



3 1761 07883042 9



PURCHASED FOR THE  
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE  
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

Library  
use

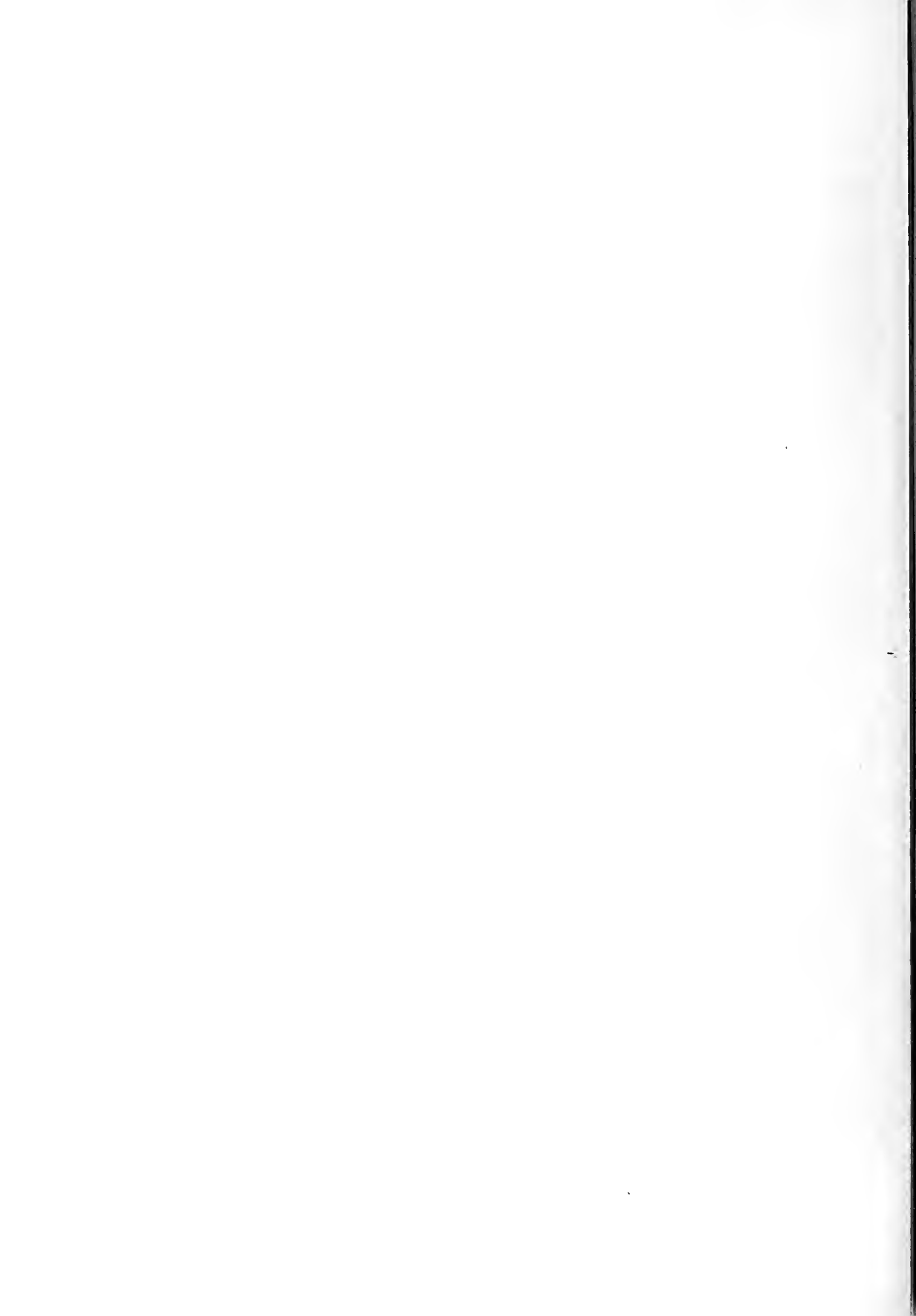


Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/villedelaroche1100char>







**COLLECTION**

DES

**INVENTAIRES SOMMAIRES**

DES

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.



DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

---

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

Série E Supplément (Archives communales)

PAR M. DE RICHEMOND, ARCHIVISTE

Officier de l'instruction publique.

---

VILLE DE LA ROCHELLE



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES

**PAUL DUPONT**

4, RUE DU BOULOI, 4.

—  
1892





# INTRODUCTION

## A L'INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA ROCHELLE.

---

Après la prise de la Rochelle, Louis XIII rendit une déclaration au mois de novembre 1628, par laquelle, entre autres choses, « il abolit, éteignit, abrogea, révoqua et annula les privilèges accordez aux maires et habitans de ladite ville et « tous les bastiments, dro its et revenus qui luy appartenoient » En 1631, il fit apporter à la Chambre des Comptes de Paris et inventorier les archives de la Rochelle, conservées à la tour de Moureilles, et livrées aux soldats, après le siège, qui y avaient établi leur corps de garde et « diverty grand nombre de titres et papiers ». Ce qui leur échappa fut détruit dans l'incendie de la Chambre des comptes en 1733. L'inventaire actuel n'a pu que recueillir les débris d'un double désastre.

« Le premier siège de la Rochelle, celui de 1224, l'enleva pour toujours à ses seigneurs féodaux et ne la laissa plus « comptable de son autonomie qu'envers les rois de France ou d'Angleterre. Jusque-là, elle avait été dans la main des « comtes de Poitiers ou de leurs héritiers, qu'ils se trouvassent ou non rois d'un autre pays; dès lors, elle devient libre « et peut invoquer des traités, limite mais aussi garantie de son indépendance. La première époque de son histoire est « donc celle qui précède cette date en remontant jusqu'à sa fondation, que personne ne place au delà de 930.

« Un siècle et demi s'écoule entre ce siège de 1224 et celui, qui, en 1372, réunit pour toujours la Rochelle à la France. « Objet tour à tour des séductions et des menaces du roi de France et du roi d'Angleterre, cette ville tend, de tous ses « efforts, à se rattacher au premier. . . Après s'être appuyée sur les rois de France pour s'affranchir de ses seigneurs et « des rois d'Angleterre, elle fait tout pour se défendre contre eux, tantôt cédant, tantôt supp liant, tantôt luttant; elle « résiste de toutes manières aux usurpations, tantôt perfides, tantôt dédaigneuses, que tendent ses maîtres, jusqu'à ce « qu'enfin cette lutte devienne une guerre ouverte, en 1572. De 1572 à 1628, cette guerre est interrompue par des trêves, « mais elle dure toujours : elle continue même sous Henri IV. » (Delayant).

Ce n'est donc pas dans les archives actuelles de la Rochelle qu'il faut chercher les éléments de cette histoire qui finit en 1628. La Rochelle a perdu ses archives avec ses privilèges. M. Delayant, tout en déclarant qu'après les terribles événements qui précédèrent, le tableau de la Rochelle, depuis que, dépourvue de toute individualité politique, elle est rentrée au rang de toutes les villes, paraîtra toujours trop pâle, a tenté cependant cette œuvre. M. Musset a entrepris une histoire générale du commerce Rochelais. Les archives seront toujours utilement consultées à ce point de vue.

Ce qu'ont été les archives de la Rochelle — Ce qu'elles sont aujourd'hui — Quelles sources peuvent être consultées pour les compléter, tel est le cadre naturel de cette introduction.

« En ceste année (1360) et le XXIV de décembre, dit Amos Barbot, les maires, eschevins et pairs acquirent par es- « change, des religieux, abbé et couvent de Notre Dame de Moureilles, la place et maison qui appartenoit auxdits abbé et « religieux, près le temple de Saint Sauveur, qui est le lieu où de présent est construite la tour appellée de Moureilles,

« autrement des *privilèges*. » Cette tour, nommée aussi *Tour du Trésor*, commencée en 1399 fut terminée en 1410. Elle était située sur le bord du canal de Maubee, vis-à-vis de l'arsenal actuel et de la porte du couvent des Dames blanches. Claude Masse, qui nous en a conservé le dessin, nous apprend qu'elle était de forme circulaire et avait cinquante-cinq pieds de hauteur jus qu'au chemin de ronde que bordait une ceinture de trente-sept mâchicoulis; une tourelle qui la surmontait, portait son élévation totale à seize toises. « Il y avoit dans cette tour, rapporte Bruneau, deux *grants archiefs*, dans l'un « desquels estoient les privilèges octroyez par nos roys et les ducs de Guyenne; dans l'autre, les papiers et comptes rendus « par les trésoriers et receveurs et les hospitaliers, les registres des conseils et résolutions de la ville: le tout dans des « cassettes de bois bien closes, cottées par lettres alphabétiques. » C'est dans l'un des étages de cette tour du Trésor que furent déposées les archives des églises réformées côte à côte avec les vieux titres de la commune rochelaise, la liberté de conscience abritée par les libertés communales. Après la capitulation qui termina le siège de la Rochelle de 1628, Mervault rapporte que le garde de sceaux, après avoir constaté que les instructions et traités conclus par la ville avec le roi de Grande Bretagne « avoient toujours été faits avec la réserve et la fidélité qui étoit due à la couronne » de France « donna ordre que tant lesdits registres, que tous les autres titres et documents de la ville fussent portez à Paris, à la « chambre des comptes. » Le 6 mars 1630, aux termes de l'article 14 de la déclaration royale sur la réduction de la Rochelle, la Cour des comptes rendit un arrêt qui nommait Bailly, commissaire en cette partie. Il quitta Paris, le 22 septembre et arriva à La Rochelle, le 6 octobre 1631. Il constata que les soldats mis en corps de garde à la tour de Moureilles, avoient rompu une des archives et « diverty un grand nombre de titres et papiers. » Il fit porter les titres à l'hôtel des 3 marchands où il logeait, les inventoria approximativement et les mit en huit grands ballots pour être conduits à Paris à la Chambre des comptes, « et estre là inventoriés, pour éviter les grands frais, sous la conduite de Pierre Genot, voiturier, à la garde de Sevin, archer de la maréchaussée. » Le 25 octobre, Bailly partit de La Rochelle, revint à Paris le 9 novembre et constata que les ballots étaient sains et entiers. L'inventaire méthodique fut commencé le 13. Au mois d'octobre 1733, un violent incendie consuma la Chambre des comptes et les archives rochelaises. Il existe un inventaire de ces archives dressé en 1715 par Elie Pierre Bateau, avocat au Parlement, conseiller et procureur du roi au bureau des finances de la généralité de La Rochelle (mss. de la bibl. de La Rochelle n° 3147, n° 115, page 47 du catalogue des manuscrits par M. Georges Musset). Cet inventaire étant inédit, nous en reproduirons les parties essentielles textuellement :

« Les premières pièces inventoriées sont des comptes rendus par les trésoriers de l'hostel de ville de La Rochelle depuis 1499 jusqu'en 1623.

« Le vendredy quatorze furent inventariés les acquits depuis 1536 jusqu'en 1578. . . Le mardy 18 continuant jusqu'au jendy onze décembre et jusqu'au nombre de cent soixante huit liasses d'acquits. . . Le jendy onze décembre de relevée fut commencée la visite des comptes de l'hospital Saint-Lazare ou Saint-Ladre lès les murs de la ville de La Rochelle, ils furent étiquetéz depuis 1400 jusqu'en 1613. L'inventaire fut continué jusqu'au vendredy deux janvier 1632 et en marge est dit que lesdits comptes et titres concernant l'aumônerie et l'hostel de Saint Lazare et Saint Barthelemy ont été remis à frère Vincent Ponizot, procureur du couvent de la charité de Paris, comme porteur de procuracy des Religieux et religieuses de l'hospital de La Rochelle et ce, en vertu d'arrest de la Chambre du 22 aoust 1636, rendu sur le réquisitoire desdits religieux et religieuses. Le mercreddy sept janvier fut trouvé un gros registre en parchemin couvert de veau noir sur lequel est écrit: Inventaire des privilèges, chartes, titres et enseignemens des maires, eschevins, conseillers, pairs, bourgeois, manants et habitans de cette ville de La Rochelle, suivant qu'ils sont es caisses du Trésor de ladite ville commencé es mairies précédentes et continué à la mairie de Jean Rochelle en l'an 1594, avec les armes de France et de la Rochelle, parachevé en la mairie de Pierre Guillemain, escuyer, sieur de la Repentie et du Fiel Courret, en 1600, contenant 234 feuilletts. Le premier article commençant en ces mots: « Privilèges d'Aliénor Reine d'Angleterre, » et le dernier article: « Item, un contract passé par led. sieur de La Salle, le 30 mars 1619 cotté deux B. » Suit le recollement des privilèges et titres fait par le sieur commissaire sur l'inventaire qui étoit contenu en ce registre. . . . .

« Le premier sac de la lettre A cotté sur l'étiquette d'yeeluy sac, auquel sont contenus les privilèges cottes par A, un, deux, trois et suivans jusques et compris 28.

« Les premières pièces cottées par 1, 2, 3 et A se sont trouvées conformes à lad. description.

« Nota: — Il n'énonce point ce qui est dit dans la description, il faut avoir recours au registre.

« La cinquième est une décharge de toutes tailles, dont n'est fait mention de la clause à la charge de payer par les habitans pour chacun fest de maison dix sols pour chacun an es festes de St-Michel.

« Il y a plusieurs pièces, dont la teneur n'est pas énoncée dans l'inventaire et dont il n'est écrit que la date pour la confronter avec celle qui est dans les articles du registre.

- « A 31, sont bornes de Châtelailon et sont des bornes de la garenne de La Rochelle.
- « A 32, est un privilège d'Alphonse fils du Roy de France et la confirmation est cottée A 33.
- « A 42, est un registre contenant un acte d'assemblée pour obtenir arrest de rétablissement du collège, c'est-à-dire d'un maire capitaine annal et cent personnes pour la direction de lad. ville du 16 may, 1547 et la requeste présentée à cet effet à Sa Majesté, signées de 200 personnes ou plus.
- « Le reste de l'inventaire n'énonce point la teneur des actes et titres, execepté en quelques endroits, ainsi qu'il suit :
- « La confirmation des privilèges de la ville de La Rochelle de Charles fils et frère des Roys de France, duc d'Aquitaine, du 2 juin 1469, en un gros eayer de parchemin signé Paulmier.
- « Confirmation des privilèges et franchises accordez auxd. habitants du mois de mars 1611, signés sur le reply par le Roy La Roque, registrés en la cour de Parlement et Chambre des comptes et Cour des Aydes, les 13 juillet, 6 et 11 juillet (sic).
- « Plusieurs actes qui prouvent qu'il est du différentes rentes à la confrairie de la Toussains desservie en l'Eglise de Cougnes, ces actes sont en nombre parmi les titres.
- « La place des pots et la marque des beurres appartiennent à l'hostel de ville. Il y a des contracts qui en assurent la propriété.
- « Contract de vente de tous les droits de fief et seigneurie de la Fuye, par M. Nicolas Bertineau, conseiller au présidial, sieur de la Fuye à M<sup>e</sup> Charles Coulon, procureur de lad. ville, moyenant (sic) le prix et somme de 1031<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> dont luy seroit fait rente de 51<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> jusqu'à l'actuel payement, led. contract datté du 22 juillet 1619. Signé de la Salle.
- « Une déclaration donnée par les maîtres de la confrairie de Toussains deservie en l'Eglise de Notre Dame de Cougnes, par devant les commissaires députez pour les franchises des biens de lad. confrairie du dernier avril 1519. — Signé Carreau — Actes de remontrances et d'affirmations faites par lesd. maîtres.
- « Une confirmation des privilèges accordez aux habitants de lad. ville du 22 novembre 1575 en suite de laquelle est une autre confirmation de 1577, signée par collation Verdelet sieur de la Rivière.
- « Lettre d'Édouard Roy d'Angleterre adressante aux habitants de La Rochelle pour le trafic des marchandises du 20 février et de son règne le 37<sup>e</sup> et scellées (sic).
- « Acte de serment de Pierre Artus, gouverneur de La Rochelle entre les mains de Pierre Chastaigner exerçant la mairie pour la maladie de Pierre Tévenin, du 13 mars 1596 — Signé Artus de la Roques et autres.
- « Lettres patentes du Roy données à Poitiers en 1434 signées Lucas pour l'amortissement du revenu temporel des gens d'Eglise du diocèse de Saintes.
- « Un décret et adjudication faite au profit de la confrérie St-Michel deservie en l'Eglise St-Sauveur, d'une maison seize rue de la Poullialerie en laquelle on fait la feste de lad. confrairie du 10 février 1474, signé Fandreau...
- « Lettres du roy du 6 décembre 1585 signées Henry et plus bas Lallier par lesquelles Sa Majesté accorde aux maires et échevins de la ville de La Rochelle de prendre et percevoir la dixième de la danse de toutes les prises qui se feront en mer, ensemble les deniers royaux et ecclésiastiques de renelos de La Rochelle.
- « Coppie des lettres patentes données au camp d'Anbervilliers le 17 juin 1590, par lesquelles Sa Majesté accord et permet aux maires et échevins de La Rochelle d'enclore dedans la ville la préce de Maubez et une place contiguë au bas desquelles sont les lettres du registrement au greffe du présidial du 27 février 1593.
- « Lettres patentes du Roy du mois de mars 1611, signé sur lereply par le Roy et la Reine régente présente, Phelippeaux, par lesquelles est permis aux maires et échevins de lad. ville de La Rochelle de faire démolir des anciens murs de lad. ville, combler les vieux fossez d'icelle, faire baillettes au profit d'icelle, maisons qui y seront basties pour les tenir de Sa Majesté aux mêmes devoirs que les autres et de jouir par ceux qui les tiendront des mêmes privilèges que les anciens habitans registrées en Parlement et Cour des Aydes les 12 avril et 17 août 1611.
- « Une commission de la Cour des Comptes du 15 juillet 1611 signée Bourban pour informer de la quantité des terres que contient l'accroissement de lad. ville, y compris les anciens fossés ensemble du droit et devoir annuel que les habitants doivent payer pour led. accroissement.
- « Déclaration du temporel de la confrairie Saint-Michel.
- « Un contract d'amortissement fait au profit des maires et échevins de La Rochelle par leur procureur à Nicolas Bertineau sieur de la Fuye de 27<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 9<sup>d</sup> et trois chapons de cens noble dus par lesd. maires et échevins pour raison de plusieurs maisons étant dans le fief de la Fuye, du quart des fruits et de 20<sup>s</sup> de cens noble deus par lesd. échevins sur trois quartiers et demy de vigne nommez et confrontez avec cession de tous droits de juridiction qui luy pourront com-

« péter sur lesd. lieux moyennant 1877<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 7<sup>d</sup> pour laquelle ils constituent 78<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> de rente en cas qu'il ne soit payé dans  
« le temps y porté du restant de lad. somme, du 24 juillet 1624, signé Cousseau, ensuite duquel est l'omologation desd.  
« jour et an signé Duverger.

« Un compte signé D'Ariette de la recette qu'il a faite des deniers provenans des biens ecclésiastiques, du 14 décembre  
« 1621.

« Requête présentée au Roy de Pologne par les habitans delad. ville pour l'oction et accord des articles estant au bas  
« d'icelle sur le traité de paix, arrestéz au camp devant La Rochelle le 26 juin 1574 — Signé par collation Douhet et  
« de la Salle.

« Un contract de ferme fait par le prieur des Carmes de tous les revenus du couvent des Carmes et des hôpitaux de  
« Saint Julien, de Saint Nicolas et de Saint Thomas de La Rochelle dépendans dudit couvent, fors 33<sup>l</sup> de rente, à cause  
« d'une instance intentée contre le baron de Surgères pour raison d'icelle, et ce, moyennent 240<sup>l</sup> dattée du 2<sup>e</sup> avril 1515  
« — Signé Comband.

« Contract de bail à rente fait de tous les droits, parts et portions qui appartiennent au chapitre de Saint-Barthelemy,  
« au poids le Roy, tenu de Sa Majesté au devoir d'une coupe d'argent moyennant 150<sup>l</sup> de rente du 6 septembre 1597.

« Actes obtenus par Léonard Hamme, Jean Le Maire et dam<sup>lle</sup> Jeanne Tiette, propriétaires du Poids le Roy de l'offre  
« faite au receveur du domaine d'une coupe d'argent dorée du poids d'un marc et d'une cuiller d'argent aussi dorée d'une  
« once un gros portée au palais de Sa Majesté du 26<sup>e</sup> décembre 1611.

« Don de Richard, fils du Roy d'Angleterre, comte de Poitou à Petite, femme de Guillaume Vigeron et à ses héritiers  
« dud. poids le Roy, à la charge de payer chacun an une coupe d'argent dorée de l'an 1224 — Signé : Macaines. . . . .

« Les Registres des Conseils tenus dans l'Hostel de Ville de La Rochelle, depuis l'année 1321 jusques et comprise  
« l'année 1626 en 22 liasses. . . .

« Deux registres anciens l'un couvert de veau noir, commençant l'an 1454 des ordonnances anciennes sur le fait et gou-  
« vernement de la justice des maires, échevins et sous-maires de la ville de La Rochelle contenant 428 feuillets de par-  
« chemin non signé, l'autre couvert de veau rouge commençant en 1512 pour le fait delad. justice, auquel est fait mention  
« des réglemens des annuïeries, gouvernement des hospitaux (fol. 138) et autres contenant 210 feuillets. Ils ont été joints  
« ensemble et cottez par 24.

« Deux anciens registres premier, un ancien inventaire des chartes et titres de la ville de La Rochelle en parchemin  
« couvert de veau noir, l'autre un vieil registre de la confrairie Saint Nicolas, mis ensemble et cottéz par 25.

« Trois anciens registres en l'un des quels sont coppies de plusieurs privilèges, octroyez aux habitans de La Rochelle  
« par les Roys de France et d'Angleterre, l'autre de toutes les personnes qui sont jurez delad. commune de La Rochelle,  
« et l'autre est le livre de la garde delad. ville et inventaire de l'artillerie cottez 26.

« Trois registres couverts de veau rouge sur ais de bois, le premier desquels est un vieil inventaire des titres et papiers  
« de la commune delad. ville, fait en l'an 1478, contenant 114 feuillets de parchemin escrits ; au deuxième sont écrits les  
« privilèges en latin, titres et juridiction delad. ville contenant 57 feuillets de parchemin écrits non signez commençant en  
« l'an 1372, troisième est des droits et redevances dus à lad. ville par les détempteurs du domaine, estant aussy en par-  
« chemin, contenant 106 feuillets non signés, commençant par ces mots : *S'ensuit l'ordonnaance immuable* cottez 28 mis  
« séparément.

« Remontrance de l'avocat général pour le procureur général, contenant, etc. . . plusieurs articles de cens dus au Roy  
« dans la ville de La Rochelle, lesd. articles tirés des anciens registres de l'hostel delad. ville. . .

« Au deposit des terriers sont plusieurs registres concernans La Rochelle et le pais d'Annis, dans l'armoire sept.

« 1<sup>o</sup> Un registre qui est le controle de la recette de la Rochelle de 1491, signé en fin Billon, à la fin duquel sont des  
« mémoires concernant le minage delad. ville.

« 2<sup>o</sup> Un registre en papier contenant les déclarations des tiels mouvans du Roy, à cause du château de La Rochelle,  
« suivant les lettres patentes du Roy du 15 octobre 1539, signées en fin Noyan et Cousepié.

« Ce registre contient aussy les déclarations de plusieurs fiefs non mouvans du Roy.

« 3<sup>o</sup> Un registre en parchemin contenant plusieurs extraits faits par arrests de la chambre sur le registre présenté par  
« le receveur du domaine de Saintonge, dans lesquels sont transcrits plusieurs titres concernant les droits des traittes et  
« foraines de la ville et gouvernement de La Rochelle, données par les Roys Charles VII et Louis XI.

« Dans les acquits du compte de 1598 a été rapporté un procez verbal et un état particulier des cens et rentes de  
« La Rochelle, dattée du dernier décembre 1606. . .

- « Instructions pour lever 10<sup>l</sup> t<sup>z</sup> de chacun tonneau de vin 5<sup>s</sup> pour pipe et 4<sup>d</sup> pour livre de toutes denrées tirées du gouvernement de La Rochelle pour mener hors le Royaume — 1485.
- « Confirmation de certaines ordonnances pour la traite des blés, vins és sénéchaussée de Saintonge et gouvernement de La Rochelle avec ampliation 1495.
- « Déclaration faite par le Roy que la traite des vins chargés au païs de Saintonge, ville et gouvernement de La Rochelle et menez hors du royaume est propre domaine 1456. . .
- « Continuation de la souffrance octroyée aux habitans de la ville de La Rochelle, de jouir de leurs privilèges, nonobstant qu'ils ne soient encore expédiés par la chambre — 1505.
- « Don et délaisement aux maires et échevins de lad. ville de La Rochelle, de deux mares d'argent qu'ils doivent au Roy chacun an — 1467.
- « Don d'une pièce de pré anciennement appelée le pré du Roy, aux habitans de La Rochelle aux charges y contenues — 1467.
- « Confirmation des privilèges des manans et habitans de la ville de La Rochelle — 1484.
- « Nouvel octroy fait par le Roy à ceux de La Rochelle du quart de la traite de Saintonge — 1463.
- « Confirmation des privilèges des maires et échevins, pers et commune de La Rochelle — 1461.
- « Expédition du don fait à Guillaume Vulant d'un hostel appelé l'hostel du Roy seis à La Rochelle — 1476.
- « Autre expédition par attache que les Maire, Échevins et Pers de La Rochelle prennent par leurs mains, le quart des deniers venans de la traite des vins de Saintonge à La Rochelle — 1474.
- « Ordonnance de l'imposition octroyée en la ville de La Rochelle pour cause de garder les marchandises allant par mer des ennemis du Royaume — 1337.
- « Que les habitans de La Rochelle ne soient tenus compter des dons à eux faits par le Roy sur les aides, sinon devant les maires et échevins de lad. ville — 1402.
- « Confirmation des privilèges octroyés aux manans et habitans de la ville de La Rochelle — 1478.
- « Confirmation des privilèges à ceux de La Rochelle sur l'exemption des impositions, gabelles et subsides quelconques — 1412.
- « Touchant certains prés scitués près La Rochelle, joignant les murs du château, qui de présent appartiennent aux échevins et habitans de La Rochelle moyennant 7<sup>l</sup> t<sup>z</sup> de rente, 1432.
- « Don fait à M. de Guienne de tout le revenu de la ville et banlieue de La Rochelle tant du domaine que des aides *ad vitam Regis* — 1410.
- « Touchant des habitans de La Rochelle pour 3000<sup>l</sup> t<sup>z</sup> octroyés au Roy au lieu des aides et tailles par chacun an, 1461.
- « Pour les maires, échevins et habitans de la ville de La Rochelle qu'ils puissent lever à leur profit la traite des vins et blés en payant par chacun an à la Reine Marie, sa vie durant, 10000<sup>l</sup> t<sup>z</sup>, 1461.
- « Lettre de la revenue de la prévosté de La Rochelle donnée jusqu'à neuf ans à Colin Langlois, pour les causes dedans desduites, 1424.
- « L'imposition foraine de La Rochelle donnée à Colin Langlois pour 500<sup>l</sup> par an, 1426.
- « Les habitans de La Rochelle, une place à eux donnée par le Roy pour accroistre le havre en payant chacun an de rente ordinaire deux mares d'argent (Voir le Livre rouge, fol. 466.)
- « Procès-verbal sur les privilèges des mayeurs et échevins de La Rochelle le 2 août 1501.
- Coppie de la déclaration des privilèges des habitans de la ville de La Rochelle donnée à Guillaume Goubert, lieutenant du gouvernement de la ville, 5 août 1501.
- « Abrégé des dons, octroys et revenus de La Rochelle.
- « Information sur le bail et rente d'une place joignant les fossez de La Rochelle pour l'usage des habitans de lad. ville. 1434.
- « Information sur la valeur de la maison où l'on bat la monnoye à La Rochelle, près Sainte Catherine appartenante à l'Eglise Saint-Jean hors les murs. . .
- « Dans un registre en papier portant controlle de la recette des droits deus au Roy en la prévosté de la ville de La Rochelle déposé au terrier, armoire sept, est contenu le controlle des fermes ordinaires du domaine muable du Roy notre sire en la ville et gouvernement de La Rochelle, baillées au plus offrant le xxij<sup>e</sup> jour de juin aud. an 1492 et est écrit ce qui suit. . .
- « La coutume des deux sols tournois pour chacun tonneau de vin amené à La Rochelle dehors la banlieue, dont le maire,

« échevins, conseillers et pairs d'icelle ville prennent huit sols par chacun tonneau a été livrée à Lucas Roy à sept livres.  
« Dans le greffe de la chambre des comptes à Paris, il y a au costé gauche en entrant une grande armoire, dans laquelle  
« sont enfermez les titres et papiers qui furent trouvez dans le trésor de l'Hostel de Ville de La Rochelle, après la prise  
« de cette ville, lorsque M<sup>e</sup> Bailly, commissaire de la chambre des comptes se transporta dans lad. ville, et qui furent  
« portez en la chambre des comptes de Paris et y furent inventoriés, ainsy qu'il est dit cy-dessus.

« Et parmy les titres enfermés dans lad. armoire sont plusieurs registres contenant les anciens privilèges et actes con-  
« cernant les habitans de cette ville; entre ces registres en est un, sur lequel sont peintes les armes de La Rochelle qui  
« sont *de gueules à la nef d'argent voguant, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or* avec cette devise à l'entour  
« " Servavor Reclore Deo " et d'autre costé sont les armes du sieur Roehelle, lors maire qui sont *de sable a la nef d'or*  
« *voguant sur flots d'argent, à la fasce d'or chargée de trois tourteaux de gueules*, avec cette devise à l'entour: " Devotvs  
« Rvpella Rvpellæ "

« Dans ce registre sont compris plusieurs actes essentiels et curieux et en iceluy, page 64 se list ce qui suit :

« Par lettres patentes du Roy Charles V, la banliene de la Roehelle est confrontée et limitée, sçavoir depuis la porte  
« Saint-Nicolas prenant toute la coste de la mer jusqu'à Châtelailon, et depuis Châtelailon jusqu'au premier pont d'Yves,  
« et dudit pont à main sénestre à Thairé iceluy inclus et dud. lieu à l'hommeau de Forges par delà Pedelouard et dud.  
« l'hommeau de Forges, incluse la paroisse d'icelle, d'Aigrefeuille et de Saint-Cristophle avec la paroisse de Saint-Médard  
« venant jusqu'au Peiré du Freize, et dudit Peiré, compris les marais venants à Vérimes et d'Angliers village de Fontpa-  
« tour jusqu'à la fin du Peiré de Nuailé et dudit Peiré, venant et renfermant les marais est compris la paroisse de  
« Longèves et du Breuil Bertin et de St-Ouin jusqu'à la fin du Peiré de Sérigny suivant le cours de l'eau à Esnandes,  
« y compris le Bourg d'Andilly, et dud. village d'Enandes, venir suivant la coste de la mer jusques à chef de bois, y com-  
« pris la rive de la mer, et d'icelle droit jusqu'à la porte de Saint-Nicolas, voulant ledit sieur que lad. banliene demeure  
« ainsi limitée et que les bourgeois et habitans de lad. ville en jouissent en lad. forme, sans icelle innover. Lesd. lettres  
« données à Paris au château du Louvre, le 8<sup>e</sup> janvier 1372 — Signé par le Roy en son conseil, Tabarin et cottée IIIj e.

« Lettres pour le Roy Charles V par lesquelles il réunit au ressort de La Rochelle, le château et châtellenie de Roche-  
« fort et le Bailliage de Marennes avec toutes leurs juridiction et revenus, du 29 novembre 1374, ainsi qu'il est cy-dessus  
« énoncé.

« Bulle de Clément VII qui confirme les lettres patentes du Roy Charles VII attribuant à l'Evêque de Saintes le droit de  
« centième sur les fruits qui croîtront au païs d'Annis, et ce, au lieu de dixmes que led. Evêque prétendoit prendre et  
« percevoir en iceluy païs, par laquelle bulle et Clémentine sont insérées les lettres patentes du Roy avec les charges et  
« procurations desdits habitans dud. païs et de l'Evêque de Saintes, et d'autres gens d'Eglise, lad. bulle, donnée au pont  
« de Forge près Avignon le 7 aoust et au 4 de son pontificat et sur le reply, par commandement du pape Belligaô, lesd.  
« Clémentines contenant douze peaux de parchemin attachées ensemble, cottées 7 M.

« Le pape reçut 10000<sup>l</sup> pour tout le clergé d'Annis et autres habitans. Il reconnoît par des Clémentines données à  
« Avignon le 24<sup>e</sup> mars l'an cinquième de son pontificat et 12000<sup>l</sup> des maires et échevins de La Rochelle, en deux paye-  
« ments, page 123... Il y a un petit livre contenant 160 pages intitulé: Discours au Roy sur la naissance, ancien état,  
« progrès et accroissement de la ville de La Rochelle, imprimé à Paris, chez Etienne Richer, rue Saint Jean de Latran,  
« à l'arbre verdoyan, en l'année 1629. Ce petit livre contient plusieurs actes portant les privilèges accordés aux maires  
« et habitans de la ville de La Rochelle par les dues d'Aquitaine, les Roys d'Angleterre et les Roys de France...

« Le château de la ville de La Rochelle, qui fut autrefois et qui n'existe aujourd'huy qu'en idée est un chef-lien, duquel  
« relèvent plusieurs droits et domaines appartenant au Roy. Depuis l'établissement de la généralité de Poitiers, le château  
« de La Rochelle, chef-lien et ses mouvances, ont été compris dans l'étendue de cette généralité jusqu'au mois d'avril  
« 1694, temps auquel le Roy Louis XIII<sup>e</sup> créa la généralité de La Rochelle, et pour la former démembra quelques por-  
« tions des généralités de Poitiers, Limoges et Bordeaux. Depuis les mouvances du château de la Rochelle sont devenues  
« dépendantes de la généralité de cette ville. »

Le texte de cet inventaire, en permettant de comparer ce qui reste du trésor de La Rochelle avec ce qu'il était avant 1628, fera naître des regrets; il permettra cependant, nous l'espérons, d'intéressantes recherches.

A ceux qui les jugeraient encore incomplètes, nous offrirons quelques notes bibliographiques.

A vrai dire, les historiens de La Rochelle et la bibliographie rochelaise de M. Delayant, le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de La Rochelle par M. Georges Musset, la bibliographie des travaux des sociétés savantes, les archives historiques du Poitou et celles de la Saintonge et de l'Annis, suppléeraient avantageusement à ce travail.

Cependant, après avoir dit ce qu'étaient les archives de La Rochelle, il peut paraître utile d'indiquer comment on peut les compléter aujourd'hui.

#### BIBLIOGRAPHIE DES MANUSCRITS ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA ROCHELLE.

JEHAN MÉRICHON, écuyer, sieur d'Uré, de la Gort, du Breuil Bertin en Aunis et des Halles de Poitiers, né à La Rochelle vers 1410 et décédé vers 1498, conseiller du Roi et bailli d'Aunis. — *Noms et surnoms de tous les maires et recteurs de la communauté de cette ville de La Rochelle, depuis la fondation et institution d'icelle*. — Il porte aussi le nom de livre de la *Poterne* ou de la *Paternelle* et de *manuscrits Moreau*. — 242 pages, papier, 230 sur 180 millim. Rel. veau (Orat. Rupell.) XVIII<sup>e</sup> siècle. Mss de la bibliothèque de La Rochelle; page 13-40 (3064).

AMOS BARBOT, écuyer, bailli du grand fief d'Aunis, avocat au Parlement et siège présidial de La Rochelle, l'un des pairs es conseil ordinaire des maire, eschevins et pairs de La Rochelle, né dans cette ville en 1566 et décédé en 1623. — *Copie de l'inventaire des titres, chartes, et privilèges de La Rochelle et pais d'Aunis, depuis l'establisement du corps de ville, avec les illustres maisons qui ont tiré leur origine de la mairie de La Rochelle, jusques en 1574*. — Faite sur l'original actuellement à la Bibliothèque nationale. — Trois vol. (v. t. XIV et seq. des arch. hist. de la Saint. et de l'Aunis, publ. par M. D. d'Aussy, 1886) XVIII<sup>e</sup> siècle, papier IV. 509, III. 347, III 265 pages, 310 sur 200 mill. Rel. veau. (Orat. Rupell.) mss. de la bibl. de La Rochelle, page 16 (41. 43 (3063).

Copie annotée par l'abbé CHOLET (d<sup>e</sup> pages 49-51, 56 (3070) legs de l'abbé Cholet.

Copie du livre dit de la *Paternelle* (d<sup>e</sup> pages 25-79 (3 III page 293).

NICOLAS BAUDOIN, écuyer, sieur de Belœil, prévôt, châtelain et juge ordinaire du roi à La Rochelle, — *Collections historiques sur l'histoire de La Rochelle*, commençant en l'an 1199. (Mss de la bibliothèque de La Rochelle. pages 46-45-46 (3067) XIX. 1240 p. 300 s. 200 mill. Rel. parch.

Copie modifiée et augmentée par JAILLOT (d<sup>e</sup> page 18-47-49 (3068) 368, 367, 236 pages — 270 sur 215 mill. Rel. parch.

BRUNEAU, conseiller au présidial de La Rochelle, supposé auteur d'un *Recueil sur l'histoire de La Rochelle* (1199-1614); mss. de la bibl. de La Rochelle. p. 18. 50 (3069) Copie du précédent.

Copie des manuscrits précédents par l'abbé CHOLET (d<sup>e</sup> p. 19-51-56 (3070).

JEAN DE LA HAIZE (*Laezius*) né vers 1540 décédé vers 1570, avocat à La Rochelle. — *Premier discours brief et véritable de ce qui s'est passé en la ville et gouvernement de La Rochelle, depuis l'an 1567 jusques en l'année 1568*.

*Discours brief et véritable de ce qui s'est passé en la ville et gouvernement de La Rochelle depuis l'année 1568 jusques en l'année 1570*.

JACQUES MERLIN, pasteur, né à Alençon 1566, mort à La Rochelle vers 1620. — *Diuire de Jacques Merlin, pasteur de l'église réformée de La Rochelle*. (XVII<sup>e</sup> siècle. Papier, 561 pages, 2 feuillets blancs — 340 sur 220 millim. Rel. parchemin) mss. de la bibl. de La Rochelle. page 81-161 (3204).

Copie du précédent par JAILLOT et M. DELAYANT (d<sup>e</sup> p. 81-162. (3203); v. arch. hist. de Saintonge et d'Aunis — Bibliog. rochel. n<sup>o</sup> 459.

*Naissance et cours de la vie de moy Jacques Merlin, qui suis par la grâce de Dieu ministre de sa Parole* (Imp. par le pasteur A. Crottet).

RAPHAEL COLLIN, né et mort à La Rochelle (1581-1647) écuyer s<sup>r</sup> des Houmeaux, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur criminel et conseiller au Présidial de La Rochelle, de 1603 à 1643. — *Recueil*. (Mss. de la bibl. de La Rochelle p. 24-78 (3110).

*Inventaire des privilèges, chartres et enseignemens des maire, eschevins, conseillers, pairs, bourgeois, manans et habitans de cette ville de La Rochelle, selons qu'ils sont es casses du thrésor en ladite ville; et premièrement en la casse cothée A, sont les privilèges qui s'en suyvent*.

Notes de COLIN de 1199 à 1539 transcrits par Jaillet, à la suite de sa copie du livre de la *Poterne*, de 1560 à 1604, transcrits à part, de 1604 à 1643, véritable histoire — de 1560 à 1610, 27 pages in 4<sup>o</sup>, de 1610 à 1620, 19 pages, de 1620 à 1627, 33 pages, de 1627 à 1628, 38 pages, de 1629 à 1643, 30 pages.

*Annales de La Rochelle* depuis l'année 1560 jusqu'en 1718, tirées en partie du livre de la *Poterne* (mss. de la bibl. de La Rochelle; p. 77-133 (3170) XVIII<sup>e</sup> siècle. — Papier — v. feuillets; 362 pages. 75 feuillets blancs — 278 sur 190 mill. Rel. veau.

PIERRE MERVULT, né et mort à La Rochelle — 1607-1673. — *Journal des choses les plus mémorables qui se sont passées*



au dernier siège de La Rochelle par Pierre Mervault, Rochelois (depuis le mois de juillet 1627 jusques au mois d'octobre 1628).

Le mss. de la bibl. nat. fonds français n° 20963 porte cette annotation: « Dressé par M. Vincent, ministre de La Rochelle « qui a esté présent en la plus grande et principale partie de ce qui a esté fait and. siège et négocié avec les Anglois. « Ledit sieur Vincent a fait imprimer ce journal sous le nom de Manigault ou Mayrnault (Mervault) marchant de La Ro- « chelle, quoiqu'il soit constant que c'est lui qui l'a dressé. » M. G. Schybergson s'est assuré que ce manuscrit est mot à mot le journal de Mervault.

*Le journal des choses les plus mémorables qui se sont passées au dernier siège de La Rochelle par Pierre Mervault, Rochelois, revu, corrigé et de nouveau augmenté en cette dernière Edition de près de la moitié et d'un Catalogue de tous les maires de La Rochelle, par le même auteur, divisé en deux parties — à Ronen chez Jacques Lucas — 1671 — in-12, XII — 693 pages (1<sup>re</sup> édition, en 1644), (Traduction anglaise (sur le manuscrit?) London — 1639 — in 8°.*

*Recueil de la naissance, progrès, accroissements et décadence de la ville de La Rochelle avec le catalogue de tous ses maires et de ce qui s'est passé de plus mémorable en leur mairie, depuis Robert de Montmirail jusques à Jean Guilon, dernier maire, par le s<sup>r</sup> Pierre Mervault, Rochelois — à La Rochelle — 1669 — in-<sup>o</sup>, 208 feuillets.—Mémoire pour servir à l'histoire des derniers troubles de La Rochelle depuis 1650, jusq'en 1652, par Pierre Mervault, Rochelois, — (Mss. de la biblioth. de La Rochelle, pages, 19, 25, 29, 32, 33, 34, 139, 140 et 192, 58 (3073), 59 (3074), 78 (3110), 83 (3115), 95, 96, (3133).*

*Sommaire recueil tiré d'un vieux papier manuscrit des pancartes et originaux des anciens privilèges de la ville de La Rochelle, comme s'ensuit, par Pierre Mervault, Rochelois.*

GEORGES REVEAU, de Nantes, conseiller et avocat du roi à la prévôté et à l'Élection de La Rochelle, né en 1582, décédé en 1663. — *De Rupella ter obsessa, dedita demum, capta, subacta, libri tres, gratie et φιλανθρωπιαe posteritati*, Amsterdam — chez Jean Jansson — 1649 — in-12 — 429 pages.

M. L. DELAYANT a énuméré dans sa *bibliographie rochelaise* plus de cinq cents opuscules dont La Rochelle, de 1573 à 1628, est l'objet particulier, mais nul historien de cette époque n'y est indifférent, et il faudrait, pour tout lire, chercher en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne et jusque dans beaucoup d'écrits en apparence étrangers à l'histoire, l'expression de l'opinion contemporaine. Citons cependant :

PHILIPPE-ANTOINE DE CAUBIAX, médecin de Catherine de Médicis. — *De obsidione Rupellæ (1573) commentarius*, introduction et traduction par M. L. Delayant, cartes par M. E. Jourdan — La Rochelle — Siret, 1856 — in-8° de XLIII et 160 pages et 2 cartes.

ELIE RICHARD fils : — *Notes sur les origines de la Rochelle jusqu'en 1204* (Mss. de la bibliothèque de La Rochelle. p. 33-95 96 (3133 — page 26).

PHILIPPE VINCENT, pasteur né à Saumur 1595, décédé à La Rochelle 1651. — *Recherches sur les commencements et les premiers progrès de la Réformation en la ville de La Rochelle* — in-12, 1693 — Rotterdam, chez Abraham Ascher. (Depuis l'an 1534 jusqu'en l'an 1587).

PIERRE MERVULT en fit une copie le 26 avril 1644, que Jaillot transcrivit près d'un siècle plus tard et qui présente quelques variantes avec l'imprimé rarissime que possède la bibliothèque de l'histoire du Protestantisme français, à Paris.

ABRAHAM TESSERAU, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, né à La Rochelle en 1626, décédé en Hollande en 1691. — *Histoire des Réformés de la Rochelle de 1660 à 1685.* — Imp. à Leyden, chez Claude Jordan — in-12 de xx et 316 pages — Une planche — 1<sup>re</sup> édition 1688 — 2<sup>e</sup> édition in-8° 1708.

CLAUDE MASSE, ingénieur ordinaire du roi, né à Chambéry en 1650, mort à Mézières en 1737. — *Histoire militaire de La Rochelle et mémoires géographiques* (mss. in-<sup>o</sup> 114 p. et 41 p. in-4°) Bibliogr. de La Rochelle — p. 27. — Les originaux et les atlas sont aux Archives du Ministère de la Guerre.

CLAUDE-HUBERT JAILLOT, prêtre et supérieur de l'Oratoire, curé de St-Sauveur de La Rochelle, né à Paris en 1690, mort à La Rochelle en 1749. — *Discours sur les savants de la Rochelle.* Mss. in-4° de 21-12 p. — Discours qui rend compte des travaux de M. Jaillot et de M. Arcère relativement à l'histoire de la Rochelle (18 avril 1745).

*Relation abrégée du siège de la Rochelle en 1572* (27 avril 1746) Recueil Académique de la Rochelle I. et 22 à 52.

*Dissertation sur l'origine de la Rochelle* (21 avril 1747) mss. in-4° de 21-12 p.

*Notice sur Aliénor* (1<sup>er</sup> mai 1748).

*Annales des Maires* (de 1190 à 1536) mss. in-<sup>o</sup> de 44 pages.

*Annales de la Rochelle*, mss. 2 vol. in-1°, ens. 850 pages.



*Statuts et privilèges*, mss. in-4° de 82-100 pages.

*Recherches curieuses*, de 1199 à 1376 et de 1541 à 1650 — mss. in-4° de 196 pages.

*Annales Religion P. Réformée*, mss. in-4°, 215 pages.

*Anecdotes*, mss. 50 p. in-4°.

*Détails sur les fortifications et les bâtiments*, mss. 36 p. in-4°.

*Table alphabétique et notes par ordre de matière*, mss. 56-58 p. in-4° et mss. in-4° 18 p.

Transcription de manuscrits, collationnés et annotés par lui (mss. de la biblioth. de la Rochelle, pages 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 39, 40, 42, 45, 47, 52, 60, 61, 72, 74, 75, 77, 79).

LOUIS ETIENNE ARCIERE, prêtre et supérieur de l'Oratoire, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, né à Marseille — 1698 — décédé à la Rochelle — 1782 — *Histoire de la ville de la Rochelle et du pays d'Aunis, composée d'après les auteurs et les titres originaux et enrichie de divers plans.* — La Rochelle — Desbordes — 1756-1757 — 2 vol. in-4°, ehs. LXII-1384 pages — 4 cartes ou plans.

EDOUARD DUPONT, professeur de rhétorique à La Rochelle, né à Mayenne en 1797 et mort au Mans en 1839. — *Histoire de la Rochelle* — La Rochelle, Mareschal — 1830 — in-8° — II — 640 pages.

DANIEL MASSIQU, président du tribunal civil de La Rochelle — né à Rochefort en 1800, mort à La Rochelle en 1854. — *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, précédée d'une introduction* — Paris, Pannier, éditeur de 1836 à 1838 — 5 vol imp. à Marennes par Raissac, et à La Rochelle par G. Mareschal, dernier éditeur — 6 vol. in-8° — L'édition de Saintes, Charrier, 1846, n'en est pas une, mais la même avec un nouveau titre — En tout — 3318 pages. — mss. de la bibliothèque de la Rochelle, pages 255, 262.

— A. GAUTIER, chef de division à la préfecture de la Charente-Inférieure, auteur de la statistique du département, etc.

*Précis de l'histoire de la Rochelle* — La Rochelle, Mareschal et Cailland, 1846 — in-24 — de 166 pages. Réimprimée dans le n° 3 du tome 2 du recueil des actes de la commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure.

ARMAND DE QUATREFAGES DE BRÉAU, membre de l'Institut (1810-1892). — La Rochelle, dans les *Souvenirs d'un naturaliste*, Revue des deux Mondes 15 avril-15 mai 1853 — imprimé à part et réimprimé plusieurs fois.

LÉOPOLD DELAYANT, professeur de philosophie et bibliothécaire de la Rochelle — né à la Rochelle en 1806, décédé en 1879. — *Histoire des Rochelais* racontée à Julien Méneau par son grand-père. — La Rochelle — Siret — 1870 — 2 vol. in-8° ensemble 814 pages. Des premiers temps à 1866. — Manuscrits de la bibliothèque de la Rochelle, pages 10, 13, 23, 25, 31, 53, 71, 81, 88, 129, 133, 135, 136, 141, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 186, 195, 227, 232, 350, 398 et 522).

PAUL-FRANÇOIS-ÉTIENNE CIOLET, chanoine théologal de la cathédrale de La Rochelle (1814-1867). — *Notice sur les seigneurs de Châtelailion et de Rochefort* — 1846. *Les ruines de Châtelailion ou du prieuré de St-Romuald, notes sur les origines aunisiennes.* — La Rochelle — 1865 — in. 8°.

Recueil de notes sur La Rochelle, Châtelailion, l'île de Ré, Aulnay, les Mauléon, etc. extraites de dom Fonteneau, des archives départementales de la Vienne et de Maine-et-Loire, du cartulaire de St. Jean d'Angély.

Notes sur l'histoire de La Rochelle, du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Recueil de notes (manuscrits de la bibliothèque de La Rochelle, pages 244, à 249 art. 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457).

JEAN-BAPTISTE-ERNEST-MARCOU JOURDAN, juge au tribunal civil de La Rochelle (1811-1871) : — *Ephémérides historiques de La Rochelle.*

*Lettres rochelaises.* — *La Rochelle historique et monumentale* — planches de Varin et Couneau in-4° 1882.

Mémoires et notes sur l'histoire de La Rochelle — (mss. de la bibliothèque de La Rochelle — p. 14, 20, 22, 30, 32, 78, 80, 132, 133, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 146, 147, 155, 159, 163, 164, 191, 263).

PIERRE-SIMON CALLOT, maire de La Rochelle, conseiller de préfecture (1790-1878) : *Jean Guïton, dernier maire de l'ancienne commune de La Rochelle* 1628 — La Rochelle 1847 1<sup>re</sup> éd. — 2<sup>e</sup> éd. 1872 — 3<sup>e</sup> éd. 1879.

*La Rochelle protestante*, recherches politiques et religieuses (1126-1792).

La Rochelle, Mareschal, 1863 — in 8° de 138.

LOUIS DELMAS, pasteur président du consistoire de La Rochelle. — *L'Eglise réformée de La Rochelle, étude historique* — Toulouse, 1870 — in-12.

Docteur LOUIS DELMAS, médecin major de 1<sup>re</sup> classe. — *L'hôpital militaire d'Auffredy à La Rochelle* — La Rochelle, 1892. Noël Texier, imp. Illustrations de M. Emile Couneau.

- MESCHINET DE RICHEMOND : — *La Rochelle et ses environs* — 1866; in-12; 1<sup>re</sup> éd. — 1889; 2<sup>e</sup> éd. (1500 exemplaires)  
*Les marins rochelais* — 1870 — in 8°.  
*Essais sur l'origine et les progrès de la réformation à La Rochelle* — 1859; 1<sup>re</sup> éd. — 1872; 2<sup>e</sup> éd.  
*L'église sous la croix, les protestants rochelais de 1685 à 1802* — in 8°; 1865.  
*Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*, trad. de Ch. W. Baird, avec M. A. E Meyer. 1886 in-8° de 632 pages, avec cartes et planches.  
*Biographie de la Charente-Inférieure*, avec M. H. Feuilleret. — In-8°; 1875. 2 vol.  
*La Rochelle au temps de Charles VII* — In-8° 1878.  
*Journal de Jean Perry*, directeur de la chambre de commerce de La Rochelle — In-8° 1875.  
*Découverte du testament original d'Aufredi* — In-8° 1877 — avec photographie.  
*Sully à La Rochelle* — In-8°; 1876.  
*Relations inédites et autographes des voyages de Jean Golefroy et de Jacques Exprinchart, sieur du Plomb, rochelais (1568-1598)* — In-8°; 1882.  
*Marguerite d'Orléans, Henry d'Albret à La Rochelle — Jean Guiton — M<sup>me</sup> de la Fite* — In-8°; 1878.  
1789. — *Lettres inédites d'un armateur rochelais* (de Missy) In-8°; 1889.  
*Les livres de raison et les voyages d'Elie Richard* — In-8°; 1890.  
*Une famille d'ingénieurs géographes — Claude Masse, sa vie et ses œuvres* — In-8°; 1882.  
*Hommages rendus à la mémoire de Gabriel Léopold Delayant* — In-8°; 1879.  
*Journal (inédit) du siège de La Rochelle* — avec carte et fac simile — In-8°; 1872.  
CH. LARONZE, Inspecteur d'académie. — Thèse latine de doctorat-ès-lettres : Causes de la chute de la commune de La Rochelle.  
*Archives historiques du Poitou.*  
*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*  
GEORGES MUSSET, archiviste paléographe, bibliothécaire de La Rochelle, Président de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et société d'archéologie de Saintes. — *La corporation des pâtisseries à La Rochelle.* — In-8° 1879.  
*Des noms d'hommes rochelais* — In-8° 1888.  
*La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende* — In-8° 1885 — planche.  
*Documents sur la Réforme en Saintonge et en Aunis, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* — In-8° — 1887.  
*Les faïenceries rochelaises.* In-4° 20¼ pages avec héliogravures — 1888.  
*La Rochelle et ses ports* — gravures de E. Couneau — In-4° 1889.  
*Le Commerce de La Rochelle* — In-4° 1889.  
*Historiens de La Rochelle. M. l'Amiral Jurien de La Gravière.* In-8° 1892.  
EMILE GARNAUT, secrétaire archiviste de la chambre de commerce :  
*Le commerce rochelais au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les archives de la chambre de commerce.*  
*La Représentation commerciale* — In-8° de 377 pages — avec 2 héliogravures — 1887.  
*Les Etablissements maritimes* — In-8° de 312 pages — avec plan — 1888.  
*Marine et Colonies* (de 1718 à 1748) In-8° de 263 pages — 1891.  
COMTE AUBERT DE CIR COURT :  
*Combat naval devant La Rochelle en 1419* — In-8° 1885.  
ANDRÉ LETELIÉ :  
*Fénelon en Saintonge et la révocation de l'Édit de Nantes* — In-8° 1885.  
ABBÉ STANISLAS BRAUD :  
*Mgr Emile de Chamflour, évêque de La Rochelle* — In-8° 1882.

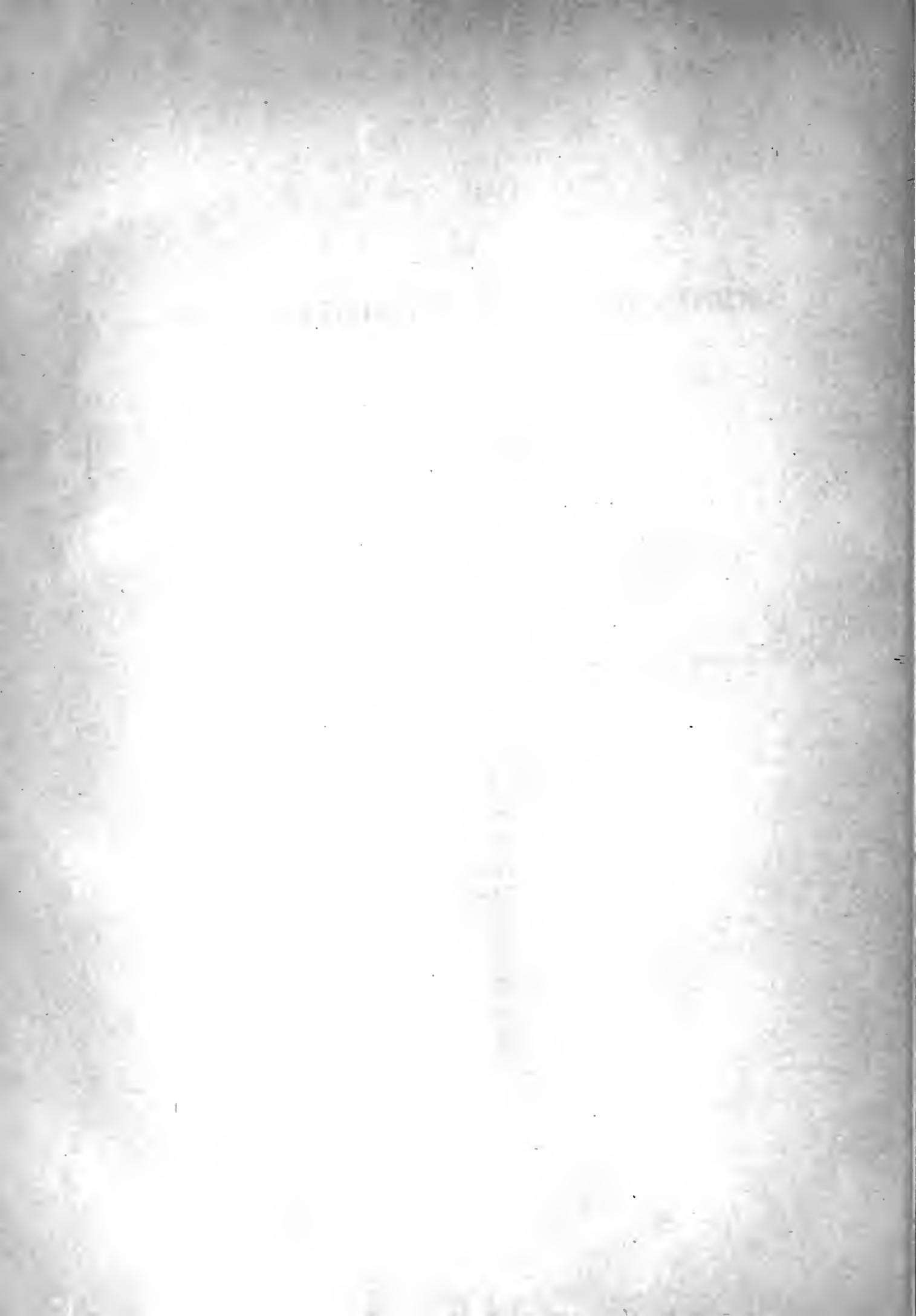
MESCHINET DE RICHEMOND

Archiviste de la Charente-Inférieure

# TABLE

---

AA. — Actes constitutifs et politiques de la commune . . . . .	1
BB. — Administration communale. . . . .	8
CC. — Impôts et comptabilité. . . . .	47
DD. — Propriétés communales ; Eaux et forêts ; Mines ; Edifices ; Travaux publics ; Ponts et chaussées ; voirie. . . . .	97
EE. — Affaires militaires ; Marine. . . . .	119
FF. — Justice ; Procédure ; Police. . . . .	137
GG. — Cultes ; Instruction ; assistance publique. . . . .	209
HH. — Agriculture ; commerce. . . . .	490
II. — Documents divers ; Inventaires . . . . .	512



INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

VILLE DE LA ROCHELLE.

Actes constitutifs et politiques de la Commune (1).

E. Suppl. 1 (Registre.) — In 4°, 85 feuillets, parchemin. —  
Manquent les feuillets 1 à 4, 11, 14, 18, 49 et 70.

**1561.** — « Le présent livre a été donné et remis au dépôt des titres de l'Hôtel de Ville par M. Valentin Maricheau de Bonnemort, chevalier, président, trésorier général de France, maire de la ville, le 27 mars 1737; Moreau,

(1) Après la reddition de La Rochelle (1628), Charles Bailly, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des comptes, fut chargé, en 1630 et 1631, de faire enlever tous les titres qui constataient les privilèges et l'autonomie de la commune et les archives des églises réformées, déposés dans la tour de Moureilles, et de les conduire à la Cour des comptes de Paris, où ils furent détruits par l'incendie de 1737. Le Père Jaillot, de l'Oratoire, a recueilli pour l'histoire de la Rochelle du père Arcère, des copies des privilèges de la commune, et ce fonds est passé de la bibliothèque de l'Oratoire dans celle de la ville et constitue actuellement la série AA du présent inventaire, conformément aux instructions ministérielles du 19 mai dernier. Le reste des archives antérieures à 1790 a été renfermé par M. Paul Cassagneaud, secrétaire en chef de la mairie, dans les placards d'une salle spéciale de l'hôtel de ville restauré, et confié à son successeur, M. H. Roy, mais aucun inventaire complètement réglementaire n'avait été dressé. M. P. Cassagneaud a bien voulu me communiquer ses notes personnelles.

« secrétaire. » — Inventaire des privilèges, chartes et instrumens étant au trésor de la ville, en la mairie de Salbert.  
« — « Les maires, eschevins, conseillers et pers ont puissance de eslire troys nouveaux maires et de faire et créer, par élection, nouveaux officiers et eschevins, conseillers et pers, sans avoir regard à quelzconques rescriptions ou prières que le Roy ou autres en pourroient faire. Et si aucune eslection estoit faicte au contraire est nulle, et en peuvent eslire autres, telz que bon leur semblera, par lectres patentes du roy Loys XI<sup>e</sup>, Meun le 28<sup>e</sup> jour de may 1466... par autres lectres patentes du dict, Arras, juing 1478... » — « Les enfans d'eschevins et pers peuvent estre esleuz esl. estatz, en ayant l'age de vingt et ung an, sans toutes foys avoir voix délibérative qu'ilz n'ayent l'age de vingt-cinq aus » (François I<sup>er</sup>, décembre 1531). — « Les maire et communauté de la Rochelle, tant pour eux que les habitans d'icelle, font serment au Roy de bien et loyalment garder à luy et à son hoir masle la dicte ville et exposer leurs corps et leurs biens pour la couronne envers et contre tous (avril 1517 — juillet 1547). — « Le maire de La Rochelle a la congnoissance de tous les bourgeois ou familiers de bourgeois de la liete

« ville, de toutes les causes et matières civiles et criminelles, « et a le renvoy de tous, en quelque estat que soit la cause, « jusques à sentence définitive exclusivement, sy le procureur « de la ville le requiert, supposé que le demandeur vueille « croire ledéfendeur par serment; et paravant la contestation « de la cause, se pourra desrégner le bourgeois dudict pre- « vost, en déclarant la mayrie en laquelle il aura esté fait « bourgeois, et sy c'est ung familier de bourgeois, doit « pareillement estre renvoyé. Aussi a jurisdiction sur les « estrangers venans en ladite ville, et sur tous alimens a la « police » (23 octobre 1360, 30 octobre 1363, 3 janvier « 1422, 17 juillet 1460, 16 décembre 1460, novembre 1461, « etc.). — « Ont puissance de croistre et diminuer le pain « et autres vivres, et y mettre pris, pris modérez et raison- « nables et y faire ordonnance et établissement, iceulx faire « tenir et observer, punir ceulx qui les enfrindront, etc » « (7 juin 1446). — « A la jurisdiccion et congnoissance des « causes, matières, procès et actions qui sont et seront meuz « et à mouvoir, pour raison des aydes, équivalans et subsides « (14 janvier 1513) (1). — « Les manans et habitans... sont « exemptz de tous péages... dixmes... tailles, aydes, équiva- « lens, exactions, tant en la ville comme par toute la France « et en la mer, avec toutes leurs marchandises, etc. » (27 « septembre, an 6 du règne de Jean d'Angleterre, etc.). — « Ne doivent, pour tous les vins de leur creu, ne de celluy « qu'ilz achapteront, creu en la banliene, en quelque lieu « qu'ilz les vendent par le Royaulme, pour la première vente « seulement aucun peage, coustume, barrage, travers, « dixmes, etc., en allant, séjournant, retournant, soit par « eulx, leurs gens, serviteurs, facteurs, etc. » (novembre « 1461). — « Les maire, eschevins, conseillers et pers de « La Rochelle sont exempts et quietes de l'exercice de toutes « commissions de biens, meubles ou héritages saisizoulz la « main du Roy, etc. » (mai 1412). — « Les habitans de La « Rochelle ne sont contrainetz à faire prestz au Roy, sinon de « leur bon gré et volonté » (15 février 1415.)

« Ne peuvent estre prins aucuns biens sur les habitans « de La Rochelle ne banlieue pour municions de chevaux, « soit pour le Roy, la Royne, leurs enfans, princes du « sang, ne autres, sans nécessité urgente, etc. » (novem- « bre 1461). — « Ne peuvent estre contrainetz vendre ne « prester leurs chevaux contre leur volonté, ne aller en « ost ne cheualchéé du Roy, sy premièrement la ville « n'est bien garnye, ne de recepvoir chevaliers ou gens d'ar- « mes qui puissent avoir pouvoir sur la ville, ne fournir franz « archiers, et peuvent les marchans de Saint-Omer, Arras, « Gand, Yspre, Bruges et de Lysle venir traficquer de

« marchandises à La Rochelle » (31 décembre, an 10 du « règne de Jean d'Angleterre). — « Ne peuvent estre traitcs « ne mis hors la jurisdiction d'icelle, soit par vertu de pre- « villeges d'escolliers ou autres, devant quelque juge es- « tranger que ce soit, fors en vertu des previlleges des « commensaux du Roy » (novembre 1461). — « Les ha- « bitans de La Rochelle. . . et pays d'environ avec « leurs marchandises et autres biens sont en sauf et sear « conduit du Roy et autres, tant qu'ils ne peuvent estre « prins, arretez ne empeschez, eulx, ne leurs biens, par « mer ne que autrement » (novembre 1461). — « Tous « marchans venans à La Rochelle, séjournans, s'en retour- « nans par mer ou par terre, o leurs choses et marchan- « dises quelzeonques, sont soubz le sauf-conduit du Roy, en « payant les droictz et coustumes et s'ils sont ennemyz « venuz en marchandises, ont vingt jours de respit après « la publication de la guerre pour retirer eulx et leurs « marchandises » (août 1224). — « Ne sont tenuz payer « auleune imposition des marchandises qu'ilz admèneront « à La Rochelle vendues pour une foys seulement » « (24 août 1391). — « Les bourgeois de La Rochelle « sont quietes perpétuellement de payer dix solz pour « tonneau de vin et cinq solz pour pipe aussi de quatre « solz pour livre de tous biens et marchandises qu'on « charge en ladite ville, etc. » (16 mai 1423). — « Les « maire, eschevins, etc., sont exempts des quatre deniers « pour livre, deux deniers. . . pour thonneau de vin, XX d. « pour millier de sèche et troys deniers pour pipe de fro- « ment, par provision, en baillant caution » (23 août « 1533). — « Les biens de ceulx de La Rochelle ne doib- « vent estre prins ne occuppez par confiscation ne autre- « ment, pour cause de guerre ne autre » (17 octobre « 1360). — « La communauté de La Rochelle est exempte de la « contribution de pondre, etc. » (18 juin 1560). — « Les ha- « bitans de La Rochelle seront exempts de payer finances, « ventes, honneurs, ne autre devoir des acquetz par « eulx faitz ou qu'ilz feront de choses nobles, soit eulx, « leurs hoirs ou successeurs, etc. » (mai 1512). — « Ne « sont contrainables. . . pour raison des cens et censes « du grand fief d'Aulnys, ne pour le voiage de la croix « d'oultre mer, ne ventes ou finances des maisons ou « rentes achaptées en ladite ville » (avril 1269).

« Les maires, eschevins, etc., ne sont tenuz rendre « compte, fors à eulx ou leurs députez, de toutes receptes « et mises qu'ilz auront faictes, mais en sont quietes perpé- « tuellement, ensemble des impositions, tailles et autres « subsides par eulx imposez » (16 mai 1423). — « Les ha- « bitans... sont quietes et exempts du quart du sel creu « en leurs héritages, etc. » (2 juin 1472). — « L'esu pour « thonneau imposé sur le vin qui sera tiré du royaulme de

(1) L'ordre d'inscription au registre a été rigoureusement suivi dans ces analyses.

« France pour l'estranger. n'a lieu pour le regard du vin  
 « croissant en gouvernement de La Rochelle, etc. » (27 décembre 1560). — « Tous marchans amenans bledz et autres  
 « grains en La Rochelle, tant par mer que par terre, sont  
 « quietes et exempts de l'imposition de douze deniers pour  
 « livre, etc. » (24 août 1584). — Les bourgeois... peuvent  
 « ordonner de leurs biens à leur volonté et supposé qu'ils  
 « mourissent sans y pourveoir, les biens doivent aller à  
 « leurs héritiers et peuvent marier leurs enfans, sans qu'il  
 « leur y soit fait empesement par le Roy, ne ses offi-  
 « ciers » (1199). — « Ont pouvoir d'amortir toutes rentes  
 « denes à gens d'église et de mainmorte sur leurs maisons  
 « en lad. ville en payant dix pour ung » (8 janvier 1533).  
 — « La communauté de La Rochelle a droit de pays, aulnes  
 « et mesures sur les bourgeois et non bourgeois, etc. »  
 (1280). — « Les habitans... peuvent avoir poix à poiser  
 « bledz et icelluy poisé, le bailler aux mosniers, lesquelz  
 « sont tenus rendre la farine à mesme poix et imposer  
 « devoir raisonnable pour ledit poix » (juin 1373). —  
 « La communauté de La Rochelle a droiet de prendre le  
 « huitiesme du vin vendu à détail en ladicte ville et ban-  
 « lieue, au lieu des aydes, tailles, etc. » (23 décembre 1455).  
 — « Lesd. sieurs ont pouvoir... de mettre et imposer dix  
 « deniers sur chacun tonneau de vin ou cinq deniers pour  
 « pipe, de tous vins qui yssent de la banlieue de La Rochelle,  
 « des portz et hâvres du Plomb, Esnandes, Cou-de-Vaehé  
 « et les Moulins neufs, pour convertir à la réparation de  
 « faire venir l'eau de certaines fontaines jusques à lad.  
 « ville » (22 août 1447). — « Lesd. sieurs pour les répa-  
 « rations et autres urgens affaires de la ville, ont pouvoir  
 « d'imposer, par chacun an, jusques à la somme de deux  
 « mille livres tournois sur les marchandises entrans en lad.  
 « ville ou en sortans, etc. » (novembre 1461). — « Ont  
 « pouvoir de faire mettre à exécution leurs sentences crimi-  
 « nelles par l'exécuteur de la haulte justice et à la justice  
 « patibulaire du Roy en lad. ville » (mai 1462). — « La  
 « délibération des escolles publiques, des gaiges baillez au  
 « principal régent et la forme qu'ilz doivent tenir et garder  
 « pour régir et gouverner les enfans apert par conseil tenu  
 « en la maison de ville le XI de décembre 1541 »  
 (mars 1561).

« Les maire, eschevins, etc., ont puissance de pourveoir  
 « et eslire l'aulmosnier de l'hospital Saint-Barthelemy »  
 « (29 mars 1518). — « Les bourgeois... ont pouvoir de  
 « faire à leur plaisir et volonté des terres situées entre  
 « leurs maisons et les murs de la ville, depuis la porte de  
 « Cougnes jusques aux moulins des Templiers » (privilège  
 « de Richard, comte du Poitou, non daté). — La ville de La  
 « Rochelle ne peult estre mise hors la couronne de France  
 « par prise de Roy, par mariage, apanage, change, ne pour

« autre cause, quelle quelle soit, ne les murs de la closture  
 « mis par terre, et touteffois que la ville aura afaire de  
 « gens d'armes pour la nécessité et défense contre les  
 « ennemys, les Roys ont promis envoyer gens de guerre  
 « pour la secourir et eulx mesmes y venir, si possible est »  
 « (1224). — « Les habitans sont exempts de payer les  
 « douze deniers pour livre de l'imposition mise sur toutes  
 « marchandises » (18 mars 1435). — « Ont la garde des  
 « portes et tours de la ville, tant de jour que de nuyet »  
 « (3 janvier 1422). — « Les maire, eschevins, etc., doivent  
 « pourvoir à l'estat de garde à la petite tour de la Chaîne »  
 « (11 juillet 1548). — « Ont droiet de prendre et jouyr de  
 « la quarte partie de tout ce que pourra valoir la traicte  
 « des vins ès pays de Xaintonge, ville et gouvernement de  
 « La Rochelle » (24 juin 1472). — « La communauté... a  
 « droiet de prendre les corretaiges ès portz et havres du grand  
 « Plomb, du petit Plomb et d'Esnandes, assavoir des na-  
 « vires portans vingt tonneaux et au-dessus, autant que les  
 « maistres des navires ont de fret, ung tonneau de vin  
 « jusques au lieu où ils vont descharger, et est tenu le sei-  
 « gneur d'Esnan les empescher en son havre la charge  
 « jusques ledit payement soit fait, ou sinon le doyt en son  
 « nom privé » (18 avril 1380). — « Les maires, eschevins,  
 « etc., sont exempts de courretaiges pour les navires qui leur  
 « appartiendront entièrement, du comptage du poisson, de  
 « l'alotissage des cuys de lainage, des deniers pour charge,  
 « du désarmage, balisage, délestage, partage des che-  
 « vaulx, troussage, et mesurage de tous grains, le tout en  
 « tant que touche la ville seulement » (4 mai 1530). —  
 « Ont droiet jusques à une lieue de la mer de balizage avec  
 « tous les émolumens et droietz y appartenans en mettant  
 « les balizes et accomplissant les charges dud. office »  
 « (novembre 1462). — « Ont droiet de baplisage, lestage et  
 « délestage, sans en tenir compte à autres qu'à eulx, comme  
 « de leurs aultres deniers » (mars 1514). — « Ont droiet de  
 « prendre à l'entrée des portes de la ville toutes armures  
 « de toutes gens venans en icelle par mer ou par terre,  
 « et icelles mettre en lieu seur, jusques au parlement de  
 « ceulx à qui elles appartiennent » (novembre 1461). — « Le  
 « barrage des portes de La Rochelle appartient à la ville et  
 « ont pouvoir de le bailler à terme à telles personnes et  
 « pour tel prix qu'ilz verront estre expedient, etc. » (12 août  
 « 1443). — « L'amende des bourgeois qui font trotter les  
 « chevaux sur le pavé appartient à ceulx de la ville, etc.  
 « (17 juillet 1460). — « Les dits sieurs ont permission et  
 « congé de pouvoir descendre au port et havre... les es-  
 « pisseryes et drogueries nonobstant l'édict prohibitif...  
 « (4 novembre 1550). — « Le gouverneur de la Rochelle  
 « ou son lieutenant est conservateur des privilèges de la  
 « ville et de tous les débats qui pourroient sourdre entre

« les maire, eschevins etc et les bourgeois ou habitants  
 « etc. pour raison des dits privilèges, etc. » (novembre 1461).  
 « Les dits sieurs ont don et octroy de la place de la petite  
 « rive, parmy ce qu'ilz sont tenuz d'en payer, chascun an,  
 « deux mares d'argent de perpétuelle rente, en une tasse  
 « martelée au fonds et vérée ou dorée aux bords » (octobre  
 1436). — « Sont tenuz faire nettoyer et enrer à leurs dé-  
 « pens le hâvre » (15 février 1461). — « Lesiège des exemp-  
 « tions et ressortz se doyt tenir à La Rochelle, par devant  
 « le gouverneur d'icelle » (22 janvier 1182). — « Le siège  
 « présidial de La Rochelle fut estably par MM<sup>e</sup> Almanay  
 « Bouchard, maître des requestes ordinaire del'hostel du Roy,  
 « le 1<sup>er</sup> jour de juing » 1552. — « Tous officiers du Roy,  
 « soyent lieutenant, seneschal, elers, ouvriers, monnoyers,  
 « fermiers, sergens demurans en la ville de La Rochelle,  
 « ayans heritages ou domicilles sont subjectz à tous im-  
 « postz, subsides et autres charges mises sus pour les ré-  
 « parations, ensemble au guet à la porte et garde de ladite  
 « ville, tant de jour que de nuyet, quelque exemption qu'ilz  
 « ayent ou puissent cy après avoir » (12 mars 1368). —  
 « Les dits sieurs ont puissance de recevoir par leur trésorier,  
 « tous et chascuns les deniers destineez par le Roy, pour  
 « employer aux fortifications et réparations de ladite ville »  
 (23 juin 1558). — « Les cinq deniers pour thonneau de vin  
 « appartiennent à la ville et ont esté imposez par octroy »  
 (24 septembre 1464). — « La Rochelle et son ressort ne sont  
 « aucunement comprins au transport fait par le roy  
 « Charles, de la duché de Guyenne à son fils aysné » (22 août  
 1410). — « Toute offense et peine civile et criminelle que  
 « pourroient avoir encouru les habitans de La Rochelle en  
 « la démolition du chastel de ladite ville, leur est remise et  
 « quietée et ordonné que doresnavant n'y aura chastel ne  
 « yssue hors d'icelle, reserve les quatre tours pour mettre  
 « les prisonniers » (22 janvier 1372). — « Les nobles et  
 « autres de la ville et banlieue de La Rochelle et qui sont  
 « subjectz au ban et arrière-ban doivent estre presz et  
 « sont contraignables soy retirer en ladite ville, quand mes-  
 « tier sera pour la garde et defence d'icelle » (25 février  
 1484).

« Lesd. s<sup>rs</sup> ont puissance d'oster et démolir les halles et  
 « colues estans en la ville, appartenans au Roy, etc. »  
 (novembre 1267). — « Le Seneschal de Poitou et celui de  
 « Xaintonge doyt faire serment à M. le Maire de La Rochelle  
 « de garder les libertez, donations, coustumes, franchises  
 « données à ceulx de la Rochelle » (jeudi après la Tons-  
 « saint 1270 — décembre 1278). — « Aucuns juifs ne doy-  
 « vent demeurer en la seneschaussée de Xaintonge ne en  
 « la ville de La Rochelle » (juillet 1291). — Les chanoines  
 « et chappitre de Sainct-Jan Delors ne peuvent faire édi-  
 « fier maisons entre le Troil de Faye et les fossez de la

« ville » (1226). — « L'ysle de Marans et la terre de  
 « Laleu... le bailliage de Cheusses avec toutes ses appar-  
 « tenances... sont annexez au domaine du Roy et au res-  
 « sort de son chastel de la Rochelle » (février 1353). —  
 « Le seigneur de Laleu... ne peult mettre ses fourches pa-  
 « tibulaires en lieu préjudiciable à ceulx de la Rochelle,  
 « ne les oster du lieu où d'ancienneté elles ont accoustumé  
 « estre » (mars 1284). — « Les religieux, prieur et frères  
 « de Sainct-Jan de Jérusalem, ne leurs hommes, ne sont  
 « exemps d'aveunes prises, tailles, impositions, subsides  
 « ne autres servitudes » (24 août 1369). — « Les habi-  
 « tants de La Rochelle peuvent faire traire et amener en  
 « lad. ville... pour la provision d'icelle, des bletz de la prin-  
 « cipauté d'Aquitaine... » (10 mars 1368). — « La banlieue  
 « d'Aulnis commence à la Porte Sainct-Nicolas de La Ro-  
 « chelle, en prenant toute la rive de la mer jusques à  
 « Chastellailon, et de là en allant droiet jusques au pre-  
 « mier pont d'Yves et du pont d'Yves à la partye sénestre  
 « à passer droiet les marays au village de Thairé, icelluy  
 « eneloz, et d'icelluy village à l'Houmeau de Forges, assis  
 « oultre... et dudiet Houmeau en ce eneloses les paroisses  
 « de Forges, Aigrefeuille, Sainct-Christofle, Sainct-Médard,  
 « venant droiet au Peré des Frezes, et dudiet Peré allant  
 « droiet par les maroys comprenant les paroisses de Verines,  
 « d'Angliers, le village de Fonpastour, jusques à la fin du  
 « pré de Millesen, en comprenant toujours la main senestre,  
 « et dud. pré par les maroys, en ce comprins les paroisses  
 « de Longesve, du Breuil Brethin et Sainct-Ouen, droiet  
 « aux prez de Serigny et de là le long du canal jusques au  
 « bourg d'Esnandes, toute la coste de la mer jusques à  
 « chef de Boye, comprenant la coste des deux costez, et  
 « revenant droiet à lad. porte de Sainct Nicolas » (8 jan-  
 « vier 1372). — « Les chasteaulx et chastellanye de Benon,  
 « de Rochefort, avec le bailliage de Marempnes et leurs  
 « appartenances, sont annexés au ressort de La Rochelle »  
 (24 novembre 1392).

« Tous les habitans en la banlieue d'Aulnis non subjectz  
 « à faire guet à aucun chasteau ou forteresse, sont contrai-  
 « gnables faire le guet en la ville de La Rochelle, comme les  
 « habitans d'icelle » (novembre 1461). — « Les habitans  
 « de La Rochelle sont exempts des trois sols pour thonneau  
 « de vin croissant en la chastellanye de Benon » (10 octobre  
 1366). — « L'ysle d'Oleron est du ressort de La Rochelle »  
 (mars 1421). — « Lesd. s<sup>rs</sup> peuvent jouir et user de tous  
 « les privilèges, droitz, noblesses, concessions, franchises,  
 « exemptions, libertez, donations, prérogatives, préhemi-  
 « nences, usages, coustumes, statutz, ordonnances, esta-  
 « blissements, constitutions, longues observances, escriptz  
 « et non escriptz, dont ils auroient paisiblement, jouy et  
 « usé et desquelz a faulté de preuve leur est tolue, pour



« la diversité des temps et de guerre et à l'occasion du feu,  
« qui quelques fois auroit esté mis en la maison de l'esche-  
« vinage qui auroit bruslé partie d'iceulx, tout ainsi qu'ilz en  
« avoient auparavant jouy, etc » (29 novembre 1462). —  
(*Bibliothèque de La Rochelle*, 3117, — AA 1.)

E. Suppl. 2. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

**1608 - 1741.** — (VII-123 pages, écrites en 1608. —  
Matrieule des maires, 7 feuillets. — Notes du P. Jaillot,  
feuillets 124 à 176.) « Inventaire des privilèges, chartres,  
« tiltres et enseignements des Maire, eschevins, conseillers,  
« pairs, bourgeois, manans et habitans de cette ville de La  
« Rochelle, selon qu'ils sont ès casses du Thrésor de la  
« ditte ville, commené es Mairies précédentes et continué  
« en la Mairie de Jean Rochelle, escuyer, conseiller du Roy  
« nostre sire, en l'an 1594. » (Titre seul, de la main du P.  
Jaillot, orné des armes de France, de La Rochelle, et du  
maire Rochelle (*d'azur à la nef d'argent à 3 mâts sommés  
chacun d'une fleur de lis d'or, au chef d'or chargé de  
3 besans de gueules. Devise : Devotus Rupella Rupellæ*  
peintes en 1741 par J. N. Bournaud.) — « Ce présent livre  
« contenant l'inventaire des chartres, etc., parachevé et relié  
« en la mairie de Pierre Guilmin, escuyer, sieur de la Re-  
« pentie et du Fief Coutret, conseiller du Roy nostre sire,  
Maire et capitaine de cette ville, en l'année 1600, (titre seul,  
de la main du P. Jaillot, orné des armes de France, de La  
Rochelle et du maire Guilmin (*d'azur à 3 grenades ouver-  
tes d'or, posées 2 et 1*). — « Inventaire des privilèges, char-  
« tres et enseignements des Maires, eschevins, conseillers,  
« pairs, bourgeois, manans et habitans de cette ville de  
« La Rochelle, selon qu'ils sont ès casses du thrésor de  
« lad. ville. » Suit l'inventaire chronologique depuis 1199  
(privilèges d'Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse de  
Normandie et d'Aquitaine et comtesse d'Anjou) jusqu'au  
29 mars 1606 (40 livres de rente dues à la ville sur la mai-  
son du minage et sentence de la cour du gouvernement  
de La Rochelle.) — Copie par le P. Jaillot sur le mss. de  
Raphael Colin, de l'analyse des cotes AA 1, AA 6, AA 7, AA  
19, AA 24, AA 25, AA 26, AA 36. — Don de deux mille li-  
vres pour l'établissement du Collège par Henri IV (1590). —  
Construction des forts de la Palice pour 43,287 livres (1604).  
— Transaction en Parlement avec le commandeur du  
Temple touchant la Halle (1608). — Provisions de sénéchal à  
la justice de Robert Arthus, Pierre Arthus de la Rocque et  
René de Thalensacq (1593, 1596, 1607). — Serment prêté  
entre les portes de Cosgnes entre les mains de Pierre  
Chastaigner, écuyer sieur de La Villaudière, par Pierre  
Arthus de la Rocque, sénéchal à la justice (1595), par René  
de Thalensacq, aussi sénéchal (1607). — « Extrait de la

« matriculle des mayres qui ont commandé en la ville de La  
« Rochelle, depuis l'érection et institution du Collège des  
« Cent Eschevins et pairs qui fat en l'an 1199 par privilège  
« à eux donné par Aliénor, royne d'Angleterre, duchesse  
« de Normandie et d'Aequytaine, comtesse de Poitou, au  
« quel en fut premier Mayre sire Robert de Montmirail, qu'y  
« bastit et fonda l'église de Puilleboreau où il fut enterré  
« sur la fin de sa deuxième année de mayrie qu'il decedda...  
« jusqu'à Yzaac Blandin, escuyer, Sr de Fief Mignoa et es-  
« chevin (1608), continuée jusqu'en 1628. » — Entrée de  
Louis XIII à La Rochelle le 1<sup>er</sup> novembre 1628. — « Ser-  
« ment que le Roy nostre souverain seigneur et tous ses  
« lieutenans, entrans et prenans possession de la ville de La  
« Rochelle ont accoustumé faire entre les deux portes du lieu  
« où ils entreront. » — « Comment le nouvel Maire doit estre  
« reçu en l'échevinage, le jour de son premier avène-  
« ment. » — « Serment du nouvel Maire, des eschevins  
« conseillers et pairs. » — Serment des Sons-Maires. —  
« Établissement, statut et ordonnance comme l'on doit  
« eslire les échevins, les conseillers et les pairs de ladite  
« ville, toutes les fois qu'il y a aucun siège vacant, et  
« qu'aucun d'eux va de vie à trespas. » — « Comme la  
« ville doit honorer le corps et faire ensevelir le Maire tré-  
« passé, quand il va de vie à trépas, durant l'an de sa  
« Mairie. » — « Statuts et ordonnances pour oster tous  
« plaints, procès, haines, ranemens, envies et mauvaises  
« volontés, et pour nourrir paix, amour, charité et fraternité  
« au collège de La Rochelle. » — Ordonnances concernant  
les bourgeois de la commune. Avant de donner des lettres  
de bourgeoisie, le proenreur de la ville fera enquête si  
l'impétrant est « de bonne vie et honnête conversation, de  
« bonne fame et de bonne renommée, non reproché et non  
« entaché d'aucune maladie contagieuse, ou s'il est riotoux,  
« lépreux ou entaché de *morbo caduco*. » — Trésorier des  
deniers du commun. — Maître d'œuvre. — Auditeurs des  
comptes des deniers du commun et des hôpitaux. — Garde  
des tours. — Commis pour désarmer les nefes et vaisseaux.  
— Aumôniers et gouverneurs des aumôneries. — Histoire  
du château et de la ville de Rochefort (1364-1706). —  
Histoire de la ville de La Rochelle. — « Discours de la  
« prise de l'île de Ré par le seigneur du Landreau et de l'in-  
« croyable et subite reprise par le secours envoyé de La  
« Rochelle » (1575)

#### ÉPITAPHE DU CAPITAINE BONNAULD, ROCHELOIS:

Malheureux gallions, malheureux navigage,  
Malheureux les nochiers et malheureux le nort  
Qui tous ensemblement conduites dans le port  
Des Portes joignant Ars le secret équipage,

Que menoit Landreau, dont saisi du rivage,  
 Se fit maître de Ré par un soudain effort,  
 Ou encore pilleroit si bientôt le bras fort  
 Des Rochelois ne l'eust frustré de ce pillage.  
 Malheureuse descente, enfin tu as changé  
 Cette victoire en deuil pour avoir abrégé  
 La vie au bon Bonnauld te montrant sa vaillance.  
 Hélas! Ré! que n'as-tu le coup bas amorty  
 Qui de ce corps guerrier a l'âme départy,  
 Si tu sçais amortir la céleste ordonnance.  
*Nihil caelo nolente.*

(*Biblioth. de La Rochelle*, 3110, — AA 2.)

E. Suppl. 3. (Registre.) — In-folio, 232 feuillets, papier.

**Vers 1610.** — Inventaire chronologique des privilèges, chartes et titres de La Rochelle. — Copie du précédent registre, avec 37 articles de plus et des notes marginales de la main d'Amos Barbot (287 pages).

« En ce présent livre sont contenus les noms et sur-  
 « noms de tous les maires et recteurs de la communauté  
 « de ceste ville de La Rochelle, de puis la foudation et insti-  
 « tution d'icelle, et lesquels ont esté ici rédigés par escrits  
 « et extraictz des anciens livres et cartulaires de la ville, en  
 « mémoire perpétuel par noble homme et saige maistre Jehan  
 « Merichon, seigneur de Uré, Lagort, Le Breuil Bertin,  
 « conseiller du Roy et ha'ly d'Aulnis, en sa quinte mairye »  
 « (1400). — Continué jusqu'en 1604. (*Biblioth. de La Ro-  
 « chelle*, 3111. — AA 3.)

E. Suppl. 4. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des privilèges, chartes et titres de La Rochelle. — Copie des lettres patentes d'Henri III (Poitiers, octobre 1576) portant exemption pour la ville de gouverneur et de garnison (n<sup>o</sup> 35). — Règlements faits par le corps de ville de La Rochelle, le 24 juillet 1596 « pour les chaix, calles, guabarres, et les salaires qui sont dhenbz » (n<sup>o</sup> 40 à 43). (*Biblioth. de La Rochelle*, n<sup>o</sup> 3065, — AA 4.)

E. Suppl. 5. (Registre.) — In-folio, 604 feuillets, papier.

**1610.** — Papier des privilèges, etc., recueillis sous la mairie de Joël de Laurière; ce recueil diffère des précédents, en ce qu'il contient, d'une part, outre les privilèges, plusieurs arrêts relatifs aux intérêts financiers de La Rochelle et que, d'autre part, il ne suit pas l'ordre chronologique et omet les privilèges concédés par les princes anglais. Le P. Jaillot y a joint quelques copies et une table. (*Biblioth. de La Rochelle*, n<sup>o</sup> 3114, — AA 5.)

E. Suppl. 6. (Registre.) — In-folio, 384 feuillets, papier.

**1612.** — Recueils de statuts et règlements concernant la ville de La Rochelle, collection faite par le maire, de Berrendy, qui ajoute aux règlements réunis par le maire Georges Joubert, les formules de serment du maire et des divers officiers de la ville, des notes sur la limite de leurs attributions et plusieurs dispositions politiques et financières. On lit sur le feuillet de garde « à M. de Berrendy, lieutenant coronel dans les troupes de S. M. le Roy de Prusse » (après la révocation de l'édit de Nantes). (*Biblioth. de La Rochelle*, 3119, — AA 6.)

E. Suppl. 7 (Registre.) — In 4<sup>o</sup>, 184 feuillets, papier.

**Avant 1650.** — « Privilèges de la ville de La Rochelle » copiés par Pierre Mervault. — Ce recueil contient, outre les privilèges : Antiquités de Marais et de Charon. — Entrée de Louis XI à La Rochelle. — Liste des rois de France. — Liste des maires jusqu'en 1628. — Extrait de la matricule des maires de La Rochelle, contenue au *Livre noir*, depuis 1199, Robert de Monmiral, maire. — Cet extrait contient l'histoire de Jeanne d'Arc, communiquée par M. de Richemond à M. Jules Quicherat et publiée par ce dernier (*Revue historique*, t. IV, p. 327 et tirée à part, Orléans, H. Herluison, 40 pages, une gravure, 1878); le récit de la mort du duc de Guienne et des événements de 1472; l'état de l'artillerie rochelaise et des autres munitions de guerre, le 27 avril 1628. — Entrées de Charles IX et de Louis XIII à La Rochelle. (*Biblioth. de La Rochelle*, 3115, — AA 7.)

E. Suppl. 8. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1669.** — Recueil de la naissance, progrès, accroissements et décadence de la ville de La Rochelle, par Pierre Mervault. (*Biblioth. de La Rochelle*, 3073, — AA 8.)

E. Suppl. 9. (Registre.) — In-f<sup>o</sup>, 121 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Livre de la Poterne. Selon Amos « Barbot, le Livre de la Poterne (Paterne ?) est ainsi appelé « parce qu'il contient l'enregistrement et matricule depuis la « fondation du Corps de Ville de tous ceux qui ont été Mai- « res. — Noms et surnoms de tous les Maires et recteurs « de la communauté de cette ville de La Rochelle, depuis la « fondation et institution d'icelle, rédigés par écrit et ex- « traits des anciens livres et cartulaires de cette ville en

« mémoire perpétuelle, par noble homme et sage maître  
 « Jean Mériehon, Seigneur d'Uré, Lagort et Le Breuil Ber-  
 « tin, conseiller du Roi et bailli d'Aulnis, en sa quinte mairie  
 « 1468. » — Copie du P. Jaillot qui a mis cette annotation :  
 « L'original, dont c'est ici la copie, est sûrement de la même  
 « écriture depuis 1199 jusqu'en 1545. Je crois qu'il est  
 « d'une autre main depuis 1545 jusques en 1594. Mais il est  
 « sûrement d'une écriture différente des deux premières de-  
 « puis 1594 jusqu'en 1604, par laquelle il finit. » — « Du  
 « corps et collége de la maison de Ville de la Rochelle, par  
 « M. Bruneau, conseiller au Présidial. » — « Liste des mai-  
 « res depuis 1695, date du rétablissement de la mairie, par  
 « édit du mois d'avril, jusqu'en 1727. » — Histoire abré-  
 « gée de La Rochelle qui a rapport à ses fortifications et  
 « aux actions militaires les plus mémorables, aux édifices  
 « civils et publics, aux plans et dessins, dressée et extraite  
 « de différents mémoires par Masse, ingénieur ordinaire du  
 « Roi. On a mis ci devant tout ce que j'ai pu trouver d'an-  
 « cien et ce que j'ai levé et dessiné pour le Roy en différents  
 « temps et ce que j'ai exécuté en ce pays-ci depuis 1680. »  
 — Des fontaines de La Rochelle. — (*Biblioth. de La Ro-  
 chelle*, 3064, — AA 9.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 10. (Registres.—In-folio, trois tomes ensemble, IV, 1018 p.,  
 non compris les listes des maires qui forment les tables.

**Après 1613 (entre 1599 et 1625.)** — « Inven-  
 taire des titres, chartes et privilèges de la Rochelle et païs  
 d'Aulnis, depuis l'establissement du corps de ville, avec  
 les illustres maisons qui ont tiré leur origine de la mairie  
 de la Rochelle jusques en 1574, par Amos Barbot, escuier,  
 bailli du grand fief d'Aulnis, advocat au Parlement et siège  
 présidial de La Rochelle, l'un des pairs ès conseil ordi-  
 naire des maire, eschevins et pairs de La Rochelle. » —  
 L'original est déposé à la bibliothèque nationale, fonds Saint-  
 Germain, ainsi qu'une copie. Le P. Arcère avait fait faire  
 une seconde copie aux frais de l'Oratoire, et l'avait fait col-  
 lationner sur l'autographe. — Une demi-page de l'écriture  
 de Barbot a été placée au premier volume de la copie. —  
 Amos Barbot déclare qu'à l'inventaire des titres, chartes  
 etc, il a joint « un recueil de ce quise trouve avoir été fait en  
 « laditte ville et gouvernement, soit entre les particuiers  
 « ou le public ès plus importantes affaires qui s'y sont ren-  
 « contrées depuis l'establissement de communauté en la  
 « ditte ville; le tout accommodé et lié aux affaires géné-  
 « rales du royaume... » Le P. Arcère (t. 1, p. 570) dit que  
 le manuserit autographe « avait appartenu au chancelier  
 « Seguier qui le tenait de Georges Galland, son secrétaire.  
 « Celui-ci en avait hérité vraisemblablement d'Auguste Gal-

« land, son frère, avocat connu par plusieurs écrits, lequel  
 « fut chargé d'examiner les papiers de La Rochelle, transpor-  
 « tés à Paris, aussitôt après le dernier siège. » — Cette  
 copie porte des notes interlinéaires ou marginales d'Arcère  
 ou de Jaillot qui a fait trois extraits du mss de Barbot  
 (n<sup>o</sup> 3066, 3188 et 3137). (*Biblioth. de La Rochelle*, 3065, —  
 AA 10.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 11. (Registre.) — In-folio, 165 feuillets, papier.

**1554-1730.** — Statuts et réglemens de l'ancien Corps  
 de ville de La Rochelle, dont la copie est conforme à ceux  
 portés dans le *Livre Rouge* et copie des dits statuts certi-  
 fiée par Despéronx, avec notes d'Ernest Jourdan. — Ré-  
 glement des m<sup>es</sup> cordonniers et savetiers, corroyeurs,  
 chaussetiers, fillassiers, gnimbelctiers, compteurs jurés,  
 couteliers, fourbisseurs, serruriers, maréchaux, tisserands,  
 chirurgiens, potiers d'étain, serruriers, tonneliers, cordiers,  
 apothicaires, médecins ordinaires et jurés, couratiers, jeux  
 de l'arquebuse et de l'arbalète forains et étranges, etc.  
 — Règlement de l'aunage, de la contagion, des droits de  
 quais, de la nourriture des panvres, du poids le Roi, du  
 concierge de l'échevinage, etc. (*Biblioth. de La Rochelle*,  
 3128, 3129, — AA 11.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 12. (Registre.) — In-4°, 376 feuillets, papier.

**1740.** — Privilèges de La Rochelle. — Copie par  
 Beaumanoir, table par le P. Jaillot. (*Biblioth. de La Ro-  
 chelle*, 3116, — AA 12.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 13. (Registre.) — In-4°, 150 feuillets, papier.

**1746.** — Privilèges anciens de ceux de La Rochelle,  
 copie par le P. Jaillot, d'après un manuserit de la biblio-  
 thèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. (*Biblioth. de  
 La Rochelle*, 3113, — AA 13.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 14. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Statuts de la mairie de La Ro-  
 chelle; recueil donné à la ville, le 22 juin 1761, par Guil-  
 lotin, ancien maire. Ce recueil fournit des détails sur les  
 élections municipales, les formules de serment, les gages  
 des officiers (toutes les fonctions aujourd'hui gratuites  
 étaient alors rétribuées), la forme des procédures, faites  
 au nom de la ville, soit pour la police, soit pour ses  
 intérêts financiers. (*Biblioth. de La Rochelle*, n<sup>o</sup> 3120, —  
 AA 14.)

E. Suppl. 15. (Registre.) — In-folio, 26, 126 et 50 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Inventaire des privilèges, etc. — Copie qui réunit l'inventaire de Guilmin (126 f) à celui de Salbert (50 f) avec notes marginales d'Ernest Jourdan. — Matricule des maires (1199-1628). (*Biblioth. de La Rochelle*, 3118, — AA 15.)

E. Suppl. 16. (Registre.) — In-folio, iv, 34 feuillets, et 50 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Statuts et privilèges copiés par le P. Jaillot, collaborateur du P. Arcère. — Les 82 premières pages contiennent l'analyse des franchises octroyées par les rois, les 100 dernières, les statuts et règlements intérieurs et les conventions avec d'autres villes.

Quelques-unes de ces conventions sont de véritables actes d'un état indépendant. On y trouve aussi quelques faits.

F<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>. — « **1561.** — Environ la grand Saint-Jean, « on commença publiquement à prêcher l'évangile de « Jésus-Christ en la maison de St-Michel en La Rochelle et « le premier dimanche d'octobre audit an, on a commencé « à exhorter en l'église de St-Sauveur et St-Barthélemy, « et avenant le 21<sup>e</sup> jour de novembre furent faites dé- « fense de par le Roy de non prêcher dans lesdits tem- « ples et enjoint à tous les habitans de porter leurs arque- « buzes, pistolets, et autres armes et les mettre ès tours « et autres endroits pour ce dédiés et donner par déclaration « les autres armes qu'ils auroient en leur possession. » — « Le lundy 7 octobre 1577, a été publiée la paix entre le Roi « et les Roi de Navarre et prince de Condé, protecteurs des « églises réformées de ce royaume, entre 6 et 7 heures du « soir, avec flambeaux, et feu de joie en la place du château « de cette ville de La Rochelle, après le son des trompettes, « fut l'artillerie tirée. » (*Biblioth. de la Rochelle*, 3121, — AA 16.)

E. Suppl. 17. (Registre.) — 183 feuillets, papier, dont 133 écrits.

**1618.** — Actes du Corps de ville. — Maire : de Pi-guenyt : — Membres du conseil : Martin de Berrendy, Jean Thévenin l'aîné, Louis Berne, Jacques Vacher, Isaac Blandin l'aîné, François Prévost, Jean Thévenin sieur de Vaugouin, Paul Yvon, Jean Berne, Jean Gend-rault, Charles Coullon, Josias Cochon, Jean Chalmot, Jean Gorribon, Marc Pineau, Joel de Lanouere, Amos Barbot, Jean Huet, Pierre Viète, Jacques Bouffard, Jean Prou, Jean David, Jean Esprinchard, Jean Macaing, Jacques Aigret, Arnault Dorlhiae, Étienne Gauvain, Daniel Delable,

André David, Henri Guiton, Jean Godeffroy, David Papin, Perre Tallemant, Samuel Macaing, Léonard Easme, Michel Reau, Pierre Le Royer, Jacques Ozanneau, Jacques Billaud, Daniel Gaultron, Pierre Mestayer, Bernard Philib-ert, Israël Torterue, Benjamin De la Salle, Simon Joslain, Simon Papin, Jean Fabvre, Ezéchiel Bonhomme, Antoine Allaire, Jean Clabat, Jean Brossard. Secrétaire: Jacques du Verger.

Défense « à toutes sortes de personnes d'armer et équip- « per auleuns navires, vaisseaux en guerre, d'armer « auleuns soldatz, ny aux marehants et habitans de ceste « ville de vendre ou faire vendre auleunes armes, pouldres, « boullletz, biscuitz, vituailles, ny autres choses telles qu'elles « soyent pour l'accommodement des diets navires sur telles « peynes que de droiet. » — Traité avec les fabriqueurs de Saint-Sauveur, au sujet des nouveaux quais qui appar-tiennent à la fabrique. — Lettre du Roi pour mettre un terme aux débats entre le Corps de ville et les bourgeois de la Rochelle. Le Roi demande qu'on lui envoie des députés pour lui exposer les griefs respectifs des uns contre les autres : « Ce désordre est advenu en partie, par la faulte de « quelques-ungs de vostre maison de ville qui ont voulu « user de leur authorité sur aultres bourgeois aultrement « qu'ils ne debvoient, nous désirons que vous vous effor- « cieuz de réparer ees aigreurs passées par toutes sortes de « douceur et de modération et aurons très agréables les « témoignages que vous donnerez en ceste occasion de la « prompte obéissance que vous estes obligez de rendre à « noz commandemens. » (Cf. le *Diaire* contemporain du pasteur Jacques Merlin, qui réussit à pacifier les esprits.) — Lettre du Roi pour informer le Corps de Ville de la formation à Paris d'une compagnie pour faire le commerce des Indes orientales. — Inventaire de l'artillerie de cette ville. (*Biblioth. de La Rochelle*, 3216, — BB 1.)

E. Suppl. 18. (Registre.) — In-folio, 306 feuillets, papier, dorés sur tranche, reliure veau plein, mauchettes dentelles dorées, sur le plat. « En la mairie de François Prévost, escuier, sieur de La Vallée, au 1522. »

**1622.** — « Continuation des affaires qui se sont pas- « sées en la mairie de Isaac Blandin, escuier, sieur des « Herbiers, maire et capitaine de cette ville de La Ro- « chelle. » — Du mardy 15 février 1622 où assistoient M. le « Maire, Jehan Pron, Louis Berne, Isaac Blandin l'esné, « Jehan Thévenin le jeune, Jacques Chollet, Jehan Pascault, « Jehan Gendrault, Pierre Thévenin, Pierre Guilleandean, « François Prévost, Moyse Hoissard, Michel Reau, Jae- « ques Billaud, Marc Pineau, Jacques Mignonneau, Jehan « Brossard, Benjamin de la Salle, Jehan Clabat, Jehan

« Papin, Nicollas Bonneau, Pierre Raclat, Samuel Georges, Abraham Tessereau, Léonard Lasne, Jehan Godeffroy, Jehan David, Henry Guiton, Pierre Maulay, Pierre Hotton, Jehan Bernon, Jacques Cochon, Pierre Viette, Mathieu Denebault, Jacques Du Vergier, secrétaire. » — Tous les capitaines de marine, qui ont amené des prises en cette ville et en amèneront encore à l'avenir, payeront à la ville le dixième, qu'ils ont eu devant promis payer à la compagnie des marchands pour l'entretien de l'armée navale, outre et par dessus le dixième qui se paie à la ville d'après le règlement de l'assemblée, avec l'autorisation de l'Amirauté. — Sur le rapport de Jean Prou, écuyer, sieur de fief Buhot, échevin, Jean Godeffroy, écuyer, Étienne Gauvain et Abraham Tessereau, pairs, le Corps de ville vote des appointements des capitaines, lieutenants et enseignes de l'armée navale, qui est à Royan, et la nourriture des soldats et mariniers desdits vaisseaux, la ville fournira de toutes victuailles les navires. — Adjudication, au dernier et plus offrant enchérisseur, du bois que la ville a fait couper à l'île d'Oleron. — Offre de négociants bordelais de faire venir du blé à La Rochelle. — Recette de 4,000 livres par Élie Papin, receveur des droits de la ville en la rivière de Bordeaux. — Approbation du marché fait par les sieurs Réau, et autres commissaires, avec le sieur Corné, marchand de l'île de Ré, pour la fourniture de deux milliers de poudres, au prix de 33 livres le cent, 3 milliers de mèches, au prix de 7 livres le cent, et 4 millions de balles à canon de 4 à 5 livres, la poudre se payera au prix d'Amsterdam, et deux cents mousquets, garnis de bandouillères et fourchettes, à raison de sept livres dix sols la pièce. — Gages : De Treslebois, amiral, doit avoir, par mois, 240 livres. — Le capitaine Esecubart, 105. — Le capitaine enseigne, nommé Laudonine, 50. — Le maître, 30. — Le contre-maître, 24. — Le capitaine Regnault, commandant sur l'avant garde, 150. — Le capitaine Mesnager, lieutenant, 60. — Le capitaine Boruy, enseigne, 36. — Le capitaine Prou, 120. — Le lieutenant, 50. — Le capitaine La Limaille, 120. — Le lieutenant, 50. — Le capitaine Friquet, 120. — Le lieutenant, 50. — Le capitaine Lapinède, commandant la patache de l'amiral, 75. — Le lieutenant, qui doit aussi servir de maître, 30. — Les capitaines commandant sur une patache, 75. — Le lieutenant, qui doit aussi servir de maître, 30. — M. de Soubise demande d'être assisté de trois navires de Braigneau, Forant et Horry. — De La Vallée, de Mirande, de Lanrière et Godeffroy sont députés à l'assemblée pour s'opposer à la commission du vice-amiral des côtes de Picardie, Normandie, Bretagne et Poitou, demandée par M. de La Ravardière, à cause du « préjudice qui en peult arriver à leur armée navale et autres navires particuliers de ladite ville qui sont en mer avec congé etc.

« mission de lad. assemblée. » — Envoi de deux navires et de deux pataches pour la garde de l'île d'Oleron, outre ceux qui ont déjà été envoyés avec l'amiral. — Le juge ordinaire du Château, île d'Oleron, exercera la charge de juge, de la cause, au lieu du sieur de Ronhaux. — 18 février. Commissions délivrées à Braigneau, Chaperon et Horry. — Nomination de commissaires, tant de la part du corps de ville que des bourgeois, « pour conférer avec Messieurs de l'Assemblée sur le subject de la collecte, qui se fait, tant en Angleterre, Écosse que Flandre, pour faire que le total d'icelle revienne à cette ville, selon l'intention de ceux qui y contribuent et la grande nécessité qu'en a ladite ville, suivant quoy ont esté nommez de la part de ce corps, Jehan de Mirande, escuyer, sieur du Treil des Noyers, eschevin, et Amos Barbot, aussy escuyer, baillif d'Aulnis et l'ung des pairs de céans, y apellé Daniel de Labbes, pair, venant dudit lieu d'Angleterre, de quoy lesd. commissaires feront rapport au conseil pour icelluy ouy, estre ordonné ce qui sera de raison. » — Envoi en l'île d'Oleron, d'Isaac Gransenlied pour faire venir tout le bois qu'il a fait couper et nomination d'Isaac Blandin, écuyer, sieur de Fief Mignon, Échevin, et de Joel de Lorière, pair, comme commissaires pour examiner son compte. — Envoi à M. de Fabas, de deux pièces de canon avec leurs affûts et autres munitions. — Autorisation donnée à Hilairet Gargot de faire une ouverture, derrière sa maison, en Saint-Nicolas, en payant à la ville dix livres par an. — 26 mars. Approbation des comptes de Benjamin de la Salle. — Sur le rapport de Michel Reau, pair, et la requête de Jean Godeffroy, Jean Torterue et Abraham Tessereau pairs, il sera payé aux navires le *Don de Dieu*, la *Flamanche*, une indemnité de 750 livres, pour tout le temps qu'ils ont été au service de la ville. — Paiement du chirurgien et de l'apothicaire qui ont soigné André Boubier, blessé durant les troubles, et jouissance accordée audit sieur et à sa femme d'une loge, qui est sur la rive, en les dispensant de la ferme annuelle de trente-six livres qu'ils payaient à la ville. — Requête présentée par Étienne Gauvain, l'un des pairs « tendant à ce qu'il plaise au conseil le vouloir récompenser de la rançon et autres fraiz qu'il a faitz, lors qu'il fut pris prisonnier à Coureilles, par les gens de M. d'Espermon, estant sorty avec sa compaignie pour le service de la ville. La chose mise en délibération, Messieurs ont ordonné qu'il sera sursis à faire droict sur la diete requeste, jusques à ce que quelque occasion se présente, soit par le moyen des prizes que pourront faire les navires qui vont en mer ou autrement ». Autorisation donnée à Isaac Blandin, écuyer, sieur du Fief Mignon, échevin, Pierre Guillaudeau, sieur de Bauvréau, écuyer, échevin, Marc Pineau, Jean Godet-

froy, écuyers, pairs, Samuel Bernardeau, Jacob Theroude, Jean Greneilleau, et Pagez, marchands et bourgeois, pour régler le différent survenu au sujet de la recette de Royan entre Georges Gombaut, marchand et bourgeois, contrôleur de ladite recette et Messieurs de l'assemblée. — Achat en Angleterre, pour le compte de la ville, d'un navire et de ses canons, par les sieurs de Labes et de Gentillot. — Agrandissement du logis de la fonderie de canons, sur le rapport des commissaires Daniel de Labes et Jean Bernon pairs. — Requête d'Élisabeth, Marie et Madeleine Bretinaud, filles de défunts Nicolas Bretinaud, écuyer, sieur des Tourettes, et d'Élisabeth de Furgon, tendant à avoir délivrance d'une moitié de trois tonneaux de blé et dix de tonneaux de vin, pris par la ville à leur héritage d'Angouliens, depuis le décès de leur mère. Il est accordé aux suppliâtes le quart de huit tonneaux de vin trouvés en leur maison d'Angouliens. — Nominations de capitaines chargés d'aller, à main armée, dans les noblesses de ce gouvernement, faire amener en cette ville tous les bleds qu'ils y trouveront, avec assurances aux propriétaires d'eux de les pouvoir vendre et débiter aux habitants de cette dite ville, ainsi qu'ils verront bon être, en payant les charrois.

« Sur les avis qui sont donnez des grandz préparatifs de guerre, qui se font par les ennemis de l'Estat abuzant de l'auctorité du Roy, tant par mer que par terre, dehors et dedans ce royaume, pour ruyner et deffaire tous ceulx qui font profession de la religion refformée, assiéger, bloquer et affamer leurs villes et forteresses et les réduire à néant, s'il leur estoit possible, et si on ne remédie aux dangers qui les menacent, notamment cette ville de La Rochelle, qui est celle qui est des plus menassées et contre laquelle les ennemis feront tous leurs plus grandz effortz, tant par mer que par terre, pour la ruyner, tant par une longueur de temps et famine, que par force ouverte et violente, batrie de canons, assauts, mines et autres tels actes d'hostilité ordinaires contre les villes assiégées et ce, à cause qu'elle a servy et sert encores à présent d'azille et refuge à plusieurs faisant profession de la dicte religion, à quoy il est du tout nécessaire de pouvoir par les moyens qui s'en suivent.

« Premièrement, après l'invocation de la faveur et assistance divine, est nécessaire de bien advitailler cette ville de bledz, qui est la chose la plus nécessaire, tant par un magazin publicq, que pour ce qu'il fault convertir un grand nombre en bisenitz pour les victuailles des navires de guerre, qu'on est obligé de tenir, tant en ses costes pour la garde d'Olleron et des rades qu'en la rivière de Bourdeaux devant Royan que autres qui vont en conche tous les jours. Après fault avoir bon nombre de poudres

« et autres munitions de guerre nécessaires ; en troisième lieu, mettre une armée navalle sur pied pour contre-tester celle des ennemis. Les moyens de pouvoir à ces trois choses sont en premier lieu de retirer du Poitou tous les bledz que l'on pourra, prier monseigneur de Soubise de permettre qu'on les puisse charger, en tous les lieux où s'estend son pouvoir, pour estre aportez en ceste ville, sans qu'ils puissent estre divertiz ny vanduz pour estre transportez ailleurs, les prières et intercessions de messieurs de l'assemblée générale auroyent un grand pouvoir pour le faire condescendre à cela, et faudroit que messieurs de la ville envoyassent barques, alleiges et navires aux lieux où sont lesditz bledz pour les faire charger dedans et apporter en cette ville. L'autre moyen d'avoir des bledz est que de tous ceux qui entrent en la rivière de Gascogne, on ne laisse rien passer pour Bourdeaux, ains qu'on les envoie en cette ville, excepté le party fait ou à faire par les marchands de Bourdeaux, de faire apporter en cette ville six cens tonneaux de bled et plus, à la charge d'en laisser passer autant à Royan pour Bourdeaux, lequel party est grandement avantageux pour la ville, tant à cause des deffances generalles qui sont faictes en ce Royaume de n'apporter auleuns vivres ny munitions en cette ville que pour ce que nous ne recepvons auleuns bledz, de Flandres, ny d'Angleterre, bien que noz députez ayant esté chargez par leurs mémoires de nous en faire apporter, ce qu'ilz n'ont faict, et partant ne pouvans rien recevoir de ce costé là, fault avoir recours ailleurs et semble que cestuy cy, sans mespriser les autres, est le plus certain pour un magazin publicq, cella ne doit pas empescher les autres paroisses, qui auront moyen de faire leur provision, de la faire d'ailleurs.

« L'autre moyen est d'avoir nombre de poudres et autres munitions de guerres, à quoy il a esté pourveu. « Mais d'autant que nous avons recognu que la principale conservation de cette ville depend de la mer, qu'on doit tacher de tenir libre, comme on a fait jusques icy, affin d'avoir la communication tant avec les provinces voisines que avecq les royaumes des alliez pour en tirer des commoditez, atandu que la voye de terre nous est fermée pour ne recepvoyr, aulenne chose de ce costé là et qu'il nous apert que sans la liberté de la mer, l'on n'eust peu avancer les affaires généralles de tout le party en ces provinces de deçà, il est expédiant d'armer puissamment par la mer pour s'opposer aux desseings de nos ennemis qui arment de toutes partz, à quoy il fault pouvoir et y employer tous noz moyens. L'on est adverty qu'à Lisbonne, en Portugal, sont dix galleres sorties de Marseille en l'intention de venir en ces costes et qui pourront venir devers le mois d'avril ou may en la

« rivière de Bourdeaux ou à Blavet et que le grand galliou  
 « de Marseille sur lequel commande le sieur de Mauty, les  
 « doit conduire, lequel gallion l'on fait acomoder audit  
 « Marseille pour les aller joindre audit Lisbonne. Autre  
 « avis que le Roy a fait faire achapt en Flandres de cer-  
 « tain nombres de navires de guerre pour les armer et  
 « faire venir en ces costes. En Normandie, à Sainet Mallo,  
 « Roseoul et autres havres, on a arresté tous les vaisseaux,  
 « interdit et empesché le traffiq, soit de Terre-Neufve ou  
 « d'ailleurs, qui fait juger que, sans doute, on fait équiper  
 « partout nombre de vaisseaux et que, à cette fin, on a re-  
 « tenu tous les mariniers, les empeschant d'aller en mer  
 « afin de les mettre dans les dits navires et venir joindre  
 « les deux, qui sont à Brest, où se doit faire le rendez vous  
 « de toute l'armée, comme estant le havre le plus propre  
 « pour faire un gros d'armée, il est donc nécessaire de  
 « pourvoir à cela et empeschier que noz ennemis ne puis-  
 « sent faire ledit ralliement. Le vrai moyen seroit d'équi-  
 « per vingt vaisseaux de guerre, des meilleurs que nous  
 « ayons, bien munis de canons, d'hommes, de victuailles  
 « pour deux mois et de munitions de guerre, lesquelz navi-  
 « res faudroit tenir prestz au quinziesme ou fin d'april  
 « pour faire voile et les envoyer en la Manche d'Angleterre  
 « et au Conquet, pour empeschier le ralliement des forces  
 « de nos ennemis, sans desgarnir néantuoings de navires  
 « la rivière de Bourdeaux ny l'isle d'Olleron, afin de resis-  
 « ter, tant aux navires de Brouage qu'à ceux qu'on pour-  
 « roit armer à Bourdeaux et empeschier qu'ilz ne se puis-  
 « sent saisir de la dicté rivière de Bourdeaux, de la dicté  
 « isle d'Olleron et de noz rades. Duquel nombre de vingt  
 « navires la ville en armeroit douze, tant de ceux qui sont à  
 « présent icy que de ceux qui pourront venir de la mer et  
 « faudroit que Monseigneur de Soubize en fist armer et  
 « équiper huit de ceux qu'il a pris en Ollonne, des plus  
 « beaux et mieulx armez, qui seroient mieulx employez là  
 « que d'aller en course et seroit à désirer qu'il pleust à  
 « Messieurs de l'assemblée s'employer à cela et y disposer  
 « M. de Soubize, comme étant chose du tout nécessaire,  
 « tant pour le bien général de toutes nos eglizes que pour  
 « la conservation de cette ville. »

« Tous ces vingt navires ensemble faisant corps d'armée,  
 « faisant voile au Conquet et vers la Manche d'Angleterre,  
 « selon les avis qu'ilz auront, empeschieront le ralliement  
 « des vaisseaux ennemis et, par ce moyen, rompront leurs  
 « desseings et outre ne peuvent que faire un grand profit  
 « de toutes les prises qu'ilz feront en ces lieux-là, qui est  
 « le passage de tous ceux qui naviguent et traffiquent de  
 « France et Flandre en Espagne. Ce sont les vrais moyens  
 « et plus propres pour nostre conservation, tant de cette  
 « ville que des provinces voisines contre les desseings et

« efforts de noz ennemis. A quoy est besoing de travailler  
 « puissamment, et diligemment et ne donner plus de congez,  
 « autrement on verra en brief noz rades saisies et la com-  
 « munication des autres provinces ostées et empeschées et  
 « ceux des nostres qui y seront en péril et danger, mesme  
 « de leurs vies. — (Signé) Blandin, J. Guillaudeau. » —  
 Nomination de Jean Grenouillau comme pair, à la place  
 d'Isaac de Puirousset. (7 avril 1622.) Conseillers élus :  
 Jean de Mirande, Jean Thévenin l'ainé, Josué Gar-  
 goulleau, Jacques Chollet, Jean Berne, Isaac Blandin, le  
 jeune, Paul Yvon, Jacques David, Jean Gendrault, Abel  
 Barbot, Isaac Blandin l'ainé, Jean Pasaault : — Coadjuteurs ;  
 Jean Guiton, Jacques David, Martin de Berrendy, Pierre  
 Guillaudeau. — Greffiers : Jacques Du Vergier, Daniel de  
 Labe, Simon Thévenin. — Procureurs de ville : Jean Gaschot,  
 Pierre Viète, Henry Guiton. — Trésoriers : Jean Clabat,  
 Gabriel Manigaud, Jacob Aubin. — Maîtres d'œuvres :  
 Pierre Molay, Jacques Bouffard, Michel Reau. — Capitaines  
 de la tour Saint-Nicolas : David Papin, Jacques de Bourdi-  
 galle, Pierre Mestayé ; — tour de la Chaîne : David Manrat,  
 Jean Le Royer, Jacques Mienonneau ; — tour du Garrot (ou de  
 la Lanterne) : Pierre Perier, Jean Deschamps, Jean Manigault.  
 — François Prevost, écuyer, sieur de la Vallée, élu maire,  
 tient le premier conseil le 9 avril 1622. — Nomination des  
 capitaines : 1° Marc Pineau, écuyer, sieur du Fief Mouli-  
 nard, compagnie de St-Yon ; 2° Étienne Gauvain, celle du  
 Temple ; 3° Daniel de Labe, celle de Maubeq ; 4° Henry  
 Guiton sieur de la Vallade, celle de Saint-Sauveur ; 5° Ga-  
 briel Manigault, celle du Minage ; 6° André David, celle  
 de Saint-Nicolas ; 7° Pierre Tallemant, celle du Carrefour ;  
 8° Moïse Hoissard, celle des Cordouans ; 9° André Touppet  
 celle de Cougnes ; 10° Jacques de Bourdigalle, le Perrot ;  
 lieutenant de la Compagnie colonelle : Daniel de la Goutte ;  
 enseigne : Simon Thévenin, tous pairs. — Commissaire  
 pour le conseil de guerre : Isaac Blandin, écuyer, sieur de  
 Fief Mignon, Josué Gargoulleau, écuyer, sieur de Nieul,  
 échevins ; Marc Pineau, écuyer, Étienne Gauvain, Joël de  
 Lorrière, Mathieu Dennebault, pairs ; Fleurant Bruneau,  
 Jean Legoux, Mathieu Tessereau, Isaac Ravault, Pierre  
 Assailly, Jacques Lussion. — Commissaires pour la chambre  
 de justice : Jean Gendrault écuyer, sieur de Savarit, Abel  
 Barbot, écuyer, sieur de Lardaine, Pierre Guillaudeau,  
 écuyer, sieur de Beaupreau, échevin, Daniel de Labe, Amos  
 Barbot, et Gabriel Manigault, pairs ; Jean Delalande, Jean  
 Benoist, Pierre Gandry, Abraham Portus, André Touppet,  
 Pierre Désér. — Commissaires pour l'Amirauté : Jacques  
 Chollet, écuyer, sieur de Fetilly, échevin, Jacques Mignon-  
 neau, pair ; Jean Brunet et Benjamin Laurens. — Commis-  
 saires pour le bureau de la marine : Pierre Thévenin, écuyer  
 sieur de La Jarrie, échevin ; Jacob Aubin, Jean Payault,



Daniel Gautron, Jacques Sicault, Jacques Pajot, Paul Mervault et Pierre Dacherin. — « Sur la requête présentée au conseil par les habitants de la Religion des isles de Marennes, estant de présent reffugiez en cette ville, tendant à ce qu'il ne soit permis à aulcunes personnes de sortir du sel dudit lieu, ny de bailler aulcuns congez pour ce faire, selon qu'il leur a esté ey devant acordé par le conseil, la chose mise en délibération, Messieurs ont ordonné, veu la grande nécessité et besoing d'argent que nous avons pour payer la garnison qui est en Oleron, que le conseil a ey devant arresté portant qu'il sera permis au sieur d'Angoullins, gouverneur de la diete isle, de laisser sortir du gouvernemaunt dudit Brouage jusques à mille mudz de sel, en payant les droitz au plus hault prix qu'il en pourra tirer, pour employer au payement de la garnison qui est en la diete isle. »

« Ou dit conseil, messieurs ont reçu à bourgeois le sieur Michel Heer, en payant, dans le jour, la somme de mil livres, laquelle il mettra entre les mains de Jehan Papin, recepveur des deniers extraordinaires, à la charge toutes fois que s'il luy vient des mousquets, ce sera à l'option de la ville d'en prendre une centaine garniz de leurs bandolieres et fourchettes, en luy restituant led. argent ou bien de se tenir aus d. mil livres, et a ledit Michel Heer presté le serment en tel cas requis et acoustumé. »

État des navires de guerre établis à la garde de l'île d'Oleron et de la rivière de Charente. — Le contre-amiral capitaine Jacques Forand le chevelu ; le *Saint-Louis*, capitaine Jacques Chapperon ; le *Don de Dieu*, capitaine Papault ; la galère de cette ville, capitaine Roussel ; la *Royale*, capitaine André Camus ; la *Petite Anne*, capitaine Joseph Ouvrard ; la *Fleur de lis*, capitaine Pierre de Lhonmeau, armateur Gavain ; la patache la *Concorde*, capitaine Rullaud dit Beaufilz ; la galiote d'Oleron, capitaine Jean Paquenot ; le *Flouin*, capitaine Fongerou ; la *Bonne Aventure*, capitaine Pierre Guitard ; — nomination de Samuel Macquain, pour vice-amiral à la place de Treslebois, etc.

(Signé) Prévost — J. Guiton (le maire de 1628) — Du Vergier, secrétaire du Conseil.

Travaux aux fortifications de la ville. — Ordre de garde, de jour et de nuit, pour les compagnies de la ville. — Revendication, pour la ville, de la moitié d'une prise faite par Samuel Macquain et Jacques Dorlae, pairs. — Restitution aux habitants de l'île d'Oleron, de la religion réformée, du sel qui leur a été pris, tant par les partisans que par la ville, où elle n'avait aucun droit, « savoir sur les lieux pareil nombre que eelluy qu'on leur y a pris en cette ville, « quitte des charges et devoirs qu'ilz auroyent payé, ou « bien sera fait l'estimation dudit sel, selon qu'il valloit. « lors de l'emparement d'icelluy, et passé le 22 du présent

« mois, il leur est donné tout pouvoir de charger et débiter leur dit sel et l'envoyer où bon leur semblera, en payant les droietz pour ce deubz à la ville, entre les mains du recepveur pour ce estably en la diete isle pour la ville. »

Don à l'hôpital, « tant pour la commodité des soldatz qui sont blessez que autres pauvres nécessiteux, » des meubles que Jean Huet, écuyer, sieur du Passage, a fait venir d'Oleron, de la maison de Bussat.

Ordre pour la garde de l'île d'Oleron par les navires rochelais (18 mai 1622). — Payement de ce qui est dû au concierge de la tour de Mourelles pour l'entretien des prisonniers. — Josué Gargonleau, écuyer, sieur de Nieul, Abel Barbot, écuyer, sieur de Lardoine, Samuel Guillemain, tous échevins, Joel de Lorriere, Mathieu Denebault, et Jean Torterue, pairs, Jean Brunet, Pierre Olivier l'ainé, Jean Sarrault, Jean Gauvain, Jean Grasset et Paul Mervault, nommés commissaires pour « adviser sur ce qu'il y a à faire sur l'arrivée de quelques gentilhommes grandement suspectz, qui sont arrivés despuis peu en cette ville ». Jean Gasehot, pair, nommé chef général, capitaine des galères de l'armée navale de la ville. — Rapport des députés David et Defos sur leur négociation en Angleterre, et lecture au Conseil de la lettre du roi Jacques de la Grande Bretagne et de celle du prince de Galles, son fils : « Nous laissons à vos députez à vous faire raport du soing et affection que nous avons apporté à vous rendre tous les offices qui pouvoient deppendre de nous, selon l'estat des affaires et la constitution présente ». — Réponse aux dites lettres par Jean de Mirande, écuyer, s<sup>r</sup> du Treuil des Noyers. — Nomination de Jean Salbert, écuyer, sieur de Romagné, et de Jean de Mirande, écuyer, sieur du Treuil des Noyers, échevins pour examiner les lettres saisies sur un courrier pris par le sieur de Beaulieu de Dampière sur Boutonne. — Prestation de serment de Mardochee Georget, en qualité de contrôleur de l'artillerie. — Commission donnée au capitaine Torterue, portant pouvoir de loger les capitaines et soldats, à l'île d'Oleron « tant chez ceux de la religion qu'autres ». — Commissaires désignés pour aller en l'île d'Oleron « pour faire les affiches des biens qui sont à donner à ferme, appartenant à la cause ». — Nomination de Jacob Theroude, comme pair, à la place de Léonard Éasme. — Députation de Pierre Guillaudeau, échevin et Jacob Aubin, pair, à l'assemblée générale des Églises réformées, pour prier cette assemblée de ne point prélever au profit de la cause le dixième sur les prises faites par les vaisseaux armés par la ville, « attendu que la ville fait tous les frais des advitaillements et équipages, et entretient nombre de navires pour la garde et sûreté de l'île d'Oleron ». — Nomination de Samuel Georges, comme gouverneur aumônier de l'hôpital de Saint-Barthélemy, pour parachever les trois



années de Bernard Éasme, décédé en ladite charge. — Livraison des fermes des biens ecclésiastiques, situés à l'île de Ré, appartenant à la cause, au plus offrant et dernier enchérisseur. — Nomination de commissaires pour veiller à l'entretien des batteries, savoir de la crique et du boulevard de l'Évangile, de la tour de la chaîne à la porte des deux Moulins, de la Verdrière, de la Porte neuve au château, des Lapins à la porte de Congues, du cavalier du moulin au fort de M. de la Villodière, du fort de Buzay et de celui de M. de Berrendy, de Saint-Nicolas au Gabut.

Nominations de M. de Chaligny, pour lieutenant de la compagnie commandée par le maire ; de Beaulieu de Dampierre pour cornette ; du Pont de Cramahé pour maréchal des logis ; de la Nace, pour capitaine d'une compagnie de mousquetaires à cheval ; La Richardière fils aîné, pour lieutenant ; Girault pour cornette. — Maîtres de camp : les sieurs de Chastelaillon, Savignac et Brassetière. — Du Heulme, sergent-major général ; — Huet, Corbeau et Lagion, sergents-majors. — Le maire expose qu'au moment de la prestation de serment des officiers chargés de la garde de la ville « le sieur de Mithois auroit requis d'estre ouy par « préalable et commençant son discours auroit, de prime « abord, tellement offensé M. de Fabas, en son honneur, « qu'il auroit esté contraint de luy dire quelques parolles, « en repoussant les dietes offenses, de sorte que s'estant « piequez en cette façon, ilz en seroient venus jusques là « que de mettre la main à l'espée, sans aulcun respect du « lieu où ils estoient de la présence dudit sieur maire... « la chose mise en délibération, Messieurs ont ordonné « que les ditz sieurs de Fabas et de Mithois feront réparation à M. le maire des dietes offenses, en mettant la main « à l'espée en sa présence, telle que le cas le requiert et « qu'il sera nommé huit conseillers, savoir : quatre de ce « corps et quatre des bourgeois pour dresser la forme de « la diete satisfaction, suyvaut quoy, MM. ont nommé Jacques David, escuier, et Pierre Guillaudeau, escuier, sieur « de Beaupreau, eschevins, Amos Barbot, escuier, baillif « d'Aulnis, et Pierre Viette, pairs, et du depuis, les ditz bourgeois ont aussy nommé David Delalande, Jehan Demontz, « syndics, Nicolas Pareau, et Louys Benoist, desquels commissaires Messieurs ont nommé les sieurs David et Viette « pour aller avec les sieurs Berthet et Delalande, nommez « par leurs consors pour aller présentement, par devers « MM. de Fabas et de Mithois, leur conjoindre de ne se mesfaire ny mesdire aulcunement, ny mesme de sortir hors « de leurs logis jusques à ce que autrement en ayt esté « ordonné, comme aussy iroit par devers Messieurs de « l'Assemblée pour faire plainte des actions commises par « le dit sieur de Mithois à l'encontre de M. le maire et de « céans, a remonstré au Conseil qu'il estoit prest d'aller à

« l'auctorité de sa charge, et qu'ils se devoient contenter « de l'avoir fait porter dans ce corps une fois, encores de « ce qu'ils l'on fait porter dans le corps du Concistoire « qui ne doit prendre cognoissance dudict fait. » (*Bibli. de La Rochelle*, n° 3217, BB-2.)

E. Suppl. 19. (Registre.) — 210 feuillets, papier.

1624. — « Cayer des affaires qui se sont traitées en la « maison commune de ceste ville de La Rochelle en la « mairie d'André Touppet, eseuier, commencé le vendredy « 19<sup>e</sup> jour d'avril 1624 ». — Coélus : noble homme Arnault Dorlhiae, Benjamin de la Salle. — Maires : Étienne Gauvaing, écuyer ; Jean Thévenin l'aîné, écuyer ; Louis Berne, écuyer ; Jean Salbert, écuyer ; Isaac Blandin l'aîné, écuyer ; François Prévost, écuyer ; Jean Barbot, écuyer ; Jean Thévenin, écuyer ; Jacques David, écuyer ; Paul Yvon, écuyer ; Jean Berne, écuyer ; Jean Prou, écuyer ; Isaac Blandin le jeune, écuyer. — Échevins : Jean de Mirande, écuyer ; Josué Gargonlleau, écuyer ; Jacques Chollet, écuyer ; Jean Gendrault, écuyer ; Abel Barbot, écuyer ; Jean Pascault, écuyer ; Jean Guyton, écuyer ; Pierre Thévenin, écuyer ; Samuel Guillemyn, écuyer ; Charles Coullon, écuyer ; Pierre Guillaudeau, écuyer. — Élus : Amos Barbot, écuyer, noble homme Jacques Ayyrestz, Marc Pineau écuyer, noble homme Joël de Lorrière ; Jean Huet, écuyer, noble homme Pierre Tallemant. — Pairs : Pierre Guybert, écuyer, Mathieu Deanebault, Pierre Viette, Jacques Bouffart, Jacques Du Vergier, Jacob Aubin, Jean David, Jean Macquain, Jean du Jan, Daniel de la Goutte, Henri Guyton, Gabriel Manigault, Jacques Foucher, Jean Godaffroy, André David, Jacques Tallemant, David Papin, François Debousseau, Moïse Hoissart, Simon Thévenin, Michel Réau, Jacques de Bourdigalle, Jacques Ozanneau, Jacques Dorlhiae, Jean Le Royer [de la famille de M. le Président actuel du Sénat] Jacques Brillault, Jacques Mignonneau, Jean Manigault, Jean Gasehot, Jean Deschamps, Daniel Gaultron, Pierre Mestayer, Jean Broussard, Samuel Georges, Bernard Phillebert, Israël Torterue, David Maurat, Simon Joslain, Pierre Hotton, Pierre Perier, Jean Fabvre, Pierre Maulay, Jean Clabat, Jean Papin, Jean Torterue, Étienne de Hariette, Josué Guillem, Jean Bernon, François Pigneyt, Élie Papin, Jean Baunay, Nicolas Bonneau, Abraham Tessereau, (secrétaire du Roi et historien) Jean Breehault, Jacques Cochon, Jean Tharay, Jean de Berrendy, Jean Payault, Jean Grenoillaut, Jacob Theroulde, Jacques Sieault, Isaac Berthommé, Daniel Gilles, Daniel Baigneau, Daniel Guyton, Isaac Manigault et Pierre Touppet.

« Sur ce que, M. Daniel de la Goutte, l'un des pairs de

« Poitiers pour quelques affaires particulières qu'il y a  
 « auquel lieu, s'il y avoit moyen de servir la ville, il le le-  
 « roit de bon cœur, sur quoy, les advis pris, Messieurs ont  
 « remercié le dit sieur de la Goutte de ses offres et ont prié  
 « icelui de s'employer, tant envers Messieurs les Trésoriers  
 « généraux de la dite Généralité que autres que besoin sera,  
 « pour tirer payement des arrérages de ce qui est deu pour  
 « l'entretien du collège de ceste ville, les régents duquel  
 « ont toujours fait leurs fonctions et charges sans inter-  
 « mission, ainsy qu'il fera apparoir, par aete qui luy sera  
 « pour cet effect délivré, et en oultre, il luy sera donné deux  
 « blancs sceillez pour son service audit affaire, desquels il  
 « rendra compte à son retour ». — « M. le maire a esté ad-  
 « voué de l'emprisonnement qu'il a fait de la personne  
 « de Cappet, messenger ordinaire de ceste ville pour s'estre  
 « chargé de mener en la conciergerie du pallays de Paris  
 « le nommé Anthoine Brunet, compagnon orfèvre, qui avoit  
 « esté condamné à mort par le Présidial de ceste ville pour  
 « avoir tué un sien compagnon, ce qu'il n'auroit fait,  
 « ains l'auroit laissé évader. » — Les maires, échevins et  
 pairs, pendant les mouvements passés, ayant du jour du  
 revenu de la commanderie du Temple situé en cette ville,  
 le conseil est d'avis de décharger le commandeur des cent  
 quatre livres de rente d'aumône qu'il doit à l'hôpital de Saint-  
 Barthélemy, pour le temps de sa non jouissance et que les  
 dits maire et échevins ont plus reçeu que ne se monte la dite  
 rente. « Mais d'autant que la non jouissance dudit com-  
 « mandeur n'a été que d'une année et demie, ayant regard  
 « que la dite rente étoit, en chacun premier jour de no-  
 « vembre, et que depuis la publication de la paix, la charge  
 « dudit George a continué une année et demie, que ledit  
 « commandeur peult estre poursuivi une année et demie. »  
 Ce rapport présenté par de Mirande et Amos Barbot est  
 adopté par le Conseil. — Le Conseil décide que les trois clefs  
 de la porte de la Petite Rive, qui est pres du logis de ma-  
 dame Dupourtault, lui seront remises « pour avoir soing aux  
 « heures ordinaires de faire fermer et ouvrir la dite porte,  
 « (à la charge qu'elle sera exempte de garde), laquelle dame  
 « Dupourtault viendra prester le serment à M. le Maire, en  
 « tel cas requis et accoustumé ».

M. L. Delayant a ajouté de sa main, au folio 210, la copie  
 de la lettre, par laquelle le due de Rohan-Soubise demande,  
 le 15 mai 1625, l'appui du due de Buckingham auprès du  
 nouveau roi d'Angleterre, protestant que sa cause ne lui  
 est pas personnelle, à lui et à son frère, comme on le dit,  
 mais qu'elle est celle des églises réformées, celle de La  
 Rochelle, dont on prépare la perte par mer, ce qui est rendu  
 visible, par le refus persistant de détruire le Fort Louis,  
 comme au Midi on maintient la citadelle de Montpellier. A  
 cette lettre, il a joint la copie de la lettre du nouveau maire

David et des habitants de La Rochelle au due de Buckingham  
 grand amiral d'Angleterre, le 30 mai 1625. « La crainte, qui  
 « sembloit imminente, de la perte de cette ville et de l'église  
 « y recueillie, nous ayant enfin liés à la justice des armes de  
 « monseigneur de Soubize, recongneu pour n'avoir de but  
 « que le service du Roy nostre souverain seigneur, mesme  
 « en l'obéissance qui lui est duee et l'observation de ses  
 « derniers édicts faits pour la conservation de ce qui pou-  
 « vait rester de seureté aux églises de ce royaume, après  
 « la proffigation qu'elles ont reçeu par ces derniers mou-  
 « vemens, nous avons esté portés, Monseigneur, à en escrire  
 « les causes au roy de la Grande Bretagne et à le supplier  
 « très humblement et n'improver nos motifs pleins de  
 « droit en cetta, ains de les ayder mesmes envers le Roy,  
 « nostre souverain seigneur, de la fidelle subjection duquel  
 « nous protestons ne nous despartir jamais. » — *Bibliothèque de La Rochelle.* (3218. BB. 3.)

E. Suppl. 20. (Registre., — 218 feuillets, papier U).

**1627.** — « Registre du greffe des conseils tenus en la  
 « maison commune de l'eschevinage de La Rochelle, au son  
 « de la cloche et manière accoustumée, par messieurs les  
 « maire, eschevins, conseillers et pairs de laditte ville en  
 « la mairie de Jean Godeffroy, escuier, sieur du Richard,  
 « eschevin de laditte ville. » — Prière pour l'entrée du  
 conseil et actions de grâces après le conseil. — Coélus: Jean  
 Guïon et Jean Berne, écuyers. — Maires: Mare Pineau, Jean  
 Thévenin l'ainé, Isaac Blandin, l'ainé, François Prévost,  
 Jean Thévenin, Jacques David, Paul Yvon, Jean Prou, Isaac  
 Blandin, Estienne Gauvaing et André Touppet, tous qua-  
 lifiés d'écuyer. — Échevins: Josué Gargoulleau, Jacques  
 Choilet, Jean Gendrault, Jean Paseault, Pierre Thévenin,  
 Samuel Guillemain, Charles Coullon, Pierre Guillaudeau,  
 Mathieu Denebault, Jean de Mirande. — Élus: noble homme  
 Joel de Lorrière, Jean Huet, Pierre Tallemant, Benjamin  
 de la Salle, David Papin. — Pairs: Pierre Viette l'ainé,  
 Jean David, Jean du Jau, Daniel de la Goutte, Henri Guïton,  
 Gabriel Manigault, André David, François de Bousserau,  
 Moïse Hoysard, Simon Thévenin, Michel Reau, Jacques  
 Ozanneau, Jean Le Royer, Jacques Billaud, Jacques Mignon-  
 neau, Jean Gaschot, Jean Deschamps, Jean Broussard,  
 Samuel Georges, Israël Torterue, David Maurat, Jean Papin,  
 Jean Torterue, Étienne d'Hariette, Josué Guillem, Jean  
 Bernon, François Piguénit, Abraham Tessereau, Jean Ber-

1. Le récit du siège ne se trouve pas dans ce registre, mais le  
 manuscrit contemporain du 20 juillet 1627 au 4 juillet 1630, publié  
 en 1872 par M. de Richemond, d'après l'original appartenant à  
 M. Émile Racaud, vient d'être donné par ce dernier à la Bibliothèque  
 de La Rochelle. Ce récit confirme et corrobore la relation plus  
 détaillée due à la plume de Mervault, également témoin oculaire.

chault, Jacques Cochon, Jean Tharay, Jean Payault, Jean Grenenilleau, Jacques Sicault, Daniel Gilles, Daniel Braigneau, Daniel Guiton, Isaac Manigault, Pierre Touppet, Paul Cognard, Pierre Raellet, Étienne Godeffroy, Pierre Oyseau, Jacques Riffault, Samuel Bernardeau, Pierre Mignot, Pierre Dacherin, Paul Mervault, Antoine Allaire, Jacques Loyault, Jacob Guybert, Jean Sarrault, Jacques Prévost, Abraham Portus, Jacques Aigret, Mathieu Tessereau, Samuel Bonnault, Étienne Gasehot, Jacques Bibault, Henri Bardet, Marc Pineau, Jean Perier, Jacques Vacher, Jean Girault, Jacques Godeffroy, Daniel Barrault, Pierre Viette, Jacques Robin, Samuel Tartas, Louis Gardes, Michel Brunet. — À cette dernière matricule officielle manquent les noms de Samuel Mercier reçu le 27 avril 1627 et de son prédécesseur Jean de Berrendy. — Publication des ordonnances politiques (de police) par les cantons et carrefours de la ville. — Taxation du blé, de l'avoine, du vin, du bœuf, du mouton, du pourceau, du lait, des fagots, etc. — Opposition faite par le sieur de Beaupreau, au nom du Corps de Ville, à l'enregistrement de l'arrêt du Conseil d'État rendu, en faveur des fabriciens de Poitiers, qui ont saisi les deux mille livres appartenant au collège de La Rochelle et destinés par le Roi au traitement des professeurs. — Vente des biens de feu Bodard, appartenant à l'hôpital des Ladres par indivis avec le frère dudit Bodard, au profit du sieur Bandouin, par contrat de Jacques Sicault, administrateur dudit hôpital. — Réception de Benjamin Bérauldin en qualité de bourgeois. — Remise au sieur de la Goutte, pair, de l'amende encourue par sa copropriétaire, la veuve Warnie, remariée à Tranguerssée, au sujet d'une ouverture percée sans autorisation dans la vieille muraille de la ville, joignant la maison où elle réside, près le cheual de la Verdière. — Autorisation donnée à M<sup>re</sup> Daniel de la Goutte de faire au trésor de la ville, pour le sieur Galland l'ainé, des extraits des actes du Synode politique de Mantes, de l'an 1595 et du Synode de Sainte-Foy de l'an 1596. — Claude Senottier, religieux de Saint-François et gardien du couvent des Cordeliers de la ville de Saintes, pourra se pourvoir « ainsy et comme il verra bon estre » contre les décisions du conseil, à la condition que « la qualité d'intendant à « la Justice en cette ville et gouvernement attribuée à « M. Ledoux, l'un des commissaires de Sa Majesté députez « en cette dite ville pour l'exécution de son édit de paix, « sera ostée et rayée par ledit Senottier de la requête qu'il « désiroit présenter audit commissaire, de laquelle lecture « a esté présentement faite ». — Autorisation donnée à M<sup>re</sup> Daniel de la Goutte, l'un des pairs « de faire bastir et construire une porte » dans l'ancienne muraille de la ville, près la Verdière « qui sera de cinq pieds de large, et de « six pieds et demi de hauteur, qui aura son issue en la

« rhne neuve, par laquelle on vient du Perrot sur le pont  
« dudit gayouer de la Verdière et à la ruelle par laquelle on  
« va des Trois Marchands audit gayouer, ensemble de faire  
« faire le coy sous terre pour l'esgout des eaux de tout le  
« logis, qui sera de deux pieds de large et de deux pieds et  
« demy de hault et aura son cours dedans ledit gayouer,  
« en y mettant une grésille de fer », moyennant une rente  
annuelle de trente sols. — Réception de Jacques Godeffroy  
en qualité de pair, à la place de Louis Salbert écuyer sieur  
de Forges et prestation de serment dudit Godeffroy. —  
Arrêt obtenu par Mathieu Tessereau, conseiller au siège  
présidial de cette ville et l'un des pairs de céans, pour être  
remis et rétabli en son lieu de pair, et déclaration par le  
sieur Marc Pineau, écuyer, sieur du Fief Moulinard, l'un  
des échevins de cette ville, qu'il n'a jamais troublé ledit  
Tessereau en sa charge de pair et qu'il ne le troublait point  
encore, « et que, s'il avoit esté suspendu, e'étoit par réso-  
« lution publique ». — Amende de seize sols infligée aux  
membres de Corps de Ville et du Présidial « qui manqueront  
« aux patrouilles de nuit et aux portes du jour, lorsqu'ils  
« seront capitaines des portes. — Délégation à Poitiers de  
« Daniel de la Goutte pour aller recevoir les deniers qu'il a  
« pleu au Roy leur octroyer pour l'entretien du collège de  
« cette ville, ey devant saisis à la requeste des fabriciens  
« de Sainte-Marguerite » (de Poitiers). — Examen et ré-  
ception du sieur Amelot comme médecin ordinaire de cette  
ville. — Les vins d'Espagne et autres vins étrangers  
paieront à la ville un droit d'entrée de huit livres par  
tonneau. — Démolition des maisons qui nuisent à la défense  
de la place, tant au faubourg de Saint-Éloi qu'au village de  
Lafond, suivant la résolution du conseil de guerre. —  
Paiement de 32 livres au sieur Mathurin Charruyer, mar-  
chand libraire, pour les livres de prix fournis au collège de  
cette ville. — Inventaire des canons, poudres, boulets, mè-  
ches, mousquets, affûts de canon tant de mer que de terre,  
par le maire (25 avril 1628). (*Bibliothèque de La Rochelle*,  
n° 3240. — BB 4.)

E. Suppl. 21. (Registre.) — In-folio, 222 feuillets, papier 11.

**1667-1671.** — Direction générale des affaires publiques et communes des habitants de la ville de La Rochelle.

« En la mairie de Jean Guiton, La Rochelle étant réduite  
« en l'obéissance de Louis XIII, roi de France et de Navarre,  
« après quatorze mois et demi de siège et les fortifications  
« tant anciennes que nouvelles étant démolies et rasées, rez  
« pied rez terre, ses privilèges ôtés et la Mairie supprimée,

(1) Ici commencent les séries conservées aux archives de l'Hôtel de Ville.

« les dits maires ont pris fin en lui, comme il se voit par  
 « la déclaration dudit Seigneur Roi, du mois de novembre  
 « de ladite année 1628 ». (P. Mervault.) — Directeurs (1667)  
 Louis Voyneau, lieutenant général criminel au siège prési-  
 dial, chef ; — François Landaz, sieur de Laubray, conseiller  
 audit siège, second chef ; — Chavigneau, Élu ; — Bou-  
 chereau, avocat ; — Thibault, avocat, syndic de la paroisse  
 de Coignes ; — Teulleron, avocat, syndic de Saint-Barthé-  
 lemy ; — Chauvet, marchand, syndic de Saint-Sauveur ; —  
 Robert, marchand ; — Bonnet, procureur ; — Coustaud,  
 procureur ; — Savin, marchand ; — Bareau, marchand,  
 syndic de Saint-Jean-du-Perrot ; — Teulleron, notaire royal,  
 secrétaire de la Direction ; — de Roy, marchand ; — Martin,  
 syndic de Saint-Nicolas. — Adjoints à la Direction : Jean  
 Rougier, conseiller honoraire au Présidial ; — Jacques  
 Tuffet, sieur des Chastelliers, conseiller ; — Saturnin  
 Grassineau, conseiller ; — Nicolas Drouault, avocat ; —  
 Hélie Delafond, ci-devant procureur ; — de Boisneuf. —  
 Directeurs (1671), Durand, écuyer, sieur de la Vault Martin,  
 président ; — Girard, sieur de la Pinauderie. — Cabece,  
 avocat ; — Teuleron, avocat ; — Teuleron, notaire ; — Gaigneur,  
 marchand ; — Chauvet, marchand ; — Bellon, procureur ;  
 — Pinet, procureur ; — Depois, procureur ; — de Roy,  
 marchand ; — Nadault, marchand ; — Simon François,  
 marchand ; — Ragueneau, marchand ; — Isaac Auboyneau,  
 marchand ; — Gualon, marchand. — Établissement de  
 l'hôpital général par l'assemblée, au Palais royal, des habi-  
 tants de la ville de La Rochelle, convoqués par ordonnance  
 du lieutenant général Alexandre Landaz, écuyer, sieur du  
 Baignon « publiée au prône des grandes messes des cinq  
 « paroisses, au sermon de l'Église cathédrale, et au Temple  
 « de ceux de la religion p. réformée pour plus grande no-  
 torité », d'après l'exposition faite par Louis Voyneau, chef  
 de la Direction générale des affaires communes des habi-  
 tants, assisté des autres Directeurs et syndics. — Autorisa-  
 tion d'emprunter 15,000 livres tournois pour l'achat de la  
 maison du Plessis, destinée au dit établissement (3 avril  
 1667). — Contrat d'acquisition de ladite maison de la  
 demoiselle de Sarragan et du sieur de Montalembert pour  
 11,000 livres et 300 livres de pot de vin. — Transaction  
 entre la ville et la veuve Tharay, au sujet d'une dette de  
 2,800 livres, sur laquelle elle a payé cinq cents livres. —  
 Procès entre la ville et le curé d'Aytré, au sujet de la dîme,  
 des prés de sainfoin et instance en Parlement. — Interven-  
 tion des syndics de la ville concernant le droit de 1  
 0, 0. — Vente des foins des prés de l'hôpital général. —  
 Ferme d'un cellier pour servir d'écurie à l'intendant. —  
 Réparations à la préce de l'hôpital général. — Revendica-  
 tion de la liberté de commerce pour tous les habitants  
 forains et étrangers et cassation du droit de courtage pré-

endu par le fermier général des Aides. — Paiement de  
 875 livres pour la poudre brûlée pour les réjouissances faites  
 au mariage de la reine de Portugal et à la naissance de  
 Madame de France. — Vote de 250 livres pour le loyer de  
 la maison de l'intendant Colbert du Terron. — Opposition  
 à une ordonnance de M. du Terron sur les droits de cour-  
 tage prétendus par le fermier général des Aides. — Gages  
 des officiers du Présidial, de l'huissier de la Direction. —  
 Réparations à l'hôpital général. — Vacations du notaire  
 Teuleron pour l'achat de la maison du Plessis pour l'hôpital  
 général. — Arrêt concernant les droits des courtiers de  
 Bordeaux, La Rochelle, île de Ré. — Nomination de  
 Pierre Coustaud, procureur, pour s'opposer, au nom des  
 syndics, aux prétentions du sieur Rouvelin, fermier  
 général des Aides de France et droits réunis au domaine  
 de Sa Majesté, par édit du mois de décembre 1664, qui re-  
 vendique les droits attribués aux courtiers. — Commissaires  
 nommés pour suivre l'établissement de l'hôpital et les dé-  
 penses dudit hospice. — Directeurs pour 1668 : Louis  
 Durand, conseiller du Roi, premier président au Présidial  
 de La Rochelle, chef ; — Jacques Rougier des Tourettes,  
 conseiller, second chef ; — Chavignau, élu ; — Cabece,  
 avocat ; — Teuleron, avocat ; — Jean Tharay, procureur ;  
 — Henry Malherbe, procureur ; — Emmanuel Leborgne,  
 marchand ; — Desprès, Laginolle et Masson, marchands ;  
 — Billon, notaire ; — Thibaud, avocat, syndic ; — Pinet,  
 procureur, Saint-Barthélemy ; — Chauvet, marchand, Saint-  
 Sauveur ; — Bareau, Saint-Jean-du-Perrot ; — Martin,  
 Saint-Nicolas. — Paiement de 6,332 livres 19 sols 6 deniers  
 pour l'établissement de l'hôpital général. — Inventaire des  
 papiers et titres de la Direction. — Paiement à la Chambre  
 des comptes de 4074 livres pour épices. — Ordonnance de  
 l'intendant du Terron sur les réparations aux tours et le  
 curage du havre. — Paiement aux religieux de la Charité  
 de Saint-Barthélemy d'une année de loyer pour l'écurie de  
 l'intendant : 165 livres. — Députation à Paris pour les  
 affaires publiques. — Règlement des futailles à vin et à  
 eau-de-vie. — Vote de 306 livres à M. Destourettes, se-  
 cond chef de la Direction, pour les frais de la députation à  
 Paris, pour les affaires de la ville. — Opposition à l'exé-  
 cution de l'arrêt concernant l'entrée des vins étrangers en  
 ville. — Les curés de la banlieue n'ont aucun droit de  
 dîme à prélever dans la banlieue. — Logement des gardes  
 de la compagnie royale. — Députation à Paris pour les af-  
 faires publiques. — Emprunt de treize mille livres pour  
 l'acquiescement des dettes de la ville. — Compte rendu de  
 l'administration de la maison du Plessis, servant d'hôpital  
 général. — Directeurs nommés en 1672 : Mathurin Breti-  
 nault, conseiller du Roi et assesseur criminel au Présidial,  
 chef ; — Louis Guibourt, écuyer, sieur du Val, conseiller

audit siège, 2<sup>e</sup> chef. — Berger, lieutenant général de l'Élection; — Simon Bouchereau, avocat; — François Teuleron, avocat; — Cadoret, avocat; — Emmanuel Leborgne, marchand; — Jacques Nadaud, l'aîné, marchand au lieu de Lagnolle; — Pierre Gaigneur, marchand au lieu de Lee; — Des Marines, marchand; — Jean Giraudin, marchand; — Julien Billon, marchand au lieu de Brunet; — Jean Michelin, notaire royal, avec les syndics des cinq paroisses. — Délibération par laquelle les Directeur et les syndics déclarent « que tant s'en fault que les habitants de cette « ville, dont ceux de la paroisse Saint-Barthélemy en la « quelle réside Louis Durand (escuyer, sieur de la Vaux Mar- « tin, conseiller du Roi et président au siège présidial de cette « ville) font partie, veuillent apporter aucun empeschement « aux fins dudit arrest (de la cour des Aides du 4 juillet), au « contraire, ils reconnoissent qu'il est sorty d'un père noble « en loyal mariage, lequel a tous jours vescu comme tel, « sans aucun reproche, et que ledit sieur de la Vaux « Martin a continué sans aucune dérogation et ainsy qu'ils « n'ont moiens ny deffences à alléguer contre sa prétention, « ains consentent qu'il soit confirmé en sa noblesse, sous « le bon plaisir de Sa Majesté, pour jouir des exemptions et « privilèges accordés et dont jouissent et ont accoutumé de « jouir les autres nobles du Royaume, tant et si longtemps « qu'il vivra noblement et ne fera acte dérogeant à no- « blesse. » — « A esté aussi arresté pour le bien de ladite « ville qu'il sera fait et dressé ung mail de 430 toises de « longueur et 110 de largeur, à prendre depuis le pavé du « chemin qui va à Laleu jusques à Lafond et pour cet « effet la quantité d'arpent de terre qui se trouveroit né- « cessaire sera acquise des propriétaires et passé tous actes « et contrats par ladite Direction et syndics, à tel prix, clau- « ses et conditions qu'ils jugeront pour faire ledit mail, « dans lequel il y aura trois allées, dont celle du milieu « contiendra trente pieds frans et les deux autres seront « de dix-huit avec quatre raags d'arbres, ung fossé de vingt « pieds le long dudit mail, au dehors de la ville, ung autre « de dix pieds de l'autre costé vers la ville avec quatre levées « pour planter lesdits quatre rangs d'arbres et des fossés « de dix à douze pieds au bout dudit mail, dont l'un « sera continué jusques au pont de la Porte-Neuve, auquel « sera fait des portes et clapets pour empescher l'entrée « des eaux de la mer dans le canal et fossé dudit mail et y « retenir les eaux douces pendant l'été. » — Bail pour l'entretien des tombereaux de cette ville. — Députation à Paris de M. Pagez, pour les affaires publiques. — Il sera fait trois clefs au coffre où seront déposés les titres de la Direction. — Acquisition des maisons derrière le Jeu de Paume des Grolles. — Députation à l'intendant sur les affaires de la ville. — Logement de la cavalerie et des gens

de guerre. — Rations et fournitures faites par les habitants aux troupes. — Empêchement de la continuation des assemblées de la Direction à la chambre de police et rétablissement des assemblées dans ladite chambre. — Achat, des religieuses hospitalières, d'un pré vis-à-vis la place du château pour y porter les bourriers de ladite place. — Payement de deux hommes employés à garder les canons du fort de Chef de Baye. — Prétentions du fermier de la colue sur les droits de poisson. — Mesures pour remédier au mauvais air causé par les eaux croupies. — Pavage de la ville. — Inventaire des papiers et titres de la Direction. — Enregistrement des statuts des maîtres tonneliers de la ville. — Payement de soixante livres au garde du fort de Chef de Baye. — Droit de barrage prétendu par le fermier général du Domaine. — Prétention des maîtres couvreurs et plombiers de couvrir les maisons en ardoises et en tuiles, à l'exclusion de tous les maçons et tailleurs de pierres de cette ville. — Démolition du fort bâti à la pointe de Chef de Baye et transport des matériaux en ville (décembre 1676). — Droits de minage, droits de quarantaine prétendus par les curés de la banlieue et procès entre la ville et lesdits curés. — Gages de M. de Lamotte-Aignon, assesseur en la maréchaussée d'Annis. — Droit levé sur chaque maison au profit de l'hôpital. — Grillage des égouts. — Réparations à la tour de la Chaîne. — Indemnité à M. de Cheusses, pour lods et ventes des terres prises par le cours. — Réparations au corps de garde et radoub faits au canot de M. de Noailles. — L'administration de l'hôpital appartenant de droit aux habitants, ils demandent qu'il leur soit permis de prendre, sur leurs octrois, trois mille livres pour subvenir audit hôpital. — Logement du lieutenant de Roi. — Loyer d'un cellier servant d'écurie aux chevaux du lieutenant de Roi. — Députation à Niort pour complimenter le duc de Noailles. — Procès entre MM. de la police et les maîtres tailleurs d'habits, concernant les trois mille livres dues à la ville par le fermier des aides. — Abonnement de la taille. — Règlement pour les maîtres cordiers de cette ville. — Droit de mouvance prétendu par M. de Saint-Simon sur la Ville neuve. — Service pour le repos de l'âme du maréchal de Navailles. — Demande à Sa Majesté de nouveaux droits pour subvenir aux charges de la ville et nomination d'un avocat pour solliciter un nouvel octroi. — Payement pour les étapes. — Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes pour la levée des droits d'octroi. — Prétention des officiers de l'Élection à ce que le bail des octrois de la ville se passe devant eux. — Gages du sénéchal: 400 livres. — Garde des tours de la ville: 300 livres. — Magasin loué par la ville pour distribuer aux troupes du bois et de la chandelle. — Vente de terres appartenant à la ville, paroisse de Saint-Maurice. — Réparations des fontaines. — Taxation

des officiers de l'Élection à 240 livres par an. — Remboursement à Pierre Barrouet, maître couvreur d'ardoises et plombier, des frais faits, sur l'ordre de M. de Châtelailon, pour éteindre l'incendie du grand temple de la place du château, converti en cathédrale. — Paiement de 108 livres aux matelots basques, qui ont contribué à éteindre ledit embrasement (10 juillet 1687). — Gages de Sauvestre, commis de la Direction : 100 livres. — Félicitations au comte de Gacé, nommé gouverneur de la province. — Réparations à la grosse horloge et à l'éperon. — Nomination d'un directeur, d'un syndic et d'un secrétaire. — « M. Re-gnier a représenté à la compagnie une lettre écrite par M. l'intendant, qui porte que l'intention du Roy est que les sieurs Bion, l'un des directeurs, le sieur d'Hariette, syndic de Saint-Barthélemy, et le sieur Bion, l'un des commissaires de police, qui sont nouvellement convertis, ne feront aucunes fonctions de leurs emplois et qu'on ay à luy en indiquer d'autres, anciens catholiques, pour remplir leurs places, ladite lettre ayant esté lue en l'assemblée, ledit sieur d'Hariette s'est à l'instant retiré pour obéyr aux ordres de Sa Majesté, à l'égard du sieur Bion, il n'a point assisté à la présente Direction » (30 décembre 1688). — Opposition à la prétention des maîtres pâtisseries de cette ville pour « faire registrer à la police un règlement qu'ils ont surpris au conseil, préjudiciable au bien public ». — Nouveaux Directeurs : Marchand, conseiller, chef ; de la Boucherie, conseiller, second chef ; Chauvet, avocat ; Marchand, avocat ; Jean Corneau, procureur ; Bourlier des Noues. — Anciens Directeurs restés : Billaud, élu, Héron, Desmarines, de Bortuste, Michelet, Julien Billon. — Syndics : Billon, Saint-Barthélemy ; Boutin, Notre-Dame ; Pilleau, Saint-Sauveur ; Guillemot, Saint-Jean ; Geslin, Saint-Nicolas. — Indemnité de terrains aux religieux de la Charité et religieuses hospitalières et logement du commissaire des guerres, réglés à quatre cents livres. — Gallot, médecin de l'hôpital de la Charité : 400 livres. — Logement et ustensiles de commissaire d'artillerie : 200 livres. — État des charges ordinaires 20,775 livres, et extraordinaires de la ville : 4,180 livres. — Règlement des gages des portiers de la ville. — Loyer du logement des ingénieurs : 400 livres ; — au gouverneur : 1,200 livres ; — au lieutenant de Roi : 600 livres ; — au major : 600 livres ; — à l'aide major : 600 livres ; — aux religieuses hospitalières : 600 livres : sur les deniers de l'octroi, à condition qu'elles augmenteront le nombre des lits pour les pauvres (août 1690). — Planlation de la place d'armes. — Séance des receveurs des octrois dans les assemblées de la Direction. — Réparation et entretien des horloges de la ville. (BB. 5.)

E. Suppl. 22. (Registre). — In-4°, 301 feuillets, papier.

**1691-1694.** — Délibérations de la Direction. — Nominations de directeurs : — Louis Guibour, écuyer, sieur du Val, conseiller en ce siège, au lieu de Marchand, chef. — Charles de la Boucherie, conseiller, second chef, Louis Billaud, sieur d'Ardenne, second chef ; — Pierre Robert l'ainé, marchand ; — Jean Auboyneau, marchand ; — Jacques Marchand ; — Brochard, maître apothicaire ; — Billeau, conseiller et élu ; — Desmarines ; — Debortuste ; — Jules Billon ; — Jean Michelet, continué avec Chauvet, marchand et Jean Bourlier. — Députation à Rochefort pour les affaires de la ville. — Inventaire des titres et papiers de la ville. — Nomination d'Élie Barreau, secrétaire pour la Direction. — Entretien des fontaines de la ville. — Loyers des maisons servant de magasins à la Compagnie du Nord. — Vente de terres à Saint-Maurice. — Loyers payés à l'ingénieur général des fortifications, Ferry, 500 livres. — « Aujourd'hui, 10<sup>e</sup> du mois de may 1691, la Direction générale des habitants de la ville de La Rochelle, assemblés à la manière accoutumée, sur la représentation faite par Pierre Gaallon, escuyer, sieur des Carreaux, fournisseur des arsenaux de Rochefort et de Brest, des lettres patentes de réhabilitation de noblesse par luy obtenues et scellées du grand sceau de cire jaune à queue pendante, données à Versailles, le 11 de septembre 1690 », signées Louis et plus bas Colbert, des dites lettres, l'enregistrement a été résolu, on y lit l'exposé suivant :

« Pierre Gaallon nous a fait remontrer qu'il est issu de noble race de la province de Normandie, comme il offre de le justifier, néanmoins Anthoine Gaallon, son père, qui estoit capitaine servant actuellement au siège de La Rochelle en 1627, dans l'armée que commandoit en personne feu nostre très honoré seigneur et père, le roy Louis XIII de glorieuse memoire, s'estant marié, après la prise de la ville, avec Jaquete Chaigneau, qui n'avoit aucuns biens ny luy non plus, ayant consommé le peu qu'il en avoit dans le service, fut obligé de faire le commerce pour faire subsister sa famille et estant mort, ayant laissé l'exposant mineur, en fort bas aage, il s'employa pareillement dans le commerce de la mer, où il a heureusement réussy, nonobstant les pertes qu'il a faites de plusieurs vaisseaux et quoyque ce commerce ne desroge pas à noblesse, il a lieu de croire que la desrogeance dudit Anthoine Gaallon son père lui seroit opposée, s'il n'en estoit par nous relevé, » etc.,

Enregistrement d'un arrêt du Conseil qui règle les fonctions des charges des procureurs du Roi des villes (14 juillet 1691). — Paiement des trois cents livres pour ré-

parations des horloges de la ville. — Procuration donnée par la Direction pour recevoir l'argent des étapes. — Crieurs jurés. — Logement accordé dans la Grosse Horloge à Jean Bouin, horloger. — Jugement pour faire vendre les paillasses appartenant à la ville, prêtées pour les logements militaires. — Bail au rabais de l'entretien des pavés de la ville. — Réparations à la Grosse Horloge. — Publications faites, dans chaque paroisse, pour la convocation d'une assemblée générale au Palais. — Équipement par la ville de deux soldats de milice. — Requête pour la nomination de nouveaux directeurs. — Ustensile des soldats de milice. — L'Assemblée générale des habitants a élu : Louis Poirel l'aîné, conseiller, second directeur, au lieu de Charles de La Boucherye, lieutenant audit siège. — Luc Pain et Paul Husson, avocats. — Jacques Chauvet et Jean Marchant, avocats. — Corneau et Auger Bourbier ont été continués. — Bruslé et Jacques, marchands avec Louis Guibourt, écuyer, sieur du Val, conseiller, premier chef, Louis Billaud, sieur d'Ardenne, Pierre Robert, Jean Auloyneau, Brochard, Michelet, anciens directeurs. — Arrêts du Conseil pour les gages du géographe et du chirurgien major de la ville. — Commission du chirurgien du port. — Octrois. — Réception du sieur Vaudin comme géographe chargé de tenir l'école de pilotage. — Courtage des vins. — Offre de remboursement de 66 000 livres pour l'achat des dites charges. — Corps de garde aux portes de la ville. — Paiement de cinq mille livres et deux sols pour livre, pour les charges de procureur du Roi et secrétaire de la ville. — Nomination de Gautron à la place de Bouin, comme horloger de la ville logé dans la Grosse Horloge. — Despéroux accepte la charge de courtier commissionnaire des vins et eaux de vie et paye la finance de ladite charge. — Greffier des tailles. — Édit de création d'un procureur de Sa Majesté et d'un secrétaire en chacune ville et communauté du Royaume (28 juillet 1690). — Réception de Bouchereau, comme procureur du Roi et de Lafosse comme courtier. — Placet au comte de Pontchartrain pour l'amortissement des lods et ventes, moyennant 60 000 livres. — Emprunt de 21 000 l. pour l'achat de la charge de courtier. — Paiement d'une somme de 34 805 l. 18 s. 9 d. au traitant des droits de courtage. — Arrêts du Conseil d'État portant suppression des droits de courtage (26 mai 1693), diminution de 12 000 l. pour deux années du bail des octrois, pris sur les vins étrangers, à raison de 8 l. par tonneau ; — portant que les habitants nommeront l'un d'entre eux pour faire fonctions de courtier. — Trésorier de la marine. — Lettre du comte de Gacé, gouverneur de La Rochelle ordonnant de prélever sur le produit des octrois de la ville 7,500 livres pour la chaussée de Charras. — Députation au comte de Pontchartrain pour demander à être déchargé dudit pré-

levement. — Requête à l'intendant Begon pour l'extinction des droits de courtage. — Offre au Roi de cent mille livres de don gratuit à la condition que la ville soit déchargée des frais d'amortissement des lods et ventes et acceptation de ladite offre par arrêt du Conseil d'État. — Nomination de quatre commis et d'un contrôleur ambulant pour la visite des vins qui se recueillent dans l'Élection. — Nomination de quatre habitants par paroisse pour faire la taxe et règlement de la somme de 100 000 livres supportée par les propriétaires des maisons et locataires d'icelles. — Opposition d'Hervé et Bruslé à leur nomination. — Les maisons de l'évêché, séminaire, commanderie, halles, boucherie, etc., devront figurer sur le rôle de la taxe de 110 000 livres. — Nettoyage des bassins des fontaines. — Requête à l'intendant pour être autorisé à vendre les terres situées à la digue, qui appartiennent à la ville. — Députation aux comtes de Pontchartrain et de Barbezieux pour demander que les habitants soient déchargés de l'ustensile. — Assemblée générale au Palais pour aviser aux moyens de payer l'ustensile pris jusqu'ici sur les deniers d'octroi et qui se monte à 18 550 livres (2 décembre 1693). — Procès-verbal contre Oualle et autres, prévenus de rébellion contre les commis des aides et sentence portant ouverture des portes des celliers des dits marchands. (23 novembre 1693). — Pension annuelle de cinq cents livres accordée à Didier Poirel, chef de la Direction et subdélégué de l'intendant pour les soins qu'il a pris pour la conversion « des sujets du Roi, de La Rochelle et pays d'Aunis, qui étaient de la R. P. R. et « les dépenses qu'il a faites à cette occasion. » (Ordonnance royale, Fontainebleau 11 novembre 1685). — Gages du concierge de la porte Saint-Nicolas. — Taxe des maisons pour les droits d'amortissement des lods et ventes. — Emprunt de 18 750 livres, pour payer l'ustensile, imposée sur les habitants. — Obligation passée à cet effet entre les habitants et les syndics de la ville. — Recette des octrois (1693). — Arrêt du Conseil d'État portant imposition de 8 livres sur chaque tonneau de vin étranger qui entre en ville par mer et par terre. — Gages du procureur syndic et secrétaire de la ville. — Lettre aux curés des paroisses de la ville, au sujet des droits de courtage. — Le Commandeur du Temple est déchargé des deux tiers des taxes de ses maisons. — Taxe des maisons des officiers de la Monnaie. — Réparations à la fontaine des Petits-bancs. — Placet au comte de Pontchartrain pour l'impôt sur les eaux de vie de sirop. — Règlement de Poirel, conseiller du Roi et juge magistrat de la ville, sur la vente du pain, du vin et des autres denrées. — Décharge de la taxe de l'ustensile, au profit de Vaudin, écuyer, seigneur de Lombreuil et hydrographe. — Rôles des paroisses de Saint-



Jean et de Saint-Sauveur pour les ustensiles soumis à l'examen des commissaires. — État des maisons des communautés de la ville, indépendamment de leurs couvents : — Chapitre : maison dans la rue qui conduit de la place du Grand temple au Palais. — Religieuses Hospitalières : maison de la Gourbeille. — Religieuses Ursulines : maison de Madame de Réaumur, rue des Augustins. — Religieux Jacobins, 20 maisons rue neuve Saint-Dominique. — Carmes : 19 maisons. — Religieuses Saint-Joseph de la Providence : 4 maisons. — Religieux de la Charité : 12 maisons. — Religieux Augustins : 17 maisons. — Religieuses Sainte-Claire : 4 maisons. — Religieux de l'Oratoire : 4 maisons. — Jésuites : 10 maisons. — Nomination de Venette pour médecin des hôpitaux aux gages de 400 livres à la place de Gallot (16 mars 1694). — Coffres des chirurgiens qui vont en mer. — Magasin destiné aux poudres, place Habert. — Nomination des trois soldats de milice que la ville doit fournir au Roi. — Assemblée générale au Palais, concernant le bail des octrois. — Arrêts du Conseil, portant création de l'office de conseiller du Roi, contrôleur des deniers patrimoniaux et d'octroi ; — concernant l'exemption de toute taxe en faveur des secrétaires du Roi. — Poirel, Billand, Pain et Cornaud députés par la Ville pour aller saluer l'évêque à L'Armenaud. — Paiement au trésorier de la Marine de 18 013 livres 10 sols, pour l'aplanissement de la place du château. — Nomination de quatre commissaires pour l'inventaire des vins de la province. — Arrêt du Conseil portant continuation de la levée de l'impôt de 20 sols par tonneau de vin. — Paiement de 6 564 livres 5 sols sur toisé de la chaussée de Charas, près Rochefort, prélevées sur les octrois de La Rochelle. — Imposition de 800 livres par quatre feux. — Paiement de 12 000 l. aux traitants des charges de colonel, major, capitaines et lieutenants des bourgeois créées par le Roi par édit de mars 1694, à la condition que les habitants disposeraient des dites charges et arrêt du Conseil pour la réunion de ces charges. — Placets au comte de Pontchartrain sur les piqueurs en blanc, l'ustensile, etc. — Nomination du receveur de l'hôpital général. — Assemblée générale au Palais des habitants pour la nomination de deux habitants en chaque paroisse pour taxer et amasser l'ustensile de l'année 1693 taxe par l'Intendant Begon à 18 750 livres. — Enregistrement des commissions de Deschamps et Rabiet chirurgiens jurés et de Lasseigne, erieur juré, qui seront déchargés de l'ustensile. — Lettre de l'Intendant Begon, concernant les fortifications de chef de Baie et des Minimes. — Assemblée générale des habitants au Palais à ce sujet. — Répartition des non valeurs de l'ustensile, montant à 2 893 livres, 14 sols, 3 deniers, au sol de la livre sur toutes les maisons de la ville. — Requête à l'Intendant au sujet des non valeurs. — Sen-

tence de la cour de Police (17 avril 1694) défendant de faire des eaux de vie de sirop, à peine de 1000 livres d'amende. — Paiement de 245 livres à Girard Mesnier, libraire, pour impression de trois cents exemplaires de l'ordonnance des juges de police, 2000 billets de logement pour les soldats passants, 3000 pour ceux de la garnison, 600 pour les cavaliers, 500 exemplaires d'une ordonnance desdits juges de police, 4000 billets pour loger les soldats de la garnison, 300 affiches pour la ferme des octrois de la ville, 300 billets pour la convocation des Assemblées de la Direction et plusieurs autres impressions. — Sentence de la ville de Nantes, portant défense de faire des eaux de vie de sirop, ni de les débiter, à peine de 3000 livres d'amende, etc. (BB. 6.)

E. Suppl. 23. (Registre.) — 115 feuillets, papier

**1695-1698.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Maires : Gabriel Froment (1696), François Huet de la Gastinière (1697), Jean Gerbier de Mornay (1697) et Antoine Joulin (1698), trésoriers de France. — Enregistrement du brevet royal du 30 décembre 1628 aisant don au duc de Saint-Simon, premier gentilhomme de la chambre du Roi, premier écuyer de sa petite écurie, des fortifications de La Rochelle. — Paiement de vingt livres à Juillard, marchand pelletier, pour fourniture de quatre chapeaux « d'une aune deux tiers, chacun, de peau de lapin « herminée, » pour les maires et échevins. — Deux casques, six bandollières, aux armes du Roi et de la ville et six pertuisanes, garnies de franges de soie, pour les sergents. — Pierre Texier, secrétaire greffier de la maison de ville. — Paiement de 110 livres à Madeleine Delavoie, femme de Jacques Maroix, pour louage des meubles fournis pour le service du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté, à commencer au 10 mai dernier. — Tapisserie verdure de 18 aulnes, tenture tapisserie de Belgame, châlit de bois de noyer, lit de plume traversier, matelas de laine, pailleasse, garniture violette, couverture piquée, le tout neuf, etc., grand fauteuil, deux rideaux de fenêtre, tapisserie d'Auvergne, draps, douze chaises avec leurs coussins, payables de trois mois par avance, quinze livres par mois. — Fourniture par la dite Delavoie de meubles pour le maréchal de Tourville : lit de plumes, traversier, deux matelas, l'un de laine, l'autre de crin, couverture piquée, garniture de cadis neuf, etc. — 400 livres pour deux feux de joie. — Rente foncière due aux demoiselles Châtellier. — Poursuites contre plusieurs particuliers, qui ont fait entrer des vins étrangers et refusent de payer le droit de huit livres par tonneau. — Loyer des magasins des mu-



nitionnaires des vivres de guerre, situés à La Grave. — Nomination de quatre commis pour inventorier les vins recueillis dans l'Élection. — Ordonnance de l'intendant Begon, concernant les vingt sols, qui se paient par chaque tonneau de vin. — Antoine Tessier, curé de Sainte-Soulle, frère du greffier de la ville, demande l'exécution d'un arrêt du Parlement du 4 juin 1681. — Regnaudeau fera, sur cette affaire, rapport à la Compagnie. — Ordre de la marche de la procession de la Toussaint. — Préséance de la Direction de la ville sur les officiers du Présidial. — Arrêt sollicité pour confirmer les droits du Corps de Ville. — Mouchy, commissaire d'artillerie, est débouté de ses prétentions à un logement de deux cents livres par an, payé par la ville, vu qu'il est logé chez les habitants. — 200 livres à Delamothe pour fourniture de meubles au maréchal d'Estrées. — Bail au rabais de l'escalier de la Chaîne pour monter sur les murailles de la ville. — Fuiné, maître des basses œuvres de la ville, est exempté de toutes charges publiques. — Plantation d'arbres sur la place du château. — Paiement de 500 livres à Froment, maire, pour ses gages d'une année de la dite charge. — Ordres du maréchal de Tourville sur les mesures à prendre en cas de bombardement de la ville par les Anglais. — Création de la charge de commissaire aux revues. — Jean de Beauchamps, notaire royal, est débouté de ses privilèges. Moreau étant actuellement en fonctions dans le même bureau (Édit de mars 1696). — Construction d'une pondrière dans la place du bastion près le moulin du Prêche, devis 5 000 livres. — Alignement des maisons de la ville. — Réparations aux fontaines. — Offre de 6 000 livres pour la charge de contrôleur des deniers communs d'octroi et de 6 000 livres pour celle de substitut du procureur du Roi syndic. — Les religieux et religieuses sont déchargés du droit de 20 sols par tonneau de vin. — Publication de la paix (6 septembre 1696). — Feu de joie : 800 livres. — Vente des offices de colonel, capitaine et lieutenant des milices bourgeoises de la ville : 13 200 livres. — Il sera payé 500 livres par an au sieur Vervin pour lui tenir lieu de maison et de meubles. — Protestation du Corps de Ville contre la place occupée à la cathédrale par les officiers du Présidial au *Te Deum* de la prise de la ville d'Athen (Flandre). — 300 livres allouées à Elisabeth Gigon, en dédommagement d'une petite maison de bois, près la Tour de la Chaîne, pour faire un escalier conduisant sur les murailles de la ville. — 258 livres payées à Julien Bonnichon, pour la construction d'une rampe au canton de la Chaîne pour monter sur les murailles de la ville. — Offre de 3 000 livres à Sa Majesté pour que la ville soit déchargée de l'établissement des lanternes et lettre de l'intendant à ce sujet. — Bail au rabais pour la construction de dépôts des immondices, etc., sur le pont de la Gourbeille et la douve de la Verdière : 430 livres. —

Demande d'un arrêt du Conseil pour augmenter les octrois de moitié et couvrir les frais d'établissement des lanternes. — Feu de joie pour la paix : 200 livres. — Il sera établi dans les rues cinq cents lanternes au lieu de 260. — Inventaire des titres et papiers de la ville. — Députation des corps de ville à Rochefort à l'occasion de la mort de Madame l'Intendante Marie-Madeleine Drouillon, épouse de Michel Begon. — Il sera informé, à la requête du procureur du Roi contre ceux qui auront cassé quelque lanterne. — Arrêt du Conseil d'État autorisant l'augmentation des octrois d'un tiers et une imposition de 40 000 livres sur les maisons, pour l'achat du fond de lanternes, lesquelles seront suspendues à des bras de fer et confiées à la surveillance des dizainiers. — Assemblée générale concernant le procès sur la question de préséance entre le Corps de Ville et le Présidial. — Édit du Roi pour l'établissement de lanternes dans les diverses villes du royaume (juin 1697). (BB. 7)

E. Suppl. 24. (Registre.) — 96 feuillets, papier.

**1698-1704.** — Maires : Antoine Joulin, Jacques Soufflot, Guillaume Vialet, Honoré Deysautier, Gabriel Froment, François Huet de la Gastinière, Jean Gerbier de Mornay, trésoriers de France. — Délibérations du Corps de ville. — Installation d'échevins : Auboyneau et Desmarines et des notables Froment, Huet la Gastinière, Gerbier, Mesteyer, Chauvet, Grignon et Bruslé. — Députation de Gerbier à Paris au sujet du procès de préséance engagé entre le Corps de ville et les officiers du Présidial. — Préposés pour détendre les cordes des lanternes de la ville. — 300 livres, logement de l'ingénieur en chef, pendant une année. — Députation de Lemoyne et d'Auboyneau à l'Intendant, au sujet de l'interdiction des eaux-de-vie de sirop. — Assemblée générale des habitants. — Paiement de 200 livres pour le feu de joie de la Saint-Jean. — Paiement de 4763 livres à André Maréchal, menuisier, pour les boîtes et poteaux des lanternes. 1 629 livres pour les serrures et ferrures, 1 132 livres pour les cordes, 356 livres pour les poulies des dites lanternes, fournies par Bourgonin, Pierre Valet, François Damien. — Députation vers le comte de Gacé à Mauzé. — Présent fait par le Corps de ville à la comtesse de Gacé, 50 livres de bougie, 50 livres d'écorces de citron et 6 pains de sucre royal. — Imposition à la taxe de la maison du sieur d'Harlette. — Demande des religieux de la Charité de prendre l'eau par une ligne d'eau à la fontaine de la place du Château. — 330 livres à la dame Desmarais pour fourniture de meubles au comte de Gacé. — Raffinerie du sieur Dauchay. — Jean Coupeau, secrétaire de la maison de ville aux gages annuels de 250 livres. — Jean Cochon-Dupuy,

médecin de la marine, nommé médecin de l'hôpital général, à la place de Venette, aux gages annuels de 400 livres et requête par lui adressée à Begon, intendant. — Métayer est député à l'intendant de Rochefort au sujet de la direction de l'hôpital général. — De Bellefontaine, secrétaire du comte de Gacé, aux gages de 300 livres. — Nomination de Dubouchet et Métayer, en qualité de Directeurs de l'hôpital général. — De Marigny, capitaine des gardes du comte de Gacé, 400 livres. — Les Augustins sont autorisés à faire entrer 6 tonneaux de vin étranger en ville, sans payer de droit d'octroi. — Les Cordeliers reçoivent la même autorisation pour deux tonneaux. — Arrêt concernant les octrois. — Députation du procureur du Roi à Rochefort, au sujet de la taxe du petit seel. — Nomination de trois archers pour empêcher les gueux forains et étrangers d'entrer dans la ville. — Paiement de 5 909 livres à Rondeau, marchand de Rochefort, pour la fourniture de chandelles pour les lanternes. — Députation des nouveaux officiers élus à l'intendant, à Rochefort. — Prise de possession par le Corps de Ville des places qu'il réclame dans la cathédrale, pour le service de l'évêque de Luçon. — 500 livres à Joulin, pour ses gages d'une année de la charge de maire. — Fourniture, par Chauvet et Delabrière, de popeline pour huit robes d'officiers du Corps de Ville. — Soufflot élu maire et capitaine de la ville, à la place de Joulin, le 2 mai 1699 ; Habert, nommé échevin. — Balisson de Rougemont (père du vaudevilliste), commissaire provincial d'artillerie. — Les anciens échevins et notables assisteront aux feux de joie avec les maires, échevins et officiers du Corps de Ville. — Nomination de M. Marchand, à la place de M. Habert. — Mesures pour empêcher la propagation des maladies contagieuses. — Loyer du serrurier de la Monnaie. — Arrêt du Conseil concernant l'établissement des lanternes (4 septembre 1698). — Opposition du Corps de Ville à l'entreprise des trésoriers de France sur les pavés de La Rochelle. — 84 livres pour fourniture de trois casaques pour les archers de l'hôpital. — 520 livres pour huit robes de popelines pour les officiers du Corps de Ville. — Félicitations du Corps de Ville au comte de Pontchartrain, sur sa nomination de chancelier ; — à M. de Chamillard, sur sa nomination de secrétaire d'État (12 septembre 1699). — Launay, gardien des seaux de cuivre et concierge de la maison de ville, à 120 livres de gages. — Lamothe, garde d'artillerie du magasin de la Tour Saint-Nicolas, à 80 livres par an. — Pavé de la Porte Dauphine : 350 livres. — Réparation aux fontaines : 2 613 livres. — Établissement de quatre sœurs grises pour enseigner la jeunesse, aux gages de 500 livres chacune. — 600 livres aux neuf maîtres d'école pour enseigner la jeunesse. — 200 livres par an au sieur Baronnet pour l'entretien des fontaines. — Paiement de 3 500 livres et 2 sols pour l'office

de conseiller garde seel de l'hôtel de ville. — Députation au comte de Gacé, pour la nomination de nouveaux échevins. — Demande à l'intendant de décharger la ville de payer 2 000 livres pour les foires et marchés. — Déclaration du Roi, qui, en exécution de l'édit de révocation de celui de Nantes, pourvoit à l'instruction de ceux qui sont rentrés dans le sein de l'Église catholique romaine et de leurs enfants et les maintient dans leurs biens, en satisfaisant aux devoirs de la religion. « Voulons que l'on établisse, autant qu'il « sera possible, des maîtres et des maîtresses d'école dans « toutes les paroisses où il n'y en a point, pour instruire « tous les enfants, et nonnément ceux dont les pères et mères ont fait profession de la R. P. R., du catéchisme, des « prières qui sont nécessaires, pour les conduire à la messe, « tous les jours, pour leur donner l'instruction, dont ils ont « besoin sur ce sujet, et pour avoir soin, pendant le temps « qu'ils iront auxd. écoles, qu'ils assistent à tous les services « divins les dimanches et festes, comme aussi pour apprendre à lire et mesme à escrire, à ceux qui pourroient en « avoir besoin, le tout en la manière prescrite par l'article 5 de notre édit du mois d'avril 1695..., et dans les « lieux où il n'y aura pas d'autre fond, il puisse être imposé sur tous les habitants la somme qui manquera pour « leur subsistance jusqu'à celle de 150 livres par an pour « les maîtres, 100 livres pour les maîtresses, etc. » — Nomination de Violet, trésorier de France pour maire, à la place de Soufflot. — Députation de Chauvet, Billon, Delabrière et Pilleau à Monseigneur le comte de Gacé pour lui présenter les devoirs du Corps de Ville. — Établissement de quatre sœurs dans la ville pour l'instruction de la jeunesse. — Protestation du maire Guillaume Viallet, au nom du Corps de Ville, contre le rang que s'attribuent, aux processions, les officiers du Présidial. — Chauvet, Auboyneau et Billon, députés pour aller saluer le lieutenant de Roi nouvellement arrivé. — 600 livres allouées pour le logement dudit lieutenant de Roi (Dastier). — Nomination d'un député au conseil de commerce établi par arrêt du 29 juin 1700. — Lettres patentes obtenues par les officiers du Présidial pour la charge de lieutenant général de police. — Procès-verbal autographe de protestation du maire Guillaume Viallet pour se plaindre que « bien que duement convoqué à la « procession générale, qui se fait tous les ans en mémoire de « la réduction de la ville, à laquelle tous les corps et communautés sont obligés d'assister, aucun des échevins, procureur du Roi, ni même notre greffier n'ont comparu, ni « à la procession de l'assomption de la Vierge, ni aux processions de la Fête-Dieu, M. Chauvet, 3<sup>e</sup> échevin, a seul « accompagné le maire, par l'opposition que le Présidial a faite « de ne vouloir permettre que les notables y assistent, ce « qui fait voir l'animosité de MM. du Présidial contre le

« corps du susdit Hôtel-de-Ville, qu'ils tâchent d'anéantir  
 « par toutes les voies qu'ils peuvent s'imaginer, jusques  
 « à avoir gagné sur l'esprit de notre greffier qu'il n'assiste-  
 « roit à aucune des cérémonies publiques parce que le greffier  
 « est aussi de la police au Présidial. » — Hervé et Pachot nommés directeurs de l'hôpital général. — 425 livres à Henri David, pour l'aqueduc fait à la place Habert. — Réparation à l'horloge Saint-Barthélemy. — Établissement d'un maître de langue anglaise à 350 livres par an. — 4766 livres par an, pour suppression des offices de jaugeurs de futailles. — 500 livres à Vialet, pour une année de ses gages de maire. — Protestations de Labraëre contre Pachot, échevin, au sujet de la préséance. — Deysautier, trésorier de France, maire, à la place de Vialet (2 mai 1701). — Antoine Petiteau, praticien, secrétaire de l'Hôtel-de-Ville, en l'absence de Coupeau, en voyage à Paris. — Loyer d'un cabinet à trente livres par an, pour M. de Chamilly au sieur Bertrand, qui sera exempt du logement des gens de guerre. — Loyer au sieur de Tandebartz de trois grands magasins appartenant aux directeurs de la compagnie du Nord, pour l'artillerie de la ville, à 300 livres par an. — Présent à Madame de Chamilly de confitures sèches, écorées de citron, sucre royal et bougie blanche pour 338 livres. — Commissions de commissaire des guerres et de garde d'artillerie, en faveur de la Blinière et de Lamothe. — Paiement de 500 livres à Deysautier, pour ses gages de maire. — Froment, trésorier de France, maire, à la place de Deysautier. — Le marquis de Congis, maréchal de camp, sera logé dans la maison de M. de la Rousselière. — Service dans l'église des Augustins, pour le repos de l'âme de la comtesse de Gacé. — Arrêt du Conseil, pour la perception de 40 sols par tonneau de vin pour chaque somme de vendanges qui entrera en ville pendant neuf années. — Arrêt du Conseil du 21 octobre 1698, qui donne la gauche à MM. du Corps de Ville dans les processions contre les prétentions des officiers du Présidial. — Les gages de lieutenant général et de procureur du Roi de la police seront pris sur les deniers d'octroi. — Pierre Texier, procureur de la ville. — Députation à M. de Chamilly et à l'Intendant sur la nomination des nouveaux échevins et notables. — Réparations à la boucherie de l'Évescot pour le logement des soldats passants. — Le lieutenant de police Gresseau sera, en cette qualité, convoqué aux assemblées du Corps de Ville. — Sommation aux entrepreneurs des casernes de travailler incessamment à leur construction. — Assemblée générale pour la nomination de nouveaux députés. — Pachot nommé pour assister aux assemblées du Conseil de Commerce. — Édit du Roi portant création de plusieurs offices de police. — Permission aux religieux de la Charité de faire mettre un bassin dans la fontaine royale pour avoir de l'eau dans leur hôpital. — Com-

missaire nommé pour visiter les lits des casernes. — Privilèges des trésoriers de France. — Trois feux de joie 600 livres. (BB 8)

E. Suppl. 25. (Registre.) — 189 feuillets, papier.

**1704-1709.** — Maires : Jean Gerbier de Mornay, Antoine Joulin, Honoré Deysautier, François Huet de la Gastinière, Guillaume Vialet, trésorier de France. — 300 livres au professeur de philosophie. — François Boisse. — Révocation des trois archers nommés pour chasser les gueux. — Députation à Rochefort, à l'Intendant, pour le complimenter sur le rétablissement de sa santé. — Fournitures faites par les six archers de la ville. — Rue à ouvrir dans l'emplacement de la maison Faneuil jeune. — Réunion des offices de receveurs des deniers d'octroi. — 3500 livres pour les réjouissances faites pour la naissance du duc de Bretagne. — 600 livres au docteur Desbarbalières, médecin de l'hôpital général, au lieu de Dupuy. — Réunion des offices de contrôleur du greffe de l'hôtel de Ville, greffier de l'écritoire et commissaire aux revues. — Arbres plantés dans l'emplacement de l'ancienne cathédrale (Grand temple). — 300 livres pour bandoulières des archers de la maison de ville. — Privilèges des trésoriers de France. — Il sera prélevé dix mille livres sur les octrois pour la taxe de l'ustensile. — Opposition à la création projetée par Chastelain, directeur des domaines d'offices de courtiers de change, de banque, de marchandises, commissionnaires de vins, cidres et eaux de vie, etc, qui nuirait aux offices des courtiers commissionnaires, créés par édit royal de juin 1691. — Rue proposée dans l'emplacement des maisons incendiées des sieurs Bruslé et Pierre Faneuil. — Logement du commissaire provincial des guerres. — Établissement de quatre sœurs de l'instruction chrétienne. — Il sera fait un second corps de casernes. — 2872 livres 16 sols 6 deniers pour le feu d'artifice et le repas, à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne. — Logement du colonel de Montmorency. — Compagnies de Guinée et de Saint Domingue. — Réunion des offices de receveurs de deniers patrimoniaux. — Offre de 6000 livres pour la suppression des offices de lieutenant de maire, échevins, assesseurs et autres. — Loyer de deux glaciers à Madame Leblanc : 120 livres. — Paiement de six mille livres à Héron, député au conseil du commerce. — Construction de la fontaine de Chamilly hors la Porte Dauphine. — Prison, dans la cour de la maison de ville, pour ceux qui désobéiront aux ordres des maires et échevins. — Offre de 20000 livres de don gratuit au Roi pour être dispensé de lettres de bourgeoisie. — Opposition aux nouveaux statuts des tonneliers. — Suppression de la pension accordée aux maîtres de langue anglaise. — Les

archers de la maison de Ville ne seront habillés à neuf que tous les deux ans et recevront 150 livres chacun pour faire retourner leurs habits. — Arrêt du Conseil sur la ferme des octrois (14 février 1708). — Protestation du Corps de Ville contre les prétentions des trésoriers de France, au sujet du pavage. — Lettres du Corps de Ville au maréchal de Matignon, nommé gouverneur de la province (23 avril 1708). — 232 livres pour le feu de joie fait à l'occasion de la nomination du maréchal de Matignon. — Révocation du sieur Héron, député au conseil de commerce, et suppression du traitement de ladite charge. — Opposition à l'entreprise de Caron et Vallet, qui voulaient faire bâtir des logements sur les quais. — Jean-Louis Martin, procureur du Roi aux traites. — Plantation d'arbres le long de l'allée des PP. Capucins de cette ville. — Lettres patentes et arrêt du Conseil d'État sur les octrois. — Établissement de quatre sœurs grises. — Nomination de Chauvet et Texier, directeurs administrateurs de l'hôpital général. — Suppression des appointements d'un maître d'école établi dans cette ville. — Députation à l'Intendant, à Rochefort, au sujet du prix des blés. — Réparation aux lanternes de Saint-Sauveur. — Demande des officiers de la monnaie d'établir une conduite d'eau à la fontaine royale. — Fourniture de meubles par Marehand l'aîné à l'hôtel de ville. — Entretien, pendant quatre ans, des couvertures de l'hôtel de ville. — Entretien des pavés de la ville. — Secrétaire de l'hôtel de ville : indemnité pour travail extraordinaire, etc. (BB 9)

E. Suppl. 26. (Registre.) 268 feuillets, papier.

**1710-1718.** — Maires : Jacques Soufflot, Guillaume Vialet, Honoré Deysautier, Jean Trahan, François Huet de La Gastinière, Antoine Joulin, trésoriers de France. — Réunion des offices des six officiers d'archers du Corps de Ville. — Prise de possession du gouvernement. — Jeu de mail. — Tarif des octrois. — 500 livres à Beauvoisin pour enseigner l'hydrographie à huit pauvres enfants de la ville. — Nomination de Corneau et Besnard, administrateurs de l'hôpital général. — Serment de Bigotteau, échevin, entre les mains du maire. — Nomination d'échevins et notables. — Service pour le repos de l'âme du Dauphin, dans l'église des PP. Jacobins. — 150 livres aux PP. Cordeliers, pour la tenue de leur chapitre général. — Privilèges accordés à Daunat, directeur de la monnaie, en sa qualité de conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances. — Protestation du maire sur une question de préséance, à l'occasion du service pour le repos de l'âme de Madame la Dauphine. — Lettres patentes sur les octrois. — Protestation contre la place attribuée à la procession à de Mascaron, aide major. — Démolition de la

fontaine Dauphine, qui sera placée dans la cour de la maison de La Tremblaye. — Précautions contre les maladies contagieuses. — Construction d'un second étage aux casernes. — Requête à l'Intendant pour demander une réduction de la taxe sur les eaux de vie. — 354 livres pour 4 robes de popeline pour les officiers du Corps de Ville. — Paiement au sieur Héron, de ses appointements, comme député au conseil de commerce. — Prestation de serment de Grison, Bruslé, Fontaine et Milaud, échevins. — Joulain et Belin, chargés du repas qui devra être donné au maréchal de Matignon. — Il sera donné 120 jetons à Dumoustier, pour les peines et soins qu'il a pris pour la construction du feu d'artifice, 3798 livres à Lafond pour le feu d'artifice et le repas à l'occasion de la paix. — Corneau, échevin, et Chauvet, notable, se transporteront à l'île de Ré pour faire afficher l'ordonnance du Roi, concernant les mesures à prendre pour prévenir la contagion de l'épidémie ; — Députation de Chauvet, Corneau et Necloux, auprès de l'évêque, au sujet de l'hôpital Saint-Étienne. — 400 livres au trésor de l'hôpital général, pour sept archers chargés de chasser les mendiants. — 100 livres aux Capucins à l'occasion de la canonisation de Saint-Félix. — Nouvelle rue de la Grande rue à la Ville neuve. — Bail pour l'entretien des vitres des casernes de l'hôtel de Ville et de l'Intendance. — 5000 livres achat de meubles pour le comte de Chamilly. — 20 livres à André Bigot, maître des basses œuvres, pour l'entretien des communs des ponts de Saint-Sauveur et de la Gourbeille. — Achat de six fusils et de six bayonnettes pour les corps de garde des patrouilles bourgeoises, pour les pauvres habitants qui ne peuvent en faire la dépense. — Insulte par des officiers de la garnison à Jacques Verrier, lieutenant des dragons rouges de la ville, Roullien, Chabot, Bernon, Marillet et Dandineau sous brigadier de la milice urbaine. — L'officier de patrouille de la garde bourgeoise a été frappé à la tête et au bras par les officiers de la garnison. — Incendie de la maison Pinet. — Enlèvement des plaques d'airain, injurieuses pour les habitants et contraires à la vérité historique, qui avaient été placées sur la fontaine de la place du château (28 septembre 1715) « La Religion catholique, écrit le Corps de Ville au duc d'Orléans le 14 janvier 1716, a pris la place de l'hérésie qui y est absolument éteinte, il n'y a pas la vingtième partie des habitants qui soient descendus des anciens, les autres étant venus de diverses provinces du royaume, s'y établir ; les uns et les autres ont donné, dans les occasions, des marques de leur fidélité, ils ont été chargés seuls de la garde de la ville dans l'intervalle de sa reddition jusqu'au rétablissement de ses fortifications, ils s'y sont comportés avec une conduite et une discipline aussi exacte que celle des troupes réglées. MM. le maréchal de

« Navailles, le duc de Gadaignes, les maréchaux d'Estrées, « de Tourville et de Chamilly qui leur ont succédé au com- « mandement de cette province les ont honorés de leur con- « fiance et ont autant compté sur les milices bourgeoises de « La Rochelle que sur des troupes réglées. — Pendant les « guerres de 1672, que la nombreuse armée navale des Hol- « landais parut sur ces côtes, ces milices furent employées à « garder les endroits voisins de la ville, où les ennemis « eussent pu tenter une descente, mais ayant été informés « de leur contenance et de leurs dispositions par sept fré- « gates qu'ils avaient détachées pour les venir reconnaître, « ils se contentèrent de faire une descente à la côte du Poi- « tou.» Le duc d'Orléans répond le 26 janvier : « Le comte « de Chamilly m'avait déjà rendu compte, lorsque j'ai « reçu votre lettre, des bonnes dispositions où il vous a « toujours trouvés pour le service du Roi et du zèle que « vous avez témoigné en dernier lieu, à l'occasion de l'en- « lèvement qui avait été fait de quelques inscriptions atta- « chées à la pyramide élevée dans la place de votre ville. »  
 Visite au maréchal de Chamilly, à son retour de Paris. — Prestation de serment de Maudet et de Rousseau, notables. — Réparations aux fontaines de la ville. — Logement de l'intendant de Creil. — Différend entre Viallet, maire et Greysseau, échevin. — Députation à Madame l'Intendante à son arrivée à La Rochelle. — Confection des rôles de la capitation. — Offices d'inspecteurs des boissons. — Enregistrement des lettres de provisions de Grandhomme, secrétaire du Roi. — Statuts et règlements des maîtres tonneliers de cette ville. — (BB 10.)

E. suppl<sup>t</sup> 27. (Registre.) — 300 feuillets, papier.

**1718-1725.** — Délibérations des officiers de l'Hôtel de Ville de La Rochelle. — Maires: Gabriel Béraudin, lieutenant général au Présidial, Jacques Bigotteau, président de l'Élection, Honoré Deyssantier, trésorier de France, Nicolas Claessen, négociant. — Déclaration du Roi qui rétablit la mairie élective (5 février 1718). — « Le Roy Louis XIII, « par sa déclaration du mois de novembre 1629, supprima « le Corps de Ville de La Rochelle avec les droits et privi- « lèges qui lui étaient attribués, les affaires communales « de cette ville ont depuis été administrées par un conseil « de Direction jusqu'en l'année 1694, que le feu Roy notre « très honoré seigneur et bisaïeul ayant jugé à propos d'y « créer un bureau des finances et d'y former un Corps de « Ville, il ordonna, par un édit du mois d'avril de la dite « année 1694, que le Corps de Ville serait composé d'un « maire, de quatre échevins, d'un procureur et d'un secré- « taire greffier, et que le conseil de ville serait formé des- « dits maire, échevins, procureur et greffier, de 12 asses-

« seurs et des 12 principaux habitants, qui administreraient « les affaires communes de la ville et connaîtraient de la « police, l'office de maire fut uni par le même édit aux « présidents et trésoriers de France dudit bureau des fi- « nances pour être exercé par l'un d'eux, et ils en ont fait « les fonctions jusqu'à présent, mais comme, par notre édit « du mois de juin dernier, nous avons supprimé tous les « offices de maires, consuls, et autres créés dans les hôtels « de ville de notre royaume depuis 1690, et ordonné que « les villes et communautés auraient la liberté d'élire, à « commencer du 1<sup>er</sup> janvier dernier, les officiers munici- « eipaux, dont elles auraient besoin pour l'administration « de leurs affaires et ainsi qu'il se pratiquait avant 1690, « les habitants de notre ville de La Rochelle nous ont re- « présenté que, depuis l'année 1628 jusqu'en 1694, n'y « ayant point eu de Corps de Ville à La Rochelle, si l'on « remettoit les choses sur le pied qu'elles étoient avant la « création du bureau des finances, l'hôtel de ville demeu- « reroit de nouveau éteint et aboli et les témoignages que « le feu Roy leur a donné de la satisfaction qu'il avoit de leur « fidélité seroient anéantis, dans le temps qu'ils nous don- « nent des marques de la continuation de cette même fidé- « lité et de leur attachement à notre service, ce qui les a « obligés de nous faire leurs très humbles remontrances, « etc.... Voulons et nous plaît : I. Que notre édit du « mois de juin dernier, portant suppression des offices de « maires et autres créés dans les villes et communautés du « Royaume depuis 1690 soit exécuté pour la ville de La « Rochelle et qu'à cet effet les officiers du bureau des fi- « nances propriétaires de l'office du maire et les titulaires « des autres offices supprimés soient tenus de représenter « leurs titres et quittances de finance pour être pourvus à « leur remboursement. — II. Voulons qu'il y ait à l'avenir, « à commencer du 1<sup>er</sup> avril prochain, un corps de commu- « nauté et hôtel de notre ville de La Rochelle composé « d'un maire, de quatre échevins, de dix conseillers de « ville et d'un procureur syndic, de tous lesquels officiers « nous nous réservons le choix et nomination pour cette « première fois seulement. — III. Les quatre échevins « seront tirés, l'un du corps du Présidial ou du bureau des « finances, et les trois autres, aussi bien que le procureur « syndic, de l'Élection, de l'Amirauté, de la Monnaie, des « bourgeois sans profession, des avocats ou médecins et « des commerçants en gros. — IV. Il sera procédé, dans le « mois de décembre de chaque année, à l'élection desdits « échevins, qui seront élus par les officiers dudit hôtel de « ville, à la pluralité des voix, et afin qu'il se trouve tou- « jours dans ledit hôtel de ville des officiers instruits des « affaires qui la concerneront, voulons que les deux pre- « miers échevins que nous nommerons demeurent en place

« pendant deux années, au moyen de quoi, il ne sera élu,  
 « au mois de décembre prochain, que deux nouveaux éche-  
 « vins, lesquels demeureront pareillement en place, pendant  
 « deux ans, en telle sorte qu'il ne sera nommé, chaque  
 « année, que deux échevins et que les deux premiers et  
 « les deux derniers resteront alternativement en fonctions  
 « pendant deux ans, sans néanmoins que les deux derniers  
 « échevins puissent prendre la place des premiers, dans  
 « la seconde année de leur exercice, notre intention étant  
 « que tous lesdits échevins gardent leur rang et place pour  
 « laquelle ils auront été choisis..... » Dans les cérémonies  
 « publiques, les maire, échevins, conseillers et procureur  
 « syndic auront la gauche du Présidial, le maire portera une  
 « robe d'écarlate, comme les officiers du Présidial et les  
 « 4 échevins une robe de satin noir. Les valets ou archers  
 « de la ville seront nommés à vie, au nombre de six, par tous  
 « les officiers dudit hôtel de ville, sans que le maire seul  
 « puisse les changer de son autorité. Voulons qu'ils portent,  
 « pour marque de leur charge, des habits bleus à parements  
 « rouges avec des bandoulières de velours chargées de nos  
 « armes et de celles de la ville, etc..... » Arrêts du Conseil  
 d'État portant que les officiers de l'hôtel de ville prêteront  
 serment entre les mains de l'Intendant (12 mars 1718) et por-  
 tant nomination desdits officiers (23 avril 1718). — Maire :  
 Béraudin, lieutenant général du Présidial. — 1<sup>er</sup> échevin :  
 Parnajon, lieutenant particulier du Présidial. — 2<sup>e</sup> échevin :  
 Bigotteau, président en l'Élection. — 3<sup>e</sup> échevin : Jean Bruslé,  
 procureur de Sa Majesté en la Monnaie. — 4<sup>e</sup> échevin : Jean  
 Butler, négociant. — Conseillers de l'Hôtel de Ville : Deys-  
 santier, trésorier de France; — Griffon, lieutenant criminel;  
 — Cornereau, procureur de Sa Majesté en l'Élection; — Nec-  
 tous, procureur de Sa Majesté en l'Amirauté; — Guillotin,  
 avocat; — Desbarballières, médecin; — Martin de Chassiron,  
 bourgeois; — Bertrand, négociant; — Vincent Bureau, né-  
 gociant; — Nicolas Morel, marchand détaillier; — Gabet,  
 procureur syndic. — Installation, le 16 mai, par Jean  
 François de Creil, intendant, desdits officiers. — Adresse à  
 S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, régent du Royaume (31 mai  
 1718) : « Cette ville, autrefois si florissante par son com-  
 « merce et plus célèbre encore par le mauvais usage qu'elle  
 « avait fait de ses forces et de sa fermeté dans une mauvaise  
 « cause, gémissait, depuis près d'un siècle, sous la flétrissure  
 « que lui avait imposée un Roi justement irrité, et quoique  
 « depuis ces malheureux temps, sa fidélité se fut distinguée,  
 « la loi qui abolissait ses officiers municipaux, était demeu-  
 « rée jusqu'à ce jour irrévocable, mais quoique nous  
 « n'ayons eu d'occasion de nous distinguer aux yeux de  
 « V. A. R. que par nos sentiments, sur le témoignage  
 « qu'en a rendu le digne successeur du maréchal de Cha-  
 « milly, que vous avez conservé à notre tête, et qui sait,

« depuis plusieurs années, rendre aimable et respectable  
 « parmi nous, le joug de l'autorité que le Roi lui a confiée,  
 « et M. de Creil, intendant de cette province, dont la sa-  
 « gesse et l'équité concilient si parfaitement les droits du  
 « Roi avec les intérêts de ses peuples, vous faites faire au-  
 « jourd'hui, monseigneur, le premier essai de la clémence  
 « du Roi, etc. » — Réponse du duc d'Antin, à l'adresse  
 du Corps de Ville au régent (14 juin 1718). — Remplace-  
 ment de Griffon, démissionnaire par Habert; autorisé par  
 le comte de Chamilly. — Coupeau, nommé secrétaire de  
 l'Hôtel de Ville. — 500 livres pour loyer de la maison de  
 l'intendant, de Creil, à de Vassoignes. — Placet présenté  
 au comte de Chamilly par Bruslé et Guillotin, sur les vexa-  
 tions et mauvais traitements que les commis des aides font  
 aux habitants. — Réparation au pont de Saint-Sauveur. —  
 Indemnité de 200 livres par an à des Barballières et Hal-  
 lays, médecins, pour visiter les malades des hôpitaux. —  
 Nomination, comme archers, de Jean Dubois et René Mes-  
 nard, à la place de Jean Parageau, décédé et Jacques Lebrie,  
 hors d'état de servir. — Autorisation d'entrer en franchise  
 dix tonneaux de vin du pays pour l'Evêque. — Bertrand  
 et Morel, chargés de visiter « le gros Horloge. » — Lettre  
 du comte d'Argenson, garde des sceaux de France, aux  
 maire et échevins de La Rochelle, au sujet des arrrages de  
 3,000 livres que doivent les fermiers des aides. — Paye-  
 ment de 630 livres à Boulet, marchand, pour une année de  
 loyer et fourniture de draps de lits pour l'Hôtel de Ville.  
 — Nomination de Bruslé, Guillotin et Fontaine pour que  
 le Roi choisisse parmi eux le 3<sup>e</sup> échevin et de Butler, Ber-  
 nard et Dalivaux pour candidats au poste de 4<sup>e</sup> échevin. —  
 Lorsque le maire sera absent de la ville, l'échevin ou con-  
 seiller qui le représentera, sera tenu de prendre la même  
 robe que le maire. — Les deux anciennes robes de velours  
 qui servaient aux maires seront données à l'église Saint-  
 Sauveur pour faire des ornements d'église et les robes  
 d'écarlate vendues à Bertrand, qui recevra 1672 livres pour  
 les nouvelles robes écarlates et satin noir avec chaperons  
 qu'il a fait venir de Paris pour les officiers du Corps de Ville.  
 — Barrière devant les arbres de la place. — Octrois. —  
 Dime royale. — Bertrand et Bruslé nommés pour aller visi-  
 ter la classe et les écoliers de Beauvoisin, professeur d'hy-  
 drographie. — Réparations aux fontaines. — Nouveaux of-  
 ficiers du Corps de Ville. — Bouchereau, procureur de  
 l'Hôtel-de-Ville. — Présent à M. de Chamilly de deux cents  
 jetons d'argent. — Coupeau, secrétaire de la ville. — Guil-  
 lotin, avocat au Parlement, Isaac Gabet, greffier en chef du  
 bureau des finances, Demontis, contrôleur de la monnaie  
 royale, Besnard père et Dalliveau, négociant, entrent au  
 Corps de Ville. — Inventaire des titres et papiers de l'Hôtel  
 de Ville. — Augustin Moreau, secrétaire, à cause de la ré-

vocation de Coupeau. — Commission de Tréhet pour délivrer des certificats de santé et plomber les marchandises. — *Te Deum*, à la cathédrale pour la convalescence du Roi. — Logement du commissaire provincial d'artillerie. — Feu de joie pour le rétablissement du Roi. — Établissement du petit hôpital. — Nomination de Deyssautier, maire (1722). — Nolly, lieutenant de Roi à La Rochelle. — Montaupin, lieutenant d'artillerie. — Il sera fait trois clefs pour les archives, l'une pour le maire, l'autre pour le procureur du Roi, la troisième pour le secrétaire. — Fernand de Chaussay, lieutenant général d'artillerie. — Meubles appartenant à l'Hôtel de Ville. — Descart, lieutenant d'artillerie. — Nomination d'Amadien, chirurgien de la chaloupe de santé. — Mouchard, député au Conseil de Commerce. — Réfection de la fontaine du Pilon. — Insulte faite au maire par Desmarines, conseiller au Présidial, qui l'a poussé avec violence et l'a poursuivi, l'épée nue à la main, au moment où il lui demandait « en vertu de quels titres, sa dame et « sa sœur jouissaient d'une maison située en cette ville, « rue Dauphine, dans laquelle est un réservoir pour la « conservation des eaux des fontaines de la ville et d'un « magasin au bout du canal Maube. » — Plaintes portées à l'intendant Amelot de Chaillon et au Secrétaire d'État, comte de Maurepas. — Recours à ce sujet au Conseil du Roi. — Patronilles bourgeoises. — Inventaire des meubles de l'Hôtel de Ville. — Bureau, conseiller du Corps de Ville. (14 décembre 1722). — Députation à Madame Amelot, mère de l'intendant. — Octrois. — La place Hubert sera renfermée d'une estacade. — Jacques Leclere, échevin. — De Marassé, major de la place. (31 août 1723). — Privilèges des officiers de la Monnaie. — Logement des officiers du présidial. — Lettres patentes des offices de maires anciens, électif et triennal. — Pierre Bruslé de Baubert, lieutenant de maire. — Office de garde des archives de l'hôtel commun de la ville. — Les habitants nouvellement établis à La Rochelle seront tenus de prendre des lettres d'habitation. — Desbarbalières, médecin. — Bon, major des milices bourgeoises. — de Bussy, garde des tours. — de Nectoux et Morissière, directeurs de l'hôpital général. — Rang du lieutenant de police aux séances du Corps de Ville. — Marche du Corps de Ville aux processions. — Logement de Pierre Valadon, concierge et garde meuble de l'Hôtel de Ville. — Écoles chrétiennes. — Canal de la Verdrière. — (BB. 41.)

E. Suppl<sup>e</sup> 28. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1725-1733.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle ; Maires : Claessen, négociant, Louis René Durand

de Lavaux Martin, président du présidial ; — Valentin Mariocheau de Bonnemort, trésorier de France ; — Adrien Nectoux, avocat. — De Belle-Isle, médecin de l'hôpital général, à la place d'Allès. — Logement des officiers de la garnison. — Entretien des rues. — Lettres du comte de Maurepas sur la nomination des nouveaux officiers du Corps de Ville. — Bail des octrois aux sieurs Bonnichon et Jean Ausous. — Logement et émoluments du comte de Matignon. — Guy, tué à la porte du corps de garde des milices bourgeoises. — Testament de l'évêque de Champflour, fondation de l'hôpital Saint-Étienne. — Godart, garde des magasins de l'artillerie. — Pompes à incendie, venues de Hollande. — Pavage de la place d'armes, vis-à-vis la maison de madame de Jouquières, jusqu'au corps de garde. — Démission d'Adrien de Nectoux, de la charge de conseiller perpétuel du Corps de Ville. — Les P.P. Jésuites renouent aux legs à eux faits par l'évêque de Champflour. — Envasement du havre. — Indemnité aux P.P. Capucins pour la réception du général de leur ordre. — Rue à ouvrir de la grande rue à la place Hubert. — Pétition au cardinal de Fleury, pour le rétablissement des privilèges de la ville. — Nomination du tambour-major des milices bourgeoises, aux gages de 20 livres par an. — Arrêt du Conseil autorisant le Corps de Ville à acquérir la maison de madame de Bonneuil. — Rétablissement de l'horloge du Palais. — Les officiers du Corps de « Ville de La Rochelle ayant pris communication de la lettre « qu'il a plu à monseigneur l'intendant de luy écrire le 12 de ce « mois, à l'honneur de luy représenter que le terrain destiné « pour la sépulture des étrangers de la Religion P. Réformée « est actuellement existant derrière les Capucins, suffisam- « ment spacieux pour cet usage, dont ils peuvent se servir, « quand bon leur semblera, et que n'ayant aucune connois- « sance de la mort du matelot qu'on dit avoir enterré au bord « de la mer, ils n'ont pu indiquer ledit terrain » (14 mars 1729). — Contestation entre les officiers du Présidial et ceux du Corps de Ville au sujet de l'entrée, rang, séance, voix délibérative du lieutenant général de police aux assemblées de ville. — Remboursement à Augustin Moreau, secrétaire de la ville, de 3532 livres payées par lui pour les chevaux et autres frais faits lors du passage de M. de Brancas, ambassadeur de Sa Majesté en Espagne. — Service au sujet de la mort du maréchal de Matignon comte de Gacé. — Directeurs de la société de musique qui tiennent leurs séances à l'Hôtel de Ville. — Députation de Claessen au Conseil de Commerce. — Les magasins de la Grave affectés aux logements des ouvriers qui travailleront au curage du havre. — Entrée du comte de Matignon, gouverneur général. — Enregistrement des lettres accordées par le roi de Danemarck à Théodore-Jean Noordingh et Gustave Noordingh, consuls à La Rochelle et à Nantes. — Sources des fontaines de la



ville. — Réparation des galeries de l'Hôtel-de-Ville. — François Jacques Duchemin, capitaine des gardes du comte de Matignon. — Insulte à la patrouille bourgeoise par le sieur de Janville et les officiers du régiment Dauphin. — Arrêt du Conseil accordant aux P.P. Jésuites l'école d'hydrographie. — Établissement de l'Académie royale des belles lettres, sciences et arts. — Contestation de préséance entre le présidial et le Corps de Ville, à la procession, pour la translation des corps et reliques de saint Severan et sainte Jucondine, martyrs. (BB-12.)

E. Suppl<sup>o</sup> 29. (Registre. — 102 feuillets papier.

**1733-1748.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Maires : Adrien de Nectoux, Valentin Mariocheau de Bonnemort, Jean Butler, Antoine Pascaud l'aîné, Ignace Cadoret de Beaupreau, Amable Mathurin Robert de Beaurepaire et Joseph Pascaud le jeune. — Mémoire descriptif des tuyaux de conduite d'eau de la ville. — Mémoire de M. de Thiberjean sur le curage du havre. — Requête des notaires de la Rochelle qui invoquent leurs privilèges pour être dispensés des octrois et autres contributions de la ville. — Acquisitions de la maison des héritiers Toraille pour agrandir l'Hôtel de Ville. — Députation au comte de Matignon, lieutenant général des armées du Roi. — Commission donnée au sieur Delisle pour suppléer le secrétaire de la ville, Moreau, empêché. — Nomination d'un préposé chargé de tendre les chaînes du canton des Flamands, pendant que les négociants sont réunis. — Fourniture de lits, linge de table et cuisine à l'hôtel du comte de Matignon. — Présent fait au comte de Matignon de cent jetons d'argent à la même empreinte que les jetons de présence des officiers du Corps de Ville et de cent jetons d'argent à son secrétaire. — Enregistrement des provisions d'Étienne-François Lemoine, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances. (18 mars 1730). — Démission de M. de Nectoux, conseiller perpétuel du Corps de Ville. — Entretien des arbres et palisses du cours Matignon (Mail). — Bénédiction de la grosse cloche de la paroisse Saint-Sauveur. Parrain le comte de Matignon et et marraine la Ville de La Rochelle. — Vote d'une somme de cent livres pour huit aunes de toile blanche et un voile d'étoffe pour le Saint Sacrement. — Députation à l'intendant de Barentin qui remplace Bignon (29 mars 1747). — Le Corps de Ville assiste au service célébré à l'église Saint Barthélémy pour le repos de l'âme de Madame de Menou, mère de l'Évêque et au discours prononcé à la rentrée des classes du collège des jésuites par le professeur de rhétorique. — Enregistrement de la commission de M. de Saint-Estève pour la charge du commissaire provincial des

guerres du département. — Députation à l'Évêque de Menou, de retour, après une longue absence, de deux échevins et de deux conseillers en robe précédés de deux archers de ville avec leurs livrées. — Députation à M. d'Ormesson, maître des requêtes et beau-frère de l'Intendant. — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum* au sujet de la publication de la paix entre l'Empereur et la France. — Présent fait au sieur Roy, secrétaire de l'intendant Barentin, d'un plat à soupe d'argent, du poids de neuf marcs, montant à la somme de 513 livres. — Le Corps de Ville assiste aux prières publiques pour demander à Dieu de la pluie (15 mai 1740). — Acquisition de maisons pour former une place près de la Grosse horloge (Place Barentin sur laquelle s'élève aujourd'hui la statue de l'amiral Duperré). — Enregistrement de la commission du sieur Pichon, en qualité de receveur contrôleur des octrois. — Élargissement de la rue vis-à-vis les Carmes. — Le Corps de Ville décide qu'il ne sera fait aucun pavé pour les communautés religieuses, aux frais de la ville. — Le Corps de Ville assiste en robes à l'enterrement de M. Moussière, conseiller perpétuel. — Il sera semé de la graine de laurier, tout le long du mur de la place d'armes, du côté de la rue des Religieux de la Charité. — Un fil d'eau est accordé aux Pères de l'Oratoire, aux dames de l'Hôpital de Saint-Étienne et aux Ursulines. — Une somme de 3330 livres est votée pour achat de robes neuves pour les échevins, procureur du Roi, syndic, conseillers et secrétaire (22 mai 1742). — Enregistrement des lettres accordées par le duc de Penthièvre, amiral de France, à Jacques Thureau, comme interprète des langues du Nord, et de la commission de Jacques Aubery, capitaine des gardes du comte de Matignon, gouverneur et lieutenant général. — Vote d'une somme de 3866 livres 13 sols 4 deniers à Jean Vivier, négociant, laquelle somme fait le premier tiers de celle de 11600 livres due par le Corps de Ville au sieur Morin de Tourville, à compte du remboursement de la finance des offices de receveurs et contrôleurs des octrois réunis du Corps de Ville, dont la liquidation est faite par arrêt du 26 mars 1743, de laquelle somme de 11600 livres, le dit Morin de Tourville a fait transport au sieur Testus qui a donné procuration au sieur Debras, banquier à Paris, lequel a subrogé ledit Jean Vivier, pour en recevoir le paiement, offrant de se soumettre caution de rapporter ladite somme de 3866 livres 13 sols 4 deniers, si faire se doit, conformément à l'arrêt dudit Conseil, conformément aux ordonnances de l'Intendant des 17 avril et 1<sup>er</sup> mai (4 mai 1744). — Réparation à la fontaine de Navarre. — Vote d'une subvention de 150 livres à MM. les Académiciens de cette ville (22 juin 1744). — Remerciements exprimés par MM. Gâtineau et Bourgeois, députés de la dite Académie. — Le Corps de Ville assiste aux prières publiques pour la convalescence



du Roi et vote des aumônes de 600 livres à l'hôpital général, 200 livres aux dames de Saint-Étienne, une seconde indemnité de 1000 l. à l'hôpital général, des feux de joie et des illuminations. — Enregistrement de la commission du tambour major de la milice bourgeoise. — Le Corps de Ville assiste à la procession du 13 juillet 1745 « pour demander à Dieu la cessation des pluies qui ont déjà gâté une partie des grains. » — Acquisition de la maison Reynaud pour agrandir l'intendance. — Vote d'un crédit de 24823 livres pour réparations à la grosse horloge. — Enregistrement des lettres de lieutenant général pour le Roi du pays d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle accordées à Paul-Jérôme Phelippeau, marquis de Pontchartrain et de lieutenant général des armées du Roi pour commander dans le Poitou, Saintonge et Pays d'Aunis à M. de Chabannes. — Le Corps de Ville fait visite à M. de Chabannes et fait présent de 313 livres à la comtesse de Chabannes. — Il assiste en robes au discours fait par le professeur de rhétorique au collège des jésuites à l'occasion de la distribution des prix. — Il vote 2000 livres d'aumônes à l'hôpital général. — Il assiste au service à l'occasion du décès du comte de Matignon mort à 66 ans (29 août 1747). — Enregistrement des lettres de service du marquis de Surgères, maréchal de camp signées le 1<sup>er</sup> mai 1747). — Le Corps de Ville vote le logement de M. de Chabannes dans l'hôtel de La Tremblay. — Il vote un crédit de 38089 livres pour la reconstruction de l'aile gauche de l'intendance. — Il est autorisé par arrêt du Conseil d'État du 23 janvier 1748 à acquérir la maison où loge le comte de Chabannes. — Enregistrement des commissions de M. de Vidon, commissaire provincial d'artillerie et de M. Monrosier, brigadier d'infanterie. — (BB.13.)

E. Suppl<sup>30</sup>. (Registre.) — 249 feuillets, papier.

**1748-1757.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Maires et colonels des milices bourgeoises : Joseph Pascaud, chevalier, président trésorier de France (1748-1750) ; Louis Durand de Lavanx Martin, président au présidial (1751) ; Pierre-Jean-Baptiste Griffon, conseiller à l'Amirauté (1753) ; Jacques Pollard, conseiller au présidial (1753) ; Étienne-Nicolas Guillotin, avocat (1757). — Prise de possession de l'ancien Hôtel de Ville (18 avril 1748). — M. le Maire dit « qu'ayant plu à Sa Majesté de « permettre au Corps de Ville, par arrêt du Conseil du « 23 janvier dernier, de rentrer dans son ancien hôtel, qui, « depuis cent vingt ans, servait de logement à MM. les « gouverneurs et commandants de cette ville et province, « pour y tenir par le Corps de Ville ses assemblées et séances, mon dit sieur le Maire estime que le Corps de Ville,

« en profitant de la liberté qui lui est accordée par Sa « Majesté, peut se transporter présentement dans ledit ancien hôtel, pour en prendre possession et y tenir à l'avenir « ses assemblées ordinaires et extraordinaires, et y établir « des corps de garde pour y monter les gardes et patrouilles des habitants qui composent les milices bourgeoises. Sur quoy, l'assemblée, ouï sur ce le procureur du Roi syndic, vu l'arrêt du Conseil dudit jour 23 janvier, « a arrêté que les officiers qui composent le Corps de Ville se transporteront présentement dans son ancien « hôtel, pour y tenir à l'avenir ses assemblées ordinaires « et extraordinaires et en prendre possession, sous le titre « et dénomination d'Hôtel de Ville, etc. — » Signé : Pascaud, Regnier de Périgny, Rouge, Wolfram Lemire, Valin, de Beanrepaire, Gastumeau, Marchant, Vincent Bureau, Nicolas Morel, Moreau, secrétaire. — Enregistrement des lettres de service du comte d'Estrées, gouverneur et lieutenant général de la province; du chevalier de Bodineau, commissaire provincial de l'artillerie; de M. Maugrand, ingénieur ordinaire du Roi; de Gayot de la Bassière, major de la place, au lieu de M. Lamarque; de Godart, capitaine des gardes du comte d'Estrées; de Remy, garde des tours de La Rochelle; de Blondeau, capitaine des gardes du comte de Chabannes. — Achat de blé pour plusieurs pauvres familles de la ville et de la campagne. — Le Corps de Ville assiste au service à la cathédrale pour le repos de l'âme du comte de Matignon. — Examen des comptes de Pichon, receveur de la ville. — Revendication des droits d'inspecteur aux boissons perçus mal à propos par le sieur Suchet, sous-fermier des aides. — Nomination de trois sujets entre lesquels le Roi choisira ceux qu'il lui plaira pour les places de maire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> échevin, aux termes de la déclaration du 5 février 1718; Maire : Pascaud jeune, trésorier de France, Béraudin fils, lieutenant général de l'Amirauté et Wite, négociant; — 1<sup>er</sup> échevin : Pagez; Mercier Dupaty, trésorier de France; — 2<sup>e</sup> échevin : de Courcelles, procureur du Roi de l'Élection; de Hillerin, médecin, Moyné avocat. — Projet d'ouverture du canal de La Rochelle à Niort. — M. Pascaud, nommé maire. — Subvention de 1200 livres aux pauvres de l'hôpital. — Le Corps de Ville accorde à l'Académie les deux grandes salles de l'Hôtel de Ville pour ses assemblées ordinaires et extraordinaires, et les jours où le Corps de Ville se trouvera réuni, l'Académie tiendra ses séances dans la chambre où est actuellement la bibliothèque. — 2450 livres allouées aux cinq paroisses, à titre d'aumône, à l'occasion de la paix, pour les pauvres honteux, 500 livres à l'hôpital général, 1000 livres à l'hôpital Saint-Étienne, 500 livres aux prisonniers, 300 livres aux Cordeliers, Récollets et Capucins, à chacun 50 livres. — Le Corps de Ville assiste, en robes, à Notre-Dame, au bap-

tême d'une juive, sur l'invitation de l'Intendant, parrain, avec Madame Montrosier (5 avril 1749). — Lettres de service de MM. Verrier l'aîné et Rochemore. — Décès de M. de Pleurre, intendant de la Généralité de la Rochelle (25 juin 1749 ; le Corps de Ville assiste, en robes, au service célébré à cette occasion. — Vote d'une somme de deux cents livres aux Capucins, à propos de la canonisation de saint Joseph de Léonie. — Arrivée de M. de Boiesmont, nouvel intendant de la Généralité. — Don d'une bibliothèque fait à la ville par Richard des Herbiers, trésorier de France. — Vote d'une somme de 200 livres aux PP. Récollets, pour la canonisation de saint Pierre Régat. — Nomination comme bibliothécaires, d'Arcère, de l'Oratoire, et de Villars, docteur en médecine, la bibliothèque devant être ouverte au public (20 avril 1750). — Commission de major des milices bourgeoises, accordée à Vitalis, par le comte d'Estrées. — Bénédiction de la grosse cloche de la paroisse Notre-Dame : parrain, M. de Montrosier, représentant le comte, et la comtesse d'Estrées, marraine la ville de la Rochelle, représentée par Pascaud, chevalier, trésorier de France honoraire, maire et colonel de la ville en exercice et le Corps de Ville, ladite cloche a été nommée Louise-Adélaïde (15 juillet 1750). — Le Corps de Ville en robe, assiste, sur l'invitation de l'Intendant à la soutenance de la thèse qui lui a été dédiée par les écoliers du collège. — Enregistrement des commissions de Dabadie, commissaire de la marine et du Rousset. — Durand de Lavaux-Martin nommé maire, Seignette, premier échevin, de Courallet second échevin. — Le Corps de Ville assiste à la procession générale, à l'occasion du jubilé. — Députation de deux échevins et de deux conseillers de ville pour faire visite à la Comtesse d'Argenson. Le Corps de Ville assiste au *Te Deum* et au feu de joie, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne. — A cette occasion, il dote quinze filles, de trois cents livres, les contrats de mariage sont passés dans l'Hôtel de Ville, et la célébration des mariages dans l'église Saint-Sauveur, en présence du Corps de Ville en robe. — Une table de quatre-vingts couverts est dressée pour les mariés et leurs familles à l'Hôtel de Ville, et les nouveaux mariés sont exempts, pendant un an, de toutes charges publiques et impositions. Les noms des époux sont enregistrés à la suite de la délibération, 8 de la paroisse Notre-Dame, 2 de Saint-Barthélemy, 4 de Saint-Sauveur, 2 de Saint-Jean et 2 de Saint-Nicolas. — Arrivée du marquis de Clermont de Gallerande, lieutenant général, commandant du pays d'Aunis et de Saintonge. — Réunion des charges de receveur et contrôleur des octrois. — Baptême de Louis La Rochelle, né de l'un des quinze mariages faits par la ville, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, parrain l'Intendant de la généralité, Louis-Guillaume de Blair, chevalier

de Boiesmont, marraine la ville représentée par Durand chevalier, seigneur de Lavaux-Martin, président et maire en exercice; ledit enfant mort le 21 juin 1758 et enterré à Saint-Barthélemy. — État sommaire des livres donnés à la ville par Richard des Herbiers. — Visite du Corps de ville en robes à M. de Pollemy, secrétaire d'État. — Nomination par le Corps de Ville et la Chambre de Commerce de quatre agréés et courtiers d'eau-de-vie. — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc d'Aquitaine. — Gilles Nassivet père, commis pour veiller sur tous les ouvrages de la ville à 400 livres d'appointements. — Le Corps de Ville assiste à la procession générale pour demander de la pluie pour les biens de la terre (16 avril 1754, et au *Te Deum*, à l'occasion de la naissance du duc de Berry (8 septembre 1754), et à la distribution des prix aux élèves du collège. — Réception de Polart, dans la charge de maire, de Cadoret de Beaupreau et d'Avrard, comme échevins. — Députation du Corps de Ville à M. Alexandre de Musset de Bonnaventure, nommé le 28 mars 1754, pour exercer la charge de lieutenant du Roi au lieu de M. d'Agens de Brissant, et vote d'une somme de six cents livres par an pour logement dudit de Bonnaventure. — L'abbé Servais Balch, nommé par l'Évêque, supérieur des écoles chrétiennes. — Le Conseil vote l'achat des P. P. Jésuites d'un terrain pour joindre au jardin de la maison de La Tremblay, occupé par M. de Clermont de Gallerande, moyennant une rente annuelle de 300 livres. Le Corps de Ville assiste en robes, à la bénédiction de la grosse cloche de la paroisse Saint-Sauveur, dont la ville est marraine et qui est nommée Jeanne Rochelle; puis au *Te Deum*, à l'occasion de la naissance du comte de Provence (26 avril 1756). — M. le Maire expose au Corps de Ville « qu'ayant représenté à l'Intendant « qu'il ne convenait point que les fournitures de lit des « casernes de cette ville, fussent déplacées pour servir à « d'autres usages, et que le Corps de Ville s'en prendrait « à l'adjudicataire tenu de les représenter en tout temps, « l'Intendant lui répliqua en colère qu'il voyait bien que les « officiers de ville voulaient le tracasser, mais qu'il les « ferait tous mettre en prison et luy maire avec eux, « duquel récit M. le maire a requis acte à l'assemblée et « qu'il en fût fait registre, pour valoir et servir ce qu'il « appartient. » M. le Maire est invité à s'entretenir, à ce sujet, avec le commandant général de Clermont de Gallerande. — Enregistrement de la commission de César Tache-reau, chevalier des Pictières, brigadier d'infanterie, lieutenant colonel d'artillerie et du génie et du marquis de Dreux, maréchal des camps et armées du Roi. — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum* et au feu de joie, à l'occasion de la prise de Minorque (1<sup>er</sup> août 1756). — Nomination de Louis

Éléazar de la Vienne, second chirurgien de l'hôpital, aux appointements de 200 livres par an. — Présentation au Corps de Ville de l'*Histoire de La Rochelle*, du Père Arcère, de l'Oratoire, par le Maire qui expose « que cet ouvrage « en peignant avec la plus exacte fidélité, les malheurs de « La Rochelle, en fait aussi connoître les vrais auteurs, « ce qui détruira enfin des préjugés qui n'ont régné que « trop longtemps sur le caractère des anciens habitants « de cette ville, reprehensibles, à la vérité, mais à qui peut- « être il n'a manqué, pour développer mille vertus estima- « bles, que des temps plus sereins et des guides plus surs. « Tel est le but de l'histoire de la Rochelle, surtout lors- « qu'elle retrace des événements que nous voudrions voir « ensevelis dans un oubli éternel. Cette histoire, en elle- « même si intéressante par la variété et l'importance des « faits qu'elle décrit et par la liaison qu'elle a avec les « événements que firent éclore dans le royaume des con- « jonctures pleines de trouble et d'horreur, est remplie « d'ailleurs de savantes recherches, de détails curieux, « de discussions plausibles sur l'origine, les mœurs et le « caractère des premiers habitants de ces provinces, sur les « hommes illustres qui y ont pris naissance, sur des épo- « ques mal fixées, des faits historiques altérés ou dévelop- « pés sans soin, et entre autres sur cette opinion popu- « laire trop légèrement adoptée par quelques savants que « La Rochelle respira toujours l'indépendance et que, d'elle- « même, elle penchait aux factions où toute la France « paraissait entraînée. Cet ouvrage est le fruit de quinze « ans de travaux. Le style et la manière de l'auteur y « répondent et à la décence de son état et à la gravité du « sujet qu'il traite, on n'a même rien oublié de ce qui « pouvait contribuer à rendre l'édition parfaite et elle « fera autant d'honneur à l'imprimerie de La Rochelle qu'à « la société d'amateurs qui a fait les avances de l'impres- « sion. La Compagnie a accordé à M. Arcère, pour marque « de sa reconnaissance, une pension viagère de la somme « de six cents livres par an, à commencer du 1<sup>er</sup> juillet « dernier, a été pareillement arrêté qu'il sera pris aux « dépens du Corps de Ville chez le sieur Desbordes imprimeur, trente-quatre exemplaires qui seront présentés « et distribués aux personnes désignées dans la liste qui a « été dressée à cet effet. » — Le Corps de Ville assiste en robes au service célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme du lieutenant général, marquis de Clermont Galle- rande et fait visite à la duchesse de Brancas, sa fille (26 novembre 1736). — Acquisition des maisons de Joseph Brossat et d'Arnaud, pour six mille quatre cent trente livres treize sols trois deniers et la décharge de deux cent treize livres douze sols de rente amortissable au capital de 4272 livres pour l'ouverture d'une rue de communication de la rue

Saint-Yon à la Grande-rue, la rue Auelot communiquant déjà de la grande rue à la place Habert et la porte royale, par laquelle passent toutes les voitures des grandes routes de Paris, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 12 avril 1740. — Nomination de Laurent Turpin, capitaine des portes. — Lettres de service de M. de Rouffiac, brigadier d'infanterie et du marquis de Surgères, lieutenant général des armées du Roi. — Logements du sieur Hue, ingénieur des ponts et chaussées et du marquis de Dreux, maréchal des camps et armées du Roi. — Le Corps de Ville assiste dans l'église Saint-Barthélemy au *Te Deum*, au sujet de la guérison du Roi. — Aumônes : à l'hôpital général ; 1000 livres, à l'hôpital Saint-Étienne 400, à la paroisse Saint-Barthélemy 150 livres, Notre-Dame 150 livres, Saint-Sauveur, Saint-Jean et Saint-Nicolas, chacune 100 livres. — Visite du Corps de Ville au marquis de Seneckerre qui vient de recevoir le bâton de maréchal de France. — Enregistrement des lettres de service dudit maréchal. — Nomination d'Antoine Sannier, comme capitaine des gardes du maréchal de Seneckerre. — Enregistrement de l'arrêt du Conseil du 15 mars 1757 autorisant l'établissement d'une verrerie au faubourg de La Rochelle par les sieurs Lebœuf et Croiset. Les bouteilles de ladite fabrique seront exemptes de droits d'octroi, à partir du 15 janvier 1760, à condition d'être marquées d'un écusson aux armes de la ville. — Installation de Jean-Ézéchieu Guillaudeau, conseiller perpétuel du Corps de Ville, à la place de Vincent Bureau décédé (22 août 1757). — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum*, à l'occasion de la victoire remportée par le maréchal d'Estrées sur l'électeur de Hanovre et de la naissance du comte d'Artois. — Enregistrement des lettres de services de Louis-Théodore Andrault, comte de Langeron, lieutenant général des armées du Roi. — Nomination de Mercier-Dupaty, trésorier de France, à la charge d'échevin. (BB. 14.)

E. Suppl<sup>o</sup> 31. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

**1757-1761.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Maires: Étienne-Nicolas Guillotin, avocat; Pierre-Samuel Seignette, conseiller au présidial. — Arrivée des Anglais dans la rade et prise de l'île d'Aix. « M. le « le maréchal de Seneckerre, M. le comte de Langeron et M. « l'Intendant, témoins du zèle et de la fidélité des Rochelois « et touchés de l'ardeur et de l'amour qu'ils ont marqués dans « cette circonstance, en ayant exactement fait rendre « compte au Roy et supplié Sa Majesté d'effacer, pour jamais, « deux inscriptions posées (en 1675) aux deux côtés de la « porte de l'église des Minimes de cette ville et que les plaques « en fussent enlevées et brisées; Sa Majesté extrêmement

« satisfaite des preuves de fidélité que les habitants de La  
 « Rochelle ont fait paraître, en dernier lieu, et voulant leur  
 « en donner des marques sensibles, a fait adresser son ordon-  
 « nance, datée du premier novembre dernier, par M. le comte  
 « de Saint-Florentin, ministre d'État à M. le Maréchal de  
 « Senecey, portant ordre d'enlever ces deux inscriptions  
 « et de tenir la main à son exécution, de même que M. l'In-  
 « tendant. M. l'Intendant ayant, à cet effet, convoqué le  
 « Corps de Ville, dans son hôtel, le 22 novembre dernier,  
 « ainsi que tous MM. les chefs des corps et les principaux  
 « habitants de cette ville, pour être présents au procès ver-  
 « bal dressé en conséquence de l'ordonnance du Roi pour  
 « l'enlèvement des dites deux inscriptions, ensemble au procès  
 « verbal qui en a été fait, le dimanche du 27 même mois, dans  
 « la forme portée par ledit procès verbal, etc. l'assemblée  
 « remplie des sentiments du plus profond respect et de  
 « reconnaissance pour les bontés du Roi, sur le compte  
 « qu'ont rendus à Sa Majesté de la fidélité des habitants de  
 « La Rochelle, M. le maréchal de Senecey, M. le comte  
 « de Langeron et M. l'Intendant, a arrêté que les dits procès-  
 « verbaux et lettres seront enregistrés à la suite du présent  
 « procès-verbal... aujourd'hui, dimanche 27 du mois  
 « de novembre 1757, nous maître des requêtes et inten-  
 « dant susdit, nous sommes avec lesdits sieurs maire et  
 « échevins... en présence des Religieux Minimes du  
 « couvent, de tout le monde et de la multitude du peuple  
 « assemblé, nous avons fait ôter et enlever par le nommé  
 « Amiot, serrurier de La Rochelle les deux plaques char-  
 « gées des deux susdites inscriptions et ledit Amiot les  
 « a rompues et brisées sous nos yeux avec des cris de  
 « vive le Roy » continuellement répétés, de la part du  
 « peuple accouru en foule à cette cérémonie et au bruit  
 « du canon de la pointe des Minimes. . . Signé Guillotin,  
 « maire, Destrapières, médecin et 3<sup>e</sup> échevin, Mercier  
 « Dupaty, Gigaux, Bigotteau, Gastumeau, Griffon, Billand,  
 « Valin, Seignette, Couillandeu; Moreau, secrétaire de la  
 « ville, et Baillon, intendant. »

Nomination des trois sujets proposés au choix du Roi  
 pour les places de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> échevins : Bonfils père, bour-  
 geois ; Oualle, bourgeois ; Dupuy, médecin, Desmontis, Vata-  
 ble l'aîné et Ranjard, négociants. — Moreau, cordonnier,  
 nommé l'un des archers de ville au lieu de Birard décédé. —  
 Payements sur les deniers d'octroi : à M. Guillotin, maire en  
 exercice, 500 livres ; gages d'Augustin Moreau, secrétaire  
 de la ville, 1000 livres ; — Vitalis, major des milices bour-  
 geoises, 300 livres ; — Cailler des Barbalières, médecin  
 de l'hôpital de la Charité, 200 livres ; — Girard de Villars,  
 médecin de l'hôpital général, 200 livres ; aux Pères jésuites,  
 appointements du professeur d'hydrographie, 500 livres.  
 — Nassivet père, architecte de la ville, 400 livres. — comte

de Rouffiac, brigadier des armées du Roi, 600 livres ; —  
 René Valladon, concierge de l'Hôtel de Ville, 440 livres. —  
 Arcère, de l'Oratoire, historiographe de la ville, pour six  
 mois de la pension viagère à lui faite par le Corps de Ville,  
 300 livres. — Gages des six archers de la mairie, 720 livres ;  
 marquis de Chatelaillon, sénéchal d'Aunis, 450 livres ; —  
 Durand de Lavaux Martin, président au présidial, 1400  
 livres ; — Béraudin, lieutenant général, 869 livres ; —  
 Louis Cassou, lieutenant criminel, 150 livres ; — Cadoret  
 de Beaupreau, lieutenant particulier, 150 livres ; — Regnier  
 de Périgny, assesseur, 200 livres ; — Morineau Dumarchais,  
 conseiller, 100 livres ; — Prudhomme, conseiller, 100  
 livres ; — Pollart, conseiller, 100 livres ; — Seignette,  
 conseiller, 130 livres ; — de Hillerin, conseiller, 100 livres ;  
 — Regnier, conseiller, 100 livres ; — Viette de la Rivagerie,  
 100 livres ; — Mercier, 100 livres ; — de la Boucherie de  
 Varaise, 100 livres ; — Gilbert, 100 livres ; — Gravier,  
 avocat du Roi, 100 livres ; — Macaud, avocat du Roi, 100  
 livres ; — Rougier, procureur du Roi, 100 livres ; — Legras,  
 Audinet, Suiré et Richer, huissiers audienciers, à chacun  
 25 livres ; — Logement du chevalier Despietières, lieu-  
 tenant-colonel au corps royal d'artillerie et du génie, di-  
 recteur en chef de l'artillerie du département, 200 livres ;  
 — Hue, ingénieur des ponts et chaussées, 400 livres ; —  
 de Ricard, ingénieur directeur des fortifications d'Aunis, 600  
 livres ; — aux Pères jésuites pour le collège, 200 livres ; — au  
 supérieur des écoles chrétiennes, 1500 livres ; — chauffage  
 des séances de l'académie royale des belles lettres, 150 livres.  
 — Ordonnance royale portant nomination des sieurs Bon  
 fils et Vatable pour 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> échevins. — Nomination comme  
 conseiller perpétuel de Charles-Jean-Baptiste Mercier  
 Dupaty, président trésorier de France (30 janvier 1758). —  
 Construction d'une glacière près les casernes. — Acquisi-  
 tion du sieur Dubrôcuez de deux maisons, joignant l'In-  
 tendance « comme l'on va du clocher de Saint-Barthélémy  
 « à la vieille Porte neuve, vis-à-vis les salles des malades  
 « de l'hôpital Saint-Barthélémy ». — Nomination du sieur  
 de Villars comme médecin de l'hôpital militaire, des sieurs  
 Seignette et Griffon, commissaires pour faire avec M. Arcère  
 l'état sommaire des livres donnés à la ville par feu Richard  
 des Herbiers. — Enregistrement de la lettre de service  
 de Geoffroy Duburguet, ingénieur directeur des fortifications  
 (4 février 1758). — Démission d'Émery Cailler des Bar-  
 rières, conseiller perpétuel du Corps de Ville. — No-  
 mination de M. de la Fargue comme brigadier d'infanterie  
 (29 avril 1758). — Nomination de Destrapières, docteur  
 en médecine, conseiller perpétuel du Corps de Ville, en  
 survivance pour visiter conjointement avec M. Desbarba-  
 lières, les pauvres habitants malades de l'hôpital Saint  
 Barthélémy. — Refus de M. Guillotin, maire, de signer

les lettres que le Corps de Ville avait arrêté qui seraient écrites au contrôleur général et au maréchal d'Estrées, gouverneur de la province, au sujet de l'acquisition projetée de la salle de spectacle. Le maire déclare « que la lettre de monseigneur le contrôleur général contient, d'une manière trop précise et trop formelle, l'ordre pour l'acquisition du spectacle pour qu'il se persuade qu'on puisse s'en dispenser, sans s'exposer au danger de manquer au respect qu'on doit au Roy, dans la personne de son ministre, et qu'il était d'avis que cette acquisition se fit d'autant mieux que la ville trouvant à s'indemniser de ses déboursés par le bénéfice des représentations, il n'y a pas de pertes pour elle, et que d'ailleurs l'objet qui semble l'éloigner de cette acquisition étant l'accident du feu, un corps est bien plus en état qu'un particulier de prendre sur cela des arrangements sûrs et conformes à l'intérêt public. Par ces motifs, le maire croit devoir persister dans son avis et protester contre tout ce qui pourrait être allégué au contraire » (1<sup>er</sup> mai 1758). Le Corps de Ville n'a pas vu un ordre formel dans la lettre du Contrôleur général à laquelle il avait été arrêté qu'il serait fait de très humbles représentations; des représentations extrêmement soumises ne peuvent jamais passer pour des contraventions à des ordres, fussent-ils exprès. Le Corps de Ville est convaincu que cette acquisition serait absolument ruineuse pour la ville et la crainte du feu subsiste. Un particulier intéressé spécialement à la conservation de sa chose étant tout autrement attentif à la préserver de tout accident qu'un corps ou communauté qui est obligé de se décharger de ce soin sur un préposé mercenaire. — Emprunt de 90,000 livres pour être employé en achats de farine en prévision d'une invasion de l'ennemi. — Lettre du maréchal d'Estrées, gouverneur de la ville et province au Corps de Ville et envoi d'un mémoire contenant sa justification au sujet des attaques d'un libelle envenimé répandu contre lui par M. de Maillebois, lieutenant général des armées du Roi. — L'assemblée décide l'impression de la lettre et du mémoire et vote la réponse suivante au maréchal : « Nous sentons tous ce que nous devons à la tendresse d'un père qui pour calmer les alarmes et la douleur de ses enfants s'est hâté de leur faire part de son triomphe sur ses ennemis. — La France entière, les étrangers, les ennemis même de la nation vous avaient justifié et avaient assuré votre gloire. Quelle consolation pour nous et quel sujet de confiance ? Elle n'aurait sûrement pas été ébranlée par le libelle répandu contre vous, mais nous ne l'avons pas vu et s'il nous parvient, nous ne pourrions le lire qu'avec l'indignation qu'il mérite. » — Le Corps de Ville assiste au feu de joie allumé par de Musset de Bonnaventure, lieutenant

en l'absence du maréchal de Senecterre (23 juin 1758) ; aux plaidoyers et distribution de prix au collège des Jésuites. — Enregistrement des lettres de service de M. du Tronchay, commissaire d'artillerie. — Répartition de 12000 livres de rente données à constitution par le sieur du Chauffour de Thorinville et Hercule-François d'Escoubant. — Lettres de services de M. de Chaban, maréchal général de logis (datées du 1<sup>er</sup> juin 1758). — Mesures prises pour prévenir la contagion de la maladie qui s'est manifestée sur le corsaire anglais le *Royal Georges*, capitaine Thomas Reed. — Le Corps de Ville assiste en robes au *Te Deum* chanté à la cathédrale au sujet de la victoire remportée par le marquis de Montcalm au Canada, auprès du lac Champlain et par le duc d'Aiguillon, auprès de Saint-Malo. Remerciements votés au maréchal d'Estrées, à l'occasion du don de son portrait à la ville. — Lettres de service du comte de Jonzac d'Aubeterre, maréchal de camp (6 novembre 1758). — Vente des farines minot achetées, l'année dernière, par le Corps de Ville. — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum*, à l'occasion de la victoire remportée par le prince de Soubise dans la Hesse contre les ennemis de l'État. — Nomination d'un maire, d'un premier et d'un second échevin pour remplacer Messieurs Guillotin, Mercier Dupaty et Billaud, dont les pouvoirs expirent au premier janvier, savoir Carré l'aîné, secrétaire du Roi, Seignette, conseiller au Présidial, et Gastumeau, négociant, proposés au choix du Roi pour la charge de maire ; de Hillerin, Regnier, Viette de la Rivagerie, conseiller au Présidial pour celle de premier échevin ; Valin fils, Moyné du Vivier, avocat, et Dupuy, médecin, pour celle de second échevin. — Acquisition par le Corps de Ville de la collection de toutes les matières concernant les aides, les fermes générales et les domaines de feu le sieur de Cambrai, directeur des aides de cette ville, pour mille livres (28 décembre 1758). — (68 volumes sur les aides, 23 volumes sur les fermes générales, 7 volumes sur les domaines, 126 gros portefeuilles, édits, déclarations du Roi, arrêts, règlements et ordonnances). — Enregistrement des lettres de services de Davidsar, major de la place, Duroussel, aide major, du Lorient, directeur d'artillerie, de Rouffiac, maréchal de camp, d'Hémery, officier d'artillerie attaché à la direction d'Aunis, de Choiseul, Beaupré, inspecteur général d'infanterie, comte de Vense maréchal des camps et armées, vicomte de Seibourg, major général d'infanterie, comte de Civrac, brigadier des armées du Roi, L.-A. Culon de Villarson, lieutenant colonel d'infanterie, comte de Melfort, colonel au régiment royal écossais, attaché aux forts de l'île d'Aix, chevalier de Temps, brigadier d'infanterie, comte de Narbonne, lieutenant général, de la Messelière, brigadier d'infanterie, de la Rigaudie, capitaine d'une compagnie de sa-

peurs, de Rochemont, capitaine de cavalerie, aide maréchal des logis, chevalier des Pitières, maréchal des camps et armées, inspecteur général de l'artillerie, du Bousquet, major du régiment royal vaisseau, Lefèvre, major du régiment du colonel général des dragons, Joseph Cagnart de Sanley, lieutenant colonel d'artillerie, de Ménage, capitaine d'artillerie, Robien de Ré, lieutenant ingénieur ordinaire, marquis de Monteynard, inspecteur général d'infanterie, marquis d'Hérouville, brigadier d'infanterie. — Gogo, grenadier de la milice bourgeoise, est emprisonné pour refus de prendre les armes. — Les officiers de la milice bourgeoise refusent de reconnaître l'officier du Corps de Ville qui remplace le Maire en son absence, le maire étant seul reconnu comme colonel de ladite milice; et ils revendiquent, à défaut du maire, le commandement pour le plus ancien officier de la milice. — Réception des échevins Rodrigue et Terral et leur nomination comme administrateurs de l'hôpital général. — Le Corps de Ville assiste en robe au feu de joie. — Refus des Pères jésuites de reconnaître les billets signés par M. Le Moynes du Vivier, en qualité d'échevin. — Excuses du Recteur du Collège de PP. Jésuites le lendemain. — Despéroux a autorisé à signer, comme secrétaire de l'hôtel de ville, pendant la maladie du sieur Moreau. — Réception de Seignette dans la charge de Maire, de Denis Goguet et Roulleau, comme échevins. — Monitoire au sujet des dégats faits au cours Matignon (Mail). — Le Corps de Ville assiste au feu de joie et au *Te Deum* à l'occasion de la victoire remportée dans la Hesse par le duc de Broglie. (BB. 15.)

E. Supplément 32. (Registre.) — 200 feuillets, papier.

**1761-1765** — Délibérations du Corps de Ville. — Maires: Pierre-Samuel Seignette et Pierre-Étienne-Lazare Griffon. — André Despéroux, secrétaire du Corps de Ville. — Enregistrement des lettres du maréchal de Seneceterre, comme gouverneur, de M. de la Fargue, maréchal de camp employé sur les côtes de l'Annis, de Provisy, capitaine ingénieur ordinaire, Joussetin, capitaine en second d'artillerie, Arthus, maître de poste, chargé de la poste aux chevaux, Saulnier de Charagny, capitaine des gardes du maréchal de Seneceterre, Claude Manduit, garde des tours, de Montpouillans, brigadier d'infanterie, marquis de Montalembert, maréchal de camp, Dueros, capitaine d'artillerie, Clément Derville, commissaire d'artillerie, marquis de Rouffiac, maréchal de camp, marquis de Sebour, maréchal de camp, de Cyrae, brigadier d'infanterie. — Mémoire adressé au procureur général, conformément à l'arrêt du Parlement du 6 août 1761 : — Après la réduction de La Rochelle, en 1628, Louis XIII « ôta la

« collège aux docteurs protestants et le donna aux jésuites  
 « par ses lettres patentes du mois de décembre 1629 regis-  
 « trées à la chambre des Comptes le 8 février 1630 et au  
 « Parlement le 18 mars 1631. Le Roi leur accorda 2000 livres  
 « de pension sur les revenus de la Ville, Louis XIV, vers  
 « l'an 1650, leur donna aussi 2000 livres sur son domaine.  
 « L'ancien collège (des Réformés) outre les maîtres néces-  
 « saires pour instruire la jeunesse, avoit aussi des savants  
 « dans l'hébreu, le chaldéen et le grec, la reine de Navarre,  
 « le prince de Condé et l'amiral de Coligny, fondèrent des  
 « chaires qui ont été remplies par Pierre Lefèvre, François  
 « Bérault et Pierre Martinus, célèbres dans la république  
 « des lettres et appelés par cette princesse, celui qui sub-  
 « siste aujourd'hui n'a qu'un professeur de philosophie  
 « dont le cours se fait dans deux ans, un de rhétorique, un  
 « d'humanités, et trois de grammaire et ces dix professeurs  
 « n'ont entre eux qu'environ cent écoliers. Les communautés  
 « d'oratoriens, dominicains, carmes, augustins, cordeliers,  
 « capucins et récollets, seuls établis en cette ville, sont si  
 « peu nombreuses et leurs maisons de si peu d'étendue  
 « qu'il paraît impossible qu'elles soient en état de fournir  
 « les sujets nécessaires pour enseigner, ni les classes suffi-  
 « santes pour y recevoir les écoliers. Le Corps de Ville, en  
 « satisfaisant à l'arrêt du 6 août dernier, estime que si la  
 « Cour se détermine à ôter la scolarité aux jésuites, les  
 « ecclésiastiques séculiers seraient les seuls convenables  
 « pour former un nouveau collège, pour remplir les places  
 « des six professeurs, d'un préfet et d'un principal et con-  
 « server la véritable religion dans cette ville, après avoir  
 « donné des preuves certaines de leurs bonnes mœurs et de  
 « leur capacité. Le Corps de Ville observe que les 4000 livres  
 « accordées pour le collège ne sont pas suffisantes pour  
 « l'entretien des huit personnes nécessaires pour ce collège  
 « et que les surcharges actuelles de la ville la mettent hors  
 « d'état de fournir une augmentation » (1 décembre 1761).

Présentation au Roi, de Couillaudeau, Goguet, Quenet, Demontis, Ranjard et Sureau pour les places de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> échevins. « Le 10 juin 1761, M. le maréchal de Seneceterre, gou-  
 « verneur de cette ville, arrivé du 10 du mois précédent et  
 « qui alors n'avait voulu recevoir d'autres honneurs que ceux  
 « que lui rend ordinairement la garnison, sortit de son hôtel  
 « sur les 4 heures de l'après midi pour se rendre à la cathé-  
 « drale et y être reçu comme gouverneur, il étoit à pied et  
 « accompagné de l'état major de la place, des officiers de l'ar-  
 « tillerie, du génie et de plusieurs gentilshommes, il trouva  
 « sur son passage la compagnie des volontaires d'Annis éta-  
 « blie par ordonnance du Roi de 1760 et qui étoit placée à la  
 « droite de la porte de son hôtel formant un demi cercle, les  
 « deux bataillons des milices bourgeoises bordaient la haie  
 « des deux côtés des rues jusqu'à la cathédrale, le premier

« bataillon à la droite et après les volontaires d'Aunis et le  
 « deuxième bataillon à la gauche, le front de la place d'ar-  
 « mes séparait le premier bataillon en deux, les troupes et  
 « la garnison étant sur la place. M. le gouverneur reçut le  
 « salut des officiers de la bourgeoisie et du Maire qui était  
 « à leur tête et était entré sur la place, il reçut aussi celui  
 « des officiers de la garnison, étant entré dans la cathédrale,  
 « il y fut reçu avec les cérémonies ordinaires, après quoi,  
 « il retourna à son hôtel par le même chemin qu'il avait  
 « tenu en y allant. Il fut salué par les officiers des milices  
 « bourgeoises. Seulement, n'étant point entré ce jour là  
 « sur la place, il ne reçut ce jour là que les compliments  
 « des députés du chapitre, de l'état major, et des officiers  
 « de la garnison. Le lendemain, tous les corps le complimen-  
 « tèrent. M. le Maire y fut avec le Corps de Ville, lui pré-  
 « senta trois cents bouteilles de vin de canon, deux cents  
 « oranges et deux cents citrons, et ensuite il y fut avec les  
 « officiers de la bourgeoisie, le surlendemain, il donna un  
 « dîner où il invita plusieurs personnes des différents corps  
 « de la ville. » — Désignation de MM. Seignette, maire,  
 Valin procureur du Roi, syndic, Griffon et Gastumeau, con-  
 seillers, pour procéder à l'inventaire des titres et papiers  
 qui sont dans les archives et décident qu'il sera fait trois  
 clefs à la porte des archives, dont l'une sera remise au Maire,  
 l'autre au procureur du Roi et la troisième au secrétaire.  
 — Le Corps de Ville offre au Roi une frégate, dont la cons-  
 truction pourra coûter 40000 livres.

En exécution de l'arrêt du Parlement du 2 mars 1762,  
 il sera « député vers Monseigneur l'évêque de La Rochelle  
 « pour le supplier d'indiquer au Corps de Ville les per-  
 « sonnes qu'il pourrait avoir en vue pour remplir les fonc-  
 « tions de professeurs au collège, ci devant occupées par  
 « les soi-disant Jésuites. » — L'évêque répond qu'il n'a  
 pas suffisamment d'ecclésiastiques « pour la desserte des  
 « paroisses de son diocèse et pour les autres fonctions  
 « ecclésiastiques. » (11 mars 1762.) — Signification des  
 arrêts de la Cour de Parlement des 20 et 24 mars, 23 avril  
 et 5 mai 1762. — A défaut d'ecclésiastiques « séculiers,  
 « il sera fait des démarches auprès des corps réguliers  
 « pour leur demander des professeurs. » — MM. Rodrigue,  
 échevin, Valin, procureur du Roi syndic, Dupaty et  
 Griffon, conseillers, sont députés à l'évêque, et avec son  
 agrément, des démarches sont faites auprès des Oratoriens,  
 des Augustins, des Dominicains, des Cordeliers, des Ré-  
 colletés, des Carmes et des Capucins, qui répondent qu'ils  
 ne sont pas « en état d'accepter les offres du Corps de  
 « Ville, n'ayant pas des sujets en nombre suffisant pour  
 « la tenue dudit Collège. » — Le Corps de Ville accepte  
 Lemaltre et Haincan, cleres tonsurés pour les basses clas-  
 ses, Gervaud, diacre dans le diocèse, Bretomé, clere ton-

suré pour les classes de rhétorique et de seconde, Turgnié  
 prêtre pour la philosophie et la préfecture, Tureaud clere  
 tonsuré pour la cinquième. — Appointements : philosophie,  
 1000 livres par an ; rhétorique, 900 livres ; seconde,  
 650 livres, 600 livres chaenne des autres basses classes.  
 — Blanchard, prêtre du diocèse de Besançon, est nommé  
 professeur de philosophie (28 octobre 1762). — Mossu,  
 maître d'hydrographie remplacé par Mérigot. — Établis-  
 sement d'une école de chirurgie (Charault administrateur).  
 Enregistrement des lettres de service du chevalier de Saint-  
 Simon, brigadier d'infanterie ; de La Martelière, lieutenant  
 en second de la brigade de Saint-Auban, marquis de Tala-  
 ru, inspecteur général d'infanterie. — de la Fargue, maré-  
 chal de camp ; — Augustin Limonsin de Saint-Michel, lieuten-  
 ant colonel d'artillerie ; — de la Messelière, maréchal de  
 camp ; — de Mouchy, inspecteur d'artillerie ; — comte  
 de Narbonne, brigadier d'infanterie ; — Touros, capi-  
 taine ingénieur ordinaire ; — de Rouffiac, maréchal de  
 camp ; — de Roussy, lieutenant de Roi ; — d'Aulan, maré-  
 chal de camp ; — marquis de Montalembert, maré-  
 chal de camp ; — de la Ville helio, commissaire de la  
 marine ; — de Sebour, maréchal de camp ; — comte de  
 Narbonne, brigadier d'infanterie ; — marquis de Falarie,  
 inspecteur général d'infanterie ; — Pierre-François  
 René de Grécourt, capitaine en premier d'artillerie ; —  
 maréchal de Senecterre, commandant en chef de la pro-  
 vince ; — de Chambaud, Carpillet, Taloin, Ysarn, Duri-  
 gnau, Bedors, ingénieurs ordinaires. — Habillement des  
 archers de ville. — Réception de Couillandean et Demontis,  
 en qualité de troisième et quatrième échevins. — Dé-  
 putation du marquis de Narbonne, lieutenant général, à  
 l'occasion de nomination de cordon rouge (3 mai 1762). —  
*Te Deum*, au sujet de la victoire remportée sur les Anglais.  
 — Arrivée de Rouillé d'Orfeuil, intendant de la Généralité  
 (10 octobre 1762). — Seignette continué dans ses fonctions  
 de maire. — Macault, reçu premier échevin, Menard de  
 la Garde second échevin. — Seignette et Macault, nommés  
 membres du bureau du collège. — Pichon receveur chargé  
 de recevoir les rentes de la ville. — Arrivée du maréchal  
 de Senecterre, commandant en chef de la province. —  
 Processions de la fête Dieu auxquelles le Corps de Ville  
 assiste en robe. — Macault nommé à la place de Gastu-  
 meau pour travailler à l'inventaire des titres et papiers de  
 la ville. — Le Corps de Ville rend visite à la comtesse de Senec-  
 terre et assiste au *Te Deum* et au feu de joie, au sujet de la pu-  
 blication de la paix. (1<sup>er</sup> juillet 1763). — Ranjard et  
 Guillotin, administrateurs de l'hôpital général. — Les char-  
 retiers de cette ville se plaignent des mauvais traitements  
 de l'officier commandant la garde des équipages du régi-  
 ment de Rouergue parti de La Rochelle le 1<sup>er</sup> avril 1764.



— Plaintes adressées à ce sujet par le Corps de Ville au duc de Choiseul, ministre de la guerre, au maréchal de Senecterre, gouverneur, à M. de Narbonne et à Rouillé d'Orfeuil, intendant. — Plaintes du Corps de Ville contre le curé de Notre Dame qui n'a pas présenté l'eau bénite aux officiers du Présidial et au Corps de Ville, lorsqu'il est entré processionnellement dans ladite église, le 15 août 1764. — Réponse du vice-chancelier : « Dans l'espèce « particulière, il ne paroît pas que le sieur Sorel, curé de « la paroisse de Notre-Dame, ait eu l'intention de vous « manquer. Les excuses qu'il vous a faites sur le champ, « la reconnaissance et les promesses dont il les a accompa- « gnés, me paroissent ne laisser rien désirer, du moins « pour cette fois, c'est une distraction, une inattention « de sa part, il vient encore de me l'attester par la lettre « qu'il m'a écrite. » — Dupaty et Seignette, nommés administrateurs du bureau du collège. — Carré de Candé et Goguet jeune, administrateurs de l'hôpital général. — L'Assemblée de notables demande au Roi d'accorder à la ville l'autorisation de dresser sur la place d'armes « la statue de Louis le Bien Aimé » (15 janvier 1765). — Réclamation de Green de Saint-Marsault, marquis de Chatelaillon sur le droit de la noblesse d'assister aux assemblées des notables. — Installation de Griffon, maire ; de Pont des Granges, premier échevin ; Seignette, second échevin ; Sureau, troisième échevin ; de Clermont, quatrième échevin ; Seignette et Degault, administrateurs de l'hôpital général. — Composition de l'assemblée des notables pour ladite élection. — de Gennes et Masse, chanoines, députés du chapitre ; — de Saint Michel député de la Noblesse ; — de Hillerin, Viette de la Rivagerie, députés du Présidial ; — de Beaupreau, Massias, députés du bureau des finances ; — Mercier et Busseau, députés de l'Élection ; — Harouard et Griffon, députés de l'Amirauté ; — Billaud, député des traites ; — Berand, député de la Monnaie ; — Moyne du Vivier et Avrard, députés de l'ordre des avocats ; — Girard de Villars et Dupuy, députés du Collège de Médecine ; — Legrix et Guionnet, députés de la juridiction consulaire ; — Bernon et Admyrauld, députés de la Chambre de Commerce. (BB. 16.)

E. Suppl<sup>r</sup> 33. Registre.) — 230 feuillets, papier.

**1765-1768.** — Registre des délibérations du Corps de Ville. — Paul-Charles de Pont, chevalier, seigneur des Granges, conseiller du Roi, président, trésorier de France, au bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité de La Rochelle, maire et colonel des milices bourgeoises. — Mémoire présenté au Contrôleur général sur les moyens à proposer pour parvenir à acquitter une partie des charges de la ville. — Députation à M. de Narbonne. —

Nomination de Charrault, chirurgien de l'hôpital général. — Arrêt du conseil concernant Méricot, professeur d'hydrographie. — Enregistrement des lettres de services de Du Teil, capitaine en premier du corps d'artillerie. — Élévation à 1500 livres des appointements de Despéroux, secrétaire de l'Hôtel-de-Ville, à condition qu'il prenne à sa charge les frais de bureau. — Lettres de services de Gobert de la Nourai, chevalier de Pitières, chevalier de Montazet, de la Fite ; Fournier de Bourgneuf, et Benoist, ingénieurs ; de Terves de Laujouère ; marquis de Narbonne, Vivier, ingénieur ; de La Forte Maison ; de Jousselin ; de Champmorin, ingénieur. — Renvoi à dix heures de la retraite des habitants qui avait coutume de sonner à neuf heures. — Le Corps de Ville assiste à la séance de l'Académie consacrée à l'éloge de François I<sup>er</sup>. — Construction d'un égoût devant la maison Rasteau. — Le Corps de Ville assiste en robes au service célébré à l'occasion de la mort du Dauphin. — Sur la requête de M. de Meynard de Saint Michel, deux arbres d'ormes plantés à l'un des coins de la place d'armes près le bois d'amourettes, du côté de l'allée des P.P. Capucins seront arrachés et donnés à l'hôpital général. — Autorisation de donner des concerts spirituels à l'Hôtel de Ville. — Députation du Corps de Ville à M. de Narbonne, précédée des valets de ville en casaques et avec leurs pertuisanes. — Moyne du Vivier et Girard de Villars reconnus pour commander les milices bourgeoises. — Destrapières nommé médecin de l'hôpital militaire. — Visite du Corps de Ville à M. de Senac, intendant de La Rochelle, à son arrivée et présent à ce magistrat de l'histoire de La Rochelle du P. Arcère. — Pavage des quais du canal Manbee. — Bail des droits de minage. — Installation de M. Sureau, maire et sa réception comme colonel des milices bourgeoises. — Mémoire sur l'exportation des vins d'Annis. — Travaux à la place Habert. — Reculement des fossés de Lafond. — Demande de MM. de Franquefort d'être payés, sur les deniers communs, d'une somme de 60 livres par an pour les indemniser d'une rente de pareille somme qu'ils avaient sur une maison située au coin de la rue Sardinerie près le canal Manbee, maison démolie pour élargir ladite rue. — Travaux aux bassins des fontaines, au cours Matignon. — « Étant allés le 21 juillet 1767, sur les dix heures du matin « dans le souterrain, où est pratiqué le canal de conduite des « eaux de la ville à la fontaine des petits bancs située près « du canton des flamands, les sieurs Delhomme et Cornevin, « nommés par le Corps de Ville pour faire cette visite an- « raient trouvé vis-à-vis le couvent des dames ursulines un « réservoir de trois pieds quatre pouces de longueur sur « deux pieds de large, dans lequel se trouvent seulement « onze pouces d'eau, qu'ayant observé à quelle distance du « fond dudit réservoir sont placés les tuyaux qui portent



« l'eau, tant à la fontaine des Petits bancs que dans le cou-  
 « vent des dames ursulines, ils ont reconnu que les tuyaux  
 « qui conduisent les eaux de la ville, sont à six pouces de  
 « distance du fond du bassin, tant à l'entrée qu'à la sortie,  
 « et que le tuyau qui porte l'eau dans le couvent a été fixé  
 « à quatorze pouces de distance du fond dudit bassin, mais  
 « qu'au dit tuyau il en a été adapté un autre de onze pouces  
 « de largeur, de manière que ce dernier tuyau ne se trouve  
 « qu'à trois pouces du fond dudit réservoir, par conséquent  
 « à trois pouces au-dessous de celui qui porte les eaux à la  
 « fontaine des petits bancs. De plus ont rapporté . . . que  
 « s'étant rendus au lieu où a été pratiqué le réservoir au-  
 « quel communiquent les larrons qui fournissent de l'eau  
 « dans la maison des prêtres de l'Oratoire et dans celle de  
 « l'hôpital Saint-Étienne, ils n'auraient pu, vu le peu d'es-  
 « pace dudit bassin, reconnaître à quelle distance du fond  
 « sont placés les dits larrons. » — Copie du devis dressé le  
 22 avril 1682 par les ordres de l'intendant Demuyn pour les  
 travaux à faire au bassin des sources de Périgny. 12760  
 livres, 15 sols, 6 deniers. — Mémoire sur les eaux potables de  
 la ville par le maire Sureau. — Les bassins sourceaux ont  
 été reconnus, deux officiers du Corps de Ville ont suivi la  
 trace des conduits des eaux depuis le bassin de Périgny  
 jusqu'au pied du rempart de cette ville. — Ces conduits  
 n'ont été rompus que dans le court espace qui forme la  
 largeur des fossés. — Les sources de Périgny sont des plus  
 abondantes et n'ont jamais tari. Leurs eaux sont de la meil-  
 leure qualité et bien supérieures à celle de Lafond. — Le  
 Corps de Ville assiste en robes, précédé des archers en cas-  
 saques et armés de leurs pertuisanes garnies de crêpes au  
 service célébré au palais épiscopal dans la chapelle ardente  
 où était exposé le corps de l'évêque de Menou, aux funé-  
 railles, il marche file à gauche des officiers du présidial et  
 prend sa place habituelle dans les bancs du chœur de la  
 cathédrale, en face du présidial. — Le convoi se rend,  
 après la messe, à l'hôpital Saint-Louis où le corps a été en-  
 seveli. — Élection et prestation de serment de Billaud et  
 Harouard, échevins. Raoult et Avrard, conseillers. — As-  
 semblée des notables. — Les ordres ecclésiastiques, le cha-  
 pitre, la noblesse, le présidial, le bureau des finances, l'É-  
 lection, l'Amirauté, les traites, les officiers commensaux  
 n'ont point comparu. — Monnaie : M. de la Villemarais,  
 Avocats : Mathurin Lhonnoret, Carrière ; — Médecins : Du-  
 puy ; — Bourgeois vivant noblement n'ont point comparu ; —  
 Notaires : J.-L. Tardy ; — Procureurs : E.-A. Petit l'aîné.  
 — Huissiers : Bouet. — Chirurgiens : La Salle ; — Négoc-  
 cians en gros : Demontis ; — Maîtres drapiers : Ranson ;  
 Merciers n'ont pas comparu ; — Épicier : Joseph Verdier ;  
 Orfèvres : Benjamin Larjeau ; — Bonnetiers : Nicolas Huas ;  
 Imprimeurs libraires : Pierre Mesnier ; — Apothicaires, n'ont

pas comparu ; — Perruquiers barbiers, baigneurs et étuvistes :  
 Michel Boutin ; — Tailleurs d'habits : Jean Seringe ; — Bou-  
 langers, n'ont pas comparu ; — Tonneliers : J. C. Gingraud ; —  
 Couvreur plombiers, n'ont pas comparu ; — Maçons entre-  
 preneurs : Jean Tourneur père ; — Serruriers cloutiers :  
 Louis Robert ; — Pâtisseries rôtisseurs : F. V. Dupuy ; —  
 Pelletiers grainiers : Pierre Baysseau ; — Horlogers, maîtres  
 d'armes, n'ont point comparu ; — Cordiers : B. Ca-  
 mus ; — Menuisiers, n'ont pas comparu ; — Coffretiers, voi-  
 liers : Jacques Bargeau ; — Potiers d'étain, faïenciers :  
 Guillaume Desperoux ; — Cordonniers savetiers, n'ont  
 pas comparu ; — Bouchers : Thomas Busson. — Rougé,  
 lieutenant de l'Élection, élu par 14 voix à la place de Raoult,  
 Carrière, avocat au présidial, élu par 14 voix à la place  
 d'Avrard. — Recette (1767) Les six derniers mois : 52,205 li-  
 vres ; dépense, 49720 livres 16 sols 3 deniers. — Excédant  
 de recette, 2484 livres 3 sols 9 deniers. — Nomination de  
 Gabaude, chirurgien de l'hôpital. — Élection de trois sujets  
 pour la place de maire : Griffon, conseiller à l'Amirauté,  
 ancien maire, premier échevin, 18 voix ; Girard de Villars,  
 avocat au présidial, ancien échevin, 15 voix ; Billaud, éche-  
 vin, 8 voix ; Pichon et Desperoux, receveur et greffier. —  
 Harouard, administrateur de l'hôpital. — Installation du  
 nouveau maire, Griffon (8 février 1768) et sa réception  
 comme colonel des milices bourgeoises. — Oraison funèbre  
 d'Augustin Roch de Menou de Charnisay, évêque, décédé  
 en novembre 1767. — Le Corps de Ville y assiste en robes,  
 ainsi qu'à l'éloge de Louis XV prononcé par l'abbé Ger-  
 vaud, professeur de rhétorique au Collège. — Carayon, no-  
 table, nommé pour se transporter chez les religieux de la  
 Charité pour les sommer de recevoir pour médecin des  
 pauvres malades détenus dans leur hospice, Destraprières,  
 médecin nommé par le Corps de Ville et les notables. —  
 Dépenses faites pour le tirage de la milice. — Prestation de  
 serment de Raoult, Cherant, Desperoux, échevin, conseiller  
 et secrétaire du Corps de Ville. — Visite du Corps de Ville  
 à Davidsar, major commandant la place en l'absence des  
 officiers généraux. (BB. 17.)

E. Suppl<sup>t</sup> 34. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1768-1770.** — Bénévolations du Corps de Ville. — Mai-  
 res et colonels des milices bourgeoises : Pierre-Jean-Baptiste  
 Griffon, écuyer, conseiller du Roi en l'Amirauté de La Ro-  
 chelle. — Lettres de services de Jean-Pierre-François de  
 Cyres de Bron, lieutenant-colonel d'artillerie. — Fournier  
 de Lussaing, commissaire des guerres ; — de Montazet, ma-  
 réchal de camp ; — Edme Marnault de la Perrière, lieute-  
 nant ; Bariguan, ingénieur : Étienne Tahureau, chevalier de  
 La chevalerie, colonel directeur de l'artillerie. — Le Corps

de Ville assiste en robes aux processions de la Fête-Dieu, de l'octave, de la Toussaint, de la Fête-Dieu, du 15 août et du 1<sup>er</sup> novembre, au service pour la Reine, au sacre de l'abbé de Crussol, évêque, aux distributions des prix du Collège, aux thèses aux Récollets, à l'ouverture du jubilé, au feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste. — Députation à l'Intendant, à l'Évêque et au marquis de Narbonne; — Nomination de Billaud, administrateur de l'hôpital général et de Dupuy, médecin. — Élection de six notables: Panier, chanoine, Bourdin, curé de Saint-Nicolas, Durand de Lavaux Martin, ancien président au présidial, Demontis, négociant, Lardcan, orfèvre, et Gingrand, maître tonnelier. — Prestation de serment de Valin et Delavergne, échevins, Panier et Carrières, conseillers. (BB. 18.)

E. Suppl<sup>t</sup> 35. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1768-1789.** — Registre pour transcrire les procès-verbaux et actes de la ville et communauté de La Rochelle, soit qu'ils contiennent nomination d'officiers municipaux, baux, adjudications, marchés et généralement toutes les délibérations dans lesquelles il interviendra des personnes tierces qui auront un intérêt différent de celui de ladite ville (signé et paraphé) Griffon, conseiller du Roi à l'Amirauté, maire et colonel des milices bourgeoises. — Adjudication du bail d'habillement des archers de la mairie à Grandcoïn, maître tailleur. — Nomination de Raoult, premier échevin, pour remplacer Griffon nommé maire. — Varenne nommé garde menbles. — Baux des fournitures pour l'hôtel du maréchal de Senecterre. — Nomination de Valin, avocat, procureur du Roi à l'Amirauté, conseiller au Corps de Ville, Delavergne, conseiller au Corps de Ville, Panier, chanoine, notable et Carrière, avocat, notable. — Nomination de trois sujets pour la place de maire: Pollard, conseiller au présidial, ancien maire et premier échevin, Villars, avocat du Roi, Seignette, avocat, anciens échevins, de deux échevins Avrard et Charault, d'un conseiller, Bourdin, curé de Saint-Nicolas et Demontis, notable; d'un syndie receveur, Pichon; d'un secrétaire greffier, Desperoux. — Bail des glaciers, du bois de chauffage et lumières du corps de garde. — Adjudication du linge de table, d'office et de cuisine pour l'hôtel du gouvernement. — Les gages des archers du Corps de Ville sont portés à 200 livres par an. (BB. 19.)

E. Suppl<sup>t</sup> 36. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1770-1771.** — Délibérations du Corps de Ville. — Communication par le Maire des lettres de Mainon d'In-

vault, ci devant contrôleur général, proposant que les mille livres faisant partie des quatorze cents livres de gages qui étaient dus ci devant à la charge de président du présidial et appartenant à celle de lieutenant criminel soient converties en une rente annuelle de pareille somme payable à Durand de Lavaux Martin, sans que jamais il en puisse exiger le remboursement. Le Corps de Ville n'accepte pas cette offre onéreuse pour les finances de la ville, la charge allant être vacante et un règlement royal pouvant modifier la situation. — Les officiers du Corps de Ville nommés membres du bureau de l'hôpital général pourront porter la robe, lorsqu'ils quêteront dans la semaine sainte pour le dit hôpital. — Visite au maréchal de Senecterre. — Lettres de provisions de Desperoux, capitaine des gardes du maréchal de Senecterre. — Réception de Dreuillet et Delavergne, échevins, à la tête des milices bourgeoises. — Lettres de service de Bassignan, La Pitière, Montazet, Longueval. — Signification par huissier au Corps de Ville, à la requête de Durand de Lavaux-Martin, ancien président au présidial, d'un arrêt du Conseil d'État du 31 juillet condamnant le Corps de Ville au paiement de la somme de vingt mille livres pour remboursement du capital des gages dus au président du présidial avec commandement dudit de Lavaux-Martin de payer en quatre ans la dite somme avec les intérêts. — Le Corps de Ville forme opposition à ladite signification. — Regnaud nommé procureur de la ville. — Aumône de 300 livres allouée aux PP. Capucins, à l'occasion de la visite de leur général. — Visite du Corps de Ville à l'Intendant à l'occasion du décès de son père. — Prestation du serment d'Avrard et Charault, Bourdin, Demontis et Desperoux. — Panier nommé membre du bureau du collège. — Installation de Seignette, comme maire et sa réception comme colonel de la milice bourgeoise. — Secret des assemblées du Corps de Ville. — Lettres de service de M. de Tollenet. — Nomination de Rœaud et Decourt comme dixainiers. — Le Corps de Ville assiste au service funèbre de la marquise de Saint-Sulpice, mère de l'évêque. — Don à l'hôpital des vieux meubles du garde menble. — Prétentions des officiers de l'Élection sur leur rang dans les processions. — Éloge du maréchal de Senecterre, prononcé devant le Corps de Ville. (BB. 20.)

E. Suppl<sup>t</sup> 37. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1771-1773.** — Délibérations, procès-verbaux et résultats des assemblées ordinaires et extraordinaires du Corps de Ville et des notables, dont les objets ne sont pas sujets au contrôle. — Procès-verbal dressé par le maire Seignette pour constater l'absence de tous les officiers municipaux à l'assemblée du 16 septembre à laquelle ils avaient été con-

voqués. — Lettres de service de M. de Loyauté, inspecteur de l'artillerie en Guyenne et en Aunis et d'Argence de Bousquet, capitaine d'infanterie. — Nomination de Charault et Saint-Martin comme administrateurs de l'hôpital général et Bridault, second médecin de l'hôpital militaire. — Les pouvoirs de l'échevin qui remplace le maire sont limités au règlement des choses instantes, d'où le refus du sieur Lardau de se conformer à une demande de Delavergne concernant de Chezeau, en l'absence du maire. — Députation du Corps de Ville à M. de Voyer d'Argenson. — Le Corps de Ville demande à l'Évêque de remettre au dimanche les fêtes de Saint Fabien, Saint Sébastien, Saint Mathias, Saint Eutrope, Saint Martin, Saint André, Saint Thomas, la troisième fête de Noël et les fêtes patronales « pour rendre à l'agriculture et aux arts, des jours, qui, la plupart du temps, « bien loin d'être sanctifiés, suivant l'esprit de l'église, « étoient des occasions de dissolution et de débauche. » — Nomination de l'abbé Gervaud, second bibliothécaire au lieu du docteur de Villars décédé. (15 mars 1772). — Provisions du duc de Laval, lieutenant général. — Don du portrait du feu maréchal de Senectère par le comte de Senectère, son fils. — Arrivée du prince de Montmorency gouverneur. — Édit de 1771 concernant les offices municipaux. — Le duc de La Vrillière désavoue les lettres de M. de Narbonne au présidial et au Corps de Ville, à cause des menaces formulées par cet officier général. — Visite du Corps de Ville à l'intendant de Meilhan. — Lettres de service du prince de Montmorency, maréchal de camp et gouverneur particulier de La Rochelle. — Remise au maire du mandement de l'Évêque, portant réduction du nombre des fêtes, conformément au vœu du Corps de Ville. — Lettres de service du baron de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef à La Rochelle ; — de Joseph-Stanislas de Saint-Estève, commissaire des guerres ; — De Folmond de Tensas et Salvage, ingénieurs ordinaires. — État de revenus et charges de la ville. (BB. 21.)

E. Suppl<sup>38</sup>. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1773-1774.** — Délibérations du Corps de Ville, dont les objets ne seront pas sujets au contrôle. — Pierre-Henri Seignette, avocat en parlement et au présidial, conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, maire et colonel des milices bourgeoises. — Le Corps de Ville assiste en robes aux processions de la Fête-Dieu, de l'octave, du 15 août, du 1<sup>er</sup> novembre, pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Louis XV. — Nomination de Cartier, dixainier, Mollé, garde des tours. — Arrivée du baron de Montmorency. — Logement du marquis de Nar-

bonne. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que la somme de 22,000 livres imposée sur la généralité pour le payement des gratifications des gardes étalons sera employée à celui des logements que la ville de La Rochelle est tenue de fournir aux officiers généraux (18 mai 1773). — Réparations à la fontaine du Pilon. — Privilèges des officiers de la Monnaie et enregistrement de la réception de Paul Hardy, en qualité de ricochon et maître monnayeur. — Lettre de Louis XVI annonçant au Corps de Ville la mort de son aïeul Louis XV. — Provisions de Vassal, employé au détail de l'artillerie; Legard, receveur et contrôleur des deniers d'octroi; Jouselin des Roches, lieutenant colonel d'infanterie; Briaud, premier chef des canonniers bourgeois; Jacques-Jean-Baptiste Brisson, gentilhomme, servant chez la comtesse d'Artois; De Voyer, lieutenant général, marquis de Ségur, inspecteur des armées du Roi; Davon, sous-aide major. — Procès-verbal constatant que la demoiselle Saulnier a été trouvée noyée à la porte Saint-Nicolas. — Arrêt du Conseil d'État concernant les offices municipaux (19 avril 1774). — Visite du Corps de Ville au baron de Montyon, intendant. — Éloge de Louis XVI prononcé, devant le Corps de Ville, par le professeur de rhétorique du collège. (BB. 22.)

E. Suppl<sup>39</sup>. (Registre.) — 99 feuillets, papier.

**1774-1776.** — Délibérations du Corps de Ville qui ne sont pas sujettes au contrôle. — Règlement des octrois. — Arrangement avec les héritiers Moraney, au sujet des fossés du cours Matignon. — Dédicace de l'église Saint-Sauveur. — Lettres de service de M. de Ségur, inspecteur général de l'infanterie. — Le Corps de Ville assiste à un service pour le Pape, à la chapelle des Cordeliers. — Lettres de provision de Carré de Candé, Suidre, Griffon, Hébert et Vialis, ingénieur en chef. — Arrêt du Conseil et lettres patentes sur les offices municipaux, acquis pour huit mille livres par la ville de La Rochelle. — Provisions de Boulanger, archer-garde de la connétable. — Tirage des soldats provinciaux. — Visite à l'intendant, M. de Montyon, et au gouverneur, M. de Montmorency. — Travaux aux bassins sources et aux fontaines de la ville. — Fêtes pour le sacre de Louis XVI. — Vote d'une somme de douze livres à Mainaud, garçon boucher, pour avoir sauvé une jeune fille de douze ans, tombée à l'eau, près de l'écluse de Saint-Nicolas. — Lettres de services de M. de Montazet. — Pierre Jean, changeur de la monnaie. — Provisions de Jolly d'Aussy, commissaire des guerres; — d'Aimé-Paul Fleuriau, garde des levrettes de la Chambre du Roi (18 août 1775); — de Louis-Zacharie de Vassan, marquis de Vassan, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-

Louis ; — de Montyon, conseiller d'État ; — de Saint-Estève, conseiller secrétaire du Roi. — Construction de l'hôtel du gouvernement. — Recherches sur la salubrité de l'air à La Rochelle. — Projet de construction d'un bassin à flot. — Souscription à l'ouvrage intitulé : *Discours sur les monuments publics*. — Entretien des pavés. — Enlèvement des bourriers. — Salaire du sonneur de la retraite : 80 livres. — Begand, nommé dixainier de la paroisse de Notre-Dame, et Fleury, de celle de Saint-Nicolas. — Lettres de services de Salins de Lisle, directeur des fortifications ; — du sieur de Vieillefont, médecin de l'hôpital militaire. (BB. 23.)

E. Suppl. 40. (Registre.) — 140 feuillets, papier.

**1776-1779.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Lettres patentes portant règlement pour la constitution municipale de La Rochelle et lettre de l'intendant de Montyon. — Réception de Louis Le Charpentier de Longchamps, écuyer, comme contrôleur au bureau des finances (26 novembre 1774). — Prestation de serment du nouveau maire, Goguet fils, et des nouveaux officiers municipaux, Bridault, médecin, Ranjard, Griffon, conseiller à l'Amirauté, Raoult, procureur du Roi des traites, et Demontis échevins, Guillemot, ancien juge de la juridiction consulaire, conseiller perpétuel. — Enregistrement des lettres de provisions de Lemire, courtier conducteur des maîtres de navires ; Berthant du Chesne, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Bridault, médecin ; Blondeau, sous-aide major ; de la Tour du Pin ; du comte de Montazet ; Jouanne de Saint-Martin, lieutenant de la grande louverie de France ; Fabry et Champeaux, ingénieurs ; Lardeau, major des milices bourgeoises, Regnaud, procureur du Roi en la sénéchaussée et présidial. — Logement des cadets gentilshommes. — Vote des frais des fêtes à l'occasion du voyage du comte d'Artois. — Enregistrement de la nomination de Lefebvre Dufresne, conseiller trésorier de France ; — Benjamin Giraudeau, archer garde ; — Mathien-Louis-Gustave Benoist, archer garde en la connétablie ; — Jacques Carayon fils, piqueur au vol pour champ des fauconneries du cabinet du Roi (1<sup>er</sup> janvier 1777). — Numérotage des maisons, conformément à l'article 3, titre 3 de l'ordonnance du Roi du 1<sup>er</sup> mars 1768 et à l'ordonnance de l'intendant Senac de Meilhan du 29 août 1772. — Pierre-Jean Van Hoogwerff, consul de la nation danoise (17 juin 1776). — Visite du Corps de Ville et harangue du maire Goguet au baron de Montmorency, commandant en chef arrivé le 14 août à La Rochelle. — Enregistrement des provisions de Pierre-Léon Chauvet, archer garde en la connétablie et maré-

chaussée de France et du comte de Montazet, maréchal de camp dans la division commandée par le marquis de Voyer. (BB. 24.)

E. Suppl. 41. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

**1778-1780.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Maire Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais Guyot, de la Salle et autres lieux, conseiller, procureur du Roi honoraire au présidial et sénéchaussée de La Rochelle ; maire et colonel des milices bourgeoises ; Goguet et de Clermont, échevins. — Réception de Rougier, comme colonel des milices bourgeoises et de Goguet et de Clermont. — Enregistrement des lettres de service de Folmont de Testas, ingénieur ; Blondeau, aide-major ; de Brunière, commissaire principal des guerres ; Pichon, procureur du Roi de la Monnaie, et Buteau, archer de la connétablie. — Le Corps de Ville assiste à l'enterrement de Rougé, conseiller audit corps. — Guillemot nommé à la place de Rougé décédé. — Lettres de service de M. de Chateaufier, brigadier d'infanterie, Murair de Savas ingénieur, de Clermont, administrateur de l'hôpital, à la place de Goguet décédé. — Mémoire adressé au Corps de Ville par la Chambre de Commerce, pour demander que la Ville de La Rochelle soit un des ports francs promis par le Roi aux États-Unis d'Amérique. — Installation de La Villemarais, Moyne du Vivier, Raoult et Lecomte en qualité d'échevins. — Lettres de service de Pierre-Henri Lefebvre, chevalier de Valmont, capitaine d'artillerie ; Paillon ; Favas ; Fournier de Verrière ; Laubat et Varlet, officiers du corps royal du génie. — L'administration du Collège est confiée aux PP. Récollets, avec l'autorisation de l'intendant Meulan d'Ablois. — Visite du Corps de Ville au marquis de Voyer, lieutenant général des armées du Roi, commandant en second à La Rochelle. (BB. 25.)

E. Suppl. 42. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

**1780-1782.** — Délibérations du Corps de Ville. — Rougier, maire. — Arrivée du prince de Condé et du duc de Bourbon, son fils. — Bail des octrois. — Visite au baron de Montmorency, commandant en chef. — Députation à l'intendant Meulan d'Ablois. — Éloge de Doriole maire de la Rochelle et chancelier de France. — Raoult et Chasseriau, conseillers de ville, Regnaud et Giraud, échevins et lieutenants colonels des milices bourgeoises. — Enregistrement des lettres de Saint-Pierre, commissaire principal des guerres ; Beauregard, lieutenant du premier chirurgien du Roi ; Gastumeau, agréateur à l'embar-

quement; Zacharie de Vaugelet, Mitoufflet, de la Revolle. — Visite à l'intendant de Reverseaux. — Du Petit Thouars, ingénieur. — Chauvet, imprimeur. — Maison de la Tremblay devenue l'hôtel du gouvernement. — Arrivée du marquis de Voyer d'Argenson, lieutenant général; — du baron de Montmorency, commandant en chef. — Fêtes à l'occasion de la naissance du Dauphin, *Te Deum* et feu de joie. — Pichon, procureur du Roi à la Monnaie. — Balisson de Rougemont, lieutenant des gardes du marquis d'Argenson. — Van Hoogwerff, commissaire de la nation hollandaise. — Louis Le Charpentier de Longchamps, second bibliothécaire de la ville (8 mars 1782). — Rougé et Denis, échevins et lieutenants colonels de la milice bourgeoise. — Visite au baron de Viroménil, gouverneur de La Rochelle. — Communication entre la Mairie et l'Académie. — Visite à M. de la Tour du Pin, commandant en second de La Rochelle. — Legs de M. de La Faille à la ville de sa bibliothèque et de son cabinet d'histoire naturelle (26 août 1782). — Enregistrement des lettres de nomination de : Marquis de Thiboulet, inspecteur d'artillerie (14 août 1780); Chasseriau, conseiller assesseur (3 novembre 1780); Perille, aide major (5 février 1781); de Saint-Pierre, commissaire principal des guerres (5 février 1781); d'Yvoley, directeur d'artillerie (9 mars 1781); Mitoufflet, aide major (2 avril 1781); Toutant de Beauregard, lieutenant du 1<sup>er</sup> chirurgien du Roi; Gaultier, canonier d'état (8 mars 1782); Pierre Boutard, garde du marquis de Voyer; Moreau et Raoult, archers de la mairie; Bris, chef de la pompe à incendie, Boischot, inspecteur des octrois; Junin et Paquet, dixarmiers; Chevalier, commissaire des guerres, soldats provinciaux de la milice, etc. (BB. 26.)

E. Suppl<sup>e</sup> 43. (Registre.) — 99 feuillets, papier.

**1783-1784.** — Délibérations du Corps de Ville. — Rougier, maire. — Remise à l'académie des livres donnés, à la ville en 1750, par Richard des Herbiers (ils font aujourd'hui partie de la bibliothèque de la ville). — Aquedues et égouts. — Habillement des appariteurs et archers de la Mairie. — Transfert des archives dans l'appartement qui servait de bibliothèque à l'Hôtel de Ville. — Projet de construction, aux frais de la ville, d'un arsenal sur la place Habert. — Visites aux intendants Meulan d'Ablois et marquis de Reverseaux. — Port franc demandé en faveur de La Rochelle, pour le commerce avec les États-Unis d'Amérique. — Pesage, mesurage, jaugeage du charbon de terre. — Enregistrement des lettres de nomination de : Pierre-Alexis Robert, piqueur au second vol des corneilles de la grande fauconnerie de Sa Majesté; Jousseau, archer garde de la connétablie et maréchaussée de France;

Gallot, receveur des aides; Samuel-Pierre Meschinot de Richemond, trésorier des vivres de la guerre (15 août 1783); Caudront, canonier d'état (27 novembre 1783); Blaise Croizet, maître de la poste aux chevaux; Berthet, commissaire des classes; François Boisseau et Étienne Renaudin, canoniers d'État (16 février 1784); Alquier, de La Coste, Lecoute et Pelletan, échevins; de Malartic, maire. — Réparations aux bassins sourciaux, à la fontaine de la Maréchale et aux lavoirs de Lafond et des salines de Rompsay. — Destrapières, médecin de l'hôpital général. — Lecoute et Green, administrateurs. — Barriques d'eau placées en cas d'incendie à l'Hôtel de Ville, au Gouvernement, aux Cordeliers et rue du Duc. — Privilèges des officiers de la Monnaie. — Philibert Pichon, receveur des octrois; Joly, directeur de la régie des octrois. — *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la publication de la paix (13 décembre 1783). — Fermeture à dix heures des portes Dauphine et Saint-Nicolas. — Mémoire de la société d'agriculture sur le glanage. — Enregistrement de l'arrêt du parlement du 11 juillet 1782. (BB. 27.)

E. Suppl<sup>e</sup> 44. (Registre.) — 19 feuillets, papier.

**1784.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Comte de Malartic, maire. — Députation à l'intendant de Reverseaux à Saintes pour réclamer contre la taille à laquelle on voulait assujettir les bourgeois de La Rochelle, propriétaires de domaines à la campagne. — Visite du Corps de Ville à M. de Montholon, conseiller d'État, pour lui recommander les intérêts de La Rochelle. — Réclamation contre la prétention des officiers de l'Élection à jouir de la préséance sur le Corps de Ville dans les cérémonies publiques. — Mémoire de M. de Malartic au Contrôleur général des finances et à l'Intendant, et réponse de l'Intendant qui exempté de la taille les Rochelais, propriétaires de domaines à la campagne. — Sur l'invitation de l'Évêque, le Corps de Ville assiste à la bénédiction de la nouvelle cathédrale et occupe avec le présidial les places d'honneur, ce qui fait que les officiers de l'Élection s'abstiennent de paraître à la cérémonie. — Enregistrement des lettres de service du colonel de Gimel de Tulleil, directeur de l'artillerie de l'Aunis. — Mesures sanitaires prescrites par le maréchal de Castries pour préserver la France de l'introduction de la peste qui règne à Tanger. — Le Corps de Ville assiste en robes à la distribution des prix du collège, au *Te Deum* et aux feux de joie. — Inventaire des meubles appartenant à la ville et qui sont à l'hôtel du Gouvernement. — Lettres de services de M. Leduc, maréchal de camp, inspecteur de l'artillerie. — Cours d'hydrographie. — Lettre du comte de Puységur prescrivant la cessation des mesures sanitaires prescrites le

23 août. Reprise des dites mesures. — Etablissement à La Rochelle d'une école coloniale d'artillerie et mémoire rédigé par le maire à cette occasion. — Ordonnance de l'intendant prescrivant la levée d'un impôt de 25,681 livres pour subvenir aux frais de construction et d'agrandissement du Palais de Justice, vu l'insuffisance des revenus de la ville. (BB. 28.)

E. Suppl<sup>t</sup> 43, (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1784-1785.** — Délibérations du Corps de Ville. — Comte de Malartic, maire. — Les dettes de la ville se montant à 204,828 livres et les dépenses annuelles excédant les recettes de plus de 24,000 livres, le Corps de Ville décide de s'adresser au Roi, pour le prier de venir au secours de la ville et de lui demander de continuer le comte de Malartic dans la charge de Maire, au delà des deux années fixées par l'article 8 des lettres patentes du 3 décembre 1774. — Location de la glacière de la ville au sieur Gueraud. — Nomination de Carré de Candé et Gilbert, comme échevins. — Rentes viagères dues à la ville, à raison des pertes faites sur les baux d'octroi. — Logement des officiers du régiment de la Sarre. — Le comte de Malartic est continué par le Roi dans la charge de Maire et les sieurs Le Comte, Pelletan, Carré de Candé et Gilbert, nommés échevins. — Enregistrement des lettres de L. Fort, nommé consul de Prusse à la Rochelle. — Entretien du cours Matignon. — Réparations à l'hôtel du gouvernement. — Paiement d'une somme annuelle de 500 livres au maire. — Lettre du baron de Breteuil, relative à la nomination des députés à l'assemblée générale du Corps de Ville et des députés des divers ordres de citoyens. — Dette actuelle de 230,000 livres et 60,000 livres pour la construction du nouvel arsenal demandé par le gouvernement. — Discussion de préséance entre le député du clergé et celui du chapitre, malgré les rangs fixés par l'arrêté du Corps de Ville du 10 février. — Projet de soumettre à l'octroi diverses denrées jusque là exemptées, pour augmenter les ressources de la ville. — Le projet d'augmenter les droits sur les vins, les eaux-de-vie, et les denrées coloniales n'est pas adopté. — Levée de soldats provinciaux. — Réparations au magasin loué pour le dépôt du matériel de l'artillerie pendant la construction de l'arsenal. — Privilège accordé au sieur Moreau pour tenir une salle d'escrime. — Convoi de Chasseraud, conseiller au Corps de Ville. — Enregistrement des lettres de service de Ducos de la Hite, capitaine au corps royal d'artillerie. — Le Corps de Ville assiste aux fêtes à l'occasion de la naissance du prince royal, qui lui est annoncée

par une lettre du baron de Breteuil. — Nomination du bureau d'administration du collège, etc. (BB. 29.)

E. Suppl<sup>t</sup> 46, (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1785-1786.** — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle. — Le Corps de Ville assiste au *Te Deum* et au feu de joie à l'occasion de la naissance du duc de Normandie; les officiers de l'Élection qui continuent à contester leur rang aux officiers du Corps de Ville, s'abstiennent de paraître à ces deux cérémonies. — Visites au comte de Puységur, lieutenant général des armées du Roi et commandant en chef de la province. — Examen des comptes de Jean Pichon, ancien receveur de la ville pour 1782. — Recettes : 99,336 livres; dépenses : 126,671 livres; déficit : 26,335 livres qui seront remboursées audit Pichon. — Dépenses extraordinaires : 13,260 livres, dues à Delhomme, entrepreneur. — Compte des deniers d'octois. — Recettes : 163,219 livres; dépenses : 118,483 livres; déficit : 13,263 livres, avancées par ledit Pichon. — In lemmités pour les pertes sur les précédents baux d'octroi : 1,133 livres. — Présent à la comtesse de Puységur : 20 bouteilles liqueur de la Martinique et 50 oranges. — Enregistrement des lettres de services du comte de Puységur, commandant en chef de la province à la place du baron de Montmorency. — Arrêté du Corps de Ville concernant la maladie de la morve qui régnait sur les chevaux de la ville. — Vote de 1,300 livres pour achat d'habits aux archers de la ville. — Location de maisons pour recevoir le surplus des troupes de la garnison qui ne peut trouver place dans les casernes. — Paiement de 1,408 livres à Poujand de Montjardin, receveur particulier des finances de l'Élection de La Rochelle. — Visite au maréchal de Mouchy qui se rendait dans son gouvernement de Guyenne. — Vote d'une somme de 2,115 livres pour le logement des officiers du régiment de la Fère. — Enregistrement : de la commission d'apothicaire accordée par le Roi à Derguy; — de lieutenant et sous-lieutenant des gardes du comte de Puységur aux sieurs Coulondre et Moreau. — Ordonnance royale nommant Le Due, inspecteur d'artillerie dans la Guyenne, l'Aunis et la Saintonge; — de capitaine d'artillerie en second chargé de veiller à la construction de l'arsenal au sieur Barrastin. — Vente des arbres de la place Habert pour la construction dudit arsenal. — Comte de Malartic continué pour deux ans dans la charge de maire; Gree et Legris dans celles de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> échevins. — Requête au comte de Puységur pour obtenir l'autorisation de frapper à la monnaie de La Rochelle de nouvelles espèces d'or. — Réparations à l'hôtel de l'Intendance. — Nomination d'administrateurs du bureau de l'Hopital. —

Réparations au cimetière de la Porte-Neuve. — Logement des officiers de remplacement, demandé par le maréchal de Ségur. — Enregistrement du brevet du sieur Souchet, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances. — Réparations aux fontaines et réservoirs. — Discours du maire au comte de Puységur pour le remercier d'avoir obtenu l'autorisation pour la monnaie de La Rochelle de fabriquer de nouvelles espèces et l'abolition des droits prohibitifs qui entravaient l'exportation des sels et des vins dans l'Annis et la Saintonge. — Enlèvement des bourriers de la ville. — Députation à l'Évêque de Carcassonne, frère du comte de Puységur, et compliment de M. Gree :

« MONSEIGNEUR,

« De nos transports ardents, de notre amour extrême  
 « Pour vos frères chéris soyez témoin vous-même,  
 « L'un auprès de Louis est notre défenseur,  
 « Il aime notre ville, il l'adopte pour fille,  
 « Pour l'autre dans nos murs il trouve le bonheur;  
 « Nos cœurs sont donc à vous comme un bien de famille. »

Lettres de service de Weis (d'une famille anoblie en 1561) consul de S. M. impériale à La Rochelle. — Récompense au sieur Pilot, qui avait retiré de l'eau un enfant qui se noyait. — Enregistrement des lettres de service de Ledue, maréchal de camp, inspecteur de l'artillerie pour les départements de la Guyenne, Annis et Saintonge; Jean Verdon, inspecteur des ponts et chaussées; — Nicolas Sae et Jean Chameau, canonnier d'état. — Milice bourgeoise. — Réparations aux maisons des écoles chrétiennes, etc. (BB. 30).

E. Suppl<sup>r</sup> 47 (Registre.) — 99 feuillets, papier, rongés à l'angle inférieur.

**1786-1788.** — Délibérations du Corps de Ville. — Arrêt du Parlement sur la taxe du pain. — Nomination d'un agréeur à l'acceptation de l'eau de vie pour la province d'Annis. — Enregistrement des lettres de services de Despuissants, commissaire des guerres de l'artillerie. — Mémoire du comte de Malartic établissant la comparaison entre la taxe du pain de 1700 et celle de 1786. — Désignation des élèves admis à suivre gratuitement les cours d'hydrographie. — Renvoi à l'intendant des requêtes de François Seguy, directeur de la monnaie et Élie Seignette, prévôt des monnayeurs tendant à la restitution des droits d'octroi payés par eux pour introduction de vin dans la ville et demandant la confirmation de leurs privilèges d'exemption des droits sur les vins, eaux de vie, bières et cidres destinés à la consommation. — Commission chargée de faire un rapport sur le mode de dépotage des eaux-de-

vie. — Refus du Corps de Ville d'autoriser des bals dans les salles de la Mairie, contre l'avis du Maire qui écrit, à ce sujet, au Ministre; — Opposition du Corps de Ville à une sentence des officiers de l'Élection sur les octrois, contraire aux intérêts des habitants. — Le Corps de Ville par raison d'économie, décide de laisser inoccupée pendant quelque temps la place d'architecte de la ville laissée vacante par la mort de MM. Nassivet père et fils. — Démission de Valin, conseiller assesseur. — Taxe du pain. — Pourvoi du Corps de Ville contre l'arrêt du parlement concernant ladite taxe. — Lettre du baron de Breteuil, qui blâme, au nom du Roi, le refus du Corps de Ville de prêter les salles de la Mairie pour des bals publics. — (29 décembre 1786). — Le Corps de Ville (le Maire s'étant retiré) arrête qu'il sera fait des représentations au Ministre, sur les inconvénients qui résulteraient d'un bal donné dans les salles de l'Hôtel de Ville. — Le baron de Breteuil confirme sa première décision (8 janvier 1787). — Nomination de Grissot de Passy et Gigaux comme échevins. — Décision de l'Intendant qui reconnaît le bien fondé de la demande Seignette et Seguy d'être exemptés des droits sur les vins et les eaux de vie destinés à leur consommation en leur qualité d'officiers de la monnaie. — Vérification des mémoires des fournitures faites à l'Hôtel du Gouvernement. — Notification au Corps de Ville par le comte de Puységur du règlement royal concernant l'habillement et l'équipement des troupes. — Le Corps de Ville rejette, par économie, le projet d'établissement d'une école de chirurgie à La Rochelle. — Députation au comte de Jarnac, commandant de la ville et de la province. — Lettre de l'Intendant concernant la répartition de la somme de 6,600 livres entre les habitants de la ville pour l'entretien des grands chemins. — Bridault nommé médecin de l'hôpital général, à la place de Destra-pières, à la charge de visiter gratuitement les pauvres de la ville. — Réparations aux fontaines des bassins souterrains de la ville. — Indemnité de 150 livres accordée par ordonnance aux officiers de l'état major de La Rochelle pour les dédommager du désistement du droit de pêche dans les fossés de la ville contraire à la santé publique. — Commission chargée d'examiner si la substitution du cuivre au plomb pour les corps de pompe des fontaines de la ville présentait des inconvénients. — Lettre de M. de Laelos (auteur des *Liaisons dangereuses*), annonçant au Corps de Ville le don fait à la ville par M. de Présigny d'une statue d'Henry IV (29 mai 1787). — Lettres de services de M. de Carman, capitaine d'artillerie. — Députation à la comtesse de Puységur. — Le duc, maréchal de camp, inspecteur de l'artillerie dans la Guyenne, l'Aunis et la Saintonge. — Réparations à la fontaine de la place du Château. — Commission d'interprète pour la langue anglaise



donnée par l'amiral à Lemire. — Mazet, sous-aide major à La Rochelle. — Admission d'élèves gratuits au cours d'hydrographie. — Députation au comte de la Tour du Pin, commandant en second en Annis, Saintonge et Poitou. — Députation à Paris du comte de Malartie, maire, pour demander le maintien du tarif du pain de 1700. — Reconstruction du Palais de justice. — Réception comme échevins de Poupet et Pichon. — Commission de consul prussien donnée à Hermann Wilekens, pour La Rochelle, les îles de Ré, d'Oleron et Charente. — Projet de tarif pour la taxe du pain, par le comte de Malartie, maire, etc. (BB. 31.)

E. Suppl<sup>e</sup> 18. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1788-1789.** — Délibérations du Corps de Ville. — Tirage des soldats provinciaux. — Édit du roi portant suppression du droit d'ancrage. — Désistement du comte de Malartie de la mairie. — Travaux à la fontaine du Gouvernement et au pavé de la rue Dauphine. — La chambre de Commerce se joint au Corps de Ville pour demander l'établissement d'un grand bailliage à La Rochelle. — Installation du nouveau maire, Alquier, colonel des milices bourgeoises. — État de dettes de la ville fourni à l'Intendant. — Arrêt du Conseil d'État portant augmentation des octrois de la ville. — Nomination de Grandvoinet, architecte de la ville. — Remboursement au comte de Malartie, ancien maire, de la somme de 3,071 livres pour les frais de voyage à Paris, comme député de la ville pour le règlement de la taxe du pain. — Réparations aux casernes. — Lettre de l'Intendant au Corps de Ville concernant la convocation des États généraux. — Établissement d'une chaloupe pour porter secours aux baigneurs en danger. — Lettre de l'Intendant concernant l'établissement à La Rochelle d'un marché aux grains et un essai de fabrication du pain, d'après le tarif de 1700 et celui inséré dans l'arrêt du parlement. — L'assemblée n'adopte pas ces propositions. — Choix des élèves gratuits pour le corps d'hydrographie. — Construction d'un four dans les casernes de la maréchaussée. — Distribution de pain aux pauvres de la ville. — (900 livres deux fois par semaine) — Distribution de bois aux dits pauvres. — Assemblée générale du Corps de Ville concernant la convocation aux États généraux (29 et 30 décembre 1788). — Discours du maire Alquier, et requête adressée au Roi, à l'effet d'obtenir : 1<sup>o</sup> que la représentation du Tiers soit double des ordres du clergé et de la noblesse réunis; 2<sup>o</sup> que dans les délibérations, les voix soient comptées par têtes et non par ordre; 3<sup>o</sup> que les députés du Tiers ne puissent être choisis ni parmi les nobles ni parmi les anoblis; 4<sup>o</sup> que la

ville de La Rochelle ait des députés qui lui soient propres, comme au quatorzième et au dix-septième siècle. — Que le pays d'Annis ait des états provinciaux indépendants de ceux de la Saintonge. — Demande d'autorisation de l'Intendant pour assembler les députés de tous les corps de la ville pour délibérer sur l'arrêt du Conseil d'État du 30 novembre dernier et alléger les charges de la ville. Autorisation donnée à la Société de bienfaisance de tenir ses réunions à la Mairie. — Inventaire des meubles de l'hôtel du gouvernement appartenant à la ville. — Réparation des plafonds de la salle d'audiences du bureau des finances. — Lettres de François d'Aubert, capitaine d'artillerie. — Installation des échevins Gilbert de Gourville et Boutet Destouches. — Drapron, supérieur des écoles chrétiennes. — Requête au Roi pour lui demander d'accorder à La Rochelle une double représentation aux États généraux. — Ordonnance royale élevant Green de Saint-Marsault comte de Châtelailou à la charge de grand sénéchal. — Demande des notaires d'être exempts du logement de gens de guerre. — L'assemblée décide que la discussion concernant l'acquiescement des dettes et l'allègement des charges de la ville sera ajournée après la tenue des états généraux. — Question de préséance soulevée par Brisseau, député du chapitre. — Commission d'Hefflinger, ingénieur géographe dans l'Annis, la Saintonge et le Poitou. — Exemption de logement des gens de guerre accordée à Lepage, qui a fourni la chaloupe destinée à secourir les baigneurs en danger. — Ordonnance royale dispensant du tirage les soldats provinciaux. — Députation au duc de Maillé commandant en second de la province. — Convoi de l'évêque de Crussol d'Uzès. — Sur la demande du Corps de Ville, le duc de Maillé commandant, accorde sur les approvisionnements militaires cent vingt tonneaux de froment pour distribuer, sous caution, entre les divers boulangers de la ville. (BB. 32.)

E. Suppl<sup>e</sup> 19. (Registre.) — 144 feuillets, papier.

**1789-1790.** — Délibérations du Corps de Ville. — De Gourville, premier adjoint faisant fonctions de maire en l'absence de M. Alquier, député à l'assemblée nationale. — Le Corps de Ville assiste au feu de joie de la Saint-Jean. — Chaloupe d'observation pour protéger les baigneurs. — Renouvellement des banes de la place du Château. — Demande au duc de Maillé, gouverneur, des deux avances de cent tonneaux de blé chacune sur les vivres du Roi pour être réparties entre tous les boulangers de la ville. — Arrêté réglant le mode de distribution desdits blés. — Publication de deux lettres de M. Alquier, député aux États généraux.



— Service funèbre à la mémoire de l'évêque de Crussol. — Arrêté du Corps de Ville prescrivant des réjouissances publiques pour fêter l'acceptation par Louis XVI de la cocarde tricolore offerte par Bailly. — Le Corps de Ville place une cocarde tricolore au chapeau de la statue d'Henri IV à l'Hôtel de Ville et offre une cocarde au duc de Maillé. — Une députation de jeunes gens place une cocarde nationale sur le cœur de la statue d'Henri IV. — Emprunt de quatre tonneaux de blé, pendant la disette, au duc de Maillé et distribution de pain aux pauvres de la ville. — Le corps de Ville assiste au *Te Deum*. — Nouvel emprunt de soixante tonneaux de blé au duc de Maillé pour être réparti entre les boulangers. — Nouvelle organisation des milices bourgeoises. — Demande d'abolition de la contribution tenant lieu de corvée adressée aux députés du bailliage. — Cocarde nationale offerte par les grenadiers de la milice bourgeoise à tous les soldats du régiment de La Sarre. — Délibération sur les moyens à employer pour rendre aux Français le droit d'élire leurs évêques. — Plan d'organisation d'un corps de volontaires nationaux formé par les jeunes gens de la ville. — Dénonciation d'un accaparement de grains à Marans et information à ce sujet par le duc de Maillé. — Débarquement des grains chargés à Marans et à Aiguillon. — Ajournement de la décision sur l'élection des Évêques par le peuple. — Revendication du droit rendu aux officiers municipaux de commander les milices bourgeoises en l'absence du maire et des échevins. — Prestation de serment du régiment de la Sarre, en présence du Corps de Ville. — Pichon chargé de répondre à la lettre des membres du comité des subsistances de Paris aux officiers municipaux de La Rochelle. — Première prise d'armes des volontaires nationaux. — Commission chargée de concerter avec la Chambre de Commerce l'approvisionnement des grains. — Goujaud Bonpland, nommé chirurgien major des milices bourgeoises. — Autorisation donnée à Mousnier, cordier, d'établir une corderie dans le fossé adjacent au Mail, du côté de la mer. — Règlement de la compagnie des pompiers, organisée comme les volontaires nationaux. — Formation d'un comité des subsistances et proposition de souscriptions pour l'approvisionnement des grains. — Assemblée générale du Corps de Ville avec les députés des divers corps et les syndics de la chambre de Commerce. — Refus par les électeurs de voter une indemnité aux députés du bailliage pour les frais occasionnés par la tenue des états généraux. — Logement de l'armurier, chargé de l'entretien des armes du Roi. — Le Corps de Ville assiste à la bénédiction des drapeaux des volontaires nationaux et à la prestation de serment. — Travaux exécutés au Palais de justice et à la prison. — Régie générale des Aides. — Notification au chapitre de la lettre du comte de Saint-Priest, ministre d'État, supprimant la procession de la

Toussaint (anniversaire de la réduction par la famine de la ville de La Rochelle) — assemblée générale au sujet de la réforme acceptée par le Roi de divers points de jurisprudence criminelle. — Députation du présidial au Corps de Ville pour l'informer de l'empêchement apporté à Saint-Maixent au départ des farines achetées à La Mothe Saint-Héray, par les boulangers de La Rochelle, et intervention du duc de Maillé. — Demande à l'assemblée nationale de l'envoi de ses décrets à la municipalité de La Rochelle. — Nomination de vingt-quatre notables pour assister aux procès criminels d'après le décret du 8 octobre sur la jurisprudence criminelle. — Demande à l'assemblée nationale d'une nouvelle constitution municipale, avant le prochain renouvellement des officiers municipaux. — Prestation de serment des notables. — Envoi d'un délégué du Corps de Ville à l'assemblée du Présidial qui doit prendre connaissance d'un rapport sur les essais relatifs à la fabrication du pain. — Envoi au Corps de Ville du tarif des prix fixés par l'assemblée nationale. — Proclamation du Roi pour l'évaluation des vaiselles et bijoux d'or portés aux hôtels des monnaies. — Déclaration du Roi portant sanction du décret concernant la contribution patriotique. — Acceptation par le Corps de Ville des travaux du Palais de justice et de la prison. — Lettre du Ministre de la guerre de La Tour du Pin prescrivant au garde magasin des habillements militaires à Saintes de délivrer huit cents uniformes complets à la milice bourgeoise de La Rochelle. — Pétition à l'assemblée nationale contre le projet d'abolition de la traite des noirs. — Mémoire à l'assemblée nationale pour demander que La Rochelle devienne le chef-lieu de l'administration du département et le siège d'un hôtel des monnaies. — Lettres patentes du Roi concernant la nomination des suppléants. — Lettre au contrôleur des finances, Necker, pour offrir le remboursement en argent des blés fournis en nature par le duc de Maillé. — La question est renvoyée au Ministre de la guerre. — Association patriotique pour proenrer du secours aux ouvriers sans travail. — Formation des rôles de suppléments de contributions pour les ci-devant privilégiés. — Mémoire établissant les droits des maires et échevins sur l'hôpital de la Charité. — Demande à l'assemblée nationale de la révocation de la déclaration du Roi de novembre 1628 (après la réduction de la Rochelle par la famine). Nouvelle réclamation pour demander que La Rochelle devienne le chef-lieu du département. — Abolition des privilèges pécuniaires sur les droits d'octroi. — Prestation de serment du duc de Maillé, de MM. de Talsy et de Simel, commandants du génie et de l'artillerie. — Émeute au Palais de justice contre les officiers de la sénéchaussée suivie de leur démission. — Proclamation de la loi martiale par le corps municipal. — Formation d'une nouvelle muni-

cipalité. — Division de la ville en quartiers. — Lettre du présidial annonçant l'intention de plusieurs boulangers de fermer leurs fours à cause de la cherté des grains et réclamant le concours du corps municipal qui se refuse. — M. Goguet, élu maire, refuse d'abord, puis accepte sur l'instance d'une députation du Corps de Ville. — Election de Daniel Garesché, Perry père, Collet et de Baussay, comme officiers municipaux. — Election de MM. de Chassiron, Chamois, abbé Sousy, Merlin curé de Saint-Barthélemy, Chaise, Drouet, Taché. — Election de Carré des Varennes, sur le refus de M. de Chassiron et de Massias, sur le refus de Carré des Varennes. — Delacoste, procureur de la commune. — Prestation de serment des officiers municipaux et des notables. — Noms des notables par ordre de suffrages : MM. J. Poupet, Sabourin, Pavie, Peyrusset, Pellier, Renouveau, de Chassiron, Lespinas, J. Ranson, Roudès, Lanusse aîné, Joly aîné, Chauvet, imprimeur, Busson, Paronneau, Pinasseau, Pinet, orfèvre, Desly, Thomas, Darbellet, Robert, apothicaire, Paul Garreau, Milot et Jaucourt, curé de Notre-Dame. (BB 33.)

E. Suppl<sup>o</sup> 50. (Registre.) — 196 feuillets, papier.

**1790-1791.** — Délibérations de la municipalité. — Goguet, maire; Desperoux, secrétaire greffier de la commune. — Démission persistante des officiers du présidial des fonctions de police, malgré le refus du corps municipal de l'accepter. — L'affaire est soumise aux députés de la province à l'assemblée nationale. — Mesures prises pour assurer la salubrité et la tranquillité de la ville. — Nomination de commissaires dans chaque paroisse. — Lettres patentes du Roi concernant les municipalités. — Continuation des fonctions des membres du comité des subsistances. — Installation de Roudès, notable. — Enquête ordonnée par le corps municipal sur l'emprisonnement illégal d'un domestique. — Bail de la boucherie de carême. — Règlement concernant le service des volontaires nationaux. — Autorisation au duc de Maillé de fixer sa résidence à l'hôtel du gouvernement. — Emprunt de grains par les boulangers. — Refus du ministre de la guerre d'autoriser la remise en argent des grains avancés aux boulangers par le duc de Maillé, mais accordant un délai aux boulangers pour la remise en nature. — Autorisation à Chamberty, soldat congédié du régiment de la Sarre de demeurer dans la ville contre l'avis du duc de Maillé qui voulait le renvoyer dans son pays. — Continuation, pendant un mois, des fonctions expirées du comité des subsistances. — Réponse des députés au sujet de la démission des officiers du présidial

des fonctions de police. — Mémoire de Pierre Robert, négociant, demandant le dépôt au secrétariat de la municipalité des pièces qui établissent que son père décédé n'a jamais fait faillite. — Le Corps municipal profite de cette circonstance pour témoigner à M. Robert sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus à ses concitoyens. — Approvisionnements autorisés partout où le comité des subsistances le jugera convenable, le marché de Marans excepté. — Elévation de 10 livres du prix du froment. — Pétition à l'assemblée nationale contre le décret qui fixe à Saintes le chef-lieu de l'assemblée du département. — Commerce des eaux de vie. — Députation à Rochefort pour prier les habitants de cette ville de se réunir à ceux de La Rochelle pour demander la fixation du chef-lieu du département à La Rochelle. — Lettre du président de l'assemblée nationale pour inviter les municipalités à veiller au paiement des impôts, droits féodaux déclarés rachetables, etc. — Les officiers municipaux de La Rochelle se transporteront à Saint Jean d'Angély pour y prendre des informations sur les faits allégués contre la validité de l'élection des officiers municipaux de cette ville. — Renouvellement des membres du comité des subsistances. — Etablissement d'une taxe provisoire du pain. — Lettre de Carré de Candé, lieutenant au présidial, à Lécuyer, commissaire de police, pour lui signifier la démission des officiers du présidial des fonctions de police et la lettre de ce dernier au comité de Constitution. — Mémoire adressé au contrôleur général pour lui exposer la situation financière de la ville. — Députation du chapitre au corps municipal pour demander à l'assemblée nationale le maintien du chapitre à La Rochelle. — Députation de la municipalité de Rochefort auprès de celle de La Rochelle pour émenter les bonnes dispositions des deux villes au sujet de la revendication du chef-lieu pour La Rochelle. — Projet d'adresse à l'assemblée nationale pour demander soit la formation d'un département en faveur de la province d'Aunis, soit l'alternat du chef-lieu avec les villes de Saintes et Saint Jean d'Angély, adresse adoptée par l'assemblée générale des députés des municipalités de l'Aunis (27 février). — Prestation de serment de Pinet, comme notable. — Examen des élèves d'hydrographie par Monge. — Arrivée de l'abbé de Concy, nommé évêque de La Rochelle. — Visite du corps municipal à l'Évêque. — Diminution de droits d'octroi accordée à l'armateur Noël, sur une cargaison avariée de mornes. — Réclamation par Pelletan, d'une somme de 2,400 livres pour loyer d'une maison affectée au dépôt du matériel de l'artillerie. — Déclaration des biens et revenus ecclésiastiques compris dans le ressort de la municipalité. — Contrebande sur les bestiaux. — Mémoire du directeur des spectacles qui demande un privilège exclusif jusqu'à 1796. —

Projet d'ouverture d'une issue à la salle de spectacle à côté du canal de la Verdrière. — Députation du maire à Saint Jean d'Angély. — Mémoire des officiers de la maréchaussée sur les inconvénients de la suppression immédiate des sièges prévôtaux. — Serment de la fédération prêté en commun par les volontaires nationaux et la milice bourgeoise de La Rochelle et de Rochefort. — Relâche pour avaries d'un navire chargé à Brême de grains pour le compte du comité des subsistances. — Commission donnée par le Roi au maire Goguet pour hâter la formation du département de la Charente-Inférieure. — L'augmentation du prix de la viande demandée par les bouchers est repoussée. — Commission de maître de poste à La Rochelle accordée au sieur Fabvre. — Dégâts commis au Champ de Mars. — Vente de biens ecclésiastiques au profit de la nation. — Demande au Président de l'assemblée nationale d'une valeur de huit millions sur ladite vente. — Réclamation des cultivateurs de l'Annis contre l'importation des eaux de vie étrangères. — Bruna de Saint Joseph, secrétaire de l'Intendance, prévenu de tentatives propres à prévenir l'esprit du peuple contre l'assemblée nationale, est reconnu innocent. — Prestation de serment des commissaires et huissiers de police. — Election des officiers municipaux de Saint-Jean d'Angély avec le contrôle de la municipalité de La Rochelle. — Fédération des gardes nationales du Royaume. — Faillite de Duperré, receveur des tailles. — Fête de la fédération à La Rochelle. — Formation de la société rochelaise des Amis de la Constitution pour « se pénétrer de l'étendue et des bornes des droits de l'homme social, des principes de nos législateurs, de l'esprit et de la lettre de la nouvelle constitution, et généralement de tout ce qui se rapporte à la Révolution dans l'intention de contribuer à en assurer le succès. » Le lieu des assemblées sera aux Carmes. — Signé : Labbé, Bullain, Garnier, B. de La Coste, Dergny. — Le procureur de la commune rend hommage aux vues louables et patriotiques des fondateurs de cette société. — Les religieux capucins demandent et obtiennent la conservation de leur couvent. — Population de la Rochelle : 21,000 habitants. — Constitution civile du clergé. — Enregistrement des lettres de réhabilitation accordées à Thouron. — De la Coste, Alquier, Seignette, Billaud père et Grissot, nommés juges du district de La Rochelle, pour six ans. Leur coiffure est « le chapeau retronssé par devant, surmonté d'un panache de plumes noires et la cocarde nationale ». Ils sont installés par les officiers municipaux et de Missy, capitaine de la première compagnie de la garde nationale, commandant un détachement de 400 hommes. — Règlement de la compagnie dite de Henri IV formée par les citoyens âgés de 50 ans. — Revendication par la ville de la propriété de la maison

de l'Hôpital de la Charité. — Démission de l'abbé Mirlin, des fonctions de membre du conseil général de la commune et de l'abbé Souzy de celles d'officier municipal. — Inauguration du pavillon tricolore par le corps municipal et la Chambre de commerce. — Proclamation relative aux ecclésiastiques qui refusent le serment. — Instructions adressées aux curés sur la constitution civile du clergé. — Sur le refus des ecclésiastiques, trois officiers municipaux, Sabourin, à Notre-Dame, Chaize à Saint Nicolas et le Maire à Saint Barthelemy, sont chargés de lire la constitution civile du clergé, à l'issue de la messe. — Division de la commune en cinq sections : Notre-Dame 780 maisons, Saint-Barthelemy 710 maisons, Saint-Sauveur 648 maisons, Saint-Jean 488 maisons et Saint-Nicolas 486 maisons. — (EB 34.)

E. Suppl<sup>o</sup> 50 bis. (Carton) — 300 pièces, papier, en deux liasses.

**1573-1789.** — Édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil d'État, concernant les maires, échevins et officiers du Corps de Ville. — Matricale des pairs (1575). — Brevets de nomination des maires, échevins et conseillers. — Réunion de la mairie au bureau des finances (13 mars 1708). — Minutes et correspondance des maires et du Corps de Ville avec les ministres et les gouverneurs, au sujet des préséances, etc. (lacunes dans les minutes de 1724 à 1733 et lacunes entre 1737 et 1789). — Démission de R. J. Valin de la charge de conseiller de ville (1765), et de Lacoste de celle de procureur du Roi (1776). — États de population de la ville (1720, 1730, 1764, 1767, 1772, 1775, 1779) (BB 35).

#### Impôts et Comptabilité.

E. Suppl<sup>o</sup> 51. (Registre.) — 600 feuillets, papier.

**1652-1718.** — « Deniers provenant des droits de censols sur chaque tonneau de vin et de bière qui se vend à des hôtelleries et cabarets de la ville de La Rochelle, d'une part, six livres quinze sols par chaque tonneau de vin qui se vend en détail, en la dite ville, d'autre, d'un pour cent sur les marchandises entrant par mer en la dite ville et certains droits sur toutes les denrées entrant en la dite ville, reçues aux portes d'icelle, et ce, pour les années, savoir, les dits cent sols, depuis l'année 1652 jusques et y compris 1662, les dits six livres 15 sols, depuis le 20 janvier 1656, jusqu'au dernier décembre 1665 et les dits droits des portes, depuis le 20 janvier 1656 jusqu'en l'année 1661. » — « Georges Le Gaigneur, au nom des syndics et des habitants de La Rochelle. Bourguignon, procureur. —

Année 1656, quartier de janvier à mars. — Principaux contribuables : Nicolas Charron, Jean Bernon, Jacques Restreau, Pierre de la Chaise, Jacques Bouchereau, Jean Garnier, Pierre Pasquet, Alexandre Torail, Jean Testard, Josué Ribardet, Antoine Guédon, Jean Vaugard, Pierre Arnaud, Pierre Gilbert, André Robert, Michel Lavigne, Julien Chesne, Jean Girard, Jean David, Moïse Petit, Pierre Roy, Léonard Guillemot, Louis Gaudin, Jean Tardif, Elie Silvestre, Jacques Gendrault, Josué Roulleau, Jacqueline Chaignean veuve d'Antoine Gaillon, Marie Verneuil, Pierre Avrard, Louise Salbert veuve de Pierre Legoux, Jean Berne, Jean Daix, Jeanne Saulnier, veuve de Gilles Javelleau, Jacob Juppín, Pierre de Beanne, etc. — Quartier d'octobre 1651 : 998 livres, 1 sol. — Quartier de janvier 1652 : 1133 livres, 3 sols, 8 deniers. — Quartier d'avril 1652 : 1400 livres, 12 sols. — Juillet 1652 : 1489 livres, 2 sols, 6 deniers. — Avril 1656 : 1637 livres, 13 sols, 7 deniers. — Juillet 1656, 1471 livres, 41 sols, 10 deniers. — Octobre 1656, 1593 livres 18 sols 10 deniers. — Janvier 1657, 1737 livres 12 sols 6 deniers. — Avril 1657, 1666 livres, 9 sols, 8 deniers. — Juillet 1657, 1507 livres, 40 sols, 7 deniers. — Janvier 1658 : 1537 livres, 16 sols, 7 deniers. — Avril 1658. 1450 livres, 7 sols, 1 denier. — Juillet 1658, 1326 livres 10 sols 8 deniers. — Octobre 1658, 818 livres, 40 sols, 7 deniers. — Janvier 1659, 1357 livres, 15 sols, 8 deniers. — Avril 1659, 1213 livres, 49 sols, 7 deniers. — Juillet 1659, 1256 livres, 11 sols, 3 deniers. — Octobre 1659, 1356 livres 14 sols. — Janvier 1660. — 1079 livres, 47 sols, 11 deniers. — Avril 1660, 1416 livres, 0 sol, 4 denier. — Juillet 1660 — 1497 livres, 15 sols, 5 deniers. — Octobre 1660 — 1432 livres, 0 sol, 11 deniers. — Janvier 1661 — 1398 livres, 9 sols, 10 deniers. — Avril 1661, 1273 livres, 3 sols, 1 denier. — Juillet 1661, 1401 livres, 40 sols, 1 denier. — Octobre 1661, 1366 livres, 18 sols, 40 deniers. — Janvier 1662, 1564 livres, 16 sols, 3 deniers. — Avril 1662, 1288 livres, 8 sols, 3 deniers. — Juillet 1662, 1304 livres, 8 sols, 3 deniers. — Somme levée pour l'un pour cent de 1637 : 23125 livres 43 sols. (CC 1.)

E. Suppl<sup>o</sup> 52. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1716.** — Oetrois de La Rochelle. — Lazare de Lattre, conseiller du Roi, receveur des tailles, deniers communs et d'oetroi de la ville et Élection. — Recettes 98050 livres, dépenses 75013 livres 18 sols 6 deniers. — Dépenses. — Gages des officiers du présidial, du maire et du lieutenant de police. — Jacques Rouzier, assesseur 200 livres. — Guillaume Sibille, magistrat, 100 livres. — Pierre Habert de Chevillon, conseiller, 100 livres. — Robert, conseiller,

100 livres. — Louis Duguay, conseiller 100 livres. — De la Boucherie, garde seel 230 livres. — Gabriel Béraudin, lieutenant général 800 livres. — Béraudin, maire 300 livres. — Simon Billaud Dardennes, conseil'er 100 livres. — Brunet, conseiller, 100 livres. — Louis Billaud, d<sup>e</sup> 100 livres. — Pierre Girard de Bellevue d<sup>e</sup>, 100 livres. — J. H. Reignier, conseiller, 100 livres. — M. Menuteau de Courchamps, conseiller, 100 livres. — J. Mousnier, conseiller 100 livres. — M. Béraudin, conseiller, 100 livres. — M. Marineau des Marchais, conseiller 100 livres. — Pierre Senat, conseiller 100 livres. — Total des gages du Présidial 24886 livres 16 sols. — Loizeau, capitaine des gardes du maréchal de Matignon, gouverneur en chef de la province 1400 livres. — Charles Pain, payeur des rues de La Rochelle 2200 livres. — Noël Boulet, marchand, loyer et blanchissage des draps de lit fournis à l'hôtel de ville pour le comte de Chamilly, lieutenant général, 700 livres. — Comte de Guerey, lieutenant général des provinces d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle, logement 400 livres. — M. J. Guitteau, veuve de P. Bernard, marchand, 50 livres, 12 sols. — F. Cocreaumont, seigneur de Saint-Maurice, commandant à La Rochelle 1200 livres. — Beaud de Mascaron, aide-major, 200 livres. — Triaire, ingénieur, 150 livres. (CC 2.)

E. Suppl<sup>o</sup> 53. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1717.** — Deniers communs et oetrois. — P. L. Bigot, receveur des tailles et des deniers communs. — Desvaux, procureur. — Recette 184994 livres, 17 sols, 4 deniers. — Dépense 33089 livres 9 deniers. — C. B. X. Sauvestre de Clisson, grand sénéchal d'Annis, 450 livres. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier en la sénéchaussée et présidial 217 livres, 1 sol, 11 deniers. — J. Cadoret, conseiller, 100 livres. — A. Gresseau, écuyer, seigneur de Saint Benoist et du petit bailliage de Chagnollet, conseiller 100 livres. — P. Griffon, conseiller, 100 livres. — F. Teuleron sieur des Elberts, conseiller, 100 livres. — Valentin Mariocheau de Bonnemort, conseiller, 130 livres. — J. Poirel de La Dédrière, conseiller 100 livres. — P. Senat, conseiller 400 livres. — P. Girard, conseiller, 100 livres. — P. C. de la Boucherie de Varaise, conseiller, 230 livres. — Louis Billaud, conseiller, 100 livres. — A. Brunet, prêtre, conseiller, 100 livres. — J. Cadoret de Beaupreau, conseiller, 100 livres. — G. Sibille de Millon conseiller, 100 livres. — J. Rongier écuyer seigneur du Marais Guiot, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller, 100 livres. — L. Poirel, conseiller, 100 livres. — J. Pollart, juge civil et criminel, 100 livres. — P. Habert écuyer seigneur de Chevillon, conseiller,

100 livres. — J. D. Bouchereau, procureur du Roi, 100 livres. — P. Massé, M. Jolly, E. Petit, huissiers audienciers, chacun 25 livres. — J. Bigotteau, président en l'Élection, maire, 650 livres. — H. Deysautier écuyer, président trésorier de France et maire, 650 livres. — J. D. Bouchereau, procureur du Roi, syndic, 375 livres. — Guillaume de Launay, premier huissier, garde meuble du bureau des finances, 346 livres, pour fournitures de bois, chandelles, etc. — E. Cailler des Barbalières, docteur en médecine, médecin ordinaire de la marine, 200 livres. — J. Meilles, major des milices bourgeoises, 200 livres. — F. Beauvoisin, professeur d'hydrographie, 500 livres. — C. Gondeau, chirurgien major pour la marine, 360 livres. — D. Dubois, garde d'artillerie, entrepreneur des travaux de la tour Saint-Nicolas, 420 livres, etc. — Total: 6426 livres 19 sols 6 deniers. — Gages des officiers de police. — Samuel Cottiby, procureur du Roi, 666 livres, 13 sols, 4 deniers. — J. M. Daubarède, écuyer, lieutenant du Roi, 300 livres. — Le comte de Querey, chevalier, lieutenant général, 400 livres. — F. du Bois de Coeréaumont, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, brigadier des armées du Roi, 350 livres. — A. Viète, héritière de S. Viète, sa sœur, toutes deux héritières de L. Viète, écuyer, héritier en partie de la dame de Lescalle, veuve de messire Artus de la Roche Digain, 200 livres. — E. Menardie, dit Pelletier, raffineur, deux années de loyer des greniers dépendant de la maison du Petit Saint-Jean, 520 livres. — Ch. Trudaine, chevalier, seigneur de Montigny, conseiller d'État, prévôt des marchands de la ville de Paris, 700 livres, de loyer, de la maison occupée par l'intendant de la Généralité. — J. de Vassoignes, chevalier, seigneur de Beauchamp, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de la marine, 650 livres, loyer d'une maison occupée par l'intendant. — J. B. de Montivel, chevalier, brigadier des armées du Roi, inspecteur général des troupes de Sa Majesté, 500 livres de loyer. — P. Portail, écuyer, commissaire provincial de la Généralité, 500 livres de loyer. — L. de Morat de La Chaussée, commissaire ordinaire de l'artillerie, 100 livres de loyer. — Geoffroy Dupairé, chevalier, seigneur de la Garrelière, commissaire provincial d'artillerie, 233 livres 6 sols 8 deniers. — J. de Verdoux, seigneur de la Herprière, commissaire garde provincial de l'artillerie, 160 livres. — Sieur et demoiselle Lebœuf, héritiers de I. N. Lebœuf, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant commandant l'artillerie, 225 livres de loyer. — P. Beaud, écuyer, sieur de Mascaron, aide major, 200 livres, loyer. — F. Puget, écuyer, major de la ville, 100 livres de loyer. — C. J. Lefebvre, chevalier de Saint-Louis, ingénieur et directeur des fortifications, 500 livres. — Claude Masse, ingénieur ordinaire du Roi, 150 livres. — J. Lefebvre de

Breron, ingénieur ordinaire du Roi, 150 livres de loyer. — P. H. de Villenne, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef du département, 300 livres de loyer. — E. Verrier, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire du Roi, 37 livres, 10 sols. — Pierre Trière, cadet, ingénieur ordinaire du Roi, 200 livres, loyer. — C. Dufort, capitaine des gardes du comte de Chamilly, lieutenant général, 600 livres. — Raymond Vigier, écuyer, sieur de Fleuronis, capitaine des portes de La Rochelle, 200 livres de loyer. — M. E. Jouanel, héritière de feu R. Jouanel, écuyer, sieur de Fleuronys, capitaine des portes, 210 livres, loyer. — Total 6700 livres, 1 sol, 8 deniers. — Loyer des casernes, corps de garde, etc., 2792 livres, 10 sols. — Loyer des glaciers 300 livres. — Pensions des Jésuites du Collège de La Rochelle, 3000 livres. — Rentes dues par l'Hôtel de Ville 18390 livres. — Loizeau, capitaine des gardes du maréchal de Montignon, gouverneur en chef, 4480 livres. — Entretien de l'hôpital général 510 livres. — Ouvrages, réparations et entretien des bâtiments appartenant à la ville 3526 livres, 10 sols. — Feux de joie 293 livres, 13 sols, 11 deniers. — Gratification à J. Mallet, major des milices bourgeoises, 300 livres. — Habillement des archers de la ville 1620 livres 2 sols. — Abonnement de la ville pour l'indemnité due aux officiers de l'Élection 480 livres. (CC. 3.)

E. Supp<sup>t</sup> 54. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1718.** — Deniers communs et octrois. — Lazare de Lattre, receveur. — Marais, procureur. — Recettes 421000 livres. Parmi les dépenses figurent: Claude Masse, ingénieur du roi, 150 livres de loyer. — F. Crone de La Cour, secrétaire des commandements de feu le comte de Chamilly, commandant en chef dans les provinces de Poitou, Saintonge et Anais, logement 120 livres. — F. Mouchard, député pour la ville de La Rochelle au Conseil royal de commerce de France 6000 livres. — Recette 86050 l. — Dépense 76140 livres, 13 sols, 2 deniers. (CC. 4.)

E. Supp<sup>t</sup> 53. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1719.** — Deniers communs et octrois. — P. L. Bigot, receveur des tailles et deniers communs. — Desvaux, procureur. — Recette 20737 livres 13 sols 1 denier. — Gages des officiers du présidial, de ceux de la ville et de la police, loyer des maisons du gouverneur, de l'intendant et des principaux officiers. — Loyers des maisons pour les casernes, corps de garde et magasins de la ville. — Magasin pour les munitions de guerre. — Loyers des glaciers. — Pension des Jésuites du collège. — Rentes dues par la ville. — Remboursement d'obligations dues par la ville à différents particuliers. —

Indemnité accordée à la ville, à cause du débit des vins et autres denrées que les gardes avaient fait entrer en franchise de droits. — Entretien de l'hôpital général. — Ouvrages, réparations et entretien des bâtiments appartenant à la ville. — Feux de joie. — Dépenses extraordinaires. — Habillement des archers et tambours de la ville. — Abonnement de la ville pour l'indemnité due aux officiers de l'Élection. — Taxation des receveurs et contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi. — Recette totale 207571 livres 13 sols 1 denier. Dépense 58629 l. 17 s. 7 d. (CC. 5.)

E. Supp<sup>t</sup> 56. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1720.** — Deniers communs et d'octroi. — Lazare de Latre receveur, Marais, procureur. — Total de la recette 220416 livres 7 sols 6 deniers. — Gages des officiers du présidial, des officiers de police, appointements et logements de plusieurs officiers, ouvrages et réparations aux bâtiments de la ville, abonnement de la ville à la taille, etc. — Total de la dépense 75202 livres 2 sols 3 deniers. (CC. 6.)

E. Supp<sup>t</sup> 57. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1721.** — Deniers communs et d'octroi. — Pierre-Louis Bigot, receveur, Desvieux, procureur. — Recettes 228723 livres 3 deniers. — Gages des officiers du présidial 4138 livres 1 sol. — Appointements d'anciens officiers de la ville 4447 livres 4 sols 8 deniers. — Gages des officiers de police : 4155 livres. — Loyers des maisons pour le logement des gouverneur, intendant, etc. 2100 livres; — des officiers majors de la ville 11991 livres 13 sols 4 deniers. — Loyers des casernes 2007 livres, 10 sols. — Dépenses extraordinaires, feux de joie. — Total de la dépense 30297 livres 19 sols 6 deniers. (CC. 7.)

E. Supp<sup>t</sup> 58. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1723** (1722 manque). — Deniers communs et d'octroi. — Pierre-Louis Bigot, receveur, Desvieux, procureur. — Recettes 327620 livres, 13 sols 6 deniers. — Dépenses 18170 livres 4 sols 2 deniers. (CC. 8.)

E. Supp<sup>t</sup> 59. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1725** (1724 manque). — Deniers communs et d'octroi. — Pierre-Louis Bigot, receveur, Desvieux, procureur. — Recettes 403224 livres 4 sols 8 deniers. — Dépenses 36975 livres 12 sols. (CC. 9.)

E. Supp<sup>t</sup> 60. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1726.** — Deniers communs et d'octroi. — Martin Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Recettes

420680 livres 13 sols 1 denier. — Dépenses 77023 livres 14 sols 3 deniers. (CC. 10.)

E. Supp<sup>t</sup> 61. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1727.** — Deniers communs et d'octroi. — Martin Mallandrin, receveur, procureur de Beaufort. — Recettes 427200 livres. — Dépenses 71813 livres 1 sol 5 deniers. Parmi les officiers du présidial figurent Ch. B. X. Sauvestre de Clisson, grand sénéchal 400 livres. — R. L. Durand de la Vaux-Martin, président au présidial 1400 livres. — G. Beraudin, lieutenant général 869 livres. — E. F. Griffon, lieutenant criminel 150 livres. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier 150 livres. — Ch. Girard de Bellevue, lieutenant particulier assesseur criminel et premier conseiller 200 livres. — Guillaume Sibille, conseiller 100 livres. — Pierre Habert, conseiller, 100 livres. — Louis Billaud, conseiller, 100 livres. — Pierre Girard de Bellevue conseiller 100 livres. — Simon Billaud Dardennes conseiller 100 livres. — François Tulleron, id. 100 livres. — Jean Cadoret, id. 100 livres. — J.-H. Regnier, id. 100 l. — J. Pollart, id. 100 l. — L. Morineau, id. 100 l. — P. C. de la Boucherie de Varaise, garde scel 230 l. — V. Mariochean de Bonnemort, conseiller, 130 l. — J. D. Poirel, id. 100 l. — M. de Marines, id. 100 l. — I. Cadoret de Beaupreau, id., 130 l. — J.-D. Bouchereau, procureur du Roi, 100 l. — Morineau du Marchais, avocat du Roi, 100 l. — R.-A. Gravier, avocat du Roi, 100 l. — E. Petit, M. Jolly et Jacques, huissiers, chacun 100 l. — Cottiby, procureur du Roi de police 400 l. — J. Coupeau, greffier en chef de police 240 l. — Gages, appointements et gratifications des officiers de la ville de La Rochelle. — E. Cailler des Barballières, médecin du Roi, 200 l. — R. Valadon, maître tapissier 100 l. — Th. Bon, major des milices bourgeoises, 300 l. — F. Beauvoisin professeur d'hydrographie 500 l. — M. Laugé, garde et entretien des meubles du gouvernement 100 l. — J.-A. de Belleisle, médecin de la ville 200 l. — A. Moreau, secrétaire de la ville 500 l. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs habits et casques 2588 l. 6<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Logement des officiers généraux majors et autres du gouvernement de La Rochelle, 13386 l. 13 s. 10 d. — Loyers des maisons et magasins 2510 l. — Entretien des horloges, couvertures, pompes et places publiques 554 l. 12 s. 6 d. — Entretien des pavés, chaussées et fontaines 290 l. — Nettoyement des rues 2750 l. — Entretien des écoles chrétiennes 1750 l. — Rentes dues par la ville 9574 l. 3 s. 1 d. — Feux de joie 1992 l. 4 s. — Secours et entretien des hôpitaux de la généralité 3605 l. 7 s. 1 d. — Dépenses extraordinaires 1433 l. 8 s. 4 d. — Recette totale 427200 l. 14 s. 10 d. — Dépense totale 71813 l. 1 s. 5 d. (CC. 11.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 62. (Registre) — 30 feuillets, papier.

**1728.** — Deniers communs de La Rochelle. — Recette totale, 430927 l. 7 s. 5 d. Dépense totale, 72321 l. 3 s. 6 d. — M. Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Gages d'officiers du présidial 4934 l. — Officiers de police 1620 l. — Gages, appointements et gratifications de quelques officiers de la ville, 2536 l. 19 s. — Gages des bas officiers, 1415 l. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement, 13374 l. 9 s. 6 d. — Loyers des maisons, 3750 l. — Entretien des écoles chrétiennes, 1500 l. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, horloges, couvertures, pompes, vitres et places publiques, 4388 l. — Entretien des lits des casernes, 7610 l. — Entretien des hôpitaux, 3933 l. 2 s. 4 d. (CC. 12.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 63. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1729.** — Deniers communs de La Rochelle. — Recette 438125 l. 17 s. 11 d. — Dépense 85284 l. — M. Mallandrin receveur, de Beaufort, procureur. — Gages des officiers du présidial. — S. de Clisson, grand sénéchal, 450 l. — R. L. Durand de la Vaux Martin, président, 1400 l. — G. Béraudin, 800 l. — Griffon, lieutenant criminel, 150 l. — Fontaine, lieutenant particulier, 150 l. — de Bellevue, lieutenant particulier, assesseur criminel, 200 l. — Sibille, conseiller, 100 l. — Billaud, conseiller, 100 l. — de Bellevue, conseiller 100 l. — Teuleron, conseiller 100 l. — Cadoret, conseiller clerc 100 l. — Regnier, conseiller, 100 l. — Pollart, conseiller 100 l. — Maurineau du Marchais, conseiller 100 l. — Mariocheau de Bonnemort, conseiller 130 l. — Didier Poirel, conseiller 100 l. — de Marines, conseiller, 100 l. — Cadoret de Beaupreau, conseiller, 130 l. — de Beaupaire, conseiller, 168 l. 12 s. — de la Boucherie de Varaize, conseiller, 156 l. 8 s. — Didier Bouchereau, procureur du Roi 100 l. — Morineau Marchais, avocat du Roi 100 l. — Gravier, avocat du Roi 100 l. — Hélie Petit, Jolly et Jacques, huissiers, chacun 25 l., etc. — Total : 5179 l. — Gages des officiers de police 1520 l. — Gages, appointements et gratifications de quelques officiers de la ville 2100 l. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques 2439 l. — Logement des officiers généraux, etc. 13392 l. 8 s. — Loyers des magasins, etc. 3750 l. — Loyers des glaciers 100 l. — Pension annuelle aux Jésuites 2000 l. — Entretien des pavés, etc. — 4050 l. 10 s. 10 d. — Rentes 9186 l. 8 s. 1 d. — Parmi les dépenses extraordinaires, figurent : à Pierre Le Redde, pâtissier, 88 l. 1 s. pour pain, viandes, et autres fournitures faites par lui aux Capucins, lors du passage du général de leur ordre ; — au P. Bonaventure Buller, vicaire du convent des Cordeliers 100 livres d'aumônes à l'occasion de la canonisa-

tion de deux saints de leur ordre. — Augustin Moreau, secrétaire de la maison de ville 3332 l. 11 s. 9 d. remboursement des dépenses par lui faites, pour les chevaux fournis et autres frais faits à l'occasion du passage de M. de Brancas, ambassadeur de S. M. en Espagne, etc. — Armand Arouet, commis par nos seigneurs des Comptes à la recette des épices de leurs droits. 874 l. — (CC. 13.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 64. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1730.** — Deniers communs de La Rochelle. — Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Recette 441821 l. 17 s. 11 d. — Dépense, 78912 l. 19 s. 9 d. — Gages et appointements de quelques officiers du Corps de Ville. — Valentin Mariocheau de Bonnemort, maire et colonel des milices bourgeoises 650 l. — Moreau, secrétaire du Corps de Ville 500 l. — Thomas Bon, major de la milice bourgeoise, 300 l. — E. Cailler des Barbalières, médecin du Roi, 200 l. — J. A. de Belisle, médecin 200 l. — Fr. Beauvoisin, professeur d'hydrographie 500 l. — R. Valadon, garde meubles de l'hôtel de ville 100 l. — Gages des officiers du présidial : Ch. B. X. de Sauvestre de Clisson, grand sénéchal 450 l. — R. L. Durand de Lavaux Martin président au présidial 1400 l. — G. Béraudin, lieutenant général 860 l. — E. F. Griffon, lieutenant criminel 150 l. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier, 150 l. — Ch. Girard de Bellevue, lieutenant particulier assesseur 200 l. — G. Sibille, conseiller, 100 l. — Pierre Habert de Chevillon 200 l. — L. Billaud l'ainé 100 l. — P. Girard de Bellevue, 100 l. — S. Billaud Dardenne 300 l. — J. Cadoret, 400 l. — J. H. Regnier 100 l. — J. Pollard père 100 l. — L. Morineau du Marchais, 400 l. — V. Mariocheau de Bonnemort, 426 l. 13 s. 4 d. — J. Cadoret de Beaupreau 130 l. — P. C. de la Boucherie de Varaise 100 l. — M. de Marine 100 l. — J. D. Poirel 100 l. — A. M. R. de Beaupaire 100 l. — P. R. A. Prudhomme 45 l. — J. Pollart fils 35 l. 12 s. 8 d. — P. S. Seignette 43 l. 6 s. 8 d. — Morineau du Marchais, premier avocat du Roi 100 l. — R. A. Gravier, avocat du Roi 100 l. — J. D. Bouchereau, procureur du Roi 100 l. — Logement des officiers généraux, majors, etc., du gouvernement de La Rochelle : L. J. B. de Maignon, comte de Gaëc, gouverneur et lieutenant général : 1200 l. — Le comte de Guerry, lieutenant général 400 l. — J. A. de Bussy, garde des tours de La Rochelle 300 l. — Ch. de Nocey, donataire général des meubles et effets mobiliers de feu J. B. de Nocey, lieutenant du Roi, commandant de La Rochelle 91 l. 13 s. 4 d. — A. de Chambon, lieutenant de Roi 468 l. 6 s. 8 d. — J. P. de Marassé, major, 400 l. — P. Beau de Mascaron, aide major, 200 l. — J. Rozier, aide major 200 l. — de Montviel, inspecteur général de l'infanterie 500 l. — Moreau, secrétaire de la ville,



logement des officiers réformés 4011<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Pierre Portail, commissaire des guerres 500<sup>l</sup>. — E. Cailler des Barbalières, médecin du Roi et des troupes de la garnison 400<sup>l</sup>. — Pierre Belamy, commissaire ordonnateur de la marine 400<sup>l</sup>. — Logements : René de Tigné, directeur des fortifications du pays d'Aunis 300<sup>l</sup>. — Ch. Casimir de la Motte Thibergeau, directeur des fortifications 250<sup>l</sup>. — Fr. Dartzay, ingénieur en chef au département de La Rochelle 300<sup>l</sup>. — J. E. Lefèvre, ingénieur ordinaire du Roi 150<sup>l</sup>. — R. Guérineau de la Frenais, ingénieur du Roi : 125<sup>l</sup>. — L. Duplessis, ingénieur ordinaire du Roi, 187<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — J. M. Camus, ingénieur, 162<sup>l</sup>. — V. Massieu, ingénieur, 150<sup>l</sup>. — Dartzay de la Sauvagère, ingénieur : 125<sup>l</sup>. — Ch. Coudreau, ingénieur, 125<sup>l</sup>. — L. F. de Maravel, lieutenant général d'artillerie : 200<sup>l</sup>. — L. Descars, lieutenant provincial d'artillerie, 300<sup>l</sup>. — L. de Maurat la Chaussée, commissaire ordinaire d'artillerie, 200<sup>l</sup>. — V. Godard, garde magasin d'artillerie : 160<sup>l</sup>. — Dominique Daboïs, garde magasin à la Tour Saint-Nicolas, 80<sup>l</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville : 10755<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>. — Loyers de maisons et magasins : 3880<sup>l</sup>. — Loyer et entretien des glacières 356<sup>l</sup> 8<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde : 7758<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 7<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, 3680<sup>l</sup>. — Entretien des hôpitaux de la Généralité : 3933<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Pension annuelle aux Jésuites : 300<sup>l</sup>. — Entretien des écoles : 1500<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille 627<sup>l</sup> 6<sup>s</sup>. — Feu de joie 778<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires 10133<sup>l</sup> 8<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. (CC. 14.)

E. Suppl<sup>l</sup> 65. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1731.** — Deniers communs. — Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Recettes 458778<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Dépenses 87363<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 12<sup>d</sup>. — Gages des officiers du présidial 5473<sup>l</sup> 3<sup>d</sup>. — Gages des officiers de police 1620<sup>l</sup>. — Gages des officiers de la ville 2700<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casques 1555<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors, etc. 14685<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins 4190<sup>l</sup>. — Loyer et entretien des glacières 869<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, horloges, etc. 3662<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Entretien des lits des casernes 8642<sup>l</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville, etc. 22200<sup>l</sup>. (CC 15.)

E. Suppl<sup>l</sup> 66. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1732.** — Deniers communs. — Mallandrin, receveur. — de Beaufort, procureur. — Recette 451891<sup>l</sup> 6<sup>d</sup>. — Dépenses 93356<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des officiers du présidial : Ch. B. X. Sauvestre de Clisson grand sénéchal 450<sup>l</sup>. — L. R. Durand de Lavaux Martin 400<sup>l</sup>. — G. Béraudin, lieutenant général 860<sup>l</sup>. — E. F. Griffon, lieutenant criminel 150<sup>l</sup>. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier 150<sup>l</sup>. —

G. Sibille Millon, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. Habert de Chevillon, conseiller 100<sup>l</sup>. — L. Billaud, conseiller 100<sup>l</sup>. — Billaud Dardaine, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Cadoret, conseiller 100<sup>l</sup>. — J<sup>e</sup> Regnier, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Pollart père, conseiller 100<sup>l</sup>. — L. Morineau du Marchais, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Cadoret de Beaupreau, conseiller 130<sup>l</sup>. — P. C. de la Boucherie de Varaise, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. D. Poirel, conseiller 100<sup>l</sup>. — M. des Marines, conseiller 100<sup>l</sup>. — M. Robert de Beaurepaire, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. R. A. Prud'homme, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Pollart fils, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. S. Seignette, conseiller 130<sup>l</sup>. — Morineau, avocat du Roi 100<sup>l</sup>. — R. A. Gravier, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. D. Bouchereau, procureur du Roi 100<sup>l</sup>. — Ch. Girard de Bellevue, lieutenant particulier 81<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, échus le 26 mai 1732, payés au sieur Leborgne, procureur en la sénéchaussée, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu ledit Girard de Bellevue. — Gages des officiers de police : P. C. de la Boucherie, conseiller 11100<sup>l</sup>, gages attribués à l'office de lieutenant-général de la police de la ville, réuni au corps des officiers de la sénéchaussée en 1732. — R. de Beaurepaire, procureur du Roi 400<sup>l</sup>. — J. Lemoyne, commissaire de police 12<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>, gages de sept mois, en 1729, plus 20<sup>l</sup> annuellement. — Appointements de quelques officiers de la ville : Adrien de Nectoux, conseiller, avocat et procureur du Roi à l'Amirauté, maire en exercice 650<sup>l</sup>. — A. Moreau, secrétaire de la ville 500<sup>l</sup>. — Th. Bon, major des milices bourgeoises, 300<sup>l</sup>, etc.... Total du chapitre 2714<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des bas officiers de la ville 1805<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres : J. de Malignon, gouverneur et lieutenant général du pays d'Aunis : 1200<sup>l</sup>. — Comte de Guiry, lieutenant général 400<sup>l</sup>. — J. A. de Bussy, garde des tours, 300<sup>l</sup>. — A. de Chambon, lieutenant du Roi 600<sup>l</sup>. — J. P. de Marassé, major 400<sup>l</sup>. — P. Beau de Mascaron aide major 200<sup>l</sup>. — J. Rozier, aide major 200<sup>l</sup>. — J. B. de Montviel, brigadier des armées du Roi, inspecteur général d'infanterie 500<sup>l</sup>. — P. Portail, commissaire ordinaire des guerres 500<sup>l</sup>. — P. de Belamy, commissaire ordonnateur de la marine 400<sup>l</sup>. — Ch. C. La Motte Thibergeau, directeur des fortifications 500<sup>l</sup>. — E. Dartzay, ingénieur en chef, 300<sup>l</sup>. — J. E. Lefebvre, ingénieur ordinaire 150<sup>l</sup>. — R. Gueniveau de la Frenaye, ingénieur ordinaire 150<sup>l</sup>. — G. de Lucet, ingénieur ordinaire 150<sup>l</sup>. — J. Dartzay de la Sauvagère, ingénieur 150<sup>l</sup>. — Ch. Coudreau, ingénieur 150<sup>l</sup>. — Jacques Dubois 150<sup>l</sup>. — R. X. Rocher de la Branchoire, ingénieur 150<sup>l</sup>. — Ch. M. Henault de Montigny, lieutenant général d'artillerie 200<sup>l</sup>. — Louis Descars 300<sup>l</sup>. — J. de Vidon, commissaire d'artillerie 200<sup>l</sup>. — V. Godard, garde, 160<sup>l</sup>, etc. — Loyers des maisons et magasins 3060<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Pension annuelle aux PP. jésuites 2000<sup>l</sup>.



— Entretien des pavés, horloges, etc. 3420<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 8032<sup>l</sup> 8<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 10422<sup>l</sup>. — Secours pour l'entretien des hôpitaux de la Généralité 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. (CC 16.)

E. Suppl<sup>67</sup>. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1733.** — Deniers communs. — M. Mallandrin, receveur, de Beaufort procureur. — Recette : 435733<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Dépenses 111830<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Parmi les dépenses extraordinaires figurent aux RR. PP. Jésuites 600<sup>l</sup> « pour gratification accordée au Collège, tant en considération de « la bâtisse qu'il a faite dans la salle destinée à enseigner « l'hydrographie et les mathématiques que pour les instrumens nécessaires. » — Au R. P. Claude d'Angoulême, gardien des Capucins, pour subvenir à la dépense de leur Église, 300<sup>l</sup>. — Jean Rullier, procureur au Présidial, 82<sup>l</sup> 46<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>, frais dus par le Corps de Ville dans plusieurs instances. — J. A. Gravier de la Poussardrie 510<sup>l</sup> pour 85 gros billots de bois fournis au Corps de Ville. — Entretien des lits des casernes et des ustensiles des corps de garde, 6172<sup>l</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, couvertures, horloges, etc. 2646<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Deniers destinés au secours des hôpitaux de la Généralité, 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pension des jésuites 2000<sup>l</sup>, etc. (CC 17.)

E. Suppl<sup>68</sup>. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1734.** — Deniers communs. — Recette : 468833<sup>l</sup> 9<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Dépense : 104131<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — M. Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Dépenses extraordinaires : 25090<sup>l</sup> 40<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Appointements de quelques officiers du Corps de Ville 2933<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casaques 1453<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 5179<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1500<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres officiers du gouvernement 1375<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Loyers de maisons et de magasins 2948<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — Entretien de pavés, chaussées, couvertures, pompes, etc. 6980<sup>l</sup>, etc. (CC 18.)

E. Suppl<sup>69</sup>. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1735.** — Deniers communs. — Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Recettes : 511527<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>. — Dépenses : 74990<sup>l</sup> 8<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Gages, appointements et gratifications de quelques officiers du Corps de Ville : A. Moreau, secrétaire, 1000<sup>l</sup>. — Thomas Bon, major, 300<sup>l</sup>. — S. Cailler des Barbalières, médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy 200<sup>l</sup>. — J. A. de Belleisle, médecin de l'hôpital général 400<sup>l</sup>. —

Au R. P. Duron, prêtre de la Compagnie de Jésus, et procureur syndic du collège 500<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville, et entretien de leurs casaques, 130<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4694<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1500<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres 16488<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Loyer de maisons et magasins 3820<sup>l</sup>. — Entretien des pavés, horloges, etc. 5980<sup>l</sup>. (CC 19.)

E. Suppl<sup>70</sup>. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1736.** — Deniers communs. — Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Recette : 539573<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Dépenses : 84760<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des officiers du présidial : S. de Clisson, grand sénéchal 635<sup>l</sup>. Durand de Lavaux-Martin, président 1400<sup>l</sup>. — Beraudin, lieutenant-général 869<sup>l</sup>. — Griffon, lieutenant criminel 150<sup>l</sup>. — Fontaine, lieutenant partienlier 150<sup>l</sup>. — Regnier de Périgny, assesseur 200<sup>l</sup>. — Milan, conseiller 100<sup>l</sup>. — de Chevillon, idem, 100<sup>l</sup>. — Billaud l'aîné, id. 100<sup>l</sup>. — Simon Billaud, id., 100<sup>l</sup>. — Regnier, id., 100<sup>l</sup>. — Pollart père, id. 100<sup>l</sup>. — Dumarchais, id. 100<sup>l</sup>. — Cadoret de Beaupreau, id., 130<sup>l</sup>. — de la Boucherie de Varaize, id. 100<sup>l</sup>. — Poirel, id. 100<sup>l</sup>. — de Marine, id. 100<sup>l</sup>. — de Beaupreau, id. 100<sup>l</sup>. — Prud'homme, id. 100<sup>l</sup>. — Polart fils, id. 100<sup>l</sup>. — Seignette, id. 130<sup>l</sup>. — de Hillerin, id. 79<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Bouzitat de Selines, id. 62<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Morineau des Marchais, avocat du Roi, 100<sup>l</sup>. — R. A. Gravier, avocat du Roi 100<sup>l</sup>. — Bouchereau, procureur du Roi 100<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1684<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Gages des huissiers 98<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Logement des officiers généraux 16014<sup>l</sup> 3<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 11530<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins 3220<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 1221<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, horloges, etc. 6080<sup>l</sup>. — Entretien des hôpitaux de la Généralité 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pension annuelle aux PP. Jésuites 2000<sup>l</sup>, etc. (CC 20.)

E. Suppl<sup>71</sup>. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1737.** — Deniers communs. — Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Dépenses : 73580<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. Recettes : 547927<sup>l</sup> 3<sup>d</sup>. — Parmi les appointements des officiers de la ville figurent : Valentin Mariocheau de Bonne-mort, maire en exercice 500<sup>l</sup>. — Augustin Moreau, secrétaire 1000<sup>l</sup>. — Thomas Bon, major des milices bourgeoises 300<sup>l</sup>. — E. Cailler des Barbalières, médecin de l'hôpital de la charité 200<sup>l</sup>. — J. A. Belleisle, médecin de l'hôpital général 400<sup>l</sup>. — au P. Henry Favols, jésuite, syndic du Collège de La Rochelle 500<sup>l</sup>. — Gages des officiers du Présidial : Ch. P. B. S. de Clisson, grand sénéchal

430<sup>l</sup>. — R. L. Durand de Lavaux Martin, président 1400<sup>l</sup>. — G. Béraudin, lieutenant général 869<sup>l</sup>. — E. F. Griffon, lieutenant criminel 150<sup>l</sup>. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier 150<sup>l</sup>. — P. H. Reignier de Périgny, assesseur civil et lieutenant particulier criminel 200<sup>l</sup>. — G. Sibille Milon, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. Habert de Chevillon, conseiller 100<sup>l</sup>. — L. Billaud l'aîné, id. 100<sup>l</sup>. — S. Billaud Dardenne, id. 100<sup>l</sup>. — J. H. Reignier, id. 100<sup>l</sup>. — J. Pollart père, id. 100<sup>l</sup>. — L. Morineau des Marchais, id. 100<sup>l</sup>. — J. Cadoret de Beaupreau, id. 130<sup>l</sup>. — P. C. de la Boucherie de Varaize, id. 100<sup>l</sup>. — J. D. Poirel, id. 100<sup>l</sup>. — A. M. R. de Beaurepaire, id. 100<sup>l</sup>. — M. des Marines, id. 100<sup>l</sup>. — P. R. A. Prud'homme, id. 100<sup>l</sup>. — J. Pollart fils, id., 100<sup>l</sup>. — P. S. Seignette, id. 130<sup>l</sup>. — J. d'Hillierin id. 100<sup>l</sup>. — C. V. Bouzitat de Sélines, id. 100<sup>l</sup>. — Morineau des Marchais, avocat du Roi, 100<sup>l</sup>. — R. A. Gravier, avocat du Roi, 100<sup>l</sup>. — J. D. Bouchereau, procureur du Roi, 100<sup>l</sup>. (CC 21.)

E. Suppl<sup>72</sup> Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1738.** — Deniers communs. — M. Mallandrin, receveur, de Beaufort, procureur. — Dépense : 8338<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 7<sup>d</sup>. — Recette : 530987<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>. — Parmi les gages des officiers du présidial, figurent : à Marie, Sara et Elizabeth Regnier, filles majeures, Joseph-Honoré Regnier, Henriette Regnier et Joseph Menard, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de La Rochelle, fondé de procuration des sieurs Pierre et Philippe Regnier, tous émancipés d'âge et héritiers, chacun pour un sixième, de Jean-Honoré Regnier, leur père, conseiller au présidial 408<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>, pour les gages du défunt, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1738 jusqu'au 20 novembre audit an ; — à dame Charlotte-Thérèse Bruslé, veuve et non commune en biens de Pierre-Charles de La Boucherie de Varaise, conseiller en la sénéchaussée, tutrice et curatrice de ses enfants mineurs, 23<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>, deux mois, vingt-six jours de gages dus au défunt sieur de la Boucherie du 1<sup>er</sup> janvier au 26 mars. — Parmi les indemnités et rentes dues par la ville, figurent : à Joseph de Limaue de Ballans et Paule de Vernon, son épouse, ladite dame héritière en partie de défunte Marie-Suzanne Renaudin, veuve de Charles de Vernon, seigneur de Bonneuil et Henriette de Vernon 1500<sup>l</sup> ; — à François-Jacques Duchemin Davernes, capitaine des gardes du comte de Matignon, 1400<sup>l</sup>. — Loyers des maisons et magasins nécessaires à la ville : — à Anne Viette 1400<sup>l</sup>, loyer d'une maison jointe à l'hôtel du gouvernement ; — à l'hôpital Saint-Etienne, 300<sup>l</sup>, loyer à Marie Besnard, Anne Forestier et Marie Herbert, supérieure, sous-prieure et procuratrice dudit hôpital ; — à Haranger écuyer, sieur du Mesnil Rolland, mari de Marie-Henriette

Gallot et à Suzanne Faneuil, veuve d'Abraham de la Croix, 500<sup>l</sup> pour loyer de magasins ; — à Honoré Deyssautier, 250<sup>l</sup> pour une année de loyer de magasins ; — à Simon Billaud Dardenne 300<sup>l</sup> pour loyer d'une maison servant au logement des chevaux de la maréchanssée ; — aux Augustins 240<sup>l</sup> pour une année de loyer d'un corps de garde, payé au P. Antoine Bonnichon, religieux, procureur dudit couvent ; — à Marie Bertrand 60<sup>l</sup> de loyer d'un cabinet joint à l'hôtel du gouvernement ; — à Abel-Richard Hérad, 40<sup>l</sup> loyer du corps de garde de Saint-Nicolas ; — à Pierre Girard de Bellevue, tuteur des filles de feu Charles-Girard de Saint-André et de demoiselle Bizeroutte, leurs père et mère, 1200<sup>l</sup> de loyer des magasins servant d'arsenal. (CC 22.)

E. Suppl<sup>73</sup> Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1739.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, commis à la recette, de Beaufort, procureur. — Recette : 109621<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Dépense : 92483<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des officiers de police : Pierre-Samuel Seignette syndic 11000<sup>l</sup>. — M. R. de Beaurepaire, procureur du Roi de police 400<sup>l</sup>. — Bertrand Coupeau, greffier de police 120<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors, etc : J. B. comte de Matignon, gouverneur de la province 1200<sup>l</sup>. — J. A. de Bussy, garde des tours 300<sup>l</sup>. — Louis comte de Givry, lieutenant général de la province d'Aunis 400<sup>l</sup>. — C. F. d'Arbois de Montrosier, lieutenant du Roi de la province 575<sup>l</sup>. — J. F. Lamarque, major de la place 33<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — P. Beau de Masearon, aide major, 200<sup>l</sup>. — J. Roziers, aide major et capitaine des portes 200<sup>l</sup>. — Etienne, marquis de Guiot de Monconseil, inspecteur général d'infanterie 500<sup>l</sup>. — Bruno de Saint-Estève, commissaire provincial des guerres, 500<sup>l</sup>, etc. CC 23.)

E. Suppl<sup>74</sup> Registre. — 50 feuillets, papier.

**1740.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, receveur, de Beaufort, procureur. — Dépenses : 80558<sup>l</sup> 1<sup>l</sup> 1<sup>d</sup>. — Recettes : 111788<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — Gages et appointements des officiers du Corps de Ville : Jean Butler, maire 300<sup>l</sup>. — A. Moreau, secrétaire, 1000<sup>l</sup>. — Thomas Bon, major des milices bourgeoises, 300<sup>l</sup>. — E. Cailler des Barbaillères, médecin de l'hôpital Saint-Barthelemy 200<sup>l</sup>. — J. A. de Belle Isle, médecin de l'hôpital général 400<sup>l</sup>. — aux Jésuites, appointements du professeur d'hydrographie 500<sup>l</sup>. — R. Valadon, garde meubles de l'hôtel du gouvernement 100<sup>l</sup>. — M. Laugé, garde meubles de l'hôtel du comte de Matignon 100<sup>l</sup>. — Geneviève Delaunay, pour une année de blanchissage des collets des officiers du Corps de Ville et chauffage de l'hôtel 550<sup>l</sup>. — Gages des

officiers du présidial 4813<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 19720<sup>l</sup>, etc. (CC 24.)

E. Supp<sup>t</sup> 75. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1741.** — Deniers communs et d'octroi. — Dépenses : 92902<sup>l</sup> 4<sup>d</sup>. — Recettes : 119830<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Jean Pichon, receveur, de Beaufort, procureur. — Gages des officiers du présidial : Ch. P. B. Sauvestre de Clisson, grand sénéchal 450<sup>l</sup>. — R. L. Durand de Lavaux Martin, président 1400<sup>l</sup>. — G. Béraudin, lieutenant général 869<sup>l</sup>. — E. F. Griffon, lieutenant criminel 150<sup>l</sup>. — G. F. Fontaine, lieutenant particulier 150<sup>l</sup>. — H. P. Régnier de Périgny, assesseur civil et criminel, lieutenant particulier et criminel 200<sup>l</sup>. — G. Sibille Millau, conseiller 100<sup>l</sup>. — Pierre Habert, conseiller 100<sup>l</sup>. — Simon Billaut Dardaine, conseiller 100<sup>l</sup>. — L. Morineau du Marchais, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Cadoret de Beaupreau, conseiller 130<sup>l</sup>. — Jean-Didier Poirel, conseiller 51<sup>l</sup>. — M. des Marines, conseiller 100<sup>l</sup>. — A. M. Robert de Beaurepaire, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. R. A. Prudhomme, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. Pollart, conseiller 100<sup>l</sup>. — P. S. Seignette, conseiller 130<sup>l</sup>. — F. de Hilleirin, conseiller 100<sup>l</sup>. — C. V. Bouzitat de Sélines, conseiller 100<sup>l</sup>. — J. H. Regnier, conseiller 100<sup>l</sup>. — R. A. Gravier, second avocat du Roi, 100<sup>l</sup>. — G. D. Bouchereau, procureur du Roi 36<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — A. Rougier 41<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Gages des officiers de police 1620<sup>l</sup>, etc. (CC 25.)

E. Supp<sup>t</sup> 76. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1742.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, receveur, de Beaufort, procureur. — Dépense : 82449<sup>l</sup> 48<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Recette : 115688<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires : 15206<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages, appointements et gratifications des officiers de ville 12272<sup>l</sup> 8<sup>s</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques 1446<sup>l</sup>. — Gages des officiers du Présidial, 4779<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1543<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Gages des huissiers audien-ciers du Présidial 154<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres 12593<sup>l</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville et remboursement 11948<sup>l</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour les logements que doit fournir la ville 2440<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 7789<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, vitres, pompes, horloges, places publiques et nettoyage des rues 7355<sup>l</sup>. — Deniers destinés au secours et entretien des hôpitaux de la Généralité 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pension annuelle aux Jésuites 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille 6280<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Feux de joie de la

Saint-Jean-Baptiste 400<sup>l</sup>. — Appointements du comptable 1000<sup>l</sup>. (CC 26.)

E. Supp<sup>t</sup> 77. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1743.** — Dépense : 113627<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Recette : 124978<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Jean Pichon, receveur. — de Beaufort, procureur. — Dépenses extraordinaires 11969<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Gages, appointements et gratifications des officiers de ville 3250<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques 1295<sup>l</sup>. — Gages des officiers du Présidial 4931<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des officiers de police, 1500<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audien-ciers du présidial, 50<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection, 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors, etc. 11239<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Dépense à cause du remboursement de partie des finances des offices de receveurs et contrôleurs des octrois de la ville de La Rochelle réunis au Corps de Ville par arrêt du Conseil du 22 mars 1740 et intérêts dudit remboursement 34791<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 41<sup>d</sup>. — Dixième des gages des receveurs et contrôleurs des octrois 3631<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville et remboursement, 11569<sup>l</sup>. — Loyers des maisons et magasins 2460<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 5375<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, vitres, pompes, horloges et places publiques et nettoyage des rues 7618<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Deniers destinés aux secours et entretien des hôpitaux de La Rochelle, 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pension annuelle aux Jésuites 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille de la ville de La Rochelle 6270<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste 400<sup>l</sup>. — Appointements du présent comptable 1000<sup>l</sup>. (CC 27.)

E. Supp<sup>t</sup> 78. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1744.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, receveur. — de Beaufort, procureur. — Dépense : 108550<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — Recette 109867<sup>l</sup> 14<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — Parmi les dépenses extraordinaires figurent : à Georges Petit, procureur au Parlement 850<sup>l</sup> 7<sup>s</sup>. — au même pour dépens auxquels le Corps de Ville a été condamné par arrêt de la Cour du 7 septembre 1743 envers les héritiers Emeriau, au profit du sieur Petit 2322<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — à Jean Lhoste, procureur au Parlement 241<sup>l</sup> 2<sup>s</sup>. — à Charles-Louis Gillet, procureur au Parlement 370<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>. — pour les dépens adjugés au duc de Saint-Simon contre le Corps de Ville, suivant arrêt de la Cour 370<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>. — à Pierre Prezeau, 1868<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>, pour son remboursement de pareille somme par lui payée en l'acquit du Corps de Ville, tant pour la levée de l'arrêt du Conseil

portant réunion au Corps de Ville des charges de receveurs et contrôleurs des octrois, arrêt de liquidation desdites charges, lettres patentes, enregistrement du tout en la chambre des Comptes et envois à Paris des états au vrai des années 1739 à 1742, suivant la quittance du sieur Pezeau 1868<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — à Augustin Moreau, greffier commis au bureau des finances de La Rochelle. 350<sup>l</sup> pour l'enregistrement audit bureau de l'arrêt de réunion desd. charges de receveurs et contrôleurs des octrois, arrêt de liquidation et lettres patentes. — à Etienne-Louis Denis l'aîné, entrepreneur 572<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>, bail et adjudication des ouvrages de terrasses, maçonneries et autres pour réparer la fontaine de Navarre et conduits qui y portent les eaux, etc. — à Jean Veyssières, trésorier de l'hôpital général de La Rochelle 1000<sup>l</sup>, pour aumône faite par le Corps de Ville. — à Mathieu David, charpentier, 267<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> pour le feu de joie à l'occasion de la prise du comté de Nice. — au même 861<sup>l</sup> pour le feu de joie à l'occasion de la prise de Menin. — au même, pour trois feux de joie à l'occasion des prises d'Ypres, Furner et château Dauphin 665<sup>l</sup>. — à Pierre Prezeau 120<sup>l</sup> pour une grande messe que le Corps de Ville a fait chanter en l'Église des Augustins, pour remercier Dieu de l'heureuse convalescence de la maladie du Roi 120<sup>l</sup>. — aux dames de l'hôpital de Saint-Étienne de La Rochelle 200<sup>l</sup> pour aumône faite par le Corps de Ville audit hôpital en actions de grâces de l'heureux rétablissement de la santé du Roi; — à Jean Veyssières, trésorier général de l'hôpital de La Rochelle, 600<sup>l</sup> pour aumônes pour le même objet. — à Mathieu David, charpentier, 1483<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> pour tous les frais du feu de joie et illuminations faites à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi; — au même 218<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour le feu de joie à l'occasion de la prise de la ville de Demont. — au même, pour le feu de joie, à l'occasion de la victoire remportée par le Prince de Conty sur le Roi de Sardaigne 242<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — au même, 247<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour les frais du feu de joie à l'occasion de la prise de Fribourg. — à Marguerite Métayer, veuve de Pierre Mesnier, imprimeur libraire, 128<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> pour les plumes, encre, papier et impressions fournies par elle au Corps de Ville, etc. (CC 28.)

E. Suppl<sup>o</sup> 79. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1745.** — Comptes des deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, receveur. — de Beaufort, procureur. — Dépense: 10300<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Recette: 9953<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Parmi les dépenses extraordinaires figurent: à Nicolas Morel, marchand 1140<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> pour habillement des six archers de la mairie. — A Jacques Tramblet, adjudicataire des réparations aux pompes de La Rochelle 444<sup>l</sup>. — A Jean Veyssière, trésorier de l'hôpital 1000<sup>l</sup>. — à Jeanne Landeau, veuve de

François Dumey, maître des basses œuvres 600<sup>l</sup>. — à Mathieu David, charpentier, 18<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour feu de joie en mémoire de la victoire de Fontenoy 618<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — au même, 230<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie en mémoire de la prise de Tournay. — Au même, 233<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise de Gand. — Au même, 239<sup>l</sup> 9<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie en mémoire des prises de Bruges et d'Houdenardes. — Au même, 231<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise d'Endermonde. — au même, 236<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise d'Ostende. — Au même, 240<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise de Tortonne. — Au même, 234<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 7<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise de Nieuport. — Au même, 206<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie en mémoire de la prise de Parme et Plaisance. — Au même, 168<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la prise d'Ath. — au même, 166<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> pour feu de joie, en mémoire de la victoire remportée sur le Roi de Sardaigne. — Au même, 170<sup>l</sup> 14<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour feu de joie en mémoire de la prise d'Alexandrie et de Valence. — à Marguerite Métayer, veuve de Pierre Menier, imprimeur à La Rochelle 248<sup>l</sup> pour impression et fournitures au Corps de Ville. — A Gilles Nassivet, adjudicataire des ouvrages de maçonnerie, serrurerie et plomberie aux fontaines publiques de La Rochelle 7270<sup>l</sup>. — Au même, pour plombs de la Grosse Horloge, 19018<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — etc. (CC 29)

E. Suppl<sup>o</sup> 80. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1746.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. — Jean Pichon receveur, de Beaufort, procureur. — Dépense: 93275<sup>l</sup> 03<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Recette: 94182<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires: 11416<sup>l</sup> 8<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Gages, appointements et gratifications des officiers du Corps de Ville 3002<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casques 1465<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4679<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1500<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers du présidial 75<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres 10441<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>, etc. — Rentes et indemnités dues par la ville 12943<sup>l</sup> 14<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins 3315<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 5754<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, etc. 5825<sup>l</sup>. — etc. (CC 30)

E. Suppl<sup>o</sup> 81. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1747.** — Deniers communs et d'octroi. — Dépense: 142712<sup>l</sup> 11<sup>s</sup>. — Recette: 102042<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Jean Pichon comptable. — Jean-Baptiste de Pille, procureur. — Parmi les dépenses extraordinaires figurent: à Jacques Tramblet,

sellier 527<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> pour le raccommodage des pompes servant aux incendies et remblai des terres de la place d'armes. — à Pierre Prezeau, 313<sup>l</sup> pour le présent fait par la Ville à la comtesse de Chabannes. — à Maurice Testas, marchand 404<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> pour l'habillement complet de six archers de ville. — à Paul Roche, horloger, 120<sup>l</sup> pour réparations à l'horloge du Palais. — à Jacques Tramblet, sellier 386<sup>l</sup> pour raccommodage de seaux de cuir servant pour les incendies. — à Pierre Prezeau, 600<sup>l</sup> pour avoir fait aplanir la place Habert, tirer des lignes pour l'exercice des milices bourgeoises et placer des bancs, etc. (CC 31)

E. Suppl<sup>l</sup> 82. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1748.** — Deniers communs et d'octroi. — Pichon receveur. — de Pille, procureur. — Dépense: 140240<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Recette: 96046<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires: 17763<sup>l</sup> 2<sup>s</sup>. — Gages et appointements des officiers du Corps de Ville 3100<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques 14945<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4779<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1500<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers du présidial 75<sup>l</sup>. — Logements des officiers généraux, majors, etc. 19305<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par le Corps de Ville 12579<sup>l</sup> 46<sup>s</sup>. — Loyers des maisons et magasins 2895<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes 12372<sup>l</sup> 49<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Entretien des pavés et chaussées 5775<sup>l</sup>. (CC 32)

E. Suppl<sup>l</sup> 83. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1749.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, receveur. — de Pille, procureur. — Parmi les dépenses extraordinaires figurent: à René Valadon, tapissier 3000<sup>l</sup> pour fournitures de meubles à l'hôtel du gouvernement. — Au même 344<sup>l</sup> pour frais du service fait dans la cathédrale pour le repos de l'âme du comte de Matignon, gouverneur et lieutenant général de la province. — à Jean Levasseur, trésorier de l'hôpital général 1200<sup>l</sup> pour aumônes audit hôpital. — au gardien des Capucins de La Rochelle 200<sup>l</sup> pour aumône au couvent, à l'occasion de la canonisation de SS<sup>ts</sup> Joseph de Léonisse et Fidel, martyrs. — à René Valadon, tapissier, 862<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> pour les frais du service fait dans la cathédrale de La Rochelle pour le repos de l'âme du sieur de Pleure, intendant de la Généralité; — à Nicolas Morel, marchand, pour l'habillement complet et six bandoulières des six archers de la Mairie 1760<sup>l</sup>. — à René Valadon, tapissier 2450<sup>l</sup> pour aumônes à l'occasion de la paix, distribuées aux cinq paroisses, hôpitaux, prisonniers, Capucins, Cordeliers et Récollets de ladite ville; — au même, pour ouvrages de maçonnerie, charpenterie, pein-

ture, illuminations et feux d'artifice à l'occasion de la paix, 15500<sup>l</sup>. — à Jean Pelet, entrepreneur des ouvrages à faire à La Rochelle, 16840<sup>l</sup> pour ouvrages faits dans l'Hôtel de Ville, etc. — à Pierre Mesnier, imprimeur à La Rochelle, 333<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> pour impressions et fournitures au Corps de Ville, etc. (CC 33)

E. Suppl<sup>l</sup> 84. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1751** (1751, 1752, 1753 manquent d'après une ancienne note). — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, commis à la recette, et de Pille, procureur. — Dépense: 146,185<sup>l</sup> 2<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Recette: 124,744<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires: à Jean-Gabriel Dunoyer, receveur général des domaines et bois de la Généralité de La Rochelle, 241<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 6<sup>d</sup> pour les trois sols pour livre appartenant aux officiers du domaine dans les lots et ventes dus par le Corps de Ville et pour le droit d'ensaisissement de ladite augmentation, suivant sa quittance; — à Antoine Chibee, adjudicataire des tombereaux de la ville, 1,200<sup>l</sup>; — gratification accordée par le Corps de Ville, en considération de la cherté des fourrages; — à Guillaume de La Vergne, notaire de la ville, 179<sup>l</sup> pour droit de contrat d'emprunt fait par ladite ville; — à Marc-Antoine Lefèvre, administrateur et trésorier de l'hôpital général, 1,002<sup>l</sup> pour aumônes à l'occasion de la naissance du duc de Berry; — à Mathieu David, charpentier, 1,722<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> pour frais de feu de joie et d'illuminations à l'occasion de la naissance du duc de Berry; — à Pierre Le Blais, fondeur, 422<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> pour avoir fourni une pompe pour les incendies; — à Étienne Nouveau, secrétaire du marquis de Clermont-Gallerande, commandant de la province, 400<sup>l</sup> pour frais de bureau; — à Antoine Saulnier, capitaine des gardes dudit commandant, 1,382<sup>l</sup> pour logement de la compagnie des gardes pendant une année; — à René Valladon, maître tapissier, 766<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour fournitures de draps à l'hôtel du commandant; — à Pierre Mesnier, imprimeur, 255<sup>l</sup> pour impressions pour le Corps de Ville; — à Jean Metals, entrepreneur, 3,274<sup>l</sup> pour la construction d'une balustrade en fer pour enfermer la place d'armes; — Somme du chapitre: 12,323<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>; — Dépenses entraînées par le remboursement du prix des droits de minage réunis au Corps de Ville par arrêt du Conseil du 23 février 1751: 16,237<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>; — Gages, appointements et gratifications des officiers de ville, 3,740<sup>l</sup>; — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques, 1,405<sup>l</sup>; — Gages des officiers du présidial: Louis-François Green de Saint-Marsault, marquis de Chatelaillon, sénéchal d'Aunis, 450<sup>l</sup>; — Louis Durand de Lavaux-Martin, président, 1,400<sup>l</sup>; — Gabriel Béraudin, lieutenant général, 869<sup>l</sup>; — Anne-Agathe Martin de Chassiron, veuve d'Étienne-François Griffon

lieutenant criminel, et Pierre-Étienne-Lazare Griffon, seul fils, unique héritier dudit Griffon, et Louis Cassous, lieutenant criminel pourvu de l'office dudit Griffon, 14 octobre et 11 décembre 1754, 150<sup>l</sup>; — Jean-François-Ignace Cadoret de Beaupreau, lieutenant particulier, 150<sup>l</sup>; — Pierre-Henri de Périgny, assesseur, 200<sup>l</sup>; — Laurent Morineau du Marehais, conseiller, 100<sup>l</sup>; — Philippe-Richard-Auguste Prudhomme, conseiller, 100<sup>l</sup>; — Jacques Pollard, conseiller, 100<sup>l</sup>; — Pierre-Samuel Seignette, conseiller, 130<sup>l</sup>; — François de Hillerin, conseiller, 100<sup>l</sup>. — Charles-Vincent Bouzitat de Sélines, conseiller, 100<sup>l</sup>. — Joseph-Honoré Regnier, conseiller, 100<sup>l</sup>. — Étienne-Auguste Viette de la Rivagerie, conseiller, 100<sup>l</sup>. — Jean-Baptiste-Charles Mercier Dupaty, conseiller, 100<sup>l</sup>. — François de la Boucherie de Varaise, conseiller, 100<sup>l</sup>. — René-Alexis Gravier, avocat du Roi, 100<sup>l</sup>. — Jean-Christophe Macand, 100<sup>l</sup>. — Alexandre du Rougier, procureur du Roi, 100<sup>l</sup>. — Somme du chapitre 3549<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1500<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers 100<sup>l</sup>. — Taxations des officiers de l'Élection 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, etc. 13618<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Rentes ou indemnités dues par la ville 16850<sup>l</sup>. — Loyers de maisons et magasins 2149<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 2868<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, vitres, pompes, horloges, places publiques, etc. 6290<sup>l</sup>. — Entretien des hôpitaux de la Généralité 2247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pensions annuelles aux Jésuites 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Chauffage de l'Académie royale des belles-lettres de La Rochelle 150<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille de la ville 6323<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Fen de joie de la Saint-Jean-Baptiste 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 34.)

E. Suppl<sup>o</sup> 85. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1756** (1755 manque). — Deniers communs de La Rochelle. — Jean Pichon, commis à la recette, de Pille procureur. — Dépense : 128,886<sup>l</sup> 4<sup>d</sup>. — Recette : 128,886<sup>l</sup> 4<sup>d</sup>. — Logements des officiers généraux du gouvernement, etc : Louis-César, comte d'Estrées, gouverneur de la province, 1,200<sup>l</sup>; — Paul-Jérôme Phelypeaux, marquis de Pontchartrain, lieutenant général, 400<sup>l</sup>; — Pierre Remy, garde des tours, 300<sup>l</sup>; — Alexandre de Musset de Bonnaventure, lieutenant du Roi, 600<sup>l</sup>. — Jean-Baptiste Gayot de la Bussière, major de la place, 400<sup>l</sup>; — Pierre-Louis du Rousset, aide major, 200<sup>l</sup>; — Françoise Rozier, épouse de François de Mary, seule héritière de Jean Rozier, capitaine des portes de La Rochelle, 73<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Laurent Turpin, capitaine des portes, 85<sup>l</sup>; — Bruno de Saint-Estève, commissaire provincial des guerres, 500<sup>l</sup>. — Antoine de Ricouard, comte d'Hérouville, de Claye, inspecteur général d'infanterie, 500<sup>l</sup>. — Seve-

rae, capitaine aide-major du régiment de Bresse, 3,062<sup>l</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment durant neuf mois et cinq jours. — Martin Aubry, capitaine aide-major du régiment de Tournais, 563<sup>l</sup>. — Jacques Guinehard, aide-major du bataillon de Saint-Brieux, des milices de Bretagne, 476<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment, durant deux mois, 14 jours. — Louis-Michel Dumensil-Simon, major du régiment de la Sarre, 1,153<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, pour le logement des officiers du premier bataillon, durant trois mois trois jours. — François de Marelte, capitaine aide-major du régiment Royal-Dragons, 1,725<sup>l</sup> pour logement des dits officiers durant quatre mois vingt-trois jours. — A Joseph de Borey, major du régiment de Béarn, 688<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>, pour logement des officiers durant un mois vingt-cinq jours. — Joseph de Torey, capitaine aide-major du régiment de Bigorre, 472<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>, pour logement des officiers durant deux mois quinze jours. — Onésime-François Pasqueron de Fontmerault, capitaine aide-major du bataillon de milices de Poitiers, 609<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>; — Alexandre-Pierre-Gaspard de Bernard de Marigny, lieutenant des vaisseaux du Roi, commandant les batteries des côtes d'Annis, 966<sup>l</sup>, logement pendant huit mois. — Jean-Angede Teil, capitaine d'artillerie et du génie, 343<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>; — Louis-Amand-Désiré-Damoiseau, capitaine d'artillerie, 81<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>; — Louis-Prosper, chevalier de Gréalume, capitaine d'artillerie, 175<sup>l</sup>; — Jean-Élie des Réaux, comte de Rouffiac, brigadier des armées du Roi, 350<sup>l</sup>; — Émery Cailler des Barballières, médecin des hôpitaux militaires, 400<sup>l</sup>; — Philibert Charault, chirurgien major des hôpitaux militaires 300<sup>l</sup>; — Jean-Jacques Pascal Dabbadie, commissaire de la marine, 400<sup>l</sup>; — Adrien de Ricard, ingénieur directeur des fortifications des places du pays d'Annis 600<sup>l</sup>; — Jacques Dubois, ingénieur en chef, 300<sup>l</sup>; — Jean-Baptiste de Pinsan, ingénieur ordinaire du Roi, 150<sup>l</sup>; — Achille-François de Mirabel, ingénieur ordinaire, 150<sup>l</sup>; — Joseph de Vialis, ingénieur ordinaire, 58<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>; — Louis-Charles de Gibaudière, ingénieur ordinaire, 150<sup>l</sup>; — Pierre-Mathieu Hue, ingénieur, 400<sup>l</sup>; — César Taschereau chevalier des Pietières, lieutenant-colonel de l'artillerie et du génie, 183<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>; — Urbain Mengin de Fondumarin, lieutenant provincial d'artillerie, 300<sup>l</sup>; — Jacques-Isaac de Ver, commissaire principal d'artillerie, 33<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>; — Loup Godard, garde provincial d'artillerie, 160<sup>l</sup>. — Somme totale : 1,890<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Gages des officiers du présidial : 4,637<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville : 17,271<sup>l</sup> 14<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins : 4,890<sup>l</sup>. — Remboursement des lits de casernes : 29,941<sup>l</sup>. — (CC. 35.)

E. Suppl<sup>o</sup> 86 (Registre). — 50 feuillets, papier.

**1757**. — Deniers communs et octrois de La Rochelle. — Jean Pichon, commis à la recette; — de Pille, procureur.

— Dépense : 162,180<sup>l</sup> 9<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Recette : 136,963<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>.  
 — Dépenses extraordinaires : à Michel Poplineau, charpentier, 3,053<sup>l</sup>, pour la réjouissance faite à l'occasion de la guérison du Roi et aumônes aux hôpitaux et aux pauvres ; — au même, 400<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>, pour frais du feu de joie pour la naissance du comte d'Artois ; — au même, 391<sup>l</sup> 16<sup>s</sup>, pour frais d'un autre feu de joie ; — à Nicolas Morel 1,293<sup>l</sup> 16<sup>s</sup>, pour l'habillement complet de six archers de l'hôtel de ville ; — 12,095<sup>l</sup> 16<sup>s</sup>, à Jean Netau, entrepreneur ; — 3,548<sup>l</sup>, pour la construction d'une nouvelle glacière près le cavalier du rempart de la Porte Dauphine ; — à René Valadon, maître tapissier, 7,731<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>, pour meubles et ustensiles fournis au commandant ; — au même, 21<sup>l</sup> 14<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>, pour remboursement d'avances faites aux ouvriers qui ont travaillé aux fortifications ; — à Saulnier de Charagny, capitaine des gardes du marquis de Senecterre, 238<sup>l</sup>, pour le logement des gardes de sa compagnie, pendant deux mois ; — au même pour logement des dites gardes pendant dix mois, 1,430<sup>l</sup> ; — à Jean-Baptiste Lallemant, secrétaire du maréchal de Senecterre, commandant en chef, 1,400<sup>l</sup>, pour frais de bureau ; — à Charles-François Douvry, capitaine des gardes du marquis de Surgères, 1,428<sup>l</sup>, pour le logement des officiers et gardes de sa compagnie, pendant une année ; — à Gilles Nassivet, secrétaire du marquis de Surgères, 400<sup>l</sup>, pour frais de bureau ; — à Chahanois, capitaine des gardes du comte de Langeron, 1,013<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>, pour le logement des gardes de sa compagnie, durant huit mois vingt-cinq jours ; — à André Despéroux, secrétaire du comte de Langeron, 294<sup>l</sup> 8<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>, pour frais de bureau et fournitures ; — à Pierre Mesnier, imprimeur, 592<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> ; — à Jacques Solleau, notaire, 375<sup>l</sup>, pour droits et actes au sujet d'une maison acquise, par le Corps de Ville, de Jean Arnaud. — Gages, appointements et gratifications de quelques officiers du Corps de Ville, 3,910<sup>l</sup>, — à Louis-Étienne Arcère, de l'Oratoire, historiographe de la ville, 600<sup>l</sup> pour sa pension viagère. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casaques, 1,253<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial, 4,438<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Gages des officiers de police, 1,500<sup>l</sup>. — Gages des huissiers du présidial, 100<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection, 240<sup>l</sup>. — Logements des officiers du Gouvernement 22,573<sup>l</sup> 9<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 23,480<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie, etc., 4,440<sup>l</sup>, etc. (CC. 36.)

E. Suppl<sup>e</sup> 87. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1758.** — Deniers communs et d'octrois. — Commis à la recette : Jean Pichon ; Procureur : de Pille. — Dépense : 139,128<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Recette : 131,037<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Dépenses

extraordinaires : 18,144<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Gages et appointements des officiers de la ville, 3,540<sup>l</sup>. — Pension de l'historiographe, 600<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville, 1,450<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial, 4,721<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> ; — Gages des officiers de police, 1,602<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audien- ciers du présidial, 100<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'É- lection, 240<sup>l</sup>. — Logements des officiers du Gouvernement, 26,358<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville, 17,221<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et maga- sins pour l'artillerie, 4,815<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde, 6,989<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, vi- tres, horloges, places publiques, etc., 4,890<sup>l</sup>. — Entre- tien des hôpitaux de la Généralité, 2,247<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. — Pension alimentaire de Louis La Rochelle, enfant pupille de la ville, 150<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie royale des belles-lettres, 150<sup>l</sup>. — Feu de joie de la Saint- Jean-Baptiste, 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 37.)

E. Suppl<sup>e</sup> 88. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1759.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, commis à la Recette ; de Pille, procureur. — Dépenses extraordinaires : 58,040<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Gages et appoin- tements des officiers de ville, 4,340<sup>l</sup>. — Pension de l'historiographe de la ville, 600<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques, 1,253<sup>l</sup>. — Gages des offi- ciers du présidial, 3,440<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police, 1,620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers, 100<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection, 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, 31,689<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Rentes et in- demnités dues par la ville, 17,351<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie, 6,000 livres. — Ent-retien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde, 6,854<sup>l</sup> 2<sup>s</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, etc., 3,000<sup>l</sup>. — Pension annuelle aux Jésuites, 2,000<sup>l</sup>. — Abon- nement de la taille de la ville de La Rochelle, 6,323<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste, 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 38.)

E. Suppl<sup>e</sup> 89. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1760.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, commis à la recette, J.-B. de Pille, procureur. — Dépense : 140,343<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>. — Recette : 107,613<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires : Michel Poplineau, charpentier, 680<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>, pour les frais par lui faits pour serrer les glaces dans les deux glacières de la ville ; — à Louis-André Mignot, horloger de la ville, 420<sup>l</sup>, pour réparations aux horloges de la ville ; — à Jacques Tremblet, maître sellier, 310<sup>l</sup>,



pour fournitures et raccommodages aux popes à incendie ; — à Jacques Picard, adjudicataire de la fourniture et entretien des lits des casernes, 3,977<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 2<sup>d</sup> ; — à René Valadon, maître tapissier, 2,000<sup>l</sup> 2<sup>s</sup>, pour fournitures à l'hôtel du maréchal de Sennectère ; — à François Rondeau, 800<sup>l</sup>, pour fournitures à l'hôtel du maréchal de Sennectère ; — au même, pour fournitures à l'hôtel du marquis de Surgères ; — à J.-B. Lallemand, secrétaire du maréchal de Sennectère, 400<sup>l</sup>, pour frais de bureau ; — à J. Buard, secrétaire du marquis de Surgères, 427<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>, pour frais de bureau et fournitures ; — à Pierre Mesnier, imprimeur à La Rochelle, 593<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>, pour fournitures au Corps de Ville. — Gages et appointements du Corps de Ville : 3,940<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de l'Hôtel de ville et entretien de leurs casaques, 1,442<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial, 3,399<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police, 1,620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers, 100 l. — Taxation des officiers de l'Élection, 240<sup>l</sup>. — Logements des officiers généraux, majors, etc., 33,366<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville, 16,306<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie, 6,937<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde, 9,665<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, couvertures, places publiques, etc., 4,615<sup>l</sup>. — Pension annuelle aux Jésuites, 2,000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes, 1,500<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie des belles-lettres de La Rochelle, 150<sup>l</sup>. — Au sieur Jean-Augustin Du Perré (père de l'amiral), pour abonnement de la ville à la taille pour 1760, 6,323<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Feux de joie, à Michel Poplineau, charpentier, 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 39.)

E. Suppl<sup>o</sup> 90. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1762** (1761 manque). — Deniers communs et d'oc-trois de La Rochelle. — Jean Pichon, commis à la recette, de Pille, procureur. — Dépenses : 159,967 livres 4 sols 7 deniers. — Recettes : 110,329<sup>l</sup> 3<sup>d</sup>. — Gages et appointements de quelques officiers du Corps de Ville, 3,440<sup>l</sup>. — Pension à Louis-Étienne Arcère, de l'Oratoire, historiographe de La Rochelle, 600<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casaques, 2,915<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial, 3,499<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police, 1,620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers, 75<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection, 240<sup>l</sup>. — Logements des officiers généraux, majors, etc., du gouvernement : à Jean-Charles de Senecterre, maréchal de France, gouverneur de La Rochelle, 1,200<sup>l</sup> ; — à Paul-Jérôme Phelypeaux, marquis de Pontchartrain, lieutenant général, 400<sup>l</sup> ; — à Claude Mandhuy, garde des tours, 300<sup>l</sup> ; — à Oudart-François Sorel, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame,

agissant pour Ange-Charles Deller, supérieur de l'Oratoire, unique héritier de Louis-Ignace Deller, son frère, lieutenant du Roi, 161<sup>l</sup>, pour trois mois sept jours de logement ; — à Louis de Roussy, lieutenant du Roi, 431<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, pour logement de huit mois dix-neuf jours ; — à Jean-Joseph Davidsard, major, 400<sup>l</sup>, pour son logement ; — à Pierre-Louis du Rousset, aide major, 200<sup>l</sup>, pour son logement ; — à Laurent Turpin, capitaine des portes, 200<sup>l</sup> ; — à Bruno de Saint-Estève, commissaire des guerres, 500<sup>l</sup> ; — à César-Marie, marquis de Tallarue, inspecteur général d'infanterie, 500<sup>l</sup> ; — à Jean Robin, capitaine du régiment royal des vaisseaux, 2,477<sup>l</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment ; — à François Houadès, major du régiment de La Sarre, 1,544<sup>l</sup> 9<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> ; — à Joseph de Torey, capitaine du régiment de Bigorre, 249<sup>l</sup> ; — à François-Philippe chevalier de Seynet, capitaine-aide-major du régiment de Lorraine, 894<sup>l</sup> 4<sup>s</sup> ; — à Pierre de Precourt, major du régiment de St-Chaumont, 376<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup> ; — à Joseph chevalier de Moyria, major du régiment des grenadiers royaux, 607<sup>l</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment ; — à Philippe Delaudin, capitaine des grenadiers royaux, 555<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>, pour le logement de huit capitaines ; — à Joseph de Torey, major des grenadiers royaux, 1,495<sup>l</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment ; — à François de Saint-Martin, capitaine-aide-major, 4,554<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>, pour le logement des officiers du régiment de Nice, pendant cinq mois ; — à Benoist de Montqueret, capitaine du régiment d'Eu, 5112<sup>l</sup> pour le logement des officiers pendant six mois vingt-huit jours ; — à J.-B. de la Pommeray, capitaine du régiment de Bresse, 168<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, pour le logement des officiers dudit régiment ; — à François de Saporta, major du régiment du Hainaut, 394<sup>l</sup> pour le logement des officiers pendant quinze jours ; — à Jean-Antoine de Leuze de Villaret, major du régiment d'Eu, 116<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> pour logement des officiers dudit régiment durant huit jours ; — à Jean-Jacques chevalier de Gallard, aide-major du régiment de Soissons, 164<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>, pour logement des officiers dudit régiment durant vingt jours ; — à Jean-François-Félix Thomassin de Linehaut, capitaine commandant la compagnie des canonniers invalides, 504<sup>l</sup>, pour le logement des officiers ; — à Alexandre de Castelet, capitaine aide-major dudit corps 20<sup>l</sup> ; — à Antoine-Pierre Gallois, capitaine des mineurs de Vigy, 600<sup>l</sup> ; — à Jean-Élie des Roux, comte de Routhiac, maréchal des camps et armées du Roi, 720<sup>l</sup> pour son logement ; — à Charles vicomte de Sibourg, maréchal des camps et armées du Roi, 300<sup>l</sup> pour son logement durant cinq mois ; — à Henri Suares, chevalier d'Aulan, brigadier des armées du Roi, 200<sup>l</sup> pour son logement de quatre mois et 480<sup>l</sup> pour son logement de huit mois ; — à Louis Frottier, comte de La Messelière, brig-



dier des armées du Roi, 200<sup>l</sup> pour son logement de quatre mois; — au même, 270<sup>l</sup> pour son logement de quatre mois et quinze jours; — à Jean-François comte de Narbonne, brigadier des armées du Roi, 400<sup>l</sup> pour son logement de huit mois; — à Jean-Baptiste chevalier de Saint-Simon, brigadier des armées du Roi, 223<sup>l</sup> pour son logement pendant six mois; — à Pierre-François Ansart de Moux, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur général de l'artillerie, 60<sup>l</sup> pour son logement d'un mois; — à Claude-Louis Le Fevre, major du colonel général des dragons, 180<sup>l</sup> pour son logement de quatre mois cinq jours; — à Joseph-François du Bousquet, major du régiment royal des vaisseaux, 90<sup>l</sup> pour son logement pendant trois mois; — à Emery Cailler des Barbalières, médecin des hôpitaux militaires, 400<sup>l</sup> pour son logement d'un an; — à Philibert Charault, chirurgien major des hôpitaux, 300<sup>l</sup> pour son logement; — à Jean-Jacques Pascal d'Abbadie, commissaire de la marine, 100<sup>l</sup> pour son logement de trois mois; — Jean-Marie Le Saulnier de la Ville-Héliot, commissaire de la marine, 300<sup>l</sup> pour son logement de neuf mois; — à Charles Franquet, ingénieur et directeur des fortifications, 600<sup>l</sup> pour supplément de son logement; — à Etienne Verrier l'aîné, directeur des fortifications, 300<sup>l</sup> pour son logement; — à Elie Pierron, lieutenant d'artillerie et du génie, 150<sup>l</sup> pour son logement; — à Pierre de Village lieutenant et ingénieur du Roi, 150<sup>l</sup> pour son logement; — à Jean-André Coudreau, lieutenant et ingénieur, la somme de 36<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup> pour son logement de deux mois, 28 jours; — à Joseph Robien de Rhé, lieutenant ingénieur, 48<sup>l</sup> 15<sup>s</sup>, logement de 3 mois 27 jours; — à Léonard de Prouisy, capitaine ingénieur, 48<sup>l</sup> 15<sup>s</sup>, logement de 3 mois 27 jours; — à Jean-Pierre du Prat de Precy, lieutenant ingénieur ordinaire du Roi, 150<sup>l</sup> pour logement de 3 mois 27 jours; — à Madelaine de Tourron de Millon, capitaine ordinaire du Roi, 93<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> pour logement pendant 7 mois 15 jours; — à Pierre-Mathieu-René Hué, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Généralité, 400<sup>l</sup> pour son logement; — à Jacques-René de La Chevalerie de Tahureau, colonel d'infanterie, directeur en chef pour l'artillerie, 180<sup>l</sup>; — à Henry-Joseph Cagnard de Saulay, lieutenant colonel et sous directeur d'artillerie, la somme de 90<sup>l</sup>; — à Augustin Limozin de Saint-Michel, lieutenant colonel et sous directeur d'artillerie, 266<sup>l</sup>; — à Louis Guillaume de Menage, capitaine d'artillerie, 144<sup>l</sup>; — à Louis de Jouselin, capitaine en second, 53<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>; — à Jean Du Cros, capitaine d'artillerie 108<sup>l</sup>; — à Henri Liégeois, garde provincial d'artillerie, 160<sup>l</sup>; — à Henri-Antoine Saulnier de Charagny, capitaine des gardes du maréchal de Sémeterre, 1716<sup>l</sup> pour logement des officiers dudit corps, etc. (CC 40.)

E. Suppl<sup>o</sup> 91. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1763.** — Comptes des deniers communs et octrois. — Jean Pichon, commis à la recette, de Pille, procureur. — Dépense 32691<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Recette 28772<sup>l</sup> 18<sup>s</sup>. — Dépenses extraordinaires 13114<sup>l</sup> 19<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Gages et appointements des officiers de la ville 4240<sup>l</sup>. — Pension de l'historiographe de la ville 600<sup>l</sup>. — Gages et entretien des casques des bas officiers de la ville 18065<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4449<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers 75<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle 19345<sup>l</sup> 2<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 16546<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Loyers de maisons et magasins pour l'artillerie, etc. 6390<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 8815<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, fontaines, etc. 4975<sup>l</sup>. — Pension au collège de La Rochelle, 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie 150<sup>l</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 41.)

E. Suppl<sup>o</sup> 92. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1764.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon, commis à la recette, et de Pille, procureur. — Dépense 33966<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Recette 30804<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires 36341<sup>l</sup> 4. — Gages, appointements et gratifications des officiers de ville 3940. — Pension à l'historiographe de la ville 600<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casques, 1315<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4449<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police, 1620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers 75<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection, 1640<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux et autres du gouvernement de la place 1708<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville et remboursement 19033<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 6293<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 7610<sup>l</sup> 18<sup>s</sup>. — Entretien des pavés, chaussées et fontaines 4975<sup>l</sup>. — Pension annuelle au Collège 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie 150<sup>l</sup>. — Abonnement de la ville à la taille 6323<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste 400<sup>l</sup>. — Appointements du maître de la poste 400<sup>l</sup>, etc. (CC 42.)

E. Suppl<sup>o</sup> 93. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1765.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. — Jean Pichon, commis à la recette, de Pille, procureur.

— Recette 29835<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Dépense 33208<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Dépenses extraordinaires 15647<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> 11<sup>d</sup>. — Gages, appointements et gratifications de quelques officiers de ville 4240<sup>l</sup>. — Pension à l'historiographe de la ville de La Rochelle 600<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casaques 1615<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial 4449<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police 1620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers du présidial 109<sup>l</sup> 6<sup>d</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection 640<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux et autres du gouvernement de la place 19783<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville 27690<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 3<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 6397<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes 6440<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, couvertures, vitres, pompes, horloges, places publiques et nettoyage des rues, 4820<sup>l</sup>. — Pension annuelle au collège 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie 150<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille 6393<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste 332<sup>l</sup> 7<sup>s</sup>. — Appointements du maître des postes, 200<sup>l</sup>, etc. (CC. 43.)

E. Suppl<sup>l</sup> 94. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1766.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. — Jean Pichon, commis à la recette, de Pille, procureur. — Recettes 162007 livres 16 sols 2 deniers. — Dépenses 229521 livres 1 sol 11 deniers. — Dépenses extraordinaires 21236<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Service funèbre pour la mort du Dauphin 1037 livres. — Gages et appointements de quelques officiers du Corps de Ville 4240 livres. — Pension à l'historiographe de la ville 600 livres. — Gages des bas officiers du Corps de Ville et entretien de leurs casaques 1,913 livres. — Gages des officiers du présidial 2848 livres 17 sols 4 deniers. — Gages des officiers de police 1620 livres. — Gages des huissiers audienciers du présidial 100<sup>l</sup>. — Taxation des officiers de l'Élection 640<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement 22,050 livres 15 sols. — Rentes dues par la ville 18037 livres 12 sols 10 deniers. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 3350 livres. — Entretien des lits des casernes 10456 livres 16 sols 4 deniers. — Entretien des pavés, chaussées, places et rues 5,293 livres 13 sols 4 deniers, etc. (CC. 44.)

E. Suppl<sup>l</sup> 95. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1767.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. Receveur : Jean Pichon. — Procureur : de Pille. — Recette 24843 livres 12 sols 4 deniers. — Dépenses : 37839 livres 9 sols 5 deniers. — Gages et appointements de quelques

officiers du Corps de Ville 4240 livres. — Gages des officiers du présidial : 2573 livres 3 sols 3 deniers. — Logement des officiers généraux, majors, etc., du gouvernement de La Rochelle 18520 livres 8 sols. — Rentes et indemnités dues par la ville : 17551 livres 12 sols 10 deniers. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 5596 livres. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde : 13312 livres 9 sols. — Entretien des pavés, etc. 4873 livres 6 sols 8 deniers. — Pension au collège : 2000 livres. — Écoles chrétiennes : 1500<sup>l</sup>. — Feu de joie : 326 livres 3 sols. — Dépenses extraordinaires : 1478<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 7<sup>d</sup>. (CC. 45.)

E. Suppl<sup>l</sup> 96. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1768.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. — Receveur Jean Pichon. — Procureur : de Pille. — Recette : 17880 livres 17 s. 11 d. — Dépenses : 17,922 livres 11 deniers. — Gages et appointements de quelques officiers du Corps de Ville, 4093 livres 6 sols 8 deniers. — Gages des officiers du Présidial 4058 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle : 16373 livres 4 sols. — Rentes et indemnités dues par la ville : 17993 livres 6 sols 2 deniers. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 5296 livres. — Entretien des lits des casernes 12847 livres 14 sols. — Pension au collège : 2000 livres. — Feu de joie : 340 livres. — Dépenses extraordinaires : 1536 livres 7 sols 9 deniers. (CC. 46.)

E. Suppl<sup>l</sup> 97. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1769.** — Deniers communs et d'octroi. — Receveur : Jean Pichon; procureur : de Pille. — Recettes : 114344 livres 6 sols 5 deniers. — Dépenses : 223233 livres 17 s. 17 d. — Gages des officiers du Corps de Ville 4123 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 1913 livres. — Gages des officiers du présidial 2919 livres. — Logements des officiers généraux et majors du Gouvernement de la place : 17544 livres 18 sols. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 5892 livres. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 14,410 livres 11 sols. — Pensions du collège : 2000 livres. — Feu de joie : 339 livres 12 sols. — Dépenses extraordinaires : 18646 livres 251 sols. (CC. 47.)

E. Suppl<sup>l</sup> 98. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1770.** — Deniers communs et d'octroi. — Receveur : Jean Pichon. — Procureur : de Pille. — Recette : 113946 li-

vres 2 sols 10 deniers. — Dépense : 226418 livres 1 sol 1 denier. — Gages des officiers du présidial : 7580 livres. — Gages des officiers de police : 1620 livres. — Gages des officiers de la ville, 4190 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 1915 livres. — Logements des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle : le maréchal de Senecterre : 1200 livres. — Pheypeaux, marquis de Pontchartrain, lieutenant général : 66<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — De Grossolles, marquis de Flamarens, lieutenant général : 333<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Claude Maudhuy, garde des tours : 309 livres. — Louis de Roussy, lieutenant du Roi : 600 livres. — Davidzard, major de la place : 400<sup>l</sup>. — Louis Durousset, aide major : 200<sup>l</sup>. — L. Turpin, capitaine des portes : 200<sup>l</sup>. — Bruno de Saint-Estève, commissaire provincial : 500<sup>l</sup>. — Chevalier de Montazet, maréchal de camp, inspecteur d'infanterie : 400<sup>l</sup>. — G. M. Destripières, médecin des hôpitaux militaires : 400<sup>l</sup>. — J.-B. chevalier Despens, major du régiment de la couronne : 2,155<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — J.-C. Desars, capitaine aide major, 5,832<sup>l</sup>. — J.-M. Le Saulnier, commissaire de marine : 400<sup>l</sup>. — Franquet de Chaville, ingénieur : 600<sup>l</sup>. — Verrier l'aîné, directeur des fortifications : 300<sup>l</sup>. — Thoreau de La Martinière, ingénieur : 150<sup>l</sup>. — Jean-Élie Vivier, ingénieur : 34<sup>l</sup> 11<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Total du chapitre : 19839<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 5773 livres. — Entretien des pavés, chaussées, etc. : 5100 livres 9 sols. — Entretien des lits des casernes : 12767 livres 19 sols. — Rentes dues par la ville : 48163 livres 12 sols 10 deniers. — Dépenses extraordinaires : 21147 livres 19 sols 1 denier. (CC. 48.)

E. Suppl<sup>o</sup> 99. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1771.** — Deniers communs et d'octroi. — Receveur : Jean Pichon. — Procureur : de Pille. — Recette : 113940 livres 18 sols 7 deniers. — Dépense : 254,688 livres 1 sol 8 deniers. — Gages des officiers du présidial : 3919 livres. — Gages des officiers de police : 1620 livres. — Gages des officiers de la ville : 4190 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 1915 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle : 2396 livres 3 sols 2 deniers. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 6828 livres. — Loyers et entretien des glaciers : 800 livres. — Entretien des pavés, chaussées, places publiques : 4880 livres. — Rentes et indemnités dues par la ville : 45159 livres 15 sols 8 deniers. — Dépenses extraordinaires : 41335 livres 11 sols. (CC. 49.)

E. Suppl<sup>o</sup> 100. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1772.** — Deniers communs et d'octroi. — Receveur : Jean Pichon. — Procureur : de Pille. — Recette : 113874 livres 11 sols 10 deniers. — Dépense : 252473 livres 17 sols 1 denier. — Gages des officiers du présidial : 3919 livres. — Gages des officiers de police : 1620 livres. — Gages des officiers de la ville : 4190 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 1915 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres de la place : 33492<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 7860 livres. — Entretien des pavés, chaussées, places publiques, etc. : 4700 livres. — Entretien des lits des casernes : 740 livres. — Rentes et indemnités dues par la ville : 10158 livres 13 sols 8 deniers. — Dépenses extraordinaires : 23744 livres 14 sols 4 deniers, etc. (CC. 50.)

E. Suppl<sup>o</sup> 101. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1773.** — Deniers communs et d'octroi. — Pichon, receveur ; de Pille, procureur. — Recette : 113106 livres 9 sols 6 deniers. — Dépense : 238580 livres 5 sols 2 deniers. — Gages des officiers du présidial : 3818 livres 9 sols. — Gages des officiers de police : 1620 livres. — Gages des officiers de la ville : 4190 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 2095 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle : 5688 livres. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie : 7875<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 9<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, etc. : 23054 livres 3 sols. — Entretien des lits des casernes : 5360 livres. — Rentes et indemnités dues par la ville : 8224 livres 7 sols. — Dépenses extraordinaires : 19031 livres 4 sols 4 deniers. (CC. 51.)

E. Suppl<sup>o</sup> 102. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1774.** — Deniers communs et d'octroi. — Pichon, receveur ; de Pille, procureur. — Recettes : 205834 livres 17 d. 60 s. — Dépenses : 342753 livres 9 sols 1 denier. — Gages des officiers du présidial, 3669 livres. — Gages des officiers de police : 1620 livres. — Gages des officiers de la ville, 4190 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques : 2095 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement. Marquis de Ségur, inspecteur d'infanterie, 400<sup>l</sup>. — J. Chevalier, lieutenant au régiment royal vaisseaux, 2195<sup>l</sup>. — Comte d'Arcy, major du régiment de Foix, 858<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — De Saint-Estève, commissaire provincial des guerres, 500<sup>l</sup>. — Le Saulnier

de la Ville-Héliot, commissaire de marine, 400<sup>l</sup>. — De Chermont, ingénieur, 75<sup>l</sup>. — De Roche, capitaine d'artillerie, 180<sup>l</sup>. — Vassal, lieutenant d'artillerie, 100<sup>l</sup>. — Lugeois, garde d'artillerie, 160 livres. — Hue, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 400 livres. — Destrapières, médecin des hôpitaux, 440<sup>l</sup>. — Total du chapitre : 5668<sup>l</sup> 13<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Pension au Collège, à Pierre de Gase, principal, 2000 livres. — Distribution des prix au Collège, 200 livres. — Entretien des écoles chrétiennes, 1500 livres. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie, 150 livres. — Feu de joie de la Saint-Jean, 380<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>. — Appointements du maître de poste, 400 livres. — Deniers payés au fermier des droits municipaux, 2247 livres 10 sols. — Appointements du comptable, 1500 livres. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie, 6850 livres. — Loyer et entretien des glaciers, 800<sup>l</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, 4920<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes, 16642<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Rentes et indemnités dues par la ville, 27688<sup>l</sup> 16<sup>s</sup> 7<sup>d</sup>. (CC. 52.)

E. Suppl<sup>o</sup> 103. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1775.** — Deniers communs et d'octroi. — Recette, 418943 livres 2 sols. — Dépense : 1571 livres 9 sols 8 deniers. — Gages des officiers du présidial, 2919 livres. — Gages des officiers de police, 1620 livres. — Gages des officiers de la ville : Pierre-Henri Seignette, maire, 500 livres. — Desperoux, secrétaire du Corps de Ville, 4500 livres. — Nassivet, architecte, 400 livres. — Vitalis, major des milices bourgeoises, 300 livres. — Martin Dupuy de la Porcherie 400 livres. — Philibert Charant, chirurgien de l'hôpital, 200<sup>l</sup>. — Méricot, professeur d'hydrographie, 500 livres. — Dumaine, fourniture et chauffage de l'hôtel de ville de La Rochelle et entretien du réverbère, 1485 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques, 2095 livres. — Logement des officiers majors et autres du gouvernement de La Rochelle, 1630 livres. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie, 4330 livres. — Dépenses extraordinaires : 24174<sup>l</sup> 6<sup>s</sup> 8<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, etc., 4885 livres. — Entretien des lits des casernes, 26655 livres 44 sols. — Rentes et indemnités dues par la ville, 23729 livres 4 deniers. — Pension de l'historiographe de la ville (Arcère, de l'Oratoire), 600 livres. (CC. 53.)

E. Suppl<sup>o</sup> 104. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1776.** — Deniers communs et d'octroi. — Jean Pichon receveur, Denormandie procureur. — Recette : 418853 livres 3 sols 6 deniers. — Dépense : 255471 livres 3 sols

1 denier. — Dépenses extraordinaires : 28937 livres 4 sols 1 denier. — Gages, appointements et gratifications d'anciens officiers du Corps de Ville : à Denis-Joseph Goguet, maire et colonel des milices bourgeoises 500<sup>l</sup>. — André Desperoux, secrétaire de la ville, 1500<sup>l</sup>. — Gilles Nassivet père, architecte, 400<sup>l</sup>. — Pierre Vitalis, major des milices, 300<sup>l</sup>. — Martin Dupuy de la Porcherie, médecin, 400<sup>l</sup>. — Philibert Charrault, chirurgien de l'hôpital général, 200<sup>l</sup>. — Joseph Méricot, professeur d'hydrographie, 500<sup>l</sup>. — Jean Dumaine, 1485<sup>l</sup>. — Total du chapitre 5285<sup>l</sup>. — Gages des bas officiers de la ville et entretien de leurs casaques 2115<sup>l</sup>. — Gages des officiers du présidial : Louis-François Green de Saint-Marsault, sénéchal d'Annis, 450<sup>l</sup>. — Pierre-Étienne-Lazare Griffon, lieutenant général, 869<sup>l</sup>. — Louis Cassou, lieutenant criminel, 150<sup>l</sup>. — Jean-François-Ignace Cadoret de Beaupreau, lieutenant particulier, 150<sup>l</sup>. — Pierre-Henri Seignette, assesseur, 200<sup>l</sup>. — Jacques Pollart, Étienne-Auguste Viète de la Rivagerie, Jacques François de la Boucherie, Théodore-Louis Moine, Jean-Christophe Macau, Charles-Jacques-Étienne Girard de Villars, conseillers, chacun 100<sup>l</sup>. — Total du chapitre 2919<sup>l</sup>. — Gages des officiers de police : Étienne-Auguste Viète de La Rivagerie, conseiller syndic 1100<sup>l</sup>. — Alexandre Rougier, procureur du Roi de police, 400<sup>l</sup>. — Jacques Drounet, greffier de police, 120<sup>l</sup>. — Total 1620<sup>l</sup>. — Gages des huissiers audienciers du présidial, 75<sup>l</sup>. — Taxations des officiers de l'Élection : 240<sup>l</sup>. — Logement des officiers généraux : Antoine comte de Montazet, lieutenant général, 700<sup>l</sup>. — Pierre Vernay, quartier-maître et trésorier chargé du détail du régiment de Brie, 1000<sup>l</sup> 3<sup>s</sup> 4<sup>d</sup>. — Joseph Giroty, portedrapeau du premier bataillon du régiment Royal-Corse 446<sup>l</sup>. — Louis Jousselin de Roche, capitaine d'artillerie, 180<sup>l</sup>. — Jean-Marie Le Saulnier de Ville helio, commissaire de la Marine, 400<sup>l</sup>. — Jacques-Marie-Joseph Berteau Duchesne, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 400<sup>l</sup>. — Pierre de Vieillefon, médecin des hôpitaux militaires, 300<sup>l</sup>. — Guillaume Martin et Gervais Destrapières, héritiers du marquis de Narbonne, lieutenant général, 565<sup>l</sup>. — Total 4090 liv. 3 s. — Rentes et indemnités dues par la ville : 24463<sup>l</sup> 4<sup>s</sup>. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 4330<sup>l</sup>. — Entretien des lits des casernes et ustensiles des corps de garde 13483<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 10<sup>d</sup>. — Entretien des pavés, chaussées, couvertures, pompes, horloges, places publiques et nettoyage des rues : 5090<sup>l</sup>. — Pension annuelle au Collège : 2000<sup>l</sup>. — Entretien des écoles chrétiennes 1500<sup>l</sup>. — Entretien de la glacière : 800<sup>l</sup>. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie : 150<sup>l</sup>. — Abonnement de la taille 6323<sup>l</sup> 1<sup>s</sup> 5<sup>d</sup>. — Feu de joie de la Saint-Jean Baptiste, 413<sup>l</sup> 14<sup>s</sup>. — Distribution de prix au Collège, 200<sup>l</sup>. — Appointements du maître de poste, 400<sup>l</sup>, etc. (CC. 54.)

E. Supp<sup>t</sup>. 105. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1777.** — Deniers communs et d'octrois de La Rochelle. — Jean Pichon, receveur, de Normandie, procureur. — Recettes 118855 livres, 7 sols. — Dépenses 237174 livres, 18 sols, 8 deniers. — Dépenses extraordinaires 22779 livres, 6 sols, 6 deniers. — Gages, appointements et gratification d'anciens officiers du Corps de Ville 5285 livres. — Pension d'Arcère, historiographe de La Rochelle, 600 livres. — Gages des bas officiers et entretien de leurs casaques 2115 livres. — Gages des officiers du Présidial 2919 livres. — Gages des officiers de police 1620 livres. — Gages des huissiers audienciers du Présidial 75 livres. — Taxation des officiers de l'Élection 240 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle 2922 livres, 10 sols. — Rentes et indemnités dues par la ville 33609 livres, 4 deniers. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 18337 livres, 11 deniers. — Entretien des pavés, chaussées, places 4866 livres, 43 sols, 4 deniers. — Pension annuelle au Collège 2000 livres. — Entretien des écoles chrétiennes 1500 livres. — Entretien de la glacière 800 livres. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie 150 livres. — Abonnement de la taille 6323 livres, 1 sol, 5 deniers. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 391 livres, 2 sols. — Indemnité au maître de poste 400 livres (CC. 55).

E. Supp<sup>t</sup>. 105 bis. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1778.** — Deniers communs et d'octroi de La Rochelle. — Jean Pichon, receveur, de Normandie, procureur. — Recette 119263 livres, 10 sols, 3 deniers. — Dépenses 237796 livres, 7 sols, 8 deniers. — Dépenses extraordinaires 23943 livres, 5 sols, 4 deniers. — Gages, appointements et gratifications d'anciens officiers du Corps de Ville 5085 livres. — Pension de l'historiographe de la ville 600 livres. — Gages des bas officiers de la ville, entretien de leurs casaques 2115 livres. — Gages des officiers du Présidial 2875 livres, 4 sols, 8 deniers. — Gages des officiers de police 1620 livres. — Gages des huissiers audienciers du Présidial 75 livres. — Taxation des officiers de l'Élection 240 livres. — Logement des officiers généraux, majors et autres du gouvernement de La Rochelle 1741 livres, 15 sols. — Rentes et indemnités dues par la ville 22820 livres, 7 sols. — Loyers des maisons et magasins pour l'artillerie 7038 livres, 17 sols, 9 deniers. — Entretien des lits, easernes et ustensiles des corps de garde 12120 livres, 8 sols, 6 deniers. — Entretien des pavés, chaussées, couvertures, etc., 3000 livres. — Entretien

des écoles chrétiennes 1500 livres. — Chauffage et menues dépenses de l'Académie 150 livres. — Abonnement de la taille 6323 livres, 1 sol, 5 deniers. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 465 livres. — Indemnité au maître de poste 400 livres, etc. (CC. 56).

E. Supp<sup>t</sup>. 106. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1781.** — État des droits d'octrois sur les objets entrés ou débités en franchise de ces droits pour le compte des privilégiés 744 livres, 11 sols, 11 deniers. — Noms des privilégiés : (janvier) Trésoriers de France : Lessenne, du Frêne, Arnault Gilbert, Carré l'aîné, Harouard, Carré de Candé, de St Estève, Gilbert, Griffon, de Beaupreau et Duménils. Hôpital de la Charité. Produit des droits d'octroi perçus à l'entrée, à la sortie et au détail, pendant le mois de janvier 10408 livres, deux deniers. — Recette avec le restant en caisse et la reprise du précédent bordereau 17476 livres, 19 sols, 4 deniers. — Dépense, appointements, et frais de régie 17196 livres, 14 sols, 1 denier. — En caisse 280 livres, 54 sols, 3 deniers. — Pascal, directeur et Simonet, receveur général. — Privilégiés (février) Massias, trésorier de France, Beaupied Duménils, Chauveau, conducteur des travaux des ponts et chaussées, de Roussy, lieutenant du Roi, Hérard, conseiller de l'Hôtel de Ville, les hospitalières, Gilbert, subdélégué, Harouard, secrétaire du Roi, Griffon, Carré l'aîné, Duménils, Carré de Candé, de Beaupreau et de Saint Estève, 845 livres, 1 denier. — Recette totale, 14742 livres, 12 sols, 9 deniers. — Dépense 4558 livres, 2 sols, 1 denier. — En caisse 184 livres, 10 sols, 8 deniers. — Privilégiés (mars) du Fresne trésorier de France, chevalier de Saint Pierre, veuve de Beaupreau, PP. Cordeliers, Raoult, assesseur, Bridault, veuve Rodrigue, Harouard, Goguet, Rougier, hôpital général, Gilbert, Harouard, Carré l'aîné, Carré de Candé, de Saint Estève, Griffon, de Beaupreau et Duménils, 1056 livres, 7 sols, 10 deniers. — Recette 13251 livres, 15 sols, 2 deniers. — Dépenses 12992 livres, 19 sols, 9 deniers. — En caisse 258 livres, 15 sols, 5 deniers. — Privilégiés (avril) La Villemarais échevin, l'Intendant, Rougier maire, Gilbert subdélégué, Mulon, procureur du Roi au bureau des finances, Harouard et Carré secrétaires du Roi, l'hôpital général, les hospitalières, Rodrigue, trésorier de France, Regnaud, échevin, Depont des Granges, Giraud, échevin, Héry, avocat du Roi, au bureau des finances, Griffon, maître des comptes, 281 livres, 3 sols, 6 deniers. — Recette 13765 livres, 14 sols, 10 deniers. — Dépenses 290 livres, 11 sols, 11 deniers. — Privilégiés (mai) de Chassiron, l'Intendant, de Glam, Lessenne, l'hôpital général, Pichon, l'hôpital de la Charité, les Hospitalières, de Saint Estève, Griffon 171 livres, 8 sols,

2 deniers. — Recette 12548 livres, 6 sols. — Dépense 12309 livres, 10 sols, 11 deniers. — En caisse 238 livres, 15 sols, 4 deniers. — Juin. Recette 12005 livres, 6 sols, 7 deniers. — Dépense 12115 livres, 7 sols, 11 deniers. — Avance 110 livres, 1 sol, 4 deniers. — Juillet. Recette 12406 livres, 11 sols, 9 deniers. — Dépense 12230 livres, 14 sols, 11 deniers. — En caisse 85 livres, 16 sols, 10 deniers. — Août. Recette 13901 livres, 3 sols, 2 deniers. — Dépense 13416 livres, 12 sols, 2 deniers. — En caisse 484 livres, 11 sols. — Septembre. Recette 12784 livres, 10 sols, 1 denier. — Dépense 12984 livres, 2 sols, 6 deniers. — Avance 190 livres, 12 sols, 5 deniers. — Octobre. Privilégiés : de la Coste, Raoult, assesseur, Goguet, échevin, Bridault, assesseur, les Religieux de la Charité, Depont des Granges, Giraud, échevin, l'hôpital général, Carré, secrétaire du Roi, les hospitalières, Griffon. — Recette 16893 livres, 1 sol, 10 deniers. — Dépense 16191 livres, 10 deniers. — En caisse 702 livres, 1 sol. — Novembre. Privilégiés : Meaume, la Villemarais, échevin, de Saint Estève, secrétaire du Roi, l'hôpital général, Carré, secrétaire du Roi, les hospitalières, Massias, Griffon. — Recette 16899 livres, 7 sols, 6 deniers. — Dépense 16578 livres, 15 sols, 8 deniers. — En caisse 320 livres, 11 sols, 10 deniers. — Décembre. Privilégiés : Harouard, Beaupied Duménils, les Cordeliers, de Saint Estève, l'Intendant, l'hôpital général, Vieillefond, médecin et Griffon. — 131 livres, 12 sols, 6 deniers. — Recette 17068 livres, 16 sols, 9 deniers. — Dépense 16247 livres, 15 sols, 4 deniers. En caisse 821 livres, 1 sol, 5 deniers (CC. 57.)

E. Suppl. 107. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1782.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier. 621 livres, 11 sols, 8 deniers. — MM. Bertet, commissaire de la marine, l'Intendant, Massias, du Paty de Clam, Bridault, les Hospitalières, de Chassiron, de Vieillefond, Dufresne, Harouard, Carré l'aîné, Carré de Candé, de Saint Estève, Gilbert, Duménils, de Beaupreau, Griffon. — Total de la recette 10093 livres, 18 sols, 6 deniers. — Dépense 10483 livres, 16 sols, 6 deniers. — Avances 389 livres, 18 sols. — Février 459 livres, 13 sols, 11 deniers. — Privilégiés : Bertet, le maire, Harouard, Carré l'aîné, les Hospitalières, Carré de Candé, de S<sup>t</sup> Estève, Gilbert, Dumesnils, de Beaupreau, Griffon. — Recette 11499 livres, 3 deniers. — Dépenses 10987 livres, 11 sols, 9 deniers. — En caisse 511 livres, 8 sols, 6 deniers. — Mars 589 livres, 9 sols, 6 deniers. — Privilégiés : Madame Goguet, Goguet, les hospitalières, la Villemarais, Pascal, Harouard, Carré l'aîné, Carré de Candé, de S<sup>t</sup> Estève, Gilbert, Dumesnils, Griffon. — Recette 13399 livres, 8 deniers. — Dé-

pense 24143 livres, 18 sols, 1 denier. — Avance 744 livres, 17 sols, 5 deniers. — Avril 192 livres, 2 sols, 4 deniers. — Privilégiés : Depont des Granges, trésorier de France, Mulon, Duménils, Harouard, l'hôpital général, La Villemarais, Héry Duplanty, Griffon. — Recette 13583 livres, 13 sols, 8 deniers. — Dépense 11050 livres, 9 deniers. — Mai 124 livres, 12 sols, 4 deniers. — Privilégiés : Arnault Gilbert, de Saint Estève, de Chassiron, de Vieillefond, Depont des Granges, Griffon. — Recette 15863 livres, 15 sols, 10 deniers. — Dépense 13647 livres, 10 deniers. — Juin 311 livres, 15 sols, 11 deniers. — Privilégiés : Le lieutenant du Roi, l'ingénieur en chef, l'Évêque, Gilbert le jeune, Meaume, Carré l'aîné, Bridault, assesseur, Pichon, receveur de la Ville, l'hôpital général, la Charité, les Hospitalières, Seignette, de Chassiron, le médecin des hôpitaux, de Beaupreau, de Longchamps, Griffon. — Recette 16495 livres, 6 sols, 1 denier. — Dépense 14374 livres, 16 sols, 4 deniers. — Juillet 776 livres, 18 sols, 6 deniers. — Privilégiés : Baron de Montmorency, le Maire, Carré de Candé, Massias, Arnault Gilbert, Gilbert le jeune, Beaupied Duménils, Harouard, Dupaty de Clam, Macault, assesseur, l'hôpital général, Griffon, de Chassiron, Depont des Granges, la maréchaussée, Rougé, échevin, Carré l'aîné, de S<sup>t</sup> Estève. — Recette 20340 livres, 16 sols, 7 deniers. — Dépense 17502 livres, 2 sols, 4 deniers. — Août 547 livres, 1 sol, 1 denier. — Privilégiés : de Montmorency, Directeur des fortifications, Mulon, Carré l'aîné, Dupaty de Clam, Macaud, assesseur, Bridault, la Charité, les Hospitalières, les Cordeliers, Rougé, échevin, Harouard, Carré l'aîné, Carré de Candé, de Saint Estève, Griffon. — Recette 22086 livres, 9 sols, 5 deniers. — Dépense 18901 livres, 14 sols, 8 deniers. — Septembre 548 livres, 18 sols, 7 deniers. — Privilégiés : Bertet, Billaud, échevin, hôpital général, Hospitalières, de Chassiron, Héry du Planty, Veuve de Beaupreau, Depont des Granges, Macaud assesseur, Gilbert, juge, Rougier maire, Harouard, Carré l'aîné, Carré de Candé, de Saint Estève. — Recette 15407 livres, 13 sols, 3 deniers. — Dépense 13,694 livres, 3 sols, 9 deniers. — Octobre, 56 livres, 16 sols. — Privilégiés : de la Coste, hôpital général, Charité, Denis, échevin. — Recette 15593 livres, 14 sols, 6 deniers. — Dépense 11845 livres, 16 sols, 5 deniers. — Novembre 96 livres, 61 sols. — Privilégiés : Commissaire de la marine, l'Intendant, Dumesnils, Meaume, de Saint Estève, hôpital général, La Villemarais, de Saint Pierre, Lessennes. — Recette 15767 livres, 15 sols, 1 denier. — Dépense 14829 livres, 13 sols, 2 deniers. — Décembre 126 livres, 8 sols, 5 deniers. — Privilégiés : l'Évêque, Massias, de S<sup>t</sup> Estève, hospitalières, La Villemarais, la Charité, de la Valette, Griffon. — Recette 15977 livres, 11 sols, 7 deniers. — Dépense 12746 livres, 4 sols, 3 deniers (CC. 58).

E. Suppl. 108. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1783.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier 503 livres, 13 sols, 1 denier. — Privilégiés : l'Intendant, veuve Goguet, Massias, de Saint-Estève, Bridault, l'hôpital général, Lessenne, Veuve Rodrigue, la Charité, les Hospitalières, Harouart, Carré l'ainé, Carré de Candé, de Saint Estève, Gilbert et Griffon. — Recette 9439 livres, 2 sols, 4 deniers. — Dépense 4676 livres, 3 deniers. — Février 487 livres, 18 sols, 8 deniers. — Privilégiés : l'Intendant, Veuve Gognet, Mulon, Meaume, Goguet, Lessène, Jolly, Griffon, Harouart, Carré de Candé, de Saint-Estève, Gilbert, Griffon. — Recette 15724 livres, 5 sols, 8 deniers. — Dépense 3007 livres, 18 sols, 3 deniers. — Mars 566 livres, 3 sols, 9 deniers. — Privilégiés : l'Intendant, l'Evêque, Harouart, Carré l'ainé, chevalier de Saint-Pierre, les hospitalières, de Chassiron, Carré de Candé, Gilbert, Griffon. — Recette 25163 livres, 11 sols, 8 deniers. — Dépense 18895 livres, 18 sols, 5 deniers. — Avril 235 livres, 16 sols, 9 deniers. — Privilégiés : Harouart, Billaud, Macault, Lessenne, Jolly, la Charité, les hospitalières, de Chassiron, Griffon. — Recette 20133 livres, 6 sols, 11 deniers. — Dépense 19357 livres, 5 sols, 10 deniers. — Mai 196 livres, 17 sols, 8 deniers. — Privilégiés : Bertet, l'Intendant, Harouard, Carré l'ainé, Macault, Pichon, l'hôpital général, les hospitalières, Gree, Griffon. — Recette 12766 livres, 6 sols, 40 deniers. — Dépense 12485 livres, 3 sols, 8 deniers. — Juin 151 livres, 9 sols, 9 deniers. — Privilégiés : Davidsard, Depont des Granges, Harouard, Carré l'ainé, Macault, Seignette, l'Hôpital général, La Charité, Gree, Griffon. — Recette 11427 livres, 14 sols. — Dépense 11136 livres, 8 sols, 8 deniers. — Juillet 558 livres, 15 sols, 5 deniers. — Privilégiés : Bertet, Veuve Goguet, Arnault Gilbert, Depont des Granges, Harouart, Carré l'ainé, Bridault, Griffon, Héry Du Planty, chevalier de Saint-Pierre, maréchassée, Denis, l'hôpital général, la Charité, Lardeau, Carré de Candé. — Recette 12261 livres, 17 sols, 5 deniers. — Dépense 12294 livres, 14 sols, 7 deniers. — Août 709 livres, 12 sols, 1 denier. — Privilégiés : Ingénieur en chef, le Maire, veuve Goguet, Carré de Candé, Depont des Granges, Harouard, de S<sup>t</sup> Estève, Bridault, Macault, commissaire des guerres, Lessenne, veuve de Beaupreau, Rongé, Directeur des Aides, la Charité, le chevalier Seignette, Rodrigue, Gilbert, Griffon. — Recette 13768 livres, 15 sols, 1 denier. — Dépense 14510 livres, 13 sols, 4 deniers. — Septembre 522 livres, 13 sols, 5 deniers. — Privilégiés : Bertet, l'Evêque, Macault, La Villemarais, de Vieillefont, le chevalier de Saint Pierre, Lessenne, l'hôpital général, les

hospitalières, Harouard, Carré de Candé, Gilbert, Griffon. — Recette 14893 livres, 12 sols, 5 deniers. — Dépense 14650 livres, 11 sols, 8 deniers. — Octobre 108 livres, 9 sols, 9 deniers. — Privilégiés : Bertet, la Charité, de Chassiron, Griffon. — Recette 13619 livres, 18 sols, 5 deniers. — Dépense 12842 livres, 18 sols. — Novembre 100 livres, 13 sols, 9 deniers. — Privilégiés : Héry Duplanty, Jolly, l'Hôpital général, la Charité, de Chassiron, Griffon. — Recette 13333 livres, 12 sols, 5 deniers. — Dépense 12593 livres, 4 deniers. — Décembre 130 livres, 3 sols, 9 deniers. — Privilégiés : Meaume, de Saint Estève, Macault, Dufresne, Lessenne, Hérard, Jolly, de Chassiron, Griffon. — Recette 14224 livres, 6 sols, 9 deniers. — Dépense 14210 livres, 18 sols, 3 deniers (CC 59).

E. Suppl. 109. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1784.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier 353 livres, 12 sols, 7 deniers. — Privilégiés : l'Evêque, Rougier, maire, Carré de Candé, Mulon, Harouard, La Villemarais, Lessenne, de Beaupreau, la Charité, Carré l'ainé, Gilbert, Griffon. — Recette 8252 livres, 18 sols, 2 deniers. — Dépense 8248 livres, 13 sols, 6 deniers. — Février 410 livres, 13 sols, 11 deniers. — Privilégiés : Des Granges, de Saint-Estève, Bridault, Dufresne, de Beaupreau, l'hôpital général, Harouard, Carré l'ainé, Gilbert, Griffon. — Recette 11258 livres, 14 sols, 3 deniers. — Dépense 10817 livres, 17 sols, 6 deniers. — Mars 714 livres, 17 sols, 6 deniers. — Privilégiés : Harouard, Carré l'ainé, La Villemarais, Héry Duplanty, Dufresne, de Beaupreau, la Charité, les Hospitalières, Gree, Alquier, Harouard, Carré l'ainé, Gilbert, Griffon. — Recette 12446 livres, 11 deniers. — Dépense 11903 livres, 5 sols, 9 deniers. — Avril 236 livres, 1 sol, 8 deniers. — Privilégiés : le Maire, Carré de Candé, Gilbert, Gilbert le jeune, Billaud, Macault, Gognet, Jolly, l'hôpital général, les hospitalières, Gree, Griffon. — Recette 14155 livres, 11 sols, 4 deniers. — Dépense 14531 livres, 3 sols, 6 deniers. — Mai 396 livres, 13 sols, 1 denier. — Privilégiés : Bertet, Vieillefont, l'Intendant, Malartie, Carré de Candé, Mullon, Harouard, Carré l'ainé, de S<sup>t</sup> Estève, Bridault, Griffon, Héry, Dufresne, de Beaupreau, de Longchamps, Gilbert, l'hôpital général, les Hospitalières, le chevalier Seigneur, Griffon. — Recette 13827 livres, 4 sols, 6 deniers. — Dépense 13278 livres, 14 sols, 9 deniers. — Juin. Recette 16252 livres, 10 sols, 4 deniers. — Dépense 15685 livres, 17 sols, 5 deniers. — Juillet. Recette 16709 livres, 7 sols, 9 deniers. — Dépense 16103 livres, 1 sol. — Août. Recette 14408 livres, 7 sols. — Dépense 13922 livres, 16 sols, 9 deniers. — Septembre. Recette 14926 livres, 4 sols, 2 deniers. —



Dépense 14,697 livres, 19 sols, 11 deniers. — Octobre. Recette 14132 livres, 11 sols, 11 deniers. — Dépense 13,954 livres, 11 sols. — Novembre. Recette 16843 livres, 18 sols, 2 deniers. — Dépense 16451 livres, 9 sols, 9 deniers. — Décembre. Recette 19329 livres, 8 sols, 1 denier. — Dépense 20729 livres, 10 sols, 4 deniers (CC. 60).

E. Supp<sup>l</sup>. 110. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1785.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier 640 livres, 3 sols, 11 deniers. — Privilégiés : L'Intendant, l'Evêque, Meaume, Harouard, de Saint Estève, Jolly, Hôpital général, la Charité, les Hospitalières, les entrepreneurs des travaux du Roi, Carré l'aîné, Carré de Candé, Gilbert, Griffon. — Recette 14401 livres, 19 sols, 2 deniers. — Dépense 14064 livres, 2 sols, 2 deniers. — Février. Recette 12884 livres, 2 sols, 7 deniers. — Dépense 12168 livres, 15 sols. — Mars. Recette 14879 livres, 18 sols, 7 deniers. — Dépense 14719 livres, 8 deniers. — Avril. Recette 14109 livres, 11 sols, 3 deniers. — Dépense 13,704 livres, 18 sols, 6 deniers. — Mai. Recette 15834 livres, 5 sols. — Dépense 15237 livres, 1 sol, 3 deniers. — Juin. Recette 16114 livres, 8 sols, 10 deniers. — Dépense 15538 livres, 17 sols, 3 deniers. — Juillet. Recette 14444 livres, 18 sols, 4 deniers. — Dépense 13610 livres, 16 sols, 4 deniers. Août Recette 15860 livres, 3 sols, 10 deniers. — Dépense 14047 livres, 19 sols, 4 deniers. — Septembre. Recette 16188 livres, 6 sols, 7 deniers. — Dépense 16020 livres, 9 sols, 1 denier. — Octobre. Recette 17001 livres, 15 sols, 10 deniers. — Dépense 16050 livres, 17 sols, 8 deniers. — Novembre. Recette 20275 livres, 17 sols, 7 deniers. — Dépense 19822 livres, 7 sols, 10 deniers. — Décembre. Recette 21263 livres, 3 sols, 9 deniers. — Dépense 20505 livres, 5 sols, 9 deniers (CC. 61).

E. Supp<sup>l</sup>. 111. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1786-1787.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier 1786, 100 livres, 18 sols. — Privilégiés : l'Evêque, Renand, l'hôpital général, l'hôpital de la Charité, Veuve Rodrigue, Larebeau, de Chassiron, Simonnet, Massias, Griffon, de S<sup>t</sup> Estève, Bridault, Pichon, Macaud, Jolly, comte de Puysegur, Seignette, de Talsy, le chevalier de Saint-Pierre de Jouy. — Recettes 11223 livres, 11 sols, 5 deniers. — Dépenses 10802 livres, 15 sols, 5 deniers. — Février. Recette 14728 livres, 15 sols, 1 denier. — Dépense 13872 livres, 7 sols, 2 deniers. — Mars. Recette 13737 livres 17 sols, 7 deniers. — Dépense 13326 livres, 18 sols,

6 deniers. — Avril. Recette 14821 livres, 10 sols, 11 deniers. — Dépense 14487 livres, 5 sols, 9 deniers. — Mai. Recette 14248 livres, 18 sols, 2 deniers. — Dépense 14190 livres, sols, 8 deniers. — Juin. Recette 13,881 livres, 3 sols, 4 deniers. — Dépense 13,795 livres, 11 sols, 7 deniers. — Juillet. Recette 13258 livres, 17 sols, 4 deniers. — Dépense 12722 livres, 14 sols, 10 deniers. — Août. Recette 16420 livres, 1 sol 11 deniers. — Dépense 15777 livres, 1 sol, 5 deniers. — Septembre. Recette 18652 livres, 11 deniers. — Dépense 17929 livres, 3 sols, 2 deniers. — Octobre. Recette 14909 livres, 17 sols. — Dépense 14832 livres, 1 sol, 10 deniers. — Novembre. Recette 16371 livres, 19 sols, 8 deniers. — Dépense 16171 livres, 9 deniers. — Décembre. Recette 18346 livres, 7 sols, 10 deniers. — Dépense 17694 livres, 7 sols, 11 deniers (CC. 62).

E. Supp<sup>l</sup>. 112. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1787.** — État des droits d'octroi sur les objets entrés ou débités en franchise pour le compte des privilégiés. — Janvier. — Privilégiés : de Puysegur, de Malartie, de Saint Estève, Pichon, La Villemarais, Le Grix, Grissot de Passy, de Jarnac, Guillemot, Meaume, Massias, Billaud, de Gimel, de La Valette, Gilbert de Gourville, Mullon, Rodrigue, Chatelard, Denis. — Recette 13108 livres, 6 sols, 1 denier. — Dépense 13184 livres, 16 sols, 3 deniers. — Février. Recette 15682 livres, 13 sols, 9 deniers. — Dépense 15044 livres, 6 deniers. — Mars. Recette 13692 livres, 5 sols. — Dépense 13455 livres, 8 sols, 10 deniers. — Avril. Recette 12127 livres, 19 sols, 6 deniers. — Dépense 11566 livres, 10 sols, 4 deniers. — Mai. Recette 14490 livres, 12 sols, 3 deniers. — Dépense 14787 livres, 12 sols, 7 deniers. — Juin. Recette 11207 livres, 7 sols, 1 denier. — Dépense 11618 livres, 13 sols, 3 deniers. — Juillet. Recette 11010 livres, 1 sol, 11 deniers. — Août. Recette 25735 livres, 3 sols, 2 deniers. — Dépense 15924 livres, 17 sols, 10 deniers. — Septembre. Recette 15770 livres, 13 sols, 8 deniers. — Dépense 15323 livres, 1 sol, 5 deniers. — Octobre. Recette 17148 livres, 5 sols, 4 deniers. — Dépense 16974 livres, 7 sols, 8 deniers. — Novembre 17561 livres, 13 sols, 5 deniers. — Dépense 17643 livres, 9 sols, 3 deniers. — Décembre. Recette 18019 livres, 10 sols, 7 deniers. — Dépense 16820 livres, 1 sol, 10 deniers (CC. 63).

E. Supp<sup>l</sup>. 113. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

**1787.** — Direction de La Rochelle. — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte-Neuve — Régistre coté et paraphé par François Germer, Gigaux des Marais, conseiller du Roi, président au Siège de l'Élection,



Piedfourché (bœufs, vaches, veaux, moutons, brebis et chèvres, agneaux, chevreaux et cochons de lait, pores et truies, livres de viande, quarts de lard, jambons, quarts de bœufs).

Janvier 11 veaux, 47 moutons, 74 agneaux, 1 pore, 46 livres de viande.

Février 1 bœuf, 6 veaux, 10 moutons, 47 agneaux, 1 pore.

Mars 2 bœufs, 3 veaux, 1 mouton, 31 agneaux, 1 pore et demi.

Avril 1 bœuf, 13 veaux, 38 moutons, 37 agneaux, 1 pore, 11 livres de viande.

Mai 6 bœufs, 17 veaux, 21 moutons, 17 agneaux, 1 pore.

Juin 3 vaches, 19 veaux, 18 moutons, 8 agneaux.

Juillet 2 bœufs, 15 veaux, 64 moutons, 12 agneaux, 1 pore.

Août 8 bœufs, 2 vaches, 91 moutons, 4 agneaux, 1 pore.

Septembre 3 bœufs, 1 vache, 80 moutons, 12 agneaux, 2 pores, 30 livres de viande.

Octobre 5 bœufs, 3 vaches, 300 moutons, 2 agneaux 1/2, 27 pores, 27 livres de viande.

Novembre 4 bœufs, 2 vaches, 187 moutons, 1 agneau 1/2, 9 pores.

Décembre 12 bœufs, 5 vaches, 144 moutons, 13 agneaux, 1 pore, 10 livres de viande (CC. 64).

E. Suppl. 114. (Registre.) — 51 feuillets, papier.

**1787.** — Direction de la Rochelle. — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Neuve. — Boissons, vins, eaux de vie, liqueurs, bières. — 255 litres eau-de-vie, 14 litres un quart, liqueurs (CC. 65).

E. Suppl. 115. (Registre.) — 51 feuillets, papier.

**1787.** — Direction de La Rochelle. — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Neuve. — Charretées de foin, charretées de paille, suif, fagots de branches (CC. 66).

E. Suppl. 116 (Registre.) — 51 feuillets, papier.

**1787.** — Direction de La Rochelle. — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau du Havre. — Boissons. — Janvier, sept barriques 5/6 vin ordinaire, 1 velte 1/4 vin de liqueur, 5 barriques bière; février, 31 barriques 1/6; mars, 25 barriques 1/4; avril 15 barriques 1/2; mai, 31 barriques 3/4; vin, 8 2/3 bière; juin,

10 2/3 vin, 17 2/3 bière, 15 veltes eau-de-vie; juillet, 57 barriques 2/3 vin, 1 2/3 bière, 783 3/8 eau-de-vie; août, 191 2/3 vin, 21 2/3 bière, 2230 1/2 eau-de-vie; Septembre 9 barriques 5/8 vin, 1/4 bière, 1 2/3 eau-de-vie; octobre, 11 barriques vin, 3 bière; novembre, 17 barriques 1/2 vin, 2 1/2 bière décembre 11 2/3 vin et 1/4 bière (CC. 67).

E. Suppl. 116. (Registre.) — 13 feuillets, papier.

**1787.** — Octrois. — Bureau du havre. — Boissons, bestiaux et marchandises en passe debout (CC. 68).

E. Suppl. 117. (Registre.) — 13 feuillets, papier.

**1787.** — Octrois. — Bureau du havre. — Piedfourché. — Juillet un mouton, août 700 livres de viande — Septembre 25 livres de viande. — Octobre un quart de bœuf et un demi quart de lard. (CC. 69).

E. Suppl. 118. (Registre.) — 7 feuillets, papier.

**1787.** — Octrois. — Bureau de la Sous-recette. — Une barrique de vin, 401 barriques 3/4 eau-de-vie (CC. 69).

E. Suppl. 119. (Registre.) — 7 feuillets, papier.

**1787.** — Octrois. — Bureau des Deux-Moulins — 4 charretées 1/2 paille, 1 douzaine peaux (CC. 70).

E. Suppl. 120. (Registre.) — 13 feuillets, papier.

**1787.** — Octrois. — Bureau de la Sous-recette, 111 1/2 peaux de bœufs, 19 1/4 peaux de veaux, 257 peaux de moutons (CC. 71).

E. Suppl. 121. (Registre.) — 173 feuillets, papier, dont 103 écrits.

**1787.** — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Direction de La Rochelle. — Bureau de la Porte Dauphine. — Denrées et marchandises. — 1072 déclarations d'entrée. — Suifs, bûches, cosses de Marans, fagots, foin et charretées de paille (CC. 72.).

E. Suppl. 122. (Registre.) — 184 feuillets, papier, dont 87 écrits.

**1787.** — Octrois. — Régie d'Auguste Simonnet. — Direction de La Rochelle. — Bureau de la Porte Saint Nicolas. — Denrées et marchandises: 927 déclarations (CC. 73.).

E. Suppl. 123. (Registre.) — 184 feuillets, papier, dont 87 écrits.

**1787.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Direction de La

Rochelle. — Bureau de la Porte Saint Nicolas. — Octroi sur les denrées et marchandises. — 927 déclarations. (CC. 74.)

E. Supp<sup>t</sup>. 124. (Registre.) — 90 feuillets, papier, dont 63 écrits.

**1787.** — Direction de La Rochelle. — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la porte Saint Nicolas. — Denrées et marchandises. — 955 déclarations. — Pied fourché : bœufs, vaches, veaux, moutons, brebis et chèvres, agneaux, chevreaux et cochons de lait, pores et truies, livres de viande, quarts de lard, jambons, quarts de bœuf, etc. (CC. 73.)

E. Supp<sup>t</sup>. 125. (Registre.) — 202 feuillets, papier, dont 189 écrits.

**1787.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Royale. — Denrées et marchandises. — 1808 déclarations. (CC. 76.)

E. Supp<sup>t</sup>. 126. (Registre.) — 51 feuillets papier, dont 24 écrits.

**1789.** (1788 est adiré.) — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Royale. — Denrées et marchandises. — 226 déclarations. (CC. 77.)

E. Supp<sup>t</sup>. 127 (Registre.) — 42 feuillets, papier, dont 17 écrits.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Neuve. — Denrées et marchandises. — 416 déclarations. (CC. 78.)

E. Supp<sup>t</sup>. 128. (Registre.) — 119 feuillets papier, dont 46 écrits.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte Dauphine. — Boissons. — 614 déclarations. (CC. 79.)

E. Supp<sup>t</sup>. 129 (Registre.) — 11 feuillets, papier, dont 6 écrits.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Bureau de la Porte des Deux Moulins. — Denrées et marchandises. — Déclarations. (CC. 80.)

E. Supp<sup>t</sup>. 130. (Registre.) — 51 feuillets, papier, dont 30 écrits.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Porte Royale — Denrées et marchandises. — 486 déclarations. (CC. 81.)

E. Supp<sup>t</sup>. 131. (Registre.) — 9 feuillets, papier.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Porte des

Deux Moulins. — Pied fourché. — 6 veaux, 2 moutons, 44 agneaux, 13 pores. (CC. 82.)

E. Supp<sup>t</sup>. 132. (Registre.) — 103 feuillets, papier.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Porte Neuve. — Boissons. — Principales déclarations Goujoud, Carayon, frères de la Charité, Madame de Mac-Carthy, Jolly, Héron, Denis, Destrapieres, Polard enré de Laleu, Carnues, Gabel avocat, Valin avocat, de Saint Pierre, de Butler, Jacobins, Hôpital général, Charruyer, d'Ardaine, de Châtelailлон, Viault, de Loumeau et de Monsabré, etc. (CC. 83.)

E. Supp<sup>t</sup>. 133. (Registre.) — 123 feuillets, papier.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Porte Dauphine. — Marchandises et denrées. — Principaux déclarants : Curé de Saint Barthelemy, Goguet, armateur, Duchesne, ingénieur, Schaaff, négociant, de Saint Estève, Secrétaire du Roi, Gilbert, subdélégué, Pinet, orfèvre, Carré, secrétaire du Roi, Macaud, avocat, Carré des Varennes. (CC. 84.)

E. Supp<sup>t</sup>. 134. (Registre.) — 201 feuillets, papier.

**1789.** — Régie d'Auguste Simonnet. — Porte Royale. — Octrois sur le pied fourché.

Janvier 18 bœufs, 5 vaches, 36 veaux, 116 moutons, 19 agneaux, 81 pores.

Février 58 bœufs, 10 vaches, 203 veaux, 661 moutons, 456 agneaux, 467 pores.

Mars 32 bœufs, 1 vache, 54 veaux, 334 moutons, 79 agneaux, 331 pores.

Avril 52 bœufs, 4 vaches, 272 veaux, 480 moutons, 421 agneaux, 79 pores.

Mai 44 bœufs, 1 vache, 532 veaux, 229 moutons, 212 agneaux, 13 pores.

Juin 36 bœufs, 3 vaches, 292 veaux, 138 moutons, 24 agneaux, 330 pores.

Juillet 30 bœufs, 9 vaches, 241 veaux, 296 moutons, 13 agneaux, 24 pores.

Août 22 bœufs, 5 vaches, 117 veaux, 444 moutons, 6 agneaux, 13 pores.

Septembre 24 bœufs, 16 vaches, 132 veaux, 407 moutons, 96 agneaux, 6 pores.

Octobre 27 bœufs, 22 vaches, 164 veaux, 398 moutons, 127 agneaux, 96 pores.

Novembre 34 bœufs, 15 vaches, 90 veaux, 316 moutons, 60 agneaux, 127 pores.

Décembre 31 bœufs, 16 vaches, 111 veaux, 427 moutons, 318 agneaux, 318 pores. (CC. 85.)

E. Supp<sup>t</sup>. 135. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1664-1787.** — Édît du Roi portant conversion et diminution de plusieurs droits de sortie et entrée sur les denrées et marchandises, règlement pour la perception et levée des dits droits et suppression de la nouvelle imposition. — Tarif des droits d'entrée et de sortie du royaume et déclaration du Roi en forme de nouveau tarif pour la levée par augmentation des droits d'entrée et de sortie du royaume sur les marchandises et denrées y spécifiées, outre ceux portés par les tarifs du 18 septembre 1664. — Tarif du 18 septembre 1664 : airain, non ouvré, le cent pesant payera comme cuivre non ouvré cinquante sols ; armes, arquebuses, pistolets, harnois, brassards, mousquets, canons d'armes, le cent pesant quarante sols ; ambre jaune ou karabé, le cent pesant trois livres ; antimoine cru, le cent pesant quinze sols ; baleine coupée, le cent, cinquante sols ; bas de soie, la paire, quinze sols ; bas de chausses, la douzaine trente-six sols ; bandriers en broderie d'or et d'argent fin, la pièce, vingt sols ; bois de cèdre et d'olivier, ensemble celui de jaracenda, le cent pesant, vingt sols ; buffles, élans et cerfs, le cent quinze livres ; bezouard du Levant, la livre, quinze livres ; cabinets d'ébène, enrichis de cuivres dorés, peintures, broderies, etc., à l'estimation, à raison de six pour cent de leur valeur ; chapeaux de vigogne, la douzaine, douze livres ; cordons et franges d'or et d'argent ou mêlées d'or, d'argent et soie, la livre, cinquante sols ; catholicum, le cent, quinze livres ; corail blanc et rouge, le cent, cinq livres ; dents d'éléphant, ivoire, le cent, trois livres ; draps et toiles d'or et d'argent fin, satin broché, velours, satins et damas à fleurs d'or et autres draps auxquels il y a or et argent, la livre, six livres ; épieux et haliebardes, la douzaine, trente sols ; fenouil, le cent, vingt cinq sols ; habillements en broderie d'or et d'argent sur draps de soie et habillements neufs, de soie, draps ou serges, dix pour cent de leur valeur ; laques de Venise pour teintures, le cent, seize livres ; plumes d'autruche, de Barbarie, la livre vingt sols ; serins de Canarie, le cent, dix livres ; tableaux avec leurs bois, enrichis d'or et d'argent, à l'estimation de leur valeur 5 0/0 ; tapis velus de Turquie, d'Angleterre, la pièce paiera cent sols. — Tapisseries d'Oudenarde, vieilles et neuves de Flandre, excepté Anvers et Bruxelles, le cent, soixante livres. — Toiles de Hollande, la pièce de quinze aunes ou environ, quarante sols. — Vaisselles de faïence, comme porcelaines contrefaites, etc., le cent, dix livr. — Vin du comté de Lorraine, la queue paiera trois livres. — Arrêt du Conseil d'État du 26 mai 1693 ordonnant qu'en remboursant aux proprié-

taires des offices de courtiers commissionnaires les sommes qu'ils ont payées pour la finance d'iceux, deux sols pour livre, frais et loyaux coûts, suivant la liquidation qui en sera faite par l'intendant Begon, les dits offices demeureront éteints et supprimés en faveur du public et permet aux syndics et habitants de La Rochelle d'emprunter les sommes nécessaires pour le remboursement. — Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes portant établissement, au profit de Sa Majesté, d'un droit de trois livres par année de vin entrant dans le gouvernement de Lyon pour y rester et règlement pour l'établissement des bureaux pour la régie, levée et perception dudit droit (17 août 1721). — Arrêts du Conseil d'État qui ordonne l'exécution de celui du 20 janvier 1722 dans le faubourg de la Guillotière et, en conséquence, que le droit de 12 sols par année de vin sera perçu dans le dit faubourg comme dans la ville de Lyon ; — qui permet de percevoir deux sols pour livre en sus sur les droits d'octroi pendant cinq années à commencer au 13 du présent mois d'août, pour l'entretien du logement des troupes destinées pour travailler au curement du havre de La Rochelle (1<sup>er</sup> août 1730) ; — portant qu'il sera fourni par les villes et communauté des états du revenu des villes et des dépenses assignées sur les dits octrois, tant ordinaires qu'extraordinaires aux intendants (17 décembre 1722) ; — ordonnant qu'à commencer du 1<sup>er</sup> septembre 1731, la levée des droits d'octrois en faveur des hôpitaux sera continuée dans la généralité de La Rochelle, sur le pied des réductions y mentionnées (21 août 1731). — Déclaration du Roi concernant les octrois et autres droits dont jouissent les corps, pays d'états, villes, bourgs, collèges, communautés, hôpitaux, maisons de charité, communautés d'arts et métiers et autres (11 février 1764). — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les receveurs des deniers d'octroi de La Rochelle, établissement d'un livre de compte par secrétaire de l'Hôtel de Ville contenant la recette et la dépense des dits deniers d'octroi (13 juin). — Pancarte et tarif alphabétique des droits d'entrée et d'octroi de la ville de Nantes (1787). — Tarif des droits de jauge et courtage sur les eaux-de-vie sortant du royaume pour l'étranger et les provinces où les aides n'ont point cours à raison de trente-trois sols neuf deniers par barrique de vingt-sept veltes. — (CC. 86.)

E. Supp<sup>t</sup>. 136. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1706-1782.** — Baux des octrois municipaux. — Devoirs de Bretagne. — Fermiers généraux : Brochet Du Jarrier, Besnier, Bivel, Bobes, Bordeau de Chevry, Bourgeois de Morville, Billenr, Chavery de Maignan, Daine, Dartus du Tailly, de Boiesmont, de la Porte de la Touche,

de Voisin, Dallerou, de Morassin, Delage, du Four eadet, Delagarde, Davoult, Drossin, Evein de Maisonselle, Jourdain de Blicourt, Lenoir l'aîné, Lenoir de Ballay, Le Roy, Digier de La Prade, Leduc, Leclere du Coudray, Marion, Masson, Maugis, Meulan de Fontaines, Massy, Paineau, Palerne, Quesnel, Saint-Cristan, Talon, Touzard et Gaudron. — Arrêt du Conseil d'État portant que François Hacquin sera mis en possession du bail des octrois municipaux réservés, pour en jouir par lui, à compter des jours auxquels la perception doit cesser d'en être faite au profit de ceux qui en jouissent actuellement à titre d'aliénation. — Bail général des droits consentis à Vitré, à Dinan, à Rennes, en l'assemblée générale des gens des trois états de Bretagne pour être levés sur le débit des vins, cidres, bières et eaux-de-vie (1708-1709). — Mémoires des maire et échevins d'Angers sur les droits qui se lèvent aux portes de la ville et aux bureaux d'Ingrande, Rochefort, la Pointe et les Ponts de Cée, etc. — Banx des octrois de La Rochelle (1730 à 1747) à Maurice Léger, Malandrin, T. Delaire, Martin, Furey Legris et Louis Bondault. — Privilégiés: L'Évêque, l'Intendant, l'État major, le Prévôt général, les Cordeliers, les Récollets, les Capucins, l'Hôpital général, etc. — État des revenus de l'Hôtel de Ville et des dépenses assignées sur les dits revenus. — Tableaux du produit des octrois. — (L'enveloppe du dossier est une adresse imprimée de l'administration municipale à l'occasion de la fête de la souveraineté du peuple, signée: Demissy, Garnier, Garnault, Jousseau, Danglade, Armand Desbois, Dubreuil et Beraud, 22 ventôse an VI). — Arrêts du Conseil d'État (22 mars 1740 et 26 mars 1743) et lettres patentes sur iceux portant réunion au Corps de Ville des charges de receveurs et contrôleurs des octrois. — Exemption d'octroi consentie à Destripières, médecin des hôpitaux militaires (1769) deux tonneaux de vin, 3 charrettes de fagots, bois et fourrages. — Observations sur l'article IV du règlement joint au tarif des octrois de La Rochelle de juillet 1744 pour servir de réponse à la lettre anonyme et sans date relative au même objet. — Excès des comptes, etc. (CC. 87).

E. Suppl. 137. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1736.** — Octrois. — Réunion au Corps de Ville des offices de receveurs et contrôleurs, dont est pourvu M. Mallandrin. — Mémoire au sujet du bail des octrois livré à Edme Morin, bourgeois de La Rochelle, sous la caution de Pierre Morel et Marie Morin, sa femme, pour quatre années, trois mois, commencées le 1<sup>er</sup> octobre 1715, moyennant la somme de 70,000 francs (1747). — Lettre du comte de Maurepas, à Bignon, intendant de la généra-

lité, faisant connaître que le sieur Morel, habitant Saint-Domingue, devra prendre des arrangements pour payer chaque année une certaine somme à la ville, sous peine d'être contraint au paiement de son reliquat. — Mémoire de Pierre Morel aux maire, échevins et officiers du Corps de Ville de La Rochelle et supplique du maire à l'intendant Beauharnois. — Ordonnance de l'intendant de Creil pour contraindre Edme Morin à exécuter les clauses de son bail. — État général des recettes d'octroi faites par Moreau, pour le compte de Morel, adjudicataire, sous le nom d'Edme Morin et des dépenses de 1715 à 1719 pour satisfaire à l'ordonnance de l'intendant du 1<sup>er</sup> mars 1726. — Lettre de M. Ducoudray aux officiers du Corps de Ville pour les informer de l'état des affaires du sieur Morel à Saint-Domingue: « Il a une suererie au quartier du « Port au Prince, qu'il a achetée, il y a douze ans, et dont « il doit encore le prix d'achat, il ne paraît pas qu'il ait « d'autres biens et il est en outre chargé de dettes parti- « culières en cette île, j'en ai découvert jusqu'à présent « pour quarante-cinq mille livres. Ce misérable état de votre « débiteur me liait les mains et je désespérais du succès « de mes commissions, mais il se présente aujourd'hui « une occasion de vous faire payer avec le temps. Il vient « d'entreprendre la continuation des travaux du Roi au « Petit Gaud et le marché qu'il a fait est avantageux pour « lui, outre que cette entreprise me fait espérer qu'il « pourra payer, c'est qu'elle assure sa résidence dans ce « pays. Il doit commencer ces travaux dans six mois. Je « communiquerai mon dessein à M. de Rochalar et pour « en assurer l'exécution, je le prierai dans le temps, d'in- « terposer son autorité, s'il en est besoin. — » Règlement des débets du sieur Morel (CC. 88).

E. Suppl. 138. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1780-1790.** — Octrois. — Régie de Nicolas Jarry. — Comptes rendus par les receveurs. — Juillet 1780 (Porte Dauphine) 299 livres, 14 sols, 1 denier. — Août (Porte Neuve) 323 livres, 17 sols, 3 deniers. — Septembre 347 livres, 19 sols, 11 deniers. — Octobre 203 livres, 15 sols, 1 denier. — Novembre 296 livres, 4 sols, 7 deniers. — Décembre 275 livres, 19 sols (Bestiaux à pied fourché et autres denrées). — Juillet à septembre 113 livres, 1 sol. — Octobre à décembre. — Marchandises sorties des différentes portes 53 livres, 12 sols, 10 deniers. — Total 166 livres, 13 sols, 10 deniers. — Août (Porte Dauphine) 808 livres, 5 sols. — Septembre 1085 livres, 18 sols, 2 deniers. — Octobre 792 livres, 3 sols. — Novembre 964 livres, 17 sols, 6 deniers. — Décembre 783 livres, 5 sols. — Juillet (Saint Nicolas) 1387 livres, 14 sols, août 958 livres, 11 deniers.

— Septembre 1731 livres, 17 sols, 2 deniers. — Octobre 767 livres, 13 sols, 5 deniers. — Novembre 1449 livres, 14 sols. — Décembre 2219 livres, 7 sols, 10 deniers. — Totaux 8514 livres, 7 sols, 4 deniers. — Juillet (Porte royale) 2810 livres, 17 sols, 8 deniers. — Août 2561 livres, 16 sols. — Septembre 1978 livres, 12 sols. — Octobre 992 livres, 16 sols, 8 deniers. Novembre 1533 livres, 3 sols, 2 deniers. — Décembre 1777 livres, 7 sols. — Totaux 11654 livres, 12 sols, 7 deniers. — Juillet (le Havre) 1760 livres, 6 sols, 4 deniers. — Août 2222 livres, 10 sols, 4 deniers. — Septembre 1772 livres, 19 sols, 2 deniers. — Octobre 1049 livres, 3 sols, 9 deniers. — Novembre 2642 livres, 8 sols, 7 deniers. — Décembre 2536 livres, 1 sol, 7 deniers. — Totaux 11983 livres, 9 sols, 9 deniers. — Compte-rendu par Nicolas Jarry de la gestion 1781. — Recettes 121276 livres, 1 sol. — Dépenses 119618 livres, 7 sols, 1 denier. — Janvier (Porte royale) 1936 livres, 14 sols, 1 denier. — Février 1664 livres, 6 sols, 1 denier. — Mars 1863 livres, 19 sols, 3 deniers. — Avril 2061 livres, 10 sols, 3 deniers. — Mai 1635 livres, 3 sols, 10 deniers. — Juin 1623 livres, 10 sols, 10 deniers. — Juillet 2235 livres, 5 sols, 7 deniers. — Août 2479 livres, 40 deniers. — Septembre 1375 livres, 1 sol, 4 deniers. — Octobre 4309 livres, 3 sols, 1 denier. — Novembre 4060 livres, 9 sols, 10 deniers. — Décembre 3623 livres, 14 sols, 7 deniers. — Janvier (Saint Nicolas) 2534 livres, 17 sols, 2 deniers. — Février 1696 livres, 15 sols, 10 deniers. — Mars 1220 livres, 7 sols, 9 deniers. — Avril 918 livres, 14 sols, 10 deniers. — Mai 717 livres, 5 sols, 7 deniers. — Juin 829 livres, 9 sols, 3 deniers. — Juillet 644 livres, 17 sols, 10 deniers. — Août 573 livres, 4 sols, 9 deniers. — Septembre 767 livres, 6 sols, 8 deniers. — Octobre 2398 livres, 13 sols, 9 deniers. — Novembre 2908 livres, 11 sols, 6 deniers. — Décembre 2740 livres, 6 sols, 5 deniers. — Janvier (Porte Neuve) 263 livres, 98 sols. — Février 497 livres, 18 sols, 8 deniers. — Mars 93 livres, 9 sols. — Avril 153 livres, 12 sols, 10 deniers. — Mai 147 livres, 11 sols, 7 deniers. — Juin 157 livres, 3 sols, 8 deniers. — Juillet 173 livres, 19 sols, 7 deniers. — Août 180 livres, 8 sols, 11 deniers. — Septembre 202 livres, 1 sol, 7 deniers. — Octobre 247 livres, 1 sol, 4 deniers. — Novembre 268 livres, 16 sols, 6 deniers. — Décembre 202 livres. — Janvier (Porte Dauphine) 721 livres, 3 sols, 9 deniers. — Février 722 livres, 3 deniers. — Mars 260 livres, 7 deniers. — Avril 778 livres, 8 sols, 5 deniers. — Mai 780 livres, 16 sols, 7 deniers. — Juin 841 livres, 18 sols, 8 deniers. — Juillet 1095 livres, 1 sol, 2 deniers. — Août 1215 livres, 18 sols, 11 deniers. — Septembre 870 livres, 12 sols, 3 deniers. — Octobre 1297 livres, 17 sols, 7 deniers. — Novembre 1297 livres, 7 sols, 7 deniers. — Décembre 1011 livres, 13 sols,

6 deniers. — Janvier à avril (mis) 96 livres, 11 sols, 9 deniers. — Mai et juin 56 livres, 16 sols, 10 deniers. — Juillet et août 62 livres, 17 sols, 10 deniers. — Septembre à décembre, 73 livres, 9 sols, 8 deniers. L'enveloppe donne les noms des Commissaires nommés pour recevoir les déclarations concernant la contribution patriotique : Chamois, abbé Souzy, Mirlin, Chaize, Drouhet, Tasché, Massias, de la Coste, Garesché, Perry, Collet et de Baussey. (CC. 89.)

E. Supp<sup>l</sup>. 139. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1783.** — Octrois. — Régie des vivres. — 1013 sacs de farine, 28 livres 8/9, 10133 fagots pour la fabrication des pains de munitions destinés aux troupes de la garnison. — Compte-rendu par Nicolas Jarry. — Recettes 103646 livres, 11 sols, 1 denier. — Dépenses 103587 livres, 6 sols, 4 deniers. (CC. 90.)

E. Supp<sup>l</sup>. 140. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1785.** — Octrois. — Régie de Jarry. — Indemnité des privilégiés : 50 livres au secrétaire de l'hôtel de ville, 50 livres aux officiers de l'Élection, 400 livres aux officiers de l'état major. — 740 livres de non-valeurs sur les droits d'octroi. — 100 livres, 1 sol, 4 deniers. — Impressions et reliures. — 112 livres. — Remboursement de droit sur 1799 sacs, 168 livres 8/9. — Farine convertie en pains de munition pour les vivres de la place. — Gratification annuelle aux visiteurs du bureau des traites 200 livres. — Lanterne de la Porte royale 5 livres, 3 sols, 4 deniers. — Bois et chandelles, 15 livres. — Remise sur les cuirs 13 livres, 3 sols. — Contribution aux loyers des bureaux 633 livres, 15 sols. — Produit des octrois sur les boissons, bestiaux et denrées.

Janvier : 193 livres, 3 sols, 4 deniers (1785); 3574 livres, 12 sols, 8 deniers (1786).

Février : 85 livres, 10 sols, 9 deniers (1785); 2203 livres, 2 sols, 8 deniers (1786).

Mars : 165 livres, 13 sols, 7 deniers (1785); 2312 livres, 7 deniers (1786).

Avril : 191 livres, 6 sols, 1 denier (1785); 2102 livres, 13 sols, 5 deniers (1786).

Mai : 175 livres, 15 sols, 11 deniers (1785); 1581 livres, 14 sols, 2 deniers (1786).

Juin : 208 livres, 12 sols, 6 deniers (1785); 1761 livres, 7 sols, 11 deniers (1786).

Juillet : 211 livres, 7 sols, 10 deniers (1785); 1266 livres, 2 sols, 8 deniers (1786).

Août : 289 livres, 9 sols, 8 deniers (1785); 1308 livres, 4 sols, 5 deniers (1786).

Septembre : 301 livres, 19 sols, 9 deniers (1785); 1471 livres, 8 sols, 4 deniers (1786).

Octobre : 313 livres, 16 sols, 8 deniers (1785); 2166 livres, 11 sols, 7 deniers (1786).

Novembre : 330 livres, 10 sols, 3 deniers (1785); 3726 livres, 7 deniers (1786).

Décembre : 300 livres, 18 sols, 4 deniers (1785); 378 livres, 19 sols, 2 deniers (1786).

Cuir et peaux (janvier à avril) 84 livres, 12 sols, 9 deniers. — Mai à août 97 livres, 12 sols, 2 deniers. — Septembre à décembre 81 livres, 7 sols, 4 deniers. (CC.91.)

E. Suppl. 141. Liasse. — 150 pièces, papier.

**1765.** — Octrois. — Mémoire pour les officiers municipaux et notables de La Rochelle au sujet des privilèges et exemptions d'octroi prétendus par les officiers et ouvriers de la monnaie de La Rochelle. « Par les lettres patentes « données à Paris au mois de septembre 1717, Sa « Majesté glorieusement régnante, sur la demande des « officiers et ouvriers de la monnaie de cette ville de La « Rochelle, a confirmé les privilèges immenses qui leur « ont été accordés, dans différents temps, par les Rois ses « prédécesseurs. Fondés sur ce titre, les officiers et ou- « vriers de la monnaie réclament aujourd'hui l'exercice « de tous ces privilèges et notamment celui de l'exemption « des droits d'octroi, non seulement sur les vins et « denrées provenant de leurs crus et pour leur consommation, mais encore sur tous les vins et denrées qu'ils « pourront acheter pour leurs provisions, qu'elles entrent « par mer ou par terre et enfin sur les vins de leur cru « qu'ils prétendent débiter à pot et à pinte, sans payer « aucun droit d'octrois, non plus que sur l'eau-de-vie en « laquelle ils pourront convertir leurs vins, quoique « jamais et dans aucun temps ils n'aient eu ce privilège. « Les officiers municipaux et notables de La Rochelle « effrayés de l'immensité de ces privilèges, tels que les « grands secrétaires ni les trésoriers de France n'en ont « pas d'approchant, plus effrayés encore de la diminution « considérable que l'exercice du privilège d'exemption « d'octroi apporterait aux revenus de la ville déjà absorbés par les dépenses excessives dont elle est surchargée « et par les dettes immenses que ces mêmes dépenses « ont forcé de contracter, les officiers municipaux et notables se sont vus dans la dure nécessité de s'opposer à « l'exercice d'un privilège aussi onéreux à la ville. » — État de ce que coûterait annuellement à la ville de La Rochelle les franchises réclamées par les officiers et ouvriers de la monnaie. — Exemptions d'octroi sur

42 tonneaux de vin étranger à 24 livres le tonneau . . . . .	1,008 liv. s.
44 milliers, tant fagots que bûches à 6 livres le millier . . . . .	264 »
92 charretées de foin à 15 livres la charretée. . . . .	69 »
52 charretées de paille à 7 sols 6 deniers la charretée . . . . .	19 10
Un muils de charbon de terre à 1 livre la baille . . . . .	4 »
400 barriques de charbon de bois à 1 sol la barrique. . . . .	20 »
500 tonneaux de vin qu'ils prétendent vendre à pot et à pinte, à 24 livres le tonneau. . . . .	12,000
Total . . . . .	13,384 liv. 10 s.

(Signé) Depont de Granges, maire, Durand, Harouard, Billaud, Destraprières, Cadoret de Beaupreau, Desgault, Dreuillet, J. Carayon, Charault, M. Garreau, Ch. Sureau, Delavergne.

« Le vendredi, 27 mai 1763, un voiturier se présenta « au bureau de la porte St-Nicolas, il conduisait une « charrette attelée de deux chevaux et dans laquelle il y « avait neuf sacs qu'il déclara contenir vingt boisseaux d'avoine et même moins, parce que, ajouta-t-il, venant de « Rochefort, il en avait fait manger à ses chevaux; cette « avoine fut déclarée pour le compte du sieur Arnoult, « messager du Mans, demeurant en cette ville, le voiturier, « questionné par les commis qui lui demandèrent si les « sacs ne contenaient pas une plus grande quantité, répondit que non, sur quoi ils registrèrent sa déclaration et « lui donnèrent quittance de quarante sols sur le pied de « deux sols par boisseau d'avoine pour le droit du don « gratuit, que MM. du Corps de Ville de La Rochelle « sont tenus de payer au Roi, la quittance délivrée, et les « employés, suspectant de faux la déclaration qui venait « de leur être faite, déclarèrent vouloir mesurer l'avoine, « ce qu'ils firent avec un boisseau régulier et étalonné, ils « trouvèrent qu'au lieu des vingt boisseaux déclarés, les « neuf sacs en contenaient vingt-quatre et demi, ce qui « formait un excédant de quatre et demi en fraude aux « droits du *don gratuit* et mettait les commis dans le « cas de saisir et de verbaliser. Le sieur La Varenne, « qui n'est receveur que par intérim au bureau de Saint-Nicolas et à cause de la maladie du receveur titulaire, « embarrassé dans cette circonstance sur le parti qu'il « devait prendre, se transporta sur-le-champ chez le sieur « Duperron à la Direction, il était environ cinq heures du « soir et le directeur se trouva absent, le sieur de la Va-

« renne, de retour à son bureau, crut devoir mettre la char-  
 « rette et les chevaux en dépôt dans une auberge, pendant  
 « le peu de temps dont il avait besoin pour recevoir les  
 « ordres de son Directeur, ce ne fut que sur les neuf  
 « heures du soir que le sieur Bourgeois, contrôleur ambu-  
 « lant, accompagné du sieur de La Varenne, trouva le  
 « sieur Du Perron à table et ce ne fut que dans ce moment  
 « que ce dernier fut instruit de la fraude dudit Arnoult sur  
 « l'excédant de son avoine, il y avait trois partis à prendre,  
 « ou de saisir l'avoine et d'en verbaliser, comme les com-  
 « mis l'auraient dû faire, pour poursuivre sur Arnoult la  
 « confiscation et l'amende par lui encourue ou de confisquer  
 « l'avoine et de l'envoyer à l'hôpital général, ainsi qu'en  
 « pareil cas le Directeur l'a toujours fait, de l'aveu et de  
 « l'approbation de MM. de Blair et de Baillon ci devant  
 « Intendants de cette province, sans autre forme ni pour-  
 « suite, ou bien encore de rendre l'avoine en entier, en se  
 « contentant de faire percevoir les droits de l'excédant, ce  
 « dernier parti était celui de la plus grande indulgence,  
 « la délicatesse du Directeur en fut flattée, d'autant  
 « qu'ayant déjà un procès avec ledit Arnoult, le Directeur  
 « craignit qu'en prenant contre ce fraudeur un parti de  
 « rigueur, on ne lui imputât d'avoir agi par quelque ressent-  
 « timent, le Directeur donna donc ordre auxdits sieurs  
 « Bourgeois et de la Varenne de se transporter sur-le-  
 « champ chez le sieur Arnoult et de lui donner main  
 « levée des effets sur lui saisis, en lui faisant seulement  
 « payer les droits de l'excédant d'avoine, c'est ce qui fut  
 « exécuté dans le même instant et les employés étant allés  
 « trouver ledit Arnoult, ils le trouvèrent à table et re-  
 « çurent de lui remerciements, politesses, et promesse  
 « d'envoyer sur-le-champ retirer ses effets, le sieur Bour-  
 « geois fit remettre aussitôt au sieur Lacombe, aubergiste,  
 « chez lequel la charrette et les chevaux avaient été déposés,  
 « un billet portant main levée desdits effets, ce billet est  
 « encore entre les mains dudit Lacombe qui est en état de  
 « déposer sur ce fait. Le sieur Arnoult ne retira point ses  
 « effets dans la soirée du 27, ni même dans toute la ma-  
 « tinée du 28... étant entré dans le bureau de Saint-Nico-  
 « las, où le sieur de La Varenne le somma de retirer  
 « son avoine, il affecta un air d'empressement d'acquiescer  
 « à cette sommation, il feignit d'être dans la plus grande  
 « impatience de voir arriver un homme auquel il dit avoir  
 « donné ordre de venir retirer charrette, chevaux et avoine,  
 « il contrefit donc l'empressé, l'impatient et cela pour  
 « gagner du temps et effaer dans l'esprit des commis jus-  
 « qu'à l'idée de lui délivrer copie du procès-verbal, au cas  
 « qu'il y en eût un de dressé... La matinée se passa et la  
 « journée jusqu'à sept heures du soir que ledit Arnoult  
 « accompagné de deux notaires, se transporta au bureau

« de Saint-Nicolas, où le sieur La Varenne receveur fut  
 « sommé de remettre les effets détenus, avec protestation  
 « de dommages et intérêts. Surpris de ce procédé, le  
 « receveur alléguait la main levée donnée la veille dont il  
 « était pleinement instruit, c'est la réponse qu'il fit aux  
 « notaires et que ceux-ci n'insérèrent point dans leur pro-  
 « cès-verbal, quelque instance qu'en fit le receveur...  
 « Pour opposer une contre-batterie et parer cette vexation,  
 « le Directeur prit le parti de requérir, le dimanche 29,  
 « deux notaires, qui, avec le sieur Bourgeois, contrôleur  
 « se transportèrent sur les dix heures du matin d'abord  
 « chez le sieur Lacombe dépositaire de la charrette, à la-  
 « quelle ayant fait atteler les chevaux ils allèrent au bu-  
 « reau de Saint-Nicolas, où ayant fait de nouveau mesurer  
 « l'avoine, dont la quantité par eux reconnue de 24 bois-  
 « seaux 1/2 fut mise dans la charrette et le tout fut conduit  
 « au devant de la maison dudit Arnoult où les notaires  
 « étant entrés et parlant à un homme soi-disant son com-  
 « mis, ils en auraient reçu cette réponse aux sommations de  
 « recevoir la charrette, l'avoine et les chevaux, . . . . .  
 « . . . . . que le sieur Arnoult était à  
 « dîner hors de sa maison, sans vouloir recevoir les objets  
 « qu'on avait offert de lui remettre... Les dits maire et  
 « échevins de la ville de La Rochelle conclurent à ce que le  
 « dit Arnoult soit débouté de sa demande, à ce que sa  
 « procédure soit déclarée injuste et vexatoire, tendante  
 « à troubler, comme elle trouble en effet la régie du *Don*  
 « gratuit, à ce qu'il soit condamné de payer à ladite régie  
 « le droit par lui fraudé sur l'excédant de son avoine, à  
 « ce qu'il soit tenu de reprendre sa charrette, ses chevaux  
 « et son avoine, dans l'état qu'ils ont été déposés... et à ce  
 « que ledit Arnoult soit condamné à tous les dépens. »  
 — Mémoire des maire et échevins de La Rochelle, régis-  
 seurs du *don gratuit* et de Furey Legris, fermier des  
 droits d'octrois de la même ville, demandeurs, servant de  
 réponse à celui qui leur a été signifié de la part de Charles  
 François Arnoult, habitant de La Rochelle et messenger  
 de la ville du Mans, défendeur. — Mémoire pour Furey  
 Legris, fermier des octrois de La Rochelle servant de ré-  
 pponse à celui présenté en forme de requête à l'Intendant  
 par Robert, négociant de Fontenay, demandeur en nul-  
 lité de contrainte et de commandement. — Ordonnance de  
 l'Intendant Gaspard-Louis Rouillé d'Orfeuil, qui condamne  
 Pillier, négociant à La Rochelle et Pierre Robert, de Fon-  
 tenay le Comte au paiement des droits d'octroi sur cent  
 caisses de savon conduites à La Rochelle et déclarées  
 en passe-debout pour Fontenay (18 novembre 1763). — Re-  
 quête au Roi par les maire et échevins de La Rochelle, en  
 réponse à celle de Mallandrin, du 2 avril 1737 contre ledit  
 Mallandrin, pourvu des offices de receveur et contrôleur

des octrois et deniers patrimoniaux de La Rochelle et le contrôleur général des finances. (C. 92.)

E. Suppl. 142. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

**1698-1788.** — Octrois. — Vote par le Corps de Ville aux officiers de l'État major et de la place de La Rochelle, d'une indemnité en argent, au lieu de l'acquittement de tous les droits d'octroi, des objets qu'ils feront entrer pour leur compte. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que par devant Michel Begon, intendant et commissaire départi à La Rochelle, il sera fait une nouvelle adjudication d'enchères des octrois de La Rochelle. — Délibération du Corps de Ville sur ledit arrêt (17 février 1698). — Le Corps de Ville refuse d'insérer la clause du demi-droit pour les demi-vins, à la demande de Duponty, adjudicataire du droit de courtage « attendu que ce ne sont que des boires pour « les bordiers et paysans des campagnes, n'estant que de « l'eau pure qu'ils mettent sur la râpe qui leur est laissée « par les bourgeois, après qu'ils en ont tiré tout le vin, « d'autant plus tost que par les arrêts du Conseil qui per- « mettent de régir ledit droit de vingt sols par chacun « tonneau de vin et les précédents baux, qui en ont été « faits aux ci-dessus nommés, il n'a jamais été parlé desdits « demi-vins. » — Délibération du 8 février 1709 autorisant le remboursement d'une somme de 400 livres au sieur Vincent de Mercy, conseiller du Roi, payeur des gages des officiers du bureau des finances de La Rochelle et celle de six cents livres pour les intérêts de trois années échues au dernier décembre, ainsi que la somme de cent livres qu'il a ci-devant payée à la dame Louise Auboyneau, veuve de Louis Gabaret, écuyer, capitaine des vaisseaux de S. M. : — donnant décharge au sieur Métayer, receveur des tailles et octrois de la somme de onze mille six cent soixante-dix livres, sept sols, six deniers par lui reçue d'Arnaud Duponty, et ses associés, fermiers du courtage (14 novembre 1701). — Nomination du maire et du procureur du Roi pour examiner et arrêter l'état présenté par Julien Bonnichon subrogé au lieu et place de Jean Merlet, adjudicataire de la ferme des droits de 40 sols par tonneau de vin et trois sols 4 deniers, par somme de vendange entrant en cette ville, tant par terre que par mer et qui se recueillent dans l'étendue de La Rochelle et Pays d'Annis. — Remboursement à Vincent Tournour de 169 livres, 10 sols pour les voyages payés au maire Joulin et aux anciens échevins de la Bruère et Bordier. — Délibération constatant l'impossibilité de diminuer les octrois, « vu que le second corps de « casernes n'est encore point dans sa perfection, que cet « édifice n'est ni reçu, ni toisé, et qu'il va engendrer une « dépense de l'entretien des lits et meubles qui doivent « servir aux troupes d'infanterie qui y doivent entrer, que

« d'ailleurs par un résultat de l'assemblée du 10 février « dernier ratifié et approuvé par défunt M. Begon. Inten- « dant de cette généralité, le bail des octrois a été prorogé « à François Bret et ses cautions, pour cinq années qui « doivent commencer au 1<sup>er</sup> octobre prochain pour en jouir « pendant le temps, ensemble des mêmes droits qui se « perçoivent actuellement et suivant le tarif inséré au pied « de l'arrêt du Conseil d'État du 6 décembre 1701. » — « Remboursement de 190 livres, 1 sol à Vincent Tournour, « praticien, pour avances faites au sieur de Ringere, pro- « cureur à Poitiers pour la maison de ville qu'à la dame « Bonamy pour collets faits par elle et fournis pour MM. du « Corps de Ville. » — Paiement d'une somme de 200 li- vres à Gilles Brissard, charpentier de grosses œuvres pour le feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste 1711. — Rem- boursement à Jacques Salomon Mouneau, praticien, de 520 livres, 17 sols, pour avances faites pour le service en l'église des Jacobins pour la mort du Dauphin. — Rembour- sement à Henri David, maçon et entrepreneur de 243 li- vres, 8 sols pour avances aux ouvriers journaliers qui ont travaillé aux bassins des fontaines de Lafond. — Rembour- sement de 2219 livres, 19 sols à Jacques-Salomon Mouneau, praticien pour les affaires de la ville. — Paiement à Jean Grilleau de 3000 livres pour à compte des droits de re- couvrement du droit de confirmation. — Le Corps de Ville charge le sieur Delastre de faire devant l'Intendant la dé- claration des billets de banque, dont il est chargé pour le compte de la ville, tant du produit du bail des octrois que des droits de 40 sols par tonneau de vin et 3 sols, 4 deniers, par tonne de vendanges, appartenant à la ville, déduction faite de la retenue du montant des taxations qui lui sont attribuées sur le prix du bail des octrois des trois premiers quartiers de 1720. — Délibération du Corps de Ville con- cernant l'abus qu'il y a, pendant la guerre, à payer aux officiers généraux, brigadiers et autres employés à La Ro- chelle, dans la Saintonge et le Poitou, des logements en argent, tandis que quelques-uns de ces officiers ont des logements effectifs et jouissent, en même temps, d'un loge- ment en argent. — Le Corps de Ville ayant décidé de s'en rapporter à la décision du baron de Montmorency sur une difficulté survenue avec le sieur Legeard au sujet de prix du principal, frais et loyaux coûts de l'acquisition des offi- ces de receveurs et contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi de cette ville, le revenu de la ville est reconnu fixé en 1773 à 8021 livres, 9 sols de patrimoine, sur les- quels seront prises les taxations et 84000 livres pour prix de ferme des octrois, soit un revenu total de 92021 livres, 9 sols. — Délibération du 30 juin 1780, portant qu'il sera obtempéré à l'arrêt du Conseil du 2 mai dernier et que M. Pascal sera chargé provisoirement de la régie des droits



d'octroi pour le compte de la ville. — Homologation des délibérations relatives à la régie de l'octroi par les intendants Meulan d'Ablois et de Reverseaux. — Délibération du Corps de Ville arrêtée avec les héritiers de Martin Mallandrin, receveur et contrôleur des octrois, par laquelle il est convenu que le contrôleur n'a pas droit de percevoir le sol pour livre de taxation sur les revenus patrimoniaux et reconnaissance desdits héritiers, avec la remise qui en est faite par le sieur Pichon, commis par le Corps de Ville à la recette des octrois (CC. 93).

E. Suppl. 143. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1664-1787.** — Édit du Roi portant conversion et diminution de plusieurs droits de sorties et entrées sur les denrées et marchandises, règlement pour la perception et levée des dits droits et supplément d'iceux, suppression de la nouvelle imposition et des droits appelés de Massicault et autres. — Tarif des droits d'entrée et de sortie du royaume (18 septembre 1664) : airain, non ouvré 50 sous le cent; arquebuses, brassards, mousquets, canons d'armes, etc., 40 sous le cent; ambre jaune, le cent, 3 livres; antimoine, le cent, 15 sous; baleine, le cent, 15 sous; bas de soie, la paire, 15 sous; bas de chausses de drap, la douzaine, 36 sous; baudriers en broderie d'or et d'argent fin, la pièce, 20 sous; bois de cèdre et d'olivier, le cent, 20 sous; buffles, élans, etc., le cent, 15 livres; bezouard du Levant, la livre, 15 livres; cabinets d'ébène, enrichis de cuivre doré peintures, etc., six pour cent de leur valeur; chapeaux de vigogne, la douzaine, 12 livres; cordons et franges d'or ou d'argent ou mêlés d'or, d'argent et soie, la livre, 50 sous; catholicon, le cent, 15 livres; corail blanc ou rouge, le cent, 5 livres; — dents d'éléphant, etc., le cent, 3 livres; draps et toiles d'or et d'argent fin, satins brochés, velours, damas à fleurs d'or et autre draps auxquels il y a or et argent, tant riches, moyens que pauvres, la livre, 6 livres; épieux et haliebardes, la douzaine, 30 sols; fenouil, le cent, 25 sols; habillements en broderie d'or et d'argent sur draps de soie de 10 pour cent de leur valeur; laques de Venise, le cent, 16 livres; plumes d'autruche, la livre, 20 sols; tableaux 50/0 à l'estimation de leur valeur; tapis de Turquie, etc., la pièce, 100 sols; tapisseries d'Oudenarde, le cent, 60 livres; toiles de Hollande, etc., la pièce de 15 aunes, 40 sols; vaisselles de faïence, le cent, 10 livres, etc. — Déclaration du Roi, en forme de nouveau tarif pour la levée par augmentation des droits d'entrée et de sortie du royaume sur les marchandises et denrées y spécifiées, outre ceux portés par les tarifs du 18 septembre 1664. — Arrêts du Conseil d'État du 26 mai 1693 ordonnant : qu'en remboursant aux propriétaires des offices de courtiers commissionnaires les sommes qu'ils ont payées pour la finance

d'iceux, 2 sols pour livre, frais et loyaux coûts, suivant la liquidation qui en sera faite par l'intendant Begon, les dits offices demeureront éteints et supprimés en faveur du public et permet aux syndics et habitants de la Rochelle d'emprunter les sommes qui seront nécessaires pour faire ledit remboursement; — portant établissement au profit de Sa Majesté d'un droit de 3 livres par années de vin, entrant dans le gouvernement de Lyon, pour y rester et règlement pour la perception dudit droit (17 août 1721); — ordonnant l'exécution de celui du 20 janvier 1722 dans le faubourg de la Guillotière et en conséquence que le droit de 12 sols par année de vin sera perçu dans ledit faubourg comme dans la ville de Lyon; — permettant de percevoir 2 sols pour livre en sus sur les droits d'octroi, pendant cinq années, à commencer au 15 du présent mois d'août, pour l'entretien du logement des troupes destinées pour travailler au curement du havre de La Rochelle (1<sup>er</sup> août 1730); — portant qu'il sera fourni par les villes et communautés des états du revenu des villes et des dépenses assignées sur lesdits octrois, tant ordinaires qu'extraordinaires aux intendants (17 décembre 1722); — ordonnant qu'à commencer du 1<sup>er</sup> septembre 1731, la levée des droits d'octrois en faveur des hôpitaux sera continuée dans la généralité de La Rochelle sur le pied des réductions y mentionnées (21 août 1731). — Déclaration du Roi concernant les octrois et autres droits, dont jouissent les corps, pays d'états, villes, bourgs, collèges, communautés, hôpitaux, maisons de charité, communautés d'arts et métiers et autres (11 février 1764). — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les receveurs des deniers d'octroi de La Rochelle, établissement d'un livre de compte par secrétaire de l'hôtel de Ville, contenant la recette et la dépense desdits deniers d'octroi. — Pancarte et tarif alphabétique des droits d'entrée et d'octroi de la ville de Nantes (1787). — Tarif des droits de jauge et courtage sur les eaux-de-vie sortant des provinces du royaume pour l'étranger et pour les provinces où les aides n'ont point cours, à raison de 33 sols, 9 deniers par barriques de 27 veltes. (CC. 94.)

E. Suppl. 144. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1706-1788.** — Baux des octrois municipaux. — Devoirs de Bretagne. — Fermiers généraux : Besnier, Billeur, Bivel, Bobes, Bordau de Chevry, Bourgeois de Morville, Brochet du Jarrier, Chavery de Maignau, Daine, Dartres du Tailly, de Boisemont, de la Porte, de la Touche, de Voisin, Dallerou, de Morassin, Delage, Du Four cadet, Delagarde, Davoult, Drossin, Evein, De Maisonselle, Jourdain de Blicourt, Lenoir l'aîné, Lenoir de Ballery, Le Roy, Digier de La Prade, Ledru, Le Clere du Coudray,

Maroin, Masson, Maugis, Meulan de Fontaines, Massy, Painéau, Palerne, Quesnel, Saint Cristan, Talon, Touzard et Gandron. — Arrêt du Conseil d'État portant que François Haquin sera mis en possession du bail des octrois municipaux réservés, pour en jouir par lui, à compter des jours auxquels la perception doit cesser d'en être faite au profit de ceux qui en jouissent actuellement à titre d'aliénation. — Bail général des droits consentis à Vitré, etc., en l'assemblée générale des gens des trois états de Bretagne pour être levés sur le débit des vins, cidres, bières, et eaux-de-vie (1708-1709.) — Extrait des fermes royales unies fait à Pierre Carlier. — Mémoire des maire et échevins d'Angers sur les droits qui se lèvent aux portes de la ville et aux bureaux d'Ingrande, Rochefort, la Pointe et les Ponts de Cée. — Baux des octrois de La Rochelle (1738 à 1742) à T. Delaire, puis à Maurice Léger, (1730-1739) à Louis Boudaull, (1740-1747) à Malandrin, (1747 à 1756) à Martin, (1760-1765) à Furey Legris. — Privilégiés de grâce et franchises tenant lieu d'aumônes : Évêque, Intendant, État major, Prévôt général, Cordeliers, Récollets, Capucins et Hôpital général. — État des revenus de l'Hôtel de Ville et des dépenses assignées sur les dits revenus. — Tableaux du produit des octrois (enveloppés dans une adresse imprimée de l'administration municipale signée : Demissy, Garnier, Guina, Jousseau, Danglade, Arm. Desbois, Dubreuil et Béraud, à l'occasion de la fête de la Souveraineté du peuple, 22 ventôse an 6) — Arrêts du Conseil d'État (22 mars 1740 et 26 mars 1743) et lettres patentes sur iceux portant réunion au corps de la ville de La Rochelle des charges de receveurs et contrôleurs des octrois. — Exemption d'octroi consentie à Destraipières, médecin des hôpitaux militaires (1769). — Observations sur le règlement joint au tarif des octrois de La Rochelle de juillet 1774, pour servir de réponse à la lettre anonyme relative au même objet. — Épices et comptes des octrois. — (CC. 95).

E. Suppl. 145. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1736.** — Réunion des offices des receveurs et contrôleurs des octrois au Corps de Ville, dont est pourvu M. Malandrin. — Mémoire au sujet du bail des octrois livré à Edme Morin, bourgeois de La Rochelle, sous la caution de Pierre Morel et Marie Morin, sa femme pour quatre années, trois mois, commencées le 1<sup>er</sup> octobre 1715, moyennant la somme de soixante-dix mille livres. (1747.) — Lettre du comte de Maurepas à Bignon, intendant de la généralité de La Rochelle, engageant le sieur Morel, habitant de Saint Dominique à prendre des arrangements pour payer chaque année une certaine somme, sous peine d'être contraint au paiement de son reliquat. — Mémoire de Pierre

Morel aux maire, échevins et officiers du Corps de Ville de La Rochelle. — Supplique des maire, échevins, procureur du Roi, syndic du Corps de Ville à M. de Beauharnois, chevalier, baron de Beauville, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de la généralité. — Ordonnance de l'intendant, marquis de Creil pour contraindre ledit Edme Morin à exécuter les clauses de son bail. — État général de la recette faite par Moreau des droits d'octrois pour Morel, adjudicataire sous le nom de Morin et de la dépense faite sur icelle, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1715 jusqu'au dernier décembre 1719, fourni à MM. du Corps de Ville, pour satisfaire à l'ordonnance de l'intendant du 1<sup>er</sup> mars 1726. — Lettre de M. Ducoudray aux officiers du Corps de Ville pour les informer de l'état des affaires du sieur Morel à Saint Dominique « il a une sucrerie au quartier du Port au Prince  
« qu'il a achetée, il y a douze ans, et dont il doit encore  
« le prix d'achat, il ne paraît pas qu'il ait d'autre bien et  
« il est en outre chargé de dettes particulières en cette  
« île, j'en ay découvert, jusqu'à présent pour 45,000 li-  
« vres. Ce misérable état de votre débiteur me lioit les  
« mains et je désespérois du succès de ma commission ;  
« mais il se présente aujourd'hui une occasion de vous  
« faire payer avec le temps. Il vient d'entreprendre la  
« continuation des travaux du Roi au Petit Gaud et le  
« marché qu'il a fait est avantageux pour lui, outre que  
« cette entreprise me fait espérer qu'il pourra payer, c'est  
« qu'elle assure sa résidence dans ce pays. Il doit commen-  
« cer ces travaux dans six mois. Je communiquerai mon  
« dessin à M. de La Roche l'art et, pour en assurer l'exécution,  
« je le prierai dans le temps d'interposer son autorité, s'il  
« en est besoin. » — Règlement successif des débets des  
baux d'octroi par le dit Morel (CC. 96).

E. Suppl. 146. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1780-1790.** — Octrois. — Comptes rendus par les receveurs. — Régie de Nicolas Jarry. — Juillet 1780. Porte Dauphine 299 livres, 14 sols, 1 denier ; — août Porte neuve 323 livres, 17 sols, 3 deniers ; — septembre, id. 347 livres, 19 sols, 11 deniers ; — octobre, id. 203 livres, 15 sols, 1 denier ; — novembre, id. 296 livres, 4 sols, 7 deniers ; — décembre, id. 275 livres, 19 sols. — Juillet, Saint-Nicolas, 4387 livres, 14 sols ; — août, id. 958 livres, 41 deniers ; — septembre, id. 1731 livres, 17 sols, 2 deniers. — ; Octobre 767 livres, 13 sols, 5 deniers ; — novembre 1449 livres, 14 sols ; — décembre 219 livres, 7 sols, 10 deniers. Totaux : 8514 livres, 7 sols, 4 deniers. — Porte royale. Juillet 2810 livres, 17 sols, 8 deniers ; — août 2561 livres, 16 sols ; — septembre 1978 livres, 12 sols ; — octobre 992 livres, 16 sols, 8 deniers ; — novembre 1533 livres, 3 sols, 2 de-

niers; décembre 1777 livres, 7 sols. — Totaux 11654 livres, 12 sols, 7 deniers. — Le Havre. — Juillet 1780. 1760 livres, 6 sols, 4 deniers; — août 2222 livres, 10 sols, 4 deniers; — septembre, 1772 livres, 19 sols, 2 deniers; — octobre, 1049 livres, 3 sols, 9 deniers. — Novembre, 2642 livres, 8 sols, 7 deniers; — décembre, 2536 livres, 1 sol, 7 deniers. — Totaux 14983 livres, 9 sols, 9 deniers. — Compte-rendu par Jarry de la gestion de 1781. — Recettes 121276 livres, 1 sol. — Dépenses 119618 livres, 7 sols, 1 denier. — Reprise 883 livres, 2 sols, 6 deniers. — Debet, 774 livres 11 sols, 5 deniers. (Signé) Malartie, de la Coste, Macauld, Lecomte, N. La Villemarais, Raoult, Gree, Hérard et Billaud. (CC. 97.)

E. Supp<sup>l</sup>. 147. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1783.** — Octrois. — Régie des vivres. — 1013 sacs de farine convertis en pains de munitions destinés aux troupes de la garnison. — Compte-rendu par Nicolas Jarry pour 1783. — Recettes 105,646 livres, 11 sols, 1 denier. — Dépenses 103587 livres, 6 sols, 4 deniers. (CC. 98).

E. Supp<sup>l</sup>. 148. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1785.** — Octrois. — Régie de Jarry. — Dépenses. — Indemnités de privilégiés; à l'huissier du bureau des finances 50 livres; au secrétaire de l'hôtel de ville 50 livres; aux officiers de l'élection 400 livres; aux officiers de l'état major 740 livres; non valeurs sur les droits d'octroi: 100 livres, 1 sol, 4 deniers. — Impressions et reliures 112 livres. — Remboursement de droits sur 1799 sacs de farine convertis en pains de munition pour les vivres de la place et 17995 fagots employés pour faire cuire les pains. — Gratification annuelle aux visiteurs du bureau des traites 200 livres. — Lanterne de la Porte Royale 5 livres, 3 sols, 4 deniers. — Bois et chandelles 15 livres. — Remise sur les cuirs 13 livres, 3 sols. — Contribution aux loyers des bureaux et aux appointements 633 livres, 15 sols. — Récépissés de Pichon, receveur des deniers d'octroi de la ville: 12027 livres, 4500 livres, 15631 livres, 15 sols 10040 livres, 10 sols, 9038 livres, 5 sols, 9038 livres 5 sols, 8036 livres, 9020 livres, 11024 livres, 15 sols, 7015 livres, 15 sols (CC. 99).

E. Supp<sup>l</sup>. 149. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1785-1786.** — Octrois. — États des produits sur les boissons, bestiaux et denrées.

	Porte-Neuve.	Porte Royale.	St-Nicolas.	Porte Dauphine.
Janvier 1781 . . . . .	263,98	1924,44	2534,17	721, 3, 9
Février . . . . .	196,18	1664, 6, 1	1696,13,10	722, 9, 3
Mars . . . . .	93, 9	1863,19, 3	1220, 7, 9	260, 9, 7
Avril . . . . .	153,12, 10	2061,10, 3	918,11,10	778, 8, 5
Mai . . . . .	147,11, 7	2635, 3,10	717, 5,07	780,16, 7
Juin . . . . .	157, 3, 8	1623,10,10	829, 9, 3	841,18, 8
Juillet . . . . .	173,19, 7	2235, 5, 7	644,17,10	1095, 1, 2
Août . . . . .	180, 8, 11	2479, 9,10	573, 4, 9	1215,18,11
Septembre . . . . .	202, 1, 7	1373, 1, 4	757, 6, 8	870,12, 3
Octobre . . . . .	217, 1, 4	4309, 3, 4	2308,13, 9	1297,17, 7
Novembre . . . . .	224, 9, 6	4060, 9,10	2908,11, 6	1011,13, 6
Décembre . . . . .	260,16, 6	3623,14, 7	1740, 9, 5	896, 8, 3

Janvier 1785. — 193 livres, 3 sols, 4 deniers. 3574 livres, 12 sols, 8 deniers. Boissons, bestiaux et denrées.

Février. — 83 livres, 10 sols, 9 deniers, 2203 livres, 2 sols, 8 deniers. Id.

Mars. — 165 livres, 13 sols, 7 deniers, 2312 livres, 7 sols, 11 deniers. Id.

Avril. — 191 livres, 6 sols, 1 denier, 2102 livres, 13 sols, 5 deniers. Id.

Mai. — 175 livres, 15 sols, 11 deniers, 1581 livres, 14 sols, 2 deniers. Id.

Juin. — 208 livres, 12 sols, 6 deniers, 1761 livres, 7 sols, 11 deniers. Id.

Juillet. — 211 livres, 7 sols, 10 deniers, 1266 livres, 2 sols, 8 deniers. Id.

Août. — 289 livres, 9 sols, 8 deniers, 1308 livres, 4 sols, 5 deniers. Id.

Septembre. — 301 livres, 19 sols, 9 deniers, 1471 livres, 8 sols, 4 deniers. Id.

Octobre. — 313 livres, 16 sols, 8 deniers, 2166 livres, 11 sols, 7 deniers. Id.

Novembre. — 330 livres, 10 sols, 3 deniers, 3726 livres, 11 sols, 7 deniers. Id.

Décembre. — 300 livres, 18 sols, 4 deniers, 3781 livres, 19 sols, 2 deniers. Id. (CC. 100).

E. Supp<sup>l</sup>. 150. (Liasse.) — 6 pièces, 3 sur parchemin, 3 sur papier.

**1704-1743.** — Octrois. — Édits et déclarations du Roi. — Édits portant suppression des offices de receveurs et contrôleurs des octrois et revenus patrimoniaux et nouvelle création d'offices; — prescrivant, qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 1740, le titre des offices de receveurs et contrôleurs anciens et mi-triennaux et alternatifs et mi-triennaux des octrois et revenus patrimoniaux de La Rochelle, dont les sieurs Morin de Tourville, Damoreau et Gentil étaient propriétaires, sous le nom du sieur Malandrin, sera et demeurera éteint et supprimé, voulant Sa Majesté qu'à compter dudit jour, lesdits offices et les droits, fonctions, taxations, émoluments, privilèges et exemptions y attribuées soient

et demeurent réunis et incorporés indivisiblement et comme patrimoine du corps et communauté de ladite ville à laquelle Sa Majesté permet de commettre pour faire l'exercice et les fonctions desdits offices, telles personnes et à telles conditions qu'elle jugera à propos, sans qu'il soit besoin, pour raison de ce, d'obtenir aucunes lettres ni provisions, à la charge néanmoins par ceux qui ont été ou seront ainsi nommés et commis, de rendre leurs comptes en la manière accoutumée, conformément à la déclaration du 15 janvier 1730, approuvant Sa Majesté la nomination qui a été faite du sieur Pichon, pour faire les fonctions desdits offices, suivant et conformément à la délibération du corps de la dite ville du 18 novembre 1740, laquelle sera exécutée selon sa forme et teneur, et voulant que les nominations de ceux qui seront commis dans la suite pour faire lesdites fonctions soient approuvées par ledit sieur intendant et commissaire départi en la généralité de La Rochelle, donne acte Sa Majesté au sieur Darles de Martigny et aux sieurs Morin de Tourville, Damoreau et Gentil des déclarations et consentements portés par leurs requêtes des 9 et 11 mars 1743 sur les réserves y exprimées et en conséquence du consentement desdites parties, a Sa Majesté déclaré et déclare nul et de nul effet le contrat de vente desdits offices passé entre eux devant Palu, notaire à Paris le 18 mars 1740 et tout ce qui s'en est ensuivi, ce faisant, a Sa Majesté liquidé et liquide à la somme de 70,000 livres le remboursement dû aux sieurs de Tourville, Damoreau et Gentil, pour les finances principales desdits offices de receveurs et contrôleurs anciens et triennaux et alternatifs et mi-triennaux des octrois et revenus patrimoniaux de la ville de La Rochelle, par eux acquis, sous le nom de Martin Mallandrin, dont il est décedé revêtu et qui ont été depuis réunis au corps et communauté de ladite ville par l'arrêt du 22 mars 1740, et à l'égard des deux sols pour livre desdites finances principales, frais de provisions, réceptions et tous autres faits par lesdits sieurs de Tourville, Damoreau et Gentil, sous le nom du sieur Mallandrin pour le faire pourvoir desdits offices et l'y faire recevoir et installer, ainsi que des intérêts de ladite somme principale de 70,000 livres, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1740, jusqu'au parfait paiement de ladite somme, Sa Majesté ordonne que le tout sera et demeurera compensé avec les taxations et droits considérables, dont lesdits propriétaires ont joui, sous le nom dudit Mallandrin, depuis l'acquisition par eux faite desdits offices jusqu'au jour qu'ils ont été réunis au corps et communauté de ladite ville. Ordonne en outre Sa Majesté que sur ladite somme de 70,000 livres ci-dessus liquidée au profit desdits sieurs il sera payé par ladite ville sur les mandements des maires et échevins visés par lesdits intendants, savoir au sieur de Montigny en l'acquit des sieurs

de Tourville, Damoreau et Gentil et de leur consentement dans quinzaine, à compter du jour et date du présent arrêt la somme de 30,000 livres et les intérêts de ladite somme au denier vingt à compter du 18 mars 1740 jusqu'au parfait paiement de ladite somme suivant la liquidation qui en sera faite par le sieur intendant et que le surplus sera remis sur de pareils mandements aux sieurs de Tourville en trois années par égales portions, à commencer au 1<sup>er</sup> janvier prochain 1744, auquel remboursement demeureront affectés tous les biens et revenus de ladite ville, etc. (CC. 101).

E. Suppl. 151. (Registre.) — 159 feuillets, papier.

**Après 1648-1717.** — Censif de La Rochelle. — Rue Bazauges : Jacques Bureau, écrivain, 2 sols. — Louis Durand, écuyer, président au présidial, 1 livre. — Jacques Faure, garde des tours, 6 deniers. — Héritiers Anne Bouffard, 2 sols. — Jacques de Tandebartz, ministre, 12 livres, 6 sols, 6 deniers. — Gabriel de la Combe, 1 sol, 6 deniers. — David Grenon, 1 sol. — Josué Grenon, 1 sol. — Tabuteau, marchand, 1 sol. — Jeanne Regnaud, veuve Amelot, 3 sols. — Jacques Bonneau, boulanger, 3 sols. — Daniel Fourestier, 1 sol. — Paul Le Boiteux, marchand, 1 sol, 6 deniers. — Claude Biarteau, sieur de la Mitière, 1 sol, 4 deniers. — Louis de Sercis, écuyer, sieur des Gardes, 4 deniers. — Jean Drouineau, notaire, 3 sols, 12 deniers. — Benjamin Faneuil, 1 sol, 8 deniers. — Antoine Giraud, sieur de la Barbotine, 11 deniers. — François Gombault, marchand, 1 sol. — Marianne Taray, veuve de Pierre Yvon, 1 sol, 6 deniers. — Gédéon Nicolas, sieur de Voutron, 1 sol, 6 deniers. — François Ratel, maître sculpteur, 1 sol. — Jean Saehér, écuyer, sieur de la Place, 2 sols, 6 deniers. — Jeanne Regnaud, veuve de Hierosme Hamelot, 1 sol, 6 deniers. — Rue Bletterie : David Barbot et Renée Caillaud, 2 sols, 6 deniers. — Anne Leroyer, héritière du sieur Taray, 2 sols, 8 deniers. — Suzanne Goislard, veuve de Jacques Esprinchard, 1 sol, 6 deniers. — Rues des Brettes et de la Brèche : Mathieu Gaschet, charpentier de navires, 6 deniers. — Isaac Gaschet, maître savetier, 3 deniers. — Rue Buffeterie : Pierre Guillaudeau, notaire à Benon, 3 livres, 7 sols. — Arnaud Mariocheau, maître de navire, 1 sol, 6 deniers. — Marie Giraud, veuve de Jacob Juppín, notaire, 2 sols. — Rue de la Ballangerie : Suzanne Gastineau, veuve de Jean Allemand, 1 sol, 6 deniers. — Rue des Bouchers : Marie Bernardeau, veuve d'Isaac Conseil, instructeur de la jeunesse, 3 sols. — Jacques Gendreau, 3 sols. — Grande rue de la Boucherie : Marie Bonnamy, veuve d'Étienne Daniel. — Judith de La Mothe, veuve de Jacques Bernardeau. — Silvain Moreau, maître chirurgien.

gien, 2 sols, 19 deniers. — Marguerite Forestier, 4 livres. — Marie Montagne, veuve d'Osée Billon. — Rue Chandel-  
lerie: Pierre Baudouin, écuyer, sieur de la Noue. — Jean de  
Mirande, écuyer, sieur des Fraignéés. — David Oualle.  
— Louise Auboyneau, veuve de Louis Gabaret, écuyer.  
— Jean Marchegay. — Jean Maynier, prévôt des monnayeurs.  
— André Gaultier, assesseur en l'Élection. — Religieuses  
Ursulines. — Jean Tharay, greffier de l'Amirauté. — A. To-  
raille, sieur de Létang. — F. Boutiron, procureur au prési-  
dial. — Jean Corneille. — P. Bailly, avocat. — Rue Chef-de-  
Ville: Jean Barbose Cabece, gentilhomme portugais.  
— R. Créag, banquier. — Sara des Aguliers. — Jacques de  
Saint-Léger, chevalier, seigneur dudit lieu. — Seguin Gen-  
tils, écuyer, sieur de Lafond. — J. Gabion. — N. Taillefert.  
— P. Walranen. — A. Dennezay. — P. et M. Moreau.  
— J. Miniault. — Rue du Champ-de-Cougnes: A. Foucault.  
— M. Remondeau. — J. Petit. — P. Roy. — P. Guiotte.  
— Cour des Anglois: J. Paré et L. Valtreau. — A. Favé.  
— Canton de la Caille: A. Billon. — J. Doscher. — Sam-  
nel Depont. — Rachel Chuppin. — R. Le Vacher. — De  
La Grange, conseiller. — Rue Chasteau-Gaillard: E. Bouc-  
quet. — J. Courtois. — R. Gravier. — Rue des Canards:  
A. Roy. — D. Vitet. — M. Daburon. — M. Ridet. — Rue  
de la Chevière: Veuve Benestreau. — J. Beraud. — T.  
Calamar. — E. Chebrat. — Ch. Fannereau. — J. Gayot.  
— Ch. Girard. — G. Julien. — F. Moreau. — J. Paré.  
— Ph. Rullot. — N. Cerisier. — Tartas. — Rue de la Chau-  
dronnerie, des Bonnes-Femmes et de Saint-Gilles: Pierre  
Bellutteau. — Claude Besnard. — Louis Massiot. — Hé-  
ritiers d'Éz. Gaultier. — Sara Depont. — J. Depont le  
jeune. — Rue des Cordeliers et du Collège: Bl. Betisset. —  
A. Boutin, avocat. — S. Billaud. — J. Binard. — J. Merle.  
— Marchand, conseiller. — Élie Dubourg. — J. Four-  
nier, sieur des Houmeaux. — Pierre Fournier. — L. Papi-  
neau, sieur de Belair, avocat. — F. Diaet. — Les pères  
Jésuites. — J. Merlet. — Anne Chamery. — J. Berthelot.  
— Pierre Gaschet. — Marie Pamier. — Marguerite Durand.  
— Canton du Gros-Horloge (sic): Élie Beaufreton. — Isaac  
Hoissard. — Pierre Boudor. — Pierre Lommedieu. — Isaac  
Mouchard. — Louis Micheau. — Louis Moreau. — J. Na-  
deault. — G. Stevenot. — R. Ranconnet. — Rue des Cor-  
douans: P. Allard. — J. Airault. — Élie Airault. — Au-  
ger Bourlier. — Et. Brillouid. — P. Bommin. — Pierre Bon-  
baud. — P. Garnier veuve Millet. — Pierre Caillé. — De  
Laisgüe, écuyer, sieur de Chalais. — Guionneau. — Pierre  
Gallon. — J. Girardeau. — N. Masseteau. — A. Moreau.  
— Josué Petit. — Jacques Petit. — Th. Calamar. — Isaac  
Salomon. — J. Valteau. — Pierre Guillemot. — A. Norisson.  
— J.-B. Groyer. — Marg. Bonnaud. — Marie Cousturier.  
— Anne Moreau, veuve Joachim Lecomte. — Religieuses

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

de Saint-Joseph. — Rues de Castres et de Saint-Sauveur:  
Benjamin Bernon, écuyer, sieur de Lisleau. — J. Depont.  
— Joseph Desperoux. — Pierre Nicolas. — Pierre Gom-  
baud. — Les Grenon. — Jacques Le Sourd. — H.-E. Lar-  
deau. — G. Menard. — A. Godet. — E. Hoissard. — P.  
Boudot. — Ph. Rozet. — P. Robert. — A. Dotteau. — Ph.  
Rullot. — Paul Thévenin, écuyer. — Héritiers: S. Lar-  
cher. — David Oualle, fils de Marie Larcher. — Jean Pa-  
gez. — Daniel Tabutteau. — Fabrique de Saint-Sauveur.  
— Rues des Cloutiers et des Chaudronniers: Simon Repus-  
sard, sieur de la Ramigère. — Mardochee Georget. — Ma-  
thurin de Louche. — Rue de la Chapellerie ou de la  
Sonnerie: Elizabeth Poitou. — Rue et canton de la Chaîne.  
Pierre Gaigneur. — Fr. et Jacques Gobert. — Sara Tha-  
ray. — J. Pentecoste, veuve Simon Vaucousin, sieur de la  
Fourrière. — Anne Pouvreau. — Rue Dompierre: Paul  
Bion. — Elie Bonnet. — Michel Bigotteau, président en l'É-  
lection. — Daniel Brians. — Rue Dompierre: Jacques  
Bernon. — Fr. Brossard, sieur de Beau lieu. — MM. du  
Diocèse. — Josué Lloyd, sieur de Beauséjour. — Paul Le-  
goux, sieur de Beauséjour. — Paul Merlin. — Elizabeth  
et Marie Reveau. — Auguste Legoux. — Rue de Pierre:  
André Bernon. — Léonard Bernon, sieur de Bernouville.  
— Simon François. — René Goupil, sieur de Mezeron.  
— Jean Thomas. — Georges Papin. — Louis Pagez.  
— Esther Goineau. — Rue de Paradis: Yvon Manceau.  
— Pierre Moreau. — Jean Petit. — Rue de l'Enferneau:  
Claude Le Mastin, chevalier, seigneur de Nuallé. — Elie  
de Baussay. — Elie Bouchereau. — Religieux de la Charité.  
— Marie Bignon. — Jacques Tuffet, chevalier, seigneur des  
Chastelliers. — Rue de la Ferté: Marguerite Girard, — Ar-  
naud Gion. — Rue de la Fourche: Isaac Colisson, — héritiers  
Nicolas Lespine, — Pierre Vignault. — Jacques Lièvre, —  
Daniel Lombard, sieur de Lisle. — Rue de Lusseau: David  
Brevet, — Michel Bouché, — Dreck Boendermaker, —  
veuve Bouché, — Louis de Villesou, — Charles Bernard, —  
seigneur de Festilly, — Guillaume de Moucheron, — Elie  
Dubrois, — Pierre Guidet, — sieur de Lestang, — Pierre  
Mesnier, — Jean Pinet, — Abraham Vandermer. — Rue  
des Frères-Prêcheurs: Religieux jacobins, — Jacques Les-  
pine, — Philippe Maubert, — Josué Aignon et Adrien  
Planson, — Étienne Noyau, — André Ossau, — Pierre Le  
Conte. — Rue Verdrière: François Angoulan, avocat, —  
François Pachot et Charles Tastevin, — Michel Gannet, —  
Bruneau, — Jacob et Marie Bacqueman, — Pierre Bou-  
tault, — Claude Coculet, — Jean Chevineau, — Hector  
Green de Saint-Marsault, — chevalier, seigneur de Dom-  
pierre; — Louis Dupuy, — Paul Depont, — René Faistou,  
— fabrique de Saint-Jean du Perrot. — Alexandre Godef-  
froy, — Isaac Gabion, — Abraham Jourdain, — Elie Neze-

reau, — Elizabeth Billand, — Jean Gaultier, — Gabriel Etevenot, — Jeanne Roux et Jonbert, — André Vallerave, — Michel Verrier, — François Vinattier, — Marie Arramy, — Esther Sorin, — Françoise Gorribon, — Marie Mandet, — Marie Sadot, — Jeanne Pantecouste, — veuve Simon, — Vaucousin. — Rue des Gentilshommes : Jacques Esprin-  
 chard, — Antoine Renaudin, — Marie Dubrenil. — Grande  
 rive : Antoine Garnier, — Pierre Gallon, — Pierre David, —  
 Pierre Perdrian, — Judith Hardy, — Élisée Gilbert, —  
 David Papin, — Pierre Faneuil. — Grand'Rue : Antoine  
 Allaire, — Jean Basset, — Isaac et Jean Beluteau, —  
 Abraham Barbault, — Jacques Cartier, — Pierre de La  
 Coste, — Olive de La Coste, — Élie Desbois, — Jacob Des-  
 bois, — Moïse Ferry, — Josué Guichard, — Abel Grenot,  
 — Jean Langlois, — Jacques Parnajon, — David Le Roy,  
 — Zacharie Perrocheau, — Pierre Papin, Noël Tabarit, —  
 Sara Allaire, — Louis de la Forest, — Anne Juppín, —  
 Magdelaine Papin, — Judith Yvonnet, — Louise Guilton,  
 Michel Charpentier. — Rue Juiverie : Henry Allaire, —  
 Pierre Bandouin, écuyer, seigneur de la Noue, — A. Bru-  
 neau, écuyer, seigneur de la Chabossière, — Jacques De-  
 poix, procureur, Girardin, conseiller du Roi, élu en l'Élec-  
 tion de La Rochelle, — Étienne Maillet, avocat, — Didier  
 Poirel, procureur du Roi à Rochefort, — Renaud, avocat  
 en Parlement, — J. Drouillard, procureur, — Sara Bur-  
 tel, veuve de Guillaume Sauvaget, instructeur de la jeunesse,  
 — Claude Savarif, maître en fait d'armes, — Brunet, doyen  
 des procureurs, — Paul Taillourdault, sieur de Saint-Paul,  
 — Henry Tersemiteu, — Girard Vannenvick, — Théodore Vad-  
 senanhove, — Marie Le Royer, veuve de Jean de Mirande,  
 — Marie Morisson, — Jean Taray. — Rue du Minage : Jean  
 Auboyneau, — Jean de Charron, chevalier, seigneur de la  
 Gravelle et les Henry, demeurant en sa maison noble de  
 Ronflac, paroisse de La Jarne. — Louis Combaud, curé  
 de Villedoux. — Théodore Cailleteau, seigneur de Beau-  
 regard. — Louis Chadeau, seigneur de la Clocheterie.  
 — Fr. Clément, garde du corps du Roi. — Jacques de Labat,  
 avocat. — Pierre Guillandean, écuyer, seigneur de Ville-  
 doux. — Jacques Brevet. — Baron de Rocheferon. — Mag-  
 delaine Bertinauld, veuve de Nicolas Régnier, écuyer, sei-  
 gneur du Clos. — Rue de la Moequetterie : Jean Esmerit,  
 seigneur de la Vallée. — Pierre Theuleron, notaire royal.  
 — Marie Gaigneur, veuve de Pierre Beauchamps. — Rue  
 des Maîtresses : Jacques Barbot. — Jacques Bouchereau.  
 — Marie de Flandre, veuve Bonnamy. — Jean Rabusson,  
 notaire. — Vagneau, lieutenant criminel. — Marg. Gauvain,  
 veuve Perdrian. — Jacques Chauvet, avocat. — Rue des  
 Marionnettes : Pierre Fabry. — Jean Perrain. — Rue  
 Notre-Dame-de-Cognes : Matthieu Richetort. — Pierre  
 Rouillet. — Jean Oriou. — Pierre Taray. — Rue Pas-du-

Minage : Pierre Guillemin, seigneur d'Aytré. — François  
 Huët. — Pierre Assailly, René Rouault, notaire de la châtél-  
 lenie de Bourgneuf. — Jean Mérit. — Estienne Brevet, S.  
 Marchand, veuve Pierre Bizet de la Barrouère. — Pierre  
 Duprat, ministre — Rue des Prêtres : Marguerite Gastebois,  
 veuve d'Ozias Repussard. — Jacques Hastier. — Mathurine  
 Jousselein, femme de Gilles de Vienne. — Rue des Puits-  
 Doux : Guillaume Forêt. — Georges Le Gaigneur, conseiller.  
 — Jeanne le Vacher, femme du sieur de la Grange. — Sa-  
 muel Voyer. — Rue de la Poissonnerie : Gabriel Bernon.  
 — Pierre Bouchet. — Daniel Henry de Laizement, ministre.  
 — Pierre Faneuil aîné. — Jacques Baudoin, sieur des Ma-  
 rates. — Marie Papin. — Pierre Charruyer. — Place du  
 Château : Guy d'Hillierin, chanoine de la cathédrale. — Da-  
 niel Fourestier. — Marie Mousnier, femme d'Étienne Gi-  
 rard, sieur de la Pinaudière, conseiller. — Amos Giraud.  
 — Amateur Huët, écuyer. — Jean de Ville. — Rue Ram-  
 bault : Gaspard Pandin, écuyer, seigneur de Lussaudière.  
 — Pierre François, juge de la monnaie. — François Hardy,  
 notaire. — Religieuses de l'hôpital de la Charité. — Ga-  
 briel Rabusson, curé de la Garde, chanoine. — Grande rue  
 Saint-Jean-du-Perrot : Richard Butler. — Isaac Dronet,  
 instructeur de jeunesse. — René Goupil, sieur de Merce-  
 ron. — Pierre Jay. — Louis Massiot. — Religieux Carmes.  
 — Louise Auboyneau veuve Gabaret. — Elizabeth Flanc,  
 veuve Pepin. — Matthieu Jousse. — Judith Yvonnet.  
 — Marguerite Guy. — Suzanne Docher, veuve Billard.  
 — Louise Legoux. — Moïse, Anne et Suzanne Desréaux.  
 — Rue Saint-Nicolas : Hirvoix. — Pierre Sigournay.  
 — Jacques Thomas. — Magdelaine Ozeau, veuve Elie  
 Papin. — Marie Danvergne. — François Naud. — Su-  
 zanne Papin, veuve d'Hariette. — Elizabeth Tharay.  
 — Anne De Lage. — Rue Saint-Yon : Pierre Chalumeau.  
 — Samson Chaillé. — Isabelle de Saint-Agnan. — Nicolas  
 d'Hariette. — Gédéon Faure, sieur du Chiron. — Jacques  
 Massiot, sieur de la Motte. — David Oualle. — Anne Juppín.  
 — Marguerite Brunet. — Rues Saint-Marsault et Gargoul-  
 leau : Louis Bernardeau. — Jean Benoist, avocat. — Jean  
 Desaguliers, ministre. — Bigotteau, président. — Nicolas  
 Toraille, sieur de La Fontaine. — Anne de Rozemont, veuve  
 de Jean Gobert, écuyer, seigneur de Mille-Écus. — Rues  
 Saint-Michel et des Pares : Jean Pepin, ministre. — Pierre  
 Soullard. — Jacques Thomas. — Rue des Saints-Pères :  
 Héritiers Jacques Allard. — Pierre et Elie Chevallier.  
 — Henry de Monthon, écuyer. — Paul Depont. — Simon  
 François. — Jacques Guery, sieur de la Mareadière. — Es-  
 ther Giraudet. — Catherine François. — Rue Saint-Léo-  
 nard : Louis Allaire. — Daniel Guillotin, médecin. — An-  
 nibal Poirel, receveur des consignations. — Jean Seignette,  
 médecin. — Jean Tharay. — Louise Bessay, veuve Sarra-

gand du Breuil. — Rue Sainte-Catherine : Guillaume Collin. — Les pères de l'Oratoire. — Elie Seignette, apothicaire. — Rue Saint-Julien : Benjamin Plumeau. — L. Lardière. — Rue de la Sardinerie : Pierre Bonnet, notaire. — Elizabeth Bardet, femme d'Isaac Manigault. — Jacques Morizet. — Abraham Izambert. — Louis et Pierre Lhommedieu. — Jeanne Lortye, veuve Chevallier. — François Roy. — Georges Papin. — Henry Brunet. — Rue du Temple : Jean Allaire. — Jacques Brevet. — Jean Bouguereau. — Magdelaine Blandin. — Isaac Baulot. — Nicolas Claessen. — Héritiers d'Abraham Mouchard. — Elie Seignette, apothicaire. — Abraham Saireau, écuyer. — Jean Bernon, ministre à Saint-Jast. — Anne Caillaud, veuve Merlin. — Rue des Sœurs-Noires : Jean Mureau. — Religieuses Sainte-Claire. — Léonard Dubreuil. — Rue Biarnoise : Fr. Anquan, procureur du Roi aux traites. — Rue de l'Evescault : Fr. Regnault. — Marie Manigault, veuve Bermandy. — Rue de la Pelleterie ou de la Grille : Anne Pineau. — Louis Tabutteau. — Canton de la Fontaine de Navarre : Elizabeth, Magdelaine et Henriette Colomiez. — Rue des Javelots : Madame de Chesse. — Henriette Pineau. — Jean de la Rochetendre. — Rue de la Vieille-Fontaine ou Clerembault : Mare Pouillet, sieur de Roche, conseiller du Roi. — Rue de Guigneraye : Jean Dutel. — Rue du Marteau : Elie Manzé. — Rue des Orziers : Pierre Guérin. — Rue du duc de Saint-Simon : Mathurin Guiochet. — Rue Saint-Jacques : Jean Nezereau. — Rue du Puy-Rideau : Isaac Dumaneuf. — Rue de Sigogne : Pierre Rousseau. — Rue du Sollet : Jean Dupairé. — Rue Saint-Claude : Jean Gonnard. — Rue de Zelles : Marguerite Quantin. — Rue de la Grue : Perside Hastier. — Michel Poicher. — Rue de Leseale : Magdelaine Gauvin. — Marie Bonyer. — François Claveau. — Cour de la Vieille-Monnaie ou des Grolles : Josué Baudouin. — Cour de la Grâce de Dieu. — Marie Leclereq. — Cour de Polléon : Religieux de Saint-Antoine de Viennois. — Canton des Forges : Louis Benestreau. — Jean François Viaud. — Canton de la Triperie : Marguerite Tomet. — Rue des Cerisiers : M. de Nuaille. — Un supplément d'une écriture plus récente ajoute les noms de Benestreau, Grenot, veuve Billard, Monereau, Dupuy, Robert Michel, Mesnager, Tranchant, Faiston, veuve Richard, Soullard, Laporte, veuve Desréaux, Albert Bouynot, Clouzy, Giraud, Parnajon, Faneuil, Thibaud, Fabry, Bouynot, Souchard, Creagh et Dioré. (CC. 102.)

E. Suppl. 152. (Carton.) — 7 pièces sur parchemin, 150 sur papier.

**1631-1764.** — Abonnement de la ville de La Rochelle arrêté du Conseil d'État du 20 juin 1631, portant que « sur la requête présentée au Roi en son Conseil « par les habitants de la ville de La Rochelle tendante à ce

« qu'attendu qu'il a plu à Sa Majesté par sa response sur  
« le second article du cahier par eux présenté à Sa Ma-  
« jesté et les descharger du payement de la somme de  
« quatre cents livres, à laquelle ils avoient esté taxés pour la  
« contribution de l'année 1628, sans qu'ils puissent à l'ad-  
« venir estre poursuivis pour ladite subvention, attendu  
« que par la déclaration de Sa Majesté du mois de no-  
« vembre 1628, ils ont esté abonnés pour la taille à la  
« somme de quatre cents livres, laquelle ils ont payée de-  
« puis led. temps, au préjudice duquel payement, ils  
« ne laissent d'estre poursnivis pour les arrrages des  
« dits droits de subvention pour les années 1628, 1629,  
« 1630, requérant qu'il pleust à Sa Majesté faire deffenses  
« aux trésoriers de France de Poitiers de les taxer et impo-  
« ser à l'advenir pour ladite subvention, en payant annuel-  
« lement les 400 livres portées par ladite déclaration  
« pour leurs tailles, Veu ladite requête, la déclaration de  
« S. M. sur la réduction de la ville de La Rochelle en son  
« obéissance du mois de novembre 1628, etc., le Roy, en  
« son Conseil... a deschargé et descharge lesd. habitants de  
« la subvention des années 1628, 1629, 1630, en faisant  
« apparoir des quittances du payement par eux fait de la  
« somme de 8000 livres pour leurs tailles des années 1628  
« à 1630... fait Sa Majesté deffence aux Trésoriers de  
« France de Poitiers de les comprendre à l'advenir à l'im-  
« position de la subvention, en payant, la somme de  
« 400 livres pour chaeun an pour leur cote de tailles de  
« l'élection de La Rochelle, etc. » — Ordonnance de l'in-  
« tendant François de Villemontée portant que les habi-  
« tants de La Rochelle jouiront de l'abonnement fixé à  
« la somme de 4000 livres, conformément aux déclarations,  
« arrêts et lettres patentes (26 août 1634). — Réduction à  
« 1000 livres de l'abonnement préalablement fixé à 2800 li-  
« vres pour récompenser les habitants, tant des dépenses  
« faites par la ville pour la prise des tours sur les Frondeurs,  
« que pour la subsistance des troupes pendant leur séjour.  
(CC 103).

E. Suppl. 153. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1720-1757.** — Pièces justificatives des dépenses. — Oetrois. — Comptes des travaux faits à l'Intendance par Louis Denis : 6706 livres, 16 sols, 40 deniers. — Avances faites par Moreau, commis à la recette des droits d'oetroi : 12623 livres, 3 sols, 7 deniers. — Compte de Lepart, menuisier : 866 livres, 19 sols. — Compte de Faget, marchand de bois : 602 livres, 15 sols. — A Gridé, avocat au Conseil, pour l'obtention des lettres patentes sur les oetrois de l'enregistrement d'icelles à la Chambre des Comptes : 817 livres, 9 sols. — Enregistrement d'icelles au bureau des finances de La Rochelle : 1313 livres, 13 sols, 4 de-



niers. — Réparation de la fontaine des Petits bancs : 843 livres, 6 sols, 9 deniers. — Plantation d'arbres à la place Habert, à la place royale 99 livres, 7 sols. — Fournitures aux régiments de Brest et d'Auvergne : 247 livres, 5 sols. — Compte de La Cauze, tapissier : 100 livres. — Entretien des lits des casernes par Gautier 6106 livres, 19 sols. — Compte Delaunay, fournitures de bois et chandelles pour les patrouilles 346 livres, 19 sols. — Comptes de Moëze, jardinier 587 livres, 20 sols (CC. 104)

E. Suppl. 154. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1728-1734.** — Pièces justificatives des dépenses payées sur l'octroi de La Rochelle. — Feu de joie pour la naissance du duc d'Anjou : 1,050 livres, 17 sols, 4 deniers. — Mausolée de l'église Saint-Barthélémy, pour le maréchal de Matignon, gouverneur de la province : 92 livres, 12 sols. — Repas de la Saint Jean : Pain 7 livres, 3 gros meuls, 4 livres, 10 sols, 3 grosses maigres 2 livres, 10 sols, tourte d'anguilles, 5 livres, tourte de soles farcies, 6 livres, 10 sols, 18 sarruquets 3 livres, 2 grandes soles 3 livres, maigre à la sauce blanche 1 livre, 10 sols, meul à l'oseille 2 livres, 4 salades 2 livres, tourte d'écores de citron 6 livres, tourtes de guignes 6 livres, 3 grandes soles frites, 7 livres 10 sols, 2 plats de pois 3 livres, artichauts frits 2 livres, 10 sols, haricots 1 livre, 10 sols, 2 assiettes de chevrettes, 1 livre, 10 sols, artichauts à la glace 1 livre, vins, dessert, gâteaux et fruits. — Total 125 livres, 10 sols. — Compte de Moraney, entrepreneur, pour la « réfection des murs du cimetière des étrangers protestants » 294 livres, — pour travaux à l'intendance 35 livres six sols 8 deniers (1732). — Micheau, notaire : 246 livres 12 sols. — Honoraires de Mayaud, avocat au Conseil du Roi : 2074 livres. — Comptes de Bonichon, 400 livres, 19 sols, 6 deniers. — Dîner offert par le maire Nectoux, à la Maison de Ville (24 juin 1733) : une pièce de bœuf 6 livres, 10 sols, deux potages garnis de volailles et pigeons 6 livres, quatre hors d'œuvre, deux de petits patés 3 livres, 10 sols, une friassée de poulets garnis 3 livres, 10 sols, côtelettes de mouton 1 livre, 10 sols, deux grandes entrées, un pâté chaud de langues de mouton 6 livres, 10 sols, une terrine de cannetons au petit lard 4 livres, 10 sols, trois plats de rôtis, un dindon, 3 livres, deux lapereaux 4 livres, trois poulets gras : trois livres, quatre salades trois livres, cinq entremets, jambon, une livre, dix sols, tourte de cerises trois livres dix sols, une crème brûlée trois livres dix sols, un plat de pois deux livres, un plat de haricots 2 livres, 10 sols, deux d'abricots et poires 6 livres 10 sols, quatre compotes cuites 6 livres, deux de fraises 3 livres, 10 sols, deux de cerises une livre dix sols, pain trois livres douze sols, vingt-sept bouteilles de vin 16 livres 4 sols, quatre de

vin blanc de Grave 5 livres, douze de vin blanc du pays rois livres, café cinq livres. — Total 135 livres. — Réparations à l'hôtel du gouvernement : 7302 livres 1 sol 1 denier (CC. 105).

E. Suppl. 155. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1734-1736.** — Pièces justificatives des dépenses payées sur les fonds d'octroi. — Feu de joie à l'occasion d'une victoire en Italie : 347 livres, 5 sols, 7 deniers. — Feu de joie du jour des Rois 613 livres, 11 sols. — Feu de joie de la Saint-Jean : 907 livres, 16 sols, 4 deniers. — Feu de joie à l'occasion de la prise de Philipsbourg : 662 livres, 19 sols, 4 deniers. — Feu de joie à l'occasion de la victoire remportée en Italie : 613 livres, 3 sols, 9 deniers. — Entretien de lits des casernes : 1,815 livres, 17 sols, 6 deniers. — Ouvrages de serrurerie : 419 livres, 15 sols. — David, charpentier : 137 livres, 18 sols. — Dépenses extraordinaires 373 livres, 12 sols, 4 deniers. — Illumination à l'occasion de la nomination du comte de Matignon, lieutenant général des armées du Roi : 499 livres, 7 sols, 10 deniers. — Fournitures par Valadon, du linge de cuisine, d'office, de table à l'hôtel du gouvernement 376 livres, 13 sols, 5 deniers. — Fournitures de Mesnier, imprimeur pour l'Hôtel de Ville 431 livres. — Cimetière de Saint-Barthélémy : 4069 livres, 14 sols, 11 deniers. — Vitres fournies à la maison de ville et aux écoles chrétiennes 66 livres, 13 sols, 3 deniers. — Réparations à la maison servant d'arsenal 135 livres. — Fournitures de chandelles pour les patrouilles bourgeoises 463 livres, 9 sols. — Paiement d'ustensiles aux soldats de recrue pour l'armée d'Italie : 774 livres, 4 sols. — Menniserie fournie à l'hôtel du gouvernement 204 livres, 10 sols. — Fournitures de l'imprimeur Mesnier 230 livres. — Pavage de la cour du gouvernement et de la fontaine du pilori : 599 livres, 3 deniers. — Fournitures à l'hôtel du gouvernement 260 livres. — Compte du serrurier : 335 livres. — Réparations des robes des officiers du Corps de Ville 170 livres. — Bénédiction de la grosse cloche de Saint-Sauveur 46709 livres, 1 sol, 10 deniers (CC. 106).

E. Suppl. 156. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1737-1742.** — Pièces justificatives des dépenses payées sur les fonds d'octroi. — Feu de joie pour la fête de Saint Jean : 400 livres. — Réparations à l'horloge de Saint Sauveur 67 livres. — Mémoire de Jaquelin, menuisier : 44 livres, 10 sols — Mémoire du sieur Pain, paveur 88 livres, 18 sols, 10 deniers. — Mémoire des travaux faits à la maison de ville 796 livres. — Valladon, tapissier 180 livres, 8 sols. — David, charpentier 115 livres. — Couvreur 308 livres. — Réparations des pompes à incendie 105 li-



vres. — Vitrier 175 livres. — Serrurier 264 livres. — Réparation à la maison Gargoulleau, servant d'arsenal d'artillerie 183 livres, 11 sols. — Allemand, menuisier 54 livres, 10 sols. — Veuve Mesnier, imprimeur 240 livres. — David, charpentier 68 livres. — Martin, procureur, 138 livres, 17 sols, 10 deniers. — Roy, jardinier 359 livres. — Nassivet, réparation de la Grosse Horloge 300 livres. — Réparations aux casernes 447 livres, 10 sols. — Publication de la paix et souper à l'Hôtel de Ville 1030 livres, 6 sols 9 deniers. — Aloyau de bœuf 12 livres, longe de veau 8 livres, gigot de mouton 6 livres, pâté de levreau 8 livres, tourte de pigeons 8 livres, grenade farcie de caillies 10 livres, longe de bœuf 6 livres, canards 10 livres, deux plats de poules 10 livres, deux plats de dinde aux petits pois 10 livres, deux plats de riz de veau 8 livres, mouton 8 livres, etc. — Total 171 livres. — Micheau, notaire 718 livres, 4 sols. — Logement du lieutenant général d'artillerie 940 livres. — David, charpentier 611 livres, 11 sols. — Compte du serrurier 180 livres (CC. 107).

E. Suppl. 157. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1743-1747.** — Pièces justificatives des dépenses payées sur les fonds d'octroi. — Fournitures de cols pour les officiers de la mairie 55 livres, 10 sols. — Gants fournis à la maison de ville 167 livres, 10 sols. — Plaque de fer pour cheminée 30 livres, 2 sols, 4 deniers. — Réparation du toit de la maison des archers 18 livres, 15 sols. — « De par le « Roy, il est ordonné au nommé Favraud, charretier, rue « Saint-François, de se trouver demain jeudi six de ce mois « (décembre 1742) à l'auberge du cheval noir à Saint-Mé- « dard à six heures du matin avec sa charrette attelée de « quatre chevaux pour conduire un officier de l'hôtel « royal des Invalides gratis à Surgères, sous peine de désobéissance et de prison. Il sera payé suivant l'ordonnance « du Roy. Fait à La Rochelle le 3 décembre 1742. — « Pascaud, maire. » Payé le 17 juin 1743. — Maillet. » — « Pour une seconde garde que l'on a fait monter au régiment de Normandie qui estoit en garnison icy pour garder « les équipages dudit régiment et pour empêcher que les « soldats ne fussent se chauffer au corps de garde des « habitants à la rue Dauphine où il pourrait y avoir quelque « dispute, on obligea les soldats de Normandie à garder « eux mêmes leur équipage et pour cela ils prirent une « chambre aux casernes, on leur fit donner trois fagots, « trois bûches, dix chandelles. » 30 livres. — Travaux à la Grosse Horloge 39 livres, 9 sols. — Deux gargouilles à têtes de satyres pour la fontaine de Navarre 440 livres. — Fournitures de 348 lits pour les casernes 1192 livres, 19 sols. — Feux de joie : Pour la prise du château d'Esmon :

124 livres; pour celle du comté de Nice 267 livres, 19 sols, 4 deniers; pour celle du château Dauphin 123 livres; pour la St. Jean Baptiste 308 livres, 19 sols, 6 deniers; pour la victoire du prince de Conty sur le Roi de Sardaigne 242 livres, 5 sols, 10 deniers; pour la prise d'Ypre en Flandre, 261 livres, 13 sols, 10 deniers; pour celle de Furne, 343 livres, 3 sols, 10 deniers; pour la prise de Menin 861 livres 18 sols, 4 deniers. — Pour le rétablissement de la santé du Roi 1483 livres, 14 sols, 10 deniers. — Prise de Fribourg 255 livres, 19 sols, 10 deniers; — pour la prise de Nieuport 77 livres, 16 sols, 97 deniers; — pour la prise de Parme et Plaisance 206 livres, 5 sols, 4 deniers. — Victoire remportée par le roi de Sardaigne 171 livres, 7 sols, 10 deniers: — bataille de Fontenoy 655 livres, 9 sols, 10 deniers: — prise d'Ostende 236 livres, 6 sols, 10 deniers; — prise de la citadelle de Tournay 230 livres, 7 sols, 4 deniers: — prise de Gand 233 livres, 4 sols, 4 deniers; — prise d'Anvers 248 livres, 7 sols, 10 deniers. — Présent fait à la comtesse de Chabannes: tapis de damas des Indes 51 livres: — galon d'argent 23 livres; armes de la ville et du comte de Chabannes en broderie 65 livres; façon du tapis 4 livres; confiture des îles 87 livres, 14 sols, etc. — Logement du 2<sup>e</sup> bataillon du régiment de la Couronne arrivant de l'île de Ré 730 livres, 10 sols. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 740 livres, 5 sols, 10 deniers. — Victoire de Laensfelt en Flandre 349 livres, 9 sols, 10 deniers. — Honoraires de Durand de Marcilly, avocat au Conseil 280 livres. — Réparation des lanternes de l'Hôtel de Ville (CC. 108).

E. Suppl. 158. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1734-1750.** — État du revenu des octrois: 100850 livres. — Situation de l'Hôtel de Ville (1773) il reste encore à acquitter 167632 livres.

Copies des lettres adressées au Corps de Ville par le Comte de Saint-Florentin, (1755.) La ville de La Rochelle, « ainsi que les autres villes frontières, ont en toujours le « droit d'élire leurs maires et les autres officiers municipaux, mais en proposant au Roy trois sujets pour « que Sa Majesté put nommer celui des trois qui paraitroit le plus convenable, l'Edit du mois d'août dernier, « en rétablissant les villes dans le droit de nommer leurs « officiers ne détruit pas l'usage de proposer à Sa Majesté « les sujets. » — Le contrôleur général de l'Averdy au procureur du Roi, Rougier, concernant l'aliénation du fond des lits des casernes, le droit du maire de présider l'assemblée des députés qui seuls ont droit de voter au scrutin pour l'élection des notables, conformément à l'article 36. Le lieutenant général est autorisé à présider aux assemblées des notables, mais c'est au maire à proposer le

objets sur lesquels il y aura à délibérer et au procureur du Roi d'y requérir ce qu'il estimera convenable, c'est au secrétaire-greffier de la ville et non à celui de la sénéchaussée à porter les délibérations sur le registre à ce destiné. — Le lieutenant général, ni qui que ce soit autre, ne sont fondés à exiger que les officiers municipaux aillent en personne les inviter, l'invitation ne doit être faite que par billets signés du secrétaire-greffier. — Le procureur du Roi, aux assemblées des notables, même place que dans son siège comme ministère public, mais il ne doit plus assister aux assemblées particulières du Corps de Ville, le receveur a réuni la qualité de procureur syndic par le nouvel édit. — Le contrôleur général Terray au procureur du Roi, Rougier, déclarant qu'une seule expédition des délibérations prises par les notables lui étant nécessaire, les officiers du Corps de Ville et le procureur du Roi n'ont pas à lui en adresser chacun une. — « Je crois remarquer dans la man-  
« tention des affaires de cette ville une attention et une exactitude qui ne peuvent que donner une bonne opinion des  
« citoyens qui en sont chargés et faire espérer qu'ils parviendront à établir un ordre désirable dans cette administration et agir avec le plus d'économie possible en donnant  
« les entreprises à forfait, par adjudication au rabais ou autrement. » — Instructions du contrôleur général l'Averdy concernant les élections des officiers municipaux, leur réception et nomination, les baux à la charge de la ville, la dépense de l'érection de la statue du Roi est trop considérable pour les ressources de la ville, « Sa Majesté préfère  
« régner sur les cœurs. » — Approbation de l'admission des députés de la noblesse aux assemblées des notables. — Lettres du contrôleur général l'Averdy aux maire et échevins concernant les plaintes portées par Bridault, négociant, à l'occasion d'une injure qu'il prétend lui avoir été faite dans l'assemblée des notables, ayant été exclu des candidats à la mairie, quoiqu'il ait été échevin et directeur de la Chambre de Commerce. « Je vous prie de prendre  
« les mesures que vous croirez convenables pour qu'il n'éprouve désormais, à cet égard, aucune difficulté. » — La situation de la ville, — la réduction des conseillers de ville de dix à six par l'édit de mai 1765, — « la juridiction  
« consulaire n'est pas dans le cas d'envoyer des députés pour concourir à la formation de la liste des notables; — l'adjudication des octrois; — les élections et la répartition des impositions, — le logement du marquis de Narbonne; — l'élection d'un nouveau notable; — le choix de trois sujets pour le choix d'un maire. — État des revenus et charges de la ville en 1780. — Les revenus étant de 130020 francs, 9 sols, les charges de 153601 francs, 11 sols les charges excèdent les revenus de 23580 francs, 11 sols, 11 deniers. — Correspondance, mémoires et listes de poin-

tage concernant les nominations des députés de 1718 à 1774; savoir : Lafaille, Billaud, Jouanne de Saint-Martin, de La Vaux Martin, Cottiby, Panier, de Menou, Dupuy, Girard de Villars, Rougé, Carrière, Raoult, Avrard, de Roussy, Decomps, Danjard et Demontis. (CC. 109).

E. Suppl. 159. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1731-1789.** — État des charges et revenus de la ville (1731-1790). — Titres, délibérations et autorisations, en vertu desquels la Ville paye les gages et appointements d'officiers militaires et de justice (1783-1789). — État général des dépenses faites sur les deniers d'octroi pour les officiers généraux (1775-1789) en argent et en nature. — État général des charges fixes de la Ville (1788-1789), — des rentes perpétuelles dues par la Ville (1785-1789). — Logements militaires. — Arrérages de rentes. — Rentes dues par la Ville aux religieuses de la Providence de Saint-Joseph 1200 livres. — Aux religieuses Ursulines 800 livres. — Arrentement par Dominique du Bourg conseiller du Roi en son Parlement de Bordeaux et commissaire aux requêtes du Palais et Catherine de Farnoulx, sa femme, à noble homme Paul Le Cercler sieur de La Tousse, avocat au présidial et Marie Roulleau, sa femme, d'une maison provenant de l'hérédité du sieur Odet de Nort, docteur en théologie, demeurant en cette ville (26 mars 1618). — Transaction entre Paul Taillourdeau, procureur au Présidial, et Pierre Fouaceau, aussi procureur, au sujet d'une maison rue de Lusseau et de la Juiverie (15 janvier 1644); — entre noble homme Pierre de Villa, docteur en droit, avocat au Parlement de Toulouse et Chambre de Castres et Pierre Babin, sergent (27 mai 1641). — Transaction entre M. de Nort, avocat général des finances de Guyenne, le sieur de Carle, le sieur de Villa, la dame de Carle, sa femme, et les sieurs Fouaceau et Taillourdeau, procureurs, au sujet d'une maison à La Rochelle (29 mars 1648). — Transport par Françoise Forestier veuve de Simon Gabriand à René Léon farinier et à sa femme de deux arpents et demi de pré à l'extrémité du glacis de la demi-lune de la porte Dauphine, paroisse Notre-Dame, seigneurie de Lafond (12 avril 1698). — Cession de Suzanne Bernard à Angélique Turbat (2 mars 1722) et licitation entre Suzanne Bernard et Marie Guérin, veuve de Samson Guenon, demeurant à Soubise (5 août 1720). — Transport d'Angélique Tubat à Louis Torterue Bonneau sieur de Grolleau (22 avril 1722). — Amortissement par Gabriel Sarreau sieur de Boinet, capitaine d'infanterie, au Corps de Ville (1725) avec l'autorisation royale indispensable à un « nouveau catholique. » — Contrat de rente de 250 livres due par le Corps de Ville à Pierre Ledueq et à sa

femme (4 mars 1714) et arrêt du Conseil d'État (13 février 1731) qui réduit cette rente de 250 à 100 livres. — Titres nouveaux du Corps de Ville aux Religieuses Hospitalières de la Rochelle et à Louis Torterue Bonneau sieur de Grolleau (1731). — Transport de rente par Didier Fleury à Jean Baptiste Guillon l'aîné, sur le Corps de Ville de La Rochelle (1731). — Rente due par le Corps de Ville à la veuve Estournel (1736). — Amortissement par Jeanne Bonneau, veuve d'André Bernon négociant, héritier de Torterue Bonneau d'une rente de 60 livres due par le Corps de Ville (22 mai 1739). — Amortissement d'une rente due par le Corps de Ville aux Oratoriens (13 mars 1739). — Aux Religieuses hospitalières (23 mars 1739). — A Michel Chabot (15 avril 1739). — Aux Religieuses Sainte-Claire (15 mai 1739). — Constitution de rente par le Corps de Ville à Jacques Carayon et à Claude Étienne Belin négociants (1752). — De 300 livres à Sara Bernon veuve de Paul de Pont seigneur des Granges, ancien directeur de la Chambre de Commerce (5 juin 1755). — A Paul-François de Pont seigneur d'Aigrefeuille et Forges, Président trésorier de France honoraire au bureau de finances de La Rochelle et aux Religieuses de Sainte-Claire (1759). — Droits d'amortissement de 1729 à 1752 au profit du fermier du domaine. — Constitution de 3,600 livres de rente, savoir Jean-Isaac Thouron 300 livres, Furey Legrix 300 livres, Jacques Carayon 300 livres, Pierre-Gabriel Admyrauld 300 livres, Étienne Joly 300 livres, Marguerite-Louise Denis 300 livres, Isaac Rasteau, député du commerce 300 livres, Jean Baptiste Nairac 150 livres, Louis Vincens, banquier à Paris 300 livres, J. B. Nairac 150 livres, Thérèse-Suzanne Goguet 450 livres, Denis Joseph Goguet, ancien maire 75 livres, Jacques-Denis Goguet de la Sausaie, écuyer 75 livres, Louis-Benjamin Goguet, écuyer 75 livres, Jeanne-Louise Goguet 75 livres, Elisabeth G. 75 livres, Thérèse Goguet 75 livres (CC. 110).

E. Suppl. 160. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1750-1752.** — Dépenses faites lors du tirage de la milice 538 livres, 9 sols. — Entretien des lits des casernes : 3947 livres, 3 sols, 4 deniers (quartier de janvier) 2134 livres, 2 sols, 2 deniers (quartier d'octobre). — Travaux à l'intendance 4126, livres, 8 deniers. — Dépenses d'entretien à l'hôtel de Ville 6667 livres, 18 sols, 4 deniers. — Bénédiction de la grosse cloche de l'église Notre-Dame, le Comte d'Estrées parrain représenté par M. de Montrozier et la comtesse d'Estrées, marraine, représentée par le Corps de Ville. — Au sieur Montalay pour avoir gravé les armes de M. et de M<sup>me</sup> d'Estrées, celles de M. de Montrozier et celles de la ville sur ladite cloche 200 livres. — Chemise sur la cloche, 127 livres, 14 sols, garniture de

cièges 37 livres, 16 sols. — Plan d'une loterie royale dont le produit de douze pour cent servirait à la construction de l'église cathédrale de La Rochelle, cinquante mille billets de 200 livres chacun payables en deniers comptant, en trois paiements qui formeront trois tirages, faisant ensemble dix millions de livres (la demande n'a pas été accueillie). — Feu de joie à l'occasion de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine d'une princesse. — 372 livres, 8 sols. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 877 livres, 15 sols. — Feu de joie à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne : 759 livres, 8 sols 6 deniers. — Dépenses faites pour le Corps de Ville par Valadon, tapissier 4891 livres, 13 sols, 2 deniers. — Compte de Jean Pelet, entrepreneur 2737 livres, 12 sols, 2 deniers. — Feu d'artifice et illumination à l'occasion de la réjouissance pour le rétablissement de la santé du Dauphin 3687 livres, 19 sols. — Logement des officiers du régiment de Bourbonnais 3922 livres, 6 sols. — Réparations à l'Intendance 308 francs, 14 sols, 6 deniers. — Glacières vis-à-vis la fontaine de la Maréchale près la Porte Dauphine 722 livres, 2 sols, 6 deniers. — Ouvrages faits à l'hôtel du Gouvernement par David, couvreur 115 livres, 9 sols. — Entretien des lits des casernes 2346 livres, 10 sols. — Réparations faits à l'hôtel du gouvernement lors de l'arrivée du marquis de Clermont de Gallerande, commandant général de cette ville et province 5797 livres, 5 sols, 1 denier. — Compte des fournitures faites à l'hôtel du gouvernement par Valadon, tapissier. 10316 livres, 16 sols, 4 deniers. — Travaux aux glacières, aux cheminées, et charpenterie 7300 livres, 11 sols, 6 deniers. (CC. 111).

E. Suppl. 161. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1753-1760.** — Entretien des lits des casernes 2377 livres, 13 sols, 4 deniers. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste à l'occasion de la naissance du duc d'Aquitaine 807 livres, 5 sols. — Glacières de la ville 259 livres, 8 sols. — Compte de Boucher, poëlier, pour le gouvernement 3042 livres. — Fourniture et entretien des lits des casernes 2145 livres, 16 sols. — Mémoire du sieur Degay, employé à dresser le plan du canal de Niort à La Rochelle 457 livres. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 815 livres, 19 sols. — Dépenses pour Louis La Rochelle, filleul de la ville, 197 livres, 7 deniers. — Le soufflet, l'enclume et l'étau que la ville avait achetés pour le nommé Racine, père de Louis La Rochelle, lors de sa naissance, ont été vendus par l'ordre de M. Griffon, maire, pour payer les dettes du père au serrurier Poulain, 138 livres. — Feu de joie et illuminations à l'occasion de la naissance du duc de Berry 1772 livres, 1 sol. — Fourniture des lits des

casernes 1803 livres, 8 sols, 4 deniers. — Bénédiction de la cloche de Saint Sauveur, nommée Jeanne La Rochelle dont la ville a été marraine, 313 livres, 15 sols, 6 deniers. — Feu de joie à l'occasion de la naissance du comte de Provence, prince du sang 258 livres, 2 sols. — Ouvrages faits à l'Intendance par Heroguer, menuisier 353 livres, 17 sols, 4 deniers. — Ouvrages et fournitures à l'hôtel du gouvernement 2544 livres, 6 deniers. — Façon et étoffe d'un chaperon pour le Maire 100 livres, 2 sols, 6 deniers. — Travaux à l'hôtel du gouvernement par Valladon, tapissier 4029 livres. — Impressions et fournitures par Mesnier, imprimeur du Corps de Ville 220 livres, 6 sols. — Feu de joie et illuminations pour la prise de Minorque 1923 livres, 8 sols. — Service funèbre pour le marquis de Clermont Gallerande 1333 livres, 15 sols. — Glacières 248 livres, 12 sols. — Rentes dues sur la maison de ville à Paul-François Depont. — État des charges dues pour la ville de La Rochelle restantes à payer depuis 1757 à 1762. — Dépenses faites par Valladon, à l'occasion de la guerre, lorsque la flotte anglaise a paru sur les côtes de La Rochelle, au mois de septembre 1757, 2021 livres, 14 sols, 9 deniers. — Dépenses à l'occasion de la guérison du Roi 3055 livres, 10 sols, 10 deniers. — Réparations aux cuisines du gouvernement 997 livres, 13 sols, 6 deniers. — Mémoire des fournitures à l'hôtel du gouvernement par Lecoq, entrepreneur, 2404 livres, 10 sols. — Feu de joie, à l'occasion de la naissance du comte d'Artois 400 livres, 12 sols. — Victoire remportée par le maréchal d'Estrées dans l'électorat de Hanovre 378 livres, 12 sols. — Compte de Leroguer, menuisier 1,941 livres, 8 sols, 8 deniers. — Fournitures à l'hôtel de l'Intendance par Amiot, serrurier 386 livres, 19 sols. — Compte de Popelineau, charpentier 3495 livres, 5 sols, 2 deniers. — Dépenses extraordinaires 3,966 livres, 13 sols, 8 deniers (1758). — Travaux aux hôtels du gouvernement, de l'Intendance et de l'Hôtel de Ville par Bouchet, poëlier 4643 livres, 2 sols, 9 deniers. — Dîner à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du tirage de la milice 130 livres. — Compte des fournitures à l'hôtel du gouvernement 7731 livres, 12 sols par Valladon, tapissier. — Chaloupe de santé mise à la mer à l'occasion du signalement d'un corsaire anglais soupçonné de la peste, 837 livres, 5 sols, suivant les ordres de l'intendant Baillon. — Dépenses du Corps de Ville en 1760 : 3412 livres, 19 sols, 4 deniers. — Fournitures aux hôtels de l'Intendance, du gouvernement et au minage 14200 livres (CC. 112).

E. Suppl. 162. Carton.) — 300 pièces, papier.

**1748-1749.** — Pièces justificatives des dépenses du Corps de Ville payées sur les fonds d'octroi. — Comptes

de Valladon, tapissier 9182 livres, 15 sols, 5 deniers. — Feux d'artifice 1746 livres. — Comptes de Poulain, serrurier 2705 livres, 7 sols. — Héroguer, menuisier, 1544 livres. — Bigotteau 406 livres, 4 sols. — Blanchard, peintre 1480 livres, 4 sols, 9 deniers. — Pelet, entrepreneur 8316 livres, 6 sols, 11 deniers. — Dabugras, menuisier 3942 livres, 6 sols, 2 deniers. — Compte de Prezeau 1881 livres, 16 sols, 10 deniers. — Travaux à la maison du comte de Chabannes 339 livres, 4 sols, 8 deniers. — Lettre des bourgmestres et conseillers de la ville de Flensburg, en Danemark (texte et traduction) aux maire, échevins et conseillers de La Rochelle pour demander mainlevée de la saisie faite par Jean-Jacques de Meyer, à Bordeaux, du fret, se montant à 2271 livres, 17 sols, 3 deniers, dans le domicile de MM. Nordingh, à La Rochelle, du navire commandé par le capitaine Jens Hinrich, appartenant moitié à Broder Axen et moitié à la masse des biens de feu Jacques Laurens Kall. — Feu de joie de la Saint Jean Baptiste 786 livres, 3 sols. — Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie, vitrerie et plomberie du nouvel Hôtel de Ville (1743) 16840 livres. — Canapés, fauteuils de tapisserie, lustre de cristal de la grande salle de l'Hôtel de Ville et vin de Constance distribué par la ville 5190 livres, 15 sols. — Illuminations, feu d'artifice à l'occasion de la paix 15300 livres. — Service pour le repos de l'âme de l'intendant, de Pleurre 862 livres, 12 sols. — Habillement des six archers de la ville par Nicolas Morel 1398 livres (CC. 113).

E. Suppl. 163. Carton.) — 300 pièces, papier.

**1761-1762.** — Pièces justificatives des dépenses extraordinaires de la ville payées sur les deniers d'octroi. — Mémoires de Lecoq, entrepreneur 2062 livres, 3 sols, 2 deniers. — Prix donné au Collège 185 livres, 5 sols. — Mémoire de Serizier, plombier 195 livres, 15 sols. — Fournier, couvreur, 110 livres. — Fourniture de charrettes et chevaux pour les troupes qui ont passé de La Rochelle, à Courçon, Surgères, Niort et logement des musiciens du régiment Royal Vaisseau par Valladon 8516 livres, 14 sols, 11 deniers. — Fournitures par Mesnier, imprimeur, au Corps de Ville 356 livres, 17 sols. — Compte de Valladon, tapissier, 1872 livres, 16 sols, 6 deniers. — Remboursement des avances faites par Moreau, secrétaire du Corps de Ville 12623 livres, 5 sols, 7 deniers. — Compte d'Amiot, serrurier 1313 livres, 10 sols. — Popelineau, charpentier 954 livres, 6 sols. — Beaulieu, peintures à l'Hôtel de Ville 123 livres. — Lecoq, entrepreneur 1,272 livres, 16 sols, 6 deniers (CC. 114).

E. Supp<sup>t</sup>. 164. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1762-1763.** — Pièces justificatives des dépenses extraordinaires de la ville payées sur les deniers d'octroi. — Boucher, poëlier, 888 livres. — Amiot, serrurier, 845 livres, 6 sols. — Charrettes fournies aux troupes, 389 livres. — Chevaux fournis aux troupes, 299 livres. — Plantation d'arbres à la porte Dauphine, 829 livres, 11 sols. — Fen de joie, à l'occasion de la paix, 4327 livres, 10 sols, 8 deniers. — Dépenses extraordinaires, 8,516 livres, 14 sols, 11 deniers. — Charrettes fournies aux troupes, 1084 livres, 5 sols. (CC. 115.)

E. Supp<sup>t</sup>. 165. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1763-1764.** — Pièces justificatives des dépenses de la Maison de Ville payées sur les deniers d'octroi. — Loyer des Jacobins (un quartier), 200 livres. — Comptes de Nassivet, architecte, 173 livres, 6 sols. — Poplinau, charpentier, 3 livres, 18 sols. — Branday, tonnelier, 165 livres. — Bonhomme, relieur, 25 livres. — Guillet, cordier, 14 livres, 10 sols. — Fournitures de lits aux recrues provinciales, 316 livres, 10 sols; — aux canoniers invalides, 698 livres, 10 sols. — Fournial, vitrier, fournitures aux hôtels du maréchal et du marquis de Narbonne, 282 livres, 9 sols. — Héroguiet, menuisier, 670 livres, 11 sols. — Poplineau, charpentier, 432 livres, 15 sols. — Bourriers de la ville, 514 livres, 10 sols. — Honoraires de M. de la Balme, avocat au Conseil d'État dans l'affaire des guildives, des cidres et des poirés, 300 livres. — Approvisionnement de bois de chauffage pour les habitants, 1025 livres, 16 sols, 3 deniers. — Frotteur de l'hôtel du gouvernement, 259 livres. — Charrettes et chevaux fournis aux troupes, 1322 livres. — Fournitures de draps de lit à l'hôtel du marquis de Narbonne, 650 livres. — Mémoires de Mesnier, imprimeur, 292 livres, 2 sols, 6 deniers. — Amiot, serrurier, 1029 livres, 14 sols, 3 deniers. — « Propositions du Corps de Ville au marquis de Narbonne : 1° prendre en argent son logement, suivant « qu'il est fixé par l'ordonnance du Roi du 5 juillet 1763. — « 2° S'il y a des meubles dans l'hôtel qui lui conviennent, « que l'estimation en sera faite par une personne que le « marquis de Narbonne choisira et une de la part du Corps « de Ville, le surplus des meubles sera retiré et le prix de « ceux qu'il aura agréé restera dans ses mains et sera com- « pensé avec ce qui lui revient pour sa compagnie de gardes « et fournitures du secrétariat. — 3° Le Corps de Ville désire « de payer le marquis de Narbonne et il va prendre les me- « sures les plus sûres pour acquitter au plus tôt ce qui lui « restera dû. — On le supplie de vouloir bien se prêter aux

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

« circonstances et à la gêne où se trouve le Corps de Ville. « — Si le marquis de Narbonne voulait accepter un tiers au « mois d'octobre, un autre tiers au mois de janvier et le der- « nier tiers au mois d'avril prochain, on consommerait dans « ces termes la totalité de ce qui lui est dû. » — Aumône à M. Nectoux, ancien maire de La Rochelle, 150 livres (29 novembre 1763). — Mémoire de Mesnier, imprimeur, 327 livres, 3 sols, 6 deniers. — Valadon, tapissier, 17,812 livres, 3 sols. — Travaux aux casernes, 9,400 livres. (CC. 116.)

E. Supp<sup>t</sup>. 166. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1732-1769.** — Pièces justificatives des dépenses extraordinaires de l'Hôtel de Ville payées sur les fonds d'octroi. — Dépenses extraordinaires (1765) 9,444 livres, 13 sols, 3 deniers. — Mémoire des fournitures d'impression (1766), 167 livres, 1 sol. — Dépense des feux de joie (1765-1766), 163 livres, 10 sols. — Frais d'arrêt, lettres patentes et enregistrement, 716 livres, 9 sols, 11 deniers. — Aumône à l'occasion du service du Dauphin, 281 livres. — Arrêt du Conseil d'État (3 février 1732) homologuant la délibération du 26 novembre 1731, par laquelle Charlet est seul autorisé à vendre et débiter au public, à l'exclusion de tous autres, dans la ville de La Rochelle, pendant 20 années, la glace, à raison de 6 deniers la livre. (CC. 117.)

E. Supp<sup>t</sup>. 167. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1766-1769.** — Pièces justificatives des dépenses extraordinaires de la ville payées sur les fonds d'octroi. — Fourniture de lits aux soldats galeux, 1416 livres. — Dépense à l'occasion du tirage de la milice, 75 livres, 14 sols. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste, 340 livres. — Fournitures d'impression, 232 livres. — Dépenses extraordinaires (1767), 5,753 livres, 5 sols, 3 deniers. — Curement de la fosse du minage, 368 livres. — Arrivée de l'Évêque de La Rochelle, de Crussol d'Uzes, 169 livres, 12 sols. — Dépenses extraordinaires (1769), 14,292 livres. — Arrêt du Conseil d'État portant modération de la finance payée par le Corps de Ville de La Rochelle pour les offices municipaux. (CC. 118.)

E. Supp<sup>t</sup>. 168. (Liasso.) — 150 pièces, papier.

**1761-1770.** — Pièces justificatives des dépenses du Corps de Ville payées sur les fonds d'octroi. — Transport des soldats de milices par les crocheteurs et loueurs de voitures et chevaux requis à cet effet, 74 livres. — Compte de Mieheu, notaire, 104 livres, 10 sols. — Honoraires de Corneau, avocat au Conseil d'État, 300 livres — État fourni par les dizéniers, au nom de tous les habitants de son dé-

partement, de leurs femmes, du nombre de leurs enfants, domestiques, etc., afin de connaître, au besoin, les privilégiés. — Fournitures de lits pour les troupes, 240 livres. — Règlement portant défense à tous étrangers et forains de ne vendre ni débiter, soit en gros ou en détail, ni exposer en vente ou faire exposer aucunes denrées et marchandises en cette ville et fauxbourgs. — « Sur la recherche qui a « puis naguères été faite en cette ville et faubourgs, en la « manière accoutumée, il nous a paru du grand nombre « d'étrangers qui sont en icelle, tant espagnols, portugais, « qu'anglais, écossais, flamands et allemands. » — Statuts et règlements faits en la mairie de Louis Berne, écuyer, sieur du Pont de la Pierre, conseiller du Roi, notre Sire, maire et capitaine de la ville de La Rochelle (28 juin 1603). — Devoirs dus sur le poisson en la cohue et poissonnerie de cette ville. — Règlement fait en la mairie de Jacques Barbot, écuyer, sieur de Lardaine, sur la charge de concierge de l'échevinage. — Poids et mesures, marques et poinçons. — Sonneries de la cloche de l'Hôtel de Ville. — Collège. — Exécution de l'arrêt du parlement portant suppression des « ci-devant soi-disant jésuites ». — Minutes de correspondance. « A défaut d'ecclésiastiques séculiers, « nous nous sommes adressés successivement à tous les « corps religieux de cette ville et leurs réponses ne nous « laissent espérer aucun secours d'eux. Dans cette extré- « mité, quoiqu'il soit de la dernière importance, dans cette « ville, de ne confier l'éducation des enfants qu'à des ecclé- « siastiques, nous nous sommes adressés à des laïques qui « enseignent les jeunes gens dans les maisons, et il n'y en « a qu'un jusqu'ici qui ait paru disposé à accepter une basse « classe et encore n'a ce été que moyennant une rétribu- « tion exorbitante. » (3 avril 1762.) — « Nous ne cessons « de nous occuper, depuis deux ans, de l'approvisionnement « du bois de chauffage pour notre ville, cet objet devient, « de jour en jour, plus important, parce que l'ennemi blo- « que constamment notre port. A la réquisition de M. l'In- « tendant, le Corps de Ville se chargea, au mois d'octobre « dernier, de faire venir du bois du Poitou, et il a entretenu, « à ce sujet, une correspondance, dont il ne regrette pas « l'embarras, puisqu'il s'agit du soulagement du peuple. « Les premiers achats étant épuisés, le correspondant a « fait une nouvelle emplette de 24 milliers de fagots, sans « attendre de nouveaux ordres, croyant y être suffisam- « ment autorisé. Mais l'Intendant a désavoué le marché. « L'Intendant ne peut se faire représenter au Corps de Ville « par son subdélégué, quoique le subdélégué actuel ait « au Corps de Ville un oncle échevin, le maire pour col- « lègue au Présidial et trois académiciens pour confrères, « mais ces qualités, qui lui donnent les plus étroites liaisons « avec tous les membres du Corps de Ville et qui le feraient

« recevoir dans nos assemblées avec autant d'agrément « pour lui que de satisfaction pour nous, s'il nous était per- « mis de l'admettre, ne nous empêchent pas de l'en exclure, « dès qu'il s'agit de l'y faire paraître avec droit et dans sa « qualité de subdélégué. » — A. M. de L'Averdy, conseiller au Parlement : « Les maîtres nommés le 17 mai d'« (au « Collège) ont rempli leurs fonctions avec zèle, exacti- « tude et capacité. Au commencement de septembre, après « une thèse de rhétorique, nous avons distribué les prix que « la ville donne tous les deux ans. Tous ces maîtres con- « tinueront d'enseigner, ils recommenceront le 2 novem- « bre, jour de l'ouverture du Collège, nous avons même, « depuis peu, arrêté un professeur de philosophie pour « remplacer M. Turgnier, préfet et principal qui l'a ensei- « gnée depuis le mois de mai, pour que cette classe ne fût « pas sans maître, jusqu'à ce que la ville ait trouvé un sujet « capable... Nous avons pris possession des terrains et bâ- « timents du collège, dès le 31 août, et jours suivants, « ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal, au désir de « l'arrêt du 6 du même mois... Les nouveaux maîtres « ont été payés du premier quartier par l'économe, le « second échoira le 17 du mois prochain. Il nous est impos- « sible d'envoyer au greffe du Parlement la copie des « lettres patentes de 1629 et 1640 concernant le collège « de cette ville, n'en ayant aucune expédition dans nos « archives, ni copie sur nos registres qui ne remontent pas « si haut... les affaires de la commune étant régies depuis « 1628 jusqu'à 1693 par des commissaires nommés par « le Roy. Les dates que nous avons citées dans notre « mémoire ont été prises dans le second volume in folio, « colonne 1567 de la compilation chronologique de Blan- « chard et dans l'histoire de La Rochelle par M. Arcère « de l'oratoire, tome I<sup>er</sup>, page 393, tome II<sup>e</sup>, pages 509 et « 511. Les ci-devant jésuites ont dit à MM. de la Sénéchaus- « sée qu'ils n'avoient point ces patentes, leur provincial les « ayant envoyées au Conseil, cependant les dates n'en sont « pas moins sûres. » — Au procureur général : « En « exécution de l'arrêt du Parlement du 6 août, » nous avons « pris possession, le 31 du même mois, des terrains et bâ- « timents qui servaient aux écoles et collèges ci-devant « tenus par les jésuites. » — Lettre de félicitations à M. Rouillé d'Orfenil, sur sa nomination à l'Intendance de La Rochelle (7 septembre 1762). — Au Contrôleur général — « Les logements des officiers généraux sont extrê- « mement abusifs. On charge nos octrois de logements « entièrement fictifs et pour un service tout à fait étran- « ger à notre ville. Les officiers placés au dehors reçoivent « par là deux logements très réels, l'un en nature dans « le lieu de leur résidence, l'autre en argent, sur notre « caisse. Ceux qui demeurent à La Rochelle n'en ont

« cependant qu'un, en nature ou en argent, par quel privilège ceux des îles de Ré, d'Oleron, en auraient-ils deux? »  
 « Le traitement d'un officier change-t-il avec sa position et devient-il double, quand l'officier est hors de ville. »  
 — Au Contrôleur général : « sur la difficulté que vient de faire naître M. l'Intendant, au sujet de la taxe de la capitation et ustensile et de l'innovation qu'il veut faire dans la manière de l'imposer. » Mémoires sur les droits de sortie de vins du pays d'Aunis et la disproportion exorbitante que le tarif de 1664 a mise entre ces droits et la valeur de nos vins. D'où est résulté la cessation entière du commerce de cette partie essentielle de nos cultures. Mémoire qui a été envoyé aux députés du commerce. — Envoi à M. de L'Averdy, conseiller au Parlement, du décret d'union du prieuré de Dieu Lidon au « collège des ci-devant soi-disant jésuites de La Rochelle. » — Au maréchal de Senecterre. L'intendant mande de faire avertir promptement les habitants de cette ville de faire passer dans les colonies, avant le 13 octobre, tous les nègres esclaves qui sont ici. — Envoi à l'intendant Rouillé de l'état de tous les habitants qui ont à leur service des nègres ou négresses. Ils sont disposés à exécuter les ordres du Roi, « quelque affligeante et irréparable que soit, pour la plupart, la perte qu'ils vont faire en renvoyant des esclaves dont le zèle, l'intelligence et l'attachement ont mérité tout celui de leur maître, » en exposant toutefois au duc de Choiseul l'impossibilité de faire partir les nègres pour les différentes colonies dans un délai aussi court que celui qu'il a fixé (13 septembre 1763). — A M. de la Balme, avocat au Conseil du Roi : « Nous ne pouvons qu'applaudir au choix de M. Rasteau, et, en nous joignant à lui, vous prier de vous charger de notre défense contre les prétentions des colonies d'Amérique, si elles avaient lieu, les pays de vignobles et surtout celui d'Aunis seraient réduits à une misère, dont l'idée seule fait frémir tous ceux qui ont des sentiments patriotiques ; »  
 — contre l'introduction des guildives dans le royaume, qui serait si funeste à tous les vignobles ; — concernant l'interdiction de la falsification des eaux-de-vie de mélasse, grains, bière, hydromel et toutes autres matières que le vin. — Lettre à l'Intendant pour lui annoncer que, malgré l'épuisement des finances de la ville, le Corps de Ville a voté une somme de mille livres de gratifications « par an à M. Charreau, pour qu'il prenne soin d'instruire dans le courant de chaque année, des élèves par des leçons publiques sur les principes de la chirurgie, l'ostéologie, la manière de traiter les maladies des os et les opérations nécessaires à leur cure, l'anatomie, les opérations chirurgicales et particulièrement qu'il fasse aussi sous les yeux de ses élèves l'opération de la taille sur les pauvres que leur état, sans être à la mendicité, empêcheront de lui faire le paye-

« ment d'une si grande opération. » — A M. de L'Averdy, contrôleur général des finances au sujet de sa nomination : « Si vous daignez, Monseigneur, jeter les yeux sur l'état de cette province et lui accorder des soulagements proportionnés à ses besoins, vous jugerez aisément de toute leur étendue si Votre Grandeur veut faire attention aux malheurs d'une guerre longue et cruelle, à la destruction du commerce, d'où elle tire toute son existence, à la surcharge des troupes qu'elle a été forcée d'entretenir, par la présence presque continuelle des escadres ennemies dans nos rades. » — A M. Rasteau, député du commerce à Paris : « Nous avons appris avec étonnement par votre lettre que le commerce de Nantes consentait à l'introduction de guildives, eau-de-vie de sirop ou tafia, par entrepôt. En 1752, les officiers municipaux de la même ville agirent comme nous contre ceux qui en avaient apporté, et les états de la province se pourvurent au Conseil, les sommes dont le commerce veut faire bénéficier les colons ne viennent que d'une matière superflue. Après avoir tiré, comme vous le savez, de la matière première tout ce qui en étoit bon et utile, si ce consentement prévaloit, il entraîneroit la ruine du principal revenu de la plus grande partie du royaume, ce qui ne se peut faire qu'en détruisant la déclaration du 24 janvier 1713, rendue après un long examen et dont l'exécution a été ordonnée par arrêt du Conseil du 4 octobre 1727. Les copies de ces pièces que nous vous envoyons justifieront ce que nous vous avons avancé qu'il y avait des défenses de fabriquer des guildives. Nous y joignons un exemplaire du mémoire fait par M. Gastumeau en 1752. Nous n'avons rien trouvé de ce que le Conseil fit alors. Nous savons que, depuis cette époque, il n'a plus été question de guildives (22 septembre 1763). » — Lettre de félicitations au maréchal d'Estrées sur sa nomination de ministre d'État. — A l'Intendant : « Lorsque M. Baillon voulut engager le Corps de Ville à offrir quarante mille livres au Roi pour contribuer au rétablissement de sa marine, par la construction d'une frégate, nous consultâmes uniquement notre zèle et l'ardeur de le témoigner à Sa Majesté nous ferma les yeux sur le défaut de nos facultés. Depuis ce temps, nous avons fait plusieurs tentatives inutiles pour trouver à emprunter cette somme, notre discrédit est si grand que nous avons trouvé toutes les bourses fermées. Les charges échues au dernier novembre 1762 montoient à une somme de 92,503 livres et les prix des baux d'octroi au quartier de janvier 1763 étoient déjà consommés, nous vous prions de vouloir bien solliciter, auprès de lui, une décharge pure et simple de cette somme, c'est le seul parti qui nous reste à prendre, nous espérons cette grâce de sa justice. »  
 — Demande au duc de Choiseul de faire payer sur les fonds



du Roi les dégâts causés aux casernes par les régiments de Bresse et de Hainaut et constatés par les procès-verbaux du commissaire des guerres, M. de Saint-Estève, qui a évalué à 954 livres, 13 sols l'indemnité due aux adjudicataires des fournitures des casernes. — Envoi à M. Nectoux à Dijon, de 150 livres, à titre de secours, comme ancien maire (29 décembre 1763). — Au maréchal de Seneceterre : « Si les « demandes des colons pouvaient parvenir à la révocation « de la déclaration du Roi du 24 février 1713, rendue « contre l'introduction des guildives, après un examen de « près de trois ans, les propriétaires des vignes du pays « d'Aunis et de la Saintonge seraient ruinés et les paysans « tomberaient dans la plus affreuse misère. » — A l'Intendant et au duc de Choiseul pour les prier de s'opposer à la demande que font les habitants de Rochefort du privilège de l'entrepôt et de la liberté d'armer directement pour les colonies et pour la côte de Guinée. — A M. Rouillé d'Orfeuil, sur sa nomination à l'intendance de Champagne et à M. Le Peletier de Morfontaine sur sa nomination à l'intendance de La Rochelle. — Demande du remboursement de l'abonnement de la taille de 1762 et 1763, montant à 6,323 livres, 1 sol, 5 deniers pour payer les ouvriers qui ont travaillé pour le Corps de Ville. — Demande à l'Intendant d'approuver les dépenses nécessaires pour approprier l'appartement du maréchal de Seneceterre; — concernant la difficulté de passer les « trains » par la descente de la porte Dauphine qui conduit à la fontaine la Maréchale, au Petit Fétilly, et à Lagord, et la nécessité de la prolongation du glacis ou de l'embranchement de la chaussée qui ne se peuvent faire aux frais de la ville. — Pour le prier d'autoriser l'emprunt de 130,000 livres proposé par les juges consuls pour achever le bâtiment de la Bourse. — Demande aux maires de Saintes, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Rochefort, Fontenay et Niort de communiquer de la publicité aux affiches pour l'adjudication du nouveau bail des octrois. — Au Contrôleur général sur l'exécution de ses instructions et de l'édit d'août 1763. — M. Seignette, maire depuis quatre ans et conseiller perpétuel du Corps de Ville, MM. Dupaty, Griffon et Destrapières aussi conseillers perpétuels ont été nommés conseillers dans le nouveau Corps de Ville, ainsi que M. Valin, qui a fait les fonctions de procureur syndic, pendant 33 ans. M. Pichon, qui est receveur, dès l'année 1729, a été continué dans cette qualité et les appointements fixés à 1,500 livres. — Vœux et nouvelle année au maréchal de Seneceterre, gouverneur de La Rochelle, à Didonne. — A l'Intendant et au maréchal concernant le projet et plan du port approuvé par la Chambre de commerce. — A M. Rasteau pour le prier de presser M. de la Balue pour la rédaction de son mémoire au Conseil du Roi contre l'introduction des guildives.

— Maintien de la déclaration du Roi de 1713 et répartition des honoraires de l'avocat au Conseil entre les villes intéressées. — A l'Intendant, concernant les appointements du professeur d'hydrographie; — demande au contrôleur général d'un secours effectif de 150,000 livres ou l'autorisation de toucher les 30,000 livres du don gratuit pour le temps qui reste à expirer pour payer les dettes de la ville (16 mars 1764); — remerciements à M. Rasteau pour toutes les démarches qu'il a faites pour empêcher l'introduction des guildives et envoi d'une lettre de 300 livres pour payer les honoraires de l'avocat au conseil, M. de la Balue; — réclamations à l'Intendant contre les collecteurs des différentes paroisses de la généralité qui sont dans l'intention de taxer à la taille d'exploitation les habitants de La Rochelle, malgré la grâce que le Roi a bien voulu leur faire, en les exemptant de cette imposition par l'article 22 de la déclaration de 1628. L'abonnement de 4,000 livres a depuis été porté à 6,323 livres; — à l'Intendant pour le remercier des 2,000 livres pour dédommager la ville des logements des officiers généraux non résidents; — à M. de Courteille, au sujet de la remise des trois vingtième et sol pour livre en 1762 et 1763; — à l'Intendant : « le Corps de « Ville ne peut s'engager à faire l'emprunt de 130,000 livres « que demande la Chambre de Commerce pour achever la « Bourse, ni même à prêter son nom pour cet emprunt. Le « contrôleur général observe que les Chambres de com- « merce ne formant point un corps autorisé par les lois, « elles ne peuvent être autorisées à faire une acquisition « d'immeubles » (16 mars 1764) «... la voie la plus simple « qu'ils avaient à employer était de faire autoriser la juri- « diction consulaire à faire l'emprunt qu'ils demandent, ... « sans qu'il soit nécessaire de l'entremise du Corps de Ville, « qui, d'ailleurs en prêtant son nom pour l'emprunt pro- « posé, n'aurait aucun fonds à offrir pour sûreté des sommes « empruntées; » — à l'Intendant, sur l'impossibilité de fournir un logement effectif à M. de Growal, maréchal de camp employé à La Rochelle. Depuis le règlement du 11 mars 1702, ces logements ont été « fixés et toujours payés « en argent, la ville n'en pouvant donner d'effectifs. Le ma- « réchal de camp a 60 livres par mois; » — au maréchal de Seneceterre « M. de la Tremblays veut vendre sa maison « 30,000 livres et veut absolument être payé comptant. M<sup>me</sup> « Macaud veut vendre la sienne 16,000 livres, elle se conten- « terait à la vérité de 6,000 livres comptant. Ces deux articles « formeront une somme de 30,000 livres qu'il faudra absolu- « ment trouver pour l'acquisition du fond seulement; ce « n'est pas tout, les contrôles, centième denier, amortisse- « ment, insinuation pour ces deux maisons coûteront 12,928 « livres, 4 sols, 8 deniers et la ville sera chargée en outre « de payer au Roi une rente de 106 livres, 13 sols, 4 de-



« niers, à cause de la maison de Madame Macand qui est  
 « dans sa censive; plus de payer au collège 5 livres et à l'O-  
 « ratoire 1 livre, 5 sols ou environ; de faire à Madame Ma-  
 « caud une rente de 500 livres pour le surplus du prix de  
 « l'acquisition de sa maison. Nous ne vous parlons point des  
 « frais de l'arrêt du conseil qu'il serait nécessaire d'obtenir  
 « pour être autorisés à faire ces acquisitions, des frais de  
 « contrat des décrets que la ville en pareil cas est astreinte  
 « à faire payer, conformément à un arrêt de la Chambre des  
 « comptes, etc. » — à l'Intendant, pour remédier à la situation  
 financière fâcheuse de la ville, en déchargeant la ville de  
 l'abonnement de la taille pour les années 1762 et 1763,  
 montant ensemble à la somme de 12,646 livres, 2 sols, 10 de-  
 niers, c'est une grâce qui ne dépend que de vous seul. »  
 — Remise par M. de Courteil des trois vingtièmes et sol  
 pour livre pour 1762 et 1763, montant ensemble à la  
 somme de 4,860 livres, 1 sol, 6 deniers; — au contrôleur  
 général des finances, sur l'interprétation de l'édit d'août  
 1764 « Le Corps de Ville de La Rochelle a été composé,  
 « pendant plus de quatre siècles, de cent personnes qui fai-  
 « saient les élections et prenaient délibération sur tout, la  
 « tradition ni l'histoire ne nous donne aucune connaissance  
 « d'assemblées de notables, si ce n'est dans ces temps ora-  
 « geux où les peuples, les armes à la main, résistaient aux  
 « ordres du souverain. Cette ville adhéra aux étrangers qui  
 « avaient pris les armes contre l'État, et, plus malheureuse  
 « que criminelle, elle perdit en 1628, avec ses privilèges, le  
 « droit de commune, elle fut ensuite régie par des magistrats  
 « et des bourgeois nommés tous les ans par Sa Majesté, qui,  
 « en 1694, ayant établi un bureau des finances, érèa un Corps  
 « de Ville et joignit la mairie à ce tribunal. Cet ordre a sub-  
 « sisté jusqu'en 1718 que le Roi ayant supprimé le corps des  
 « officiers municipaux, en forma un nouveau qui a subsisté  
 « jusqu'à présent, sans qu'il y ait eu aucune assemblée de  
 « notables, ce qui lui est même interdit. Elles sont donc nou-  
 « velles pour nous et ne voulant manquer en rien ni à per-  
 « sonne, nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien  
 « nous donner des ordres sur la conduite que nous avons à  
 « tenir sur ce point; » — au vice chancelier à Paris, sur la  
 conduite qu'a tenue M. Sorel, prêtre de l'Oratoire et curé de  
 Notre-Dame, envers le Corps de Ville. — A l'Intendant :  
 quelque diligence et quelque attention qui pourra être por-  
 tée par la suite, lors de la confection des rôles, il sera im-  
 possible d'éviter des requêtes en modération ou décharge,  
 tant l'état et la fortune essuient de révolutions dans une  
 ville de commerce et maritime, ce qui n'est pas si fréquent  
 et si subit dans les villes de terre. » (CC. 119.)

E. Suppl. 169. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

**1765-1773.** — Dépenses diverses du Corps de Ville

payées sur les fonds d'octroi : — A M. de la Balme, avocat  
 au Conseil du Roi, 650 livres. — Jobelin, procureur au Par-  
 lement, 554 livres, 15 sols, 6 deniers. — Carrière, avocat  
 au Présidial, 600 livres. — Dreuillet, procureur au Prési-  
 dial, 420 livres, 16 sols, 4 deniers. — Chambourdon, pro-  
 cureur au Conseil supérieur de Poitiers, 150 livres. — Petit,  
 procureur, 100 livres. — Affaires pendantes au siège de  
 police de La Rochelle entre le Corps de Ville, les sieurs  
 Weis et Carayon, pour raison des droits de minage dans  
 lesquels le Corps de Ville est intervenu, pour Paul Roy,  
 son fermier. — Affaires pendantes au conseil supérieur de  
 Poitiers pour les droits de minage prétendus par le prési-  
 dent d'Aligre seigneur de Marans. — Affaires pendantes  
 au parlement entre le Corps de Ville et les Pères de la Cha-  
 rité, à l'occasion de la nomination du médecin de l'hôpital, etc.  
 (CC. 120.)

E. Suppl. 170. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1772-1775.** — Dépenses diverses du Corps de Ville  
 payées sur les fonds d'octroi. — Fournitures faites par  
 Rondeau pour les lits militaires et l'hôtel du marquis de  
 Narbonne, 2,613 livres, 4 sols. — Fournitures pour le Gou-  
 vernement par la veuve Bouhet, 434 livres, 5 sols, 9 de-  
 niers. — Varennes, tapissier et garde meubles, 1,459 li-  
 vres, 16 sols, 8 deniers. — Martin, ferblantier, 175 livres,  
 16 sols. — Tramblet, entretien des pompes, 142 livres,  
 17 sols. — Branday, tonnelier, 103 livres, 9 sols. — Gages  
 du portier consigne de la porte des Deux Moulins, 100 li-  
 vres. — Compte de Bonhomme, relieur, 73 livres, 12 sols,  
 parmi lesquelles 20 livres reliure d'un exemplaire de l'His-  
 toire de La Rochelle, en veau, tranche marbrée écaillé,  
 trois filets et les armes sur le plat en or. — Planchot, jar-  
 dinier, arbres fournis pour la place d'armes, 18 livres,  
 4 sols. — Bernier, jardinier, entretien du parterre de l'In-  
 tendance, 25 livres, 6 sols. — Jacques Daunis, jardinier  
 du marquis de Narbonne, 90 livres. — Fournitures par Des-  
 pérour à l'hôtel du gouvernement, 102 livres, 9 sols. —  
 Fournitures par Varennes à l'hôtel de Montmorency, 1,459 li-  
 vres, 16 sols, 8 deniers. — Gants fournis par Quantin aux  
 grenadiers et archers qui ont porté le dais le jour de la fête  
 Dieu, 21 livres. — Molas, plâtrier, plafond de l'hôtel de ville,  
 125 livres, 10 sols. — Travaux de Martin, ferblantier, à  
 l'hôtel du marquis de Narbonne, 175 livres, 16 sols. — Ré-  
 parations par Tramblet des pompes à incendie de la ville,  
 142 livres, 17 sols. (CC. 121.)

E. Suppl. 171. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1775-1778.** — Dépenses de l'Hôtel de Ville. Pièces  
 justificatives. — Bois d'Amourettes et cours Matignon: 19 li-

vres. — Logement des soldats déserteurs dans les prisons royales de La Rochelle et fournitures extraordinaires 3,342 livres, 10 sols. — Mémoire du sieur Delhomme, entrepreneur, 2,754 livres, 1 sol, 9 deniers. — Chaboceau, libraire : arrêts du Conseil concernant les gabelles, cérémonie du sacre du Roi, tarif des droits sur les eaux-de-vie, discours sur les monuments publics, etc., 113 livres, 5 sols. — Martin, ferblantier, 183 livres, 18 sols. — Loyer d'une maison pour le logement des recrues, 105 livres. — Compte de Branday, pour fournitures de bailles et baquets à l'hôtel du gouvernement et à la prison, 73 livres, 8 sols. — Compte du vitrier, 311 livres, 10 sols, 6 deniers. — Fournitures et impressions, 223 livres, 8 sols. — Feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste, 413 livres, 14 sols. (CC. 122.)

E. Suppl. 172. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1778-1786.** — Dépenses de l'Hôtel de Ville. — Pièces justificatives. — Dépenses pour lesquelles il n'y a point eu de marché de passé, à rembourser à Christophe Delhomme, entrepreneur qui en a fait les avances, 16,824 livres, 14 sols, 1 denier. — Compte de Larouzelte, maître fondeur, 383 livres, 19 sols. — Loyer du magasin servant à l'artillerie, payé au sieur Fleury, 300 livres. — Solde du dit loyer au sieur Giraudeau, 525 livres. — Travaux aux fontaines de la ville, 1,000 livres; — Au sieur Rondeau, fourniture de lits militaires, 964 livres. — A Benoist, étamage et raccommodage de batterie de cuisine au gouvernement, 90 livres. — Nettoyage de l'aqueduc des hospitalières, 6 livres. — Compte de Masson, chaisier pour travaux au gouvernement, 116 livres, 12 sols. — Pavage du jardin du gouvernement 78 livres, 16 sols. — Compte des ouvrages de Coniée, couvreur, 1,044 livres, 5 sols, 11 deniers. — Fournitures à l'hôtel du gouvernement par Lespinas, marchand, 84 livres. — Compte de Loizy, maître charpentier, 257 livres. — Compte d'Amiot, serrurier, 434 livres, 14 sols, 11 deniers. — Guilou, menuisier, 370 livres. — Blanchet, jardinier, 274 livres, 10 sols. — Appointements de Grenet, commis de l'Hôtel de Ville, 186 livres. — Balayage des pavés, à Pruneau, 62 livres, 10 sols. — Entretien d'arbres des places publiques, du cours Matignon et du parterre de l'Intendance, 165 livres, 10 sols. — Dépenses extraordinaires dues au sieur Christophe Delhomme, 19,472 livres, 16 sols, 3 deniers. — Remboursement d'avances Rougemont, serrurier, 18 livres, Courjaret, marchand, 34 livres; — eirage des appartements du Gouvernement, fournitures et dépenses extraordinaires, 1,367 livres; — à Rondeau, adjudicataire des lits militaires, 1,706 livres, 13 sols; — à Launay, vitrier, 338 livres, 8 sols, 6 deniers. — Bonhomme, relieur, four-

niture de cartons pour les archives de la ville 186 livres, 10 sols. — Mignot, horloger, entretien des pendules de la ville, 36 livres; aux héritiers de feu Dupuy, médecin de l'hôpital général, pour ses gages, 488 livres, 17 sols, 8 deniers. — A Blanchet, concierge du gouvernement, gages de six mois, 274 livres, 10 sols. — A Bouteau, jardinier du gouvernement, 794 livres, 18 sols (gages de six mois); — à Grenet, 3 lanternes montées en cuivre doré pour l'hôtel du gouvernement, 200 livres; — Députés du Corps de Ville auprès de l'Intendant, 146 livres, 12 sols. — Dépenses extraordinaires (1785), 8,583 livres, 3 sols, 6 deniers. — Compte de Dausonneville, peintre, 12 livres. — Blangeay, paveur, 162 livres. — Martin, ferblantier, 82 livres. — Varenne, tapissier, 500 livres. (CC. 123.)

E. Suppl. 173. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

**1775-1791.** — État général de toutes les dépenses occasionnées, tant par les officiers généraux majorés que pour le logement des troupes, payées sur les deniers d'octroi de 1775 à 1784, adressé à l'Intendant. — En 1775, 72,617 livres, en 1784 : 72,599 livres. — Titres, délibérations et autorisations en vertu desquels la ville de La Rochelle paie les gages et appointements des officiers du Corps de Ville, du Présidial, de la Police, de l'Élection, les rentes et autres objets à la charge de la ville : maire en exercice, 500 livres par an (arrêt du Conseil d'État du 12 mars 1718). — Secrétaire de la ville, 1,500 livres, traitement fixé en 1667 (délibérations des 29 avril et 13 juillet 1765). — Receveur de la ville 1,500 livres (12 décembre 1764). — Major de la Milice bourgeoise, 300 livres (délibération du 17 mars 1708). — Six archers à 200 livres chacun (arrêt du Conseil d'État du 12 mars 1718). — Médecin de l'hôpital général, 400 livres (délibération du 17 août 1767). — Médecin de l'hôpital de la Charité de Saint-Barthélemy, 200 livres (12 janvier 1556). — Chirurgien de l'hôpital général, 200 livres (délibération du 17 mai 1765). — Professeur d'hydrographie, 500 livres, depuis 1690 (arrêt du Conseil du 12 février 1692). — Architecte de la ville, 400 livres (délibération du 4 février 1754). — Garde meubles, 300 livres par an (délibération du 27 mars 1767). — Cinq portiers, 515 livres (délibération du 21 avril 1690). — Tambour major de la milice, 20 livres (délibération du 20 juin 1707). — Quatre chefs des pompes à incendie, 20 livres par an (délibération du 15 juillet 1765). — Sonneur de la retraite, 80 livres (délibération du 19 mai 1760). — Gages des officiers du Présidial, 2,919 livres (arrêt du Conseil du 9 juin 1663). — Gages des officiers de police, 1155 livres (délibération du 22 décembre 1702). — Officiers de l'Élection, 240 livres (arrêt du Conseil du 9 avril 1688). — Pension au collègue

2,000 livres par an (arrêt du Conseil du 19 juin 1663). — Académie, 150 livres (délibération du 22 juin 1744). — Indemnité aux hôpitaux (délibération du 14 janvier 1690); (arrêt du 19 juillet 1723). — Écoles chrétiennes 1500 livres (délibération du 12 janvier 1728). — Feu de joie de la Saint-Jean, depuis 1696. — Abonnement à la taille (déclaration du Roi, de novembre 1628). — Gratification au maître de poste (délibération du 20 mars 1763). — Entretien des horloges (délibération du 19 février 1725). — Épices et façons des comptes des deniers communaux à rendre à la Chambre des Comptes, 1,534 livres, 3 sols, 8 deniers. — Rente à l'hôpital général (arrêt du Conseil de 1684). — Fournitures aux corps de garde (délibération du 8 janvier 1703). — Rentes aux religieuses hospitalières (arrêt du Conseil du 12 juillet 1690); — aux dames de Saint-Étienne (arrêt du 12 avril 1740); — aux héritiers Ledue (délibération du 13 février 1731); — à M. de Salignac (délibération du 12 juin 1723); — de la Tremblay (12 juin 1725); — Depont (délibération du 5 juin 1752); — aux religieuses de la Providence (délibération du 19 avril 1774); — à M<sup>lle</sup> Regnaud, (délibération du 30 novembre 1745); — Dubrocaq (délibération du 7 septembre 1758). — Administration du domaine du Roi, ci-devant au duc de Saint-Simon (arrêt du 23 février 1731); — aux religieuses Ursulines (arrêt du Conseil du 19 avril 1774). — Rentes à J. Carayon et à Nairac (délibérations du 8 juin 1752); — aux sieurs Thouron, Le Gris, Admyrauld, Jolly, Quenet, Rasteau, Vincens et Gognaet (arrêt du 19 août 1777). — État des produits des droits d'octroi (1782) 101,353 livres 52 sols; — (1784) 112,156 livres, 3 sols, 4 deniers; — (1785) 132,851 livres, 10 sols, 9 deniers; — (1789) 17,992 livres, 18 sols, 10 deniers. — (Les octrois ont été supprimés à dater de 1791.) (CC. 124.)

E. Suppl. 174. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1779-1785.** — Extraits des délibérations du Corps de Ville et pièces justificatives des dépenses payées sur les fonds d'octroi. — Travaux faits par Delhomme pour le Corps de Ville, 3,093 livres. — Fournitures extraordinaires pour les lits militaires par Rondeau, 3,281 livres, 5 sols. — Pour les régiments d'Aulbonne, Bassigny et Metz. — Entretien des glacières, 998 livres, 16 sols. — Loyer du magasin d'artillerie, 100 livres. — Fourniture de cordes au gouvernement, aux pompes à incendie et aux reverbères, 180 livres, 5 sols. — Ferrures pour l'Hôtel de ville par Amiot serrurier, 924 livres. — Martin, ferblantier, 257 livres, 12 sols. — Fournitures de menuiserie au Corps de Ville, 105 livres, 10 sols. — Compte de Lavouzelle, fondeur, 438 livres, 5 sols, 6 deniers. — Travaux de Comairas aux

écoles chrétiennes, 129 livres, 6 sols. — Vitrages à l'hôtel de ville, à l'Intendance, à l'Hôtel de ville, au greffe, etc., 214 livres 10 sols. — Charpente de l'Hôtel de ville, 1148 livres. — Travaux de plombier du minage et de la maison de la maréchaussée, 1,139 livres, 13 sols, 6 deniers. — Loyer de la remise du gouvernement, 730 livres. — Gages des gardiens du gouvernement, 271 livres, 10 sols. — Dépenses extraordinaires, (1780), compte Coniée, couvreur et plombier, 473 livres, 8 sols. — Fournitures de Varenne, meubles et tapisserie, 2,820 livres 7 sols. — Ameublement de l'hôtel du gouvernement, 4,353 livres 19 sols. — Fourniture de literie militaire par Rondeau, 5,557 livres. — Compte Lavouzelle, fondeur, 352 livres, 4 sols, 6 deniers. — Travaux par Delhomme pour le Corps de Ville, 1,747 livres, 14 sols. — Travaux à la Grosse Horloge, 1,218 livres. Vitrage à l'Hôtel de ville, à l'Intendance, à la prison : 753 livres, 10 sols. — Dépenses extraordinaires (1781), fournitures de lits militaires par Rondeau, 4,125 livres, 3 sols. — Loyzy, charpentier, 727 livres, 4 sols; — à B. Auboyneau, loyer de la maison servant de dépôt d'artillerie, 120 livres. — Lavouzelle, fondeur, 358 livres, 10 sols, 6 deniers. — Compte Delhomme, 2,132 livres. — Dépenses extraordinaires (1782), Amyot, serrurier, 326 livres. — Compte Regnaud, procureur au Parlement, affaire à la Cour des Aides, au sujet de la taille, 1,899 livres, 4 sols, 6 deniers. — Indemnités accordées au receveur de la taille, 1,360 livres, 4 sols, 5 deniers. — Délibération du Corps de Ville portant réduction à 13,260 livres, 3 sols, 9 deniers, de la somme due à Christophe Delhomme, entrepreneur. (CC. 123.)

E. Suppl. 173. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1615-1774.** — Pièces justificatives des dépenses. — Quittance de finances de 30,000 livres délivrée par Jean Maynard, commis à la recette des tailles, taillon, et subsistance en l'Élection de La Rochelle, des habitants de cette ville par les mains de Noël Beaucorps, bourgeois de Paris (2 mars 1648). — Extraits des quittances de la Chambre des Comptes (1615-1646). — Recette générale des finances de Poitiers. — Vérification des dettes de la ville (1667) : 39,865 livres, 9 sols, 9 deniers, signée Grassineau, Drouault, Martin, Sugier, syndie de Notre-Dame de Cognes, Jarrosson, syndie de Saint-Barthelémy, Bizet syndie de Saint-Sauveur, Cousard, Demontreau, par-devant Alexandre de Landaz, écuyer, seigneur du Beugnon, conseiller du Roi et son lieutenant général en la Sénéchaussée et Siège présidial de La Rochelle, subdélégué de M. Pelot, seigneur de Port, David Sandars, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté, ès généralités

de Poitiers et Limoges, en exécution des arrêts du Conseil du Roi des 17 novembre 1661 et 2 mars 1662. — « État  
« de liquidation des dettes passives contractées par le  
« général des habitants de cette ville de La Rochelle pour  
« la prise des tours de ladite ville, logement de gens de  
« guerre, fortifications, retranchements, réparations et  
« autres dépenses faites à l'occasion des présents mouve-  
« ments, fait par nous Jacques Gresseau, escuyer, sieur de  
« La Fraignée, Jean Rougier, escuyer, sieur du Marais Guyot,  
« conseillers du Roi, juges magistrats au siège présidial  
« de La Rochelle, Jean Gobert et Auger Duchemin, ban-  
« quiers en ladite ville, commissaires nommés par le Con-  
« seil de guerre tenu au Palais royal d'icelle » (13 décembre 1661). — François Le Roy, secrétaire, 24,483 livres, 19 sols, 4 deniers. — Créanciers de la ville : MM. Allay, Albert, Auboyneau, Avrilleaud, Baillarget, Barrière, Barriquet, Barbault, Bateau, Barbier, Barbot, Barbier, Barré, Besly, Billard, Buerel, Bougras, Boutel, Bretin, Camus, Caron, Chamot, Charron, Chevallier, Chintrier, Compienne, Daman, Daret, Dabeuille, Debourdeaulx, Denize, Desperoux, Dubois, Diarhe, Dumont, Dupourtault, Dumayne, Durand, d'Harriette, Gasehet, Gauvain, Geffroy, Gibaud, Gilbert, Girard, Giton, Goislin, Gourdan, Guérin, Guybert, Guymard, Horry, Jerre, Jourdin, Jennesson, Jacqueneau, Jolliet, Lachance, Laelize, Legereau, Legrand, Marteau, Martin, Mazouer, Montellaud, Morisset, Moreau, Moulineuf, Nisère, Nantelet, Nerault, Nesson, Nezereau, Pellet, Petit, Poictou, Poirier, Prévost, Pépin, Périer, Picard, Pigré, Pineau, Pontoize, Quintard, Raselet, Resnier, Robin, Salomon, Sauvaget, Souan, Soulongne, Tartas, Tempeste, Thibault, Vlanint et Voynéau. — Hôtes de la Galère, de la Tête blanche, de la Cassote, des Trois marchands, hôtes de l'Écu de France, de la Croix rouge, du Mouton, etc. Dettes de La Rochelle (1673). — Ordonnance de l'Intendant Charles Colbert du Terron sur l'arrêt du Conseil du 23 avril 1669, prescrivant à tous ceux qui se prétendent créanciers de la ville de représenter, par devers lui, les pièces justificatives de leurs créances, ordonnance qui sera lue et publiée aux prônes des grandes messes paroissiales et au temple de ceux de la R. P. R. (29 mai 1669). — Total des créances, 508 livres, 6 sols, 8 deniers. « Toutes  
« les anciennes dettes ont été faites pour les besoins des  
« négociations et fortifications par les anciens maires et  
« les habitants ne jouissent pas de mairie et échevinage, ni  
« de maison commune. Sa Majesté l'a cassée, supprimée et  
« réuni à son domaine tous les droits, dont elle jouissait. » — Créanciers de l'ancienne commune : Isaac Husson, avocat en Parlement, — Brunet veuve de Jean Bérardin, — Esther Dat, veuve de Moïse Petit, — Elisabeth Renaudin, veuve d'Isaac Besly, — Caron l'ainé, — Esther Gomeau, veuve de

Pierre Goislard, Jean Leclereq, veuve de Thomas Gerre, Pierre Aymond Reveau, écuyer, sieur de la Rolandière, René Brossard, Louis Rancounet, maître apothicaire. — Jacques Mersier, marchand. — Marie Paris, veuve de Michel Berthinaud, écuyer, seigneur des Ouches. — Marie Compiègne, veuve de Jean Fabry. — Jeanne et Marie Gilles. — Jeanne Lecocq, veuve de Jean-Pierre Salbert, écuyer, seigneur de Marsilly. — Moïse Pynyot, écuyer, et Marie Legoux, sa femme. — Marthe Maliverne, veuve de Josias Gastebois. — Manigault, sieur des Hommeaux. — Balda de Lastre, écuyer, seigneur d'Aigrefeuille et Montlieu. — Henry Collin, conseiller du Roi en l'Élection. — Guillaume Pineau. — Jean Margat, sieur de la Brosse. — Louis Benoist, avocat. — Jean Pandin, écuyer, sieur des Martres. — Pierre Yvon. — Quittance de cent mille livres payée par les maires et échevins de La Rochelle, pour être déchargés de l'exécution de l'édit de mars 1693 concernant l'affranchissement des cens rentes, lods et ventes et autres droits seigneuriaux casuels dus au Roi, en exécution de l'arrêt du 1<sup>er</sup> septembre dudit an (6 juillet 1696). — Paiement de l'équipage de la chaloupe chargée de visiter les vaisseaux, en exécution de la délibération du Corps de Ville du 27 mars 1713. — Ordonnance de l'intendant Bignon concernant les frais de ouverture de la salle d'armes où sont les armes de guerre pour le service du Roi, l'arsenal de la rue Gargouilleau, à la suite du violent ouragan du 9 janvier 1733. — Prix fixés par l'ordonnance de police du 18 mai 1782 la livre de bœuf 3 sols, mouton 6 sols, veau 7 sols, pain blanc 3 sols 6 deniers. — Second pain 3 sols 1 denier — troisième pain 2 sols 6 deniers. — Quittance de 120,000 livres du garde du trésor royal, suivant l'arrêt du 4 janvier 1699, pour l'entretien des lanternes de La Rochelle. — Mandement de Joseph Gaspard Gilbert de Chabamis, évêque et comte d'Agen, prescrivant des prières de 40 heures dans tout son diocèse pour la conservation du Roi et la prospérité de ses armes (guerre de Flandre), 29 mai 1747. — Traitement à raison de 6,000 livres par an de M. Héron, secrétaire du Roi de la grande chancellerie, en sa qualité de Député de La Rochelle pour le commerce, depuis douze ans (23 décembre 1711). — Édit du Roi portant révocation des privilèges accordés pour l'établissement des offices de judicature et de finance, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1689, (CC. 126.)

E. Suppl. 176. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1765-1786.** — Dépenses extraordinaires. — Commissaires et notables. — Desgault, Billaud, J. Carayon et M. Garreau. — 9,444 livres, 13 sols, 3 deniers (1765); — 9,950 livres, 16 sols, 9 deniers (1766); — 13,621 livres, 5 sols, 9 deniers (1767); — 10,873 livres, 3 sols (1768);

11642 livres, 19 sols (1769) — 14292 livres, 14 sols, 3 deniers (1769) — 13327 livres, 17 sols, 3 deniers (1770) — 33165 livres, 15 sols, 8 deniers (1771) — 17257 livres (1772) — 14763 livres, 2 sols, 8 deniers (1773) — 19327 livres, 19 sols, 6 deniers (1774) — 13231 livres, 9 sols, 5 deniers (1775) — 22511 livres, 13 sols, 3 deniers (1776) — 16782 livres, 8 sols, 3 deniers (1777) — 21290 livres, 1 sol, 8 deniers (1778) — 17628 livres, 7 sols, 8 deniers (1779) — 23248 livres, 4 sols, 5 deniers (1780) — 18992 livres, 17 sols (1781) — 13260 livres, 3 sols, 9 deniers (1782) — 19472 livres, 16 sols, 8 deniers (1783) — 11528 livres, 17 sols, 6 deniers (1784) — 8583 livres, 3 sols, 6 deniers (1785) — 10548 livres, 7 sols, 9 deniers (1786). (CC 127.)

E. Suppl. 177. (Registre.) — 106 feuillets, papier.

**1765-1774.** — Registre coté et paraphé par Pierre-Henri Seignette, avocat au siège présidial et 2<sup>e</sup> échevin, en conséquence de l'article 25 de l'édit du mois de mai dernier donné à Marly, pour servir à l'enregistrement des mandements qui seront tirés pour le Corps de Ville sur le syndic receveur des deniers communs et patrimoniaux de cette ville. — Émoluments du maréchal de Seneceterre en qualité de gouverneur : logement 600 livres, garde des tours 150 livres. — Capitaine des guerres 600 livres. — Logement de la compagnie 858 livres. — Frais de bureau 200 livres. (CC. 128.)

E. Suppl. 178. (Registre.) — 102 feuillets, papier.

**1783-1785.** — Registre coté et paraphé par Pierre-Jean-Baptiste Griffon, écuyer, conseiller du Roi à l'Amirauté de La Rochelle, maire, colonel des milices bourgeoises. — Rente aux Religieuses Sainte-Claire 400 livres. — Loyer de la maison servant de logement au baron de Montmorency 1800 livres. — Gages des huissiers audienciers du présidial 400 livres. — Rentes dues par la ville; à M. Garesché au lieu de M. Carayon 300 livres. — A. M. de Gherizay, capitaine des vaisseaux du Roi, 1750 livres. (CC. 129.)

E. Suppl. 179. (Registre.) — 101 feuillets, papier.

**1786-1788.** — Registre coté et paraphé par Malar-tie, maire. — Les 46 premiers feuillets écrits sont déchirés. (CC. 130.)

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

E. Suppl. 180. (Registre.) — 24 feuillets, papier.

**1788-1789.** — Registre coté et paraphé par Malar-tie, maire. (CC. 131.)

PROPRIÉTÉS COMMUNALES, EAUX ET FORÊTS, MINES, ÉDIFICES, TRAVAUX PUBLICS, PONTS ET CHAUSSÉES, VOIRIE.

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES, ACQUISITIONS.

E. Suppl. 181. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1725-1757.** — Acquisition par le Corps de Ville (de Lavaux-Martin, maire) de Marie Benestean, veuve de Guillaume Devie, maître charpentier, d'une maison pour contribuer à l'ouverture de la nouvelle rue, pour 2000 livres, suivant l'arrêt du Conseil d'État du 12 juin 1725 (1728). — Règlement fait au Corps de Ville portant paiement de 276 livres au sieur Gaschet, pour portion de terrain pour former la rue Amelot (18 février 1743). — Acquisition par le Corps de Ville de Marie Guérin, veuve de Samson Guenon sieur de Beaulieu, d'une maison à la grande rue, pour former la nouvelle rue (1728). — Amortissement d'une rente au principal de 1250 livres par le Corps de Ville de La Rochelle au sieur Jean Lamothé sur la maison de Jean Guérin (1728). — État justifiant la dépense de 11864 livres, 11 sols, 5 deniers, employée au paiement des maisons prises pour former une nouvelle rue, tant sur les fonds desdites maisons, capitaux des rentes, arrérages et frais, sur le rapport des commissaires de Beaupreau, premier échevin, de Launay, troisième échevin, et de la Brière, procureur du Roi, syndic, signé : Nectoux, des Barbalières, Giraud, Bernard de Launay, Jean Butler, Nicolas Morel et Mauris-sière. — État par Mechaud et Hirvoix, notaires, des mai-sons prises pour former une nouvelle rue dans la grande rue de cette ville, en exécution des arrêts du Conseil d'État, des 13 mars et 12 juin 1725 : 2709 livres, 16 sols, 3 de-niers. — Acquisition, par le Corps de Ville, de Jean Martin et sa femme Françoise Gilbert, pour la nouvelle rue, d'une mai-son sise dans la grand'rue pour 3000 livres (1729). — Acqui-sition de quatre appartements d'une grande maison, ayant son entrée à l'occident dans la grande rue, à l'orient, à un cul-de-sac ou petite rue qui va en ligne droite à celle des Dames et conduit au canton des Trois Marteaux. — Arrêt du Conseil d'État du 6 mars 1731 qui ordonne que Jean Martin et Françoise Gilbert sa femme seront tenus dans quinzaine du jour de la signification du présent arrêt de donner leur soumission au greffe de l'Hôtel de Ville de La Rochelle, de faire bâtir leur maison dans la nouvelle rue, suivant le plan de celle de Chabot (6 mars 1731). — Acqui-

sitions par le Corps de Ville des maisons : de François Prieur, boulanger, et sa femme, pour 1980 livres : de Dunoier, d'une maison rue Gâtébourse, vis-à-vis l'église des Carmes, pour élargir ladite rue, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 11 avril 1741 ; de Jean Arnaud ; de Joseph Brossat, pour 200 livres de rente et 585 livres 5 sols comptant ; d'Étienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi au Présidial, Guillaume Viette, prêtre, curé de Châtelailon, Étienne-Auguste Viette, écuyer, fondé de pouvoirs de Marie-Jeanne du Cluseau, veuve de Jean-Baptiste Miouille, seigneur de Fontpougne, avocat au Parlement et au Présidial d'Angoulême. — Arrêts du conseil d'État autorisant le Corps de Ville à acquérir une maison joignant l'Hôtel de Ville (8 octobre 1748) ; — l'ouverture d'une rue pour mettre en communication les quartiers de la ville et les débouchés du havre. — Acquisition pour former la place Barentin des maisons de Suzanne Ligouillère, veuve de Louis Lemoyne, Jean Laborie, maître chirurgien, et Marie Ligouillère, sa femme, pour 1320 livres 5 sols ; — de Jean-Jacques Bruslé, négociant, Pierre Bruslé, vicaire de Maransay, et Louise et Antoine Exupert Bruslé, d'une maison sur le pont de la Gourbeille pour 4000 livres ; — des religieuses hospitalières de la Charité, pour 4813 livres ; — du sieur Pierre Mesté, marchand, et Gilberte Mitton, son épouse, pour 4240 livres ; — de Catherine-Henriette Gondeau, veuve de Jean Raoult, négociant, tutrice de Pierre Raoult, son fils, total 19376 livres, 5 sols, sur laquelle somme a été payée par les sieurs Perdriau, Delaire, Bonnet et veuve Nezeraud, suivant ledit arrêt, 6000 livres et sur l'ancien octroi 13376 livres, 5 sols. — Acquisition de la maison Raymond Birolle sur le nouvel octroi, 5500 livres. — Vente de vieux meubles des greniers de l'Hôtel de Ville pour 300 livres, à Varennes, tapissier (31 décembre 1766). On y remarque « sept vieilles pièces de tapisseries fort anciennes et très usées d'Aubusson ; — quatre vieux morceaux de tapisserie de Bellegamme ; — six vieux morceaux Dauphine ; — un vieux fond de lit bleu avec les pentes, le tout hors de service ; — dix-huit housses de fauteuil de Siamoise usées ; — huit tabourets, six chaises et six fauteuils de moquette verte, le tout très vieux et cassés ; — un vieux fauteuil, un miroir antique, dont la glace est cassée en plusieurs morceaux ; — cinq vieux rideaux de taffetas vert très usés ; — une courtépointe de taffetas vert tout peré ; — l'habit du Roi d'armes et des héralds qui ont servi à la publication de la paix de 1748, tout rongés des teignes ; — 46 chaises très antiques en partie rompues et hors de service ; — six guéridons très vieux et trois boîtes en bois. » (Signé) : Paul Bureau et Moyne Duvivier, échevins. — Arrêt du Conseil d'État autorisant la vente de la maison employée pour servir d'écurie

et de grenier à fourrages pour les chevaux des gouverneurs et commandants en chef qui ont résidé en cette ville (14 décembre 1779). — Lettres royales sur ledit arrêt (8 mars 1780). (DD. 1.)

E. Suppl. 182. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

**1711-1773.** — Inventaires des meubles et effets appartenant à la maison de ville et répartis entre l'Hôtel de Ville, l'hôtel du gouvernement et l'hôtel de l'Intendance (1711, 1714, 1722, 1725, 1762, 1764, 1765, 1771, 1773). — On trouve sur l'inventaire des meubles du gouvernement (2 avril 1773) huit pièces de tapisserie, verdure d'Aubusson, quatre pièces de tapisserie à personnages, d'Aubusson, deux écrans, dont un de tapisserie, l'autre à personnages, le portrait de Louis XIV et celui de Louis XV, vingt-six fauteuils à la capucine couverts de tapisserie et de personnages, deux encoignures de bois des îles, etc., etc. — On remarque sur l'inventaire des meubles et effets de l'hôtel de l'Intendance (22 octobre 1771) une tenture de tapisserie à fleurs de lis, un lustre à six branches en verre de Bohême, etc. (DD. 2.)

E. Suppl. 183. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1729-1734.** — Baux de maisons louées par le Corps de Ville : à Marie Toraille, veuve de Jean Withe Laurent (24 août 1729), « pour la tenue des assemblées du Corps de Ville, une portion de la maison située rue du Palais et ayant issue par une grande cour dans la rue des Augustins, paroisse Saint-Barthélemy, savoir : une cuisine basse ayant entrée dans la maison de ville, à côté de la salle où se tiennent les assemblées du Corps de Ville, une chambre haute au second étage qui a une issue sur ladite rue du Palais et une cave qui a son entrée sous l'escalier de pierre de taille à côté de ladite salle et de ladite grande cour, tout ainsi que les dits officiers du Corps de Ville en sont actuellement en possession, pour cent livres par an (Michaud, notaire — aujourd'hui hôtel Veron, rue des Augustins) ; — à Jean-Baptiste Miouille, avocat, et sa femme, d'une maison rue de Pierre et des Gentilshommes, pour quatre cents livres (1734) ; — à Girard, assesseur au Présidial, et sa femme Jeanne-Marie Ducluzeau, héritière de Marie de Lesealle, d'une maison de la petite rive, paroisse Saint-Nicolas, pour le casernement des troupes, pour 1550 livres (1730). (DD. 3.)

E. Suppl. 184. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1761-1784.** — Locations par le Corps de Ville à François Giraud, jardinier, d'une pièce de pré servant de

glaçoir à la ville, d'un lavoir et d'un jardin de trois journaux au devant de la fontaine de la Porte Dauphine (champ de mars) pour quatre-vingts livres par an; — par le comte de Malartic, lieutenant-colonel d'infanterie, secrétaire perpétuel de l'académie de La Rochelle, maire et colonel des milices bourgeoises, à Paul Audigier, marchand, d'un terrain situé proche l'écluse du chemin qui conduit à Fétilly dans le bas de Lafond pour quinze livres par an (19 avril 1734). (DD. 4.)

E. Suppl. 185. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1747-1789.** — Hôtel du Gouvernement. — Lettre d'envoi par le Corps de Ville au contrôleur général du procès-verbal de l'état actuel de l'Hôtel de Ville et des maisons qu'on y avait jointes pour en faire le logement des gouverneurs et des commandants de la province. — Inventaire du mobilier des dits hôtels (1747). — Mémoire demandant de rendre aux assemblées du Corps de Ville l'hôtel de ville destiné depuis près d'un siècle à loger les gouverneurs et commandants de province, « ancien bâtiment fort irrégulier et qui, dans son institution, n'était guère propre qu'aux assemblées du Corps de Ville. » — Inventaires du mobilier de l'hôtel du gouvernement (1747-1784-1789). On y voit figurer « une ottomane en velours « d'Utrecht, un reposoir de même étoffe, une inquiétude « dont l'appui est en maroquin rouge... trois vues de la « Rochelle, un plan de marais salant, etc., un lit à la duchesse garni de taffetas vert piqué, deux lits à baldaquins « garnis de siamoise à flammes, etc. (DD. 5.)

E. Suppl. 186. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1720-1785.** — Hôtel du Gouvernement. — Baux à loyer à la ville par François-Louis Jouin, écuyer sieur de la Tremblay, demeurant rue Dauphine, d'une grande maison actuellement occupée par le maréchal de Senecey, gouverneur et commandant en chef de la province, moyennant douze cents livres par an, pour dix ans. — Bail par les R. R. P. P. Jacobins et les frères prêcheurs de Saint-Dominique au Corps de Ville, de trois maisons, rue des prêtres et d'une maison, rue Saint-Dominique, pour loger le marquis de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, pour douze cents livres par an (18 août 1770). — Autorisation donnée par François-Louis Jouin de La Tremblay à l'acquisition par la ville, par bail à rente rachetable, de la maison servant de logement aux gouverneurs et commandants, conformément aux lettres patentes de juin et à l'arrêt du parlement du 11 juillet, à la condition qu'il lui sera payé, en espèces, six mille livres à la signature du con-

trat, que le Corps de Ville se charge de la rente de cent livres au collège de La Rochelle due sur cette maison, que le Corps de Ville lui constituera quinze cents livres de rente foncière, quitte et déchargée de la retenue de toute imposition. — Corps de garde du gouvernement. — Délibération du Corps de Ville de 1774 à 1783 concernant les renouvellements de baux de l'hôtel du gouvernement. — Inventaire des meubles et effets de 1775 à 1783. — Inventaire du linge d'office et de cuisine (1734-1779). — Adjudication de ladite fourniture. — Arrêts et lettres patentes de M. de La Tremblay autorisant le Corps de Ville à acquérir l'hôtel du gouvernement, moyennant un bail à rente rachetable (juin 1774); — arrêt du parlement pour l'enregistrement des dites lettres patentes (11 juillet 1776). — Devis estimatif des réparations à l'hôtel du gouvernement (1770-1785). — Correspondance concernant les travaux dudit hôtel avec le baron de Montmorency, les intendants Meulan d'Ablois, de Montyon. (DD. 6.)

E. Suppl. 187. (Registre.) — 121 feuillets, papier.

**1765.** — Enregistrement, tant des baux des octrois que de ceux qui sont à la charge de la ville, registre paraphé par Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges, conseiller du Roi, Président, Trésorier de France, au bureau des finances et chambre du domaine et généralité de La Rochelle, maire et colonel des milices bourgeoises. — Bail des anciens octrois adjugé au sieur Pinet, pour la somme de 90000 livres de principal, outre les deux sols et sol pour livre en sus desdits ancien et nouvel octroi, pour le temps et espace de huit années, onze mois et quinze jours (1765-1773.) Pierre-Joseph Chrétien, procureur, sous le cautionnement des sieurs Furey Legrix, Élie Bonfils, Jacques Rasteau l'aîné, Isaac Rasteau, Jean-Jacques Quenet, Étienne Jolly, Jean-Baptiste Nairac, François Durand, Jacques-Ezéchieu Couillandean, Vincens à Paris, Thouron frères, Carayon et Pierre Meynardie. — Bail d'un magasin à La Grave, appartenant à M. Pichon, procureur du Roi de la monnaie, pour servir à l'artillerie, pour cinq années, 1<sup>er</sup> juin 1763 au 1<sup>er</sup> juin 1768, pour quatre cents livres par an. — Bail des magasins et cayennes appartenant à M. de Beaupréau pour sept années 1765 à 1771, pour douze cents livres par an. — Bail d'un habillement complet des six archers, à la charge de livrer lesdits habillements le 15 avril 1765 à MM. les consins Ranson, de cette ville, sous le cautionnement d'Isaac Raboteau (20 mars 1765). — Bail des magasins de la Grave occupés par l'artillerie appartenant aussi au sieur Pichon, pour sept années de 1765 à 1777, moyennant huit cent cinquante livres par an. — Bail de l'entretien des pavés, cantons,



chaussées à la charge de la ville, à François Sorlin, sous le cautionnement de Fournier dit la Franchise, entrepreneur, moyennant huit cents livres par an. — Bail de l'entretien des fontaines de 1765 à 1770, moyennant quatre cents livres par an, au sieur Cornevin, sous le cautionnement de Mareault, couvreur. — Bail de la fourniture du bois et des lumières aux corps de garde des patrouilles bourgeoises, pour cinq années (1765 à 1770) moyennant 560 livres, à Cornevin, sous le cautionnement de Châtelin. — Bail de l'entretien des arbres des places publiques et du cours Matignon à Jean Vaury, sous le cautionnement de Pelet fils, pour cinq années (1765-1770) moyennant 149 livres par an. — Bail de l'entretien des couvertures de l'intendance, de l'Hôtel de Ville, de la maison des écoles chrétiennes pour cinq années, à compter de 1765 à 1770, à Michel Connée, sous le cautionnement de Gaspard Fournier, pour 450 livres par an. — Bail de l'entretien des deux corps de caserne, pour cinq années de 1765 à 1770, moyennant 730 livres à Cornevin, sous le cautionnement de David, maître couvreur de cette ville. — Bail de l'entretien des tombereaux et enlèvement des boues (1764-1767) pour 3340 livres à Micheau sous le cautionnement de Mathieu Huzard. — Entretien des lits, nécessaires aux troupes, moyennant 11 livres 10 sols pour chaque lit, au sieur Picard, sous le cautionnement de François Rondeau. — Entretien des vitres de l'intendance, de l'hôtel de ville, de l'hôtel du gouvernement, de la maison des écoles chrétiennes de la salle d'armes servant d'arsenal sur la petite rive et de l'écurie Gargouilleau, pour neuf ans de 1763 à 1772, moyennant 280 livres par an au sieur Fournial, sous le cautionnement de Guillaume Desperoux. — Droit de ménage et loyer de trois maisons pour cinq années, moyennant 650 livres par an, à Antoine Basset, sous le cautionnement d'André-Jacques-Jean Martin, marchand. — Fourniture de linge du cuisine et d'office pour l'hôtel du maréchal de Senecterre, commandant en chef le Poitou et l'Annis, pour 3 années, sur le pied de 150 livres par mois quand le maréchal sera dans cette ville, et soixante livres quand il sera absent, qu'il laissera ses officiers et partie de sa maison et six livres, quand il sera absent avec toute sa maison, au sieur Rondeau, cautionné par Gilbert Flamanchet. — Fourniture de draps de lit et blanchissage pour l'hôtel du maréchal de Senecterre, gouverneur et commandant en cette province par le sieur Picard, cautionné par Rondeau, pour trois années de 1761 à 1764 pour 849 livres par an. — Bail d'un magasin vis-à-vis l'église Saint-Nicolas pour l'usage de l'intendance au sieur Verrier, pour neuf ans, de 1761 à 1770; moyennant 112 livres par an. — Bail à Michel Poplineau de l'entretien de la glacière pour trois ans (1765-1768) pour huit cents livres par an. — Bail

de la reconstruction d'une fosse pour les casernes du quartier du Roi à Christophe Delhomme, cautionné par Jean Delhomme, pour 1690 livres. — Bail des ouvrages à faire au cabinet destiné à mettre les archives pour 700 livres. — Entretien des fournitures des casernes pour 18 livres par an et par lit. — Bail de la glacière pour sept ans au sieur Rondeau pour 80 livres par an. — Construction du pavé du canal Maubez audit Delhomme, cautionné par Mathurin Bouin. — Habillement des six archers de la mairie, bail au sieur Grandcouin, tailleur pour 1135 livres. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement sur les privilèges, droits et préséances des offices de gouverneurs et lieutenants du Roi rétablis par l'édit du mois d'août 1722. (DD. 7.)

E. Suppl. 188. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1755-1765.** — Lettres des intendants de La Rochelle aux maires et échevins de cette ville, concernant les félicitations au sujet de leur nomination, les enlèvements des décombres et immondices qui séjournent des deux côtés de la chaussée des portes royale et Dauphine, où séjournent les eaux pluviales; la réparation du chemin qui conduit aux glacières, le mémoire de M. Seignette sur la nécessité de faire réparer la descente qui conduit de la porte Dauphine à la glacière; l'examen des motifs qui justifient les demandes de requêtes en modération de capitation; les réparations projetées au port; le mauvais état du pavage aux abords des casernes de la porte Dauphine; la nécessité pour les navires français allant en Italie d'être en règle au point de vue des patentes de santé; l'emprunt de 130000 livres projeté par les juges consuls pour achever l'hôtel de la Bourse, les passages de troupes à La Rochelle. (DD. 8.)

E. Suppl. 189. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1724-1729.** — Arrêt du Conseil d'État autorisant le Corps de Ville à racheter deux maisons contiguës à l'aile gauche de l'intendance, appartenant à Regnault, greffier de l'amirauté (30 novembre 1745). — Ventes des dites maisons du Corps de Ville par les sieurs et dame Regnault, M. et M<sup>me</sup> de Bonneuil. — Vente à M<sup>me</sup> Tayeau veuve de François Moyne procureur au Corps de Ville (1729). — Adjudication par décret de la maison Le Gorion sur l'hérédité d'Abraham Robin et ses enfants (30 janvier 1613). — Vente par Odet de Nort, ministre de la Parole de Dieu en l'église réformée de La Rochelle, et Judith Chauvin, sa femme à Simon Guerry, de la maison noble du Treuil Chartier (7 septembre 1592). — Contrat de mariage dudit Odet de Nort, fils de noble homme Martial de Nort, jurat



et échevin de la ville d'Agen et d'Anne de Tapye avec Judith Chauvin, fille de feu noble homme Jehan Chauvyn, seigneur de Treuil, Chartier, avocat, et de Jeanne de Candelay (22 juin 1564). — Procurations de Catherine et de Suzanne de Carles, sœurs, ladite Suzanne autorisée par Jacques de Villa, docteur et avocat en la Chambre de l'Édit, séant à Castres, pour vendre à Taillourdeau, procureur à La Rochelle, les maisons provenant de Judith de Chauvin, veuve de Jean-Baptiste de Rotan, et d'Antoine de Nort, conseiller du Roi et son avocat général. — (20 janvier 1648). — Vente par noble homme René Viret, sieur du Chesne, et Marie Chauvin, sa femme, à Pierre Jorrand et Marie Deniau, de la maison appartenant à présent à la veuve Assaily (6 décembre 1573). — Vente par Pierre Jorrand, praticien en cour laïque, et Marie Deniau à Madeleine Baudu, veuve de noble homme Pierre Baudoy, sieur de Belœil. — Arrentement par noble homme René Viret, sieur du Chesne, et Marie Chauvin, sa femme, à Odet de Nort, ministre en l'église réformée de La Rochelle, et Judith Chauvin, sa femme (2 novembre 1576). — Vente par René Viret, sieur du Chesne, et Marie Chauvin à honorable homme Jean Richard, sieur de Brariment (30 novembre 1577). — Vente par noble homme Nicolas Baudoy, sieur de Belœil, conseiller du Roi, son prévôt et juge châtelain en cette ville, et Matthien Baudoy sieur du Peulx, l'un des pairs de cette ville, à Pierre Bourgeois, sergent royal. — Vente par Pierre Guybert, marchand à Jacopolis sur Brouage, et Pérelle Thévenin, sa femme, Siméon Thévenin, marchand et bourgeois, et Perette du Jau, sa mère, et honorable homme Jean Thévenin, pair de La Rochelle, à Odet de Nort, ministre en l'église réformée de La Rochelle, et Judith Chauvin, sa femme (29 janvier 1597). — Testament d'Odet de Nort, ministre de la Parole de Dieu en l'église réformée de La Rochelle, en faveur de Judith Chauvin, sa femme (8 janvier 1593). — Vente par les héritiers Odet de Nort de ladite maison à Paul Le Cercler, sieur de La Touche (30 octobre 1618). — Vente par décret de la maison sise près le clocher de Saint-Barthélemy à Judith Maullay, veuve de Pierre Assaily (5 janvier 1635). — Acquisition par le Corps de Ville de deux maisons rue de la Charité pour former de nouvelles écuries à l'Intendance, en conséquence de l'arrêt du Conseil d'État du 2 mai 1758. — Vente judiciaire à la requête de Jean Mestivier, procureur de Jacques Peigné, syndic du chapitre Saint-Barthélemy de La Rochelle, à Jacques Buhot, curateur de François Amiot, fils de feu Maurice Amiot, pour non paiement des arrérages d'une rente sur une maison près la Porteneuve exposée et vendue à Augier Chevalier (1581). — Déclaration de cens et rentes rendue au Roi par Gabriel Beraudin, écuyer, sieur de Granzay, lieutenant général (1679). — Antipoque et quittance générale des sieurs

Séjourné, Beraud pour 45 livres de rente due par messire Antoine Guérin, prêtre de l'église du Bois, François Bonnin et Marie Guérin, sa femme, à Pierre Carayon et Marie Bureau, son épouse, Samuel Séjourné, Charles Bouryau et Marie-Madeleine Séjourné, à La Flotte, au lieu et place de Jean-Pierre, Louis, Jacques et Isaac Bureau, héritiers de Jeanne Chevallier, veuve de Jean Lardeau (1722). — Vente par Antoine Bounin Legendre, aux maires et échevins de La Rochelle d'une maison rue de l'Infernaud en la censive du Roi (7 septembre 1758). — Arrentement au Corps de Ville par Jean-Baptiste Roger Dubroeuqz, géographe à La Rochelle, d'une maison, rue de l'Infernaud. — Transport par François de Farnoux, conseiller au Parlement de Bordeaux, de 15 livres de rente à recevoir par Pierre Fouaceau, de l'hérédité de Paul Le Cercler (13 mars 1644). — Vente par Alphonse Pontault, bourgeois de La Rochelle, à Charles Louis-Vernou, chevalier, seigneur de Bonneuil, et Marie Suzanne-Beraudin, son épouse, d'une maison rue Juiverie (1715). — Adjudication de la bâtisse de l'aile gauche de l'Intendance à Gilles Nassivet pour 38089 livres, 12 sols (1746). — Contrat de mariage de noble homme Paul Le Cercler, sieur de la Touche, avocat en Parlement, fils de noble homme Pierre le Cercler, sieur de la Chapelière, et de Renée Malevaut, avec Marie Roulleau, fille de feu Pierre Roulleau, ministre du Saint-Évangile à La Rochelle, et de Louise de Gallias, dame de Besque. — Vente par Alexandre-Robert de Montbron, seigneur d'Esmandes, Usseau et autres places d'un masureau en la rue de l'Interneau, à Gabriel Beraudin, sieur de Gransay, Passy et Rompsay, lieutenant général en la sénéchaussée de La Rochelle. (DD. 9.)

E. Suppl. 190. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1642-1786.** — Maisons acquises pour l'agrandissement du port et la construction du bassin à flot intérieur de La Rochelle. — Vente par Jean-Jacques Catignon, bourgeois de La Rochelle, à Marie-Anne-Jeanne Perdriau, veuve d'Élie Seignette, négociant, d'une maison sur la grande rive, en la censive du Roi. — Arrentement par Jacques Poitou à Thomas Leband d'une maison sur la petite rive. — Vente par Antoine Astruc Duclou et Louise Guesdon à Paul Vivier du Nollean, négociant rue Dompierre, d'une maison située grande rive. — Vente par Gerrard Van Hoogwerff, négociant hollandais, et Marie Fleurance de la Croix, son épouse, avec la permission du Roi, comme issus de parents de la R. P. R. d'une maison, paroisse Saint-Nicolas à Pierré Cadou, capitaine de navires. — Adjudication d'une maison rue du Coq à Jean Regnault, greffier du Présidial, et Marie-Anne Guyon, sa femme. — Cession de 90 livres de rente foncière par Gabrielle-Suzanne Donnat.

écuyer, sieur de Saint-Coux, et Félicité-Marie-Madeleine Bonvallet à Alexandre-Étienne de L'Abbadie, chevalier, seigneur de la Chausselière, ancien colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et Marguerite-Jeanne Butler, son épouse. — Amortissement d'une rente de huit livres quinze sols sur une maison appartenant à Brisson, de Fontenay, dont le renversement a été fait pour l'agrandissement du port, et trois livres sept sols six deniers pour les arrérages de cinq mois de ladite rente. — Partage des biens laissés par Jean Vallet, marchand, et Catherine Parsonneau entre leurs enfants Pierre, Simon, et Marie Vallet. — Baillette par le duc de Saint-Simon, comte de Raze, à Pierre Bourot, d'une maison près la porte du chantier de construction. — Indemnité payée à Anne-Esther Dussault, veuve de Louis Auboyneau, à cause de la démolition de leur maison pour l'agrandissement du port. — Vente d'une maison par Antoine Legriél et son épouse à Marianne Audebert. — Constitution d'une rente de huit livres neuf sols par Vri-gnonneau, veuve Valleau, au sieur Renandin et à son épouse. — Arrentement par Allard Belin, négociant, prévôt des monnayeurs, à Daniel Guillemeton d'un magasin situé petite rive, fief Saint-Louis (1722), etc. (DD. 10.)

E. Suppl. 191. (Liasse.) — 190 pièces, papier.

**1642-1786.** — Transport par Charlotte Chariteau, veuve de François Lescorion-Dufresne, capitaine de navire, Jean Chariteau, capitaine de navire, Pierre Sibillet Labrousse, négociant porteur de procuration de François Chariteau, négociant au Cap, côte de Saint-Domingue, Paule Geay, procédante sous l'autorité de Thomas Ladoüe, son curateur, donataire universelle de Charles Chariteau, capitaine de navire, son beau-père, François Boisée et Marianne Chasiteau, sa femme, d'une boutique avec ses appartenances et dépendances située sur la grande rive, à Jacques Bouineau et Marie Cellier, sa femme. — Vente et adjudication par décret d'une maison de Simon Muret, maître charpentier, et Suzanne Ridet, sa femme, à Jean Mesnard, charpentier. — Vente et arrentement par Louise-Jeanne Joulin à la veuve Vri-gnonneau ; à Ferrand, et sa femme, d'une maison sise grande rive. — Indemnité payée à François Lespinas et à Marie-Anne Moreau, pour une maison grande rive. — Arrêt du Conseil d'État concernant l'adjudication faite devant le subdélégué de l'intendant de La Rochelle le 2 avril 1769 à Pierre Lalanne d'un emplacement de maison situé rue de la Vache, contenant neuf pieds six pouces de largeur vers le nord et dix-huit pieds de largeur vers le midi sur soixante-huit pieds de largeur, ayant appartenu à Jacques Martin, fugitif du Royaume pour cause de religion, et décidant que ledit terrain étant nécessaire à l'élargissement de

la rue de la Vache, le sieur Lalanne sera déchargé de l'effet de ladite adjudication et qu'il sera dédommagé de ses frais et avances et que ledit terrain sera distrait de la ferme générale et régie des biens des religieux fugitifs et attribuée à l'adjudication des travaux du port, moyennant une somme de quatre cents livres, capital de la rente de vingt livres due à la ferme générale pour ledit emplacement. — Vente et arrentement d'une maison par Legriél, son épouse et Boutineau à Boivineau et à son épouse (1732). — Transport et arrentement d'une maison par Marguerite Despeau à Jean Hus et à sa femme (1705). — Vente d'une maison par Bousseau et son épouse à Jean-Claude Pernet, marchand et son épouse (1756). — Vente d'une maison par Pierre Bigot, Olive Grellier, son épouse, Marie Grellier à la Rochebertin de Sainte-Soulle, à Paul Vivier du Nollean négociant à La Rochelle (1741). — Arrentement d'une maison par Nicolas Brunet de Lussaudière, écuyer, et Anne Broussard, sa femme, à Suzanne Despéroux, veuve de Henry Goueslon (1661), courtier juré de cette ville. — Vente d'une maison à Marie Aubry, veuve de Nicolas Hudin, par François Pinet, porteur de procuration de Josué Pandin, écuyer, seigneur de Lussaudière, Pierre Pandin, écuyer, seigneur de Chasteauneuf, Angélique Pandin, son épouse, Jacques-Alexis de Bosquevert, écuyer, seigneur de Vaudelaigne, au nom de ses enfants mineurs et de Marie Pandin, son épouse, et Madeleine Pandin, tous héritiers de messire Gaspard Pandin, écuyer, seigneur du Chail, et de dame Anne Brunet. — (1730). — Vente d'une maison par Jean Allemand, marchand, et sa femme à Pierre Gautier, tonnelier (1716). (DD. 11.)

E. Suppl. 192. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

**1642-1786.** — Vente d'une maison par Pierre Mireau, directeur des affaires du Roi, stipulant au nom de Jeanne Gaullépiéd, épouse séparée de biens d'Antoine Joulin, écuyer, conseiller du Roi, président trésorier de France, d'elle fondé de procuration, à Anne Lorit, veuve de Hilaire Vri-gnonneau, maître de barque. — Constitution de quatre cents livres de rentes sur une maison par la veuve Catignon à Jacques White, sieur de Malville, négociant, ancien juge consul. — Vente d'une maison par Mathurin Chaigneau, maître convreur, à Jean Miebeau, notaire royal à La Rochelle. — Vente d'une maison par Jacques-Henry-Louis Barbot de Busay, écuyer, et dame Marie-Jeanne Barbot de Busay, veuve de François Chevalier de Germaney, héritiers de Jacques Barbot de Busay, leur père, officier des vaisseaux du Roi, qui l'était d'honorable homme Jacques Godeffroy, son ayeul maternel, et de David Papin, son proche parent, à Élie Girardeau, bourgeois et négociant de La Rochelle, avec l'autorisation

royale, comme issus de parents de la R. P. R. (1736). — Vente d'une maison par Marguerite-Henriette Baudoin, épouse de Charles Fleury, écuyer, majorgarde côte d'Aunis, autorisée par le Roi, comme issue de parents de la R. P. R. à Élie Giraudeau, négociant, et Marie Lelarge, son épouse. (1733). — Vente d'une maison par Suzanne Franchard, veuve de Louis Durand, chevalier de la Vauxmartin, président au Présidial, à Jean Massiot, écuyer, sieur de la Motte, conseiller secrétaire du Roi, etc. (1711). — (Toutes les dites maisons achetées et démolies pour l'agrandissement du port.) (DD. 12.)

E. Suppl. 193. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1776.** — Canal de Niort à La Rochelle. — Cinq plans. (DD. 13.)

E. Suppl. 194. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

**1740-1794.** — Aveu et dénombrement du canal de communication des deux mers en Languedoc rendu par les propriétaires à la Chambre des Comptes de Montpellier (imprimé) (8 février 1740). — Délibérations du Corps de Ville de La Rochelle concernant le projet de faire un canal de Niort à La Rochelle, et délégation des conseillers de Beaurepaire et Gastumeau pour visiter les lieux et faire les plans. — Compte des journées employées par Degaye, ingénieur garde-côtes, pour faire le plan de concert avec les délégués du Corps de Ville : 1,093 livres. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour le flottage et la navigation de la Garonne (17 juillet 1782). — État des papiers concernant le travail du canal de Niort qui se sont trouvés chez l'ingénieur Pichon. — Délibérations de la commission pour le port de La Rochelle et le canal de Niort, Brossard, J<sup>h</sup> Chaize, Ganet père, Ganet fils, Fr. Le Page, Paul Moraney, B<sup>m</sup> Pichon, Poutier aîné, Ravet, Rondeau, Supiot et Vivier (22 floréal an 2-24 prairial an 3). — Prospectus du canal de Bourgogne pour la jonction des deux mers (1733). — Conférences du comité du canal de La Rochelle à Niort, Poitiers, Châtelleraut et par la Loire et le canal de Briare à Paris (23 septembre 1790). — Rapport présenté à la Société des Amis de la constitution de La Rochelle sur l'état de la question du canal de Niort et les études de Boizot par Samuel-Pierre Meschinot de Riehemond, au nom des comités des finances et d'agriculture réunis. — Moyens d'exécution. — Emprunt de trois millions à 5 0/0 à une compagnie formée pour cet objet. — Produits : péage, dessèchement des marais, plantations d'arbres. — Cautionnement du Corps de Ville et de la Chambre de Commerce. — Projet de canal entre Arsay et Chizé. —

Observations sur la partie du canal général de navigation intérieure et la portion de la Sèvre Niortaise jusqu'à La Rochelle. (DD. 14.)

E. Suppl. 195. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

**1750-1847.** — Canal de Niort. — Correspondance entre le maire et les échevins de Niort et le Corps de Ville de La Rochelle, les intendants de la généralité, les subdélégués, les ingénieurs, les délégués Gastumeau et de Beaurepaire, Gendrier, Nairac, Auboyneau, la chambre de Commerce, Bizot, les sociétés des amis de la Constitution de Tours, de Poitiers, d'Orléans, de Niort et de La Rochelle, Charles de Chassiron, J.-B. Garnier, directeur des fortifications, Fleuriau de Bellevue, Billaud Varennes, etc., concernant les démarches pour assurer la réussite du projet d'établissement du canal; — la réponse aux hésitations et aux objections de Le Camus et de Trudaine; — la nécessité du canal pour le curage du port de La Rochelle; — l'effet que doivent produire les eaux éclusées de la rivière de Niort sur les vases du havre de La Rochelle: — « jamais les eaux n'arrivent assez vite (au gré de M. Le Camus) un fleuve qui précipiterait des montagnes le rassurerait à peine. » — Mémoire pour fixer le résultat des entretiens engagés avec M. Le Camus et Gendrier; — le résultat des opérations de nivellement du canal: — « à la pleine mer, j'ai fait mon opération, écrit Gendrier, depuis la dernière station vis-à-vis le Plessis jusqu'à l'écluse de Maubec (*o dies albo notanda lapillo*), la mer n'a monté qu'à cent toises, et de çà de la maison de M. Chabot qu'on appelle le Petit Brouage par le canal qui passe au pont des Salines et finit près Roupsay, attendu que nous sommes dans le mort d'eau, mais à l'instant de la pleine mer, j'ai trouvé sept pieds six poncees d'eau sur le radier de l'écluse de Maubec, du point où la mer s'est arrêtée jusqu'à la dernière station du nivellement antérieur vis-à-vis le Plessis (intervalle de six cents toises) un ponce de pente par cent toises, ce qui fait six poncees, total huit pieds. » — Recherche des plans déposés chez feu Picaud, ancien maire de La Rochelle et député du commerce; — envoi de tous les projets et mémoires concernant le canal; — regrets de la mort d'Admyrauld, directeur de la chambre de Commerce; — mémoire au sujet de l'établissement d'un port franc; des fonds nécessaires par une compagnie, sans qu'il en coûte rien au commerce; — demande du concours des ingénieurs militaires; — mémoire de Prézeau sur le canal; — projet de la Société des amis de la Constitution de La Rochelle, signé J.-B. Garnier, P. Roy, J.-B. de la Coste, G. Dubois, J.-P. Bétrine, F. Dély, S.-P. Meschinot, P. Morin et A. Bouffard; — examen dudit

projet; — étude de l'ingénieur en chef Havé sur les moyens de mettre le port de La Rochelle en état de recevoir des corvettes et des frégates et de le rendre propre à la construction de ces bâtiments; — constitution d'une société d'actionnaires; etc. (DD. 15.)

E. Suppl. 196. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1778-1778.** — Canal de Niort. — Nivellement et toisés. — Carte du canal de communication des rivières de Somme et d'Oise. — Mémoire sur le canal de Niort à La Rochelle relatif aux nivellements. — Duchesne, ingénieur. — Toisé de la superficie que le canal occupera depuis la rivière de Sèvre entre Danvix et Arsais jusqu'à La Rochelle: 300,400 toises 4<sup>d</sup>. 2<sup>v</sup>. — Toisé provisoire par Monroy et Périgny: 19359177 livres 16 sols 40 deniers. — Projet par Périgny et Groslet 4,138,533 livres 4 sols 1 denier. — Nivellement d'un canal dont la tête serait appuyée sur la rivière de Sèvre entre Arsais et Danvix près le canal des Écluseaux. — Vérification des nivellements. — Nivellement par Niox, Saint-Cyr du Doret, Sérigny, Groslet, Terre nouvelle et Romsay. (DD. 16.)

E. Suppl. 197. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1749.** — Procès-verbal de visite des terrains qui seront traversés par le canal de Niort, par de Beaurepaire et Gastumeau. (DD. 17.)

E. Suppl. 198. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1790.** — Rapport de Garnier sur le canal de navigation projeté de la Sèvre au port de La Rochelle, présenté au comité de la Société rochelaise des amis de la Constitution (Section d'agriculture et du commerce). — Rapport présenté par Samuel-Pierre Meschinot de Richemond: « La société des amis de la Constitution de Niort vous a adressé un mémoire de deux commissaires, en réponse à votre communication; l'un repousse dans l'intérêt du commerce de Niort la prolongation du canal jusqu'à Châtelleraut par Poitiers; l'autre préférerait débarrasser la Sèvre des obstacles qui retardent et qui gênent sa navigation et ensuite faire un embranchement direct de Marans jusqu'à La Rochelle. M. Baudry, auteur du mémoire, place le réservoir à l'étang des Châteliers et calcule les quantités d'eau nécessaires, en posant pour base qu'il doit y avoir toujours quatre pieds d'eau dans le canal, qu'il y passera journellement l'un dans l'autre six bateaux, que le besoin d'eau se perpétuera pendant les quatre mois de sécheresse de l'été, il trouve que ces trois données exigeront 30,240 toises cubées d'eau, et le réservoir en peut fournir 176,800, déduction

faite de l'évaporation estimée au cinquième sur 221,000. Le point de partage doit être placé aux environs de Menigoute d'où partiront deux canaux, l'un tendant à la Sèvre et l'autre à la Vosne. Les commissaires estiment que la dépense de Saint-Maixent à Niort ne surpasserait pas dix-huit cent mille livres. » Le comité de navigation de la société rochelaise des amis de la Constitution est composé de S.-P. Meschinot de Richemond, Dubois, Morin, de la Coste, Dély, P. Roy, Bétrine, Bouffard et J.-B. Garnier. — Règlement de l'association pour l'entreprise du canal qui doit faire communiquer la Sèvre Niortaise avec le port de La Rochelle (an X). (DD. 18.)

E. Suppl. 199. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

**1749 — An VIII.** — Délibération du Corps de Ville sur le projet de conduire la rivière de Niort à La Rochelle et mémoire sur le même sujet signé Pascaud, Cartier, de Couvilles, Bigotteau, de Beaurepaire, Boutiron, Bridault, Valin, Gastumeau, Guillotin, Nicolas Morel et Vincent Bureau, membres du Corps de Ville (17 janvier 1749). — Notes adressées à Le Camus, au secrétaire d'État Trudaine. — Commission pour le dessèchement des marais de Boëre, Nuaillé, Mauzé et pour l'établissement d'un canal navigable entre Niort et La Rochelle. — Mémoire sur l'utilité dudit canal (3 mars 1776) par Samuel-Pierre Meschinot de Richemond: assiette du canal, possibilité de l'exécution, nivellement, excavation, eaux, avantages que procurerait le nouveau canal, avantages généraux et particuliers, prairies et terres à blé, plantations d'arbres, augmentation de valeur des terrains et des forêts, facilités pour le commerce des grains et farines, nettoyage et entretien du port de La Rochelle, évaluation de ce que pourrait coûter le canal, moyens de faire réussir l'entreprise. — Mémoire de l'ingénieur Duchesne (1778), de la chambre de commerce, de Pichon, etc. — Plans d'exécution par Bizot. — Observations adressées à la société des amis de la Constitution de La Rochelle par Henri Prezeau, administrateur du district de Fontenay, juge de paix de Maillezais, et Boulabert, entrepreneur des travaux de Cherbourg. — Projet général de navigation intérieure communiqué à M. Alquier par les membres délégués de la société rochelaise des amis de la Constitution, Bétrine, Bouffard, Dély, Dubois, de la Coste, S.-P. Meschinot de Richemond, Morin et Roy, etc. (DD. 19.)

E. Suppl. 200. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1796-1791.** — Lettre de l'intendant Amelot de Chaillou aux maire et échevins de La Rochelle « Le Roy « voulant qu'il soit donné, dans les ports du royaume, une

« place convenable pour servir de cimetière aux étrangers de la R. P. R. qui y décéderaient, il sera incessamment expédié un arrêt qui autorisera cet établissement et qui en prescrira les conditions; je vous prie cependant d'examiner s'il y a dans votre ville quelque lieu propre à cet usage, qui dépende du domaine de Sa Majesté, ou dont on puisse faire l'acquisition, et les moyens de le payer et de me proposer les expédients dont vous croyez qu'on pourra se servir pour satisfaire aux intentions de Sa Majesté » (16 décembre 1725). — Le Corps de Ville charge, le 10 juillet 1728, M. de Ligné, directeur des fortifications, de faire le plan dudit établissement et autorise, en attendant le sieur Van Hoogwerff « de faire ensevelir son enfant où bon lui semblera. » — Lettre de l'intendant Bignon aux maire et échevins en leur adressant « la copie d'un arrêt du Conseil qui porte que, dans les villes et ports de mer du royaume, il sera désigné par les maire et échevins une place d'étendue convenable pour l'inhumation des étrangers protestants, ... l'ambassadeur de Hollande s'est plaint à la Cour que l'on a été obligé d'enterrer un matelot de sa nation sur le bord de la mer » (1<sup>er</sup> mars 1729). — Nouvelles plaintes de l'ambassadeur de Hollande transmises par l'Intendant le 12 mars 1729. — Copie de l'arrêt du Conseil d'État concernant l'inhumation des étrangers de la R. P. R. (1726) avec cette annotation : « le cimetière a été renfermé dans un terrain derrière les Capucins sur le rempart en 1731. » — Lettre de l'intendant Meulan d'Ablois aux officiers municipaux de La Rochelle au sujet des représentations de MM. les officiers du régiment d'Aulbonne pour avoir un cimetière, l'insuffisance du terrain situé derrière les Capucins et de celui des Protestants domiciliés, et demande d'un nouvel emplacement pour remplir ce double objet (8 novembre 1780). — Nouvelle lettre de l'Intendant le 23 novembre 1780, et demande de remboursement par la ville de ce que les Protestants exigent pour l'enterrement de chaque soldat du régiment d'Aulbonne dans leur cimetière. — Le maire offre de payer aux Protestants l'inhumation des étrangers protestants et des soldats de la garnison, jusqu'à ce qu'on ait exécuté le projet de transférer tous les cimetières hors de la ville. — Adjudication de la clôture d'un terrain près le pavé de chaussée de la Porte Neuve pour servir de cimetière à l'hôpital Saint-Barthélemy (22 décembre 1734). — Suppliques adressées au lieutenant général de police de La Rochelle par les Protestants de cette ville et autorisations accordées, sur l'avis favorable du procureur du Roi de faire inhumer, à la manière ordinaire, Elisabeth Archambaud, veuve de Samuel Motais, 66 ans; Pierre Barreau, époux de Charlotte Garreau, 63 ans; Marie-Catherine Beraud, veuve de Pierre Dechézeaux, 80 ans; Marianne Bertin, 87 ans;

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Suzanne Bonneau, femme François Vallont, 28 ans; Marie Brun, femme de François Petit, 53 ans; Marie Candé, veuve de Pierre Rimbert, 52 ans; Aimé-Benjamin Fleuriau, officier commensal de la maison du Roi et seigneur de Touche-longe, 78 ans; Marie Fouretié, épouse d'Auguste Fauché, 46 ans; Louis Fournier, 23 ans; Madeleine Fragneaux, 63 ans; l'enfant de Marie-Anne Goudal, épouse de Jacques Guibert, décédé en venant au monde; Marguerite Grain, veuve de Jean Monroux, 77 ans; Jacques Guesnard, 14 ans; Jean et Marie Lambertin; Jeanne Liais; Antoine Leloup, 50 ans; Anne Laroche, 50 ans; Michel-David Meschinot de Richemond, 73 ans, ancien négociant associé avec Samuel de Missy, décédé à Thairé; Mesnard fils, 5 mois; Suzanne Page, épouse Bouguereau, 40 ans; Catherine-Victoire Pesche, un mois; Pierre Petit, 9 ans, fils de la veuve Marie Michelin et de Jean Petit; Petit 43 ans; Françoise Renaud, 28 ans; Jean Renaudin, 74 ans, époux Françoise Fouquet; Jean Rimbert, 47 ans; Françoise-Émilie Robert, 3 ans 2 mois; Jacques Rouvrais, Isabeau Soulard épouse Leloup, 50 ans; Suzanne Soumagnac, 12 ans; David Thouron, 73 ans; Gabriel Thouron 37 ans, fils de Jean-Isaac Thouron et de Marie-Suzanne Admyrauld; Marie Vaillant, 2 ans, 9 mois; Louis Valet, 8 jours, conformément à l'arrêt du Parlement de Paris du 29 mai 1781. — (1787) — Transport dans un cimetière unique hors la ville contenant six arpents de toutes les personnes qui décéderont à La Rochelle, voté par le Corps de Ville. — Visite des cimetières des paroisses de Notre-Dame, Saint-Sauveur, hôpital militaire, (1776-1778). — Réclamation des marguilliers de Notre-Dame-à-l'Évêque contre la réunion de tous les cimetières dans un cimetière unique hors de ville. — Extraits des journaux la *Gazette de France* sur la nécessité de translation des cimetières hors des murs de la ville dans l'intérêt de la salubrité publique (1776-1781). — « Fragment d'une correspondance flamande et rochellose au sujet de la translation des cimetières hors de l'enceinte de la ville, au Sépulture chez Fossoyeur, imprimeur des trépassés » — 1789... « Ne vouloir absolument qu'un seul cimetière commun par toute la ville de La Rochelle; établir ce dépôt public hors des murs à une distance trop éloignée des paroisses, aux pieds du glacis, auprès de la voirie et en face des fourches patibulaires, c'est irréligion, c'est impudence, c'est vouloir l'impossible, c'est folie. » — Établissement d'un champ de repos ou cimetière unique dans le domaine de Gourville. (DD. 20.)

E. Suppl. 201. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, et 146 pièces, papier.

**1681-1789.** — Théâtre et salle de spectacle. — Antipoque par Marie Langlois, veuve de Jean Jourdain, mar-

chand à La Rochelle, à Floran de Laigue, écuyer, sieur de Chalais, demeurant en sa maison noble de Portneuf, paroisse de Saint-Maurice, pour quatre livres de rente foncière sur une grande maison rue de la Moqueterie, paroisse Saint-Sauveur, à laquelle pend pour enseigne le Grand galion (Teuleron, notaire, 2 mai 1681). — Titre nouvel de ladite rente par Raymond Martin, maître pâtissier, et Marie Rouillet à Marianne Jourdain (9 décembre 1718). — Titre nouvel de Pierre-Antoine Lelarge, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, Gilles Nassivet, graveur de la monnaie royale, et Catherine Gilbert, sa femme, aux religieux Jacobins, à cause de leur maison de Portneuf (17 juillet 1745). — Titre nouvel, de Marie-Madeleine Admyrauld, veuve de Pierre-Antoine Lelarge et épouse Louis Vincens (1753). — Titre nouvel de Jean Legrand, marchand, et Suzanne-Angélique Tallary aux Jacobins de la Martinique (1758). — Autorisation donnée par le Roi à Jean-Baptiste Brisson, écuyer, gentilhomme servant de quartier de madame la comtesse d'Artois, pour acquérir de Jean Legrand et de Suzanne-Angélique Tallary... une grande maison en deux corps de logis, située en cette ville au canton des Flamands, censive du Roi paroisse Saint-Sauveur, avec les décorations, effets et lustres y attachés... à la charge de servir plusieurs rentes montant en capitaux à 29,680 livres, moyennant 4,182 livres, 18 sols 6 deniers (4 avril 1775-21 mai 1776). — Contrat notarié de ladite vente. — Quittance d'amortissement par Alexandre Rougier, seigneur du Marais Guyot, Bongrenne, etc., conseiller du Roi, et son procureur au présidial de La Rochelle, et Michel Cougnon, maître en chirurgie, audit Jean-Baptiste Brisson, de 5,000 livres pour amortissement de 250 livres de rente sur la maison en laquelle est construite la salle de spectacle (1776). — Titre nouvel dudit Brisson aux Jacobins de la Martinique (26 mars 1780). — Quittance de 8,000 livres et des intérêts donnée audit Brisson par François-Gabriel Admyrauld, fils aîné, négociant, porteur de procuration de Louis Vincens, banquier à Paris, et Marie-Madeleine Admyrauld, son épouse (6 juillet 1780). — Autorisation donnée par le lieutenant général de police à Crépin de donner des représentations dans la salle de spectacle du canton des Flamands, à la charge de ne point se servir d'habits indécents sur le théâtre et de donner deux représentations au profit des pauvres de l'hôpital général ou de verser 500 livres entre les mains du trésorier dudit hôpital. (1<sup>er</sup> février 1749). — Lettre du ministre due de la Vrillière à l'intendant Senac de Meilhan prescrivant que la première loge du côté du Roi soit occupée par le commandant en chef de la province ou l'officier général qui le remplace et la loge du côté de la Reine par l'intendant, et n'autorisant de jouer que les pièces permises sur les théâtres de Paris (19 sep-

tembre 1772). — Arrêts du Conseil d'État annulant la vente faite le 24 mars 1756 de la maison où est la salle de spectacle à Jean Legrand, par Louis Vincens, de la R. P. R. qui n'avait pas été approuvée par le Roi, autorisant ledit Vincens à vendre ladite maison à la ville de La Rochelle sur l'avis du maréchal de Senecterre (1764). — Mémoire du Corps de Ville exposant les raisons financières qui empêchent de faire ladite acquisition. Le bénéfice annuel de 19,970 livres, 3 sols, 1 denier ne dispense pas la ville de faire des emprunts. — Lettre du contrôleur général Boulengne prescrivant à la ville de faire cette acquisition (22 mars 1758). — Mémoire adressé par le Corps de Ville au contrôleur général et refus motivé du maire Guillotin d'y apposer sa signature (1<sup>er</sup> mai 1758). — Aperçu des prix que coûterait la salle de spectacle : 64,887 livres, 18 sols, 7 deniers. — État des revenus, des charges de la ville et des rentes qu'elle doit servir (1758). (Le théâtre ne fut acheté par la ville que le 24 octobre 1862.) (DD. 21.)

E. Suppl. 202. (Carton.) — 144 pièces, papier.

**1646-1789.** — Bassins sourceux et fontaines de La Rochelle. — Baux pour l'entretien des fontaines (1646-1785). — Concessions d'eau accordées par le Corps de Ville aux prêtres de l'oratoire et à l'hôpital Saint-Étienne, aux religieuses de Sainte-Ursule et à l'hôpital de la Charité (1662-1775). — Procès-verbal de visite faite par Jacques Gresseau, écuyer, sieur de la Fraignée, conseiller du Roi et juge commissaire au Présidial, Brisson, procureur du Roi, et Philippe Pommier pour y pratiquer une ouverture et visiter la fontaine de la place du château et ses aqueducs. Édit du Roi qui ordonne que les communautés régulières et séculières et les particuliers qui ont détourné des eaux des rivières navigables, sources et fontaines publiques, sans la permission de Sa Majesté, paieraient les sommes auxquelles ils seront taxés au conseil pour être confirmés à l'avenir dans la jouissance et possession des eaux (octobre 1694). — Arrêt du Conseil d'État rendu en conformité dudit édit (9 août 1695). — Procuration donnée par Jean-René Le Danois, sous-traitant chargé du recouvrement des deniers qui doivent provenir des taxes susdites et il donne procuration à Charles Rossignol, conseiller du Roi, receveur des tailles à Fontenay pour le recouvrement desdites taxes dans les généralités de Poitiers et La Rochelle (23 janvier 1695). — Procuration de Joseph Dureville de Varennes, employé dans les fermes de Sa Majesté à La Rochelle à Mathurin Guitton (1<sup>er</sup> juin 1699). — Ordonnance de l'intendant Begon pour hâter le recouvrement de la somme de 2,613 livres 15 sols sur les privilégiés de l'Élection de La Rochelle, pour les eaux et fontaines et demandant une délibération

du Corps de Ville pour le prélèvement de cette somme sur les deniers d'octroi (16 janvier 1700). — Observations sur la fontaine du Marteau ou des trois fuseaux, dont la voûte du bassin vient d'érouler. — Ordonnance de police défendant de conduire des bestiaux aux fontaines pour les abreuver, d'y laver du linge, prendre de l'eau pour y éteindre de la chaux, ni d'y rien faire qui puisse salir les tuyaux, à peine de 50 livres d'amende (20 juin 1767). — Adjudications des travaux des fontaines (1696-1779), fontaines de la Maréchale, du Pilori, du Gouvernement, de Navarre, des Petits banes, de l'Hôtel de Ville, de l'Intendance, de la place, de la Guinguette, bassin du Chat qui dort. — Pavage de la rue de la Monnaie et autour du cimetière Saint-Jean du Perrot : 1,500 livres (1736). — Ouvrages faits aux bassins sourceux et aux fontaines : 10,770 livres (1741), 5,724 livres (1743); 7,270 livres (1745). — Arrêt du Conseil d'État interdisant aux officiers de police et à MM. du bureau des finances de connaître des fontaines de la Ville (4 septembre 1706). — Évaluation à 25,000 livres de la somme nécessaire aux réparations à faire aux bassins sourceux et nécessité de suppléer à l'appauvrissement des eaux de Lafond pendant les chaleurs par les eaux de Périgny et Romsay. — Liste des maisons où il existe des citernes : Duperré, rue Dauphine (on ne pense pas qu'il y ait aucun titre qui accorde à cette maison le superflu de l'eau de la fontaine de la Guinguette), Robin et Despérour, rue de la Monnaie, Lanusse, Poupet, Goguet et Garesché, rue Porte-Neuve, Duval, près du rempart du Gabut, Lespinas, rue du Duc, Dubois, rue Saint-Léonard. — Arrêté du lieutenant général de police interdisant, à cause des grandes sécheresses, aux négociants de prendre l'eau des fontaines pour les vaisseaux en barriques, pipes et autres fûts, à peine de 50 livres d'amende, et à toutes autres personnes de prendre avec des barriques l'eau des fontaines, à peine de prison, si ce n'est pour l'hôtel de la monnaie royale et les hôpitaux. — Arrêts du Conseil d'État défendant à toutes personnes de prendre des larrons dans les canaux des fontaines de la ville, à peine de 3,000 livres d'amende (26 juin 1743). — Plans et profils d'un bassin, de sa voûte, descente de l'escalier, profil d'un puisard et de l'aqueduc des sources. — Plan du cours d'eau de Périgny à La Rochelle, lequel commençait à la maison de Madame Liège et venait dans une fontaine auprès du moulin du Prêche. — Plans et profils de la source et des regards de jauge. — Trois profils et élévations du cours d'eau de Romsay à La Rochelle par Nassivet, architecte (1767). — Plan topographique de la partie de Romsay où sont les sources propres à fournir de l'eau aux fontaines de La Rochelle, avec celui des lieux où son cours sera établi pour se rendre dans le clos des Cordeliers où sera le puisard, la machine hydraulique pour en faire la distribution, par le

moyen d'un château d'eau dans les différents quartiers. (DD. 22.)

E. Suppl. 203. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1730-1777.** — Toisé et compte général des ouvrages faits à l'Intendance (1730). — Devis et adjudication des travaux à la Grosse-Horloge : beffroi : 24,823 livres 10 sols 4 deniers ; plomb de la couverture de l'ancien beffroi : 5,805 livres 6 sols 3 deniers (1740). — Réparations à l'hôtel du gouvernement : 17,274 livres 6 sols 3 deniers (1743). — Fournitures faites par Valadon audit hôtel : 17,320 livres (1747-1749). — Devis d'une bâtisse jointe à l'Intendance du côté de la rue de la Charité : 15,688 livres 6 sols 6 deniers (1759). — Baux à la charge de la ville (1780) — Habillement des archers de la ville (1733-1767). — Entretien des couvertures (1775), des arbres (1775), des pavés, de la place Barentin. — Enlèvement des bourriers (1777). — Vitres des bâtiments à la charge de la ville (1777). — Linge d'office et de cuisine. — Baux et entretiens des casernes et des fontaines (1751-1775). — Bois de chauffage (1775). — Lettre de D'Aneclin, d'Angers, secrétaire de la ville, notaire et trésorier de l'hôpital des incurables, à Despérour, secrétaire de la ville et capitaine des gardes du gouvernement d'Amis : « Les boues provenant du nettoisement des « rues de notre ville et des faubourgs ont été données « à l'hôpital de la Charité par la ville, à la charge de tenir « les rues propres et d'enlever deux fois par semaine les « bourriers et les boues que chaque particulier balaie et « met dans un tas à côté de sa maison ou dans le premier « coin. » Cette charge fut prise par l'hôpital, en considération d'un don de quinze sols par pipe de vin qui lui furent accordés. — Lettre de l'intendant de Montyon déléguant Cadoret de Beaupreau, lieutenant particulier au présidial, pour procéder, à la place de Genain, subdélégué général, à l'adjudication de quelques baux qu'il doit passer (5 février 1775). (DD. 23.)

E. Suppl. 204. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

**1749.** — Règlement du Corps de Ville de La Rochelle pour le service des pompes aux incendies. « Afin que les ouvriers puissent s'entendre, il sera fait trois détachements « pour le service de chaque pompe, lesquelles, par ce « moyen, se trouveront montées et garnies avec beaucoup « plus d'activité et de précaution. Il sera établi un chef « à chaque détachement pour le commander... Ceux « qui composeront le détachement au nombre de neuf « compris le chef sur chaque pompe, se comporteront « comme il suit. L'un se tiendra aux baïlles dans lesquelles



« on jette l'eau pour le service des pompes et ne les  
 « abandonnera point, un autre se tiendra, sans en partir,  
 « au chevalet auquel est attachée la manche qui communique  
 « l'eau dans la pompe et prendra garde que personne n'y  
 « jette d'eau que celle qui sera prise dans les bailles...  
 « Il sera placé deux ouvriers au corps de la pompe qui ne  
 « l'abandonneront point, lesquels y poseront le nombre  
 « d'hommes nécessaire pour les faire jouer et feront  
 « relever un homme de temps à autre pour le soulager...  
 « Les quatre autres ouvriers vaqueront à la conduite des  
 « boyaux pour les poser dans les endroits convenables  
 « ordonnés par leur chef et pour éteindre le feu... pour  
 « contenir le peuple... Il sera pris des grenadiers de mi-  
 « lice bourgeoise pour poser deux factionnaires aux bail-  
 « les, deux aux chevalets et quatre à la pompe, qui seront  
 « relevés de temps à autre... Lorsque le tocsin sonnera,  
 « ceux des chefs et ouvriers des trois pompes indistincte-  
 « ment, qui se trouveront à l'Hôtel de Ville en nombre suf-  
 « fisant pour enlever une des pompes avec ses ustensiles, la  
 « feront transporter à l'endroit du feu et lorsque les trois  
 « pompes seront placées, les chefs et ouvriers iront prendre  
 « leur poste... Pour faire reconnaître les ouvriers des  
 « pompes, ils porteront pour marque à la boutonnière une  
 « plaque ou médaille de cuivre jaune aux armes de la  
 « ville. » — Grande pompe : un couvreur, chef, six  
 couvriers, un charpentier, un entrepreneur. — Pompe  
 moyenne : un charpentier chef, un charpentier, un entre-  
 preneur, quatre couvriers et deux charpentiers. — Troi-  
 sième pompe : un entrepreneur chef, un charpentier, un  
 entrepreneur, quatre couvriers, un charpentier, un entre-  
 preneur. — Pour le travail général des pompes : deux  
 serruriers, un poëlier, un fondeur, un sellier, un tannier.  
 — Arrêté signé Pascaud, Allez, de Copreelles, de Beaure-  
 paire, Bgotteau, Guillotin, Valin, Vincent Bureau. —  
 (DD. 21.)

E. Suppl. 205. Liasse. — 39 pièces, papier.

**1724-1786.** — État des pompiers attachés à chaque  
 pompe, signé Pierre Bonniot aîné, secrétaire. — Ins-  
 pecteur : Charles-Étienne Grandvoinet, architecte; chefs :  
 Matthieu Logat, couvreur, Jean Bris aîné, charpentier,  
 Jacques Millot, serrurier, Pierre Bris jeune, charpentier. —  
 Mémoire de l'achat et fourniture des deux pompes venues  
 d'Amsterdam : 2,500 livres. — Fourniture de 3 boyaux de  
 cuir venus de Hollande pour les pompes, avec 200 livres de  
 graisse préparée : 1.105 livres. I sol. II deniers. — Mé-  
 moire concernant les pompes à incendie remis à l'In-  
 tendant. — Certificat de Garreau et Bernon constatant  
 que Jacques Sorillet est maître tonnelier de l'atelier de

la raffinerie, désigné pour le service de la pompe à incen-  
 die (1784). — Commission délivrée à Jacques Cendrouse,  
 maître maçon, pour l'exercice de la pompe à incendie, avec  
 exemption du logement des gens de guerre, guet, garde et  
 patrouille (1731). — Revues des pompiers (1782-1786). —  
 Seize commissions de pompiers signées par les maires (1749  
 1780). (DD. 25.)

E. Suppl. 206. Liasse. — 101 pièces, papier.

**1718-1785.** — Bourriers — Baux passés devant les  
 intendants par les maires avec Jacques La Brousse, Fran-  
 çois Goujon, Clément de la Faille, maître chirurgien, Pierre  
 Margat, Girard, Boureau, Vertuel, Antoine Chebe, Pierre  
 Michaud, Dupin, Bonneau, Seguin et Forestier, Henri  
 Duronçais, Jean Guyon, pour l'enlèvement des bourriers  
 de la ville. (DD. 26.)

E. Suppl. 207. Liasse. — 23 pièces, papier.

**1723-1774.** — Roulage. — Arrêt du Conseil d'État  
 portant augmentation d'un quart en sus, pour les carrosses  
 et messageries, sur le prix de la conduite des personnes  
 et du port des ballots (26 juillet 1723). — Ordonnance  
 du Roi enjoignant de n'exposer sur les places que des  
 carrosses bien conditionnés, garnis de bonnes soupentes  
 et même de doubles soupentes et attelés de bons chevaux,  
 à peine de confiscation, d'amendes et de punition exemplaire,  
 enjoignant aux cochers de se comporter honnêtement, et à  
 toutes personnes qui voudront se servir desdits cochers de  
 payer 25 sols pour la première heure par avance et 20 sols  
 pour chacune des suivantes, interdisant de maltraiter les  
 cochers, de monter sur leurs sièges pour mener lesdits  
 carrosses, de faire descendre ceux qui pourraient être dans  
 lesdits carrosses, à peine de 300 livres d'amende (20 dé-  
 cembre 1705). — États des charretiers et traîneurs avec  
 leurs adresses et le nombre de leurs chevaux, etc. —  
 (1769 à 1774). (DD. 27.)

E. Suppl. 208. Liasse. — 52 pièces, papier.

**1697-1787.** — Éclairage. — Édit du Roi pour l'éta-  
 blissement des lanternes qui éclairent dans toutes les rues  
 des principales villes du royaume, terres et seigneuries de  
 son obéissance. — La couverture est formée par la lettre  
 de faire part du décès de la femme de l'intendant de la  
 généralité, Michel Begon. — Arrêt du Conseil d'État, qui,  
 sans s'arrêter à l'ordonnance du lieutenant général de  
 police de Tours, ordonne l'illumination des rues de la  
 ville et déboute les chapitres de Saint-Gatien et de Saint-



Martin, les syndics et adjoints des fabricants, marchands merciers et autres, de leurs oppositions à ladite illumination (6 décembre 1787). — Comptes de l'entretien et dépense des lanternes, pour la première année de leur établissement, pendant 164 jours d'illumination par René Mesteur, conseiller du Roi, receveur des tailles, 6,000 livres. — Pièces justificatives. — Extraits des délibérations du Corps de Ville concernant ledit établissement, fournitures de cordes, lanternes, et journées employées par les matelots pour suspendre les lanternes (1697-1698). — Rachat des lanternes 120,000 livres. — La couverture est formée par la liste des prix donnés par les Jésuites en 1760. On y voit figurer Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, La Colombière, Cicéron, la grammaire de Resteau, les tragédies de Duché, les révolutions d'Angleterre et de la République romaine et les caractères de Théophraste. — Pièces justificatives des comptes des lanternes de 1699 à 1703. — Observations concernant la rente de 4,800 livres employée sur la recette générale des finances de la généralité pour l'entretien des lanternes (1760). (DD. 28.)

E. Suppl. 209. Liasse). — 150 pièces, papier.

**1630-1776.** — Voirie. — Requêtes aux juges de police Nicolas Bretinauld, écuyer, sieur des Bretinières, et Pierre Baudry, sieur de la Martrie, par David Braud pour l'ouverture d'une porte sur la grande rive à sa maison rue de la Poterie (1630); Procès-verbal constatant la chute d'un mur, rue Sardinerie, maison de Guillaume Vaehéron. — Démolition de constructions non autorisées par Jacob Theroude, David de la Lande, Claude Burtel, Pierre Goisard, Martin d'Harlette, veuve Daniel Goisin, Jacques Cousseau et Adam de Besque (1624). — Requêtes pour remplacer des piliers de bois par des piliers de pierre à une maison du canton des Flamands (1632); — pour l'ouverture d'une petite boutique avec ballet et auvent sur la grande rive, proche le poids du Roi par Étienne Gaschet (1633); — pour l'ouverture d'une boutique sur la grande rue par Pierre Meslot (1633); — pour la construction d'un arceau de boutique à une maison rue Sardinerie vis-à-vis la rue du Paradis par Étienne Pinet, maître maréchal, — pour l'ouverture d'une porte à une maison, grande rue des Deux Moulins par Michel Reau, marchand (1634); — pour l'ouverture d'une porte pour sortir d'une cour à une maison touchant aux anciens murs de la ville, près le chenal de Maubec, dans la ville neuv epar Marguerite Reau, veuve de noble homme Jacob Manigaud. — Procès-verbal de visite de la maison de Gédéon Mayard ruelle de la Bourse, ancienne Salle des Augustins (1634). — Ouverture d'une porte à une maison du canton de Gâtébourse.

— Consolidation du jeu de paume rue Saint-Léonard par François Lafette, maître paumier (1636). — Construction d'un porche à la maison de Madeleine Henry, veuve de Pierre Thévenin, écuyer (1636). — Enlèvement des maisons aboutissant aux anciens murs de La Rochelle, à la requête de Claude de Saint-Simon, pair de France. — Ouverture à une maison canton de la Triperie par Pierre Grasset (1636). — Alignement de la rue des Carmes (1638). — Demande des dames hospitalières tendant à la fermeture de la rue des Marionnettes donnant de la rue Rambaud dans la rue des Saintes Claires. — Reconstruction d'un pilier à une maison rue Chandellerie par Marie Mouchard, veuve Lecoq. — Réparation d'une maison rue des Cordouans par Jean Texier (1641). — Réparations de maisons dans la grande rue par laquelle on va du mai vert à l'église Saint-Barthélemy; — hôte du logis où pend pour enseigne la Grue, rue du Minage; — maisons rue du champ de Cougnes; — rue du Minage; — rue des Maîtresses; — près la fontaine du Marteau; — rue des Saint-Pères; — près le cimetière Saint-Jean; — rue Pas du Minage; — rue de la Chèvre; — petite rue Pas du Minage; — rue Notre-Dame; — rue de la Moqueterie; — grande rue par laquelle on va des Puits doux à l'église Saint-Barthélemy; — rue des Saintes-Claires; — rue Dompierre; — rue Saint-Léonard; — rue qui conduit à la fontaine du Marteau; — rue des Bouchers; — grande rue Saint-Nicolas; — rue Juiverie; — rue de Leseale; — rue Gargoulleau; — près la fontaine de Navarre; — derrière le collège des Jésuites; — de l'hôte du logis où pend pour enseigne la Couronne, rue du Due; — de l'hôte du logis où pend pour enseigne l'œn de France, rue Saint-Claude; — grande rue du Perrot; — rue de la Poterie; — rue Saint-Barthélemy; — rue Saint-Yon; — rue Gargoulleau; — rue des Usseaux, par Françoise Franchard, veuve d'Abraham Tessereau, écuyer, sieur de la Garenne; — canton des Flamands; — rue Sardinerie; — rue des Lusseaux; — grande rive; — rue du Perrot; — rue du Temple; — rue du Pont de la Verdrière; — rue de l'Éseale; — rue Sur les Murs; — rue Sainte-Catherine; — grande rue; — rue des Gentilshommes; — rue Porte-Neuve; — rue des Prêtres; — rue joignant l'ancienne porte Saint-Yves; — canton de la Caille; — grande rue du Perrot; — rue des Carmes; — rue Sardinerie; — rue Bourserie; — rue du Minage; — rue de l'Éseale; — rue Porte Bureau; — rue de la Poterie; — rue du Grand Lapin; — rue des Brettes; — rue Baudrière; — petite rue du Port; — rue des Cordouans; — rue Juiverie; — rue Chandellerie; — canton de Gâtébourse; — rue Bazoges; — rue Saint-Yon; — rue Saint-Marsault; — rue de Castres; — place près de la tour de la Chaîne; — rue de la Vieille Fontaine; — rue qui descend des Cr-

deliers aux anciens corps de garde de Maubec; etc. — Ordonnance des présidents trésoriers de France, généraux des finances, confirmant celles des 26 mai et 12 décembre 1695 et 12 juin 1699; — défendant de faire aucunes saillies et avances sur les rues, voies, places, chemins, préaux, jardins, ou éviens en saillie, prescrivant la réparation et l'entretien des pavés, réduisant les auvents, contrevents, ballets et enseignes, serpillières, montres, bancs, coffres ou tambours au niveau des jambes, étriers des boutiques; interdisant les encombrements permanents sur les voies publiques, les treillis de fer, faisant saillie, etc. (1700). — Ordonnance de l'Intendant de La Rochelle, conformément à l'article 3 du titre 5 de l'ordonnance du Roi du 1<sup>er</sup> mars 1708, prescrivant le numérotage des maisons. (DD. 29.)

E. Supp<sup>t</sup>. 210. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1640-1781.** — Mémoire aux maire et officiers municipaux sur l'aqueduc qui est au bout de la rue des hospitalières, passant sous l'allée des Capucins. — Aplanissement de la place du château (1690). — Projet, non exécuté, de l'ouverture d'une rue allant de la rue du Temple au havre (1704). — Entretien de la place des Cordeliers; de la place Habert; — Ouverture d'une rue entre la grande rue de l'hôpital général et celle des Merciers. — Place de la Vérité (1772). — Quais de Senecterre (1776). (DD. 30.)

E. Supp<sup>t</sup>. 211. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1654-1789.** — Dessèchement des marais entre Esnandes et Charron. — Suppliques adressées à l'Intendant de la Rochelle par les directeurs des propriétaires unis pour le dessèchement des marais situés entre Esnandes et Charron, concernant l'exécution de l'arrêt du 20 septembre 1777 qui étend les clauses de l'arrêt du conseil du 21 août 1773 et demandant l'homologation de la délibération de l'assemblée des intéressés en date du 11 mai 1778 reçue par Crassous, notaire, et la nomination de trois experts pour, aux frais de la Société, faire estimation des terrains, soit plantés en bois, soit étant en nature de prés qu'il conviendra d'excaver pour conduire le canal du pont de Sérigny à celui de Réon. — Minute de l'ordonnance de l'Intendant prescrivant que l'arrêt du Conseil et la délibération du 11 mai 1778 seront exécutés suivant leur forme et teneur et nommant experts, Gourdien l'ainé, demeurant à Aligre, André Hurtan et Albert, demeurant à l'île d'Elle. — Ordonnance de l'Intendant d'Ablois prescrivant que par le sieur Verdon, inspecteur des ponts et chaussées de la généralité, il sera en présence des directeur et entrepreneur au dessèchement des marais d'Andilly et

autres parties intéressées, ou elles dument appelées, procédé à la visite des ouvrages de construction des portes ou écluses entrepris par André Brochet, dont est question dans l'assemblée des intéressés au canal d'Andilly présidée par le premier directeur Pierre-Henri Seignette, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur criminel en la Sénéchaussée (26 juin 1778); — homologuant le procès-verbal du sieur Verdon et condamnant le sieur Brochet à s'y conformer en faisant incessamment et sans délai continuer à travailler aux ouvrages par lui entrepris sur le canal du nouveau dessèchement conformément au plan qui a été dressé et ce sans aucune discontinuation, à peine de tous dommages et intérêts (18 juillet 1778); — taxant et réglant les frais et dépens adjugés aux intéressés au canal d'Andilly contre André Brochet, charpentier, à trente une livres, dix-huit sols, un denier, ainsi que celle de quarante-huit livres, montant des honoraires du sieur Verdon, inspecteur des ponts et chaussées (18 janvier 1779); — homologuant le procès-verbal d'estimation fait en exécution de l'ordonnance du 15 septembre 1778; — rendant le rôle exécutoire pour la somme de 25,593 livres, 6 sols, 6 deniers, conformément à la délibération des intéressés du 25 novembre 1778. — Plan du canal de dessèchement descendant au canal de la Chaudière. — Les religieux de l'abbaye de Charron, ordre des Cîteaux... demandent la permission au roi... d'emprunter une somme de 12,000 livres pour subvenir à la dépense qu'occasionnera le dessèchement des marais de Charron. — Le ministre d'État Amelot transmet leur supplique à l'Intendant d'Ablois qui répond que le dessèchement est important, qu'on ne peut connaître l'état de la caisse des religieux que d'après leur déclaration, que les prêteurs trouveront une hypothèque suffisante dans toutes les terres de l'abbaye, qu'il est à propos de leur accorder des lettres patentes et un délai de dix années pour le remboursement, que les religieux possèdent 728 journaux, 47 carreaux dans le marais à dessécher et comme on estime que le dessèchement coûtera 18 à 20 livres par journal, la contribution des religieux sera de 13 à 15,000 livres. — Correspondance au sujet dudit dessèchement entre les prieur et religieux de l'abbaye de la Grâce-Nôtre-Dame-lès-Charron, l'abbé de Clairvaux, son député, le prieur de l'abbaye de Moreille, Bouguier (1654-1657). — Requête et sommation de messire Jean sire de Bueil, chevalier des ordres du Roi, grand échanson de France, seigneur comte de Marans, etc. aux abbés et religieux de l'abbaye de Charron au sujet de la pièce de marais contenue dans les enclaves du dessèchement du marais Sauvage dépendant dudit comté, dont ledit seigneur entend s'emparer en offrant d'en faire payer auxdits religieux la douzième partie des fruits y croissant et deux sols par journal (24 juin 1657). — État

des contributions imposées sur l'abbaye de Charron dans les assemblées des intéressés au dessèchement des marais d'Andilly, Charron et dépendances, 18,210 livres, 15 sols, 8 deniers (1776-1779). — Mémoire présenté aux intéressés audit dessèchement de la part des prieur, procureur et religieux de l'abbaye de Saint-Savin-en-Berry. — État des toisés faits du canal commencé le 5 juin 1776 depuis le pont de Sérigny jusqu'à la mer (18 février 1777). — Détail approximalif des dépenses qui restent à faire pour la perfection dudit dessèchement. — Procès-verbaux des visites faites par les directeurs des marais de la société d'Andilly et mémoire des opérations. — Convention faite entre les intéressés du marais de la Brie et ceux du marais d'Andilly (5 mai 1787). — Visite des travaux par le comte de Seuil, le prieur de Charron, en présence de M. Christain et du maître des digues (19 avril 1788). — Rôle des contributions pour le marais d'Andilly, en conséquence de la délibération de la Société dudit marais, reçue par Delavergne, notaire, le 6 avril 1789, par laquelle il a été arrêté qu'il serait payé une imposition à raison de 12 livres par journal, soit 5,279 journaux, 54 carreaux 3/9 et 63,354 livres, 14 sols, 7 deniers. (DD. 31.)

E. Suppl. 212. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

**1652-1789.** — Dessèchement des marais de Taugon, la Ronde, etc. — Réclamation des intéressés aux marais de Taugon, la Ronde, Choupeau et Benon contre les habitants de Choupeau qu'ils veulent forcer à contribuer au curement du contreboth de Vix, auquel ils ont été imposés par l'Intendant de Boisemont le 24 mai 1753. — Ordonnance de l'Intendant de la Rochelle du 12 janvier 1780 déchargeant les habitants de Choupeau de la demande contre eux formée par les intéressés au marais de Taugon tendant au remboursement des sommes par eux payées pour la contribution du curement dudit contreboth, à raison des sept cent vingt-neuf journaux que la société de Taugon devait laisser à l'évêque de Luçon, suivant l'acte du 18 décembre 1652 et que les habitants de Choupeau possèdent en partie, soit en corps de communauté comme pacage, soit chacun en particulier et toujours comme représentants et étant aux droits de l'évêque de Luçon et ordonnant, avant faire droit aux intéressés aux marais de Taugon, de justifier de la nécessité des travaux de dessèchement entrepris sur les 1,292 journaux restant pour former les lots dont ils prétendent avoir payé les contributions. (DD. 32.)

E. Suppl. 213. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1787-1788.** — Dessèchement des marais de Châte-

laillon, etc. — Supplique à l'Intendant de la Rochelle, de Reverseaux, par les sieurs Philippe Solleau et François Vexiau, bourgeois demeurant l'un à Salles et l'autre à Saint-Vivien, disant qu'ils sont propriétaires d'un petit marais situé dans la paroisse de Saint-Vivien, au couchant de la grande route qui non loin d'Angoutte, conduit de la Rochelle à Rochefort, que pour assurer la libre circulation de cette route, l'administration a fait construire un petit pont avec des vannes ou clapets pour écouler et retenir les eaux suivant l'exigence des cas, mais que les dessécheurs des marais de Châtelailillon ont, cet hiver, de leur autorité privée, fermé, eadenassé et assujéti l'une des vannes du pont, au point que l'écoulement des eaux est absolument intercepté. — Ordonnance de l'Intendant portant communication de ces dires aux intéressés du dessèchement des marais de Châtelailillon pour rendre un jugement, après toutes parties entendues. — Réponse desdits intéressés et du subdélégué de l'Intendant. — Les sieurs Solleau et Vexiau n'ont pas accepté les conditions qui leur ont été faites pour être admis dans la société de dessèchement, et ils ont espéré d'obtenir sans conditions en s'adressant à l'Intendant. (DD. 33.)

E. Suppl. 214. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1787-1788.** — Dessèchement des marais de Rochefort. — Ordonnance de l'Intendant de Reverseaux condamnant la veuve Nougé, de Saint Just, à cinquante livres d'amende applicable au profit de François-Augustin Chevalier-Grandchamp, garde des canaux, pour la contravention constatée par le procès-verbal du 2 décembre 1788 au dessèchement des marais de Rochefort. (DD. 34.)

E. Suppl. 215. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1696-1788.** — Contreboth de Vix. — Transaction entre messire Pierre d'Azémard, prêtre, curé de Saint-Ciers du Doret et Guillaume Pissonnet, seigneur de Bellefond et de Lencraux, directeur des marais desséchés de Taugon la Ronde, Benon et Choupeau, pour raison des demandes faites par ledit curé auxdits intéressés d'être récompensé des dommages que lui cause l'inondation des marais de Boëre en ce que les eaux y sont retenues, par les ceintures qu'ils ont fait faire à Doret et à la Macaudière, pour entretenir leurs marais desséchés et par ce moyen les prés dépendant de la cure sont gâtés et ruinés. — Le sieur de Bellefond a eédé audit curé pour l'indemniser desdits dommages huit journaux de marais desséchés à prendre dans les marais de la Ronde, seigneurie dudit lieu, pour en jouir par lui et ses successeurs, francs et quittes de toutes

les contributions ordinaires et extraordinaires, tant pour le passé que pour l'avenir, puis une somme de trois cents livres pour les non-jouissances. — Ordonnances des intendants de Boisemont, de Montyon, Meulan d'Ablois et de Reverseaux et arrêts du Conseil d'État évoquant à son conseil les contestations pendantes devant l'Intendant de la Rochelle sur les oppositions formées à l'exécution de l'arrêt du conseil du 28 mars 1752; ordonnant qu'il sera incessamment procédé à la visite et reconnaissance des ouvrages qui sont à faire au canal appelé le contreboth de Vix pour prévenir les inondations que causent les rivières de Sèvre, Verdée et Autize, dans les marais qui en sont voisins, qu'il sera dressé un devis estimatif par l'ingénieur Hue, et que les contributions réparties par les intéressés seront levées pour permettre la prompt exécution des travaux. (DD. 33.)

E. Suppl. 216. Liasse. — 150 pièces, papier.

**1772-1778.** — Supplique adressée à l'Intendant de la Rochelle par le ministre secrétaire d'État, M. de Bertin, contre les intéressés au marais de Taugon, la Ronde, Choupeau et Benon. — Réponse des intéressés au dessèchement. — Supplique de Simon Billaud, cabanier à la Cabane brûlée, paroisse de Saint-Cyr du Doret, demandant une rémunération pour le service des bondes des marais de Boëre et Taugon, dont il a été chargé conjointement avec le sieur Texier, conformément à l'arrêt du Conseil du 27 mai 1777, à la requête de M. de Bertin, comte de Benon. — Enquête faite par Antoine-Robert Frérot, premier secrétaire et subdélégué de l'Intendance de la Rochelle, commissaire nommé pour assurer l'exécution de l'ordonnance du 25 janvier 1779, à la requête de Clément Texier et Simon Billaud, gardiens des clefs des serrures et cadenas posés aux différentes bondes placées tant sur le canal de la Banche que sur les levées du dessèchement de Taugon la Ronde et servant à l'écoulement des eaux du marais de Boëre, contre le sieur Roussein, directeur des intéressés au dessèchement, le charpentier commis à l'entretien des bondes et M. de Bertin, ministre secrétaire d'État (3 février 1779). — Ordonnance de l'Intendant prescrivant l'exécution des arrêts du Conseil des 27 mai 1777 et 12 mai 1778 et qu'une assemblée générale des propriétaires du marais de Boëre et des intéressés au dessèchement sera convoquée à l'effet de constater par déclaration, communication de titres ou autrement la quantité d'arpents que chacun possède dans les lits marais pour parvenir à fixer les sommes que chacun devra supporter au prorata de sa possession dans les dépenses du dessèchement des marais de Boëre, conformément à l'arrêt du Conseil du 27 mai 1777.

— Rôle de répartition de la somme de 173,947 livres 5 sols 7 deniers entre les intéressés pour le paiement des ouvrages à faire pour parvenir au dessèchement. Dans ce rôle figurent M. de Bertin pour 153,131 livres 3 sols 3 deniers, M. du Bergier de Luzier, chevalier de Saint-Louis, pour 1,392 livres 16 sols 6 deniers, M. Lange, notaire à Nuaillé pour 4,070 livres 11 sols, 3 deniers, madame de Saint-Légier de Valmenier, pour 1827 livres, 163 sols. — Lettre de M. de Bertin à l'Intendant pour lui exposer que le sieur Roussin, directeur du dessèchement, a traduit devant les juges ordinaires de la Rochelle les gardiens des bondes des marais de Taugon et de Boëre, sous le prétexte qu'il en ont laissé couler quelqu'une pendant le temps de pluie, mais ces commis aux bon les et M. de Bertin ne doivent connaître que la juridiction du conseil et celle de l'intendant (4 janvier 1779; la fin de la lettre est autographe). — Suppliques et dires contradictoires des deux parties devant l'Intendant. — Ordonnance de l'Intendant prescrivant la visite des travaux exécutés par M. de Bertin pour parvenir au dessèchement des marais de Boëre par l'ingénieur Duchesne, en présence des parties intéressées (8 juillet 1778). — Arrêts du Conseil d'État ordonnant la reconnaissance des ouvrages à faire pour le dessèchement (6 septembre 1774, soit communiqué (26 mars 1776), ordonnant l'exécution de l'arrêt du 6 septembre 1774 et qu'il sera procédé à la reconnaissance et au devis des ouvrages à faire (6 août 1776); attribuant toute juridiction à l'Intendant de la Rochelle (27 mai 1777, 12 mai 1778); permettant par provision le dessèchement du marais de Boëre, évoquant l'instance portée en la sénéchaussée de la Rochelle et ordonnant l'exécution de l'arrêt du 27 mai 1777. (DD. 36.)

E. Suppl. 217. Liasse. — 80 pièces, papier.

**1778-1779.** — Dessèchement des marais de la Boutonne. — Arrêt du Conseil prescrivant que les ingénieurs en chef de la Rochelle et de Limoges procèdent conjointement à l'examen des travaux projetés pour le dessèchement et évoquant au conseil les contestations nées et à naître pour l'exécution dudit arrêt, rendu sur la requête des sieurs et dames de la Tour d'Auvergne; duchesse de la Trémouille; comtesse de Voutron, dame de Bellebat; comte d'Aubigny; baron de Narcillae, seigneur de Tonnay-Boutonne; de la Bastière, seigneur de Paransay; de Serigny, seigneur de Luret; de Sossiano, seigneur de la Vallée, etc., etc. — Correspondance entre M. de Bertin, l'intendant, les subdélégués et les intéressés audit dessèchement. — Requêtes au roi pour le dessèchement de vingt mille arpents de marais. — Mémoires, projets et devis etc. (DD. 37.)

E. Suppl. 218. (Liasse) — 150 pièces, papier.

**1772-1787.** — Curement de la Sèvre ou rivière de Marans. — Correspondance entre les ministres d'État, les intendants, les subdélégués, les ingénieurs et les habitants de Marans, au sujet du curement de la rivière. — Représentation des habitants de la paroisse de Saint-Cyr-du-Doret au sujet de la contribution audit curement. — Suppliques de la veuve Micon et autres habitants de Mauzé demandant le remboursement de la somme de 2,126 livres, 15 sols par eux avancée pour la communauté de Mauzé au sujet dudit curement. — Paul Girard et autres collecteurs nommés pour le recouvrement de la contribution de la communauté de Mauzé audit curement demandent mainforte pour l'exécution de leur rôle. — Pierre Bourdon, syndic de la paroisse de Cran et Chaban, demande le remboursement de 1,041 livres, 10 sols, 2 deniers qu'il a avancés pour sa communauté à l'occasion dudit curement. — Lavouzelle, tondeur, demande le paiement de 432 livres pour ouvrages faits pour ledit curement. — Difficultés entre le sieur Païri, fermier à Saint-Jean-de-Liversay et Rousseing, directeur des intéressés, à l'occasion d'une imposition relative au curement de la rivière de Marans. — Le maître de poste de Marans demande décharge de l'imposition sur lui faite. — Mémoires de fournitures faites pour ledit curement. — Établissement de droits pour le curement de la rivière de Marans. — Ordonnance de l'Intendant décidant que pour la portion de curement de la rivière de Sèvre entre les deux batardeaux du pont et tout ce qui résulte de l'augmentation de dépense, cet ouvrage tiendra lieu aux habitants d'Aligre de deux années de corvée au lieu d'une. — Mémoire des syndic et habitants d'Aligre sur les travaux projetés, transmis à l'Intendant par le premier président d'Aligre (1780). — Lettre de M. Bouin, chanoine de Luçon, demandant d'être autorisé à faire rétablir une machine de son invention pour le curement de la rivière d'Aligre, lettre transmise par M. Decotte à l'intendant d'Ablois. — Mémoire sur les corvées des habitants d'Aligre (1786). — « Le curement pur et simple de la partie basse de la rivière de Seine, au-dessous d'Aligre aurait été à préférer, pour eux-mêmes qui semblent en désirer le redressement. Comme il n'y a que les marins en hiver qui sentiraient un peu plus de difficultés pour monter à Aligre, lorsque le « doussin » sera considérable; mais après l'écoulement du plus grand volume et lorsque le flux se fera sentir, à sa faveur, la navigation y sera récompensée; d'ailleurs on remarque que malgré les deux coupes qui redresseront la rivière sur la droite à la partie septentrionale, il restera des sinuosités avantageuses, principalement l'année du mauvais tour,

depuis l'embouchure des ruissons des portes du canal de Vix et du marais sauvage, où se termine la dernière coupe, et à partir de là, le surplus du mauvais tour et de la rivière conservé dans son premier état, les vagues et les courroux de la mer trouveront comme à présent le mauvais tour pour écueil et où elles viennent se briser et amortir, et la marée s'introduit ensuite avec plus de calme et moins d'activité, dans le surplus de la rivière, en montant vers Aligre; par ce moyen les différents canaux de dessèchement des deux côtés et l'écouir général des cinq abbés ne trouveront que plus de facilité à l'écoulement de leurs eaux intérieures en hiver, les extérieures auront aussi par ce redressement plus d'écouir et de rapidité pour s'écouler à la mer, on ne peut se dispenser d'applaudir ce plan et d'en désirer l'exécution, au lieu que le redressement direct sur la gauche ou à la partie méridionale entraînerait à maints inconvénients très fâcheux. » — Observations sur le projet de faire une passe au rocher qui forme obstacle dans la rivière d'Aligre. (DD. 38.)

E. Suppl. 219. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 68 pièces, papier.

**1775-1789.** — Dessèchement de la prairie de Saint-Vivien de la vallée de Saintes. — Requête adressée à l'Intendant par Jacques-Philippe Fraigneau, notaire et procureur des ville et principauté de Tonnay-Charente, demeurant à Saint-Vivien de la Vallée, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'assembler les habitants de ladite paroisse pour délibérer sur le dessèchement de la prairie. — Ordonnance de Gilbert, subdélégué général de l'Intendant, sur l'avis favorable du subdélégué Collet, concluant à autoriser ladite assemblée. — Procès-verbal constatant que l'estimation des experts monte à 6596 livres, celle de l'ingénieur Dachesne à 4679 livres et que l'adjudication ne s'est élevée qu'à 3400 livres. — Ordonnance de l'intendant d'Ablois portant nomination d'experts pour dresser le devis estimatif des travaux. — Arrêt du Conseil d'État conforme à l'avis de l'Intendant prescrivant que la somme de 3400 livres, montant de l'adjudication des travaux à faire sera imposée et répartie du consentement des intéressés, savoir les deux tiers sur les tenanciers de la prairie, à raison du nombre de journaux que chacun d'eux possède et l'autre tiers sur les habitants de la paroisse de Saint-Vivien de la Vallée, suivant le rôle dressé par les collecteurs nommés dans une assemblée générale. — Requête des habitants à l'Intendant demandant l'annulation du rôle dressé le 1<sup>er</sup> mai et l'établissement d'un nouveau rôle sur l'arpentement de la prairie et requérant qu'à la somme de 3492 livres 3 sols, montant de l'imposition soit ajoutée celle de 9 livres, 1 sol, 4 deniers, pour les frais dudit acte capitulaire. 12 sols par journal,

pour les frais de l'arpentement et levée du plan; obligation imposée à tous les propriétaires de communiquer au géomètre tous les renseignements nécessaires, à peine de dix livres d'amende; déclaration par les propriétaires de la Vallée, Saint-Thomas du Bois, et Lhounée, du nombre des bestiaux qu'ils possèdent; imposition annuelle et perpétuelle de deux sols par journal pour l'entretien du canal; défense à toutes personnes de faire des batardeaux dans ledit canal, d'y pratiquer des saignées et d'y abreuver des bestiaux, défense à toutes personnes d'y mener paître des brebis, moutons, oies, à peine de trente livres d'amende. — Transmission de la requête par l'Intendant à son subdélégué et ordonnance de l'Intendant prescrivant la confection d'un nouveau rôle (26 octobre 1777). — Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'imposition de deux sols par livre sur les propriétaires de la prairie de Saint-Vivien de la Vallée pour l'entretien du canal de dessèchement (27 juin 1777). — Rôle et également de la somme de 433 livres 11 sols payée par Marie Catron, veuve du syndic Fraigneau, pour le dessèchement (1778). — Frais d'arpentement et levée de plan 485 livres 8 sols. (DD. 39.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 220. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 34 pièces, papier.

**1657-1786.** — Marais de Saint-Augustin de Royan. — Requête de Manès, syndic des propriétaires dudit marais, demandant que le subdélégué de Saintes soit tenu de recevoir à serment Riché, prévôt garde dudit marais. — Statuts et règlements dudit marais (2 mars 1657). — Délibération des intéressés et paiement des arrérages dus par chaque propriétaire (15 mars 1740). — Arrêt du conseil homologuant les statuts et délibérations (10 janvier 1741). — Nomination de M. Barentin, intendant, pour connaître des contestations et contraventions et de la police générale. — Délibération des propriétaires des marais de Royan pour arrêter les comptes du syndic Manès et approuver les travaux faits dans le marais; confirmer les articles 6, 8, 9, 10, 11 et 14 de la délibération du 14 octobre 1765 qui n'ont pas encore été exécutés; ordonner que le syndic, qui sera nommé, fasse sans délai le recouvrement des arrérages dus de la contribution annuelle de chaque propriétaire et en même temps marché à forfait pour lesdits travaux; arrêter par le syndic la somme totale à laquelle se trouveront monter lesdits travaux pour l'excédent des 3600 livres d'arrérages ci-dessus être par lui imposés par portion égale sur les 24 métairies du marais; la répartition faite, donner avis à chacun des propriétaires de la somme à laquelle ils seront imposés et du terme pour le payer. — Pour prévenir le débordement sur tout le marais, conduire jusqu'au pont de Barbeau le recallement du canal qui vient

du pont de Fretillier. Le compte Manès a été reçu et il a été continué syndic, en lui laissant le choix d'un prévôt conformément aux statuts. — Homologation de l'intendant de Senae (26 août 1773). — Requête du syndic Manès qui demande que le rôle de répartition sur tous les propriétaires soit déclaré exécutoire. — Rôle de la somme de 10008 livres pour les années 1773 et 1774. — Envoi par le syndic Seignette à l'Intendant de la copie d'un arrêt du conseil du 22 juin 1751, portant subrogation de l'Intendant à M. de Barentin pour la police des marais de Royan (1 février 1775) et pour l'exécution de l'arrêt du 10 janvier 1741. — Lettres du syndic Seignette à l'Intendant pour lui demander si l'arrêt qui commet l'intendant pour connaître des affaires du dessèchement est suffisant et demander l'homologation d'une délibération des intéressés au dessèchement du marais de Royan (1777). — « Le sieur Charles Manès était à cheval à voir mesurer du blé sur les bords du marais, l'orage s'annonçait, la foudre tomba tout à coup sur lui et le tua roide » (28 août 1776). — Nomination de François Chevallier-L'Étang fils, bourgeois à la Porte, paroisse de Notre-Dame de l'île d'Arvert, comme syndic du marais de Saint-Augustin de Royan et les sieurs de Longueville père et fils, marchands à La Tremblade, chargés de la recette et paiements à faire concernant les réparations considérables dudit marais, portant que les fonds ordinaires de vingt-cinq livres par an pour chaque 24<sup>e</sup> partie d'icelui seront payés à raison de 37 livres 10 sols pour l'année 1777, qui seront échus à la Saint-Michel prochaine. — Requête à l'Intendant pour le prier d'homologuer le présent rôle montant à la somme de neuf cents livres à raison de 37 livres 10 sols. — Principaux intéressés : de Lézardière : 337 livres, 10 sols; — M<sup>lre</sup> Hallays 37 livres, 10 sols; — Chevallier-L'Étang père et Chaillé 37 livres, 10 sols; — veuve des Crosses de la Granderie et Chevallier-L'Étang fils : 37 livres, 10 sols. — Lamarque, Joseph Pourteau et veuve Sidelair 37 livres, 10 sols. — Veuve Hérault et héritiers Majou 37 livres, 10 sols. — Gardrat et héritiers Lys : 37 livres, 10 sols. — Marie-Anne Girard, veuve Touillet 37 livres, 10 sols. — Veuve Manès et Joseph Richard, 37 livres, 10 sols. — De Longueville 112 livres, 10 sols. — Homologation de la délibération du 22 mai (21 juillet 1777). — Requête du syndic Hérault l'aîné demandant l'homologation de la répartition de 1200 livres, pour réparations aux ponts et écluses. — Requête du syndic Lamarque demandant l'homologation de la répartition de la somme de 1200 livres pour travaux indispensables, etc. (DD. 40.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 221. (Liasse). — 6 pièces, papier.

**1786-1788.** — Marais de la seigneurie de Dereie. — Requête adressée à l'Intendant par des tenanciers et

part prenans dans les marais communs de la paroisse de Dercie, à l'effet d'être déchargés du paiement d'une somme de 533 livres 2 sols déboursée par les sieurs Charron et Descoux. — Ordonnance de soit communiqué et réponse desdits Charron et Descoux, syndics, établissant qu'ils ont déboursé ladite somme et qu'il faut avoir envie de chicaner pour leur contester aucun des articles portés sur leur mémoire. — (20 novembre 1788). (DD. 41.)

E. Suppl<sup>t</sup> 222. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

**1786-1788.** — Marais de la seigneurie de Dercie. — Ordonnance de l'intendant de Reverseaux autorisant l'assemblée des habitants pour élire deux d'entre eux afin de procéder avec le comte de Saint-Simon, lieutenant général des armées du Roi, seigneur dudit lieu, à la division et partage des marais nouvellement desséchés et homologuant le partage fait devant Chobelet, notaire. — Supplique des syndics Charron et Descoux demandant la condamnation du curé Dutard et des sieurs Baudry, Morissonnean, Tamisier, etc., au paiement de la somme de 24 livres, 3 sols, 9 deniers pour leur part et 22<sup>e</sup> partie de la somme de 352 livres, 2 sols, prix du partage des marais. — Supplique des tenanciers qui contestent ladite dette et réponse des syndics. (DD. 42.)

E. Suppl<sup>t</sup> 223. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1409-1789.** — Dessèchement de marais entre Esnandes et Charron. — Assemblée des principaux intéressés au dessèchement des marais d'Andilly, Longèves, Villedoux, pour déterminer la direction du canal (20 octobre 1773-avril 1776). — Ordonnance de l'intendant de La Rochelle pour rendre exécutoire une imposition provisoire de 11,064 livres pour 3,688 arpents à raison de 3 livres par arpent, en attendant l'arpentement général. — Délibération du 26 avril 1776 portant nomination de M. Seignette, comme directeur des marais, en remplacement de M. de Senil, et prescrivant qu'il sera fait une imposition provisoire en attendant l'arpentement général, délibération homologuée le 10 juillet 1776. — Copie du contrat d'échange de la terre appelée la caisse d'Andilly entre le roi Charles VI et le seigneur de Belleville, moyennant 210 livres de rente assignée sur la terre de Taillebourg acquise par le Roi, et aveu et dénombrement rendus en conséquence à la Chambre des comptes (août 1409). — Concession demandée par M. Griffon d'un terrain appelé le chemin du roi à Charron, entre Villedoux et Charron. — Ordonnance de l'intendant concernant la répartition de la somme de 34,210 livres 8 deniers, conformément aux

arrêts du conseil des 21 août 1774 et 20 septembre 1777. — Lettres du ministre Bertin, transmettant à l'intendant une requête par laquelle les propriétaires unis pour le dessèchement des marais situés entre Esnandes et Charron demandent l'autorisation de changer la direction du chenal de dessèchement approuvée par l'arrêt du Conseil du 21 août 1773. — Réponse de l'intendant qui demande un nouvel arrêt ordonnant la communication à tous les intéressés la visite des lieux par un homme de l'art et un procès-verbal des dires et réquisitions des parties, ce qui a été fait lors de la contestation entre le marquis de Lostanges et les habitants de l'île d'Oléron et dans celle des propriétaires qui réclamaient contre la concession de terrains faite à M. de Fouchy. — Lettre du subdélégué Savarit émettant l'avis qu'il est très intéressant, pour tous ceux qui sont dans la partie haute du dessèchement et surtout pour M. d'Aligre, que le canal soit bien à l'écouls. — Mémoire de quelques propriétaires des bois de Sérigny, au premier président d'Aligre et réponse à ce mémoire au sujet de l'arrêt du 21 août 1773. — Expédition de l'arrêt, tel qu'il est demandé par les opposants, sous les réserves demandées par le président d'Aligre, que l'on ne jouira des exceptions accordées par les édits sur les dessèchements que lorsque le dessèchement et le canal seront totalement achevés et que le canal remontera jusqu'au coin du marais de Torcet, au lieu de ne remonter qu'au pont de Rein, ainsi qu'il avait été ordonné par le précédent arrêt. — Principaux intéressés : abbayes de Charron : 728 journaux, 47 perches, 4370 livres 13 sols 9 deniers. — La grâce Dieu : 99 journaux, 59 perches, 997 livres, 13 sols 9 deniers. Saint-Léonard : 21 journaux, 126 livres. — Saint-Savin, 178 journaux 91 perches, 1073 livres, 13 sols, 9 deniers. — Abbaye de la grâce Dieu 1301 journaux 95 perches 7811 livres, 18 sols, 9 deniers. — Le président marquis d'Aligre 564 journaux, 65 perches : 4469 livres 2 sols, 1 denier. — Le curé d'Andilly : 47 journaux, 22 perches : 283 livres 7 sols 6 deniers. — Fabrique d'Andilly : 8 journaux, 83 perches : 53 livres, 6 sols, 3 deniers. — de Beaupreau, 274 journaux, 62 perches : 1650 livres, 1 sol. — Commandeur de Bourgneuf : 260 journaux, 92 perches : 212 livres, 1 sol, 6 deniers. — Seignette 25 journaux, 20 perches, 151 livres, 5 sols. — Comte de Senil 271 journaux, 15 perches, 1626 livres, 18 sols, 9 deniers. (DD. 43.)

E. Suppl<sup>t</sup> 224. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

**1774-1778.** — Dessèchement du marais d'Yves. — Requête transmise par le ministre Bertin à l'intendant de Montyon, et formée, conformément aux édits des 7 avril



1597, janvier 1607, déclaration du 4 mai 1641, édit de 1664, édit de septembre 1724, par MM. de Mazières; du Passage, lieutenant de vaisseau; de Maynard, capitaine d'infanterie, Fourré et autres associés formant la majeure partie des propriétaires du marais. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Charente, Collet, sur les expertises des susnommés du Passage et consorts. — Lettre du ministre Bertin annonçant l'envoi de l'arrêt autorisant le dessèchement (28 octobre 1776) et projet d'ordonnance de l'Intendant. — Transmission par l'Intendant d'Ablois à M. Marchand du mémoire de M. du Passage, à l'effet d'obtenir l'exemption des vingtièmes pour cette prairie d'Yves. (DD. 44.)

E. Suppl' 225. (Liasse. — 1 pièce papier.

**1674.** — Ordonnance de l'Intendant de Rouillé d'Orfeuil défendant à toutes personnes d'en lommer les tamarins qui sont sur les digues des îles de Ré et d'Oleron, soit en les coupant, ou en y faisant passer et vaguer leurs chevaux et bestiaux, comme aussi de tirer de la pierre ou de l'argile plus proche de cent toises desdites digues, à peine de cinquante livres d'amende et même de prison, et prescrivant aux propriétaires riverains desdites digues de faire planter des tamarins, chacun en droit soi, dans les lieux où ils en auraient été arrachés et où ils seront jugés nécessaires par les subdélégués. (DD. 43.)

E. Suppl' 226. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1777-1780.** — Baie de la Seudre. — Requête présentée au Roi par le marquis de Marigny, au nom de sa femme, pour solliciter la concession de terrains sur la côte méridionale de la Seudre. — Lettre de M. de Seneceterre à l'Intendant pour lui déclarer qu'il est seigneur direct et suzerain de la plus grande partie des terres réclamées par la comtesse de Marigny, comme n'appartenant à personne et celles qui ne lui appartiennent point sont à M. de Mornac ou à M. de Laignille. Il est prêt à communiquer tous les titres et renseignements nécessaires pour le justifier. — Lettre autographe du marquis de Marigny à l'Intendant exposant que la demande de sa femme est faite « sauf le droit d'autrui et les titres fournis au contraire » et annonçant l'envoi du mémoire en réponse aux opposants. — Lettre du subdélégué Petit-fief à l'Intendant : « je ne erois nullement la demande de la marquise de Marigny fondée et qu'elle puisse lui être accordée sans troubler les anciens possesseurs, déranger le commerce et exciter les cris des peuples. » — Lettre à l'ingénieur Duchesne pour le prier de vérifier si les terrains sont de nature à pouvoir être des-

séchés, si les travaux nécessaires ne peuvent être susceptibles d'aucun inconvénient relativement aux possessions des propriétaires voisins, s'ils ne peuvent leur causer aucun dommage, s'ils peuvent être faits sans gêner la navigation des deux rivières, s'ils ne pourront occasionner aucune réclamation fondée de la part des communautés voisines; quelle dépense pourront occasionner les travaux nécessaires pour parvenir au dessèchement, si ce dessèchement peut être effectué en dix années ou s'il pourrait se faire en moins de temps, si le dessèchement opéré, ces terrains seront susceptibles d'une grande valeur, si la redevance offerte par la marquise de Marigny et proportionnée à la valeur des terrains, quel avantage la province pourra en retirer, enfin si l'avantage du dessèchement pourrait et devrait l'emporter sur les inconvénients. » — Demande par l'Intendant au subdélégué de Lortie Petit fief de renseignements sur les fondements de l'opposition de MM. de Seneceterre et de Mornac, comme propriétaires, à la concession demandée par la marquise de Marigny et du rapport de M. Havet, sous-ingénieur, pour la question d'art. — Lettre d'envoi par M. Havet du procès-verbal des terrains le long des rivières de Charente et de Seudre demandés par la marquise de Marigny à titre d'inféodation. « Cette demande n'est fondée, dit-il, que sur l'idée que quelques personnes se sont faite que tout ce que la mer couvrait et découvrait appartenait au Roi », mais il faut distinguer entre les plages, bords ou laisses de la grande mer et les bords des rivières navigables. Les premiers appartiennent constamment au Roi, mais il ne peut en être de même de ceux des rivières navigables, tout ce qui est au-delà du chemin de halage a été concédé par le Roi aux différents seigneurs qui avoisinent les rivières. De ces propriétaires, M. le baron de Mornac, et M. Dupuis, son procureur d'office que j'ai eu occasion de voir m'ont communiqué différents dénombrements qui ont été donnés au Roi des 22 août 1313, 8 mai 1366 et autres jusqu'à ce jour, tous lesquels donnent pour borne à sa terre la rivière de Seudre donc tout ce qui l'avoisine en dépend, sauf le chemin du halage de ladite rivière. On ne doute point qu'il n'en soit de même des autres seigneuries. Madame la marquise ne peut pas plus espérer une concession du Roi des terrains que les marées d'équinoxe couvrent le long de la Charente. 1° Il n'y en a point d'inculte; 2° M. le prince de Soubise justifiera par des dénombrements que les laisses de sa principauté, soit laisses de la mer ou celles des rivières de Charente ou havre de Brouage sont compris dans ses dénombrements. M. Loiseau, procureur d'office de la principauté, m'en a communiqué quelques uns, dont les derniers rendus en 1568 et 1611 dûment revêtus de lettres patentes du 6 juin 1612 donnent pour borne à la principauté la

moitié des rivières de Charente et hâvre de Brouage jusqu'à l'île de Ré, et sur lesquelles M. le prince de Soubise perceoit encore des droits très considérables sur les marchandises qui y passent, par conséquent les laisses du côté de sa terre lui appartiennent évidemment et il y a des concessions par les princes de Soubise de partie de la prairie de Lupin... de 1633 et qui en annoncent même d'autres faites antérieurement. La rive septentrionale de la Charente a aussi des possesseurs tranquilles, depuis des siècles, notamment MM. de Voutron et de Merville, officiers de vaisseau. » Avis du subdélégué de Rochefort Orcean et de celui de Marennes sur la concession demandée par la marquise de Marigny de terrains bordant la rivière de la Charente du côté du septentrion entre la levée de Charas et celle de Soubise. — Envoi d'un arrêt du Conseil d'État du 30 juin 1779 ordonnant le plan et l'arpentage des atterrissements situés le long de la rivière de Seudre, depuis son embouchure jusqu'au port de Ribéron et de la Charente dans la partie bornant la rivière au septentrion, depuis Soubise jusqu'à Fouras. Lettre de l'Intendant à M. de la Millière contenant l'histoire de cette affaire. « Les atterrissements qui étaient assez ordinairement couverts à toutes les marées servaient aux habitants à pratiquer des réservoirs pour y mettre des huîtres et il serait dur de leur ôter cette faible ressource qui est, pour ainsi dire, la seule qui soutienne leur existence. » (DD. 46.)

E. Suppl. 227. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

**1775-1781.** — Lettre du ministre de Beaumont à l'intendant de Montyon concernant la demande du maréchal de Richelieu de la concession de quelques lais et relais de mer pour les tenir en fief de Sa Majesté, à la charge de deux paires d'éperons dorés à chaque mutation. — « Le maréchal de Richelieu possède le patrimoniallement le comté de Marennes et est engagiste des domaines et seigneuries d'Iliers et Brouage. Vous savez les inconvénients qui ont résulté des concessions de ce genre précédemment faites et les réclamations qu'elles ont excitées, c'est dans la vue de les prévenir qu'il est intéressant de s'assurer l'état actuel de ces lais et relais, s'ils appartiennent au Roi, s'il n'en a été fait encore aucune disposition et celle qui pourrait être la plus avantageuse au domaine et au pays. » — Avis du subdélégué Lortie Petit-Fief qui propose un procès-verbal de *commodo* et *d'incommodo* qui fixe les terrains à laisser pour l'usage de la navigation, des délestages et autres choses utiles au public le long de la rivière de Seudre et hâvre de Brouage et des canaux des marais salants par les officiers de l'Amirauté. Ce procès-verbal fera connaître les usurpations qui auront été faites desdits terrains et atterris-

sements et il sera facile au Conseil du Roi de se décider. — Lettre de l'Intendant à M. de Beaumont, il faut avant tout avis dresser un procès-verbal de *commodo* et *incommodo* qui détermine les terrains qui doivent être laissés pour l'usage de la navigation, pour les délestages et pour les autres choses qui peuvent intéresser le public le long de la rivière de Seudre, du hâvre de Brouage et des canaux des marais salants. — Lettre du subdélégué Lortie à l'Intendant « J'ai des « raisons essentielles pour que mon avis ne soit connu que « de vous seul et qu'on ignore que vous m'avez consulté « dans cette affaire, soit que vous soyez de l'avis de nos « réflexions, soit que vous n'en soyez pas. » — Dépêche du ministre Bonnaire de Forges à l'Intendant pour l'informer que le maréchal de Richelieu lui représente que dans l'intervalle de sa demande de concession (1774) à l'arrêt du 7 décembre 1779, plusieurs particuliers ont usurpé la plus grande et la meilleure partie de ces atterrissements, en sorte qu'il ne lui reste que le rebut de ces usurpations. Mémoire du maréchal de Richelieu à l'Intendant de la Rochelle; « Par le contrat d'échange du 17 mars 1578, François de Pons a vendu au Roi le hâvre de Brouage et les droits seigneuriaux qui lui appartenaient sur icelui. Par le contrat d'engagement du 13 octobre 1597, le Roi a engagé audit sire de Pons le droit du douzain et coutume de sel qui se percevait dans le hâvre de Brouage. Par celui du 24 juillet 1627, le même droit a été transmis à M. le cardinal de Richelieu représenté aujourd'hui par M. le maréchal; il est donc certain que la retraite des eaux de la mer étant la seule cause de la non-jouissance de M. le maréchal du droit d'agrière dû à la seigneurie de Brouage sur les héritages assis dans le hâvre de Brouage qui étaient autrefois des marais salants, du moment qu'une culture quelconque sera rendue à ces héritages M. le maréchal seul en vertu de son contrat d'engagement a droit d'y percevoir le droit d'agrière et conséquemment qu'au moins quant à la jouissance, le Roi ne peut disposer au profit d'aucun autre de ces lais de mer. Par un édit de février 1710, les possesseurs des lais de mer (Marennes) et autres droits sur les rivages de la mer y ont été maintenus, en payant deux années de revenu, avec une redevance annuelle de 5 sols. Par un arrêt du conseil du 13 novembre 1714, ceux qui pouvaient justifier de titres et de possession avant le 1<sup>er</sup> avril 1566, y furent conservés en n'en payant qu'une année de revenu et la redevance annuelle de cinq sols... Il est donc constant que nonobstant les dispositions des ordonnances de 1566 et de 1681, en a regardé la possession antérieure à 1566 comme un titre suffisant pour que les détenteurs gardassent leur droit, soit foncier, soit seigneurial sur les atterrissements et lais de mer. Or le seigneur de Marennes a un titre antérieur à 1566 dans l'ar-

rét rendu en faveur de ses auteurs au parlement de Paris le 27 mars 1521. — État général des particuliers qui ont défriché des terrains faisant partie des atterrissements formés par l'ensablement du havre de Bronage, lesquels atterrissements contenaient en 1774, suivant le plan produit au Conseil 1131 journaux 93 carreaux, depuis le chenal de l'Épine au chenal de Dheux. (DD. 47.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 228. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 138 pièces, papier.

**1771-1781.** — Passages de l'île de Ré. — Adjudication du droit de passage par l'intendant de Meillan à Pierre Villeneau et Isaac Veillon, qui devront passer gracieusement les troupes du roi, les pères de la Charité, les sœurs grises, et percevoir 5 sols par personne, aller et retour, 30 sols par cheval, bœuf ou mulet, 25 sols par vache, 5 sols par pore, 1 sol par mouton. — Le fermier fait remarquer que le pavillon rouge aurait beau être lissé, il serait impossible de passer MM. les militaires à mer basse, par une mer furieuse ou avec des vents contraires. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que de la somme de 109367 livres 9 sols montant du remboursement des maisons et héritages pris pour la construction de la citadelle de Saint-Martin de Ré et de l'enceinte de la ville, 20000 livres seront employées au paiement des plus pauvres propriétaires et pour les 89367 livres 9 sols les habitants jouiront à perpétuité des droits de passages établis de Ré à la grande terre, à raison de 5 sols par personne, du fort de Laprée à la Repentie et de la Repentie audit fort et 10 sols de ladite île à la Rochelle, lesquels droits de passage seront employés au paiement des intérêts des sommes principales qui se trouveront dues aux particuliers, dont les terres et maisons ont été prises. — Lettre du bailli des Escotais à l'intendant demandant le maintien comme maître des postes à Saint-Martin de Ré du sieur de la Vialé qui remplit son devoir avec toute l'exactitude et l'intégrité possibles. — Adjudications du droit de passage aux sieurs Daniel Durand, Pierre Verrier, Pierre Gilbert, Jean Perrier, Simon Durand (1718-1763) puis à Jean Brigaud. — Assemblée des habitants de Saint-Martin de Ré qui consent à ce que le sieur Gérard Luther, irlandais, jouisse de ses privilèges de noblesse (3 juillet 1780). — Adjudication d'une ancienne raffinerie à La Rochelle et de marais salants à Loix, Ars et Saint-Martin, à la requête de Théophile Vaurobais, écuyer, héritier par sa femme de Théodore-Philippe Pagez, président trésorier de France. Entretien des digues de l'île de Ré et devis des travaux à y faire. (DD. 48.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 229. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1776-1781.** — Dessèchement de marais de l'île d'Ole-

ron. — Supplique au Roi par Jean-Noël Delafond, baron de Cujula, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie et lieutenant des maréchaux de France, pour lui exposer que « M. le marquis de Lostanges a sur-  
« pris la religion du feu Roi et des seigneurs de son conseil  
« et obtenu la concession du marais Salé situé en l'île  
« d'Oleron, comme dépendant du domaine de S. M. par  
« arrêt du Conseil du 15 septembre 1772... Le chapitre de Tours, comme seigneur de Saint-Georges et l'abbesse de Saintes, comme dame de Saint-Denis ont formé opposition à l'arrêt de concession du 15 septembre 1772 aux travaux et entreprises du seigneur marquis de Lostanges, qui ont des fondations depuis 1040 par Geoffroy dit Martel, comte d'Anjou, Agnès, sa femme et Guillaume comte de Poitou et duc d'Aquitaine, leur fils et la possession du marais salé depuis plus de sept cents ans et les propriétaires riverains se sont plaints au feu duc de la Vrillière, ministre secrétaire d'État, des dommages et vexations du marquis de Lostanges en 1774 et, en dernier lieu, M. le Président de Gourgues, qui possède la terre de Rabaine, limitrophe au marais salé, s'est plaint des vexations de M. le marquis de Lostanges à M. de Forges, maître des requêtes et rapporteur. Le baron du Cujula a obtenu l'arrêt rendu le 9 septembre 1777 qui ordonne un soit communiqué pour obtenir les dédommagements de la détérioration de leurs fonds et des pertes que les propriétaires riverains, ont souffertes. Le marquis de Lostanges n'a d'autres vues que de les fatiguer par des longueurs et des frais multipliés, MM. les maréchaux ducs de Tonnerre et de Biron, ont bien voulu écrire en faveur du baron de Cujula à MM. de Beaumont et de Forges, le comte de Saint-Germain et M. Amelot lui ont accordé la même grâce. Il demande en conséquence la révocation de la concession faite au marquis de Lostanges, pour récompenser les habitants de l'île d'Oleron de leur zèle pendant la dernière guerre par la construction de redoutes et la garde des côtés pour la défense de l'île. — Requête adressée à l'intendant d'Ablois par l'ingénieur en chef Duchesne attaqué personnellement ainsi que l'administration par le mémoire imprimé du marquis de Lostanges, dont il demande la suppression. — Lettre de l'intendant au ministre de Forges pour lui exposer que les habitants de l'île d'Oleron souffrent depuis longtemps, ont perdu leurs récoltes, ont été privés pour cette année et le seront pour l'année prochaine quelque soit en définitive le jugement de l'affaire, il est bien difficile que les habitants n'obtiennent pas quelques dédommagements qui seront d'autant moins proportionnés à leurs pertes qu'ils seront plus attendus, et que tous les retards du marquis de Lostanges ne feront qu'aggraver les pertes. — Requête à l'intendant par le baron de Cujula, au nom

du chapitre de Tours, de l'abbesse de Saintes, d'une partie des habitants de Saint-Denis et en son nom personnel pour obtenir un prompt rapport de M. de Forges et un jugement de M. de Beaumont. — Correspondance entre le président de Gourgues, le baron de Cujula, le ministre de Beaumont, l'archevêque de Tours, l'abbesse de Saintes et l'intendant de la Rochelle concernant les entreprises du marquis de Lostanges baron de Paillé contre les habitants de l'île d'Oleron, l'arrêt du Conseil du 27 octobre 1776 pour faire procéder à la visite des ouvrages du marquis de Lostanges et des digues faites pour le dessèchement du marais salé, lesquelles arrêtent l'écoulement des eaux et occasionnent la submersion d'une grande étendue de fonds au préjudice des habitants qui présentent requête par l'organe de Jacques-François Chasseloup, juge de la châtellenie de Saint-Georges. — Plan colorié des digues. — Procès-verbal de visite des lieux par le subdélégué de l'île d'Oleron. — Lettre du duc de la Vrillière transmettant à l'intendant de Montyon, le mémoire par lequel le baron de Cujula, lieutenant de Roi, de l'île d'Oleron, se plaint que le régisseur du marquis de Lostanges, en faisant défricher le marais salant concédé à son maître par arrêt du Conseil, y comprend les chemins qui conduisent tant aux possessions du baron de Cujula qu'à celles de ses voisins. — Arrêt du Conseil d'État du 15 septembre 1772 portant concession au marquis de Lostanges baron de Paillé, du marais salé. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées sur la contestation pendante au Conseil entre le marquis de Lostanges et les habitants des paroisses de Saint-Denis et Saint-Georges d'Oleron relativement à la concession faite du terrain appelé le marais salé, conformément à l'arrêt du conseil du 29 octobre 1776, qui commet l'intendant en cette partie. — Lettre du baron de Cujula à l'intendant pour le remercier de sa protection et l'informer qu'il a gagné son procès contre le marquis de Lostanges. — Lettre du ministre de Forges à l'intendant : « Le chapitre de Tours et l'abbaye de Saintes sont maintenus dans la propriété, possession et jouissance du marais salé. — Les concessions faites au marquis de Lostanges et à Arrivé sont révoquées et le marquis est condamné à rétablir les lieux dans l'état où ils étaient avant la concession, sinon la communauté des habitants et les propriétaires riverains sont autorisés à le faire à ses dépens. » — Réponse de l'intendant : L'arrêt me paraît fort juste, même un peu plus rigoureux que je ne l'aurais cru, étant possible de se dispenser de la déposer, en l'assujétissant à détruire les ouvrages nuisibles et à n'en pas faire de nouveaux, mais je ne vois pas qu'on ait supprimé les déclamations de M. de Lostanges contre l'ingénieur en chef des ponts et chaussées... étant néces-

saire de faire respecter les commissaires nommés par l'administration, surtout quand ils sont ingénieurs des ponts et chaussées. — Lettres de remerciements adressées à l'intendant par de Villiers, chanoine de Tours, Madame de Parabère abbesse de Saintes. « On répand que M. de Lostanges ne se regarde pas encore battu, qu'il veut par le secours du gouverneur d'Oleron persuader au ministre de la guerre que ses ouvrages faits en ladite île et qu'il va continuer peuvent servir à la couvrir et à la préserver de l'ennemi et de cette manière éluder l'exécution de l'arrêt que nous avons obtenu. » Lettres dans le même sens du baron de Cujula et de l'ingénieur Duchesne à l'intendant. — Réponse de l'intendant : « M. de Bois Claireau ne prétend pas s'opposer à l'exécution de l'arrêt du Conseil, il désire seulement un passage libre même en haute mer pour communiquer d'un côté à l'autre du marais salé. » — Ordonnance de l'intendant d'Ablois autorisant les habitants de l'île d'Oleron à creuser un canal pour remplacer celui que le marquis de Lostanges avait fait combler. (DD, 49.)

E. Suppl. 230. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

**1708. — Affaires militaires.** — Gouverneurs de La Rochelle et de l'Aunis. — Édit du Roi portant rétablissement des offices de gouverneurs de ville et création des offices de lieutenants de roi et de majors dans toutes les villes où il y a des gouverneurs. — Entrée du comte de Maignon lorsqu'il a pris possession de son gouvernement. Il a été reçu à Niort par cinq députés du Corps de Ville, Caloret de Beaupreau, de Belisle, échevins, Nectoux, Vincent Bureau et Nicolas Morel, conseillers. De Beaupreau a pris la parole. Six officiers de la milice bourgeoise, Brusté de Bamber, lieutenant colonel a porté la parole. Trois députés de la Chambre de commerce. Odet a pris la parole. A Mauzé, quatre députés du présidial, Habert de Chevillon, conseiller a pris la parole. Deux trésoriers de France, Des Barbalières a pris la parole. Deux députés de l'Élection, Billaud a porté la parole. Quatre députés de la juridiction consulaire, Gravier a porté la parole. Il a été escorté par la maréchaussée, les milices gardes-côtes et la cavalerie de Marans, puis à partir d'Usseau par la compagnie des dragons de La Rochelle et à Grolle auprès Dompierre, soixante-dix négociants et principaux marchands de La Rochelle, tous à cheval formaient une compagnie volontaire. Les clefs de la Ville lui ont été présentées par de Chambon, lieutenant de Roi. Il a passé en revue les milices bourgeoises, le maire Mariocheau de Bonnemort l'a harangué, il est entré à la cathédrale où il a été complimenté par le doyen du chapitre puis il a été chez l'intendant et a reçu le lendemain les officiers de l'État major, du régiment

de Ponthieu, du régiment d'Agénois, des ingénieurs des fortifications, de l'artillerie, de la milice bourgeoise, des officiers du Présidial, des trésoriers de France, des officiers du Corps de Ville, de l'Élection, de l'Amirauté, de la Monnaie, de la juridiction consulaire, des avocats, procureurs, Chambre de commerce, chapitre, curés, vicaires, Oratoriens, Jésuites, Carmes, Jacobins, Augustins, Minimes, Cordeliers, Capucins, Récollets, directeurs de l'hôpital général, frères de la Charité, dames de l'hôpital de Saint-Étienne, Ursulines, Hospitalières, Saint-Claire, Providence, Dames blanches, Chirurgiens, Médecins, Notaires et Académie. Le 8, il a suivi la procession de la Fête Dieu. — Correspondance entre le duc de la Vrillière, le maire et les échevins concernant le traitement du gouverneur général d'Aunis, fixé à 21516 livres et celui du gouverneur particulier 10452 livres. — Présent de 309 bouteilles de vin de Malaga au maréchal de Senece terre, de la part du Corps de Ville (1763). — Commission donnée par le Roi à Louis de Guiry, exempt des gardes du corps, comme capitaine des tours et de la chaîne du havre de La Rochelle, vacante par décès de son père (2 juillet 1711). — Le chevalier de Saint-Pierre, commissaire principal des guerres, écrit au maire, que les receveurs des impositions sont dispensés du logement des gens de guerre : — concernant les réparations à faire au corps de garde de la porte des deux Moulins, servant de prison pour les officiers de la garnison, — l'arrivée de deux compagnies du régiment du corps royal d'artillerie ; — l'arrivée d'un détachement du régiment d'Enghien-infanterie ; — le logement dans la caserne de la porte Dauphine du régiment de la Sarre infanterie, etc. (EE. 1.)

E. Suppl. 231. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

**1747-1759.** — Instruction que le roi a fait expédier au sujet de l'assemblée et de la conduite des soldats de milice levés en exécution de son ordonnance du 15 novembre 1747. — Ordonnance de l'intendant de Blair de Boise-mont concernant la levée de dix miliciens par la ville de La Rochelle pour pourvoir au remplacement des soldats du bataillon de milice qui doivent avoir leur congé absolu, etc. — Règlement du maréchal d'Estrées, gouverneur de La Rochelle, concernant les milices bourgeoises de cette ville. (EE. 2.)

E. Suppl. 232. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

**1735-1758.** — Milice bourgeoise. — Fourniture de bois et de chandelles par la veuve Desmaretz aux patrouilles bourgeoises, à raison de 350 livres par an. — Réparation

aux fusils donnés par le roi au Corps de Ville. 1749 livres, 5 sols, 9 deniers. (EE. 3.)

E. Suppl. 231. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

**1788-1789.** — Milice bourgeoise. — Comptabilité. — Compagnie de grenadiers. — Comptes payés avec les mémoires à l'appui. 3475 livres, 10 sols. (EE. 4.)

E. Suppl. 231. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1710.** — Milice bourgeoise. — Ordonnance de l'intendant de Boise-mont concernant les bataillons de milice et les grenadiers royaux. — Règlements et ordonnances des gouverneurs de La Rochelle (pays d'Aunis) et du maréchal de Chamilly, de Matignon, de Senece terre et prince de Montmorency pour le service des milices bourgeoises (1710-1779). — État des officiers retirés. — Contrôle des milices bourgeoises. — Capitaines : Darbelet, Benoît, Brunet, Sourrisseau, Chadefault, Collet, Croizier, Chaslon, Vaumor, Bérot, Audinet, Verdier, Jacob (1756-1775). — État des tambours. — Officiers des deux bataillons (août 1757). — Nouveaux canonniers de la ville (1758). — Grenadiers, dragons, canonniers, gardes du maréchal, pompiers, anciens et nouveaux dizainiers. — Parmi les archers gardes de la connétablie, figurent P. C. Menardie, C. Ranson, J. Jousseau, A. et B. Ranson, L. A. Loyau de la Chauvinière, L. P. Perdriau, J. Perry, F. E. Liège, F. Fleuriau (1768-1771). — Capitation des officiers de la milice bourgeoise. — Contrôle des compagnies. — Volontaires de M. de Bonnaventure. — Uniforme des volontaires de Senece terre. — La Compagnie sera habillée uniformément d'habits de drap, culotte de lodève bleu, veste et parement en botte écarlate, épaulettes et boutons jaunes, guêtres blanches, chapeau bordé en jaune. — Division de la ville en dix-huit quartiers pour former les dix-huit compagnies de fusiliers des milices bourgeoises : 1<sup>o</sup> Compagnie colonelle, 2<sup>o</sup> Lieutenant colonelle. — 3<sup>o</sup> La Ferté, 4<sup>o</sup> La Caille, 5<sup>o</sup> la Bourserie, 6<sup>o</sup> la Verdère, 7<sup>o</sup> Petite rive, 8<sup>o</sup> Minage, 9<sup>o</sup> Malvaux, 10<sup>o</sup> Ville-neuve, 11<sup>o</sup> la Brèche, 12<sup>o</sup> la Buffleterie, 13<sup>o</sup> Place Habert, 14<sup>o</sup> Puits doux, 15<sup>o</sup> Cognes, 16<sup>o</sup> Cordouans, 17<sup>o</sup> Voiliers, 18<sup>o</sup> Maubec. — Exemption de logement de gens de guerre et réduction de la capitation en faveur des grenadiers de la milice bourgeoise. — Mémoire des officiers de la milice bourgeoise contre les prétentions des échevins et des conseillers : le maire est colonel, mais en son absence le commandement appartient au lieutenant colonel. « On a vu « cette milice sortir de la ville à l'apparition des Anglais, au « mois de septembre 1757 et se porter sur la côte pour « faire face à l'ennemi s'il eût tenté une descente. Elle

« était sous la conduite du commandant de la place et celle « de M. le maire, les échevins n'y parurent point » (1765). Réponse des échevins et conseillers au maréchal de Senece terre: « En l'absence du maire, c'est au premier échevin « et successivement aux autres officiers du Corps de Ville « qu'appartient le commandement des milices bourgeoises. » — « Le maire seul est reconnu à la tête des troupes, mais « l'assesseur de la maréchaussée, sans être reconnu à la « tête des troupes, les commande en l'absence du prévôt, « quoiqu'il soit homme de robe. M. de Maignon n'a pas « prescrit cette formalité par sa lettre du 2 mai 1732 et le « maréchal d'Estrées ne parle d'aucune réception militaire. » « Pense-t-on qu'un notaire, un procureur, un bon mar- « chand, un orfèvre obéisse sans répugnance à un officier « supérieur par son grade, mais inférieur par son métier « purement mécanique ou par la profession vile qu'il aura « exercée avant d'avoir pris un état. Un peu de petite « gloire d'un côté, de jalousie de l'autre formeront un choc « perpétuel qui nuira au bien du service. Cet inconvénient « n'existait pas avec le commandant des officiers municipaux « parmi lesquels ils trouvaient des magistrats dont ils con- « naissent l'autorité. » — Ordonnance du Roi pour séparer les volontaires d'Annis et en former deux corps sous la dénomination de volontaires d'Annis et volontaires d'Estrées (1<sup>er</sup> mars 1760). — Règlement du maréchal d'Estrées. — État des volontaires d'Annis remis au maire et échevins le 15 octobre 1759 par le lieutenant colonel de Selines, chevalier de Saint-Louis. On [y] remarque : P.-J. Rasteau, capitaine; P.-G. Admyrauld, lieutenant; Peyrusset, Masson Labarre, Perry, Bouscasse, Jonsseume, Bonneau des Marais, de Tandebartz, Garreau, Brevet, Ch. Ranson, Liège, Raboteau, Thouron, Vivier, Garesché (1<sup>re</sup> compagnie). — P.-S. Demissy, capitaine, A. Bernon, lieutenant, Suidre, L. Ranson, Bargignac, D. Garesché, S. Meschinot de Richemond (2<sup>e</sup> compagnie). — G. Rasteau, capitaine, Is. Raboteau, lieutenant, Bonneau, Liège, B. Seignette, Vatable, Gauvin, J.-E. Vivier, J.-F. Garreau, Sibille La Vertu, Lestrille et Allard Seignette (3<sup>e</sup> compagnie). — Sureau, capitaine, Bonfils, lieutenant, Garesché, Bragneau, Robert, Papineau, Hardy, Gallot (4<sup>e</sup> compagnie), tous négociants ou armateurs et momayeurs. — Le contrôle des volontaires de Bonnaventure comprend des chapeliers, cordiers, couteliers, ferblantiers, huissiers, perruquiers, tailleurs et tonneliers. — Garde des gouverneurs. — (EE. 5.)

E. Suppl. 233. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1754-1770.** — Milice bourgeoise. Recettes et dépenses. Abonnés: Admyrauld 15 livres, Auboyneau 15 livres, "naudet 18 livres, de Baussay 12 livres, Beauregard

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

12 livres, Bonneau 15 livres, Bouguereau 12 livres, Carayon 18 livres, Chamois 15 livres, Chaudruc 20 livres, Colomb 12 livres, Fleurian 15 livres, Girardeau 12 livres, Jousseume 15 livres, Garesché 12 livres, Goguet 15 livres, Liège 18 livres, Perdriau 12 livres, de Richemond 15 livres, Ranson 30 livres, Théodore de La Croix 18 livres, Saint-Martin 15 livres, Vincens 15 livres, etc. (1755-1760.) — Recettes (1755) : 1849 livres, 4 sols. Dépenses 1677 livres, 2 sols. — Recettes (1756) 1121 livres. Dépenses 1372 livres, 5 sols, (1757) 1710 livres, 1203 livres 8 sols; (1758) 1661 livres, 9 sols, 1228 livres, 8 sols, 3 deniers; (1759) 1296 livres, 16 sols, 9 deniers; 778 livres, 3 sols; (1763) 2395 livres, 11 deniers; 1644 livres, 3 sols, 9 deniers; (1769) 2433 livres, 1 sol, 11 deniers; 2104 livres, 7 sols, 6 deniers; (1770) 1219 livres, 14 sols; 708 livres, 10 sols. — (EE. 6.)

E. Suppl. 236. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1771-1784.** — Milice bourgeoise. Recettes et dépenses du trésorier. — (1771) 1354 livres, 4 sols; 1245 livres, 3 sols; (1772) 934 livres, 1 sol; 766 livres, 2 sols; (1773) 1664 livres, 19 sols; 1509 livres, 3 sols, 9 deniers; (1775) 1847 livres, 15 sols, 3 deniers; 1191 livres, 8 sols; (1777) 1608 livres, 17 sols, 3 deniers; 873 livres, 9 sols; (1778) 2505 livres, 8 sols, 3 deniers; 1743 livres, 7 sols, 9 deniers; (1779) 3153 livres, 6 sols; 2683 livres, 19 sols, 6 deniers; (1784) 3106 livres, 16 sols; 2196 livres, 15 sols. — (EE. 7.)

E. Suppl. 237. (Registre.) — In-folio, 235 feuillets, papier.

**1774.** — Levée pour le service des milices bourgeoises de La Rochelle. — Les compagnies de fusiliers étant distribuées conformément à l'ordonnance du prince de Montmorency, gouverneur de La Rochelle. — Colonel : Pierre-Henri Seignette, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, assesseur en la maréchaussée d'Annis, maire. — Lieutenant colonel : Jouanne de Saint-Martin, officier commensal de la maison du Roi lieutenant de maire. — Major : Pierre Vitalis. — Capitaines : Ch.-B. Lardeau, J. Hérard, P.-J. Darbelet, J.-J. Benoist, de Raimond, A. Lambert, L. Bonneau, J. Gousteron, P. Ballias, Brunet, M. Fourisseau, J.-V.-L. Landois, — 2 compagnies de grenadiers, compagnies de la Ferté, la Bourserie, La petite rive, Malvaux, la Brèche, Place Hubert, Cognes, Voiliers, lieutenant-colonelle, la Caille, la Verdrière, Minage, Villeneuve, Buffeterie, Puits doux, Cordouans, Maubec, — Dragons, Sergents, etc. — (EE. 8.)

E. Suppl. 238. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

**1782-1785.** — Service journalier des compagnies de fusiliers. — Patrouilles. — « Si l'on avait connaissance que le feu fut dans quelque maison, l'officier s'y transporterait avec un détachement et fera poser des sentinelles pour la sûreté des effets; il enverra sur le champ avertir M. le maire ou l'officier qui le représentera et le major de la milice bourgeoise, il en fera aussi donner avis au corps de garde de la place, afin que le commandant en soit informé. L'officier de patrouille ne se retirera avec sa troupe du lieu de l'incendie que lorsqu'il sera arrivé un nombre suffisant de grenadiers bourgeois pour relever les premières sentinelles et qu'il y aura un officier de grenadiers. » ... — « Le 13 juillet 1790 est l'époque de la réforme de la milice bourgeoise de La Rochelle. MM. les volontaires ont pris le poste de l'hôtel de ville le même jour, sur les six heures du soir. » — (EE. 9.)

E. Suppl. 239. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1767-1772.** — Milices provinciales. — État des officiers qui servaient dans le bataillon de milices de Saint-Jean-d'Angély, lors du dernier licenciement et de ceux qui avaient passé aux grenadiers royaux et qui paraissent en état et dans la volonté de continuer de servir, ainsi qu'ils l'ont témoigné par leurs réponses à la demande qui leur en a été faite. — Philippe le Bègue d'Andreville, commandant, chevalier de Saint-Louis, né le 23 janvier 1686 à Andreville, sous lieutenant (1705) lieutenant, capitaine (1714) entré au bataillon de milice (1729) capitaine de grenadiers (1735) commandant de bataillon (1747). — Joseph de Bonnegens-la-Chaume, chevalier de Saint-Louis, né en 1711, demeurant à la Quenterie près Jarnac-Charente, lieutenant 1734, aide-major 1741, capitaine 1746, le plus ancien officier du bataillon (a fait les campagnes de l'armée du Rhin). — François-Félix Huet, chevalier de Sourdon, né 1721, lieutenant (1734), chevalier de Saint-Louis (1760), capitaine en second (1761). — Jean-François Rougier, écuyer, né 1718, lieutenant (1734), aide-major (1746), capitaine (1748), chevalier de Saint-Louis (1758). — Pierre-Antoine de Beaumont, écuyer, né 1727, lieutenant (1747), capitaine (1759). — David Le Bègue de Bris d'Andreville, fils, né 1726, lieutenant (1744), capitaine (1758). — Léonard Mormereaux, écuyer, né 1722, lieutenant (1744), capitaine (1758). — Jacques-Bruno d'Hastrel, lieutenant (1746), capitaine (1759). — Jean-Baptiste Lemercier chevalier de Jauvelle, écuyer, né 1727, lieutenant (1747), (a fait les campagnes du Rhin). — Pierre-Paul de Bonnegens, lieutenant

(1747). — Jean des Bordes, lieutenant 1747 (a fait la campagne du Rhin). — Jean de Chastenot, chevalier de la Ferrière, écuyer, lieutenant (1757). — Jean-Jacques Fabien de la Rochebaron, lieutenant (1757). — Charles Mesnard de la Tacherie, lieutenant (1758). — Isaac-Jean-Baptiste Dohet de la Charlotterie, né 1734, lieutenant (1755). — Jean-Baptiste-Henri Thibaud d'Alleret, écuyer, lieutenant (1760). — Philippe-Jacques-Alexis Le Tellé de Lembrais, écuyer, lieutenant. — Charles-François Gandin du Cluzeau, écuyer, ancien mousquetaire noir. — Paul-Louis Lemercier de Jauvelle, neveu du chevalier de Jauvelle. — Jean-Baptiste Castain de Guérin, écuyer. — Pierre Jaubert, cornette au régiment du Roi, dragons, lieutenant (1763). — Louis-Étienne Salbert des Forges, écuyer, lieutenant (1756). — François-Alexandre Le Brethon de Ransanne, né 1739, a fait la campagne de l'Inde sous d'Estaing. — François-Gaston de Rabaine né 1747. — Michel Boseal de Réal né 1750. — Joachim Mesnean, un frère tué, capitaine dans le régiment de Rouergue à la bataille de Warbourg. — Jean-Auguste de Château-bardon, du régiment des gardes de Lorraine (1767). — Jacques-Philippe de Condé, parent de MM. de Lusignan-Saint-Gelais, grand-père paternel, capitaine d'infanterie au régiment de Champagne, grand-père maternel lieutenant colonel au régiment d'Orléans cavalerie, tous deux chevaliers de Saint-Louis : — assemblée à Saint-Jean-d'Angély du régiment provincial de la Rochelle (25 mai 1772). — (EE. 10.)

E. Suppl. 240. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1775-1788.** — Tirage de la milice. — État nominatif des garçons de 18 à 40 ans et des hommes veufs sans enfants, de la ville de La Rochelle avec l'indication de leur âge, de leur taille, de leur lieu de naissance, et de leur admission ou de leur exemption. (1775) — 627, dont 49 exempts par l'ordonnance, 21 par infirmités, 263 par défaut de taille, soit 294 pour tirer au sort. — (1776) — 604, dont 55 exempts par l'ordonnance, 216 par défaut de taille, 10 par infirmités, 323 admis au tirage. — Liste des négociants, fils de négociants, commis et fils de marchands pour le tirage de la milice. — (1777) — 422, 21 exempts par l'ordonnance, 144 par défaut de taille, 12 par infirmités, 345 admis au tirage. — (1778) — 419, 28 exempts par l'ordonnance, 149 par défaut de taille, 14 par infirmités, 228 admis au tirage. — Ordonnance de l'intendant Meulan d'Ablois, commettant le subdélégué de la Coste, pour l'opération de la levée des troupes provinciales (31 mars 1777). Exemptions prévues par l'ordonnance du 24 janvier 1775. 1° syndics de paroisses; 2° un garçon demeurant seul avec ses domestiques, cultivateur à titre de propriété, ferme ou métairie, d'une quantité



de terre suffisante pour former l'exploitation d'une char-  
 rue ; 3<sup>o</sup> fils unique de laboureur ou d'une veuve de  
 laboureur, demeurant avec son père ou sa mère, exer-  
 çant la même profession ; 4<sup>o</sup> garçon exploitant un mou-  
 lin et payant 30 livres de capitation ; 5<sup>o</sup> maître charre-  
 tier des ecclésiastiques ou des gentilshommes que font  
 valoir une ou plusieurs charruës ; 6<sup>o</sup> maréchal, charron,  
 tonnelier, brûleur d'eau-de-vie, seuls de leur profession  
 dans une communauté de plus de cent feux ; 7<sup>o</sup> marchands  
 et maîtres de métiers payant 30 livres de capitation et  
 établis dans les villes où il y a jurement ; 8<sup>o</sup> fils aîné de veuve  
 demeurant avec sa mère, tenant boutique et payant 30 li-  
 vres de capitation ; 9<sup>o</sup> ouvriers principaux employés dans  
 les moulins à poudre ; 10<sup>o</sup> prote d'une imprimerie approu-  
 vée à cinq cents livres de gages ; 11<sup>o</sup> négociants en gros  
 ayant un magasin en propre ; 12<sup>o</sup> premier commis ou fac-  
 teur d'un négociant ou ses fils faisant fonctions de commis  
 ou associés avec lui, dans les villes de plus de 400 feux ;  
 13<sup>o</sup> étudiant dans les universités ou collèges ; 14<sup>o</sup> garçon  
 n'ayant ni père ni mère et demeurant avec ses frères et sœurs  
 n'ayant pas 18 ans accomplis. — Lettre de l'intendant de  
 Montyon au Corps de Ville pour demander les états des  
 garçons de la ville et ajoutant qu'il appartient au commis-  
 saire désigné par lui de décider sur les prétendus motifs  
 d'exemption invoqués d'après l'ordonnance, etc., État des  
 fils de bourgeois et marchands assimilés aux négociants  
 et fils de négociants (1773). — Lettre de M. Delaire l'aîné,  
 secrétaire de la chambre de commerce, avisant de la no-  
 mination d'Admiral, B. Girardeau, J. Guibert, directeur  
 et syndics de la chambre, par rapport aux exemptions atta-  
 chées à ces fonctions (1781). — Lettre autographe de l'in-  
 tendant de Montyon au maire Seignette pour demander  
 l'état des sujets au service dans les régiments provin-  
 ciaux (1773). — Placards ou extraits de l'ordonnance du  
 roi du 1<sup>er</sup> décembre 1773 destinés à être affichés de la  
 part de l'intendant concernant les soldats provinciaux. —  
 Récapitulation des états des dizainiers. Paroisse Notre-  
 Dame : 179 ; Saint-Barthélemy, 76 ; Saint-Sauveur, 108 ;  
 Saint-Jean, 56 ; Saint-Nicolas, 43 ; total 462 (1778). —  
 Notre-Dame, 136 ; Saint-Barthélemy, 67 ; Saint-Sauveur, 95 ;  
 Saint-Jean, 56 ; Saint-Nicolas, 32, total 406 ; (1779). —  
 Notre-Dame, 163 ; Saint-Barthélemy, 49 ; Saint-Sauveur, 87 ;  
 Saint-Jean, 54 ; Saint-Nicolas, 36, 389 (1780). — (EE. 11.)

E. Supp<sup>o</sup>. 211. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1716-1722.** — Arrentement d'une maison apparte-  
 nant aux frères prêcheurs, rue des prêtres, à présent  
 occupée par Dergnies, raffineur, par Jacques Autin, prieur  
 H. Chardon, sous-prieur, Ambr. Orgarran, Michel Du-  
 fen, prédicateur général, Jean Dodeteau, assemblés capi-

tulairement, pour servir d'hôpital militaire, à messire Jean  
 Mathieu-Maximilien d'Aubarède, chevalier de Saint-Louis,  
 lieutenant de Sa Majesté au gouvernement de La Rochelle.  
 — Contrat passé entre le ministre de la guerre et le sieur  
 Le Blanc qui s'engage à nourrir, panser et médicamenter  
 tous les soldats, cavaliers et dragons atteints de la vérole  
 qui seront envoyés à l'hôpital de La Rochelle, pendant  
 trois ans (1721-1724) à la condition qu'il sera payé audit  
 Riboulet, 4 sols 6 deniers outre la solde, et 15 livres, lors  
 de la sortie ou de la mort de chaque cavalier, 30 sols pour  
 la nourriture du garçon chirurgien pour vingt journées de  
 malade, et 25 sols à l'infirmier pour dix journées de ma-  
 lade... plus 80 livres sur les deniers de l'octroi pour son  
 loyer. — Réponse du Corps de Ville à l'Intendant : Les  
 deniers d'octroi de la ville sont affermés à 72,000 livres  
 3,000 livres à prendre sur les aides, 2,400 livres à prendre  
 sur la recette générale des finances, total 77,400 livres, sur  
 lesquelles 3,000 livres ne nous ont point été payées depuis  
 1715. Nous sommes chargés du paiement des gages des  
 officiers du Présidial et de la police, du logement des offi-  
 ciers généraux gouverneurs, lieutenants du roi et de l'état  
 major, des commissaires des guerres, d'artillerie, des in-  
 génieurs et de l'intendant de la généralité, des loyers des  
 magasins pour l'artillerie, des corps de gardes de la place,  
 de l'entretien des lits des casernes, de l'hôpital général, de  
 l'abonnement à la taille, des pensions, indemnités, dépen-  
 ses extraordinaires, soit plus de 80,000 livres. Nous devons  
 actuellement plus de 50,000 livres. — Ordonnance du roi  
 portant règlement général concernant les hôpitaux mili-  
 taires (1747). — (EE. 12.)

E. Supp<sup>o</sup>. 212. (Carton.) — 300 pièces, papier.

**1743-1750.** — Tirage au sort de 120 hommes de  
 Milices fournis par la ville de La Rochelle (11 janvier 1743).  
 — États fournis par les dizainiers de la ville de tous les  
 garçons qui se sont trouvés dans le cas de tirer à la milice,  
 de tous ceux qui ont contribué à fournir un homme à la  
 place de celui de la ville, ou établi en icelle, qui se trou-  
 verait avoir tiré un billet noir, la nourriture et conduite  
 des 120 miliciens fournis par la ville et dont le corps de  
 ville a payé l'équipement. — Dénombrement par les  
 dizainiers de tous les hommes non mariés, artisans, fils  
 d'artisans, petits marchands, praticiens, clercs de notaire,  
 et procureurs, garçons de métier, pensionnaires, domesti-  
 ques, gens de travail et autres. — (EE. 13.)

E. Supp<sup>o</sup>. 213. (Carton.) — 300 pièces, papier. Imprimés.

**1727-1725.** — Ordonnances, instructions, et règle-

ments sur la milice : — concernant l'uniforme des officiers généraux ; — les milices garde côtes ; — la forme de rendre compte ; — le nombre des officiers de troupes de cavalerie, l'exercice de l'infanterie ; — le service de la cavalerie ; — de l'armée d'Italie ; — les compagnies de fusiliers, dont l'effectif est fixé à 50 hommes ; — les rations d'étapes à fournir ; — les recrues ; — les crimes et délits militaires ; — les régiments italien et royal-corse ; — la cavalerie ; — le régiment des recrues à Paris ; — les revues des commissaires des guerres ; — la restitution réciproque des déserteurs ; — les compagnies de gendarmes ; — l'inspection des troupes de la cavalerie. — (EE. 14.)

E. Suppl. 243. Liasse. — 150 pièces, papier. (Ont souffert de l'humidité et rongés par les insectes.)

**1651.** — Ordonnances du roi, règlements, arrêts du conseil concernant la défense aux maires et échevins de Saint-Léonard de faire à l'avenir aucune revue des troupes qui passeront en ladite ville, que conjointement avec le sieur Veyrier, commissaire, qu'ils seront tenus de faire avertir, à peine de cinq cents livres d'amende. — Hautes payes aux anciens soldats, cavaliers, hussards, et dragons des troupes françaises. — Les soldats, cavaliers, hussards, dragons, qui marchent pour rejoindre leurs corps, sur des congés limités ou des billets d'hôpitaux ; — établissement de six compagnies de cent cadets gentilshommes, — formation de quinze compagnies de grenadiers royaux ; — nouvelle composition des gardes du corps de Sa Majesté ; — suppression des régiments provinciaux ; — réformes de la compagnie des grenadiers à cheval ; — la réduction des deux compagnies des gendarmes et chevaux-légers de la garde ; — la suppression des deux compagnies des mousquetaires de la garde du Roi ; — la représentation des billets des trésoriers des guerres ; — le règlement pour le paiement des troupes pendant l'hiver ; — enjoignant aux maires, etc., d'appeler les contrôleurs des commissaires aux revues, à peine de cent livres d'amende ; — ordonnant que le commissaire aux revues d'Auxerre signera conjointement avec le maire tous les billets de logement des gens de guerre et assistera à l'imposition de l'ustensile ; — règlement général pour les logements des gens de guerre ; — défenses aux cours des Aides et aux officiers de l'élection de connaître du logement des guerres ; — dispositions relatives au passage, séjour et logement des troupes ; — exemption des receveurs des décimes ecclésiastiques des logements effectifs des gens de guerre. Le logement, paiement, subsistance et police des gens de guerre ; — l'ordre et la discipline des troupes tant française qu'étrangères lorsqu'elles marcheront en route ou seront en garnison ; —

contre ceux qui se trouveront prévenus d'attroupements illicites et d'exactions en argent, ou en denrées, sous prétexte du service de la milice ; — les fugitifs et les déserteurs de la milice ; — les nouvelles peines portées contre les déserteurs ; — l'établissement d'une chaîne à laquelle les déserteurs des troupes de Sa Majesté seront attachés comme forçats ; — les fournitures des étapes aux troupes ; — la création d'un corps de soldats pionniers ; le corps de l'artillerie ; — la vente des arsenaux ; — les fortifications, etc. — (EE. 15.)

E. Suppl. 245. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1720.** — Fortifications. — Indemnités pour les emplacements qui ont été pris, en temps de guerre. — Ordonnance de l'intendant Amelot pour le remboursement aux propriétaires des maisons pour les fortifications de la Rochelle (1723). — Moulins et terrains pris pour la guerre (1764). — Bail d'un magasin à la Grève, à M. de Beaupreau, pour servir d'arsenal (1763-1771) à M. des Maisons Neuves, rue Gargouilleau par le Corps de Ville (1729-1733). — État des magasins de la petite rive pour les nouvelles casernes servant pour l'artillerie (1734-1737). Parc d'artillerie. — Place de la Vérité. — Corps de garde des commandants généraux de la province. — Bail Gabait. Bail des Augustins de La Rochelle (1747). — Devis des travaux au corps de garde de la place (1762). — de la porte des deux moulins et de la porte neuve, etc. — (EE. 16.)

E. Suppl. 246. Liasse. — 150 pièces, papier.

**1708-1725.** — Logement des autorités militaires à la charge de la ville. — Logement du comte Louis de Guiry, exempt des gardes du corps, nommé à la place de son père, lieutenant général du pays d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle, île de Ré, Brionage, Oleron, places et forteresses en dépendant, châteaux et îles adjacentes (1708-1751). — Ferrand de Cossay, brigadier des armées du Roi et lieutenant général d'artillerie (1701-1715). — Marquis de Dreux, maréchal de camp, commandant les côtes d'Aunis et de Poitou (1756). — Lettre du ministre de Moras informant les maires et échevins qu'ils ne peuvent refuser au lieutenant général « le logement en nature qu'il demande et c'est à la ville à le payer, à quelque somme qu'il puisse se monter pour être décent et convenable. » — Comte de Langeron. — Marquis de Narbonne-Pelet (1763-1773). — Location par le Corps de Ville d'une maison aux Jacobins pour le marquis de Narbonne (1763). — Refus de Gervais Protais sieur d'Estrapières, secrétaire du mar-

quis de Narbonne de vider ladite maison. — Ordonnance du Roi prononçant l'expulsion de M. d'Estrapières. — Testament du marquis de Narbonne, en faveur de Protais et d'Estrapières de Guillaume-Martin d'Estrapières, médecin, son frère. — D'Hérouville, lieutenant général, directeur général des camps et armées (1771). — Marquis de Voyer. — Commissaires provinciaux des guerres et de l'artillerie : Joseph-Louis Stanislas de Saint-Estève, Seigneur, La Borie sous-directeur d'artillerie (1790-1791). — Commissaire de la marine : Pierre de Bellamy. — Ordonnances de l'intendant de la Rochelle, Amelot de Chaillon, concernant le logement dudit Bellamy et attestation de l'intendant de Bordeaux, Claude Boucher chevalier sieur des Gouttes, certifiant qu'il était logé aux frais de la ville. — Gouverneurs généraux de la province : Comte de Matignon (1727). — Maréchal de Senecterre (1766). — Location d'une maison devant l'Oratoire pour loger la suite du maréchal de Brissac, gouverneur (1771). — Lettres patentes de Roi autorisant le bail à rente payé par les maire, échevins et les administrateurs du collège pour un terrain concédé à la ville et destiné à être réuni au jardin de l'hôtel du gouvernement, moyennant une rente annuelle, au denier vingt, sur un capital de 14,342 livres et l'acquisition de ladite maison et de celle de M. de La Tremblaye pour servir d'hôtel du gouvernement (1777). — Arrêt du conseil d'État accordant à la ville une somme de 30,000 livres prélevée, chaque année, sur la généralité pour subvenir aux dépenses du logement des autorités militaires. Cette somme fut réduite à 22,000 livres une somme de 8,000 livres ayant été prélevée pour l'exécution du projet de construction de l'hôtel du gouvernement. Un nouvel arrêt du conseil, du 11 avril 1788, malgré les réclamations de la ville, réduisit cette somme à 9,000 livres (1773-1785). — (EE. 17.)

E. Suppl. 248. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

**1725-1733.** — Logements des officiers de la garnison. — Régiment de la Reine : d'Assigny, lieutenant colonel, de Valcroissant, major, de la Roche, aide-major, Godinot, maréchal des logis, abbé Lagnette, aumônier, Chaumont, chirurgien major, Beaulair, prévôt, Henry, lieutenant de prévôt, Saint-Amand, greffier; capitaines : de Boislabbé, de Puech, Lapomélie, D'Auberoche, Du Val, d'Ambly, Sainte-Colombe, de Mongiron, Ludagris, Derrad, de Cayla, Beaugard et Germont. — Régiment des Landes : Deshayes, lieutenant colonel de Leselan, aide-major Viloty, maréchal des logis Plustache, aumônier, — Bages, chirurgien major — Capitaines : de Mailly, de la Tude Marteau, La Villette, Bechemous, Saint-André, Trasicour,

Bernajon, de Pongibeau, du Dicour, d'Agoult, chevalier de Lauvergnac, de Broche, de Gaussehour, La Voûte. — Régiment d'Anjou : de Boismorin, commandant. Chevalier de Saint-Aulaire, aide-major. — Capitaines : de la Tour, de Chervé, de Lestang, de Beauséjour, Depoët, du Coudray, Pagez, d'Agien. — Régiment de Forest : d'Esteing, maître de camp. — Lamujoye, lieutenant colonel, de Laval, major, Lagarde, aide-major, Lamotte, maréchal des logis, P. Marmès, aumônier, Lajardel, chirurgien major. — Capitaines Dat, Lunsac, Berthonville, Miarl, Sevan, de Vienne, Deschesnes, de Paget. — Régiment de Mercour : de Menou, lieutenant colonel, de Laage, aide-major — Capitaines : de Sorbière de Préville, de Villemort, Saint-Georges, Fonvielle. — Régiment de Redon : de Saubès, aide-major. — Capitaines de la Grave, de Beaulens, de Brunot, régiment de Foix : de la Caze, lieutenant colonel, de Marsan, aide-major, Verdu, maréchal des logis, P. Lagarde, aumônier, Grollet, chirurgien major. — Capitaines, de Torné, Saint-George, La Saigne, Rouvray, Merle, Bremier, Pontanel. — Régiment de Ponthieu : Manem, maréchal des logis, P. Saint-Jean, aumônier, Foucade, chirurgien major. — Capitaines : Beaumont, Villeneuve, Croisier, de Villiers, Gaujean, Durcols, D'Autrechaux, de Creisseil, de Chambonax. — Régiment d'Agénois : de Ligny, major, de Valmont, aide-major, de Landré, maréchal des logis, abbé Fabris, aumônier, du Clos, chirurgien major, Capitaines : des Orangeries, de Fréville, d'Auteroche, Derieux, Barberin, Lamarne, Lemercier, Rouvray, du Clos, de Lucy, Trausson, Duzevaq. — Régiments de Condé, Dauphiné, Beauvoisis, la Marche, la Gervaisais, etc. — (EE. 18.)

E. Suppl. 249. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

**1734-1750.** — Logement des officiers de la garnison. — Régiment de Menou — Bataillon de Menou, colonel de Saint-Simon de Rullière, major, Saint-Denis, aide-major, Saint-Germain, maréchal des logis, Abrahamet aumônier, Deschamps, chirurgien major. — Capitaines : de Roquebrune, Rassay, Deteil, La Bachelerie, Saint-Martin, de Fouquerolle, Lislancourt, Saint-Simon. — Bataillon de Gobert, Commandant Gobert, Raimond, aide-major, Capitaines : du Tremblay, Lisleferme, d'Andreville, Veronneau, du Vivier, Beaudoué, de Gorce, Balzas, de Luchet, Franquetort, Merlat, des Vignaux — Régiment de Labadie — de Labadie colonel, Gobert, Commandant. Veronneau, major. — Capitaines de Lisleferme, du Vivier, de Gorce, de Balzas, de Luchet, Daufay, Mabonnet, de Vigneau, Rigaut, Lachasse, Roland et de Mesclinet lieutenant

enseigne, décédé le 15 juillet 1735 — Régiment d'Anjou : lieutenant colonel : de Boismorin; de Kleau, aide-major, Poirson, maréchal de logis, P. Isnard, aumônier, La Petite, chirurgien major, Villeneuve, prévôt, de Nocard, lieutenant de prévôt, La Rivière, greffier. Capitaines : Duvernay, du Terrail, Besmeaux, Brullé, Giverville et La Tour. — Régiment d'Orléans : de l'Épine, commandant, de Salvador, aide-major; capitaines: de la Girouzière, de Kerfas, de Préville, de la Lande, de Calan, de Salvador, de Montigny, de Vidal, La Grange, Rollecourt, de Nans, Saint-Pardoux, de Guizal, de Careil, La Chevalerie, de Givray, de Calvel. — Régiment de Chartres : de Bonnaventure, major, de Puget, aide-major, Durocher, maréchal des logis, abbé Barnoult, aumônier, Bertrand, chirurgien major, Desmaret, prévôt, Sansquartier, lieutenant de prévôt, Laplume, greffier, cinq archers et l'exécuteur. Capitaines : de Thiriel, de Cormery, de Salignac, de Meusnier, Godefroy, de Montaignac, de Mauconseil. Lieutenants : Duplessis Duchemin, Saint-Laurent, chevalier de Perrin, Saint-Victor, Goudin, de Poquefin, chevalier de Puget, Maéré, de Fernand. — Régiment de Normandie : de Goisson, lieutenant colonel, de Gibaudière, major, de Fillery, aide-major, P. Flaming, aumônier, Vatré, chirurgien major, Derand, maréchal des logis, Laroche, prévôt, Duchesne, lieutenant de prévôt, Labisse, greffier, capitaines de Théon, Patris, chevalier de Théon, chevalier de Junée, Coloin, Desfontaines, Baraillon, Labaume de Saint-Cernin, chevalier de Montalembert, Bellemare, La Brone, Bouilloud et Fongrave, lieutenants: La Molière, Beaulieu, Formont, Bellefond de Goisson, Carlus, chevalier de Castelnaud, Florac, Mazère, Formaget, Pontac, de Breuil, Laval, des Essarts, Norlignie, Montalembert, Bellefond, Duvillars, du Crouzet, Lachassagne, La Combe. — Régiments de Bourges et Châteauroux, Dumont, aide-major; capitaines de Préville, Darnac, de Monsabré, de Laminière. Lieutenants : Millet chevalier d'Auvergne, du Paty, Dupain, de Malicornay. — Régiment d'Auvergne : Chevalier de Mascaron, de Mascaron, cadet. — Milice de Saint-Gaudens : de Sarrien, commandant, Dupac, aide-major; capitaines de Moques, de Casaux, Saint-Arrormans, Lagrange, de Martres, Dumont, de Gerus, de Fonville, Navarre, Meritens; lieutenants : Sarames, Dntarté, Darenne, Saintaigne, Marque, de Sadris, de Lusean et Sainton. — Officiers de bataillon de milice de Saumur débarqués de l'escadre du duc d'Anville : capitaine Dabadie, avec commission de colonel, capitaine de Broca avec commission de major, de Bordeneuve, capitaines Saint-Phalle, Dufossé, lieutenants Mongandin, Degny, capitaine aide-major. — Milice de Fontenay : Officiers débarqués de l'escadre du duc d'Anville : Girard, lieutenant, de Monjon. — Bataillon de la couronne : comte de Polas-

tron, colonel; de Rigal, lieutenant colonel, de Calignon, major, de Chazelle, aide-major; R. P. Paulinier, aumônier, Pean, chirurgien major, Bonnefoy, maréchal des logis, Lagrange, prévôt, Lefèvre, lieutenant de prévôt, Descourtiz, greffier. Capitaines : de Maquigny, de Mirmant, de Courtois. — Cadets des batteries de côtes : de la Touche du Tremil, commandant, Froger de la Rigaudière, major, Villepayroux, lieutenant, Saintart, Bayeux, Dorzol, Courpon, Maupoint, Machautlet. — Gardes-côtes : de Senehou de Jouve, major, Boulard, capitaine, de Linée, capitaine, Élis, capitaine, lieutenant Bouvaud, Le Gay, Jourdain Fortin. — Garde-côtes de Marans : capitaines : Delamare, Bonnet, Boulard. — Lieutenants : Maurissière, Girard, Sainchon, Élis, Ferraud. — Bataillon de Châtelailion : marquis de Châtelailion, commandant, de Saint-Marsault, major, de Sudre, aide-major, capitaines : Mignonneau, Béchet, Bonneau, Foucaud, Froment, lieutenant, etc. — Bataillon de Thorinville : capitaines Boureau, Perodeau, Bassol. Bataillon de Villedon : de Villedon, commandant, d'Escures, major, Chevalier, aide-major — Bataillon de Gotteville : Gotteville, commandant, de Vilette, major, Faure, aide-major, capitaine de Boisredon, lieutenants : Lejuge, de Lattry, Jouhanneau, Duvigneau, Desmenus fils, Godet, d'Isleau, Girouard. — Invalides : de Belleville, Gaufin, Gallion, maréchaux des logis. — Camière, Rabatjoie, Hervé, Kersailles, brigadiers. — Milice de Saint-Sever : capitaines Depuède, de Monjaux, de Belsunee, de Demon, Destbaize, de Gertas, Périssant, de Dureigne, La Sulle, etc. — (EE. 19.)

E. Suppl. 250. (Liasse. — 150 pièces, papier.

**1748-1757.** — Bataillon de Penthievre. — Capitaines Delhault, de Pramival, de Mairoffe, de Gache, de Ranty. — Lieutenants : Viollet, de Portmartin, de Beauvuy, de Maucour, de Grugnac, Dinquimbent, de Lagarde, etc. — Régiment de Provence. Colonel comte de Sarsfield, lieutenant-colonel de Varignon, Vitalis, major, de Frémencourt, aide-major, Jacquemin, maréchal des logis, P. Faucon, aumônier, Laperette, chirurgien, capitaines de Carpenty, Caupenne, Saint-Marc, Dubouillon, de Coresson, de Fayolle, de la Chambre, de Montfort, etc. — Officiers de marine sur les batteries des côtes : Villars de la Brosse, inspecteur général, de Martel, lieutenant de vaisseau, de la Boucherie, lieutenant d'artillerie, Hector, major des canonniers, etc. — Régiment de Saintonge. De Sonning, lieutenant colonel, de Bonmanoir, major, de Lescanville, aide-major, Dester ville, maréchal des logis, abbé Lauraney, aumônier. Capitaines Levesque, Desmottes, Simony, Saint-Hubert, Berlemont, Beaubour, Delaval, Séguin, Saint-Sezaire, de

Marguérie. — Bombardiers et canonniers : Pierre Audineau, Pierre Fredonnet, Jean Deschamps, Jean-Marie Moulin, Jean Olivier, François Berton, Jean Véronneau, François Terrier, Jean Buziaud, Claude Roy, Pierre Bonnefoy, Louis Ardel, Jacques Seguin, Jean Fradel, Étienne Benoit, Jacques Rivière, Jean Merle, Augustin Morin, etc. — Régiment d'Artois : commandant Julbien, capitaine aide-major. Duvivier, Capitaines Lequeue, Latoua, de la Chenay, de Chassy. Lieutenants Dumoulin, de Gevaudan, de Salusse de Roquard, de Granseigne, de Maselle, de Grésigny, du Verdier, de Luillier, etc. — Régiment de la marine : capitaines, de Visargent, Dussaix, de Brajac, de Macon, de Chateaulière, de Colombet, de Rouville, de Casteras, de Chassé, de Geslin, de Rostaing, de Barat, de Gérard, etc. — Logement des officiers des régiments royal Corse, de la Reine, de Bresse, de Tournaisis, de Poitiers, royal dragons, artillerie et génie, Bigorre, Béarn, Bresse, batteries de côtes, gardes du marquis de Surgères, etc. — (EE. 20.)

E. Suppl. 251. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1758-1761.** — Logement des officiers de la garnison. — Régiment de Béarn. — de Borrey, lieutenant-colonel, de Saint-Vincent, aide-major, Lamarque, maréchal des logis, Corbessin, aumônier, Doublet, chirurgien-major. — Grenadiers royaux de Brulart : Brulard, colonel, Le Camus, lieutenant-colonel, de Maisonrouge, major, Branho, aide-major, Pouleri, aide-major. — Régiment de Soissonnais : de Galard, aide-major, Lefèvre, maréchal des logis, P. Hyacinthe, aumônier, Galabert, chirurgien-major. — Officiers de marine employés à La Rochelle. — De Bernard de Margny, lieutenant de vaisseau, commandant à Chef de Baie. — de la Fite, commandant aux Minimes. — Régiment de Soissons : Comte de Narbonne, colonel, de Boyras, lieutenant colonel, Montlezun, major, Gallard, aide-major, Lefebvre, maréchal des logis, P. Hyacinthe, aumônier, Galabert, chirurgien-major. — Bataillon de milice de Figeac : chevalier de Saignés, commandant, Doussot, major. — Régiment de Bigorre : de Torey, aide-major, Verrier, maréchal des logis, Faurye, aumônier, Soulier, chirurgien-major. — Régiment de Béarn : de Bouvay, lieutenant-colonel, de Chouppes, major, Lamarque, maréchal des logis, Cerbeflin, aumônier, Doublet, chirurgien-major. — Bataillon de milice de Poitiers. — Lecq, commandant, de Fommervault, capitaine aide-major. — Régiment de Leps. — Chevalier de Lemps, colonel, de Beaudréan, lieutenant-colonel, de Vanconcourt, major, de Paguy, capitaine aide-major, Bouvier, maréchal des logis, Cezan, chirurgien-major, P. Jean Delacroix, etc. — (EE. 21.)

E. Suppl. 252. — (Liasse.) 150 pièces, papier.

**1762-1767.** — Logement des officiers de la garnison. — Corps d'artillerie, brigade de Beausire : de la Barrie, capitaine, de Villiers, capitaine, de Castelet, capitaine aide-major, de Saint-Sauveur, lieutenant, de Buzelay, lieutenant, Deschamps, lieutenant, Malineau, lieutenant. — Mineurs de Vigny. — Galois, capitaine, de Verdy, lieutenant. — Canonniers invalides. — De Liuchant, capitaine, de la Plene, capitaine en second, Boullereau, lieutenant, Barthélemy, et Bellegarde. — Grenadiers royaux de retour de la Martinique. — De Moyria, lieutenant-colonel, de Torey, aide-major, de Saint-Geust, aide-major, Clément, chirurgien-major. — Régiment de Nice : de la Tour du Pin, colonel, du Vilars, lieutenant-colonel, Destival, commandant de bataillon, Montessuy, major, Mennier, capitaine aide-major, Martin, capitaine aide-major, Dayle, aumônier, Porte, chirurgien major. — Régiment royal vaisseau. — de Montesquion, colonel, Dargens, lieutenant colonel, du Bourquet, major, de Freslon, capitaine aide-major, abbé Amiot, aumônier, Faure, chirurgien, aide-major, etc. — Logement des officiers des régiments d'Eu, de Penthievre, du Vivarais, royal Comtois, chasseurs, régiments de Bourbon, de Boulonnais, de Lafère, Querey et recrues de La Rochelle. — (EE. 22.)

E. Suppl. 253. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1708-1782.** — Casernes. — Mémoire présenté au maréchal de Chamilly, par le maire de La Rochelle concernant le logement des officiers de la garnison (1708). — Mémoire contre le projet de l'intendant Bailion de faire régir, par économie, les fournitures des lits des casernes (1756). « Le Corps de Ville n'a jamais voulu se charger d'aucune régie, s'il avait eu à en prendre une, ç'aurait été celle des droits d'octroi, pour connaître leur produit au juste, mais le désir de se mettre à couvert de tout soupçon l'a plus touché que toute autre considération, il s'est toujours comporté sans aucun reproche et sa conduite ne variera jamais. C'est sur ce principe qu'il s'est déterminé dans tous les temps à faire par adjudication toutes les dépenses d'entretien qui sont à sa charge... De toutes ces dépenses, celle qui exige les soins les plus bas et les plus rebutants, comme les plus étendus et les plus dangereux, est celle de la fourniture des lits de casernes, et c'est précisément celle dont M. Bailion veut imposer la charge au Corps de Ville, dans la vue sans doute de lui faire prendre tout de même le détail des autres fournitures... Pour être en état de commencer

« cette régie, il faut une avance de 40,000 livres, et le  
 « Corps de Ville, qui ne pourrait trouver ce fonds que par  
 « un emprunt puisqu'il s'en faut de près de 100,000 li-  
 « vres, qu'il ne soit en état de payer ses dettes exigibles,  
 « sans compter une somme de 150,000 livres, dont il  
 « paye la rente ou intérêt annuellement, supporterait une  
 « surcharge d'intérêt de 2,000 livres. La dépense de la four-  
 « niture annuelle ne saurait être évaluée au-dessous de  
 « 60,000 livres et en y ajoutant ce qu'il en coûterait pour  
 « les gages des subalternes, il se trouverait que le total  
 « de la dépense irait à 11,000 livres par an ou bien près.  
 « Or qu'en coûte-t-il à la ville actuellement que la four-  
 « niture est au bail, quoique le prix de chaque lit paraisse  
 « exorbitant à M. Baillon ? environ 8,000 livres année com-  
 « mune, il en coûte donc beaucoup moins que si la four-  
 « niture était en régie. » — Logement des officiers des ré-  
 « giments d'Eu, de Ponthièvre, de Viverais, de Royal Com-  
 « tois, des Chasseurs de Ponceet, des Canonniers invalides, des  
 « régiments de Bourbon, Boulonais, La Fère, Querey et  
 « recrues de La Rochelle. — (EE. 23.)

E. Suppl. 254. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

**1733-1778.** — Mémoires sur l'insalubrité des caser-  
 nes, les moyens d'y remédier et réponse aux plaintes des  
 officiers du régiment de la Gervaisais (1733-1774). — Mé-  
 moires : sur la charge énorme des logements de guerre  
 qui pèse sur les habitants ; — contre le projet d'entretenir  
 à La Rochelle une garnison de quatre bataillons d'infan-  
 terie et une brigade d'artillerie, motivé sur l'insuffisance  
 des casernes et réponse (1763). — État de la dépense de lo-  
 gement d'un bataillon dans les casernes, à raison de 18 li-  
 vres, pour chaque lit, par an (1762). — États des régiments  
 qui ont logé, tant aux casernes de la porte Dauphine qu'à  
 celles de Saint-Nicolas. — (EE. 24.)

E. Suppl. 255. Liasse. — 34 pièces, papier.

**1702-1775.** — Casernes. — Constructions de deux  
 corps de casernes à droite et à gauche de la porte Dauphine,  
 adjudication par le Corps de Ville, devis et toisé. — Baux  
 et devis pour la fourniture des tables, banes, rateliers, etc.,  
 à Denis l'aîné, entrepreneur (1709-1763). — Procès-ver-  
 baux de visite aux casernes. — Entretien du corps de  
 caserne à gauche de la porte Dauphine, pour six ans, à  
 Julien Bonnichon, pour 450 livres par an (1707). — Ad-  
 judication des travaux de construction de latrines au  
 sieur Denis (1733) et leur rétablissement dans la courtine  
 de la porte Dauphine, du côté du bastion de Lorge, au  
 quartier du Roi (1765). — Adjudication de l'entretien et des

réparations à faire aux casernes. — Acceptation de l'état  
 des lieux des deux corps de casernes du quartier du Roi et  
 Dauphin par le sieur Cornevin, nouvel adjudicataire (1766).  
 — Visite faite par les échevins et conseillers du Corps de  
 Ville pour constater les travaux nécessaires. — Couvertures  
 des maisons et bâtiments appartenant à la ville. —  
 (EE. 25.)

E. Suppl. 25. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1718-1760.** — Casernes. — Fourniture et entretien  
 des lits, couchettes, paillasses, matelas, traversiers, con-  
 vertes de laine et draps pour les casernes de La Rochelle.  
 — Supplique à Bignon, intendant de La Rochelle par Nec-  
 toux, maire et les échevins de La Rochelle pour lui exposer  
 que J. B. Guitton, adjudicataire est tenu, aux termes de son  
 bail, de garnir de 624 lits les deux anciens corps de caser-  
 nes et de 200 les nouvelles casernes des magasins sur la  
 petite rive, pour le logement des soldats employés au eu-  
 rement du bûvre et que, de la visite faite par MM. des  
 Barbalières, Bernard de Launay, échevins, Jean Butler  
 et Maurissière, conseillers du Corps de Ville, il résulte  
 qu'il n'y a dans les anciennes casernes que 521 lits garnis  
 et 89 couchettes, soit 610 garnitures, au lieu de 624 et  
 100 couchettes dans les nouvelles casernes et environ  
 2 charretées de paille et demandant à l'intendant l'auto-  
 risation d'acheter et de payer les couvertes, paillasses,  
 toiles, portées audit bail, aux risques, périls, et fortunes  
 dudit Guitton. — Inventaire et estimation des lits des  
 casernes par Jacquelin, Beugras, Lallemand, menuisiers,  
 et les dames Barrand et Durand, fripières. — Quartier  
 d'octobre 1749 : 3265 livres. — Janvier 1751 : 2481 li-  
 vres, 1 sol, 8 deniers. — Avril 1758 : 1836 livres,  
 13 sols, 4 deniers. — Avril 1753 : 1407 livres, 11 sols, 8  
 deniers. — Avril 1758 : 1496 livres, 2 sols. — Janvier  
 1759 : 1674 livres. — Janvier 1760 : 1912 livres, 7 sols.  
 — (EE. 26.)

E. Suppl. 257. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1768-1775.** — Casernes. — Logement des officiers  
 de la garnison. — Régiments de Royal Comtois, de la  
 Reine, de Bouionnais, de Beauvoisis, du corps royal d'ar-  
 tillerie. — Régiment de la Couronne 1550 livres. — Régi-  
 ment de Conty : 23 jours de mars et avril 1771 : 530 livres  
 13 sols, 4 deniers. — Régiment d'Orléans : janvier et  
 février 1771 : 1080 livres. — Régiment du Vivarais : 4 jours  
 de mai et juin 1771 : 956 livres. — Régiment de Cambre-  
 sis : 12 jours d'avril et mai : 1037 livres, 6 sols, 8 deniers.  
 — Régiment Royal vaisseaux : 906 livres, 13 sols, 4 deniers.  
 — (23.27.)

E. Suppl. 257. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1730-1774.** — Casernes. — Ustensiles des nouvelles casernes et états de prise en charge par Basset (1738-1763). — Noms des habitants appelés à contribuer aux logements militaires, depuis le recensement fait en 1739 : Aupied, Taillandier, Barreau, veuve Barret, Baudoin, Bonneau, Boucher, Bouscasse, Bridault, Cambre, Chevalier, Chasseriau, Delaunay, Desmarattes, Drapron, Duchamp, Dupuy, Favreau, Favre, Fraigneau, Gassuan, Izambard, Knell, Laurent, Loup, Lully, Magnet, Maignan, Marsac, Martineau, Morin, Norrigeon, Peyreire, Prou, Raymond, Roque. — État des effets remis à Basset pour l'exercice des nouvelles casernes bourgeoises établies par ordre du maire dans les maisons Chabot, Decourt, Rodier, Boulanger et Basset, de 1738 à 1763, date de la suppression desdites casernes. — Relevé des différents ouvrages faits aux maisons servant de casernes (1759). — Adjudication des tables, banes, râteliers pour les nouvelles casernes de Saint-Nicolas aux sieurs Poplineau et Brossard (1760). — Maison des héritiers Decourt consistant en deux corps de logis, dont l'un donne sur la place. — Procès-verbal de l'état de ladite maison (1771). — Maison des sieurs François et héritiers Gachet, servant de nouvelles casernes. — Bail à ferme de la maison de la petite rive par Gachet au Corps de Ville (1771). — Lettre de l'Intendant Senac de Meilhan au Corps de Ville pour l'inviter à louer plusieurs maisons et les transformer en casernes (1766-1771). — Ferme de la maison de Gilles Nassivet, graveur de la monnaie, rue de la Monnaie, par le Corps de Ville. — Ferme d'une maison, rue Notre-Dame où pendait pour enseigne le Cordon Bleu, à Jacques Arnaud et Esther Massé, sa femme, par messire Dugoust de Bouzet, et transport dudit bail au Corps de Ville pour le logement de la maréchassée (1728). — Loyers de maison au Corps de Ville par Simon Billand d'Ardenne, conseiller au Présidial, pour 300 livres par an; — par Étienne-Henri Harouard du Beignon, écuyer, seigneur de la Jarne, conseiller secrétaire du Roi et sa sœur Marie-Suzanne Harouard, veuve de Gabriel-Jean-Nicolas de Gabaret, chevalier, seigneur de Saint-Sornin, au Corps de Ville d'une maison rue Notre-Dame. — Logement des cadets gentilshommes du régiment de Brie dans la maison Robert. (1777) (EE. 28.)

E. Suppl. 258. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1687-1788.** — Ordonnance du Roi concernant le logement des gens de guerre et ceux qui en sont exempts, en  
QUARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

vertu du règlement du 4 novembre 1651 (30 janvier 1687). — Mémoire des négociants suisses établis à La Rochelle pour revendiquer l'exemption du logement militaire. — Lettre du Roi de France à la République helvétique déclarant que l'assujettissement à la capitation de tous les Suisses non militaires résidant en France ne peut recevoir ni retard ni exception (3 avril 1774). — États des lits fournis aux troupes en garnison à La Rochelle visés par de Saint-Estève et le chevalier de Saint-Pierre, commissaires des guerres. 1<sup>er</sup> trimestre 1761: 2013 livres, 4 sols, 8 deniers; 2<sup>e</sup> trimestre, 1926 livres, 5 sols; 3<sup>e</sup> trimestre 1933 livres, 16 sols, 10 deniers; 4<sup>e</sup> trimestre 1561 livres, 8 sols, 11 deniers; 6 premiers mois de 1779: 7480 livres; 6 derniers mois de 1779: 6204 livres. — Pétition d'Étienne Bouffard, entrepreneur des fortifications, et Comeiras à l'effet d'obtenir l'exemption du logement des gens de guerre et ordonnance de l'intendant de Reverseaux, accordant cette faveur. (1783) — Ordonnance du maréchal de Senceterre, gouverneur de la province, prononçant l'exemption du logement des gens de guerre en faveur des grenadiers de la milice bourgeoise (1775). — Exemption des canoniers bourgeois, des gardes du gouverneur, des acquéreurs des offices d'inspecteurs et contrôleurs des marchands et artisans de la généralité, des invalides de la marine, des officiers retirés sans congé, au bout de plus de quinze ans de services, des dixainiers des cinq paroisses, des archers de la connétablie, des directeurs et syndics de la Chambre de Commerce, des notaires, etc. — Lettre de l'intendant de Montyon aux maires et échevins de La Rochelle pour les informer que, sur la demande du contrôleur général, le Roi a exempté du logement des gens de guerre, les employés buralistes de la régie des droits réservés, même dans le cas où ils feraient commerce et tiendraient boutique ouverte. — État des exempts du logement militaire: volontaires d'Aunis, privilégiés (officiers du présidial, du bureau des finances, de l'élection, receveurs des tailles, officiers de l'Amirauté, des traites, de la monnaie, etc., gentilshommes et anobis, commis des messageries). Logement des dragons d'ordonnance chez les aubergistes. — Exemption des maîtres de barques, qui transportent les troupes à l'île de Ré, du commis du greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse, d'Étienne Guillou, maître boulanger, en raison des services rendus au Corps de Ville, lors du passage de la princesse d'Espagne dans la Saintonge (17 septembre 1760) et d'Allègre, serrurier, en vertu de l'édit de février 1745. — EE. 29.

E. Suppl. 259. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1758-1789.** — Clauses et conditions du bail au rabais



de la fourniture et des ustensiles nécessaires aux troupes, détachements de revue et soldats qui logeront en cette ville, un ou plusieurs jours. — Réparations à la maison du sieur François pour le logement de trois compagnies du régiment d'Orléans (3 août 1771). — Casernement — 1773. Recettes 47000 livres, dépenses 41101 livres, 7 sols, 4 deniers — 1774. Recettes 53000 livres. — Dépenses 53000 livres — 1776. — Recettes 53000 livres. — Dépenses 26285 livres, 10 sols. — Lettre autographe de l'intendant de Reverseaux aux maires et échevins annonçant l'envoi d'un mandat de 560 livres pour contribuer, pendant deux mois, au logement militaire et approuvant la soumission faite par plusieurs citoyens de payer en argent deux mois de logement aux officiers du régiment de La Sarre (14 novembre 1783). — État des personnes qui ont souscrit ledit engagement : J. B. Nairac, Boursean, J. Lambert, du Fresse, Dumoustier, Chamois, M. A. Lefebvre, Maubaillearq, Guillemot, Pellier, P. Dejarnac, J. C. Garnier, P. J. Garreau, l'aîné, J. M. Garnier, P<sup>e</sup> Garreau, Demissy, Renouveau, J. Bourillon, P<sup>e</sup> Borde, Bouyer, J. J. Garnault, Donneadien, Texier frères, E. Joly, L. Fort, J. Guibert, Jacquelin, Joly le jeune, Rondes, Pruvôt Maubaillearq, P<sup>e</sup> Thouron, Fleuriau frères, Bert Dubouscoua, D<sup>e</sup> Boulanger, P. Dumoustier de Fredilly, E. Charruyer frères, Ant. Lanusse, J. Monsnier, A. Le Clercq, M. A. Garreau, Delacoste, avocat, Papineau, Piaud Planty, E. Garreau, Raboteau l'aîné, Thouron, P. Garreau, D. Thouron, Quenet, Joly Dumoustier de Fredilly, Robert l'aîné, Piaud l'aîné, Monsault Deszilles, Blanchet, Desbordes, Mesturas, Hugonis, E. M. Vivier, J. de Bessé et D. Garesché (30 octobre 1783). — État des archers gardes de la connétablie résidant à La Rochelle : Ch. Ranson, Ch. Meynardie, André Ranson, Barth. Ranson, J. Desnains, Silv. Jambu, P. Astruc, J.-B. Roudès, J. Maguic, Ch. Carpentier, E. Liège, J. Perry, J. Bédein, J. Chassériaud, J. Serre, Paul Fleuriau, Bertrand Richard, Ch. Valette, N. Suidre, David Boulanger fils, J. Julien, P. Léon Chauvet, Ch. Lallanne, Ph. Simon, Maillon, B. Giraudeau, G. Benoist, J. B. Butaud, et Jousseau fils. — Bail de la fourniture des ustensiles à fournir aux troupes de passage à La Rochelle — (1781-1789). — Ordonnance du maréchal de Senece terre enjoignant aux habitants de La Rochelle sujets aux logements militaires de se trouver dans leur maison ou d'y faire trouver quelqu'un de leur part, à l'arrivée des troupes pour les recevoir et leur fournir ce qui est porté par l'ordonnance ou de pourvoir à ce que ces fournitures leur soient convenablement faites, sous peine d'envoyer les soldats à l'auberge aux frais des réfractaires (29 août 1758). — Ordonnance du Roi concernant le logement des officiers généraux et supérieurs des régiments et permettant d'en faire l'imposition en argent (3 juillet 1763) (EE. 30).

E. Suppl. 260. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

**1742-1767.** — Correspondance entre les intendants, les maires et échevins de La Rochelle, de Mercy, commandant de l'île d'Aix, du Tarta, les entrepreneurs généraux des lits, Harand, sous-traitant, Roy, Trouillard, Péron, veuve Claverie, la supérieure de l'hôpital du Roi de l'île d'Oleron, relative aux fournitures et à l'entretien des lits militaires pour les garnisons des îles de Ré, d'Aix, d'Oleron, de Fouras et de Bronage, etc. — État et estimation de la fourniture des lits et effets existants dans l'hôpital militaire du Roi de l'île d'Oleron, par Tresneau, marchand fripier de La Rochelle. — Ratification par Damaris Marguerite Friconneau, pensionnaire au monastère des dames religieuses de Saint-François de Niort, d'un acte reçu par Thilorier, notaire à l'île de Ré, par lequel Jeanne Thomas veuve de J. B. Friconneau, mère de la comparante, Henry Penaud, notaire et procureur de la baronnie de l'île de Ré et Geneviève-Suzanne Friconneau, son épouse, ont reconnu avoir reçu de Jacques Harand, entrepreneur pour la fourniture des lits des casernes, et de Gabrielle Thiron, la somme de neuf mille trois cent quinze livres seize sols six deniers, pour l'extinction de six cent quarante deux livres sept sols de rente hypothécaire restant à amortir de celle de mille livres pour arrérages d'icelle. — Mémoire imprimé pour les syndics et habitants de l'île de Ré contre la capitation imposée sur eux pour les logements militaires, pour demander la révocation de l'arrêt du 31 mars 1767, avec l'épigraphe de Cassiodore qui se termine par ces mots : « *molestiam pali sine causa, penam sine culpa, damna sine delictis* » signé d'Ormesson, conseiller d'État, intendant des finances, de la Balme, avocat et secrétaire du Roi. — (EE. 31).

E. Suppl. 261. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1782-1783.** — Logements militaires. — Feuilles de route signées par les intendants d'Ablois, de Reverseaux, le subdélégué de la Valette, pour les régiments d'Auvergne, soldats provinciaux de Montauban, de Saintonge, régiments de Brie et de Picardie, de Barrois, volontaires étrangers de Lausun, régiment du Maine, engagés de la marine, artillerie de Metz, soldats provinciaux de Caen, de Montpellier, de Grenoble, canonniers gardes-côtes, soldats provinciaux d'Aunis, de Bordeaux, de Bretagne, de Bourbonnais, de Tours, etc. — Imprimés pour la fourniture des lits militaires, comprenant une couchette, un matelas, un traversin, une couverture, une paille et une paire de draps (1758). — (EE. 32).

E. Suppl<sup>r</sup>. 262 (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1782-1783.** — Passages des troupes. — Fournitures diverses. — Chevaux. — Régiment royal comtois allant à Givel. — Fourniture de deux voitures attelées chacune de 4 colliers et 22 chevaux de selle. — État des chevaux commandés pour le départ du régiment de Courten aux crocheteurs, Vigier, Bouhet, Signargou, Magnan, Chaigne, Martau, Lecœur, Thibaud, Lainé, Raimond, Carnel, veuve Girard et Goujon. — Régiment d'Éptinguen. — Lettres de l'intendant de Reverseaux, concernant l'envoi aux maires et échevins de l'état des bons de services délivrés et des fournitures faites, chaque mois, conformément à l'ordre exigé par le Conseil pour le service des convois militaires; — du subdélégué de La Valette au secrétaire Despéroux, concernant la commande de charretiers pour la conduite de palissades, au magasin sur le bastion des Capucins, pour les officiers du génie. — Lettres du chevalier de Saint-Pierre annonçant l'arrivée du régiment royal comtois (9 octobre 1782); — de l'intendant Meulan d'Ablois envoyant au Corps de Ville copie des lettres du marquis de Ségur et du directeur général des finances concernant la répression des contraventions exercées par les conducteurs des recrues dans le service des convois militaires. (EE. 33).

E. Suppl<sup>r</sup>. 263. (Cahier.) — 105 feuillets, papier.

**1768.** — Recensement général des maisons de La Rochelle et des numéros qui doivent y être apposés, conformément à l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 1768, pour le logement des troupes. — Cet état comprend 2346 maisons. — Rue du Duc, 146; de Gasq, 148; Carayon, rue des Canards, 293; Tandebartz; 304; de la Barthe; petite rive, 369; E. Belin; 371; Pagès; 376; De Court; 419; de Beaupreau, porte Dauphine, 6; Duperré; Trois-Cailloux, 29; de Saint-Marsault; rue du Bastion de l'Évangile, 41; monastère des P. P. Capucins; Porte neuve, Weiss, 139; Thouron, 142; E. Vivier, 149; Goguet, 154; rue Saint-Jean 291; Noor-dingh, 299; Bernon, 306; Seignette, rue de la Cloche, 384; de la Coste, 388; Galwey, 389; Trésahar Bonûls; rue de l'Escale, 602; Carré de Candé, 604; Boutiron, rue Juiverie, 642; hôtel de l'Intendance, 651; de la Vaux-Martin, rue du Palais, 714; Goujard Boupland, 720; Garnault, rue des Puitsdoux, 811; de la Tramblay, rue Dompierre, 1331; Fleurian, 1332; de Beaupreau, 1334; Chassiron, 1341; de Saint-Estève, 1346; de Richemond, 1348; de Missy, etc. — Séminaire, etc. — (EE. 34.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 264. (Liasse.) — 7 cahiers formant ensemble 230 feuillets, papier.

**1768-1778.** — État dressé, en conséquence de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 1768 pour parvenir à la visite des maisons et des numéros qui doivent y être apposés pour le logement des troupes. — Noms des propriétaires exempts sauf le cas de foule : 2 ecclésiastiques, 1 noble, 1 officier commensal, 1 secrétaire du Roi, 1 officier de la monnaie, 1 officier de l'élection, 1 échevin, et 1 conseiller de ville en exercice, 1 officier, 1 étapier. — États par paroisses dressés en conséquence de l'ordonnance de 1768 pour le logement des troupes (1768-1772). — État des personnes qui jouissent ou prétendent jouir de l'exemption (1778) : Nobles : de Cullant, de Saint-Coux, demoiselle de Carmene, du Martel, veuve de Landrais, de Gaseq, de Saint-Marsault, Boutiron, veuve de Saint-Marsault, Lemoine, dame de Lestang, de la Tremblay, veuve de Méritens, veuve Donat, de Saint-Ours, dame de Bonneuil, dame de Vilson, de la Motte, de la Vaux-Martin, Mac Carthy, demoiselle Bontemps, veuve de Montrouen, dame de Véryny, demoiselle de la Vaux-Martin, dame Galwey, veuve de la Badie. — il résulte de ces états que, sans le cas de foule, on ne peut loger à la Rochelle plus de 156 officiers et 1136 soldats. — EE. (35.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 265. (Liasse.) — 6 cahiers formant ensemble 217 feuillets papier.

**1758-1759.** — Fournitures de lits aux casernes. — Noms des habitants qui ont fourni des lits aux casernes. — Recensement des habitants qui ont fourni des lits aux nouvelles casernes et de ceux qui peuvent supporter des logements. — État des effets qui sont déposés dans les magasins Chabot, etc. — (EE. 36.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 266. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

**1731-1785.** — Munitions de guerre. — Dépôts de poudre dans les tours des Récollets et de la Lanterne. — Correspondance entre d'Angervilliers, ministre de la guerre, l'intendant Bignon, le comte de Matignon, de Montigny, lieutenant général d'artillerie, des Cars, lieutenant d'artillerie et les maires et échevins de La Rochelle, concernant le projet de construction d'un magasin dans l'ouvrage à cornes de la porte Saint-Nicolas, le danger d'un dépôt de poudre au centre de la ville, dans la tour des Récollets exposée à l'incendie par le feu du ciel, etc. (incendie d'un magasin à poudre vis-à-vis l'église Saint-Jean en 1500, rapporté par Mervault). — Transport des poudres de la

tour des Récollets au couvent des Jésuites et dans un magasin aux environs en 1696 à cause du bombardement de l'île de Ré. — Construction d'une poudrière près de la porte royale. — Réparation de la tour des Récollets servant de dépôt de poudre: 33,406 livres, 6 sols. — Supplique à l'intendant Bignon par Mouchard de Vaugouin, « gentilhomme » et Paul Bernard « capitaine d'infanterie » pour lui exposer qu'une « maison située à la Digue, paroisse « de Saint-Maurice, dans laquelle il y a toujours eu des « aubergistes pour recevoir les gens de mer, ne peut trouver de locataires à cause du voisinage du magasin à « poudre » des armateurs de navire. — Supplique au comte de Matignon par Borneau, Bernard, Joseph Dargent et les demoiselles Damien pour lui signaler le danger du voisinage du magasin à poudre pour les propriétaires des maisons de la Digue. — Ordonnance royale prescrivant la destruction des arbres et jardins qui se trouvent dans l'enceinte des magasins à poudre. — Inventaire général dressé en présence du capitaine d'artillerie de Ménage, des pièces et munitions de guerre existantes dans les magasins et sur les remparts de La Rochelle (1763). — Correspondance entre l'Intendant d'Ablois et les maires de la Rochelle concernant le prix de la poudre et les droits sur le salpêtre et l'exécution des arrêts de Conseil d'État. — Instructions sur l'établissement des nitrières et la fabrication du salpêtre. — (EE. 37.)

E. Suppl. 267. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1721-1779.** — Milice bourgeoise. — Dénombrement des habitants de La Rochelle, au point de vue de la milice bourgeoise pour les années 1721, 1730, 1764, 1767, 1772, 1775 et 1779. — États par dizaines des « familles aisées, médiocres et pauvres » 397 familles aisées composant 1744 personnes; 1389 familles médiocres composant 5857 personnes; 2342 familles pauvres composant 7412 personnes, en tout 4038 familles formant 15013 personnes (1721). Moreau, secrétaire. — 1730. Paroisse Saint-Jean du Pérot, 568 chefs de ménage, 310 femmes, 111 parents, 690 enfants, 17 commis, 172 domestiques: 1868 personnes. — En 1765, 4681 personnes habitent la paroisse Notre-Dame, 2983 celle de Saint-Barthélemy, 1667 celle de Saint-Sauveur, 2067 celle de Saint-Nicolas. — On compte 3 paroisses 1 chapitre, 7 communautés d'hommes, 5 de filles, 1 collège, 4 hôpitaux, dont 2 pour les femmes, 1 hôpital général, 1 hôpital pour les hommes et un séminaire. — « Dénombrement des habitants de la religion p. réformée » Paroisse « Notre-Dame 50 chefs, 60 femmes et filles « 58 enfants; Saint-Barthélemy 57 chefs, 59 femmes, 130 enfants; Saint-Jean « 30 chefs, 40 femmes, 60 enfants; Saint-Sauveur, 50 chefs,

« 60 femmes, 61 enfants; Saint-Nicolas, 30 chefs, 40 femmes « et 50 enfants, total 217 chefs, 259 femmes, 359 enfants, « soit 835, étrangers et oubliés environ 150, total 985, dont 300 au plus en état de porter les armes. — 2674 maisons en 1760, 3000 en 1767. Notre-Dame 253 garçons, en état de porter les armes (1772), 49 exempts, 17 familles de gentilshommes, 1301 roturiers; Saint-Barthélemy 213 garçons pour le tirage, 58 exempts, 31 familles de gentilshommes 535 roturiers; Saint-Sauveur 213 garçons pour le tirage, 528 roturiers; Saint-Jean 48 garçons, 11 exempts, 8 familles nobles, 507 roturiers; Saint-Nicolas 101 garçons, 542 roturiers. — Total 880 garçons susceptibles d'être appelés, 88 exempts, 56 familles de gentils hommes, 3413 roturiers. — Correspondance entre les ministres marquis de Monteynard, les intendants et les maires et échevins concernant les renseignements demandés sur la population en état de porter les armes. « La ville doit être divisée en quartiers « et rues et les maisons numérotées. Le lieu où un homme « passe la nuit doit être dénombré et non pas le lieu ou la « boutique où il travaille. Les habitants de la ville absents « ne doivent point être portés en compte dans la population, « encore qu'ils soient domiciliés dans la ville. Un officier « qui est à son régiment, un matelot qui est sur mer ne « doivent être portés sur l'état que pour mémoire, et au « contraire un étranger qui n'aura dans le temps du « dénombrement qu'une résidence momentanée dans la « ville, fera partie du dénombrement, les troupes en garni- « son, officiers et soldats » sont dans cette dernière classe; afin d'assurer l'exactitude de ce dénombrement, il faut désigner toutes les personnes qui y sont comprises par leurs noms, surnoms, état ou profession; division de tous les individus en deux classes, suivant l'état de mariage ou de célibat, etc. — Dénombrement de 1775: Oratoire 11, collège 59, séminaire (en vacances) 5, Augustins 9, Jacobins 11, Carmes 8, Cordeliers 17, Récollets 18, Capucins 14, Hôpital de la Charité 24, Ursulines 65, Dames blanches 105, Sainte-Claire 77, La Providence 46, Hospitalières 120, Hôpital Saint-Étienne 54, Hôpital Général 450. — Dénombrement de 1779, Notre-Dame 5059 habitants, Saint-Barthélemy 3151, Saint-Sauveur 2466, Saint-Jean 2207, Saint-Nicolas, 2062. — Total 17945 en y comprenant 3000 pour les convents et hôpitaux, etc. — (EE. 38.)

E. Suppl. 268. (Glasse.) — 4 pièces, papier.

**1755.** — An VII. — Tableau dressé en conformité de l'article 25 de l'instruction du ministre de la guerre du 29 germinal an VII sur la loi du 28 du même mois, des officiers ou sous-officiers surnuméraires ou ayant traitement de réforme et des officiers généraux et chefs de brigade qui

désireront être mis en activité de service. — Général de division Jean Guyot Durpaire (du Repaire); général de brigade Antoine Lombard; chef de brigade André-Augustin Levret; chefs de bataillon Segot, Pernet, Groret, Bonnet, Swanton; capitaines Garnier, Parat, Lesnier, Sereker, Desevaux, Laprade, Ponson, Legrand, Chasort, Prévôt, Luce, Maurin, etc., signé par les administrateurs municipaux de La Rochelle, Beraud, Dubreuil, Garnault, Rognier, Jousomme, Armend Desbois. Pièces justificatives desdits états de service. — (EE. 39.)

E. Suppl. 269. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1748-1752.** — Enregistrement des certificats militaires délivrés par les intendants en exécution de l'article 15 de l'ordonnance du Roi du 6 août 1748 aux soldats et miliciens, qui entendent faire leur domicile dans cette ville de La Rochelle pour jouir des exemptions qui leur sont accordées par l'article 14 de la même ordonnance coté et paraphé par Joseph Pascaud, chevalier, trésorier de France, maire de La Rochelle, etc. — (EE. 40.)

E. Suppl. 270. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

**1767-1789.** — Étapes. — Manière de composer le noir pour noircir les guêtres. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les parties prenantes, qui n'auront pas été employées dans les états du roi de 1767, faute d'avoir représenté leurs titres nouveaux seront comprises par doublement dans les états qui seront dressés pour l'année 1768, après avoir satisfait à la représentation et qui fixe les époques de ladite représentation pour être employées dans les états des années 1768, 1769, 1770 et 1771. — Chemin que tiendront huit soldats conduits par trois cavaliers de maréchaussée pour se rendre de Besançon à La Rochelle en 1773. — Arrêt du Conseil d'État du 30 novembre 1768 concernant les étoffes de soie et habillements d'église qui ne pourront entrer dans le royaume que par les bureaux désignés par ces règlements et en payant les droits sur le pied auquel sont imposées les étoffes dont ils se trouveront composés. — Arrêt du Conseil d'État concernant la libre circulation des grains dans le royaume (31 octobre 1768) (ces deux imprimés servent de chemises). — Chemin que tiendront quatre soldats, conduits par deux cavaliers de la maréchaussée, pour se rendre de Saumur à La Rochelle (1774). — Congé définitif accordé à Antoine Bron, du régiment suisse de Courten (23 novembre 1778). — Arrêts du Conseil d'État portant défenses de percevoir à l'avenir les droits en nature ou en argent sur les bateaux arrivant à La Rochelle, chargés de sardines et de morues aux peines

portées par les ordonnances (servant de chemise). — Feuille de route pour le capitaine Deneure du régiment de la Sarre, allant à cheval de La Rochelle à Rochefort (1784). — Billet de logement pour un capitaine du régiment de la Sarre avec sa voiture, les chevaux et un valet (1782). — Ordonnances royales concernant les déserteurs (1776); — pour séparer le corps des volontaires d'Annis et en former deux, sous la dénomination de volontaires d'Annis et de volontaires d'Estrées. — Jugements condamnant Rey, fripier, à trois livres d'amende pour avoir acheté une canne à un soldat du régiment de Languedoc et un soldat du régiment de Perche aux galères perpétuelles pour avoir volé une veste uniforme à un soldat de la même compagnie, une paire de souliers à un autre soldat et avoir vendu sa culotte à un soldat parti en congé absolu (1774-1789). — Correspondance entre l'intendant Meulan d'Ablois et le Corps de Ville, au sujet des convois militaires et de la vérification du marché de chaque entrepreneur (1776-1784). — États des chevaux et voitures fournis pour le service des troupes à La Rochelle (1781-1785). — Procès-verbal fait contre la Franchise et Delhomme entrepreneurs pour avoir refusé le 30 septembre 1771 de fournir leurs voitures à des soldats convalescents du régiment d'Orléans. — Lettre du duc de la Vrillière au maire de La Rochelle: « Le Roi étant informé  
« que le marquis de Narbonne commandant des troupes à  
« La Rochelle, méconnaissant les bornes de sa mission,  
« qui est purement militaire, s'est mêlé, en plus d'une  
« occasion, d'affaires civiles et de police uniquement con-  
« fiées aux magistrats et officiers que Sa Majesté a établi  
« pour y veiller, que même ce commandant a, dans plus  
« d'un cas, disposé très légèrement de la liberté des  
« citoyens, au mépris des règles établies dans son royaume  
« contre toutes les violences et abus de pouvoir, Sa Majesté  
« ayant aussi reconnu que les ordres très illégalement  
« donnés par le marquis de Narbonne n'avaient pu être  
« exécutés que par la faiblesse de ceux qui, mal à propos,  
« lui ont prêté leur ministère dans des circonstances qui  
« n'étaient nullement de son ressort, m'a chargé de vous  
« marquer que vous ayez à ne reconnaître en rien les  
« ordres de M. de Narbonne pour tout ce qui est étranger  
« au détail militaire, dont il est chargé et de vous prévenir  
« que si vous avez la fausse complaisance d'en exécuter  
« ou faire exécuter aucun, vous en répondriez en votre  
« propre et privé nom. » — Lettre du marquis de Narbonne au maire: « Avez-vous connaissance que j'aie vexé  
« le peuple et troublé le public par des ordres violents que  
« vous n'avez pu, en ce qui vous concerne, exécuter sans  
« blâme? Avez-vous en conséquence de mes violences et  
« vexations prétendues porté contre moi des plaintes au  
« Ministre, au nom des habitants de La Rochelle? » —

États des soldats convalescents, noms des régiments et détachements, journées passées et rations des vivres. — Observations relatives à l'adjudication de l'arsenal de La Rochelle passée devant l'Intendant le 3 octobre 1786. — Extrait des délibérations du Corps de Ville contenant la réception du serment du comte de Rauchin, major du régiment de la Sarre, au nom de tous les officiers et soldats, en présence du duc de Maillé, au front des troupes : « Nous jurons de rester fidèles à la Nation, au Roi et à la « Loi et de ne jamais employer ceux qui seront sous nos « ordres contre les citoyens si nous n'en sommes requis « par les officiers civils ou les officiers municipaux... Vous « jurez de ne jamais abandonner vos drapeaux, d'être « fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi et de vous con- « former aux règles de la discipline militaire. » (25 août 1789). — (EE. 41.)

E. Suppl. 271. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1786.** — Papiers de la corvette du Roi la *Juliette*. — Rôle d'équipage au départ de l'île de France. — Capitaine commandant : le prince Victor de Rohan de Guéméné. — Capitaine en second : Joseph Crassous, lieutenant de frégate. — Valois, lieutenant de frégate. — Brunet « officier bleu. » — Duplessis Compadre, Magon de la Vieufville, Mazins, Gilbert, chirurgien major, etc. — Liste des passagers, volontaires, officiers mariners, timoniers, matelots et soldats de marine, total 71 hommes. — (EE. 42.)

E. Suppl. 272. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1785-1786.** — Journal de bord de Crassous et brouillard. — Vivres et rafraîchissements. — Effets délivrés des magasins du Roi à M. le prince de Guéméné. — État de la quantité des balles de café embarquées et chargées à fret par permission des administrateurs des îles de France et de Bourbon et dont le fret doit être payé un mois après l'arrivée en France de ladite corvette, à raison de cent livres le tonneau. — Procès-verbal constatant la mort de Jean-Louis Lefranc tombé à la mer, dressé par Joseph Crassous de Médeuil, lieutenant de frégate, chargé du détail à bord de la corvette du Roi la *Juliette*. — Procès-verbal d'embarquement d'étrangers, matelots et soldats qui s'étaient glissés parmi l'équipage pour se faciliter un passage et une évacion de leurs différents vaisseaux mouillés dans la rade du Cap. — Procès-verbal constatant la perte d'une ancre. — Casernet de navigation de Crassous (22 février au 25 mai 1786). — État des maîtres et de leurs consommations particulières, pendant le voyage. — Lettres adressées

à Crassous de Médeuil par Porlodee, le prince Victor de Rohan, Melon, d'Archer, B. de Souville, Brunet de Curt, Garnier de Beauchamp, Bamard, Lecardeux, Ed. Perichon, Thevenard, etc., concernant le service à bord de la *Juliette* et l'embarquement de diverses marchandises. — Liste des passagers qui doivent s'embarquer pour aller de l'île de France en France. — Livre de bord pour le service de la corvette du Roi la *Juliette*. — Articles du chirurgien. — Enregistrement des consommations, demandes faites dans les divers ateliers pour chaque maître (1<sup>er</sup> février au 3 mai 1786). — Résultat de l'examen des consommations faites en agrès, appareils, ustensiles, et munitions à bord de la flûte du Roi la *Juliette* armée à l'île de France le 25 mai 1783, sous le commandement de Roche, lieutenant de vaisseau, mort le 22 janvier 1785 et remplacé par M. Prolodec, lieutenant de frégate second sur ce bâtiment, qu'il a commandé jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1786, époque à laquelle le prince Victor de Rohan en a pris le commandement pour revenir en France et a désarmé à Lorient le 10 août 1786. — Inventaire de ce qui est resté à bord de la corvette du Roi la *Juliette* après son désarmement à Lorient le 10 août 1786. — (EE. 43.)

E. Suppl. 273. Carton.) — 150 pièces, papier.

**1783.** — Armement et désarmement des navires la *Junon* et la *Créole*. — Journal de bord de Crassous, allant de Bourbon à Quiloa (9 octobre au 2 décembre 1783). — « Rendu « ma visite au Roi qui m'a invité d'assister à son mariage. — « Jeudi 4 dudit. Ce jour étant celui de la cérémonie de Sa « Majesté dit Sultan de Quiloa, nous avons cru devoir « profiter de ce moment pour faire nos présents et témoi- « guer la part que nous prenions à la joie publique, en « conséquence fait pavoiser sur vergue et salué de trois « coups de canon au lever, au midi, et au coucher du soleil « et, étant invité audit mariage, nous y sommes portés en « cérémonie, et avons été bien accueillis parmi le tumulte « et le bruit non des fanfares mais des gongons ou tantams « qui sont des espèces de gros tambours se tenant debout « et couverts à l'autre extrémité d'une peau de cerf sur « laquelle on frappe avec les mains ou avec deux baguettes, « ce qui rend un son sourd et lugubre comme nos tam- « bours à l'enterrement de quelques officiers. Il y en a « pour l'ordinaire deux, mais aujourd'hui il y en avait trois « de diverses grosseurs qui formaient ensemble une espèce « de double charivari accompagné du chœur des femmes « ou servantes qui chantaient dans la maison et qui forment « un assez bon accord, elles vont, ce jour, avec une belle « pagne et ont sur les épaules un tapis de Surate négli-

« gemment jeté et dont l'autre bout est passé autour des  
 « reins, leurs cheveux sont frisés en une multitude de  
 « petites tresses alignées avec symétrie et graissés de  
 « mantèque ou suif de mouton. Le visage est peint avec  
 « une certaine teinture qui paraît blanche et qui est faite  
 « avec du bois de Sandal, dans lequel ils ont beaucoup de  
 « confiance, avec des pendants d'oreilles à diverses lames  
 « et petits clinquants et des chaînes au cou de même que  
 « quatre à sept ou huit anneaux à chaque bras et jambe,  
 « le tout de calin avec un peu d'argent. On nous fit dire  
 « que le roi allait se rendre chez sa nouvelle épouse, tout  
 « le pays était là devant sa porte où l'on tirait force coups  
 « de fusils et de pierriers, de même qu'un canon sur le  
 « bord de la mer et qui compose toute l'artillerie dudit  
 « seigneur Roi. Nous trouvâmes à sa maison plusieurs  
 « chandelles allumées, ce qui n'est pas d'usage et on  
 « commença la marche, ainsi qu'il suit, savoir que les gens  
 « armés marchaient à la tête, confusément, en tirant con-  
 « tinuellement des coups de fusil, ensuite était le Roi sous  
 « un tapis fort commun, porté par plusieurs de ses esclaves  
 « ou domestiques et soutenu avec des morceaux de bois,  
 « tels quels et quatre fanoux de signaux fournis par un  
 « des capitaines, ensuite étaient les frères du Roi et les  
 « gens considérés dans le pays marchant indifféremment  
 « sans rang ni symétrie et enfin tous ceux qui voulaient y  
 « venir. Lorsque l'on fut rendu chez le beau père et  
 « assemblé dans la première entrée où il y avait une  
 « chaise pour le Roi et un canapé particulier à côté sur  
 « lequel me parut être assis le beau père avec un ou deux  
 « prêtres de leur culte nommés cheiks, on garda le silence  
 « quelque temps, dans lequel intervalle, on entendit les  
 « femmes chanter au dedans de la maison, soit des hymnes,  
 « soit autre chose, quand elles eurent fini, le beau père se  
 « leva et vint au Roi, à qui il fit un long discours, qui me  
 « parut être une exhortation paternelle pour sa fille, à  
 « laquelle le Roi paraissait promettre de se conformer.  
 « Se leva ensuite un de ces cheiks qui parut répéter  
 « une partie de ce que venait de dire le beau père et on  
 « finit par une prière que chacun répétait. On se leva  
 « pour passer dans l'appartement de la future épouse qui  
 « était sur un banc placé au bout de la chambre et devant  
 « lequel était un tapis de Perse qui fermait entièrement le  
 « passage et la rue; sur le bambou qui portait ledit tapis  
 « étaient étalées un certain nombre de marchandises à  
 « demi déployées, qui m'ont paru être des présents faits  
 « par le Roi à la nouvelle épouse. Au près du rideau était  
 « un canapé sur lequel le Roi s'étant assis, la mariée passa  
 « sa main sous le rideau et reçut trente piastres que le Roi  
 « lui donna par derrière, qui est, m'a-t-on dit, pour sa dot,  
 « de manière que si par quelque raison que ce fût, il

« venait à la laisser ou répudier, il faudrait qu'il lui en  
 « donnât autant une seconde fois. Il régna un moment de  
 « silence et chacun commença à se retirer à son gré et  
 « volonté. Nous en fîmes de même... Les jours suivants;  
 « il y eut danse et musique devant les portes du beau père.  
 « Le Roi a coutume de rester huit jours de suite sans venir  
 « à sa propre demeure, mais dans cette occasion, le Roi  
 « a franchi la coutume et n'a resté que trois jours pour  
 « prendre ensuite les rênes de son gouvernement. Il paraît  
 « être fort égal et paisible... Nous avons commencé la  
 « traite ou vente des captifs et avec assez de succès, ayant  
 « pris au moins de 43 qui sont à fort bon marché et qui  
 « viennent tous de Montgalle sur les Pangonilles, mais, à  
 « la vérité d'une qualité inférieure. » (11 janvier 1784). —  
 « Mort ce jour un homme et une femme à la cargaison  
 « (20 janvier 1784). — Le 27 il m'est mort aujourd'hui un  
 « homme de la traite à notre magasin. — 31, mort d'un  
 « homme et d'un négriillon, etc. — 3 février, j'ai vendu  
 « et livré à Michel, capitaine de la *Victoire*, la quantité de  
 « cent captifs et un petit, à 16, les autres à 55 et un séparé-  
 « ment à 62, lui ayant aussi vendu 9 barils de poudre. —  
 « 9 février. — Mort d'une femme à la cargaison. — 20,  
 « déserté trois hommes, malgré qu'ils fussent onze pour  
 « garder dix-sept tant hommes que femmes pour faire de  
 « l'eau, les trois noirs ont été perdus et n'ont jamais été  
 « ramenés. — La goëlette la *Créole* avait été acquise le  
 « 26 avril 1783 pour 40000 livres entre les sieurs Duquilo,  
 « Daniel Ricaud, et Crassous. — Vente par Crassous à Mungo  
 « Dick esq<sup>re</sup> de sa part de la *Créole*, moyennant 5500 roupies  
 « payées comptant. Massé de la Rabinais s'embarque comme  
 « second à la condition d'avoir 150 livres par mois et  
 « 20 livres par chaque noir vendu au retour du navire dans  
 « l'île de France et la liberté de mettre à bord un négriillon,  
 « dont il pourra disposer à son gré. — La totalité de la traite  
 « se monte à 150 captifs. — Argos, lieutenant s'embarque à  
 « cent livres par mois, plus dix livres par chaque noir vendu  
 « et la liberté de mettre à bord un négriillon sans en payer le  
 « fret et dont il pourra disposer à son gré. — Assurance de  
 « la *Créole* moyennant 40000 livres. — Compte d'armement:  
 « achat du navire et expédition 4066 livres. — Jusqu'au  
 « 30 mai 1783 : 8092 livres 10 sols; — Manusque, matelot  
 « 2010 livres. — Du 1<sup>er</sup> juin au 19 — 8380 livres 16 sols; —  
 « du 20 au 30 juin 5670 livres, 10 sols. — Compte de Rou-  
 « geuil 2142 livres. — Du 30 juin au départ pour Bourbon  
 « 13370 livres 4 sols. — Frais à Bourbon. — 7628 livres  
 « 2 sols 9 deniers. — Total 87568 livres 12 sols. Bénéfice  
 « du voyage de Bourbon 8770 livres. — Procès-verbal de  
 « désertion de Jean Boëtard et La Lancette (17 novem-  
 « bre 1784). — Armement du vaisseau la *Junon* capitaine  
 « Crassous. — (EE. 44.)

E. Suppl. 274. (Registre.) — In-folio 38 feuillets, papier.

**1790-1791.** — Armement et journaux de bord du navire *l'île de France* armé par Pierre Changeur et Le-guen, de Bordeaux, sous le commandement de Joseph Crassous de Mélenil, capitaine de navire, sous-lieutenant des vaisseaux du Roi, destiné pour l'île de France et la côte d'Afrique. — Six canons, trente hommes d'équipage, parti de Bordeaux le 4 mars, retourné le 8 juin 1791. — Relâche à Gorée et visite au gouverneur, le major d'Erneville. — Arrivée au Cap de Bonne Espérance le 13 mai, Visite à MM. de Montigny. — Arrivée à l'île de France, le 9 juin 1791. — Armement pour la côte de Guinée (1772 du navire le *Dahomet*, capitaine Garnache Corbie. — (EE. 45.)

E. Suppl. 275. (Registre.) — In-folio 24 feuillets écrits, papier.

**1788-1789.** — Journal du navire le *Pactole*, de Bordeaux, armé par Paul Nairac, et fils aîné pour un voyage au Mozambique. Capitaine : Joseph Crassous, de La Rochelle; Second : Jean Jacques; 1<sup>er</sup> lieutenant Antoine Gaudichaud; 2<sup>e</sup> lieutenant Jeanne-Étienne Derussat; pilotes Augustin Giraud et Alexandre Goujeau; volontaire, Jean-Baptiste Gaudichaud; chirurgien Jean Peres. — Nous « sommes partis de la rivière de Bordeaux, le 12 mars 1788, « pour faire un voyage à la côte orientale d'Afrique et y « traiter des noirs, soit à Mozambique, Quériumbe, Quiloa « ou tout autre port le plus convenable à cet effet, le jour « du départ et suivant, l'appel fait à bord, il s'est trouvé « nous manquer trois matelots, un novice et un mousse, « de quoi avons dressé procès-verbal (1) le 20 d'avril. Par « une suite de coups de vents dans lesquels le navire s'est « relâché et a mis plus de trois pieds d'eau dans la cale, « nous nous sommes vus forcés de jeter à la mer plus de « la moitié de nos vivres de traite, étant entièrement pour- « ris et conformément au procès-verbal (2) dressé à ce sujet, « ce qui nous a forcés depuis à diverses relâches, l'une à « la baie du Saint-Esprit et l'autre à celle de Saint-Augus- « tin dans l'espoir de trouver de quoi se ravitailler, mais « inutilement, qu'alors nous nous étions déterminés d'aller « à l'île d'Anjouan, où nous avons ravitaillé le navire, « tant en riz, pois et autres légumes convenables pour les « noirs et où nous avons acheté une corvette pour faci- « liter nos opérations de traite, d'où nous sommes partis « le 20 du mois d'août. Le 28, la corvette fut perdue à

« la mer, ayant relâché de la partie de l'avant et rempli, « nous en avons sauvé l'équipage avec peine, suivant pro- « cès-verbal (3) le 29, étant entré dans la baie de Quiloa et « parvenu au mouillage ordinaire des navires, nous eûmes « le malheur de toucher sur l'extrémité d'un banc sur « lequel le navire en renversant s'est totalement brisé, « écrasé et perdu, conformément au procès-verbal (4) et « nous avons été contraints d'en faire un abandon entier. « Cependant nous en avons sauvé l'argent se montant « environ à 30000 piastres, avec lesquelles nous nous « transportâmes à bord du navire le *Don Royal*, du Havre « de Grâce, capitaine Le Vanier, le seul et unique navire « qui se trouva alors audit lieu et avec lequel nous som- « mes partis, ne pouvant mieux faire, suivant procès-ver- « bal (5). Depuis, ce même navire, après une navigation « d'environ 50 jours, a eu le malheur de se perdre aussi « sur l'île de l'Assomption dans l'archipel nord Est de Mada- « gascar, où il a été entièrement brisé et naufragé et dont « les détails sont spécifiés plus au long dans le procès- « verbal (6) dressé après notre arrivée à l'île d'Anjouan — « sur laquelle nous nous étions vus forcés de faire aban- « don aux équipages de 5483 piastres pour être partagées « entre eux, faisant le tiers de toutes celles que nous avions « pu sauver, conformément au reçu qu'on nous en a donné, « joint en original (7). Nous sommes restés sur ladite île « avec quinze hommes de notre 1<sup>er</sup> équipage, depuis le « 5 janvier 1789 jusqu'au 24 mai de la même année d'où « nous sommes partis 4 seulement sur le brigantin fran- « çais les *Amis* venant de l'île de France, le surplus s'étant « embarqué sur un navire anglais américain allant de l'Inde « à Madras, malgré toutes les représentations que j'ai pu « leur faire, deux autres étant morts sur ladite île et notre « maître d'équipage mort dans la traversée des *Deux Amis*. « En partant de Bordeaux, Crassous avait pour le compte « de divers et à moitié bénéfice 56 louis d'or, 8 guinées, « plusieurs écus de six livres et gourdes, le tout équivalant « à la quantité de 870 piastres, plus en dépôt 150 livres « en argent de France, à lui remis par Augustin Giraud, « pilote sur le navire, que ces sommes étaient toutes « enfermées dans un petit coffre fut fermé et vissé dans un « coffre de bord appartenant à lui capitaine, qui a été « pillé et enfoncé, ainsi qu'il est constaté par le procès- « verbal (8). . . . . « et sa déclaration particulière y annexée (9). . . . . « déclarant qu'il restera nanti des différentes sommes « entre ses mains pour en faire le retour, pour compte de « qu'il appartiendra, sauf la retenue de ses frais et déboursés, tant à Anjouan, qu'ici, dont on justifiera par compte « en règle déposé au greffe de l'Amirauté avant le départ « de cette île. — (Signé) J. Crassous. » — EE. 46.)



E. Suppl. 276. (Liasse.) — 50 feuillets ou cahiers papier.

**1781-1791.** — Casernets du navire *l'Île de France*, capitaine Crassons, allant de Bordeaux à l'Île de France. — Procès à l'arrivée de l'Île de France, entre le sieur Le Guen, armateur et les officiers composant l'état-major du navire *l'Île de France* qui vient d'être vendu, ainsi que le navire *la Ville de Bordeaux* appartenant audit armateur. — Les deux navires expédiés de Bordeaux pour une opération de traite, les armateurs ont touché de l'État, sous ce prétexte, une prime très forte, ils invoquent leurs polices pour refuser aux officiers toute indemnité. — Journal de bord des corsaires français *la Philippine*, capitaine Deschiens, et *le Philippe* capitaine Chevalier (19 mars-10 octobre 1781), partis l'un et l'autre de l'Île de France, pour aller dans l'Océan oriental à l'ouest de la mer Rouge et dans le golfe de Perse. — État du chargement du navire *l'Île de France*. — Dimensions principales du navire *le Baron de Montmorency*. — Comptes du navire *la Junon* appartenant ci-devant à MM. Leluboix et Comernon pour la somme de dix mille livres (1782), la goëlette *la Créole*, capitaine Robin, 150,000 livres. — Journées d'ouvriers pour *la Marie Thérèse*. — (EE. 47.)

E. Suppl. 277. (Registre). — In-folio, 87 feuillets écrits, papier, très détériorés, tachés et lacérés.

**31 janvier 1579-31 février 1581.** — « Registre « ordinaire des causes du roy, tant de son domaine, décimes « que des chemins en la ville et gouvernement de La « Rochelle. » — « Du procureur du roy comparant pour « l'avocat dudit et Jacques Buhot, maistre voyer en ceste « ville, assisté de Macé, son avocat, contre Jehan Riffault, « marchand et échevin de ceste ville, contravention de « voirie. » — Les mêmes contre Bastien Violet, marchand « à Angoulins, pour avoir fait un fossé et une cave, en « entreprenant sur le grand chemin du roy, par lequel on « va d'Angoulins à La Jarne et à la Jarrie et pour avoir mis « et tenu un grand fumier au grand chemin du roy au « milieu dudit bourg d'Angoulins ; » — contre la veuve de Jean Jallant pour avoir empêché le grand chemin du roy par lequel on va d'Angoulins aux marais salants ; — contre Hillairet Papin, marchand et bourgeois de ceste ville, pour avoir fait deux grands fossés au grand chemin, en allant à Saint-Maurice et au chemin de l'Épine et l'autre au grand chemin, par lequel on va de cette ville aux Brandes ; — contre Pierre Bardet, marchand et bourgeois, pour avoir fait un grand fossé au grand chemin par lequel on va de ladite ville à Laleu ; — contre Jean de La Salle, marchand et bourgeois, pour avoir fait un fossé au grand chemin, par lequel on va de cette ville à Aytré et au grand chemin appelé le Creux Moreau ; — contre Pierre Forget pour  
CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

avoir fait un grand fossé au grand chemin du roy par lequel on va de Bougraine aux terres ; — contre Jacques Braud, boucher, pour avoir fait un grand fossé au grand chemin par lequel on va de cette ville à Saint-Eloy ; — contre Raoullet Thibaudéan ; pour avoir fait un grand fumier au milieu du grand chemin de Lafond ; — contre François Braud pour avoir fait un grand fumier au milieu du grand chemin par lequel on va de cette ville à Esnandes ; — contre Pierre Arnaud, pour avoir fait un grand fumier au grand chemin de Bourgneuf ; — contre Julien Trille, pour avoir fait deux grands fossés au chemin de Villedoux, qui va de cette ville à Mauzé. — Jean François et Vincent Audert, commissaires à la requête de procureur du Roi et Thomas Dreux, receveur du domaine, au sujet d'une somme de 59 écus 2 3, 3 sols 6 deniers contre le prieur de l'aumônerie neuve d'Esnandes. — Jean Bodin et Jacques François, commissaires aux requêtes pour le receveur à régir les héritages de Guillaume Guy sieur de la Bataille contre Pascault et consors. — Jean Testart et Pierre Brunet, commissaires à la requête du procureur du roi et de Thomas Dreux, receveur des décimes à Saintes à régir le revenu de la cure de Notre-Dame de Cougnes, à défaut de décimes non payés ; — contre Guillaume Pasmollé, fermier judiciaire dudit prieuré ; — Jean Testard et François Plaisy, commissaires, à même requête, à régir le revenu du chapitre de Notre-Dame de Cougnes ; — contre Dreux et les chapelains et compagnons dudit chapitre ; — dudit Testart et Jean Pigard, commissaires à même requête, à régir le revenu du chapitre de Saint-Sauveur à défaut de décimes non payés contre les chapelains dudit chapitre. — Simon Carlin et Nicolas Cardinault, commissaires à même requête, à régir le revenu de la cure de Taugon et la Ronde contre le titulaire de ladite cure, à raison de décimes non payés. — Laurent Moequet, Étienne Bonnet et Guillaume Chassot, commissaires à même requête, à régir le prieuré de Marans, à raison de décimes non payés contre le prieur dudit prieuré. — Jean Bernon et Jean Dupuis, commissaires à même requête à régir le prieuré d'Ars (île de Ré) contre le prieur dudit lieu. — Jean Deforges et Jean de Baumont, commissaires à même requête, à régir le revenu du chapitre de Saint-Sauveur de La Rochelle contre ledit chapitre. — Jean de Beaumont, commissaire à même requête, à régir une maison sise rue de la Poissonnerie, qui fut à feu Lucase Chauveau, veuve de Georges Gay, marchand de La Rochelle. — (FF. 1.)

Suppl. 278. (Registre). — In-folio, 293 feuillets, papiers très détériorés, tachés et lacérés.

**1588-1589.** — Police municipale. — Louis Gargoulleau, écuyer, seigneur de La Valette, conseiller du Roi,

maire et capitaine de la ville de La Rochelle. — Nettoyage du canal de la Gourbeille. — Emancipation et curatelles. — Judith et Samuel Auguin, enfants de Ien François Auguin, marchand et bourgeois, et de Agathe Rousseau; — curatelles de Nathanaël Chollet, Marc Cherbonnier, Jean Ratuit, des enfants Duval, des enfants Girault, des enfants Frémont et Pineau, Jacques Landreau, Patrice Hus, etc. — Matricule des maires, coélus, conseillers, pairs, etc. — Signatures de Manigault, Torterue, Guybert, Manceau, Boucher, Péronneau, Guillemyn, Gorribon, Col-lardeau et Le Brethon, à la fin des audiences, etc. — Pierre Auditeau, Jean Lechat, Isaac Mesnard, Yves Bellanger, Jean Chevallier, Michel Hunelle, Elie Ballanzereau, Jacques Lambert, Jean Collin, Antoine Martin, Marc Mesnard, Nicolas Ouzanneau, Pierre Guerdon, Laurent Duquéray, Jean Baudoy, Simon Rodon, François Gayot, Jean Frognenteau, Antoine Poitiers, Antoine Frognenteau, maîtres cordonniers et corroyeurs de La Rochelle, ont nommé maîtres regards Isaac Mesnard, Jacques Duquéray, Yves Bellanger, maîtres cordonniers et Jean Goillard, maître corroyeur. — Jean Bonenfant, hôte du *Sauvage*, Louis Catanet, hôte de la *Grue*, Pierre Boniton, hôte de *Sainte-Catherine*, François Guischart, hôte du *Heaume français*, François Plessis, hôte de la *Salle d'armes*, Jacques Lussion, hôte du *Chapeau rouge*, la veuve François Trausson, hôte du *Mouton*, Antoine Cuchon, hôte de la *Fontaine*, Hilaire Tiré, hôte de la *Truie qui file*, Julien Millet, hôte de la *Coupe*, tous hôteliers de La Rochelle, ont juré d'observer les statuts et d'apporter les noms et surnoms, qualités et demeurances des hôtes qu'ils logeront, à peine de trois écus ou tiers d'amende. — Mathurin Barreau, François Escuier, Jacques Veir, Pierre Moreau, Pierre Gannet, François Servant, Jacques Perrinet, Jacques Aygret, Mathurin Brottier, Mathurin Usson, ont prêté serment en qualité de maîtres tonneliers. — Charles Prieur, Louis Perrinaud, ont prêté le serment comme maîtres allotisseurs de cuirs; Jean Cothard, Jean Pellisson, Nicolas Jourdain, Olixier Beluteau, comme maîtres pâtissiers. — Pasquier Auhuis, Jean Bouclier, Jean Villeneuve, Jean Trélin, comme maîtres cordiers. — Jean Boisson, François Gaultier, Jacques Brethon, comme maîtres tissiers. — Jacques Coutils, Michel Levot, Adrien Cherpeutier, Pierre Chasteau, Denis Bourgongnon, Jean Maliaut, Jacques Jourdain, Nicolas Pasquier, comme maîtres serruriers. — Antoine Brunet, Antoine Crible, Jacques Grasseleau, Jean Pigeaud, Jean Mesnard, Pierre Gaultier, Joël Mesdon, Antoine Crestien, Bastien Denys et Antoine Mesnard, comme maîtres tondeurs de drap. — Pierre Mestaier, François Blouin, Antoine Billard, comme maîtres bouchers. — Nicolas Tontemps, Germain Labbé, André Thebaud, Jean Gerbault, Bonna-

venture Couilleau, Jean de la Fontaine, Jean Bodin, Jean Prevault, Jean Estausse, comme maîtres savetiers. — Pierre Metreau, Jean Breland, Jacques Magon, Jean Mèrison, Jean Dusseure, Pierre Arjorner, comme maîtres compteurs de poissons; Jean Dusseurre, maître courtier. — Jean Grelaud et Pierre Trézorier, comme maîtres paqueurs. — (FF. 2.)

E. Suppl. 279. (Registre. — In-folio, 73 feuillets papier. Une large tache d'humidité a enlevé l'écriture dans toute l'épaisseur du registre, au centre des pages). Les feuillets blancs ont été coupés.

**1590-1591.** — Police municipale — Prestation de serment des maîtres potiers d'étain, hôteliers, filassiers, bouchers de la grande boucherie, maîtres chirurgiens, maîtres savetiers, maîtres compteurs de morues, maîtres chaussetiers, maîtres tondeurs de draps, etc. — Tutelle des enfants Lamothe, des enfants d'Antoine Dupré, des enfants de Jacques Barbot, Lamy, Lagnillier, Papin, Gibault, Chalmot et Thévenyn. — Réception de maîtres fourbisseurs d'armes, tonneliers, savetiers, orfèvres, corroyeurs, etc. — Matricule des élus: Le Maire. Coélus: Jean Thévenyn, écuyer, noble homme René Bréchelière. — Échevins: Jacques Thévenyn, écuyer; Jean Barbot, écuyer; Jean Blandin l'aîné, écuyer; Jean Guyton, écuyer; Jacques Guyton, écuyer; François Bandoyn, écuyer; Alexandre de Haraneder, écuyer; Mathurin Regnauld, écuyer; Yves Brethinaud, écuyer; Jean Goddefroy, écuyer; Jean David, écuyer; Jacques Barbot, écuyer. — Conseillers: Jean Sabert, écuyer; S. de Romagné; Jean Guyton, écuyer; Louis Gargoulleau, écuyer; Jean Boisseau, écuyer; François Pajaud, écuyer; Vincent Henry, écuyer; Jean Sabert, écuyer; S. de Romagné; Vincent Nicollas, écuyer; Jean de Mirande, écuyer; Gabriel Lamet, écuyer; Jean Blandin, écuyer. — Élus: Baptiste Guybert, écuyer; noble homme Jean Rochelle; noble homme Michel Beau; Pierre Châtaigner, écuyer; noble homme François Manigault; noble homme René L'homme-dieu. — Pairs: François Marois, écuyer; noble homme Jean Cabry; noble homme Pierre Portus; René Gorribon, écuyer; Jean de Coussae, écuyer; Pierre Ymbert, écuyer; Mathurin Legrand, écuyer; Jean Gaultier, écuyer; Jean Gasehot, écuyer; Jean Bertrand, écuyer; Charles Coullon, écuyer; Pierre Guillaudeau, écuyer; Louis Berne, écuyer; Mathieu Bandoyn, écuyer; Jean Dupont, écuyer; Georges Maynard, écuyer; Jean Berne, écuyer; Baptiste Gorribon, écuyer; Antoine Le Brethon, écuyer; Louis Benureau, écuyer; Louis Fouschier, l'aîné, écuyer; Urbain Bouhier, écuyer; Jacques Bissault, écuyer; Jean de Bourligalle, écuyer; Jean Dujau, écuyer; Léonard Sauvignon, écuyer; Jean Deschamps, écuyer; Benoist Béraud, écuyer; Paul Guybert, écuyer; Guillaume Marteau.

écuyer; — Antoine Macaing, écuyer; Jacob Bouhereau, écuyer; Jean Thévenyn, écuyer; Jean Béraudin, écuyer; Pierre Bizet, écuyer; Guillaume Guybert, écuyer; Isaac Blandin, écuyer; Pierre Guillemain, écuyer; Arnaud du Vergier, écuyer; André Guibreteau, écuyer, André Phelippes, écuyer; Isaac Bergier, écuyer; Jacques Fonteneau, écuyer; René Guibert, écuyer; Jean Manigault, écuyer; Jean Salbert, écuyer, S. de La Ramigère; Josias Cochon, écuyer; Jean Gorribon, écuyer; Jean Delrie, écuyer; Barthélemy Mazaret, écuyer; Nicolas Brunet, écuyer; Toussaint Gorribon, écuyer; Jean Barbot, écuyer; Pierre de Haraneder, écuyer; Guillaume Guyet, écuyer; Jacques Mignonneau, écuyer; Jacques David, écuyer; Pierre Girard, écuyer; Louis Fouchier, écuyer; Pierre Texier, écuyer; François Tallemant, écuyer; Pierre Bardet, écuyer; Daniel Barbot, écuyer; Pierre Gentre, écuyer; Jean Chalmot, écuyer; Nicolas Bobineau, écuyer; Michel Paquetteau, écuyer; Jean Thévenyn, écuyer; Pierre Chevalier, écuyer; Jean Brebion Painé, René Bernard, Pierre Xainetonge, Roland Selle, Jean Seignette, Jean Richard, Bastien Briand, François Boilesve, Allard Belin, maîtres chaussetiers. — (FF. 3.)

E. Suppl. 280. (Registre). — In-folio, 261 feuillets papier, l'encre souvent enlevée par l'humidité jusqu'à mi-page. Très détériorés troués et lacérés. Les feuillets blancs ont été coupés.

**1590-1591.** — Police municipale. — Prestation de serment et réception de maîtres regards des tonneliers, maréchaux, couturiers, corroyeurs, tailleurs d'habits, potiers d'étain, bouchers, pâtisseries, cordonniers, fourbisseurs d'épées, chaussetiers, couteliers, mesureurs de charbon, etc. — Signatures de Bertrand de Lalande, Pierre d'Haraneder, Chalmot, Beschet, Briault, Gorribon, Dubois, Berranger, Guillaumeau, de Hünse, Le Chantre, Michel Réau, l'un des pairs, Jacques Chapron, Gorribon, capitaine de marine, Joachim Torterue, Jacques Guyton, etc. — Arrentement des places. — Listes des pauvres par paroisses. (FF. 4.)

E. Suppl. 281. (Registre.) — In-folio, 269 feuillets, papier taché.

**5 juillet 1600-18 avril 1602.** — Police municipale. — Registre ordinaire de la cour de la mairie de la ville de La Rochelle, sous les maires de noble homme Pierre Guillemain, sieur de Fief Coustret et de la Repentie et Amos Barbot, écuyer; sieur de Fief Montausier, bailli d'Aulnis, son juge commis à l'expédition des causes de ladite juridiction et Pierre Bizet, écuyer sieur de la Barrouère. — Réception des maîtres gardes des diverses communautés de métiers: — Jean Angevin, maître savetier;

Pierre Guillen, maître tondeur de draps; Pierre Ganot, maître tonnelier. — Henri Corneille, maître fourbisseur. — Guyon Tharay, maître boulanger. — Pierre Picard, maître boulanger. — Guillaume Mazureau, maître boulanger. — Les maîtres regards du métier de chaussetiers et tailleurs d'habits demandeurs en saisie d'un corps de cotte et une paire de bas de chausse contre Pierre Chevalier, tailleur non maître. — Les procureurs de police et Jacob Bouhereau contre Pierre Roquemont, cabaretier et sa femme pour avoir vendu du vin en détail, et baillé à boire et à manger en sa maison, le dimanche, durant les prêches, et ainsi contrevent aux ordonnances royales, les condamnent à trente sols d'amende. — Daniel Boullineau, portefaix contre Perrin. — Réception de Jacob Midic comme maître cordonnier. — Ferme du huitième du vin vendu en détail par le maire, de Haraneder, La Vallade, de Lhommeau, Delamet, de Lardaine, Maupertuis, Bizet, Barbot, Sarragané échevins à Tardieu et Jean Bailly. — Réception de Daniel Arnauld comme maître pâtissier. — Matricule des élus :

Bizet, maire. — Coélus : Jacques Mignonneau, Pierre Chastaigner, écuyer. — Échevins : Jacques Mousnereau, Jacques Guyton, Jean Guyton, Jean du Jau, Jean David, Jean de Mirande, Gabriel de Lameet, Louis Berne, Jean Manigault, Jacques Chollet, Étienne Huet, Jean Salbert, Jean Rochelle, écuyers. — Conseillers : Jean Blandin, Jean Thévenin, Pierre Guillemain, François Baudoin, Jacques Barbot, Jean Barbot, Josué Gargonilleau, Jean Sarragané, Urbain Bouhier, Jean Decaux, Jean Berne, écuyers. — Maires non échevins : Léonard Sauvignon, Alexandre de Haraneder, écuyers. — Elus, nobles hommes : François Manigault, Antoine Macaing, Jean Gorribon, François Tallemant. — Pairs : René Gorribon, Charles Coullon, écuyer; Pierre Guillaumeau, Matthieu Baudoin, Georges Maynard, Louis Benureau, Louis Fouscher, l'ainé, Jacques Bissault, Jean de Bourdigalle, Jean Deschamps, Benoist Bérault, Guillaume Mariteau, écuyer; Jacob Bouhereau, Jean Béraudin, Isaac Blandin l'ainé, écuyer; André Guyberteau, André Phelippes, Isaac Berger, Jacques Fonteneau, Josias Cochon, écuyer; Berthomé Mazaret, Louis Fouscher sieur de Beaulieu, Pierre Bardet, Jean Chalmot, écuyer; Jean Thévenin, Pierre Guybert, écuyer; Jacques Vacher, Gabriel Coupe, Jean Joslain, Ozée Lemay, Jean Baulnay, Jean de Fourest, François Prévost, Jean Gorribon, Pierre Barbot, écuyer; Jacques Billaud, Marc Pineau, Isaac Blandin le jeune, écuyer; François Piquenit, Joël de Laurière, Benjamin Béraudin, Pierre Sauvignon, écuyer; Martin de Berrandy, Matthieu Dennebault, André Macaing, Jacques David, écuyer; Isaac Guybert, Matthieu Bertin, Étienne Bérault, Ezéchiel Bonhomme, Paul Yvon, Amos Barbot, écuyer; Claude de Puiroussat, Jean Huet, écuyer; Jean Remault, écuyer; Pierre

Viette, Jean Bailly, Jean Deverger, Abraham Lhommedieu, Pierre de la Noue, Ozias Amelot.

E. Suppl<sup>9</sup>. 282. (Registre) — In-folio, 484 feuillets, papier, tachés et déchirés.

**1603-1605.** — Cour de la mairie. — Louis Berne, écuyer S. du Pont de la Pierre, maire; Boisset, Byzet, Thévenin et Berne, échevins. — Salbert, maire (1604); de Lardaine, maire (1605). — Prestation de serment et réception de Jacques Escarlat, Jean Marchant, maîtres filassiers; Lucas Brunet, paqueur; Micheau Mousset, tissier; Jean Delabarre, chirurgien; Jean Debureau, guimbelletier; Jacques Barbault, allouisseur; Jacques Sourit, tonnelier; Antoine Pieot, courtier; Pierre Hardy, coutelier; Pierre Bonnaut, compteur; Louis Cathonnet, hôtelier; Ozée Jourdain, pâtissier; Pierre Mouchard, fourbisseur d'épées; André Gabet, maréchal; Claude Boisson, boucher de la petite boucherie; Joseph Nesson, boucher de la boucherie neuve; Jacques Fradin, cordonnier; Jacques Desaignilliers, tailleur d'habits; Pierre Chaillon, serrurier; Jacques Goislard, cordonnier; Nicolas Mahaut, chaussetier, etc. — On lit sur la feuille de garde, en écriture du XVII<sup>e</sup> siècle, ce quatrain dont la signification change, si on coupe chaque vers par hémistiche :

C...., qui vous diet bonne, icelluy parle bien,  
 Icelluy parle mal, qui p.... vous denonce,  
 Car vostre cour s'alongne, a tout honneur et bien  
 A tout genre de mal, vostre vie renonce.

(FF. 6.)

E. Suppl<sup>9</sup>. 282 (Registre.) — In-folio, papier, 73 feuillets, larges mouillures et nombreuses figures de vers.

**1590-1591.** — Police municipale. — Réception de maîtres potiers d'étain, hôteliers, filassiers, bouchers de la grande boucherie, chirurgiens, savetiers, compteurs de morues, chaussetiers, tondeurs de drap, couteliers, serruriers, fourbisseurs d'armes, orfèvres, tonneliers, etc. — Curatelle des enfants de feu Guillaume Georges, Yves David, échevin; Jacques Barbot, Lamy Laguillier, Elie Papin, Gabriel Gibault, Charles Chalmot, Philippe Auxonnet, conseiller du Roi; juge des seels aux contrats, Jean Blandin, Jean Chauveau, André Deslys, Macé Thévenyn, etc. — (FF. 7.)

E. Suppl<sup>9</sup>. 283. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier, Mouillures et tachés enlevant l'écriture à 97 feuillets.

**1599-1600.** — « Registre ordinaire de la cour de la mairie de la ville de La Rochelle, commencé le lundy « 3 may 1599, en la mairie de noble homme Alexandre de Haraneder, maire et capitaine de ladite ville et Jean « Morisson juge de ladite cour. » — « Au nom de Dieu

soyt. » — Serments des maîtres pâtissiers, cordiers, cordonniers, compteurs de poissons, couteliers, maréchaux, potiers d'étain, bouchers, serruriers, chaussetiers, tailleurs d'habits, chirurgiens, etc. — Ferme du courtage des chevaux, juments, ânes, mulets, etc. — Subrogation de la ferme du droit de l'aunage par Jean de Fourest, l'un des pairs de cette ville, à Isaac Brethonneau et Antoine Gaillard, marchand de cette ville, acte signé Pierre de Haraneder, de Fourest, de Laurière, Jacques Guyton, Guariteau. — Ferme de la quarte partie des dix et vingt sols par chaque tonneau de vin au tablier de la traite de cette ville, appartenant à la maison commune. — Jean Barnabé, Rowland Lee et Edward Cocq, marchands anglais contre Joseph Lerignon, Georges Astruc, Jean Sotoul, Jean Thouloze, marchands de cette ville, règlement de fret. — Réception de Joël de Laurière, l'un des pairs de cette ville comme pleige et caution desdits. — Commission de « maistre en l'art de chirurgie et barberie. » — Léonard Classen « hoste du logis où pend pour enseigne le saint « Roch en la paroisse Saint-Jehan du Perrot. » — Travaux de réparations à la porte de Congnes. — Ferme des halles du Temple, du comptage des ardoises, carreaux, briques et tuiles, des places, quais et cales de la petite rive, du barrage de la porte neuve et des deux moulins, de la porte de Congnes, Maubez, Saint-Nicolas, etc. — 13 avril 1600. Guillemin, écuyer, sieur de la Repentie et de Fief Coutret, maire. — Coelus : nobles hommes François Tallemant et Antoine Macaing. — Échevins : Alexandre de Haraneder, Jacques Guyton, Jean du Jan, Jean Favid, Gabriel Delamet, Louis Berne, Jean Manigault, Jacques Chollet, Étienne Huet et Jean Salbert, tous écuyers. — Conseillers : Jean Blandin, Jean Thévenin, François Bandoyn, Mathurin Regnauld, Yves Brethinauld, Jean de Mirande, Jacques Barbot, Jean Barbot, Josué Gargonilleau, Pierre Bizet, Jean Rochelle, Jean Sarragaud. — Maires non échevins : Pierre Chastaigner et Léonard Sauvignon, écuyers. — Élus : nobles hommes François Manigault, René Bréchelelière, Jean Gorribon. — Pairs : René Gorribon, Jean Gaschet, Charles Conlon, écuyer; Pierre Guillaudeau, Matthieu Bandoyn, écuyer; Georges Maynard, écuyer; Louis Benureau, Louis Fouschier l'ainé, Urbain Bouthier, Jacques Bissault, Jean de Bourdigalle, Jean Deschamps, Benoist Berauld, Guillaume Mariteau, écuyer; Jacob Bouthereau, Jean Beraudin, Isaac Blandin l'ainé, écuyer; Arnould Du Vergier, André Guybreteau, André Phelippes, Isaac Bergier, Jacques Fonteneau, Josias Cochon, écuyer; Berthomé Mazaret, Pierre de Haraneder, écuyer; Jacques Mignonneau, écuyer; Louis Fouschier sieur de Beaulieu; Pierre Bardet, Daniel Barbot, écuyer; Jean Chalmot, écuyer; Jean Thévenin, Pierre Guybert, écuyer; Jacques Vacher,

Jacques Monnerau, Gabriel Coupe, Jean Joslain, Etienne Gauvaing, Ozée Le May, Jean Baulnay, Nicolas Benureau, écuyer; Jean de Fourest, François Prévost, Jean Gorribon le jeune, Louis Brethynault, écuyer; Pierre Barbot, écuyer; Jacques Billaud, Marc Pineau, Isaac Blandin sieur des Houmeaux, François Piguénil, Pierre Bergier, Joël de Laurière, Pierre Nicolas, écuyer; Jean Decaux, Benjamin Béraudin, Pierre Savignon, écuyer; Jacques Guillereau, Martin de Berrandy, Matthieu Dennebault, André Macaing, Jean Berne, écuyer; Jacques David, écuyer; Isaac Guybert, Matthieu Bretin, Étienne Hérauld, Ezéchiel Bonhomme, Paul Yvon, Amos Barbot, écuyer; Claude de Puyrousset, Philippe, greffier. — (FF. 8.)

E. Suppl. 285. (Registre). — In-folio, 92 feuillets, papier, papures de vers, taches et fortement endommagés.

**1615.** — Cour de la mairie. — Prestation de serment des maîtres regards des métiers de guimbelletiers, couvreurs, serruriers; — Pierre Rafou potier d'étain, Étienne Rasteau tisserand; — quincailliers, fourbisseurs d'épées, tailleurs; — Pierre Villain, pâtissier; — boulangers, tonneliers, cordiers, etc. — Signatures de de Mirande, A. Macaing, etc. — Pierre Guibert contre Paul Pollat pour coups et blessures. — (FF. 9.)

E. Suppl. 286. (Registre). — In-folio, 240 feuillets, papier, taches et très fortement endommagés.

**1617-1618.** — Cour de la mairie. — Thévenin, juge. — 10 avril. Pacqueurs de harengs: Jacques Guibert, Michel Fauriou, Hillairet, Ligoanière, Antoine Renolleau, Jean Brunet, André Sabourin, Michel Manecau, Jean Couillard, Jean Girardin, Jean Girault, David Bernard. — 12 avril: Jacques Barbault, Isaac Gautreau, Japhet Javelleau, Jacques Sausset, Hélié Boutier, André Méraut, Guillaume Mazouet, Jacques Guillemeton, Jacques Martin, Pierre Barbier, Jacques Rocher, Joubert Chaubart, Jean Delaage, Bastien Alleman, Nicolas Grolleau, Daniel Olivet, Pierre Papinot, Aron Gaultier, Jean Marsault, Jean Nicolle, Moïse Alleaume, Marie Thebault, Jean Ogereau, Olive Marsault, Pierre Leroux, Pierre Maignet, Abraham Gaultier, Richard Fouquier, Étienne Rateau, Jean Angevin, Michel Robert, Jacques Foucher, Pierre Dubrois, Jacques Bonamy, etc. — 16 avril 1617: Paul Yvon, écuyer, sieur de Laleu; Martin de Berrendy, sieur de Beauséjour. — Coélus: nobles hommes Jean Prou, Benjamin Bernon, écuyer; Maires: Paul Yvon, écuyer; Léonard Sauvignon, écuyer; Jean Thévenyn l'aîné, écuyer; Louis Berne, écuyer; Jean

Salbert, écuyer; Jacques Vacher, écuyer; Isaac Blandin l'aîné, écuyer; François Prévost, écuyer; Jean Barbot, écuyer; Jean Thévenyn, écuyer; Jacques David, écuyer; Échevins: Jean de Mirande, écuyer; Josué Gargouilleau, écuyer; Jacques Chollet, écuyer; Jean Berne, écuyer; Isaac Blandin, écuyer; Jean Gendrault, écuyer; Abel Barbot, écuyer; Jean Pascault, écuyer; Jean Guiton, écuyer; Pierre Thévenyn, écuyer; François Piguénil, écuyer; — Élus: nobles hommes Pierre Guillaudeau, Jean Gorribon, Charles Coullon, écuyer; Amos Barbot, écuyer; Jacques Aigret, Marc Pineau, Joël de Laurière. — Pairs: Benoist Beranin, Jacob Bonhereau, Isaac Bergier, Josias Cochon, écuyer; Jean Chabnot, écuyer; Pierre Guibert, écuyer; Etienne Huet, écuyer; Matthieu Dennebault, Ezéchiel Bonhomme, Jean Huet, écuyer; Pierre Viète, Jacques Bouffard, Jacques du Vergier, Jacob Aubin, Jean David, écuyer; Jean Maccaing, Jean Esprinhard, écuyer; Jean du Jan, écuyer; Arnaud Dorliac, Étienne Gauvaing, Daniel de Labat, Daniel de Lagoute, Henri Guiton, écuyer; Gabriel Manigault, Jacques Fouscher, écuyer; Jean Godeffroy, écuyer; André David, écuyer; Jacques Tallemont, David Papin, Pierre Tallemant, Joseph de Picassary, Samuel Macaing, Étienne de Puyrousset, François Boucharault, Léonard Easme, Jean Aubin, Moïse Hoissard, Simon Thévenin, Michel Réau, André Touppet, Jacques de Boardigalle, Pierre Le Royer, Pierre Bonhier, Jacques Ozanneau, Jacques Dorliac, Jean Le Royer, Jacques Monnerau, écuyer; Jacques Billaud, Jacques Mignonneau, écuyer; Isaac de Puyrousset, Jean Manigault, Jean Gaschet, Jean Deschamps, Daniel Gaultron, Pierre Mestaier, Jean Brossard, Samuel Georges, Bernard Phillebert, Israël Torterue, David Maurat, Benjamin de la Salle, Simon Josselain, Simon Papin, Pierre Hotton, Pierre Perrier, Jean Faure, Pierre Mollay. — Conseillers: Isaac Blandin sieur des Herbiers, Paul Yvon, Jacques David, Jean Gendrault, Abel Barbot, Isaac Blandin l'aîné, Samuel Guillemyn, Jacques Vacher, Louis Berne, Léonard Sauvignon, Jean Salbert, François Prévost. — Coadjuteurs à la justice: Isaac Blandin, Jean Gendrault, Jacques Vacher, Jean Barbot. — Greffier: Pierre Du Vergier. — Trésorier: Daniel Gaultron. — Maître d'œuvre: Jean Deschamps. — Contrôle de l'œuvre: Bernard Duclavier. — Capitaine de la tour Saint Nicolas: Jean Esprinhard. — Capitaine de la tour de la Chaîne: Gabriel Manigault. — Capitaine de la tour du Garrot: Matthieu Dennebault. — Procureur de la ville: Léonard Easme. — Serment prêté entre les mains du maire, au moment de son installation, par les maîtres regards des apothicaires, chirurgiens, tailleurs d'habits, potiers d'étain, cordonniers, fourbisseurs d'épées, savetiers, serruriers, couteliers, tondeurs de draps, pâtissiers, tissiers, cordiers, bouchers, tonneliers, maréchaux, etc. FF. 19.)

E. Suppl. 287. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier très endommagés, mouillures.

**1618.** — Cour ordinaire de la mairie de La Rochelle. — Dalue, greffier. — Maire: François Pignenit. — Coélus: nobles hommes Jean Prou, Étienne Gauvaing. — Maires: Martin de Berrendy, écuyer; Jean Thévenin l'aîné, écuyer; Louis Berne, écuyer; Jean Salbert, écuyer; Jacques Vacher, écuyer; Isaac Blandin l'aîné, écuyer; François Prévost, écuyer; Jean Barbot, écuyer; Jean Thévenyn, écuyer; Jacques David, écuyer; Paul Yvon, écuyer; — Échevins: Jean de Mirande, écuyer; Josué Gargonilleau, écuyer; Jacques Chollet, écuyer; Jean Berne, écuyer; Isaac Blandin écuyer; Jean Gendrault, écuyer; Abel Barbot, écuyer; Jean Paseault, écuyer; Jean Guïton, écuyer; Pierre Thévenyn, écuyer; Samuel Guillemain, écuyer; — Élus: nobles hommes Pierre Guillaudeau, Jean Gorribon, Charles Coullon, écuyer; Amos Barbot, écuyer; Jacques Aigret, Marc Pineau, écuyer; noble homme Joël de Laurière. — Pairs: Benoist Berault, Isaac Bergier, Josias Cochon, écuyer; Jean Chalmot, écuyer; Pierre Guibert, écuyer; Etienne Huet, Matthieu Dennebault, Ezéchiél Bonhomme, Jean Huet, écuyer; Pierre Viette, Jacques Bouffard, Jacques du Vergier, Jacob Aubin, Jean David, écuyer; Jean Macaing, Jean Esprinchard, écuyer; Jean du Jau, écuyer; Arnaud Dorlaie, Daniel de Labat, Daniel de Lagoutte, Henri Guïton, écuyer; Gabriel Manigault, Jacques Foucher, écuyer; Jean Godefroy, André David, écuyer; Jacques Tallemant, David Papin, Pierre Tallemant, Joseph de Picassary, Samuel Macaing, Etienne de Puyroussel, François de Boucharrault, Léonard Easme, Jean Aubin, Moïse Hoissard, Simon Thévenyn, Michel Réau, André Touppet, Jacques de Bourdigalle, Pierre Le Royer, Pierre Bouhier, Jacques Ozanneau, Jacques Dorlaie, Jean Le Royer, Jacques Mousnereau, écuyer; Jacques Billaud, Jacques Mignonneau, écuyer; Isaac de Puyroussel, Jean Manigault, écuyer; Jean Gasehot, Jean Deschamps, Daniel Gaultron, Pierre Mestais, Jean Brossard, Samuel Georges, Bernard Pillebert, Israël Torterne, David Maurrat, Benjamin de La Salle, Simon Joslain, Simon Papin, Pierre Hotton, Pierre Perier, Jean Faure, Pierre Molay, Antoine Allaire, Jean Clabat. — Conseillers: Jean de Mirande, Jean Thévenyn l'aîné, Josué Gargonilleau, Jacques Chollet, Jean Berne, Jean Paseault, Jean Guïton, Pierre Thévenin. — Coadjuteurs à la justice: Jean de Mirande, Jean Paseault, Pierre Thévenin, Jean Salbert. — Greffier: Jacques du Vergier. — Procureur de ville: Ezéchiél Bonhomme. — Trésorier: Jean Brossard. — Maître d'œuvre: Samuel Macaing. — Contrôleur de l'œuvre: Isaac Husson. — Capitaine de la tour Saint-Nicolas: Jean Huet. — Capitaine de la tour de la Chaîne: Arnaud Dorlaie.

— Capitaine de la tour du Garrot: Jacques Billaud. — Serment prêté entre les mains du maire, au moment de son installation par les maîtres jurés des apothicaires, bouchers, chirurgiens, cordiers, cordonniers, couteliers, filassiers, fourbisseurs, guinbelletiers, pâtissiers, potiers d'étain, sa-vetiers, serruriers, tailleurs d'habits, tisseurs, tondeurs d'habits, tonneliers, etc. — (FF. 10.)

E. Suppl. 288. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier, très endommagés.

**1620-1621.** — Cour ordinaire civile et criminelle de la mairie de La Rochelle. — 26 février 1620 au 16 avril 1621. — Maire: Jean Pron. — Coélus: Marc Pineau, écuyer; noble homme Pierre Tallemant. — Maires: Jean Berne, écuyer; Jean Thévenin l'aîné, écuyer; Louis Berne, écuyer; Jean Salbert, écuyer; Jacques Vacher, écuyer; Isaac Blandin l'aîné, écuyer; François Prévost, écuyer; Jean Barbot, écuyer; Martin de Berrendy, écuyer; Jean Thévenyn, écuyer; Jacques David, écuyer; Paul Yvon, écuyer; François Pignenit, écuyer. — Échevins: Jean de Mirande, écuyer; Josué Gargonilleau, écuyer; Jacques Chollet, écuyer; Isaac Blandin le jeune, écuyer; Jean Gendrault, écuyer; Abel Barbot, écuyer; Jean Paseault, écuyer; Jean Guïton, écuyer; Pierre Thévenin, écuyer; Samuel Guillemain, écuyer; Charles Coullon, écuyer. — Élus: nobles hommes Pierre Guillaudeau, Jean Gorribon, Jacques Aigret, Joël de Laurière, Etienne Gauvaing; Amos Barbot, écuyer; Jean Huet, écuyer; — Pairs: Benoist Berault, Isaac Bergier, Josias Cochon, écuyer; Jean Chalmot, écuyer, Pierre Guibert, écuyer; Etienne Huet, écuyer; Matthieu Dennebault, Ezéchiél Bonhomme, Pierre Viette, Jacques Bouffard, Jacques du Vergier, Jacob Aubin, Jean David, écuyer, Jean Macaing, écuyer; Jean Esprinchard, Jean du Jau, écuyer; Arnaud Dorlaie, Daniel de Labat, Daniel de la Goutte, Henri Guïton, Gabriel Manigault; Jacques Foucher, écuyer; Jean Godefroy, écuyer; André David, écuyer; Jacques Tallemant, David Papin, Samuel Macaing, Etienne de Puyroussel; François de Boucharrault, Léonard Easme, Jean Aubin, Moïse Hoissard, Simon Thévenin, Michel Réau, André Touppet, Jacques de Bourdigalle, Pierre Le Royer, Pierre Bouhier, Jacques Ozanneau, Jacques Dorlaie, Jean Le Royer, Jacques Mousnereau, écuyer; Jacques Billaud, Jacques Mignonneau, écuyer; Isaac de Puyroussel; Jean Manigault, écuyer; Jean Gasehot, Jean Deschamps, Daniel Gaultron, Pierre Mestayer, Jean Brossard, Samuel Georges, Bernard Pillebert, Israël Torterne, David Maurrat, Benjamin de La Salle, Simon Joslain, Simon Papin, Pierre Hotton, Pierre Pierre, Jean Faure, Pierre Molay, Jean Clabat, Zacharie Chalton, Jean Papin, Etienne Douleat; — Conseil.

lers : Jean de Mirande, Jean Thévenin l'aîné, Josué Gargouilleau, Jacques Chollet, Jean Berne, Isaac Blandin le jeune, Paul Yvon, Jacques David, Jean Gendault, Abel Barbot, Isaac Blandin l'aîné, Jean Pascault. — Coadjuteurs à la justice : Jacques Chollet, Samuel Guillemain, Jean Thévenin le jeune, François Prevost. — Greffier : Jean Godeffroy. — Procureur de ville : Isaac Bergier. — Maître d'œuvre : Pierre Mestayer. — Contrôleur : Philippe Pennier. Capitaine de la tour Saint Nicolas : Jean David. — Capitaine de la tour de la Chaîne : Michel Réau. — Capitaine de la tour du Garrot : Jacques Bouffard. — Trésorier : Benjamin de la Salle. — « Du lundy 10 aoust 1620. — Les articles de la paix furent résolus. Le Roy approuve les services qu'on a rendus à la Reyne sa mère, comme s'ils eussent esté faicts à luy mesme. Qu'il remet tous les Princes, Officiers de la Couronne et tous autres en leurs gouvernements, charges et honneurs et en entière et libre possession d'icelles, comme ils estoient auparavant les mouvements. Que leurs pensions et estats leur seront continuez et payez et fait fondz pour les arrérages. Toutes mises de deniers sont allouées. Toutes places prises rendues à ceux à qui elles estoient, mesmement le Pont de Sé, hormyz que le Roy mette un lieutenant dans le chasteau de Caen. Tous les Princes et Grands pourront aller à la Cour, sy bon leur semble ou demourer en leurs gouvernements ou maisons, tout ainsy qu'ils le voudront. Il y a quelques articles particuliers signés du Roy et de M. de Luynes, par lesquels ils promettent de faire jouir des charges susdites, quelques empeschemens que d'autres y pourroyent apporter. La Royne a pris terme d'avertir ses serviteurs dudit traité pour les mettre au choix de l'estendre ou non, d'autant qu'elle veut faire ce qu'elle doit en cela. » — (F. 12.)

E. Suppl. 289. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier tachés et très endommagés.

**1621.** — Cour de la mairie de La Rochelle. — Paul Guillaudeau, praticien contre Pierre Villain et sa femme. Le défendeur s'est porté contre lui, l'épée nue, a rompu et enfoncé une porte et une fenêtre, même rompu et brisé plusieurs choses en sa maison. — Enquête ordonnée. — Maîtres cordonniers et corroyeurs. — Antoine Primault demandeur, en arrêt de saisie contre Gaschol. — Pierre Olivier, fermier général. — Réception de David Dumeau comme maître sivetier. — Les procureurs de police contre Benjamin Prevost, boulanger, etc. Prevost a fait « emporter onze pochées de farine et froment en sa maison et icelles vider, fit paiement d'icelles, sans s'estre autrement plaint que ladite farine fût farine de mesure, sinon

« que cejourdhui. Il seroit venu en la maison où pent pour enseigne la Tour de Cordouan où estoit ledit défendeur et que ledit Prevost auroit mis l'espée à la main et l'auroit blessé à la main et au coude, l'appelant larron et affronteur et l'eust davantage offensé, n'eust esté l'assistance de plusieurs qui s'y sont oposez et pour raison de ses excès, il se rend incidamment demandeur pour avoir réparation et partant, attendu que le défendeur a fait livraison de la farine dont est question audit Prevost, qu'il s'en est contenté, l'ayant fait porter en sa maison et icelle vidée, pochée après pochée et l'avoir payée sans s'en estre plaint, il n'y a aucune action à l'encontre dudit défendeur et quand même ce seroit de la farine de mesure, ledit Prevost qui avoit cognoissance de la qualité de la farine s'en debyroit imputer la faulte et ainsy de toutes partz ledit défendeur doit estre envoyé de ladite instance avec dépens, et faisant droit sur les conclusions incidamment prises par ledit défendeur, ledit Prevost sera condempné à recognoistre ledit défendeur homme de bien et d'honneur, et non sujet aux injures, dont est question et que pour réparation de ce, il sera condempné en cinq livres envers ledit Moreau et en telle autre amende qu'il vous plaira ordonner envers les pauvres, le demandeur persiste en ses conclusions, nonobstant tout le discours du défendeur qui est inutile et hors du fait dont il s'agit qui est tel que le demandeur l'expose, par fait que le défendeur lui a vendu la farine dont est question pour estre farine de froment et passée à un tamis et que, sous cette condition, auroit convenu du prix avec le défendeur, de laquelle aussi avoit fait le paiement et néanmoins il se trouve en vérité que ladite farine est farine de mesure et par ce moyen il y a dol et fraude de la part du défendeur. » — (F. 13.)

E. Suppl. 290. (Registre.) — 13 feuillets, papier écrit, tachés et détériorés.

**1622.** — Cour de la mairie de La Rochelle. — Prestation de serment des maîtres regardes des métiers de pâtisseries, cordonniers, etc. — Pierre Guerry, Paul Geffroy, Salomon Ducasse, Jacques Girard, Jacques Cottard, Jacques Girard, Isaac Guitteau, Daniel Bitrot, Denis Reteau, Jacques Bouffard, pair du corps de ville, Samuel Faure, André Soullard, Guillaume Brethon, Marie Gourgongnon, etc. Pierre Olivier, Isaac Blandin, etc. — (F. 14.)

E. Suppl. 291. (Cahier.) — In-folio, 58 feuillets, papier. (Les premiers manquent.)

**1622-1632.** — Ordonnances et proclamations. — François Prevost écuyer, seigneur de La Vallée, maire de La



Rochelle. — Lues et publiées à tous les cantons de ceste ville par D. Fortin, sergent assisté des trompettes et tambours ordinaires, M. le Maire y estant, MM. les Maire s eschevins, conseillers et pairs, bourgeois, manants et habitants de ceste ville. — « De par M. le Maire et Capitaine  
« de ceste ville, il est enjoint à tous les bourgeois et habi-  
« tants de ceste ville, de quelque qualité et condition qu'ils  
« soient, de se rendre avec leurs armes, chacun à l'enseigne  
« à l'heure présente, au meilleur ordre qu'il se pourra pour  
« assister au feu de joie et tesmoigner le contentement  
« que nous avons de la paix. Seront toutes les boutiques  
« fermées et pour le regard de ceux qui seront de garde,  
« demeureront en leur devoir jusques à ce qu'ils soient  
« relevés après la cérémonie faite, sans en partir en aucune  
« manière, sur peyne à tous ceux qui y contreviendront au  
« présent proclamat de chacun dix livres d'amende. — Fait  
« par devant nous François Prévost, escuyer, etc. » 12 novembre 1622. — Défense aux soldats de se débänder des compagnies, de vendre ni engager leurs armes et injonction aux hôteliers et cabaretiers d'apporter, tous les soirs, au maire un billet des noms et surnoms de tous ceux qui logeront en leurs maisons, sur peine aux contrevenants de trente livres d'amende (16 novembre 1622). — Injonction à tous les habitants de donner quatre livres à chacun des soldats qui se sont embarqués dans l'armée navale, et ont exposé leur vie pour notre conservation, à peine de dix livres d'amende (24 novembre 1622). — Injonction d'aller à la hotte qui sera de deux compagnies par jour, pour réparation de la brèche ci-devant faite près le moulin de la Verdrière, avec défense à tous ceux qui sont de hotte de tenir, ce jour-là, leurs boutiques ouvertes, à peine de trois livres d'amende (26 novembre 1622). — Injonction pour aller à la garde de six en six jours, nuit et jour, à peine d'un écu d'amende (9 décembre 1622). — Injonction pour les gardes et patrouilles de jour et de nuit, à peine de dix livres d'amende pour les défailtants (31 décembre 1622). — Injonction de laisser les maisons des réfugiés, tant d'une que d'autre religion, et celles des ecclésiastiques absents, libres et vacantes et de ne se médire ni méfaire (3 janvier 1623). — Défense de porter aucun blé hors de cette ville, tant par mer que par terre, et à ceux qui feraient moudre hors icelle, injonction de prendre billets des commissaires et de faire serment de la retourner en farine (12 janvier 1623). — Injonction d'aller à la hotte pour réparation de la brèche advenue ès murailles de cette ville (21 janvier 1623). — Injonction d'aller aux gardes jour et nuit (23 février 1623). — Injonction de ne point aller de nuit, en armes ou sans armes, sans porter de lumière, sur peine de prison. — Défense de danser et de jouer mascarades et défenses aux hôteliers de tenir brellans et autres jeux, sur peine de cent

livres d'amende. — Injonction très expresse, à tous habitants de quelque qualité et conditions qu'ils soient d'aller en personne à la garde et à ceux qui n'y pourront aller, à cause de leur âge et inlispotion d'y envoyer homme capable et assidu, sur peine aux défailtants de dix livres d'amende (26 avril 1623). — Défense de « vaequer et se pourmener  
« par les rues et place du Chasteau, le jour de jesusne,  
« pendant et durant les saints exercices, à peine de prison  
« et punition exemplaire. » (24 mai 1623). — Étienne Gauvaing, écuyer, seigneur de Beaulieu, conseiller du Roy, maire et capitaine de La Rochelle. — Injonction d'aller à la garde et patrouille, jour et nuit à la hotte (6 juillet 1623). — Défense d'aller dans les vignes d'autrui pour cueillir du verjus et défense aux revenderesses et regratières d'en acheter. — Injonction de nettoyer les rues « chacun en droit soy » et de jeter de l'eau sur les pavez (3 août 1623). — Injonction à ceux qui sont aux champs de retourner à la ville et défense d'aller coucher aux champs (14 septembre 1623). — Injonction d'aller à la garde jour et nuit (1<sup>er</sup> août et 17 novembre 1623). — Défense de laisser entrer aucuns vins en cette ville que ceux de la banlieue (3 janvier 1624). — Injonction à tous habitans d'aller à la garde jour et nuit, en personne, à peine de dix livres d'amende (6 janvier 1624). — Défense de médire et de méfaire, ne prononcer aucune injure contre les ecclésiastiques et toutes autres personnes faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine et injonction de laisser leurs maisons libres et vagues « lue et publiée devant le logis de M. de  
« Chastelier-Barlot, près le Palais de cette ville, et au  
« devant le logis de M. l'Évêque de Saintes, où pend pour  
« enseigne « Les Trois Roys » en la rue du Minage » (11 janvier 1624). — Injonction d'aller aux gardes et patrouilles et de se rendre chaenn à son enseigne à 5 heures du soir et de n'aller en ville, passé le couvre-feu (26 février 1624). — Injonction d'aller travailler à la hotte au pied de la tour du Garrot (27 mars 1624). — André Touppet, écuyer, maire. — Injonction « l'occasion du feu advenu en la grange du Perrot, de rendre aux propriétaires les meubles et marchandises retirés du feu, sous peine d'être déclarés convaincus de larcin » (22 avril 1624). — Injonction de nettoyer les rues et pavés (1<sup>er</sup> juin 1624). — Injonction aux hôtes et cabaretiers d'apporter, tous les soirs, le nom de leurs hôtes chez le Maire et défense de donner à boire et à manger, passé le couvre-feu de huit heures. — Défense d'entrer dans les vignes d'autrui pour y cueillir le verjus (26 juillet 1624). — Injonction d'aller aux gades et patrouilles, nuit et jour et de se rendre, à sept heures du soir, chacun à son enseigne (26 juillet 1624). — Défense de sortir de ville et aux hôtes de donner à boire et à manger passé le couvre-feu : de faire venir et entrer dans cette ville

aucun autre vin que celui de la banlieue (23 septembre 1624); de vendre aucun vin nouveau en détail qu'après la Saint-Martin (10 octobre 1624). — Injonction aux habitants du Perrot « de porter le fumier sur le gayoir et vouste de la Verdrière et de porter le bourrier et les immondices sur les remparts de la Place du Château » (10 octobre 1624) et sur les remparts des murailles neuves de Maubec. — Injonction à tous les vagabonds de se retirer dans 24 heures, aux hôteliers d'apporter le billet de leurs hôtes au Maire et défense aux habitants de sortir de la ville (30 décembre 1624). — Injonction d'aller à la garde en personne, nuit et jour. — Défense de s'enrôler sans permission de M. le Maire (27 janvier 1625). — Injonction aux habitants qui se sont absentés de cette ville de s'y retirer dans deux jours. — Jacques David, écuyer, maire. — Défense d'aller en ville, passé le couvre-feu et de porter en ville pistolets ni aucune arme à feu et de sortir de ville sans la permission du maire. — Injonction aux habitants qui sont aux îles de Ré et d'Oleron avec M. de Soubise de venir dans trois jours et d'aller à la garde nuit et jour, de vendre le vieux sel qui appartient à la cause en l'île d'Oléron — Injonction d'embarquer pour aller contre l'armée ennemie à Belle Ile, sur peine de la vie. — Injonction d'affermir, au profit de la cause, les biens ecclésiastiques des catholiques romains et autres qui ne sont pas dans le parti dans les îles d'Oleron et de Ré. — Défenses d'ouvrir les boutiques pendant trois jours. — Injonction d'apporter contre la tour Saint-Nicolas, les sarments, barriques, barils, huile d'olive et de poisson, beurre, suif, brai, gondron et autres choses propres à faire brûler. — « Sont exhortés les habitants qui auront des pipes et barriques fraîches, vides, propres à mettre de l'eau, de les faire apporter tant à la fontaine des Petits Banes qu'au Puits Doux, pour être emplies d'eau et conduites au lieu désigné par les commissaires. » — Ordre à tous capitaines de marine, marins et matelots de s'embarquer à la marée d'aujourd'hui et injonction à tous hôteliers de dénoncer ceux qui resteront, afin qu'ils s'embarquent pour aller à l'armée navale. — Injonction à tous les habitants de porter constamment l'épée et défense de s'absenter, sauf aux mariniers auxquels il est enjoint de rejoindre l'armée navale. — Injonction de s'embarquer à bord des navires de l'armée du duc de Soubise, à l'île de Ré pour y recevoir argent de la main des commissaires. — Annonce de la mise en bail des vignes et complants de l'île de Ré « appartenant à ceux « qui sont desnommez par le roole et saisie faite de leurs « biens à la requête du proenreur de la cause » les mardi jeudi et samedi « au plus offrant et dernier enchérisseur » (22 août 1625). — Adjudication des vignes de l'île d'Oleron ayant la même origine. — Injonction à tous capitaines de navire, matelots, mariniers, charpentiers et canoniers de

navires de s'embarquer avec assurance qu'ils seront payés et récompensés avec honneur et les réfractaires châtiés exemplairement (26 août 1625). — Adjudication des vignes, complants, cens, rentes et autres devoirs du prieuré de Saint-Jehan-dehors, appartenant aux ecclésiastiques absents de cette ville, etc. (28 août 1625). « Sur les advis certains « que nous avons de l'armée navale ennemye en la rade « d'Holonne, il est enjoint à tous soldatz et mariniers de « se rendre au devant de la traite de ceste ville après « midy pour s'embarquer en diligence, ensemble tous les « gens de cheval avec leurs chevaux. Deffences aussy sont « faites à toutes personnes de quelque qualité et condition « qu'ils soient d'aller aux batteries, s'en approcher, ne « s'ingérer au gouvernement desdites batteries, sans le « commandement ou permission de M. le Maire » (20 septembre 1625). — Sur ce qui nous a esté remonstré par les capitaines, lieutenants et enseignes des compagnies ordinaires de ceste ville que les habitants d'icelle ne font leur devoir aux gardes, tant de jour que de nuit, au grand préjudice de la conservation de ceste ville, nous avons enjoinct à tous les habitants d'icelle de quelque qualité et condition qu'ils soient subjects auxdites gardes d'aller aux gardes ou d'y envoyer gens capables, tant de nuit que de jour et aux patrouilles à peine contre les défailants de trois livres d'amende (2 septembre 1625). — Logement des soldats (23 septembre 1625). — Ordre aux capitaines des compagnies « de cette ville, assistés des lieutenants, « enseignes et des commissaires qui logent les soldats de « faire la visite en chacune de leurs compagnies, de tous « les gens de guerre, tant de pied que de cheval qui sont « logés es billets desdits commissaires, et les bourgeois et « habitants de leur dite compagnie, prendre le nom, surnom « et qualité desdits gens de guerre (26 septembre 1625). » — Adjudication du bail à ferme des vignes et complants du grand et petit fief hors les murs de cette ville appartenant à Nicolas Bretinaud, seigneur dudit lieu, catholique romain absent de cette ville, les mardi, jeudi et samedi (26 septembre 1625). — « Sur les advis certains à nous donnéz « que l'armée navale ennemye apparoissoit dès hier soir, « à la veue de l'isle de Ré et venoit à pleines voilles, pour « entrer en ceste rade, enjoint à tous capitaines, marins, « charpentiers, canoniers, de se trouver à dix heures du « matin au devant de la traite pour s'embarquer. » — Défense de « jurer et blasphémer le saint nom de Dieu, de « se provocquer ne quereller ny de mettre la main à l'épée, « si ce n'est en cas d'allarme et contre les ennemis, sur « peyne de prison et punition corporelle; et aux soldats « de s'enroller sans congé de M. le Maire » (9 octobre 1625). — Défenses à tous habitans de sortir hors de cette ville pour arracher ni esseper vignes, haies, buissons ni desmolir

maisons, sous peine de punition exemplaire (14 octobre 1625). — Injonction à tous les habitants « de porter à disner « et soupper aux soldats lorsqu'ils seront en garde » (17 novembre 1625). — Augmentation de patronilles (22 novembre 1625). — Injonction aux capitaines des treize compagnies foraines de cette ville de faire armer et assembler leurs compagnons pour s'acheminer à midi à la place du Château, où ils se trouveront en bataille jusques à ce qu'ils aient reçu nos commandemens, touchant le lieu où la monstre sera payée à leurs soldats (9 décembre 1625). — Défense de « desmolir maisons, granges et autres édifices « aux villages, bourgs mestairies et borderies, couper et « arracher boys, etc., à peine de punition exemplaire (29 décembre 1625). — Injonction à tous soldats des compagnies foraines de cette ville de se trouver à leur drapeau pour s'acheminer de là à leurs corps de garde, sur peine de prison, etc. — Injonction aux habitants chez lesquels sont logés les soldats des compagnies de MM. de la Ferrière, de Saint-Léger, La Salle et La Gaulterie de leur porter ou envoyer à déjeuner et dîner à Tasdon, où lesdites compagnies sont de présent, à peine de trois livres d'amende (28 décembre 1625). — Injonction semblable aux habitants qui ont des soldats des compagnies Guichardie, de Lagors, Dubois, de Solaire, et Daulphin qui doivent coucher à Tasdon (28 décembre 1625). — Injonction à tous les habitants qui auront des pipes, barriques, et autres futailles vides de les mettre devant leurs portes pour être mises et employées aux nouvelles fortifications (29 décembre 1625). — Injonction à tous les habitants des dix compagnies ordinaires de cette ville « veu que les ennemis sont logez « sy proche d'icelle, d'aller en garde en personne, tant de « jour que de nuit et ce de trois jours en trois jours. Veu « l'approche de nos ennemis qui se fortifient de jour à « autre, afin que ceste ville aye d'autant plus moyen de « résister à leurs pernitieux desseins, suivant l'arresté du « Conseil du 10<sup>e</sup> de ce mois, il est très expressément enjoint « à tous ceux qui se sont absentéz ou retirez hors de ceste « ville, de quelque qualité, condition, sexe, et religion qu'ilz « puissent estre, qui peuvent supporter les faix et charges « d'icelle, de retourner et se retirer dans ceste dite ville, « dans huitaine, pour tout délay, etc. » (13 janvier 1626). — Défenses à tous habitants d'arracher aucune souche, ni « ceps de vigne, si elles ne leur appartiennent et n'en sont « propriétaires, à peyne de punition exemplaire, et à tous « charroyeurs et crocheteurs de les apporter sans adveu et « certification de ceux qui les emploient au charroy d'icelles (17 janvier 1626). » — Vente de la draperie d'Orléans et autres marchandises de la prise de M. de Beaulieu. 17 février 1626. — Injonction à tous les bourgeois et habitants des dix compagnies et chefs de famille « de se trouver au

« Temple neuf, à midi, à laquelle heure la cloche de l'éche-  
« vinage sonnera pour advertissement plus certain. »  
11 février 1626). — Défense à tous les habitants de sortir  
des portes de la ville, soit à pied, soit à cheval, sans  
l'expresse permission du maire « pour obvier à la rencontre  
« et communication des ennemis, sur peyne d'estre tenus  
« pour desloyaux à la ville et punis comme telz » (21 février  
1626). — Injonction à tous soldats des compagnies fo-  
raines d'aller en garde à Tasdon (4 mars 1626). —  
« De par le Roy. On faict assavoir que Sa Majesté ayant,  
« par sa bonté et clémence, voulu donner la paix à ses  
« subjects de la R. P. R. qui s'estoient soubztraitz de son  
« obéissance, soubz les assurances qu'elle a heues de leur  
« part de leur constante fidélité à l'advenir, mande et  
« enjoint très expressément à tous ses sujetz, de quelque  
« callité et condition qu'ils soient, de garder et observer  
« inviolablement ladite paix en tous les lieux et endroitz  
« de son Royaume, pays, terres et seigneuries de son obéis-  
« sance et de vivre cy après en bonne union, amitié et  
« concorde, soubz le bénéfice de ses éditz et ordonnances  
« sans y contrevenir ny se provoquer de fait ne de parole,  
« directement ou indirectement de part ny d'autre sur les  
« choses passées et advenues, durant les derniers mouve-  
« ments que Sa Majesté veult et entend estre entièrement  
« abolies, à peine aux contrevenants et réfractaires d'estre  
« punis comme perturbateurs de son repos publicq et les  
« juges et officiers qui en doibvent congnoistre ausquels  
« Sa Majesté mande et ordonne de ce faire diligemment,  
« voulant, à ceste fin, la présente estre leue et publiée en  
« tous les quartiers de ses camps et armées et en toutes  
« les provinces, villes et lieux de son Royaulme, et terres  
« de son obéissance, à ce qu'aucun n'en prétende cause  
« d'ignorance et que chacun aye à s'y conformer. Faict  
« à Paris, le 17<sup>e</sup> jour de février 1626. — Louys — et  
« plus bas Phelippeaux. » — Défense aux hôteliers, caba-  
retiers, de recevoir ni de loger aucuns gens de guerre, à  
peine de cinquante livres d'amende, défense à ceux qui  
seront de garde de laisser entrer aucuns gens de guerre en  
ville. — « Sur l'advis donné à M. le Maire qu'il y a  
« quelques navires anglois qui sont venus depuis peu du  
« lieu de Piédmus et autres lieux d'Angleterre, dans lesquels  
« il y a nombre de draperies que les marchands veulent  
« faire entrer et vendre en ceste ville, ce qui est dangereux,  
« à cause du mal contagieux qui est, tant au dit lieu de  
« Piédmus, que autres lieux d'Angleterre, a esté ordonné  
« que les draps venus dudit lieu d'Angleterre et qui  
« pourroient venir cy après seront mis au dégrat, par  
« l'espace de huit jours entiers aux lieux de Tasdon ou  
« de Coureilles, ainsy que les marchands anglois verront  
« bon estre, le tout pour obvier à l'inconvénient qui en

« pourroit arriver, avecq deffiances très expresses aus ditz  
 « marchandz anglois et tous autres de faire entrer ne  
 « aehepter en ceste ville les dictes marchandises qu'ilz  
 « n'ayent premièrement esté l'espace dudict temps de huit  
 « jours au dégrat, à commeneer du jour qu'il aura esté  
 « desployé ou esvanté sur peine de confiscation et d'amende  
 « arbitraire » (8 août 1626). — Injonction à tous habitans  
 de ceste ville qui sont hors de ceste ville et dans ce gouver-  
 nement de se retirer en ceste dite ville (26 septembre 1626).  
 — Injonction à tous les habitans « d'aller en personne à la  
 garde, tant de nuit que de jour et défenses à ceux qui seront  
 en garde aux portes de laisser entrer aucun gentilhomme  
 courrier et chefs de compagnies des garnisons proches de  
 ceste ville, sans les envoyer parler à M. le Maire et laisser  
 entrer aucun soldat, à peine de dix livres par chacun d'eux. »  
 — Défenses à toutes personnes..... « de faire apporter des  
 raisins pour les vendre et à tous revendeurs de les aehepter,  
 vendre et exposer sur la rue, à peine de confiscation des  
 raisins et de trois livres d'amende » (23 septembre 1626). —  
 « Sur les advis certains et assurez donnez de jour à autre  
 « à M. le Maire des mauvais desseins que nos malveillans  
 « ont contre la seurté de ceste ville ..... » injonction à tous  
 les habitans qui sont hors d'icelle de se retirer dans 24  
 heures pour tout délai, à peine de 50 livres d'amende et  
 injonction à tous habitans d'aller en personne aux gardes  
 et patrouilles, de « jour et de nuit et de tenir, à toutes  
 « heures, leurs armes prestes et en bon estat avecq la  
 « meiche allumée » (9 novembre 1626). — Jean Godeffroy  
 écuier, sieur du Richard, maire. — Défense de loger aucun  
 vagabond (13 juillet 1627). — Défenses de sortir de la ville,  
 sans la permission du maire, de s'enrôler sous aucun capi-  
 taine et de n'enrôler aucun habitant (24 juillet 1627). —  
 Injonction à tous soldats venus avec M. de Loudrières de  
 se trouver le lendemain à huit heures avec leurs armes  
 en la Ville neuve, en la place Royale (17 août 1627). —  
 Injonction aux habitans de faire démolir les maisons qu'ils  
 ont au bouëg de Tasdon (19 août 1627). — Défense aux  
 soldats de sortir de cette ville pour dévaliser les passants,  
 ni faire aucun dégât dans les maisons, vignes et jardins  
 (21 août 1627). — Défense à toutes personnes de sortir de  
 ville sans l'expresse permission du maire (26 août 1627).  
 — Injonction à tous capitaines et soldats d'entrer en garde  
 à la barricade (27 août 1627). — Défense à toutes personnes  
 de transporter hors de cette ville aucun blé ni vin à peine  
 de confiscation (30 août 1627). Défense à tous hôteliers et  
 cabaretiers de vendre le vin blanc plus de 3 sols la pinte,  
 le cléret plus de 4 sols et la bière plus de 2 sols 6 deniers,  
 à peine de confiscation et d'amende arbitraire (2 septembre  
 1627). — Revue de tous les gens de guerre sur la place  
 du Château (7 septembre 1627). — Injonction de porter à

souper à la barricade de Tasdon aux soldats des capitaines  
 Baduel et La Salle de Saint-André et aux habitans de porter  
 leurs pipes et barriques aux barricades (13 septembre 1627).  
 — Injonction d'ôter les bois et autres choses à brûler des  
 galetas, de porter les « seaux » de cuir à la maison de ville  
 et de se trouver chacun sous les drapeaux en cas d'alarme  
 (16 septembre 1627). — Injonction « aux gens de guerre de  
 s'enrôler dans le jour sous les capitaines qui ont prêté le  
 serment et défense à tous soldats de quitter les compagnies,  
 èsquelles ils sont enrôlés et défense aux gens de guerre  
 de faire la guerre, tant par mer que par terre aux ennemis  
 de l'Etat et de notre Religion sans nos permission et com-  
 mission » (26 septembre 1627). — Injonction à tous ceux  
 qui ont des logis et bâtimens à Saint-Esloy et à Lafond de les  
 démolir et en transporter les matériaux dans trois jours, à  
 peine de confiscation (29 septembre 1627). — Injonction  
 à tous soldats qui étaient sous la charge du sieur de Saint-  
 Léger de se trouver au drapeau à une heure après midi  
 (7 octobre 1627); — à tous soldats non enrôlés de s'enrôler  
 dans les compagnies de MM. de Laudrière, chevalier de La  
 Chèze, Saint-André, Savignac, Pressac, La Salle, Moulines,  
 Fremières, La Vigerie, La Blacquière, Baduel, Lespine et  
 Laforest, et de montrer aux habitans, chez qui ils sont  
 logés, le billet signé de leurs capitaines et contresigné des  
 siens Chesneau et Bussereau, et défense à tous les habitans  
 d'aehepter ou retenir en gages, poudres, mousquets ou autres  
 armes des soldats, à peine de trente livres d'amende et  
 défense à tous habitans et soldats sortant de garde de tirer  
 sans la permission expresse de leurs chefs. — Injonction à  
 tous soldats de se rendre à leur drapeau, le jour qu'ils  
 devront entrer en garde à une heure après midi, sur peine  
 de prison. — Injonction aux habitans de garde aux portes  
 de Cougues ou de Maubec, de ne laisser sortir aucun soldat  
 sans billet du maire. — Avis à tous gentilshommes, volon-  
 taires et autres gens de guerre, tant de pied que de cheval  
 non enrôlés de se trouver aujourd'hui, au sortir du prêche,  
 au grand Temple de la place du Château pour une affaire  
 d'importance que le Maire désire leur communiquer (19  
 octobre 1627). — Injonction à tous les habitans chez  
 lesquels sont logés les soldats anglais de les mener à la place  
 du Château à une heure après midi, pour faire ce qui leur  
 sera commandé par le capitaine (20 octobre 1627); — à  
 tous soldats des compagnies des sieurs de La Vigerie, de  
 Moulines et le chevalier de La Chèze de se rendre en  
 armes à 9 heures au logis de leurs lieutenants (20 octobre  
 1627). — Défense à tous capitaines de marine d'embarquer  
 aucun soldat habitant ou autre qui ne soit de leur équipage,  
 sans notre permission, sur peine de punition exemplaire  
 (23 octobre 1627). — Injonction à tous gens de guerre de  
 s'embarquer pour aller à l'île de Ré, à peine de punition

exemplaire (27 octobre 1627) : — à tous habitants qui logent des soldats de porter à souper aux soldats de La Cave, La Fremière et La Salle, et le lendemain à dîner à la barricade (27 octobre 1627). — Feu advenu au logis de Josué Guillen, pair (31 octobre 1627). — Injonction aux soldats forains et étrangers d'entrer en garde à une heure après midi. — Défense aux soldats de sortir de leurs maisons, passé sept heures du soir et injonction à leurs hôtes d'empêcher qu'ils ne sortent ; — aux particuliers, cabaretiers de ne donner à boire ni à manger à personne, passé sept heures du soir. — Injonction aux habitants d'aller à la garde de trois en trois jours et d'aller dès quatre heures du soir sous leur enseigne, — de se rendre, sous le drapeau, en cas d'alarmes. — Défense aux habitants de retenir aucun soldat pour travailler en leurs maisons (11 novembre 1627). — Injonction aux mariniers et matelots qui sont à l'armée de se retirer dans quatre jours ; — à ceux qui sont à présent en cette ville de s'embarquer pour aller à l'armée avec les capitaines Forant, Petitfilz, Grain, Neau (18 novembre 1627) ; — aux Anglais malades de s'embarquer pour se retirer en Angleterre (24 novembre 1627). — Défense d'écrire et d'envoyer des lettres hors de ville, sans les avoir fait voir au maire et aux commissaires pour ce nommés. — Ordonnances pour bailler à chaque soldat une paire de souliers et une paire de bas de chausses valant 48 sols ; — pour porter les armes des soldats anglais malades, qui s'en sont allés, au logis de Pajot le jeune, sur la Bourserie ; — aux soldats non enrôlés de s'enrôler dans les compagnies venues de l'île de Ré, ou dans la compagnie de M. de Saint-Maurice (27 novembre 1627). — Injonction d'aller à la garde, nuit et jour, et défense d'aller à l'ouverture des portes, sauf à ceux qui sont de garde. — Injonction d'aller à la hotte pour faire les parapets sur les bastions de Cougnes (3 décembre 1627) ; — aux bouches inutiles de sortir de ville (6 décembre 1627). — Défense d'outrepasser les sentinelles et d'aller aux forts sans armes. — Injonction aux habitants de nourrir les soldats, sans les envoyer à l'hôtellerie (21 décembre 1627) ; — aux matelots et mariniers qui ont promis aux capitaines de navires et pataches d'aller en mer d'être prêts à se trouver à bord à l'heure de la marée et défense à tous autres de s'embarquer (23 décembre 1627). — Injonction aux bouches inutiles de s'embarquer et de se retirer hors de ville ; — aux pilotes, capitaines et autres, d'aller en Angleterre, sans permission du Maire (23 décembre 1627) ; — aux soldats de se trouver à la place d'armes, sitôt qu'ils auront dîné (27 décembre 1627), — à tous les habitants d'aller à la garde, en personne et de se tenir prêts à y passer la nuit avec leurs armes ; — aux commissaires des batteries d'y coucher et repousser l'ennemi, en cas qu'il veuille surprendre la ville ou le fort Saint-Nicolas (31 dé-

cembre 1627). — Injonction « aux habitants de veiller chacun en droit soi, pour surprendre de méchants garnements qui ont dessein de mettre le feu aux maisons. » — Défense d'aller la nuit dans la ville sans lumière. — Défense aux soldats forains et étrangers de tarder à se rendre à leurs drapeaux, dès qu'ils entendront la marche sur les baguettes, et aux cavaliers de tarder à monter à cheval, dès qu'ils entendront la trompette en sourdine (13 janvier 1628). — Injonction aux soldats de se trouver à midi au drapeau. — Défense aux soldats de prendre commission ni de s'embarquer sans congé de leurs capitaines (17 janvier 1628). — Injonction aux matelots de s'embarquer. — Défense aux taverniers de donner à boire et à manger aux marins ni de vendre de l'eau-de-vie passé huit heures du matin et aux habitants de receler les matelots et aux soldats de s'embarquer sans l'autorisation du Maire (17 janvier 1628). — Défense de rompre ou démolir aucun vaisseau dans le havre, aux habitants d'acheter lesdites démolitions et ordre aux capitaines des compagnies d'y prendre garde (28 janvier 1628). — Injonction aux habitants qui logent des soldats de leur donner une livre et demie de pain par jour et neuf sols ; — à ceux qui ont du foin de le vendre vingt livres le millier et le boisseau d'avoine vingt sols ; — aux soldats de se trouver sous le drapeau le jour qu'ils entreront en garde à une heure de l'après midi, et défense à leurs hôtes de les recevoir la nuit lorsqu'ils seront de garde (3 février 1628). — Injonction à ceux qui ont des fumiers de les faire porter à Saint-Nicolas ou à Tasdon (11 février 1628) ; — aux gentilshommes, volontaires, soldats non enrôlés de se trouver à l'issue des prières au Temple neuf pour ouïr la proposition que le Maire a à leur faire pour le bien, sûreté et conservation de la ville (13 mars 1628) ; — d'aller à la garde, nuit et jour, et à tous les habitants de porter l'épée et de sortir à la première alarme avec cuirasse, casque et rondache (17 mars 1628). — Défense de rompre maison ou navire, sous peine d'être pendu ; — de se battre et de mettre la main à l'épée en ville. — Injonction aux habitants de faire un bon traitement aux soldats et aux soldats de se comporter modérément ; d'envoyer des pipes et barriques aux fortifications (2 mars 1628), — de mettre de l'eau en bas et en haut des maisons et se tenir prêts en cas d'alarme (8 avril 1628). — Défense aux trompettes et tambours d'aller aux quartiers des ennemis et d'y recevoir aucune lettre et aux capitaines des portes et fort de Tasdon de laisser approcher trompettes ou tambours, mais injonction de les renvoyer sans les enquérir des nouvelles ni leur en donner. — Ordre de distribuer le blé de la ville aux habitants par ordre et par compagnie. — Jean Guiton, écuyer, sénéchal, conseiller du Roi, maire et capitaine de la ville. — Avis aux soldats de se rendre à sept heures au drapeau pour recevoir leur « monstre » (12 mai

1628). — Injonction à tous ceux qui ont des vivres de ne pas les cacher, mais de les vendre et débiter à prix raisonnable aux habitans (24 mai 1628); — d'aller à la garde, nuit et jour. — Défense aux soldats d'arracher les fruits sur les marais, à peine de la vie. — Défense de se quereller et appeler en duel, à peine de la vie; — de communiquer avec les ennemis, de vendre de la chair de cheval. — Ordre aux commissaires des batteries d'y coucher (26 août 1628). — Défense de sortir de ville sans la permission du Maire (2 septembre 1628). — Ordre aux habitans et soldats de se rendre au drapeau au premier coup de tocsin, aux commissaires et canonniers de se tenir à la batterie, aux volontaires de se tenir à la tenaille et aux matelots sur la rive (29 septembre 1628). — Jean de Lescale, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général criminel, et Pierre Habert (6 mai 1631). — Défense de manger de la viande de boucherie pendant le carême. — Injonction aux mendians et vagabonds de sortir de ville et aux pauvres honteux de présenter des certificats des dizainiers, curés, ministres, juges des lieux ou collecteurs des tailles (5 mars 1631). — Défense aux boulangers et pâtisseries de vendre à d'autres qu'aux habitans de la ville. — Injonction à tous les habitans de tenir leurs maisons nettes et les pavés qui sont devant icelles. — Ordre aux habitans de tendre le devant de leurs maisons de tapisseries ou autres choses honnêtes pour le passage des processions et à l'occasion de l'arrivée de la Reine et de garnir les fenêtres de lanternes de papier, etc. à peine de cent livres d'amende. — Injonction de déclarer les femmes ou filles grosses, servantes ou autres non mariées aux dizainiers, à peine de 500 livres d'amende, pour y être pourvu dans huitaine. — Les chiens errants seront enfermés par ceux auxquels ils appartiennent, faute de quoi ils seront assommés. — Défense aux bouchers de répandre le sang des bêtes qu'ils tuent; — de vendre le vin nouveau qu'après la Saint-Martin; — aux chirurgiens et apothicaires de prendre des apprentis sans déclarer leurs noms, qualités, lieu de leur demeure, à peine de mille livres d'amende. — Ordre de fournir aux 3 soldats et 3 sergents des tours de la Chaîne, Saint-Nicolas et La Lanterne, le sel, vinaigre, bois, lit et chandelles. — Défense d'acheter des vins d'Espagne et autres que ceux de la banlieue. — Vérification des poids et mesures. — Conseillers à la police: Jacques Thibault, Isaac Auboyneau, Jehan Taray, Laurent Bigotteau, Jean Gaigneur; François Prévost, écuyer, sieur de la Vallée, Gabriel Manigault, Jacques Labourier, Pierre Gauvaing, Nicolas Dupourteau, Louis Gaigneur, Jacques Pajot et Estienne Gauvaing, écuyer. — Jehan de Lescale, écuyer; sieur de Grolleau, lieutenant général et criminel. — Juges de police: Julien Robin, écuyer, sieur de Chasténay; Jehan Brisson, écuyer; sieur de la Tousse, procureur du Roi. — Zénas de Remigieux,

lieutenant particulier, assesseur civil au Présidial. — Jean Olivier, Jacques Thibaud, Thomas Venette, Gaspard Cabesse, bourgeois. — Ordonnance de l'Intendant de Villemontée nommant André David, Jacques Alleaume, François Avrilleau, et Michel Le Mesgre aux fonctions que les commissaires du Châtelet de Paris exercent au fait de police. (FF. 16.)

E. Suppl. 292. (Registre.) — In-4; 259 feuillets papier, piqûres des vers.

目錄. — « Au nom de Dieu nostre œuvre soiet commeneée » E. Fortin, greffier. — Jacques Aygron, écuyer, sieur de la Mote, conseiller du roi au Présidial et assesseur en la maréchaussée; Jacques Gattet, écuyer; sieur de la Carinière, conseiller du Roi, juges magistrats nommés par le Roi à l'exercice de la police. — Jean Brisson, écuyer; sieur de la Tousse, procureur du Roi; Barthélemy Barbier, Jean Bertinaud écuyer; sieur de la Faye, conseillers et élus, Louis Gaigneur, marchand; François Le Breton, bourgeois et commissaire à la police; André David, Jacques Alleaume, François Avrillaud, Michel Le Maigre, procureurs à la police Elie; Fortin, greffier; Blaise Breschon, Guillaume Le Conte, Jean Vinet et Nicolas Limouzin, sergents de police. — 4 janvier. — Anne Riffaut, veuve d'Etienne Mignot et sa fille contre Fiacre Baudry, farinier, et Anne Egonneau, sa femme, demande en restitution d'un boisseau de farine qui lui manquait sur six baillés à moudre et réduire en farine. — Les procureurs de police demandent la condamnation à l'amende et l'expulsion de la ville de Jean Bourneau et Anne Marchand sa femme « pour avoir fait ci-devant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, où ils ont épousés et à présent de la religion p. réformée. » — Denis Reillon contre Etienne Girard, maître savetier, Jacques Dubois, maître pâtissier « hôte du logis où pend pour enseigne les Esbatz » contre Pierre Bourlier. — Les maîtres regardes du métier de savetier contre Augustin Raquet, Guy Delion, Daniel Pigeon, René Ardoin, René Vitet, Jean Pestreau, Jacques Ratouyt, Jacques Boirrier, Pierre Meunier et Daniel Racignet. — Le procureur de police demandeur en confiscation de trois pièces de drap de faux teint contre Jean Lebreton, maître teinturier et Daniel Bernède, maître regarde dudit métier. — Le procureur de police contre Jean Baudry, farinier. — Marie Lamoureux, veuve de Louis Dufour, boulanger; Pierre Basset, boulanger; Jean Delhommeau, Isaac Masse, boucher; Isaac de Moudragon, Arnaud Mignallet « hôte du logis où pend pour enseigne la Jarre »; pour contravention aux réglemens de police contre la veuve Bouyer, Marie Gaynaud, Antoine Gallon, Jean Ga-

cheron, Louis Gautier, veuve Pierre Martin, Marie Duret, Jean Goude, veuve Bourgeois, François Venigant, veuve Moïse Hoyssard, Anne Brechu, Françoise Lezeau, veuve Delisle, Deniel Maigret, veuve Mouroux, Elie Villois, Marguerite Despéroux, René Thomas, François Compagnon, veuve Deviglan. Léonard Dornard, Guillaume Decombes, veuve Mongin, veuve Fouschard, Jeanne Pezon, Madelaine Guichard, André Grelier, Jean Guichard, Marie Segreny, Marie Gerveau, Jeanne Dulac, Marie Barbotin, Jeanne Ducasse, Marie Renaud, Marie Gueneuf, tous revendeurs et revendenses : — contre Isaac Coehinard, Paul Bridonneau, tondeurs de drap, non maîtres, faisant profession de la religion p. réformée, condamnés « à vider cette ville de « corps et de biens, dans huitaine, à peine de deux cents « livres d'amende au paiement de laquelle ils seront « contraints par toutes voies que de raison, même par corps, « et exposition des meubles sur le carreau, etc. » — contre Jean Lebreton, maître teinturier, confiscation de trois pièces de drap teintes contre les statuts, règlements et ordonnances, sur les conclusions des experts Daniel Barrand, Jean de la Coste, Jacques Chasseloup, Jacques Guiton, commissaires nommés par les procureurs de police. — Louis de Foys, habitant dans cette ville et professant la religion catholique, apostolique et romaine contre Marie Martin, Marie Laval, Elisabeth Huet et autres poissonnières. — Pierre Bretau, boucher, contre Henri Belette. — Les procureurs de police contre la veuve Pierre Nombret, boulanger pour avoir fait chauffer son four, pendant le jour et fête des Rois. Elle allègue pour sa défense n'avoir chauffé que le matin et non pendant la durée du service divin; — contre Elisabeth Plantelet, hôtesse du logis où pend pour enseigne *le Raisin* pour avoir jeté de l'eau sale et infecte sur des passants, contre les statuts et règlements de la police. Elle est condamnée à huit sols d'amende, dont le tiers pour les dénonciateurs et les deux tiers pour des œuvres pies, et aux dépens; — Contre Aaron Audreyneau, maître savetier, et sa femme, pour avoir laissé, le dimanche, des bourriers devant leur porte. Ils sont condamnés à cinq sols d'amende, le tiers au dénonciateur et les deux tiers à œuvres pies; — contre Pierre Bourlier, hôte du *Rosier*, Michel Pérodeau, François Lucas, Jean Ragueneau, maîtres cordonniers, et Georges Mazelle, maître corroyeur, maîtres regardes desdits métiers, contre Jean Damour, maître savetier, pour contravention aux statuts et règlements. Il est condamné à cinq sols d'amende, dont un tiers au dénonciateur et les deux tiers à œuvres pies. — (FF. 17.)

E. Suppl<sup>o</sup> 293. Registre. — In-folio, 236 feuillets, papier.

1635-1636. — Jacques Fouchier, écuyer sieur de

Sazay et du Lizon, conseiller du roi, et son lieutenant général civil en la ville de La Rochelle; Jean Rougier, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial, juges; magistrats nommés par le roi à l'exercice de la police; Pierre Habert, écuyer; sieur du Chesne, conseiller et avocat du roi, — Jean de Brisson, écuyer, sieur de la Tousse, conseiller et procureur du roi. — Benjamin Meurguier, Jean Macquand, conseillers et élus par le roi en l'Élection de cette ville. — Jean Tutlet et Jacques François, marchands et bourgeois, aussi nommés pour l'exercice de la police. — Jacques Alleaume, huissier en l'Élection et voyeur. — François Ayryland, marchand; Michel Maigre, sergent royal et archer de la marine et Pierre Aubin, huissier, audienier et archer. — Fortin, greffier. — Pierre Julien, coffretier, contre Abraham Braband, aussi coffretier, et Jean Bigot, compagnon dudit métier. Ce dernier est autorisé à aller demeurer et travailler en la maison de tel que bon lui semblera. — Charles Legendre, maître chapelier, contre Isaac Sadoth, aussi maître chapelier, au sujet d'un compagnon. — Les procureurs de police contre Pierre Beaumont, maçon : — contre Raymond Blanc, cabaretier, pour avoir vendu du vin au détail, le jour des Rois, pendant vèpres: dix sols d'amende. — Noël Charrier, Guillaume Guif, Jacques Delateu et Gilles Goducheau, maîtres regardes du métier de tailleurs d'habits et chaussetiers; Laurent Devidon, François Boitard l'aîné, Pierre Boutaut, Nicolas Mahaud, Jean Hoppe, Pierre Hérad, Jean Richard, Guillaume Festy, Jean Regnaudeau, Ozée Belin, Georges Hesnel, Paul Rigolet, Isaac Constadeau, Salomon Delaleu, Jean Caille, Julien Faure, Gerard Vandcheer. Honnembourg, Abraham Brodu, Jean Choppy, Nicolas Cantillon, Jean Balennyer, Jean Bourraceau, Simon Nard, Pierre Laurent, Joachim Durand, Simon Graindorge, Joseph Gendron, Barthélemy Joubert, Pierre Burg, Jean Dubois, Jean Hottier, Jacques Cherbonneau, Anaud Baston, Jean Anceau, Lucas Aufrin, Claude Hune, Yves Bufard, Jean Baslan, Jean Marquet, Jean Cognacq, Pierre Gendru, marchands et maîtres chaussetiers et tailleurs d'habits, se sont assemblés, tant ceux qui font partie de la religion catholique, apostolique et romaine que ceux de la religion p. réformée, pour procéder à la nomination de quatre maîtres regardes dudit corps de métiers et ont nommé Jean Richard, Jean Dubois, Jean Hottier et Lucas Aufrin. « Sans avoir égard à la re- « montrance à nous faite par les maîtres regardes de la « religion p. réformée, avons ordonné qu'il sera fait une « nouvelle nomination de maîtres professant la religion « catholique, apostolique et romaine et faisons défense de « choisir à l'avenir des maîtres regardes de la religion p. « réformée à peine de 5 livres d'amende. » — (10 janvier 1635) Michel Deberteguy, Guillaume Arron, Jérôme Lacarrière,



Jean Reynaud, Lucas Guérin, François Lucas, Jean Reynaud le jeune, Michel Perrodeau, maîtres cordonniers de cette ville, demandeurs en signification de commission expédiée en requête de l'hôtel du Roi, selon le contenu des exploits de Le Comte, sergent de la cour, le 2 dudit mois, et autres exploits du 30 décembre dernier, comparants en leur personne contre Jean Ragueneau, Georges Marzèle et Vincent Roy, maîtres cordonniers, « qui disent qu'ils sont mal appelés, sauf correction, pour rejoindre au procès, énoncé en leur commission, pendant aux requêtes de l'hôtel du roi, d'autant qu'il n'y ont aucun intérêt, n'ayant jamais donné aucune charge de les poursuivre, et ne le pourroient faire, pour ce qu'il a été intenté plus de deux ans auparavant que les défendeurs fussent reçus à la maîtrise, que par ce qu'ils avoient assisté à la nomination des maîtres regards qui ont intenté ledit procès, ni donné aucune charge de le faire auxdits maîtres regards, lesquels l'auroient intenté et poursuivi de leur propre mouvement, comme bon leur a semblé, et ce semble assez mal à propos, y ont succombé, avec condamnation de dépens. » — Jean Castelnaud, cabaretier, contre Étienne Dupuy, plâtreur. — Le procureur du Roi « à heu advis, vendredy dernier, qu'au préjudice des ordonnances royales, arrests de nos seigneurs de la cour, règlement de la police, au grand mespris de toute discipline, ecclésiastique et politique, et au grand scandalle de toute la ville et lieux circonvoisins, le nommé Alexandre Meslot... pasticier dans ceste ville, a entrepris de traiter et donner à souper des viandes deflandues à pareil jour à plus de quarante ou quarante-cinq personnes... ce qui l'auroit obligé, pour le den de sa charge, de se transporter, sur le soir, au logis dudit Meslot, où estant il auroit rencontré ledit Meslot faisant cuire quatorze pastez de chair, dont l'usage étoit défendu au jour de vendredy, lesquels pastez devoient estre transportez dans deux maisons viz-à-viz de la sienne de l'autre costé de la rue où il faisoit accommoder et apprester les autres viandes qu'il devoit servir à souper, ce qui l'a obligé d'y aller, y estant, y auroit trouvé les jambons, codindes, corbejaux, langues de bœufs, faisants, et des broches tournantes chargées de chapons, oyseaux de rivière, morceaux de veaux, d'agneaux et pottages y énoncez par son procès-verbal, ce qui estoit fait par ledit Meslot, au grand scandalle du publicq, au mespris des ordonnances, arrests et réglemens ey dessus-énoncez, sans aucune permission, et une contravention manifeste aux defenses qui luy en avoient esté faites, mesme que ledit Meslot auroit continué, tout le samedi suivant, en pareille contravention, requiert partant pour le Roy, que ledit Meslot soit pour ladite contravention ey-dessus et pour le

« scandalle par luy apporté, condamné en cinq cents livres  
 « d'amende applicables sçavoir : le tiers aux dénonciateurs  
 « et les deux autres tiers aux réparations des fabriques,  
 « sauf au procureur du Roy de se pourvoir extraordinairement pour la peine corporelle portée par les arrestz.  
 « tant contre ledit Meslot que autres qu'il advisera et  
 « comme il verra bon estre, etc. . . . .  
 « Ledit Meslot dit que, par l'assignation à luy donnée, il  
 « est assigné à la requête de M. le procureur du Roy,  
 « poursuite et diligence du procureur de police. . . . .  
 « il doit estre envoyé de telle conclusion, pour ce qu'il n'a  
 « oncques commis aucun scandalle, veult recognoistre que  
 « le prince de la bazoche rochelaise avecq quelques praticiens seroient venus, mercredy troisiésme du présent  
 « mois en sa maison, pour lui donner charge d'achepter  
 « quelques vivres, tant de chair que de poisson, afin de  
 « donner à souper le vendredy, surveillance des Roys, le soir  
 « que l'on porte l'hypocraz, gasteaux et rollets à messieurs  
 « les officiers de la justice, tant audit prince de la bazoche  
 « que aux praticiens, lequel Meslot leur auroit dit qu'il  
 « achepteroit bien lesdits vivres, mais que pour traiter de  
 « chair lesdits bazoehiens, ledit jour de vendredy en sa  
 « maison, il ne le pouvoit faire, mais bien de poisson et  
 « qu'il ne pouvoit permettre que lesdites chairs fussent  
 « mangées en sa maison, lors ledit prince de la bazoche  
 « et ses assistants auroient fait la déclaration audit Meslot  
 « qu'ils avoient une maison particulière pour apprester  
 « lesdits vivres et qu'il ne se commettrait aucun scandalle  
 « et que cela ne le regardoit point, que pour obvier, ils  
 « amèneroient avecq eux ledit procureur de police et ayant  
 « ledit Meslot parlé audit procureur de police, il auroit  
 « bien appresté lesdit vivres le mercredy, lesquels auroient  
 « été portés par ledit prince de la bazoche et ses suppôts  
 « en la maison de Josué Gargouilleaud, écuyer sieur de  
 « Nieul, où ils auroient fait apprester lesdits vivres, comme  
 « bon leur avait semblé, sans que ledit Meslot ne aucun de  
 « ses domestiques se soient voulu mesler, ne mesme employez pour les servir, mais seulement auroient traité  
 « en sa maison deux desdits procureurs de police et les  
 « praticiens catholiques qui pouvoient estre jusques au  
 « nombre de quatorze, qu'il avoit traité de poisson et pasticerie de poisson, veult recognoistre qu'un compaignon  
 « pasticier qu'avoient employé lesdits bazoehiens, à son  
 « refus, leur ayant fait quelque pasté, il lui auroit fait  
 « quérir à son four environ mimiet, sans aucun scandalle  
 « comme pourront justifier lesdits procureurs de police,  
 « les princes de la bazoche et praticiens et notamment les  
 « catholiques... veu quoy, ledit Meslot requiert estre envoyé des conclusions dudit sieur procureur du roy...  
 « En la cause sont comparuz Paul Mesnard, prince de la

« bazoche, André Desmaretz, Pierre Regnard, Abel Cher-  
 « bonnier, David Le Roy, David Blanchet, René Maignen,  
 « et Elie Meynier, tant pour eux que pour les autres pra-  
 « ticiens et bazochiens de ceste ville en leurs personnes et  
 « Pierre Meynard, qui, prenant le fait et cause dudit  
 « Meslot, soustiennent qu'il n'y a eu, sauf correction,  
 « aucune contravention dans ce qui a été fait, aux éditz  
 « et déclarations du Roy, arrests de la cour et réglemens  
 « de police, ni aucun scandalle en cette action, pour ce  
 « que les viandes qui ont esté employées au souper, qu'ils  
 « ont coustume de faire à semblable jour, après avoir  
 « porté à messieurs les officiers de la justice, l'hypoeras,  
 « gasteaux et rolletz, au son du tambour et de la trompette  
 « n'ont point apprestez en un lieu publicq, ains seulement  
 « en une maison particulière et lesdites viandes mangées  
 « mesme après minuict, qui fait qu'il ne peut y avoir heu  
 « aucun scandalle et ne se trouvera pas que aucun habi-  
 « tant de ceste ville s'en soit plaint, quoyque d'ailleurs il  
 « soyt loisible à ceux de la R. P. R. aux jours prohibez,  
 « mesme en caresme, de manger de la viande es maisons  
 « particulières, comme ont fait lesdits bazochiens, qui, en  
 « ceste rencontre, ont apporté une telle circonspection à  
 « ne causer point de scandalle, que mesme les autres ba-  
 « zochiens catholiques qui auroient le mesme soir souppé  
 « avec deux procureurs de police à part et séparément  
 « d'eux, en la maison dudit Meslot, n'en auroient rien veu  
 « et par ainsi, ven l'occurrence du temps, que ce qui a esté  
 « fait n'a point été fait en lieu publicq, mais en une  
 « maison particulière et de nuit, en la manière acoustu-  
 « mée et qu'il n'y a heu aucun, hors ceux qui estoient du  
 « festin, qui estoient au nombre de quarante deux, tous  
 « bazochiens, qui, ayant eu cognoissance, tant s'en faut,  
 « que personne ayt eu occasion de s'en scandalliser sous  
 « tiennent que, tant eux que ledit Meslot, doivent estre en-  
 « voyez des conclusions dudit sieur procureur du roy,  
 « ayant lesdits bazochiens obtenu permission de porter  
 « les hypoeras, gasteaux et rolletz avecq trompettes et tam-  
 « bours et faire les autres réjouissances, avec armes non  
 « prohibées par les ordonnances et selon qu'on a coustume  
 « de sollemniser, chacun an, la veille des roys à pareille  
 « heure par nous et le sieur lieutenant criminel de ceste  
 « ville, ayant ledit prince de la bazoche et ses suppôts  
 « rendu aux sieurs procureurs et advocats du roy les  
 « mesmes hommages et respectz que à nous et à messieurs  
 « les autres officiers et porté en leurs maisons l'hypoeras,  
 « gasteaux et rolletz et partant requièrent estre envoyés  
 « comme dessus... Ledit Habert a dit que le défendeur  
 « en plaidant auroit allégué une preuve par eux obtenue  
 « qui estoit décisive en ceste affaire, qu'elle estoit ou par  
 « escript ou verballe... qu'il requerroit avant qu'il nous

« pleust déclarer si ou non nous aurions donné ladite per-  
 « mission... sur quoy nous aurions ordonné que nostre  
 « jugement cy-devant par nous donné tiendra.) — (FF. 18.)

E. Suppl. 294. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

**1636.** — Police. — Angran, greffier. — Pierre Mori-  
 ceau et Jacques Gresseau écuyer; sieur de la Fragnée,  
 conseillers du roi au Présidial, juges magistrats pour exercer la  
 police. — Les allotisseurs contre Jacques Viollé, marchand.  
 — René Guynard et sa femme contre Jean Raveleau,  
 maître chapelier. — Thomas Tehsnier, marchand boucher  
 contre Arnault Barbot et Pierre Bourcelot. — Les procu-  
 reurs de police contre Pierre Brunet et Jean Hardy, mar-  
 chands. — Brunet est condamné à trois livres d'amende,  
 applicables les deux tiers au pain des prisonniers de la  
 conciergerie. — Défense faite à Brunet et à Hardy de retenir  
 les sardines infectes, à peine de 50 livres d'amende et  
 ordre de les faire jeter aux lieux accoutumés dans les trois  
 jours, Brunet restituera l'argent. — Jean Debourdeaux,  
 cabaretier, contre Isaac Debutarne et sa femme. — Jérémie  
 Morin, compteur de poissons vert et sec contre Abraham  
 Favereau. — (FF. 19.)

E. Suppl. 293. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1637-1638.** — Police. — Enregistrement du brevet  
 royal nommant Olivier Nicollas et Pierre Maurronoyne,  
 conseillers au siège présidial, Jean Soucy, Jacques François,  
 élus, Antoine Prieur et Jean Macquard, marchands et bour-  
 geois, pour exercer la police, après avoir prêté serment par  
 devant le sieur de Villementée, conseiller de Sa Majesté en  
 son Conseil d'État, maître des requêtes ordinaire de son  
 hôtel et intendant de la justice, police, finances et marine  
 à La Rochelle (28 novembre 1637). — Serment prêté par  
 Elie Fortin, greffier de la police; Guillaume Le Compte,  
 Jean Picard, Pierre Levreau, Daniel Pigeon sergents de la  
 la cour; Jacques Girard, mesureur de charbon; Innocent  
 Botereau et François Catherin, Gabriel Thevenet, compteurs  
 de cette ville; Pierre Mestayet, sergent; Vallée, fermier du  
 minage; Michel Faivre, Etienne Mancereau, François Gar-  
 nier, François Penigand, Etienne Gayneau, Jacques Noël,  
 Jean Grelet, Louis Girardin, Jean Bazil, Pierre Noël, Phi-  
 lippe Bonnaud, Jérémie Beneteau, maîtres piqueurs, jurés  
 de harengs, sardines blanches, et saumons; Gaspard Le  
 Vaucher « orlogeur de ceste ville »; Gilles Guillot, trom-  
 pette ordinaire; Jacques Buchet, Charles Faux, maîtres  
 regards du métier des potiers d'étain; Pierre Avard,  
 Etienne Michellon, maîtres regards des bouchers de la  
 grande boucherie; Pierre Marillet et Jean Rondeau, maîtres

regardes des bouchers de la boucherie neuve, François Gualaudin, Bastien Angevin, Pierre Dubred, maîtres regardes du métier de serruriers, Abraham Desbois, maître regarde de l'office de courtiers jurés. — Réception à la maîtrise de René Miget et de Jacques David, compagnons cordonniers, faisant profession de la religion catholique. — Serment de Jacques Bouchereau et Firmin Cousturier, maîtres regardes du métier de pâtisseries, Arnaud Baston, Jean Dubois, Jean Marquet, Jean Baslan, maîtres regardes du métier de maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers, Guy Defin, Pierre Naydin, François Chaigneau, maîtres regardes du métier de savetiers, Jean de Castelnaud, sacristain et sonneur de la retraite. — Lettre du Roi à l'intendant de Villemontée (17 février 1638) :

« Monsieur de Villemontée, sur les diverses demandes  
 « qui m'ont esté icy faites par le sieur Vincent, Ministre de  
 « La Rochelle en faveur de mes subjectz de la R. P. R. tant  
 « de ma dite ville que des pays d'Aulnys et isles adjacentes,  
 « je n'ay rien voulu respondre au préjudice de ma déclara-  
 « tion faite en suite de la réduction de ma dite ville  
 « en mon obéissance, que je veux estre gardée et observée  
 « en tous ses pointz, mais seulement, j'ay voulu vous  
 « faire ceste lettre pour vous dire sur ce qui est de la  
 « tenture devant leurs maisons, lors de la procession de  
 « S<sup>t</sup>-Sacrement, que mon intention n'est pas que l'on  
 « les contreigne à tendre, me contentant que les officiers  
 « des lieux faent tendre aux despens de mes d. subjectz  
 « de la R. P. R. pourveu qu'ils observent religieusement  
 « tous les articles de ma d. déclaration, et quant à la  
 « supplication que le d. Vincent m'a faite de remettre en  
 « liberté ceux qui ayant esté pris prisonniers de guerre  
 « pendant les mouvements de mes dits subjectz de la  
 « R. P. R. ont été mis en mes galleres, je luy ay sur cela  
 « fait sçavoir que j'y apporteray toute la considération que  
 « je doibz après la paix, mais qu'à présent ayant besoin  
 « des chiormes dans mesgalleres, je ne puis, pour quelque  
 « considération que ce soit, les afoiblir, c'est ce que j'ay à  
 « vous dire sur les demandes qui m'ont esté faictes par le  
 « sieur Vincent, vous recommandant au surplus de tenir tous  
 « jours soigneusement la main à ce que ma d. déclaration,  
 « mes autres éditz, ordonnances et arrêts concernant mes  
 « subjectz de la R. P. R. soient ponctuellement gardez et  
 « observez. Cependant je prieray Dieu, Monsieur de Ville-  
 « montée vous avoir en sa sainte garde. Escript à S<sup>t</sup>  
 « Germain en Laye le 17<sup>e</sup> jour de febvrier 1638 — Louys  
 « — et plus has : Phelypeaux. » — Réception de Jacques  
 Clavel, maître serrurier de la religion catholique. —  
 (FF. 20.)

E. Suppl. 296. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier, quelques piqûres d'insecte et la tranche rongée sur plusieurs points.

**1637.** — Audiences de police de La Rochelle : — de l'Éscale, écuyer, président, lieutenant général criminel. Louis Durand, écuyer, sieur de La Meynardière, conseiller du roi, juges, magistrats à l'exercice de la police, Jacques Bigotteau, président en l'Élection, Jacques Alleaume, Isaac Auboyneau et Louis Gaigneur, marchands et bourgeois, Michel Le Maigre, François Avrilland, Michel Porlay, procureur et commissaire à ladite police. — Jean de La Carrière, pourvu de l'office de courtier juré, contre Pierre Dubrois, François Javelleau, Louis Gaigneur, Berthomme Simon, Abraham Desbois, Isaac Grasenloët, Jean Chavan, Jean Sauvaget, Guy Decourt, André Rousseau, Abraham Despérour, Jean Le Maire, Jacques Stevenot, Michel de Bertegny, courtiers jurés de ladite ville et Guyon Tharay, soi-disant aussi courtier, demande de production de lettres de provision de leurs offices et de toutes les pièces, dont les parties entendent s'aider, etc. — Du procureur de police contre Pierre Dubrois, propriétaire d'une maison sise rue Saint-Jean du Perrot, proche le corps de garde des Deux moulins, tant pour lui que ses locataires, condamné à dix sols d'amende pour n'avoir pas fait nettoyer son pavé et jeté les immondices dans les lieux désignés par les règlements de police. — Dudit procureur contre Isaac Masse, marchand boucher; — des maîtres regardes du métier de savetier contre Louis Michaud, maître dudit métier; — des maîtres regardes du métier de pâtissier, demandeurs en saisie et contiscation « d'eschaudisserye » pour contravention aux statuts et règlements contre la veuve Dupuy. — Gaspard Levaucher « orlogeur ordinaire » de cette ville contre Pierre Ancien, sacristain de la paroisse Saint-Barthélémy et Jean Decastelnard, sacristain de Saint-Sauveur; défense leur est faite de sonner le glas, lorsque les horloges sont prêtes à sonner les heures, comme pareillement de sonner la messe en forme de toésin, ensemble de ne sonner, depuis six heures du soir à six heures du matin, les cloches en forme de toésin, à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants. — Nathan Savonnet, Gilles Guillaud, Christophe Lazier et Robert Goislin, ouvriers en fer blanc, demandeurs en requête contre Antoine Donavin, forain travaillant en fer blanc. — Les maîtres regardes du métier de savetier contre Aaron Androyneau, maître savetier qui est condamné à cinq sols d'amende et aux dépens, pour raison d'une paire de souliers saisie sur lui et « cousue point sur point. » — Des mêmes contre René Maurat, maître savetier, pour constater « si sa besogne est bien faite et honnestement. » — Les procureurs de police contre Jean Dars, marchand mercier et Michau, sa femme, condamné à em

sols d'amende pour n'avoir pas nettoiyé et « fait jeter les immondices es lieux désignés. » — Des maîtres regards du métier de pâtissiers contre Philippe Dolle, main-levée de la besogne saisie qui lui sera rendue « en baillant caution », il a présenté Pierre Regnaud. — Jean de La Carrière, pourvu de l'office de courtier juré, contre Guyon Taray. — Des maîtres regards du métier de tonnelier contre François Martin, pour avoir employé de « l'aubois et du bois vieux. » — Des maîtres regards du métier de tissier en toile contre Pierre Charrier, maître tissier, au sujet de la fabrication, non conforme aux réglemens. — De Débora Masse contre les maîtres regards du métier de pâtissier. — De Jacques Girard, fermier des droits d'allotissage des cuirs appartenant au Domaine de Sa Majesté contre David Delapierre, marchand demeurant à Saint-Maixent, demandant l'autorisation de saisir les marchandises du défaillant, jusqu'à concurrence de son dû et défense d'exposer à l'avenir aucune marchandise sujette au droit d'allotissage sans avertir ledit Girard, à peine de l'amende. — Du procureur du roi contre Samuel Richard, marchand, qui est condamné à faire sortir de ville les six tierçons de vin saisis, à peine de confiscation et de mille livres d'amende. — Du procureur du roi contre Pierre Debussy, maître de barque de Mornac, Pierre Jacques et Gabriel Barreau, marchands, condamnés à faire sortir le vin saisi, à peine de confiscation et de cinq livres d'amende. — Des mêmes contre Étienne Raoul, portefaix, qui a « desnié avoir logé aucun « mendiant ne autres gens de pareille condition, sinon une « seule fois, quatre gueux que Jean Charlot, l'un des archers de la police avoit mené et auroit beu et mangé avec « eux et que un mendiant auroit fonillé dans sa poche et « donné tout ce qu'il avoit et ledit Charlot leur auroit promis de ne les maltraiter, et quand il l'aviseroit, ledit « Charlot leur feroit signe avecq son baston pour se retirer « à quartier. » — Desdits contre Philippe Fardoy, cabaretier. Il sera informé de la vie, mœurs, des archers et de la communication qu'ils ont avec les gueux, mendiants et gens de pareille condition, dans trois jours, pour tout délai et défense d'exercer leur charge et ordonné que « présentement ils mettront leur casaque, épée, entre les mains de notre greffier, jusqu'à ce qu'ils soit entièrement interdits. — Desdits contre André Meschin, a reconnu avoir logé des mendiants et autres gens de pareille condition, condamné à un quart d'écu d'amende et aux dépens. — Des maîtres regards du métier de guimbelletier contre les maîtres serruriers, avons ordonné que les guimbelletiers feraient seuls leur ouvrage, concernant leur métier, suivant leurs statuts. — Des maîtres regards du métier de pâtissiers contre Michel Girard, boulanger, tant pour lui que pour les autres boulangers, ordonné que lesdits maîtres regards donneront

leur dire par écrit, dans trois jours, pour tout délai. — Abraham Mouschard, maître fourbisseur d'épées contre Amadis de Boullongne, procureur au siège présidial, donné défaut contre le défaillant et enjoint de représenter sa lettre de réception, à peine de dix livres d'amende. — Des maîtres regards du métier de savetier contre Jean Garnier, maître savetier, Pierre Le Mit et Pierre Mousnier, condamnés chacun à cinq sols d'amende pour ne s'être point trouvés à l'élection desdits maîtres regards. — Des maîtres regards des tissiers en toile contre Jean Dupérier pour avoir fourni une pièce de toile qui n'était pas conforme aux statuts, il est condamné à cinq sols d'amende. — Desmarchand, maître filassier, contre Guillaume Meigne, fermier du langage des pores. — Des maîtres regards des serruriers de cette ville contre Sara Maillefer, veuve de Nicolas Crabe, coffretière, à l'occasion d'une serrure que les experts n'ont pas trouvée « en bon et dheu estat. » — Des procureurs de police contre Pierre Masson, boucher, condamné pour n'avoir pas satisfait aux ordonnances et fourni billet des noms, surnoms, qualités et lieu de demeure des gens logés en sa maison, ensemble de leurs vie et mœurs. — Jean de la Carrière, fermier général du domaine du roi contre Philippe Prévost et Samuel Debresme, marchands et ci-devant fermiers du poids le Roi « entré en jouissance dès le 1<sup>er</sup> jour « du mois, ainsi que de ce jour là il est fait seigneur et « maître dudit poids et partant que le droit de toutes les « marchandises sans exception lui appartient, duquel « droit lesdits Prévost et Debresme qui en ont fait la recette « depuis ledit jour au 15<sup>e</sup> d'icelui que ledit La Carrière « est entré en possession dudit poids, doivent en compter « et luy payer et porter au Poids le Roy le registre par eux « tenu, pendant le temps de leur bail, etc., avons condamné « les défendans à tenir compte aux demandeurs du poids de « toutes leurs marchandises entrées depuis le 1<sup>er</sup> jour de « l'an et les papiers mis dans un coffre, dont ledit La « Carrière en aura une clef et les défendeurs l'autre. » — Abraham Mouschard, maître fourbisseur d'épées contre Amadis de Boullongne, procureur au siège présidial de cette ville et ci-devant greffier de la police, condamne le défendeur à rendre et restituer aux demandeurs les lettres royales, dont est question. — Des maîtres regards du métier de serrurier contre Pierre Perrier, menuisier, condamné à 20 sols d'amende pour avoir contrevenu aux statuts dudit métier, avec défense d'en user à l'avenir, à peine de trente livres d'amende et défense aux serruriers de vendre des serrures. — Du procureur de police contre messire Étienne Horry, curé de Peyré, diocèse de Saintes, pour la saisie de quatre tonneaux de vin cru hors la banlieue de cette ville. Ledit curé a dit « que la présente action n'est qu'un effet de la hayne qu'a conçue contre luy

« Jehan Barbot escuyer, seigneur de Buzay, qui a voulu faire  
 « payer le huictain audit desfendeur du vin qu'il faisoit  
 « vendre en destail... qu'il est envoyable de ladicte action,  
 « pour ce qu'il est ecclésiastique privilégié, à cause de sa  
 « qualité de prévost de la court ecclésiastique, qu'il est  
 « obligé de demeurer, comme il fait actuellement, en ceste  
 « ville et qu'ayant, pour sa provision, pour ses neveux,  
 « qui estudient en ceste ville, et vasletz, il a bien peu  
 « faire venir le vin qu'il a recueilli en son fonds ou pro-  
 « venu des dixmes de son bénéfice, que de tout temps  
 « et lors mesme que M. de Lescale estoit juge de police, il  
 « en a ainsi uzé. » — Défense de faire sortir le vin hors  
 de ceste ville et de le vendre en gros ni en destail, à peine  
 de confiscation et de 500 livres d'amende, mais il en pourra  
 user pour sa provision. — Du procureur du roi contre  
 Constantin Besle, cabaretier, pour avoir logé un mendiant  
 sans permission, condamné à un quart d'écu d'amende  
 et aux dépens taxés à six sols, six deniers et défense de  
 loger, à l'avenir, aucun mendiant ni aucune personne de  
 pareille condition, à peine de cinquante livres d'amende  
 et injonction de porter les noms et surnoms des gens logés  
 en leur maison, des lieux et endroits d'où ils viennent,  
 de leur condition, vie, mœurs, nombre d'enfants, au logis  
 des sieurs Auboyneau et Gaigneur, bourgeois nommés par  
 le roi. — Du même contre Jean Desmoutier, Vincent Tur-  
 quet, Jacques Boibelot, Philippe Gorgerrat, pour avoir logé,  
 en leur maison, des personnes d'abjecte condition, un quart  
 d'écu d'amende. — Du procureur du roi contre Daniel Gi-  
 rardeau, Jean Bottereau, Jean Géry, Jean Parcot, Abraham  
 Barbot, Pierre Ferchaud, Gilles Fresneau, etc., pour avoir  
 fait « passer charrettes et chevaux au travers la place du  
 Chasteau, » 30 sols d'amende. — (FF. 21.)

E. Suppl. 297. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papiers.

**1640.** — (Le parchemin qui recouvre le registre con-  
 tient les lettres de provisions de premier huissier audien-  
 cier aux requêtes de l'hôtel des traites de La Rochelle en fa-  
 veur de Hilaire Angrand, juin 1637). — Audiences de police  
 de La Rochelle. — Serment des procureurs de police :  
 Jacques Alleaume, Michel Portais et François du Persoy ;  
 — des sergents Lecomte, Levraut, Durand, Pigeon, Picard  
 et Courtoys ; — du greffier Angrand ; — du commissaire  
 des poids et mesures ; de Jacques de La Motte Aignon,  
 écuyer, conseiller du roi, juge magistrat civil et criminel  
 au présidial et assesseur en la maréchaussée d'Aunis et  
 Louis Durand, écuyer, seigneur de La Mesnardière, con-  
 seiller du roi audit siège, juges magistrats. — Du procureur  
 de police contre Pierre Perdriau, marchand. — Du même  
 contre Pompée Flandrin, au sujet du nettoyage du devant

de sa maison ; contre François Lefebvre, condamné à dix  
 sols d'amende et aux dépens pour avoir contrevenu aux  
 ordonnances de police ; contre George, marchand ; contre  
 Daniel Gautron, boucher, pour contravention aux ordon-  
 nances de police ; — Bertrand Pallu, marchand breton  
 contre Louis Girardin. — Du procureur du roi contre  
 Marthe Guesde, veuve de Georges Esnel et Pierre Mesnard,  
 essayeur d'étain, condamnés à cinq livres d'amende. — Ré-  
 ception de Jean Narp, Jean Boizard, Noël Charier et Pierre  
 Burt, maîtres regards du métier de tailleurs. — Serment  
 de Jean Boylesve, Louis Girardin, Pierre Chesne, allotis-  
 seurs de cuirs et le dernier aussi compteur de poisson.  
 — Des procureurs de police contre Jacques Bouchereau,  
 maître pâtissier, condamné à cinq livres d'amende pour  
 avoir chauffé son four, le jour de Noël. — Des mêmes  
 contre Jacques Menot charretier, — contre Isaac Ozanneau,  
 cabaretier, pour avoir donné à boire pendant le service  
 divin, — contre Abel Bonneau, boucher, pour avoir tué  
 des pourceaux, un jour de fête. — Serment des maîtres  
 regards des serruriers, François Gualaudin, René Jagne-  
 neau et Jacques Clavet ; — des tissiers Louis Gauday,  
 Bertrand Perineau, Marsault Brissonnet, Jean Roy ; — lesdits  
 contre Étienne Planson, boucher, pour avoir tué des pores,  
 le jour des rois. — Des mêmes contre Abraham Vêrat, ton-  
 nelier, pour avoir fait travailler le jour des rois, 5 livres  
 d'amende. — Des maîtres regards des pâtissiers Fir-  
 min Contar, Jean Allaire, Antoine Berger, Alexandre Mes-  
 lot, Pierre Arnould, Isaac Guitreau, Jean Desmaisons, J.  
 Couard, Daniel Perraudéau, Ozée Jourdin, Guillaume Pottier  
 l'aîné, Jacques Bouchereau, Jacques Duboys, Mery Meauze.  
 — Serment des maîtres regards des tonneliers : Pierre  
 Normandin, Jacques Gendault, Michel Fauriou, Pierre  
 Thabuteau, Jean Maureau, Pierre Vergnault, François  
 Guaume, Jacques Noël, Louis Cardin, Jacques Gendault,  
 Pierre Normandin, Jean Pinet, Louis Billar. Les assemblées  
 seront faites chez le plus ancien maître, sauf l'assemblée  
 de la nomination des maîtres regards, qui sera faite chez  
 le plus ancien maître regarde. — Serment des maîtres  
 regards des compteurs de poisson : Jérémie Morin, Jacques  
 Pasquier, Louis Ballanger, Ezéchiel Moreau, Abraham  
 Favereau, Toussaint Delescolle, Louis Guérin, Arnaud  
 Dagenay, Raymond Blanc, Guillaume Descombes, Jean  
 Pinaud, Vosgour, Guillaume Finon, Gabriel Bouildron,  
 André Suire, Pierre Lechesne, Amos Barbot. — Serment  
 des maîtres courtiers jurés, des maîtres regards des bou-  
 chers de la grande boucherie : Pierre Avard, Jean Mire,  
 Ozée Billon, Pierre Montagne, Jacques Bernardeau, Isaac  
 Bernardeau, Josué Tallon, Jean Montaigne, Pierre Bernar-  
 deau, Pierre Beluteau, Jacob Benair, Samuel Nesson,  
 Philippe Dauneau, veuve Ginours, Jacques Crestien, Jacques

Boueau, veuve Michelin. — Serment des maîtres regardes des maîtres cordonniers : Bonnaventure Petit, Denis Rulion, Jacques Hillereau, Jacques David, Paul Demain, Paul Ardouin, Jacques Petit. — Serment des maîtres regardes des savetiers : Mathurin Porteret, Macias Grasseau, Jacques Fredonnel, Jean Contelet, Augustin Raguét. — Serment des maîtres regardes fourbisseurs d'épée : Abraham Mouschard, Gabriel Crocheau, Pierre Mouschard, Jean Charferon, Abraham Coudré, Abraham Cassemain, Paul France, Jean Delapierre. — Serment des maîtres syndics des courtiers jurés : Jacques Violle, Jean Lemaire Pierre Dubroys, Louis Gaigneur, Pierre Goislard. — Thomas Tholle et Daniel Guischaré, marchands contre Jean Torterue, marchand. — Jean Berne, cénuyer sieur de Terrefort contre Jean Courtoys, sergent royal. — Gilles Gillouet, trompette ordinaire de cette ville, contre Daniel Pothier, marchand, pour le payement des proclamats faits à sa requête. — Daniel Lortye, marchand, contre Jean Nezereau. — Marie Guillard, veuve de Jacques Girard, fermier du droit de courtage des chevaux contre René Cuvailon, crocheur en cette ville.

E. Suppl. 298. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1611.** — Audiences de police de La Rochelle. — Du procureur général de la cour contre Jeanguéau, boucher, demeurant en cette ville « pour avoir esté au-devant des « marchands pour achepter du bestail ». — Du même contre Nicolas Pigeon, maître cordonnier « pour n'avoir donné le seau de cuir, qu'il est obligé de donner par sa lettre « de maîtrise. » Il est condamné à 10 sols d'amende. — François Amat, maître savetier, contre Nicolas Tierceelin, maître dudit métier « pour avoir débauché ung sien compagnon » contrairement aux statuts. — Du même contre Jacques Bouilledron, boulanger « pour avoir fait son pain trop léger » condamné à trois livres d'amende. — Même arrêt contre Pierre Berchaut, Mathurin Peschereau, Antoine Mallet, Pierre Number, Salomon Esnet, Pierre Corbin, Louis Thaboue, Pierre Corquerson, François Regnault, Daniel Chasgne, Jean Martin, veuve Basset, André Coueffé, Jean George, Michel Girard. — Du même contre Noël Orgereau, laboureur. — Du même et des maîtres regardes des tissiers en toile contre Jean Merriot, maître serger. — Du promoteur de l'Évêque de Saintes contre Jean Bonnetière, maître écrivain. — Du même contre Étienne Regnaudeau, pour n'avoir pas fait nettoyer le pavé devant sa porte. — Du même contre Étienne Chaigne, Michel Duponcet, Jean Castelnault, Jacquette Prouteau, Jean Fernet et sa femme, etc. ; — contre André Dumaine, crocheur, « pour n'avoir pas nettoyé la place où il met des che-

voux sur la grande rive ». — De Pierre Fousehard et Isaac Cartier, marchand, contre Jacques Cotonneau. — Du procureur contre Étienne Chaigne, Michel Dupoucet, Jean Castelnault, Jacquette Prouteau, Jean Fernet, et sa femme, Marguerite Lanoir, Étienne Billard, Julien Dolebeau, Jacques Clergeau, Jeanne Barçon, Louise Roy et Louise Avrilleau. — Berthomé Suiron, courtier juré, contre Jean Lemaire, courtier « pour luy avoir soustrait ung courtage ». — Claude Guillermain, maître tailleur d'habits contre Pierre Poiryer, maître dudit métier « pour leur salaire pour « une journée pour avoir assisté au chef d'œuvre par luy « fait en ladicte maistrise et ce suivant l'ancienne taxe. » — (FF. 23.)

E. Suppl. 299. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier (le premier feuillet manque.)

**1612.** — Audiences de police de La Rochelle. — Dagueron, président. — Du procureur de police contre Jean Giraud « pour avoir fait brûler des pourceaux en la halle du temple » 30 sols d'amende. — Jean Brevet contre André Baudet, portefaix. — René Thomas, contre Daniel Maigret, sentence portant « inhibition de tenir en sa maison « plus de trois chevaux et condamnation pour en avoir heu « un de plus. » — Des maîtres gardes des savetiers contre Denis Cardinaux « parties hors de cour. » — Des maîtres gardes des savetiers contre André Celles pour « bottes remontées » condamné à 15 sols d'amende applicables aux réparations du palais. — Du procureur du roi contre Mathurin Thullard « pour avoir vendu du vin pendant le service divin. » — De Guillaume Gautier, contre Étienne Noyau et sa femme. — Michel Blasse, compagnon tissier contre maître Jacques Belesme, réclamation de salaire. — Des maîtres gardes cordiers contre Jean Nezereau et veuve Loyseau. — Du procureur du roi contre Jacques Dagué, maître boulanger, Jacques Migé, maître maréchal, Jean Breteau, boucher, Noël Orgereau, laboureur, René Poupard, Robert Morlay, guimbeletier, Maurice Cottereau, brasseur, Louis Peyron et René Guignard » condamnés à faire refaire leur pavé devant leurs maisons, « chacun à six sols six deniers. — Du procureur du roi contre Jean Desse, cabaretier » pour avoir vendu du vin, dimanche, pendant le divin service. » — contre Pierre Fage, veuve Abraham Hoissard, Guillaume Pottier, hôte de la Cassotte, Jean Roy, maître cabaretier « pour avoir donné à jouer à la bille, pendant le service divin » — contre Jean Bourraceau, maître tailleur d'habits et chaussetier pour avoir travaillé publiquement, le jour de la fête de Saint-Simon et de Saint-Jude. — De Jean Bernon, sieur de Bernonville, contre Robert Molay, maître taillandier « pour



« rendre et restituer une perche servant à un moulin », il est condamné à réparer le dommage. — De François Lucas, sergent de police, contre François Perodeau, tonnelier. — De François Arnat, compagnon cordonnier aspirant à la maîtrise, contre Jérôme La Carrière et les maîtres regards, il est reçu à la maîtrise et devra fournir un seau de cuir pour les incendies et payer 12 sols à chaque maître regarde. — (FF. 24.)

E. Suppl. 300. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

**1642.** — Police. — Audiences. — Du procureur du roi contre Salomon Dinet, Pierre Brusseau, Jacob Prévost, veuve Barbe, Mathurin Peschereau, André Cœffe, Louis Geoffroy, Louis Tabouet, boulangers, pour avoir vendu du pain qui n'avait pas le poids, condamnés à l'amende. — Du même contre Jousselin veuve De Villiers; — contre Augustin Girard, maître orfèvre de la R. P. R. qui s'engage à vérifier par témoins « qu'il estoit de la qualité de ceux qui ont « droict de demeurer en ceste ville. » — Henri Moreau, fermier du courtage des chevaux contre Jean, maître maréchal. — Alexandre Grenot, maître boulanger, demandeur en exécution du jugement contre Claude Deseoux, maître farinier, Marie Barbot, femme de Jean Georges, Marie Georges et Jeanne Imbert, « pour manque aux mesures » dans les pochées de farine livrées. — Du procureur du roi contre Josué Grelet, cabaretier à Tasdon, pour avoir vendu du vin nouveau avant la Saint-Martin; — contre Jean Bourrasseau, maître tailleur, pour n'avoir pas fait ôter, le dimanche, des bourriers, qui étaient devant sa maison; contre Michel Lavigne, cabaretier, pour n'avoir pas fait nettoyer son pavé. — Isaac Papin contre François Fortin, maître menuisier, pour avoir fait jeter des immondices par la fenêtre. — Jean Picard, maître mesureur de charbon contre Robert Oudry, marchand anglais. — Du procureur du roi contre Pierre Tremeau, maître savetier « pour s'estre trouvé au cabaret pendant le service divin »; — contre Simon Moreau, pour avoir vendu du vin étranger en détail sans permission. — (FF. 25.)

E. Suppl. 301. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1642.** — Audiences de police. — Du procureur du roi contre Jean Parcot, pour avoir jeté des délires sur la place du Château; — contre la veuve de M. de Saint-Mathurin « pour faire desmolir un masurault, rue de la Sardinerie. » — Louis Thomas contre les fabricateurs et habitants de la paroisse Saint-Sauveur. — Du procureur du roi contre Étienne Chesne, hôte des deux chênes verts « pour avoir donné à boire, le dimanche, après le couvre-feu sonné, » — contre Pierre Tabuteau « pour avoir donné à

boire pendant le divin service » — contre Marie Fillière, revenderesse de sardines, pour n'avoir pas fait nettoyer la place où se vend la sardine. — Des maîtres gardes des pâtisseries contre Pierre Arnaud, défense d'exposer en vente, pendant le carême, des petits pâtés de viande, condamnation à 30 sols d'amende et confiscation desdits pâtés. — (FF. 26.)

E. Suppl. 302. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

**1643-1647.** — Audiences de police. — Édit supprimant la cour souveraine des Salins de Ponant, établie à La Rochelle par édit de décembre 1639 (septembre 1643). — Matricule des maîtres tonneliers remise au greffe par les maîtres regards : Michel Fauriou, Pierre Tabutteau, Jean Manceau, Louis Cardy, Jacques Gendreau, Pierre Belion, Pierre Normandin, Pierre Vrignaud, François Gaine, Jacques Necourt, Louis Girardin, Jacques Savin, Jean Poinot, Jean Bazil. — Maîtres savetiers : Garnier, David Thibaud, Martin Combret, Pierre Mousnier, Girard, Poirier, Pierre Ratuit, P. Creveau, E. Dugas, J. Petreau, Christophe Favert, Fr. Chesneau, Cl. Dalidet, J. Voussert, P. Escarlatte, Pierre Travers, D. Lecler, Math. Audouin, Guill. Lambert, P. Trenault, Pierre Vitel, Math. Peletier, J. Coutelet, D. Rasière, Aug. Rignet, Cl. Duporiset, Isaac Noot, veuve Char-ton, Math. Grasteau, veuve Leslain, René Morat, Louis Michau, Nicolas Tiercelin, veuve Lecompte, Math. Menart, Pierre Brouard, R. Lacrosse, J. Dubois, Abraham Paulurot, P. Haridet, M. Prochard, P. Menau, P. Nodein, A. Drouineau, J. Meriot, D. Fousehet, J. Gorer, J. Fordonnet, E. Coutelet, F. Caulet, J. Damour, C. Hardy, J. Hardy, Ch. Perrineau, A. Fredonnet, M. Hillairet, V. Bonnin, N. Derriae, J. Seguin, J. Loubie, P. Trenard, J. Lorel. — Maîtres serruriers : J. Beguin, J. Crochet, Pierre Guillebaud, J. Delespine, P. Le Roux, Cl. Foiseret, Isaac Brissonneau, J. Huet, P. Flandrin, J. Bestreau, Thomas, P. Dubreil, R. Jacqueneau, François, N. Jacqueneau, F. Galaudet, P. Ferchaud, B. Angevin, J. Clavel, B. Jaguenet, A. Conlaude. — Maîtres corroyeurs : G. Couny, H. Moreau, M. Moreau, M. Gardet, P. Boisson, G. Marseille, A. Bos, S. Gindraille, P. Polé, D. Ruellon, J. Roy, J. Deschamps. — Maîtres cordonniers : P. Denan, J. Ardouin, J. Petit, P. Gauvry, P. La Roche, J. Pottier, J. Cherpantier, J. Husber, L. Garnaudin, A. Sellier, J. David, N. Pigros, P. Dobignat, J. Basset, N. Arnou, J. Bussy, P. Grenos, P. Debeanne, Luc Perrinet, B. Petit, J. Hillaireau, P. Soulangue, J. La Carrière, G. Allouy, J. Regnaud père, J. Lecompte, J. Mathé, P. Bouniau, N. Lamer, J. Denic, A. Joy, F. Lucas, L. Guerri, M. Perrineau, J. Ragueneau, M. Fournier, R. Guillon, V. Regnary, J. Rocher, J. Dœuil, R. Milet, E.



Villain, P. Butteau, D. Cardinaut, F. Lamet, G. Regnault, G. Chevalier. — Maîtres tisseurs : G. Migné, P. Gennier, J. Bellesme, Ch. Bourdonneau, M. Guesdon, P. Crosseau, J. Verneuil, P. Fagot, L. Gandon, J. Marsault, M. Bissonnet, J. Mesnier, J. Moussard, J. Bruneau, J. Roy, J. Laurent, J. Tonttel, B. Papin, M. Desatiquelas, P. Jaudonnet, F. Maynier, P. Pottier, B. Perrineau, J. Desfossés, A. Marin, M. Poitou. — Maîtres bouchers de la boucherie neuve : O. Billon, A. Regnaudeau, J. Bruant, J. Bernardeau, Ph. Dosnau, E. Bascheron, C. Michelot, J. Chrestien, J. Tallon, R. Gindrault, J. Montagne, P. Bernardeau, veuve Vesguer, M. Andart, J. de Lhommeau, P. Avrard, P. Morillet, J. Emery, D. Mesnard. — Maîtres filaciens : P. Roquindeau, V. Vasin, N. Bon, J. Bruneau, J. Marchant, L. Lecoq, C. Boisseau, L. Grouguer, J. Hivois, E. Turpault, C. Giraudeau, P. Cailleateau, P. Thenart, J. Gelin, F. Jouin, veuve Bonne. — (FF. 27).

E. Suppl. 303. (Registre). — In-folio, 114 feuillets, papier.

**1645.** — Audiencées de police. — Nomination par le Roi de Louis Voyneau, lieutenant criminel, François Guibour, sieur du Val, conseillers au siège présidial, Benjamin Meurguier, Élu, Emmanuel Leborgne et Isaac Auboyneau, marchands et François Billon, procureur, pour exercer la police, après avoir prêté serment devant l'Intendant d'Argenson. (10 décembre 1644). — Prestation de serment de F. Aprilleau, notaire royal, M. Portaix, Fr. Duperson, premier huissier audiencier, Jacques Alleaume, voyer, greffier. — Samuel Dougret, notaire royal. — J. Picard, Arnaud Dagens, sergents, J. Mottier, P. Sibilleau. — Le procureur de police contre Isaac Lareher, marchand, Guillaume Ranson, portefaix, Pierre Girault, François Chastellier, veuve Bernardeau, Jacques Bellot, maître tailleur d'habits, André Chameau, boucher, Louis Bouinot, Noël Brochard, et Jean Guillin, régent, pour dépôt d'immondices sur la voie publique, etc. — Étienne Dallequin, courtier juré, contre Paul Broin, marchand, pour se voir payer les quatre deniers pour livre pour le droit de courtage de 36 milles de poisson et de 16 milliers de fer de 18 livres pour le fret du tonneau de son navire qu'il a fait fréter, suivant le règlement des courtiers. — Charles Binault contre André Charmer « pour mettre une dalle sur la muraille de son logis » (la cause a été remise au Présidial). — Du procureur du roi contre Regnaudeau, maître tailleur d'habits, pour se voir condamner à l'amende pour avoir laissé quantité d'immondices sur le pavé d'une maison rue Bazoges, qui lui appartient; — contre Jean Bitrot, matelot, pour faire paver devant des masureaux, proches de sa maison, rue des Parcs; — contre Abraham Richard

pour avoir vendu du vin pendant la grand'messe; — contre Jacques Boisdon, maître pâtissier, pour la même contravention; — contre Élie Lambert, cabaretier et la veuve Massoteau, hôtesse du *Cheval rouge*, etc., pour la même contravention; — contre Nicolas Gourde, maître encaveur de cette ville, pour prêter le serment requis; — contre Renaudeau, maître tailleur d'habits pour dépôts d'immondices devant sa maison rue Bazoges; — contre Jean Bitrot, matelot, pour faire paver devant des masureaux qui lui appartiennent, près de sa maison, rue des prêtres; — contre Jérôme Coloniez, ministre « pour faire raccommoder son pavé qui s'est crevassé en plusieurs endroits », prescrit une visite des lieux; — contre Charles Ganvin, marchand, pour faire rebâtir une maison qui menace ruine, rue de la Sardinerie. — Élection des maîtres regards des save-tiers. — Injonction aux prévôts de police de ne faire aucun exploit, si ce n'est de l'ordre du procureur de police, à peine de suspension et de dépens. — Le procureur de police contre Jacques Menot, traîneur et Élie Coullon pour n'avoir pas nettoyé le pavé sur la petite rue, devant le poids du roi; — contre Jacques Geffroy jeune, boulanger, pour avoir fait décharger quantité de minot d'une barque sur la rive, sans permission; — contre Marc Martin, poissonnier, pour avoir acheté du saumon, le jour des Rois; — contre François Chemin, maître éperonnier pour avoir reçu un compagnon dans sa boutique, dès son arrivée dans cette ville, sans observer les règlements et défense de débaucher les garçons, à peine de cinquante livres d'amende. — Étienne Dallequin, courtier juré contre Paul Broin, marchand, pour payer les quatre deniers pour livre du droit de courtage de 36 milliers de poisson et 16 milliers de fer. — Urbain Parnajon, marchand contre Arnault Baston, maître tailleur d'habits, pour n'avoir pas employé toute l'étoffe qui lui avait été payée pour un habit de deuil de drap d'Espagne. — Étienne Bassimoine, boucher, contre Étienne Monguy, farinier. — Pierre Picard, sergent de police contre Simon Moreau, maître corroyeur. — Le procureur du roi contre Pierre Collin, crieur de vin. — Réception des maîtres regards cordonniers et corroyeurs : Joachim Lecomte, Ganneau, Étienne Billault, Georges Marzelle. — Réception des maîtres regards save-tiers François Chasgnaud, Jean Babin et Paul Escarlat. — Ordonnance de Louis Voyneau, écuyer, sieur du Chastelain et du Plessis Maucel, conseiller du Roi, lieutenant général criminel au gouvernement de La Rochelle et François Guibour, écuyer, sieur du Val, conseiller du Roi, juges magistrats pour l'exercice de la police, concernant le paiement par le receveur, des deniers d'octroi, à Pierre Majou, sacristain de l'église de Saint-Sauveur de 7 livres 40 sols pour un quartier de ses gages pour sonner la

retraite et à René Collin et Jacques Levrault, archers de police, à chacun trente livres pour un quartier de leurs gages. — A Jean Carrière, sacristain de la paroisse Saint-Barthelémy, 12 livres, 10 sols pour un quartier de ses gages de sonneur de l'horloge de Saint-Barthelémy; — à François Duperson, sous syndic du couvent des Pères Récollets de cette ville 500 livres; — Jean Champion, fermier de la halle du Temple contre Jean Morineau et sa femme. — « Le « mardy 21<sup>e</sup> de febvrier 1645, le minot de Bagnault a été « vendu 21 livres et le gros minot a esté vendu 16 livres. » — Le procureur du roi contre Jean Batard, condamné à fermer un puits devant la place du Château et faire mettre la margelle de manière que le public n'en soit pas incommodé. — Du même contre Pierre Croquoizon, boulanger, pour avoir tenu sa boutique ouverte, dimanche dernier, pendant la grand'messe, condamné à dix sols d'amende et aux dépens; — contre Pierre Fleuriot, pour avoir fait transporter des marchandises aux heures indues; — « Le « vendredy 24 de febvrier 1648, le gros minot a esté vendu « 16 livres. » — Le procureur du roi contre la veuve Pierre Clouze, pour paver devant sa maison sur « la muraille de « la ville du costé de la mer. » — Défense de vendre de la chair de boucherie, volailles, gibier et chair de lait, pendant le carême, dont la vente est affermée pour 1020 livres, après adjudication, à Auvray, à condition de livrer, chaque jour, 15 livres de viande, moitié bœuf et moitié mouton aux Pères de la Charité et cinq aux Filles hospitalières, de payer les frais dudit bail, de bailler bonne et suffisante viande et de ne vendre aux bourgeois et habitants la livre de bœuf plus de trois sols et la livre de monton plus de trois sols six deniers. — Le procureur du roi contre Julien Chevallier, pour avoir fait charroyer de la chaux, le jour et fête de Saint-Mathias, contre les ordonnances. — Louis et Isaac Auboyneau, marchands contre Nicolas Dupourtault, marchand, condamné à faire part à chacun desdits demandeurs de la huitième partie des planches qu'il a achetées de Gervas, marchand flamand, ordonne qu'ils auront part pour un quatorzième dans le marché dont est question. — Jean Le Maire, courtier juré, contre Jean Guignart, condamné à payer la somme de cinquante livres, qu'il lui doit pour son droit de courtage de deux cents barils de harengs. — Des maîtres regards des pâtissiers contre Thomas Gerre, pâtissier, Antoine Berger est autorisé à se servir de Gerre ou de tel autre garçon que bon lui semblera, à condition « qu'il travaille soubz sa main, à ses gages et qu'il demeure « avec luy et y vive à pot et à feu. » — Des maîtres regards tonneliers contre René Gaspail, tonnelier pour production de lettres. — Serment de Pierre Daubignac, maître cordonnier, comme courtier allotisseur de cuir vert et sec en cette ville. — Du procureur du roi contre André David,

écuyer, pour paver devant sa maison de la ville neuve. — Du procureur de police pour avoir acheté des marchandises, dimanche, pendant la grand'messe, contre Esther Chault, Sara Chauvet, Marie Richard, Suzanne Forat, Catherine Guillemeton, Marie Garnier, veuve La Ramée, Marie Marchand, Jeanne Dumont, Marie Chantre, Marie Roy, Marie Babin, Jeanne Moreau, Marie Pouvreau, Jeanne Pouvreau, Magdelaine Debault, Rachel Fresdy, Isabelle Chesnel, Suzanne Peret, Esther Valladière, Louise Robin, Isabelle Manigault, Marie Chault, Isabelle Regnaudin, Marie Farineau, Jeanne Babin, Jeanne Courtoy, Esther Vigon, Marie Bonnault, Jeanne Rimbert, Marthe Goyer, Marie Fanton, Marguerite Ardion, Marguerite Cavet, Jeanne Regnaudin. — (FF. 28.)

E. Suppl. 304. (Registre.) — In-folio, 218 feuillets, papiers.

**1646.** — Audienees de police. — Pougnet, commis-greffier. — Condamnation à l'amende pour fourniture de pain n'ayant pas le poids, de Pierre Basset, Pierre Croquoizon, Louis Geoffroy, Laurent Frère, Jacques Robert, Salomon Dinet. — Ordonnance royale portant nomination de Alexandre Landaz, écuyer, sieur du Buignon, conseiller du roi, lieutenant général au Présidial, Michel Brunet, écuyer, sieur de Romsay, conseiller au Présidial, Jacques Bigoteau, président en l'Élection, Jean Drouault, Jean Roy et Élie Delafond, pour l'exercice de la police, après avoir prêté serment entre les mains de l'Intendant d'Argenson. — Procureurs de police : François Apraillault, notaire royal, Michel Portaix, Abraham Buffart, Jacques Alleaume et Samuel Pougnet. — Le procureur du roi contre Thomas Gers, hôte du Guy-Charon, pour avoir vendu de la viande, en temps de carême « en la chambre basse de son logis: » — Billard, hôte du Gros bouchon, pour avoir acheté dans la grand'rue; à dix heures, au préjudice des défenses; — Philippe Fardoix, cabaretier et Jean Simon, boulanger, pour n'avoir pas fait nettoyer devant son logis, sur la Rive; — Godefroy, marchand droguiste, pour avoir vendu des raisins, qui ne sont pas de la qualité requise, Jean Cadet, maître apothicaire, Jacob Sauvays, marchand, veuve Jean Bruneau, maître filassier, Élie Héreau, corroyeur, Pierre Moreau, notaire royal, pour infractions aux règlements de police; — Jean Delaplace, hôte de la place royale, pour faire ôter des délivres, du jardin de ladite place. — Nomination de Pierre Tissier aux fonctions de greffier, après prestation de serment (12 mai 1646.) — Du procureur de police contre Mery Mauzé, maître pâtissier, pour avoir introduit en ville du vin étranger, le vin confisqué a été distribué aux Pères Cordeliers, Récollets, Capucins, Augustins, Carmes, Minimes, à l'hôpital et aux

prisonniers. — Des syndics des courtiers jurés de cette ville contre Henri Chastellain, hôte flamand, pour avoir fait fréter Léonard, maître d'un navire de Zélande, logé chez lui, pour le voyage de Liet (*sic*) en Écosse, à payer le fret d'un tonneau et à l'amende pour avoir affrété son navire, sans l'entremise des courtiers jurés. — Jacques Aubert, compagnon cordonnier, aspirant à la maîtrise, demandeur contre les maîtres gardes dudit métier « au rapport du chef d'œuvre, « lesquels ont affirmé par serment le chef d'œuvre pré-  
« senté estre bien fait, suivant et conformément aux sta-  
« tuts dudit métier, et le demandeur capable d'y estre reçu,  
« nous avons audit Aubert donné acte de la déclaration  
« desdits maîtres gardes et veu cela, avons reçu et rece-  
« vons, du consentement du procureur du roy maistre  
« audit mestier de cordonnier en ceste ville, ordonné  
« qu'il prestera le serment présentement de bien et fidel-  
« lement s'acquitter d'icelluy et de garder leurs réglemens  
« et statutz et qu'il mettra dans huitaine au greffe un seau  
« de cuir pour servir aux incendies et acte de ce qu'il a  
« presté le serment. » — Du procureur du roy contre Ma-  
thurin Perchereau, pour fourniture de pain trop léger.  
« — Sur autre remonstrance faicte par ledit procureur du  
« roy que la feste du corps de Dieu approche, et qu'il est  
« besoin de commencer les publications du bail au rabais  
« accoustumé de ce faire annuellement en ceste ville pour  
« la tenture au-devant les portes des maisons de ceux de  
« la Religion P. Réformée où passe la procession du Saint-  
« Sacrement, nous avons audit procureur du roy donné  
« acte de sa remonstrance et ordonné que le bail au rabais  
« pour la tenture des jours de la feste Dieu et de l'oc-  
« tave sera présentement publié à bailler au moins disant,  
« ce qui a esté fait présentement par Levrault et Sibilleau,  
« sergents de pollice, acte de l'enchère faicte par Michel  
« Portais à la somme de huit cens livres, remis le bail à  
« la prochaine, et cependant qu'il sera publié et proclamé  
« à son de trompe par les cantons et carrefours de ladite  
« ville ». — Samuel Depont, marchand de cette ville,  
demandeur en requête appointée comparant personnellement  
contre Pierre Bouhereau, marchand de l'île de Ré,  
et le maître du navire de Zélande assigné par Levrault, à  
la requête des syndics des courtiers jurés. — Du procureur  
du roy contre Bourru, marchand mercier, condamné à  
20 sols d'amende et aux dépens, pour avoir vendu des  
marchandises, le dimanche pendant le service divin; —  
contre Massias Mesnard, maître serrurier, pour avoir loué  
une « maison à luy appartenant au Perrot » à une femme  
de mauvaise vie, qui « loge des gueux, mendiants estran-  
gers dans cette ville » — contre Jean Delavergne maître  
maçon, pour avoir jeté un cheval dans le chenal de Maubec.  
— Jacques David, maître cordonnier « pour avoir suborné

« et desbauché un garçon » de la boutique de Jacques  
Illereau, aussi maître cordonnier; — contre Julien Cheval-  
lier, pour faire renfermer et clore les perches du corps de  
garde de la porte de Cougnes; — des maîtres gardes chi-  
rurgiens contre Antoine Rembaud dit la Montagne « pour  
« s'estre immiscé de faire des saignées et autres œuvres ap-  
« partenant à l'art de la barberie et chirurgie. » —  
(FF. 29.)

E. Suppl. 303. (Registre.) — In-folio, 282 feuillets papier.

**1647.** — Cour de la police. — Pierre Baudri, sieur  
de La Martrie et Jean Corné, écuyer, sieur de La Vallée,  
conseillers du roi, juges magistrats au siège présidial, com-  
missaires à l'exercice de la justice et police, Benjamin  
Meurguier, conseiller et élu, Gabriel Barreau, Jean Bernier  
et Antoine Prieur, bourgeois. — Enregistrement du bre-  
vet royal commettant à l'exercice de la justice et police,  
Baudri et Corné, conseillers en la senéchaussée et prési-  
dial, Meurguier, Barreau, Prieur et Bernier, bourgeois  
(29 décembre 1646). « En cet endroit, le sieur procureur  
« du roy a protesté de nous prendre à partie et de se pour-  
« voir ainsy qu'il advisera et déclaré qu'il désadvouait les  
« procureurs de police où ils requerroient quelque chose,  
« dont a requis acte au greffier, ce fait, seroit sorti de l'au-  
« diance. » — Réception comme greffier à la cour de police  
de Pierre Tissier. — Prestation de serment des procureurs  
et commissaires de police François Aprvilleau, Michel Por-  
tais, Abraham Buffard, Jacques Alleaume. — Opposition  
formée par Aprvilleau, Portais, et Buffard à la prestation  
de serment dudit Alleaume. — Sans avoir égard à cette  
opposition, la cour décide qu'Alleaume exercera son office  
par commission. — Prestation de serment des sergents de  
police, Pierre Levraud, Jacques Mottier, Arnault Dagenes,  
Pierre Sibilleau, René Proust, Clément Girardeau, Denis  
Picard, Michel Banchereau; — du commis au minage,  
François Dodin. — « Aujourd'hui, 9 janvier 1647, a com-  
« paru au greffe de police, M. Pierre Habert, conseiller et  
« avocat du roy en la seneschaucée, siège présidial et  
« juridictions réunies de ceste ville et gouvernement de  
« La Rochelle, lequel m'a déclaré qu'attendu le refus fait  
« par MM. les commissaires nommez dans le brevet de Sa  
« Majesté pour exercer ladicte police, la présente année,  
« d'icelluy communiquer à M. le procureur du roy et autres  
« officiers du parquet pour en demander l'enregistrement  
« qu'ils ont fait requérir par les procureurs de pollice au  
« préjudice de l'autorité et de la fonction des charges des  
« gens du roy, ausquels seuls appartient de requérir lesdits  
« enregistrements, et dont il a l'honneur d'estre l'un, il ne  
« peut faire aucune fonction de sadite charge d'avocat du  
« roy dans ladicte pollice, jusques à ce que cet attentat ayt

« été réparé, dont il a requis acte et de ce qu'il a remis  
 « audit greffier le procès de Marthe Goyette et Marie Fantou  
 « demanderesses contre Marguerite Cagnet, Jeanne Moreau,  
 « et consors défenderesses, dans lequel il s'agit des con-  
 « trventions à la police, d'un conflit de juridiction entre  
 « la cour de ladite police et les juges consuls, et encore  
 « d'une assignation donnée par Chambert, huissier, à un  
 « jour de dimanche, contre les ordonnances, etc. Qu'il  
 « ne soit fait aucun paiement sur les ordonnances des-  
 « dits commissaires, juges de police, tant des deniers d'oe-  
 « troi, amendes de police qu'autres, sans le consentement  
 « des gens du roy, protestant, où il se feroit au contraire, de  
 « rendre responsables les receveurs desdits deniers, et faire  
 « ordonner la répétition, tant contre eux que contre les  
 « ordonnateurs en leur propre et privé nom, et assigné  
 « Habert. » — Amendes pour pain trop léger prononcées  
 contre Gabriel Pieaudeau, Pierre Berthaud, Jacques Geoffroy,  
 François Renault, veuve Lecomte, boulangers, pain  
 confisqué et distribué aux religieux mendians; — contre  
 Jean Gaynard et son fils, pour n'avoir pas nettoyé sur le  
 quai où ils mettent leur bois; — contre Michel Perraudau  
 pour n'avoir pas fait nettoyer derrière son logis de la vieille  
 fontaine; — Ozanne Andrieu, pour avoir exposé du lard en  
 vente, dimanche, pendant la grand'messe; — Jean Allays,  
 pâtisier, pour avoir donné à boire, en sa maison, dimanche  
 dernier, pendant la grand'messe. — Ordonnance portant  
 injonction aux procureurs de police de faire leur charge,  
 sans avoir égard aux prétendues défenses du procureur  
 du roi. — Amende de dix sols contre Jacques Clavel,  
 serrurier, pour ne s'être point trouvé à l'assemblée pour  
 la nomination des maîtres gardes. — Prestation de serment  
 des maîtres gardes serruriers François Gallandreaux, Pierre  
 Soulard et Jacques Clavel; — des maîtres gardes maréchaux  
 Laurent Marconet, Jacques Miget; — des maîtres gardes  
 fourbisseurs Gabriel Crocheu et Jean Perault. — Ordon-  
 nance portant injonction au sacristain de Saint-Barthélemy  
 de n'apporter aucun empêchement à Louis Thomas pour le  
 gouvernement de l'horloge de Saint-Barthélemy. — Ordon-  
 nance que le greffier baillera sa requête dans trois jours  
 à l'effet d'être payé de ses droits de présentation des causes  
 et expéditions qu'il délivre aux procureurs de police, et  
 défense aux sergents et autres que ledit Levrault de s'im-  
 miscer dans la perception des frais. — Prestation de ser-  
 ment des maîtres cordiers Pierre Millereau et Jean Geoffroy,  
 du maître garde tondeur Rolland de la Roche. — Jugement  
 défendant au greffier de prendre plus de dix deniers de  
 chacun des maîtres des arts et métiers pour recevoir l'en-  
 registrement de leur serment. — Serment des maîtres gardes  
 cordonniers et corroyeurs: Jacques et Jean David, Jacques  
 Delavie, Isaac Deschamps; — embaucheur des cordon-

niers: Michel Fournier. — Maîtres gardes couteliers: Jac-  
 ques Persille. — Maître langueur des pores: Nicolas  
 Bouyer. — Maîtres gardes tonneliers: Louis Girardin, Pierre  
 Vrignault. — Maîtres paequeurs de harengs: Michel Fauvriou,  
 François Gane, Jacques Nouel, Louis Girardin, Pierre  
 Vrignault; Philippe Bonnaud, Jérémie Benesireau, Pierre  
 Normandin, Pierre Noël, Éloi Bonnet, Jean Roux et Pierre  
 Avril. — Maîtres gardes tailleurs d'habits et chaussetiers:  
 Jean Baslan, Claude Guillemain, Jean Buzar, Jacques Cos-  
 set. — Maîtres gardes savetiers: Christophe Fauveau, René  
 Laclause, Mathurin Audouin. — Maîtres gardes tissiers:  
 Jacques Maynier, Isaac Marsault, Jean Leroy, Mathieu Poic-  
 ton. — Maîtres pintiers: Drouillard et Michelet. — Ordon-  
 nance autorisant les compagnons du métier de coutelier à  
 aller demeurer en la maison de tel maître que bon leur  
 semblera et de changer, à leur volonté, pourvu que ce soit  
 sans fraude, débauche ou monopole des autres compagnons.  
 — Maître garde guimbelletier et taillandier: Charles Gour-  
 don. — (FF. 30.)

E. Suppl. 306. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

**1648.** — Cour de la police. — Tissier, greffier en  
 chef. — Henri Chappot, écuyer, conseiller du roi, lieute-  
 nant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de  
 la Rochelle et Jean Corné, écuyer, sieur de la Vallée,  
 conseiller du roi audit siège, juges magistrats à l'exercice  
 de la police. — Auboyneau, Bigotteau, Suger et Hervé,  
 bourgeois y assistant. Reveu, avocat, Brisson, procureur  
 du roi. — Enregistrement du brevet royal qui réunit la  
 police de la ville au siège du sénéchal et nomme deux offi-  
 ciers dudit siège et quatre bourgeois « Sa Majesté ayant  
 « supprimé, par ses lettres de déclaration du mois de sep-  
 « tembre 1643, la cour souveraine des Salins, à laquelle la  
 « police avoit été attribuée. » — Henri Chappot, Jean Corné,  
 Jean Bigotteau, Isaac Auboyneau, Suger et Pierre Hervé,  
 bourgeois (15 novembre 1647). — Serment prêté par les  
 procureurs, commissaires, greffiers et sergents de la cour.  
 — François Apvrilleau, Tissier, Elie Fortin, Michel Portais,  
 Abraham Buffardet, Jacques Alleaume, Pierre Levrault,  
 Arnault d'Agenet, Clément Girardeau, et Pierre Querquy.  
 — Guillaume Festy, fermier des droits de nuage. — Con-  
 damnation à 20 sols d'amende de Baptiste Bardon, tonne-  
 lier, pour avoir fait nombre de barils de mauvais bois et  
 non de la qualité requise dépens moérés à 43 sols. — Le  
 procureur du roi contre Jacques Basset, boulanger, con-  
 damné à l'amende de vingt sols, pour avoir fabriqué un  
 pain trop léger de trois onces, et Louis Basset, boulanger,  
 condamné à dix sols, pour avoir fabriqué un pain trop  
 léger de demi-once; Isaac Pelocquin, boulanger, à vingt

sols pour avoir fabriqué un pain de gros minot, trop léger d'une once; Pierre Nombret, boulanger, à dix sols, pour avoir fabriqué un pain trop léger; — contre Pierre Crenelier, peintre, pour n'avoir pas fait emporter le bourrier qui était devant sa boutique, cinq sols d'amende; — Martin Lefèvre, hôte de Saint-Louis, pour avoir vendu du vin, le dimanche, pendant la grand'messe, dix sols d'amende; — contre Mathurin Cartier, pour avoir exposé en vente des tripes au canton des Carmes, pendant la grand'messe, 10 sols d'amende; — Pierre Desfossez, tripier, à une amende de dix sols pour même cause et réquisition de produire dans trois jours, la permission qu'il a de s'habituer dans cette ville; — contre Pierre Gillet, pour avoir ouvert sa boutique, pendant la grand'messe, la fête des Rois, condamné à cinq sols d'amende; — contre Irénée Billard, maître pâtissier, pour la même cause, ordonné qu'il produira les statuts et règlements par lui invoqués. — Prestation de serment des maîtres gardes en l'art de chirurgie: Philippe Pommier, David de la Lande l'aîné, David de la Lande le jeune, Jean Thamur, Robert Dureau, Charles Chaston, Jean Dubois, Jean Lecomte, Jean Pinceloup, Jean Lauzières, Marthe Goyette, revenderesse, condamnée à quinze livres d'amende et aux dépens, pour avoir acheté des oranges à des marchands forains, malgré les règlements. — Pierre Daubignac, maître cordonnier, contre Isaac Ardouin, aussi maître cordonnier, condamné à huit sols pour sa quote part dans les frais de levée des règlements de corps dudit métier, dépens modérés à six sols six deniers. — Jean Chevallier, crocheteur, contre Blais Lernoire, aussi crocheteur, condamné à payer deux carolus pour sa quote part de l'amende à laquelle il a été condamné lui et ses consorts. — Prestation de serment de Salomon Petit, comme maître cordonnier. — Maîtres gardes des cordiers: Pierre Millereau et Jean Geoffroy. — Prestation de serment des pacqueurs jurés: Michée Fauvriou, François Ganne, Louis Girardin, Pierre Vrignault, Pierre Normandin, Pierre Noël, Jérémie Benestreau, Philippe Bonnaud, Éloi Bonnet, Jean Roux, Pierre Avril. — Maîtres tonneliers: Pierre Vrignault, Louis Girardin, Michée Faurion, Pierre Tabutteau, Jean Manseau, Jacques Noël, Louis Cardin, Pierre Normandin, Jean Pinet, Louis Billou, Jacques Savin, qui ont nommé pour maîtres gardes François Ganne et Jacques Gendreau. — Maîtres gardes serruriers: André Thomas, Pierre Dubray et Bastien Jagneneau. — Maîtres gardes filliciers: Jean Marchant et François Jougnot. — Maîtres gardes teinturiers: Pierre Prebet et Claude Breton. — Maîtres gardes tissiers: Jacques Bellesme et Jacques Touillet. — Maîtres compteurs de poissons: Louis Guérin, Raymond Blanc, Toussainetz de Lescolle, Jean Vaugour, Favreau, Amos Barbot, André Sirre, Arnault Dagenet, Jean Guérin,

Pierre Guérin, Jean Pinart. — Maîtres gardes savetiers Pierre Tresneau, Clément Dallidet, Étienne Constellet. — Maître fourbisseur: Gabriel Bouildron. — Maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers: Arnould Baslon, Pierre Duperré, Georges Belin, Guillaume Guil. — Maîtres gardes tondeurs: Roland de la Roche, Pierre Morin le jeune. — Maître garde fourbisseur: Gabriel Crochenu. — Maître garde des pâtisseries: Jacques Bouchereau. — Maître garde des couteliers: Claude Trouvé. — Maître garde des tailleurs, Charles Gourdon, qui devra justifier de la profession de la religion catholique. — Maîtres gardes des piçtiers: Drouillart et Michelet. — Maîtres gardes des cordonniers et corroyeurs: Petit, Billaud, Audry et Roy. — Maître embaucheur des garçons cordonniers François Lucas, après avoir justifié de la profession de la religion catholique. — Assignation à de Strada, Flamand, de produire les lettres de Sa Majesté qui l'autorisent à faire sa résidence à la Rochelle (4 février 1648). — Sentence portant que Jacques Franchard, sieur de l'Enclôture, sortira de la Rochelle, et condamnation à l'amende pour s'y être habitué contre la déclaration du roi (12 février 1648). — Bail de la boucherie de carême. — Serment des maîtres gardes de la grande boucherie: Jean Eymery, Jean de Loumeau, Joachim Ancher. — Maîtres gardes maréchaux, après avoir justifié de leur profession de la religion catholique: Michel Billard, Laurent Marenet. — Condamnation de Pierre Bizard, houeher, à vider la ville de la Rochelle, pour s'y être habitué contre la déclaration du roi. — Réception de Jean Gagneur, en qualité de courtier juré à la place de son père, après avoir justifié de la profession de la religion catholique. — Serment de Pierre Apvril, compteur de poissons. — Bail de la tenture au-devant des maisons des habitants de cette ville professant la Religion P. Réformée, pour les jours de fête et octave du très saint sacrement, adjugé à Alleaume pour 560 livres, payables 100 livres par les habitants de ladite religion, et 460 par le receveur des deniers d'octroi. — Alleaume a présenté pour caution François Dupersy, huissier audiençier au Présidial. — Serment de René Nizet, maître embaucheur des garçons cordonniers, après avoir justifié de la profession de la religion catholique. — Sentence condamnant André Rigault, menuisier, de la religion, à sortir de la ville pour s'y être habitué contre la déclaration du roi. — Philippe Bonnault, nommé au gouvernement des fontaines du pilori et de Navarre. — Serment de Jean Delaserre, compteur de poissons (21 juillet 1648). — Henri Chappot, écuyer seigneur de La Hlanoinie, conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur civil. — Sentence condamnant Abraham Barbotteau, chapelier, de la religion, à sortir de la ville pour s'y être habitué contre la déclaration du roi. — Ordonnance

portant défense d'exposer des raisins en vente, ce qui cause des maladies à ceux qui abusent de ces fruits. — Défense de vendre en détail des vins nouveaux. — Alignement de la place appartenant aux PP. Jésuites après enquête judiciaire à la requête des PP. Augustins, de Montmorillon. — Bail au rabais de la construction de la place du Château à François Brossard. — Adjudication au rabais de 400 toises de pavés et remplissage des fossés de la place Royale pour 2020 livres, au sieur Louis Poignant. — Réception et prestation de serment de Jean Normandin, comme pacqueur de harengs. — (FF. 31.)

E. Suppl. 307 (Registre). — In-folio, 176 feuillets, papier.

**1649.** — Police. — Pierre Tissier, greffier. — Enregistrement du brevet royal nommant Jean Rougier et Jacques Tuffet conseillers en la sénéchaussée et présidial, et Simon Guerry, procureur du roi en l'Élection, Pierre Groyer, avocat, Nicolas Denis et Auger du Chavin, bourgeois, pour exercer la police à la Rochelle (14 novembre 1648). — Prestation de serment de Pierre Tissier, greffier, François Apvrilleau, Michel Portais et Abraham Buffard, procureurs. — Jacques Alleaume, Élie Fortin, Pierre Levrault, Arnault Dagenet, Jean Picard, Pierre Querquy, Pierre Guérineau, Jacques Jonin, sergents. — Sentences condamnant à l'amende pour avoir vendu du vin, pendant le service divin, Jean Chuppin, Jean Berthommé, Jean Fourry, veuve Fage, veuve Philippe, veuve Oyssard, Jacques Dumaine, Claude Paris, François André, cabaretiers. — Serment des maîtres regards des pintiers, après avoir justifié de la profession de la religion catholique. Jonas Dumas, Charles Drouillard et Jean Micheller; — des maîtres regards des maréchaux Laurent Marcolay, Michel Billard, Isaac Salomon, Jean Hérauld, Jacques Michet, Jean Daire, Pierre Chambort, Élie Gaborit, Jean Bondault; — des maîtres regards des tondeurs: Ésaïe Desgranges, Pierre Masson; — des maîtres regards serruriers: Jacques Delespine, Bastien Angevin, René Jagueneau; — des maîtres regards des tailleurs d'habits: Guillaume Guil, Jean Anseau, Jean Decougnac, Claude Guillemin; — des maîtres regards taillandiers: Robert Molay. — Expulsion de la ville des femmes de mauvaise vie. — Serment des jurés compteurs de poissons. Jérémie Morin, Louis Balanger, Abraham Favreau, Anos Barbot, Pierre Guerrain, Jean Pinard, Pierre Avril, Jean de la Serre; — des jurés pacqueurs de harengs: Michée Faurion, François Ganne, Louis Girardin, Pierre Noël, Philippe Bonnaud, Jérémie Bénestreau, Pierre Normandin, Éloi Bonnet, Jean Roux, Pierre Apvril, Jean Noël, Jean Normandin; — des maîtres potiers d'étain: Charles Salomon;

— des maîtres regards des tonneliers: Louis Cardin et Jean Pinet; — des maîtres regards des fillaciers: Jean Marchant et Clément Girardeau; — des maîtres regards des savetiers: Paul Escarlat, Jacques Dubois, Jean Estier; — des maîtres regards des tisseurs: Jacques Blesme, Jacques Touillet, Guillaume Maisnier, Jacques Bruneau; — des maîtres regards des cordonniers: Nicolas Renou, Gabriel Rault, François Moreau, Jean Durand; — des maîtres regards des pâtissiers: Guillaume Potier et Marie Merzé; — des maîtres regards des cordiers: Pierre Millereau et Geoffroy; — du courtier allotisseur juré des cuirs: Jean David; — des maîtres regards couteliers: Claude Trouvé. — Adjudication de la ferme de la boucherie de carême à Étienne Plansson. — Serments du pacqueur de harengs, Jean de Saint-Marc; — des maîtres regards teinturiers: Claude Lebreton et Pierre Prebet. — Bail au rabais des réparations à faire à la maison de ville, pour 1600 livres à Abraham Favreau, maître maçon; — des maîtres regards des bouchers: Delhonmeau, Aucher et Guigrault. — Adjudication des tentures au devant des maisons de MM. de la R. p. R. pour les jours de fête et octave du Saint-Sacrement, à Jacques Alleaume. — Adjudication des réparations au Palais royal à Gilbert Nesson, maître charpentier, signée Reveau (auteur de *Rupella terobessa*, etc.) — Travaux aux fontaines de la ville, etc. — (FF. 32.)

E. Suppl. 308 (Registre). — In-folio, 231 feuillets, papier.

**1650.** — Police. — Enquête concernant Le Brave, marchand porcellier, pour avoir vendu des porcelaines qui n'avaient pas le poids prescrit par les règlements. — Condamnation à une amende de six livres, d'André Le Bret, Louis Bougnot, Daniel Peroche, veuve Aignon, Noël Brochar et Daniel Vantron, bouchers, pour avoir étalé et vendu de la viande pendant le service divin; — d'Étienne Lsqnet, marchand sous la boucherie, pour avoir ouvert sa boutique pendant le service divin; — de Richard Creagh, marchand, pour payer le droit du roi sur du fer; — Jacques Bestreau, fermier du droit de courtage dépendant du domaine, contre Pierre Besanseau pour paiement du dit tarif. — Pierre Apvril, tonnelier et pacqueur de baleines, contre Pierre Girardin, pour avoir, contrairement aux règlements de police, refoncé une barrique de baleine sans qu'elle fût pleine. — Guyon Tharay, courtier juré, de mandeur contre Michel Gosse, marchand, pour l'avoir troublé dans l'exercice de son office. — Jean Cordevin, compagnon boulanger, contre Mathurin Pescheau, maître boulanger, réclamation de salaire. — Des maîtres compteurs de poissons contre



Renaudet, marchand à Sain'-Malo, pour payer le droit de courtage d'une certaine quantité de poisson sec. — Du procureur du roi contre la veuve Fourré, cabaretière, confiscation d'une chopine n'ayant pas la bonne mesure. — Contre Pierre Gaultier, Clément You, Thomas Ferré, Eustache Defér, Jean Riché, veuve Bouregny, veuve Chapron, Nicolas Charron, Geoffroy Martin, Pierre Flandrean, Pierre Perea, Jean Maraday, Philippe Farloy, Daniel Boizin, Prevost, Anne Guillemeton, Marie Boison, Jean Picard, Isaac Neau, Marie Gaspard, Guyot, etc., pour pintes trop courtes. — Des procureurs de police, contre Joachim Dauché, maître regard de la grande boucherie, pour avoir tué une vache prête à vèler, contrairement aux règlements. — Pierre Daubignae, fermier de l'entrée des eurs, contre la veuve Letard, pour le paiement du droit de trois grosses de peaux de moutons et de truies. — Enregistrement du brevet royal nommant Jacques Grosseau et Georges Gaigneur conseillers au Présidial et juges magistrats dudit siège, Pierre Baulinier, conseiller et élu, Isaac Auboyneau, Nemont Desprez et Étienne Mouzon, bourgeois, pour l'exercice de la police, après avoir prêté serment au comte du Daugnon, lieutenant général et capitaine de la Tour de la Chaine de La Rochelle. — Seraient des maîtres pintiers : Charles Drouillard et Jean Michellet; — des maîtres regards des tissiers en toiles : Guillaume Migné et Jacques Bruneau; — des maîtres regards des pâtissiers : Guillaume Pottier, et Irénée Billard; — du maître regard des guimbelotiers : Charles Gourdon; — des coateliers : Jacques Persillet; — des maîtres savetiers : Isaac Neau, Pierre Naudin et Guillaume Gautreau; — des maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers : Simon Nau, Jean Ballan et Jean Cougnac; — des maîtres filaciers : Jean Marehand, Pierre Thomas; — des maîtres bouchers : Jean Delhoumeau, René Gingereau Joachim Auchat; — des maîtres cordonniers et corroyeurs : Gabriel Couail, Pierre Boisson, Pierre Pellé, Simon Moreau, Alain Bon, Georges Marzelle, Mathurin Moreau, Isaac Deschamps, Jean Guibert; — du maître embaucheur des compagnons cordonniers : Étienne Billeau. — Noël Augrand, sergent ordinaire de la cour. — Nicolas Gourde, maître encaveur ordinaire des vins; — des maîtres regards des serruriers : Pierre Ferehault, Pierre Souillard, Pierre Leroux; — des maîtres bouchers de la poullaillerie : Marc Guibellot et Louis Bouynot; — des maîtres paequeurs de harengs : Michel Fauride, François Gave, Pierre Girardin, Pierre Nouet, Jean Bazil, Pierre Avril, Éloi Bonnet, Jean Roux, Jérémie Benestreau, Pierre Noroulin; — des maîtres paequeurs de balaines : Pierre Avril; — des maîtres fourbisseurs d'épées, Gabriel Crochenu et Gabriel Bouildron; — des maîtres gardes

maréchaux Michel Billars, Jacques Miget : — des maîtres tondeurs, Pierre Morin et Pierre Masson, etc. — (FF. 33.)

E. Suppl. 309 (Registre). — In-folio, 175 feuillets, papier.

**1651.** — Police. — Durand et Tuffet, écuers, conseillers et juges; Reveau, avocat du roi, Avril, greffier. — Déclaration d'entrée de 48 pourceaux par Rigaulla', de 30 par Ohias, de 34 par Charles, de 34 par Ruffignac, etc. — Des maîtres regards des cordonniers contre la veuve Martin Poyrier, saisie de pantouilles, façon de Paris. — François Amat, maître cordonnier, contre Denis Besnard, maître cordonnier. — Du procureur du roi contre Jean Regnaud, boulanger. — Prestation de serment des maîtres regards tondeurs de drap. — Réception de Pierre Ruellon comme maître corroyeur. — Adjudication du bail de la boucherie et poullaillerie de carême, vente de la chair de bœuf, mouton, veau, agneau, pourceau, chevreau, et toute autre viande, de lait, volailles, gibier et œufs, à la charge par l'ajudicataire de donner quinze livres de viande, moitié bœuf, moitié mouton pour la nourriture des pauvres, etc. cinq livres aux religieuses hospitalières, dix livres aux religieux hospitaliers, et ne vendre au plus haut prix la livre de bœuf trois sols et la livre de mouton trois sols six deniers, adjugé à Gilbert, à raison de mille livres. — Prix du minot 27 livres, du gros minot 19 livres 10 sols (14 février 1651). — Déclaration d'entrée de 32 pores par Nicolas Champeau, 46 par Antoine Burier, 42 par Jean Dupuy, 28 par la veuve Dauphin, etc. — Condamnation de la veuve Desrouzeau, de la veuve Léonard Aze, de la veuve Jamin, de Jean Bertrand, de Gendron, marinier, de la veuve Lortye, d'Étienne Decourt, et d'Esther Mougnaud, chacun à cinq sols d'amende pour n'avoir pas nettoyé leur pavé. — Condamnation à deux livres d'amende de La Morelle et consors, pour avoir été au devant des marchands acheter nombre de citrons et d'oranges qui n'avaient pas été exposés en vente, le temps prescrit par les règlements. — Réception de Jacques, Fournier, Étienne Audry et Pierre Chupprat comme maîtres cordonniers, après production de chefs-d'œuvre. — Louis Laurent et Simon Baston, maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers. — François Amat, maître cordonnier. — Jean Guibert et Jean Durand, maîtres corroyeurs. — René Bault et Louis Gironde comme maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers. — Bail au rabais des travaux à la maison de ville, aux fontaines et aux pavés. — Prestation de serment de Amador Aslon, sieur de Gouesse, comme compteur de sardines; — des maîtres regards des teinturiers : Claude Reberthon, Luc Payres, Pierre Baraud, Jean Le Berthon, Pierre Roberthon. — Réception de Mathurin Rogier comme maître savetier. — Serment des maîtres regards des poullaillers



Mare Guimbelot et Louis Boynot. — Réception de Coiffé, Vergnaud, Gouxteux et Nadaud, comme maîtres tailleurs d'habits ; — de Jean Potonier, comme maître maréchal par chef-d'œuvre. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de MM. de la R. p. R. les jours de fête et octave du Saint-Sacrement, adjudgée 300 livres tournois à Tarot. — (FF. 34.)

E. Suppl. 310 (registre). — In-folio, 128 feuillets, papier.

**1652.** — Police. — Enregistrement des lettres royales de nomination de Jacques Gresseau et Jacques Tuffet, conseillers au siège présidial, André Auboyneau, conseiller et Élu en l'Élection, Emmanuel Le Borgne, Jacques Mousnier et Jean Savin, marchands de cette ville, députés à l'exercice de la police (13 décembre 1651). — Prestation de serment entre les mains de Benjamin d'Estissac de la Rochefoucauld, commandant dans le gouvernement de la Rochelle. — Fixation du prix du minot de baigneau à 35 livres et du gros minot à 27 livres. — Condamnation à 2 livres d'amende des cabaretiers François Baudry, Moreau, Berthault l'aîné et François Aignon, cabaretiers, pour avoir vendu du vin, pendant le service divin ; — d'André Joubert, pour avoir donné à jouer à la bille, dans le même temps, à 20 sols ; — de Simon Bonamy et Chesneau, tripiers, pour avoir installé leurs marchandises, dans le même temps ; — de Simon Guyonneau, pour avoir bâti au devant de sa maison sans autorisation ; — de Pierre Daubignac, fermier du droit d'allotissage et entrée des cuirs contre Jacques Repin, marchand et Pierre Cusson, gantier, pour le droit d'entrée des peaux. — Berthommé Vallée, fermier du droit de minage, contre Daniel Coumy. — Serment des maîtres pâtisseries : Guillaume Pothier et Irénée Bilard ; — des bouchers de la grande boucherie : Jean Deschamps, Jacques Chrestien. — Réception de Joachim Durand, sergent de police. — Serment du maître regarde des couteliers Claude Trouvé ; — des maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers Jean Ballant, Pierre Desouches, Jean Laurans, Marie Hirvoix ; — des tailladiers, Charles Gourdon ; — des fillaciens, Louis Guillemet et Pierre Thomas ; — destisseurs en toile : Jacques Belesme, Bastien Papin, Mathieu Poietou et André Martin ; — de Julien Lefebvre, Nicolas Cantillon et Simon Narp, maîtres tailleurs d'habits. — Adjudication de la boucherie de carême à Jean Candelou pour 1200 livres. — Adjudication de la tenture devant les maisons de MM. de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement. — Prestation de serment de François Péronneau, commissaire juré des poids ; — Pierre Levrault, mesureur ordinaire des pots et pintes ; — de Charles Drouillard et Jean Michel, maîtres regards du métier de potier d'étain ; — de Pierre

Perchaud, Jacques Clavel et Isaac Brisonneau, maîtres regards du métier de serruriers ; — René Criston, François Caillé et Pierre Sardet, maîtres regards du métier de save-tiers ; — Michel Faurion, François Ganne, Louis Gardin, Jérémie Benestreau, Pierre Nouet, Jean Bazil, Pierre Normandin, Jean Roux, Pierre Avril, Jean Nouet et Jean Normandin, pacqueurs de harengs. — Serment de Jean Boyleau, Pierre Daubignac et Jean David, maîtres allotisseurs de cuirs ; — Ésaie Desgranges et Pierre Morin, maîtres regards des tondeurs de draps ; — compteurs de morues : Jérémie Morin, Jean Vaugour, Pierre Guérin, Arnaud Dagènes et Jean Pinard, après avoir justifié de l'exercice de la religion catholique. — Serment des maîtres regards tonneliers : Louis Girardin et Jean Bazil ; — des maîtres regards des cordonniers et corroyeurs : Jacques David, Pierre Daubignac et Bernard Rousseau ; — des maîtres regards des cordiers : Pierre Millereau et Jean Geoffroi ; — des maîtres regards des maréchaux : Jean Hérand et Jean Doré ; — des maîtres regards des teinturiers : Étienne Personne, Pierre Perray, Arlande Le Berthon. — Réception des maîtres regards des bouchers : André Berthet et Noël Brochard ; — de Gilles Amat comme maître cordonnier en qualité de fils de maître ; — de Pierre Avril, compteur de morues et pacqueur juré de baleines. — Règlement de la boucherie neuve : « Toutes les chairs de vachés et de brebis seront portées à la boucherie neuve de la ligue pour y estre vendues et débitées, avec defiances aux bouchers de la grande boucherie et du Perot, des halles du temple et autres faisant pareil trafic et débit, de vendre et débiter lesdites chairs en autres lieux qu'en ladite boucherie de la ligue, sur payne de confiscation desdites chairs au profit des hospitaux et de 50 livres d'amende contre chascun des contrevenans, etc. » (13 avril 1652). — Serment de Denis Enjoran, compteur de sardines. — Réception d'Éloi Bonnet, maître tonnelier, après avoir fourni son chef-d'œuvre, — de Pierre Gendrant, Pierre et Jean Nouet, Rœ de Lestre, Guillaume Bazil, maîtres tonneliers. — Jugement portant que les tonneliers feront faire des marques pour les futailles et ordonnant aux maîtres tonneliers de payer cinq sols au greffier pour chacune de leurs lettres de maîtrise. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de MM. de la R. p. R. le jour et octave du Saint-Sacrement au sieur Bridier pour 50 livres. — Réception de La Chossée comme maître cordonnier ; — de Jacques Desfossés, tissier en toiles ; — Jacques David, allotisseur des cuirs. — Bail au rabais des réparations à la maison de ville à Autoine Guybert, etc. — (FF. 35.)

E. Suppl. 311 (Registre). — In-folio, 183 feuillets, papier.

**1654** (manque **1653**.) — Police. — (Sur le parchemin de la couverture est grossièrement dessiné un écusson, *d... au chevron d'azur accompagné en chef de deux grenades feuillées et en pointe d'une rose.*) — Enregistrement du brevet royal nommant Pierre Habert, écuyer, seigneur du Chesne et Hilaire Bontemps, conseillers au Présidial, Simon Guerry, procureur en l'Élection et Antoine Lucas marchand et Jean Bernier, procureur, pour exercer la police (15 décembre 1653). — Serment de Michel Portaix, Abraham Buflard, Jean Candelou et Jacques Alleaume, procureurs de police. — Jean Guérin, marchand, fermier de six offices de compteurs de poissons, en qualité d'héritier de Louis Guérin, son père, contre Élisabeth Coquillet, pour 37 livres 10 sols, pour une année et demie de la ferme d'un desdits offices. — Du procureur du roi contre Siméon Gay, Jean Charon, Jacques Chrestien, Paul La Barre et Nicolas Tempeste, cabaretiers, pour avoir vendu du vin pendant le service divin, chacun 12 livres; — contre la veuve Maryet, Marc Guimbello, Mathieu Audart, Jean Masson, Jacques Bernardeau, Daniel Aymé et Masson, bouchers de cette ville, pour avoir été au devant des pourceaux, au marché, avant l'heure réglementaire. — Condamnation de Daniel Brossard, Jacob Roy l'aîné, Pierre, Jacques, Jean de la Coste et Pierre et Alexandre Petit, Abel Grenot et Jacob Roy, marchands de cette ville, à 60 livres d'amende, pour avoir vendu quatre balles de frizons d'Angleterre, sans les avoir exposées en vente, à Pierre Brossard, Jean et Pierre Papin, marchands de cette ville et lesdits Brossard et Papin pour avoir acheté lesdites balles. — Serment des maîtres regards des tailleurs d'habits et chaussetiers: Pierre Desouches, Antoine Billeau, Pierre Duperré, Jean Vrignault; — des maîtres gardes serruriers: François Gallandieux, Pierre Ferehault; — des maîtres gardes tonneliers Éloy Bonnet, Louis Bellion; — des maîtres pacqueurs de harengs, sardines et saumons: Michée Fabriou, Jean Bazil, Pierre et Jean Nouet, Guillaume Bazil, Jérémie Benestreau, Philippe Bouneau, Éloi Bonnet, Jean Roux, Pierre Apyril, Jean Normandin, Antoine Le Jay, Antoine Tremaux. — Commissaire des poids et mesures: François Parouneau. — Maîtres regards des tondeurs de draps: Pierre Morin, Étienne Bruneau; — des maîtres regards des pâtissiers Nicolas Tempeste et Potier; — des maîtres regards des taillandiers: Charles Gourdon; — des maîtres regards des potiers d'étain: Charles Dromillard et Jean Machellet. — des compteurs de poissons verts et secs: Jérémie Morin, Abraham Fabvereau, Raymond Blanc, Jean Vanzour, Toussaint de Lescolle, Pierre Avril, Jean Verjus, Jean Nouet et

Pierre Guerri; — des maîtres gardes des fourbisseurs d'épées: Gabriel Crochenn et Gabriel Bouilledron; — des maîtres gardes cordonniers et corroyeurs: Bonnaventuré Petit, Gabriel Regnaud, Antoine Audry; — des maîtres regards des couteliers: Jacques Persillet Trouvé; — de l'allo-tisseur juré des cuirs: Jean Boulesme; — des maîtres regards des teinturiers: Pierre Perbay et Jean Lebrethon; — des maîtres regards des savetiers: François Chagneaud, Jean Rousseau et Gabriel Neau; — des maîtres regards des tisseurs de toiles: Jacques Migné, Paul Mesnier et Isaac Marsault. — Adjudication de la boucherie de carême à Marillet pour 1450 livres. — Adjudication des tentures devant les maisons de MM. de la R. p. R. pour la fête et octave du Saint-Sacrement à Jean Coudelou, procureur de police, pour 350 livres. — Serment du maître regards des cordiers, Pierre Millereau. — Réception de Jean Franeg et René Galteau, comme maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers; — de Hubert Gonzin, le jeune, comme sergent de police. — Pierre Hillairet et Gabriel Furjault, maîtres savetiers par chef-d'œuvre. — Commission de consul pour les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas au sieur Henri Denys. — Réception de Jean Bernard et Pierre Guyon comme maîtres savetiers; — de Mathurin Pinson, Julien Picorit comme maîtres tisseurs en toile; — de Denis Besnard comme maître cordonnier. — André Cosset et René Pérocheau comme maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers. — Nicolas Paulay et Paul Clinchamp, maîtres tisseurs de toiles par chefs-d'œuvre. — Règlement du métier d'arquebusier, etc. — (FF. 36.)

E. Suppl. 312 (Registre). — In-folio, 185 feuillets, papier.

**1655**. — Police. — François Guibourt, sieur du Val et Hilaire Bontemps, conseillers au Présidial, Jean Macault, Élu, Gabriel Bureau et Boudeteau, marchands et bourgeois et Élie Delafond, procureur, députés à l'exercice de la police, Léon Gillet, greffier. — Prestation de serment des maîtres regards des bouchers: François David, et Jacques Crestien; — des maîtres couteliers: Louis Banbé; — des tisseurs en toile: Jacques Touillet; — des maîtres potiers d'étain: Drouhard et Michellet; — des maîtres tondeurs de drap, Étienne Bruneau; — des maîtres filaciens: Jean Marchand et Louis Guillemet; — des maîtres tailleurs d'habits: Jacques Mothay, Maurice Hirvois, Pierre Potet et Jean Vrignault; — des maîtres taillandiers: Charles Gourdon; des maîtres cordonniers et corroyeurs René Nizet, Jacques de Lanaye, Étienne de Lanet. — Adjudication de la boucherie de carême et des tentures au devant des maisons de MM. de la R. p. R. pendant la fête et octave du Saint-Sacrement, — des fourbisseurs d'épées Gabriel

Crochenu, Gabriel Bouilledron ; — des allotisseurs de cuirs, Jean Boisleve ; — des maîtres pâtissiers Pothier et Gautier ; — des maîtres savetiers Escarlat, Gautreau et Chevreux ; — des maîtres serruriers Dubré, René Jacqueneau, Clavel ; — des compteurs de poissons : Ballanger, Guérin, de Lescolle, Noël Verins et Bonnet ; — des teinturiers : Prebay. — Jean Sauvatre, sergent. — Léonard de la Roche, courtier juré, (tous, après avoir justifié de la profession de la religion catholique). — Adjudication des réparations aux horloges de la ville. — Réception des minagers Julien Chevalier et Jean Mousnier. — Maîtres paqueurs de harengs, sardines et saumons : Bazil, Bonneau, Benestreau, Normandin et Roux, etc. — (FF. 37.)

E. Supp. 313 (Registre). — In-folio, 163 feuillets, papier, couverture parchemin, plain-chant.

**1656.** — Police. — Jacques Gresseau, écuyer, sieur de la Frasnée et François Voyneau, écuyer, sieur de La Coussay, conseillers du roi, juges magistrats civils et criminels, commissaires enquêteurs en la Sénéchaussée, nommés par brevet royal. — Gillet, greffier. — Raymond Blanc, compteur juré de poisson vert et sec et la veuve Vaulgard, demandeurs en délivrance de deniers saisis entre les mains de Jean Depont, marchand de cette ville, contre Pierre Avril et Jean Mouet, aussi compteurs de poissons. — Des maîtres regards des tonneliers contre Daniel Ligonnière, tonnelier et saisie d'une barrique trop courte et rejablée ; Mathurin Soulard, Jean Bellot, Jacques Clairouin, Noël Augran, Louis Gaillard, Pierre Geay et Boutard, tonneliers, saisie de barriques trop courtes ou fabriquées en contravention des règlements. — Des paqueurs jurés de harengs contre Éloi Bonnet. — Pierre Beronneau, aspirant à la maîtrise par chef-d'œuvre contre les maîtres gardes des tissiers en toile, pour qu'ils aient à lui donner un chef-d'œuvre. — Jean Soulard, arquebusier contre René Sedlé et Chalumeau fils. — Réception de Jean Garrault en l'office de courtier juré, au lieu et place d'Étienne Dalquin. — Condamnation à vingt sols d'amende pour n'avoir pas fait nettoyer leur trottoir, de Bouneau, Pierre Chevreux, Lacoste jeune. — Condamnation à six livres d'amende de Daniel Peroche, André Berthet, Henri Nauzillacq, Marc Guimbello, bouchers, pour avoir brûlé des pourceaux, sous la halle du Temple. — Réception d'Yves Gaudreneau et François Roué, comme sergents. — Serments des maîtres gardes des tailleurs d'habits et chaussetiers : Pellier, Laurins, Cornet et Dutour ; — des maîtres tondeurs Masson et Morin ; — des maîtres paqueurs de harengs : Jean Bazil, Éloy Bonnet, Jean Roux, Pierre Avril, Jean Nouet, Guillaume Bazil, Antoine Trémeau, René

Girondel, Léonard Verjus et François Olanier. — Adjudication de la boucherie de carène à Bernardeau. — Baux de la tenture au devant des maisons de MM. de la R. p. R. pendant l'octave du très Saint-Sacrement à Jean Bridier pour 400 livres. — Serments des maîtres gardes les bouchers de la grande boucherie Deschamps et Rondeau ; — des maîtres gardes des tisseurs en toile, Bissonnet et Bruneau ; — des maîtres gardes des serruriers Fezeret, Brissonneau, Bichon ; — des maîtres gardes des compteurs de poissons : Jérémie Morin, Louis Ballanger, Raymond Blanc, Toussaint de Lescolle, Pierre Avril, Jean Nouet, Léonard Verjus et Éloi Bonnet. — Ordonnance autorisant Étienne de Court, Élie Dubrois, David de Court, Barthélemy Simon, Guyon Tharay et Léonard de la Roche, courtiers, à s'assembler pour l'élection d'un syndic à la place de Jean Gaigneur. — Serments des maîtres gardes des maîtres tailleurs d'habits Jean Cougnard, Arnault Baston, André Cosse, et Pierre Gaultier ; — des bouchers du Perrot, Henri Massé et Pierre Bonneau. — Réception de Pierre Trémeau comme savetier, fils de maître. — Serments des maîtres couteliers : Jacques Persillet ; — des maîtres teinturiers : Pierre Prebay ; — des maîtres tonneliers : Pierre Normandin et Pierre Berard ; — des compteurs de morues : Abraham Favreau et Jean Normandin ; — des maîtres tailleurs d'habits : Jean du Tour, Nicolas Cantillon, Jean Altaire, René Rousseau et Étienne Cellier ; — du syndic des courtiers : de la Roche ; — des maîtres bouchers du Temple : Élie Michellon et Philippe Maubert ; — d'André Poirier, maître savetier ; — d'Antoine Durand, courtier ; — des maîtres gardes des potiers d'étain : Drouillard et Michellet ; — des maîtres gardes des maréchaux : Derrét et Billard. — des maîtres gardes des déchargeurs de poisson frais : Thomas et Gabriel Valléau et Nicolas Lalleman ; — des maîtres gardes des taillandiers : Antoine Damiens ; — des maîtres gardes des fourbisseurs d'épée : Crochenu et Bouilledron ; — des maîtres gardes des cordiers : Millereau ; — des maîtres gardes des filassiers : Vincent Vaslin et Clément Girardeau ; — des maîtres gardes des pâtissiers : Jean Gautier et Irénée Billard ; — des maîtres gardes des savetiers : Pierre Chevreux l'aîné, Jean Astié et Nicolas Mainard ; — des maîtres cordonniers et corroyeurs : Jacques David, Étienne Billeau et Jean Deschamps. — Réception de Jean et Pierre Bazil comme maîtres tonneliers. — Antoine Trémeau, maître compteur de morues. — Serment de François Charles, procureur de police. — Réception de Toussaint Durand, maître tonnelier ; — Louis Gaillard, compteur de morues ; — Jean Mabile, maître cordonnier ; — Jean de Huisse, courtier juré ; — Pierre Michau, André Cordier, Nicolas Taillefert, Jean Robert, Louis Benestreau, maîtres cordonniers ; —

Dallanson, Bottet, Marchaix maîtres tailleurs d'habits ; — Jean Guérin, courtier juré ; — Jean Bouthier et Jean Bon, maîtres filassiers, etc. — (FF. 39.)

E. Suppl. 314 (Registre). — In-folio, 136 feuillets, papier, couverture en parchemin, plain-chant Missel.

**1657.** — Police. — Jacques Gresseau, écuyer, sieur de la Fraignée et François Voyneau, écuyer, sieur de la Coussay, conseillers du Roi, juges magistrats civils et criminels, commissaires examinateurs et enquêteurs au Présidial, nommés à l'exercice de la police par brevet du 27 décembre 1656. — Pierre Bomier, avocat du Roi. — Serments des procureurs de police : Michel Portais, Abraham Buffard, François, Charles et Jacques Allaume ; — des sergents de police : Pierre Guérineau, Arnault Dagènes, Jean Sauvestre, Yves Gaufreteau, François Rosnay ; — de l'essayeur des poids et mesures : François Paronneau ; — du fermier du minage, Jean Guischet ; — Antoine Damyens, maître garde des taillandiers, contre Charles Gourdon, maître taillandier et saisie de deux serpes taillereses faites contrairement aux règlements, condamnation à six livres d'amende. — Serments des paqueurs de harengs : Jean Bazil aîné, Guillaume Bazil, Jean Roux, Pierre Avril, Jean Nouet, Antoine Trémeau, Léonard Verjus, François Olanier, Jean Picot, Jacques Clairon ; — des maîtres regards des potiers d'étain : Charles Dronillard et Jean Michellet ; — des maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers : Jean Pellier, Louis Laurans, Guillaume Cornet et Jean de Tour ; — des maîtres tisseurs de toiles : Marsault Bissonnet, Jacques Brunneau, Vivien Courselle et Jean Couturier ; — maîtres gardes des fourbisseurs d'épées : Gabriel Crochemu et Bouildron ; — maîtres serruriers : Claude Fiseau, Isaac Brissonneau, Louis Bichon ; — maîtres maréchaux : Derré et Billard ; — maîtres filassiers : Marchand et Guillemet le jeune ; — maîtres cordonniers et corroyeurs : Jean Regnault, Andry et Chuprat ; — maîtres compteurs de poissons verts et secs : Jérémie Morin, Toussaint de Lescolle, Antoine Trémeau, Pierre Avril, Jean Nouet, Léonard Verpis et Louis Gaillard ; — maîtres bouchers de la grande boucherie : Deschamps et Bonamy ; — maîtres bouchers du Temple : Guenibellot et Lefebvre ; — maîtres compteurs de poissons, Abraham Favreau et Louis Ballanger ; — maîtres savetiers : Jean Rousseau, Michel Hillairet et Pierre Trémeau le jeune ; — maîtres bouchers de la grande boucherie : Pierre Marillet, Isaac Bridonneau, Samuel Regnaud ; — maîtres bouchers du Temple, Daniel Aymé, Jean Gilbert ; — compteur de poissons Raymond Blanc. — Baux de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement. — Nomi-

nation des syndics des courtiers : Antoine Durand et Élie Dubroys ; — maîtres gardes pâtisseries : Irénée Billard et Jean Gaultier ; — maîtres gardes de l'art de pharmacie Pierre Couzart et Charles de Flandre. — Réception de René Montpellier comme courtier. — Arrêt du Conseil du roi ordonnant que, sur les deniers octroyés pour l'exercice de la police, une somme de 6,000 livres serait mise aux mains du receveur des deniers patrimoniaux et octroyés et affectée au curement du hâvre et entretien des fontaines, pavés et horloges de la Rochelle (23 juin 1657). — Réception de Louis Gaigneur, greffier de police ; — François Bissonnet, Nicolas Meigné, René Le Roy, tisseurs en toiles. — Louis Aché, maître savetier. — Antoine Bonnin et Pierre Caillé, savetiers en qualité de fils de maître. — Babin, Hillairet, Rousseau et Louis Dupuy, maîtres tonneliers. — Bazil et Durand, Damyens maîtres gardes des taillandiers. — Morin et Masson, maîtres tondeurs, etc. (FF. 40.)

E. Suppl. 315 (Registre). — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1658-1659.** — Police. — Brevet royal nommant Henri Chappot, écuyer, sieur de la Chanoinie, et Saturnin Grassineau, écuyer, sieur de Saint-Sorlin, conseillers au Présidial, commissaires examinateurs et enquêteurs juges à la police, et Jean Cabesse, avocat au Présidial, Jacques Mousnier, Jean Chaujon, bourgeois et Pierre Robert (12 janvier 1658. — De Audébert, procureur du roi et Bomier, avocat du roi. — Serment de Michel Portais, Abraham Buffard, François Charlet, Jacques Allaume, procureurs de police ; — Jean Gaigneur, greffier ; — Pierre Guérineau, Arnaud Dagène, Jean Sauvestre, Yves Gaufreteau, François Rosnay, sergents de police. — François Paronneau, essayeur juré des poids et mesures ; — Jean Guischet, fermier du minage. — Serment des maîtres gardes ; paqueurs de harengs ; Pierre Avril, Jean Nouet, Jean Basil, Jean Roux, Jean Norvau lin, Guillaume Basil, Antoine Trémeau, François Clavier, Jean Picot et Jacques Clérouin, maîtres potiers d'étain ; Charles Dronillard, Jean Michellet ; — maîtres maréchaux : Michel Billard, Jean Derré ; — maîtres tondeurs : Pierre Masson, Jacques Dubois, Laurent Delaroche, Jean Masson ; — maîtres taillandiers : Antoine Damiens ; — bouchers de la grande boucherie : Mathieu Audard, Simon Bonamy ; — maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers : Charles Gascet, Jean Pellier, Jean Gaudreau et René Perocheau ; — maîtres fourbisseurs d'épées : Gabriel Crochemu, Gabriel Bouildron ; — maîtres tisseurs de toiles : Vincent Courselle, Jean Couturier, François Dussaud, Mathieu Puisse ; — Georges Betoullé, paqueur juré de harengs, sardines et saumons. — Jean Regnaud,

Antoine Audry, Pierre Chuprat et Isaac Deschamps, cordonniers et corroyeurs. — Règlement de la boucherie, visant ceux du 18 juin 1463, 12 novembre 1482, 7 août 1483. 16 juin 1559, 20 décembre 1595, 7 septembre 1630 et 15 décembre 1657; — Défense à toute personne autre que les maîtres bouchers « de vendre ni débiter ailleurs, et « injonction aux poullailliers du Temple de tuer, vendre « et débiter aucune chair de vaches et brebis audit lieu « du Temple, ains seulement des chairs de veaux de l'âge « au-dessous de six mois, et pourceaux, agneaux et autres « chairs de lait à lard et chair salée, ainsi qu'ont accoutumé « en gros sans détail, fors les jambons, etc, à peine de « 50 livres d'amende et de confiscation des chairs » — Louis Boubé, maître garde des couteliers. — Antoine Gautier reçu compteur de morues. — Pierre Prebet, Luc Peron, Jean Le Breton et Pierre Delannay, maîtres gardes des teinturiers. — Adjudication de la boucherie de carême et des teintures au devant des maisons de ceux de la R. p. R. les jours de fête et octave du Saint Sacrement. — Pierre Jarnaq, Guillaume Serre, Noël Duran reçus maîtres cordonniers par chefs-d'œuvre. — Gendraud et Bultel, maîtres gardes des tonneliers. — Claude Fezerot, André Thomas, Sébastien Jacqueneau, reçus maîtres savetiers; — Louis Guillemet, Jean Marchand, maîtres filassiers. — Pierre Millereau, maître garde des cordiers. — Pierre Guérineau, reçu pâtissier par chef-d'œuvre. — Jean Girardeau, maître filassier. — Pierre Caillaud, compteur de poissons vert et sec. — Bastien Guillemet, maître filassier comme fils de maître. — Guillaume Droineau, maître savetier par chef d'œuvre. — Pierre Masson, maître tondeur. — Adjudication des réparations à faire aux horloges. — François Chaillou, maître cordonnier par chef-d'œuvre. — Jacques Gannery, compteur juré. — Jean Buquet, procureur de police. — Enregistrement de la déclaration du roi sur la réduction de cette ville de La Rochelle en son obéissance, contenant l'ordre et police que Sa Majesté veut y être établie, vérifiée en Parlement, le 13 janvier 1629. — . . . « art. 16. — Avons réuni et réunissons au « siège du Sénéchal toute la justice de police appartenant « ci-devant audit Hôtel de Ville pour estre ladite police « exercée par deux officiers dudit siège avec quatre « bourgeois, lesquels nous nommerons par chacun an et « quatre commissaires qui seront par nous créés, au lieu « des quatre procureurs de police qui estoient ci-devant « esleus en ladite ville, nous réservant au surplus de faire « le règlement pour la police de ladite ville que selon « l'estat d'icelle et les avis de nos officiers et autres nous « verrons être à faire. — art. 24. — Que nulle personne « faisant profession de la R. p. R. et d'autre que de la « Religion Catholique, Apostolique et Romaine ne sera

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

« reçue de nouveau à s'habituer en ladite ville, si ce n'est « qu'il y en eust demeuré cy debvant, et n'y fust aupara- « vant la descente des Anglois. » — Jean Bucquet, commissaire de police (23 juin 1658.) — Les maîtres gardes des tailleurs d'habits, contre la fille de Chaigneau, saisie d'un corset contre les règlements, et condamnée à dix sols d'amende. — Réception de Salomon Courteau, fourbisseur d'épées; — Pierre Querton, maître savetier par chef-d'œuvre; — Clément Bouhier, Michel Bruncau, Jean Marchand et François Bon, maîtres filassiers, fils de maîtres; — Pierre Comband, cordonnier par chef-d'œuvre; — Jean Emerit, maître tailleur d'habits; — Jean Millereau, maître cordier. — Enregistrement du brevet royal nommant à l'exercice de la police Pierre Habert, écuyer, sieur du Chesne, Georges Le Gaigneur, écuyer, conseillers au Présidial (30 décembre 1658.) — Serment du commissaire des poids et mesures François Paronneau; — fermier du minage: Jean Guichet; — des bouchers de la grande boucherie: Pierre Marillet, Jean Jacques, André Crestien; — maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers; Pierre Bussière, Michel Dulansson, Mathurin Marchais; — paequeurs jurés de harengs: Pierre Avril, Jean Nouet, Jean Normandin, Guillaume Basil, Antoine Tremaud, Léonard Verjus, François Clavier, Jean Picaut, Jacques Cléronin, Georges Betouille, et Jean Roux; — paequeurs jurés de baleines: Pierre Avril, maître garde; — maîtres tissiers de toiles: François Turpaud, Mathurin Pinson, André Martin et Bertrand Juchereau; — maître tondeur: Jacques Dubois. — Pierre Bazil, reçu compteur de poissons, paequeur de harengs, sardines et saumons frais. — Barthelemy Binet, tonnelier en qualité de fils de maître. — Paul Escarlat, François Potard, Jean Penaud, maîtres gardes savetiers. — Pierre Millereau, maître garde des cordiers. — Louis Boubé, maître garde coutelier. — Jérémie Morin, Louis Ballanger, Abraham Favereau, Toussaint de Leseolle, Pierre Avril, Jean Nouel, Antoine Tremaud, Léonard Verjus, Pierre Caillaud, André Rousseau, Jean Guérin, compteurs jurés de poissons. — Pierre Thabuteau, Jean Marchand, Jacques Gendreau, Jean Bazil l'ainé, Pinet l'ainé, Durand, Pierre Belutel, Odet Regnault, Louis Belion et Barthelemy Pinet, maîtres tonneliers (*feuilletts déchirés à partir du 5 mars 1659.*) — (FF. 41.)

E. Suppl. 316. (Registre). — In-folio, 154 feuillets papier (piqués par les insectes).

**1660.** — Police. — Brevet royal du 4 février 1660 nommant juges Legaigneur et Girard. — Des maîtres gardes des tonneliers contre André Davieau, condamné à l'amende de six livres et confiscation de trois barriques mal conditionnées, contre Jamain, Étienne Bouraud, Pierre Chaigneau

Jean Meslot, Pierre Gay, Lafontaine, etc., pour le même motif. — Jeanne Pellerain, fermière des quais et calles, contre Michel Gosse, marchand. — Des fermiers de la boucherie de carême, contre Pierre Deguistre, boucher. — Du procureur du roi, contre la veuve Allaire; Ballon, marchand; Laperle, orfèvre; Jean Billon, boucher; Bion, marchand; Massiot maître apothicaire; René Nizet, cordonnier; d'Harlette, Jourdain, Croquil et Girault, la veuve Poupé; Juliot, serger; Moucheron, marchand; Pagez, marchand; Théodore Vizenane, blanchard; la veuve Onimand; Étienne Morin, arquebusier; Coiffé, tailleur d'habits; la veuve Merlin, etc., condamnés chacun à trois livres cinq sols d'amende, pour n'avoir point nettoyé leurs pavés. — Serment des maîtres pacqueurs de harengs, sardines et saumons: Pierre Avril, Jean Nouet, Antoine Trémeau, Jean Ronet, Léonard Verjus, François Clamet, Guillaume Bahel, Pierre Basil, Georges Bétonille, Jean Picotet, Jacques Certin; — maîtres serruriers: René Jaegneneau, Mathurin Masson et Claude Lallemant; — maîtres tonneliers: Jean Noué, Guillaume Bazil; — Isaac Desmanuf, allotisseur de emirs; — maîtres pâtisseries: Jacques Bouchereau, Nicolas Tempeste; — garde des maîtres tondeurs: Jacques Dubois; — compteurs jurés de poissons: Jérémie Morin, André Roussin, Pierre Apvril, Louis Gaillard, Léonard Verjus, Pierre Chauvet; — déchargeurs jurés de poissons de marées: Gabriel Valean, Nicolas Lallemant, Thomas Valeau; — maîtres potiers d'étain: Charles Drouillard et Jean Michellet; — maîtres tissiers de toiles: André Martin, Bertrand Huebère, Bastien Papin, Pierre Lauret; — courtiers jurés: Antoine Durand, syndic, Jean Gaigneur, Dubrois l'aîné, Étienne et Jean de Court, Moucheron l'aîné, Moucheron fils, Jean Garrault, de Huisse, Perrault le jeune, Dubrois, Despérou, Pierre Garreau et Jean Guérin; — maîtres bouchers de la grande boucherie: Jean-Jacques et Étienne Guérineau, David Dandineau; — compteurs de poissons: Pierre Apvril, Antoine Trémeau, Abraham Jabureau, Jean Nouet; — pacqueur de baleines: Pierre Apvril. — Allotisseur de cuirs: Isaac Desmanuf; — Étienne Pivereau, maître tondeur; — Claude Trouvé, maître garde des couteliers; — Antoine Damien, maître garde des taillandiers et guimbelletiers; — Jacques Aubert, Jean Mabille, Nicolas Taillefert, Jean Guilbert, maîtres gardes des corroyeurs et cordonniers; — Charles Gaschet, Louis Giraudel, Jean Énery, Girault Cotel, maîtres gardes des tailleurs d'habits et chaussetiers; — Jean Rochellet, maître cordonnier, garçon embaucheur des compagnons cordonniers. — Serment des maîtres maréchaux Normandin et Héruault; — René Vitu et Clément Daridet, maîtres gardes des savetiers; — Jean Marchant et Jean Bon, gardes des filassiers; — François Boutin, Luneau, Marcel

Chailloleau et Jean Robin, reçus maîtres savetiers. — Maîtres fourbisseurs d'épées: Gabriel Bouildron et Buisson. — Thomas Genot, reçu courtier. — Condamnation à l'amende de Jacques Ravion, André Clerc, la fille Favreau, Marie Boucher, Renée Girard, Robert Guildin, Antoine Villanos, etc, à la suite de saisie de besogne faite contre les règlements du métier de tailleurs d'habits et chaussetiers. — Pierre Chevreux, Nicolas Maynard, reçus maîtres cordonniers. — Condamnation de Jean Piault, tailleur d'habits, non maître, professant la R. p. R. à vider la ville, lui et sa famille, pour s'y être habitué depuis l'arrivée des Anglais, sous peine d'y être contraint par l'exposition de ses meubles sur le carreau et cinquante livres d'amende. — Visite des boulangers, condamnation à l'amende de Moïse Mouhé, Matthieu Dupoix, Louis Ponthy, Jacques Picault, Pierre Fontayne, veuve Abellin, Abellin le jeune, veuve Nombret, Pinceteau, Paul Racaült, Pierre Mœquet, François Regnault, Jean Racaült et Pierre Maray, pour fourniture de pain trop léger. — Pierre Leclercq et Antoine Roy, reçus maîtres taillandiers et guimbelletiers. — Condamnation à six livres d'amende des « filles de Isaac » Morisson, pour avoir fait scandale, comme le saint « sacrement passoit dans la rue, en refusant de s'agenouiller et en tournant le dos, étant dans la boutique de « leur père. » — Publication du bail de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pour l'octave du Saint Sacrement. — Condamnation de Jean Hérisse, cordonnier, à trois livres d'amende, pour avoir fait scandale dans l'église des Pères Augustins, pendant le sermon. — Denis Marsault et Guillaume Louable, reçus maîtres tissiers en toile; — Georges Betouille, compteur de poissons. — Louis Boutin, maître tonnelier; — François Douel, maître taillandier et guimbelletier. — Des maîtres gardes cordiers, contre Jean Cumus dit Sans pitié, matelot, pour avoir amené un câble gondronné en cette ville, contre les statuts. — Contre la fille Bouillaud, pour avoir travaillé publiquement le jour de la fête Dieu. — Expulsion de la ville, de Perineau, tailleur d'habits, professant la R. p. R. pour s'y être habitué depuis l'arrivée des Anglais. — Ordonnance de l'intendant Coignet de La Thuillerie (21 février 1630) annulant et cassant toutes réceptions de maîtres de métiers, professant la R. p. R. et défendant à Jean Bompas, orfèvre, Bernard, orfèvre, Michel Benigault, tonnelier, Charles Moignot, tonnelier, Pierre Soullard, serrurier, Charles Salomon, potier d'étain, Jacques Buchet, potier d'étain, Isaac Mouchard, fourbisseur d'épées, « d'ouvrir leurs boutiques, se servir, en façon quelconque, « de leur réception, n'y faire aucune fonction de leur dit « métier, en qualité de maîtres » à peine de cinq cents livres d'amende, et défense à tous juges de procéder, à

l'avenir, à la réception d'aucun maître, qu'il ne leur ait apparu, par bons certificats de leur évêque diocésain et curés de leurs paroisses, faire profession de la R. catholique romaine. — Sentence condamnant Jacob Mansel, marchand libraire, à six livres d'amende, sur réquisitoire de Pierre Bomier, avocat du roi, pour avoir publié et vendu sans permission « une lettre escripte à Monsieur Le Coq, sieur de La Tallonnière sur le changement de religion de M. Cotiby, avecq sa lettre envoyée aux pasteurs et anciens de l'Église réformée, ensemble la déclaration du sieur Charles Bonnefille, bachelier en théologie de la faculté de Paris, cy devant presbtre et prédicateur, contenant les motifs qu'il a eus de se séparer de l'Église romayne pour se ranger à la réformée. . . . le seul titre de ces deux libelles est une manifeste contravention aux éditz de pacification qui. . . attribuent seulement aux ministres la quallité de ministre de la R. p. R. . . . l'auteur de la lettre appelle la religion du roy une ennemye cruelle et impitoyable. . . ils n'ont aucun prétexte de se vanter d'estre d'aucun ordre, sinon de celluy qu'a fondé Pierre Le Clercq, cardeur de son mestier et premier ministre de France. . . dans la ville de Meaux, l'an 1546. . . lequel leur déclaroit les Éscriptures, sellon la grâce que Dieu leur donnoit. . . (ils affirment que) ceux qui professent la R. p. R. sont assurez et par l'Éscripture et par la tradition de la primitive Églize, que tous les articles qu'ils croyent comme véritables ont esté enseignez par les apostres du fils de Dieu. . . et que en y vivant et y mourant, ils parviennent à la vye bienheureuse. . . avens pareillement enjoint audit Mansel et à tous autres libraires d'employer dans l'impression des livres, les termes de ministres de la R. p. R. et leur avons cëffandu d'user de ceux de pasteurs de l'église réformée, sur peine de cinq cents livres d'amende, etc. » — (FF. 42.)

E. Suppl<sup>é</sup>. 317 (Registre). — In-folio. 245 feuillets, papier.

**1661.** — Police. — Brevet royal nommant juges : Bontemps sieur de Mirande, Jacques Rougier, écuyer, sieur du Vigneau, conseillers au Présidial. — Brevet autorisant Jean de la Garde, écuyer, sieur de Renoncourt, gentilhomme de la maison du roi, à établir à La Rochelle une ou plusieurs brasseries de bière (30 mars 1669). — Serment des maîtres gardes des tissiers en toile : Guillaume Perreau et Pierre Gauvignon ; — des maîtres tondeurs de drap : Piveteau et Cognée ; — des maîtres couteliers : Louis Boubé ; — des cordonniers et corroyeurs : Jacques David, Antoine Audry, Jacques Generault, Georges Marzelé ; — des maîtres gardes des savetiers : Louis Nau, Guillaume Gautreau ; — des compteurs de poissons :

Jérémie Morin, Abraham Jayreau, Pierre Avril, Toussaint de Lescolle, Jean Noet, Pierre Caillau et Pierre Chauvet ; — Bouchers de la grande boucherie : Jean Jacques et David Dandineau ; — Jacques Petit, reçu maître savetier par chef-d'œuvre ; — Pierre Apvril, pacqueur de baleines ; — Pierre Jagueneau, Jacques Clavel et Louis Bichon, maîtres gardes des serruriers ; — Étienne Billeau, embaucheur des garçons tonneliers ; — Louis Gaillard, compteur de poissons. — Expulsion de la Rochelle du sieur de la Porte, à peine de cent livres d'amende, pour s'y être habitué contrairement aux règlements, en professant la R. p. R. — Compteurs jurés de poissons : Jérémie Morin, Abraham Jayreau, Pierre Avril, Toussaint de Lescolle, Jean Nouet, Léonard Verjus, Louis Gaillard, Antoine Tevneau, Pierre Cailleau, André de la Porte, Georges Betouille, Pierre Chauvet. — Pierre Apvril, maître pacqueur de baleines. — maîtres serruriers : René Jagueneau, Jacques Clavel et Louis Bichon ; — Étienne Billeau, embaucheur de garçons cordonniers ; — Louis Gaillard, compteur de poissons ; — Gardes des potiers d'étain : Drouillard et Michellet ; — des tonneliers : Jean Nouet, Antoine Trémeau ; — des maréchaux : Billard et Derré ; — des maîtres taillandiers : Damiens. — Adjudication de la boucherie de carême à Crugeon pour neuf cents soixante livres. — Bail de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement. — Pierre Apvril, allotisseur ; — maîtres fourbisseurs d'épées : Bouildron et Boisson ; — Chaigneau, sergent de police ; — maîtres tailleurs d'habits : Charles Gaschet, Louis Gerandel, Jean Esmerit, Girault Cotet, Paul Rigollet, Jean Callé, Abraham Brodu, Nicolas Cantillon, Georges Belin, Jacques Margat, Pierre Desouches, Charles Gaschet, Antoine Billeau, Jacques Mothais, Pierre Duperé, Jacques Cosset, Maurice Hirvois, Jean Pelletier, Jean Allaire, René Rousseau, Louis Laurens, Simon Baston, Jean Coiffé, Jean Cantu, Jean Nadeau et Raphaël Brebion. — Maîtres gardes filassiers : Louis Guillemet, Mathurin Charbot. — Bouchers de la boucherie du Temple : Louis Marseau et André Crugeon. — Expulsion de la ville de Canteleau, marchand professant la R. p. R. pour s'y être habitué depuis l'arrivée des Anglais, à peine de cent livres d'amende. — Serment d'Antoine Trémeau, comme compteur de poissons. — Courtiers jurés : Antoine Durand, Jean Gaigneur, Élie Dubrois l'ainé, David de Court, Jean Guérin, René Montpellier, Pierre Carreau, Thomas Genot, Mouscheron l'ainé, Mouscheron fils, Étienne de Court, Dubrois le jeune, Pineau, Despéroux, Denise Garose, Simon Touet. — Déchargeurs de poissons de marée : Gabriel Valeau, Nicolas Lallemant, Thomas Valeau. — Serment des maîtres cordiers Millereau et



Moreau. — Josias Martin, condamné à l'amende pour avoir « chanté des psaumes en sa maison, en telle sorte qu'ils « ont été entendus des voisins et passants » et expulsé de la ville. « Ne suffit-il pas à tous ceux de la R. p. R. « que le Roy leur ait permis de chanter dans leurs temples « et dans leurs maisons privées, sans aucun bruit, veulent- « ils, sous prétexte que le roy leur a accordé ce privilège « avec restriction, l'étendre au delà des termes de son édit « et de son arrêt ? » dit l'avocat du roi Bomier. — Serment des maîtres gardes pâtisseries Guillaume Pothier. — François Giré, reçu courtier. — Expulsion de réformés: Suiré, de Marans, pour s'être habitué en ville (faubourg Saint-Éloi depuis l'arrivée des Anglais; de Jacques Piauxt, tailleur d'habits, non maître; Paul Carré, horloger, Bertrand Grenot, boulanger, Michel Rondard, tailleur d'habits; Jean Barbotin, tonnelier, Jean Honnault, Bernier, apothicaire, Jean Charlot, matelot, Jean Flamant, Abraham Piot, Jean Héroult, Gastineau sieur de Laverdun, Julien, peintre, Étienne Felgré, poëlier, Delavoys, tonnelier, Benoist, sergier, Brussan, habutier, d<sup>lle</sup> Vigier, veuve Boisseau, veuve Payrault, veuve Berthon, Étienne Ferré, Liard, Mathon, Anne Regnaudeau, Lolive, Jacques Ferret, Jacques Brunet, Jacques Bileuf, Audet, Jeanne Geoffroy, Laferrette, Pierre B-noist, veuve Guesneau, Gabriel Bernard, orfèvre, Magdelaine Duché, Claude Pruzeau, Jean Bachaut, Jean Verdet, matelot, veuve Boitard, Pierre Benouard, Isaac Metreau, Jean Perin, Nicolas Desloges, veuve Crispeau, veuve Lafaulce, Charlotte Poehon, Drouet, Pierre Veron, chirurgien, Ayrault, veuve Gaultier, veuve Ozerot, veuve Gaud, Marie Berthault, veuve Dauché, veuve Guesdonne, Vincende, veuve Moussard, veuve Pimet, veuve Bouildron, veuve Lagarde, veuve Guesneau, Jean Guillaume, Pierre Mousnier, veuve Chasteau, veuve Choupeau, veuve Martineau, veuve Petit, Barband l'ainé, veuve Joumard, veuve Perrigaud, veuve Guérineau, Judith Goisson, dame Perain, de la Berchette, Marie Verdon, Pierre Moreau, notaire, veuve Goisson, veuve Theumet, Pierre Charrurier et sa femme, veuve Targère, Jeanne Damour, Jean Guérin. — Expulsion de la ville de Cognac dit Lavallée, tailleur d'habits, né dans la R. p. R. l'a abandonnée pour la R. e. a. R. a déserté la religion du Roi pour revenir à la R. p. R. « le Roy ne l'a pardonné « que dans le passé, tout ainsi que dans l'article 40 des « particuliers de l'Édit de Nantes, il n'a pardonné qu'aux « prestres et personnes religieuses qui se sont mariez « devant la publication de l'Édit et voulu par conséquent « qu'à l'advenir et depuis l'édit, ceux et celles qui « contracteroient des mariages fussent punis exemplaire- « ment, ainsi que la Cour du Parlement de Paris l'a ordonné par son arrest du 16 avril 1640 contre Bastien Tridon,

« prestre et chanoine en l'église de Saint-Lazare d'Avalon « pour avoir seulement attenté de se marier et fait « publier des proclamations de banes par un ministre de « la R. p. R. » — Arrêt du Conseil d'État confirmant l'ordonnance de Colbert du Terron, à l'exception des étrangers de la R. p. R. qui pourront demeurer dans la dite ville pour y exercer leur trafic à la charge de ne pouvoir y acquérir aucun fonds ni droit de bourgeoisie, comme ceux de la R. p. B. qui sont sortis de la ville auparavant la descente des Anglais pour n'être pas compris dans la rébellion. Ceux qui professent la Religion Catholique Apostolique et Romaine non originaires de la ville, qui ont épousé des femmes de la R. p. R. dans laquelle ils font élever leurs enfants et les enfants des originaires et domiciliés catholiques romains qui professent la R. p. R. qui ont atteint l'âge de majorité pourront pendant la vie de leur père demeurer dans la ville et après leur décès, les enfants de la R. p. R. devront se retirer de la ville (11 novembre 1661). — (FF. 43.)

E. Suppl. 318 (Registre). — In-folio, 183 feuillets, papier.

**1662.** — Police. — Brevet royal nommant juges : Jacques Gresseau, écuyer, sieur de la Fragnée, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saturnin Graissineau, écuyer, sieur de Saint-Sorlin (30 décembre 1661). — Serment des procureurs : Abraham Buffart, Jean Buquet, Pierre Martel, Jacques Alleaume et de Pierre Tissier, greffier de police ; — des sergents : Pierre Guérineau, Jean Sauvestre, Louis Dallequin, Yves Gaufréneau, Jean Chaigneault, François Paronneau, essayeur juré des poids et mesures, aunes, balances et boisseaux. — Injonction à tous les maîtres gardes de l'année dernière de faire nouvelle nomination cette année. — Serment des maîtres gardes des potiers d'étain : Drouillard et Michellet ; — des filassiers : Vasin et Bouhier ; — des tissiers en toile : Pierry et Clinchand ; — des tondeurs de drap : Duboys ; — des tonneliers : Durand et Maynet ; — des pacqueurs jurés de harengs, sardines et saumons : Pierre Avril, Jean Nouet, Jean Normandin, Jean Roux, Guillaume Bazil, Antoine Trémeau, François Clavier, Jean Picot, Jacques Lormin, Léonard Verjus, Georges Bétouille, Pierre Razil. — Condamnation à vider la ville pour infraction à la déclaration royale concernant la résidence des réformés : Judith Bernardeau, veuve de Pierrer Genon, cordonnier, Barrière, Thomas Baudry portefaix, veuve Veillet, Pierre Moreau, matelot, Étienne Berlant, Pierre Regnault, veuve Lalleur, Samuel Piet, Samuel Hervé, Dupuy, matelot, Bonneau, armurier, Samuel Fournier, savetier, Jacques Cochet, menuisier, veuve Boueq, Pierre Mallet, Sara et Suzanne Duc, veuve de Jacques Perrault, Berlan, blanconnier, Jean Dessé, Marie

Jusselin, veuve de David Blanchet, Jacques Routier, Duché frères, Brusson, blanconnier, Chevallier, chirurgien, Danie et Adam Bacheron, le sieur de la Bonnerie, gentilhomme, Razinier, savetier, Larmillone, veuve Regnaudeau, Janvier, marchand, fille Claude Pruzeau, Nicolas Verdelet, François Raymond, Élisabeth Pilletonne et son frère, Blessebois, Marie Macou, femme de Saint-Mars et ses enfants, la femme de Brodache, Samuel Piet, marinier, la femme de Pierre Joustean marinier, Charles Lalou tailleur d'habits, François Drappeau, corlonnier, François Cottre, laboureur, Jeanne Vidault, Marie Florant, femme de Jacques Ferret, matelot, Esther Festy, femme de Jean Gaichet dit Labarre, Simon Rousseau, veuve Maynard, veuve Jamon, Jacques Moreau, veuve Boureau, Suzanne Joussemet, veuve Jonas, Morin, Élisabeth Savarin, veuve de Jean Cartron, Jean Grasset, Pierre Maillet, matelot, Judith Barbotin, François Raymond, portefaix, veuve Mourin et ses deux fils, Charles Pasquier, François Huslin, Anne Martin, Pierre Noa, marinier, Canet Erbrarde, Jacqueline Pasquier, Élisabeth Parpailon, veuve de Jean Chesnier, matelot, Jean Mouchy, Josué Hee dit Farina, Gautronne, veuve de André Cornu, Jean Rivière dit Laroche, veuve de François Raymond, Hance Scoulp, Pierre Bonnaud, Marie Depoix, Pierre de Vaud, Gabriel Chaillifou, Jacob Serre, Pierre Maillon, Pierre Perandean, Jean Braud, Marguerite Mousnier, Pierre Morteau, Thomas Baudry, Dupuy, matelot, veuve Moreau, Catherine Moussard, veuve de Jean Pellé, Marie Charon fille, Marguerite Lacave, Prevost, Abraham Chambert, marinier, veuve Rebecca de Marennes, Pierre Serre, boulanger, Marie Aubin, veuve François Morisset, Catherine Merlette, Jeanne Laroche veuve de Marc Richard, Daniel Brebaud marinier, Élisabeth Chevallier, Judith Chesne, Esther Drapeau, Laferette mère et fille, Jacques Clerjaud, Jean Brisson, Anne Barrette, veuve d'Antoine Giraud, Suzanne Couturier, veuve de Remy Pouvrav, Nicolas Delafond, Élisabeth veuve Guillot, veuve Monluisant, dame Ribier, Jean Guiboulet, Marie Pineau, veuve Pierre Jouyneau, Antoine Ferret, Pierre Delafont Pierre Aymer, Gabriel Chalifou, Jacob Serre, Pierre Morteau, Verdoix, Marie Depoix, Sara Savarit, Marie Larcher, Mathurin Hurtin, marinier, veuve Lecompte, Marie Clerisseau, Bertrand Bernuzeau, Paul Brebin, chirurgien. — 112 condamnés à quitter la ville, 24 absous, 180 qui doivent être examinés. — Pierre Bomier, avocat de Sa Majesté faisant pour le procureur du roi contre un huguenot, demande qu'il soit privé du droit d'habitation à La Rochelle, comme relaps, « ayant longtemps demeuré « en Espagne, où il était sujet à l'inquisition, il a fallu « que pour en éviter le chastiment, il ait abjuré la R. p. « R. dans laquelle il est né et a été instruit pour professer

« la Religion catholique qui est celle du roi d'Espagne et « de l'estat, et puis que estant retourné en cette ville, il a « depuis faussé la foi qu'il avoit donnée en Espagne à « Dieu et aux hommes, qu'il a renoncé à la Religion « catholique et professé de nouveau la R. p. R. qu'il avoit « abjurée (ce qu'il affirme sans le démontrer) il est au « nombre des parjures et des relaps, punissables par toutes « sortes de lois civiles et canoniques et de ceux que l'article « 7 de l'ordonnance de M. Colbert du Terron, condamne « à sortir de cette ville, » etc. — Expulsion de la ville de : Isaac Vinatier, Nicolas Mahault, Janvier, Daniel Massiot, Abraham Monrou, Abraham Gouthonneau, etc. — Permission à Étienne Hervé, maître-gantier, « de faire apposer « au devant de sa maison une enseigne d'un gant » à la charge de la mettre en telle sorte que le public n'en puisse être incommodé. — Réparations à l'éperon qui s'attache à la petite tour de la chaîne et aux degrés et marches par lesquels on va à la muraille de la ville. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de MM. de la R. p. R. pendant la fête et octave du Saint-Sacrement. — Pierre Bomier, avocat de Sa Majesté faisant pour le procureur du Roi contre Jacques de Tandebartz et André Lortie ministres de la R. p. R. qui ont pris la qualité de « ministres de l'Église établie suivant l'Édit en la ville de « La Rochelle » ils doivent employer celle des ministres de la R. p. R. qui leur a été donnée par les édits « il suffit « que nos rois leur ayant osté l'infâme nom d'hérétiques « et de calvinistes, quoiqu'ils soient de ceux que le roi « Jacques d'Angleterre qualifiant d'hérétiques insensés, in- « fâmes, infidèles, ignorants, apostats, gens sans cervelle, « incendiaires, boute-feux, vraies pestes de l'église et de l'état, « nonobstant cette faveur, les ministres sont encore assez « hardis pour prendre la qualité de ministres de l'église « établie suivant l'édit à La Rochelle » pour cette con- travention, ils seront condamnés chacun à dix livres d'amende. — (FF. 44.)

E. Suppl. 319 Registre. — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1668.** (Manquent de **1662** à **1669**). — Police. — Juges: Jacques Gresseau, écuyer, sieur de La Fragnée et Pierre Habert, écuyer, sieur de Chevillon, juges et Pierre Tissier, greffier (brevet du 20 décembre 1667). — Bomier, avocat du roi. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pour les processions de la fête Dieu, à 200 livres, à Defor, Bridier et Couraude. — Condamnation à 3 et 10 sols d'amende, pour n'avoir pas fait nettoyer leurs pavés, de : Jean Léger, maître cordonnier, Jacques Pujau, sculpteur, Perdriau, marchand, D'Harriette, marchand, Moynes, maître tailleur d'habits, Elie Gabiou, fourbisseur d'épées, André Crujeon, boucher du

Temple, etc. — Serment des maîtres gardes des pâtisseries : Pothier et Pierre Guérineau; — des tailleurs : Antoine Roy et Claude Cellier; — des serruriers : Mathurin Masson, André Thomas et Jean Langevin; — des tailleurs d'habits et chaussetiers : Charles Gaschet, Jean Jouot, Jean Esmerly et Pierre Dalin; — des maîtres pâtisseries : Alexandre Terraille, Pierre Supliet, André Moreau, Boisdon, Philippe Hommois, Jean Girard, Bichon, Jean Guyet, Bernard Guillemot, Beloin, David Vitet, Droullay. — Serment de Jean Paris, maître mesureur de charbon de terre; — des maîtres gardes des tondeurs de drap : Pineteau et Cougnée; — des couteliers : Trouvé et Persillet; — des cordiers : Jean Mars et Guillaume Gayou; — des cordonniers et corroyeurs : Jean Mabilie, Nicolas Fournier, René Simonet; — des bouchers du Temple : Cartier et Bertin; — des bouchers de la grande boucherie : Guérineau et Mesnage. — Réception à la maîtrise, par chef-d'œuvre, de : Pierre Migueau, Simon Bourdeau, Louis Gautron, François Drouet, Etienne Cailleau; — serment des maîtres savetiers : Gabriel Furgeau, André Poirier et Michel Hilleret; — des maîtres tissiers de toile : Mathurin Pintou et Michel Petit; — des maréchaux : Billard et Normandin; — des potiers d'étain : Michel et Barbaud; — des fourbisseurs d'épées : Elie Gabiou et Antoine Dubuisson. — Jean Augé, tissier en toiles; Jean Chassagne, tissier en toile par chef-d'œuvre; — tissiers : Mathieu Chavaureu, Jacques Deleau, Toussaint Doze; — maîtres filassiers : Jean Girardeau et Pierre Auclere; — tonneliers : Bellion, Susennet; — fourbisseurs d'épées : Jacques Chartron; — cordonniers : fils de maître Antoine Chevreux. — Adjudication de la boucherie de carême à François Regnaud, pour 1310 livres et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant la fête Dieu à Simonnet, Defois, Bridier et Cau-raude à 208 livres. — Ordonnance sur arrêt du conseil du roi, prescrivant aux syndics et directeurs de cette ville de ne décerner aucune contrainte contre les receveurs des deniers d'octroi que pour les ouvrages publics et conformément aux arrêts dudit conseil. — Réception par chef-d'œuvre d'André Parpaillon, maître tailleur d'habits et chaussetier; — Giraud Lafitte, maître savetier; — Nicolas Ligonnière, maître tailleur d'habits; — Daniel Madré, maître tailleur, et guimbelletier; — Gabriel Engeliôme, maître cordonnier; — Louis Rouillard, maître cordonnier. — Adjudication du bail au rabais pour la réédification de la fontaine des petits bancs à Moïse Ferry à 1450 livres. — Défense à tous cabaretiers de vendre et débiter des vins nouveaux avant la Saint-Martin. — Jean Ribolet, André Thomas, maîtres tailleurs d'habits et chaussetiers; — Antoine Damiens, maître tailleur et guimbelletier par chef-d'œuvre; — Mathurin Tessier, maître corroyeur — (FF. 45.)

E. Suppl<sup>o</sup> 320 (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

**1669.** — Police. — Louis Durand, écuyer, sieur de La Vaux Martin et Pierre Habert, écuyer, sieur de Chevillon, juges (brevet du 29 décembre 1668). — Pierre Tissier, greffier. — Pierre Mousnier, meunier du minage. — Serment des gardes tailleurs d'habits et chaussetiers : Jean Dutour, René Perocheau, François Chaumier, Jean Renard; — Cordonniers et corroyeurs : Fournier, Simonneau, Pillet et Godineau; — maîtres cordiers : Millereau et Bernier; — maîtres savetiers : André Poirier, Michel Hilleret et Louis Dupuy; — maîtres couteliers : Jacques Persillet et Louis Boubé; — maîtres maréchaux : Michel Billard et Pierre Normandin. — Arrêt du conseil d'État et ordonnance royale érigeant en corps de métier et maîtrise la profession de boulanger à La Rochelle, et ordonnance de l'intendant Colbert du Terron convoquant une assemblée de bourgeois et de boulangers pour la rédaction des statuts : Le Borgne, Nezereau, Cabesce, Massiot, Barreau, Le Gaigneur et Berger, bourgeois; Bonnaud, Grazellier, Geoffroy Regnaud, Guériteau, Billet, Tourcoison, Moreau, Marais, Robert, Bertaud, Drillaud, Biguon, Chainraud et Nigodon, boulangers. — Devis des travaux pour la réédification de la fontaine du canton de la Caille, adjugés à Marchais pour 1100 livres et des réparations de la Grosse Horloge, adjugés à Simon Villorge. — Serment des maîtres gardes tonneliers : Bellion et Susennet; — maîtres tailleurs : Leclere et Mollan; — maîtres pâtisseries : Guérineau et Bouchereau; — maîtres tondeurs : Piveteau et Cougnée; — maîtres filassiers : Auclere et Bombier; — maîtres tissiers : Bertrand Juschereau et Pierre Veronneau; — maîtres serruriers : Pierre Soullard et Elie Dubré; — bouchers du Temple : Guimbelot et Cartier; — bouchers de la grande boucherie : Giraud et Laurent; — embaucheurs des garçons cordonniers : René Nicolas. — Réception de Guillaume et Claude Pothier comme maîtres pâtisseries. — Serment des maîtres gardes fourbisseurs d'épées : Elie Gabiou et Chartron; — des maîtres potiers d'étain : Barbeau; — des maîtres pâtisseries : Alexandre Toraille, Boisdon, Léonard Guillemot, Pierre Supliet, Bichon, Girard, La Fontaine, Moreau, Philippe Lionnois, Bérichon, Nougaret, Nicolas Diez, Vitet Gaschet, Languedoc et Basset. — Défense, à peine de 500 livres d'amende, aux paumiers et cabaretiers de donner à jouer aux cartes et dés et de tenir académie publique, jour et nuit et pendant le service divin « ce qui apporte « grand scandale au public, cause d'excessives débauches « et la ruine de plusieurs familles. » Serment des maîtres boulangers Bonneau, Jacques Robert, Pierre Marais, Constant, Tranchant, Callamard, Reveau, Lespine, Ponthy, Mersier, Berthaud, Bourgouin, Bourdain, Febvre, Geoffroy,

Guilbaud, Mazoné, Guisnard, Peloquin, Dugué, veuve Bertaud, veuve Bouildron, Anne Fontaine et veuve Regnaud; — maîtres pâtisseries : Simon Gabriean, Pierre Gaschet; — embaucheurs de garçons filassiers : Jean Bou. — Adjudication de la boucherie de carême. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant la procession du Saint-Sacrement, à Simonne Defort, pour 240 livres; — maîtres tonneliers : Pierre Drilant, Etienne Bazil, Pierre Burtel, Pierre Baudouin, Jean Guyas, Michel Guyas, Pierre Vigneau, Nicolas Clairouin, André Joriant, Jean Chemineau, René Gallot; — maîtres boulangers : Picanel, Beriot, Auclere, Basset, Moutier, Prévost; — maîtres tonneliers : Simon de Saint-Mars, Jacques Grasset. — Ordonnance fixant le plus haut prix de la viande pendant le carême, le bœuf à 4 sols la livre, le mouton, le veau, l'agneau à 6 sols; — maître boulanger Jacques Bourdeau; — embauteur de garçons savetiers : Jean Breau; — maître boulanger : François Guybert; — maître corroyeur : Mathurin Texier; — maître boulanger : Ezéchiel Crazellier le jeune; — maîtres gardes des fourbisseurs d'épées : Bouildron et Dubuisson; — maîtres cordonniers : Jacques David, Nicolas Roger, Jacques Billeau, François Robineau, Jean Simonnet; — maître serrurier : Pierre Andoin; — maître boulanger : Michel Blanchouin; — maître maréchal : Pierre Boulineau. — Arrêt du conseil par lequel le roi a déclaré n'avoir entendu comprendre dans l'article 30 de sa déclaration du 1<sup>er</sup> février dernier, les habitants de la R. p. R. qui ne pourront être admis à l'avenir dans les maîtrises des arts et métiers (15 juillet 1669). — Réception de Michel Dergny, maître tailleur d'habits. — Bail des réparations à faire du pont de la voûte de Maubec. — Serment des maîtres gardes des tailleurs d'habits Bastod, Tuffet, Bon et Carol. — Condamnation de la Dubrenil, la Boutonnière et autres revenderesses d'oranges, pour avoir été au devant des marchands d'oranges et de citrons et les avoir fait décharger sans la permission des juges de police. — Arrêt du conseil d'Etat et ordonnance portant règlement pour la teinture des soies, laines et lils (août 1669). — (FF. 46.)

E. Suppl. 321 (Registre). — In-folio, 163 feuillets, papier.

**1670.** — Police. — Louis Durand, écuyer, sieur de la Vaux Martin et Saturnin Grassineau sieur châtelain de Saint Sornin, juges (brevet du 4 janvier 1670). — Serment du fermier du droit de minage Pierre Mousnier; — maîtres gardes boulangers : François Regnaud l'aîné, Jean Gariteau, René Billé et Pierre Comrquoison. — Réception de cordonniers : fils de maîtres Isaac Fournier, Nicolas Delamert. — Adjudication de la boucherie de carême à Gilles Lesenyer pour 1400 livres. — Bail de la tenture au devant des

maisons de ceux de la R. p. R. pendant la fête Dieu et octave du Saint-Sacrement. — Réception de Michel Dergny, maître tailleur d'habits; — François Masuret, maître pâtisseries; — René Miraudet, maître boulanger; — Pierre Bonneau, maître boulanger. — Enregistrement de l'arrêt du conseil d'Etat autorisant Etienne Richard sieur de la Poitevine à résider à La Rochelle (29 mars 1670) et commission sur arrêt: « Dès l'année 1604, deffunct « Estienne Richard, son père, natif de l'isle de Ré, estant « venu s'establir en la ville de La Rochelle, il s'y seroit « marié avec d<sup>lle</sup> Elizabeth Benureau, fille d'un Eslen en « la dite ville et, l'année suivante, il auroit esté créé bour- « geois et habitant de la dite ville, et en l'année 1608, il « auroit esté reçu en la charge de conseiller et Eslu en « l'Élection du dit lieu, laquelle charge il auroit exercée « jusques à son décès arrivé auparavant le siège de la « dite ville, et quant à la dite Benureau, sa vefve, elle y « seroit demeurée, pendant tout le dit siège, où elle auroit « fait venir le suppliant, qui estoit aux études en la dite « ville de Poitiers, lequel estoit lors âgé seulement de 17 « à 18 ans et auroit esté pris et mené en Angleterre, dont « il se seroit réchappé, incontinent après la prise de la « dite ville pour venir embrasser le pardon que le deffunct « roy Louis XIII, de glorieuse mémoire, auroit accordé « aux habitants de la dite ville, faisant profession de la « R. p. R. par sa déclaration de 1628, a fait le serment « de fidélité à Sa Majesté et, l'année d'après, se seroit « marié en la dite ville, où il auroit demeuré jusques en « l'année 1645, qu'il auroit esté nécessaire d'aller en l'isle « de Ré, pour la conduite des domaines qu'il a où il auroit « demeuré jusques à présent et quant à sa mère, elle « auroit toujours continué de demeurer en la dite ville « jusques en l'année 1650 qu'elle y seroit décedée, et, « comme à présent, le dessein du suppliant seroit de « retourner en la dite ville de La Rochelle, lieu de son « premier domicile, avec sa famille pour la commodité de « son négoce, que le droit ne luy en peut estre contesté, « etc. » — Ordonnance de l'intendant de Colbert du Terron autorisant la dite résidence. — Maîtres savetiers : Louis Hillairet, Louis Dupuy et Luneau; — maître tailleur d'habits et chaussetiers : Gilles Dasbauvant. — Serment des maîtres regards chirurgiens : Pierre Beauchamp et Etienne Gaultier; — maîtres cordonniers : Pierre Mesnard, Guillaume Chevallier; — maître cordier : François Tienloup; — maître chirurgien : Pierre Babin. — Réception d'Elie Breau, maître cordonnier. — (FF. 47.)

E. Suppl. 322 (Registre). — In-folio, 150 feuillets, papier.

**1672.** (1671 manque). — Mathurin Bretinauld, Louis Guilhouart, écuyer, sieur du Val, juges, Pierre Gaigneur

Jean de Roy, Seurre, Héron, Garbuzat, marchand ; — arrêt du conseil déchargeant les marchands drapiers, merciers et joailliers de La Rochelle de faire inscrire leurs noms sur les registres des juges à la charge d'exécuter les règlements du mois d'août 1669 sur toutes les marchandises qu'ils achèteront, lesquelles seront portées au bureau de la dite ville pour être visitées et marquées conformément aux règlements et sur les peines portées par iceux. — Jacques Lardeau, maître savetier de lettres du don du roi, demandeur en requête appointée le jour d'hier, comparant en sa personne, contre les maîtres gardes dudit métier, étant en charge, la présente année, pour se voir condamner à lui donner chef-d'œuvre ou déclarer s'ils ont moyen de l'empêcher, ordonné aux maîtres de lui donner, dans les trois jours, chef-d'œuvre, pour être fait droit, ainsi que de raison. — Réception dudit Lardeau, le 11 mars 1672. — Des maîtres gardes des pâtisseries, contre la Gailarde, revenderesse pour se voir condamner à amonèner, pour avoir exposé en vente des pâtés d'anguilles qui ont été saisis. — Ordonnance de l'intendant Charles Colbert du Terron prescrivant que Pierre Gaigneur aura rang et séance immédiatement après Duval, juge magistrat de la police, Grabuzatt et de Roy (27 janvier 1672). — Confirmation des statuts et privilèges des maîtres potiers d'étain. — Fixation du poids et du prix du pain. — Réception d'Olivier Boisdon, maître pâtissier. — Condamnation à vider la ville de Josué David, charpentier de navire, de la R. p. R. qui s'est habitué depuis l'arrivée des Anglais. — Condamnation à l'amende, pour n'avoir pas nettoyé leurs pavés de : Clergeau, Jacques Dubois, Savouret, Coresché, Dauché, Orgeron, Danchelesme, Nicolas Mesnard, Bourrot, Villain, Lucas, Machaud, Pépain, Lucas le jeune, Savouret le jeune, Girard, Guyonneau, Jean Marchegay, Pierre Le Rede, Guillaume Vrigneau, Bouffard, Chesne. etc. — Savetiers : Jean Audoin, François Herand, Jean Prat, Guillaume Berton. — Adjudication de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave de la fête Dieu. — Gilles Sevé, maître serger ; — Vincent Rideu, Jacques Rucheu, Sébastien Tétrou, Pierre Bonnin, tissiers en toile. — Charles Gobineau, maître savetier. — Louis Herand, tailleur d'habits. — Jacques Allemand, Pierre Feston, maîtres serruriers Pactes conventions et statuts entre les maîtres de cette ville et les compagnons dudit métier. — Jacques Treneau, maître savetier. — (FF. 48.)

E. Suppl. 323 Registre). — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1673.** — Police. — Jacques Gresseau, écuyer, sieur de La Fragnée, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, doyen des conseillers et Marc Pouillet, écuyer, sieur du Rocher,

juges (brevet du 18 décembre 1672). — Serments de l'essayeur des monnaies François Paronneau ; — sergents de police : Jean Sauvestre, Luc Ganffreteau, Jean Pascreau ; et Castin ; — ménager ; Jean Mousnier ; — maîtres gardes des tonneliers Jacques Garnier et Jean Rangé ; — maîtres gardes des tailleurs d'habits et chaussetiers : Jean Pellier, Claude Fouillou, Jean Chopin et Giraud Cotet ; — Pierre Reverdy, maître corroyeur de lettre de don du roi, contre les maîtres gardes dudit métier pour qu'il lui soit donné un chef-d'œuvre à faire ; — maîtres gardes : taillandiers : Georges Gaudin ; — tondeurs de drap : de la Roche ; — couteliers : Louis Baubé et Claude Trouvé ; — savetiers : Étienne Contelet, André Poirier, Charles Galiot ; — sergiers : Leidet, Martineau, Aubineau ; — Pierre Reverdy, reçu maître corroyeur ; — maîtres cordonniers et corroyeurs : Taillefer, Neau et Chevalier ; — maîtres bouchers de la grande boucherie : Étienne Guérineau et François Belot ; — maîtres potiers d'étain : Drouillard et Fagé ; — maîtres boulangers : Moreau, Nigaudon, Mazoué et Miraudet ; — maîtres tissiers en toile : Dauze, Deleau, Veronneau et Millant ; — maîtres filateurs : Aucler et Girardeau ; — bouchers : du Perrot, Febvre ; — fourbisseurs d'épées : Gabriel Bouildron et Élie Gabiou ; — maîtres maréchaux : Despaud et Boulineau ; — maîtres bouchers du Temple : Castre et Guimbelot ; — maîtres cordiers : Jean Millereau et Jean Marte ; — maître serrurier : Charles Jourdeau ; — maîtres gardes des serruriers : Louis Bichon, Élie Dubré et Jean Serly. — Adjudication de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. P. R. pour l'octave de la fête Dieu ; — maîtres apothicaire : Rançonnet et Brochard ; — maîtres pâtissier : Pierre Gaschet et Pierre Guérineau ; maîtres pâtissier de lettres du don du roi : Pierre Supliet, Boisdon, Philippe Lionnois, Pierre Filloty, Jean Guyot, Simon Gabriau et Pacaud ; — embaucheur de garçons savetiers : Jean Pineau ; — ménager : Martin Tielin ; — maître tonnelier par chef-d'œuvre : Pierre Martin ; — procureur de police : Louis Buffard. — Édît du roi pour le établissement des arts et métiers et communautés des barbiers, étavistes et perruquiers (23 mai 1673). — Jacques Macaud et Nicolas Berlant, maîtres boulangers par chef-d'œuvre. — Bail des travaux à faire au pont de la Porte Neuve adjudé à Maisonneuve pour 200 livres. — Bail des réparations aux pavés des places publiques, rues et faubourgs, au nombre de 900 toises adjudé à Pierre Prou pour 1800 livres. — Serment de Jean Paris, mesureur de charbon ; — René Clerc, maître cordonnier par chef-d'œuvre ; — Sébastien Pélerin, maître cordonnier de lettre de don du roi. — Enlèvement des bourriers et immondices de la ville. — Sentence condamnant François Saint-Paul, de la R. p. R. à vider la ville pour s'y être habitué

depuis l'arrivée des Anglais. — Réception de Vincent Villaine, maître taillandier par chef-d'œuvre ; — Louis Buffard, procureur de police ; — Ragot et Laroche allotisseurs de cuirs ; — Michel Valadon, maître boulanger ; — Martin Tulin, maître cordonnier et allotisseur de cuirs. — (FF. 49).

E. Suppl. 324 (Registre). — Cahier de 8 feuillets et 71 feuillets in-folio, papier.

**1674.** — Police. — Rougier et de La Grange, juges. — Matthieu Pineau, maître boulanger ; — Jacques Picaud, maître serrurier ; — Jean Roger, tissier en toiles ; — Matthieu Rivière, maître serrurier ; — François Véronneau, maître tissier en toiles ; — Charles Delaunay, maître serrurier. — Arrêt du conseil d'État du roi et lettres patentes pour la fabrication, vente et débit des flambeaux de cire artificielle dans la ville et faubourgs de Paris enregistré à la requête de Clair Gilbert de Chamarande, chevalier, seigneur dudit lieu et Sébastien de Lauzanne, chevalier, seigneur dudit lieu et du Bouy écuyer de la grande écurie du roi, donataire de Sa Majesté pour la fabrique des flambeaux de cire. — Réception de Jean Pellier, maître tailleur d'habits et chaussetier, Jean Duperré, François Mutel, Jacques Nadeau, maîtres dudit métier. — Bail de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave de la fête Dieu. — Serment des maîtres gardes des serruriers : Louis Bichon, Pierre Poullard, Claude Allemand ; — maîtres boulangers : Moreau, Bonneau, Auclerc et Constant ; — maîtres tailleurs d'habits : Claude Fouillou, Jean Nadau, Louis Arene, Joseph de la Farge ; — maîtres pâtisseries : Pierre Gaschet et Rouaud ; — mesurasses jurées de minot du minage : Marguerite Chauvin et Judith Begaud ; — maîtres gardes sergers : Martineau, Aubineau, Combaud l'aîné et Begay ; — maîtres savetiers : Dupuy, Guerton et Gillé ; — maîtres filassiers : Michel Girardeau et Louis Guilinet ; — maîtres tissiers en toile : Martial Bissonnet et Michel Petit ; — maîtres taillandiers : Dammién Madré et Gabriel Berson ; — maîtres tondeurs de drap : Jean de la Roche et Jean Bon ; — maîtres tonneliers : Barthélemy Jay et Jean Rangé ; — maîtres cordiers : Moreau et Tavorin ; — maîtres fourbisseurs d'épées : Chartron et Bouildron ; — maîtres maréchaux : Billard et Braud ; — Jacques Rougier sieur des Tourettes et Matthieu de La Grange, juges (brevet du 15 février 1674). — (FF. 50)

E. Suppl. 325 (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier.

**1675.** — Police. — Jacques Rougier, écuyer, sieur des Tourettes et Gabriel Béraudin, écuyer sieur de Granzay, juges (brevet du 28 janvier 1675). — Serments : Étienne Lezeau, maître serrurier par chef-d'œuvre ; — Antoine

Dé, tissier en toile ; — Pierre Huchereau, fils de maître, maître sercier ; — Combaud, Begay, Masson et Jacques Barson ; — Jean Bouhier et Jean Girardeau, maîtres filassiers ; — Auclerc, Tarnchant, Bourgouin, Mousnier, maîtres boulangers ; — maîtres tissiers en toile : Michel Petit, Martial Bissonnet ; — maître tonnelier : Barthélemy Jay ; — Guillaume Reau et Olivier Boisdon, maîtres pâtisseries ; — François Belot, Germain Gireau, maîtres bouchers de la grande boucherie ; — Paris, mesureur de charbon ; — Guesne, Bernard et Dumaine, mesureurs de charbon. — Publication du bail de la boucherie de carême adjudé à François Belot, boucher, pour 900 livres ; — maîtres serruriers : Claude Almand, Mathurin Mesnage, René Feston ; — maîtres taillandiers : Gabriel Berson, Antoine Damien ; — maîtres tailleurs d'habits : Guillaume Cherbot, François Choumier, Pierre Dalfin, Jean Guyon ; — maîtres cordiers : Jean Bernier et Jean Marie ; — maîtres gardes cordonniers et corroyeurs : François Robineau, Pierre Reveau, Gabriel Engliosme, Mathurin Texier ; — maîtres savetiers : Pierre Querton, Jean Babin, Pierre Luneau ; — maîtres maréchaux : Pierre Normandin et Jacques Miget ; — maîtres couteliers : Nicolas Persillet et Louis Boubé ; — maîtres gardes tondeurs : de la Roche, Bon ; — maître tissier : Pierre Piuson ; — maîtres gardes fourbisseurs d'épées : Bouildron et Chartron ; — embaucheur des garçons savetiers : Jeand Briand ; — tonnelier fils de maître : Jean Reneau ; — maîtres tonneliers : Pierre Baril, Jean Simonnet, Jean Raoul, Jean Poupet, Étienne Guyas, Jacques Grasset ; — maître taillandier : Denis Mollais ; — maîtres bouebers du Temple : Jean Cartier, Thomas Benesteau, Pierre Cartier ; — maîtres tonneliers : Louis Reneau, Louis Joustean Nicolas Merlet, Mathurin Richard ; — maître taillandier : Antoine Roy ; — maîtres tonneliers : Jean Drillant, Antoine Bazil, François Jauffineau, Pierre Gaborit ; — maître taillandier : Mathurin Commeau. — Bail des réparations à faire à la fontaine royale, au corps de garde de la place du Château, à la fontaine Dauphine, à celle du canton de la Caille, au pont de Maubec, etc. — Bail de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement, adjudé pour 240 livres à la veuve Cherny ; — tissier en toiles : Savinien Sauzeau ; — gardes des tailleurs d'habits : Jean Pellier, Claude Fouillou, Jean Renard et Joseph Delafarge ; — maîtres boulangers : François Jaubreteau, Guillaume Lalier ; — maître cordier : Étienne Gireau ; — maître tissier en toiles Mathurin Dabreteau ; — mesurasse de fin minot : Catherine Merlet. — (FF. 51).

E. Suppl. 326 (Registre). — In-folio, 84 feuillets, papier.

**1676.** — Louis Durand, chevalier, seigneur de La Vaux, Martin, président du présidial, Marc Pouillet, écuyer, sieur

du Rocher, juges; — maître serrurier : Jean Masson; — maîtres touneliers: Jean Drillant, Jean Rilleau, Thomas Cautineau; — maîtres gardes cordiers: Jean Millereau, Etienne Gireau; — maîtres gardes touneliers: Poupard et Duard; — maîtres tisseurs en toile: Porché, Fumolleau, Touillé, Augé; — maîtres boulangers: Bourgouin, Billé, Duponthy et Marcollais; — maîtres filassiers: Girardeau et Bon; — maîtres pâtissiers: Pottier, Bouchereau; — Béranger, procureur de police. — Maîtres serruriers: Delespine et Chataut. — Enregistrement des lettres patentes portant fondation de l'hôpital général de Saint-Louis (26 mars 1676). — Maîtres gardes tailleurs d'habits: Cottet, Quellee, Castagne, Audet; — maîtres taillandiers: Damien et Roy; — maîtres sergers: Gotreau, Laurent, Laidet; — maîtres maréchaux: Despot et Boulineau. — Adjudication de la boucherie de carême à François Belot pour 1225 livres. — Bail de la tenture des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement adjudgé à la veuve Cberny pour 230 livres; — maîtres cordonniers et corroyeurs: Chailloleau, Fournier, Brisson; — maîtres savetiers: Rousseau, Maillet et Bardouin; — maîtres potiers d'étain: Pilleau et Veillon; — maîtres couteliers: Bobé et Trouvé. — Statuts, privilèges et règlements des maîtres couvreurs et plombiers (3 octobre 1676). — Marie Jolliette, musuresse de minot; — maîtres tondeurs de drap: PidetEAU, Cougnier; — embaucheur des garçons savetiers: Jean Briau; — fourbisseurs d'épées: Gabion, Charton; — maîtres tailleurs d'habits: Louis Jolly, Savinien Vrigneau, Jean Méneau, Laurent Reaux; — Pierre Migneau, minager; — Durand, corroyeur; — Sauvageau, boulanger; — Charles Loire, tisseur en toile. — Procès-verbal de la visite de la maison de Le Boyteux, rue des Prêtres, laquelle menace ruine, par Maurice Coution et Jacques Maisonneuve, maîtres maçons. — Brossard de Beaulieu, ingénieur géographe du roi; — maîtres bouchers de la grande boucherie: Belot, Germain, Gireau; — maîtres bouchers du Temple: Crugeon, Buisseau; — Vrigneau, maître couvreur et plombier; — maîtres gardes des couvreurs et plombiers: Taslin, Pallet; — tisseurs en toile: Jean Fumolleau, Antoine Mallepert, Pierre Bureau, Chiron; — Aubin Levoyer, Pierre Lemet, Balthasar Raison, maîtres tailleurs d'habits. — Paul Guilbaud, maître filassier, etc. — (FF. 52.)

E. Suppl. 327 (Registre). — In-folio, 99 feuillets, papier.

**1677.** — Police. — Tuffet, sieur des Chastollars et Marc Poulllet, sieur des Rochers, juges. — Adjudication de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement; — maîtres filassiers: Jean Girardeau, Louis Guillemet; — maîtres couteliers: Trouvé, Persillet; — maîtres tailleurs

d'habits: Giraudel, Duperré, Guilet, Renaudet; — maîtres tisseurs de toile: Touillet, Augé, Touverou, Deluneau; — maîtres cordiers: Laydet, Bernier et Mars; — maître serger: Laurans; — maîtres couvreurs: Tassin, Pallet, Bernier, Mars; — maîtres bouchers: Goupilleau, Mesnage. — Bail de la fourniture des tombereaux pour enlever les immondices de la ville; — maîtres tondeurs: Piveteau, Bon; — maîtres cordonniers et corroyeurs: François Moreau, Micheau, Soulogne, Durand; — maîtres maréchaux: Billard, Brau; — maîtres potiers d'étain: Pilleau, Roux; — maîtres pâtissiers: Bouchereau, Gachet; — maîtres savetiers: Dupuy, Caillé, Prart. — Règlement des maîtres buchers et menuisiers. — Germain Jouachim, tisseur en toiles; — Claude Léger, serrurier; — Noël Filoly, maître pâtissier de lettres du don du roi; — André Drouet, maître serrurier, etc. — (FF. 53.)

E. Suppl. 328 (Registre). — In-folio, 114 feuillets, papier.

**1679 (1678 manque).** — Police. — Habert, écuyer, sieur de Chevillon et Pierre Resnier, juges (brevet du 12 janvier 1679). — Pierre Tissier, greffier. — Adjudication de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pour l'octave du Saint-Sacrement; — Annet Sautoir, maître pâtissier; — Auguste Cadoret, maître boulanger. — Confirmation des statuts des maîtres apothicaires de La Rochelle (juillet 1678); — Banneau, menuisier; — René Bremont, Colas Merlet, Mathurin Raoul, Pierre Chemineau, Charles Tremeau, Jean Marchand, Pierre et Jean Hereaud, Jean Allard, Louis Boisdon, François Bernard, Antoine Bleuf, Jean Augé, maîtres tonneliers. — Injonctions à Leblanc, ministre et à Esther Pannier, veuve de Jacques Gautier, ministre de la R. p. R. à Bellecroix de justifier de leur domicile à La Rochelle avant l'arrivée des Anglais, sous peine d'expulsion; — Jacques Orjonneau, Pierre Boucher, Antoine Dupuy, Mathurin Gellé, Jacques Tresneau, Jean Vrigneau, maîtres savetiers. — (FF. 54.)

E. Suppl. 329 (Registre). — In-folio, 119 feuillets, papier.

**1680.** — Police. — François Voyneau, sieur de la Coussais, Antoine Marchand, sieur de la Bionnière, juges (brevet du 8 janvier 1680). — Injonction aux maîtres gardes des arts et métiers de faire faire de nouvelles nominations et de prêter le serment accoutumé. — Réception d'André Monvoisin, maître menuisier; — Nicolas Pellisseau, Jean Gachet, Jean Rateau, Jean Allément, Charles Brotin, Gabriel Jaquelin, Michel Barselin, maîtres menuisiers; — maîtres gardes boulangers: Louis Figaudin, Jacques Macaud, René Prieur; — maîtres tailleurs d'habits: Bomnier, Chessé, Chauveau, Gaultier; — maîtres tonneliers: Louis Belliôn, Mathurin Richard; — maîtres tisseurs en toiles: Jean Martin, Mathurin Pinson; — maîtres cordonniers corroyeurs: Nicolas



Mesnard, Jean Chaillou, Jean Girard, Mathurin Texier; — maîtres taillandiers et guimbelletiers : Mathurin Couneau, Gabriel Berson; — maîtres cordiers : Jean Maire, Nicolas Dauveau; — maîtres savetiers : Pierre Gellé, Loubier, Dupuy; — maîtres pâtissiers : Gabricau, Sandon; — maîtres serruriers : Picaud, Cherty, Delaunay; — maîtres blâssiens : Girardeau et Aucler; — maîtres bouchers du Temple : Benesteau, Planson; — maîtres couteliers : Boubé, Gautier; — maîtres maréchaux : Normandin, Niget; — embaucheur des garçons savetiers : Jean Penant. — Bail de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement; — maître garde des maîtres tondeurs de drap : Jean Bon; — fourbisseurs d'épées : Gabiou, Robert; — tailleur d'habits : Jacques de Laleu; — maîtres savetiers : Jean Desforge, Jacques Grelard; — François Rosé, maître boulanger par chef-d'œuvre; — maîtres menuisiers : Monvoisin, Gaschet, Baslin, Besuard, Giffard; — François Chauvain, François Levoyer, Etienne Chartier, Michel Dionnet, maîtres tonneliers; — Antoine Prieur, maître boulanger; — Jacques Engoulon, maître cordier. — Condamnation à vider la ville, pour s'y être établis depuis l'arrivée des Anglais, de Pierre Journeau, Jean Roulleau, Jean Depoix, marinier et sa femme, Paul Parant, tonnelier, Gabriel Chalifou, laboureur, Pierre Mor-teau, laboureur à bras, Jacob Serre, boulanger, Loriteau, praticien, faisant profession de la R. p. R. — Réception de François Petit, cordier; — Jean Tiré, tonnelier; — Pierre Adam, Jean Doze, tonneliers; — Thomas Mothay, chaussetier; — Causart, Lucas Pierret, maîtres gardes apothicaires; — Jean Cordier maître cordonnier; — Voyneau, potier d'étain; — Jacques Mabile, François Gombeau, Nicolas Taillefer, Eustache Rat, maîtres cordonniers; — Morisson, Gabricau, Lamert, pâtissiers. — Réparation des quais du Maubec. — (FF. 55.)

E. Suppl. 330 (Registre). — In-folio, 131 feuillets, papier.

**1681-1682.** — Police. — François Voyneau, sieur de la Coussay, Antoine Marchand, sieur de la Bionnière, juges. (brevet du 13 mars 1681). — Injonction aux maître gardes de faire nouvelle nomination. — Georges Tesson, maître cordier; — Louis Ponthy, maître boulanger; — Charles Mesnage maître serrurier; — Etienne Monvoisin, maître menuisier. — Bail de la boucherie de carême et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement. — François Chollet, maître boulanger. — Expulsion de Verdois, cordonnier, professant la R. p. R., pour s'être habué depuis l'arrivée des Anglais. — Pierre Tessier, sieur de Bellefonds, greffier de police, enregistrement de sa commission (janvier 1684); — Antoine Taforin, Antoine Girard, maîtres

cordiers; — Pierre Laurent, Pierre Perthuy sergers; — Antoine Camus, Jacques Canoebeau, cordiers; — Etienne Benouard, tonnelier; — Moïse Barbaud, Abraham Foret, tonneliers; — Charles Méreau, cordier; — André Delorme, Jacques Sorlin, savetier. — Bail des travaux au devant du corps de garde et de l'éperon pour 475 livres à Jacques Merleil; — Pierre Bazil, Louis Doutin, Louis Simonnet, Pierre Raoul, Valentin Baudoin, Jacques Legrand, Mathurin Couturier, André Martin, maîtres tonneliers. — André Burgot, maître menuisier. — Blaise Rientient, maître boulanger; — Jean Rousseau, Gabion et Chartron, maîtres fourbisseurs d'épées; — Moïse Chalifou, Pierre Belanger, maîtres tonneliers. — Guybourg et Lagrange, juges (1682). — Etienne Morin, maître tonnelier; — Michel Tisson, embaucheur de garçons pâtissiers; — Louis Hubert, maître maréchal. — Publication du bail de la boucherie de carême, adjudgé à Billon pour 4,100 livres; — Louis Abecq, maître cordonnier; — Antoine Lepart, maître menuisier; — Geoffroy Fournier, maître serrurier; — Josué Bastard, maître tonnelier. — (FF. 56.)

E. Suppl. 331 (Registre). — In-folio, 151 feuillets, papier.

**1682-1683.** — Police. — Louis Guibourg, écuyer, sieur du Val, du Treuil et Matthieu de la Grange, juges, puis Laurent Élie et Veronneau, sieur de la Serre et Pierre Regnier, juges (brevets de février 1682 et 1<sup>er</sup> mars 1683). Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination. Adjudication de la Boucherie de carême à Josué Aygron pour 1050 livres et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement à Marguerite Huquet Cherny, pour 240 livres. — Pierre Picard, maître couvreur et plombier; — François Bernon, Pierre Pillac, André Gaudin, Isaac Chapron, comme maîtres cordonniers, après avoir abjuré la R. p. R. et avoir été, pour ce fait, déchargés de l'obligation de fournir un seau de cuir; — Jean Boineau, maître maréchal, Jacques Bonneau maître boulanger, Jean Trioiseau, maître serrurier, Jean Castagne, maître coutelier, Michel Charpentier, maître ménager. — Enregistrement du règlement des maîtres cordiers (juin 1682). — Jacques Gireau, maître cordier, Pierre Lareigle, maître menuisier; — Jacques Rivière, maître serrurier; — François Berthault, Charles Peronneau, maîtres boulangers; — David Jacob le jeune, maître cordier; — François Gazeau, maître boulanger; — Jacques Grenot, maître boulanger après avoir abjuré la R. p. R. et avoir été, pour ce fait, déchargé de la fourniture d'un seau de cuir; — Paul et René Saulou frères, maîtres tonneliers, après avoir abjuré la R. p. R. et avoir été, pour ce fait, déchargés de la fourniture d'un seau de cuir; — Louis Yvon, maître tissier de toile, après avoir abjuré, etc; — Pierre Papinot, maître

tissier en toiles; — Pierre Peronneau, maître savetier, après avoir abjuré, etc; Noël Jousseau, maître tissier; — Jacques Baud, Jacques Pilleau, Julien Fragé, Charles Drouillard, Michel Cardin, maîtres potiers d'étain; — Pierre Loizy, maître boulanger; — Jean Loizy, maître cordonnier; — Louis Lopiteau, maître pâtissier; — Bernard Rondeau, maître savetier, après avoir abjuré, etc. — Baux de la boucherie de carême et de latenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. pendant l'octave du Saint-Sacrement. — Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination. — Jean Georgeon, maître boulanger; — Julien Coignée, maître tondeur; — Jean Garnier, maître taillandier et guimbelletier, après certificats de catholicité; — Nicolas Mestayer, maître cordonnier; — Louis Pain, maître tonnelier, après avoir abjuré la R. p. R.; — Pierre Suzenet, François Guigreau, maîtres tonneliers; — Michel Tichon, maître pâtissier; — Jean Bray, maître fourbisseur d'épées; — Julien Robert, François Deschamps, maîtres cordiers; — Richard Metteau, maître cordonnier; — Jean Burgaret, maître fourbisseur d'épées; — Olivier Guivreau, Mathurin Lamy, Pierre Derain, Louis Guivreau, maîtres tonneliers; — Marin Barilleau, maître boulanger; — Pierre Poineau, Simon Rousseau, maîtres tissiers en toile; — Antoine Villaneau, maître tailleur d'habits et chaussetier; — Jean Datour, François Cailleau, Jean Mestayer, chaussetiers. — Antoine Texier, Mathurin Fruel, tissiers en toile; — Pierre Raoul, maître boulanger; — Pierre Joussemet, maître corroyeur; — André Galiot, maître savetier. — (FF. 57.)

E. Suppl. 332 (Registre). — In-folio, 161 feuillets, papier.

**1684-1685.** — Police. — Veronneau, Regnier, juges. Adjudication de la boucherie de carême pour 200 livres à Philippe Manbar et de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. à la veuve Cherny et Judith Desjardins, pour 240 livres. — François Crestien, maître maréchal; — Antoine Berson, maître taillandier; — Jean Pontier, Michel Parouneau, maître maréchal; — Claude Godain, Jean-François Roy, maître maréchal; — Samuel Bidet, maître tonnelier, après avoir abjuré, etc.; — Jean Gagnere, maître tonnelier, après avoir abjuré, etc.; — Beraudinet Habert, juges (brevet du 27 juin 1684); — Louis Desbordes, maître tonnelier, après avoir abjuré, etc.; — Pierre Vaslet, maître cordier; — Pierre Fonteneau, tailleur d'habits, après avoir abjuré, etc.; — Louis Guiochet, Arnaud Delauberat, Claude Brunet, maîtres tonneliers; — Etienne Gautier, Fulgran Carolle, Vincent Charles, Michel Banel, Jean Chabot, Antoine Rivason, maîtres tailleurs d'habits; — Jacob de Labat, maître fourbisseur d'épées, après avoir abjuré, etc.; — Antoine Saulon, maître tonnelier, après avoir abjuré, etc.; — Daniel Guillemet, maître coutelier; —

Etienne Monneaud, maître tailleur d'habits. — Enregistrement du règlement des cloutiers (août 1684). — Jean Autin, Pierre Guillet, maîtres boulangers; — André Audoyet maître cordier. — Adjudication de la boucherie de carême à Esther Bernardeau veuve Billon pour 900 livres. — Etienne Bacheron, maître tonnelier; — Jacques Germain, maître boulanger; — Mathurin Chanson, maître savetier; — Louis Paronneau, maître maréchal. — Adjudication de la tenture au devant des maisons de ceux de la R. p. R. à Marie Cossset pour 240 livres. — François Bret, maître boulanger; — Auguste Avril, Jacques Millet, Clément Quériteau, maîtres boulangers; — Jacques Bouquet, maître tonnelier; — Pierre Marchant, maître cordonnier. — Règlement des maîtres arquebusiers. — Vincent Damour, maître cordonnier; — Daniel Guillemet, maître taillandier, après avoir abjuré, etc.; — Jessé Boutin, maître cordonnier et Etienne Moreau, maître corroyeur, après avoir abjuré, etc.; — Isaac Salomon, maître maréchal; — Charles Dieulefils, maître tailleur; — Charles Vitel, David Vitel, maîtres cloutiers; — Barthélemy Dupuy, Guillaume Dupuy, Yvon Ligonnière, Elie Augé, Abraham Bernard, Philippe Hervé, Jean Masson, Pierre Girard aîné et jeune, maîtres tonneliers; — André et David Rondart, maître tailleur; — Moïse Bussy, maître cordonnier; — Abraham Chevallier, maître cloutier; — Michel Hervé, maître tonnelier; — Jacob Mismeau père et fils, François Gayot, Jean Presset, François et Jean Olivier, Joachim Boisseau, Pierre Marcombe, Etienne Vergalier, Jean Cadou, David Dousset, Mathieu Moiseau, Georges Dureffe, Melchisedech Arnaudin, Guillaume Mouron, Pierre Bizard, Baptiste Drouet, Pierre Gerzereau, Pierre Fillastre, Paul Lachèze, Etienne Drouet, François Rigaud, Adam Council, Louis Cante, Nicolas Brevandeau, Pierre Journeau, Edouard Lussion, Thomas Jourdin, Pierre Rabourin, Etienne Salomon, maîtres tonneliers, — Daniel Bonnaud, maître tailleur; — Gabriel Vallière, maître armurier; — Jean Pelloquin, maître boulanger; — Jeanne Juppín, veuve de Samuel Habelin, boulangère, après avoir abjuré, etc. (octobre 1685). — (FF. 58.)

E. Suppl. 333 (Registre). — In-folio, 119 feuillets, papier.

**1686-1687.** — Police. — Table et extraits des jugements qui peuvent servir » (Analysés dans les articles précédents). — (FF. 59.)

E. Suppl. 334 (Registre). — In-folio, 139 feuillets, papier.

**1686-1687.** — Police. — Juges Beraudinet Habert, juges (brevet du 26 janvier 1686). — Jacques Drilleau, maître boulanger, Jean Vachon, tonnelier reçus maîtres après avoir abjuré, etc.; — Georges Ligonnière, Ozée Billon, David Naizereau, Pierre et Louis Gallais, Michel Grimau,

Jean Griffart, Jean et Elie Bernard, maîtres tonneliers, après avoir abjuré. — Adjudication de la boucherie de carême à Pierre Gilbert, pour 950 livres. — Jean Chagneau, sergent de police; — David Cadoret, tonnelier, après avoir abjuré, etc.; — Jean Chevallier, cloutier; Gabriel Flastron, tonnelier; Sébastien Flastron jeune, cordier, après avoir abjuré, etc. — Adjudication de la boucherie de carême à 760 livres à Antoine Compère. — Jérôme Magnien, tonnelier; — Yvon Degrollet, Pierre Mazouer, tonneliers; — André Marchal, maître menuisier; — Pierre Adam, compteur de poissons; — Pierre Micheau, maître corroyeur; — Pierre Poisneau, tissier en toiles; — Pierre et Jacques Thomas, tonneliers; — Louis Savarieau, maître tissier en toiles; — Samuel Boisseau, maître cloutier, après avoir abjuré, etc. — (FF. 60.)

E. Suppl. 333 (Registre). — In-folio, 90 feuillets, papier.

**1688.** — Police. — Habert et de la Grange, juges. — Condamnation à dix livres d'amende de Brebion l'aîné, maître tailleur, pour n'avoir pas voulu souffrir la visite des maîtres tondeurs de drap. — Serment de André Burgot comme ajusteur et peseur ordinaire des poids et mesures. — Réception d'Étienne Moreau, maître serrurier; — Pierre Rivière, maître boulanger. — Bail de la boucherie de carême adjudgé à Joseph Faillofay pour 700 livres. — Réception de Jean Deseorneau comme maître tailleur d'habits et chaussetier; — Jacques Molés, maître cordonnier; — Jean Verrier, maître menuisier; — René Diart, maître couvreur et plombier; — Jean Courapied, Claude Fredin, Joan Prevost, Pierre Chauvet, maîtres couvreurs; — Jean Ancelin, maître boulanger; — Louis Deschamps, maître couvreur et plombier; — René Toutou, maître cloutier; — Pierre Masson, maître serger; — Pierre et Antoine-Jacques, Jean Manny, maîtres serger; — Jean Taillefer, maître cordonnier; — François et Pierre Chaillou, Pierre Mesnard, Jean Engliosme, maîtres cordonniers; — Pierre, André et Vincent Bureau, maîtres tissiers; — François Louable, maître tissier. — Devis des réparations à faire à la tour de l'entrée du hâvre où est la chaîne qui ferme le port de La Rochelle et à l'éperon suivant qui empêche que les vents du sud-ouest ne comblent le hâvre. — Réception de Sébastien Clinchamp, maître tissier de toile; — Barthélemy Valadon, Jacques Gombaud et Pierre Goin, maîtres boulangers. — (FF. 60.)

E. Suppl. 336 (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier.

**1689.** — Police. — Guerry et Griffon, juges, Morineau, avocat du roi. — Brevet du 19 janvier 1689 nommant Canchier à la place de Briant. — Pierre Sarrogot, compagnon tailleur d'habits et chaussetier, contre les maîtres gardes dudit métier, pour leur demander de lui fournir les

moyens de faire son chef-d'œuvre, ce qu'il obtient. — Des maîtres gardes arquebusiers contre Jacques Guiller, maître serrurier, pour avoir exposé en vente des mousquets contre les règlements, il est condamné à 15 sols d'amende. — Réception de Jacques Chopin, maître tailleur d'habits et chaussetier; — Jean Labrue, maître chaussetier; — Jean Guyonnet, maître savetier. — Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination. — Adjudication de la boucherie de carême à Billon, maître boucher, pour 850 livres. — Jean Collinet, maître tailleur d'habits; — Jacques Labré, sergent de police; — Pierre Rateau, Antoine Palard, maîtres cordonniers; — Antoine Bestié, maître savetier; — Maurice Bertry, maître tissier; — Jean Gabrieau, Pierre Le Raide, maîtres pâtissiers. — Règlement des maîtres pâtissiers qui vise les statuts de 1291, 1328, 1336, 1369, 1371, 1377, 1624 et 1689. — Lettre de cachet enjoignant aux officiers et archers de la campagne du vice-sénéchal de La Rochelle de poursuivre les déserteurs des troupes (16 avril 1689). — Réception de Pierre et François Turpeau comme fermiers du minage, Jacques Gaillard, Jean Charron, Antoine Bellion, maîtres cordonniers; — André Danicau, maîtres tonnelier; — Jean Lefèvre, Michel Galliot, Lambert Barlonin, maîtres savetiers, Louis Turnier, maître compteur de poissons; — Jean Miget, Jacques Baudry, André Dutil, maîtres cordonniers; — Raphaël Regnault, couvreur plombier; — Nicolas Bardaud, maître maréchal; — François, Nicolas Aymé et Julien Bournau, maîtres savetiers. — Ordonnance royale du 14 décembre 1689 défendant aux « orfèvres et autres ouvriers travaillant tant « en or qu'en argent dans notre bonne ville de Paris et « autres villes et lieux de notre royaume » de « fabriquer, « exposer ou vendre aucune vaisselle ou aucun ouvrage « d'or excédant le poids d'une once, à la réserve des croix « des archevêques, évêques, abbés et abbesses, des che- « valiers de nos ordres et de ceux de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Lazare, que nous permettons de faire « débiter à l'ordinaire, leur défendons pareillement de fabriquer, vendre ou exposer en vente aucun ballustres, « bois de chaises, cabinets, tables, bureaux, guéridons, « miroirs, braziers, chenets, grilles, garnitures de feu, ou « de cheminées, chandeliers à branches, torchères, girandoles, bras plaques, cassolettes, corbeilles, paniers, « caisses d'orangers, pots à fleurs, vases, carrés de toilette, « pelotes, buires, seaux, cuvettes, carafons, marmites, « tourtières, casseroles, de quelque poids que ce puisse être, « flacons ou bouteilles excédant le poids de 18 marcs chacun « flambeaux excédant celui de quatre marcs et tous autres « ouvrages de pareille qualité d'argent ou auxquels il y aura « de larges appliques, à peine de confiscation et de six « mille livres d'amende pour la première fois applicables

« un quart à nous, un quart à l'hôpital général et moitié  
 « au dénonciateur, et de peine corporelle en cas de réci-  
 « dive; défense aux maîtres gardes des orfèvres et à notre  
 « fermier de la marque d'or d'apposer auxdits ouvrages  
 « aucun de leurs poinçons, sous les mêmes peines, à l'ex-  
 « ception toutefois de l'argenterie absolument nécessaire  
 « pour les églises, qui sera fabriquée en manière accou-  
 « tumée, suivant les permissions particulières qui en seront  
 « par nous données par écrit, ordre à toutes personnes de  
 « quelque qualité et condition qu'elles soient qui ont chez  
 « elles des ouvrages ci-dessus défendus de les porter aux  
 « hôtels de nos monnaies, à commencer du 1<sup>er</sup> janvier  
 « prochain, à peine de confiscation et de 6,000 livres d'a-  
 « mende, etc., pour être converti en espèces et leur en être  
 « payé la valeur à raison de 29 livres 10 sols pour chaque  
 « marc de vaisselle plate et de 29 livres par chaque marc  
 « de vaisselle montée, etc. (14 décembre 1689). — (FF. 61.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 337 (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1690.** — Police. — Pierre Habert, écuyer, sieur de Chevillon et Antoine Marchand, sieur de la Bernière, juges; commissaires: Corneille, Bouchet, Bruslé et Gitton. — Brevet du 19 décembre 1689). — Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination et prestation de serment des élus. — Adjudication de la boucherie de carême à Étienne Billon pour 1,100 livres. — Pierre Sallé, serviteur domestique contre Lafontaine, hôte des *Trois rois*, condamné à lui payer son service depuis la Tou-saint dernière jusqu'au 27 janvier. — Réception de Clément Gaschet, Jacques Paillard et André Rasteau, comme maîtres menuisiers. — Bail du pavé de la maison de ville à Jean Tavart, maître maçon, à cinq livres cinq sols la toise. — Réception de Pierre Pilatte, maître coutelier, René Mareschaud, maître savetier; — François Maudouy, maître taillandier; — François Boisseau, maître tailleur d'habits et chaussetier. — Acte de notoriété en faveur de Jacques Guibot, voiturier; — Pierre Poupilleau, maître boulanger; — Jean Meau, maître cordonnier. — Adjudication de la fourniture de trois tonneaux pour l'enlèvement des bourriers de la ville, pour 1,040 livres à Merlet. — Procès-verbal contre le sieur de Livron, major de la place qui a fait mettre en prison le tambour qui accompagnait le sergent chargé des publications. — Réception de Pierre Chaigneau, maître savetier; — François Jauberteau, maître boulanger; — Jean Moreau, maître savetier; — Guillaume Lallier, maître boulanger; — François Bouin, François Guillot, François Dousset, maîtres savetiers; — Auguste et Pierre Cadoret, Jacques Giraud, Jean Courcoison et François Chollet, maîtres boulangers; — Jean Regnaud, Jacques Fournier, fils de maître; — Jacques Fournier, fils de Nicolas, Daniel Simouneau, Jean Pillot,

Pierre Audin, Pierre Dubois, maîtres boulangers; Daniel Perrineau, maître tonnelier; — Philippe Bonneau, maître boulanger, etc. — Les amendes de l'année s'élèvent à 342 livres 15 sols. — (FF. 62.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 338 (Registre). — In-folio, 101 feuillets, papier.

**1691.** — Police. — Jacques Rougier, écuyer, sieur des Tourettes, Louis Poirel sieur de la Palette, juges; Garbusart, Acard Péré et Cochy, commissaires (brevet du 4 décembre 1691). — Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination. — Martin Tillin, allotisseur de cuirs; — Pierre Piraux, maître menuisier; — Nicolas Couillaud, maître cloutier; — Elie Beziaud, maître cordonnier; — Pierre Pouilleau, maître maréchal; — César Godeffroy, marchand contre Barthélemy Boisseau et sa femme pour avoir à lui restituer ou payer le nombre de charges de fumier qu'il a pris et emporté sur le pavé de son magasin; — Simon de Saint-Marc, Noël Delatre, Jean-Baptiste Legrand, tonneliers. — Adjudication de la boucherie de carême à Denis Goupilleau, pour 1,120 livres. — René Guesné, Pierre Dumas, maîtres savetiers; — Étienne Hervé, maître tonnelier; — Jean Simon, Antoine Delasbre et Michel Perrault, maîtres tonneliers; — Nicolas Gaillard, maître boulanger; — Pierre-Jean Roy, Pierre Gaschet, Laurent Denis, maîtres savetiers; — Pierre Fumolleau, maître boulanger; — Jean Chastelier, Étienne Baronner, François Biard, maîtres couvreurs plombiers. — Jacques et Didier Sauzeau, maîtres tonneliers; — Antoine Margeais, maître tailleur d'habits. — Règlement du prix du pain, vin et autres denrées, etc., Jacques Marchand et Jacques Laseigne, crieurs jurés. — Edit du roi et arrêt du Conseil sur la création de 20 nouveaux offices de crieurs jurés d'enterrement à Paris, de 2 dans les grosses villes et de 1 dans les petites (janvier 1690). — Tarif arrêté par l'intendant Begon, pour les criés des vins et autres boissons, 15 sols; ventes des meubles, par jour, 3 livres; vacations de défaut contre les dépositaires et gardiens, faute de représenter les meubles, 15 sols; — proclamation des appels à ban, papiers terriers, etc., 1 livre 10 sols; transports à la campagne par lieue, 20 sols; — monitoires affichés aux portes des églises, 1 livre; — levées de soldats, 15 sols; — criés des choses perdues, 15 sols; — criés des navires et bateaux chargés de grains, un picheux, une eschopie dudit grain et 5 sols; — un bâtiment où il y a jambons, 1 jambon et 5 sols; — un bâtiment où il y a fromage, 1 fromage et 5 sols; — un bâtiment où il y a citrons et oranges, 1 carton 1/2 et 5 sols; — un bateau d'huile, un cartron 1/2 et 5 sols; — un bateau de moules, une 1/2 manne et 5 sols; — un bateau morues verte et sèche, une poignée et 5 sols; — un bateau où il a maquereaux et harengs, 5 sols; — charbon de terre, une mesure et 5 sols,

— les planches, 4 livre 10 sols; — marchandises qui viennent par les capitaines et matelots, une livre 10 sols; — teinturiers et tourneurs, 1 livre 10 sols; — foin et bois, 1 livre 10 sols; — beurre, 1 livre 10 sols; — ériées aux halles, 3 sols; — cris des huiles, bois, charbon, 43 sols. — Pierre Arnaud, Brun, maîtres boulangers; — Sébastien Saboureau, maître cordonnier; — Jean Petit, maître cordier; — Jacques Ganocheau, maître cordier. — Règlement de police pour l'enlèvement des neiges et glaces, à peine de 200 livres. — (FF. 63.)

E. Suppl. 339 (Registre). — In-folio, 83 feuillets, papier.

**1692.** — Police. — Pierre Griffon, Guillaume Sibille, sieur de Millant, juges; Dodeteau, Villerme, Goul et Leblanc commissaires (brevet du 31 décembre 1691). — Injonction aux maîtres gardes de faire nouvelle nomination. — Pierre Guérin, maître serger. — Adjudication de la boucherie de carême à Antoine Couperie pour 1150 livres; — Pierre Chaillou, maître cordonnier. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant aux marchands et artisans de La Rochelle en payant la somme de 20,000 livres dans les termes qui seront réglés par Begon, commissaire au département de La Rochelle et pays d'Annis sur les quittances des trésoriers des revenus casuels en exercice ou sur les récépissés de François Louis de Grand Champs chargé du recouvrement de ladite finance, ses procureurs, etc., en payant les deux sols pour livre de ladite somme, etc., les offices de maîtres gardes, syndics et jurés seront pour toujours unis et incorporés aux d. corps et communautés, pour en être les fonctions exercées par ceux d'entre eux qui seront élus et choisis en la manière accoutumée, en vertu des lettres de provision et de confirmation qui seront expédiées à ceux qui seront présentés par les d. communautés et à toutes les mutations desdits offices, et en conséquence que les communautés jouiront des droits attribués auxdits offices, et de ceux de réception de maître et de brevet d'apprentissage qui seront réglés par ledit Begon, suivant la distinction des classes ordonnées par les édits ladite répartition sera faite sur chaque corps et communauté suivant la qualité de leur commerce et de leur trafic (26 février 1692). — Réception de Jean Bruneau, maître cordier. — Jean Rousseau, maître tissier en toiles; — Pierre Bruneau, maître cordier; — Bail de la fourniture des balais et pelles pour l'entretien des corps de garde à Pierre Perreau, marchand. — Réception de Bourgevin, maître serrurier; — Paul Cailleteau, maître savetier; — Charles et Nicolas Godineau, Mathurin Texier, maîtres dudit métier; — Pierre Mathé, cordier; — Nicolas Ribardière, maître tailleur; — Michel Goujon, maître pâtissier; — François Lespine, maître boulanger; Pierre Ellie, maître savetier, Pierre Bestier, maître savetier, « faisant profession d'ancienneté de la

« religion catholique apostolique et romaine »; Louis Savariou, maître tissier en toiles; — Jacques Olliveau, maître boulanger. — Arrêt du Parlement de Paris du 12 mars 1691, déboutant César Godefroy de son appel des sentences des juges de police en faveur de Jean Bragneau, Élie Auboyneau, Jacqueline Maujon, veuve Saint Mare, et le condamnant aux dépens, au sujet d'un marché de planches qu'il devra partager avec ses cointéressés. — (FF. 64.)

E. Suppl. 340 (Registre). — In-folio, 77 feuillets, papier (timbre de la généralité de Poitiers, 2 sols 8 deniers; 2 fleurs de lis et une tour en pointe, supports deux anges).

**1693.** — Police. — Griffon et Sibille, juges. — Réception de maîtres cordonniers, Michel Chevallier, Michel Delahaye, Pierre Dubois; — Joseph Baudoin, maître tonnelier; — Étienne Aucelin, maître cloutier; — Jean Jonot, maître tailleur d'habits. — Adjudication de la boucherie de carême à Antoine Couperie pour 440 livres. — Pierre Duperé, Philippe et Jean Brebion, Noël Fabureau, Maria Moine, René Chopin, François Anis « faisant profession « d'ancienneté de la religion catholique, apostolique et « romaine. » — Réception de maîtres tonneliers: Pierre Bultel, Jacques Barbin, Jean Allard, Laurent Raoul; — Pierre Bonnet, maître maréchal; — Toussin Vallin, maître cordonnier; — Jean Imbert, maître maréchal; — Pierre Peilleau, maître cordonnier; — Isaac Pasquier maître boulanger, faisant profession de la religion catholique; — Joseph et François Miget, maîtres maréchaux, faisant profession d'ancienneté de la religion catholique; — Pierre Guyot, maître maréchal; — Mathurin Constant, maître boulanger; — François Brenetière, maître boulanger; — François Delessa, maître maréchal; — Maurice Jolivet, maître pâtissier; — Jean Papin, maître savetier; — Jacques Barbaud, maître boulanger; — Étienne Millé, maître tailleur d'habits. — Édît du roi portant création d'un procureur de Sa Majesté et d'un secrétaire greffier en chaque ville et communauté du royaume (23 janvier 1691). — Arrêt du Conseil d'État sur cet édît. — Lettres de provision de Simon Bouchereau, procureur du roi et Tissier de Bellefonds, greffier de la police. — Bail de la fourniture des trois tombereaux à Louis Hubert pour 1040 livres; — Pierre Allemand, maître menuisier; — Pierre Maupetit, maître serrurier; — Jacques Roy, maître tissier; — Pierre Richard, maître boulanger; — Jacques Thomas et Isaac Villeneuve, maîtres cordonniers. — (FF. 65.)

E. Suppl. 341 (Registre). — In-folio, 84 feuillets, papier. — Timbre de la généralité de Poitiers, une épée en pal, 2 mains de justice en sautoir, 2 paons pour supports, 2 sols 8 deniers.

**1694-1695.** — Police. — Griffon et Sibille, juges — Serment de Joseph Decomps, maître apothicaire. —

Bail de la boucherie de carême à Jacques Gouon pour 1160 livres. — Réception de Jean Marmion, maître tailleur; — François Navarre, maître cordonnier; — Serment des maîtres gardes des tissiers en toile: Pierre Papinot, Toussaint Dauze, Jacques Roy; — gardes cloutiers: Fallour et Gaillard; — gardes boulangers: Berlan, Giraud, Drillaud, Berthault; — gardes cordiers: Daniau, Girard; — gardes arquebusiers: Soullard et Autin; — Réception de Marfin, maître cordonnier; — gardes bouchers du Temple André Faillofaix et Jean Gautron; — gardes cordonniers corroyeurs Louis Simouneau, Pierre Chaillou, André Godin; — gardes taillandiers: Coumeau et Berson; — garde filassier: Girardeau; — gardes couvreurs plombiers: Antoine Petitault, Jean Prevost, Raphaël Renaud; — gardes serruriers: Guyon, Masson, Joussemet; — gardes menuisiers: Burgot, Lepart, Resnier, Argodu; — gardes maréchaux: Caillard, Bourasseau, Bonnet, Barbaud; — gardes couteliers Castain, Guillemet; — gardes tailleurs: Brebion, Audet; — Pierre Plumaut, maître corroyeur; — Raymond Martin, maître pâtissier; — Jean Daillé, maître boulanger;

Henry de la Mothe, maître cordonnier; — Pierre Fournier, maître cordonnier; — François Gerbelin, maître tonnelier; — André Cadet, maître cordonnier; — François Prieur, maître boulanger; — Étienne Dugué, maître boulanger; — Claude Chaillou, maître cordonnier; — Jean Giraud et Paul Rousseau, maîtres boulangers; — Bail de la boucherie de carême à François Guibot. — (FF. 66.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 342 (Registre). — In-folio, 71 feuillets, papier.

**1695.** — Police. — Gabriel Froment, écuier, trésorier de France, maire et capitaine de La Rochelle. — Échevins Pierre Griffon, Albert, Hervé, lieutenant de l'Élection; Didier, Poirel, sieur des Pallotes, Antoine Bouchel, marchand, Pierre Tissier, greffier. — Pillier, fermier du minage, Étienne Monneau, René Desbois, Jacques Labré, Augustin Delaunay, Jean-Baptiste Chevalier, Jean Angelliane, sergent de la mairie. — Maîtres gardes des cloutiers: Fallour et Gaillard; — gardes tissiers: Famolleau et Rousseau; — gardes savetiers: Audouin et Lambert; — gardes cordiers: Moreau et Deschamps; — gardes bouchers: Mazé, Verdreau; — gardes cordonniers et corroyeurs: Gandin, Chevallier et Beziaux; — gardes pâtissiers: Saudou Coquillou et Martin; — gardes maréchaux: Jonchère, Paronneau; — gardes boulangers: Nicolas Berlant, Pierre Bertaud, Pierre Giraud et Jacques Drilleau; — gardes plombiers et couvreurs Courrapied, Fredin et Regnaud; — gardes tailleurs d'habits: Caillaud, Gautier, Descorneau; — gardes allotisseurs de cures: Martin, Tiellin. — Renonciation de Jean Chopin au métier de maître tailleur. — Réception de Samuel Diet fils comme maître maréchal et dispenses des

frais de chef-d'œuvre, ayant abjuré la R. p. R. et embrassé la Religion catholique, à la condition d'apporter certificat de son curé constatant qu'il continue à faire son devoir. — Serment des maîtres taillandiers et guimbelletiers: Madri, et Roy; — gardes couteliers: Guillemet et Rabot; — fourbisseurs d'épées: Élie Gabiou; — renonciation par François Olivier au métier de tonnelier; — gardes tonneliers: Marchand et Pellereau; — gardes arquebusiers: Macaire et Audin. — Bail de la fourniture des balais et pelles pour les corps de garde. — Réception de Vincent Cousin comme maître taillandier et guimbelletier; — maîtres gardes serruriers: Guion, Delaunay, Picaut, Moïse Ferry; — menuisiers: Borday, Artus, Bonnaud, Allemand, Besnard; — filassier: Girardeau; — État, règlement des prix et façons pour les compagnons cloutiers de La Rochelle; — bouchers du Temple: Jacques Gourion, Joseph Phaillofay ou (Faillofais); — maître taillandier: Louis Chaullois; — maître boulanger: Antoine Billé; — sergent de la mairie: Jacques André; — maître corroyeur: Jean Guapy; — maître couvreur plombier: Jean Martin. — Desnoue obtient certificat de changement de domicile. — maître boulanger: André Dronneau; — maître cordonnier: Léonard Lapouyade; — maître tailleur d'habits: Pierre Tuffet; — maître pâtissier: Pierre Geoffroi; — maître rôtisseur: Jacques Nassivet; — maître pâtissier: Antoine Leeonte; — maître cordonnier: Pierre Chevallier; — maître boulanger: François Dubourg; — maître serger: Nicolas Jacques; — maître tissier: François Raisin; — maître rôtisseur: Pierre Laforêt; — maître pâtissier: François Delafond; — maître boulanger: Louis Lespine. — Bail de la réfection à neuf de l'escalier du canton de la Chaîne pour aller sur la muraille de la ville adjudé à Chollet pour 280 livres; — maître couvreur: plombier Claude Diard; — maîtres pâtissiers: Étienne Lambert et Ponsard; Adjudication de la poucherie de carême à Antoine Dandineau, boucher, pour 218 livres. — Réception de Michel Cougnon comme maître boulanger; — François Dufour, maître tissier en toiles. (*Feuillets déchirés à partir du 71*). — (FF. 67.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 343 (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1697-1698.** — Police. — Jean Gerbier de Mornay, maire et capitaine de la ville. — Échevins: de la Boucherie, conseiller au présidial, Dubouchet, procureur à l'Amirauté, Billaud et Jean Auboyneau. — Jean Coupeau greffier; — gardes maréchaux: Jamin, Dohin, Royer, André Bureau; — Pierre Coutant, maître boulanger; — bouchers de la grande boucherie: Jacques Deguistre, Étienne Billon, Jean Verdreau; — maîtres serruriers: François Esmerit, Trepeau, Allemand, Joudeau; — maîtres boulangers: Museault, Basset

Rascault, Regnaud; — sergent de la mairie, Viel; — piqueur et rôtisseur, Jean Reveau; — maîtres cordonniers et corroyeurs, Micheau, Delahaye, Joussemet; — maîtres savetiers, Prat, Loubié, Moreau; — maîtres sergers, Jean Bonreau, Michel Raoul; — maîtres menuisiers, Pinet, Verrier, Paillat, Perroux; — maîtres cloutiers, Gaillard et Coutte; — maîtres couteliers, Trouvé et Castaigne; — maîtres taillandiers, Coumois et Choulois, — maîtres pâtissiers, Norisson, Goujon; — bouchers du Temple, Faillofais, Jean Gautron, Philippe Maubert; — cordiers, Moreau, Daniaud; — allotisseur de cuirs, Tiellin; — tailleurs d'habits, drapiers et chaussetiers, Cossine, Chaumier, Carol, Sarragot; — maîtres tonneliers, Marchand, Pillereau; — maîtres arquebusiers, Begon, Pananceau; — maîtres pâtissiers, Louis Le Tourneur, Jacques La Houssay; — maîtres couvreurs et plombiers, Pallet, Fraudin, Chauvet; — maître filassier, Girardeau; — maître fourbisseur d'épées, Robert; — mesureuse de minot, Elisabeth Gilbert; — Renonciation par la veuve Mazouer au métier de boulanger; — maître cloutier, Marc Viavant; — maître garde tondeur de drap, Jean Delaroché; — potier d'étain, Jacques Miget. — Renonciation au métier de boulanger pour exercer celui d'anbergiste par Marie Élisabeth Chastin, veuve de Louis Duponthy. — Jean Coupeau, secrétaire greffier de la ville et de la police (8 août 1697). — Renonciation au métier de menuisier, par la veuve Arnou. — Jean Verdun, maître arquebusier; — Jean Roulleau, maître taillandier; — maîtres tonneliers, François Allard, François Gigot; — maître menuisier, Laurent Maudet; — maître fourbisseur d'épées, Jean Bugaret; — maître cordier, Nicolas Daniau; — maître cordonnier, Pierre Tiellin, Pierre Brisscau, Nicolas Bauron; — Jacques Pigeault, Simon Perault, maîtres cordiers; — Jacques Fontant, maître tailleur d'habits; — maître taillandier, François Corniller; — maître cloutier, Jean Pajot; — maîtres tailleurs d'habits, Simon Herault, Jacques Daffin. — Adjudication de la boucherie de carême à Jacques Deguistre, pour 1260 livres. — Maître menuisier, Jean Moreau. — Maîtres tailleurs d'habits, J. B. Truttier, Pierre Tuffereau, Jean Delamet, — maître boulanger, Jacques Perotin. — Maîtres savetiers, Jacques Combeau, Pierre Morin. — Jacques Charron, écuyer, seigneur de la Gravelle, fermier du minage, représenté par son fermier, Jean Pellier. — André Venon, maître cordonnier. — (FF. 68.)

E. Suppl. 344 (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1698.** — Police. — Antoine Joulin, écuyer, conseiller du roi, président trésorier de France, maire et capitaine de la ville (élu le 8 avril 1698). — De la Boucherie, conseiller au présidial; Desmarine, juge de la monnaie, échevins,

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Auboyneau, continué; Mousnier, procureur au présidial à la place de Billaud décédé en exercice. — Bouchereau, procureur du roi. — Jean Coupeau, greffier; — gardes bouchers de la grande boucherie, Rouille et Febvre; — maître boulanger, Pierre-Jacques Niaceau; — maîtres gardes de la boucherie du Temple, Josué Tritant, André Faillofais, Thomas Benestreau; — Guillaume Castagne, Pierre Pasquier, maîtres boulangers; — maîtres gardes menuisiers, Paillet, Peroux, Guynier, Meneteau; — maîtres gardes pâtissiers, Saudou, Lamer, Lafond; — maîtres gardes tailleurs d'habits, drapiers et chaussetiers, Anger, Labrice, Jouet Millet; — maîtres gardes boulangers, Raceaud, Regnaud, Barillaud, Genot. — Renonciation de Mathurin Richard au métier de tonnelier; — maîtres gardes cordonniers et corroyeurs, Didier, Micheau, Delahay, Bezioux, Fleury; — couteliers, Castagne, Guillemet; — sergers, Raoul, Guérin; — maréchaux, Majeau, Poinsard; — cloutiers et lormiers, Crespeau, Toutou; — gardes savetiers Lambert, Paronneau, Guesné; — garde filassier, Girardeau; — maître serrurier, Legeard; — gardes taillandiers et guimbelletiers, Charlois et Berson; — gardes arquebusiers, Pananceau, Ternois; — gardes cordier, Petit, Deschamps; — gardes tonneliers, Marchand, Pellereau; — gardes serruriers, Jondeau, Hirvoix, Maupetit; — maître savetier, Jacques Mireau; — couvreurs et plombiers, Annet, Pallet, Fredin. — Règlement pour les maîtres tailleurs, d'habits, drapiers et chaussetiers; — maître corroyeur, Paul Bouché. — Adjudication de la fourniture des balais et pelles pour nettoyer les corps de garde; — Nicolas Mestivier, sergent de la mairie; — gardes fourbisseurs d'épées, Robert et Bugaret; — maître boulanger, Pierre Avrand; — garde tondeur de drap, Jean de La Roche; — De David Oualle, marchand de cette ville, contre Barthélemy Vallée, courtier et Jean Marchand, tonnelier expert, lesquels affirment la visite par eux faite de deux pièces d'eau-de-vie retournées de Hollande, vendues audit Oualle par Jacques Lambert, marchand de cette ville. — Jacques Collin, maître menuisier; — Guillaume Caillaud, maître cordonnier; — maîtres corroyeurs, Jean Gallet, Nicolas Menou, Pierre Guillemot; — Guillaume Roy, Gabriel Bersot, maîtres taillandiers. — Pierre Tissier conseiller du Roi, contrôleur des deniers patrimoniaux, dons et octrois (édit de création dudit office juillet 1689). — Elie Seignette, Joseph Savarit, Luc Bouchet, François Fleuriau, Étienne Filleul, marchands de cette ville contre Berraud, demandant à ce dernier part et portion des soixante milliers de figues achetées de Juppín, à la charge de payer sur le pied de l'achat. — Jacques Tireau, maître savetier. — François Petit, maître cordonnier. — Adjudication de la boucherie et poullaillerie de carême. — (FF. 69.)



E. Suppl. 343 (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1690.** — Police. — Soufflot, écuyer, conseiller du roi, trésorier de France, maire et capitaine de la ville. — Grignon, échevin, Bouchereau, procureur du roi. — Jean Regeau, ajusteur et peseur des poids et mesures; — maîtres tailleurs d'habits, René Mahé, Jacques Trusquat; — maîtres gardes de la grande boucherie, Goupilleau, Gilbert, Tallonneau; — maîtres gardes savetiers, Audouin, Godineau Tresneau; — maîtres gardes couvreurs et plombiers, Diard, Deschamps, Martin; — maître cordonnier, Jean Marcou; — maître tailleur d'habits, Pierre Lingier. — Renonciation de Jean Bureau au métier de pâtissier; — maîtres tailleurs d'habits et chanssetiers, La Brue, Chaumier, Annis, Dalphin; — pâtissiers et rôtisseurs, Lafond, Redde; — maître boulanger, Bernard Gaillard; — gardes couteliers, Guillemet, Rabot; — gardes arquebusiers, Ternois, Demontrenil; — gardes maréchaux, Bonnet, Guyot; — gardes tisseurs en toile, Porchet, Bestry, Delhommeau, Marsault; — gardes taillandiers et guimbelletiers, Berson, Challos; — gardes boulangers, Joubreteau, Prieur, Brun, Dallée; — gardes tonneliers, Jean et Jacques Allard; — gardes serruriers, Hirvoix, Maupetit, Vallean. — Adjudication de la fourniture des trois tombereaux pour enlever les bones, balayures, écailles d'huîtres et de moules, plumes de volailles, etc. et les transporter à deux cents pas au-delà de l'enceinte de la ville, à Jean Regneau, traîneur pour 580 livres; — maîtres gardes cloutiers et lormiers, Samuel Boileau, Etienne Anelin; — Louis Porchet, tisseur en toiles; — gardes menuisiers, Mareschal, Gaschet, Borday; — garde filassier, Guilbaud; — gardes cordiers, Deschamps, Tesson; — maître garde pâtissier, Jean Gabriaud; — maître savetier, Jacques Vinct; — maîtres fourbisseurs d'épées, Bugaret, Biay; — maître boulanger, Matthias Jullien; — maîtres tonneliers Richard Driard, Jean Poupet, Louis Delabre, Michel Dupuy, Jean Bultel, Jacques Duétant, Antoine Tremeau, François Allard, Etienne Barbaud, François Grollet, Pierre Arnould, Michel Brenetière; — Julien Girard, maître cordier; — André Joudeau, maître serrurier; — Jean François Devinat, maître cordonnier; — maîtres menuisiers, Pierre Guignier, Meneteau, Jean Denis Argodus, François Pelisseau, Pierre-Nicolas Arnou, Jean-Charles Coeffé, Léon Gaschet, Etienne-Antoine Leparcq. — Adjudication de la boucherie de carême à Jacques Deguire, pour 4200 livres. — Maître maréchal, Olivier Menu; — maîtres couvreurs et plombiers, Louis Diard et René Petiteau; — maître boulanger, Pierre Rozet; — maîtres tisseurs, Etienne et Jean Porchet. — Mairie de Violet, président trésorier de France; — André Mestayer, maître tailleur d'habits; — bouchers de la grande boucherie, Gallard et Mazé; — René Lecomte, pâtissier rôtisseur; —

gardes savetiers, Audoin, Duteil, Texier; — cordonniers et corroyeurs, Rouzeau, Guillemot, Chaillon, Plumaut; — gardes tailleurs d'habits, Chaumier, Gautier, Coussin, David; — gardes tisseurs, Jean Delhommeau, Marsault; — gardes serruriers, Vallean, Delannay, Forest; — gardes cloutiers et lormiers, Conte, Viavant; — maître cordonnier, Testard; — maîtres gardes cordiers, Tisson, Girard; — maîtres gardes menuisiers, Mareschal, Gaschet, Coeffé, Larègle; — maîtres gardes pâtissiers et rôtisseurs, Begon fils, maître arquebusier; — maîtres maréchaux, Delezaeq, Imbert; — taillandiers et guimbelletiers, Berson, Roy. — (FF. 70.)

E. Suppl. 346 (Registre). — In-folio, 90 feuillets, papier.

**1700.** — Police. — Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavaux Martin, conseiller du roi, président du présidial. Réunion de l'office de lieutenant général de police au corps des officiers du présidial (18 mai 1700). — Serments de Jean Rillier, ménager; Jean Regeau, essayeur des poids et mesures; Joubertault, Prieur, Brun, Dallée, gardes boulangers; Allard, garde tonnelier; Chaumier, Gautier, Cossin David, gardes tailleurs d'habits; Guillemot, Chaillon, Rouzeau, gardes cordonniers; Audouin, Duteil, Texier, gardes savetiers; Roy, Berson, gardes taillandiers, guimbelletiers; Biay, Bugaret, gardes fourbisseurs d'épées; Rabot, garde des couteliers; Delezaeq, Imbert, gardes maréchaux; Diard Deschamps, Martin, gardes des couvreurs plombiers; Guérin, Jacques, gardes sergers; Jean Delhommeau, garde tisseur en toile; Sonlard, Demontrenil, gardes arquebusiers; Coustre, Viavant, gardes des cloutiers et lormiers; Mareschal, Gaschet, Coeffé, Larègle, Borday, gardes menuisiers; Tesson, Girard, gardes cordiers; Vallean, Delannay Forest, garde serruriers; Lafond, Ardivillier, garde pâtissier rôtisseur; Gaillard, Mazert, Deguistre, gardes des bouchers de la grande boucherie; Cardin, Barband, potiers d'étain Jean Gardeau, garde des filassiers. — Déclaration du roi contre les mendiants et vagabonds. — Édit du roi portant règlement pour l'or et l'argent qu'on emploie en vaisselles, meubles, habits, carrosses (mars 1700): « Défendons aux « femmes et aux filles non encore mariées des greffiers « autres que celles des greffiers en chef de nos cours et « celles des notaires, commissaires, huissiers, et à celles « des marchands et artisans de porter à l'avenir aucunes « pierreries de quelque nature que ce puisse être, à la « réserve de quelques bagues, aucune étoffe, galons, fran- « ges, broderies d'or et d'argent, leur permettons néan- « moins de se servir pendant trois mois de celles qu'elles « ont. » — Arrêt du Conseil d'État qui règle la quantité d'étoffes de soie d'or et d'argent que la compagnie des Indes orientales peut faire venir des Indes et vendre en

France (13 juillet 1600). — Édit du roi portant création de plusieurs offices formés et héréditaires dans chacune des villes du royaume, où l'établissement des lieutenants généraux de police sera fait (novembre 1699) — Édit du roi portant désunion de la charge de lieutenant de police de celle de lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris (mars 1667). — Règlement pour les tonneliers, brùleurs et courtiers (16 octobre 1700). — (FF. 71.)

E. Suppl. 317 (Registre). — In-folio, 186 feuillets, papier.

**1701.** — Police. — Regnier et Poirel, conseillers, juges. — François Chauvet, maître boulanger. — Jean Surville, huissier audiencier. — Édit du roi portant création de plusieurs offices formés et héréditaires dans chacune des villes du royaume où l'établissement des lieutenants généraux de police sera fait, en conséquence de l'édit d'octobre dernier (novembre 1699). — Réception de Jean Vallean, corroyeur. — Claude Laseigne, huissier audiencier. — Publication de la boucherie et poulaillerie de carême, adjugée à Jean Gautron pour 1400 livres. — René Desbois, huissier audiencier. — Jean Caillon, maître boulanger. — Pierre Chabot, maître savetier. — Blaise Doradon, maître tissier en toiles. — Jacques Lucas, couvreur et plombier. — Jacques Castillon, maître cordonnier. — Claude Clemançon, Gabriel Gautron, Philippe Bouet, maîtres cordonniers. — Édit du roi portant création de maîtres gardes et jurés syndics des corps des marchands et des arts et métiers dans toutes les villes du royaume. — Denis Fabry, maître cordonnier. — Installation de Rivet-Joseph Cottiby dans la charge de conseiller et procureur du roi de police, avec la protestation par lui faite contre MM. du présidial, le dire de MM. les officiers du présidial, sa réplique, la quittance de finance de 20,000 livres payée pour ledit office, celle du marc d'or, les provisions expédiées en faveur de Cottiby et l'arrêt du Parlement qui reçoit ledit Rivet Cottiby. — Injonction faite par Rivet-Joseph Cottiby à Massé, commis greffier, de ne pas avoir égard à la jussion faite par Regnier, Habert, Teuleron et Menteau de ne point délivrer d'expéditions des jugements rendus par Cottiby, à peine de désobéissance et de 100 livres d'amende, d'avoir à expédier les grosses desdits jugements, surtout de ceux rendus contre les panetiers et revenderesses de sardines, qui contreviennent, tous les jours, aux règlements de police (17 juin 1701). — Déclaration du commis-greffier qu'il ne peut encourir aucun blâme de ce que les causes de l'audience du 15 dudit mois ne se trouveront rédigées qu'après l'acte du sieur Cottiby. — Règlement entre les maîtres pâtisseries et cabaretiers. — Opposition faite par Cottiby à ce que De La Boucherie, Bailly et Cadorel représentent Regnier, nommé pour faire les fonctions de lieutenant général pendant les mois de mai et juin et réitérant

ses protestations et déclarations, pourvoir en temps et lieu contre ceux qu'il appartiendra et appelant des jugements qu'ils vont rendre, attendu qu'ils sont nuls, de plein droit (22 juin 1701). — Protestation de Rivet-Joseph Cottiby, renouvelée à chaque séance et en particulier contre le procès-verbal dressé à l'occasion du feu qui s'est mis, le 15 de ce mois, à une maison de la rue porte Saint-Nicolas, procès-verbal dressé par Bailly et Barbot, qui sortent des fonctions de la police, l'un en qualité de lieutenant général, l'autre en celle de commissaire. — Jean-Baptiste Gillebert, Ambroise Touzat, maîtres savetiers. — Jacques Morin, maître potier d'étain. — Ordonnance qui rétablit Jean Coupeau dans sa charge de greffier de police, par suite de la réunion par Sa Majesté de son nouvel office à l'ancien par arrêt du Conseil d'État (31 août 1701). — Acte passé par les raffineurs contre les garçons, qui les quittent sans motif. (Bion, d<sup>er</sup>. août 1678.) — Guillaume Bazil, Jean Poppet, Louis Boisdon, Louis Jutteau, Louis Bremont, Jean Coustableau, Pierre Despault et Pierre Guischard, maîtres tonneliers. — Règlement pour les maîtres arquebusiers et marque de leurs armes. — (FF. 72.)

E. Suppl. 318 (Registre). — In-folio, 92 feuillets, papier.

**1682-1715.** — Police. — Table des « extraits des jugements, qui peuvent servir en différentes affaires. » — Condamnation de douze cabaretiers pour avoir vendu et acheté des oranges et des citrons qui n'avaient pas été criés par la ville. — Condamnation d'un pâtisier non maître et confiscation des pâtés d'anguille et des échaudés saisis. — Défense aux tisserands de venir, en cette ville, quêrir du fil pour faire toile, ni porter aune et crochets, à peine de confiscation et de dix livres d'amende. — Défense à Antoine Tafforin de travailler à aucun cordage, gros ou menu, pendant la pluie, à découvert. — Statuts et règlements des maîtres cloutiers. — Renonciation à la maîtrise de boulanger. — Condamnation à dix livres d'amende de Dannaix dit Jonas, pour avoir plusieurs barils de poudre en sa maison près la Grâce Dieu et de les faire transporter hors la ville dans les magasins destinés à cet effet et défense de récidiver, à peine de 3,000 livres d'amende. — (FF. 73.)

E. Suppl. 319 (Registre). — In-folio, 113 feuillets, papier.

**1702-1773.** — Police. — Serment des maîtres cloutiers et corriers et des maîtres gardes François Crespeau et François Threault. — Adjudication de la boucherie de carême à Jean Girard pour 1,260 livres. — Autorisation donnée à François Bienvenu et Gaspard Durondeau, directeurs pour la régie des droits établis sur les cartes dans les généralités de La Rochelle et Poitiers, substitués par Noël Varzin, bourgeois de Paris, sous-fermier desdits droits pour

faire la régie et perception desdits droits dans le dites généralités — Serment des m<sup>es</sup> gardes tissiers en toile Louis Savariau et François Dufour. — Réception de François Fournier, m<sup>e</sup> cordonnier. — Serment des m<sup>e</sup> cordonniers et corroyeurs Fournier et Sicaud. — Jollivet m<sup>e</sup> boulanger. — Antoine Tafforin et Pierre Valet, m<sup>es</sup> gardes cordiers. — Jean Bourgevin, Charles Dousset, Matthieu Delaunay, Jacques Allemand, m<sup>es</sup> gardes serruriers. — Antoine Roy jeune et Jean Roulleau, m<sup>es</sup> gardes tallandiers et guimbelletiers. — Faillofais, Jean Pinet et Thomas Benestreau, m<sup>es</sup> gardes de la boucherie du Temple. — André Mesteier, m<sup>e</sup> menuisier. — Gilles Trouvé, m<sup>e</sup> garde coutelier. — Pierre Lambert, Mathurin Chanson, Pierre Helie, m<sup>es</sup> gardes savetiers. — Jean Giraudet, Louis Guibot, m<sup>es</sup> gardes de la grande boucherie. — Jean Mesneau, Jean Cossine, Pierre Tuffet, m<sup>es</sup> gardes tailleurs d'habits. — Martin François, Antoine Jacquelin, Pierre Clenet, Laurent Maudet, Charles Gaschet, m<sup>es</sup> gardes menuisiers. — Ambroise Naurisson, Jean Baron, m<sup>es</sup> gardes pâtissiers et rôtisseurs. — Pierre Combeaud, Pierre Laurens, Michel Raoult, m<sup>es</sup> gardes sergers. — Toussaint Greneau, Guillaume Macquaire, m<sup>es</sup> gardes arquebusiers. — Jean Poupet, Jacques Allard, m<sup>es</sup> gardes tonneliers. — Pierre Chauvet, Jean Chassetier, m<sup>es</sup> gardes couvreurs et plombiers. — Jean Girardau, m<sup>e</sup> garde filassier. — Jean Biaïs et Elie Gabiou, m<sup>es</sup> gardes fourbisseurs d'épées. — Adjudication de la fourniture des tombereaux pour les bourriers de la Ville à Pierre Pelon, charretier, pour 1090 livres. — Louis Martel, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Charles Joubert, m<sup>e</sup> compteur de poisson vert et sec. — Jaubrieteau, Prieur, Bran, Dallée, m<sup>es</sup> gardes boulangers. — Règlement des droits dûs à Jacques Fumé, maître des basses-œuvres de la Ville. — Ordonnance défendant aux traîneurs de monter sur leurs traîneaux et d'y courir par les rues et injonction d'aller doucement et de tenir leurs chevaux par les rênes. — Jean Benestreau, m<sup>e</sup> boulanger. — André Bouyer, Louis Cornu, m<sup>es</sup> tissiers en toile. — Charles Constant, m<sup>e</sup> boulanger. — Jean Valet, cordier. — Jean Marchais, m<sup>e</sup> cordonnier. — Antoine Tafforin, m<sup>e</sup> cordier. — Bertrand Bouyer, m<sup>e</sup> tissier en toile. — Louis Jonchère, m<sup>e</sup> maréchal. — Charles Dusausa, m<sup>e</sup> pâtissier. — Charles Hévaült, m<sup>e</sup> perruquier. — Enregistrement de l'édit créant cent places héréditaires de barbiers-perruquiers, baigneurs et étuvistes pour la ville de Paris et de pareilles places héréditaires dans les autres villes du royaume. — François Roy, m<sup>e</sup> boulangier, Michel Babin, m<sup>e</sup> savetier, Antoine Billé, ménager. — (FF. 74.)

E. Suppl. 330 (Registre). — In-folio, 214 feuillets, papier.

**1704 — 1705.** — Police. — Serment des m<sup>es</sup> gardes teinturiers, Le Brethon et Bris. — Adjudication de la bou-

cherie et poulaille de carême à Mathurin Nouzillet pour 1,600 livres. — Chirurgiens Rabion et Duvigneau. — Jean Guigner, m<sup>e</sup> menuisier. — François Maudet, m<sup>e</sup> menuisier. — François Dumeur, m<sup>e</sup> menuisier. — Pierre Guérin, m<sup>e</sup> garde Sergetier. — Permission de tenir boutique ouverte de selliers à Jean Guibert, Charles Chausson, Elie Pineau, Jean de Dieu, Jean Girbeau, Arnaud Giron, Jean Ché. — Antoine Mounier, m<sup>e</sup> charron. — Pierre Pineau, m<sup>e</sup> bourrelier. — Antoine François Lebrethon, m<sup>e</sup> teinturier. — François Huet, m<sup>e</sup> vitrier. — Charles Brador, m<sup>e</sup> pâtissier et rôtisseur. — Jean Louable, m<sup>e</sup> tissier en toiles. — Etienne Percheron, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Jean Roussel, m<sup>e</sup> tissier en toiles. — Antoine Pierre de Neuville, trésorier des fabriques par commission. — Pierre Lambert, m<sup>e</sup> savetier. — Jean Julien, m<sup>e</sup> boulanger. — Charles Binet, m<sup>e</sup> savetier. — Louis Picault, m<sup>e</sup> serrurier. — François Turqueau, m<sup>e</sup> cloutier. — Charles Bardouin, m<sup>e</sup> boulanger. — Louis Gaillard et Antoine Boilleau, m<sup>es</sup> cloutiers, etc. — (FF. 23.)

E. Suppl. 331 (Registre). — In-folio, 228 feuillets, papier.

**1708-1710 (1706 et 1707 manquent).** — Police. — Rougier, conseiller du roi, assesseur. — Lieutenant général. — Jean Rivière, m<sup>e</sup> boulanger. — Condamnation de Jean Carol, m<sup>e</sup> tailleur d'habits à dix livres d'amende et à remettre à Pierre David et autres m<sup>es</sup> gardes dudit métier, six chandeliers et un crucifix. — Laurent Ruau, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Guillaume Despéroux, m<sup>e</sup> potier d'étain. — Porchet, Juchereau, Jean Rousseau, Louis Cornu, m<sup>es</sup> gardes tissiers en toile. — Vincent Boudaud, m<sup>e</sup> savetier. — Adjudication de la boucherie de carême à Antoine Dindineau, m<sup>e</sup> boucher de la grande boucherie pour 1,940 livres. — Vivant et Ancelain, m<sup>es</sup> gardes cloutiers et lormiers. — René Chevalier, m<sup>e</sup> cloutier. — Robert Dubois, Henri Leroux, m<sup>es</sup> tailleurs d'habits. — Pierre Vastet et Jacques Pigeau, m<sup>es</sup> gardes cordiers. — Pierre Bersonin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Reguier, Bonneau, Gaschet, Barbreau, m<sup>es</sup> gardes menuisiers. — Gazeau et Rivière, m<sup>es</sup> gardes boulangers. — Pallet et Diart, m<sup>es</sup> couvreurs et plombiers. — Dornat, m<sup>e</sup> garde savetier. — Biay, m<sup>e</sup> garde des fourbisseurs d'épées. — Louis Guibot et Pierre Pain, m<sup>es</sup> bouchers de la grande boucherie. — Louis Chuprat, Henri Delamotte, Antoine Chauveteau, m<sup>es</sup> cordonniers corroyeurs. — Begon et Royer, m<sup>es</sup> arquebusiers. — Barbaud et Poiton, m<sup>es</sup> potiers. — Despirat et Raoult, m<sup>es</sup> sergetiers. — Adjudication de la fourniture des tombereaux pour l'enlèvement des bourriers à Mathurin Dieumegard pour 1,200 livres. — Caillaud, Moyne, Séguié, Berger et Marmion, m<sup>es</sup> tailleurs d'habits. — Jean Garnier, m<sup>e</sup> tallandier. — Jacques Guias, m<sup>e</sup> tonnelier. — Charles Dousset, Mathieu Delaunay, Pierre Lejard, m<sup>es</sup> serruriers. — André Raoult, Jac-

ques Landois, Jean Charieau, m<sup>es</sup> tonneliers. — François Pierre Giraud, m<sup>o</sup> boulanger. — Louis Garnier, m<sup>o</sup> tallandier. — Guillemeton et Chalois, m<sup>es</sup> tallandiers et guimbelletiers. — Jean Dufour, m<sup>o</sup> cordonnier. — François Porehée, m<sup>o</sup> sargetier. — Antoine Dubois, m<sup>o</sup> cordonnier. — Pierre Poineau et René Dubois, m<sup>es</sup> tailleurs d'habits. — Sannel Gabriel Cottiby, avocat en Parlement, installé dans l'office héréditaire de conseiller procureur de police à la Rochelle que tenait défunt Rivet Joseph Cottiby, son frère. — (lettres royales du 13 juillet 1708, arrêt du Parlement du 28 août 1708, acte de serment devant le Parlement (1<sup>er</sup> sept. 1708). — Arrêt du Parlement en faveur des m<sup>es</sup> teinturiers contre Jean Levesquë, chapelier (9 mai 1708), appelant d'une sentence rendue par le lieutenant général de police de La Rochelle. — François Bosgé, embaüheur des garçons tailleurs d'habits. — Renonciation de la veuve Antin à la maîtrise du métier d'arquebusier. — Réception de François Courson, imprimeur libraire, malgré l'opposition de Pierre Mesnier, Nicolas Coquerel, Michel Leecomte, Michel Salvin, Marie Leecomte, veuve Arnault, libraires, en exécution de l'arrêt du conseil d'État (17 7<sup>bre</sup> 1708). — Condamnation à 300 livres d'amende, de Papelard et sa femme, pour avoir tenu académie de jeux et vendu des liqueurs nuitamment. — Luc Toussaint et Jacques Regnier, m<sup>es</sup> menuisiers. — Gabriel Bourdoys, m<sup>o</sup> perruquier. — Georges Besias, m<sup>o</sup> pâtissier rôtisseur. — Arrêt du parlement concernant le trafic des blés et des grains. (19 avril 1707). — Pierre François, m<sup>o</sup> perruquier, barbier et étuviste, à S<sup>t</sup>-Xandre, office créé par édit d'octobre 1701. — Permissions d'habiter concédées à André Coullondan, marchand de Montanban, et François Jullien, marchand bijoutier de Fécamp. — Procès entre les m<sup>es</sup> chirurgiens jurés royaux et les perruquiers et étuvistes etc. — (FF. 76.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 352 (Registre). — In-folio, 185 feuillets, papier.

**1711-1712.** — Police. — Rougier et Mariocheau de Bonnemort, assesseurs et lieutenants généraux de police. — Antoine Delaunay, m<sup>o</sup> savetier. — Ordonnance pour la marque des poids et mesures. — Permission d'habitation accordée à Gaspard Claud, marchand. — Léon Laseouts, écuyer, aide major général de la capitainerie d'entre deux mers sur Garonne, Catherine Rambaud, fille et Catherine Morin, servante domestique à Rochefort contre Pierre Édiard cocher demeurant à la Rochelle, pour s'opposer à la délivrance du gros lot échu aux demandeurs à la loterie de Saint Sauveur, sous le n<sup>o</sup> 32, 416. — Arnaud Dufaud, syndic des m<sup>es</sup> perruquiers. — Bail de la bonnerie et poulaillerie de earême à Pierre Crujon, boncher, pour 1650 livres. — Réception de Julien Germain, m<sup>o</sup> boulanger, — Taxe de la chandelle à 6 sols la livre, la meilleure qualité et 5 sols la

moindre qualité. — Jean-Gabriel Flastron, m<sup>o</sup> tailleur d'habits. — Antoine Chaigneau, m<sup>o</sup> tailleur d'habits. — Elie Cremier, m<sup>o</sup> tissier. — Louis Valin, m<sup>o</sup> cordonnier. — Jean Lanta, m<sup>o</sup> maréchal. — Léonard Marchais, m<sup>o</sup> cordonnier. — Jacques Lafaye, m<sup>o</sup> tailleur d'habits. — Antoine Rongère, Elie Allégret, m<sup>es</sup> tailleurs. — Joseph Martegoutte, m<sup>o</sup> cordonnier. — Jean Poupard, m<sup>o</sup> cordonnier. — Pierre Rocroy, m<sup>o</sup> perruquier. — Jean Piédagnel, m<sup>o</sup> pâtissier rôtisseur. — Abraham Hervé, m<sup>o</sup> tonnelier. — Ordonnance défendant aux bouchers de se servir de valets au-dessus de 14 ans pour conduire pacager leurs troupeaux depuis la Magdelaine jusqu'à la Toussaint. — Règlement à 3 livres le cent du prix de fente des cosses ou 15 sols par jour. — Permission à Antoine Louppe de tenir boutique ouverte de perruquier. — André Fabry, m<sup>o</sup> menuisier. — Jacques Julien, m<sup>o</sup> boulanger. — François Malouin, m<sup>o</sup> perruquier. — Charles Cacaud, m<sup>o</sup> corroyeur. — Charles Pionnier, m<sup>o</sup> menuisier. — Jean Dejean, m<sup>o</sup> tailleur d'habits. — Léon Audry, m<sup>o</sup> tonnelier. — François Chaignaud, m<sup>o</sup> cordonnier. — Défense aux cabaretiers et cafetiers de donner à jouer en leurs maisons. — Ordonnance prescrivant aux juges consuls de faire assembler les marchands négociants d'eau-de-vie pour convenir d'une velte unique et de faire ensuite assembler les m<sup>es</sup> tonneliers dans le même but. — Permission d'enseigner l'arithmétique et les livres de compte à double partie accordée à Jean-Matthieu Beaumont. — Règlement pour les raffineurs. — Arrêt du Parlement prescrivant à la communauté des m<sup>es</sup> apothicaires de restituer à Nadau 497 liv. 12 sols de lui exigées à cause de sa réception, au delà de ce qui est porté par les règlements, avec les intérêts à compter du 1<sup>er</sup> juin 1701. — (FF. 17.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 353 (Registre). — In-folio, 41 feuillets, papier.

**1717-1729.** — Police. — Table analytique des jugements. — Condamnations à l'amende de Leroyer et défense de vendre des sardines aux marchands forains pour les transporter hors de cette ville. — de la veuve Geay, hôtesse de la *côte de Saint-Domingue*, et défense de retirer en sa maison les marchands forains qui enlèvent le poisson hors de la ville. — Règlement des voyages des traîneurs à 5 sols et de ceux des crocheteurs à 2 sols. — Condamnation de Louis Auboyneau à donner part et portion à la veuve Pastureau dans un lot de planches acheté d'un capitaine hollandais. — Amende de 100 livres à Lejard et Courtin, pannetiers pour s'être refusés à la visite des m<sup>es</sup> gardes boulangers. — Défense à la veuve Chaviteau de vendre des habits, vestes et eulottes, à peine de confiscation et de 50 livres d'amende. — Antoine Sorlin, colporteur devra restituer à Blaise Rancien les six cuillers, six fourchettes et tasses d'argent achetées de son fils ou de lui payer 160 livres. — Défense à Gilles Trouvé

m<sup>e</sup> contelier de retenir le compagnon nouvellement arrivé qui devra aller chez Jean Castaing. — Babin, plieur de cerceles, condamné à 50 livres d'amende pour avoir jeté des bûches par sa fenêtre dans la rue et ordonnance que les habits de la fille de Joseph Meschinot S<sup>r</sup> de Richemond seront vus et visités par deux maîtres tailleurs d'habits pour, sur leur rapport, être fait droit à la plainte du sieur de Richemond. — Défense aux traîneurs de passer, avec traîne et chevaux, dans la rue de la Rochelle, ni de faire conduire leurs traînes par des enfants. — Condamnation à l'amende de Jourdain, charpentier de grosses œuvres et saisie sur lui d'un panneau d'armoire en sapin et d'outils de menuisier, avec défense de récidiver. — Confiscation d'un châssis d'armoire et d'une croisée au profit des m<sup>es</sup> gardes menuisiers sur Gautier, m<sup>e</sup> charpentier. — Condamnation de Michel Chabot à donner à Michel de Lestrière part et intérêt dans 88 barriques de sardines achetées d'Iserbeau. — Veuve Roumegon, marchande, condamnée à l'amende pour avoir acheté et serré dans son magasin des oranges aigres, sans qu'elles aient été publiées par la ville. — Défense aux m<sup>es</sup> traversiers et aux poissonnières de vendre et débiter en gros et en détail le poisson, aux regrattiers et revenderesses, sous quelque prétexte que ce soit. — Défense à Julien Royé, soi-disant chirurgien, de s'immiscer à faire aucune opération ni administrer aucun remède à peine de 20 livres d'amende. — Défense à tous m<sup>es</sup> chirurgiens qui ont boutiques de faire faire aucune perruque, soit par des perruquiers chamberlans, soit par leurs garçons à peine de confiscation. — Condamnation de Perdrian à donner part et portion à Michel Chabot dans le poivre acheté du sieur Alexandre. — Louis Boisdon reçoit l'injonction d'assembler les m<sup>es</sup> tonneliers pour nommer de nouveaux m<sup>es</sup> gardes, à peine d'amende et menace d'en prendre d'office. — Défense à Alliot, cabaretier de retirer en sa maison les garçons serruriers pour y tenir des assemblées, à peine de 10 livres d'amende. — Injonction à François Delame dit Saint-Martin, m<sup>e</sup> chirurgien, de laisser le garçon étranger arrivé en cette ville travailler chez Jean Mongeau. — Injonction à René Charron, m<sup>e</sup> tailleur, de laisser Elisabeth Bertin, servante, terminer son service chez Rochard, avocat, dont elle est sortie furtivement. — Condamnation de la veuve Bernardeau à 20 livres d'amende et confiscation de deux barriques d'eau-de-vie frauduleuses et non marquées au profit des P. P. Cordeliers. — Permission à Charles Meinard, tailleur d'habits pourpointier et chaussetier de la ville de Paris de s'établir à la Rochelle, en vertu de sa lettre de maîtrise de Paris et de l'arrêt du Parlement de Paris du 16 janvier 1704. — Rolland, chirurgien à Taugon et Thibaud chirurgien à Ciré, devront, sous huitaine, se présenter devant les m<sup>es</sup> chirurgiens de la Rochelle, pour être examinés et obtenir, s'ils le méritent, des lettres, conformément à l'édit de février 1692,

à peine de 50 livres d'amende. — Elisabeth Bertin, servante, condamnée à retourner achever son service chez Gaëtan-François Fontaine, avocat en Parlement et injonction à Jacob Monchard de Chabande la laisser partir. — Condamnation de Brosset, hôte du *Moulon*, à 3 livres d'amende, pour avoir retiré en sa maison le poisson des marchands forains, pour le transporter hors de ville, avec défense de récidiver, à peine de 300 livres d'amende. — Confiscation sur François Benesteau, marchand minotier, d'un sac de minot mélangé de trois différentes façons de farine, y ayant du gruau au milieu et un peu de minot à chaque bout, défense de récidiver, à peine de 400 livres d'amende. — Condamnation à l'amende de Bureau, pour avoir vendu clandestinement du poisson aux particuliers. — Clérisseau condamné à 10 livres d'amende pour avoir retiré des « Restelles » (femmes de l'île de Ré) en sa maison avec le poisson qu'elles ont vendu aux revenderesses. — Confiscation de trois chapons blanchis sur la veuve Roy, aubergiste, à la requête des m<sup>es</sup> gardes pâtissiers. — Condamnation de Jean Butler, Bolekin, etc., à donner part et portion à Elie Seignette et Pierre Prou dans les 260 barils de beurre achetés d'un capitaine irlandais. — Défense à Pierre Sanlard, aubergiste de vendre des volailles et du gibier, sans qu'il ait été acheté chez les m<sup>es</sup> pâtissiers piqueurs. — Défense à Desmerlin, chirurgien à Bourgneuf d'exercer, avant d'avoir obtenu après examen des lettres de maîtrise, à peine de 100 livres d'amende. — Garreau, m<sup>e</sup> boulanger, condamné à 10 livres d'amende pour avoir enlevé des minots du ménage, sans permission. — Défense à Claude Laseigne de faire aucun commerce de denrées pour le service du public, avant d'avoir été pourvu d'une charge d'huissier de police et de crieur juré (1717-1718). — Condamnation de Gautier et de sa femme à 20 livres d'amende pour avoir acheté et serré en leur maison des fagots pris dans les barques de Habelin et Fremont, marchands forains. — Condamnation de Pierre Mesnier, marchand imprimeur, et libraire, à mettre hors de sa maison Bossy, apprenti, qui devra retourner chez François Courson, m<sup>d</sup> imprimeur. — Condamnation de la dame Viase, cabaretière à 20 livres d'amende et à vider la maison qu'elle occupe, pour avoir donné à boire nuitamment à des soldats et causé du scandale. — Bail de la boucherie et poulaillerie de carême à Michel Dandineau, boucher de la grande boucherie, pour 2120 livres. — Défense à Pillot de travailler du métier de couvreur et plombier et confiscation de son marteau. — Condamnation de Dudouet, marchand droguiste, à 3 livres d'amende pour avoir jeté des fagots de son galetas dans la rue. — Condamnation à vider la ville, pour mauvaise vie, prononcée contre neuf filles. — Défense à Poireau et à Tientomp d'encombrer les porches de la grand'rue, à peine de 20 livres d'amende. — Condamnation de Pierre Beau, sellier, à céder à Giraud, sellier, un

ou deux garçons, à peine de 50 livres. — Condamnation des m<sup>es</sup> gardes tailleurs à rembourser à François Cailland 100 livres perçues de trop, à cause de sa réception et défense de récidiver à peine de 1000 livres. — Condamnation d'Antoine, boucher, à 20 livres d'amende, pour avoir été dans les auberges, acheter des veaux de lait. — Condamnation de Jacques Le Vacher, maître orfèvre, à payer aux m<sup>es</sup> gardes 10 livres 10 sols pour sept mois de contribution aux dépenses de la communauté. — Enregistrement de la lettre de maîtrise de Charles Monard, m<sup>e</sup> tailleur de Paris établi à la Rochelle. — Injonction aux m<sup>es</sup> bouchers de faire conduire par leurs valets, le long des rues, les bœufs qu'ils amènent, les jours de marché, pour éviter les accidents au public. — Condamnation de Michel Roy, crocheteur et Louise Sou se, sa femme, à renvoyer à Jean Jou-seaume, m<sup>e</sup> taillandier, l'apprenti, pour parachever son service. — Condamnation à l'amende de Saint-Jean, marchand traîneur, pour avoir refusé de charroyer des barriques de sucre à prendre au magasin de Proa pour les conduire chez Jean Disleau, marchand raffineur et injonction aux traîneurs de voiturier les sucres et autres marchandises sur le pied de 6 sols le voyage, à peine de 50 livres d'amende, sauf à eux à se pourvoir dans les règles pour avoir augmentation du prix de leur voyage, si faire se doit. — Défense aux m<sup>es</sup> gardes menuisiers de n'aller en visite que sur l'ordre de la cour et avec un huissier de la cour et d'exiger des m<sup>es</sup> menuisiers des droits supérieurs à ceux portés par les règlements, à peine de dix livres d'amende. — Injonction aux m<sup>es</sup> gardes menuisiers de remettre à leurs successeurs les clefs du coffre de la communauté et la marque et de rendre leurs comptes dans quinzaine. — Condamnation de la veuve Bricou à payer à Jean Roy et Louis Jean, sous fermiers de la perception des droits de la halle du Temple, les droits de six deniers par caisse d'oranges et raisins, conformément au tarif. — Défense de prendre des perdrix avec des filets et aux pâtisseries d'en acheter, à peine de 300 livres d'amende. — Condamnation de Odet, marchand, à payer à Abraham Jouannet, fermier du minage, les droits de minage des blés qu'il a fait venir et qui se sont consommés dans cette ville, suivant la pancarte de 1490 et la transaction de 1665. — Condamnation de la veuve Ouvrard, fripière, à six livres d'amende et confiscation de trois serrures de cabinet, de mauvaise qualité et non marquées. — Condamnation de Demazières et sa femme, hôtes du *Cheval blanc* à Saint-Nicolas, à 25 livres d'amende, pour avoir donné à manger de la viande, le samedi, fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et défense de récidiver, à peine de 500 livres d'amende. — Défense de brûter dans les rues aucune paille ni paillese provenant de lits, injonction de les faire porter hors la ville et défense aux pères et mères de souffrir que leurs enfants tirent dans les rues

aucun coup de fusil, pistolets, pétards, fusées, de jour ni de nuit, à peine de 50 livres d'amende. — Condamnation d'Antoine Morand, sellier, à donner à François Challe et consorts, part et portion dans les deux douzaines et quatre fûts de bas d'un marchand forain, en payant sur le prix de l'achat. — Confiscation d'osier de mauvaise qualité au profit de l'hôpital général et des P.P. Récollets sur Jacques Roy, m<sup>e</sup> tonnelier. — Défense au grand Resteau et autres garçons cordonniers de s'assembler et d'empêcher les garçons arrivants de travailler, à peine de 100 livres d'amende et de prison, et d'être condamnés à vider la ville, sauf aux autres garçons à se pourvoir dans les règles, pour avoir une augmentation de prix de chaque paire de souliers. — Condamnation de Boisard, Roy, et des autres tonneliers, qui ont trois compagnons à en céder un à Jean Poupart, m<sup>e</sup> dudit métier, pour qu'il puisse fabriquer et fournir les futailles qu'il a entreprises. — Taxe de la chandelle à 16 sols la livre avec défense de la vendre au-dessus, à peine de 100 livres. — Condamnation de Girard et Roux, bouchers à 20 livres d'amende pour avoir vendu de la chair de boucherie en leurs boutiques particulières et hors des boucheries, à peine de 100 livres. — Condamnation de Guillotin, marchand graisseur, à 50 livres d'amende, pour avoir vendu de la chandelle à 18<sup>s</sup> la livre. — Condamnation de Michel Cougnon, m<sup>e</sup> boulanger, à 6 livres d'amende envers Abraham Jouannet, fermier du minage, pour avoir fait décharger des minots en sa maison, sans avoir passé par le minage et avoir été vus et visités par les m<sup>es</sup> gardes boulangers. — Condamnation de Jupin, marchand et de sa femme à 30 livres d'amende, pour avoir fait décharger et serrer en magasin des oranges et citrons, sans qu'ils aient été publiés par la ville. — Ordonnance fixant la taxe des voyages des traîneurs, crocheteurs et portefaix. — Défense à Jean Lorret, marchand cartier, d'allumer du feu dans la cour qui lui est commune avec Denis Anet, m<sup>e</sup> tailleur d'habits de laisser des « bassiois » pleins d'eau dans ladite cour, d'étendre ses cartes dans les couvroirs et degrés, de griller des cochons dans la cour. — Condamnation à l'amende de 10 livres de la veuve Pastureau et Descluzeau, m<sup>es</sup> boulangers pour n'avoir pas nettoyé la venelle noire à St-Nicolas, près la Cassevin. — Condamnation à l'amende de Jean Roucher St-Jean, Charles Broder, Pierre Redde, m<sup>es</sup> pâtisseries, pour avoir acheté du gibier dans les auberges, le jour avant le marché, sans que ce gibier ait été exposé en vente au marché. — Défense à Paromeau le jeune, m<sup>e</sup> maréchal, d'insulter les m<sup>es</sup> gardes et injonction de se comporter modestement et de parler à son tour et avec ordre aux assemblées. — Condamnation à 10 livres d'amende de Chaigneau, m<sup>e</sup> traversier pour avoir refusé de vendre le poisson au public à la colue. — Condamnation de Chevallier, cabaretier, à 5 livres d'amende, pour avoir donné à manger de la viande en son cabaret un

samedi. — Guillemeton, taillandier et Tafforin, cordier, à 50 livres d'amende pour avoir mangé de la viande le samedi chez ledit Chevalier. — Condamnation d'Anne Comband, veuve de Jean Bourrasseau, m<sup>e</sup> tailleur d'habits et de Jean Bourrasseau, son fils, à fournir, pendant huit mois, un garçon à René Chopin, m<sup>e</sup> dudit métier. — Condamnation de François Lamoureux, m<sup>e</sup> balutier, à donner part et portion à Pierre Proux, balutier, dans cent caisses de bois de sapin qu'il a achetées, en lui payant sur le pied de l'achat. — Condamnation de Niordais, Le Breton et autres compagnons selliers à 50 livres d'amende et défense de s'assembler pour embaucher les arrivants « et leur faire faire leur devoir » sous prétexte d'embauchage, défense à tous cabaretiers de se prêter à ces assemblées et de recevoir les compagnons sortant de chez leurs maîtres sans leur consentement. — A la requête de Samuel Fleuriau, m<sup>e</sup> orfèvre, condamnation de Jean Jousseran à communiquer à la communauté des m<sup>es</sup> orfèvres le sous scéing par lequel il transporte et loue son poinçon à Michel Gousselin. — Condamnation de Lapière, cabaretier, à restituer à Nicolas Bontet, garçon chirurgien, les hardes qu'il lui a ôtées, à peine de contrainte par corps. — Serment de Jean Rabiet, docteur en médecine. — Condamnation de la Laurend et de la Bernard à six livres d'amende et défense d'aller au devant des m<sup>es</sup> de barque pour acheter de la chaux, sans qu'elle ait été publiée par la ville et exposée en vente. — Condamnation de Perret, fondeur, à 20 livres d'amende et à la démolition de ses fourneaux pour avoir mis le feu dans la cheminée de ses fourneaux. — Condamnation de Bardoux, m<sup>e</sup> tailleur, à donner un de ses garçons à Michel Mutel, m<sup>e</sup> tailleur. — Condamnation de la veuve Geoffrois, bouchère, à 50 livres d'amende pour avoir vendu de la viande 12 sols la livre et défense de récidiver à peine de 1000 livres. — Condamnation de Pierre Pilleau et d'autres m<sup>es</sup> cordonniers, de Chopin, Duclos, Percheron, m<sup>es</sup> gardes des tailleurs d'habits, à 30 sols d'amende applicable à la boîte de la confrérie pour ne s'être trouvés à la procession de l'octave du S-Sacrement. — Condamnation de Pierre Hernaud et de Léon Audry, brûleurs, à faire démolir, dans huitaine, les chaudières d'eau-de-vie qui sont en leurs maisons, à peine de 300 livres d'amende. — Condamnation de Chataigner, horloger, pour avoir recelé une montre volée par un soldat à Singreaud, tonnelier. — Condamnation de Chevallier et Allard, crocheteurs, à 20 livres d'amende pour avoir charroyé des fagots communs du havre chez plusieurs partienliers à demi-quarts au lieu d'un quarteron, qu'ils ont accoutumé de mettre sur leurs chevaux, avec défense de récidiver. — Condamnation de Pierre Hunaud, m<sup>e</sup> boulanger, à 25 livres d'amende pour avoir vendu du pain « non mangeable et même puant » au-dessus de la taxe avec défense de récidiver, à peine de punition corporelle.

— Condamnation à 50 livres d'amende de Jacques Tienloup, m<sup>e</sup> cordonnier, à rapporter au bureau des cuirs ceux qu'il a achetés pour qu'ils soient partagés entre les m<sup>es</sup> cordonniers et défense d'aller au-devant des marchands forains. — Condamnation de Terillon, m<sup>e</sup> de barque de Marennes, à payer à Pierre Basset, fermier du minage, les droits de 5 pochées de fèves et 2 de pois qu'il a amenées en cette ville. — Condamnation de Georges Moreau, m<sup>e</sup> taillandier, à 10 livres d'amende pour avoir travaillé du métier de serrurier et confiscation du « flasque » saisi sur lui. — Condamnation d'Antoine Rivière, m<sup>e</sup> charron, à renvoyer à Jean Maillard, m<sup>e</sup> dudit métier, le garçon qu'il lui a suborné. — Condamnation à 50 livres d'amende de Flamin, employé des fermes du roi, pour avoir fait charger un cent de fagots sur le havre, dès 5 heures du matin, sous un nom emprunté. — Condamnation de la veuve Jarousseau à payer à Louis Maurissart 175 livres pour 7 mois qu'il est resté chez elle en qualité de garçon, à raison de 25 livres par mois. — Condamnation de Jean Olivier et autres m<sup>es</sup> gardes cordonniers, à 100 livres d'amende pour avoir fait servir une botte à plusieurs aspirants pour leur chef-d'œuvre et celle-ci confisquée, pour les deniers en provenant être distribués aux pauvres mendiants et défense de faire aucune poursuite contre les aspirants reçus, à peine de 500 livres d'amende. — Condamnation de la veuve Chauviteau à donner part et portion à Pierre Gauduchon, voilier, dans le nombre de 26 pièces de lin qu'elle a achetées, en les payant sur le pied de l'achat. — Condamnation de la veuve Dupont, apothicaire, à 10 livres d'amende pour s'être servi d'un officier suisse, afin d'avoir des fagots sur le havre, lequel officier aurait insulté et maltraité le maître de la barque. — Condamnation d'Engé, aubergiste, à faire rétablir son enseigne *des Trois Couronnes* qui tombe en ruine, sauf son recours contre le propriétaire de la maison. — Condamnation des m<sup>es</sup> gardes reçus maîtres cordonniers à restituer à Louis Guillet et autres aspirants les chefs-d'œuvre qu'ils ont par devers eux, à peine de tous dépens, dommages et intérêts et défense à l'avenir d'exiger d'eux aucune somme de deniers ni de leur faire faire aucuns festins ni dépenses, pour raison de leur réception, sauf la somme de 3 livres allouée par les règlements à chaque maître, à peine de 300 livres. — Condamnation à 25 livres d'amende de Gareau, boulanger pour avoir revendu 16 livres le cent des fagots pour l'usage de son four, qu'il avait achetés 13 livres. — Condamnation à 10 livres d'amende de Jean Chabot, brûleur, pour avoir fait travailler et chauffer ses chaudières, les dimanches et fêtes et défense de récidiver, à peine de 1000 livres. — Condamnation des m<sup>es</sup> gardes cordonniers à donner à Toussaint Clément aspirant à la maîtrise un chef-d'œuvre composé d'une botte, d'un soulier d'homme et d'un soulier



de femme. — Condamnation de Durocher, chirurgien à Aytré. à fermer sa boutique et défense d'exercer jusqu'à ce qu'il ait été examiné. — Condamnation de François Baron, charpentier de grosses œuvres et saisie des fûts de la barrique d'eau-de-vie saisie chez lui, pour être brûlés par l'exécuteur des sentences criminelles, au canton des Hamands comme frauduleuses, et d'eau-de-vie confisquée au profit des Religieux mendiants et de l'hôpital. — Réception et serment eode Leunte, m<sup>d</sup> libraire. — Transaction entre de Richemond et Pierre Duthé, pour travaux de curement de la fosse de sa maison évalués à 51 livres 15 sols. — Réception de Jean Benoist, m<sup>e</sup> boulanger ayant travaillé pendant quatre ans à l'hôpital général Saint-Louis. — Enregistrement de l'édit du roi créant des maîtrises d'arts et métiers dans toutes les villes du royaume (9<sup>bre</sup> 1722). — Réception de Pierre Rivet, huissier audencier. — Permission d'habitation accordée à René Millesant, potier de terre, originaire de Foutevraut. — (FF. 78.)

E. Suppl. 354 (Registre). — In-folio 50 feuillets, papier.

**1733-1734.** — Police. — Pierre-Samuel Seignette, conseiller au présidial, lieutenant général. — Serment des m<sup>es</sup> gardes menisiers, Etienne Barberaud, Jean-Baptiste Huas, Michel Jaquelin, Jean-Baptiste Allemant, Jacques Chartier. — M<sup>es</sup> gardes taillandiers Daniel Guillemeton, Gabriel Bersot. — M<sup>e</sup> garde corroyeur Simon Olivier. — M<sup>es</sup> gardes tissiers Louis Gouban, Pierre Dexmier, Jean Porehet, Jacques Bouyé. — M<sup>e</sup> maréchal Louis Reneteau. — M<sup>e</sup> corroyeur Joseph-Louis Martineau. — Taxe du pain et de la viande. — Fin minot 18 deniers la livre, gros minot 15 deniers, fine fleur de froment 13 deniers, froment toute fleur 10 deniers, gruau de mètre 8 deniers. — Chairs de bœuf, veau, agneau, 4 sols 6 deniers la livre, vache et brebis 3 sols 6 deniers. — François Miget, fils de maître, reçu m<sup>e</sup> maréchal. — François Moineau, m<sup>e</sup> coutelier. — Jacques Dumay, m<sup>e</sup> maréchal. — Jean Delavaud, m<sup>e</sup> pâtissier rôtisseur. — Jean Rivière, fils de maître, reçu m<sup>e</sup> boulanger. — Charles Majaud, fils de maître, m<sup>e</sup> maréchal. — Jacques et Georges Miltecaut, Antoine Billaud, Guillaume Renou, André Dousset, Jacques Roux, Auguste-Ignace Thomas, René Belliard, Pierre Petit, m<sup>es</sup> boulangers. — Michel Racine, m<sup>e</sup> taillandier. — Jacques Bodin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Yves Lavigne, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Pierre Panleau, m<sup>e</sup> maréchal. — Jean Petit, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Jean Du Maine, m<sup>e</sup> pâtissier rôtisseur. — Pierre-Nicolas Lambert et Charles-Joseph Ancieau, m<sup>es</sup> cordonniers. — Pierre Musnier, juré erieur trompette. — André Mestayer, m<sup>e</sup> menuisier. — Etienne Arnaud, m<sup>e</sup> cordonnier. — Josse-André Herogher, m<sup>e</sup> menuisier. — Condamnation à 1,500 livres d'amende de Menaud et sa femme, Rouanet, vitrier et sa femme, Thi-

baut fils tonnelier, Louis Charles et sa femme, Julien m<sup>e</sup> boulanger et sa femme « pour avoir fait un charivari et bruit scandaleux, troublé le repos public et commis plusieurs autres excès ». — Condamnation de la veuve Gresseau à Chagnollet à payer 10 livres à Marguerite Rifaud, servante domestique. — Défense à Olive Doyal, couturière, Pierre Doyal, charpentier de navire et Madelaine Mondion, sa femme, de ne méfaire ni médire, à peine de 10 livres d'amende. — (FF. 79.)

E. Suppl. 355 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1733-1734.** — Police. — Plumitif d'audiences ou brouillard pour l'enregistrement des causes. — Regnier, conseiller, lieutenant général. — Joseph Ribardière, m<sup>e</sup> tailleur d'habits contre Germain Lebrou, m<sup>e</sup> parfumeur. — Polycarpe Bourguin, négociant et premier marguillier de Saint-Jean contre Duché, m<sup>e</sup> des basses-œuvres. — Anne Giraud, veuve de Pierre Trimouille, m<sup>e</sup> maréchal contre Landreau, m<sup>e</sup> maréchal. — Jacques Guibert, tailleur de pierres et sa femme contre Servant, cabaretier et sa femme, condamnés à faire rétablir un carreau de vitre que Pillastre, leur fils, a cassé malicieusement en se battant à coups de pierres avec d'autres enfants, dimanche dernier. — (FF. 80.)

E. Suppl. 356 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1734-1735.** — Police. — De la Boucherie de Varaise, conseiller clerc, lieutenant général. — Taxe du pain : fin minot 21 sols la livre, gros minot 19 sols, fine fleur de froment 16 sols, froment toute fleur 14 sols, gruau ou mètre 12 deniers la livre, chairs de bœuf, mouton, veau, agneau, 4 deniers la livre, vache, brebis, à 3 sols la livre. — Gabriel Merlant, m<sup>e</sup> boulanger. — Dominique Boirie, m<sup>e</sup> tailleur. — J.B. Joassemet, corroyeur. — André Georget, m<sup>e</sup> arquebusier. — Pierre Pion, Elie Roy, m<sup>es</sup> menisiers. — Mathieu Damour de Lilleronde, capitaine de navire et son épouse contre Grandlande, marchand de planches et sa femme, au sujet de Marianne, servante domestique qui est condamnée à retourner servir Lilleronde jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste, à peine de 50 livres d'amende. — Alexandre Delessart, m<sup>e</sup> pâtissier rôtisseur. — François Meusnier, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Blaise Berthaut, m<sup>e</sup> cordonnier. — Adam Mary, m<sup>e</sup> savetier. — François Belliard, m<sup>e</sup> boulanger. — Jacques Caillaud, m<sup>e</sup> savetier. — Jean Bernard, docteur en médecine de l'Université de Montpellier. — Jean Jaudin, m<sup>e</sup> menuisier. — Jean-Antoine Basset, m<sup>e</sup> boulanger. — Mathurin Reverdy, m<sup>e</sup> corroyeur. — André Trimouille, m<sup>e</sup> maréchal. — Paul Robert, Pierre Jaudeau, m<sup>es</sup> serruriers. — (FF. 81.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 357 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1734-1735.** — Police. — Plunitif ou brouillard pour servir de placets à l'enregistrement des causes. — Pollard, conseiller, lieutenant général. — François Janaud, compagnon boulanger contre Rouillet crocheteur, défense de se maltraiter, ni de se méfaire l'un l'autre. — Joseph Larteau, m<sup>e</sup> garde couvreur contre Robelin plombier, condamné à l'amende pour avoir posé et cloué de l'ardoise au devant d'une petite maison, sans être m<sup>e</sup> couvreur. — Condamnation à l'amende de Mourat, crocheteur, pour avoir chargé sur son cheval un quart de fagots pour le conduire chez Moraney, entrepreneur, et l'avoir porté à une autre destination. — Condamnation des m<sup>es</sup> gardes tailleurs à faire faire un chef-d'œuvre à François Mensnier, compagnon tailleur d'habits et procéder à sa réception à la maîtrise, conformément aux règlements. — Condamnation de la femme de Joseph Mensnier à restituer à l'épouse de messire Jean de Lupé, chevalier seigneur marquis de Marabot, quatre livres 3 sols que ladite dame lui avait donnée pour un demi-cent de fagots et de lui remettre huit verres de cristal ou d'en payer la valeur. 24 sols. — Messire Desclaux Mesples, conseiller du roi, avocat général au Parlement de Navarre demeurant à Pan et messire Lonis, comte de Luppé, seigneur marquis du Garanné demeurant en son château de Laloure et la marquise de Noë contre Jacques Duthé, m<sup>e</sup> des basses-œuvres pour qu'il fasse le curement d'une fosse dans une maison appartenant aux demandeurs. — André Trimouille, m<sup>e</sup> maréchal, contre Oualle, marchand, condamné à donner part et portion audit Trimouille, dans le charbon de terre de la cargaison du navire du sieur Van Hoogwerff. — Marc-Antoine Lefebvre, négociant, contre Villeneau, condamné à charger sur sa traîne le parti de futailles qui est sur le quai de cette ville pour le transporter chez Michel Bultel. — Jean Antoine Basset, fils de défunt Pierre Basset, contre Étienne Garraud, m<sup>e</sup> garde, pour être reçu boulanger, en qualité de fils de maître, il sera reçu, mais ne pourra tenir boutique ouverte, tant qu'il sera fermier du minage. — (FF. 82.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 358 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1735-1736.** — Police. — René-Louis Durand, chevalier, seigneur de la Vaux Martin, chevalier de Saint-Louis, conseiller du roi, président au présidial, lieutenant général. — Bertrand Goupeau, greffier en chef. — Jean Gadiou, couvreur plombier. — Étienne Guillon, m<sup>e</sup> boulanger. — Michel Goujand, m<sup>e</sup> apothicaire. — Nicolas Lucos, m<sup>e</sup> tissier de toiles. — Gilbert Flammanchet, m<sup>e</sup> boulanger. — André Bastard, m<sup>e</sup> corroyeur. — Claude Ransien, m<sup>e</sup> boulanger. — Philippe Maistre, m<sup>e</sup> cordonnier. — Gabriel

Pelletier, m<sup>e</sup> couvreur plombier. — Sentence autorisant les m<sup>es</sup> libraires et imprimeurs à faire enregistrer un arrêt du conseil d'État portant règlement entre les libraires, imprimeurs et marchands merciers, grossiers, joaillers (10 septembre 1735), défendant aux merciers de vendre aucun livre à l'exception des A B C, des almanachs et des livres d'heures imprimés hors la ville, qui n'excèdent pas deux feuilles d'impression du caractère cicéro. — (FF. 83.)

E. Suppl<sup>t</sup> 359 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1736-1737.** — Police. — Simon Billand, s<sup>r</sup> Dardaine, conseiller, lieutenant général de police. — Sentence au profit des maire et échevins contre Pierre Basset, fermier du minage et la dame de Concarret, propriétaire du minage, confirmée par arrêt du Parlement. — Louis Dufort, Guillaume Lacranze, m<sup>es</sup> tailleurs d'habits. — Antoine Tafforin, m<sup>e</sup> cordier. — André Joubert, Pierre Hérault, m<sup>es</sup> savetiers. — François Turquand, Antoine Jamin, m<sup>es</sup> cloutiers. — Jean Laclède, m<sup>e</sup> savetier de l'une des maîtrises créées par l'édit de novembre 1722 à La Rochelle. — Pierre-Nicolas Bertouin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Angélique de Charron, veuve de messire Jean de Concarret, capitaine d'infanterie demeurant au logis noble de Montmouton, paroisse d'Archingeay, contre Jean Mortagnet, grenotier et Jean Laidet, condamnés à fournir un état des blés qu'ils ont fait venir et porter au minage de La Rochelle. — (FF. 84.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 360 (Registre). — In-folio, 19 feuillets, papier.

**1738-1739.** — Police. — Pierre-Samuel Seignette, lieutenant général. — Pierre Parsonneau, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Condamnation à 6 livres d'amende de Rondrail, huissier de service, pour s'être présenté, pendant une semaine, sans être revêtu de robe et en habit indécent et s'être retiré et absenté, sans permission, de l'audience. — Henri Godreau, m<sup>e</sup> corroyeur. — Guillaume Mayet, m<sup>e</sup> boulanger. — Guillaume Marillet, m<sup>e</sup> boulanger. — Taxe du pain : fin minot 28 livres, gros 25 livres, boisseau de froment 3 livres 2 sols ; — boisseau d'avoine 18 livres 20 sols. — Louis-Charles Alexandre de Ponthieu, chanoine de la cathédrale, contre Arsaut, qui est condamné à lui rendre la tabatière d'argent qu'il lui avait donnée pour dorer, en lui payant dix livres pour la dorure d'icelle, ou 60 livres pour la valeur de ladite tabatière. — (FF. 85.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 361 (Registre). — In-folio, 36 feuillets, papier.

**1740-1741.** — Police. — Poirel, conseiller, lieutenant général de police. — Les m<sup>es</sup> gardes menuisiers contre Chevallier, m<sup>e</sup> cordonnier et cabaretier, réclamation d'une table qu'ils ont mise en dépôt chez lui, avec offre

de lui payer 3 livres pour 12 jours de garde, à raison de 5 francs par jour, ledit Chevallier condamné à remettre le meuble en question et aux dépens. — Nicolas Bergeonneau, compagnon cordonnier, contre les m<sup>es</sup> gardes, condamnés à lui donner un chef-d'œuvre suivant l'usage. — Le procureur du roi contre Étienne Basset, ci-devant m<sup>o</sup> boulanger et tenant avec sa femme l'auberge des *Trois Marchands*, condamné à 500 livres d'amende pour loger journellement des étrangers sans faire de déclaration, sur l'appel de Basset, condamné à cinq livres d'aumônes envers l'hôpital général et aux dépens. — Le procureur du roi contre André Gérard, adjudicataire du bail de la boucherie de carême, condamné à 50 livres d'amende et 300 livres de dommages et intérêts pour avoir vendus les chairs au public 5 livres 6 deniers et 6 sols au préjudice des conditions de leur bail, 150 livres à l'hôpital général et les autres 150 livres aux trois hôpitaux des pauvres malades de la ville. — Louis Mesnier, m<sup>o</sup> menuisier, contre Elie Rey, m<sup>o</sup> dudit métier, condamné à mettre hors de sa maison Lorin, compagnon dudit métier, qui a insulté et menacé ledit Mesnier, etc. — (FF. 86.)

E. Suppl. 362 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1741.** — Police. — Pierre-Henri Regnier, écuyer, seigneur de Périgny, conseiller assesseur, et lieutenant général. — Sentence portant homologation et enregistrement de la délibération de la communauté des m<sup>es</sup> apothicaires du 5 avril 1738, portant qu'il sera intenté des poursuites juridiquement contre les chirurgiens de campagne qui se mêlent d'exercer la pharmacie pour les examiner et leur faire faire le chef-d'œuvre ordonné par les statuts, s'ils en sont jugés capables, et autrement procéder contre eux, et que la communauté contribuera à la subsistance et conduite des pauvres mendians étrangers renfermés à l'hôpital pour, dans quelque temps, les renvoyer chacun dans leur patrie et ville. — Permission à André Phelipp, marchand, de faire enregistrer ses lettres de m<sup>o</sup> marchand mercier, grossier, joaillier à Paris, pour exercer à la Rochelle. — Antoine Tailfert, m<sup>o</sup> savetier. — Messire de Saint-Simon, écuyer, demeurant aux Fontaines de Bonneville, et autres héritiers d'Angélique de Charon, veuve de Jean de Moncarret, contre Jacques Rouhier, aubergiste, Saint-Simon débouté, et condamné aux dépens Pierre-Guillaume Chaillou fils, m<sup>o</sup> cordonnier. — (FF. 87.)

E. Suppl. 363 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1741.** — Police. — Plumitif ou placets des audiences. — Regnier de Périgny, lieutenant général, de Beanrepaire, procureur du roi. — Charles et Pierre Jousomme, compagnons boulangers, demandeurs en prestation de serment pour être

reçus maîtres. — Jacques Bodin, second capitaine sur les navires marchands, et Jeanne Petit, sa femme, contre Pierre Pasquet, raffineur et Claudine Petit, sa femme, pour insultes. — Catherine Boumeron, veuve Poitou, revenderesse, contre Magdelaine Delormel, revenderesse, pour obtenir part et portion, dans la part d'oranges des îles, qui n'ont pas été exposées en vente et criées par la ville. Delormel condamnée à 10 livres d'amende. — Jean-Baptiste Veillon, capitaine de vaisseau, contre Crucheau, portefaix, pour qu'il représente un gros chien qui a mordu la fille de Veillon au bras droit, pour faire tuer ledit chien. — Marie Seguin contre Regnaud, traîneur, qui l'a insultée, condamné à 20 sols d'amende. — Le procureur du roi contre Benoist Perier, cabaretier, pour avoir donné à boire pendant la grand'messe, dimanche dernier, etc., condamné à 50 livres d'amende et aux dépens, etc. — (FF. 88.)

E. Suppl. 364 (Registre). — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1741-1743.** — Police. — Seignette, conseiller. — Plumitif des audiences. — Jean-Baptiste Ballée et François Ardouin, compagnons serruriers, demandeurs en prestation de serment pour être reçus maîtres. — Renaud Gervais, compagnon tailleur d'habits, demandeur en chef-d'œuvre pour arriver à sa réception, contre les maîtres gardes dudit métier, condamnés à faire droit à sa requête. — Marthe Genty, veuve de Jean Roy, fripier, contre René Clion, tonnelier, et la veuve Vincent, condamnés à remettre les draps et la chemise qui lui avaient été donnés à blanchir, ou de payer quarante livres. — Nicolas Suire, compagnon tonnelier, contre les m<sup>es</sup> gardes dudit métier, condamnés à lui donner chef-d'œuvre pour parvenir à la maîtrise. — Blaise Roux, jardinier, contre Lacroix, portefaix, qui, pour mauvais traitements faits et soufflets donnés audit Roux, est condamné à 50 livres d'amende et 10 livres dommages et intérêts. — César Arnault, fariaier, demeurant au moulin de Fétilly paroisse Saint-Maurice contre Tardy, laboureur, et sa femme, à Marilly, condamnés à remettre à Arnault toutes les hardes, linges et nippes servant à l'usage de son fils, ou 25 livres. — François Sainte-Marie, portefaix, contre Bouguereau, orfèvre, condamné à payer 55 sols, pour montant de la barrique de charbon, etc. (FF. 89.)

E. Suppl. 365 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier d'insectes.

**1742-1743.** — Police. — Gaëtan-François Fontaine, conseiller, lieutenant particulier. — Règlements et statuts des m<sup>es</sup> tailleurs, d'habits, marchands drapiers et chaussetiers de la Rochelle. — Confirmation par le roi, arrêt du Parlement. — Taxe du pain et de la viande. — Louis-François Pouillot, m<sup>o</sup> pâtissier rôtisseur. — François Richarme, m<sup>o</sup> cordonnier. — Alexis Charles, maçon, contre Jacques Bou-

yer, Giraud, couturière, Marie Roullier, lingère, et Joseph Raoult, pour un coup de chaise reçu sur la tête, condamnés à 15 livres dommages et intérêts. — Privilèges et statuts du collège des médecins et arrêt du conseil d'État, lettres patentes et édit du roi, portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine. — Avis du lieutenant général et procureur de police, avis de la faculté de médecine de Paris. — Statuts augmentés et réformés, en conséquence de l'arrêt préparatoire rendu en Parlement le 26 janvier 1734, visant les lettres patentes de décembre 1684, l'édit de mars 1707, l'avis du procureur de la cour du 17 décembre 1728, « pour « procurer à cette ville des médecins suffisants et capables, « qui soient de bonnes vie et mœurs et de la religion catho-  
« lique, apostolique et romaine. » — Julien Leblanc, m<sup>e</sup> cordonnier; André Guillou, m<sup>e</sup> boulanger; Guiet, m<sup>e</sup> couvreur. — Antoine Mérieux, m<sup>e</sup> couvreur et plombier. — Taxe du pain: fin minot, fine fleur de froment et petit pain de boulanger, 18 deniers la livre; grand pain en miches 15 deniers, fine fleur de froment, qui se vend au Temple 14 deniers, froment à sa fleur, 1 sol, fleur de panetier, 10 deniers, gruau ou mètre 6 deniers. — Catherine Rondeau, veuve de Pierre Lejean, marchande, en réparation d'injures contre André Aniot, m<sup>e</sup> boulanger, et sa femme. La défenderesse l'a injuriée devant témoins, a renversé par terre ses marchandises et lui a donné plusieurs coups sans sujet. — Louis Augé, m<sup>e</sup> savetier. — Du procureur du roi contre Gornard, portefaix, et sa femme, regrattière, pour avoir tenu la boutique ouverte lundi pendant la grand'messe, — contre Le vreau, m<sup>e</sup> tonnelier, veuve Faget, veuve Boisseau, injonction de nettoyer le pavé, chacun en droit soi; — la dame veuve Oualle, condamnée à trois livres d'amende et même injonction; — Moynet père, Normand, traîneurs, injonction de mettre le numéro à l'endroit le plus apparent du collier de leurs chevaux, etc. — (FF. 90.)

E. Suppl. 366 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1743-1744.** — Police. — Plumitif des audiences. — Seignette, conseiller et lieutenant général. — François Lafrenay, garçon chirurgien, contre Jean Gouraud, m<sup>e</sup> chirurgien, condamné à lui remettre sac, linge, habits, veste et culotte neufs, et de payer 14. 3<sup>s</sup>. restant de ses gages. — Marie Pequier, veuve de Mathurin Lambert, charcutière à St.-Rogatien, contre Paul Disleau, bourgeois; Antoine Annis, maçon, Jean Rivot fils, Jean Guichard, laboureur, Catherine Nadeau, femme de Jean Bonneau, Marie Mourouzeau, femme de Jacques Rousselot, tonnelier, Pierre Lambert, boulanger, Auboyneau, bourgeois, demeurant à St.-Rogatien, et contre messire Jean Bouquin, prêtre et curé de ladite paroisse, témoins assignés pour déposer de vérité en cette audience. « Le chien du sieur Disleau a

« couru plusieurs fois sur lui pour le mordre, qu'il est de sa « connaissance qu'il a mordu et mangé la lèvre supérieure « de la veuve Lambert. messire Bouquin, curé, étant à dîner « chez Disleau. » Le sieur Paul Disleau, capitaine garde-côtes, fit détacher son chien pour lui donner à manger dans la même chambre, qu'après le dîner le chien suivit les domestiques dans la cuisine, qui y furent manger, et peu de moments après, il entendit le chien gueuler et une voix de femme qui criait, qu'aussitôt lui et le sieur Disleau sortirent dans la cour pour voir ce que c'était, qu'ils y virent la veuve Lambert qui avait un morceau de la lèvre supérieure emporté, laquelle dit que c'était le chien de la maison qui l'avait mordue, et le chien étant rentré dans la chambre, le sieur Disleau le chassa avec un bâton, afin que l'on pût s'en emparer et le tuer, ainsi qu'il l'avait déclaré à la veuve Lambert, aussitôt qu'il l'avait vue, ce qui a été exécuté, à la sollicitation de la veuve Lambert et par ses parents, que lorsque le déposant entra, il avait fermé la porte intérieure de la maison, qu'il ne savait point si elle eût été ouverte, mais qu'il n'entendit point frapper à la porte lorsque la veuve Lambert entra pour payer des cens au sieur Disleau. — Le procureur du roi contre Ruau, cabaretier, pour avoir donné à boire le lundi jour de la fête de Notre-Dame; — contre la dame veuve Oualle, pour n'avoir pas fait nettoyer son pavé, condamnée à trois livres d'amende. — Jean Violleau, journalier contre François Chaumet, traîneur, pour paroles atroces et diffamatoires, disant qu'il avait eu le fouet et les fleurs de lis en son pays, défense d'insulter à l'avenir ledit Violleau. — (FF. 91.)

E. Suppl. 367 (Registre). — In-folio, 49 feuillets écrits.

**1743-1744.** — Police. — François d'Hillierin, écuyer, et Bouzitat de Sélignes, conseillers, lieutenants généraux. — Taxe du pain, fin minot 23<sup>s</sup>, le gros 20<sup>s</sup>, boisseau de froment 38<sup>s</sup>, 42<sup>s</sup>, 45<sup>s</sup>, avoine 24<sup>s</sup>, 25<sup>s</sup>. — Pierre Verneuil, cabaretier, contre François Sabourin, Helineau, porteurs de chaises, Pierre Boisseau, portefaix, et Jean Perraudeau, portefaix, pour insultes, condamnés à 5 livres d'amende. — Marie Guillet, journalière, contre Morel, marchand, et sa femme, condamnés à lui payer 18 livres, pour l'avoir gouverné pendant sa maladie, pendant 21 jours et 25 nuits. — Lettres de maîtrise de sellier de Honoré-Jean Rousseau, signées par Gabriel-Jérôme de Bullion, chevalier, comte d'Esclimont, maître de camp du régiment de Provence infanterie, conseiller du roi en ses conseils, prévôt de Paris, en faveur des privilèges de l'institution de l'hôpital de la Trinité. — Sentence autorisant l'habitation à La Rochelle dudit Honoré-Jean Rousseau. — Jacques Robujaud, m<sup>e</sup> cordonnier, fils de maître. — Surannation sur maîtrise: « Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à notre

ami lieutenant général de police de la ville de La Rochelle et autres officiers qu'il appartiendra, salut. Mathurin Goguet nous a fait remonter que par nos lettres du 7 octobre 1740, nous l'aurions nommé m<sup>e</sup> arquebuser de la ville de La Rochelle, créé par notre édit du mois de novembre 1722 et d'autant que vous pourriez faire difficulté de le recevoir à ladite maîtrise parce qu'elles sont surannées, nous a très humblement fait supplier de lui accorder nos lettres sur ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Goguet et le faire jouir de l'effet de nos dites lettres de maîtrise dudit jour 7 octobre 1740 y attachées, sous le contre-scel de notre chancellerie, nous vous mandons et enjoignons par les présentes que vous ayez à procéder à sa réception de ladite maîtrise et enregistrement des dites lettres et du contenu en icelles, faire, jouir et user ledit Goguet pleinement et paisiblement, etc., etc. Donné à Versailles le 18 mai 1743 et de notre règne le 28<sup>e</sup>. — Signé par le roi en son conseil, etc. » — Pierre Testard, J.-B. Gaudin, Jacques Moquet, m<sup>es</sup> cordonniers. — Jean-Charles Gingraud, m<sup>e</sup> tonnelier. — Pierre Verdier, Louis Noblet, Jacques François, m<sup>es</sup> tonneliers. — Joseph Charles, m<sup>e</sup> cordonnier. — Pierre Aupetit, m<sup>e</sup> perruquier. — Jean Martin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Règlement pour les charrois de pierres de taille. — (FF. 92.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 368 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier, non écrit, couverture parchemin.

**1744-1747.** — Police. — Pierre-Samuel Seignette, conseiller et lieutenant général. — Jean Dardignac, gendre de maître, m<sup>e</sup> cordonnier. — Jacques François, gendre de maître, m<sup>e</sup> cordonnier. — Erasme Guynot et Michel Goujaul, m<sup>es</sup> regardes de la communauté des m<sup>es</sup> apothicaires, contre Michel Cougnon, m<sup>e</sup> chirurgien, condamné à 90<sup>l</sup> de dommages et intérêts pour avoir administré et composé des remèdes concernant la pharmacie, et Hugon, aussi chirurgien, condamné pour le même motif à 150 livres d'amende. — Jean-David Venon, m<sup>e</sup> cordonnier. — J.-B. Faure, m<sup>e</sup> serrurier. — François Roudeau, m<sup>e</sup> tonnelier. — Nicolas Testard, m<sup>e</sup> cordonnier. — Jean Thibaud, m<sup>e</sup> savetier. — Jean Beillard, huissier audiencier. — Délibération de la communauté des m<sup>es</sup> pâtissiers concernant la répartition annuelle entre les maîtres des charges de ladite communauté. — Jean Lagarde, huissier juré, crieur trompette. — Jean Bugaret, fils de maître, m<sup>e</sup> fourbisseur d'épées. — Guillaume Goullin, m<sup>e</sup> serrurier. — Taxes du pain et de la viande. — (FF. 93.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 369 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1746-1748.** — Police. — Pierre Baudet, laboureur, et sa femme contre la femme de Jacques Bidet, charron,

« pour avoir traité le requérant de maraud, fripon, voleur  
« qu'ils avaient volé du bois à la côte » . . . « Vu la  
« reconnaissance de la défenderesse de n'avoir jamais pensé  
« que la demanderesse eût volé des fagots et qu'il n'est pas  
« de sa connaissance qu'elle en ait volé, l'avons déchar-  
« gée des conclusions, dépens compensés. » — Condam-  
nation à l'amende de 30<sup>s</sup>, de Suire et sa femme, cabaretiers,  
pour avoir donné à boire et à jouer à des heures prohibées  
et mitamment à des garçons cordonniers. — Adjudication  
de la boucherie de carême à François Girard à 2,530<sup>l</sup>. —  
Catherine Blanchard, veuve Pierre Pain, bouchère, contre  
Marie Michelet, veuve d'André Girard, touchère, pour in-  
jures. — « Défense de se médire ni méfaire à peine de  
50<sup>l</sup> d'amende, dépens par moitié. » — Michel Mathé, m<sup>e</sup>  
cordonnier, contre Hilaire Guillet, m<sup>e</sup> dudit métier. La  
Tortille, coadjuteur du demandeur, sera tenu de rentrer  
chez lui, sinon de battre aux champs. — Taxe du pain. —  
Marie Robert, de Périgny, contre la Duval, qui sera tenue  
de remettre une bague en or avec grenat à tête rouge, sinon  
de payer 15<sup>l</sup> et pour une jupe neuve de basin, 3 chemises  
de toile, une paire de bas de coton, 48<sup>l</sup>. — (FF. 94.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 370 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1747-1749.** — Police. — La couverture est formée  
par une ordonnance imprimée de police du 13 décembre 1763,  
prescrivant le balayage des rues, 3 fois par semaine en été  
avant 8 heures, en hiver avant 9, à peine de 20<sup>s</sup> d'amende  
par chaque contravention. — Charles-Vincent Bouzitat de  
Sélines, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général —  
Jean-Mathurin Chevalier, m<sup>e</sup> cordonnier. — Jean Renaud,  
m<sup>e</sup> cordonnier. — Jean Lebouvier, m<sup>e</sup> boulanger. — Léger  
Mallet, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Charles Têtron, m<sup>e</sup> bou-  
langer. — Jacques Berson, m<sup>e</sup> taillandier. — Louis Sagot,  
m<sup>e</sup> boulanger. — François Cousin, Nicolas Jarry, m<sup>es</sup> tail-  
landiers. — François Loup, m<sup>e</sup> pâtissier. — Jacques Senet,  
m<sup>e</sup> menuisier. — Pierre Raux, m<sup>e</sup> savetier. — Jean Tho-  
mas, m<sup>e</sup> savetier. — Taxe du pain. — Jean Paillagot, Jean  
Clémenceau, J.-B. Chaillé, Géraud Louit, m<sup>es</sup> tailleurs d'ha-  
bits. — Jean Deschamps, m<sup>e</sup> boulanger. — Hyacinthe Ma-  
gre, m<sup>e</sup> apothicaire. — Pierre Genton, m<sup>e</sup> savetier. — An-  
dré Bousquet, Jean Merlande, René Quinton, m<sup>es</sup> tailleurs  
d'habits. — Guillaume Baldayeon, m<sup>e</sup> serrurier. — Guil-  
laume Dion, m<sup>e</sup> cloutier. — François Flot, m<sup>e</sup> cordonnier,  
etc... (FF. 94.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 370 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier, piqué  
de ver.

**1748.** — Police. — Caletot de Beaupreau père et Re-  
gnier de Périgny, assesseurs. — Pierre Gadiou, traîneur  
contre Petit, tonnelier, pour mauvais traitements. « Le de-

mandeur, a donné le premier au défendeur un coup de pied; sur cela, il l'a pris à la cravate et se sont donné plusieurs coups, parce que Gadiou voulait charger, sur la traîne de Petit, une barrique de vin qui coulait. — Jeanne Jacquelin, femme de Commeras, grainetière, contre Moïse Cherbonneau marchand grainetier, pour avoir part dans deux charges de pain qu'il a achetées d'un marchand forain, offrant de payer sur le pied de l'achat. — Le procureur du roi contre Pelletreau, cabaretier, pour avoir donné à boire dans son cabaret à plusieurs particuliers, dimanche pendant les grand'messes. — Françoise Barbier, condamnée à 30<sup>l</sup> d'amende pour avoir insulté la veuve Martagnet, revendeuse. — Nicolas Planebot, jardinier, contre Denis, portefaix qui avait voulu l'étrangler, défense de se médire et de se méfaire, à peine de vingt livres. — Jacques Fragueau, raffineur, et Marie Rolland, sa femme, contre la veuve Droiteau, tonnelière, dont le fils a frappé ladite Rolland au bras avec une fourche de fer. — Étienne Scilhade, garçon raffineur, contre Pierre Papineau l'aîné, négociant et bourgeois de raffinerie, pour être payé de 35<sup>l</sup> 5<sup>s</sup>, restant dus pour ses gages et salaires, et de lui être fourni de l'ouvrage pendant une année entière ou être payé de 190<sup>l</sup> suivant l'usage. — Les maîtres gardes serruriers contre François Ardouin, maître dudit métier, pour avoir insulté les maîtres et interrompu leur assemblée, condamné à six livres d'amende. — Charles Bouez, serrurier, contre les maîtres gardes condamnés à lui remettre une clef, qui fait partie du chef-d'œuvre du demandeur, auquel il est permis de faire ses pièces de forge dans la boutique de François Ardouin, l'un des m<sup>es</sup> gardes, sans être troublé. — Les filles de Jolly contre celles de Guillet, pour injures, rixe et coups; « ladite Guillet sortit de sa boutique et se jeta sur ladite Loizy et s'étant prises toutes les deux, ladite Loizy décoiffa la Guillet, et la veuve Coche s'avança et se jeta sur ladite Loizy et lui porta la main sur sa coiffe, qu'elle fit tourner sur sa tête, la dame Rozier, dans cet instant, les sépara toutes trois; » défense de se médire et se métaire. — Pierre Désiré, cabaretier, contre Antoine Flenriau, matelot, condamné à remettre un bouchon et une quille peinte servant d'enseigne à son cabaret, qu'il a arrachés à la porte et emportés la nuit de lundi, sinon à payer 6 livres. — (FF. 93.)

E. Suppl. 371 (Registre). — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1749 — 1752.** — Police. — Bouzitat de Selines, conseiller, lieutenant g<sup>al</sup>. — Serment des m<sup>es</sup> gardes couvreurs et plombiers, Pierre Martin et François Jouet. — Olivier Ingrand, m<sup>e</sup> boulanger. — René Brun, m<sup>e</sup> boulanger. — Jean Levreau, m<sup>e</sup> tailleur. — François Joubert, m<sup>e</sup> taillandier. — Guillaume-Martin Destrapières, docteur en médecine. — Nicolas Boë, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Martin Dupuy, docteur

en médecine. — Pierre Merot, m<sup>e</sup> boulanger. — Jacques Mathé, m<sup>e</sup> cordier. — Thomas-Louis Allemaud m<sup>e</sup> menuisier. — Antoine-François Barberaud, aussi m<sup>e</sup> menuisier, fils de maître. — Louis Brossard, m<sup>e</sup> tonnelier. — Jacques Jean, m<sup>e</sup> tonnelier. — Pierre Rigaudeau, m<sup>e</sup> maréchal. — Louis Raison, m<sup>e</sup> boulanger. — Pierre Maillou, m<sup>e</sup> boulanger. — Thomas Pelletreau, m<sup>e</sup> boulanger. — Joseph Lafond, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Pierre-Jacques Duvinage, m<sup>e</sup> boulanger. — François Grand-Couin, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Louis-Anne Georgeaud, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Henri Deschez, m<sup>e</sup> cordonnier. — Jean-François Perrin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Pierre Sendreau, m<sup>e</sup> cordonnier, fils de maître. — Pierre Joubert, m<sup>e</sup> pâtissier. — J.-B. Mamean, m<sup>e</sup> cordonnier. — René Blanchet, m<sup>e</sup> cordonnier. — René Boutard, m<sup>e</sup> pâtissier. — Pierre Neau, m<sup>e</sup> couvreur et plombier. — Antoine Vaillant, m<sup>e</sup> pâtissier de Paris. — Pierre Douine, m<sup>e</sup> cordonnier. — Etienne Audon et Nicolas-Victor André, m<sup>es</sup> cordonniers. — Nicolas Landreau, m<sup>e</sup> maréchal. — Nicolas Clion, m<sup>e</sup> boulanger. — Nomination et prestation de serment des nouveaux maîtres gardes de tous les métiers. — Joseph Chambon, m<sup>e</sup> savetier. — Pierre Dubosc, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Jacques Hameil, m<sup>e</sup> serrurier. — François Mallet, m<sup>e</sup> tisserand. — Jean Girard, m<sup>e</sup> serrurier. — Jean Taillefert, m<sup>e</sup> cordonnier. — Léon-Elie Berteau, m<sup>e</sup> boulanger. — Pierre Bonnin, m<sup>e</sup> boulanger. — René Chain, Pierre Rocher, m<sup>es</sup> cordonniers. — Pierre Dumaine, m<sup>e</sup> pâtissier. — Jean Couvé, François Racine, m<sup>es</sup> taillandiers. — Jacques Deschamps, m<sup>e</sup> couvreur et plombier. — Bernard Dancas, m<sup>e</sup> cordonnier. — Joseph Ranger, René Reverdy, Perpet Rasquin, m<sup>es</sup> cordonniers. — François Lespinas, Jacques Teste, Jean Bougez, m<sup>es</sup> tailleurs. — Taxe du pain. — (FF. 96.)

E. Suppl. 372 (Registre). — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1752 — 1757.** — Police. — Du Marchais, Seignette, Pollart, Viette, de Hillerin, Bouzitat de Seleries, conseillers. — Pierre Bourgouin, m<sup>e</sup> boulanger. — Charles Boisdon, m<sup>e</sup> tonnelier. — Nomination des nouveaux m<sup>es</sup> gardes des divers métiers. — Taxe du pain. — Louis Logas, m<sup>e</sup> couvreur. — Jean Laef, Jean Leclere, m<sup>es</sup> savetiers. — Pierre-Antoine Chatelin, m<sup>e</sup> eloutier. — Jacques-Gabriel Julien, m<sup>e</sup> boulanger. — Léon-Gilbert Flamanchet, m<sup>e</sup> boulanger. — Laurent Grasset, huissier à la police. — Jambu, m<sup>e</sup> apothicaire. — Taxe du pain. — Claude Simonin, m<sup>e</sup> menuisier. — Arnaud Gilbert, avocat en Parlement, conseiller et procureur du roi à la police. — Antoine Jouanne, m<sup>e</sup> couvreur et plombier. — Pierre Girard, m<sup>e</sup> maréchal. — Mathurin Cochareau, Etienne Gogo, Jean Berteau, Antoine Fournier, Jacques Daudonneau, m<sup>es</sup> cordonniers. — Pierre Moreau, m<sup>e</sup> serrurier. — Pierre Trapagnan, Barthélemy Servant, Rossignol, m<sup>es</sup> tailleurs. — « Monsieur, si la punition qu'a éprouvée le

« s<sup>r</sup> de Hillerin doit vous faire connaître le mécontentement  
 « que l'on a eu de la conduite qu'il a tenue au mois de  
 « janvier dernier à l'occasion des arrangements pris par  
 « M. de Boisemont, elle doit être pour vous un avertisse-  
 « ment d'être à l'avenir plus mesuré dans vos démarches et  
 « plus circonspect dans l'exercice de vos fonctions; je n'ai  
 « pas ignoré que vous aviez été avec le s<sup>r</sup> de Hillerin le  
 « principal auteur de tout ce qui a été fait; et si j'ai bien  
 « voulu ne vous pas faire partager le traitement qu'il a  
 « éprouvé, c'est un ménagement qui doit vous engager à  
 « prendre à l'avenir des voies de prudence et de modération  
 « que vous n'avez pas assez connues; mais comme j'apprends  
 « que les délibérations faites à ce sujet par une partie de  
 « votre compagnie ont été écrites sur les registres, mon  
 « intention est que vous fassiez lecture de cette lettre à  
 « votre compagnie, et qu'elle soit inscrite sur vos registres  
 « à la suite des délibérations qui y ont été portées. Je suis,  
 « etc.; signé: de Lamoignon. » — Yves Rossignol, m<sup>e</sup> tailleur.  
 Flamanchet, m<sup>e</sup> boulanger. — Pierre Proust, m<sup>e</sup> arquebusier.  
 — Mathieu Brillon, m<sup>e</sup> serrurier. — Pierre Dery, m<sup>e</sup> tailleur  
 d'habits. — André Frequet, m<sup>e</sup> menuisier. — (FF. 97.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 373 (Registre). — In-folio, 49 feuillets, papier écrits.

**1757.** — Police. — Pierre-Samuel Seignette, Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, assesseurs et lieutenants généraux. — Nomination des nouveaux maîtres gardes de tous les métiers. — Jean Bachelier, m<sup>e</sup> tailleur. — Laurent Fontaine, m<sup>e</sup> boulanger. — Fabien Magre, m<sup>e</sup> apothicaire. — Martin, u<sup>e</sup> boulanger. — Michel Baudouin, m<sup>e</sup> tailleur. — Pierre Hanaud, m<sup>e</sup> pâtissier. — Taxe du pain et fin minot ou fine fleur de froment en petit pain de boulangerie, 2 sols; pain de 2 livres, 4 sols; pain de 3 livres, 6 sols; pain de 4 livres, 8 sols; miche de 5 livres, 1 sol 9 deniers; pain de 10 livres, 17 sols 6 deniers; pain de fine fleur de froment, 1 sol 8 deniers; pain de 10 livres, 16 sols; pain de fleur de panetier, 1 sol 4 deniers; pain de 10 livres, 13 sols 4 deniers; gruau, 10 deniers; pain de dix livres, 8 sols 4 deniers. — « Germain Pichault de Lamartinière, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller, premier chirurgien du roi, chef de la chirurgie du royaume, président de l'Académie royale de chirurgie, garde des chartes, statuts et privilèges dudit art; à tous ceux qui eussent lettres verront, salut. Savoir faisons que sur les bons témoignages qui nous ont été rendus de la probité, capacité et expérience du sieur Philibert Charault, maître en chirurgie à La Rochelle, et qu'attendu la vacance de notre lieutenance, en la communauté des chirurgiens de ladite ville, advenue par le décès du sieur Beanregard, dernier pourvu de cet office, auquel étant nécessaire de pourvoir, pour ces causes et autres considérations, nous avons établi, commis

et institué, établissons, commettons et instituons par ces présentes ledit Philibert Charault pour notre lieutenant en ladite communauté des maîtres en chirurgie de La Rochelle et ressort, etc., pour jouir en ladite qualité des honneurs, autorité, juridictions, droits et privilèges et exemptions y attachés, garder et faire garder les statuts et règlements, etc. Si mandons, etc., en foi de quoi avons signé ces présentes de notre main et à icelles fait apposer le sceau de nos armes et contresigner par notre secrétaire, à Versailles le 27<sup>e</sup> d'avril 1757; signé: Lamartinière. Par mon dit sieur signé: Leblon Dalblon, et scellé du cachet des armes dudit sieur de Lamartinière. — Signé: Desmarattes, greffier commis. » — (FF. 98.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 374 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier, écrits.

**1757-1759.** — Police. — Plumitif d'audiences. — Etienne-Auguste Viette, sieur de la Rivagerie, écuyer, conseiller du roi et lieutenant général. — Nomination et serment des nouveaux m<sup>e</sup>s gardes de toutes les communautés d'arts et métiers. — Louis Vinet, m<sup>e</sup> maréchal. — Antoine Cossonel, m<sup>e</sup> menuisier. — Henri-Joseph Baillargeau, greffier à la police. — Antoine d'Elbeau, m<sup>e</sup> savetier. — Joseph-Marie Begaud, m<sup>e</sup> tonnelier. — François-Julien Bigot, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Charles L'Arpent, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — François Guilbant, m<sup>e</sup> serrurier. — Michel Courteau, m<sup>e</sup> dudit métier. — Alexis Disors, m<sup>e</sup> pâtissier. — Jean Lacourt, m<sup>e</sup> pâtissier. — Pierre Perrié, m<sup>e</sup> tonnelier. — Simon Mesnard, garçon cordonnier, reçu maître comme gendre de maître. — Charles Morin, m<sup>e</sup> boulanger. — Etienne Arnou, Pierre Bonneau, m<sup>e</sup>s boulangers. — Jean Garnier, m<sup>e</sup> cordier. — Pierre Bisson, m<sup>e</sup> menuisier. — Jérôme Légier, imprimeur libraire de Montauban, établi à La Rochelle, aux lieu et place de René-Jacob Desbordes, suivant arrêt du conseil d'Etat du 19 février 1759. — Louis Cassin, m<sup>e</sup> tailleur. — Jean Guéton, m<sup>e</sup> boulanger. — Joseph Montaubry, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Jean Merlan, m<sup>e</sup> boulanger. — François Maillot, m<sup>e</sup> boulanger. — Michel Barraud, m<sup>e</sup> boulanger. — Auguste-Pierre-Joseph Girard, m<sup>e</sup> boulanger. — Louis Diard, couvreur et plombier. — Philippe Lacourt, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Pierre Marchandeaup, m<sup>e</sup> cordonnier. — Taxe du pain. — Jean Roy, m<sup>e</sup> boulanger. — (FF. 99.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 375 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier, écrits.

**1759-1761.** — Police. — Plumitif d'audiences. — Jean-Baptiste-Charles Mercier, conseiller au présidial, lieutenant général. — Nicolas Martineau, m<sup>e</sup> boulanger, fils de maître. — Antoine Pellerin, m<sup>e</sup> boulanger. — Joseph Piot, panetier, m<sup>e</sup> boulanger. — Jacques Tardy, panetier, m<sup>e</sup> boulanger. — Michel Gibaud, panetier, m<sup>e</sup> boulanger.



— Pierre Martin et Antoine Jouanne, m<sup>es</sup> gardes couvreurs plombiers. — Pierre Salmon, maître chirurgien, a fait son apprentissage pendant trois années sous le sieur Danivand, m<sup>e</sup> chirurgien en la ville de Cognac, chirurgien major sur les vaisseaux marchands (5 avril 1751), a fait plusieurs campagnes en cette qualité, pendant 4 ans a suivi les cours de l'hôpital général, château royal de Bicêtre, a embarqué sur le vaisseau *le Belliqueur* de l'escadre de M. le baron de la Motte, allant à Louisbourg, en qualité de chirurgien major, commandé par M. d'Orvilliers, chirurgien major au régiment de Béarn. — (5 juillet 1759 lettres signées par Germain Pichault de Lamartinière, premier chirurgien du roi, président de l'Académie royale de chirurgie). — Nomination de maîtres gardes cordiers, Durand et Guillet. — Maîtres gardes savetiers, Jean Thomas et Pierre Chambon. — Maîtres gardes pâtissiers, François Choutaux et Pierre Savarit. — Pierre Abonnin, m<sup>e</sup> cordonnier. — Pierre Duclat, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Maître gardes couteliers, Nicolas Dumont. — Maîtres gardes serruriers, Jean Goliard, Pierre Moreau, Pierre Guilbeau fils. — Maîtres gardes taillandiers, Julien Paronneau, Jacques Berson. — Maîtres gardes menuisiers, Pierre Allemant, André Hérognet, André Damour, Thomas Allemant, René Belanzé. — Jean Bauron, m<sup>e</sup> cordonnier de Paris. — Florentin Marchand, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Pierre-Henri Rousseau, l'huissier à la police. — M<sup>e</sup> garde fourbisseur d'épées, André Robert. — Jean-Nicolas Jarry, m<sup>e</sup> taillandier. — Taxe de la viande. — Claude Supiot, m<sup>e</sup> cordier, fils de maître. — Jean Gautreau, m<sup>e</sup> coutelier. — M<sup>es</sup> gardes boulangers, Guillaume Renoux, Etienne Guillon, Etienne Viaud, André Benoist. — M<sup>es</sup> gardes tonneliers, Jacques Bernard, Jacques François et Denis Burgaud. — Jean Gourau, m<sup>e</sup> chirurgien. — Joseph Collonnier, m<sup>e</sup> apothicaire. — M<sup>es</sup> gardes cordonniers, Antoine Dumont, Jean Bardigeacq, François Rousseau et Raymond Belliard. — M<sup>es</sup> gardes tailleurs d'habits, Yves Lavigne, Pierre Villechaise, Luc-Charles Bernier, Jean Levreau. — Gabriel Ganié, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Louis Grelie, m<sup>e</sup> fourbisseur d'épées. — Taxe du pain. — Pierre Barbeaud, m<sup>e</sup> menuisier. — François Serre, m<sup>e</sup> menuisier, fils de maître. — Jean Rabot, m<sup>e</sup> pâtissier. — (FF. 100.)

E. Suppl. 376 (Registre). — In-folio, 40 feuillets écrits.

**1761-1763.** — Police. — Jean-Baptiste-Charles Mercier, conseiller au présidial, lieutenant général. — M<sup>e</sup> garde coutelier, Pierre Cuau. — François Laleu, m<sup>e</sup> coutelier. — M<sup>es</sup> gardes de la grande boucherie, Louis Girard et Pierre Faity. — Henri Dartugae, m<sup>e</sup> tailleur pour femme. — André Clopin, juré crieur. — Pierre Mouré, m<sup>e</sup> boulanger. — M<sup>es</sup> gardes couvreurs et plombiers, Jean Roullier et Louis Lougat. — Pierre Coutureau, m<sup>e</sup> tonnelier. — Louis-Charles

et Jacques Paronneau, m<sup>es</sup> taillandiers, fils de maître. — Jean Dubeau, m<sup>e</sup> taillandier. — François Augé, m<sup>e</sup> savetier, fils de maître. — M<sup>es</sup> gardes perruquiers, Pierre-Bernard Duchamp et Joseph-Couais Ledrieux. — Pierre-Damien Burgaud, m<sup>e</sup> tonnelier, fils de maître. — Hilaire Bouillaud, m<sup>e</sup> boulanger. — Gabriel Dubugras, m<sup>e</sup> menuisier, fils de maître. — Alexandre Jousseau, m<sup>e</sup> tonnelier. — Jean Dupont, m<sup>e</sup> tonnelier. — Brevet accordé par le surintendant général des eaux, bains et fontaines minérales et médicinales du royaume, Jean Senae, conseiller du roi, premier médecin de Sa Majesté, au sieur Jalla pour un remède contre les cancers et humeurs serofuleuses, etc. (29 août 1760). — Pierre Giraud, m<sup>e</sup> boulanger. — Jean Frau, m<sup>e</sup> savetier. — Pierre Michot, m<sup>e</sup> tonnelier. — Ignace Corier, m<sup>e</sup> savetier. — M<sup>es</sup> gardes savetiers, Jean La Clède, Jérôme Cambon. — Barthélemy Marte, m<sup>e</sup> cordonnier. — M<sup>es</sup> gardes cordiers, François Durand et Antoine Camus. — M<sup>es</sup> gardes des manufactures, Lanzevin et Roux. — M<sup>es</sup> gardes serruriers, Paul Robert, Simon Pipereau, Robert Duché. — Taxe de la viande. — Taxe du pain. — Nouveaux m<sup>es</sup> gardes tonneliers, Charles Boisdon, Joseph Brunet, Hyacinthe Castagne. — Syndies des charretiers et erocheteurs, Jean Forest, Louis Thibaud dit Saint-Louis. — M<sup>es</sup> gardes boulangers, Jacques Grignon, Pierre Jousseau, Étienne Vaicaut, Charles Percepié. — M<sup>es</sup> gardes menuisiers, André Métayer, François Fouquet, Antoine Racaud et Antoine Barbereau. — M<sup>es</sup> gardes tailleurs, Jean Seringe, Jean Duvivier dit La-coste, Jean-Baptiste Delage, Jean Baugé. — M<sup>es</sup> gardes tonneliers, Joseph Baudry, François Fiot, Jean Laporte. — René Georges, m<sup>e</sup> cordier. — M<sup>es</sup> gardes pâtissiers, Chouteau et Desors. — Jean-Charles Grignon, m<sup>e</sup> boulanger, fils de maître. — Pierre Balanger, m<sup>e</sup> boulanger. — Antoine Tardy, m<sup>e</sup> boulanger. — Louis Lamoureux, m<sup>e</sup> savetier. — Jean-Polycarpe Dufour, m<sup>e</sup> cordonnier. — Pierre Genauzeau, m<sup>e</sup> tonnelier. — François Crapart, m<sup>e</sup> cordonnier. — (FF. 101.)

L. Suppl. 377 (Registre). — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1763-1764.** — Police. — Jacques-François La Boucherie de Varaise, conseiller du roi, lieutenant général. — Taxe du pain. — Statuts des maîtres boulangers. — Arrêt du Conseil d'État, lettres patentes, arrêt du Parlement (10 avril 1677). — N. Auzer Henri Frits, m<sup>es</sup> cordonniers. — Pierre-Nicolas Mesnier, imprimeur du roi. — Goujaud fils, m<sup>e</sup> apothicaire. — Étienne Fillâtre, m<sup>e</sup> couvreur plombier. — Michel Coniéc, m<sup>e</sup> couvreur plombier. — Jean Moreau, m<sup>e</sup> tonnelier. — Louis Cornet, m<sup>e</sup> boulanger. — Jean Roux, m<sup>e</sup> tonnelier. — Honoré Rivière, m<sup>e</sup> boulanger. — Jean Delafon, d<sup>e</sup>. — Louis Bonneau, d<sup>e</sup>. — René Bourdeau, d<sup>e</sup>. — François Damon, m<sup>e</sup> cordonnier. — Louis Lamoureux,

d°. — Gabaude, m°. chirurgien. — Michel Liorit, m°. tonnelier. — Antoine Rives, m°. chirurgien. — Nicolas Texier, m°. tonnelier. — Jean Jottereau, m°. savetier. — Taxe de la viande. — Jacques Bouquet, m°. maréchal. — Michel Chaulou, d°. — Nomination de nouveaux maîtres gardes. — Mathurin Beignet, m°. serrurier. — Jacques Chauvet, m°. cloutier. — Jean Lartan, m°. tailleur d'habits. — Procuration donnée par Baillargeau à Béraud pour régir le greffe. — (La couverture est formée par une ordonnance de police défendant aux aubergistes, cochers, valets d'écurie, de mettre du fumier dans les rues, autrement que pour le faire enlever sur-le-champ, à peine de vingt sols d'amende). — (Les registres de police et de l'amirauté sont remplis de condamnations pour rixes et batailles, dans les rues ou sur les quais. Le peintre de marine, Joseph Vernet, écrivait, en novembre 1761, à Francheteau, peintre à Beauvoir-sur-mer, en lui parlant de sa première ébauche du port de La Rochelle : « Je ne finirai pas cette lettre sans vous conter « l'étrange querelle que me fit *M. l'Important*, pour deux « matelots que j'avais mis se battant en un coin de mon « esquisse. Il avait à peine jeté les yeux dessus qu'il me « dit, avec la voix et le geste d'un amiral dessus son bord : « J'espère, monsieur, que ce scandale ne demeurera sur « cette toile; ce seroit à faire penser qu'en mon gouvernement « il n'y ait nulle police! Un coup de pinceau donné, le « scandale n'offusquait plus le regard de ce parfait mo- « dèle des administrateurs de province. Vous souhaitant, « monsieur, n'avoir pareilles gens sur votre chemin, jeme « dis, etc. » Benjamin Fallon, qui a publié cette lettre, estime que « *l'Important* » désigne l'intendant Baillon de Servon, « homme digne de son nom, » dit justement Eug. Pelletan). — (FF. 102.)

E. Suppl. 378. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

**1763-1764.** — Police. — Plumitif des audiences. — Seignette, lieutenant général. — Jean Taupin, portefaix, contre Manseau. Donné acte de la déclaration faite par le défendeur de garantir le demandeur de toutes demandes de la part de ladite Moreau et de l'indemniser de la perte du sucre, réparations, dommages et intérêts, et condamné le défendeur à payer le voyage et aux dépens. — Antoine Merichaud, couvreur plombier, et sa femme contre Marie Claveau revendeuse; défense de se médire et de se méfaire, dépens partagés. — Jean Sureau, m°. tailleur, contre Jean Nieuw-holt, capitaine hollandais. — Henri Pelouard, garçon vitrier, contre Hude, marchand vitrier. — Miel et Brunet, portefaix, contre Champagne et sa femme, défaillants. Défense à la défaillante d'insulter à l'avenir et de frapper le fils de la demanderesse, à peine de 20 livres d'amende, et condamnation aux dépens. — Les maîtres gardes perruquiers contre Tal-

CHARENTE-Inférieure. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

bot, prisonnier. Avons déclaré l'emprisonnement bien et convenablement fait, en conséquence l'avons condamné de garder prison pendant trois jours, après lequel temps, il sera élargi, lui faisons défense d'exercer à l'avenir en sa qualité de chamberlan, la profession de perruquier et condamné aux dépens. — Jean Marzelet, garçon boucher, contre Angevin, aussi garçon boucher; défense de se médire et méfaire, et condamné le défendeur aux dépens. — Michel Chollean, maréchal contre Grillet. — La femme de Boutet, perruquier, dépose que, venant de chez la « flasqueuse » et passant dans la rue Saint-Yon, elle vit la Tuffet balayer son pavé, qu'elle entendit alors un coup de fouet et qu'elle vit ensuite la fille courir après celui qui le lui avait donné. Barthélemy Marthe, cordonnier, dépose, qu'étant dans sa boutique, il a vu la Tuffet à la porte desdits Roi, et que le fils donna plusieurs coups de fouet à la Tuffet, qu'il a vu la Roi fille cadette attraper la Tuffet à la tête et Alvarès courir après cette fille. — Adjudication du bail de la boucherie de carême à Delage à 3,220 livres. — (FF. 103.)

E. Suppl. 379. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1764-1765.** — Police. — Plumitif d'audience. — Jacques-François de la Boucherie de Varaise, conseiller clerc et Pierre-Samuel Seignette, conseiller du roi au Présidial, lieutenants généraux de police. — Jean Depont, m°. cordonnier, fils de maître. — François Favard, m°. boulanger. — Louis Boydron, m°. tailleur d'habits. — François-Alexis Chanson, huissier à la police. — Avigneau-Judich L'Etant, m°. perruquier, premier syndic, Joseph Puisseau, garde des m°. perruquiers. — Antoine Racaud, m°. menuisier, fils de maître. — René Liet, m°. boulanger. — Pierre-André Métayer, Pierre Benoist, m°. menuisiers. — Claude Huieq, m°. cordonnier de Paris, lettres signées par Alexandre de Ségur, chevalier, seigneur de Franc-Beigle-Saint-Eujan, Lafitte-Latour, Poulliac, Tallon, Taste, Queyrac et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, prévôt de la ville, prévôté et vicomté de Paris, conservateur des privilèges royaux de l'université. — Jean Tambour, m°. savetier. — Permission accordée à Richard du Gravier, opérateur ordinaire et privilégié de Sa Majesté, pour vendre par tout le royaume l'huile qu'il a composée pour les brûlures, douleurs rhumatismales et les vers, de même que son antidote pour les poisons froids, morsures de bêtes venimeuses, maladies des bestiaux, etc. « Le sieur du Gravier, âgé de « 38 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux et barbe noirs, « nez aquilin, visage plein, marqué de petite vérole et bien « placé sur ses jambes. » — Taxe du pain. — Jean-Marie Moriceau, m°. maréchal. — Philippe Rafalin, m°. taillandier, inspecteur contrôleur de ladite communauté, office créé par édit de février 1745. — Raymond Caillaud, m°. savetier. —

Antoine Ravel, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Jean Grugier, m<sup>e</sup>. tailleur. — Michel Perrin, m<sup>e</sup>. menuisier. — Jacques Simonnet, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Maîtres gardes des 4 corps de marchands drapiers, merciers, chapeliers et quincailliers et manufacture royale de La Rochelle. Pierre-Jérémie Garreau, Barthélemy Ranson, après avoir fait serment « de bien et fidèlement s'acquitter de leur commission, conformément aux règlements du roi et arrêts rendus en conséquence et d'être bons et fidèles serviteurs du roi, faire toutes visites nécessaires et rapporter toutes les fraudes, abus et malversations, qui peuvent se commettre dans la qualité, vente et débit des marchandises desdits quatre corps, à peine d'amende, etc. » — Jean Meslé, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Adjudication de la boucherie de carême. — François Ardouin, m<sup>e</sup>. serrurier. — Taxe de la viande. — Guillaume Pavie, libraire. — (FF. 404.)

E. Suppl<sup>a</sup>. 380. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets papier, écrits.

**1766-1768.** — Police. — Étienne-Auguste Viette de la Rivagerie, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général. — Plumitif d'audiences. — Charles Elion, m<sup>e</sup>. boulanger. — François-Eutrope Dutercque, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Jean Durand, m<sup>e</sup>. savetier. — Adjudication de la boucherie de carême. — Barthélemy Henry, m<sup>e</sup>. tonnelier. — Jean Casotte, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits, gendre de maître. — Louis Lavenue, m<sup>e</sup>. cordonnier, fils de maître. — M<sup>es</sup>. gardes en serrurerie. Guillaume Baldayrou, Mathieu Brion, Paul Robert, Robert Duché. — Raymond Dumon, m<sup>e</sup>. cordonnier, fils de maître. — Pierre Brotonneau, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Louis Cazeneuve, m<sup>e</sup>. savetier. — Taxe de la viande et du pain. — M<sup>es</sup>. gardes tisserands Nicolas Lucaud et François Chollet. — M<sup>es</sup>. gardes tonneliers Pierre Perrier, Louis Coutureau, Jean Guillard. — M<sup>es</sup>. gardes boulangers Claude Raussien, Étienne Vesquand, Pierre Bonneau, Michel Barrand. — Pierre Chazelle, m<sup>e</sup>. savetier. — M<sup>es</sup>. gardes à la boucherie du Temple, Guillaume Martin et Jacques Bachellié. — M<sup>es</sup>. gardes cordonniers, Julien Blanc, François Fiot, Chrétien Woolomastegue, Raymond Beillard. — M<sup>es</sup>. gardes tailleurs d'habits, Luc-Charles Bernier, Jean-Baptiste-Michel Guyot, Nicolas-Eutrope Boé, Pierre Boiret. — Taxe de la viande. — Vincent Neau, m<sup>e</sup>. savetier. — Jean Gnyon, m<sup>e</sup>. coutelier. — Taxe du pain. — François Montray, m<sup>e</sup>. cordonnier. — André Laurent, cadet, m<sup>e</sup>. menuisier. — Joseph Nadeau, m<sup>e</sup>. apothicaire. — Pierre-Noël Lacombe, bûissier. — Jean Gremand, dit Laroche, m<sup>e</sup>. pâtissier. — Étienne Hubert, m<sup>e</sup>. savetier. — Guillaume Dubois, Pierre Stoppan, suisse de nation, Bernard Saraz, suisse de nation, Louis Morin, suisse, m<sup>es</sup>. pâtissiers. — Délibération de l'assemblée des m<sup>es</sup>. tailleurs d'habits décidant que ceux qui épouseront les veuves de maîtres tailleurs d'habits seront reçus en

faisant le chef-d'œuvre que les apprentis et compagnons ont accoutumé de faire, et en payant les droits accoutumés. — Guillaume Gombaud, m<sup>e</sup>. boulanger. — Pierre Lioué, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Jean-François Boizard, m<sup>e</sup>. serrurier. — André Heroyer, m<sup>e</sup>. menuisier. — Louis Joubert, m<sup>e</sup>. menuisier. — Jean Boutellier, boulanger ayant travaillé à l'hôpital général Saint-Louis de La Rochelle. — André Mauzé, marchand, contre Filliou fils, Collet, commis de comptoir, Hardy, garçon apothicaire, Gougeard, garçon confiseur, et autres qui avaient fait charivari à l'occasion du mariage dudit Mauzé, cassé les vitres, etc. — (FF. 105.)

E. Suppl<sup>a</sup>. 381. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, écrits.

**1768-1770.** — Police. — Plumitif d'audiences. — Jean François Ignace Cadoret de Beaupreau, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général. — Prix des grains à Marans. — Taxe du pain. — Paul Grondin, m<sup>e</sup>. tonnelier, fils de maître. — Charles Renaud, m<sup>e</sup>. tonnelier. — Jacques Drouhot, m<sup>e</sup>. menuisier. — Taxe de la viande. — Nicolas Carrin, m<sup>e</sup>. savetier. — Pierre Vallean, m<sup>e</sup>. menuisier. — François Bourdin, m<sup>e</sup>. apothicaire. — Étienne Quinemant, m<sup>e</sup>. tonnelier. — Réunion des m<sup>es</sup>. cordonniers et savetiers en une seule communauté (4 février 1767). — Arrêt du Conseil d'État (28 juin 1768). — René-Eutrope Prilleux, m<sup>e</sup>. chirurgien. — Taxe du pain. — Louis Petizeau, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Gabriel Renou, m<sup>e</sup>. boulanger. — Gille Bertin, m<sup>e</sup>. menuisier. — Dominique Dussaud, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Mathieu Marcellet, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Jean-Didier Fleury, m<sup>e</sup>. chirurgien. — René Jourdin, m<sup>e</sup>. boulanger. — Prix des grains. — Charles Regnier, m<sup>e</sup>. boulanger. — Jean-Charles Delage, m<sup>e</sup>. tailleur pour femme. — Louis Planchot, m<sup>e</sup>. boulanger. — Louis Roy, m<sup>e</sup>. tisserand. — Louis Fairon, m<sup>e</sup>. couvreur et plombier. — Pierre Teissier, m<sup>e</sup>. boulanger. — Taxe de la viande. — Taxe du pain. — Délibération de la communauté des m<sup>es</sup>. boulangers: en vertu des ordonnances de police, ils ne feront pas à l'avenir de pain, le dimanche, si ce n'est la veille ou le lendemain des fêtes de Noël, Notre-Dame d'août et de Toussaint. L'amende prononcée contre les contrevenants sera appliquée, un tiers au profit des pauvres de l'hospice, un tiers au profit du dénonciateur, un tiers au profit de la boîte de la communauté. — « Si dans de grands calmes de vent, plusieurs maîtres démunis de farine n'en recevaient que le samedi soir, les officiers de police seraient suppliés d'accorder la permission de faire du pain le dimanche; la même autorisation s'étendrait aux fournitures du pain d'étape ou de munition. » — Jean-Baptiste Mamos, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Jean Renaud, m<sup>e</sup>. cordonnier. — Bernard Boucher, m<sup>e</sup>. tailleur d'habits. — Pierre Joubert, m<sup>e</sup>. pâtissier. — Michel Cogné, m<sup>e</sup>. couvreur et plombier. — Jean Cogné le jeune, Gabriel-Étienne Châtillon, m<sup>es</sup>. cou-

vreurs, Gaspard Gatner, pâtissiersuisse et grison de nation. — Procuration donnée par Ozeraud, greffier en chef à Drouhet pour exercer le greffe. — (FF. 106.)

E. Suppl. 382. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1770 - 1771.** — Police. — Plumitif d'audiences. — Etienne-Auguste Viette, écuyer, seigneur de la Rivagerie, conseiller au Présidial, lieutenant général. — François Pusseau, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Emmanuel-Antoine Saulnier fils, agrééur à l'embarquement. — Jean Barbaud, lieutenant des m<sup>es</sup> perruquiers. — Taxe du pain et de la viande. — Paul Miget, m<sup>e</sup> maréchal. — Jacques Drouet, greffier de police. — Pierre-François Beignier, m<sup>e</sup> tonnelier. — Pierre Morin, commissaire de police. — Gaetan Meriaïn, chirurgien dentiste, brevet délivré par Germain Pichault de Lamartinière, premier chirurgien du roi, président de l'académie de médecine. — Bernard Saraz, m<sup>e</sup> pâtissier suisse. — Ordonnance réglant le louage des chevaux de selle, les voyages des traîneurs et crocheteurs. — Jean-François Berteau, m<sup>e</sup> cordonnier. — Syndies des m<sup>es</sup> barbiers, perruquiers, baigneurs, étuvistes, Michel Coart, Nicolas Davigniere. — Pierre Ballée, m<sup>e</sup> serurier. — Louis Guillemet m<sup>e</sup> boulanger. — Délibérations de la communauté des m<sup>es</sup> cordonniers : « Les compagnons dudit métier refusent très souvent de faire des souliers que le maître leur donne à faire, ne voulant faire que des escarpins. » L'embaucheur de garçons sera tenu de rendre compte toutes les semaines. — (FF. 107.)

E. Suppl. 383. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1771 - 1773.** — Police. — Jean-François Ignace Cadoret de Beaupreau, chevalier, seigneur des Grandes Laisses, lieutenant particulier au présidial, l'un des lieutenants généraux de police. — Taxes du pain et de la viande. — Ordonnance défendant aux regrattiers, regrattières et toutes autres personnes de vendre ni exposer en vente aux habitants ou soldats de la garnison, aucuns fruits verts et de mauvaise qualité, et à toutes personnes qui n'ont point de vignes d'apporter dans cette ville aucuns raisins ni verjus pour les vendre, à peine d'être poursuivies comme voleuses, à l'exception des raisins de treille, à peine de confiscation et de trente livres d'amende, etc. — Défense à Faisseau et Louise Delaunay d'insulter Charrnaud, de métaire et médire contre eux, et condamnation desdits à trois livres d'amende et affichage du jugement à la porte de l'église paroissiale de St-Nicolas aux dépens dudit Faisseau. — Jacques Melloche roulier, demandeur en crime d'excès, violences et voies de fait contre Jean Landois, marchand, et son garçon d'écurie. Les témoins à charge déposent que le garçon d'écurie dudit

Landois prit Melloche par le collet, le renversa par terre et le tenant les mains sur les épaules lui donna des coups de genoux sur l'estomac, pendant que Landois l'injurait. Condamnés à payer à Melloche le montant de tous les traitements et médicaments qui lui ont été administrés en raison desdits mauvais traitements, et aux dépens. — M<sup>es</sup> gardes cordonniers Dubois et Berlouin. — (FF. 108.)

E. Suppl. 384. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets papier.

**1773 - 1775.** — Police. — De Beaupreau, lieutenant général. — La communauté des m<sup>es</sup> cordonniers contre Godefroy et Libourne: ordonné l'exécution des règlements. — La communauté des m<sup>es</sup> perruquiers contre Marin. — La communauté des m<sup>es</sup> couvreurs contre Julien Charlot. — Les m<sup>es</sup> gardes maréchaux contre Pierre Bachelier qui leur a dit des paroles insultantes. — Jean Roux, tonnelier, contre la communauté des m<sup>es</sup> tonneliers. Les m<sup>es</sup> gardes sont invités à faire avertir les maîtres d'assister aux enterrements. — Adjudication de la boucherie de carême à Neau pour 2,010 livres. — Michel Bonnet, portefaix, contre Magre, m<sup>e</sup> apothicaire, condamné à lui payer 16 livres. — Taxes du pain et de la viande. — (FF. 109.)

E. Suppl. 385. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets papier écrits.

**1773 - 1776.** — Police. — Jean-François Ignace Cadoret de Beaupreau, chevalier, seigneur des Grandes Laisses, lieutenant particulier au présidial et l'un des lieutenants généraux de police. — Taxes de la viande et du pain. — François Merle, maçon, et sa femme contre Marie Elisabeth Charles, en réparation d'injures. — André Branday, marchand et maître tonnelier, contre Jean-Denis Branday, garçon tonnelier, mineur émancipé par lettres du prince, pour injures et calomnies. — François Lavousselle, fondeur, demandeur en réception des m<sup>es</sup> serruriers contre les m<sup>es</sup> gardes dudit métier, Benoist Rougemont, Jean Mocouard et Jean Boizard. — Arnaud Létang, m<sup>e</sup> perruquier, contre Bertraud Lafond, m<sup>e</sup> dudit métier. — Marie Vincent, gouvernante chez Madame de Lestang, contre Calame, journalier et sa femme, qui l'ont injuriée. — Martin, jardinier, et sa femme contre Mathurin Cochard, m<sup>e</sup> cordonnier, qui l'a injurié. — Jacques Résigné dit Bellerose, tailleur de pierres et Françoise Clochard, sa femme, contre Renaud, laboureur, et sa femme, pour insultes à ladite Clochard, mêlées à des mauvais propos contre le sieur Liège, receveur des fermes du roi à la porte de St-Nicolas. — Jean-Jacques Banneyer, compaignon menuisier, contre la communauté des m<sup>es</sup> dudit métier, ledit Banneyer est autorisé à travailler de la profession de menuisier ébéniste, en se conformant aux règlements. — Simon Albert, m<sup>e</sup> horloger, contre Louise Astruc,

veuve de François Aleaume, marchand, résiliation du contrat d'apprentissage de Jean-Baptiste Alleaume. — Pierre Prou, m<sup>e</sup> arquebusier et m<sup>e</sup> garde en exercice, contre Pierre Lahaute, m<sup>e</sup> serrurier. Présert l'exécution des règlements de la communauté des m<sup>es</sup> arquebusiers et condamnation de Lahaute pour avoir travaillé à raccommoder des fusils, à 50 livres d'amende. — Taxes du pain et de la viande. — (FF. 110.)

E. Suppl. 386. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1775-1777.** — Police. — Plumitif d'audiences. — Seignette, lieutenant général. — François Tercier, journalier contre Métyvier, tonnelier, et sa fille, pour injures. — Pierre Belanger, m<sup>e</sup> boulanger contre Moutet, m<sup>e</sup> boulanger. — Marie-Anne Garnier contre Bernon, négociant. — Pierre-Louis Vergnon, garçon cordonnier, contre la communauté des m<sup>es</sup> cordonniers, qui devra le mettre en mesure de faire son chef-d'œuvre. — La communauté des m<sup>es</sup> menuisiers contre Jean Romingasse, dit Carcassonne. — Rœaul fils, m<sup>e</sup> menuisier, contre Chevalier, m<sup>e</sup> menuisier. — Le sieur Serre contre Petit, traîneur, pour une barrique défoncée et le vin répandu. — Carrou, garçon orfèvre, contre Barrière pour injures, défendu à Barrière de tenir à l'avenir aucun propos qui puisse donner atteinte à la réputation de Carrou. — La communauté des m<sup>es</sup> serruriers contre Rougemont, dont les garçons ont arraché des mains des m<sup>es</sup> gardes une serrure qui n'était pas conforme aux règlements, et les ont empêché de faire leur visite par leurs chants. — (FF. 111.)

E. Suppl. 387. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

**1777-1778.** — Police. — Seignette, lieutenant général. — Lacroix contre Crémetière, pour chansons insultantes suivies d'injures. — Taxes du pain et de la viande. — Nominations de m<sup>es</sup> gardes des diverses communautés. — Adjudication de la boucherie de carême. — Propreté et balayage des rues. — Jean Langeay, domestique contre Croizel, cafetier, réclamation de gages. — Le procureur du roi contre Chamboizier, entrepreneur d'ouvrages, pour contravention aux règlements de police. — (FF. 112.)

E. Suppl. 388. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1778-1779.** — Police. — Seignette, lieutenant général. — Plumitif des audiences. — La couverture est formée par un arrêt imprimé du conseil d'état du roi, qui révoque les arrêts, lettres patentes, et résultats du conseil concernant les baux de trente années des domaines, ainsi que les différents baux desdits domaines, qui ont été passés en conséquence au nommé Sausseret et autres pour ledit terme et espace de trente années, ordonne que les cautions dudit

Sausseret et autres seront remboursés du montant des frais, avances et déboursés qu'il pourront avoir bien et légitimement faits à l'occasion desdits baux. — Le procureur du roi contre Maillet, plâtrier, qui reconnaît avoir logé, deux nuits de suite, un étranger sans en avoir fait déclaration, condamné aux dépens avec défense de récidiver, sous plus grande peine. — Le procureur du roi contre Berteau l'aîné, cordonnier, qui reconnaît avoir eu des pots de fleurs sur sa fenêtre; condamné aux dépens et défense de récidiver. — Le procureur du roi contre Pœuline, cafetier, qui reconnaît avoir donné à boire et à jouer dans son café aux heures prohibées, condamné aux dépens et défense de récidiver. — Ménage contre Cherbonneau pour injures et menaces de coups. Défense aux parties de s'injurier, méfaire et médire et dépens compensés. — Pierre Barraud, mareband, contre Jean Bruneau, aubergiste, pour dépôts d'immondices devant sa porte. — Antoine Pes et sa femme contre Duval et sa femme, pour injures et outrages sur la voie publique et menaces de mauvais traitements et même de mort, depuis sept heures jusqu'à onze heures du soir. Défense à l'avenir de s'injurier, méfaire et médire, sous peine d'amende et condamnation aux dommages et intérêts. — Le procureur du roi contre Dupré, veuve Carvain, Limousin et la Bertaud, pour charivari et tapage nocturne à la porte de la femme Nau. — Condamnation à l'amende chacun de 20 sols, défense de récidiver et affichage aux cautions de la condamnation imprimée. — (FF. 113.)

E. Suppl. 389. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1779-1780.** — Police. — Plumitif d'audiences. — De la Boucherie de Varaïse, lieutenant général. — Jean Dejean et sa femme contre Tambour, pour injures, défense à l'avenir de se médire ni méfaire, et condamnation aux dépens. — La communauté des m<sup>es</sup> perruquiers contre Grangès et Fortais, pour avoir travaillé dudit métier sans maîtrise. — Pierre Mallet et Coehard, sa femme, contre la veuve Roblain et la Roblain, femme Arnoux pour injures. — Le procureur du roi contre Augier de la Garmeraye, Directeur des vivres des troupes du roi. — Dumoustier et son épouse contre Bellefaye et son père, condamnés à payer quatre livres 16 sols pour indemnité, faute d'avoir averti Dumoustier huit jours avant celui auquel elle devait entrer à son service et de rendre et restituer les archives. — Condamnation de Jean Foret dit Blandin, pour avoir exercé la profession de charcutier, sans avoir été reçu maître, etc. — (FF. 114.)

E. Suppl. 390. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1780-1781.** — Police. — La couverture est formée par une affiche de vente imprimée concernant le bien et

domaine de la Maison rouge, situé dans le faubourg de Taillebourg de Saint-Jean-d'Angély et la borderie de la Garousserie, s'a lresser à M<sup>e</sup> Drouhet, notaire royal et greffier au bureau des finances de la Rochelle. — La Boucherie de Varaise, lieutenant général. — La communauté des m<sup>es</sup> menuisiers contre Guérinet, pour avoir exposé en vente des meubles de menuiserie neufs, sans avoir été marqués de la marque des m<sup>es</sup> menuisiers. — Marie-Anne Normand contre Moreau qui l'a battue cruellement. — Le procureur du roi contre Barbot et Delavaud, défense à l'avenir d'envoyer des fusées, condamnés à 3 livres d'amende. — Jeanne Gazin, veuve de Jean Maillard et Marie-Anne Maillard contre Barraud père et fils, Delpy père et fils. — Défense aux-dits Barraud et Delpy d'entrer dans la maison de la veuve Maillard, sans son aveu, et de teuir des propos tendant à exciter une rixe et condamnation desdits Barraud et Delpy aux dépens. — (FF. 115.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 391. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1779-1781. — Police. — Jugements et ordonnances. — Etienne-Auguste Viette, écuyer, S<sup>r</sup>. de la Rivagerie, l'un des lieutenants généraux en exercice. — (La couverture est formée par un arrêt du Conseil d'État du Roi et lettres patentes sur icelui, qui accordent aux vassaux du Roi jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1777, pour rendre les foi et hommage dûs à cause de son heureux avènement à la couronne). — Taxes de pain et de viande. — Marthe-Suzanne Jollet, contre la veuve Popelineau, Popelineau charpentier de grosses œuvres et sa femme. La fille Jollet déposant des bouriers et immondices à la porte de la veuve Popelineau et la menaçant de sa pelle, le fils Popelineau voyant qu'elle injurait sa mère la prit par la main et la reconduisit chez elle sans la frapper. — Durenton, fille majeure contre Leleu et son épouse, pour injures et menaces. — La communauté des m<sup>es</sup> barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes contre Grangé et Fontais, perruquiers. — Le procureur du roi contre Antoine Michelin travaillant à boutique ouverte à l'orfèvrerie, rue du Temple, déiens : de continuer ledit état, injonction de fermer sa boutique et atelier, à peine de saisie et confiscation, à moins de se faire recevoir à la maîtrise dans huitaine, et condamné à cent livres d'amende. — Jeanne Gazin veuve de Jean Maillard et Marie-Anne Maillard, sa fille contre Barraud père et fils, boulangers, et Delpy père et fils, marchands, pour insultes et tapage nocturne. — Gaspard Gatiner, m<sup>e</sup> pâtissier et Gravel contre Jean Berty et Jean Rolly, pâtissiers suisses, condamnés à payer et bailler aux demandeurs la somme de 76 livres, 12 sols, pour 2 mois, 4 jours de leurs gages. — (FF. 116.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 392. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1781-1783. — Police. — Pluantiif des audiences. — Viette de la Rivagerie, l'un des lieutenants généraux. — Taxes du pain et de la viande. — La communauté des m<sup>es</sup> charronniers contre Paul Malvert, auquel il est fait défense de continuer ledit état, avant d'avoir reçu la maîtrise et injonction de fermer sa boutique. — La communauté des m<sup>es</sup> tapissiers contre Ficher, les demandeurs condamnés aux dépens. — Jean Tachet contre Lambert Prou, m<sup>e</sup> arquebusier qui a pris le garçon sortant de chez lui, devrait lui renvoyer et condamné aux dépens. — Joseph Bouhet contre la veuve Méril et la femme Saire, auxquelles il est fait défense de méfaire et médire contre ledit Bouhet — et condamnées à 20 sols de dommages et intérêts et aux dépens. — Le procureur du roi contre Chameau, Bremond et Jean Davia dit Libourne. Défense à Bremond de travailler de l'état de menuisier, n'ayant pas encore été reçu maître dans la forme prescrite par les réglemens; — à Jean Davia d'ouvrir boutique avant d'avoir ses lettres de maîtrise; — à Chameau de travailler dans une boutique particulière sur la Bourserie pour le compte de Thomas, m<sup>e</sup> menuisier, mais seulement dans la boutique d'un maître agrégé de la communauté. — La communauté des m<sup>es</sup> épiciers, ciriers et chandeliers contre la veuve Jof, condamnée à se mettre en règle. — (FF. 117.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 393. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1781-1783. — Police. — Pluantiif d'audiences et enregistrement des ordonnances. — Auguste Viette, écuyer sieur de la Rivagerie, doyen des conseillers, lieutenant général. — Taxes de la viande et du pain. — Jean Branet, pereur de navires et Catherine Grasset, son épouse contre Martin et Dexamier, aussi pereurs de navires, condamnés pour propos injurieux et calomnieux, à neuf livres pour tous dépens. — Joseph Leclere, garçon tailleur contre Boé, m<sup>e</sup> tailleur d'habits. — Etienne Toutant Beauregard, maître en chirurgie, lieutenant du 1<sup>er</sup> chirurgien du roi et Augustin Brnet de la Mare, aussi m<sup>e</sup> en chirurgie et prévôt en charge de sa communauté contre Pierre Serre, chirurgien, non maître, auquel il est défendu de s'immiscer dans l'art de la chirurgie et condamné à 500 livres d'amende. — Marie Lévêque veuve de Jean Boareclot et de Louis Mansieot contre Gaizin fils, tonnelier. — François Gauvin, traîneur et Françoise Chaumet sa femme, contre Roy, traîneur, pour injures et menaces de mort. — Jacques Jousselin fils, commis négociant, contre Bernard et Robin, garçons tonneliers, pour

insultes et mauvais traitements. « Jousselin vint sur Robin et lui porta le poing sous le menton, en lui disant : Tu es un polisson ; veux-tu sortir et le battre avec moi, que ledit Robin, lui dit : je le veux, qu'étant sorti dans la rue, ledit Jousselin lui proposa de mettre l'épée à la main, que Robin se retirant lui dit : je n'ai point appris à faire des armes. » Défense à l'avenir aux garçons tonneliers d'injurier les passants, comme ils le font journellement et enjoint de travailler dans leurs boutiques sans gêner la voie publique et incommoder les passants. — Antoine Neaud, m<sup>d</sup> boucher et adjoint de sa communauté contre Micou, Delage père et fils, pour injures et menaces de mauvais traitements, lorsqu'il avait demandé de nettoyer l'égoût de la boucherie du Temple qui était malpropre. — (FF. 118.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 394. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1783-1786.** — Police. — De la Boucherie de Varaize, lieutenant général. — Plumitif d'audiences. — Le procureur du roi contre Ruand traîneur, pour être contrevenu aux ordonnances, être monté sur ses chevaux, condamné à 10 livres d'amende et aux dépens. — Veuve Jollet contre Ceillier et sa femme, défense de se médire et se méfaire les uns aux autres. — La communauté des m<sup>es</sup> charpentiers contre Loiseau, Pilot et Borchet. — Celle des m<sup>es</sup> boulangers contre Peraud, Mavaud, Sagot et Pellerin. — Joseph Magnen, Pingaud et Lagne contre Gonillard, à l'occasion d'un incendie qui a éclaté dans un magasin de chanvre, au moment où les chevaux sortaient dudit magasin. — La communauté des charrous contre Dionnet, qui n'est pas reçu maître. — Taxes du pain et de la viande. — (FF. 119.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 395. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

**1784-1786.** — Police. — Audiences et ordonnances. — De la Boucherie de Varaize, l'un des lieutenants généraux, — Le procureur du roi contre Gadrat mère et fille, pour avoir été au devant des marchands forains de poisson. — Charles Fremont, capitaine de navire et Suzanne Brunetière sa femme, contre Arnout, journalier, condamné à vider l'appartement qu'il occupe dans la maison des demandeurs. — Taxe du loyer des chevaux de main ou de selle. — Injonction aux aubergistes de déclarer non seulement les noms des personnes qu'ils logent, mais aussi leur domicile, l'enseigne de leur auberge, la rue où ils demeurent, etc., à peine d'amende. — Jean-Baptiste Marteau, cartier, contre la dame veuve Pavie, marchande cartière tenant boutique ouverte. — Etienne Chagneau, chargeur et roulier et Madeleine Bernard, sa femme, contre Simon charrelier et sa femme. — Le procureur du roi contre Benoist Rougemont

m<sup>e</sup> serrurier, pour avoir laissé plusieurs compagnons marméchaux forger chez lui le fer appelé le fer d'argent à la forge qui est dans sa boutique donnant sur la rue et en son absence. Condamné à 10 livres d'amende. — Taxes du pain et de la viande. — Magdelaine-Elizabeth Deichang contre Guillotin, charpentier de navire, qui s'est répandu en injures contre elle, la traitant de gueuse, soutine, etc. — Pierre Monnier charpentier et Thérèse Boulaire, sa femme, contre Raux, marchand menuisier, pour propos offensants à leur réputation. — Jean Heraud, perceur de navire et Marie Loiseau, sa femme, contre Jean Gauduchau, journalier et sa femme, qui ne cessent de les insulter. Ils ont donné à la femme Heraud des soufflets, des coups de pied et l'ont jetée dans un « bassiot » plein d'eau, sans égard à son état de nourrice. — Gauduchau répond qu'il ne l'a poussée que pour se défendre des coups de bâton qu'elle lui avait portés en lui disant des injures, parce que de l'eau claire, en très petite quantité, provenant d'un petit pot de faïence servant à des oiseaux libres dans une chambre était tombée dans la chambre de ladite Heraud. — (Ce registre tenu avec beaucoup plus de soins que les précédents, ne porte pas la signature du lieutenant général.) — (FF. 120.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 396. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1786-1788.** — Plumitif d'audiences de police. — La Boucherie de Varaize, Seignette et Carré de Candé, juges. — Le procureur du roi contre Valette, condamné à vingt sols d'amende et aux dépens pour avoir, le jour de la Toussaint, à trois heures après-midi, refusé d'ouvrir sa porte aux officiers de justice, et avoir reçu nombre de garçons ouvriers, les jour et heure auxquels il n'est pas permis de donner du vin. — Le procureur du roi contre Chabouroux condamné à cesser d'exercer l'état de menuisier, sans être maître et à fermer boutique dans 24 heures. — André Galay et sa femme contre Alexandre Aunay, François Charrier, Marie-Anne Mosnier, Marguerite Guilleband, Julie Gibouleau, Marie Pinet, Geneviève Bouin. Marie-Anne Giraud, déposent qu'Aunay est sorti de chez lui, s'est jeté sur la femme Galay, qu'il l'a prise aux cheveux et traînée sur le pavé, l'a jeté par terre et lui a donné un soufflet, que la femme Galay a crié à la garde et lui a donné un coup de pied, que ce n'était pas le mal qu'Aunay avait fait à la femme Gallay, mais qu'elle voulait qu'il lui en coûtât de l'argent, que la femme Galay lui portait le poing dans les dents et qu'elle lui a cassé deux ou trois carreaux. Félicité Roy dépose qu'Aunay a fait tomber par terre le capot de la femme Gallay, mais qu'il ne l'a pas maltraitée et qu'elle était bien aise de trouver une occasion de se venger. — Pontaine contre Reaudière. — Marie Albert, femme de



Joseph Ponsay, fripier âgé de 29 ans, dépose avoir entendu que ladite Moizon dit poliment : Ouvrez-moi la porte, M. Pontaine, qu'il répondit par des injures et le refus d'ouvrir et qu'il sortit avec une épée renfermée dans une canne et en courant après la dite Moizon, qu'un soldat passant dans le moment lui dit : Malheureux qu'allez-vous faire eontre une femme ? et lui ôta son épée. Joseph Renaud, traîneur, âgé de 23 ans, dit et dépose qu'il a vu la dite Moizon, ayant son enfant, qui voulait entrer dans la maison du sieur Pontaine, qu'il était alors dix heures, que dans le moment ledit Pontaine, descendit ayant une épée nue à la main, qui courut contre ladite Moizon. Pierre Bardet, grenadier dans le régiment de la Sarre, âgé de 29 ans, dit et dépose que passant devant la porte dudit Pontaine sur les dix heures du soir, il vit ladite Moizon et Renaudière qui se disputaient avec les Pontaine qui était à sa fenêtre, que ladite Moizon, lui ayant demandé de lui ouvrir la porte, il répondit avec des injures qu'il n'ouvrait pas la porte, que Renaudière prit dans le même instant un morceau du contrevent du rez-de-chaussée et le jeta à la croisée du second étage, que Pontaine descendit et Renaudière dit qu'il allait chercher la garde, sur le même instant, Pontaine courut après ladite Moizon qu'ayant vu le déposant, il saisit l'épée et désarma ledit Pontaine et lui dit : Qu'allez-vous faire ? — (FF. 121.)

E. Suppl. 307. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier écrits.

**1788-1789.** — Plumitif des audiences de police. — Seignette et Carré de Candé, présidents. — Mathieu Quechou contre la veuve Vigier. — D<sup>les</sup> Cardineau et Jeanne Friou contre la veuve Richard, vases de nuit jetés dans la rue. — Le procureur du roi contre Cochinard. — André Trouvé, âgé de 27 ans, dépose qu'un soir du mois de janvier sur les huit heures, il monta dans une chambre haute de la maison de Cochinard, qu'il vit les nommés Coutureau et Dalidon qui jouaient aux cartes dans une petite chambre près le billard, que Cochinard n'y étoit pas et qu'il ignore si c'étoit ledit Cochinard qui avoit donné des cartes, que ces deux particuliers jouoient aux flux et que chacun d'eux avoit vingt quatre sols sur sa carte. — Jean Gauduchau, tailleur de pierres, âgé de 19 ans, dépose que, dans le mois de janvier, il a joué deux fois aux cartes chez Cochinard, quelquefois à un sol la partie, quelquefois à dix, à douze, à vingt quatre et à trois livres, que c'étoit au flux que l'on jouoit. — Dépôts de Alexis Baudet, serviteur domestique, Pierre Dalidoux, tonnelier, Pierre Perot, tonnelier, Jean-Baptiste Moreau, cordonnier, Pierre-Thomas Meunier, tonnelier. — Jeanne Renaud, femme de Pierre Gapaille, tonnelier, âgé de 45 ans, dépose qu'il y aura, demain 15 jours, elle fût chez Cochinard demander du linge à blanchir

qu'elle vit Coutureau et Baudet qui demandoient une bouteille de vin à la femme de Cochinard, disant qu'ils avoient une douzaine de tartelottes à manger et qu'elle vit ces deux particuliers dans une petite chambre près le billard du premier étage, que le nommé Ardouin tira des cartes de sa poche et que lesdits Ardouin et Coutureau ont joué aux cartes et que, vers dix heures, la femme de Cochinard les a renvoyés, disant qu'elle ne vouloit pas qu'ils jouassent aux cartes, qu'ils avoient commencé à jouer un peu après neuf heures. — Dépôts de Jean Plouin, charpentier de navire, Pierre Moreau, aubergiste, Jacques Ardouin, voilier, Jean-Baptiste Chasin, arquebusier, Benjamin Gougaud, tailleur de pierres, Jean-Baptiste Leroivore, garçon perruquier, Pierre Brunet, tonnelier, André-Jean Labadie, matelassier et Jacques Simon, tonnelier. — Défense à Cochinard, billardier, de donner à jouer aux cartes dans sa maison et de souffrir qu'on y joue avec les cartes, que les joueurs pourraient avoir apportées et condamnation dudit Cochinard à trois livres d'amende et aux dépens. — Condamnation aux dépens de la communauté des maîtres cordonniers, vu la déclaration faite par serment que Champignon chez Auger ne travaillait pas pour son compte particulier, mais en qualité de garçon dudit Auger. — Condamnation de Barbet à dix livres d'amende pour avoir prêté de l'argent sur gage. — Poplineau loueur de chevaux contre Paris, marchand boucher. Le cheval loué par ledit Poplineau étoit hors d'état de faire la route, étant monté dessus, Paris a été près d'une demi-heure à se rendre de sa maison, petite rue du Temple, jusque devant le sieur Garrand, marchand de drap et puis à le cheval ayant entièrement refusé le service, il fut obligé de descendre et de reconduire le cheval par la bride chez ledit Poplineau, environ sur les midi. Poplineau dénie que son cheval fut hors d'état de faire son service et soutient au contraire que le cheval étoit en bon état et que la veille et le lendemain du jour qu'il a été loué au sieur Paris il avait fait un voyage sans qu'il eût de plainte de la part de ceux qui l'avaient occupé. — (FF. 122.)

E. Suppl. 398. (Registre.) — In-folio, 324 feuillets, papier l.

**1622-1630.** — Police. — Brethinaud, juge. — « Aujourd'hui est comparue Sara Brevet, veuve de Pierre Viette, maistre thailleur d'habits de ceste ville, laquelle nous a dit que son feu mary a esté reçu maistre du dit mestier de thailleur par les maire et eschevins de ceste ville, depuis plus de dix à onze ans et que, du depuis la réduction de ceste ville à l'obéissance de Sa Majesté,

[1. Admis et retrouvé pendant l'impression, il n'a pu être classé à son rang chronologique.

« elle fit ouverture de sa boutique et fit exercer son dit  
 « mestier, sous son nom, par Jehan Marquet, qui fait pro-  
 « fession de la religion catholique, apostolique et romaine,  
 « comme son compaignon, mais qu'à cause des guerres  
 « dernières, elle n'a pu représenter la lettre de réception  
 « de son dit mary, pour l'avoir perdue et ahié. Sur  
 « quoy et après que ladite Sara Brevet nous a fait certifier  
 « la réception de son dit mary par les sieurs Pierre Houppé  
 « et Pierre Chevallier, anciens maistres dudit mestier les-  
 « quels, à ce interrogés, ont dit avoir bien cognu ledit  
 « defunct Pierre Viette et sçavoir bien qu'il a esté reçu à  
 « maistrise dudit mestier par les maire et eschevins de ceste  
 « ville, y a environ dix aus à douze aus au plus, ce qu'ils  
 « affirment véritable. Sur quoy et attendu la certification  
 « présentement faite, nous avons ordonné que la dite veuve  
 « jouira dudit mestier et aura dans sa boutique pour com-  
 « paignon, pour régir icelle souz son nom, ledit Pierre  
 « Marquet et après luy telle autre persone capable que  
 « bon luy semblera, qui fera la mesme profession de la religion  
 « catholique, etc. » — Les maîtres regardes des couvreurs  
 et serruriers contre Claude Meslon, veuve de Pierre Montre  
 dit Josèphe Fleurae. — Des maîtres regardes des tailleurs  
 contre François Ragandin. — « Sur la remonstrance qui  
 « nous a esté faite par maistre Jacques Bazin, receveur  
 « du domaine de ceste ville, que Pierre Bazin, sergent de  
 « la cour de céans auroit usé de quelques parolles scan-  
 « dalleuses envers ceux de la R. p. R. les appelant *chiens*  
 « *de huguenotz* et que par ledit Bazin a esté soulevé au  
 « contraire.... nous avons fait déffense audit Bazin d'user  
 « contre lesdits de la Religion d'aucunes parolles injurieuses,  
 « sauf à luy à se pourvoir par les voies de droit.... contre  
 « ceux qui blasphémeroient contre l'honneur de Dieu, de la  
 « Vierge et des Saintz. » — Défense à Pierre Boucardan  
 « d'exiger aucune chose des compaignons qui se présente-  
 « ront pour estre reçeus à maistrise, à peine d'estre descheus  
 « de sa maistrise et de prison et ordonnons que les maîtres  
 « regardes bailleront un chef d'œuvre à Simon Grindoyz,  
 « qui est fils de maistre et qui se présente pour estre reçu. »  
 — Du procureur de police contre Isabelle Boutière, reven-  
 deresse pour avoir ouvert sa boutique pendant le service  
 divin. — Du même contre Pierre Goulard, marchand dro-  
 guiste, Pierre d'Harlette, marchand, et Jacques du Gay,  
 boulanger — condamné à 16 sols d'amende et 4 sols pour  
 les frais et enjoit de rapporter certificat du curé ou prestre  
 qui l'a confessé dans ces jours de Pasques et semblable  
 certificat pour sa femme; — contre Bazin, sergent prévenu  
 d'avoir prins et reçu quelque argent pour ne donner les  
 assignations, dont il avait été chargé. — Serment pris, Jeanne  
 Bonne déclare qu'elle n'a pas donné mais seulement promis  
 de l'argent audit Bazin, mais que la veuve Goriche « luy en

« avoit donné pour n'estre point assignée ». — Après ser-  
 ment, ladite Goriche déclare que « samedi dernier, ledit  
 « Bazin estant prest de luy donner un exploict pour la faire  
 « comparaistre en la Cour aux fins de représenter un acte  
 « de serment de fidélité fait à Sa Majesté, l'auroit prié de  
 « ne luy donner ledit exploict et luy auroit donné cinq solz  
 « pour l'empescher de luy donner, lesquels cinq solz ledit  
 « Bazin auroit acceptés et ne luy auroit donné aucun  
 « exploict, ledit Bazin desnie avoir reçu l'argent aupara-  
 « vant luy avoir donné l'exploict, ains seulement après  
 « l'avoir mis ès mains de ladite déposante, ladicte Goriche  
 « réplique le contraire et soustient n'avoir reçu aucun ex-  
 « ploict, ains seulement donné ces cinq solz, etc. » — Dé-  
 « claration du procureur du roi à Isaac Bulbeau de son acte  
 de fidélité et modération des exploits à cinq sols. — Délai  
 de trois mois accordé à Pierre Vigneau pour représenter  
 son acte de fidélité. — Les maîtres regardes du métier de  
 cordonnier et corroyeur contre Claude Masson, propriétaire  
 des offices de prud'homme visiteur et contrôleur et mar-  
 queur de cuirs à La Rochelle, Marans et Surgères et Mauzé  
 et Joseph Fleurae associé audit office, ordonné que « ledit  
 « Fleurae fera et apposera seul la marque aux cuirs et mar-  
 « chandises, recevra les profitz et esmollumentz pour ce  
 « denbz.... et pourront les maîtres regardes assister, si  
 « bon leur semble, à la marque desdits cuirs... » — Du  
 procureur du Roi et des maîtres regardes des cordiers de cette  
 ville demandeurs en saisie et déclaration contre Abraham  
 Aubrebis, au sujet de câbles trouvés chez lui, il est con-  
 damné à 50 livres d'amende, amende modérée à 40, puis  
 à 25 livres, sur laquelle 6 livres aux maîtres regardes dudit  
 métier. — Du procureur du roy, poursuite et diligence  
 « de messire Jehan Briand, prestre curé de la paroisse de  
 « Saint-Georges-du-Bois-en-Aunis, demandeur personnel-  
 « lement contre Estienne Menanteau, laboureur à bras,  
 « demeurant en ladite paroisse, défendeur assigné par  
 « Raoul, pour avoir travaillé pendant et durant la feste so-  
 « lennelle ce qui est contre les ordonnances royales....  
 « déffense de travailler durant ladite fête, à peine de dix  
 livres d'amende et affichage dudit jugement à la principale  
 porte de l'église. — Du procureur du roi contre Cristofle  
 Wisock, marchand anglais, « dit qu'il y a longtems qu'il  
 « est en ceste ville et y avoir demeuré pendant le siège de  
 « cette ville et ne se retira en son pays que lors de l'entrée  
 « du roy en icelle et s'est retiré en ceste ville, depuis la paix  
 « faite avec le roy d'Angleterre et le Roy, depuis lequel  
 « temps y a toujours demeuré. » — « De messire François  
 « Roger, prestre curé de la paroisse de Saint-Xandre qui  
 « soustient que Isaac Manigault de fin leur est amandable,  
 « parce qu'il a fait travailler son serviteur en sa présence  
 « le jour et feste de Noël dernier, comme planter des arti-

« chants, ce qu'il n'a peu ni d'heu faire suivant les ordon-  
 « nances royales, estant responsable de sondit serviteur et  
 « tenu de payer lesdites amendes, et que ledit serviteur  
 « n'eust osé le faire sans sa permission. » — « Dit ledit  
 « Manigault qu'il n'a aucunement fait travailler ni planter  
 « d'artichaulx le jour de Noël par son serviteur et désavoue  
 « son serviteur pour ce regard, et que si la chose eust esté  
 « véritable, ledit Roger n'eust attendu à le faire convenir  
 « depuis quatre mois et que le dessein dudit Manigault n'a  
 « jamais esté d'apporter aucun scandalle au publicq, ains  
 « que ça esté des paysans de La Sausay qui les ont plantés  
 « avec ledit vallet, et n'estoit jour de feste et par ce moyen  
 « ledit Manigault prétend estre renvoyé avec despens. »  
 (Cette famille s'est réfugiée à la Caroline à la révocation de  
 l'Édit de Nantes et elle y est encore représentée et attachée  
 à la France.) (1). — De la veuve de Jacques Beguin, maître  
 serrurier de cette ville, stipulant et comparaisant person-  
 nellement contre la veuve Grippon, à laquelle elle réclame  
 55 sols pour un cadenas et 3 bandes de fer posés à sa porte  
 pendant une épidémie. — Amadis de Boullongne, greffier de  
 la Cour contre François Proust, maître apothicaire auquel  
 il réclame 64 sols tournois pour sa lettre de maîtrise et  
 réception et 16 sols pour le jugement. — Des maîtres re-  
 gardes des serruriers contre Jacques Beauvoir et Bastien  
 Avril, condamnés chacun à trois livres d'amende pour avoir  
 travaillé publiquement, un jour de fête, ladite amende ap-  
 plicable un tiers aux maîtres regardes et les deux autres  
 tiers aux pestiférés, avec défense de travailler à l'avenir,  
 les jours de fête, à peine de 30 livres d'amende. — (FF. 123.)

E. Suppl. 399. (Registre.) — Liasse formée de 3 paquets chacun  
 de 150 pièces papier.

**1700-1789.** — Police. — Pièces justificatives se rap-  
 portant aux affaires traitées dans la série de registres pré-  
 cédents et classées par ordre alphabétique de matières. La  
 solution de chacune de ces affaires est consignée ans les  
 registres qui viennent d'être analysés. Les communautés  
 d'arts et métiers sont aussi rangées par ordre alphabétique.  
 — (FF. 124-125.)

E. Suppl. 400. (Registre) (2). — 204 feuillets, papier, les douze  
 premiers manquent.

**1598-1698.** — Baptêmes, mariages et sépultures.  
 — Décembre 1598, baptême en l'église Saint-Pierre de

(1) L'édit de Nantes fut publié à la Rochelle le 4 août 1599 : L'é-  
 vêque de Saintes, Nicolas Cornu de la Courbe, prit possession le 6 et  
 le 7 des églises de Saint-Barthélemy et de Sainte-Marguerite, qui  
 avaient servi au préche et il célébra la messe le 8 août et le dimanche

Lalen, de Marie, fille de Gilles Brodeur et de Marguerite  
 Girard, parrain Simon Pichault, marraine Marie Friche.  
 — F. Godard, curé de Cognes. — 25 décembre, baptême  
 d'Eustache, fils de Pierre Joussemet et de Jeanne Forlière,  
 paroissiens d'Aytré, parrain Eustache Texyer, marraine  
 Marie Garnier. — Même jour, baptême de Daniel, fils de  
 Jean Du Boys et de Jeanne Merlette, paroissiens de Saint-  
 Jean du Perrot (les noms des parrain et marraine ne sont  
 pas indiqués). — 26 décembre, baptême à Saint-Pierre de  
 Lalen, d'Estienne, fils de Pierre Guybert et de Mathurine  
 Frappier, paroissiens de Lhoumeau, parrain René Frappier,  
 marraine Louise Bardet. — 27 décembre, baptême à Saint-  
 Pierre de Lalen, de Catherine, fille de Jean Renault et de  
 Marie Chiroume, paroissiens de Lhoumeau, parrain Pierre  
 Renault, marraine Catherine Garnier. — 28 décembre, bap-  
 tême de Marche, fille d'Anthoine Levrault et Catherine Du-  
 rette, paroissiens de Notre-Dame de Cognes, hors les  
 murs de la Rochelle, parrain Thomas Aulon, marraine  
 Marche Oustrière. — « Le jour mesme fut baptisée Jeanne  
 Bernardin, fille de Bartholomé Bernardin et de Mathurine  
 Normande, son esponse quand vivoit et trespassa ledit jour  
 à minuit et fut enterrée le 29 dudit mois au cymetière de  
 Lalen, devant le grand vitral et fut parain de son enfant  
 Jean Nade et maraine Jeanne Soulard. » — 30 décembre,  
 baptême de Jeanne, fille de Jacques Fouquet et de Louyse  
 Drappeau, paroissiens de Saint-Pierre de Lalen; parrain Elie  
 Marchant, marraine Jeanne Léonarde. — 31 décembre, bap-  
 tême de Jehan, fils de M. de la Vallée, habitant Saint-Martin-  
 de-Ré, et de Jeanne Guynard, servante en la maison dudit  
 de la Vallée, parrain Jehan Renault, marraine Isabelle  
 Guillotelle, paroissiens de Saint-Savinien, résidant en la  
 maison d'Estienne Héron, maréchal audit Lalen. — 1<sup>er</sup> jan-  
 vier 1599, baptême à Saint-Pierre de Lalen, d'Isaac, fils  
 d'honnête personne Jehan Vivien et de Marie Auchet, pa-  
 roissiens de Saint-Nicolas, parrain Isaac Basset, marraine  
 Anne Boutiron. — « Die 4 mensis januarii et anni ut supra,  
 Franciscus Audouard, filia Jacobi Audouard et Andre Val-  
 lachere, parochiani domini Petri de Lalen fuit regenerata  
 fonte baptismatis per me rectorem subsignatum in eodem  
 ede, patrinus Ludovicus du Cloust, matrina Franciscus Val-  
 lachere. In cujus rei fidem, ego qui eam baptisavi, apposui  
 signum, mense, die et anno quo supra, J. Godard (curé de

suivant Les prêtres de l'Oratoire, chargés du service divin, tiennent  
 les registres de baptêmes, de mariages et d'inhumations, qui furent  
 déposés, avec le fonds de l'Oratoire à la bibliothèque de la ville  
 nos 3336,98. Le culte était célébré dans l'église Saint-Pierre de Lalen  
 puis dans l'église Sainte-Marguerite aujourd'hui la salle de conférences  
 appartenant à la ville ainsi que l'ancien oratoire, devenu l'école nor-  
 male de filles).

(2) Registre déposé dans le fonds de l'Oratoire à la bibliothèque de  
 la Rochelle.

Cougnés). » — 3 janvier, baptême à Saint-Pierre de Laleu, d'Isaac, fils d'Antoine Laurent et de Marie Godineau, paroissiens de Lagort, parrain Isaac Gaillard, marraine Jehanne Carobte. — 9 janvier, baptême de Jeame, fille d'Étienne Bernard et de Magdelaine Poupanière, paroissiens de Notre-Dame de Cougnés, parrain honnête personne Jacques Le Grand, élu au siège présidial de la Rochelle pour le Roi, marraine Jeanne Touppet, épouse du sieur Du Lyson aussi élu. — 11 janvier, baptême de Marie, fille d'Étienne Deschamps et de Jehanne Marquis, paroissiens de Notre-Dame de Cougnés; parrain Maurice Forton, marraine Jeanne Bonnault. — 26 janvier, baptême de Pierre et de Nicole, enfant de Mathurin Villedieu et Marie (le nom patronymique manque), paroissiens de Lhoumeau; parrains Pierre et Nicolas Robert, marraines Marie Coussac et Marguerite Ranville. — 29 janvier, baptême de Jeanne, fille d'Étienne Bernard et de Magdelaine Poupanière, paroissiens de Notre-Dame de Cougnés, parrain honnête personne Jacques Le Grand, élu au siège présidial de la Rochelle pour le Roi, marraine Jeanne Touppet, épouse du sieur Du Lyson, aussi élu. — 2 février, baptême d'Anne, fille de Laurent Merceron, sergent royal, à la Rochelle, et de Marie Bouildron, parrain Jean Tuffect, marchand et bourgeois, marraine Anne Bouilledron (*sic*), Morineau, curé de Saint-Barthélemy. — 3 février, baptême de Charles, fils de Jean Chauvin et de Marthe Rey, paroissiens de Saint-Pierre de Laleu. — 27 février, baptême de Gilles, fils de Nicolas Bretineau, conseiller du Roi au siège présidial du gouvernement de la Rochelle, et de Marie Cabry, Godard, curé de Notre-Dame de Cougnés, parrain Symon Guerry, enquestreur pour le Roi en ladite ville, marraine Marguerite Cabry (l'extrémité inférieure du feuillet 20 est déchirée dans toute sa largeur). — 17 mai, baptême de Jeanne, fille de Jean Lymineau et de Jeanne Moussaude, paroissiens de Notre-Dame de Cougnés, parrain noble homme messire Daniel Tizeil, sieur du Trenil-aux-Filles et avocat au siège présidial de la Rochelle; marraine Marie Olivier. — (GG. 4.)

E. Suppl. 401 (1). (Registre.) — 210 feuillets, papier.

**1599-1698.** — « Papier baptistère auquel est contenu les noms des enfants baptisez « des catholiques de cette ville de La Rochelle, en spécial ceux qui ont été baptisez « en l'église de Sainte-Marguerite depuis le sixiesme jour aoust « que le service fust célébré en ladite église de Sainte-Marguerite par Monseigneur de Xaintes. le jour susdît « jour et feste de la transfiguration de Nostre Seigneur

« 1599, fait par moy Pierre Morineau, presbtre curé de « Saint-Barthélemy [de ceste ville de La Rochelle, le « 15<sup>e</sup> jour de septembre et au susditz, et premièrement fut « baptizé en ladite église Sainte-Marguerite, la fille de Pierre « Gaigneur, procureur au siège présidial de ladite ville de « La Rochelle » — 23 octobre, baptême d'Anne, fille de Pierre Davieau et de Renée Nau, parrain Mathurin Depoix marraine Anne Bouldron, de la paroisse de Saint-Barthélemy de La Rochelle, Mestivier, curé de Saint-Nicolas. — 21 décembre, baptême de Marie, fille de honorable homme Isaac de Combes, et de Françoise Boylleau, natifs de la ville de Poitiers, résidants à La Rochelle, paroisse de Cougnés, parrain Jean Tharay, marraine Marie Chanmet, Morineau, curé de Saint-Barthélemy. — 20 janvier, baptême à Sainte-Marguerite de Louis, fils de Gilbert Amirault et d'Anne Marion, parrain Louis Fouchier sieur du Lyson, marraine Elisabeth Massiau, femme de Pierre Bouildron, marchand et bourgeois de La Rochelle, de Notre-Dame de Cougnés, Mestivier, curé. — 9 mars, baptême à Sainte-Marguerite de Jean et d'Isaac, fils de Jean de la Chaille et de Catherine Saisersaë, parrains Jean Vallet, et Isaac Gaillard, marraines Blaise Banode et Claude de la Chaille. — 9 mars, baptême de Thomas, fils de Pierre Guillotin et de Magdeleine Gyraud, parrain Thomas Milon, marraine Marie Gourme. — 19 mai, baptême à Sainte-Marguerite d'Elisabeth, fille de Jean Chaigneau, marchand et bourgeois de La Rochelle et De feuë Elisabeth Jouanneau, le jour des funérailles de sa mère, parrain Rofaud Bienvenu marchand et bourgeois, marraine Marie Jouanneau, sœur de ladite Elisabeth, femme dudit Chaigneau. — 20 octobre 1601, baptême de Magdeleine, fille de honnête personne Jacques Legrand, l'un des élus de cette ville et de Marie Gyreaudeau, parrain noble homme Jacques Levesque écuyer seigneur de La Laisgne, marraine demoiselle Madelaine Ceytard, Morineau, curé de Saint-Barthélemy. — 11 mars, baptême de Jacques, fils de Jean Girard et de Catherine Albert, parrain Jacques Charlemaigne, marraine Marie Albert, paroissiens de Notre-Dame de Cougnés. — 16 septembre 1601, baptême de Marie, fille de Jacques Hurgon et de Marie Bonneau, parrain Étienne Renaudeau, marraine Jeanne Chaseau, femme de honnête personne M<sup>e</sup> Pierre Platel, conseiller du Roi en cette ville, Morineau curé de Saint-Barthélemy. — 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Marguerite, fille de M<sup>e</sup> Paul Desmier, notaire royal à La Rochelle et de Marguerite Auboyneau, parrain Jean Chaigneau, marchand et bourgeois, marraine Marguerite Auboyneau, Morineau, curé de Saint-Barthélemy. — 23 octobre, baptême de Marguerite, fille de Michel Joly et de Marguerite Bayet, parrain M<sup>e</sup> Michel Bodih, élu pour le Roi, marraine Marie Olivier. — 29 octobre, baptême de Magdeleine, fille d'honnête personne Jacques Legrand, l'un

(1) Registre déposé à la bibliothèque de La Rochelle, dans le fonds de l'Oratoire.

des élus de cette ville et de Marie Giraudeau, parrain noble homme Jacques Levesque, écuyer, marraine Magdelaine Coytard. — 9 janvier 1604, baptême de Pierre, fils de Guillaume de la Bruce et de Marie Balbin. Parrain Pierre Fouequeau, marraine Catherine Grygoisse, de Saint-Nicolas.

Un certain nombre d'actes concernant les paroisses rurales de Lagord, Nieul, Saint-Eloi, Laleu, Saint-Maurice, Saint-Rogatien, etc. Les feuillets 111 et 112 sont déchirés, on ne distingue que quelques mots : Saint-Nicolas, Tasdon, Cougnes, Saint-Eloy qui indiquent que les actes se rapportaient à la banlieue. — 12 février 1603, baptême de Jacques, fils de Jacques Nadault et de Gabrielle Guiteau, de la paroisse de Laleu, parrain Jacques Blanzac, marraine Marie Barbier. — 29 mai 1603, jour de la Pentecôte, baptême de Pierre, fils de Simon Moussault et de Françoise Michault de la paroisse de Cougnes, parrain Moise Hillairin, marraine Marie Giraudeau, femme de honorable homme Jacques Legrand, conseiller élu pour le Roi. — 27 septembre, baptême de Pierre, fils de Sébastien Mouclet, fournisseur et de Magdelaine Roberteau, parrain Pierre Neussillard, marraine Marie Bretinand. — 22 octobre 1606, baptême de Jeanne, fille de Simon Moussault, marchand et de Françoise Michault, de la paroisse de Notre-Dame de Cougnes, parrain Mathurin Depoix, sergent royal, marraine Marie Foucher, fille de noble homme Louis Foucher, élu de cette ville. — 12 juillet 1607, baptême de Jean, fils de Jean Beot « texier » et de Marie Droumet, parrain Jean Ferret, cordonnier, marraine Jeanne Névault « pour son infirmité, l'enfant eut les saintes huiles en la poitrine et entre les espauls. » — 20 août 1607, baptême de Marie, fille d'honorable homme Joseph de La Cizais et d'honnête femme Marie Moudet, parrain honorable homme maître Pierre Gaigneur, procureur au siège, marraine Marie Pommier, femme d'honorable homme Jacques Mondet l'aîné. — 16 décembre 1607, baptême de François fils d'Augustin d'Aulnix, portefaix et de Marguerite Thomas, parrain François Briault, laboureur, marraine Elisabeth Greslard. — 12 octobre 1608, baptême de Jeanne, fille de Jeanne, fille de Vincent-Deschaups et d'Isabelle Olivier, parrain Jean Mesnault, marraine Jeanne Perrine. « Le présent livre estant finy, il a esté dressé « un autre registre pour les baptêmes à part, et un autre « pour les mariages et un autre pour les sépultures et a « esté le présent livre mys au thésor... » P. Aubert, l'un « desdits curez » — 27 feuillets sont consacrés à l'enregistre- « ment des mariages du 23 mai 1603 au 3 octobre 1608. — Le « 2 novembre 1603 ont esté espousez honorable homme « Michel Godin, Esleu en la ville de La Rochelle et damoi- « selle Olive Chabri, fille de noble homme Chabri conseiller « et avocat du Roy en ladite ville de La Rochelle es pré- « sence de noble homme Loys Foucher, sieur du Lizou, et « du sieur Guery enquesteur. — « 27 novembre 1604, ont

« esté épousez en l'église de Sainte-Marguerite, le sieur « Pierre Tullet, marchand et bourgeois en cette ville de La « Rochelle, fils de feus honorables personnes Jehan Tullet, « vivant marchand et bourgeois et d'Andrée Mandron avec « Anne Dujardrin, fille de feu Geoffroy Dujardrin, vivant mar- « chand et bourgeois et de Françoise Denis. Furent présents « François Lebreton, Jary, André, Dujardrin » — « Le « 21<sup>e</sup> jour d'octobre 1607 furent espousez Pierre Duprat, « marinier, natif de Boucault vieux près Bayonne, demeu- « rant en ceste ville, y a huit ans et Esther Vannier, de- « meurant aussi en ceste ville, furent présents Antoine Bon « fillassier, beaufrère de ladite épouse, lequel avait formé « opposition contre ledit mariage et s'en est désisté, assis- « tant audiet mariage, en présence de Mathieu Fournier « clere, sous-sacristain, Pierre Joussemin, laboureur, de- « meurant à Tasdon près ceste ville, Mathurin Orion, maçon « demeurant en ceste ville, Jehan de Lalaue, demeurant « en ceste ville, lesquels ont tous assisté aud. mariage, au « désistement de l'opposition, par ledit Bon, lesquels ont « déclaré ne savoir signer P. Aubert — 3 octobre 1608 — « Mariage de Jean de Casau, natif de Bayonne et de Marie Ber- « nier, native de Talmont, en présence d'Arnault de La Mar- « que et de Jean de Laveley, cousin du lit de Casau et autres « leurs parents. — De la marque. — (GG. 2.

E. Suppl. 402 (1) (Registre.) — 321 feuillets, papier.

**1609-1619** « C'est le registre des baptêmes faits « en l'Église de Sainte Marguerite de ceste ville de La Ro- « chelle, pour les cinq paroisses de ceste ville et autres « circonvoisines ruinées ou destituées de curés. » — 11 fé- « vrier 1611, baptême de Louis Auboyneau, fils d'Isaac et « de Marie Thibault, parrain Laurent Bizotteau, marraine « Marie Thibault. — 29 octobre 1613, baptême de Louis Au- « boyneau, fils des mêmes, parrain Étienne Tuffet, avocat au « Parlement, marraine Marie Barbier, femme de Michel Bizot- « teau, marchand et bourgeois. — 18 août 1615, baptême de « Philibert, fils de Pierre Avrard et de Marie Mimau, marraine « Marie Rabit. — 18 août 1618, baptême de Louis, fils de Gil- « bert Avrard et de Catherine Creil, parrain Isaac Auboyneau « marraine Louise Creil. — 16 décembre 1619, baptême de « Pierre, fils de Pierre Avrard et de Marie Mimie, parrain Jean « Marien, marraine Anne Mimau. — 1 mai 1616, baptême de « Jacques, fils de Jacques Avril et de Jeanne Cognat, parrain « Jacques François, marchand, marraine Louise Boulneau. — « 6 décembre 1618, baptême de Nicolas, fils de Jacques Avril « et de Jeanne Cognat, parrain Isaac Auboyneau, marraine

(1. Registre déposé à la bibliothèque de La Rochelle, fonds de l'Ar- « chive.

Marie Marchand. — 27 février 1610, baptême de Jacques, fils d'Isaac Basset et de Thyphaine Gaigneur, parrain Jacques Trenchant, marraine Marguerite Bodin. — 3 mars 1615, baptême de Marie, fille d'Isaac Basset et de Thyphaine Gaigneur, parrain Michel Bodin élu pour le Roi en l'Élection, marraine Marie Gaigneur 22 avril 1617, baptême de Jean fils d'Isaac Basset et de Thyphaine Gaigneur, parrain Jehan Gaigneur, procureur marraine Marie Mondot. — 28 octobre 1618, baptême de Louis fils d'Isaac Basset et de Thyphaine Gaigneur, parrain Louis Gaigneur, bourgeois et marchand, marraine Marguerite Gaigneur. — 30 décembre 1614, baptême d'Elisabeth, fille de Pierre Berne et d'Esther Néraude, parrain Pierre Bonhour, marraine Isabelle Vivian. — 20 octobre 1610 baptême de Jeanne, fille de Pierre Berne et d'Esther Néraud. Parrain Jacques Samourau, marraine Magdelaine Brun. — 5 août 1610, baptême de Jacques, fils de Michel Bigotteau et de Marie Barbier, parrain Jacques Tribault, marraine, Marie Auboyneau. — 15 décembre 1608, baptême de Louis, fils de Thomas Bourgeois et de Marie Bégault, parrain, Louis Pérault marraine Marie Bordage. — 21 février 1610, baptême de Jeanne, fille de Thomas Bourgeois et de Marie Bégault, parrain Joachim Blanchard, marraine Jehanne Peroane. 26 février 1613, baptême de Jean fils de Jean Brasseau, et de Françoise Petit, parrain Jean Fouschier portefaix, marraine Isabeau Mataud. — 30 janvier 1615, baptême de Jeanne, fille de Massias Brossard et de Marie Barthel, parrain François Bouchault, marraine Jeanne Barthel. — 1 avril 1614, baptême d'Elisabeth, fille de Gaspard Cabesse marchand portugais, et de Marie Girard, parrain Balthazar Cabesse, marraine Marie Brailhard. — 17 février 1619 ; baptême de Jean, fils de Gaspard Cabesse, marchand et bourgeois et de Marie Girard, parrain Jean Birot, marraine Marie Papin. — 20 mai 1610, baptême de Nicolas Chaperon, fils de Jehan Chaperon et de Marie Girard, parrain Pierre Marchand, marraine Béatrice Cabesse. — 20 octobre 1618, baptême de Denis, fils de Jehan Cochon et de Catherine Masse, parrain Denis Drouet, marraine Catherine Caillet. — 22 décembre 1615, baptême de Pierre Coullon, fils de Jacques Coullon et de François Mudet, parrain Pierre Delhoumeau, marraine Michelle Brisson. — 20 septembre 1615, baptême de François David, fils de François David de Jehanne Goinard, parrain François Clauvet, marraine Perine Goinard. — 6 mars 1596 baptême de Jean fils de Pierre de Beaulieu et de Marie Blanchard, parrain Jean Chrestien, marraine Marie Bonin. — 11 février 1619, baptême d'Étienne de La Court, fils de Mathurin de La Court et de Marie Vrillande, parrain Étienne Mestivier, marraine Michelle Beranger. — 11 mars 1615 baptême de Fleurance de la Croix, fille d'Étienne de la Croix et d'Agathe Laurent. parrain Jean de Morgue

marraine Fleurance Bretinaud. — 3 septembre 1615, baptême de Jacques, fils de Jean de La Faye et de Marie Filloux, parrain Jacques Nicoleau, marraine Marthe Orge. — 7 septembre 1614, baptême de Simon, fils de Nicolas de La Mothe et de Ysabeau de Bessay, parrain Simon Pieot, marraine Renée de Bessay — 3 septembre 1617 baptême de Laurent fils de Mery de La Porte et de Marie Roy, parrain Laureus Marcolay, marraine Marie Tessière. — 21 juillet 1615, baptême de Mathias fils de Pierre de Thou et de Jehanne Paillon parrain Mathias, Throussart, marraine Marie Dourneau. — 28 septembre 1612, baptême de René du Vigier, fils de Clément du Vigier laboureur et de Françoise Rougeon, parrain René Tarde, aussi laboureur, marraine Marie Babion. — 28 avril 1619, baptême d'Antoine, fils d'Antoine Fromautin, portefaix et de Marie Robion, parrain Étienne Clarteau, maçon, marraine Marie Syreau. — 19 novembre 1612, baptême de Jacques, fils de Jacques Guyton, matelot du pays basque et d'Esther Girlande, parrain Jacques de Hériard, marraine Anne Pérault. — 29 août 1617, baptême de Charles, fils de Jacques Guyton et d'Esther Girlande, parrain Charles de Chartre, marraine Isabelle Burgaud. — 21 mai 1617, baptême de Marie, fille de Quintin Jay et de Marguerite de Brele, parrain Jean Salomon, marraine Marie Salomon. — 14 mai 1609, baptême de Jean fils de Jehan Manigault et de Françoise Bonnet, parrain Pierre Bonnain, marraine Catherine Debert. — 10 juin 1619, baptême de Louis, fils de Julien Papin et de Benoiste Noizeau, parrain Louis Gaudet, marraine Marie Boucher. — 7 décembre 1610, baptême de Pierre, fils de Jehan Pelletan et de Denise Taulle, parrain Pierre Grépillon, marraine Marguerite Auboyneau. — (GG, 3.)

E. Suppl. 403. Registre. — 246 feuillets, papier.

**1619-1636.** « Registre (1) contenant les baptêmes faits en l'église de Sainte Marguerite de La Rochelle, des enfants des cinq paroisses de la dite ville, et lieux circonvoisins commençant en la présente année mil six cent vingt. » — 11 janvier 1637, baptême d'Anne et Judith, fille d'Antoine de Martigny, et de Marie Garinet, parrains Georges Rozay et Charles de Raconis, marraines Barbe Perelois et Judith Hermillon. — 7 mai 1630, baptême de Barthélemy, fils de Jean de Villiers marchand et de Suzanne Lefebvre, parrain Jean Gaigneur, procureur au Présidial, marraine Magdelaine Mondot. — 9 avril 1637, baptême de Jeanne, fille de Toussaint Delesalle et de Colette Mignon, parrain Lancelot Levassor,

(1) Registre déposé à la bibliothèque de La Rochelle, fonds de l'Oratoire.

marraine Jehanne Chauvet. — 20 août 1634, baptême d'Esther de Maisonneuve, fille de Pierre de Maisonneuve et de Marie Seiller, parrain Pierre Bouret, marraine Esther Chevallier. — 30 Janvier 1631, baptême d'Elisabeth Girardeau, fille de Nicolas Girardeau et de Marie Pinchon; parrain Pierre Guillet, marraine Isabelle Beequette. — 2 janvier 1637, baptême de Judith, fille d'Antoine de Martigny et de Marie Garinet; parrain Charles de Raconys, marraine Judith Hermillon. — 7 mai 1632, baptême de Marguerite, fille de Jacques Guiton et de Françoise Bourcelot, parrain Pierre Petit, marraine Marguerite Fenjou. — 13 mai 1624, baptême de Marie, fille de Gaspard Cabesse et de Marie Girard; parrain Jacques Chauvet, marraine Magdelaine Maurat. — 11 avril 1629, baptême de Marie, fille de Jude de Nergonne et d'Anne Carré, parrain Arnoult de Laqueygne, marraine Jacqueline Bouneau. — 29 novembre 1629, baptême de Marie, fille de Jacques de Compans et de Marie Courtilault, parrain Pierre de Compans, marraine Renée Chappon. — 29 janvier 1629, baptême de Michel, fils de Jacques de Mauréal, premier sergent, maître de camp au régiment de Champagne et de Marie Carron, parrain Michel Davisseau, marraine Marie Gyrard. — « En tout ce registre contient 3022 baptisés. — G. Gérault, l'un des curés de Sainte Marguerite. » — (GG. 4.)

E. Suppl. 401 (1). (Registre.) — 63 feuillets, papier.

**1608-1618.** — « C'est le registre (1) des mariages reçus en l'Eglise de Sainte Marguerite de cette ville de La Rochelle pour les cinq paroisses de la dite ville et autres circonvoisines destituées de pasteur, à commencer le 29<sup>e</sup> jour d'octobre 1608. » Le plus grand nombre des actes concerne des étrangers à La Rochelle, quelques fonctionnaires, peu de bourgeois et beaucoup de laboureurs. — « Le 1<sup>er</sup> jour de fevrier 1609 furent espousez Michel Guy, écuyer, et honneste fille Michelle Bigotteau, présents Jean Neant Laurent Bigotteau, Mathurin Billard. » — « Le 1<sup>er</sup> de juillet 1609 furent épousez Pierre Augereau, pauvre mendiant et Anne Bruslé, aussi mendiante, tous deux veufs, présents Mathurin Allard nostre sacristain, et Hélie Ferchault, l'un des cleres. » — Le 13 de juing 1610 fut espousé Nicolas de l'Espine, laboureur, aagé de vingt cinq ans passez, fils de Nicolas de l'Espine et de feue Leurance Martin avec Suzanne du Bigeon, ledit de l'Espine autorisé à cause de son aage pour le droiet de son mariage, duquel aage nous ont rendu tesmoignage Jean Merlet, laboureur, demeurant à Niœuil, cousin germain du père du fiancé, Marie de l'Espine tante, Anthoine de l'Espine, frère aîné du fiancé, tous

« lesdits présents ont déclaré ne savoir signer, approuver ledit mariage, duquel le contract est passé par devant Gombault, notaire le XIII jour de juing. 1611. P. Aubert. » — « Aujourd'hui douziesme jour de janvier 1612, se sont présentez par devant nous, Guillaume Hervé, laboureur, veuf de Louise Billaud, demeurant aux faulxbourgs Saint Esloy de cette ville, d'une part, et Marie Besson d'autre, soy disant fille et native du hourg de Coisron, en Xainetonge et fille de feuz Simon Besson et de feue Marquise Servant, demeurante aussi audit faulxbourg depuis deux ans ou environ, lesquels ayant esté fiancéz en ceste dicte Eglise et les bans prononcéz sur un certain contract de mariage passé entre eux, par devant Servant, notaire royal, le 27 décembre 1611, nous ont requis les recevoir au Sacrement de mariage, à quoy acquiesçant, voulions procéder à la célébration dudit mariage, auquel se seroit présentée Catherine Branchard, demeurante à Saint Esloy, qui auroit diet bien cognoistre ladicte Besson et savoir qu'elle estoit mariée en son païs, à quoi ladicte Besson auroit respondu et confessé qu'à la vérité elle avoit esté mariée à Charles Boussin, laboureur, mays qu'il l'avoit quietée, quatre ans y a, et qu'elle avoit entendu qu'il estoit mort. Nous, ven que ladicte Besson nous a voulu decepvoir et qu'elle n'apporte aucun tesmoignage vallable de la mort prétendue de son mary, avons arrêté ledict mariage, du consentement de ladicte Besson, avons déclaré audit Hervé qu'il pouvoit contracter mariage avec une autre, comme bon luy semblera, et leur avons conseillé se transporter par devant led. notaire pour rompre et casser ledict contract fait entre eux. Faiet en l'Eglise par moy M. Guillaume Gerault, officiant en l'hebdomade, présents M. Philippe Aubert, l'un des curés de ladicte ville et promoteur des causes de l'officialité de ladicte Eglise, M<sup>e</sup> Pierre Bucquet, presbtre, aussy l'un des curés de lad. Eglise, Mathurin Allard secrétaire (sic) Louis Claveau, clere. — P. Aubert, G. Gérault, P. Bucquet et L. Claveau. » — « Le dernier may 1615, furent espousés M. Ythier Seguin, Sénéchal de Saint-Pierre d'Oleron, fils de feu M. Jehan Seguin et de Rebecca Mage et Jehanne Meurguier, fille de feu Nicolas Meurguier et Catherine Frichon, de cette ville de La Rochelle, tesmoins les sousignés Y. Seguin, Jeanne Meurguier, Chevallier, Babiault, Seguin, Taupier. » — « Le jour de la Saint-Thomas de l'année 1616, a esté espousé Pierre Cornier homme de chambre de M. le Marquis de Bonnavet avec Marthe Corton, fille de chambre de Madame la marquise de Bonnavet, en présence de Charles Léger, esceuyer, sieur de Baratel, Jacques Verdoy et Laurent Cranon. » — « Le 1<sup>er</sup> décembre 1618, a esté espousé René Vaulgour, marchand de ceste ville, filz de defunct Mathurin Vaulgour, marchand et bourgeois de ceste dicte ville, et de

(1) Registre déposé à la bibliothèque de la Rochelle, fonds de l'Oratoire.



« Catherine Neuve avec Germaine Meurguier, native du bourg « de Saligni, en Poitou, fille de Denis Meurguier, marchand, « et bourgeois et de Marie Brodu, en présence d'honorable « homme M<sup>e</sup> Estienne Tuffet, avocat et de M. Nicolas Meurguier « et Jehan Meurguier et Benjamin Meurguier. » — (GG. 5.)

E. Suppl. 403 (1). (Registre.) — 19 feuillets, papier.

**1612-1627.** — Eglise Sainte Marguerite. — « Le « 3<sup>e</sup> jour de décembre 1613, fut ensépulturé Sébastien « Dupont, praticien, demeurant en la maison de Sainte « Marguerite, natif du pays du Maine, de la paroisse de « Sargé, près la ville capitale, vulgairement appelée le « Mans. » — « Le 4 juillet 1617, a été enterré Denis « de La Cour, traîneur, de la paroisse de Cougnes. — « Le 27 mars 1627, fut inhumée damoiselle Catherine Ber- « ton de Fonbriand, femme de M. Jacques Fouschier sieur « du Lizon, lieutenant particulier de cette ville, de la pa- « roisse de Saint Barthelémy, en l'église de Sainte Mar- « guerite, du côté de la chapelle de Notre Dame en ladite « Église. » — « Le 13<sup>e</sup> jour de juillet est décédé Germain « Girard, marchand boucher de cette ville et fabriqueur de l'É- « glise Notre Dame de Cougnes, lequel fut inhumé, le 14 dudit « mois, en l'Église Sainte Marguerite, selon la coutume « et octroy faicts auxd. fabriqueurs, pendant les années « de leur charge. » — « Cy finissent les enterrements de « lad. année, à cause que le 20 dud. mois, jour de Sainte « Marguerite, les Anglois parurent aux costes près l'isle « de Ré et le 22<sup>e</sup> jour, de Sainte Magdelaine, ils firent « leur descente à Sablonceau en ladicte isle, sur les six heures « du jour, à raison de quoy les catholiques opprésés par « les huguenots de la Rochelle, rebelles au Roy et qui « avoient appelé lesd. Anglois à leur secours, furent con- « traints de se retirer, comme ils peurent et pour vérité de « ce que dessus, le dict présent registre a esté par nous « soussigné prestre de l'Oratoire de Jésus et Supérieur de « la maison de Sainte Marguerite, où pour lors se faisoit « le service divin pour toutes les Églises de la Rochelle, « le 20 septembre audit an. dans la fin ou environ duquel « mois, avons été expulsés de la Rochelle. — J. Jous- « seanme, prestre de l'Oratoire de Jésus. » — (GG. 6.)

E. Suppl. 406 (2). (Registre.) — 178 feuillets, papier.

**1636-1665.** — « Pappier des enterrements faictz en

(1) Registre déposé à la bibliothèque de la ville, fonds de l'Oratoire.

(2) Registre déposé à la bibliothèque de la Rochelle, fonds de l'Oratoire.

« l'Église de Sainte Marguerite à la Rochelle, le 1<sup>er</sup> de « juillet 1636 » pour les cinq paroisses. — « Le « 9 juillet 1636, a esté inhumé en l'Église de Saint Sau- « veur, le corps de Pierre Nicolas, esceuyer, fils de feu « Gédéon Nicolas, quand vivoit, esceuyer, avocat au Par- « lement de Paris et au siège présidial de ceste ville de « la Rochelle et de demoiselle Anne Rortier. » — « 3 octobre 1636, baptême de Jacques Gressau, sieur de « La Fraigne, conseiller du Roy et juge magistrat civil et « criminel au siège présidial et de Marie Pineau. » — « 8 février 1643. François, âgé de sept mois, fils d'André « Masset et de Noëmie Cousteau. — « Le 16<sup>e</sup> jour de no- « vembre 1646, fut inhumé le corps de Jean Vastin, natif « de ceste ville, aagé de 80 ans. » — « Le 30 juin 1648, « a esté inhumé un enfant aagé de troys ans et demy et « nommé Charles, fils de maistre Pierre Habert, conseiller « au Présidial et de Marie Corney, sa femme » — « Le « 1<sup>er</sup> jour dudit mois de décembre 1648 a été inhumé en « l'Église de Sainte Marguerite de la Rochelle, appor- « tenant aux Prestres de l'Oratoire establys en ceste ville, « le corps de deffunct Jehan Labourier, contre garde de la « Monnoye de ceste ville, décédé en sa maison, en la pe- « tite rue, après avoir reçu tous les Sacrements de l'Église « et a été mis en ladicte Église par le Supérieur et prestre « de l'Oratoire, curé de l'Église de Cougnes. » — « Le « 1<sup>er</sup> jour d'aoust 1652, a esté inhumé dans led. cœme- « tière, le corps de Jeanne Gauvin, femme de Claude « Tenant, suisse, fille de Pierre Gauvin tresneur (sic) dé- « cédée le dernier juillet, rue de la Vieille Fontaine, près « M. le lieutenant général. » — « Le 7. a esté inhumée « aud. cœmetière, le corps de Marie Grolleau, fille de Jean « Grolleau, masson et de Marie Joreau, aagée d'un an, « décédée rue de Rambault près les religieuses de la Cha- « rité, ledit jour, pauvre. » — « Le 9 septembre 1652 est « décédé et a esté inhumé le 10 dans le chœur de l'Église « de Sainte Marguerite, du costé de l'Évangile, le corps « du R. P. Estienne Henry, prestre de l'Oratoire, curé du « Perrot. » — (GG. 7.)

E. Suppl. 407. (Registre.) — 163 feuillets, papier (1).

**1654-1662.** — « Baptesmes qui ont esté faits dans « l'Église de Sainte Marguerite pour la paroisse de « Cougnes. » — 17 juin 1653, baptême de Charles, fils de messire Pierre Habert, éceuyer, sieur du Chesne, conseiller du Roi et son avocat au Présidial de La Rochelle, et de Marie Cornet, parrain Messire Charles Colbert, seigneur de Terron, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de la

(1) Registre déposé à l'Hôtel de Ville de la Rochelle.

police et des finances, à la ville et gouvernement de La Rochelle, Brouage, Oleron, Ré, Aunis et îles adjacentes, et de Nicolle Jaquelot, femme de messire Jean Cornet, sieur de Lavallée, conseiller du roi en ses Conseils. — Prévosts, prêtre de l'Oratoire, — 25 août 1655, baptême d'Élie, fils de honorable homme Jean Arrivé, sieur de Boisneuf, et de Marguerite Mareschal, parrain messire Élie Chevrauld, abbé commendataire de la Grâce Dieu, marraine demoiselle Marie-Françoise, femme de honorable homme Jacques Bigotteau, conseiller du Roi et son président en l'Élection de La Rochelle. — 3 avril 1658, baptême de Marie Jacqueline, fille de Pierre Gachel et d'Anne Lude, parrain Jacques du Cambon, fils de haut et puissant seigneur René du Cambon, gouverneur pour le roi de Ruy et Gusneau en Basse-Bretagne, marraine demoiselle Charlotte Marie, fille de M. du Landa, conseiller du roi et son lieutenant au siège présidial de La Rochelle, Prévost prêtre de l'Oratoire. — 11 avril 1658, baptême de Germain, fils de Paul Bourbeau et de Magdelaine de La Garde, parrain Germain Vandevent, marraine Marie Venette. — Bourget, prêtre. — « Le 4 avril 1659, a « reçu les cérémonies du baptême, Ambroise, fils de feu « René Boisseau sieur de la Gonnillière et de Joachine Fer- « rand, âgé de dix ans, ayant reçu le saint baptême qua- « torze jours après sa naissance au bourg de Maillé par le « curé dudit lieu, au rapport de ladite mère, le parrain « Fiacre Divet, conseiller du Roi au Présidial de cette ville, « et demoiselle Marie Bigotteau. » — « Le 27 juin 1660, nous « avons baptisé un enfant trouvé de nuit à la porte de « M. des Chasteliers Tuffet et mis par ordre de justice à « l'hospital, que les Religieux dudit hospital ont donné à « Jeanne Famonnelle pour nourrir, demeurant en la rue « des Cordonans, le parrain Jacques Baudet, demeurant chez « M<sup>o</sup> Baillargeon, en la paroisse de Saint-Sauveur, en la « grande rue, à la Croix blanche, la marraine Anne Bidault, « de Notre-Dame de Coignes, proche les Jacobins et vis-à- « vis du Saumon. » — 27 septembre 1660, baptême de Prosper, fils de Jacques Rouillard et de Claude Chomot, par- rrain noble homme Prosper Bavyn, directeur des traites de Charente, marraine Sara de Pont. — Joseph Macé, prêtre de l'Oratoire. — 19 janvier 1661, baptême de Nicélas, fils de Pierre Kerki et de Louise Guérin, parrain maître Nicolas Regnaudeau, conseiller du Roi et son juge bailly au grand fief d'Aunis, marraine Marie Sauvé. — 22 janvier 1661, bap- tême d'Agnès, fille de René Loquet et de Michelle Verniot, parrain Pierre Pintault, procureur au Présidial de La Ro- chelle, marraine Catherine Gaigneur, femme de M. Jacques Tuffet, écuyer, sieur de Chastelier, conseiller du Roi audit siège. — « Le 21 septembre 1662, a été baptisée Marie, fille « de Jacques Guilhemard et de Guilhemette Poiete; parrain « Nicolas Venette, docteur en médecine, marraine Marie

« Courtois. » — 17 juin 1662, baptême de Marie, fille de Jacques Brunet et de Marie Girard, parrain Michel Autin, marraine Barbe Tempeste. — (GG. 8.)

E. Suppl. 408. (Registre.) — 286 feuillets, papier.

**1639-1654.** — Sainte-Marguerite. — 26 novembre 1639, baptême d'Étienne, fils d'Aaron Drouineau, maître savetier et de Suzanne Grandet, parrain Étienne Chillon, marchand, marraine Marie Lasisaz, religieuse de Saint-Germain, Le Tessier, prestre de l'Oratoire. — 2 janvier 1640, baptême de Marie, fille de Vincent Violleau et de Suzanne Chotard, parrain honorable homme Pierre Phelippon, écuyer maître des eaux et forêts de Chasteaulleraud (sic), marraine Marie de Lescale. — 27 janvier 1641, baptême de Maria, fille de Vincent Violleau, huissier et de Suzanne Chotard, parrain Moïse de Billon, sieur de La Touche de Non, lieutenant de Monseigneur le Cardinal, dans son gouvernement des tours et bâvre de La Rochelle, major et capitaine commandant les armes de ladite ville, marraine Marie Gentilz, femme de M. de Monbron, chevalier. — 13 décembre 1641, baptême de Moïse, fils de Nicolas Bigot et de Marie Edelin, parrain Moïse de Billon, chevalier, seigneur de La Touche de Non, lieu- tenant de Monseigneur le Cardinal dans son gouvernement des tours et bâvres de La Rochelle, capitaine commandant les armes de ladite ville, marraine Magdelaine Luillier. — 5 mai 1642, baptême d'Anne, fille de Jean Chenot, greffier de la maréchaussée et de Renée Pron, parrain honorable homme Pierre Portier, conseiller secrétaire du Roi, Jeanne Rousseau — 12 février 1643, baptême de François, fils de Jehan Chamot greffier de la maréchaussée de La Rochelle et René Gyron, parrain Zénas de Remigieux, écuyer, sieur de La Fuye, conseiller et lieutenant particulier au Présidial, marraine Jehanne Chasteignier. — 24 avril 1643, baptême de Pierre, fils de Jacques Du Gué et d'Esther Pavaillon, parrain Pierre Habert, conseiller du Roi, avocat au Présidial, sieur du Ches- ne, marraine Françoise Bonnioteau. — 30 juin, baptême de Joseph, fils d'Étienne Beaucians et de Catherine Érault, parrain Olivier Papineau, marchand banquier, marraine Jeanne de Sainet-Matthieu, femme de M. de Saint-Christophe. — 13 sep- tembre, baptême de Magdelaine, fille de Pierre Chezier et de Marie Moreau, parrain Étienne Collier, conseiller secrétaire du Roi, marraine Magdelaine Lhuillier, veuve de noble homme M<sup>o</sup> Pierre du Chesne, contrôleur général des traites de Cha- rente. — 4 juillet 1644, baptême de Marianne, fille de Jean Chamot et de Renée Hiron, parrain Hippolyte de Comans, écuyer, marraine demoiselle Marie de Lescale, Le Tessier, prêtre de l'Oratoire de Jésus. — 7 août 1644, baptême de Marguerite, fille de René Vitu et de Perrine Choupeau, par- rain noble homme Louys Voyneau, lieutenant criminel au

siège présidial, marraine Marguerite Gatet. A. Le Tessier, prêtre de l'Oratoire de Jésus. — 17 janvier 1645, baptême d'André, fils de Gilles Arnault, laboureur et de Jeanne Benistre, parrain M<sup>e</sup> André Tuffet, avocat en Parlement, marraine Elisabeth Françoise. A. Le Tessier, prêtre de l'Oratoire. — 27 février 1645, baptême d'Antoine, fils de Jean Chevalier, huissier et de Marthe Vergneaux, parrain Antoine Huber, écuyer, receveur pour le Roi en Brouage, marraine Jeanne de Saint-Matthieu, dame de Saint-Christophe. — 3 avril 1646, baptême de Renée, fille de Toussaint de Gouy, maître imprimeur et d'Esther Brault, parrain André Gaultier, marraine Renée Hyron. Rondeau, prêtre de l'Oratoire. — 26 août 1646, baptême de Joseph, fils de Jacques Mangon et de Mathurine Iron, parrain M<sup>e</sup> Joseph de Taflizay, substitut de M. le procureur du Roi et adjoint aux enquêtes du Présidial, marraine Nicole Perchois, femme de Laurent Draconis, commis au grand bureau. — 13 mars 1648, baptême de Marie, fille de Pierre Guaymant, marchand et de Marie Girault, parrain Pierre Siette, conseiller, ingénieur et géographe ordinaire du Roi, marraine Marie-Françoise, épouse de Jacques Bigotteau, conseiller du Roi et son Président en cette Élection. — 8 mai 1648, baptême de Marguerite, fille de Louis Agat et d'Isabelle Boutavet, parrain noble homme Henry Chappot, lieutenant particulier au Présidial de La Rochelle, marraine noble dame Marguerite de La Rivière, lieutenant générale — Le Tessier, prêtre de l'Oratoire. — (Le bas du feuillet 17 est déchiré, 16 août 1648, acte de baptême de François, fils d'Antoine Pesché et de Suzanne Longèbe). — 18 novembre 1648, baptême d'Antoinette, fille de Nicolas Royer et d'Andrée Chastagné, parrain Antoine de Metel, écuyer, sieur d'Ouille, marraine Jeanne Bertinault. — « L'an de nostre « Seigneur, 1649, fut solennellement baptisée la cloche de « Saincte Margueritte, par le R. P. François Pineau, Supé- « rieur de cette maison, ladite cloche fut fondue à Saint Bar- « thélemy, laquelle fut trovée pesante de deux cent trente « livres, laquelle solennité fut faicte ce jour d'huy 13<sup>e</sup> jour « de juin 1649. A. Le Tessier, presbtre de l'Oratoire. — 17 juillet 1651, baptême d'André, fils de Jean Brevet et de Louise Guyard, parrain André Auboyneau, conseiller du Roi, Élu en l'Élection de La Rochelle, marraine Marie Taret. — 25 septembre 1651, baptême de Léonard, fils de Léonard de La Roche et de Catherine François, parrain François Claessen, marchand banquier, marraine Marie-Françoys, femme de Jacques Bigotteau, Président en l'Élection. — « Ce 7 mars « 1653, la fille de M<sup>e</sup> Georges Legaigneur, conseiller et « garde des Sceaux au Présidial de La Rochelle et de Marie « Maisondien a reçeu l'eau native de la paroisse de Saint- « Barthélemy. L. Prudhomme, prêtre de l'Oratoire. — Le « 25 a esté baptizé Jean-Baptiste Habert, fils de M<sup>e</sup> Pierre « Habert, escuier, sieur du Chesne, conseiller du Roy, et

« son advocat au siège présidial de La Rochelle et de de-  
« moiselle Marie Corné, parrain messire Jean Baptiste Col-  
« bert, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé et  
« intendant général de la maison, affaires et bénéfices de  
« Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarini, pour le-  
« quel ledit sieur Colbert, Pierre Habert escuier, frère dudit  
« Jean Baptiste l'a présenté; la marraine dame Marguerite  
« de la Rivière, femme de messire Alexandre de Landa,  
« écuyer, seigneur de Bignon, conseiller du Roi en ses con-  
« seils et lieutenant général en la Sénéchaussée et siège  
« présidial de ladite ville de La Rochelle » — « Prevost,  
« prestre de l'Oratoire, Pierre Habert, Marguerite de la  
« Rivière. » — 23 novembre 1653, baptême de Jeanne, fille  
de Louis Harlay, huissier et de Marie Jousset, parrain  
M<sup>e</sup> Louis Voyneau, écuyer, sieur du Plessis Mauclerc, con-  
seiller du Roi, lieutenant général criminel au Présidial de  
cette ville, marraine demoiselle Jeanne Rousseau. Prevost,  
prêtre de l'Oratoire, Louis Voyneau du Plessis Mauclerc,  
Jeanne Rousseau. — (GG. 9.)

E. Suppl. 409. (Registre.) — 180 feuillets, papier.

**1636-1666.** — Eglise Sainte-Marguerite. — Les cinq  
paroisses de La Rochelle, mariages. — « Le 23<sup>e</sup> jour d'aoust  
« 1637, ont esté espousez en ceste église, Yves Gaudin et  
« Perette Perineau et de ce furent présents et tesmoins  
« Jean Perineau, François Bourgoing, Jean-Aibert Sébastien  
« Bouin et Jacques Albert, J. Albert, J. Bourgoing, Robert,  
« presbtre de l'Oratoire. » — 1 juillet 1641 mariage de Jean  
de Fontenay, et Marthe Chevery, de la paroisse de Congnes.  
— « Le 1<sup>er</sup> jour dudit mois d'octobre 1642, ont esté espousez  
« Nicolas Denys, escuier, conseiller secrétaire du Roi et  
« lieutenant en l'élection de Tours fils de Nicolas Denys et  
« de demoiselle Marie Cosnier et dame Marguerite de  
« Lafitte, fille de feu honorable homme Pierre de Lafitte  
« et de demoiselle Béatrix Cabesse, en présence d'hono-  
« rable homme Gaspard Cabesse, oncle maternel de la dite  
« dame de Lafitte, Gabriel et Jean Cabesse frères ses cou-  
« sins, Pierre Blays, marchand, Elisabeth et Françoise  
« Cabesse, sœurs, ses cousines et autres. Jousseau, le  
« prêtre. » — (GG. 10.)

E. Suppl. 410. (Registre.) — 244 feuillets, papier.

**1630-1655.** — Eglise Saint-Barthélemy du Grand-  
Temple. « Le seziesme jour d'avril l'an de grâce 1630,  
« en l'Eglise de céans qui autrefois estoit le Temple des  
« Huguenotz et donné aux R. P. de l'Oratoire par Sa Ma-  
« jesté pour l'usage des Catholiques, fut baptisé Gaspard  
« Sauvé, fils de Urbain Sauvé, conseiller du Roi et eslu

« en l'élection de la Rochelle, commissaire ordinaire en  
 « la Marine et capitaine de la Tour de la Chesne de ceste  
 « dicte ville et de demoiselle Olive Bodin. parrain Gaspard  
 « Coignet sieur de La Thuillerie, conseiller du Roy en ses  
 « conseils d'État et privé, maistre des requestes ordinaire  
 « de son hostel, intendant de la justice, police, finance et  
 « marine es provinces de Poitou, Xaintonge, pais d'Aunis,  
 « ville et gouvernement de La Rochelle et isles adjacentes,  
 « marraine Anne de Lescaie, fille de M. de Lescaie, conseil-  
 « ler au Présidial. » — 28 mai 1633, baptême de François, fils  
 de Jean Faure, conseiller du Roi au Présidial, et d'Elisabeth  
 Viette, parrain François de Villemontée, conseiller du Roi en  
 ses conseils d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de Sa  
 Majesté, intendant de justice, police, marine et finances et pro-  
 vinces et isles entre Loire et Garonne, marraine Jeanne Mar-  
 chand. — 30 avril 1638, baptême de Jean, fils de Bastien La-  
 marche, maître charpentier et de Magdelaine Brillonet,  
 parrain Jean Rougier, conseiller du Roi, juge magistrat au  
 Présidial, marraine Marie Corné, femme de Pierre Habert,  
 conseiller du Roi et avocat du Roi dudit siège. — 31 juillet, bap-  
 tême de Jeanne, fille d'Urbain Souvè, conseiller du Roi en l'é-  
 lection et d'Olive Bodin, parrain Simon Guerry, écuyer,  
 sieur de La Marecardière, marraine Jeanne Marechal. —  
 25 mars 1635, baptême de Barnabé, fils de Jean Faure, con-  
 seiller du Roi et juge magistrat de cette ville et d'Elisabeth  
 Uré, parrain Jean de Lescaie, lieutenant général annuel au-  
 dit siège, marraine Claude Berthon de Fombrian. — 23 avril  
 1641, baptême d'Amador, fils de Jacques écuyer, sieur de la  
 Mothe Aiguon, conseiller du Roi au Présidial et de Magde-  
 laine Bigotteau, parrain Amador de la Porte, grand écuyer  
 de France, gouverneur de La Rochelle, de Brouage et des  
 îles adjacentes, marraine Jeanne de Saint-Mathieu, femme  
 de messire Amador de Modica, marquis de Saint-Christophe,  
 lieutenant de l'artillerie de France. — 24 juin 1631, bap-  
 tême de Gaspard, fils de François Marion, docteur en mé-  
 decine, et de Marie Garault, parrain Gaspard de Coignet,  
 sieur de La Thuillerie, maistre des requestes de l'hôtel du  
 Roi, conseiller du Roi en son conseil d'État et privé, inten-  
 dant de la justice et police es pays Poitou, Xaintonge, An-  
 goumois, ville et gouvernement de La Rochelle et isles ad-  
 jacentes et Jeanne Chevreau. — 21 août 1631, baptême sans  
 « cérémonie » de la petite fille de Gaspard Coignet, sieur  
 de La Thuillerie, conseiller du Roi en ses conseils d'État et  
 privé, maître des requêtes de son hôtel, intendant de la  
 justice, police, finances et marine es provinces de Poitou,  
 Xaintonge, pays d'Aunis, ville et gouvernement de La  
 Rochelle et d'Anne de Lescaopier. — « Le jour de l'exal-  
 tation de la Sainte-Croix, 4 septembre 1631, baptême d'A-  
 mador de La Carrière, fils de Jehan de La Carrière et d'I-  
 sabelle Indré, parrain messire Amador de La Porte, chevalier  
 de Saint-Jean de Jérusalem et ambassadeur dudit ordre en

France, commandant pour Sa Majesté en la ville et gouver-  
 nement de La Rochelle, Brouage, îles de Ré et d'Oleron,  
 marraine Anne de Lescaopier. — « Le 6<sup>e</sup> jour de may 1631,  
 « jour de la feste de Saint Jean Porte latine, fut bénite la  
 « cloche qui fut autres foys à la maison de ville de La Ro-  
 « chelle, et depuis donnée par le Roy aux R. P. de l'Oratoire  
 « de La Rochelle, qui, à la supplication de MM. Jean de  
 « Lescaie, lieutenant criminel et François Le Brethon, fa-  
 « briqueurs de la paroisse de Saint-Barthélemy et Gabriel  
 « Bareau et Cariteau, fabriqueurs du Perot et des babi-  
 « tants catholiques desdites paroisses, a été délaissée par les  
 « dits R. P. moyennant que lesdits fabriqueurs et parois-  
 « siens leur délaissent l'usufruit de la cloche, jusques à  
 « ce qu'ils leur ayent payé la somme de quatre cents livres  
 « et fut supplié de nommer ladite cloche M. le commandeur  
 « de La Porte, commandant en ladite ville pour Sa Majesté  
 « et dame Anne de Lescaopier, femme de M. Gaspard de  
 « Coignet sieur de La Thuillerie, intendant à la justice, police  
 « et marine en ladite ville, Poitou, Xaintonge, fait par nous  
 « André Jousseau, curé de Saint-Barthélemy et joge ec-  
 « clésiastique de M<sup>re</sup> de Xaintes et ladite cloche fut nommée  
 « Loys du nom du Roy par ledit sieur commandeur, et la  
 « bénédiction fut par nous soussigné faite—J. Jousseau. »  
 — « La vigile de la présentation de Notre-Dame, sur les  
 « quatre heures après midy, Anne d'Autriche, Royne de  
 « France et épouse du Roy Loys XIII<sup>e</sup> dit le juste, fait son  
 « entrée en cette ville de La Rochelle, M. de Lescaie, lieu-  
 « tenant criminel et fabriqueur de cette Eglise, luy fait,  
 « une harangue, pour tout le peuple, qu'il conduisoit, qui  
 « donna grande satisfaction à ladite Royne et à toute la  
 « Cour. Elle vint descendre en ceste église où elle fut re-  
 « çue par M<sup>re</sup> de Xaintes, appelé Jacques, avec quelques  
 « chanoines de son église cathédrale, les prestres de l'Or-  
 « toire et quelques curés de la banlieue, ledit S. E. luy fait  
 « la harangue au bas des degrés de la grande porte qui re-  
 « garde sur la rive, qui sont au dedans de l'Eglise près du  
 « bénitier, ayant la mitre en teste et officiant toujours à  
 « couvert, elle fut accueillie avec musique qui chanta le *Te-*  
 « *Deum*, retourna le lendemain à la messe en cette église.  
 « que moy curé soussigné dit et y fut jusques au mardy,  
 « deux heures où elle entendit encore ma messe, en la mesme  
 « église, elle recut beaucoup de satisfaction de cette en-  
 « trée, j'ai laissé eey passer à la postérité, fait le 25 no-  
 « vembre 1632, le jedy d'après toutes les solennités ac-  
 « complies. Jousseau, curé de Saint-Barthélemy et pres-  
 « tre de l'Oratoire. » — « Le jedy sixiesme jour d'avril  
 1634, Léon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, lieute-  
 nant du Roy es pays d'Angoumois, Xaintes et Aunis a  
 « fait son entrée en cette ville de la Rochelle, qui a esté la  
 « première entrée publique et solennelle des gouverneurs  
 « en cette ville, depuis qu'elle avoit tombé (sic) entre les

« mains de l'hérésie qui ne reconnoist point les puissances  
 « supérieures (?) et est venu descendre en ceste église, où  
 « il estoit attendu par nous soussigné, curé de ceste église  
 « et prestre de l'Oratoire, en l'absence du Supérieur, ac-  
 « compagné des Pères de la maison de l'Oratoire, et y a esté  
 « reçu au bas de toutes les marches de l'entrée principale  
 « de la dite église, qui regarde sur la rue, par nous sus-  
 « dit, avec le *Te Deum*, qui y fut chanté en musique, ce  
 « que j'ay laissé par escript pour servir à ceux qui nous suc-  
 « céderont. Fait à La Rochelle en la dicte église Saint-  
 « Barthélemy du Grand Temple, le jour et an que dessus.  
 « J. Jousseaume, prestre de l'Oratoire de Jésus et curé sus-  
 « dit. » — « La vigile des saints apostres saint Pierre et  
 « saint Paul, Jacques Rattet, maistre menuisier, a fait  
 « profession de la foy catholique, apostolique et romaine  
 « et abjuré l'hérésie entre les mains de nous soussigné,  
 « curé de Sainet-Barthélemy, ès présence des tesmoins  
 « soussignés. — J. Jousseaume, curé de Sainet-Barthé-  
 « lemy, de Lescalle, C. de Villemontée. » — « La vigile des  
 « bien heureux apostres saint Pierre et saint Paul,  
 « ont esté espouséz Laurens de Loze, escuyer, sieur de  
 « Monluc, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi,  
 « capitaine d'une compagnie de gens de pied entretenue  
 « pour le service de sa maison en Brouage et à présent  
 « en l'isle de Ré, filz de deffuncts Jean de Loze, vivant  
 « escuyer, sieur dudict lieu et de demoiselle Jeanne  
 « de Dossat et de demoiselle Marie Fouschier, fille  
 « d'André Fouschier, escuyer, sieur de La Gastinière et  
 « de deffuncte demoiselle Marie Huet, ledit sieur de  
 « Loze estant de la paroisse de Sainte-Catherine de La  
 « Flotte, qui nous a représenté la publication faite en l'é-  
 « glise dudict lieu par M. Mare Antoine Badin, prestre, curé  
 « de ladite église, du 27 juin du présent moys et ladite  
 « damoysselle Fouschier de cette paroisse, le tout après la  
 « publication d'un banc et la dispense des deux autres don-  
 « née par M. Olivier Nicolas, juge ecclésiastique de la ville  
 « de La Rochelle, en date du 28 juin 1638, fait par nous  
 « curé de Saint-Barthélemy et des tesmoins soussignés, les  
 « jours et an que dessus signé : Jousseaume, curé de  
 « Saint-Barthélemy, Laurens, Loze, Marie Foucher, La-  
 « fontaine, Jeanne Marchant, H. Guillemin, Suzanne de  
 « Conan, Lea de Conan, Marie Dubois, Suzanne Dubois, J.  
 « Bernon, J. Maudet. » — 7 juillet 1638, mariage de Fran-  
 « çois Saboureux, écuyer, sieur de Saint-Thomas, capitaine  
 « et sergent-major en la garnison de Bronage, fils de feu  
 « Pierre Saboureux, écuyer, sieur du Lizon, et de Margue-  
 « rite de Villiers et Marie Viette, fille de feu noble homme  
 « Barnabé Viette, sieur d'Aziré et du Treuil Charretier, con-  
 « seiller du Roi et assesseur en la prévoté de La Rochelle et  
 « de demoiselle Elisabeth Gallais, ledit sieur Saboureux,  
 « étant de la paroisse de Bronage, qui nous a représenté la

publication faite en l'église dudict lieu par M. le curé P.  
 Goupil et ladite demoiselle Viette, de cette paroisse, le  
 tout, après la publication d'un banc et la dispense des deux  
 autres donnée par M. Olivier Nicolas, juge ecclésiastique  
 de la ville de La Rochelle, en date du 15 juillet 1638 et ce  
 par nous et les tesmoins soussignés. Aubin Nicole, prêtre  
 de l'Oratoire de Jésus, Saboureux de Saint-Thomas, Marie  
 Viette, R. de Roujon, Guibourt. — (GG. 41.)

E. Suppl. 411. (Registre.) — 402 feuillets, papier.

**1630-1655.** — Paroisse Saint-Barthélemy de La Ro-  
 chelle. Baptêmes et mariages. — 1630 : 28 mariages, 8 bap-  
 têmes. — 1631 : 15 mariages, 75 baptêmes. — 1632 :  
 14 mariages, 72 baptêmes. — 1633 : 22 mariages, 60 bap-  
 têmes. — 1634 : 18 mariages, 48 baptêmes. — 1635 :  
 12 mariages, 64 baptêmes. — 1636 : 13 mariages ; 68 bap-  
 têmes. — 1637 : 17 mariages ; 65 baptêmes 1638 : — 24 ma-  
 riages 67 baptêmes. — 1639 : 19 mariages ; 88 baptêmes. —  
 1640 : 28 mariages ; 75 baptêmes. — 1641 : 14 mariages ;  
 72 baptêmes. — 1642 : 23 mariages ; 78 baptêmes. —  
 1643 : 30 mariages ; 72 baptêmes. — 1644 : 28 mariages ;  
 73 baptêmes. — 1645 : 27 mariages ; 80 baptêmes. —  
 1646 : 25 mariages ; 75 baptêmes. — 1647 : 32 mariages ;  
 95 baptêmes. — 1648 : 23 mariages ; 60 baptêmes. — 1649 :  
 15 mariages ; 59 baptêmes. — 1650 : 17 mariages ; 66 bap-  
 têmes. — 1651 : 21 mariages ; 67 baptêmes. — 1652 :  
 16 mariages ; 70 baptêmes. — 1653 : 19 mariages ; 37 bap-  
 têmes. — 1654 : 24 mariages ; 47 baptêmes. — 1655 :  
 26 mariages ; 69 baptêmes. — Le 19 juin 1630, ont épousés  
 Michel Dalencon, tailleur d'habits, de la paroisse de Marti-  
 gné Briand, en Anjon et Jeanne Bouchet, de La Chasteigne-  
 raye, tous deux demeurant en la paroisse Saint-Jean du  
 Perrot et ce, en la présence de René Bourrigault, René  
 Charruault, Maurice Barbier et plusieurs autres. — 3 mars  
 1631, mariage de Pierre de La Maisonneuve et de Marie  
 Cellier. — 5 mai 1631, mariage de Toussaint de Gouy et  
 d'Esther Braud, veuve de Laurent Clément. — 7 mai 1634,  
 mariage de Jacques Aigron sieur de la Mothe, conseiller du  
 Roi et juge magistrat au Présidial de cette ville et de Mag-  
 delaine Bigotteau, fille de feu Michel Bigotteau sieur du  
 Plomb et de Marie Barbier. — 15 juillet 1642, mariage  
 de Isaac Drouineau, de la paroisse de Saint-Jehan du Perrot  
 et de Marie Balineau, de la paroisse de Saint-Barthélemy.  
 — 7 juillet 1638, mariage de Jacques Gatei, écuyer, sieur  
 de la Carennière, conseiller du Roi, juge magistrat civil et  
 criminel au Présidial de cette ville et de Marie Thibault  
 veuve de Nicolas Bretinault écuyer, sieur des Bretinières,  
 aussi conseiller du Roi audit siège, Aubin Nicole prêtre de  
 l'Oratoire. — 1<sup>er</sup> mars 1643, mariage de Jacques de Salsilly,

écuyer, sieur de Fourneuf et de Marguerite de Bérard. — 15 juin 1643, mariage de Simon Guerry, sieur de La Mardière, procureur du Roi en l'Élection de cette ville et d'Elisabeth Cabece. — 12 février 1646, mariage de Gilles de Beauville et de Marie Grelet, en présence de Louis Voyneau du Plessis Mauciere et de François Voyneau de La Coussay. — 8 janvier 1650, mariage de Claude de Cavaillon, écuyer sieur de Sauzac et de Barbe de Boulogne. — 2 février 1651, mariage de Georges Le Gaigneur, conseiller du Roi et garde des sceaux au Présidial et Marie Maison Dieu. — 21 mai 1651, mariage de Michel Arrivé, cordonnier et d'Elisabeth Venette. — 1<sup>er</sup> juillet 1651, mariage de Jean de Beaumont et de Jeanne Hori, veuve de Tou-saint Renard. — 27 novembre 1651 mariage de Elie de Lafont, procureur au Présidial et de Françoise Cabece. — 18 mai 1654, mariage de noble homme Isaac Manigault sieur de Limouillet et de Magdelaine Meurguer. — 23 mai 1655, mariage de Jean Marchegay, compagnon vitrier et de Magdelaine Nicolas. — (GG. 12.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 412. (Registre.) — 125 feuillets, papier.

**1630-1650.** — Sépultures, paroisse de Saint-Barthélemy depuis le 8 juin 1630 au 31 décembre 1650. — 14 octobre 1631, Nicolas Bertinaud. — 7 juin 1633, Elisabeth de Lescalle. — 7 décembre 1634, Thomas Dalençon. — 5 mars 1637, Louis Berne sieur de Tirefort. — (GG. 13.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 413. (Registre.) — 62 feuillets, papier.

**1655 - 1668.** — Baptêmes, paroisse Saint-Barthélemy, du 29 janvier 1655 au 8 février 1668. — 1655 : 69 baptêmes. — 1656 : 72. — 1657 : 66. — 1658 : 64 — 1659 : 83. — 1660 : 81. — 1661 : 83. — 1662 : 69. — 1663 : 79. — 1664 : 96. — 1665 : 105. — 1666 : 120. — 1667 : 102. — 1668 : 128. — 17 février 1654, baptême de Benjamin Bernon. — 1<sup>er</sup> mars 1665, Gaspard Cabece. — 4 mars 1666, Jacques et Joachim de Coping de La Chevalerie, jumeaux. — 4 mars 1667, Prosper Baiyn du Bersan. — 8 juillet 1668, Marguerite Duquesne. — (GG. 14.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 414. (Registre.) — 62 feuillets, papier.

**1656-1668.** — Mariages, paroisse Saint-Barthélemy, du 12 janvier 1656 au 6 février 1668. — 3 octobre 1665,

Pierre de Beauchamp et Marie Gaigneur. — 27 novembre 1656, Jacques de La Garde et Magdelaine Yon. — 14 janvier 1658, Antoine Jolly et Françoise Guérineau. — 24 mai 1659, Pierre Delavergue sieur de Lestang et Jeanne Goisin. — 30 juin 1659, Pierre Richard de La Richardière et Jeanne Thiébault. — 9 septembre 1659, Louis Gauvin et Marthe Dusault. — 27 janvier 1663, Zemas de Remigieux et Benigne de Hur. — 23 juillet 1664, Pierre Yvon et Suzanne Belot. « Le vingt et septième jour de juin 1666, très Sérénissime et très puissant prince Alphonse sixième, roi de Portugal, comparant par son procureur, très excellent seigneur Dom François de Merle Desforests, marquis de Sande, et très Séréissime princesse Marie Françoise Elisabeth de Savoye, duchesse d'Aumale et de Nemours, comparant par son procureur très sérénissime prince Louis de Vendosme, pair de France et de Mercœur, ont été épousés à sept heures du soir ou environ, en la maison nommée maison de Henri quatre. (Evêché, puis bibliothèque actuelle) dans une chapelle ou plutôt une chambre préparée et ornée pour la célébration du mariage, rue Gargouillaud, paroisse de Saint-Barthélemy, où ont assisté nos seigneurs illustrissimes et reverendissimes Evêques de Xaintes et de Lussou (*sic*), M. Brunet, official et grand vicaire du diocèse de La Rochelle, Chopin, prêtre de l'Oratoire et curé de ladite paroisse, en présence de plusieurs personnes illustres et de condition (1), et a été faite la cérémonie et célébration du mariage, par monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque de Laon (monseigneur d'Estrées, depuis cardinal) duc et pair de France, avec permission de Monseigneur l'illustressime Evêque de La Rochelle. Ensuite les compliments de nos dits Seigneurs les dits Evêques, accompagnés de M. le grand Vicaire, et le curé de la paroisse et plusieurs autres ecclésiastiques, ont été faits à l'adite Sérénissime princesse comme Reyne de Portugal, et les harangues du marquis de Sande, de MM. du Présidial et du corps de Ville, les advocats du Roi et du corps de la milice et ont signé au registre les personnes nécessaires. » — J. Chopin, curé de Saint-Barthélemy. — 20 juillet 1666 mariage de Adrien de Luchet et de Catherine Meurguer. — 29 août 1666 Paul Duquesne et Marie Bigotteau. — 22 septembre 1666. Malachias Mac-Mahou et Marguerite Hudson. — 19 juin 1667 Jean Le Coeq et Susanne Perrigault. — 29 octobre 1667 Antoine Giraud, sieur de La Barbotine et Magdelaine Ballon. — 13 novembre 1667 Jean de Vernay sieur de Beaulieu et Françoise Nacart. — (GG. 15.)

(1) Notamment Henri de Massues, marquis de Ruvigny, plus tard député général des Églises réformées, époux de Marie Tallemant, envoyé extraordinaire vers le roi de Portugal. (TASSEPIER.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 415. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

**1651 - 1668.** — Sépultures paroisse Saint-Barthélémy du 1<sup>er</sup> janvier 1651 au 20 janvier 1668. — 1660 ; 49 inhumations. — 17 décembre 1662, Jean des Lescale. — (GG. 16.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 416. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1668 - 1669.** — Baptêmes, mariages et décès, paroisse Saint-Barthélémy. — 8 juillet 1668, baptême de Marguerite Duquesne. — 128 baptêmes, 32 mariages, 50 inhumations. — (GG. 17.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 417. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1670.** — Baptêmes, mariages et décès, paroisse Saint-Barthélémy. — 124 baptêmes, 34 mariages, 86 inhumations. — 23 janvier 1670, mariage de Nicolas de Saint-Paul et Rénée Buffard. — (GG. 18.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 418. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1671.** — Baptêmes, mariages et décès, paroisse Saint-Barthélémy — 18 mai 1671, mariage de messire Henri Charles Le Mastin et de Marie Anne le Gaigneur. — 26 décembre 1671, baptême de Charles-Louis Alquier. — 113 baptêmes, 38 mariages, 51 inhumations. — (GG. 19.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 419. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1672.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 130 baptêmes, 27 mariages, 60 inhumations. — (GG. 20.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 420. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1673.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 125 baptêmes, 35 mariages. — (GG. 21.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 421. (Registre.) — 62 feuillets, papier.

**1674.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 135 baptêmes, 23 mariages. — 5 janvier 1674 mariage de Jean de Verteuil et de Henriette Gassan. — (GG. 22.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 422. (Registre.) — 60 feuillets, papier

**1675.** — Baptêmes, mariages, inhumations, paroisse St-Barthélémy : 129 baptêmes, 24 mariages. — 11 février 1675, baptême d'Honoré-François Brin d'Amour. — (GG. 23.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 423. (Registre.) — 62 feuillets, papier.

**1676.** — Baptêmes, mariages, inhumations, paroisse St-Barthélémy : 120 baptêmes, 29 mariages. — 14 décembre 1676, baptême de Marie-Anne Gabareil. — (GG. 24.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 424. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1677.** — Baptêmes, mariages, inhumations, paroisse St-Barthélémy : 129 baptêmes, 29 mariages. — 18 mai 1677, baptême de Marguerite-Magdelaine Venette. — (GG. 25.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 425. (Registre.) — 62 feuillets, papier.

**1678.** — Baptêmes, mariages, inhumations, paroisse St-Barthélémy : 122 baptêmes, 37 mariages. — (GG. 26.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 426. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1679.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 102 baptêmes, 22 mariages. — (GG. 27.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 427. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1680.** — 5 février, Jean Pineau épouse Marie Audet. — 16 juillet, Isaac Auboyneau et Renée Denays. 113 baptêmes 37 mariages. — 11 janvier 1680, mariage de Jean-Honoré Sauvestre de Clisson et d'Anne-Marguerite Grassineau. — 5 février, Pierre Yvon et Marie-Anne Tharay. — 4 novembre, Jean-White Laurent et Marie Toraille. — (GG. 28.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 428. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1681-1682.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 112 baptêmes, 45 mariages. — 28 avril 1682, mariage de René Ferchaud, sieur de la Forêt, et de Geneviève Bouchet. — (GG. 29.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 429. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1682-1683.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélémy : 101 baptêmes, 17 mariages. — (GG. 30.)



E. Suppl. 430. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1683-1684.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 134 baptêmes, 33 mariages. — « Ce jourd'huy, 18<sup>e</sup> de mars 1684, j'ay donné les cérémonies du baptesme, ayant esté baptisé à la maison, à René Antoine, fils de M. René Ferchaud, seigneur de Ruamur, conseiller du Roy, au siège présidial de ceste ville, et de dame Geneviesve Bouchet, sa femme. Il est né le dernier jour de février dernier. Il a eu pour parrain Antoine Bouchet, son oncle maternel, et pour marraine demoiselle Roberte Ferchaud, sa tante paternelle, lesquels ont signé : René Ferchault, Anne Bouchet, Roberte Ferchault, Viguier prêtre de l'Oratoire. » — (GG. 31.)

E. Suppl. 431. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1684.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. — 3 février, mariage de Michel Robin, marinier, 34 ans, fils de feu François Robin et de Jeanne Maynard, et Martie Musset, 28 ans, fille de feu Jean Musset et de Marie Masson. L'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir signer. — 13 mars, baptême d'Euphrasie, fille de Nicolas Venette, docteur en médecine, et de Catherine Texier, née le 11 decemois, parrain Etienne Gauthier, maître chirurgien, marraine Marie Cailleteau. — 2 avril, sépulture de Henriette, âgée de 3 ans, fille de maître Daniel Guillotiu, docteur en médecine et de Henriette Tharais. — 20 avril, baptême, de Pierre, fils de Jacques Fauré, concierge des tours, et de Marie Petit, parrain Pierre de Laeroix, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare de Notre-Dame du Mont-Carmel de Jérusalem, marraine Jeanne-Claire-Henriette Pagez, fille de Louis Pagez. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Simon Bouchereau, avocat en Parlement, fils de Simon Bouchereau, aussi avocat en Parlement, et de feu Anne Albert, avec Marie Poirel, fille de Didier Poirel, procureur du Roi et de Marie Billaud. — 14 mai, baptême de Michel, fils de Jean Corueille, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, et d'Anne Bigotteau, parrain Michel Bigotteau, conseiller du Roi, président en l'Élection, marraine Anne Corneille. — 1 septembre 1684, baptême de Marie-Anne, fille de Louis Berlouin de la Bobière et de Marie-Anne Brunet, parrain Louis de Lisle, seigneur de Palussay, conseiller du Roi et lieutenant général au siège de l'Amirauté, marraine Marie Sauvé, femme d'Abraham Brunet, procureur au présidial. — 29 septembre 1684, sépulture de Louise-Eugénie, fille de Nicolas Gabaret, écuyer, gouverneur pour le Roi de la Grenade, et de Marie Grassineau. — « Au jourd'huy jeudy 12<sup>e</sup> jour d'octobre de l'an 1684, a esté baptisé par moy prestre de l'Oratoire soussigné, Jean-

« Honoré, né le premier jour du présent mois sur les 9 heures du matin, du mariage légitime qui estoit entre feu M. René Ferchau, sieur de Réaumur, conseiller au siège présidial de cette ville, et demoiselle Geneviève Bouchet, son épouse, il a eu pour parrain Messire Jean-Honoré Sauvestre de Clisson, chevalier grand sénéchal d'Aunis, et pour marraine Agnès Acart, femme de Bouchel, marchand, qui ont signé avec moi J. Delavergne, Agnès Acart, Jean-Honoré Sauvestre de Clisson, Bouchel. » — 9 novembre, baptême de Gabriel, fils de Gabriel Béraudin, écuyer, conseiller du Roi et son lieutenant général au siège présidial, et de Suzanne Husson, parrain Jacques Maceau, écuyer, sieur de Boissoudan, marraine Elisabeth Gedouin (de Gedoyu). — 17 novembre, baptême de Magdelaine, fille d'Annibal Poyrel, conseiller du Roi, receveur des consignations de la Rochelle, et d'Anne Billaud, parrain Ami Poulet, praticien, marraine Marie Anne Poyrel. — 21 novembre, sépulture de Jean Drouyneau, maître fourbisseur, 84 ans. — (GG. 32.)

E. Suppl. 432. (Registres.) — 30 feuillets, papier.

**1685.** — Baptêmes, mariages et sépultures. Paroisse Saint-Barthélemy : 26 janvier 1685, abjuration d'Estienne Beau, marinier, 32 ans, natif de La Tremblade. — 1<sup>er</sup> avril, abjuration d'Elizabeth, 16 ans, fille de Gabriel Fraguigaud, sieur des Oumeaux, ouvrier de pleide part de la monnaie royale, la fille a déclaré ne savoir signer. — 9 avril, abjuration de Marie Texier, 44 ans, fille de ten Pierre Texier, matelot et de feu Marie Regnaud. — 24 avril, abjuration d'André Guasillon, 33 ans, fils de Mathieu Guasillon, serger, et de Jeanne Balon ; il a déclaré ne savoir signer. — 3 juin, abjuration d'Anne Champeau, 25 ans, veuve de Jean Danet, marchand. — 11 juin, abjuration de Jeanne Balon, 62 ans, qui ne sait signer. — 2 août, abjuration de Jacques Chailé, 68 ans. — 23 août, abjuration de Jeanne Roux, 32 ans ; ne sait signer. — 26 août, abjuration de « Gabriel Yvon, marchand, demeurant à Dom-pierre, ey devant ancien et lecteur de ceux de la Religion prétendue réformée, à La Belle-Croix, âgé de « soixante-sept ans. » — 2 septembre, abjuration de Jacques Réal, 48 ans. — 19 septembre, abjuration de Jacques Salomon, marchand. — 8 septembre, abjuration d'Adam père et fils, qui ne savent signer. — 11 septembre, abjuration de David Petit, 45 ans, qui ne sait signer. — Signé Bonnier, avocat du Roi au siège présidial. — 11 septembre, abjuration de Marie Bodin qui ne sait signer. — Esther Chevalier, veuve d'Élie de Brois, marchand. — Marie Montagne, veuve d'Osée Billon qui ne sait signer. — 24 septembre, Isaac Chambort. — Pierre Gerson, bourgeois et Marguerite Massiot, sa femme. — 23 septembre,

Elizabeth Audebert, 26 septembre, Pierre Bellivier, charpentier qui ne sait signer. — Charles Dieulets, tailleur d'habits, Ozée Billon, marchand d'eau de vie qui ne sait signer. — Jean Garrau, 20 ans, qui ne sait signer. — 27 septembre, Judith Lemit veuve de Jean Guillot, qui ne sait signer. — 27 septembre, Jeanne Pacaud, veuve Nicolas Cousinier, qui ne sait signer. — 25 feuillets sont consacrés à l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures. — 6 janvier, baptême d'Estienne, fils de M<sup>e</sup> Estienne Des Roches, procureur et de Marie Maisonneuve, parrain Jacques Maisonneuve, grand-père maternel, marraine Anne Crochenu, femme dudit Maisonneuve. — 20 janvier, baptême de Jean, fils de Jean White-Saureus, banquier, et de Marie Toraille, parrain Alexandre Toraille, marchand, oncle paternel, marraine Marie Duhamel, veuve de Nicolas Toraille, sieur de La Fontaine, grand'tante. — Même jour et même heure, baptême de Jeanne, fille des précédents, parrain Gaspard White, marchand à Cork (Irlande), représenté par Alexandre Toraille, marraine Jeanne Toraille, fille de feu Nicolas Toraille, sieur de La Fontaine. — 20 janvier, sépulture de Marie Foucher, veuve de M. Laurens Deloze, chevalier de l'ordre de Saint Michel, 70 ans. — 22 janvier, mariage de noble homme Louis Guillotin, capitaine entretenu pour le service du Roi en ses armées navales, âgé de 35 ans, fils de Louis Guillotin, marchand, demeurant au bourg de Saint-Denis-d'Oleron et de feue Marie Gabaret, avec Marie Magdelaine Allaire, âgée de 16 ans, fille de Jean Allaire, marchand, et de Jeanne Rivière; présents: Daniel Guillotin, docteur en médecine, et l'un des médecins agrégés au collège de cette ville, cousin germain de l'époux, et Gabriel Bateau, premier juge consul des marchands de cette ville, allié de l'époux, Jean et Louis Allaire, père et frère de l'épouse. — 2 février, Sépulture d'Anne Billaud, femme d'Annibal Poirel, sieur de la Morderie, conseiller du Roi et receveur des consignations, 34 ans. — 7 mars, baptême de Louis, fils de René Caillaud, professeur aux humanités et de Marie Logueteau, parrain Henri Louis Lemastin, fils de Claude Lemastin marquis de Nuaille, marraine Marie Bigotteau, fille de Jean Bigotteau, conseiller du Roi, commissaire des saisies réelles. — 22 mars, mariage de Nicolas de Chertemps, chevalier, seigneur de Rochefort, capitaine des vaisseaux du Roi, 37 ans, fils de Jacques de Chertemps, chevalier, seigneur du Senil et de Marie Colbert, avec Charlotte Reine Lee, fille du feu Guillaume Lee, sieur du Fief Cousset et de Marguerite de Coussol. — 4 avril, baptême de Louise Sophie, fille de Nicolas Venette, docteur en médecine et de Catherine Tessier, parrain Pierre Dumont, marraine Catherine Venette. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de messire Jacques de Gaalon, écuyer, sieur des Carreaux, conseiller du Roi, vice sénéchal de la Rochelle et prévôt provincial du lieu-

tenant criminel de la robe courte et chevalier du guet, fils de noble homme Pierre de Gaalon, ancien juge consul, marchand et bourgeois de cette ville, et de Marie Nadau, avec Anne Giraudin, fille de Jean Giraudin, conseiller du Roi, élu en l'élection de cette ville et de Anne Mondot. — 23 mai, baptême d'une fille de maître Louis Durand, chevalier, sieur de Lavaux-Martin, conseiller du Roi et président au siège présidial, et de Suzanne Franchard. — 26 mai, sépulture de Pierre Gabaret, âgé de 37 ans. — 29 mai, sépulture de Jacques, fils de Jacques Bruslé, marchand, et de Marie Toraille. — 2 juillet, baptême de Marianne, le fils de Jacques Bruslé, marchand, et de Marie Toraille, parrain Alexandre Toraille, marraine Marianne Toraille, sa tante. — 26 avril, mariage de messire Louis Alexandre Courtoys de Guigneville, chevalier des ordres de Notre-Dame-de-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, commandeur de Clermont et de Franconville, major en la citadelle, en l'île de Ré, fils de messire Alexandre Courtoys, écuyer, seigneur de Guigneville, conseiller au Parlement de Rouen, maître des requêtes de la Reine-mère, avec Suzanne de Roqueville, fille de François de Roqueville, écuyer et de feue Suzanne Jarroussac. — 27 août, baptême d'Amable, fils de Jean de Courcelles, ci-devant maître d'hôtel de feu M. le duc de Vermandois, grand amiral de France et de Marguerite Guitton, parrain Jean de Courcelles, son frère, marraine Jeanne Emajart, sage femme, faisant pour Marguerite Catherine de Courcelles, sa sœur, qui ont tous déclaré ne savoir signer. — (GG. 33.)

E. Suppl. 433. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1686.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy: 140 baptêmes, 48 mariages. — 31 mai 1686, baptême d'André Venette. — 10 septembre, baptême de Gabrielle Charlotte de Chertemps. — (GG. 34.)

E. Suppl. 434. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1687.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy: 119 baptêmes, 37 mariages. — 2 juin, baptême de Jean Michel Gallaudet. — 31 août 1687, baptême d'Anne de Méric. — 17 novembre, baptême d'Anne-Elizabeth Mariocheau de Bonnemort. — (GG. 35.)

E. Suppl. 435. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1688.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy: 129 baptêmes, 39 mariages. — 17 janvier baptême d'Elie-François Venette. — 18 novembre baptême d'Amateur Hugues de Méric de Fraissinet. — (GG. 36.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 436. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1689.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 128 baptêmes, 27 mariages. — 3 janvier, baptême de René Louis Durand de Lavaux Martin. — 11 septembre, baptême de Henri Honoré Sauvestre de Clisson. — (GG. 37.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 437. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1690-1691.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 116 baptêmes, 46 mariages. — 21 janvier 1690, baptême de Pierre-Louis-François Durand de Lavaux-Martin. — (GG. 38.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 438. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1691-1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 126 baptêmes, 34 mariages. — 24 août 1691, baptême de Jeanne-Marie-Anne Mariocheau de Bonnemort. — (GG. 39.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 439. (Registre.) — 22 feuillets, papier.

**1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 112 baptêmes, 24 mariages. — 8 juin, abjuration de Marie Oneal, 30 ans, Irlandaise. — 15 mars, baptême de Gabriel, fils de Jacques Rougier, conseiller du Roi au siège présidial de cette ville, et de dame Marie Chavigneau. Parrain Jacques Rougier des Tourrettes, frère de l'enfant ; marraine Marie-Anne Rougier des Tourrettes, sa sœur. — 18 mars, baptême d'Elizabeth, fille de Jacob Rollé, marchand, et d'Elizabeth Monchard. Parrain Isaac Mouchard, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances Marraine Marie-Anne Classe, qui ont signé avec moi. — 21 mars, mariage à la chapelle de l'Evêché, de messire Jacques de Lesmerie, chevalier, seigneur d'Esehoisy, fils de Jean et de Catherine Sauvestre de Clisson, avec Marie-Anne Gabaret, fille de messire Jean Gabaret, seigneur d'Angoulins, lieutenant général des armées navales du Roi, et de défunte Marie Jamon en présence de Jean de Lesmerie, chevalier, seigneur de Lucé, père de l'époux, Jean-Honoré Sauvestre, comte de Clisson, grand sénéchal d'Aunis, Jean Gabaret, lieutenant général des armées navales du Roi, seigneur d'Angoulins, etc., Pierre Habert, écuyer, seigneur de Chevillon, conseiller du Roi au Présidial. Texier, curé de Saint-Barthélemy. — 21 août 1692, baptême de Marie-Anne Dorothee, fille de Jacques de Gaillon, écuyer, seigneur des Carreaux, conseiller du Roi, vice-sénéchal de la Rochelle, et d'Anne Girardin, parrain Henry Joseph de Gaillon, chevalier, seigneur d'Antigny, marraine Dorothee de Gaillon,

tante du dit enfant qui ont signé avec moi. — 24 août, inhumation de Charles Mignonneau, écuyer, sieur des Houches âgé de 32 ans. — 9 septembre, baptême de Paule, fille de Gabriel Béraudin, lieutenant général au Présidial, écuyer, seigneur de Granzay, et de Suzanne Hesson, parrain Valentin Mariocheau de Bonnemort, conseiller du Roi au Présidial marraine Paule de Bidaud de Lagny. — 13 septembre, mariage de Pierre Harouard, receveur du bureau de la Rochelle, veuf de Marie Paget, avec Suzanne Bernon, fille de feu André Bernon, marchand, et d'Esther de Pont, en présence d'Innocent Chotard, sieur de Lorry, receveur des droits du Roi à Brouage, Henry Chasteau, receveur général des fermes du Roi à la Rochelle, Jean Bernon, docteur en théologie, ci-devant ministre au diocèse de Xaintes, seigneur de Feusse, oncle de la future, Samuel Bernon, marchand et bourgeois de la Rochelle, oncle de la future qui ont signé avec moi Texier, curé de Saint-Barthélemy. (GG. 40.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 440. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1693.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse St-Barthélemy : 116 baptêmes, 30 mariages. — 12 mai 1693, baptême de Pierre Mariocheau de Bonnemort. — 26 octobre, baptême de Jacques Albert de Gaillon. — (GG. 41.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 441. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1694-1695.** — Baptêmes, mariages et inhumations paroisse Saint-Barthélemy : 97 baptêmes, 49 mariages. — 24 mai 1694, baptême de Philippe Henri de Mazières du Passage. — (GG. 42.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 442. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1695-1696.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 123 baptêmes, 31 mariages. — 4 janvier 1696, baptême de Jeanne-Marie Augustine de Colbert de Saint Marc. — 4 février, baptême de Charlotte-Thérèse Brustlé de Baubert. — 17 juin, baptême de Charles Nicolas de Gaillon. — (GG. 43.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 443. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1697.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 133 baptêmes, 59 mariages. — 24 février, baptême de Joseph Pierre de Beauchamps. — 23 octobre, baptême de Henriette de Tandebartz. — (GG. 44.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 444. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

**1698.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse

Saint-Barthélemy : 421 baptêmes, 49 mariages. — 29 mars, baptême de Gabrielle-Geneviève Vastin. — 13 juin, baptême de Jean-Baptiste-Marie Le Moyné d'Iberville. — 19 août, inhumation de Nicolas Venette. — (GG. 43.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 443. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1699.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 162 baptêmes, 36 mariages. — 24 juin, baptême de René Daniel de Tandebartz. — 24 septembre, baptême de Jean-Charles Étienne de Muin. — (GG. 46.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 446. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

**1700-1701.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 439 baptêmes, 51 mariages. — 3 février 1700, mariage de Joseph Compère, marchand de Chéré, île d'Oleron, avec Marie Bruslé, fille de Jacques Bruslé, marchand, et de Marie Toraille. — 29 mars, baptême d'Antoine Marie, fille de François Colbert, chevalier, seigneur de Saint-Marc, chevalier de Saint-Louis, capitaine entretenu dans la marine, et de Charlotte-Reine Le parrain Antoine Jarry, seigneur de la Rousselière, directeur de la Compagnie de Guienne, et marraine Marie Suzanne Béraudin. — 3 mai, mariage de noble Marc-Antoine Picot, écuyer, sieur du Bignet, et d'Olive-Madeleine Jacob. — (GG. 47.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 447. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

**1701.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 139 baptêmes, 137 mariages. — « Le 8<sup>e</sup> jour de janvier 1701, après les fiançailles et la publication « d'un ban faite suivant les ordonnances de l'Église et de « ce diocèse et qu'il ne s'est trouvé aucun empêchement « canonique, par vertu de la dispense de la publication « des deux autres bans accordée par monseigneur l'Évesque « de La Rochelle, en date du 6<sup>e</sup> de ce mois, insinuée au « greffe des insinuations ecclésiastiques de ce diocèse, « le 8<sup>e</sup> de ce présent mois, contrôlée le mesme jour 8<sup>e</sup> du « dit mois, je, curé de la paroisse de Saint-Barthélemy « soussigné, ay reçu le consentement mutuel de mariage « du sieur Samuel-Joseph Meschinot de Richemond, natif « de Richemond, paroisse d'Escurat, en Saintonge, demeu- « rant en cette ville, paroisse saint-Jean, fils de feu Joseph « Meschinot, sieur de Richemond, et de demoiselle Margue- « rite Dumorisson, ses père et mère, avec demoiselle Suzanne « Oualle, native et demeurante en cette ville, paroisse Saint- « Barthélemy, fille de feu le sieur David Oualle, bourgeois « et marchand d'icelle, et de demoiselle Gabrielle Thomas, « aussi ses père et mère. Ensuite de quoy, je les ay sole-

« nellement par parole de présent, conjoint en mariage et « leur ay donné la bénédiction nuptiale, selon la forme de « nostre mère sainte Église, en présence de Jacques « Bezelas, marchand, et de M<sup>r</sup> Jean Mischeau, notaire royal « en ceste ville, François Breas et André Coiffé, tesmoins « qui ont assisté audit mariage et qui ont signé avec moy. « — J. Meschinot de Richemond, Susanne Oualle, Beselaix, « Mischeau, Breard, Texier, curé de Saint-Barthélemy. » — 30 janvier, mariage de Jean Cochon, sieur Dupuis, conseiller et médecin du Roi et de la marine, natif de Niort, fils de Philippe Cochon aussi conseiller et médecin du Roi, et de Marie Brisset, avec Marie Le Roy, fille de feu Amateur Le Roy, et de feu Marie Papin. — (GG. 48.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 448. (Registre.) — 47 feuillets, papier.

**1701-1702.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 428 baptêmes, 42 mariages. — 1<sup>er</sup> septembre 1701, baptême de Marie Thérèse de Colbert de Saint-Marc, fille de François de Colbert, écuyer, sieur de la Gremaudière, capitaine des vaisseaux du Roi, et de Renée Lec. — 21 décembre 1701, baptême de Suzanne Meschinot de Richemond. — Baptême de Marie-Anne, fille de Louis Bouchereau, marchand, et Marie-Thérèse Chalmette. — Baptême de Louis Vincent de La Bruère du Coudray. — 3 décembre 1702, inhumation de Nicolas d'Hariette. — (GG. 49.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 449. (Registre.) — 53 feuillets, papier.

**1702-1703.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 150 baptêmes, 40 mariages. — 11 mars, baptême de Louis, fils de Josué Valin, avocat au Parlement, et de Geneviève Ligoumière, parrain Louis Maudet, avocat, marraine Marie Albert, Drouineau, vicaire. — 2 avril, baptême de Marie Henriette, fille de Jean Cochon du Puy, docteur en médecine, et de Marie Leroy. — 2 novembre, baptême de Pierre Toussaint, fils de François Fleuriau, marchand, et d'Élisabeth Fraigneau. — 2 novembre, baptême de Marie-Henriette, fille de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — (GG. 50.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 450. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

**1703-1704.** — Baptêmes, mariages et inhumations, paroisse Saint-Barthélemy : 118 baptêmes, 38 mariages. — 6 mai 1703, baptême d'Esther, fille de Daniel de Tandebartz, et d'Anne Mara, parrain Julien Brctin, marraine Esther Moissard. — 20 octobre, baptême de Marc Henri, fils de François du Petit Val et d'Esther Bernon. — 3 octobre,

baptême de Louis-Charles Donatien, fils de Louis de La Roche Saint-André, lieutenant de vaisseau, et de Charlotte de Saint-Légier. — (GG. 51.)

E. Suppl. 451. (Registre.) — 58 feuillets, papier.

**1704-1705.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 126 baptêmes, 37 mariages. — 28 février 1704, baptême d'Anne Michelle, fille de Jean Bonnamy de Bellefontaine, secrétaire des commandements du comte de Gacé, et de Charlotte Petit, parrain Michel de de Vervent, brigadier des armées du Roi, marraine Marie Castel, femme de M. de Belle-Isle. — 9 mai, baptême de Marie-Charlotte Thévenin. — 8 juin, baptême de Charles Bernon de Lisleau. — 13 novembre, baptême de François Joseph de Livene de Verdille. — 4 janvier 1705, baptême de Simon Billaud du Rivage. — 13 février, baptême de Louis Nicolas de la Roche Saint-André. — (GG. 52.)

E. Suppl. 452. (Registre.) — 43 feuillets, papier.

**1705.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 137 baptêmes, 44 mariages. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Louis Alexandre, fils de feu René-Alexandre Morel, comte d'Aubigny, officier de la marine, et de Louise Gabaret, parrain Louis Gabaret, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, marraine Louise Auboyneau, veuve de Louis Gabaret, capitaine de vaisseau. — 5 octobre, baptême de Pierre, fils d'Isaac Dechezeau, et de Catherine Cadou, parrain Pierre Chaigneau, marraine Elisabeth Duverneau. — (GG. 53.)

E. Suppl. 453. (Registre.) — 72 feuillets, papier.

**1706-1707.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 440 baptêmes, 25 mariages. — 13 février 1706, baptême de Suzanne Magdelaine, fille de Louis de Moruay, chevalier, sieur de Monchevreuil, capitaine des vaisseaux de Sa Majesté, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Jeanne Rougier, parrain Georges de Renard, écuyer, sieur des Angles, lieutenant-colonel du régiment de la Roche du Maine, marraine Suzanne Rougier. — 27 mai, baptême de Samuel, fils de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — (GG. 54.)

E. Suppl. 454. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

**1707-1708.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 444 baptêmes, 37 mariages. — 2 janvier 1707, baptême de Jean-Baptiste-Athanase Bon-

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLEMENT A LA SÉRIE E

vallet des Brosses. — 20 février 1708, mariage de Pierre Seignette, conseiller du Roi, médecin ordinaire de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, agrégé au collège royal de médecine de la Rochelle et médecin ordinaire en cette ville, avec Marguerite Diserotte. — 18 février, baptême de Marie-Louise Suzanne de Gaalon Villeneuve. — (GG. 55.)

E. Suppl. 455. (Registre.) — 35 feuillets, papier.

**1708.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 118 baptêmes, 34 mariages. — 15 juin, baptême de Michel-César-Léon Boscal de Réals de Mornac. — 6 novembre, baptême de Marie Esther, fille de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — (GG. 56.)

E. Suppl. 456. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

**1709-1710.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. — Baptême de Aimé-Benjamin Fleuriou. — 31 mai, baptême de Gédéon-Nicolas Chupin de Montullet. — 23 juin, Charles-Marguerite Caillé des Barbalières. — (GG. 57.)

E. Suppl. 457. (Registre.) — 74 feuillets, papier.

**1711-1712.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 107 baptêmes, 41 mariages. — 8 mai, baptême de Paul, fils de François Fleuriou, marchand, et de Marianne Fleuriou, parrain René Boizard, raffineur, marraine Françoise Bat. — 14 juillet, baptême de Gabrielle, fille de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — 25 juillet, baptême de Marie-Jeanne Oualle, fille de Thomas Oualle et de Marie Nezereau. — 16 mai 1712, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Romme, marchand, et de Marie-Rose Jarry, parrain Denis Delhomme, commissaire garde d'artillerie, marraine Anne Gallaudet. — 27 juin 1712, baptême de Charles Vincent, fils de Vincent Bouzitat de Sélines, juge à l'amirauté, et de Marie-Jeanne Thomas. — (GG. 58.)

E. Suppl. 458. (Registre.) — 51 feuillets, papier.

**1713-1714.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 118 baptêmes, 52 mariages. — 5 mars 1713, baptême de Charles-François Boscals de Réal — 17 août, baptême de Pierre-Nicolas-Henri Beau de Mascaron. — 11 février 1714, baptême de François de Beauharnois. — 23 avril 1714, baptême de Nicolas de Gabaret.

— 30 mai 1714, baptême de Charles-Jean-Baptiste Sauvestre de Clisson, parrain Jean de Beauchamps, marraine Marie-Anne Bouchereau. — (GG. 59.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 459. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1714-1715.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 110 baptêmes, 42 mariages. — 5 avril 1715, baptême de Jean-Philippe-André Merlin de Chédeville. — 1 mai, baptême de Jacques-Ignace Cadoret de Beaupreau. — 2 novembre, baptême de Pierre-Jean-Baptiste Dangirard. — 27 décembre, baptême de Jean-Baptiste-Isaïe Toutant de Beauregard. — (GG. 60.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 460. (Registre.) — 54 feuillets, papier.

**1715-1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 121 baptêmes, 47 mariages. — 31 octobre 1716, baptême de Michel-Thomas-Charles Binet de Marcogniet de Montblin. — (GG. 61.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 461. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 112 baptêmes, 45 mariages. — 15 janvier, mariage de Simon Billaud Dardenne, conseiller du Roi, juge magistrat civil et criminel au Présidial de la Rochelle, avec Marie-Anne Harouard. — 26 janvier, sépulture de Marie Seignette, 22 ans, fille de Pierre Seignette, médecin ordinaire de S. A. R. M<sup>te</sup>. le duc d'Orléans et de feu Elisabeth Denis. — 16 février, mariage d'Étienne-Auguste, fils d'Étienne Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, et de défunte Henriette Mignonneau, avec Marie-Sibille de Milan, fille de Guillaume de Milan, conseiller du Roi, juge magistrat en la Sénéchaussée de la Rochelle et de Marie Billaud. Ils ont été conjoints en mariage « par paroles des présents » selon les cérémonies ordinaires de l'Église. — 29 septembre mariage de Pierre Charles de LaBoucherie et de Charlotte-Thérèse Bruslé. — (GG. 62.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 462. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1717.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 132 baptêmes, 31 mariages. — 24 avril, baptême d'Étienne-Auguste Viette de La Rivagerie. — 10 octobre, baptême de Pierre-Auguste Baudouyn de La Noüe. — 25 novembre, baptême de Jean-Josué Valin. — (GG. 63.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 463. (Registre.) — 56 feuillets, papier.

**1718.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 115 baptêmes, 34 mariages. — 11 juin

1718, baptême de Nicolas-Marie Viette de La Rivagerie. — 23 octobre, baptême d'Auguste-Henri Baudouyn de La Noüe. — (GG. 64.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 464. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1719.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 96 baptêmes, 33 mariages. — 16 janvier, baptême de Jacques Gabriel de Mauclerc. — 27 janvier, baptême d'Isaac-Étienne Raboteau. — (GG. 65.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 465. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

**1720.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 101 baptêmes, 44 mariages. — 29 février, baptême de Jean-Isaac Raboteau. — 18 mai, baptême de Pierre-Louis-Mathieu Baudouyn de La Noüe. — (GG. 66.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 466. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

**1721.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 105 baptêmes, 30 mariages. — 11 janvier, baptême de Jean-Gabriel Admyrauld. — 20 janvier, baptême de Jean Bouzitat de Selines. — 21 mars, baptême de Valentin-Pierre-Claude Mariocheau de Bonnemort. — (GG. 67.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 467. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

**1722.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 89 baptêmes, 55 mariages. — Baptême le 21 novembre, de Louis Fleuriau. — (GG. 68.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 468. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

**1723.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 102 baptêmes, 44 mariages. — 12 mai, baptême de Pierre-Gabriel Admyrauld. — 30 novembre, baptême de Marie-Blandine-Catherine Bruslé. — 5 octobre 1724, baptême de Pierre-François Bruslé de Baubert. — (GG. 69.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 469. (Registre.) — 51 feuillets, papier.

**1724.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. — 23 octobre, mariage de Charles Pastureau, écuyer, sieur de Germon, fils de Jean et de feu Marie Derangot, avec Geneviève Bouchet, fille de feu Antoine, échevin, et de feu Agnès Aebard. — 127 baptêmes, 41 mariages. — 28 janvier, sépulture d'Élisabeth Butler, femme d'Antoine Paeaud, trésorier de France au bureau des finances et siège de la monnaie royale. — 3 février, sépulture

ture de Jean Cadoret, doyen des avocats au siège présidial de cette ville, âgé de 80 ans. — « 18 décembre par moi « prêtre et curé de la paroisse de Saint-Barthélemy, sous- « signé a esté baptizé André Allard, né du 17 dudit mois « fils légitime de M. Jacques Bernon, marchand banquier « et de demoiselle Marie-Esther Belin, mariés contre les « règles de l'Église (ils étaient protestants), a esté parrain « Pierre Vincent et la marraine Marie Gabourin qui a « déclaré ne savoir signer. » Même formule pour le baptême de Jeanne Judith, fille de Jean Seignette, marchand, et de Marie-Judith Belin, parrain Pierre Bernet, loueur de chevaux, et la marraine Marie-Catherine Drouet qui ont déclaré ne savoir signer. — 5 octobre, baptême de Pierre François, fils de Pierre Bruslé de Baubert, lieutenant de marine de la Rochelle, et de Marie-Blanche Suard, parrain Pierre Delafond, greffier du présidial, marraine Louise-Hélène Bruslé. — « Le vingt quatrième jour du mois « d'aoust par moy prestre curé de la paroisse Saint-Barthé- « lemy a esté baptizé Jean Clovis, aagé d'environ 11 ans, « maure, native de la coste de Guinée, appartenant au sieur « Fabre, officier de vaisseau, a costé parrain M. Jean Ba- « ron sieur Duclès, et la marraine demoiselle Magdeleine « de Genes, épouse de M. Darquet qui ont signé avec « moy. — 4 août, abjuration de Catherine Gueroute, « 27 ans, fille de feus Pierre Gueroute et de Suzanne Au- « geron, qui a déclaré ne savoir signer. — 11 juillet abju- « ration de Jacques Bernelot, 26 ans. » — (GG. 70.)

E. Suppl. 470. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

**1725-1726.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 101 baptêmes, 38 mariages. — 31 mars 1725, baptême de Jean-Samuel Depont des Granges, fils de Paul François, trésorier de France, et de Suzanne-Henriette Bernon. — 29 mai 1725, baptême de François-Élie Chamois, fils de Joseph-Élie Chamois et de Catherine Fleuriau. — 26 février 1726, baptême de Thérèse-Jeanne Bruslé de Baubert, fille de Pierre Bruslé de Baubert et de Marie-Blanche Suard. — 12 décembre 1726, baptême d'Étienne-Arard Seignette, fils de Jean Seignette et de Marie-Esther Belin. — 13 avril 1725, sépulture, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, de Suzanne-Henriette Bernon, 22 ans, femme de Paul-François de Pont, sieur des Granges, président trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle. — 30 mai 1725, baptême de Pierre-Josué Barthélemy, fils de René-Josué Valin, avocat au siège présidial et de Marie-Françoise Pichard, parrain Pierre Valin, clerc tonsuré, et oncle dudit enfant, marraine Marie-Jeanne Pichard, tante dudit enfant. — (GG. 71.)

E. Suppl. 471. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

**1726-1727.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 126 baptêmes, 34 mariages. — 20 mai, baptême de Nicolas-Simon-Marie, fils de M<sup>e</sup> Simon Billaud, avocat au Parlement, et de Jeanne Texier, parrain Nicolas Billaud, prêtre, doyen curé de Saint-Porchaire, marraine Marie Texier. — 6 juillet, baptême de Jacques, fils de Joseph-Élisée Chamois, marchand, et de Catherine Fleuriau, « épousés contre les règles de l'Église romaine, » parrain Pierre Ragot, jardinier, marraine Marie Barillion. — 30 juillet, sépulture de Paule Beraudin 34 ans, veuve de Jean Donat, secrétaire du Roi. — (GG. 72.)

E. Suppl. 472. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

**1727-1728.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 115 baptêmes, 36 mariages. — 16 janvier 1728, baptême de Jeanne Bénigne Bruslé de Baubert. — 5 septembre 1728, baptême de Nicolas Louis de Bougainville de Neuville. — 24 avril 1729, baptême de Charlotte Bruslé de Baubert. — (GG. 73.)

E. Suppl. 473. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

**1729-1731.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 74 baptêmes, 35 mariages. — 22 mai 1730, baptême de Jacques Bruslé de Baubert. — 13 août, baptême de Pierre-Étienne-Henri-Louis Harouard du Beignon. — 17 mai 1731, baptême de Jeanne Françoise Bruslé de Baubert. — (GG. 74.)

E. Suppl. 474. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

**1731-1732.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 94 baptêmes, 47 mariages. — 6 septembre, baptême de François-Henri Harouard du Beignon. — (GG. 75.)

E. Suppl. 475. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

**1732-1734.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 110 baptêmes, 40 mariages. — 21 février 1733, baptême de Louis Benjamin Seignette. — 29 juin 1734, baptême de Jean Louis de Serre de Beauregard. — (GG. 76.)

E. Suppl. 476. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

**1734-1736.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 91 baptêmes, 40 mariages. —



29 juin 1734, baptême de Louis-Benjamin Seignette, baptême de Jean Louis de Serry de Beauregard. — (GG. 77.)

E. Suppl. 477. (Registre.) — 21 feuillets, papier.

**1736.** — 1<sup>er</sup> juin, baptême d'Étienne, fils d'Étienne Belin, négociant, et de Marie-Sara Carayon, « épousés contre les règles de l'Église romaine », parrain Jean Basset, maître boulanger, marraine Marie Chaisne, sa femme. — 93 baptêmes, 32 mariages. — 18 octobre, sépulture de Pierre de Lille, seigneur de Beauregard, lieutenant d'infanterie, au régiment de Labadie, 24 ans, fils de feu Jacques de Lille et de feu Marie de Nougaret. — 26 novembre, baptême de Charles Dominique, fils de Pierre Charles de la Boucherie de Varaise, conseiller du Roi, garde-sceau au présidial de la Rochelle, et de Charlotte-Thérèse Brustlé, parrain Charles Bouzitat, écuyer sieur de Séline, conseiller du Roi audit siège, marraine Jeanne Pelletier, son épouse. — (GG. 78.)

E. Suppl. 478. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

**1737.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 98 baptêmes, 30 mariages. — 25 février, baptême de Pélagie-Constance-Henriette Butler. — (GG. 79.)

E. Suppl. 479. (Registre.) — 35 feuillets, papier.

**1738.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 95 baptêmes, 40 mariages. — 16 janvier, sépulture de Marie-Anne-Félicité, fille de messire Bruno de Saint-Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire des guerres, et de feu Marie-Renée-Françoise Racine. — 4 février, mariage de Pierre-Jean-Baptiste Griffon, licencié ès lois, et Marie-Elisabeth Bureau. — 26 mai, baptême de Pierre-Nicolas, fils de Pierre Merle, sieur de Beaulieu, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, et de Françoise-Baptiste Claessen ; parrain Nicolas Claessen, négociant, député au conseil du commerce à Paris, marraine Marie Merle, veuve Chandet. — (GG. 80.)

E. Suppl. 480. (Registre.) — 35 feuillets, papier.

**1739.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 106 baptêmes, 27 mariages. — 7 octobre, baptême d'Antoine-Raymond Viault. — (GG. 81.)

E. Suppl. 481. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

**1740.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 96 baptêmes, 42 mariages. — 15 février, mariage, dans la chapelle du Temple, de Jacques Braud, orfèvre, 37 ans, veuf de Marguerite Legant, et Marie-Thérèse

Lardeau, 22 ans, fille de Benjamin Lardeau, marchand orfèvre, et de feu Marie Allers de Richebourg. — 25 avril, baptême d'Étienne Bruno, fils de Bruno de Saint-Estève, conseiller du Roi, commissaire des guerres, et de Françoise Blavout, parrain Étienne Marchand, son oncle, marraine Marie Anne de Lille de Valles, aïeule paternelle. — 2 mai, mariage de Claude Baudry, directeur des postes, 32 ans, fils de feu Charles Baudry, lieutenant général de la sénéchaussée d'Anjou, et de Marguerite Roullier, avec Eléonore Besnard, fille de François Besnard, bourgeois, et d'Eléonore White. — (GG. 82.)

E. Suppl. 482. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

**1741.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 107 baptêmes, 27 mariages. — 9 janvier, baptême d'un garçon de Jean-Hyacinthe Gigaux, négociant, et de René Bellas, parrain Jean Gigaux, aïeul de l'enfant, absent représenté par Alexis Allaire, marraine Marie Renée de Lavault, femme de Martin de Saint-André, absente représentée par Renée-Elisabeth Gigaux, sœur de l'enfant. — 31 janvier, mariage de Louis-Charles-Jean-Benoît Baronneau, ci-devant mousquetaire de la première compagnie de la garde du Roi, fils de Charles-Benoît Baronneau, ancien capitaine d'infanterie, et de feu dame Suzanne Morineau, avec Marguerite Geneviève, fille de feu Henry Dufour de Chatelars et de Marie Lucot, et reconnaissance de leur fille, Suzanne, baptisée à Marennes, janvier 1738. — 11 février, baptême de Joseph, nègre de Banbarat, sur la côte de Guinée, 14 ans, appartenant à M. Demontis, négociant, parrain Joseph Gramaillon, chirurgien sur les vaisseaux, de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, marraine Marie-Catherine Lagerle. — 26 février, mariage de Jean Fabien de la Roche Baron, écuyer, sieur de Saint-Marc, fils de feu messire Pierre-Eutrope Baron, écuyer, sieur de Touchelonge et de Saint-Marc, lieutenant général de l'Amirauté de Saintonge, et de feu Catherine Lardreau, avec Marie-Suzanne-Dorothee Giraudot, fille de Jean-René Giraudot, conseiller référendaire à la cour de parlement de Bordeaux, et de Suzanne Ratie. — 7 mars, sépulture de Marguerite-Cailler Desbarbalières, 32 ans, fille d'Éme-it-Cailler Des Barbalieres, écuyer, président trésorier au bureau des finances et de feu Marie Tissier. — (GG. 83.)

E. Suppl. 483. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

**1742.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 80 baptêmes, 42 mariages. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Mathurin Théodore, fils de Louis Beraud, huissier audiencier au siège consulaire, et de Marie-Jeanne Fouchet, parrain Mathurin Chasseriaud, marchand, mar-

rairie Marie-Louise Levat. — 2 janvier, mariage de Joseph Mieheau, marchand orfèvre, fils de feu Jean Mieheau, notaire royal, et de feu Marie-Jeanne Coutant avec Louise Toutant Beauregard, fille de Charles-Israïe-Toutant Beauregard, lieutenant du premier chirurgien du Roi, maître chirurgien, et de Thérèse Levé. — « L'an de grâce 1742, le 22 janvier, a été par moy, vicaire soussigné, baptisé Paul né le jour précédent, fils de M. Paul Vivier, négociant, et de dame Anne-Marie Rocaute, son parrain François Berthelot, sa marraine Henriette Thomas qui a déclaré ne savoir signer. — Brunelière, prêtre vicaire de Saint-Barthélemy. — F. Berthelot-Durant : » — L'acte a été rectifié le 24 novembre 1772 par l'addition des mots « mariage légitime, » omis par le vicaire, parce que les conjoints étaient protestants. — (GG. 84.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 484. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

**1743.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 116 baptêmes, 51 mariages. — 22 septembre 1743, baptême de Pierre-Antoine, fils de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — 18 février, baptême d'Anne-Marie Françoise, fille de Louis, comte de Luppé, seigneur de Garané, marquis de Besmeux, sieur de Saint-Avit, et la dame Françoise Colbert, parrain Phinée de Luppé sieur de Taillosset, marraine Anne de Luppé. — 21 mars, baptême de Marie Anne, fille d'Alexandre-Etienne-Raoul-Claude de Labadie d'Aumay, écuyer, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de Jeanne-Marguerite Butler. — 19 octobre, baptême de Marie-Anne-Françoise Pauline, fille d'Elie Seignette et de Marie-Anne-Jeanne Perdriau. — (GG. 85.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 485. (Registre.) — 38 feuillets, papier.

**1744.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 93 baptêmes, 32 mariages. — 5 décembre 1744, baptême de Louis-Charles Mercier du Paty. — (GG. 86.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 486. (Registre.) — 38 feuillets, papier.

**1745.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 107 baptêmes, 31 mariages. — 13 janvier 1745, baptême d'Elie-Moïse Garreau. — 31 juillet 1745, baptême de Jacques Vivier, fils de Paul Vivier, négociant, et d'Anne-Marie Rocaute. — (GG. 87.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 487. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

**1746.** — 13 janvier, baptême de François Philippe, fils de Louis Henry Alexandre Green de Saint-Marsault, chevalier et de Magdelaine Suzanne de Cotapaing, Parrain, Claude

Dalbois de Montrosier, brigadier des armées du Roi; M<sup>me</sup> Marie Marguerite Suzanne Huet, veuve de Philippe de Gallifet chevalier, seigneur de Granzay et autres lieux, 10 baptêmes, 36 mariages, 10 décembre; mariage de Henri Auguste Baudouin, chevalier, sieur de la Noüe avec Marie-Thérèse de Culant. — 27 juin, baptême de Marie-Anne, fille de Michel-Samuel Meschinot de Richemond, négociant et de Marie-Anne de Missy, parrain, Jacques Benoît, marraine, Catherine Busseau, sa femme. — 5 août 1746, baptême de Jean-Baptiste, fils de Daniel Desnouy, marchand lapidaire et de Françoise Allemand.

« L'an de grâce 1746 le 10<sup>e</sup> de may a été baptisé « Charles-Marguerite-Jean-Baptiste (l'auteur des *Lettres sur l'Italie*) né le jour précédent, du mariage légitime « entre messire Charles-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, « président trésorier de France au bureau des finances de « cette ville et demoiselle Louise-Elizabeth Carré. Son « parrain, M. François Carré, oncle de l'enfant. Sa marraine, « Marguerite Roger, épouse de messire Louis Richard « des Herbiers, escuyer, ancien Président Trésorier de « France au bureau des finances de cette ville, ayeule de « l'enfant, et ont signé avec le père, Mercier Dupaty, « François Carré, R. Richard, Louis Carré, A. Espinay, « prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Barthélemy. » « — (GG. 88.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 488. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

**1747.** — 23 juillet, baptême de Jean-André-Etienne, fils d'Etienne-Nicolas Guillotin, avocat au Parlement et de Catherine Brunet. — 97 baptêmes, 22 mariages. — 18 septembre, mariage de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au siège Présidial, âgé de 24 ans, fils de René-Josué Valin, aussi avocat, procureur du Roi, syndic de cette ville et de Marie-Françoise Richard et Magdelaine-Henriette Gastumeau, fille de Jean-Baptiste Gastumeau, procureur du Roi au Siège des traites, ancien échevin, juge consul et syndic de la chambre de Commerce et de Henriette-Magdelaine Gravice. — 9 mai, inhumation de Marie-Catherine Meschinot de Richemond. — (GG. 89.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 489. (Registre.) — 35 feuillets, papier.

**1748.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Saint-Barthélemy : 76 baptêmes, 26 mariages. — 7 juillet, baptême de Louis-Marie-Joseph, né le 24 novembre 1741 du mariage de feu très haut et très puissant seigneur messire François Alphonse, marquis de Lescure, chevalier seigneur dudit lieu, baron de Sainte Flève, Trebon Esquille et Marcel, mestre de camp et colonel du régiment dauphin dragons, tué à la bataille sous Plaisance et d'Agathe

Geneviève Sauvestre de Clisson, comtesse dudit Clisson.  
— (GG. 90.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 490. (Registre.) — 49 feuillets, papier.

**1749.** — Baptêmes, mariages et sépultures : 87 baptêmes, 37 mariages. « L'an de grâce 1749, le 1<sup>er</sup> de janvier « a renoncé à la R. P. R. et a embrassé la R. C. A. et R. « Henry Fline, tonnelier, marin, âgé de 33 ans, veuf de « Jeanne Birot, natif de la paroisse de Saint-Pierre de « Cozes, etc. » — 31 janvier, baptême, sans imposition de nom de la fille de Charles-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, président trésorier de France et de Louise-Elisabeth Carré. — 26 novembre, baptême de François Gabriel, fils de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant, et de Marie-Marguerite Girandeau. — 1<sup>er</sup> décembre, baptême d'Antoine David, fils de Jean-Isaac Thouron, négociant, et de Marie-Suzanne Admyrauld. — 9 novembre, baptême de Jean-Alexandre Meschinot de Richemond, fils de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Suzanne Oualle. — (GG. 91.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 491. (Registre.) — 26 feuillets, papier.

**1750.** — Baptêmes et mariages ; 86 baptêmes, 37 mariages. — 11 août baptême d'Antoinette Sophie Adèle Mercier du Paty. — 5 janvier. — mariage de Jacques Pollart, conseiller du Roi, juge magistrat au Présidial et procureur du Roi de la Maréchaussée d'Aunis, 46 ans, veuf de Sara Coutant avec Catherine-Marguerite Gynnot, veuve de Jean Rabiet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier et en secondes noces de Michel Beauvais, écrivain du Roi, âgée de 29 ans. — 11 mars, baptême de Marie-Esther-Elizabeth née du mariage entre Barthélemy Ranson, négociant et Elisabeth-Judith Seignette, parrain Claude Chaizeau, cabaretier marraine Jeanne Delafond qui a déclaré ne savoir signer. — 9 avril baptême par Pierre Valin, chanoine de Marie-Jeanne François, fille de Pierre-Josué-Barthelemy Valin, avocat au présidial et de Henriette-Magdeleine Gastumeau, parrain, Jean-Baptiste Gastumeau, procureur de Roi aux traites, aïeul de l'enfant, marraine Marie-Françoise Pichard, épouse de René-Josué Valin, avocat et procureur du Roi à l'Amirauté. — 18 juin, baptême de Paul, fils de Gabriel-Moïse Garreau négociant, et de Marie d'Anzillard, parrain René Herré, marraine François Métayer. — 21 juin, baptême de Charlotte Thérèse fille de Charles La Touche de Mac Carthy, écuyer capitaine de brulots au service de Sa Majesté, et de Angélique Guillemain, parrain Charles Guillemain, oncle de l'enfant marraine Thérèse She, absente représentée par Marguerite Chauvet — 22 juillet, baptême de Louis-François fils de Pierre Nongaret, négociant et Louise Bourgeois, parrain François Raingard de la Biétière, licencié ès lois, marraine Marie-Angélique Marsaud — 11 août, baptême d'Antoinette

Sophie-Adélaïde, fille de Jean-Baptiste Mercier Dupaty, président, trésorier de France et de Louise-Elisabeth Carré, parrain Jean-Antoine Carré, marraine Marguerite Mercier. — 24 août, baptême par Guillaume Viette de la Rivagerie, chanoine, de Marie-Geneviève, fille d'Etienne Auguste Viette, écuyer sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi au Présidial et de Marie-Geneviève Valin, parrain ledit Guillaume Viette de la Rivagerie, oncle de l'enfant, marraine Marie-Françoise Pichard, épouse de René-Josué Valin, avocat et procureur du Roi de l'Amirauté, proeureur du Roi et syndie de l'hotel de ville aïeule de l'enfant. — 29 août, baptême de Dorothée-Antoinette-Adélaïde-Marguerite, fille de messire Louis-Henri Alexandre Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur de La Chevallerie, du Treuil Charré et de Magdelaine-Suzanne de Compaing, parrain messire Antoine de Villedon, chevalier, seigneur baron de Courson, S<sup>t</sup>-Cyr, S<sup>t</sup>-Jean de Liversey, marraine Dorothée-Henriette-Suzanne-Gabrielle-Louise Félicité Green de Saint-Marsault, sœur de l'enfant. — 26 octobre, mariage de François Rivaille, charpentier, fils de Vincent Rivaille saulnier et de feu Louise Guinard, natif, d'Ars-en-Ré avec Louise Dupoux, veuve d'Etienne Rominga dit Dupré, charpentier. — 9 novembre, baptême de Jean Christophe, fils de Pierre-Guy de Hillerin, écuyer, docteur médecin des hopitaux militaires et de Marie-Angélique Cailler des Barbalières, parrain Jean-Christophe Macauld conseiller du Roi et son avocat au Présidial, marraine Louise de Hillerin, grande tante. — 16 novembre, mariage de Cosme Angoulon, bahutier, 38 ans, veuf de Marie Cailleau et de Jeanne Vivier, 27 ans, fille de feu Pierre Vivier cabaretier, et de Marie Gendreau. — L'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir signer. — (GG. 92.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 492. (Registre.) — 16 feuillets, papier, dont 8 écrits.

**1750.** — Sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy : 5 janvier, inhumation de Marie Gruchet, veuve en mières noces de Robert Cheval, dit Cravate, habitant des Cayenne en 1688, en secondes noces de Marin Coutard, habitant de Cayenne, en troisièmes noces de Mathieu-Claude de la Grange, ancien capitaine d'infanterie, âgée de 92 ans. — 13 janvier, Agathe-Entrope, fille d'Etienne-François Griffon, conseiller du Roi et son lieutenant général criminel au présidial, et d'Anne-Agathe Martin de Chassiron. — 24 mars, Catherine-Suzanne Fourchelatière, épouse de Michel-Archange Guillotin, doyen des proeureurs du Présidial. — 18 octobre, Christophe-Joseph de Hastrel, écuyer, sieur des Préaux, conseiller du Roi, prévot général des maréchaussées de l'Aunis et de Saintonge, veuf de Louise-Françoise Cochereau et mari de Suzanne Gastebois — 18 novembre Marie-Magdelaine-Geneviève Guillotin, fille

d'Étienne-Nicolas Guillotin, avocat au Parlement et au Présidial et de Catherine-Magdeleine Brunet. — 3 décembre, Marie-Thérèse Nougaret, fille de Pierre Nougaret, négociant et de Marie Louise Bourgeois. — (GG. 93.)

E. Suppl. 493. (Registre.) — 27 feuillets, papier.

**1751.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 12 janvier, mariage de Jean-Antoine Carré, fils de feu Antoine Carré, négociant et d'Elisabeth Guillot, avec Anne-Marie Petit du Petitval, fille de messire Jean-François Petit, écuyer, sieur du Petit Val et de Marie de Vilson. — 8 février, mariage de Philippe-François-Roch de Wasservas, chevalier, lieutenant au régiment de Penthèvre Infanterie, fils de Philippe-François de Wasservas, chevalier et de dame Catherine-Michelle Lénart, avec Anne Mousnier, fille de Louis-Alexandre Mousnier, ancien Président trésorier de France et d'Anne Parnajon. — 21 février, baptême d'Anne-Michelle, fille de messire Philippe-François Roch de Wasservas, chevalier, lieutenant au régiment de Penthèvre Infanterie et de Anne Mousnier. Parrain Louis-Alexandre Mousnier, ancien Président trésorier de France, aïeul de l'enfant. Marraine Catherine-Michelle Lénart, aïeule, absente représentée par Jeanne Guay, femme de Jean Corneau. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Marie-Jeanne, fille de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant et de Marie-Marguerite Girardeau, parrain Jean Renault, jardinier, marraine Marie Lucas, veuve de François Gaborit, vigneron de Nieul. — Le père a seul signé avec le curé, Espinay. — 1<sup>er</sup> mars baptême d'Henriette-Victoire, fille de Pierre-Josué Valin, avocat, au Présidial et de Henriette-Magdelaine Gastumeau, parrain Pierre Valin, chanoine, promoteur du diocèse, marraine Henriette-Magdelaine Gravier, épouse de Jean-Baptiste Gastumeau, aïeule de l'enfant. — 4 avril, baptême de Charles-Nicolas, fils de Michel-David Meschinot de Richemond, négociant et de Marianne de Missy. Parrain Nicolas Mallart, laboureur, de Lagord, marraine Marie Cossevin, femme dudit Mallart, qui ont déclaré ne savoir signer. — 4 mai, mariage de messire Paul-Charles de Pont des Granges, écuyer, seigneur des Granges, de Virson et autres lieux, conseiller du Roi, Président trésorier de France, fils de messire Paul-François de Pont, écuyer, Président trésorier de France honoraire et de feu Suzanne-Henriette Bernon et Marie Henriette-Lucie Sonnet d'Auzon, fille de feu Paul Sonnet d'Auzon de Montournois, chevalier, seigneur de Boismesnard et de feu Marie Du Petit-Val, présents messire Hector-François Sonnet d'Auzon, chevalier, seigneur du Bengeron, de Saint-Benoit, frère de l'épouse, Pauline Sonnet d'Auzon de Saint-Benoit, sœur de l'épouse, messire Jean-François Petit, écuyer, sieur du Petit-Val, oncle de l'épouse et messire

Pierre-Alexandre-Gaspard Petit, écuyer, sieur du Petit-Val et autres parents et amis soussignés. — 3 juin, baptême d'André-Eugène, fils de Jean Avrard, avocat au Parlement et de Marie-Anne-Magdelaine Rullier, parrain d'André Raoult, négociant, marraine Marie Vianlt, veuve de Pierre-Henri Contocheau, avocat au Présidial. — 3 juin, abjuration de Susanne Drouet, 16 ans, qui ne sait signer, fille de feu Pierre Drouet, tonnelier et de Suzanne Roquet. — 22 juin, abjuration de Jean Glaise, qui ne sait signer, de la compagnie de Demonsau, régiment Conty, témoins messire Athanase-Marie-Louise de Loménie, chevalier de Brienne, colonel au régiment d'Artois, noble dame Marie-Elizabeth de Bérard de Montalet, épouse de messire François d'Albois de Monrosier, brigadier des armées du Roi et son commandant dans cette ville. — 26 juin, baptême de Jacques-Benjamin fils d'Elie Seignette, négociant et de Marie-Anne Perdriau, parrain François Sauvignon, marraine Marie-Anne Chauvin. — 22 juillet, Baptême de Pierre-Paul-Étienne, fils de messire Étienne-Auguste Viette de La Rivagerie, écuyer, conseiller au Présidial et de Marie-Geneviève Valin, parrain Pierre Valin, chanoine, grand oncle de l'enfant, marraine Suzanne Husson, supérieure de l'Union chrétienne de Fontenay, absente, représentée par Marie Sibille, veuve d'Étienne-Auguste Viette de La Rivagerie, écuyer, enseigne des vaisseaux du Roi, aïeule de l'enfant. — 3 septembre, baptême de Jacques-Alexandre, fils d'Alexandre Rougier, écuyer, conseiller procureur du Roi au Présidial et de Marie-Marguerite-Françoise Billé, parrain Jacques Rougier, écuyer, conseiller du Roi, assesseur honoraire, aïeul de l'enfant, marraine Marguerite Ayrault, veuve de Michel-Antoine Billé, bourgeois de cette ville. — 23 septembre, baptême d'Adélaïde-Jacobine-Germaine, fille de Jacques-Auguste Duchauffour, écuyer, sieur de Thorinville, chevalier de Saint-Louis, capitaine général de la capitainerie gardes-côtes de La Rochelle, bourgeois noble de Perpignan et Marie-Thérèse Christine d'Escoublant, parrain Jacques Bigotteau, conseiller du Roi et Président de l'Élection de La Rochelle, subdélégué de l'intendance de cette généralité, marraine Germaine Basset. — 3 octobre, baptême d'un fils de Louis-Henri-Alexandre Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur de l'Herbaudière et autres lieux et de Magdelaine Suzanne de Compaing, parrain Félix-Charles-Auguste Green de Saint-Marsault, clerc tonsuré, frère de l'enfant, marraine Marie-Rose Desmoutis, femme de messire Huet, Seigneur de Vendosme, cousine, représentés par Henry-Charles-Benjamin Green de Saint Marsault, frère de l'enfant et Gabrielle Susanne-Dorthée-Henriette Green de Sainte-Marsault, sœur de l'enfant. — 11 octobre, baptême d'Elisabeth Marie fille de Barthélemy Ranson, marchand de drap de soie et d'Éli-

sabeth-Marie fille de Barthélemy Ranson, marchand de drap de soie et d'Elizabeth-Judith Seignette, parrain Pierre Desmarais, laboureur à bras et marraine Marie Forgeau sa femme. Le père seul a signé. — 8 novembre, baptême de Charles François, fils de Pierre-Mathieu Martin, écuyer, seigneur de la baronne de Chassiron en l'île d'Oleron, doyen des Présidents trésoriers de France au bureau des finances et conseiller d'honneur au Présidial, et de Catherine-Charlotte Cousin, parrain Etienne-François Griffon, lieutenant général criminel en la sénéchaussée et présidial, seigneur de la châellenie de Romagné, marraine Charlotte Lefèvre, épouse de Simon-Charles Cousin, chevalier, président au bureau des finances, seigneur du Lieutel, aïeule. — 14 novembre, baptême d'Anne, fille d'André Ranson, marchand de drap de soie et de Marie-Ester Bernon, parrain François Beaudry, vigneron de Lagord, marraine Jeanne Delafond. Le parrain ne sait signer. — 19 décembre, baptême de Marie-Henriette, fille d'Etienne-Nicolas Guillotin, avocat au Parlement et au présidial et de Catherine Magdelaine Brunet, parrain Jean-François-Xavier-René Guillotin et Françoise-Angélique Guillotin, marraine, frère et sœur de l'enfant. — (GG. 94.)

E. Suppl. 494. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

**1751.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy : 12 janvier, Pierre Bouet, praticien, fils de Pierre Bouet, bourgeois et de Marie Thévenin, âgé de 20 ans 1/2. — 17 janvier, Marie Salvin, veuve de Jean Bonnet, imprimeur marchand libraire, 47 ans, témoins Louis Salvin, prêtre, prieur de Lagord, Michel-Philibert Salvin, marchand libraire, frères de la défunte. — 10 février, Jeanne-Andrée Ranson, fille de Barthélemy Ranson, marchand de draps de soie, et d'Elizabeth-Judith Seignette, âgée de deux ans. — 21 avril, Louis Berand, huissier postulant aux Consuls, époux de Marie-Jeanne Soucher. — 20 août, Anne de Gennes, fille de feu Jean-Baptiste de Gennes, comte de Gennes, capitaine des vaisseaux de Sa Majesté, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de l'île de Saint-Christophe, 62 ans, et de feu dame Guillet. — « Le 8 décembre a été inhumé au « cimetière du clocher le corps de Charles-Nicolas Mes- « chinet, fils du sieur Michel-David Meschinet de Richemond « négociant et de dame Marie-Anne de Missy, ses père et, « mère, décédé le jour précédent, âgé de près de huit mois, « témoins Albert Mercier, maître tailleur, et Félix-Fran- « çois Luneau, vitrier et out signé. — Mousnier, vicaire. » — (GG. 95.)

E. Suppl. 495. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

**1751.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy : 3 janvier baptême de Pierre Aubin, noir, âgé

de 13 ans, dit Hippolyte, portant au-dessus du sein gauche, la marque D. S., appartenant à Pierre Neau, capitaine de navires, parrain Aubin Neau, négociant, marraine Marie-Anne La douce, épouse de Jean-Baptiste d'Hémin, négociant. — Même jour, baptême de Jean-Baptiste André, dit Agenor, noir, âgé de 13 ans, portant au-dessus du sein droit la marque D. S., appartenant à M. Samuel-André Neau, négociant ; parrain Jean-Baptiste d'Hémin, négociant ; marraine Marie-Geneviève Ladoüe, épouse du sieur Aubin Neau, négociant. — 19 janvier, baptême de Marie-Elisabeth, fille de Jean-Antoine Carré et de Marie-Anne Petit du Petit Val, parrain Jean-François Petit écuyer, sieur du Petit Val, aïeul de l'enfant, marraine Elisabeth Guillot veuve d'Antoine Carré, aïeule de l'enfant. — 3 février, Baptême de Jacques, fils de Paul Vivier, négociant, et de Anne-Marie Rocaute, parrain François Berthelot, pilote, marraine Elizabeth Drouet. Le père a signé avec le parrain. — 5 février, baptême de Pierre-René-Josué, fils de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au Présidial et de Magdelaine-Henriette Gastumeau, parrain René-Alexis Gravier, conseiller et avocat au Présidial, marraine Marie-Geneviève Valin, épouse d'Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller au Présidial. — 15 février, baptême de Louise-Marguerite, fille de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant, et de Marie-Marguerite Graudeau, parrain Louis Bouet, journalier, marraine Louise Gobin, sa femme. — Signé, Admyrauld fils, Vincens, D. Rocaute, A. Espinay, curé. — 19 juin, mariage de Joseph Crassous de Médeuil, notaire royal et procureur au Présidial, 45 ans, veuf de Marianne Gauvrit et en secondes noces de Thérèse Griffon de Lacore, et Marie-Catherine Denis, 27 ans, fille de feu Jacques Denis, marchand et de feu Marie Faillofait. — 13 août, baptême d'Auguste-Josué-Marie, fils d'Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi au Présidial et de Marie-Geneviève Valin, parrain Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au Présidial, oncle maternel, marraine Marie Bréard, épouse de Jean Boutiron, avocat au Présidial, cousine de l'enfant. — 23 août, baptême de Paul-Jean, fils de Paul-Charles de Pont des Granges, écuyer, seigneur des Granges et autres lieux, président trésorier de France, au bureau des finances et de Henriette-Lucie Sonnet d'Anzon, parrain Paul-François de Pont, seigneur d'Aigrefeuille, Forges et autres lieux, écuyer, président trésorier de France honoraire, aïeul de l'enfant, marraine Pauline Sonnet d'Anzon, tante de l'enfant. — 18 septembre, mariage de Nicolas-Simon-Marie Billaud, avocat au Présidial, fils de feu Simon Billaud, avocat au Parlement et de Jeanne Texier, avec Henriette-Suzanne Marchand, fille de feu Étienne Marchand et de Marie de Labat, sa veuve. — 17 octobre, baptême de Catherine-Gabrielle, fille de

Louis Vincens, négociant et de Marie-Magdelaine Admyrauld, parrain Etienne Joly, laboureur, marraine Marguerite Cointe, sa femme qui ne savent signer. Signé, Vincens, Admyrauld père, Admyrauld fils, D. Rocaute, J. B. Bremand, vicaire. — 30 novembre, baptême de Louis de La Rochelle, fils de l'un des quinze mariages dotés par la ville à la naissance de Mgr. le duc de Bourgogne, fils de François Racine, maître taillandier et de Marie-Anne Perret, parrain messire Louis Guillaume de Blair, chevalier, seigneur du Boisement, Courtemanebe et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, maître des pequêtes ordinaires, en son Hôtel, entendant de justice, police, et finances en cette généralité, la marraine, la ville de La Rochelle, représentée par messire Louis Durand, chevalier, S. de La Naux Martin, conseiller du Roi et son président au Présidial, maire et colonel de cette ville en exercice et MM. Seignette, de Courcelles, de Hillerin et Desgault, échevins, Valin, procureur du Roi syndic, Bigotteau, de Béraudin, Guillotin des Barbalières, Gastumeau, Vincent Bureau et Nicolas Morel, conseillers et Moreau, secrétaire. — (GG. 96.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 496. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

**1752.** — Sépultures, paroisse Saint-Barthélemy, 5 février. — Marie-Magdelaine Braigneau, épouse de Jacques Rougier, écuyer, p. du Marais Ginot, ancien conseiller du Roi, assesseur honoraire au présidial, 69 ans. — 17 février, Louis-Henri-Alexandre Green de Saint-Marsault, chevalier, sieur de l'Herbaudière, époux de Magdelaine-Suzanne de Coupain, 41 ans. — 20 mars, Ignace Cadoret de Beaupreau, conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée et ancien maire, veuf de Marguerite Bigotteau, 68 ans. — 10 juillet, un fils, ondoyé à la maison paternelle, mort le même jour de Jean Isaac Raboteau et de Jeanne-Judith Seignette. — 28 juillet, baptême de Paul-François, fils de Paul-Charles de Pont-des-Granges, chevalier, président, trésorier de France et de Marie-Henriette-Lucie Sonnet d'Auzon, parrain Hector-François Sonnet d'Auzon, chevalier, sieur de Boismesnard, marraine Marie-Anne-Sara de Pont, douairière de haut et puissant messire Charles-Bernard-Xavier Sauvestre, comte de Clisson. — 3 mai, baptême, François Samuel fils de Samuel-Toussaint Fromentin, procureur au présidial, et de Marie Guyonnet, parrain, François Buard, marraine Marie Fromentin. — (GG. 97.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 497. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

**1753.** — Baptêmes et mariages. — 113 baptêmes, 34 mariages. — 2 novembre. Baptême de Pierre, fils de Pierre Matthieu. — Charles Martin de Chassiron, écuyer, sieur de

la baronnie de Chassiron (île d'Oleron), doyen des présidents trésoriers de France et conseiller d'honneur au Présidial et de Catherine-Charlotte Cousin, parrain Pierre-Etienne Lazare Griffon, conseiller d'honneur au présidial, marraine Charlotte Lefèvre, veuve de Charles Bodard, écuyer. — 12 novembre, baptême de Jean-Louis, fils d'Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller au présidial et de Marie-Geneviève Valin, parrain Jean Boutiron, avocat, marraine Magdelaine-Henriette Gastumeau, épouse de Josué-Barthélemy Valin, avocat audit siège. 1 janvier, baptême de Marie-Louise-Céleste, fille de Josué-Barthélemy Valin, avocat au présidial et de Henriette-Magdelaine Gastumeau, parrain Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller au Présidial, marraine Marie-Louise-Ursule Castumeau. — 1<sup>er</sup> mars, baptême Cosme Suzanne fille de Joseph-Honoré Regnier, écuyer, conseiller au présidial et de Marie-Louise d'Amours de Freneuse, parrain René Cosme de Maynard, écuyer capitaine au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis, marraine dame Susanne Vialis. — (GG. 98.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 498. (Registre.) — 11 feuillets, papier.

**1753.** — Sépultures. 2 juin, Marie-Anne Huet de la Gastinière. — Regnier, écuyer, ancien conseiller au présidial, ancien maire et président trésorier de France, 9 septembre. Valentin Mariocheau de Bonnemort, veuf Catherine-Henriette Vialet, 65 ans. — 17 mars, inhumation de Magdelaine-Charlotte Toutant Beauregard, épouse de Didier Fleury, notaire royal, 40 ans. — 29 mars, Jean Viault, procureur au présidial, veuf de Suzanne Laplanehe et de Françoise Bourot et époux d'Anne Charlot. — 13 avril, Elie-Benjamin, fils d'Elie Boufils, négociant, et de Suzanne Garesché. — 13 mai, Marie-Anne de Gemmes, veuve de Carmel de Saint-Fort, 55 ans. — 2 juin Marie-Anne Huet de la Gastinière, veuve de Pierre Corneau. — 20 juin, René Vaslet, sieur de Chasteaudière, chevalier de Saint-Louis capitaine au régiment de la marine. — 27 novembre, Louise négresse veuve de Radat, prince noir de Guinée, 45 ans, appartenant à madame Guitton, décédé à l'hospital Saint-Etienne. — (GG. 99.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 499. (Registre.) — 32 feuillets, papier.

**1754.** — Baptêmes et mariages. — 107 baptêmes, 43 mariages — 3 janvier, baptême par Pierre Valin, chanoine, de Marie-Marguerite-Geneviève, fille de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au présidial et de Henriette-Magdelaine Gastumeau, parrain Jean-Louis Gastumeau, marraine Marie Bréard, épouse de Jean Boutiron, avocat. — 13 février, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Jean-Isaac Thouron,

négociant, et de Marie-Suzanne Admyrauld, parrain Jean Bouclé, boutonnier, marraine Louise Girard. — 17 avril baptême par Alexandre Griffon, vicaire général, d'Alexandre-Jean-Marie-Théodore, fils de Jean-François-Ignace Cadoret de Beauprean et de Marianne Girard de Bellevue, parrain Jean-Baptiste Griffon, conseiller à l'amirauté, maire et colonel de la milice bourgeoise et marraine Magdelaine-Alexandre Girard de Bellevue. — 22 avril, mariage de Jean-François Boutiron, avocat au Parlement et de Gabrielle-Magdelaine Guinot. — 26 août 1754, mariage de Clément Boutet, ancien officier d'infanterie au régiment de Monconseil, fils de feu Jacques Boutel, receveur de la chancellerie, présidial de cette ville, seigneur de Fonpastour, Les Touches et la Martinière et de feu Anne Gastineau avec Marguerite Vitelle, Le Charpentier de Longchamps, fille de feu Pierre Le Charpentier de Longchamps, écuyer et de Marie-Anne Gay. — 12 septembre, baptême de Jean-François, fils de messire Paul-Charles de Pont-des-Granges, chevalier, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances, seigneur des Granges, de Virson, Saint-Vincent-des-Chaumes, etc., et de Marie-Henriette-Lucie Sonnet d'Auzon, parrain Jean Samuel de Pont-de-Mandroux, chevalier, conseiller du Roi au parlement de Paris, oncle de l'enfant, marraine Agathe-Geneviève Sauvestre de Clisson, comtesse de Clisson, douairière de feu très haut et très puissant seigneur messire François-Alphonse, marquis de Lescure, chevalier, seigneur dudit lieu, baron de Sainte-Flève, etc., mestre de camp et colonel du régiment Dauphin dragons, cousine remuée de Germain de l'enfant, représentés par Jean-Baptiste Formin et Marie Fromentin, domestiques de la maison. — 3 juin 1754, baptême de Jean André, né du mariage entre le sieur de Meschinot de Richemond, négociant et dame Marie-Anne de Missy, parrain André Renversaud, laboureur, marraine, Marie Maingreau, sa femme, de la paroisse de Dompierre. Le père a signé avec nous. A Espinay, curé de Saint-Barthélemy. — 21 juin, baptême de Suzanne Marguerite, née le jour précédent du mariage légitime entre M. Louis Vincens, négociant, et de Marie-Magdelaine Admyrauld, parrain Pierre Blanchard, journalier, marraine, Suzanne Courtin, son épouse, de la paroisse de Notre-Dame et ont signé avec le père, le parrain et la marraine ont déclaré ne le savoir. Vincens Admyrauld, Paul Fleuriau, D. Rocaut, à Espinay, curé. — 22 juillet, baptême de Louis-Victor, fils de messire Pierre Guy de Hillerin, écuyer, docteur en médecine, médecin des hôpitaux militaires de cette ville et de Marie-Angélique Cailler des Barbalières, parrain, messire Louis-Augustin de Martin, chevalier de Castelpers, marraine, Marie Caillers des Barbalières, tante maternelle. — 28 juillet, baptême de Magdelaine née du mariage entre Jean-Isaac Raboteau, marchand

de drap de soie et Jeanne-Judith Seignette, parrain Pierre Pingard, Saulnier, marraine Marie-Magdelaine Michelet qui ont déclaré ne savoir signer. Le père s'est soussigné. — David, vicaire. — 12 août, baptême de Nicolas Valentin, fils de Valentin Pierre-Claude Mariocheau de Bonnemort, receveur des fermes du Roi et d'Innocente Béatrix-Marie-Charlotte Malenfant, parrain, Nicolas de Delay Delagarde, écuyer, avocat au parlement, trésorier, receveur général et payeur général et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris et l'un des fermiers généraux de S. M. marraine Elizabeth-Angélique Loire, épouse de Gaspard-Pierre-Alexandre Petit, receveur général des fermes de cette ville. — (GG. 100.)

E. Suppl. 500. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

**1754.** — Sépultures. — 17 août, dans le cimetière du clocher de Marie-Anne Meschinot de Richemond, fille de Michel-David Meschinot de Richemond, négociant, et de Marie-Anne de Missy (âgée de huit ans). — 29 juillet, près l'autel de la Vierge, Jacques White, négociant, ancien juge consul et syndic de la chambre de commerce, époux de Catherine-Julie de Creagh, âgé de 70 ans. — 26 octobre, dans le cimetière du clocher Marie-Elizabeth fille de Barthélemy Ranson, marchand et d'Elizabeth-Judith Seignette (âgée de trois ans). — 15 novembre, Marie-Esther-Elizabeth Ranson, fille des mêmes. — (GG. 101.)

E. Suppl. 501. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

**1755.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 14 février, baptême de Marie-Suzanne fille de Jean-Isaac Thouron, négociant et de Marie-Suzanne Admyrauld, parrain François Roy, marraine Jeanne Riberaub qui ont signé avec le père. — 19 mars, baptême de Marie-Joseph-Philippe, fils de messire Marie Pascaud, président trésorier de France honoraire au bureau des finances de cette ville, ancien maire et de Jeanne-Victoire Verrier, parrain haut et puissant seigneur, messire Rignaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur général du Canada, représenté par messire Joseph Verrier ingénieur ordinaire du Roy, oncle de l'enfant, marraine Charlotte-Henry, épouse dudit Rignaud, marquis de Vaudrenil, représentée par Hélène-Agathe Pascaud, sœur de l'enfant. — 9 avril, mariage de Louis Sylvestre Jambu, marchand, maître apothicaire, 30 ans, fils de eu Sylvestre Jambu, maître apothicaire et de feu Marguerite Garnier avec Marie-Marguerite Goujard 17 ans, fille de Michel Goujard, marchand, maître apothicaire et de Madeleine-Elisabeth Lévasseur. — 10 avril, baptême de David Hector, noir, âgé de huit ans, portant six marques doubles sur le front, appartenant à Michel David Tayeau, capitaine



de navire parrain André Tayeau, notaire royal à Rochefort, marraine Marie-Anne Bouchereau, épouse de Simon Péronne, receveur des octrois. — 27 avril, baptême de Charles, fils d'Antoine Exupère de La Boucherie, conseiller honoraire au Présidial et d'Elizabeth-Anne-Charlotte Beriau, parrain messire Alexandre-Etienne-Raoul-Claude de la Badie, chevalier, seigneur de La Chosselière, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, capitaine général garde-côtes de la capitainerie de Marans, marraine Marie-Jeanne-Blauche Suhard épouse de M. Bruslé de Baubert, cousin et grande tante de l'enfant. — 4 mai, baptême de Louis Gabriel fils de Jean François Boutiron, avocat au Parlement, et au Présidial et de Gabriel Magdelaine Guinot, parrain Jean Boutiron, avocat au Présidial, aïeul, marraine Marguerite Fredien, veuve Gabriel Erasme Guinot, aïeule. — 14 mai, baptême de Simon-Charles-Boromé-Elizabeth, fils de François-Charles Carré de Candé, président trésorier de France au bureau des finances et de Charlotte-Marie Cousin, parrain Simon Charles Cousin, écuyer, seigneur de Lieuter président des trésoriers de France de la généralité de Paris, aïeul, marraine Elizabeth Guillot veuve d'Antoine Carré : négociant, aïeul. — 4 août, mariage de Pierre-Henry Regnier, écuyer, conseiller du Roy, lieutenant criminel et premier conseiller particulier, assesseur au présidial, seigneur de Périgny et La Roche-Barangère, veuf de Marie Suzanne de Vialis, âgé de 67 ans, avec Françoise-Eugénie Classen, 26 an, fille de Nicolas Classen, directeur de la Compagnie des Indes et de Catherine Dubois. — « L'an de grâce 1755, 31 octobre, a été baptisé Samuel-Pierre-Joseph, né le jour précédent, du mariage légitime entre le sieur Samuel-Pierre de Missy, négociant et Marie-Anne Fraigneau, son parrain Jacques Pepin, natif d'Andilly-le-Marais, sa marraine Anne Pepin, fille, native de ladite paroisse d'Andilly et ont déclaré ne savoir signer, le père de l'enfant a signé avec nous. — Signé, Demissy, A. Epinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. » — (GG. 102.)

E. Suppl. 502. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

**1755.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. 18 janvier — Estienne-François Griffon, conseiller du Roi et lieutenant criminel en la Sénéchaussée et siège présidial de cette ville, épouse d'Anne-Agathe-Martin de Chassiron, 70 ans. — 2 Mars, Christophe, fils de Pierre Guy de Hillerin, écuyer, docteur en médecine des hôpitaux militaires, marguillier de cette paroisse et de Marie Angélique Cailler des Barbalières. — 12 avril, Marguerite Huet, veuve de Philippe Gallifet, chevalier, seigneur de Gratsais, lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis et lieutenant de nos seigneurs les Maréchaux de France, 71 ans. — 28 juillet, Pierre Auguste Baudouyn de La Noue, ancien

capitaine d'infanterie, chevalier, seigneur de La Noue, le « Vieux Fief, etc. veuf d'Esther Journeau, 79 ans — Le « 10 décembre a été présenté dans notre église le corps de « Charlotte Lucie Mesteïer, épouse de Gédéon Duvivier, « ancien capitaine d'infanterie, native de notre paroisse, « morte avant hier, âgée de 66 ans, et après le service cé- « lébré dans notre église, par M. le curé de Notre-Dame, « a été reconduit par le clergé de nos deux paroisses de « Notre-Dame et de Saint-Barthélemy à l'Eglise des reli- « gieuses hospitalières et y a été inhumé, témoins messire « Paul-François Bonvallet des Brosses, curé de Saint-Jean, « et M. Pierre-Alexis-Joseph Bonvallet des Brosses, cou- « sins de la défunte et Madame des Brosses, supérieure de « l'hôpital de Saint-Etienne et toute sa communauté — Signé — Bonvallet Des Brosses, doyen curé de Saint Jean, Bonvallet des Brosses, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — (GG. 103.)

E. Suppl. 503. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

**1756.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. Le 23 avril, a été baptisé Jacques Nicolas, « né le même jour du mariage légitime entre M<sup>e</sup> Nicolas- « Simon-Marie Billaud, avocat au Présidial et dame Hen- « riette Suzanne Marehand, son parrain M<sup>e</sup> Jacques Rou- « grier, escuyer, ancien assesseur au Présidial, seigneur des « Tourettes, cousin de l'enfant. Sa marraine, dame Jeanne « Texier, veuve de M<sup>e</sup> Simon Billaud, avocat au Parlement « et au Présidial de cette ville, aïeule de l'enfant. (Il devint membre de la Convention nationale sous le nom de Billaud-Varennés.) — (GG. 104.)

E. Suppl. 504. (Registre.) — 7 feuillets, papier.

**1756.** — Sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. 8 janvier, a été inhumé dans l'église au bas côté Sainte Anne, Jean Baptiste Bonvallet, trésorier de la marine et des colonies, veuf en premières noces d'Esther Fontaine et en dernières de Françoise Prévost, âgé de 80 ans. — 14 juin — Daniel Desnoüy, marchand lapidaire, mari de Françoise Allemant, âgé de 60 ans. — 12 septembre, a été présenté dans notre église et après les prières a été reconduit par le clergé des cinq paroisses et par toutes les communautés religieuses de la ville dans l'église de l'hôpital général pour y être inhumé le corps de messire André, comte de Menou, ancien chevalier de Malte, seigneur de Charnisay, Aubeterre, époux de Marie-Angélique Brisson. — natif de la paroisse de Menou, au diocèse d'Auxerre, mort le jour précédent, âgé d'environ soixante-neuf ans. — (GG. 105.)

E. Suppl. 305 (1). (Registre.) — 25 feuillets, papier.

**1759.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy. — 10 janvier, bénédiction nuptiale de Jean-Baptiste Delaporte, perruquier, âgé de 25 ans, fils de feu Adrien Delaporte et de feu Angélique Aubry, de la paroisse Saint-Remy d'Amiens, avec Catherine Camus, âgée de 21 ans, fille de feu Pierre Camus, et de Marguerite Blanchard, native de Laleu. Le mari et l'épouse ont déclaré ne savoir signer. Espinay, curé de Saint-Barthélemy. — 17 janvier, fiançailles et bénédiction nuptiale de maître François-Simon Regnaud, greffier du siège de l'amirauté de cette ville, âgé de 26 ans, avec Marie-Suzanne Dreuillet, tous deux de la Rochelle, témoins François-Simon-Martin et Henriette Regnaud, oncle et tante des deux époux, le frère de l'époux, maître Simon-Marie Billaud, avocat au présidial et échevin de la ville, etc. — 8 février, baptême de Pierre, né le jour précédent, du mariage légitime entre M. Jean-Isaac Thouron, négociant, et dame Marie-Suzanne Admyrauld, son parrain Charles Grelier, jardinier de la maison, sa marraine Jeanne Boisevaut, fille domestique de la maison, qui ont déclaré ne savoir signer, le père a signé avec nous et M. Boudet, son cousin germain, J. Thouron P. Boudet, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy (1). — 13 février, baptême de Jacques-François, né avant-hier du mariage entre le sieur Jacques Bouseasse, négociant, et Marie-Anne Lestritte. Parrain François Dufresse, négociant, marraine Marie Dupuy, épouse du sieur Joseph Chabot, négociant et ont signé avec le père. — « L'an de grâce 1757, le 17<sup>e</sup> de mai, a renoncé à la religion prétendue ré-

« formée et a embrassé la religion catholique, apostolique  
« et romaine, Pétronille Verrier, âgée de 28 ans, fille de  
« Pierre Verrier, marinier, et de feu Marie Candé, native  
« de la paroisse de la Tremblade, au diocèse de Saintes,  
« aujourd'hui de notre paroisse : témoins le R. P. Pierre-  
« Denys Magnen de l'Oratoire et dame Angélique Vivonne,  
« épouse de messire Antoine de Veronneau, major du ba-  
« taillon de milice du pays d'Aunis et ont signé avec la  
« nouvelle catholique, P. Verrier, Magnen, de l'Oratoire,  
« Vivonne Veronneau, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé

(1) De 1685 à 1787, les protestants prétendus « nouveaux convertis » figurent sur ces registres, n'ayant pas d'autre moyen légal d'assurer à leurs enfants un état civil. Le plus souvent, leurs enfants sont qualifiés « d'illégitimes », ou « nés du mariage », sans ajouter le mot « légitime », ou nés de parents « de la R. P. R. » ou « qui se disent mariés, ce dont il ne nous est point apparu. » A partir de 1761, ils figurent en outre sur les registres tenus par les « pasteurs du désert » ou « pasteurs sous la croix », ministres de leur culte, sortis, le plus souvent, du séminaire fondé dans ce but à Lausanne par Antoine Court. Le parrain et la marraine sont, à l'église, des serviteurs fideles de la maison qui le plus souvent ne savent pas signer.

« de Saint-Barthélemy. » — 18 mai, abjuration de Jean Greleau, négociant, natif de Corbarieu. — 2 juin, abjuration de Marguerite Gelineau, âgée de 21 ans. — 14 juin, abjuration d'Abraham Paul Wesanhagen, âgé de 68 ans, baptisé sous condition le 4 juin après les recherches par nous « faites inutilement sur le présent baptême et après avoir « consulté monseigneur notre Evêque et MM. les vicaires « généraux du diocèse. » — 24 mai, abjuration d'Hélène Charrier, de la Tremblade, 26 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 20 juin, abjuration de Marie Robinet, 19 ans, ne sachant signer. — 24 novembre, abjuration de Mongui, âgée de 19 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 17 décembre, abjuration de Magdelaine Mouchet, âgée de 29 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 17 décembre, abjuration de Marie-Magdelaine Verrier, âgée de 19 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 17 mai, baptême par messire Pierre Valin, chanoine de la cathédrale, grand-oncle de l'enfant, Pierre-Josué Xavier, né, le jour précédent, du mariage légitime entre maître Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au présidial, et Magdelaine-Henriette Gastumeau. Parrain maître René-Josué Valin, avocat au présidial, aïeul de l'enfant, marraine Henriette-Magdelaine Gravier, épouse de M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Gastumeau, procureur du Roi aux traites, aïeul de l'enfant. Valin, Valin, Gravier Gastumeau, Valin Viette, Gastumeau, Viette de la Rivagerie, P. Mercier, H. Gastumeau, Vinet Gastumeau, Marie Gastumeau, Valin, chanoine, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 28 mai, baptême d'Aimé Paul, né le jour précédent du mariage légitime entre M. Aimé-Benjamin Fleuriat, officier dans la maison du Roi, et Marie-Anne-Suzanne Luge ; parrain Jean Bonneau, maître raffineur de la paroisse de Saint-Sauveur, marraine Marthe-Magdelaine Brunet, femme de Jean Charbel, raffineur de la paroisse de Notre-Dame. — 13 juin, baptême de François-Charles, né de ce jour, du mariage légitime entre Louis Vincens, négociant, et Marie-Magdelaine Admyrauld. Parrain Charles Colombier, négociant représenté par Jean Augier, tisserand de la paroisse de Saint-Jean, marraine Anne Vincens, tante paternelle, représentée par Jeanne Thibault, femme de Jacques Camus, de la paroisse de Saint-Jean, qui ont déclaré ne savoir signer. — 11 août, baptême par messire Guillaume Viette de la Rivagerie, prêtre, chanoine de la cathédrale, d'Etienne Victor, né d'hier du mariage légitime entre messire Etienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi, au siège présidial, et Marie-Geneviève Valin. Parrain Paul-Pierre-Etienne Viette, écuyer, frère de l'enfant, marraine Marie-Henriette-Magdelaine Valin, cousine germaine qui ont déclaré ne savoir signer, à cause de leur bas âge. Signé, Viette de la Rivagerie, Valin, Viette de la Rivagerie, chanoine. — 16 août, baptême de Marie-Catherine Olive née du mariage

légitime de Joseph Crassous de Médeuil, notaire royal et procureur au présidial, et Marie-Catherine Denis. Parrain Michel-Charles Crassous, marraine Marie-Olive Crassous. — 22 août, baptême d'André né du mariage, entre André Ranson, négociant, et Marie-Esther Bernon. Parrain Louis Douzil, de Notre-Dame, marraine Marie-Magdelaine Ganne, de Saint-Pierre du Tour, en Saintonge. — 8 septembre, baptême de Marie-Françoise, née du mariage légitime entre haut et puissant seigneur Claude de Beaubarnois, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi et de son artillerie de la marine, seigneur des Roches-Baritaud, la chaussée en Orléans, la Bonserie et autres lieux, et Marie-Anne-Françoise Mouchard. Parrain messire François-Abraham-Marie Mouchard, écuyer, seigneur de la Garde aux Valets, Croix-Chapeau, Charmeneuil, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, receveur général des finances de Champagne, aïeul de l'enfant du côté maternel, représenté par Louis Legros, domestique de la maison paternelle de l'enfant, marraine très haute et très puissante dame madame Catherine Phelippaux, marquise de Gouffier, épouse dudit seigneur de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, cousine de l'enfant au côté paternel, représentée par Marie-Angélique Jobart, domestique de la maison paternelle de l'enfant, suivant procurations notariées. — 13 octobre, baptême de Marie-Catherine, née du mariage légitime entre Louis Eleazard de la Vienne, maître en chirurgie, chirurgien-major des hôpitaux général et de Saint-Etienne et chirurgien-major de l'Amirauté et greffier de premier chirurgien du roi, et Marguerite-Toutant Beauregard. Parrain messire Sylvestre de Soudeille, chevalier, commandeur de l'ordre de Malte, représenté par Pierre Duchaigne, marraine Marie Catherine comtesse de Champeron, épouse de messire marquis de Chateaumorau représentée par François Bassiot. — 23 octobre, baptême de Marie-Pauline, née du mariage légitime entre Valentin-Pierre-Claude-Mariocheau de Bonnemort et d'Innocente-Béatrix-Marie-Charlotte Malenfant. Parrain Pierre Gouennault, domestique dans la maison paternelle, marraine Marie-Suzanne Laurent, aussi domestique. — 9 novembre, baptême de Marie-Anne-Elisabeth, née du mariage légitime entre Samuel-Pierre de Missy, négociant, et Marie-Anne Fraigneau. Parrain Jean Michot fils, tonnelier de la paroisse Saint-Sauveur, marraine Marguerite Clion, femme de René Michot, de la paroisse de Dompierre. Signé, Demissy, Jean Michot, A Espinay, curé de Saint-Barthélemy. — 6 décembre, baptême de Marie-Louis-Jean-Gaspard, né du mariage légitime entre messire Jean-Antoine Carré écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, et de ses finances et Marie-Anne Petit du Petitval. Parrain messire Pierre-Alexandre-Gas-

part Petit, écuyer, sieur du Petitval, grand oncle maternel, marraine Louise-Elisabeth Carré, épouse de messire Charles-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, écuyer, président, trésorier de France (auteur des *Lettres sur l'Italie*), tante paternelle. — (formule pour le baptême des enfants illégitimes): « L'an de grâce, 1757, le huitième de décembre, a été « baptisé Louis-Charles, né le même jour de Anne B... « fille, laquelle a déclaré pour véritable père de l'enfant « le sieur Louis-Charles G. de Charente, le parrain Pierre « Héraux, maître cordonnier, la marraine Marguerite Fil- « lâtre, veuve d'Antoine Foucrant, et ont signé avec nous « Pierre Héraux, Fillâtre Foucrant, A Espinay, prêtre de « l'Oratoire, curé de S<sup>t</sup>-Barthélemy. » — (GG. 106.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 506. (Registre.) — 9 feuillets, papier.

**1757.** — Sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. — 3 janvier, Inhumation dans l'église du corps de Suzanne Gastebois, veuve en premières noces de Théodore Pagez, négociant, et en secondes noces de messire Christophe de Hastrel, chevalier, prévôt général de Saintonge et Aunis âgée de 68 ans. Témoins messire Théodore Philippe Pagez, président trésorier de France, vétérans, fils de la défunte et messire Gabriel Béraudin, écuyer, conseiller du Roi et son lieutenant général dans la Sénéchaussée et siège présidial de cette ville. — Pagez, Béraudin, Béraudin fils, de Tailfaud, Guillotin, Regnier assesseur, de Savinerie, Mercier-Dupaty, A. Espinay prêtre l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 16 mars, — Charles-Isaïe Toutant de Beauregard, maître chirurgien et chirurgien de l'Amirauté et lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, époux Lévé. — Témoins messire Jean-Baptiste-Isaïe Toutant de Beauregard curé d'Angoulins et Charles-Etienne Toutant de Beauregard tous deux fils du défunt et M<sup>e</sup> Didier Fleury, notaire royal, Louis Lavienne, maître en chirurgie, Joseph Michaud marchand orfèvre, gendres du défunt. — 16 avril, inhumation dans l'église du bas côté de la Sainte-Vierge du corps de Pierre Gabelle de la Carte, major des troupes, garde-côtes de Saint-Benoît, veuf de Marie Boizard, natif de Luçon, mort le jour précédent, âgé de 64 ans, témoins messire François Henry Mesnard, chevalier, seigneur du Pont de la Pierre, cousin du défunt et messire Jean-Baptiste Gayot de la Bussière, major de la place de La Rochelle, Maynard du Pont de la Pierre, J.-B. Gayot de la Bussière, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 30 juin, inhumation dans l'église au bas côté de la chapelle de la Sainte-Vierge, du corps d'Alexandre-Alexis-Joachim de Vallette, capitaine au premier bataillon du régiment de Béarn en garnison dans cette ville, fils de messire César Alexis de Valette et de dame Anne-Marie-Marguerite de

Castellane, natif de Mazan, comté d'Avignon, juri liction de Carpentras, âgé de 34 ans, témoins : messires Alexandre-Henry de Musset de Bonaventure, lieutenant du Roi dans cette ville, et Antoine de la Ripe, commandant du régiment royal Dragons. — Bonaventure, Larippe, Saint-Vincent du Montel, Jandun, Bernard de Marigny, le chevalier d'Allernan, Chateaufort, Choupe, Foucaud, Daurée, Lascaban Conan, Thurié, chevalier de Fornetz, Davach, Lassus, Baulay, Bremond, prêtre, vicaire de Saint-Barthélemy. — 6 septembre, inhumation dans le cimetière de Sainte-Anne de Nicolas Venette, doyen des chirurgiens de cette ville, veuf de Catherine Solleau, âgé de 82 ans, maître Jacques Solleau, notaire royal et Jean Baptiste Trocquet, marchand orfèvre, neveu et gendre du défunt. — 23 novembre, Charles Vincent Bouzitat, écuyer, seigneur de Sclines, conseiller du Roi, au Présidial, époux de Jeanne Pelletier, âgé de 45 ans, témoins messire Benoist Bouzitat de Sclines, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, frère du défunt et messire Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavaux Martin, président au siège présidial de cette ville. — (GG. 107.)

E. Suppl. 507. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

**1758.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 4 juin, baptême de Pierre Gabriel David né du mariage légitime entre Jean-Isaac Thouron, négociant, et Marie-Suzanne Admyrauld. Parrain, Jacques Bernardt jardinier, marraine, Marie Garruau, femme d'Estienne Mosnier, crocheteur, Signé, G. Thouron, Admyrauld, Vincens-A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy, — 15 janvier, baptême d'Auguste, fils de Samuel-Toussaint Fromentin, procureur au présidial, et de Marie Guyonnet, parrain Samuel-François Fromentin, frère de l'enfant, marraine Suzanne Delavergne. Signé Florentin A. Espinay, prêtre de l'Oratoire. — 24 février, baptême de Marie-Thérèse, fille de François-Joseph Romieux, avocat au Présidial, et Marie-Anne de Chaumejan, parrain Jean de Chaumejan Sorin, aïeul de l'enfant, et marraine Claire-Antoinette Romieux, veuve de Pierre Nègre, officier dans les fermes du Roi, tante de l'enfant. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Marie-Catherine-Charlotte, fille de messire François-Charles Carré de Candé, écuyer, président, trésorier de France, et de Charlotte-Marie-Cousin, Parrain messire Louis-Charles Carré des Varennes, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, oncle paternel, marraine Catherine-Charlotte Cousin, épouse de messire Pierre-Mathieu Martin de Chassiron, écuyer, président, trésorier de France honoraire, tante de l'enfant. Carré des Varennes, Carré de Candé, Catherine, Charlotte, cousin de Chassiron, C. Dupaty, Carré, Sophie

Dupaty, Mercier Dupaty, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire. — 5 avril, mariage de Jean Pavie, marchand cartier, âgé de 27 ans, fils de feu Jean-Jacques Pavie et de Marie-Françoise Baubin, avec Marie-Anne Chain, 29 ans, fille de Honoré Chain, marchand boucher, et de feu Marie Bonneau. — Témoins Pierre Pavie, clerc consuré, cousin germain de l'épouse, Joseph et Charles Pavie, etc. — 6 mai, baptême de Marie, née du mariage de Jean-Isaac Raboteau, marchand de drap de soie, et Jeanne-Judith Seignette. Parrain Pierre-Albert, marraine Suzanne Baudry, son épouse. — 8 mai, mariage d'Abraham-Paul Wesenhagen, 69 ans, fils de feu Jean Wesenhagen, agent de change et de feu Marie Venderneer, avec Angélique-Marie-Anne Pajot, 27 ans, fille d'Estienne Pajot et de Marie Massé. — 19 mai baptême d'Estienne Marie-Gabriel, né du mariage entre Louis Vincen, négociant, et Marie-Magdelaine Admyrauld. Parrain Pierre Allaud, tonnelier, marraine Elisabeth Loisy. Signé, Admyrauld, D. Rocaute, Vincens, Pierre Allaud, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire. — 20 mai, baptême par Jean Vinet, chanoine de la cathédrale, de Marie-Julie, fille de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au présidial, et de Marie-Henriette Gastumeau. Parrain Jean-François Boutiron, avocat au Parlement, marraine Marie Vinet, épouse de Jean-Louis Gastumeau, officier sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, oncle maternel. — 26 juin, mariage d'Abraham-Louis Perenot, nouveau catholique, 28 ans, fils de feu Jonas Perenot, capitaine dans les gardes du prince d'Orange en Hollande, et de feu Marguerite Pergaud, avec Marie-Magdelaine Guyon, 17 ans, fille de feu Antoine Guyon, capitaine de navire, et de Marie-Magdelaine Pommier, sa veuve. Témoins Paul Calais, officier de l'intendance, Jean Delacour rôtisseur à l'intendance, Pierre Carman, chef de cuisine à l'intendance. Signé, Perrenoud, Pommier Guyon, P. Calais, Delacour, Pierre Carman, A. Espinay prêtre de l'Oratoire. — 26 juin, baptême d'Apolline-Julie, née du mariage entre M<sup>e</sup> Nicolas-Simon Billand, avocat au Présidial, et Suzanne Henriette Marchand, parrain M<sup>e</sup> Pierre Dreuillet, procureur au présidial, marraine Benigne Constant, épouse de messire Jacques de Lestang, écuyer, ancien capitaine des compagnies détachées de la marine aux îles de l'Amérique. — 17 août, baptême de François-Charles-Benjamin, né du mariage légitime entre Aimé-Benjamin Fleuriau, officier dans la maison du Roi, et Marie-Anne-Suzanne Liège, parrain Jean Granier, marraine Marie Metay. Signé, Fleuriau, Paul Fleuriau, F.-E. Chamois fils, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire. — 20 août, baptême d'É. Louis, fils de messire Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavaux Martin, conseiller du Roi, et surprésident au présidial de cette ville, et de Barbe Veysièrre. Parrain messire Louis-René Durand, chevalier, seigneur de Lavaux Martin, chevalier de Saint-Louis, ancien

président au présidial, aïeul de l'enfant, marraine Louise Leclerc, veuve de messire Jean-Baptiste Veyssière, président, trésorier des finances au bureau de la généralité. — 13 août, baptême de Jean et d'Elie, nés du mariage entre Jacques Bouseasse, négociant, et Marie-Anne Lestille; parrains Simon Martin et Antoine Surreau; marraines Marguerite Buseau et Catherine Mazeau. — 30 août, baptême d'Anne-Suzanne, fille de Joseph Crassous de Médeuil, notaire royal et procureur au Présidial, et de Marie-Catherine Denis; parrain Jacques Solleau, notaire royal; marraine Marie-Anne Pouzin, épouse Pouppey. — 9 octobre, baptême par messire Guillaume Viette de la Rivagerie, chanoine de la cathédrale, de Etienne-Auguste, né du mariage entre Estienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du roi au Présidial, et Marie-Geneviève Valin; parrain messire Auguste-Josué-Marie Viette, écuyer, frère de l'enfant; marraine Marie-Françoise Valin, cousine germaine de l'enfant. — 31 octobre, baptême de Marie-Esther, née du mariage légitime entre Samuel-Pierre de Missy, négociant, et Marie-Anne Fraigneau; parrain messire Mathurin Martin, seigneur de Chambion, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant général des dragons de la capitainerie, garde côte de Royan, représenté par Jacques-Philippe Loyseau; marraine Marie Fraigneau, veuve d'Abraham Bastard, grand'tante, représentée par Marie Melet, femme de Pierre Guisnard. — Signé Demissy, J.-Ph. Loiseau, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire. — (GG. 108.)

E. Suppl. 508. (Registre.) — 12 feuillets, papier.

**1758.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 14 janvier, inhumation dans l'église près l'autel de la Vierge de dame Marie Regnie, veuve de messire Pierre Joseph de Gantis, chevalier de Saint-Louis, lieutenant pour le Roi en l'île d'Oléron, âgée de 69 ans. Témoins messire Pierre-Henry Regnier, écuyer, seigneur de Périgny, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur criminel, premier conseiller au présidial de cette ville, père de la défunte, et messire Joseph-Honoré Regnier, conseiller au présidial, son « neveu. — « L'an de grâce 1758, le 1<sup>er</sup> de mars, après que  
« nous avons consulté Monseigneur notre Evêque, nous  
« avons fait la translation des ossements qui se sont trouvés  
« dans des cercueils de pierre qui étoient placés dans les  
« fondations faites dans le Temple, près le coin des naves  
« qui se trouvent au midi, pour cave et maison construites  
« par Guillaume Martin, boucher, et nous avons placé ces  
« ossements avec décence dans le cimetière; témoins Pierre  
« Danet et André Pinet, de cette paroisse et ont signé. — A  
« Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. —  
« 10 mai, inhumation dans la chapelle de la Vierge de

« messire Henri Dulau de Selette, chevalier de Saint-Louis  
« ancien capitaine des vaisseaux du Roi veuf de Marie-  
« Anne Poirel de la Niorderie, décédé, âgé de 88 ans, témoins  
« messire Dulau Lagebâton, petit-neveu, et messire Mounier,  
« trésorier de France, aussi neveu. » — 22 juin, inhumation  
dans le cimetière du clocher de Louis de la Rochelle Racine,  
fils de François Racine, maître taillandier, et de Marie-Anne  
Perret, tenu sur les fonds de baptême par M. de Blair de  
Boisemont, intendant de la Rochelle et M. de Lavaux Martin,  
maire et président et par MM. échevins de la ville, le baptême  
en date du 30 novembre 1752, ledit enfant mort le jour  
précédent, témoins Jean Couret, mari de Magdelaine Racine,  
maître taillandier, oncle par alliance, René Barauger, maître  
menuisier, et Magdelaine Racine, femme dudit Jean Couret,  
tante de l'enfant. — 20 août, inhumation dans le petit  
cimetière de Sainte-Anne, de René-Alexis Gravier, ancien  
avocat du Roi, veu, de Suzanne Oualle et depuis époux de  
Marie Margier, natif de cette ville et baptisé à Nieuil près  
la Rochelle, 61 ans, témoins Jean-Auguste Gravier, frère  
du défunt et Jean-Baptiste Gastumeau, son beau-frère. Signé  
Gravier, Gustumeau, Griffon, Durand, A Espinay, prêtre. —  
31 décembre, inhumation dans le cimetière de Thomas Bon,  
ancien major des troupes bourgeoises veuf, de Marie-Eliza-  
beth Finet et épouse de Marie-Suzanne Le Roux, âgé de  
83 ans. — Témoins ses fils Thomas, Alexis et Joseph Bon.  
— (GG. 109.)

E. Suppl. 509. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

**1759.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthé-  
lemy. — 8 janvier, mariage de René-Estienne Dudoyer,  
marchand, âgé de 20 ans, fils de René-Joseph Dudoyer, mar-  
chand, et de Jeanne-Louise Martin, avec Renée Desnouy, fille  
de feu Simon Desnouy, marchand orfèvre joaillier, et de  
Marie-Anne Le Redde, la bénédiction nuptiale donnée par  
messire Louis Le Redde, chanoine de la cathédrale, oncle de  
la future épouse. — Parmi les signataires figurent M. Bruno  
de Saint-Estève, commissaire des guerres, et F. Esther de  
Saint-Estève. — 14 février, baptême de Louise, fille de  
messire Antoine de La Roche Guyon, écuyer, et de Marie-  
Magdelaine Chambon. Parrain François Seguin, marraine  
Louise Lecoute. — « L'an de grâce 1759, le 8<sup>e</sup> de février, a  
« été baptisée Marie-Magdelaine, née le même jour de Marie  
« Guillemaud, âgée de 25 ans, fille de feu François Guil-  
« lemaud, laboureur, et de Marie Tessier, sa veuve, native,  
« a-t-elle dit, de la paroisse du château des Sables-d'Olonne,  
« laquelle a déclaré le deuxième de février courant au curé  
« soussigné pour véritable père de son enfant, le nommé  
« Simon Borneau, garçon charretier, et après le curé de  
« Saint-Barthélemy Payant avertie d'aller faire sa déclara-  
« tion chez M. le procureur du Roi, ladite fille a déclaré un

« moment après son accouchement, en présence de Marie  
 « Mingreau, veuve de Pierre Jarrier dite la Bourguignonne  
 « sage-femme jurée et en présence de la marraine, présentes  
 « l'un et l'autre, que le véritable père de l'enfant était le  
 « nommé Brocard, imprimeur, demeurant en la rue des  
 « Maîtresses à présent, le parrain de l'enfant Augustin-  
 « Félix Dollard, clerc praticien, sa marraine Marie-Magde-  
 « laine Galderaut, femme de Jean-Baptiste Chauvigny toutes  
 « deux de cette paroisse et ont signé avec nous, la sage-  
 « femme, ne sachant signer, a mis sa marque. X marque  
 « de la sage-femme, et F. Dolard, Gaidroud-Chauvigny,  
 « A Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthé-  
 « lemy. » — 12 février, baptême de Marie-Catherine-  
 Gabrielle née le même jour du mariage légitime entre Paul  
 Fleuriau, négociant, et Marie-Charles Admyraud. Parrain  
 Jean Bonneau, marraine Magdelaine Brunet, femme de Jean  
 Charbet, de la paroisse de Notre-Dame et ont signé avec le  
 père. — 2 mars, baptême de Marie Judith, fille de Louis-Benja-  
 min Seignette, négociant, et de Henriette Rasteau, son parrain  
 Honoré Viavant, marin, sa marraine Elizabeth Morand, veuve  
 de Jacques Genot, maître boulanger, tous deux de la pa-  
 roisse Saint-Nicolas — 19 avril, baptême de Louise-Fran-  
 çoise, fille de maître François-Joseph Romieux, avocat au  
 siège présidial de cette ville, et de Marie-Anne de Chaumejan.  
 Parrain Louis-Auguste Romieux, arpenteur du Roi au cap  
 français, oncle de l'enfant, absent, représenté par Jean de  
 Chaumejan. Sorin, aïeul de l'enfant; marraine Geneviève-  
 Françoise de Chaumejan, tante de l'enfant. — 22 avril,  
 baptême de Joseph-Nicolas, fille de Jean-François Boutiron  
 avocat en Parlement et au présidial et de Guinot. Parrain  
 Nicolas-Marcelin Bréard, trésorier des colonies à Rochefort,  
 marraine Marie Soullard, épouse de messire Pierre Veysière,  
 écuyer, président trésorier de France. — 24 avril, mariage  
 de Jean Bonfils, négociant, 37 ans, fils de Pierre Bonfils,  
 négociant, et de Marie-Joséphine Legendre, natif d'Angoulins,  
 avec Thérèse-Gabrielle Le Gardeur de l'Isle, 19 ans, fille  
 de feu messire Charles Le Gardeur de l'Isle, écuyer, officier  
 des troupes détachées de la marine, et d'Anne-Catherine  
 Le Clerc, sa veuve, native de Saint-Pierre des Terriers  
 rouges, côte et Ile de Saint-Domingue, pensionnaire chez  
 les Dames Ursulines. Témoins maître Pierre-Samuel Sei-  
 gnette, conseiller du roi au présidial de cette ville, cousin  
 de l'époux, Pierre Legendre Belair, oncle de l'époux, maître  
 Pierre-Henri Seignette, avocat au Présidial, Pierre-Isaac  
 Rasteau, négociant, cousin de l'époux, Marie Faneuil, pa-  
 rente des époux, Charles Le Gardeur de l'Isle, cadet de la  
 marine, frère de l'épouse. — 24 mai, baptême de Claude-  
 Etienne-Joseph, fils de messire Charles Carré de Candé,  
 écuyer, président trésorier de France, et de Charlotte-Marie  
 Cousin. Parrain messire Claude Cousin du Lieutel, écuyer,

oncle paternel représenté par Pierre-Bernard Duchamps,  
 marraine Louise-Elisabeth Carré, épouse de messire Jean-  
 Baptiste Mercier Dupaty, écuyer, président trésorier de  
 France, tante représentée par Suzanne Selle. — Carré de  
 Candé. — Pierre-Bernard Duchamps. — A. Espinay, prêtre  
 de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 6 juin, baptême  
 de Suzanne, fille de Jean-Isaac Raboteau, marchand de drap  
 de soie et de Jeanne-Judith Seignette, parrain Jean Thibaud,  
 marraine Marie Robert. A. Espinay, prêtre de l'Oratoire,  
 22 septembre, — baptême d'Etienne-André, fils d'André  
 Ladhoüe contrôleur des entrepôts de cette ville, et  
 de Charlotte Thérèse de la Boucherie. Parrain messire  
 Etienne de La Badie Daumay, écuyer, ancien colonel d'in-  
 fanterie représenté par messire Louis-Jean-Baptiste de  
 la Badie-Daumay, clerc tonsuré, écuyer, son fils, marraine  
 Marie-Bonne-Blanche Suhard, épouse de M. Bruslé de Bau-  
 bert et ont signé avec le père. — 27 octobre, baptême de  
 Marie-Anne-Esther-Marguerite, fille de Jean Paul d'Ar-  
 dainnes, capitaine de navires marchands, et de Marie-Anne-  
 Esther Réas du Couteau. — Parrain Pierre Danet, marraine  
 Marguerite Belliard, veuve de Jean Chauveau. Le père a  
 signé avec le parrain. — 30 octobre, baptême de  
 Henriette-Elisabeth, née avant-hier du mariage légitime  
 entre Samuel-Pierre de Missy, négociant, et Marie-Anne  
 Fraignaud. Parrain Jacques-Philippe Loyseau, marraine  
 Elisabeth Chaillot, femme d'André Marchand. « L'an de  
 « grâce 1759, le 2<sup>e</sup> de novembre, vu la commission qui  
 « nous a été donnée par Monseigneur notre Evêque, ont  
 « été bénis dans notre église collégiale de l'Oratoire les  
 « drapeaux du régiment de Béarn, témoins messieurs les  
 « officiers soussignés avec nous : Duhan du Jardin, com-  
 « mandant ledit régiment, Bauné, premier fonctionnaire,  
 « A Espinay, supérieur de l'Oratoire, curé de Saint-Barthé-  
 « lemy. » — 18 décembre, baptême de Marie-Agathe-Char-  
 lotte, fille de messire Jean-Antoine Carré, écuyer, conseiller-  
 secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses  
 finances, et Marie-Anne Petit du Petit-Val. Parrain messire  
 Charles-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, chevalier, conseiller  
 du roi, président trésorier de France au bureau des finances  
 de cette ville, et Marie-Agathe Petit du Petit-Val, oncle par  
 alliance, et tante maternelle de l'enfant qui ont signé avec  
 le père. — (GG. 110.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 310. (Registre.) — 16 feuillets, papier.

**1759.** — Sépultures, paroisse Saint-Barthélemy. — Inhu-  
 mation dans le cimetière du clocher, ce 4 avril, de Suzanne  
 Louise Ranson, fille de Barthélemy Ranson, négociant, et  
 d'Elisabeth-Judith Seignette, âgée d'environ 7 ans; témoins  
 Jean Dollard et François Hudde. — 8 octobre, inhumation,



dans le cimetière de Sainte-Anne, de Marguerite Pasaud, épouse de messire Louis-François Lesné, marquis de Nancias, ancien capitaine de cavalerie, native de Québec, en Canada, âgée de 52 ans. Témoins messire Le Moine de la Gerbaudière, neveu de la défunte, et M. d'Abbadie, commissaire de la marine, qui ont signé Le Moine de la Gebaudière, d'Abbadie, Saint-Estève Harouard du Bugnon, Bonnaventure, D. Gognet, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Barthélemy. — 20 octobre, Jean-Isaac de Bonnegens, négociant, époux de Marie-Anne Corbin, âgée de 56 ans. — 24 octobre, inhumation, dans l'église vis-à-vis le banc de l'œuvre, de Marie-Anne-Sara Depont, veuve de haut et puissant seigneur messire Charles-Bernard-Xavier Sauvestre, chevalier, seigneur comte de Clisson, grand sénéchal d'Annis, âgée de 63 ans ; témoins messire Paul-Charles Depont des Granges, écuyer, président trésorier de France, et messire Jean-Samuel Depont, chevalier seigneur de Manderoix et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire, en son hôtel, neveu de la défunte — « Le vingt-quatre décembre a été inhumé dans « le cimetière du clocher le corps d'un garçon anonyme « baptisé à la maison par M. Lafaye, maître chirurgien, né « le 13 du courant du mariage légitime entre messire Mathieu « du Maine du Chambon, capitaine-aide-major des troupes « des colonies françaises, et défunte Barbe-Blanche Carrerot ; témoins André Carrerot, officier des colonies, et « messire Philippe Daillebourt, écuyer, sieur de Cerry, capitaine de port en Québec, oncle et grand-oncle de l'enfant. » — (GG. 111.)

E. Suppl. 311. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

**1760.** — Baptêmes et mariages paroisse Saint-Barthélemy. — 106 baptêmes, 36 mariages, 3 abjurations. — 9 janvier, baptême d'Anne-Amédée née du mariage légitime entre haut et puissant seigneur Claude de Beauharnois, comte et seigneur des Roches-Baritand, seigneur de la Chaussée-lès-Orléans la Boufferie et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi et de son artillerie de la marine et de Marie-Anne-Françoise Mouchard. Parrain messire François-Philippe-Amédée Mouchard, écuyer, seigneur de Chaban, lieutenant aide-major au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, représenté par messire Pierre-Estienne-Louis Harouard du Beignon, écuyer, lieutenant général de l'Amirauté de cette ville, marraine Anne Hardouineau de Chatulay, grandetante représentée par Renée Gillois, veuve du sieur Mouchard. — 28 janvier, mariage de Jean-Baptiste Pouvaill, receveur des greffes, droits réservés et amendes de la ville, 30 ans, fils de feu Jean Pouvaill et de Jeanne Begorret avec Marie-Jeanne de Grandpré, 17 ans, fille de feu Pierre de Grandpré et

de Julienne Desbrosses, native de la Louisiane, pensionnaire chez les Ursulines. — « L'an de grâce 1760, le 22<sup>e</sup> « de février, a été baptisée Elizabeth-Marie, née le jour « précédent, du mariage dont on ne nous a pas présenté « les actes en forme, entre le sieur Pierre d'Angirard, négociant, et de Renée-Elizabeth Rondeau, son parrain Louis « Douzil, sa marraine Marie Fouscher, son épouse, de la « paroisse de Notre-Dame qui ont déclaré ne savoir signer, « le père absent, témoins M. Elie Bouüls, grand-oncle de « l'enfant qui a signé avec nous. — E. Bouüls. — A Espinay, prêtre. — 9 avril, baptême de Marie-Pauline, fille de messire Paul-Charles de Pont, chevalier, seigneur des Granges, de Virson, de Saint-Vincent et autres lieux, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de La Rochelle, et d'Henriette-Lucis Sonnet d'Anzon, parrain messire Paul-François Depont de Virson, frère de l'enfant, marraine Pauline Sonnet d'Anzon, sa tante. — 10 avril, baptême de Marie-Charlotte, née du mariage légitime entre messire Antoine de La Roche-Guyon, écuyer, et Marie-Magdelaine Chambon. Parrain Elie-Jean Lacoste, maître tailleur, marraine Marie-Thérèse Grain, le père absent. — 14 avril, baptême d'Esther-Henriette née du mariage entre Louis-Benjamin Seignette, négociant, et Henriette Rasteau. Parrain Jacques Lambert, tonnelier. — Marraine Isabelle Lebeuf, sa femme. — Le père a signé avec nous. — 16 avril, baptême de Pierre-Stanislas, fils de Jean-François Boutiron, avocat en Parlement, et de Gabrielle-Magdelaine Guinot. Parrain Jean-François-Salomon Boutiron, étudiant frère de l'enfant. Marraine Marguerite-Julie Pollert, sa cousine. — 22 mai, baptême de Marie-Magdelaine Céleste, fille de maître Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au Présidial, et d'Henriette-Magdelaine Gastumeau, parrain messire Pierre Valin, chanoine de la cathédrale, grand-oncle paternel, et lui administrant le baptême, marraine Marie-Magdelaine Gastumeau, tante maternelle, absente pour cause de maladie, représentée par Henriette-Victoire Valin, sœur de l'enfant — Valin-Marie — M. Gastumeau — Gastumeau — Gravier Gastumeau — Vinet Gastumeau Valin — Gastumeau — Valin, chanoine — A Espinay, prêtre, curé de Saint-Barthélemy. — Mariage par messire Jean-Isaac de la Porte, prêtre, modérateur du collège de Surgères, prieur du Guibault, cousin issu de germain de l'épouse de messire Etienne Neaux de Hanteforge, écuyer, ci-devant capitaine au régiment de mailly, capitaine des canonniers gardes côtes dans l'île de Ré, âgée de 34 ans, veuf de Marie Suzanne de Guinneville avec Marie-Jeanne Chameau, 25 ans, fille de Jacques-Antoine Chameau, notaire royal, et de Jeanne Roy. Témoins Marie Anne Dautreleau, épouse de messire Louis-Alexandre Courtois, écuyer, sieur de Guinneville, mère de l'époux, Louis Casson, négociant, Jeanne



Roy, veuve de Jacques-Antoine Chameau, notaire royal, mère de l'épouse, Louis-Antoine Chameau, procureur au Présidial, messire Etienne Neau d'Hauteforge, frère de l'épouse, Marie-Françoise Chameau, sœur de l'épouse, Louis Chameau, commis au bureau de la marine, oncle de l'épouse, Jean-Louis Boiteau, oncle de l'épouse, Charles-Louis Boiteau, cousin de l'épouse et François Roy, notaire royal. — 21 juillet, baptême de Suzanne-Magdelaine, fille de Pierre-Paul Raboteau, négociant, et de Suzanne Bertrand de La Pommeraye. Parrain Jean Maillet, bordier, marraine-Anne Hérideau, femme de Jean Sauteau, d'Aytré; le père et l'aïeul ont signé avec nous. — 4 août, mariage de Pierre Forgeaud, officier marinier, 25 ans, fils de feu Simon-Pierre Forgeaud et de Jeanne Bernon, avec Jeanne-Catherine Decomps, fille de Pierre Decomps et de Jeanne Duplessis, 23 ans. — 8 août, mariage de Gilbert Boylève, capitaine des canonniers gardes-côtes de l'île d'Oleron, 45 ans, fils de feu Jean Boylève, seigneur de La Gombandière et commissaire d'artillerie dans l'île d'Oleron et de feu Catherine-Elizabeth Mareolay, veuf d'Agathe Vianer avec Marie-Anne Bridault, fille de feu Gabriel Bridault, négociant, et de feu dame Marie-Anne Dupni, 26 ans. — 14 août, abjuration d'Eustelle Marie Arrivé, 20 ans, fille de feu François Arrivé, marin, et de feu Marie Foucher, native d'Arvert. — 9 septembre, abjuration de Pauline Charau, de la religion luthérienne, fille de feu Martin Charau et de feu Gertrude Fonthelgeline, mariée avec Michel Blisse, soldat, clairon. — 16 septembre, baptême de François de Salles-Louis-Cyprien, fils de messire François-Charles Carré de Candé, écuyer, président trésorier de France, et de Charlotte-Marie Cousin. Parrain messire Jean-François-Catherine Carré de Candé, frère de l'enfant, marraine-Marie-Louise Sophie Carré. — 29 octobre, baptême de Jacques-Alexandre Jambu, fils de Louis-Sylvestre Jambu, marchand, maître apothicaire et de Marie-Marguerite Goujand, son parrain Jacques-Alexandre Layssard, capitaine de navires, oncle par alliance de l'enfant, sa marraine Marie-Thérèse d'Aubry, épouse du sieur François-Nicolas Jambu, marchand tante par alliance, de l'enfant, et ont signé avec le père. — L.-S. Jambu — Goujand — Danbry Jambu — J. Layssard — Victoire Danbry — Goujand — F.-N. Jambu — A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 9 novembre a été présenté « dans notre église pour recevoir les noms de baptême et « a été nommé Jacques-François, un fils baptisé avec toutes « les cérémonies le 29<sup>e</sup> de septembre dernier et qui ét a « né le 17 dud. mois de septembre du mariage légitime « entre maître Nicolas-François Hanocq, avocat en Parle- « ment, natif de la paroisse de Saint-Samson de la ville « de Clermont en Beauvoisis, et dame Marie-Agnès-Cécile

« Legras de Préville, native des d. paroisse et ville. Son « parrain messire Jacques de Grasse, évêque d'Angers, « absent, représenté par le sieur Louis-François-Benjamin « Bruno Beraud, étudiant, sa marraine, dame Marguerite- « Féliciane Jogues de Martinville, épouse de messire « Philippe-Guillaume-Tavernier Boulogne de Prenenville, « chevalier, l'un des fermiers généraux du Roi et ancien « Receveur général des finances, absente, représentée « par D<sup>no</sup> Claire-Rose Béraud, fille, frère et sœur, « tous deux de notre paroisse et ont signé avec le père « et la mère de l'enfant et autrestémoins. » — 28 décembre, baptême de Jean-Baptiste-Jacques-Suzanne David, fils de Jean-François Sagebin de l'Étang, maître es arts, et de Marie-Françoise Davy. Parrain Jacques Goguet, fils, négociant, marraine Suzanne-Elizabeth-Marie-Catherine Gogue-femme de Jean-Baptiste-Pierre-Guitton, trésorier d'artillerie et du génie, qui ont signé avec nous. — J.-F. Sagebin de l'Étang, J. Goguet fils, Goguet, Guitton, Sagebin fils, J. Davy, prêtre, vicaire de Saint-Nicolas. — (GG. 112.)

E. Suppl. 512. Registre. — 16 feuillets, papier.

**1760** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy : 24 janvier, inhumation, dans le cimetière du clocher, de Marie-Adrienne Mariocheau de Bonnemort, 3 ans et demi, fille de Valentin Pierre Claude Mariocheau de Bonnemort, receveur des fermes du Roi et de Innocente-Béatrix-Marie-Charlotte Malenfant. — 14 février, inhumation d'Innocente-Béatrix-Marie-Charlotte de Malenfant, épouse de Valentin-Pierre-Claude Mariocheau de Bonnemort, receveur des fermes du Roi, native de Villetranche, en Rouergue, âgée de 28 ans, témoins messire Alexandre Gaspard Petit du Petit Val et Louis-Théodore Béraudm, écuyers, cousins de la défunte. — 11 juillet, Etienne-Auguste, fils d'Etienne-Auguste Viette de la Rivagerie, écuyer, conseiller du Roi au Présidial et de Marie-Genevieve Valin. — 13 novembre, messire Jean-Joseph-Alexandre de Roustaud, prêtre, fils de feu Jean de Roustaud et de Marguerite Baille, annônier du régiment de Chartres Infanterie, en garnison dans cette ville, âgé de 34 ans. — témoins messire Pierre-Jacques Halbout, prêtre des missions étrangères, et autres qui ont signé — Jaluzot Saint-André — Ménonville — Saint-Victor — Papin — Latourette — Laserne — Lepère — Jean de la Croix, récollet, annônier du régiment de Lemps. — 9 décembre, inhumation dans l'église de Françoise-Esther Bernon, veuve en premières nocces de messire Gaspard de Salbert, chevalier, seigneur de la Poussorderie et en secondes nocces de messire Joseph de Montagnac, ancien capitaine au régiment de Chartres, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire au convent des Ursulines, âgée de 66 ans. — (GG. 113.)

E. Suppl. 513. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

**1761.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy : 2 janvier, baptême de Marie-Adélaïde, fille de Joseph Crassous de Médeuil et de Marie-Catherine Denis, parrain Pierre-André Salmon, maître en chirurgie, cousin de l'enfant, marraine Marie Brothier de Lavaux. — 6 janvier, baptême de Marie-Suzanne-Esther, fille de Nicolas-Simon, Marie Billaud, avocat au présidial, et de Suzanne-Henriette Marchand, parrain Etienne Marchand, négociant, marraine Marie-Esther Blavout, veuve de Louis-Auguste Massieu, négociant, cousin et cousine de l'enfant. — 1<sup>er</sup> février, baptême de Pierre, fils de Jean Lebre, marchand cartier, et d'Anne Larquier, parrain Pierre Creagh, agent de la chambre de Commerce, marraine Marie-Jeanne-Elizabeth Creagh. — 2 février, baptême de Marie-Joseph-Bruno, fils de messire Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire des guerres, et de Marie Thérèse Huon de Rosne, parrain messire Bruno de Saint-Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire provincial des guerres de la généralité, chevalier de Saint-Louis, aïeul de l'enfant, marraine Marie Huon de Rosne, grand'tante, représentée par François-Esther de Saint-Estève, tante de l'enfant. — 24 février, baptême de Jean-Isaac, fils de Jean-Isaac Raboteau, marchand de drap de soie, et de Jeanne-Indith Seignette, parrain Jean Rotie, laboureur, marraine Suzanne Brisson, son épouse. — 22 février, baptême de Michel-Alexandre, fils de Jacques-Alexandre Layssard, capitaine de navires marchands, et de Marie-Anne-Elizabeth Goujard, parrain Michel Goujard, marchand maître apothicaire, aïeul de l'enfant, marraine Marie-Anne Gord, épouse de Guillaume Layssard, marchand maître apothicaire à Rochefort, tante de l'enfant. — « L'an de grâce 1761, le 24<sup>e</sup> de février, a été baptisé Louis-Benjamin, né le jour précédent, du mariage légitime entre M. Aimé-Benjamin Fleuriau, officier dans la maison du Roi, et de Marie-Anne-Suzanne Liège, son parrain Jean Auger, maître tisserand, de la paroisse de Saint-Jean, sa marraine Marie Metay, fille native de la paroisse de la Courade, en l'île de Ré, domestique de la maison, le père a signé avec nous, le parrain et la marraine ont déclaré ne le savoir — Fleuriau — Paul Fleuriau — A. Espinay. » La Rochelle a érigé un buste à ce philanthrope, naturaliste, agronome, membre du conseil municipal, du conseil général et de la chambre des députés, officier de la Légion d'honneur. — 4 mars, baptême de Marie-Elizabeth, fille de Samuel-Pierre de Missy et de Marie-Anne Fraigneau, parrain André Renverseau, marraine Marie Mingreau, son épouse, de Dom-pierre. Le père de l'enfant a signé, le parrain et la mar-

rain ont déclaré ne le savoir. — Demissy — A. Espinay prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 27 mars, mariage de Pierre de La Forest, lieutenant d'infanterie et aide-major dans les compagnies franches de la marine, 36 ans, fils de feu Marc-Antoine de la Forêt, conseiller du Roi et son procureur à l'Amirauté de l'Île Royale, et de feue Marie-Anne Courthiau, avec Angélique-Françoise Rondeau, 22 ans, fille de feu Rondeau, ancien trésorier de la marine de Louisbourg, et de feue Marie Le Borgne de Bellisle de Charaisé, pensionnaire chez les Ursulines — 22 avril, mariage par messire Jean-Baptiste-Atharnase Bonvallet, prêtre, de messire Marie-Alphonse Bouzitat de Sélines, écuyer, ancien capitaine du régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis, 42 ans, fils de feu messire Vincent Bouzitat de Sélines, écuyer, ancien lieutenant général de l'Amirauté de cette ville, et de Jeanne-Aimée Gillois, avec Magdelaine-Henriette-Anastasie Donat du Pajol, 22 ans, fille de messire Gabriel-Suzanne Donat, écuyer, seigneur de Saint-Coux, et de dame Félicité Marie-Magdelaine Bonvallet, témoins messires Benoist Bouzitat, chevalier de Sélines, frère de l'époux, et Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavaux, Martin, président au siège présidial de cette ville, cousin germain de l'épouse, et autres parents et amis. — 26 avril, baptême de Paul-Marie-Benjamin, fils de Paul Fleuriau, négociant, et de Marie-Charles Admyrauld, parrain Etienne Chevillon, raffineur, marraine Jeanne Baudet, domestique. Paul Fleuriau, Fleuriau, Vincens, P. P. Fraigneau, Admyrauld, Chamois, Chevillon, A. Espinay, prêtre. — 18 mai, baptême de Marie-Marguerite, fille de Louis-Benjamin Seignette, négociant, et de Henriette Rasteau, parrain Jean Benoist, tailleur, marraine Catherine Bertineau. Le parrain a signé avec le père, la marraine a déclaré ne le savoir. — 14 juillet, baptême de Jean-Baptiste-Marie-Henry, fils de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat au Présidial, et de Henriette-Magdelaine Gastumeau, parrain Jean-Baptiste Gastumeau, procureur du Roi aux traites, aïeul, marraine Marie-Françoise Pichard, épouse de René-Josué Valin, avocat et procureur du Roi à l'Amirauté — qui ont signé avec le père. — 27 juillet, baptême de Jeanne-Marie-Anne, fille de messire Etienne Nau de l'Estang d'Hauteferge, écuyer, capitaine des canonniers gardes-côtes en l'île de Ré et de Marie-Jeanne Chameau, son parrain Jean-Louis Poibeauf, grand oncle par alliance de l'enfant, sa marraine Jeanne Roy, veuve de Jacques-Antoine Chameau, aïeule de l'enfant. — 29 juillet, baptême de Charles-Benjamin, fils d'André Clavereau de Lad'houe et de Charlotte-Thérèse de La Boucherie, son parrain Jean-François-Benjamin de La Boucherie, clerc tonsuré, oncle de l'enfant, marraine Charlotte-Anne-Thérèse de Lad'houe, sœur de l'enfant, et ont signé. — 30 juillet, baptême de Louis, fils de messire Louis Du-

rand, chevalier seigneur de Lavaux-Martin, conseiller du Roi, son président au siège présidial, et Barbe Vayssière, son parrain Jean-Pierre Vayssière, étudiant au collège de Louis-le-Grand à Paris, oncle maternel absent, représenté par maître René Raoult, procureur au Présidial, marraine Marie-Magdelaine Durand de Lavaux-Martin, damoiselle, tante paternelle de l'enfant, et ont signé avec le père. — 11 août 1761, baptême de Charlotte-Aimée, fille de maître François-Joseph Romieux, avocat au Présidial de cette ville, et Marie-Anne de Chaumejean, parrain Jean Grelleau, négociant, oncle par alliance de l'enfant, marraine Elizabeth-Charlotte de Chaumejean, tante maternelle, et ont signé avec le père. — 28 septembre, mariage par messire André-Louis-François Pichon, prêtre, vicaire de Dompierre, de Pierre-Nicolas Loyer, ingénieur des ponts et chaussées, fils de Nicolas Loyer et de Marie-Magdelaine Fortel avec Marie-Magdelaine, l'rsule Pichon, fille de maître Louis Pichon, procureur au Présidial, et de Marie-Jeanne Cardinaud, contrat devant maître Crassous. — 5 octobre, baptême de Marie-Antoine-François, fils de messire Jean-Antoine Carré, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, et de Marie-Anne Petit du Petitval, parrain messire Marie Louis-Gaspard Carré, écuyer, frère de l'enfant, marraine Marie-Paule Petit du Petitval, tante maternelle et ont signé avec le père, le parrain a déclaré ne le savoir, à cause de son bas âge. — 21 décembre, abjuration de Marie-Anne Dia, 20 ans, fille de feu Jean Dia, raffineur et de Catherine Griffon. — 107 baptêmes, 29 mariages. — (GG. 114.)

E. Suppl. 514. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

**1761.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy : 11 février, François Monain, bedeau de la cathédrale, mari de Marguerite Lot, 49 ans. — 3 mars, inhumation dans l'église de messire François-Joseph Tranchant de Borreçq, chevalier, lieutenant pour le Roi et commandant de la Rochelle, témoins le Marquis de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, et M. de la Messelière, brigadier des armées du Roi, et M. Dadvisard, chevalier de Saint-Louis, major de la place, et autres. (Signé) marquis de Narbonne Pelet, Louis Frotier de La messelière, Duvivier, Sibille, Dadvisard, Franquet de Chaville, de Saulay, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 11 mars, inhumation dans la nef de Marie-Anne Cadoret, veuve de maître Pierre Griffon, conseiller du Roi, juge magistrat au Présidial, et Sénéchaussée, 82 ans, témoins Jean-Baptiste Griffon, ancien maire, conseiller du Roi à l'Amirauté, Alexandre Griffon, archidiacre de Bressuire, grand Vicaire, officiel du siège ecclésiastique civil et criminel,

fils de la défunte et autres qui ont signé. — 18 août, inhumation dans le cimetière du clocher de Marie-Anne de Chaumejean, épouse de François-Joseph Romieux, avocat au Siège présidial, 35 ans. — 12 novembre, Jean-François Sagebin de l'Étang, maître ès arts, époux de Marie-Françoise Davy, 55 ans. — 52 sépultures. — (GG. 115.)

E. Suppl. 515. (Registre.) — 30 feuillet, papier.

**1762.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy : 2 janvier, baptême de Janvier-Joseph, fils de Louis-Sylvestre Jambu, marchand apothicaire, et de Marie-Marguerite Goujaud, parrain Pierre-François-Joseph Dhenin, négociant, cousin par alliance, et marraine Marie-Anne-Elizabeth Gougau J, épouse de Jacques-Alexandre Layssard capitaine de navires, tante de l'enfant. — 12 janvier, baptême de Suzanne, fille de Pierre-Paul Raboteau, négociant et de Suzanne Bertrand de La Pommeray — parrain Jean Maillot, marraine Anne Herideau, femme de Jean Sauton, d'Aytré. Le père a signé avec nous. — 22 février, mariage de François-Henry Harouard Dubeignon, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, seigneur de Lajarne, et de feu Louise Bonneau, avec Françoise-Esther de Saint-Estève, fille de messire Bruno de Saint-Estève écuyer, conseiller du Roi, commissaire provincial de la généralité, et de feu Françoise Blavout. — 12 mars, baptême d'Elizabeth-Lucie-Henriette, fille de messire Paul-Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges et de Virson, Saint-Vincent des Chaumes, Président trésorier de France au bureau des Finances de la Généralité, et de Henriette-Lucie Sonet d'Auson, parrain messire Jean-Paul Depont d'Aigrefeuille, père de l'enfant, marraine Elizabeth-Lucie Petit, cousine de l'enfant, et ont signé avec le père. — Depont des Granges — J.-P. Depont d'Aigrefeuille, E.-L. Depont de Virson, M.-C.-Angélique Petit. — A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 19 avril, baptême de Magdelaine Judith, fille de Jean-Isaac Raboteau, marchand de drap de soie, et de Jeanne-Judith Seignette, parrain Jean Thibaud, vigneron, marraine Marie Robert, sa femme. Le père a signé avec nous A. Espinay, prêtre. — 29 avril, baptême de Pierre-Michel-Jean, fils de messire Pierre de Fortia, écuyer, ancien officier au régiment de Penthièvre infanterie, et Catherine Chapron, parrain Michel Jean Rozé, frère de mère de l'enfant, marraine Marie-Anne Bonnet qui ont signé avec le père. — 5 juillet, baptême de Henriette-Suzanne, fille de messire Marie-Alphonse Bouzitat de Sélines, écuyer, chevalier de Saint-Louis, commandant un bataillon garde-côtes, et Magdelaine-Henriette-Anastase Donat. Parrain messire Gabriel-Suzanne Donat, écuyer, seigneur de Saint-Coux, aïeul de l'enfant,

et marraine Jeanne-Aimée Gillois, veuve de messire Auguste-César de Mastin écuyer, aïeule de l'enfant, représentée par Renée Gillois, veuve de messire Mouchard, seigneur de Chabon, écuyer. — 13 juillet, baptême d'Henriette-Marie, fille de Charles Valet, négociant, et d'Elisabeth Garesché, parrain Charles Perou, marraine Marie Caillaud, femme de Jean Gazeau, de Dompierre. — 31 août, baptême de Benigne-Germenicus Bonnaventure, fils de messire François Germanicus-Bonnaventure Maynard, écuyer, chevalier, seigneur de Saint-Gillet du Pont de la Pierre, et de La Monerie, et de Marie-Benigne Maynard, parrain messire François-Germanicus Maynard, écuyer, chevalier, seigneur de Saint-Gillet, aïeul paternel de l'enfant, absent, représenté par Jacques Boutin, domestique de la maison, marraine Marie-Benigne de Jandoin, douairière de feu messire Henri Maynard, écuyer, chevalier, seigneur baron de Sainte-Flèves, bisaïeule de l'enfant, absente, représentée par Françoise-Louise Dorin, domestique de la maison. Le père et les représentants ont signé. — 9 septembre, baptême de François-Anne-Gabriel, fils de Paul Fleuriau, négociant, et de Marie-Charles Admyrauld, parrain Jean Bonneau, marraine Catherine Rossignol. — Paul Fleuriau, Fleuriau, Admyrauld, Jean Bonneau, A. Espinay, prêtre. — 23 Septembre, baptême par messire Guillaume Viette de la Rivagerie, chanoine, d'Henriette-Victoire, fille de messire Étienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de La Rivagerie, conseiller au Présidial et premier marguillier d'honneur de la paroisse, et Marie-Geneviève Valin, parrain messire Jean-Louis Viette, écuyer, frère de l'enfant, marraine Henriette-Victoire Valin, cousine germaine, représentée par Marie Gay, domestique de la maison. — 10 décembre, baptême de Elisabeth-Judith-Henriette fille de Louis Benjamin Seignette, négociant et de Henriette Rasteau, parrain François Delpit, marraine Marie-Magdelaine Portaux. — 22 décembre, baptême de Charles-Louis Xavier, fils de messire Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire du Roi des guerres au département de La Rochelle, et de Marie-Thérèse Huron de Lisle de Rosne parrain messire Charles Huson, écuyer, seigneur de Lisle de Rosne, etc., marraine Geneviève de la Racine, grand'tante, de l'enfant, supérieure des filles de Notre-Dame à Saintes, représentée par Marie-Geneviève Bossuet. — 100 baptêmes, 26 mariages. — (GG. 116.)

E. Suppl. 516. (Registre.) — 18 feuillets, papier.

**1762.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. 12 avril inhumation dans le cimetière du clocher d'André Ranson, fille d'André Ranson, négociant, et de Marie-Esther Bernon, témoins Jean Dolard et François Hudde — Sausy, viciaire. — 20 mai, Frédéric Exuper de la Boucherie fils

d'Antoine Exuper de la Boucherie, conseiller au Présidial, et d'Elisabeth Bezieaud. — 1<sup>er</sup> septembre inhumation dans l'église au bas côté de la Sainte-Vierge, Marie-Abelle, veuve de messire Étienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, enseigne des vaisseaux du Roi, 76 ans, témoins messires Étienne-Auguste Viette, écuyer de la Rivagerie, conseiller du Roi au Présidial et Guillaume Viette, écuyer, chanoine de la Cathédrale, tous deux fils de la défunte. — 25 octobre, Étienne-François de Lostange Desmurattes, procureur au Présidial, époux de Catherine Arnaudin 33 ans. — (GG. 117.)

E. Suppl. 517. (Registre.) — 26 feuillets, papier.

**1763.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy: 24 janvier, baptême de Marie-Adélaïde-Joséphine, fille de messire François-Charles Carré de Candé, écuyer, conseiller du Roi, président trésorier de France, et de Charlotte-Marie Cousin, parrain Jean-François-Catherine Carré de Candé, son frère, marraine Marie-Charlotte Carré de Candé, qui ont déclaré ne savoir écrire à cause de leur bas âge. — 9 mai, mariage de messire Louis-Vincent Le Blanc de Monlebour, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie, 41 ans, fils de messire Joseph Leblanc, seigneur de Monlebour, du Ranquet, etc., et de feu Marie Fayet du Muzet, avec Catherine-Benigne Billaud, 32 ans, fille de feu Simon Billaud, avocat en Parlement, et de Jeanne Texier — témoins messires Louis de Sarrasin de Chambonnet, chevalier de Saint-Louis, Louis de Verdai, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Penthièvre — Nicolas-Simon-Marie Billaud, avocat au Présidial, et Jeanne Billaud, frère et sœur de l'épouse et Jean-Jacques Bonvallet, conseiller du Roi, receveur des décimes, trésorier de la marine et des colonies, etc. — 11 mai, baptême de Suzanne-Elizabeth-Félicité, fille de Pierre-Isaac Rasteau, négociant, et de Suzanne Belin, parrain Jacques Durand, domestique dans la famille, marraine Marie Langet. Le père a signé avec nous. A. Espinay, curé. — 22 juillet, baptême de Victoire-Magdelaine, fille de Louis-Sylvestre Jambu, marchand maître apothicaire, et de Marie-Elizabeth Goujand, parrain Louis Lehoux, cousin de l'enfant, marraine Victoire Goujand, tante de l'enfant. — 31 juillet, baptêmes de Marie et de Marie-Victoire, filles de messire Antoine de La Roche-Guyon, écuyer, seigneur de La Torellesse, et de La-Roche-Guyon, et de Marie-Magdelaine Jambon, parrain Pierre Monsnier et Michel Bonnet, marraines Marie Loyseau et Marie Petit. — Le parrain seul a signé, le père et la marraine ont déclaré ne le savoir. — marque — du père — Pierre Monnier. — A. Espinay, prêtre, curé de Saint-Barthélemy. — 10 août, baptême de Gabriel-Moïse, fils de Pierre-

Jérémie Garreau, négociant, et d'Elizabeth Ponvert, parrain Pierre-André-Marie Metayer, menuisier, marraine Anne Fleuriau de Périgny. Le père et le parrain ont signé. — 24 septembre, baptême de Marie-Charlotte, fille de Charles-Gabriel Rousseau de Villajouin, major de l'île de la Désirade, en Amérique, et de Marie-Charlotte de Lort, aussi de l'île royale, mariés en 1762 à Rochefort; parrain Michel de Lort, grand-oncle; marraine Marie-Charlotte Rousseau de la Vallière, épouse de messire Louis Leneuf de la Vallière, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie dans les troupes détachées de la marine, grand'tante, qui ont signé avec le père. — 10 novembre, baptême d'Antoine-Joseph, fils de messire Pierre-Cosue de Meynard, écuyer, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Turenne, chevalier de Saint-Louis, et Marie-Julie de Mazière; parrain messire Antoine-Pierre-Benjamin de Meynard, écuyer, chevalier, frère de l'enfant, représenté par Jean Crystal, domestique; marraine Angélique-Hélène-Susanne de Meynard, sœur, représentée par Marie-Thérèse Bouquet, domestique. — 14 novembre, baptême d' Aimé-Benjamin, fils d'André Ranson, marchand de drap de soie, et de Marie-Esther Bernon; parrain Louis Giet; marraine Jeanne Lafont, femme de Claude Bonnin. — 23 décembre, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Pierre-Paul Raboteau, marchand de drap de soie, et de Suzanne Bertrand de la Pommeray; parrain Pierre Salomon; marraine Françoise Ducarroy, domestique de la maison paternelle. — 109 baptêmes, 30 mariages. — (GG. 118.)

E. Suppl. 518. (Registre.) — 16 feuillets, papier.

**1763.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy : 18 janvier, Janvier-Joseph, fils de Louis-Sylvestre Jambu, marchand apothicaire, et de Marie-Marguerite Goujand. — 19 mars, Jean-François Félix de Thomassin de Linchani, capitaine d'une compagnie de canonnières invalides, chevalier de Saint-Louis, 48 ans; — 8 mai, Clément Lafaille, chirurgien-major des troupes bourgeoises de cette ville, veuf de Marie-Jeanne Brelion et en secondes noces de Suzanne Cousset, 67 ans; témoins : Clément Lafaille, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, fils unique du défunt et de la première épouse, et Philibert Chavau, lieutenant du premier chirurgien du Roi, ancien chirurgien-major des hôpitaux militaires; Lafaille : Chevaut; Lavienna Stender; A. Espinay, prêtre, etc. — 23 mai, Jean-Baptiste Gastumeau, directeur de la Chambre de Commerce, ancien juge consul, conseiller perpétuel de l'Hôtel de Ville, procureur du Roi aux traits, époux d'Henriette Gravier, 66 ans, témoins Jean-Louis Gastumeau, officier des vaisseaux de la compagnie des Indes, et messire René-Alexis Gaston,

prêtre curé de Dompierre, enfants du défunt et soussignés. — 2 juin, messire Guillaume Ansel, prêtre, 70 ans, témoins messires Jean Guillaume de Gennes, grand archidiaque et Louis-Alexandre de Ponthieu, chanoine. — 6 octobre, Marie-Anne Viault, fille de maître Antoine Viault, procureur au Présidial, et de feu Marie-Anne Le Tellier, 26 ans. — 25 décembre, Joseph Vincent de Beaumont, fils de feu Gabriel Vincent de Beaumont et de Magdelaine Simon, 18 ans. — (GG. 119.)

E. Suppl. 519. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1764.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy : 9 janvier, baptême de Jean-Baptiste, fils de Charles-Louis Gabet, avocat au Présidial, et de Louise de Bussac; parrain Jean-Baptiste de Bussac, avocat en Parlement, aïeul de l'enfant; marraine Marguerite-Josèphe Cairaud de la Coste, épouse de messire René-Ignace Dailbout de Périgny, écuyer, et ont signé avec le père. — 27 janvier, abjuration de Pierre Choppin, 38 ans, qui a déclaré ne savoir signer, en présence de Marie-Anne Mignot, épouse de Nicolas-Louis Bourgeois, avocat en Parlement, et secrétaire de l'Académie d'agriculture au Cap, côte de Saint-Domingue, et de J.-B. Brilland, négociant. — 16 février, baptême de Marie-Anne-Louise, fille de Louis-Benjamin Seignette, négociant, et de Henriette Rastean; parrain Jean Gonet, marraine Marie Grounier; le père a signé avec le curé. — 6 mars, baptême d'Anne Pélagie, fille de Jean-Cristophe Macaud, avocat du Roi au Présidial, premier marguillier de cette paroisse, et Marie-Anne-Françoise-Thérèse Reynaud; parrain messire Jacques-Gaspard Prou, chevalier, seigneur de Monroy, oncle de l'enfant; marraine Anne-Pierre Paslour de Neuville, épouse de Jean-Guillaume Reynaud, avocat en Parlement et sénéchal de Benon, tante de l'enfant, et ont signé avec le père. — 17 juin, baptême d'Antoine-Stanislas, fils de messire Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire provincial des guerres, adjoint, et de Marie-Thérèse Huon de Rosne; parrain messire Charles-Antoine Huon de Rosne, fils; marraine Françoise-Esther de Saint-Estève, épouse de messire François-Henri Harouard de Saint-Sornin, écuyer, tante de l'enfant. — 25 juin, mariage de messire Nicolas de Maubeuge, écuyer, seigneur de La Neuville et d'Orbigny, capitaine aide-major au régiment royal Comtois, chevalier de Saint-Louis, fils de feu messire Pierre de Maubeuge, écuyer, et d'Antoinette-Germain d'Aunoi, 34 ans, avec Marie-Antoinette-Elizabeth, fille de messire Antoine Coquille, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, et de Catherine-Victoire Thomas de Chaumont, 18 ans. — Maubeuge, Coquille de Maubeugé, de Meaux, chevalier de Meaux, Coquille, de Chaumont Coquille, Chau-

mont de Saint-Sonneuil, Le Comte de Noé, le Marquis de Bonneuil, Coquille, Bouchereau, Manas de Lameran, Lamotte, Lauzière, Demese, Panier, A. Espinay, prêtre de l'oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 14 août, baptême de Marie-Anne-Judith, fille de Louis-Sylvestre Jambu, marchand-apothicaire, et de Marie-Marguerite Goujaud; parrain Michel-Jean-Denys Goujaud marchand-apothicaire; marraine Marie-Anne Le Houx, épouse de Joseph d'Hénin, négociant, oncle et cousine de l'enfant, qui ont signé avec le père. — 8 octobre, baptême de Marie-Marguerite, fille de Paul Fleuriat, négociant, et de Marie-Charles Admyrauld; parrain Joseph Audrin; marraine Marie Gantreau, femme de François Merle. Le père et la marraine ont signé avec le curé. — 7 novembre, baptême d'Elie-Charles, fils de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant, et de Marie-Marguerite Giraudeau; parrain Michel Megnier; marraine Marie-Anne Gervais, femme de Louis Orgeron; le parrain a signé avec le père. — 3 décembre, mariage de haut et puissant Seigneur messire Denys-François-Marie-Jean de La Croix de Juarez, chevalier, marquis d'Aulan, Seigneur du Porcet et autres places, 33 ans, fils de feu haut et puissant seigneur messire Jean-François Juarez, chevalier, marquis d'Aulan, seigneur du Porcet etc., et de haute et puissante dame Anne de Vichy de Chaumon, demeurant en la communauté des Filles de Saint-Joseph, avec Suzanne-Jeanne Harouard-Dubeignon, fille de messire Etienne-Henri Harouard-Dubeignon, chevalier seigneur de La Jarne, Saint-Sornin, etc., conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, et de feu dame Louise Boineau. — 21 décembre, baptême de Jeanne-Ludith, fille de Louis-Benjamin Seignette, négociant et Henriette Rasteau; parrain Nicolas Texier, tonnelier; marraine Suzanne Brunet; le père et le parrain ont signé. — 13 mars, baptême de Jacques-Simon, né du mariage, dont l'acte ne nous a pas été produit, entre Jean Texier, négociant, et Elisabeth-Lériget de Vermont; parrain Simon Martin; marraine Marguerite Bessaux; témoins Pierre-Paul Raboteau et Joseph Delafargue, négociants; le père absent. — (GG. 120.)

E. Suppl. 520. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

**1764.** — Sépultures, paroisse Saint-Barthélemy: 6 mars, Anne, fille de feu messire Jean de la Grange, écuyer, conseiller au Présidial, et de feu Anne Le Vaché, veuve de Pierre Boutet, huissier audiencier dudit Présidial. — 12 avril, Philippe de Beaud de Villeneuve, fils de feu Claude de Bauld de Villeneuve, écuyer, époux de Marie Cordier, 53 ans. — 27 avril, Jean-Joseph Gontin, sieur de la Plaine, capitaine au régiment de Blaisois Infanterie, fils de Joseph Gontin et de Magdelaine Meynier, 86 ans; Témoins, Franssière de Greoure, capitaine au corps royal d'artille-

rie et de Vallorgue, capitaine des grenadiers de Royal-Comtois. — 7 juillet, Marie Esther, fille de Samuel Pierre de Missy, négociant, et de Marie-Anne Fraigneau, Gaus. — 1<sup>er</sup> septembre, Elizabeth Guillot veuve d'Antoine Carré, négociant et juge consul: 83 ans, témoins messires Jean-Antoine Carré, écuyer, secrétaire du Roi François-Charles Carré de Candé, écuyer, trésorier de France, Louis-Charles Carré des Varennes, écuyer, secrétaire du roi, fils de la défunte et Jean-Baptiste Mercier Dupaty, écuyer, trésorier de France, gendre, et ont signé. — 17 novembre, Catherine, Magdelaine Brunet, épouse d'Etienne-Nicolas Guillotin, avocat au Parlement et au Siège présidial, ancien maire de cette ville, 45 ans; témoins ses fils et beau frère messires André-René-Jean-Baptiste et Jean-Xavier-René Guillotin-écuyers. — 29 décembre, Jean-François Depont d'Aigrefeuille, fils de messire Paul-Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges, et d'Henriette-Louise Sonet; témoins Pierre-Paul Depont, Pierre-Charles Martin de Chassiron et Paul-François Depont de Virson. — 30 décembre, Marie-Elizabeth, fille de Pierre-Auguste Beraud, marchand et agent de change, et de feu Marie Allain, 29 ans. — Pierre Auguste Beraud, marchand, frère, et François Beraud, avocat au Parlement et juge garde de la monnaie. — (GG. 121.)

E. Suppl. 521. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1765.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint Barthélemy: 4 février, mariage de Pierre-Henri Seignette, avocat au Présidial, 30 ans, fils de Pierre-Samuel Seignette conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée et siège Présidial, assesseur de la maréchaussée de l'Amnis, ancien maire et colonel des milices bourgeoises, et de Jeanne Marie-Anne Belin, avec Marie-Suzanne Ranjard, 18 ans, fille d'Etienne Ranjard, négociant, ancien juge de la juridiction consulaire et ancien Syndic de la chambre de commerce de cette ville et de Marie-Anne de Laire. — 14 février baptême de Suzanne, fille de Nicolas-Simon-Marie Billaud, avocat, conseiller du Roi, lieutenant des traites foraines et domaniales de la Rochelle, substitut du procureur général de la Cour des Aides au siège de l'Election, marguillier de la paroisse et de Henriette-Suzanne Marchand; parrain Jacques-Nicolas Billaud, marraine Marie-Suzanne-Elisabeth Regnaud, cousine de l'enfant. — 18 février baptême, par messire Guillaume Viette, écuyer, chanoine, oncle de l'enfant, de Geneviève-Céleste, fille d'Estienne-Auguste Viette écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi au siège présidial, et Marie-Geneviève Valin; parrain Guillaume Viette, écuyer, frère de l'enfant, marraine Marie-Louise-Céleste Valin, cousine germaine de l'enfant, la marraine a déclaré ne savoir signer à cause de son bas âge. — 19 février, mariage de

messire Pierre-Etienne-Louis Harouard, écuyer, seigneur de la Jarrie, conseiller du Roi et son lieutenant au siège de l'Amirauté de La Rochelle, 34 ans, fils de feu messire Etienne Henri Harouard Dubeignon, seigneur de la Jarne, chevalier, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances et de feu Louise Bonneau et Marie-Agathe Petit du Petit-Val, fille de Jean-François Petit, écuyer, sieur du Petit-Val et de Marie de Vilson, témoins François Henry Harouard de Saint-Sorain, frère de l'époux, Denis-François-Marie-Jean de la Croix de Suarez, chevalier marquis d'Aulan et Suzanne-Jeanne Harouard Dubeignon, marquise d'Aulan, son épouse, etc. — 12 mars, baptême sans imposition de nom d'une fille de Jean-Baptiste Gaudineau, greffier en chef de l'Élection et de Marie-Anne Pasaude, parrain David-Auguste de Brévilliers, écuyer, ancien capitaine d'artillerie et l'un des secrétaires ordinaires du Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, marraine Victoire Bonvallet. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de François-Patrice-Alexandre-Vincent Raoulz, fils de messire Alexandre-Etienne de Labadie, chevalier seigneur de la Chausselière, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-Marguerite Butler, avec Marie-Bibiane Claessen, fille de feu Nicolas Claessen, ancien maire, Directeur de la Compagnie des Indes, et de feu Catherine Dubois. — 4 juin, mariage de Gervais-Prothais d'Estrapières, commis de la marine à Rochefort 39 ans, fils de feu Jean-François, docteur en médecine, conseiller du Roi, lieutenant général et particulier en la châtellenie royale de Bourbon-l'Archambaud et de feu Marie Pallier, avec Anne-Hélène Cambou, fille de feu Antoine Cambou habitant La Limonade près le cap Français, et de feu Claudine Escoré. — 19 Juin, a été présentée à l'église et a reçu les noms de Victoire-Auguste, une fille, née et baptisée dans notre église le 12<sup>e</sup> de mars dernier, issue du mariage légitime entre M. Jean-Baptiste Gaudineau, greffier en chef de l'Élection de La Rochelle, et Marie-Anne-Pasaud, parrain messire David-Auguste de Brévilliers, écuyer, ancien capitaine d'artillerie et l'un des secrétaires ordinaires du Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, marraine Marie-Victoire Bonvallet. — 26 juin, baptême de Anne, fille de Pierre Jérémie Garreau, négociant, et d'Elizabeth Ponvert; parrain Jacques Billé, marraine Louise Chataignier; le père seul a signé. — 30 juin, baptême d'Antoine-François, fils de messire Antoine de la Roche-Guyon, chevalier, et de Marie-Magdelaine Jambon, mariés à Marseille le 24 juillet 1736, parrain François-Alexis Chanson, huissier de la police, marraine Marie La Chaise, le père a déclaré ne savoir signer. — 6 juillet, baptême de Pierre-François de Sales, fils de messire Joseph-Louis Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire des guerres et de Marie-Thérèse Huon de Rosne; parrain messire Alexandre de Saint-Estève, oncle paternel sous-diacre, marraine

Marie-Louise de Lage de Rosne, tante par alliance. — 3 août, mariage de Jacques-Jacob-Aimé Auger, sieur de la Garneraye, négociant, 39 ans, fils de feu André Auger, conseiller au siège royal de Fontenay-le-Comte, et de feu Gabrielle Duval avec Jeanne Giaux, fille de Jean-Hyacinthe Giaux, ancien échevin et juge consul et de Renée Bellas. — 6 octobre, baptême sans imposition de nom, d'une fille de Jean-Marie Le Saulnier, sieur de La Ville Hélio écuyer, commissaire de la marine ordonnateur à La Rochelle, et de Jeanne Françoise Alba, paroisse Jean Alba, oncle à la mode de Bretagne marraine Jeanne-Marie de Laire. — 31 octobre, baptême de Michel, fils de Michel-Jean-Denis Goujand, marchand maître apothicaire et d'Agathe Micheau parrain Michel Goujand, aïeul de l'enfant, marraine Louise Toutant, épouse Joseph Micheau, marchand. — 20 novembre mariage de haut et puissant seigneur messire Barthélemi-Herculin Athanase de Chastenet, vicomte de Puysegur, colonel du régiment de Vivarais infanterie, 33 ans, fils de feu haut et puissant seigneur, messire Pierre-Herculin de Chastenet de Puysegur, chevalier et de feu Jacqueline de Pagez, et noble Angélique, Anne-Charlotte Petit du Petit-Val, fille de messire Pierre-Alexandre Gaspard Petit du Petit-Val écuyer, et de dame Angélique-Elisabeth Jarry de Loiré, 16 ans, témoins haut et puissant seigneur Pierre-Louis de Chastenet, comte de Puysegur, maréchal des camps et armées du Roi, François Gaspard-Philippe Petit du Petit-Val écuyer, Pierre Alexandre Petit, chevalier du Petit-Val frères de l'épouse, et autres. — 22 décembre baptême de Marie-Agathe fille de Louis Sylvestre Jambu, marchand apothicaire, et de Marie-Elisabeth Goujand, parrain Jacques-Simon Goujand, oncle de l'enfant, marraine Marie-Agathe Micheau, épouse de Michel Jean-Denis Goujand, tante par alliance. — (GG. 122.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 522. (Registre.) — 18 feuillets, papier.

**1765.** — Sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy : 2 janvier, Henri-Etienne Harouard Dubeignon, secrétaire du roi, maison et couronne de France, seigneur de La Jarne, veuf de Louise-Marie Bonneau et époux d'Angélique de Mesnard; témoins Louis-Etienne Harouard, lieutenant-général de l'Amirauté, et le marquis d'Aulan, fils et gendre du défunt. — 16 février, Jean-Charles Bousicand, huissier en la juridiction consulaire, époux de Marie-Anne David 42 ans; témoins Mathieu Farjenel, notaire royal, et Jean de Lage, beau-frère du défunt. — 1<sup>er</sup> mars, Marie-Thérèse de Culant, épouse de Henri-Auguste Baudoin de la Noüe, 44 ans, témoins messires Louis-François Green de Saint-Marsault, marquis de Chatelaillon, grand sénéchal de l'Aunis, et René-Alexandre d'Auray de Brie, lieutenant d'infanterie au régiment de la Sarre. — 7 mars, Anne-Sara Pagez,



épouse de messire Gabriel Beraudin, écuyer, seigneur de Passy, Rompsay, ancien lieutenant-général de la sénéchaussée de La Rochelle, 80 ans; témoins Louis-Théodore Béraudin, ancien lieutenant-général de l'Amirauté et Théodorè-Philippe Pagez, trésorier de France honoraire. — 16 avril, Marie-Victoire, fille d'Autoine de la Roche-Guyon, écuyer, et de Marie Jambon; témoins la mère de l'enfant et Jean Dolard qui seul a signé — 4 juillet, Suzanne Durand de Lavaux-Martin, 82 ans; témoins messire Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavaux-Martin, président au Présidial de cette ville, neveu de la défunte et Etienne-Auguste Viette de la Rivagerie, écuyer — Le corps a été inhumé dans l'église des PP. Cordeliers où reposent les corps de ses ancêtres. — 5 juillet, Marie-Genève Gaultron, épouse de feu Pierre-Thomas de Ladhoue, négociant, 37 ans. — 6 juillet, Jean-Jacques, dit Saint-Jean, noir, né sur l'habitation de Messieurs Carré, côte Saint-Domingue, 36 ans. — 8 juillet, Marie-Bathilde Guitton épouse de Matthieu Fargenel, notaire royal, 27 ans. — 18 août, Marie-Renée-Claude de Baud de Villeneuve, fille de feu Philippe de Baud de Villeneuve et de Marie Cordier 22 ans. — 1<sup>er</sup> octobre, Magdelaine-Gratienne de Rambur, fille de messire Paul-Louis de Rambur, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, major de la marine du port de Rochefort et de feu dame N, décedée au pensionnat des Dames Ursulines. — 1<sup>er</sup> octobre, Louise-Charlotte fille de feu Louis Charruyer du Breuillac, marchand, et de Marie Magdelaine Dupont, 25 ans; Témoins les cousins de la défunte, Pierre-Louis Joyeux et Pierre Verger, marchand orfèvre. — 10 octobre, Jeanne-Marie-Anne Belin, épouse de Pierre-Samuel Seignette, conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial, assesseur de la maréchaussée d'Aunis, ancien maire et colonel des milices bourgeoises; témoins Pierre-Henri Seignette, avocat au Présidial, fils de la défunte, et Pierre-Etienne-Lazare Griffon, conseiller du Roi et son lieutenant-général au présidial — 16 novembre, Charles-Louis-Xavier de Saint-Estève, fils de messire Joseph-Louis Stanislas de Saint-Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire des guerres, et de Marie-Thérèse Huon de Rosne. — (GG. 123.)

E. Suppl. 523. (Registre.) — 24 feuillets, papier.

**1766.** — Baptêmes et mariages. — 21 janvier, mariage de Jacques Pierre Sigaud, 29 ans, fils de feu Pierre Sigaud, receveur des aides et de Jeanne-Françoise Lambert et Victoire Goujand, 20 ans, fille de Michel Goujand et de Magdelaine-Elisabeth Levasseur. — 28 janvier, mariage de messire Pierre-Joseph de Saint-Germain, chevalier, seigneur de Placé, 24 ans, fils de feu messire Joseph de Saint-Germain, écuyer, seigneur de Placé, et de feu Françoise-Jeanne Bour-

reau de Grandpré avec Marguerite Baudry, fille de Claude Baudry, commissaire aux classes du département de La Rochelle, directeur des postes, et d'Éléonore Besnard, 24 ans; témoins messire Paul-Gabriel Le Noir, chevalier, seigneur de Pas-de-Loup, oncle de l'époux et messire Joseph Le Doyen de Clenne, officier au régiment d'Ossellise, cousin issu de germain de l'époux. — 7 février, baptême de Gervais-Martin, fils de Gervais Prothais d'Estrapières, commis de la marine et d'Anne-Hélène Cambou, parrain Guillaume-Martin d'Estrapières, docteur en médecine, oncle, marraine Marie-Suzanne-Victoire Delacroix, épouse de Jean Piehon, procureur du Roi à la monnaie. — 18 février, baptême de Marie, fille de Pierre-Henri Seignette, avocat au Présidial et de Marie-Suzanne Ranjard, parrain Pierre-Samuel Seignette, conseiller du Roi, ancien échevin et maire, juge magistrat civil et criminel en la sénéchaussée et siège présidial, assesseur à la maréchaussée d'Aunis, aïeul de l'enfant, marraine Marie-Anne de Laire, épouse d'Etienne Ranjard, négociant, ancien juge consul et ancien échevin, aïeul maternel. — 10 mars, baptême de Louis-Benjamin, fils de Louis-Benjamin Seignette, négociant, et d'Henriette Rasteau, parrain Charles Angoulon, marraine Marguerite Guillot, femme de Jean Forcadet, le père et le parrain ont signé. — 25 mars, baptême de Marie-Julie fille de François-Louis Brossard de Beaulieu, peintre sculpteur et de Genève Montagne, parrain Jacques-Damien Brossard de Beaulieu, frère de l'enfant, marraine Marie-Jeanne Brossard de Beaulieu, sœur. — 8 avril, mariage de Louis-François Gardet, lieutenant de grenadiers au régiment de Vivarais, 43 ans, fils de feu Jacques Gardet et de Magdelaine Aimond, avec Marguerite-Françoise, fille de feu Jacques Prompt de Saint-Mareq et de feu Marie-Henriette Duzellier. — 8 avril, mariage d'Onard Chessé, interprète pour la langue anglaise et de Marguerite Dupuy, fille François Dupuy et de Marie Guichard. — 8 mai, baptême d'Elisabeth, fille de messire Jean-Baptiste de Murat, ancien capitaine d'infanterie à la Nouvelle-Orléans, seigneur de La Plague, et Charlotte Loquet; parrain messire Jean-Baptiste Mac Carthy, enseigne des vaisseaux du Roi, marraine Elizabeth-Mac Carthy. — 22 mai, baptême de Marie-Adélaïde, fille de Aimé-Benjamin Fleuriau, officier de la maison du Roi, et de Marie-Anne-Susanne Liège, parrain Jérôme Hardy, domestique de la maison paternelle, marraine Marguerite Métayer, épouse de Gilbert Daquin, tailleur de pierre, ont signé Paul Fleuriau, oncle de l'enfant; et le sacristain. — 10 août, baptême de Robert-Timothee, fils de messire Denys Macarthy, écuyer, et Renée Robert, parrain messire Denys-Charles Macarthy, écuyer, marraine Marie-Charlotte Macarthy, frère et sœur de l'enfant. — 22 août baptême de Louis-Henry-Nicolas, fils de messire Nicolas, comte de Maubeuge, chevalier, seigneur de La Neuville et de

Herbigny, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine aide-major au régiment Royal Comtois et dame Marie-Antoinette-Elizabeth Coquille, parrain très haut et très puissant seigneur Monseigneur Henri-Louis, marquis de Narbonne Pelet, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi, employé pour le service de Sa Majesté dans les provinces de Poitou, Aunis et Saintonge, marraine Marie-Catherine-Victoire de Chaumont, épouse de messire Antoine Coquille écuyer, aïeule de l'enfant. — Le marquis de Narbonne Pelet; de Chaumont, Coquille; le comte de Puységur, Roussy, Vernon; coquille; Coquille fils; Pagez; A. Espinay, curé. — 22 octobre, baptême de François-Henri, fils de messire Joseph-Louis Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire des guerres, du département de La Rochelle, et Marie-Thérèse Huon du Rosne; parrain messire François-Henri Harouard, écuyer, seigneur de Saint-Sornin, la Barre et autres lieux, oncle par alliance, marraine Françoise-Esther de Saint-Estève, tante de l'enfant. — 5 décembre, baptême d'Angélique-Louise-Elizabeth, fille de haut et puissant seigneur messire Barthélemi-Heroulin-Athanase Chastenot, vicomte de Puységur, colonel au régiment de Vivarais, infanterie, noble dame Angélique-Aune-Charlotte Petit du Petit-Val, parrain haut et puissant seigneur, messire Pierre-Louis de Chastenot, comte de Puységur, maréchal des camps et armées du Roi, oncle de l'enfant, marraine noble dame Angélique-Elizabeth Jarry de Loire, épouse de messire Alexandre-Gaspard Petit du Petit-Val, écuyer, aïeule de l'enfant. — (GG. 124.)

E. Suppl. 324. (Registre.) — 4 feuillets, papier.

**1766.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy : 7 février, Louis Ranson, 40 ans, natif de Chassot, proche Jarnac. — 4 mars, Marie-Catherine-Charlotte Carré de Candé, fille de messire François-Charles Carré de Candé, écuyer, président, trésorier de France, et de Marie-Charlotte Cousin; témoins messire Jean-Baptiste-Charles-Marguerite-Mercier Dupaty, trésorier de France au bureau des finances de la généralité, cousin germain et messire Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire des guerres. — 21 mars, inhumation dans la nef de l'église du corps de Pierre-Samuel Seignette, conseiller du Roi, en la sénéchaussée et siège présidial de la ville et gouvernement de La Rochelle, assesseur de la maréchaussée de l'Aunis, ancien maire et colonel des milices bourgeoises, veuf de Jeanne-Marie-Anne Belin, 61 ans; témoins Pierre-Henri Seignette, avocat au Présidial, fils du défunt, Louis Durant de Lavaux-Martin, président au siège présidial de cette ville-Etienne-Lazare Griffon, lieutenant général en la sénéchaussée, et siège présidial, et Pierre Bonfils, cousin du défunt. — 6 juillet, Renée Hardouineau, veuve le messire Claude de

Beauharnois de Beaumont, capitaine des vaisseaux du Roi, âgée de 70 ans; témoins messire Louis de Roussy, lieutenant du Roi, au gouvernement de La Rochelle et messire Barthélemy, vicomte de Puységur, colonel au régiment de Vivarais, messire Louis-François de Saint-Marsault, lieutenant des vaisseaux du Roi, messire Auguste Pineau, enseigne des vaisseaux du Roi. — 8 juillet, messire René-Louis Durand chevalier, seigneur de Lavaux-Martin, chevalier de saint-Louis, ancien président au Présidial, époux de Marie-Magdelaine Gillois, 78 ans. — 23 novembre, Pierre Alexandre de Saint-Estève diaire, fils de messire Bruno de Saint-Estève chevalier de Saint-Louis conseiller du Roi, commissaire des guerres de la généralité de La Rochelle, et de feu dame Françoise Blavot; témoins messire Joseph-Louis-Stanislas de St-Estève, écuyer, commissaire des guerres, frère du défunt et messire Pierre-Henri Harouard, écuyer, seigneur de Saint-Sornin. — (GG. 125.)

E. Suppl. 325. (Registre.) — 22 feuillets, papier.

**1767.** — 74 mariages, 217 enterrements, paroisse Saint-Barthélemy. — (GG. 126.)

E. Suppl. 326. (Registre.) — 22 feuillets, papier.

**1768.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy : 8 mars, baptême de Charles-Louis-Marie, fils de messire Paul-Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges, président trésorier de France, au bureau des finances de La Rochelle, et de dame Lucie Sonnet; parrain : haut et puissant seigneur Louis-Marie, marquis de l'Esenre, cornette des Mousquetaires gris, cousin de l'enfant, absent, représenté par messire Paul-François Depont, chevalier, frère de l'enfant; marraine : dame Marie-Magdelaine l'Esseureuil de la Touche, épouse de messire Jean-Samuel Depont, chevalier, seigneur de Manderoux, conseiller du Roi en tous ses conseils, maître des requêtes de son hôtel, intendant de la généralité de Moulins, tante par alliance de l'enfant, représentée par Marie-Pauline Depont, sœur de l'enfant. Le père, le parrain et la marraine représentants, ont signé avec nous. (Signé) Depont des Granges, Paul-François Depont de Virson, P.-M. des Granges, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Barthélemy. — 22 mars, baptême de Éléonore, fille de messire Denys Mac Carthy, écuyer, et de Renée Robert; parrain : messire Daniel Mac Carthy, marraine : Renée-Alexandrine-Osée-Quentin Mac Carthy; D. Mac Carthy, D. Mac Carthy, Bonfils, D. Mac Carthy, A. Espinay, curé. — « L'an de « grâce 1768, le 3<sup>e</sup> d'avril, fête de Pâques, a été baptisé « Pierre-Alexandre, noir, âgé d'environ 16 ans, portant sur « chaque joue une ligne tirant du nez jusqu'au milieu de « la joue, appartenant au sieur Jean-Baptiste Nairac, négociant, armateur de notre paroisse, son parrain Pierre « Philippe, natif de Gondrecourt, diocèse de Verdun, sa

« marraine Marie-Geneviève Dumont, native de la paroisse  
 « des Sables, diocèse de Luçon, le parrain a signé avec nous  
 « et le propriétaire du nouveau baptisé. Pierre Philippe,  
 « Jeanne Damonien, A. Espinay, curé. » — 18 avril, bap-  
 tême de Marie-Rosalie, née du mariage de Louis-Benjamin  
 Seignette, négociant et de Henriette Rasteau; parrain :  
 François Mounié, charron; marraine: Magdelaine Foubert, sa  
 femme; B<sup>m</sup> Seignette, F. Mounié, Foubert Mounié, A. Espi-  
 nay, curé. — 24 avril, baptême de Marie-Louise-Fortunée, née  
 du mariage de messire Jacques-François de Maichagné,  
 écuyer, ancien officier d'infanterie, au régiment de Boulon-  
 nais et de Marie-Magdelaine Gravier; parrain: messire Félix  
 Fortunat de Chorier, écuyer, chevalier de Saint-Louis,  
 capitaine de grenadiers au régiment de Boulonnais; mar-  
 raine: Marie-Louise Gravier, tante maternelle de l'enfant;  
 Maichagné, Chorier, M.-L. Gravier Duponceau, de Cuy,  
 d'Albignac, Lebaron de Verdelin, Valin, Vinet Gastumeau,  
 Espinay curé. — 10 mai, baptême de Pierre-Jacques-Fran-  
 çois fils de messire François-Amédien Duclos, écuyer, lieu-  
 tenant au régiment de Boulonnais; parrain: messire Pierre-  
 Jacques Bertrand Reboul, écuyer, major au régiment de Bou-  
 lonnais, chevalier de Saint-Louis; marraine: Suzanne-Hen-  
 riette Raoult de Sandour, aïeule de l'enfant; Reboul, Ami-  
 dieu Duclos, Raoult Sandour, J.-A. Raoult, Richecourt, A.  
 Espinay curé. — 7 août, baptême de Marie-Louise Henriette,  
 fils de messire Pierre Harouard, écuyer, seigneur de La  
 Jarne, lieutenant général de l'Amirauté de cette ville, secré-  
 taire du Roi, maison et couronne de France et Marie-Agathe  
 Petit, du Petit-Val; parrain: messire François-Henry  
 Harouard, écuyer, seigneur de Saint-Sornio, la Garde aux  
 Valets, oncle de l'enfant, représenté par messire Joseph-  
 Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, commissaire des  
 guerres au département de La Rochelle; marraine: Marie  
 de Vilson, épouse de messire Jean-François Petit du Petit  
 Val, écuyer, aïeule de l'enfant. — 27 août, baptême de Jean-  
 François-Pierre, fils de messire Jean-François Bourdon,  
 écuyer, seigneur d'Ombourg, ancien officier des troupes  
 servant ei-devant à l'Île Royale et Marguerite Gentier;  
 parrain: Pierre Lartigue, marraine: Adélaïde de Bourdon. —  
 20 octobre, baptême de Jean-Paul, né du mariage entre  
 Pierre Robert, négociant et Marie-Suzanne-Émilie Boufils,  
 son épouse; parrain: Jean Guischard, laboureur de Saint-  
 Rogatien; marraine: Marie Marcesseau, de Mauzé, qui ont  
 déclaré ne savoir signer, le père présent a signé avec nous.  
 Pierre Robert, A. Espinay. — 22 novembre, mariage de  
 Jean-Aimé de la Coste, avocat en Parlement et au Présidial  
 de la Rochelle, 28 ans, fils de feu François-Aimé de la Coste,  
 capitaine de navire et de feu dame Magdelaine Micheau,  
 avec Marie-Antoinette Gros, ancien maître fondeur de la  
 marine entretenu et pensionné du Roi et Marie-Antoinette

Moreau. — 13 décembre, maïage de haut et puissant  
 seigneur messire Charles-Alexandre de Culant, fils de  
 haut et puissant seigneur messire René Alexandre marquis  
 de Culant, seigneur baron de Liré, Flassais, Lisle et  
 autres lieux, mestre de camp de dragons, chevalier de  
 Saint-Louis et de feu Marie-Marguerite Bady de Dour-  
 lens et Elisabeth-Lucie Petit de Loiré, fille de messire  
 Pierre-Alexandre Gaspard Petit, écuyer, seigneur du Petit-  
 Val et de dame Angélique-Elizabeth Jarry de Loiré en pré-  
 sence des pères de l'époux et de l'épouse, de messire Fran-  
 çois-Gaspard-Philippe Petit du Petit Val, frère de l'épouse,  
 messire Barthelemy-Herculin-Athanase Chastenet vicomte  
 de Puiségur, colonel du régiment de Vivarais, Angélique-  
 Anne-Charlotte Petit de Puiségur, son épouse, beau-frère  
 et sœur de l'épouse et autres parents et amis. — (GG. 127.)

E. Suppl. 527. (Registre.) — 7 feuillets, papier.

**1768.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy.  
 — 5 février, Nicolas Avrard, fils de Jean Avrard, avocat  
 au Parlement, et au Présidial et de Marie-Magdelaine Rul-  
 lier. — 30 mars, Suzanne, fille de Pierre-Paul Raboteau,  
 négociant et de Suzanne Bertrand. — 5 septembre, Ra-  
 degonde, fille de feu messire Louis de Derteuille de Saint-  
 Martin, écuyer, sieur de La Marche, officier au régiment  
 de Lorraine et de feu Thérèse Depont, 53 ans. — 20 octobre,  
 Esther-Marie, fille de Benjamin Faneuil, officier commensal  
 de la maison du Roi, et de feu Marie-Marthe Chicotteau,  
 pensionnaire chez les dames Ursulines, 32 ans; témoins:  
 Marie-Elisabeth Seignette et Henriette-Flore Seignette,  
 cousines issues de germaines. — (GG. 128.)

E. Suppl. 528. (Registre.) — 18 feuillets, papier.

**1769.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-  
 Barthelemy. — 17 janvier, mariage de Simon-Jacques Gou-  
 jaud, maître en chirurgie, 27 ans, fils de Michel Goujaud,  
 maître apothicaire et d'Elizabeth Lévasseur avec Marie-Mar-  
 guerite-Olive de la Coste, 21 ans, fille de feu François-Aimé  
 de la Coste, capitaine de navire et de feu Jeanne-Marguerite  
 Bernard de Launay, procédant sous l'autorité de Jean-Bap-  
 tiste-Pierre Griffon, conseiller de l'Amirauté; témoins: le  
 père et la mère de l'époux et Jean-Aimé de la Coste, avocat  
 en Parlement et au Présidial de La Rochelle, et de Marie-  
 Antoinette Gros, son épouse, frère et belle sœur de l'épouse,  
 qui ont tous signé le contrat devant M<sup>e</sup> Lavergne. — 19 jan-  
 vier, baptême de Antoinette-Albertine-Henriette, fille de  
 messire Nicolas de Maubenge, écuyer, chevalier de Saint-  
 Louis, capitaine aide major au régiment de Royal Comtois  
 infanterie et de Marie-Antoinette-Elizabeth Coquille; par-  
 rain: messire Antoine Gny Coquille, officier au régiment  
 Royal Comtois, infanterie, oncle de l'enfant; marraine:  
 Charlotte-Marguerite-Magdelaine-Radegonde Bouchereau

cousine de l'enfant, représentant messire Autoine Coquille, écuyer, aïeul de l'enfant et Charlotte-Albertine Nicolas de Lâtre, douairière de feu messire Jean-Didier Bouchereau, conseiller et procureur du Roi au Présidial de la Rochelle, grande tante de l'enfant. — 23 février, baptême de Jeanne-Marie-Pauline, née du mariage entre François-Benjamin Giraudeau négociant et Esther-Pauline Bonfils; parrain : Jean Durand, raffineur; marraine : Marie-Magdelaine Suire, veuve de Jean Dardy. — 23 mars, baptême de François-Louis, né du mariage entre Pierre-François Liège, maître de la Monnaie et d'Anne-Esther Auboyneau; parrain : François-Louis Chatererre, jardinier; marraine : Jeanne Langlois, qui ont déclaré ne savoir signer. — Signé : J. Liège, Auboyneau fils aîné, B. Auboyneau, A. Espinay, curé. — 6 avril, baptême de Jacques-Louis, noir, dit Monrose, natif de Loangue, côte d'Angole, 14 ans, appartenant à M. Jacques Allard-Belin, officier de la Monnaie, négociant; parrain : Louis Foubert, marchand-boucher; marraine : Marie Birot, laquelle a déclaré ne savoir signer. — 10 avril, mariage de messire Louis-Mathurin Brunet, écuyer, seigneur de Sairigné, 25 ans, fils de messire Pierre-Gabriel Brunet, écuyer, seigneur de Sairigné, la Fuye, Goujon, et autres lieux, et de feu Rose-Stéphanie Merland, et Marie-Magdelaine-Genève Rougier, 22 ans fille de messire Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais-Guyot, de la Salle, Bongraine et autres lieux, conseiller procureur du Roi des sièges présidial, de la sénéchaussée et de police de cette ville et gouvernement de La Rochelle, et de Marie-Marguerite-Françoise Billé; contrat devant M<sup>e</sup> Delavergue; témoins : les pères des deux époux, messire Joseph-Alexandre Brunet de Trié, écuyer, frère de l'époux, messire Gabriel-Mandé Brunet, chevalier, seigneur de Montreuil, cousin de l'époux, et autres, et ont signé avec l'époux et l'épouse; (*signé*) Louis-Mathurin Brunet de Sairigné; Genève Rougier; Brunet de Sairigné; Rougier, p<sup>r</sup> du Roi; Brunet de Trié; Brunet de Montreuil; Rougier; C. E. Brunet de Sairigné; Brunet de la Jourberdrie; Bouvret; Chantreau de la Jourberdrie; Rougier, officier; Le ch<sup>r</sup> de Sourdon; A. Espinay; curé. — 10 avril, mariage de Nicolas-Joseph Thomas, bourgeois, fils de feu Nicolas Thomas, et de Marie Moreau, remariée à François Guyot, avec Marie-Suzanne Besse de la Barthe, pensionnaire chez les dames Ursulines, 28 ans, fille de Jean Besse de la Barthe, négociant, et de Charlotte Palmier, qui n'assistaient pas au mariage, lequel est signé de l'époux et de l'épouse, N. J. Thomas, M. S. Besse de la Barthe, Thomas, Moreau Guiot, Turpeau, Caussé, Couillandeu Desjarry, Alvarès jeune, Marianne Legrain, A. Espinay, curé. — 6 mai, baptême de Jean-Mathieu, fils de Jean-Mathieu Rabelays, et de Marie-Suzanne Breton; parrain : Jean Breton, marin, oncle de l'enfant; marraine : Marie Rabelays, tante de l'enfant. Le

père et la marraine ont déclaré ne savoir signer. — 24 juin, abjuration, dans la chapelle de l'hôpital Saint-Etienne, de Suzanne-Elizabeth Arnaud, 18 ans. Signé : H. Bonvallet des Brosses, supérieure de l'hôpital S. Etienne; A.-J. Bellumeau, supérieure dudit hôpital (*sic*); Louise-Henriette Mouehard; Rose Bompar, de l'hôpital S. Etienne; Suzanne Renaud (*sic*); Raoult, vicaire de S. Barthélemy. — 9 août, baptême de Pierre-Gaspard-Herculin, fils de haut et puissant seigneur messire Barthélemi-Herculin-Athanase de Chastenet, vicomte de Puysegur, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Vivarais Infanterie, et de noble dame Angélique-Anne-Charlotte Petit du Petit-Val; parrain : messire Pierre-Alexandre-Gaspard Petit, écuyer, p<sup>r</sup> du Petit-Val, aïeul; marraine : noble dame Marie Jeanne-Jacquette de Chastenet de Puysegur, marquise de Saint-Sernin, tante de l'enfant, représentés par les domestiques de la maison, Pierre Beneteau et Marie Bory; messire François-Gaspard-Philippe Petit du Petit-Val, écuyer, oncle de l'enfant, a signé avec la représentante de la marraine. — 22 août, baptême de Bénigne-Marie-Magdelaine, fille de messire Marie-Alphonse-Bouzit de Sélines, chevalier de Saint-Louis, et de Henriette-Anastasie Donat; parrain : messire Benoît Bouzit de Sélines, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, oncle de l'enfant; marraine : Marie-Magdelaine-Félicité Bonvallet-Donat, aïeule maternelle. — 18 décembre, baptême de Paul, fils de Pierre-Henry Seignette, avocat au Parlement et au Présidial, conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, et de Marie-Suzanne Ranjard; parrain : Paul-Louis Seignette Des Marais, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, l'un des médecins agrégés au Collège royal de cette ville, oncle paternel; marraine : Anne-Marguerite Renier, veuve de Paul Belin des Marais, grand oncle paternel. — (GG. 129.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 529. (Registre.) — 7 feuillets, papier.

**1769.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 février, sépulture de messire Antoine Coquille, écuyer, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en la généralité de La Rochelle, époux de Catherine-Victoire de Ghaumont, 72 ans; témoins : messire Antoine-Guy Coquille, écuyer, officier au régiment Royal-Comtois, fils du défunt et messire Nicolas, chevalier de Maubeuge, capitaine aide-major audit régiment, gendre du défunt. — 23 février, Charles-Pierre de Launay, chevalier, seigneur du Plessis-Balisson, capitaine de navires et des flûtes du Roi, fils de messire Pierre de Launay et de Françoise Le Saulnier, 36 ans; témoins : Claude Baudry de la Richardière et Jean Février. — 16 avril, Jean-Pierre, dit Médor, noir, natif de la Côte-d'Or-de-Rada, en Afrique, appartenant à Regnaud du Jardin, 50 ans, témoins : François Gilles, noir, natif du

cap Français, appartenant à M. Carayon, négociant sur la grande rive, et Michel Nicolas, noir, appartenant à M. Carré des Varennes, trésorier de France. — 23 décembre, Marie-Suzanne Ranjard, épouse de Pierre-Henry Seignette, avocat en Parlement, conseiller du roi, assesseur en la maréechaussée d'Annis, 23 ans. — 24 décembre, Marguerite-Thérèse Martissan, fille de Pierre Martissan, conseiller au conseil supérieur de Louisbourg, et de Marguerite de Sauvigny de la Chèvrelière, 32 ans; témoins; Jean Bonfils, capitaine de navire, et Pierre-Honoré Regnier, cousins de la défunte. — (GG. 430.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 530. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

**1770.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 13 février, mariage de Pierre-Jacques-Toussaints Jacques, négociant, 34 ans, fils de feu Jean-Jacques, négociant, et de Marie-Olive Crassous, 31 ans, fille de M<sup>e</sup> Joseph Crassous de Médeuil, conseiller du Roi, notaire, garde-seel, et procureur au présidial, et de feu Marie-Anne Ganvrit. (Contrat passé devant M<sup>e</sup> Solleau.) — 8 mars, baptême de Gabriel-Alexandre, fils de messire Louis-Mathurin Brunet, écuyer, seigneur de Sairigné, et de Marie-Magdelaine-Geneviève Rougier; parrain: messire Pierre-Gabriel Brunet, écuyer, seigneur de Sairigné, la Fuye, Goujon et autres lieux, aïeul de l'enfant; marraine: Marie-Marguerite-Françoise Billé, épouse de messire Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais-Guyot, de la Salle, Bongrenne et autres lieux, conseiller, procureur du Roi des sièges présidial, de la sénéchaussée et de police de cette ville et gouvernement de La Rochelle, aïeule de l'enfant. — 5 juin, baptême par M. Bridault, prêtre, vicaire de Saint-Xandre en Annis, de Pierre-Joseph-Marie, fils de M<sup>e</sup> Ami-Félix Bridault, conseiller médecin ordinaire du Roi en Annis, agrégé au Collège royal de médecine de La Rochelle, ancien médecin des hôpitaux militaires des îles de Ré et Oiéron et doyen de l'hôpital militaire de La Rochelle, titulaire de celui de la Charité, et de Marie-Claire Darthez Labat; parrain: Pierre Darthez Labat, seigneur de Luchat, conseiller du Roi, lieutenant général des côtes et îles de Saintonge et de Marennes, aïeul de l'enfant; marraine: Marguerite Mignon, épouse de Louis Bridault, négociant, ancien directeur de la Chambre de commerce, ancien juge consul, ancien échevin de La Rochelle, aïeule de l'enfant. — 9 juillet, baptême d'Etienne-Alexandre, fils de messire Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire des guerres au département de La Rochelle, et de Marie-Thérèse Huon de Rosne; parrain: messire Pierre-Antoine-Louis Harouard, écuyer, seigneur de La Jarne, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, lieutenant général de

l'Amirauté; marraine: Marie-Paule Petit du Petit-Val, représentée par Marie Agathe Petit du Petit-Val, épouse dudit Harouard. — 9 juillet, baptême de Marie-Rosalie, fille de messire Denis Mac Carthy, écuyer, et Renée Robert; parrain: messire Denis Mac Carthy, grand secrétaire du Roi, représenté par Henri Tallon; marraine; Marie-Barthélemy Mac Carthy, sœur de l'enfant, représentée par Suzanne-Marie Tallon. — 7 octobre, abjuration de Marie-Anne Mollier, 27 ans, en présence de M. de Pont, seigneur des Granges, Tessier, prêtre, et Marie-Jeanne-Blanche Juharé, veuve Bruslé de Baubert, Charlotte Bruslé de Baubert, Jeanne-Françoise Bruslé de Beaubert; Poiré, curé de Saint-Barthélemy. — 3 octobre, baptême d'Elie-Antoine, né du mariage entre François-Benjamin Girardeau, négociant et Esther-Pauline Bonils; parrain: Jean Allard; marraine: Marie Foucaud qui a déclaré ne savoir signer. — 27 octobre, baptême de Joseph-Casimir-Aimé, fils de Jean-Aimé de la Coste, avocat en Parlement et au Présidial, et d'Antoinette-Marie-Anne Gros; parrain: Joseph Richeau, marchand orfèvre; marraine: Marie-Antoinette Gros, aïeule de l'enfant. — 27 novembre, mariage par messire Aldebert, vicaire général, de messire Denis-Louis-Jacques-Nicolas de Loynes, chevalier, marquis de La Coudraye, gouverneur des ville et château de Fontenay-le-Comte, fils majeur, aîné et principal héritier noble de haut et puissant seigneur messire Jean-Baptiste-Jacques-Daniel de Loynes, chevalier, marquis de La Coudraye, gouverneur des dites ville et château de Fontenay, et de haute et puissante d<sup>e</sup> Henriette-Rose-Suzanne Berraud, dame marquise de La Coudraye, avec d<sup>lle</sup> Marie-Charlotte-Joséphine Carré, damoiselle de La Serrie, fille mineure de messire Jean-Antoine Carré, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, seigneur baron de Sainte-Gemme, et Marie-Anne Petit du Petit-Val; témoins: la mère de l'époux, messire Charles-Henry-Ferdinand de Loynes, abbé de La Coudraye, clerc tonsuré du diocèse de Luçon, bachelier de Sorbonne, messire Louis-Auguste-Aimé de Loynes de Boisbaudrand, chevalier, ses frères; Marie-Charlotte de Monssognes, damoiselle de la Girardie, sa tante à la mode de Bretagne; le père et la mère de l'épouse, messir Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, frère de l'épouse, d<sup>lles</sup> Marie-Elisabeth, Marie-Louise-Sophie, Marie-Charlotte-Agathe et Marie-Rosalie Carré, sœurs de l'épouse, messire François-Charles Carré, écuyer, seigneur de Candé et de Bassoyes, conseiller du Roi, président trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle, et Marie Cousin, oncle et tante de l'épouse, messire Louis-Charles Carré de Varennes, écuyer, seigneur de Loulay, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, au Parlement de Grenoble, oncle de l'épouse, Paule Petit

du Petit-Val, tante de l'épouse et autres parents et amis. — 31 décembre, baptême de Michel-Magloire, fils de Louis-Sylvestre Jambu, m<sup>d</sup> apothicaire, et de Marie-Marguerite Goujaud; parrain: Michel Mullon, de Fetilly; marraine: Marie-Marguerite-Olive de la Coste-Goujaud; Poiret, curé de Saint-Barthélemy. — (GG. 131.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 531. (Registre.) — 6 feuillets, papier.

**1770.** — Sépultures de Saint-Barthélemy. — « Le « 23 janvier a été inhumé dans le cimetière du Clocher, le « corps du sieur Aimé-Benjamin Ranson, fils du sieur « André Ranson, marchand de draps de soie, négociant, « et de d<sup>lle</sup> Marie-Esther Bernon, qu'il nous a dit être son « épouse, natif de cette paroisse, mort le jour précédent, « âgé de six ans et deux mois; témoins: Jean Dolard et Jean Lardi qui ont signé; Poiré, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Barthélemy. — 25 janvier: inhumation, dans l'église, du corps d'André-Paul-Etienne Moyne du Vivier, avocat au Présidial de cette ville, veuf en premières noces de dame Anne Gautier, et aujourd'hui mari de Marguerite-Henriette Contocheu, mort le jour précédent âgé de 52 ans; témoins: Louis-Théodore Moyne du Vivier, bachelier en droit, fils du défunt, et André Didier-Daniel Raoult, avocat au Présidial, gendre du défunt. — 18 mai: Joseph de Meynard, chevalier, veuf de Marie-Jeanne Vezien de la Pallu, natif du Château-d'Oléron, 64 ans; témoins: Pierre Cosme de Meynard, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, frère du défunt, Pierre-Jean-Baptiste Griffon, écuyer, conseiller du roi au siège de de l'Amirauté, maire et colonel de la milice bourgeoise de cette ville, et François-Louis Jöüin, écuyer, sieur de la Tremblay, cousins germains du défunt. — 3 octobre, inhumation d'Angélique de Chavigne, veuve de Pierre Martissans, conseiller au Conseil supérieur de Louisbourg, 62 ans; témoins: Mathieu-Nicolas de la Villemarais et Jean Du Faur de Chatelars. — 1<sup>er</sup> décembre, Louis-Gratien Beraud l'aîné, procureur au Présidial et greffier en chef de la maréchaussée, époux de Louise-Françoise Jacob, 54 ans; témoins: Louis-François-Benjamin Bruno Beraud, fils du défunt, Jacques-Augustin Beraud, procureur au Présidial et bureau des finances, frère du défunt et François-Louis Jacob, premier huissier du Présidial, beau-frère. — 31 décembre, Flore-Henriette Seignette, 30 ans, fille de feu Pierre-Samuel Seignette, conseiller du roi au Présidial, ancien maire, et de feue Jeanne-Marie-Anne Belin; témoins: Bernon de Salins, cousin de la défunte, et Henry-Gabriel Pineau, aussi cousin. — (GG. 132.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 532. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

**1771.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — Abjurations: 10 janvier, Louis-Isaac

Millenet, de Genève, 29 ans, graveur — 28 juillet, Thérèse Martin, 20 ans, à l'hôpital de Saint-Etienne. — 6 janvier, mariage de François-Jean-Charles de Croisilles, chevalier, seigneur de Cardonville, la Vengeure, etc., ei-devant lieutenant au régiment de la Couronne, 29 ans, fils de feu François-Bernardin de Croisilles, seigneur de Cardonville, et de noble dame Marie-Magdelaine de Mehcrene, avec Marie-Catherine Hery, de Montréal (Canada), fille de Charles Héry, négociant, et de Marie-Charlotte Cuillierier; signé comte de Beauharnais, Poiret, curé. — 2 mai, baptême de Jacques-Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Mesturas, employé dans les fermes du Roi, et de Marie-Jeanne Guichard; parrain: Jacques Delafont; marraine Marie-Magdelaine Guichard. — 21 mai, mariage de maître François-Germer Gigaux des Marais, conseiller du Roi, président en l'Élection, 28 ans, fils de Jean-Hyacinthe Gigaux, officier commensal de la maison du Roi, et de Renée Bellas, avec Félicité Seignette, 25 ans, fille de feu Pierre-Samuel Seignette, conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée et siège présidial, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, ancien maire et colonel de la milice bourgeoise, et de Jeanne-Marie-Anne Belin. — 13 juin, baptême de Marie-Louis-Joseph, fils de messire Marie-Alphonse Bouzitat de Selines, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre, seigneur des châtellenies de Cheusses et de Condun, et de Magdelaine-Henriette-Anastasie Donat; parrain: messire Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavauxmartin, ancien conseiller du Roi et son président au siège présidial de cette ville; marraine: Louise-Henriette Mouchard de Chaban, représentant Jeanne-Marie Lemastin, épouse de messire Marie-Charles Bodin, chevalier, seigneur des Couxteaux. — 24 septembre, mariage de messire Silvain Richard, chevalier de Benons, 18 ans, fils de feu messire Antoine Richard, écuyer, sieur de Boissière, et de Marie Verrine de La Gandinière, avec Marie-Gabrielle-Élisabeth Godet, 17 ans, de la paroisse de Saint-Jérôme de la Petite rivière de l'Artibonite (île et côte de Saint-Domingue), fille de feu René-Marie Godet de la Frosselière, officier dans les colonies, et d'Élisabeth-Jeanne-Charlotte Pomiès. — 9 octobre, baptême de Louis-Félix, fils d'Amy-Félix Bridault, conseiller médecin ordinaire du Roi en Aunis, agrégé au Collège royal de médecine de La Rochelle, ancien médecin des hôpitaux militaires des îles de Ré et d'Oléron, adjoint de l'hôpital militaire de La Rochelle, titulaire de celui de la Charité de la même ville, correspondant de la Société royale des Sciences, et de dame Marie-Claire Darthez-Labat; parrain: Louis Bridault, négociant, ancien directeur de la Chambre de commerce, ancien échevin et ancien juge consul de cette ville, grand-père paternel de l'enfant; marraine: Anne-Marie-Catherine



Lardreau, épouse de messire Pierre Darthez-Labat, conseiller du Roi, lieutenant général des côtes et îles de Saintonge et de Marennes, aïeule maternelle de l'enfant, représentée par Marie-Catherine Darthez-Labat, tante maternelle de l'enfant. — 9 octobre, baptême de Césaire-Louis, fils de Denis-Joseph Goguet, négociant, et de Victoire-Félicité Pascaud; parrain: messire Claude-Etienne-Césaire Verrier, chevalier de Saint-Louis, ingénieur ordinaire du Roi en chef à La Rochelle, marraine: Louise Seré Dabaron Goguet, grand-mère de l'enfant. — 12 novembre, baptême d'Antoine-Sévère, fils de messire Pierre Cosme de Meynard, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Julie de Mazière du Passage; parrain: Antoine Regnier; marraine: Marguerite Regnier. — 17 décembre, mariage de Michel-Hyacinthe Grillard, 47 ans, veuf de Thérèse Olivier, fils de Jean-Baptiste Grillard et de Magdelaine Faron, avec Marie-Anne-Françoise Seignette, fille de feu Pierre-Samuel Seignette, conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée et siège présidial, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, ancien maire et colonel de la milice bourgeoise, et de feue Jeanne-Marie-Anne Belin, 33 ans; témoins: Pierre-Henry Seignette, avocat au Parlement, conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, maire et colonel des milices bourgeoises, frère de l'épouse; messire Cosme-Joseph de Brecey, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, beau-frère; François-Germer Gigaux des Marais, conseiller du Roi, président au siège de l'Élection, beau-frère, etc. — (GG. 133.)

E. Suppl. 533. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

**1772.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint Barthélemy. — 8 février, baptême de Marie-Thérèse-Henriette, fille de Joseph-Louis-Stanislas de Saint Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire provincial des guerres de la généralité de La Rochelle et de Marie-Thérèse Huon de Rosne; parrain-Marie-Joseph Bruno de Saint Estève; marraine Henriette-Louise-Esther Harouard de Saint-Sornin. — 27 avril, baptême d'Alexandre, fils de messire Louis-Mathurin Brinet, écuyer, seigneur de Sairigné, et de Marie-Magdelaine-Geneviève Rougier; parrain messire Alexandre Rougier, chevalier, seigneur du Marais Guyot, La Salle, Bongrenne, conseiller procureur du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle; marraine Céleste-Éléonore Brunet de Sairigné. — Sur requête de Jean-Elie Vivier, écuyer, ingénieur ordinaire du Roi, etc., l'acte de baptême de Jean-Elie Vivier, né du mariage légitime entre Paul Vivier, écuyer et Marie Rocaute, en 1738, a été rectifié sur les registres de la paroisse de Saint-Sauveur, et ceux de ses autres enfants, rectifiés sur les registres de la paroisse de Saint-Barthélemy, de la

manière suivante: 7 mai 1744, baptême de Judith-Henriette, née du mariage légitime entre M. Paul Vivier, écuyer et dame Anne-Marie Rocaute; parrain Jacques Fenêtre, charpentier de navire de la paroisse Saint-Jean; marraine Madelaine Lorriau, sa femme; (signé) Paul Vivier, Fenêtre, A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de St Barthélemy « Réformé par nous, conformément à la requête du 8 mars 1769, contrôlé le 9 du même mois et annexé à notre registre, Potret, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. » — 3 février 1752, baptême de Jacques Vivier, né du même légitime mariage. — 22 janvier 1742, baptême de Paul Vivier, né du même légitime mariage. — (GG. 134.)

E. Suppl. 534. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

**1773.** — Baptêmes, mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 5 janvier, baptême de François-Josué-Xavier, fils de messire Jacques-François de Maichaugué, écuyer, ancien officier d'infanterie au régiment de Boulonnois, et de Marie-Magdelaine Gravier; parrain: Jean-Josué-Xavier Valin, cousin de l'enfant; marraine: Marie-Louise-Fortunée de Maichaugué, sœur de l'enfant. Signé: Valin, Gravier, M. Valin, Poiret, curé. — 5 janvier, baptême de François (depuis artiste-peintre, fils de Jean Gremaud dit La Roche, maître traiteur, et d'Anne Barthe; parrain: François Bonhomme; marraine: Marie-Anne Henot. — 11 janvier, abjuration de Marie-Suzanne Maynard, 37 ans, et mariage de ladite, fille de feu Antoine Maynard, négociant, et de Suzanne Mariocheau, avec Louis-François Vyard, capitaine de navire, fils de feu Louis-François Vyard, et de Marie-Anne Demairé. — 12 janvier, baptême de Charles-Louis-Jacques-Maxime, fils de haut et puissant seigneur messire Louis-Jacques-Maxime-Barthélemy-Héraulin-Athanase Chastenet, vicomte de Puysegur, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Vivarais, et de noble dame Angélique-Anne-Charlotte Petit de Petit Val, vicomtesse de Puysegur; parrain: haut et puissant seigneur messire Jacques-François-Maxime Chastenet, marquis de Puysegur, lieutenant général des armées du roi, représenté par Mathieu Lavaug; marraine: noble dame Élizabeth-Luce Petit du Petit Val, comtesse de Culant, représentée par Jeanne Baqueris, cousin et tante de l'enfant. Signé: Le vicomte de Puysegur, Lasserre, Lavaug, Jeanne Baqueris, Poiret, curé. — 26 janvier, baptême d'Adélaïde-Magdelaine, fille de messire Henry Gilbert de Jouy, écuyer, président trésorier de France, et de Françoise-Marthe Contouly; parrain: Pierre Contouly, seigneur de la Vergne, sénéchal de Luçon, aïeul maternel; marraine: Jeanne-Magdelaine Gilbert, tante paternelle. — 31 janvier, baptême de Félicité-Josèphe, fille de Pierre Carrel, négociant et vice-consul de S.M.C., et de Marie-



Félicité Charault; parrain : Pierre Carrel, aîné; marraine: Josèphe de Monix. — 20 février, baptême de Benjamin-Barthélemy, fils de Louis-Sylvestre Jambu, marchand apothicaire, et de Marie-Marguerite Goujeaud; parrain : François-Nicolas-Barthélemy Jambu, clerc tonsuré; marraine: Elisabeth Jambu frère et sœur de l'enfant. — 22 février, mariage de Pierre Lamarque, conseiller du Roi, ancien juge garde de la monnaie de La Rochelle, veuf Le conte et Marie Marguerite Claudine Guillot du Manoir (de l'île de Saint-Domingue) témoins Pierre Gerault Lamarque, garde du corps du Roi, fils de l'époux, Marie Louise Leeconte des Montis, épouse de M. des Montis, Henri Leconte, contrôleur de la monnaie, Henriette-Anastasie-Magdelaine Donat de Sélines épouse de M. de Sélines — F. C. Grandjean, prieur des Augustins, Poiret curé — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Louise-Henriette, fille de Bertrand Richard, ancien capitaine de milice et officier de la connétable et maréchaussée de France et Judith Henriette Vivier, parrain Jacques Patillon, laboureur, marraine Louise Triaud, sa femme. — 14 avril, baptême de Thérèse-Pauline-Elizabéth fille de Jacques-Paul Pascal, directeur général des aides et octrois et trésorier des invalides de la marine et d'Elizabéth Suire, parrain Jacques Gédéon de Hallot Danfreville, ancien officier des mousquetaires gris, chevalier de Saint-Louis, oncle paternel, marraine Marie-Thérèse Pascal épouse de Pierre Guy Blanchart, officier chef de fruiterie de Madame la Dauphine, tante paternelle. — 8 mai, baptême de Thérèse-Emilie-Julie fille de Pierre Morin, avocat et de Marie Foucaud, parrain Paul-Sylvestre Foucaud, capitaine d'infanterie, marraine Thérèse Foucaud. — 9 mai, baptême d'Étienne-Jean-Baptiste fils d'Amy-Félix Bridault, conseiller médecin ordinaire du Roi dans le gouvernement d'Annis, agrégé au collège royal de médecine de la Rochelle second médecin de l'hôpital militaire de cette ville et assesseur du corps de ville, correspondant de la société royale des sciences et de Marie-Claire d'Arthez Labat, parrain Charles-Étienne Bridault, négociant, ancien maire et juge consul de Calais, grand oncle paternel, marraine Elizabeth d'Arthez Labat, tante maternelle. — 18 juillet, baptême de Jeanne-Flavie fille de François Charrnaud, procureur au Présidial et de Marie-Jeanne Peron, parrain Jean-Maurice Charrnaud, prêtre, vicaire de Saint-Claud, oncle paternel, marraine Jeanne Genève, veuve de Jean Charrnaud, procureur au duché pairie et sénéchaussée de la Rochefoucauld aïeule de l'enfant. — 27 juillet, baptême de Pierre-Jacques Charles, fils de messire Pierre-Jacques-Joseph Mulon d'Aytré, seigneur de la Chatellerie d'Aytré, procureur du roi au bureau des finances et d'Agathe Hery Parrain Jacques Goguet, greffier chef de la monnaie, marraine Charlotte Cuillerée, aïeule de l'enfant. — 11 août,

baptême de Suzanne-Henriette-Julie fille de Pierre-François Liège, maître de la monnaie et d'Anne-Esther Auboyneau, parrain François Raux, marraine Madelaine Gabaret. — 19 août, baptême de Barthélemy, fils de Jean Tronchet marchand et de Françoise Langlois, parrain Barthélemy Boffinet, marraine Anne Viguiet. — 19 août, baptême de Marie-Auguste fils de messire Jean-Gabriel de Clermont, écuyer, ingénieur du Roi, chevalier de Saint-Louis et de Marie Charlotte de Mazau. Parrain, messire Auguste Fabvre de Mazau, chanoine de Saint-Victor de Marseille, marraine Marie Françoise Carrière de Mazau. — 29 août, baptême d'Aimé Jacques Alexandre Goujaud (Bonpland) (botaniste et collaborateur de Humboldt) fils de Jacques Simon Goujaud, maître ès arts et en chirurgie, chirurgien du Roi, et de l'hôpital de la Charité et de Marguerite Olive de la Coste; parrain Jacques Alexandre Maraffrel Layssard, capitaine de navire, oncle de l'enfant, marraine Marie-Antoinette Gras de la Coste, tante maternelle. — 9 septembre, baptême de Marie, fille de messire Antoine de la Roche Guyon, seigneur de la Torcherie et de Marie Magdelaine Jambon; parrain Noël Gay, marraine Marie Passaux. Le père a déclaré ne savoir signer. — 7 octobre, baptême de Esther-Suzanne fille légitime d'Élie Vivier, négociant et de Marthe-Suzanne Joly, parrain Pierre Desmarais, marraine Marie-Anne Cautin. — 15 novembre, mariage de Antoine Mischeu Dumeslier, avocat au parlement et procureur du Roi de la maison de ville de Montmorillon, veuf Savin et de Gabrielle Esther Nicolas de la Villemarais. — 13 décembre, baptême de Paul Wioba, nègre de la côte d'Ango en Guinée, fils de Wioba et de Kisongo, parrain François Wioba, frère du baptisé, marraine Marguerite Geneviève Missonet, représentant Paul Hardy et Françoise Catherine Boyé, épouse Le Fèvre. etc. — (GG. 135.)

E. Suppl. 533. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

**1773.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 22 février, inhumation de Marie-Françoise Coutouly de la Vergne, épouse de messire Henri-Gilbert de Jouy, écuyer, président trésorier de France, âgée de 22 ans, témoins: messire Arnaud Gilbert, écuyer, président trésorier de France et conseiller honoraire au Présidial, beau-frère, et messire François Gilbert, prêtre, aussi beau-frère de la défunte. — 8 mars, inhumation au bas de l'autel de la Vierge de messire Pierre-Henry Regnier, écuyer, seigneur de Périgny, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller en la sénéchaussée et siège présidial, veuf de Vialis et époux Claessen, 86 ans. — 16 mars, inhumation de Marie Gendreau, veuve de Jean Dariete d'Archambaud, écuyer, 64 ans. — 11 avril, inhumation au

bas de l'allée de la Vierge de Angélique de Méynard, veuve d'Etienne-Henri Haronard du Beignon, seigneur de la Jarne Bussay et autres lieux, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, et en premières noces de messire Louis-Guillaume de Piton, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvilliers, 62 ans. — 17 juin, inhumation de Marie-Thérèse Surcouf La Morande, épouse de Pierre Ingrand, marchand, 26 ans. — 14 juillet, Louise-Henriette Mouchard, fille de feu messire Jean Mouchard, écuyer, seigneur de Chaban, capitaine de cavalerie, et de feu Renée Gillois, 45 ans. — 1<sup>er</sup> août, inhumation, dans l'église des RR.PP. Récollets, de Marie-Charlotte Fleuriau, dite Mandron, fille de Benjamin Fleuriau, négociant, et de Jeanne, dite Gimbelot, native des Bouquets, île de Saint-Domingue, 30 ans. — 30 août, Marie-Catherine-Jeanne, fille de Jean de Remond de Létang, écuyer, et de Jeanne Lebouc, 63 ans. — 30 août, Louise-Catherine, fille de François-Augustin Poupet, postulant, en la juridiction consulaire, et de Catherine Houc Langnan. — 30 décembre, Jean, fils de Jean Tronchet, marchand, et de Françoise Langlois. — (GG. 136.)

E. Suppl. 336. (Registre.) — 28 feuillets, papier.

1774. — Baptêmes et mariages. — 23 janvier, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Gremou dit La Roche, traiteur et d'Anne Barthe; parrain: Pierre Lefebvre; marraine: Marie-Anne Bonhomme. — 19 février, abjuration « dans le corps de garde de la place d'armes » de Pierre Barré, 22 ans, entre les mains d'Alexandre Pradié, aumônier du régiment de Vermandois, Petitbon, aumônier du régiment royal des vaisseaux, Charval, Joyeuse, Joly Chatellier, Dupuy, et Lajeunesse, soldats. — 27 février, baptême de Dominique, fils de Dominique-René-Louis Piffault de la Tour, docteur en médecine de l'Université d'Angers établi à Saumur et de Marie-Julienne Pean; parrain: Jacques Piffault de la Tour des Loges, oncle de l'enfant; marraine: Suzanne-Jacqueline Lamathe. — 2 mars, baptême de Louis-Benjamin, né du mariage de François-Benjamin Girardeau, négociant et Esther-Pauline Boufils; parrain: Pierre Jarriau; marraine: Elizabeth Pineau. — 4 avril, baptême de Jeanne-Françoise-Sophie, fille de Bertrand Richard, ancien capitaine de milice et officier-en la Connétablie et maréchaussée de France et Judith-Henriette Vivier; parrain: Jean Praud, jardinier; marraine: Jeanne Quasteau. — 20 juin, mariage de messire Ambroise-Eulalie de Malartic, chevalier, major du régiment provincial de Montauban, fils de feu haut et puissant seigneur messire Pierre-Hippolyte-Joseph de Malartic, chevalier, comte de Montricoux, seigneur de Saint-Geniez et autres lieux, ancien lieutenant au régiment des gardes françaises et de haute et puissante dame Antoinette-Charlotte de Savignac, veuve douairière dudit comte de Montricoux.

35 ans et Françoise-Eugénie Claessen, veuve douairière de feu messire Pierre-Henri Régnier, écuyer, seigneur, de Périgny et La Roche-Baraugère, conseiller du Roi, lieutenant particulier assesseur civil et criminel et premier conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, 40 ans; témoins Louis de Roussy, lieutenant pour le Roi à La Rochelle, chevalier de Saint-Louis, Jean-Joseph Davisard, major pour le Roi à La Rochelle, chevalier de Saint-Louis, Jean-Rolland Claessen, commissaire de la marine à Rochefort, frère de l'épouse et Françoise-Bathilde de Claessen, veuve de Pierre Merle, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis sa sœur. — 29 juillet, baptême de Joseph-Philippe, fils de Denis-Joseph Goguet, négociant et de Victoire-Félicité Pascaud, parrain: Marie-Joseph-Philippe Pascaud, oncle; marraine: Marguerite-Victoire Pascaud de Givry, tante de l'enfant. — 30 juillet, baptême de Louis-Cosme, fils de Cosme-Joseph de Breecy, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et d'Anne-Agathe Seigaette; parrain: Louis-Charles-Joseph de Breecy, écuyer, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, oncle, et Marie-Elizabeth Seignette, tante. — 1<sup>er</sup> août, mariage de haut et puissant seigneur messire Jacques-Louis-Henri de Liniers, chevalier, seigneur de la chàtellenie de Cran Chaban et autres lieux, capitaine au régiment royal des vaisseaux infanterie, fils aîné de haut et puissant seigneur messire Jacques-Joseph-Louis de Liniers, chevalier, seigneur du Grand Breuil, La Vallée et autres lieux, et de haute et puissante dame Henriette-Thérèse de Bremond avec Marie-Magdelaine-Jacqueline-Ignace Cadoret de Beaupreau, fille de messire Jean-François-Ignace Cadoret de Beaupreau, chevalier, seigneur des Grandes Laisses, la Moulinette et autres lieux, conseiller du Roi, son lieutenant particulier en la sénéchaussée de la Rochelle, président trésorier de France au bureau de cette ville et de Marie-Anne-Girard de Bellevue. — 10 septembre, baptême de Marie-Anne-Charlotte, fille de Jean-Antoine Carré, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Sainte-Gemme et de Marie-Anne Petit du Petit Val; parrain: Marie-Joseph Carré, frère et marraine Marie-Charlotte-Agathe Carré, sœur de l'enfant. — 23 novembre, mariage de Michel-Joseph Le Moine de Sérigny, chevalier, enseigne des vaisseaux du Roi, fils de défunt, Pierre-Antoine-Joseph Le Moine de Sérigny, chevalier, seigneur de Loire, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi, major des armées navales de la marine, et de Marie-Thérèse Le Moine d'Iberville, avec Anne-Françoise-Victoire Dufaur de Châtelars, fille de messire François Dufaur de Châtelars, écuyer et d'Anne-Marguerite-Joseph Pichard. — 30 novembre, mariage de messire Honoré de Maussabré, chevalier, seigneur du Hauteourt, capitaine

d'infanterie du régiment de la Reine, chevalier de Saint-Louis, fils de défunts Honoré de Maussabré, chevalier, seigneur de Villablin et d'Anne de Préville, avec Marie-Magdelaine-Louise-Barbe Durand, fille de messire Louis Durand, chevalier seigneur de Lavauxmartin, Vendôme, etc., et de défunt Barbe Veysièrre. — (GG. 137.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 537. (Registre.) — 20 feuillets, papier.

**1774.** — Sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 22 février, Henriette Vernon de Bonneuil, fille de défunts messire Charles-Louis Vernon, chevalier, seigneur de Bonneuil et de Marie-Suzanne Beraudin, 58 ans. — 30 mars, Louise Bernon Doitreville, de la Maison hospitalière de Saint-Étienne, fille de défunts Pierre Bernon Doitreville, écuyer et de Louise Simonneau, 63 ans. — L'an de grâce 1774, le 21<sup>e</sup> jour du mois de mai a été inhumé dans le cimetière, le corps de Cœo, adressé par M. Masseaux Laeroix, habitant aux Verottes, isle de Saint-Domingue à M. de Missy, fils de. . . . mort le jour précédent, âgé d'environ 14 ans; témoins: les soussignés « Dolard, Boulot, Poiret, curé. » — 14 juin, inhumation dans la chapelle des religieuses hospitalières, de Paul-François Depont, écuyer, seigneur d'Aigrefeuille, président trésorier de France, honoraire, au bureau des finances de cette généralité, veuf d'Henriette Bernon, 74 ans, témoins: Depont des Granges, Saint-Sornin, Du Petit-Val, Carré de Candé, Dupaty de Clam, Cadoret de Beaupreau, Poiret, curé. — 7 août, Jeanne-Marie Thibaud, fille de messire René Thibaud, écuyer et de Marie-Thérèse Tournet. — 8 octobre, Marguerite-Henriette, fille de messire Adrien-Jacques Gresseaux, écuyer, seigneur de Saint-Benoist et petit bailliage de Chagnollet et Marguerite Cailly. — 17 décembre, Marie-Christine-Élizabeth Pascal, veuve de Jacques-Gédéon de Hallot d'Infreville, chevalier de Saint-Louis, ancien mousquetaire; témoins: Gilbert, Duperré, Baudry de la Richardière, Le Maître, Marchand, Beaupied, Dumesnil, Poiret, curé. — 21 décembre, Marie-Marguerite de la Bruere du Coudray, hospitalière de Saint-Étienne, native de Saint-Domingue. — (GG. 138.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 538. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

**1775.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy. — 3 mai, baptême de Valentin-Paulin, fils de messire Valentin-Pierre-Claude Mariocheau de Bonnemort, receveur des décimes en ce diocèse et de Rose-Geneviève de Ganeau, parrain: Valentin-Jean Mariocheau de Bonnemort frère, et Marie-Pauline Mariocheau de Bonnemort, sœur. — 4 mai, baptême de Charles-François, fils de messire Louis-Charles Mercier Dupaty de Clam, écuyer, chevalier d'honneur au bureau des finances de La Rochelle, ancien magistrat du Roi et de Marie-Anne-Françoise Jouault de La Ferrière;

parrain: messire Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty écuyer, avocat général au Parlement de Bordeaux oncle paternel, marraine Jeanne-Françoise Légier de Puiraveaux de Vergnai, aieule maternelle. — 9 mai, mariage de haut et puissant seigneur messire Charles de Lafutzun, chevalier, baron de La Carre, lieutenant au régiment royal de Pologne, cavalerie, fils de haut et puissant seigneur Henri de Lafutzun, chevalier, baron de La Carre et de défunte Françoise de Saint-Martin avec Françoise-Marguerite-Julie de Meynard, fille de messire Pierre-Cosme de Meynard, chevalier, ancien capitaine au régiment de Touraine infanterie, chevalier de Saint-Louis et de Julie-Marie de Mazières du Passage, 17 ans, etc. — (GG. 139.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 539. (Registre.) — 28 feuillets, papier.

**1775.** — 60 sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — Les causes des décès sont la rougeole, la pourpre, la goutte, la poitrine, la paralysie, les fièvres malignes, la vieillesse, etc. — (GG. 140.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 540. (Registre.) — 340 feuillets, papier.

**1776.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy. — 9 janvier, mariage de François-Benoist Dupont, fondeur du Roi, en chef de l'artillerie de la marine de Rochefort, fils de feu Gabriel Dupont, commissaire des fontes de l'artillerie de la marine et de Marguerite Causue, avec Jeanne-Adélaïde Beraud, fille de Louis-Gratien Beraud, procureur au présidial et de Louise-Françoise Jacob. — 20 novembre, mariage de haut et puissant seigneur messire Jacques-Henri-Salomon Levesque de Puyberneau, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, major du régiment du Roi, seigneur des terres de Saint-Sornin, fils de feu haut et puissant seigneur messire Jacques Lefebvre de Puyberneau et de défunte Louise-Suzanne de Grignon, de Pouzauges, avec Marie-Barthélemy Mac Carthy, fille de messire Denis de Mac Carthy, chevalier, seigneur de La Martière et de Renée Robert. — (GG. 141.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 541. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

**1776.** — 58 sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy — Les causes des décès sont la poitrine, les fièvres malignes, la vieillesse, l'hydropisie de poitrine, les morts subites, la fluxion de poitrine, la langueur, la gangrène dans le sang, les maux de gorge, la goutte, le poumon, le flux de sang, la dysenterie, les fièvres putrides, etc. — 13 janvier, Marie-Magdeleine-Jacqueline-Ignace Cadoret de Beaupreau, épouse de messire Jacques-Louis-Henri de Liniers, chevalier, seigneur de la chàtellenie de Gram Chaban, capitaine au régiment royal des vaisseaux infanterie, 23 ans (poitrine.) — 27 février, Théodore-Philippe Pagez, chevalier, conseiller du Roi, président trésorier de France hono-

raire au bureau des finances, fils de Théodore Pagez, banquier et de Suzanne Gastebois, 69 ans (hydropisie de poitrine). — 23 avril, Henri de la Caze, maître de mathématiques, fils de Jean de La Caze et de Catherine Cacault, 55 ans (hydropisie). — 29 mai, Marie-Anne Le Redde, veuve de Simon Desnouy, orfèvre et joaillier, 79 ans (fluxion de poitrine). — 16 juin, Marguerite Mignon, veuve de Louis Bridault, négociant, ancien juge consul et ancien directeur de la Chambre de Commerce, 73 ans (vieillesse). — 20 septembre, Guillaume Viette, écuyer sieur de La Fiman, clerc minoré, fils d'Étienne-Auguste Viette, écuyer sieur de La Rivagerie, conseiller du Roi au siège présidial et de Marie-Geneviève Valin, 22 ans (pourpre). — 5 novembre, Paul, fils de Pierre-Vincent Griffon, écuyer, directeur du bureau des postes et de Julie de Baudry (rougeolle). — (GG. 142.)

E. Suppl. 542. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

1777. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 7 janvier, mariage de Bertrand Duboucoïa, négociant, fils de feu Pierre Duboucoïa, greffier en chef de la maîtrise des ports et du siège de l'Amirauté de Bayonne et de Marie Detcheverry, avec Jeanne-Victoire Ranjard, fille d'Étienne Ranjard, négociant, ancien juge consul, ancien syndic de la Chambre de Commerce, et échevin de La Rochelle et de Marie-Anne Delaire. — 13 mai, baptême de Charles-Cosme-Joseph, fils de messire Cosme-Joseph de Brecey, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et d'Ame-Agathe Seignette; parrain: messire Charles Bon Martin Des Fallières, écuyer, conseiller du Roi greffier en chef du Conseil supérieur du Cap français; marraine: Marie-Anne-Françoise Seignette, épouse Grillard, tante maternelle représentée par Marie-Élizabeth Seignette, aussi tante maternelle. — 25 juillet, baptême de Charles-Didier, fils de François-Simon Regnaud, conseiller du Roi et son procureur à la sénéchaussée et siège présidial et de la police, et Marie-Suzanne Dreuillet; parrain: André-Didier-Daniel Raonet, avocat au Présidial et procureur du Roi aux traites; marraine: Marie-Charlotte Duclos, épouse d'Amédieu Duclos, ancien officier d'infanterie. — 7 août, baptême d'Alexandrine-Marie-Henriette, fille de messire Henri-Gabriel Pineau, chevalier, lieutenant de vaisseau du Roi et Henriette-Pauline-Nicolas de Voutron; parrain: messire Auguste Baudoin, chevalier, seigneur de La Noüe, du vieux fief et autres lieux; marraine: haute et puissante dame Marie-Françoise d'Astié, épouse de haut et puissant seigneur Henri-Hubert-Nicolas de Voutron, chef d'escadre des armées navales, seigneur en partie de Fouras, de Saint-Laurent de la Prée et autres lieux, aïeule maternelle. — 18 août, baptême de Louis, fils de messire Antoine de la Roche Guyon, cheva-

lier, écuyer, seigneur de la Torchaise et de Marie-Magdelaine Jambon; parrain: Louis Barteau, huissier; marraine: Louise Barillet, le père a déclaré ne savoir signer. — 3 septembre, mariage de Noël-Eugène Dumesnil, écuyer s<sup>r</sup> de Saint-Vallery, fils de défunts Noël-Jean-Baptiste Dumesnil, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie et de Françoise-Suzanne Chambon avec Claire-Élizabeth Pelletier, fille de défunt Thomas-Philippe Pelletier, marchand et de Marguerite Dubois. — 10 novembre baptême de Marie-Félicité, fille de Joseph-Louis-Stanislas de Saint-Estève, écuyer et de Marie-Thérèse Huon de Resne, parrain et marraine, le frère et la sœur de l'enfant. — (GG. 143.)

E. Suppl. 543. (Registre.) — 41 feuillets, papier.

1778. — Baptêmes et mariages de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 3 janvier, baptême de Joséphine-Sophie-Olive, fille de m<sup>e</sup> Jean-Aimé de la Coste, avocat en Parlement et au Présidial, ancien procureur du Roi de la ville, subdélégué et premier secrétaire de l'intendance, et Marie-Antoinette Gros; parrain: Aimé-Étienne Renouveau; marraine: Joséphine-Marie Gros. — 8 janvier, baptême de Marie-Louise-Julienne, fille de haut et puissant seigneur messire Jacques-Louis-François Gaseau, chevalier, seigneur baron de Champagné et haute et puissante dame Marie-Claire-Pélagie Joubert du Landreau; parrain: haut et puissant seigneur messire René-Julien Joubert, chevalier seigneur baron du Landreau et de Rochetaur, coseigneur de la chàtellenie des Herbiers, aïeul maternel; et marraine, haute et puissante dame Marie-Françoise-Perrine-Henriette Gaseau, veuve de haut et puissant seigneur messire Le Vaultier, chevalier, seigneur de Mayencour, tante paternelle. — 5 janvier, baptême de Pierre, noir de Hammet côte de Guinée, 13 ans, fils de Niant Beauchon et de Beo, appartenant à M. David Simpé, capitaine de navire; parrain: Pierre Coutinot, marchand; marraine: Anne-Thérèse Boisseau. — 28 janvier, mariage de messire Paul-Gabriel Donat, chevalier, fils de feu messire Gabriel-Susanne Donat, écuyer, seigneur de Saint-Coux et de Félicité-Marie-Magdelaine Bonvallet avec Marie-Magdelaine Demontis, fille de Paul-Dominique Demontis, conseiller au Conseil supérieur de Cayenne et de feu Magdelaine-Rose Poulm. — 10 mars, baptême de Furey-Henri, fils de Pierre-Jacques Bonnet, sacristain et d'Élizabeth-Catherine Le Roy; parrain: messire Furey-Henri Gaultier de la Gaultrie, vicaire, marraine Magdelaine-Charlotte Gaultier de la Gaultrie. — 19 mars, baptême de Victor-Joseph, fils de Jean Regnaud, greffier du Présidial et de Marie-Anne Guyon; parrain: Jean-Auguste Regnauld, frère de l'enfant; marraine: Marie Guin. — 5 avril, baptême d'Henriette-Augustine, fille de Pierre Vieillefont, docteur en médecine, bachelier de la Faculté de Paris et

médecin de l'hôpital militaire de cette ville, et d'Élizabeth-Augustine Vinet, parrain Simon Vinet, capitaine de vaisseau, aïeul maternel; marraine: Henriette Gastumeau, cousine de l'enfant. — 18 avril, baptême de Jean-Baptiste-Benjamin, fils de Benjamin-Pierre-Nicolas Alvarès jeune, marchand, et d'Élizabeth Roy; parrain: Jean-Baptiste Roy, oncle maternel; marraine: Françoise-Louise Lelarge, veuve de Jean-Baptiste Roy, aïeule maternelle. — 16 juin, baptême de Marie-Thérèse-Lucie fille, de messire Michel-Henri Froger de l'Éguille, chevalier, lieutenant des vaisseaux du Roi et de Marie-Paulme de Pont; parrain: messire Louis de Froger, chevalier de l'Éguille, chevalier, lieutenant des vaisseaux du Roi, oncle paternel représenté par messire François-Paul de Pont de Virson, chevalier, enseigne aux gardes françaises, oncle maternel de l'enfant; marraine: Henriette-Lucie Sonnet des Granges, aïeule maternelle. — 1<sup>er</sup> juillet, mariage de messire Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, seigneur des Grandes Laisses, la Moulinette, etc., conseiller du Roi, président trésorier de France au bureau des finances, et Chambre du domaine de la généralité de La Rochelle, fils de feu Jean-François-Ignace Cadoret de Beaupreau, écuyer, seigneur des Grandes Laisses, etc., conseiller du Roi, président honoraire aud. bureau des finances et lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial et de Marie-Anne Girard de Bellevue avec Marie-Agathe-Charlotte Carré, fille de Jean-Autoine Carré écuyer, seigneur de Sainte-Gemme et de Marie-Anne Petit du Petit Val. — 6 juillet, baptême d'Alexis-Ignace, fils d'Ami-Félix Bridault, écuyer, médecin pensionné du Roi et conseiller secrétaire du Roi et de Marie-Claire Darthez-Labat; parrain: Pierre-Ignace Methé-Fouremis de la Mothe, conseiller, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Saintonge et présidial, oncle par alliance; marraine: Élizabéth-Antoinette Lefebvre, épouse d'Augustin Bridault, négociant, ancien consul, tante par alliance. — 20 juillet, baptême de Constance-Sophie, fille de Simon-Jacques Goujoud Bonpland, maître ès arts et en chirurgie, ancien prévôt chirurgien, substitut de l'hôpital de la Charité, professeur et démonstrateur; parrain: Jean-Baptiste-Charles Renoulleau, capitaine aide-major, cousin issu de germain de l'enfant; marraine: Catherine-Suzanne-Constance Guyas, épouse d' Aimé Renoulleau, négociant. — 26 juillet, baptême d'Alexandre-Auguste, fils de Henri-François, Coullon directeur et receveur général de la régie des biens des religionnaires fugitifs et de Suzanne-Françoise Faillofais; parrain: Alexandre Faillofais; marraine: Julie Faillofais oncle et tante de l'enfant. — 9 septembre, mariage de messire Silvio-Laurent Colonna d'Ornano, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment royal corse, veuf de Marie Oualle, 53 ans, avec Louise-Jeanne

Dergny, fille d'Élie-Joseph Dergny. — 18 septembre, baptême de Félix-Joseph, fils d'Augustin Bridault, négociant et d'Élizabéth-Antoinette Lefebvre; parrain: Ami-Félix Bridault, écuyer, médecin pensionné du Roi, correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier, conseiller médecin du Roi dans la province d'Aunis, agrégé au Collège royal de médecine de La Rochelle, correspondant de la Société royale de médecine de Paris et conseiller secrétaire du Roi, etc., oncle paternel; marraine: Marie-Anne Lefebvre, grande tante maternelle. — 28 septembre, baptême de Pierre-Alexandre, né du mariage entre François-Benjamin Giraudeau, négociant, et Esther-Pauline Bonfils; parrain: Jacques Grenot, tonnelier; marraine Hélène Penaud. — 21 octobre, baptême de François-Germain, fils de Louis-Sylvestre Jamba, maître en pharmacie et de Marie-Marguerite Goujoud; parrain: François-Germain Gaschet; marraine: Marie-Agathe Jamba, cousin et sœur de l'enfant. — 3 décembre, baptême de Joséphine-Victoire, fille de messire Denis-Joseph Goguet, négociant, ancien maire et colonel de la milice bourgeoise et de Victoire-Félicité Pascaud; parrain: messire Jacques-Denis Goguet de la Suzaye, oncle paternel; marraine: Marie-Joséphine Pascaud, épouse de messire Charles Despaux, tante maternelle. — (GG. 144.)

E. Suppl. 544. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

**1778.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 5 janvier. Alexandre-Nicolas-Thomas Alvarès, fils de Benjamin-Pierre-Nicolas Alvarès, marchand et d'Élizabéth Roy, 4 ans (rougeole et pourpre). — 20 janvier, Pierre-Jean-Baptiste Griffon, écuyer, conseiller du Roi au siège de l'Amirauté, ancien maire et colonel de la milice bourgeoise, veuf de Marie-Élizabéth Bureau, époux d'Élizabéth Regnier, 67 ans (goutte). — 1<sup>er</sup> février, Suzanne Bau lichen, 25 ans, à l'hôpital Saint-Étienne (poitrine). — 8 février, Louis-Jean-Baptiste-Éleazard Lavienne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, fils de Louis-Éleazard Lavienne, maître en chirurgie et de Marguerite Toutant-Beauregard, 24 ans (poitrine). — 3 mars, Marie-Jeanne de La Roche Guyon, fille de messire Antoine de La Roche-Guyon, chevalier, et de Marie-Madelaine Jambon (fièvres malignes). — 3 mars, messire Gratien de Concaret, écuyer, seigneur de la Gravelle, ci-devant capitaine de grenadiers, au régiment de Normandie, chevalier de Saint-Louis, 65 ans, (fluxion de poitrine). — 31 mars, Magdelaine-Henriette-Anastasié Donat, veuve de messire Marie-Alphonse Bouzitat de Sélimes, chevalier, seigneur de Cheusses, ancien capitaine au régiment de Navarre chevalier de Saint-Louis, 39 ans (poitrine). — 22 avril, Marie-Anne-Élizabéth Creagh, veuve de Pierre Merlin, 68 ans (hydropisie). — 14 août, Marie-

Magdelaine Gillois, veuve de messire Louis-René Durand, chevalier, seigneur de Lavauxmartin, chevalier de Saint-Louis, ancien président au présidial, 86 ans (vieillesse). — 25 décembre, Thibaud Baranger, prêtre, ci-devant de la Société de Jésus, présentement aumônier de l'hôpital Saint-Étienne, fils de Thibaud Baranger, et d'Anne Ragot, natif de Saint-Martin de Ré, 73 ans (poitrine). — (GG. 145.)

E. Suppl. 545. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

**1779.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 20 février, mariage de Jacques-Louis-Dominique Beltrémieux, négociant fils de feu Robert Laurent Beltrémieux et de Marie-Magdelaine Denis avec Anne Fremon, veuve de Jacques Boulmay, négociant, fille de feu Jean Fremon et d'Anne Danoine. — 3 avril, baptême de Pasques-Marie Estienne dit Pyrrhust noir, de nation Congo, traité à la côte d'Angole en Guinée, âgé de 13 ans, demeurant chez M. Paul-Louis Dubrenil, greffier en chef de l'Amirauté; parrain : Pierre-Étienne-Louis Harouard, écuyer, secrétaire du Roi, lieutenant général de l'Amirauté; marraine : Marie-Anne Petit du Petit-Val, épouse de messire Jean-Antoine-Louis Carré, écuyer, seigneur de Sainte-Gemme, etc. — (GG. 146.)

E. Suppl. 546. (Registre.) — 16 feuillets, papier.

**1779.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 janvier, Élizabeth-Rosalie Pollart, fille de Jacques Pollart, conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée et siège présidial, faisant fonctions de lieutenant général et de Catherine-Marguerite Guinot, 24 ans (poitrine). — 30 janvier, Cécile-Françoise Buirette, fille de défunts Louis Buirette, ingénieur en chef de l'île d'Oléron et des camps et armées du Roi, chevalier de Saint-Louis et de Suzanne Moyne, 83 ans (hydropisie). — 9 avril, Catherine-Pélagie Gigaux, fille de Jean-Hyacinthe-Antoine Gigaux, officier des gens d'armes de la garde du Roi et d'Anne-Catherine Meric, 7 ans (pourpre). — 9 juin, Marie-Geneviève Valin, épouse d'Étienne-Auguste Viette, écuyer, sieur de la Rivagerie, conseiller du Roi, juge magistrat au Présidial, 52 ans (apoplexie). — 1<sup>er</sup> juillet, Élizabeth-Marguerite Bridault, fille d'Augustin Bridault, négociant et premier juge consul et d'Élizabeth-Antoinette Lefebvre, 8 ans (petite vérole). — 5 juillet, René-Joseph Faillofais, fils de Jacques-Joseph Faillofais, conseiller du Roi, notaire et de Suzanne Coussot, 25 ans (phtysie). — 6 août, Ambroise Peslier, clerc tonsuré, maître ès arts de l'Université de Nantes et maître de pension dans la rue Porte neuve, fils d'Ambroise Peslier et d'Anne Sauvaige, 57 ans (apoplexie). — 17 décembre, Antoine-Étienne-Lucien Griffon, fils de messire Pierre-Étienne-Lazare Griffon, chevalier, seigneur de Romagné, conseiller du Roi en ses conseils,

maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial et de Marie-Françoise Desallier d'Argenville. — (GG. 147.)

E. Suppl. 547. (Registre.) — 46 feuillets, papier.

**1780.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré, seigneur de Sainte-Gemme, fils mineur de messire Jean-Antoine Carré, écuyer, seigneur de Sainte-Gemme, et de Marie-Anne Petit du Petit-Val, avec Angéline-Hélène-Suzanne de Meynard, fille de messire Pierre-Cosme de Meynard, chevalier, ancien capitaine au régiment de Touraine, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Julie-Marie de Mazière du Passage. — 10 mai, mariage de Jean-François Gout, avocat au Parlement de Bordeaux, fils de feu Jean-Louis Gout, marchand, et de Marie-Élizabeth Berault, avec Marie-Élizabeth Jambu, fille mineure de Louis-Sylvestre Jambu, marchand apothicaire, et de Marie Goujard. — (GG. 148.)

E. Suppl. 548. (Registre.) — 14 feuillets, papier.

**1780.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 12 janvier, Jacques-Marie de Monrouant, chevalier, fils de messire François de Monrouant, chevalier, écuyer, et de Marie-Suzanne Barbot de Buzay, 52 ans (mort subitement). — 13 janvier, Marie-Josèphe Carrerot, veuve de Guillaume Delort, négociant, conseiller au Conseil supérieur de Louisbourg. — 27 janvier, Marie-Jeanne Barbot de Buzay, veuve de messire François, chevalier de Monrouant Germency, 73 ans (vieillesse). — 27 juin, François-Patrice-Alexandre-Vincent Raoult de la Badie, chevalier, seigneur de la Chausselière, Aumay et autres lieux, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, veuf de Marie-Bibiane Claëssen, époux de Émilie-Henriette Desmontels, 49 ans. — 28 juin, Jeanne Billand, fille du défunt Simon Billand, avocat en Parlement et au Présidial, et de Jeanne Texier, 54 ans (rétention d'urines). — 17 octobre, Jean-François Petit, du Petit-Val, écuyer, veuf de Marie de Vilson, 86 ans. — 9 novembre, Philippe-Bernard Le Cocq, écuyer, sieur Dassay de la Touche, chevalier de Saint-Louis, commandant de bataillon de l'hôtel des Invalides, 68 ans (paralysie). — 25 novembre, Élizabeth Regnier, veuve de messire Pierre-Jean-Baptiste Griffon, écuyer, conseiller de l'Amirauté, ancien maire et colonel de la milice bourgeoise, 67 ans. — 16 décembre, Suzanne-Bibiane Guillon, fille de Jean-Baptiste Guillon, trésorier des invalides de la marine, et de Suzanne Gognet, décédée à l'hôpital de Saint-Étienne, 14 ans. — 23 décembre, Barthélemy-Valentin, écuyer, sieur de Montbrun, époux d'Anne-Suzanne Viette, 60 ans, noyé dans les fossés de ladite ville. — (GG. 149.)

E. Suppl. 549. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

**1781.** — Baptêmes et mariages. — 31 janvier, mariage de Charles-Jean-Marie Alquier, conseiller, avocat du Roi au Présidial et sénéchaussée, fils majeur de défunt Jean-René Alquier, sénéchal de la principauté de Talmont, et de Marie-Françoise-Thérèse Bonnamy de Bellefontaine, à présent épouse de Laurent-Auguste-Marie Gerbier de Mouchedune, ancien gendarme de la garde du Roi, avec Françoise-Émilie Gilbert, fille de Jean Gilbert, conseiller du Roi, juge, garde de la Monnaie de La Rochelle, et de Marie-Jeanne Pelletan. — 23 mars, baptême d'Antoine-Augustin-André-Toussaint Viault, fils d'Antoine-Raymond Viault, capitaine de navires, et de Victoire Charlotte Rochard; parrain: André Rochard, doyen des avocats de la sénéchaussée et siège présidial, aïeul; marraine: Jeanne-Angélique Cornay, veuve d'Antoine Viault, procureur, aïeul — Mention du mariage à Marseille, par « permission expresse » de Merlin, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Barthélemy, de François-Victor Oüalle et de Marie-Thérèse Massé (30 octobre). — (GG. 150.)

E. Suppl. 550. (Registre.) — 13 feuillets, papier.

**1781.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 22 janvier, Elizabeth-Angélique Jarry de Loiré, épouse de Pierre-Alexandre-Gaspard Petit du Petit Val, écuyer, 62 ans. — 6 février, Philibert Charault, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, près la Cour du Parlement de Nancy, associé à l'Académie royale de chirurgie, ancien chirurgien-major, inspecteur des hôpitaux militaires, ancien chirurgien de l'hôpital de la Charité, chirurgien de l'hôpital général et lieutenant du premier chirurgien de Sa Majesté, conseiller perpétuel et ancien échevin de l'hôtel-de-ville, veuf de Marie Nurel, 82 ans (mort subitement). — 23 mars, Charlotte Durand, hospitalière de la communauté de Saint-Etienne, fille de Jean Durand, procureur du Roi de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie de Pontoise, 60 ans (de la pierre). — 25 mars, Louise Archambaud, épouse de Benoist-Jean-Baptiste Marganne, feudiste et archiviste de MM. les chanoines et chapitre de cette ville, 29 ans. — 28 mars, Pierre-Alexis-Joseph Bonvallet des Brosses, greffier et contrôleur des insinuations ecclésiastiques, époux de Marie Picoron, 68 ans et demi (trahime négligé). — 15 avril, Henriette-Esther Bonvallet des Brosses, supérieure de l'hôpital à Saint-Etienne, fille de défunts Jacques Bonvallet des Brosses, trésorier de la marine, et de Madelaine Fontaine, 72 ans, (fluxion de poitrine). — 17 octobre, Antoine-François, fils de messire Antoine de la Roche-Guion, chevalier, seigneur de la Torchaise, et de Marie-Magdelaine Jambon, 16 ans (poitrinaire). — (GG. 151.)

E. Suppl. 551. (Registre.) — 42 feuillets, papier.

**1782.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 1<sup>er</sup> février, baptême de Marie-Agathe Magdelaine, fille de messire Alexandre-Jean-Baptiste-Marie Théodore Cadoret de Beaupreau, chevalier, président-trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité, seigneur des Grandes-Laisses, La Moulinette et autres lieux, et de Marie-Charlotte-Agathe Carré; parrain: messire Jacques-Honoré-François de Sartre, écuyer, seigneur de Vénérand, ancien capitaine de cavalerie, oncle de l'enfant; marraine: Alexandra Girard de Bellevue, tante. — 11 février, baptême de Marguerite-Angélique, fille de haut et puissant seigneur René-Alexandre d'Auray, comte de Brie, chevalier, seigneur d'Artigue, Landraye et Montlieu, ci-devant capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite-Angélique de Landraye; parrain: haut et puissant seigneur Louis-Alexandre d'Auray, marquis de Brie, chevalier, seigneur de Sainte-Mesme et des Grolles, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, oncle de l'enfant, représenté par haut et puissant seigneur messire Henry-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault, comte de Chatelaillon, chevalier, seigneur de Chatelaillon, l'Herbaudière, les Boucheaux et autres lieux, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis; marraine: Marguerite-Charlotte Gandin de Landraye. — 11 mars, baptême de Pierre-Samuel-Toussaint, fils d'Antoine-Toussaint Fromentin Dupeux, procureur au présidial et sénéchaussée, et de Marie-Catherine Bernard; parrain: Pierre Fraigneau; marraine: Marie-Geneviève Fromentin, tante paternelle. — 10 avril, baptême de Marc-René-Antoine Barthélemy, fils d'André-Barthélemy-François Bancio, capitaine d'une compagnie de canoniers garde-côtes, et de Paule-Françoise-Philippine Le Cocq d'Assy de la Touche; parrain: haut et puissant seigneur messire Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Voyer, lieutenant général des armées du Roi, commandant en second dans les provinces d'Aunis, Saintonge et Poitou, lieutenant général et grand bailli d'épée de la province de Touraine, ancien inspecteur général de cavalerie et dragons, gouverneur du château royal de Vincennes, Loches et Romorantin, ancien Directeur général des haras de France, seigneur et baron de Marmande, des Ormes, vicomte de Paulmy, de la Guierche et de Sarabbe, marquis d'Argenson et autres lieux. — (GG. 152.)

E. Suppl. 552. (Registre.) — 13 feuillets, papier.

**1782.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 février, Marie-Agathe-Magdelaine Cadoret de Beaupreau, fille de messire Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, chevalier, président tré-



sorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité, seigneur des Grandes Laisses, la Moulinette, et autres lieux et de Marie-Charlotte-Agathe Carré. — 20 mai, Pierre-Cosme de Meynard, chevalier, ancien capitaine au régiment de Touraine Infanterie, chevalier de Saint-Louis, époux de Marie-Julie de Mazières du Passage, 66 ans. — 27 juillet, Marie-Anne-Thérèse Massé, épouse de François-Victor Oüalle, capitaine de navires, 19 ans (suite de conches). — 7 août, Marie-Jacques-Frédéric de la Boucherie de Varaise, fils de défunts Pierre-Charles de la Boucherie de Varaise, conseiller du Roi au Présidial et sénéchaussée, et de Charlotte-Thérèse Brulé, 52 ans. — 13 décembre, Jean-Baptiste Feron, prêtre de la congrégation de la Mission, natif de Vaucouleurs, ancien supérieur du Séminaire, 55 ans. — (GG. 533.)

E. Suppl. 533. (Registre.) — 82 feuillets, papier.

**1783.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 3 janvier, baptême d'Alexandre-Pierre-David-Isaïe, fils d'Isaïe Dumonstier, bourgeois, et de Magdelaine Fancheux; parrain: Pierre-David Creagh, premier commis au bureau des classes; marraine: Marie-Jeanne-Élizabeth Creagh, sœur du parrain. — 5 janvier, baptême de Charles-Philippe-Catherine-Silvio-Marc-Antoine, fils du haut et puissant seigneur Silvio-Lorenzo Colonna, chevalier et feudataire d'Ornano, en l'île de Corse, ancien capitaine d'infanterie au service de France, pensionné du roi, issu, sans discontinuation de mâles, de Hugues Colonna, premier comte souverain du Royaume de Corse, faisant souche avec l'illustre maison Colonna de Rome, et Louise-Jeanne Dergny, parrain: haut et puissant seigneur Charles-Jean-Baptiste baron de Wavre, de Brabant, issu de père en fils de Jean, premier duc de Lothier, de Brabant, de Limbourg, marquis du Saint-Empire, comte de Louvain; marraine: dame Renée-Marguerite de Panetier, veuve de messire François de Villedon, chevalier, seigneur de Courson, chevalier de Saint-Louis, représentée par Marie-Louise Normandin. — 14 mai, mariage de haut et puissant seigneur messire René-François Melehior de Begeon chevalier seigneur de Villemainseul et de Champmorin en Anjou et de Sainte-Mesme en Saintonge, l'un des cheuau-légers de la garde du roi, fils de feu messire René François de Begeon, chevalier, seigneur des dites terres et de dame Marie-Marguerite Guiltemain, veuve de messire Joseph Réveillaud, garde du corps du Roi, ledit époux veuf de dame Lefebvre de Givry, et Éléonore Mac Carthy, fille de haut et puissant seigneur messire Denis Mac Carthy chevalier seigneur de la Martière et de Renée Robert. — 9 juillet, mariage de Louis Benigne Jean de Regnon, chevalier, marquis de Regnon, seigneur de Simon, la Ranconière, le Boisimbart et autres lieux,

capitaine au régiment de cavalerie de Balaincourt, chevalier de Saint-Louis et de haute et puissante dame Jeanne Ursule de Goulaine avec Marie Rosalie Carré, fille de messire Jean Antoine Carré, écuyer, seigneur de Sainte-Genève et de dame Marie Anne Petit du Petit-Val. — (GG. 154.)

E. Suppl. 534. Registre. — 16 feuillets, papier.

**1783.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy, 11 janvier, Nicolas de Vilson, écuyer, fils de messire Louis de Vilson, écuyer et de Marie Veronneau, 65 ans. — 23 janvier, Marguerite-Françoise de Deveseau de Chasse-neuil, veuve de messire Pierre-Benjamin de Mazières, chevalier, seigneur du Passage, 85 ans. — 9 février Anne-Françoise-Victoire Dufaur de Chatelars, épouse de messire Michel-Joseph Le Moine, chevalier de Sérigny, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, native de Saint-Marc, île de Saint-Domingue, 25 ans. — 21 avril, Martin Dupuy de la Porcherie, médecin du Roi, syndic du Collège de médecine de cette ville, époux de Françoise Thierce, 50 ans. — 28 avril, Félicité-Françoise Donat, fille de défunts messire Gabriel-Suzanne Donat, chevalier, seigneur de Saint-Coux, et de Félicité-Marie-Magdelaine Bonvallet, 45 ans. — 20 septembre, Marie Mandroux, fille de Pierre-Paul Mandroux-Fleuriau, et de Theron, 14 ans. — 3 octobre, Marie-Anne-Girard de Bellevue, veuve de Jean-François-Ignace Cadoret de Beaupreau, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial, président-trésorier de France, 53 ans. — 26 octobre, Magdelaine Tierce, veuve de Jacques Massias, conseiller du roi, président, lieutenant général au siège royal de Rochefort, 71 ans. — 6 novembre, Jean-Marie de Fustel, peintre, 31 ans, fils de Denis-Jean-Jacques de Fustel, écuyer, auditeur des comptes des vivres de la marine, et de Marie-Élizabeth Verdier. — 5 décembre, Etienne Ranjard, directeur de la Chambre de Commerce, ancien juge consul, ancien échevin, époux de Marie-Anne Delaire, 71 ans. — 17 décembre, Marie-Catherine Venette, veuve de Jean-Baptiste Trocquet, marchand orfèvre, 77 ans. — (GG. 155.)

E. Suppl. 535. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

**1784.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy, 16 février, baptême de Samuel-Antoine-Alexandre, fils d'Antoine-Toussaint-Frontentin-Dupeux, procureur au Présidial et sénéchaussée, et de Marie-Catherine Bernard; parrain: Samuel-Toussaint Frontentin, procureur, aïeul paternel; marraine: Angélique-Rose Challe, veuve de François Beraud, négociant à la Martinique, cousine de l'enfant. — 28 mai et 12 juin, abjurations de Catherine-Robin, 25 ans et d'Alexandre Augeron, 20 ans

« lequel a déclaré ne savoir signer. » — 29 août baptême de Louis-Gabriel, né du mariage entre Jean-Louis Admyrauld et Henriette-Julie Suidre; parrain: François-Gabriel Admyrauld, oncle paternel, et Marie Rasteau, épouse Nicolas Suidre, aïeule maternelle, marraine, représentés par François Allard et Marguerite Marchais. — (GG. 156.)

E. Suppl. 556. (Registre.) — 12 feuillets, papier.

**1784.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy, 1<sup>er</sup> janvier, haut et puissant seigneur messire Denis Mac Carthy, chevalier, seigneur de la Martière, époux de Renée Robert, 71 ans. — 5 février, Marie-Charlotte-Agathe Cadoret de Beaupreau, fille de messire Alexandre-Jean Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, seigneur des Grandes-Laisses, la Moulinette et autres lieux, président trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité, et de Marie-Charlotte-Agathe Carré, 14 mars. — Elizabeth-Catherine Charlotte Dumoustier, fille de Jean-Samuel Dumoustier négociant et de Marguerite-Catherine Denyort. — 20 mars, Louis-Eleazard Lavienne, maître en chirurgie, chirurgien major de l'hôpital Saint Étienne, ancien chirurgien des hôpitaux de Saint Louis, de la Charité, de la maison de force et de l'Amirauté et ancien prévôt de sa compagnie, 60 ans. — 5 mai, Paul Thuillier, maître de danse, époux de Marguerite Mestre, 73 ans. — 12 juin, Marie Elizabeth Soullard, veuve de messire Pierre Veyssière, trésorier de France au bureau des finances, pensionnaire au couvent des Ursulines, 86 ans. — 13 septembre, Jean-Louis Roux, capitaine en second d'artillerie des milices du quartier Léogane, paroisse de Sainte-Rose, en Amérique, époux Rigonet, 52 ans. — 19 octobre, Pierre-Alexandre-Gaspard Petit, écuyer, sieur du Petit-Val, de Loiré, Uré, les Halles de Puilboreau et autres lieux, veuf d'Elizabeth Angélique Jarry de Loiré, 85 ans. — 21 novembre, Guillaume Delavergne, ancien conseiller du Roi, notaire, échevin, époux de Marie Anne Briance, 63 ans. — (GG. 157.)

E. Suppl. 557. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

**1785.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 janvier, mariage de messire Jacques Swanton, écuyer, lieutenant en premier au régiment de Berwick infanterie, fils de messire Godefroy Swanton, écuyer, et de Marie White, natif de Cork en Irlande, avec Marguerite-Louise-Joséphine Chasseriau du Chiron, fille de Jean Chasseriau du Chiron, négociant, conseiller assesseur de l'Hôtel de Ville, et de Louise Morin, 29 ans. — 4 février, baptême de Louis-Gabriel-Gaston, fils de Pierre-Louis Bryhan, sous-ingénieur des ports et arsenaux de la marine, et de Marie-Victoire Bertel; parrain: Gabriel-Jacques-Cons-

tantin Croiszetière, avocat en Parlement, oncle paternel; marraine: Marie-Magdelaine Rullier, épouse de Jean-Louis Bertel, commissaire de la marine, aïeule maternelle. — 6 février, baptême de Marie-Joseph-Armand, fils d'Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, chevalier, président trésorier de France au bureau des finances et chambre du Domaine de la Généralité, seigneur des Grandes-Laisses, etc., et de Marie-Anne-Charlotte Carré; parrain Marie-Joseph Carré de la Serrie, écuyer, oncle; marraine: Marie-Charlotte-Joséphine Carré, épouse de messire Denis-Louis-Jacques-Nicolas de Loynes, chevalier, marquis de la Coudraye, tante maternelle. — 15 mars, baptême de Jean-Louis-Joseph, fils de Jacques Balisson de Rougemont, bachelier en droit et secrétaire en chef des commissaires des guerres, et de Marie-Élizabeth Boé; parrain: Jean Prevostière, commis aux Fermes; marraine: Louise-Baudin, belle-mère de Marie-Élizabeth Boé, mère de l'enfant. — 5 avril, mariage de Jean-Baptiste Picard, musicien, fils de Jean Picard et de Clémence Vatel, avec Marie-Anne-Louise-Catherine Hus-Desforges, fille de Louis Hus-Desforges, musicien, et d'Anne-Marie Marchand. — 8 avril, baptême de Pélagie-Thérèse, fille d'Henri-Gilbert de Jouy, écuyer, seigneur du Beignon, président trésorier de France, et d'Anne-Pélagie Macauld; parrain: messire Arnaud Gilbert, président trésorier de France conseiller honoraire au Présidial, subdélégué général de l'intendance; marraine: Marie-Anne-Françoise-Thérèse Reynaud, épouse de Jean-Christophe Macauld, conseiller du roi et son premier avocat en la sénéchaussée et présidial. — 5 mai, baptême de Marie-Côme-Ferdinand, fils de Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, écuyer, et de Suzane-Hélène-Angélique Meynard; parrain: Charles-Côme-Marie de Meynard, officier au régiment d'infanterie du Roi, oncle maternel; marraine: Marie-Rosalie Carré, épouse de Louis-Bénigne-Jean de Regnon, chevalier. — 13 juin, baptême d'Aimé-Benjamin (depuis capitaine de vaisseau), fils de messire Aimé-Paul Fleuriau de Touchelonge, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, et de Julie-Catherine Laval; parrain: messire Aimé-Benjamin Fleuriau, officier de la maison du Roi, seigneur de Touchelonge, aïeul de l'enfant, représenté par Jean-Denis Lefèvre, domestique; marraine: Jeanne Fesquet, veuve de Jean-Raymond Laval, aïeule maternelle, représentée par Angélique Pierson, aussi domestique, qui ont signé avec le père, E. Joly et Demissy fils. — 6 août, baptême d'Élizabeth-Jacobine-Louise, née du mariage entre Gottfried-Abraham de Heimbach, bourgeois de Francfort-sur-le-Mein, négociant à la Rochelle, et de Jeanne-Louise Bonneau; parrain: Jacob Lambertz, négociant, oncle par alliance, représenté

par François Lévêque, maître portefaix; marraine : Elizabeth Ning, épouse d'Abraham de Hembach, aïeule paternelle, représentée par Marie-Anne-Catherine Vallaud, domestique. Le père seul a signé. — 16 août, baptême de Pierre-Gabriel, fils de Pierre Thouron, négociant, et de Marie-Jeanne Paillet; parrain : Gabriel Thouron, négociant oncle paternel, représenté par Louis Pain; marraine : Marie Magdelaine Belin, veuve Guyon, grand'tante, représentée par Angélique Dumaine. — 15 septembre, mariage de Jean-Baptiste-Pierre-Augustin Grissot de Passy, conseiller du Roi et son lieutenant général criminel en la sénéchaussée et présidial, fils de Jean Grissot, seigneur de Passy et Rompsay, ancien ingénieur des armées de Sa Majesté Catholique, et d'Anne Henriette Midy, avec Marie-Suzanne-Élizabeth Regnaud, fille de François-Simon Regnaud, conseiller du Roi et son procureur en la sénéchaussée et présidial, ancien échevin, administrateur de l'hôpital général de Saint-Louis et du collège royal, et de Marie-Suzanne Dreuillet. — 25 septembre, baptême par messire Joseph Gerbier, prêtre, professeur au collège royal de cette ville, de Marie-Joséphine-Mélanie, fille de Pierre Vieillefont, docteur en médecine, médecin de l'hôpital militaire de cette ville, et d'Elizabeth-Augustine Vinet; parrain : Joseph Desbains, cousin issu de germains de l'enfant, représenté par Henri-Louis-Théodore Chasseriau du Chiron; marraine : Marie-Félicité Vieillefont, sœur de l'enfant. — 3 novembre, baptême d'Anne-Marie-Joseph, fille de Charles-Denis-Edouard Faure fils, commis à la recette générale des finances des généralités de La Rochelle et de Poitiers, et d'Anne-Thérèse-Etienne-Marie Mel, de Fontenay; parrain : Joseph-Louis Faure, conseiller du Roi, receveur particulier des finances en l'Élection de Saintes, aïeul paternel de l'enfant, représenté par messire Denis Goguet, fils, écuyer; marraine : Marie-Dumas Mel, de Fontenay, aïeule maternelle, représentée par Joseph Goguet. — 9 novembre, mariage de messire René-Gabriel Le Noël, sieur de Ktraval, écuyer, capitaine de navire, fils de défunt noble homme messire François Mathurin Le Noël, sieur de Ktraval, et de Françoise Plessé, avec Elizabeth-Claire Gabaude, fille de Jean Gabaude, maître en chirurgie, chirurgien en chef des hôpitaux de Saint-Louis, du dépôt de la mendicité et des dames hospitalières, greffier du premier chirurgien du Roi, et de Marie Landois. — 23 novembre, mariage de François Philippe Mondot de Beaujour, contrôleur des fermes du Roi, fils de défunt Jean Baptiste Mondot de Beaujour, conseiller du Roi au Présidial et de Marguerite Ytier avec Marie Anne Henault fille de défunt André Antoine Henault, marchand et de Marie Catherine Pelletier. — 13 décembre baptême de Marie Elizabeth fille de Nicolas Marie Thoumelet, huissier audencier au

siège de l'Élection et d'Elizabeth Duché, parrain Bernard Lalanne, commis au bureau du vingtième, oncle par alliance, marraine Marie Anne Grante, veuve de Jean de Lesponne, ancien major du régiment de la Martinique, chevalier de Saint-Louis. — (GG. 157.)

E. Suppl. 558. (Registre.) — 11 feuillets papier.

**1785.** — Sépultures. — 13 février, Louis-Joseph-Alexandre de Chaumont, fils de Jean-Joseph-François de Chaumont, conseiller du Roi, ancien sénéchal, juge civil, criminel et de police et lieutenant général de l'amirauté de Jaemel, île et côté de Saint-Domingue, et de Marie-Angélique Legrand. — 28 février, Marie-Angélique Legrand, épouse de Pierre-François-Benjamin Jacob, conseiller du Roi, procureur des juridictions royales de cette ville et commissaire de police, 34 ans. — 30 mars, Jean Chasseriau du Chiron, négociant, conseiller assesseur de l'hôtel de ville, époux de Louise Morin. — 15 août, Marie Petit, veuve de messire Louis-Georges-François Lejay, chevalier, seigneur de La Haye, 73 ans. — 28 novembre Pierre-André-Rougé, avocat en Parlement, époux de Marie-Françoise Lejay, 49 ans. — (GG. 158.)

E. Suppl. 559. (Registre.) 11 feuillets, papier.

**1786.** — Baptêmes et mariages, paroisse Saint-Barthélemy. — 20 février, baptême de Théodore Marie, fils de haut et puissant seigneur messire Louis-Benigne-Jean de Regnon, chevalier, marquis de Regnon, seigneur du Simon, la Renconnière, le Palais et autres lieux, et haute et puissante dame Marie-Rosalie Carré; parrain : haut et puissant seigneur messire Augustin-Joseph vicomte de la Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de la Mèrac, la Garde, les Meliers et autres lieux, oncle paternel; marraine : Marie-Anne Petit du Petit-val, épouse de Messire Jean-Antoine Carré, écuyer, seigneur de Sainte-Gemme. — 21 mars, baptême de Georges, fils de Pierre-Casimir Rougé, avocat en Parlement et au Présidial, conseiller du Roi, lieutenant général au siège de l'Élection et ancien Échevin du corps municipal et d'Anne-Etienne Mirza; parrain : Georges Mirza, interprète de la langue anglaise au siège royal de l'amirauté de Jérémie, île Saint-Domingue, grand-oncle maternel; marraine : Marie-Louise Granier, aïeule maternelle; épouse de Jean Pardon habitant du quartier de l'Artibonite, île Saint-Domingue, ci-devant veuve de Joseph Mirza, représentés par Antoine Cannet, marchand, et Rose Noblet, lingère. — 4 mai, mariage de messire Antoine-Marie Serin, chevalier, seigneur de la Cordinière et autres lieux, ancien sous lieutenant au régiment Royal-Lorraine, cavalerie, fils de défunts messire Pierre-Marie Serin, chevalier, seigneur de la Cordinière et autres lieux, capitaine au régiment de Toustain, cavalerie,

chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Angélique de Meynard avec Marie-Louise-Victoire Carré, fille de messire Jean-Antoine Carré, écuyer, seigneur de Sainte-Gemme, et de Marie-Anne Petit du Petit-Val. Signé: Serin de Cordinière, Carré Serin, Carré, Du Petit-Val-Carré, le chevalier Serin, Carré de Sainte-Gemme, Meynard de Sainte-Gemme, Carré de la Serrie, Carré de Beaupreau, Cadoret de Beaupreau, Carré de Régnon, Louis de Régnon, Charlotte Carré, Cousin de Candé, Harouard, Carré de Candé, Paul du Petit-Val, Meynard, le chevalier de Meynard, Carré de Candé (Jean François), Henriette Harouard, de Chassiron. Du-Petit-Val (F.-Ph.-Gaspard), Depont des Grauges, de Saint-Coux, Du-Petit-Val Harouard. Marie du-Petit-Val, Saint-Coux du Petit-Val, Sommet-Des-granges, Mirlin, prêtre de Porafoire, curé de Saint-Barthélemy. — 18 mai, baptême d'Henri, fils de Pierre Bonniot, sacristain de cette paroisse, et de Elisabeth-Catherine Le Roy; parrain: Furey-Henri Bonniot; marraine: Agathe-Elizabeth Bonniot, frère et sœur. — 17 juillet, baptême de François-Antoine-Gottfried, né du mariage entre Gottfried-Abraham de Heimbach, bourgeois de la ville libre et impériale de Francfort-sur-le-Mein, négociant et de Jeanne-Louise Bonneau; parrain: François Loyau, noble homme, seigneur du Portail, demeurant à Montsireigne en Bas Poitou, grand-oncle maternel, représenté par René Robert, apprenti tonnelier; marraine: Antoinette de Heimbach, épouse de défunt Conrad Renst, grand'tante paternelle, représentée par Suzanne Robert (l'eau a été donnée à la maison paternelle par M<sup>e</sup> Gabande, maître en chirurgie). — 30 août, baptême de Marguerite-Alexandre-Gaspard, fille de messire François-Gaspard-Philippe Petit du Petit-Val, chevalier, seigneur de Loiré, Uré et autres lieux, et noble dame Anne-Suzanne-Marguerite Donat de Saint-Coux; parrain: Pierre-Alexandre Petit, chevalier du Petit-Val; marraine: noble dame Marguerite Rodrigue, épouse de Jean-Anne-Gabrielle Donat, chevalier, seigneur de Saint-Coux. — (GG. 559.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 560. (Registre.) — 12 feuillets, papier.

**1786.** — Sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 6 janvier, Magdelaine-Hyacinthe-Félicité Herrenschwand, demoiselle de la communauté de Saint-Etienne, native de Rochefort, fille de défunts Jacques Herrenschwand, négociant, et de Magdelaine Grandin, 25 ans. Signé; A.-F.-Bellumeau-Richard, Supérieure, Suzanne Cossevin, G. Pierdesbras, Mirlin, curé. — 16 mars, Marie-Ursule Métivier de Malzard, demoiselle de la communauté de Saint-Etienne, fille de défunts Jean-Baptiste Métivier de Malzard, capitaine d'infanterie, et de Catherine Le Boue, 80 ans. — 21 mars, Marie-Marguerite-Joseph Pichard, épouse de messire François Dufaur de Chatelars, native de

Léogane, de Saint-Domingue, 54 ans. — 9 mai, Marie Anne Grante, veuve de messire Jean Lesponne, chevalier de Saint-Louis, major au régiment de la Guadeloupe, 63 ans. — 6 septembre, Jean de Bussac, avocat en Parlement, époux de Marie-Louise Michelet, 64 ans. — 9 octobre, Marie-Magdelaine, fille de messire Louis-René Durand de Lavauxmartin, chevalier, major au régiment des Angles, infanterie, et de Marie-Magdelaine Gillois, 73 ans. — 21 décembre, Judith-Blandine Huet, den oiselle de la communauté de Saint-Étienne, fille de défunts messire Étienne Huet, écuyer, seigneur de Sourdon, et de Suzanne Rougier, 75 ans. — 25 décembre, Jeanne Bilar, fille de défunts François Bilar, laboureur, et de Marie Raux, domiciliée à Croix-Chapeau, native de La Jarne, décédée à 22 ans à l'hôpital de Saint-Étienne — Signé: Pajouneau, charpentier, Gerbier, vicaire. — (GG. 160.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 561. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

**1787.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 9 janvier, mariage de messire Paul-Guillaume-Joseph Delavergne, écuyer, avocat en Parlement, conseiller de Sa Majesté, greffier en chef au bureau des finances et chambre du domaine de la généralité de La Rochelle, notaire en cette ville, fils de défunt Guillaume Delavergne, seigneur du Petit-Logis, ancien doyen des conseillers du Roi notaires, et ancien échevin de l'hôtel de ville, et de Marie-Anne Briance, avec Joseph-Alexandre-Pauline Croiset, fille de défunt François Croiset, seigneur des Goutières et de Thiors, avocat en Parlement, et au Présidial, et de Jeanne-Catherine Lebœuf, 19 ans. — 17 janvier, mariage de Nicolas-Marie Noury dit Grammon, maître perruquier, veuf de Catherine Basille, 37 ans, avec Marie-Marguerite Pavie, veuve de Mathurin Dupont, marchand cartier, 26 ans. — 14 février, mariage de haut et puissant seigneur messire Etienne-Pierre de Cherade, comte de Montbron, exempt des Suisses de la garde militaire du corps de Monsieur, capitaine conservateur des chasses et lieutenant de la louvererie de mon seigneur le comte d'Artois pour les provinces du Poitou et d'Angoumois, fils de haut et puissant seigneur messire Adrien-Alexandre-Etienne de Cherade, comte et gouverneur de Montbron, seigneur du marquisat de Clervaux et autres lieux, et de feu dame Elizabeth Lemusnier, 25 ans avec Marie-Louise-Henriette Haronard, fille de messire Pierre-Etienne-Louis Haronard, chevalier seigneur de La Jarne, Bussais et autres lieux, lieutenant général de l'amirauté de La Rochelle, et Marie-Agathe Petit du Petit-Val. — 25 juillet, mariage de messire François-Charles-Benjamin Dufaur de Chatelars, écuyer, président trésorier de France de la généralité de La Rochelle, ancien officier au régiment d'infanterie de

Vermandois, fils de défunt messire François Dufaur de Chatelars, écuyer, négociant et ancien juge consul de la juridiction consulaire, et de Marie-Marguerite Pichard, avec Marthe-Julie Bertel, fille de Jean-Louis Bertel, commissaire des classes de la marine, et de Marie-Magdelaine Rullier, 25 ans. — 11 août, baptême de Suzanne Lucile, fille de Rémy Renard-Cambois de Cheneusac, négociant, et d'Adélaïde Pauline Croiset; parrain: Jean Gilbert de Gourville, écuyer, président-trésorier de France et conseiller au Présidial; marraine: Suzanne Lebeuf, veuve de Jean Gallé, négociant. — 13 septembre, baptême de Marie-Charles-Armand, fils de messire Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, seigneur des Grandes-Laisses, La Moulinette et autres lieux, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la Généralité, et de Marie-Charlotte-Agathe Carré; parrain: messire Marie-Alexandre Cadoret de Beaupreau, frère de l'enfant; marraine: Marie-Anne-Charlotte Carré, tante maternelle. — 25 septembre, baptême de Louise-Marie-Thérèse, fille de Prudent Galbois de Saint-Amand, avocat en Parlement, et d'Adélaïde Mériel, parrain: Jean-Baptiste Guillaume Garnier, pensionnaire du Roi; marraine: Marie-Thérèse Poirsin. — 19 octobre, baptême de Jacques-Jean, fils de messire Jacques Swanton, écuyer, lieutenant en premier au régiment de Buryik, et de Marguerite-Louise-Joséphine Chasseriau du Chiron; parrain: Jean Chasseriau du Chiron, oncle; marraine Suzanne Barrand de Villemon. — 27 novembre, baptême de Marie-Caroline, fille de Jean-François-Catherine Carré de Candé; lieutenant particulier au Présidial, et de Jeanne Martin de Monteuil; parrain Jean-Baptiste Martin de Monteuil, aïeul; marraine Charlotte-Marie Cousin, épouse de Carré de Candé, secrétaire du Roi, aïeule. — (GG. 161.)

E. Suppl. 562 (Registre.) — 15 feuillets, papier.

1787. — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 février, Anne-Suzanne-Marguerite Denat de Saint-Coux, épouse de messire François-Gaspard-Philippe Petit de Petit-Val, chevalier, seigneur des châtelainies de Loiré, Huré, Lagord, et autres lieux, 22 ans. — 7 avril, Jean-François Dufaur de Chatelars, négociant et ancien juge consul, veuf de Marie-Marguerite-Joseph Pichard, natif de Marennes, 75 ans. — 30 avril, Anne d'Henin, de la communauté de Saint-Etienne, fille de Jean-Baptiste d'Henin, négociant, et d'Anne Ladhon, 36 ans, signé: d'Henin, prêtre, vicaire de Saint-Médard, F. Chauvet, aumônier de Saint-Etienne, Neau de Lisle. Verden, Mirlin prêtre, de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy. — 17 mai, Jeanne-Magdelaine Lafontaine, de la communauté de Saint-Etienne,

fille de Jean-Etienne Lafontaine, capitaine de navires, et de défunte Jeanne-Magdelaine Balandier, 35 ans. — 8 août, Françoise-Eugénie Reignier, fille de messire Joseph-Honoré Reignier, écuyer, conseiller au siège présidial de cette ville, et de Marie-Louise d'Amours de Freneuse, 26 ans, pensionnaire au convent des Ursulines. — 11 août, messire François Chauvet, prêtre, aumônier de la communauté et hôpital Saint-Etienne, fils de défunt François Chauvet, marchand brûleur, et de Jeanne Bertrand, 34 ans. — 30 octobre, François Hérard, procureur au siège présidial et sénéchaussée de cette ville, conseiller assesseur au corps et maison commune et ancien premier capitaine des grenadiers de la milice bourgeoise, époux de Marie-Magdelaine Lebonc, 52 ans. — 30 novembre, Agathe-Marguerite Callot, fille de Marcou Callot et de Marie-Agathe Bertaud. — 30 novembre, messire François-Marie Boucher, prêtre de la congrégation de la Mission, supérieur du séminaire de cette ville, 53 ans. — 13 décembre, Marguerite Favède-Monfort dite sœur Marguerite, de la communauté de Saint-Etienne, fille de Pierre Favède-Monfort, huissier, et de Françoise Lambert, 81 ans, signé: A.-J. Bellumeau-Richard supérieure, M. Bouvallet, sous-prieure, Rose Bompar, G. Fier-des-Bras, Mirlin, curé. — 20 décembre, Adélaïde-Pauline Croiset épouse de M. Remi Renard-Cambois de Cheneusac, négociant, 27 ans. — (GG. 162.)

E. Suppl. 563. Registre.) — 20 feuillets, papier.

1788. — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 30 janvier, mariage de messire Jean-Baptiste Garnier, écuyer, seigneur de Saint-Julien au marais de Saint-Louis en Saintonge, capitaine en premier au corps royal du génie, en service à Strasbourg, fils de défunt Jean Garnier, capitaine de port pour le Roi en l'île de Cayenne, et de Françoise-Marguerite Morand, 45 ans, avec Elizabeth Griffon, fille de défunt messire Pierre-Vincent Griffon, écuyer, Directeur des postes en cette ville, et de Julie Baudry. Témoins: la mère de l'épouse, Éléonore Pesnard, veuve de Claude Baudry, commissaire aux classes et directeur des postes de cette ville, aïeule, Pierre-Étienne-Lazare Griffon, chevalier, etc., lieutenant général en la sénéchaussée et présidial, Anne-Agathe Martin de Chassiron, veuve de messire Étienne-François Griffon, écuyer, etc., Pierre Griffon, frère de l'épouse, Henri, chevalier de Latour, cousin, Benjamin Bureau, cousin, Lazare Labbé de Talsy, colonel du génie, Jeanne-Christine de Perrier, Barchet-Gree, conseiller à l'amirauté, messire Jean-Élie Vivier, écuyer, capitaine au corps royal du génie, etc. — 9 mars, baptême de Marie-Céline-Thérèse, fille de Jean-Louis de Lamaignère, avocat en Parlement et receveur principal des fermes et de l'impôt du Roi en la Mare-Taché

Blanchart; parrain : messire Jacques-Joseph Brac de la Perrière, l'un des fermiers généraux de S. M. et administrateur de l'hôpital général, cousin; marraine : Marie-Thérèse Pascal, épouse de Pierre-Guy Blanchart, officier de fruiterie de la Reine et entreposeur de tabac à Maulès-sur-Seine, aïeule maternelle. — 20 mars, baptême d'Adolphe-Louis fils de haut et puissant seigneur messire Louis-Benigne-Jean de Régnon, chevalier, marquis de Régnon, seigneur du Simon, la Rancornière, et haute et puissante dame Marie-Rosalie Carré; parrain : Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, écuyer, seigneur du Boisverd, oncle maternel; marraine : Ursule-Suzanne-Véronique de Régnon, épouse de haut et puissant seigneur Augustin-Joseph, vicomte de La Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de la Garde, etc., tante paternelle. — 8 avril, baptême de Julie-Genève, fille de François-Charles-Benjamin Dufaur de Chatelars, écuyer, président trésorier de France, ancien officier d'infanterie au régiment de Vermandois, et de Marthe-Julie Bertet; parrain : Jean-Louis Bertet, commissaire des classes de la marine, aïeul maternel; marraine : Geneviève Dufaur de Chatelars, veuve de Louis-Charles Baronneau, grand-tante paternelle. — 22 avril, baptême de Nicolas-Elisée, né du mariage entre Pierre Thouron, négociant, et Marie-Jeanne Paillet; parrain : Nicolas-Elisée Paillet, oncle maternel; marraine : Jeanne-Esther Paillet, tante maternelle. — 29 avril, baptême de Nicolas-Joseph-Alexandre, fils d'André-François-Barthélemi Bancio, capitaine d'une compagnie de canonnières gardes côtes, et de Paule-Philippine Françoise Le Cocq d'Assy; parrain : Nicolas Avrard du Chiron, cousin issu de germains; marraine : Joséphine Avrard du Chiron, cousine issue de germains. — 19 mai, baptême de Paul-Joseph-Rémy, fils de messire Paul-Guillaume-Joseph Delavergne, écuyer, avocat en Parlement, et Joséphe-Alexandre-Pauline Croizet; parrain : Rémy Renard Cumbois de Cheneusac, négociant, oncle maternel; marraine : Jeanne-Catherine Lebrun, veuve de François Croizet, seigneur des Gontières, etc., avocat en Parlement, conseiller du Roi, rapporteur du point d'honneur au gouvernement de cette ville, aïeule maternelle. — 13 juin, abjuration dans l'église de l'Oratoire, de Suzanne Renanlin, 25 ans, fille de défunts Jean Renaudin, marchand boutonnier, et de Françoise Fouquet. — 18 juin, mariage de la dite Suzanne Renanlin avec Étienne Guilloton, maître d'écriture, fils de Joseph Guilloton, maître d'écriture et de Louise Rochet. — 3 juillet, baptême de Victor Augustin, fils de Clair-Henri-François Coullon, directeur des biens des Religieuses fugitives, etc., et de Suzanne-Françoise Faillofais; parrain : Victor-Henri Coullon; marraine : Suzanne-Émilie Coullon, frère et sœur. — 6 août, mariage de haut et puissant seigneur messire Joseph-Marie de Lavenne, chevalier des

Perriers, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, l'un des deux gentilshommes de la chambre du comte d'Artois, frère du Roi, fils de défunt haut et puissant seigneur François-Étienne de Lavenne, chevalier, seigneur des Perriers, etc., et de haute et puissante dame Louise-Catherine de la Rivière-Champlémis, 53 ans, avec haute et puissante dame Henriette-Pauline-Nicolas de Voutron, veuve de haut et puissant seigneur Henri-André-Gabriel de Pineau, chevalier, lieutenant-colonel, lieutenant des vaisseaux du Roi chevalier de Saint-Louis, fille de haut et puissant seigneur messire Henri-Nicolas de Voutron, chef d'escadre des armées navales, seigneur en partie de Fours et de Saint-Laurent de la Prée, et de haute et puissante dame Marie-Françoise Astier, 35 ans. — 18 août, baptême d'Adrien-Marie, fils de haut et puissant seigneur messire Étienne-Pierre de Cherade, comte de Montbron, chevalier, capitaine d'infanterie, exempt des suisses de la garde du corps de Monsieur, frère du Roi, capitaine des chasses et lieutenant de la louterie du comte d'Artois, pour les provinces de Poitou et d'Angoumois, seigneur du marquisat de Clervaux, etc., et haute et puissante dame Marie-Louise-Henriette Harouard, comtesse de Montbron; parrain : haut et puissant seigneur messire Adrien-Alexandre-Étienne de Cherade, chevalier, comte et gouverneur de Montbron, seigneur du marquisat de Clervaux, etc., aïeul paternel; marraine : Marie-Agathe Petit du Petit-val, épouse de Pierre-Étienne-Louis Harouard, chevalier, lieutenant-général de l'Admirauté de La Rochelle, seigneur de La Jarne, etc. — 25 août, baptême de Marie-Augustine, fille de René-Gabriel Le Moël, sieur de Kergraval, écuyer, capitaine de navires, et d'Élisabeth-Claire Gabaude; parrain : Jean Gabaude, maître en chirurgie, chirurgien en chef des hôpitaux de Saint-Louis, des dames hospitalières et du dépôt de la mendicité de cette ville; marraine : Marie Landois, son épouse, aïeul et aïeule de l'enfant. — 7 août, baptême de Marie-Joseph-Édouard, fils de Jacques Geay, et de Marguerite Carteau; parrain : messire Marie-Joseph Carré de la Serrie, écuyer; marraine : Julie de Meynard, baronne de la Carre. — 3 octobre, abjuration de Marie-Magdeleine Proux, 17 ans, qui ne sait signer, fille de défunts Jean Proux, laboureur, et de Marie-Magdeleine Peraud. — 12 octobre, baptême de Jeanne-Louise-Eugénie, fille de messire Eugène-Charles, baron de Cointel, chevalier, ancien officier au régiment de Nassau, infanterie, et de Louise-Charlotte Maillefaire; parrain : messire Louis-Thomas Richard, chevalier, conseiller d'État, administrateur général des postes à Paris; marraine : Jeanne Bailly, épouse de Laurent-Augustin Maillefaire, écuyer, commissaire des guerres, aïeule. — 30 octobre, baptême d'Éléonore, fille de messire Jean-Baptiste Garnier, écuyer, seigneur de Saint-Julien, capitaine de génie, et

d'Élisabeth Griffon ; parrain : Jean-Claude-Éléonore de Michand, écuyer, seigneur d'Arçon, colonel du génie, chevalier de Saint-Louis ; marraine : Éléonore Besnard, veuve de messire Claude Baudry, directrice des postes, bisainfe maternelle. — 31 décembre, baptême de Louis, fils de Jacques-Christophe Prou de Monroy, chevalier, seigneur de La Vallerie, etc., l'un des anciens chevaux légers de la garde du Roi, et de Marie-Louise-Charlotte Cassou ; parrain Louis Cassou, lieutenant général criminel honoraire du Présidial, seigneur de Saint-Mathurin, aïeul maternel ; marraine : Marie-Anne-Françoise-Thérèse Regnaud, épouse de Jean-Christophe Macauld, conseiller, avocat du Roi honoraire, grande tante, etc. — (GG. 163.)

E. Suppl. 564. (Registre.) — 12 feuillets, papier.

**1788.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 8 février, Marie-Jeanne-Marguerite-Sara Bonvallet, sous-prieure de la communauté des demoiselles de Saint-Etienne, fille de défunts Jean-Jacques Bonvallet, receveur des décimes du diocèse de La Rochelle et trésorier de la marine, et de Marie-Marguerite Gazeau, 47 ans. — 17 avril, Etienne Auguste Viette, écuyer, sieur de La Rivagerie, conseiller honoraire au Présidial, veuf de Marie-Geneviève Valin, 71 ans. — 22 avril, Marie-Magdelaine Métivier de Malzard, fille de défunts Jean-Baptiste Métivier de Malzard, capitaine d'infanterie, et de Catherine Lebonc, 85 ans, pensionnaire en la communauté de Saint-Etienne. — 28 novembre, Anne Agathe-Martin de Chassiron, veuve de messire Etienne-François Griffon, écuyer, seigneur du Moltais, Romagné, etc., lieutenant criminel au Présidial, 82 ans. — (GG. 164.)

E. Suppl. 565. (Registre.) — 27 feuillets, papier.

**1789.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 10 février, baptême de Marie-Joseph-Théodore fils de messire Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupreau, écuyer, seigneur des Grandes Laisses, etc., président trésorier de France, etc., et de Marie-Charlotte-Agathe Carré ; parrain : Marie-Louis-Ambroise Cadoret de Beaupreau, frère de l'enfant ; marraine : Marie-Céleste-Henriette-Joséphine de Loynes de La Coubraye, cousine germaine. — 13 avril, baptême de Paul-Etienne, fils d'Etienne Larrat de Lauzide et de Jeanne-Louise de Faucon-Guillain, parrain : Jean-Baptiste de Faucon-Guillain, oncle maternel ; marraine : Anne-Louise Gasson, aïeule maternelle. — 27 avril, mariage de haut et puissant messire Auguste-Salomon, comte Du Chaffault, chevalier, officier au régiment du roi, infanterie, fils de haut et puissant messire Sylvestre-François, marquis Du Chaffault, chevalier, seigneur de la Senardière, etc., et de haute et puissante dame Marie-Françoise-Rénée Marin, dame de la Guignar-

dière, 23 ans, et haute et puissante demoiselle Marie-Rosalie de Mac-Carthy, fille de défunt haut et puissant seigneur Denis de Mac-Carthy, chevalier, seigneur de La Martière, et de haute et puissante dame Renée Robert, 19 ans. — 31 juillet baptême de Marie, fille de Paul-Louis-Seignette-Desmarais, écuyer, conseiller, avocat du Roi au bureau des finances, docteur en médecine et l'un des médecins agrégés au Collège de cette ville, etc., et de Victoire-Julie Sifflet du Lubre ; parrain : Robert-Henri Sifflet du Lubre, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, oncle de l'enfant, marraine : Marie-Elizabeth Seignette, tante paternelle. — 21 août, baptême de Marie-Etienne-Louis, fils de haut et puissant seigneur messire Etienne-Pierre de Cherade, chevalier, comte de Montbron, exempt des Suisses de la garde de Monsieur, frère du Roi, seigneur du marquisat de Clervaux ; etc., et de haute et puissante dame Marie-Louise-Henriette Harouard ; parrain : messire Pierre-Etienne-Louis Harouard, chevalier, lieutenant-général de l'amirauté, aïeul maternel ; marraine : Louise-Élizabeth de Chérade de Montbron, tante de l'enfant. — 10 octobre, baptême de Louis-Nicolas-Marie, fils de messire Jean-Louis-Thérèse Binet de Marcognet de Montblin, volontaire d'honneur sur les vaisseaux de Sa Majesté et d'Henriette d'Ardaïne ; parrain : messire Louis-Nicolas Binet de Marcognet, capitaine de l'hôtel royal des Invalides de Paris, chevalier de Saint-Louis, aïeul paternel ; marraine : Marie Gergand, épouse d'Arnand Bonnet. — 8 novembre, baptême de Jean-Baptiste-Denis, nègre du Congo, 15 ans, appartenant à M. de La Valette, secrétaire de M. l'intendant ; parrain : Jean Vallu, américain ; marraine : Elizabeth de La Valette. — (GG. 165.)

E. Suppl. 566. (Registre.) — 11 feuillets, papier.

**1789.** Sépultures de la paroisse de Saint-Barthélemy. — 30 mars, Louise-Élizabeth-Claire Dupont, fille de François Benoist Dupont, commissaire des fontes de la marine, et de Jeanne-Adélaïde Béraud. — 2 avril, Adélaïde Magdelaine de la Beaume de Belleville, fille de messire Henri de la Beaume de Belleville, écuyer et de Françoise Allibert, décédée à 13 ans à la communauté de Saint-Etienne. — 17 juin, Henriette Lucie Sonnet d'Auzon, épouse de messire Paul-Charles Depont, chevalier, seigneur des Granges de Virson, native du Beignon, paroisse de Beaupairée en Poitou, âgé de 64 ans. — Signé : Boumois, Harouard, Depont des Granges, Carré, Cadoret de Beaupreau, Carré de la Serrie, Saint-Sornin, P. J. Van Hoogwerff, Mirlin, curé. — 25 octobre, Paul-Louis Seignette Desmarais, chevalier, conseiller du roi et son avocat au bureau des finances et chambre du domaine de cette généralité, docteur en médecine et l'un des médecins agrégés au collège royal



de médecine de cette ville, époux de Julie-Victoire Siffle du Labre, 46 ans. — 11 novembre, Charlotte, fille de défunts Pierre Bruslé de Baubert, lieutenant du maire de cette ville, et de Marie-Jeanne-Blanche Suhard, 60 ans. — (GG. 166.)

E. Suppl. 567. (Registre.) — 27 feuillets, papier.

**1790.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 2 janvier, baptême de Marie-Victoire-Emma, fille de messire Marie-Louis-Jean-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, écuyer, seigneur du Bois-Verd, et de Suzanne-Hélène-Angélique de Meynard; parrain : Joseph-Antoine, chevalier de Meynard, officier au régiment d'infanterie du Roi, oncle maternel, marraine Marie-Louise-Victoire Carré, épouse de messire Antoine-Marie Sérin, chevalier, seigneur de la Cordinière, tante paternelle. — 10 février, mariage de François-Jean Hugens, musicien au régiment de la Sarre, en garnison en cette ville, 26 ans, fils de François Hugens, aussi musicien, et d'Anne Banyvais, avec Catherine-Suzanne de la Roche-Guyon, fille de messire Antoine de la Roche-Guyon, écuyer, seigneur de la Torchère, et de Marie-Magdelaine Jambon, 71 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 10 février, mariage d'Alexandre-Louis Trouard, receveur particulier des finances, fils de Louis-François Tronard, architecte du Roi, et de Marie-Geneviève Rondel, avec Anne-Louise Goumé de la Grange, fille de défunt messire Nicolas-Marie Goumé de la Grange, écuyer, gouverneur de la ville de Thouars, directeur des fermes générales, et de Louise Goguet. Témoins : la mère de l'épouse, le père et la mère de l'époux, Denis-Joseph Goguet, maire de cette ville, oncle de l'épouse, Denis et Césaire Goguet, consins germains, et autres parents et amis. — 13 février, baptême de Marie-Renée Coricée, fille de haut et puissant seigneur messire Auguste Salomon comte Duchaffault, chevalier, officier au régiment du Roi, infanterie, et de haute et puissante dame Marie-Rosalie de Mac Carthy; parrain : haut et puissant seigneur messire Sylvestre-François marquis Duchaffault, chevalier, seigneur de la Senardière, etc.; marraine : haute et puissante dame Renée-Barthélemy Robert, veuve de haut et puissant seigneur messire Denis de Mac Carthy, seigneur de la Martière, aïeule maternelle. — 3 mars, mariage de Barthélemy-Nicolas La Villemarais, avocat en Parlement, fils de Matthieu-Nicolas La Villemarais, juge de la Monnaie, et de Marie-Marguerite Robert, avec Marie-Jeanne-Françoise-Marguerite-Juste de Nouzières, veuve de messire Charles de Bourzac, lieutenant particulier au présidial, fille de Laurent-Just de Nouzières, chevalier de Saint-Louis, et de feu Marie-Jeanne-Françoise Prévost. — 2 mai, baptême de Jean, fils de Jean Gilbert de Gourville, écuyer, président trésorier de France au bureau

des finances et chambre du domaine de la généralité de La Rochelle et conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial, et de Françoise-Judith Macauld; parrain : Jean Gilbert, conseiller du roi, juge garde de la Monnaie, aïeul pateruel; marraine : Marguerite-Rosalie-Clotilde Macauld, épouse de messire Pierre-Marthe Maudet, capitaine commandant au régiment d'Aunis, infanterie, chevalier de Saint-Louis. — 12 juillet, baptême de Rosalie-Caroline, fille de Jacques Swanton, capitaine au régiment de Berwick, et de Marguerite-Louise-Joseph Chasseriau du Chiron; parrain : Victor Chasseriau du Chiron, négociant au Port-au-Prince; marraine : Marie-Louise Bertin, épouse de Jean Chasseriau l'aîné, négociant, de Lyon. — 19 juillet, baptême de Charles-Joseph, fils de Charles-François-Benjamin Dufaur de Chatelars, trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle, et de Julie Bertet; parrain : Joseph Coquelin Latiolais, chevalier de Saint-Louis, oncle paternel de l'enfant au 3<sup>e</sup> degré; marraine : Marie-Magdelaine Ruillier, épouse de Jean-Louis Bertet, commissaire des classes à La Rochelle, aïeule de l'enfant. — 31 décembre, baptême d'Albertine-Marie-Henriette, fille de Louis-Bénigne-Jean de Régnon, anciennement page du Roi et ensuite officier en son régiment, et de Marie-Rosalie Carré, lequel père de l'enfant étoit fils de feu haut et puissant seigneur messire Louis Richard de Régnon, chevalier, marquis de Régnon, seigneur du Simon, et autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Grammont et chevalier de Saint-Louis et de Hte. et Pte. dame Jeanne-Ursule de Goulaine, lequel étoit fils de Ht. et Pt. Sr. M<sup>re</sup> Frédéric de Régnon, chevalier, S. du Page, etc., et de Hte. et Pte. dame Julie de Kervens, lequel étoit fils de Ht. et Pt. Sr. M<sup>re</sup> Elie Second de Régnon, chevalier, S. des Bigotières, etc. et de Dame Louise Robert, lequel étoit fils puisné de Ht. et Pt. S. M<sup>re</sup> Elie Premier de Régnon, chevalier, S. de Chaligny, etc., et de dame Louise Durcot de la Greve, lequel étoit fils de noble et puissant messire Louis Second de Régnon, chevalier, S. de Chaligny, et de Marthe de Bessay, son épouse, lequel étoit fils de Louis premier, écuyer, S. de la Maisonneuve, et de Françoise de la Gruhe, dame de Chaligny, lequel étoit fils puisné de Jean premier, écuyer, S. de la Gautronnière, etc., et de Louise du Chaillon et frère cadet de Ht. et Pt. Jehan Second de Régnon, éc., S<sup>r</sup>, de la Gautronnière, lequel Jehan premier étoit fils de Pierre de Régnon, éc., S. de la Gautronnière, et de Marie Symes, lequel étoit fils de Nicolas de Régnon, éc., S. de la Gautronnière, et d'Agnette Templenic, lequel étoit fils de Jacques Regnon, éc., S. de la Gautronnière, et de Martine Symes, son épouse, etc., etc., etc. Parrain : Henry-Gabriel-Gaspard de Régnon, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, chef et aîné de la maison de Regnon et fils de Ht. et Pt. Sr. Henri-Paul de Régnon,

« chevalier, S. de Chaligny et autres lieux et de Hte. et Pte  
 « dame Bernard de Marigny, son épouse, « lequel étoit fils  
 « de Ht. et Pt. Sr. messire Henri Second Regnon, chevalier,  
 « S. de Chaligny, etc., de Hte. et Pte. dame Sara Sonnet d'An-  
 « zou son épouse, lequel étoit fils de Ht. et Pt. Sr. messire  
 « Henri premier Regnon, chevalier, seigneur de Chaligny,  
 « etc., et de Hte. et Pte. De. Renée de Saligné, son épouse,  
 « lequel étoit frère aîné de Ht. et Pt. Sr. messire Elie second  
 « Régnon, chevalier, S. des Bigotières, trisaïeul de l'enfant. »  
 « Marraine : Suzanne-Hélène-Angélique de Meynard, épouse  
 « de Marie-Louis-Gaspard Carré de Sainte-Gemme, oncle  
 « maternel, représentés par François Guillon domestique,  
 « et Jeanne Caillaud, femme de chambre. Signé: Le marquis  
 « de Régnon, père de l'enfant, Meynard de Sainte-Gemme,  
 « François Guillon. — *Ne varietur*, Grissot, Petit, Desbains,  
 « Fournial, Bonniot, Mirlin, prêtre de l'Oratoire, curé de  
 « Saint-Barthélemy. — (GG. 167.)

E. Suppl. 568. (Registre.) — 9 feuillets, papier.

**1790.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy.  
 — 15 février, Marie-Victoire-Geneviève Viette de la Rivage-  
 gerie, de la communauté des filles de Saint-Etienne, fille de  
 défunts Etienne-Auguste Viette, éc., Sr de la Rivagerie,  
 conseiller du Roi en la sénéchaussée et présidial, et de  
 Marie-Geneviève Valin, 35 ans. — 28 février, Jean-Baptiste-  
 Louis Lucas, prêtre, docteur en théologie, vicaire de Saint-  
 Barthélemy et secrétaire de l'Evêché, fils de Louis Lucas,  
 marchand orfèvre, et de Marie-Françoise Thècle Bernyer,  
 31 ans. — 3 mai, Michel-André Chabot, prêtre, ancien  
 prieur, curé de Saint-Pierre-de-Doix et aumônier de l'hô-  
 pital Saint-Etienne, fils d'André Chabot, négociant, et de  
 Françoise de la Croix, 52 ans. — 11 mai, Louise Valentin  
 de Monbrun, fille de messire Barthélemy Valentin de  
 Monbrun, ancien officier, et d'Anne-Suzanne Viette, pen-  
 sionnaire en la communauté de Saint-Etienne, 44 ans. —  
 2 septembre, Marie, mulâtresse de M. Labbé de Talsy,  
 colonel, chef de brigade du corps royal du génie, chevalier  
 de Saint-Louis, native de la Guadeloupe, 45 ans. — 20 no-  
 vembre, Louise-Françoise de Brécéy, épouse de Claude-  
 Charles de Cambrou, 70 ans. — Signé : Brécéy, Gilbert,  
 Gigaux, Bruslé-Baubert, Seignette, Ph. Huard, Mirlin, curé.  
 — (GG. 168.)

E. Suppl. 569. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

**1791.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-  
 Barthélemy. — Registre coté et paraphé par Jean-Aimé De-  
 lacoste, président du tribunal du district de La Rochelle.  
 — 11 janvier, mariage de Louis-Alexis Chasseloup, capi-  
 taine de cavalerie, lieutenant de maréchaussée, fils de  
 défunts Jacques-Paul Chasseloup de la Motte et de Françoise  
 Semé-Desjardins, avec Charlotte-Eugénie Huard, fille de

défunt Philippe Huard, négociant, et de Louise-Charlotte  
 Busquet. — 7 février, mariage de François-Vincent Chas-  
 sérian, officier de la Marine, fils mineur de défunt Jean  
 Chassériau, négociant, et de Louise Morin, avec Françoise-  
 Rose Faurès, fille de défunts Antoine-Michel Faurès,  
 chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux  
 du Roi, et d'Elizabeth-Rose Durand. — 18 février, baptême  
 d'Etienne-Josué-Benoist-Marie, fils d'Etienne-Victor Viette,  
 ci-devant écuyer, et de Marie-Julie Faillofais ; parrain :  
 Joseph-Benoist-Marie Valin, cousin issu de germains ; mar-  
 raine : Suzanne Faillofais, épouse de Clair-Henri Coullon.  
 — Signé : Viette, ci-devant Viette de La Rivagerie, Valin  
 fils, Faillofais-Coullon, Victoire Faillofais, Victor Faillofais,  
 Emilie Coullon, Mirlin, curé. — 7 mars, mariage de Paul-  
 Gilles-Marie Mitondoway dit Porus, nègre libre, appartenant  
 ci-devant à M. Duchiron, baptisé à Saint-Malo, et Marie-  
 René Mériegeot, fille de François Mériegeot-Beauregard et de  
 Marie Michelin. — 23 avril, baptême d'Alexandre-Charles-  
 Gustave, fils de René-Charles-Martin-Chassiron, ci-devant  
 Président trésorier de France au bureau des finances et  
 chambre du domaine de la généralité et membre de l'Acadé-  
 mie de La Rochelle, administrateur du département de la  
 Charente-Inférieure, et de Françoise Marguerite-Elizabeth  
 Jouin-Latremblay ; parrain : Alexandre-Etienne Degaseq,  
 chef de division des canonniers garde côtes, oncle maternel ;  
 marraine : Charlotte-Marie Cousin, épouse de Charles Carré-  
 de-Candé, tante paternelle. — Signé : Pierre-Charles-  
 Martin-Chassiron, Degaseq, Carré-de-Candé, Mirlin, curé.  
 — 3 septembre, baptême de Marie-Françoise Eustelle, fille  
 de Jean-François-Catherine Carré-de-Candé et de Jeanne  
 Martin-de-Monteuil ; parrain : François-Charles Carré-de-  
 Candé, aïeul paternel ; marraine : Marie-Julie Berton,  
 épouse de Jean-Baptiste Martin-de-Monteuil, négociant,  
 aïeul maternel. — Signé : Annette Girault, Carré-de-Candé,  
 Barret, vicaire. — 17 septembre, abjuration de Jeanne  
 Erian, fille de Louis Erian et de Jeanne Briffaud, 33 ans,  
 qui a déclaré ne savoir signer. — 19 septembre, mariage  
 de ladite Jeanne Erian avec Jean Magnen, fils d'Etienne  
 Magnen et de Marie-Anne Sauzeau. — 4 novembre, abjura-  
 tion d'André Papin, 33 ans. — 17 novembre, mariage dudit  
 André Papin, capitaine de navire, natif de la Tremblade,  
 fils de feu Jacques Papin et de Catherine Toné, avec Marie-  
 Anne Labat, fille de feu Dominique Labat, négociant, et de  
 Jeanne Prudent. — (GG. 169.)

E. Suppl. 370. (Registre.) — 10 feuillets, papier.

**1791.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy.  
 — 16 janvier, Marie-Caroline Carré, fille de Jean-François-  
 Catherine Carré, ci-devant Carré-de-Candé, lieutenant par-  
 ticulier, et de Jeanne Martin-Monteuil. — 8 mars, Fran-

goise-Bathilde Claëssen, veuve de Pierre Merle-Beaulieu, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers, 78 ans. — Signé : Oualle aîné, Massé, P. J. Van Hoogwerff, Barrelier, Mirlin, curé. — 13 avril, transfert au grand cimetière, avec permission des officiers municipaux, des ossements de MM. et dames Marthe Guillot, Antoine et Elizabeth Carré, Jean-Baptiste Mercier-Dupaty et Carré de Candé, inhumés dans une des chapelles de l'église des PP. Augustins. — « L'an de grâce 1791, le 20<sup>e</sup> jour du mois d'avril, à la réquisition de d<sup>elle</sup> Magdelaine-Alexandre Girard de Bellevue et avec la permission de MM. les officiers municipaux de cette ville, en date de ce jour, ont été transférés au grand cimetière et placés près de la croix, vis-à-vis la porte, les ossements de dame Marie de Cardozo, épouse du sieur Mounier, marchand, à La Rochelle, laquelle avait été inhumée dans l'église des RR. PP. Augustins de cette ville et qui, suivant l'inscription trouvée dessus sa tombe, et la relation de sa vie imprimée en 1707 chez Pierre Mesnier, imprimeur à La Rochelle, étoit morte en odeur de sainteté, le 18 juillet 1700, ont été témoins les soussignés de Belleveüe, Mirlin, curé. » — 1<sup>er</sup> octobre, Louis Silvestre Jambu, maître apothicaire, époux de Marie-Marguerite Goujaud, 67 ans. — 6 décembre, Louis-Charles Carré-Desvareennes, premier marguillier d'honneur de cette paroisse, époux de Claire-Françoise Canus, 71 ans. — (GG. 170.)

E. Suppl. 371. (Registre.) — 56 feuillets, papier

**1792.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Barthélemy. — 9 janvier, mariage de Josué-Benoist-Marie Valin, receveur des droits d'amirauté, fils majeur de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, homme de loi, et de feue Magdelaine-Henriette Gastumeau avec Suzanne-Victoire Faillofais, fille de feu Jacques-Joseph Faillofais, notaire à La Rochelle, et de défunte Suzanne Coussot. — 9 février, baptême de Marie-Pierre-Joseph, fils de Jean-Louis-Thérèse Binet de Marcognet et d'Henriette Dardaine; parrain : Marie-Pierre-Joseph Paquet; marraine : Louise-Catherine Abraham. — 18 mars, baptême d'Henri-François, fils de Jean-François Hérard, administrateur du district et avoué près le tribunal de cette ville, et d'Agnès-Flore Tourneur; parrain : Henri Tourneur, architecte, aïeul de l'enfant; marraine : Marie-Magdelaine Le Boue, veuve de François Hérard, aïeule. — 30 mars, baptême de Marie-Rosalie-Fanny, fille de Pierre-Auguste-Salomon Duchaffault et de Marie-Rosalie Macarthy; parrain : Charles-Denis-Jean-Marie Macarthy, oncle; marraine : Marie-Françoise-Renée Mani, dame Duchaffault. — 13 mai, mariage de François-Ferdinand Saint-Etienne de Carman, capitaine au corps d'artillerie, natif de Nancy, fils de feu François Saint-Etienne de Carman, gentilhomme de

S. M. le Roi de Pologne, et de défunte Anne-Marguerite Héré, avec Henriette-Elizabeth Valette, non catholique, veuve de Jacques-Marguerite de Saint-Martin, fille de Charles-Jacques Valette, négociant, et de feue Elizabeth Garesché. Signé : Saint-Etienne de Carman, Valette de Saint-Martin, Perry Meynardie, Hugues Meynardie, Perry fils, Garesché, Taboureau, Paillet Faneuil, Jean-Pierre Hugues, Duveaud, Barret, curé. — 3 juin, inhumation de Louis-Nicolas-Marie Binet-Marcognet, fils de Jean-Louis-Thérèse Binet-Marcognet-Montblin et d'Henriette Dardaine. — 6 novembre, baptême de Magdelaine-Liberté, fille du citoyen Rouzier, menuisier, et de la citoyenne Marie-Anne Foulon; parrain : René Puchot, marchand; marraine : Magdelaine Balderon, épouse du citoyen Camuset, tailleur. (Le 7 novembre, les actes ont commencé à être dressés à la maison commune par-devant l'officier municipal délégué.)

Les actes sont alors signés : Lespinas, officier municipal; Dély, maire; Pellier, officier municipal; Pinet, officier municipal; Peyrusset, officier municipal; Joseph Chaize, officier municipal; Chevalier, officier municipal; Toure, officier municipal; Chopart Maillot, officier municipal; Louis Admyrauld, officier municipal; Sabourin, officier public. — (GG. 171.)

E. Suppl. 372. (Registre.) — 11 feuillets, papier.

**1792.** — Sépultures de la paroisse Saint-Barthélemy. — 25 avril, Nicolas-Henri Joces des Longrais, écrivain dans le port de Rochefort, 23 ans. — 3 juin, Louis-Nicolas-Marie-Binet Marcognet, fils de Jean-Louis-Thérèse Binot-Marcognet-Montblin et d'Henriette Dardaine. — 6 juillet, Marie-Anne-Louise Petit-Dupetitval, fille de Jean-François Petit-Dupetitval et de Marie de Wilson, 57 ans. — 28 octobre, Pierre-Etienne Toutant-Beauregard, chirurgien, 48 ans. — 2 novembre, Jacques Beaumont, prêtre, 70 ans. — (GG. 172.)

E. suppl. 373. Registre. — 80 feuillets, papier.

**1700-1701.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. « Le 2<sup>e</sup> jour de février 1700 a esté baptizé François, fils de Simon Pichet, laboureur, et de Jeanne Geayte, sa femme, né le jour précédent, a esté parrain François Regnaud, portefaix et la marraine Marie Bissonneau. Tous deux ont déclaré ne savoir signer. — F. Guignet, prêtre, vicaire de Notre-Dame ». — 8 février, baptême de Catherine, fille de Michel Camoin, capitaine de vaisseau et de Catherine Buretel, son épouse, née le 6 du courant, parrain François Barango, marchand, marraine Catherine Bruslé (signé) Marie White Carré, Dupont, prêtre, curé de Notre-Dame. — 19 mars, baptême de Marie-Catherine, fille de Jacques Deguistre, boucher et d'Anne Vrignean, parrain Jean

Coupeau, greffier secrétaire en chef de la police, maison de ville et communauté de La Rochelle, marraine Catherine Rondeau. — F. Guignet, prêtre, vicaire de Notre-Dame. — 7 mai, mariage de Jean Gargot, tourneur en bois, fils de Louis Gargot et de Nicolle Mandin avec Marie Quantin, fille de feu François Quantin. — (GG. 173.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 574. (Registre.) — 74 feuillets, papier.

**1701-1702.** — Baptêmes, mariages et décès, paroisse de Notre-Dame de Cougnes de La Rochelle. — 4 février, inhumation de Marguerite, fille de Pierre Chatillon, soldat et de Magdelaine Briant. — 7 février, mariage de François Chaussat, commis des fermes du Roi, fils de défunt Pierre Chaussat, marchand, et de Catherine Letellier avec Renée Tuau, veuve de Martin Plessis, marchand. — 8 mars, baptême de Jacques-Gaspard, fils de Jacques Bernon, cabaretier et de Marie Minet, parrain Gaspard de Saint-Vincent, marraine Marie-Aimée Leyne, le père seul a déclaré ne savoir signer. — 28 mars, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Michenot, journalier et de Marguerite Fumoleau, parrain Jean-Baptiste Fiefgalet, aubergiste, marraine Magdelaine Rigaud, domestique. — 18 mai, baptême de Marie-Anne-Sara, fille de Lazare Nectoux, conseiller du Roi et son avocat au siège de l'amirauté de La Rochelle, substitut du procureur du Roi dudit siège et de dame Charlotte du Bouchet, son épouse, parrain Adrien du Bouchet, écuyer, seigneur de Cressansson, conseiller du Roi, commissaire nommé par Sa Majesté à l'inspection des haras de la généralité de La Rochelle, marraine Marie-Anne-Sara Depont, épouse dudit sieur du Bouchet, grand-père et grand-mère de l'enfant, tous soussignés. — 2 juin, baptême de Françoise, fille de Nicolas Decouchy, employé dans les fermes du Roi et de Suzanne-Marie Dioré, parrain François Pintault, directeur des fermes du Roi, marraine Françoise Callamard, épouse de M. Béchet, tous soussignés. — 4 juillet, mariage de Pierre Girard, maître boulanger, veuf de Jeanne Hubert et Marie Decœur, fille de défunt Henri De-Flœur et d'Élisabeth Sueque — signé : Picard, Marie Decœur, A. Rouchon, Louis Gonbaud, Pierre-Gaspard de Saint-Vincent, Joseph-Aimé de Saint-Vincent, Reynaud, euré. — 4 juillet, baptême de René, fils de Sylvain Robain, maître chirurgien et d'Élisabeth Laurent, parrain René Du-liveau, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, marraine Magdelaine Briçonnet. — 11 juillet, inhumation d'André-Valentin, fils d'André Rochard, procureur au présidial et de Marguerite Chapouille. — 1 août, inhumation de Pierre, fils d'Isaac de La Chambre et de Louise Martin. — 4 août, baptême d'Hélène, fille de Messire Philippe-Benjamin de Mazière, écuyer, seigneur du Passage et de Voullron et d'Esther Guillaudeau, parrain Philippe-Henri

de Mazières, marraine Esther de Mazières, frère et sœur de l'enfant. — 18 août, mariage de François Pelletier, docteur en médecine, demeurant à Taillebourg, fils de feu François Pelletier, aussi docteur en médecine, et d'Élisabeth Thomas, avec Marguerite-Suzanne Grenon, fille de feu Louis Grenon, marebaud et de Marguerite des Aguilhiers — Claude Masse, ingénieur. — 29 août, mariage de Léonard Brunerie, journalier, fils de défunt Hilaire Brunerie et de Louise Vergouyance avec Catherine Besnet, fille de feu Nicolas Besnet et de Marie Mottier, témoins Mathurin Renaudeau, Jean Ferry, amis des époux, Pierre Garnier, beau-frère de l'épouse, qui a déclaré ne savoir signer et Jean Bichon. — « Le 13<sup>e</sup> jour de septembre 1701, a été inhumé dans cette « église, près le grand balustre du costé de l'autel de « l'assension (sic), le corps de messire François Ferry, « escuyer, conseiller du Roy en ses conseils, trésorier des « fortifications de Champagne, brigadier des ingénieurs des « armées du Roy, chevalier des ordres militaires (sic) de « Saint-Louis, directeur des ponts, chaussées et bâtiments « publiqs des généralités de Bourdeaux et Montauban, et « ingénieur général des fortifications du pays d'Aunis, « Guyenne, Xaintonge, Béarn, aagé de cinquante deux ans, « décédé le jour précédent, sur les cinq heures du soir, « y ont assisté les soussignés — Gresseau, Guichot, Bichon, « Reynaud, euré. » — 3 novembre, baptême de Louis-Moïse, fils de Moïse Ferry, entrepreneur pour les travaux du Roi et de Louise Serat, sa femme, parrain Louis Bui-rette, ingénieur ordinaire des armées du Roi, marraine Damaris Jacob, épouse de Jean Huot, ingénieur ordinaire des armées du Roi. — 10 novembre, baptême de François, fils de Louis Prévost, conseiller élu en l'Élection de cette ville, et de Françoise Dizens, parrain François-Gédéon Vivier, marraine Félicité Mestayer; tous soussignés. — 7 novembre, mariage de M<sup>re</sup> Louis Poirel, seigneur du Gué d'Alleré, conseiller du Roi au siège présidial de cette ville, avec Marguerite-Magdelaine François, veuve de M<sup>re</sup> Antoine Marchand, conseiller du Roi audit siège. — 17 novembre, baptême de Gaudin, fils de M<sup>re</sup> Pierre Girard, sieur de Bellevue, conseiller du Roi au siège présidial et de Magdelaine-Bartholomée Mousnier, parrain Gaudin de Laforgue, capitaine au régiment de Lore, marraine Anne Billaud, tous soussignés. — 23 novembre, mariage de Pierre Senat, conseiller du Roi, magistrat au siège présidial de La Rochelle, fils de M. Pierre Senat, écuyer, sieur de Chastenot, conseiller du Roi et lieutenant de la maréchaulsée de marine en Saintonge, et de Jeanne Naudin avec Françoise Piniot, fille de feu Baldat Piniot, écuyer, seigneur de la Prée Foyer et de Françoise Prevost. — 23 décembre, baptême de Jean, fils de Jean Mathieu, maçon et de Catherine Porteau, parrain Alphonse Pintault, bourgeois, marraine

Marie-Magdelaine Trahan, de La Folle — Le père seul a déclaré ne savoir signer. — 5 janvier 1702, inhumation de Jean, fils de Philippe-Benjamin de Mazière, écuyer, seigneur du Passage et de Voutron et d'Élizabeth Guillaudeau — 30 juin 1702, mariage de Nicolas d'Hérault, employé dans les fermes du Roi, fils de feu Nicolas d'Hérault, conseiller du Roi et référendaire au Parlement de Rouen et contrôleur à la romaine dudit lieu et Marguerite de Gonthier, sa veuve, avec Marie-Jeanne Nicolle, fille de feu Pierre Nicolle, marchand et aubergiste et de Jeanne Michelean. — (GG. 173.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 573. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1702.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. — 13 janvier, inhumation de François La Ferté, écuyer, lieutenant au second bataillon du régiment de Luxembourg, âgé de 43 ans. — 8 février, baptême de Charlotte, fille d'Alexandre Fouché, cocher et de Marie Joffrian, parrain François de Montbron, écuyer, marraine Charlotte de Montbron, frère et sœur. — 14 février, baptême de Louis, fils d'Honoré Deysautier, conseiller du Roi, trésorier de France et maire de cette ville et de Marie-Anne Corneau, parrain Pierre Deysautier, marraine Charlotte Dalandaz, frère et sœur. — 24 juillet, mariage de Cosme Béchet, officier dans la Marine, fils de défunt Cosme Béchet, notaire royal et de Marthe Boutineau avec Marie Chasseloup, veuve de Jean-César Drouyneau, commis à la recette du grand bureau. — 3 août, baptême d'Adrien-Théodore, fils de René-Théodore Baudoy, écuyer, seigneur de la Lierre, la Rabatellière et autres lieux et de Marie-Anne du Bouchet, parrain Adrien du Bouchet, écuyer, sieur de Cressausson, conseiller du Roi, son procureur au siège de l'amirauté de La Rochelle, commissaire des haras de la généralité de La Rochelle, marraine Marie-Anne-Sara Depont, épouse dudit sieur du Bouchet, tous soussignés. — 3 août baptême de Suzanne, fille de Louis Denis, maître maçon et de Marguerite Bassimoine, parrain Moïse Ferry, entrepreneur dans les fortifications de Sa Majesté, marraine Suzanne Potonnier. — 5 août, baptême de René-Théodore, fils de Nazaire de Nectoux, conseiller du Roi et son avocat au siège de l'amirauté, sous-inspecteur des haras de la généralité, et de Charlotte du Bouchet, sa femme, parrain René-Théodore Baudoy, écuyer, seigneur de La Lière, la Rabatellière et autres lieux, colonel du régiment de La Lière, marraine Marie-Anne du Bouchet, épouse dudit sieur de La Lière. — 20 août mariage de Nicolas Gauvrit, praticien, fils de Jean Gauvrit, notaire et de feue Geneviève Vallée avec Marthe Mesnyer, fille de David Mesnyer, bourgeois et d'Esther Guiet, en présence de Jean Gauvrit, frère de l'époux, Jean de Beauchamps, procureur, ami des époux, de David Mesnyer, père de l'épouse, d'Annibal

Mesnyer, frère de l'épouse, etc. — 31 août, baptême de Marguerite-Françoise, fille légitime de Jean Huot, ingénieur ordinaire du Roi et de Damaris Jacqueau, parrain René de Tigné, ingénieur ordinaire du Roi, marraine Françoise Leroy, épouse de Julien Lottein, ingénieur ordinaire du Roi, lesquels ont signé. — 14 septembre, baptême de Joseph, fils de Michel Jolly, marchand et de Charlotte Quesneau, parrain Joseph de Lamothe, officier dans la Marine, marraine Magdelaine Savin, Metge, chanoine de La Rochelle. — 18 septembre, mariage de Claude Ribert, tonnelier, fils de feu Pierre Ribert, cabaretier et de Marie Giboullé avec Marie-Anne Gratton, fille de feu Moïse Gratton, marinier et de Marie Pasetet. Ont tous signé. — 26 décembre, baptême de Suzanne-Hélène, fille d'honorable homme messire Philippe-Benjamin de Mazières, chevalier, seigneur du Passage, de Voutron et de Esther Guillaudeau, parrain messire Gédéon-Nicolas, chevalier, seigneur de Voutron et autres lieux, marraine Suzanne Duquesne, fille de messire Abraham Duquesne, capitaine des vaisseaux du Roi, tous soussignés. — (GG. 174.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 576. (Registre.) — 86 feuillets, papier.

**1703-1704.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle — 5 février, mariage « par paroles de présents » de François Robert, archevêque et de Marie-Marthe Gravouil, veuve de Jean Giffaud. — 13 février, inhumation près la tombe de M. Lebreton, dans l'aile de l'autel de l'ascension, de Marie Ravenel, épouse de messire François Jouyn, écuyer, seigneur de La Tremblais, 26 ans. — 14 février, mariage de Jean Marois, écuyer, sieur du Pont, lieutenant des vaisseaux du Roi et capitaine d'une compagnie franche de la Marine, fils de feu Daniel Marois, écuyer, sieur du Pont et de Marie Massiot avec Angélique Huron, fille de Thomas Huron et de Perrine Daniel. — Présents André de Luzignan, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, ami des époux, Jacques Julien, Étie Robin, Jacques Bouisseau, Beraudin, etc. — 11 mars, baptême de Louis, fils d'Entrope Rousseau, farinier et de Magdelaine Dollet, parrain Louis de Monchevreuil, capitaine de vaisseau, marraine Suzanne Rougier. — 28 mai, baptême de Cosme, fils de Cosme Béchet, officier de marine et de Marie Chasseloup, parrain Elisée Béchet, marraine Éléonore Gombauld, épouse de Jean Chabossaud, officier de Marine, — 23 juillet, mariage de Charles Lezeau, conseiller du Roi, contrôleur des finances, domaines et droits en la généralité de La Rochelle, veuf d'Anne Maisonneuve, avec Marguerite Desaguliers, veuve de Louis Grenon. — 11 septembre 1703, baptême d'Antoine, fils de Paul Racaud, maître boulanger et de Jeanne David, parrain Antoine Chalumeau, marraine Marguerite Boudor.

— 27 novembre, baptême de Louis-Charles, fils de Jean Bureau, marchand et de Louise Girard, parrain Charles Durand, seigneur de Chalandry, marraine Charlotte de Saint-Légier de La Roche. — 30 novembre, inhumation de Samuel Pynyot, écuyer, âgé de 36 ans. — 2 décembre, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Olivier Menut, maître maréchal et de Marguerite Breau, parrain Jean Caillé, marraine Marie-Magdelaine, Paroneau. — Même jour, baptême de Marguerite, fille de Jean Renaudin, portefaix et de Marguerite Lyndet, parrain Louis Girardeau, jardinier, marraine Catherine Bartoux. — 23 décembre, inhumation de Joseph, fils de Bertrand Bernardot, employé dans les fermes du Roi et de Marguerite Coudret. — 12 décembre, inhumation « du corps de Marie, dont on ne sait pas l'autre nom, indienne de nation, âgée de 12 ans, décédée la nuit précédente, dans la maison de Daniel Coulonjeat, « tresneur, y ont assisté François Bardin et Jean Bichon, « seul sousigné. » — 9 janvier 1704, baptême de Georges-Damien, fils de Georges Legaigueur, conseiller du Roi au siège présidial et de Marie Lagrange, parrain messire Damien Martel, chevalier, seigneur comte de Temul, colonel de régiment d'infanterie, marraine Marie-Anne le Gaigneur, épouse de M. de Gireval, premier commis des fortifications de France. — (GG. 175.)

E. Suppl. 577. (Registre.) — 79 feuillets, papier.

**1704-1705.** — Baptêmes, mariages et décès de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. — 11 mars, baptême de Marie, fille de Louis de Labre, maître tonnelier et de Magdelaine Garnier, parrain François Miget, maître maréchal, marraine Marie Chaigneau. — 17 avril, inhumation de Marie-Magdelaine, fille de feu Guillaume Briçonnet, écuyer, seigneur d'Angliers et de Catherine Gathineau, âgée de 30 ans, dans l'église, vis-à-vis de l'autel des agonisants. — 25 avril, baptême de Vincent, fils de Jean Desvaux et de Thérèse Rousseau, parrain Vincent de la Bruère sieur du Coudray, marraine Elizabeth Bourrot. — 16 mai, baptême de Georges Jacques fils de Georges de Renard, écuyer, seigneur des Angles, lieutenant-colonel du régiment de la Roche du Maine et d'Elizabeth-Marie Gachet, parrain Jacques Mignonneau, écuyer, sieur des Tignaux, chevalier de l'ordre du Roi et capitaine du régiment de Périgord, marraine, Marie-Anne Gachet. — 30 mai, baptême de Marie-Marguerite, fille de Jean Boutiron, ci-devant procureur, et de Marie Jacob, parrain Pierre Bichon, marraine Marie Bourdin. — 4 juin, baptême de Michel, fils de Moïse Ferry, entrepreneur pour le Roi et de Louise Serat, parrain Michel Serat, entrepreneur pour le Roi, marraine Renée Ménage, veuve de Moïse Ferry. — 21 juin, baptême de Catherine, fille de François Cornereau, ins-

tructeur de jeunesse et de Suzanne Billy, parrain Jean Maynard, conseiller du Roi, lieutenant en la prévôté royale d'Angoulême, marraine Catherine Moronnat épouse Maynard (Mesnard) tous soussignés. — 1<sup>er</sup> juillet, inhumation de Marie, fille de Jean Besgnon, charretier et de Jeanne-Catherine Pillon. Témoins le père et François Jousse. — 13 octobre, baptême de Magdelaine-Thérèse, fille de François Bourdole, maçon et de Mario Chauveau, parrain Blaise Chauveau, capitaine de vaisseau, marraine Magdelaine Marteau. — 26 octobre, inhumation de Étienne Rousselot, employé dans les fermes du Roi. — 10 novembre, baptême de Thérèse, fille d'Honoré Deyssautier, conseiller du Roi, trésorier général de France et de Marie-Anne Corneau, parrain Jean Bichon, marraine Marie Mesnage, femme de Jean Brisseau. — (GG. 176.)

E. Suppl. 578. (Registre.) — 91 feuillets, papier.

**1705-1706.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 19 janvier, baptême de Pierre Olivier, fils d'Olivier Menut, maître maréchal, et de Marguerite Brau, parrain Michel Drouillard, marchand, marraine Marie Menut, Reynaud, curé. — 24 février, baptême de Marie, fille de Jean Marcellet, bourgeois et de Marguerite Lezeau, parrain Raymond Boissery, greffier de l'État major de la place, marraine Marie Marchand. — 17 mars, baptême de Simon, fils de François Louveau, conseiller du Roi à l'élection de La Rochelle et de Marie Trocquet, parrain Simon Billaud du Rivage, conseiller du Roi, lieutenant général à l'élection de cette ville, marraine Marianne Trocquet. — 6 septembre, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Nicolas de Goffard, sergent du régiment d'Olerou et de Marie Chagneau, parrain Philippe Finck, marraine Magdelaine Fourestier, Jouot, vicaire de Notre-Dame. — 28 septembre, baptême de Louis, fils de Louis Auboyneau, marchand et de Marianne Doucher, parrain Guillaume Laville, scieur de bois, marraine Jeanne Rneau, épouse dudit parrain, Th. Dulleau, vicaire de Notre-Dame. — 21 octobre, « a esté inhumé dans ceste église, près le confessionnal de M. le curé, dans l'aile de l'autel des agonisants le corps de M. Gaspard de Saint-Vincent, aagé de 65 ans, décédé le jour précédent y ont assisté les sousignés, Bichon et Reynaud, curé. » — 8 novembre, « a esté baptisée Jeanne, fille de Joseph Ory, marchand et de Jeanne Lesné, sa femme, née du 5 dudit mois et a été parrain Anthoine Charrière, tambour-major dans le régiment de la Roche-du-Maine, la marraine noble femme Jeanne Lebert, épouse de M. Louis Carnay, gentilhomme irlandais et ont déclaré ne savoir signer, excepté le père. » — 7 décembre 1705, « a esté baptisée Marie-Françoise, « fille légitime de Jean Gaudin, saumier, et de François,



« Danse, sa femme, née du 3 dudit mois. Le parrain  
« M. Jean Barbose Cabesse, gentilhomme portugais, mar-  
« raine Marie Briçonnet et ont signé, excepté le père. »  
— (GG. 177.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 579. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1706-1707.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — 2 mars, baptême de Suzanne, fille de Guillaume Vegeais et de Suzanne Robert, parrain Jean-François Oualle, marchand, marraine Suzanne Tabutteau, épouse du parrain. — 8 mars, baptême de Jacqueline-Marguerite, fille de maître Louis Poirel, conseiller du Roi au présidial de La Rochelle, sieur du Gué d'Alléré et de Marguerite-Magdelaine François, parrain Antoine, fils de feu Antoine Marchand, conseiller du Roi auditsiège, marraine Jeanne Marchand, sœur du parrain. — 13 mars, baptême de Georges-Michel, fils de Georges de Renard, écuyer, sieur des Angles, lieutenant-colonel du régiment de la Roche-du-Maine et d'Elizabeth-Marie Gaschot, parrain messire Michel de Verin, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur général d'infanterie, marraine Marie-Jeanne Rougier, épouse de Louis de Monchevreuil, capitaine des vaisseaux du Roi. — 30 décembre, baptême de Basile-Marius-Michel, fils de Pierre Consard, conseiller du Roi, son lieutenant criminel, commissaire vérificateur des rôles en l'Élection de La Rochelle et de Magdelaine-Elizabeth Antin, parrain Basile-Marius-Michel Langlois, lieutenant de vaisseau, marraine Jeanne-Elizabeth Cousard, sa sœur; de Cortiou, curé de Notre-Dame. — 27 avril, mariage de Simon Bernard, sieur de Launay, avocat au présidial, fils de feu Charles Bernard sieur de Launay, marchand et de Marie de Montvau, sa femme, avec Jeanne-Marguerite Griffon, fille de feu Pierre Griffon, conseiller du Roi au Présidial et de Marguerite Goupil, Charles-Bernard de Launay, sous-diacre, frère de l'épouse, Pierre Gaillard, curateur aux causes de l'époux, Jacques Bigotteau, conseiller du Roi et président de l'Élection, cousin de l'épouse, François Tuleron, conseiller du Roi au présidial; Reynaud, curé. — (GG. 178.)

E. Suppl. 580. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1707-1708.** — Baptêmes, mariages et sépultures. — 31 janvier, baptême de Simon, fils de René Gastineau, journalier et d'Andrée Guillet, parrain Simon Billaud, sieur d'Ardennes, conseiller du Roi au Présidial, marraine Marie Antin, épouse d'Alexandre Cadoret, receveur des épices et amendes du Présidial. — 19 février, inhumation de François, fils de Maurice-Alexandre Cassé de Beauregard, docteur en médecine et de Jeanne Poirier. — 20 février, baptême de Simon-Charles-Pierre, fils de Simon-Bernard

Launay, avocat au Présidial et de Jeanne-Marguerite Griffon, parrain Charles-Bernard de Launay, sous-diacre, oncle de l'enfant, marraine Marie-Anne Cadoret, femme de Pierre Griffon, conseiller du Roi au même siège. — 8 mars, mariage de Pierre Rabusson, praticien, fils de Blaise Rabusson, marchand brûleur de vin et d'Anne Lothier, avec Geneviève Vaslin, veuve de Louis Thibaut, procureur au Présidial, native de l'île de Ré et fille de feu Josué Vaslin, marchand et de Julienne Dumas, présents, chevalier de Bretinaud, François Laborit et Suzanne Cabeau. — 8 mars, mariage de Jean Gaillard, sieur de la Guérinière, Sénéchal de Champagne, fils de feu Jean Gaillard sieur de la Guérinière, bourgeois et de Magdelaine Joubert, avec Geneviève Thérèse Bigotteau, fille de défunts Jean Bigotteau; sieur de la Touche, conseiller du Roi et son commissaire aux saisies réelles du siège présidial et de Françoise Lilliat. — 26 mai, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Marois, écuyer, sieur du Pont, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du Roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, capitaine général des gardes-côtes de l'île de Ré et d'Angèlique Hurond, parrain Louis Pays du Bourjolly, écuyer, marraine Perrine Daniel, veuve de Thomas Hurond Desprez. — 8 septembre, inhumation de François-Joseph de Lescours de Parensay, enseigne de la colonelle du régiment de Mernac, fils du marquis de Lescours et de défunte N. ses père et mère, etc. — (GG. 179.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 581. (Registre.) — 69 feuillets, papier.

**1708-1709.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. — « Le 15<sup>e</sup> jour de  
« mars 1708 a été présentée à l'église, de la part de MM. les  
« directeurs de l'hôpital général de cette ville, pour estre  
« baptisée, Marie-Anne, exposée à la porte dudit hôpital, le  
« soir précédent, sur les sept heures et demie, fille d'un  
« père et d'une mère inconnus, a été parrain Pierre Emeret  
« et marraine Anne Segret, pauvres dudit hôpital, lesquels  
« ont déclaré ne savoir signer. » — 29 mars, mariage de David Nereau, marchand, fils de défunt Jean Nereau, marchand et de Jeanne Bourgeois avec Marie Prevèreau, veuve d'Isaïe Garain, témoins Antoine de Pommeray, écuyer, ci-devant capitaine d'infanterie, cousin de l'époux, etc. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Jacques, fils de Louis Lescuyer, commissaire des tailles de l'Élection et de Marie Grenot, sa femme, parrain Jacques Pajaud, commis à la recette de tailles, marraine Françoise Deschamps. — 3 mai, réhabilitation du mariage fait « hors de la face de l'église » entre André Branday, marinier, veuf de Marie Delarat, avec Louise Jarry, veuve d'Isaac Aubineau. — 6 mai, baptême d'Anne, fille de Jacques Miget, maître chirurgien et de Marguerite Boucheau, parrain Jean Goujoud, maître apo-



thicaire, marraine Léonarde-Anne Boisse. — 14 août, mariage de Antoine de Labat, marchand, veuf de Jeanne-Marie Allaire avec Marie Chasseloup, veuve de Cosme Béchét, officier dans la Marine. — 22 août, baptême d'André-Louis, fils de Louis Poirel, seigneur de la châtellenie du Gué, lieutenant général de police, conseiller du Roi au siège présidial et de Marguerite-Magdelaine François, parrain Guillaume Sibille, seigneur de Milland, conseiller du Roi au Présidial, marraine Marie Billaud, grand'mère de l'enfant, veuve de Didier Poirel, conseiller et procureur du Roi au siège royal de Rochefort et subdélégué de M. l'intendant. Signé : Poirel du Gué d'Alléré, Sibille, Billaud Poirel, de Courtiou, curé de Notre-Dame. — Le 10<sup>e</sup> jour de septembre 1708, mis par moy, curé sousigné dans le ci-devant « metière de cette paroisse, le corps d'Anthoine Georget, « fils naturel d'Elie Georget, de la Religion, et de Jeanne « Auger, décédé le jour précédent, aagé de 3 ans, y ont « assisté Jean et Bichon, sousigné. — Bichon. — de Courtiou, curé de Notre-Dame. » — 13 octobre, mariage de François Piché, fils de Jean Piché et de Claude Georget avec Marie Autrusseau, fille de défunt Guillaume Autrusseau et de Marie Bouhier, en présence de Jean Piché, Antoine Sorbin, beau-frère, Sylvain Feuillet, cousin, Claude Georget, mère, Isaac Autrusseau, oncle, Michel Bouhier, oncle, Jean Arlordaud, ami; Gibaud, vicaire de Notre-Dame. — Même jour, baptême de Michel-Christophe, fils de messire Jean-Baptiste Junquières, écuyer et de Marie Bouchereau, parrain messire Christophe d'Astier, chevalier, lieutenant pour le Roi au gouvernement de cette ville de La Rochelle, chevalier de Saint-Louis, faisant pour messire Michel de Junquières, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, contrôleur général de la grande chancellerie, oncle paternel, marraine Marie Billaud, veuve de Didier Poirel, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant de la Généralité et procureur du Roi du siège royal de Rochefort, grand'mère maternelle de l'enfant. — 18 octobre, baptême de Marie-Anne, fille de défunt Elie Robin, au bergiste et de Françoise Regnaud, parrain messire Louis Doraison, officier de la marine et lieutenant de frégate du Roi, marraine Marie de Luzignant, fille d'André de Lusignan, lieutenant des vaisseaux du Roi et capitaine de compagnie de la marine. — 16 décembre, baptême de Marthe, fille de Pierre Meyer et de Marie Gautier, parrain Jean Marcou, marraine Marthe Gautier, le père seul a signé. — 12 janvier 1709, baptême de Marie-Henriette, fille de Louis Boisdon, maître tonnelier et de Françoise Bonnat, parrain Jean-Baptiste Legrand, marchand, marraine Marie Thomas, femme de Pierre Depot, sousigné. — 13 janvier 1709, mariage de Guillaume Guesnon, maçon, fils de défunts Jean Guesnon et de Fran-

çoise Blanchard avec Jeanne de Villechange, fille de défunts Jean de Villechange, maçon et de Jeanne Léger. — (GG. 180.

E. Suppl<sup>l</sup>. 382. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1709-1710.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame. — 17 mars, Jean Larose, mendiant de la Chateigneray, en Poitou, décédé à 38 ans, a été inhumé. — 25 mars, baptême de Marie-Anne, fille de Isaac de Champagné, écuyer, seigneur de la Pommeraye et de N. parrain Nicolas Lefèvre, marraine Marie-Anne Gauvin. — 4 avril, mariage de Charles Chambaud, écuyer, sieur de Fleury, major, des garde-côtes d'Annis, veuf de Marie-Anne Grignon et Marguerite-Henriette Baudouin, fille de feu Jacques Baudouin, sieur des Marattes et de Marie Massiot, témoins, Alexandre de Beauchamps, ami de l'époux, Richard Massiot, écuyer, sieur de La Motte, oncle de l'épouse Louis Pays de Bourjolly et Mérée Baudouin. — 4 mai, mariage d'Etienne Gardin, tisserand, veuf de Renée Masse avec Marie Charruyer, servante domestique, fille de Jean Charruyer, laboureur et de Jeanne Foubert, témoins, François Dufour, ami de l'époux, Pierre Charuyer, père de l'épouse, Pierre Sanglard, etc. — 24 novembre, baptême de Simon-Pierre, fils de Simon-Bernard Delaunay, avocat au présidial et de Jeanne-Marguerite Griffon, parrain Pierre Griffon, conseiller au présidial, marraine Marie Tulleron, femme de l'avocat audit siège. — (GG. 181.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 383. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1710.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 27 février, mariage de Léonard Guillemot, notaire royal, fils de Pierre Guillemot, aussi notaire royal et de Suzanne Feydeau avec Françoise Brodeau, fille de feu François Brodeau, procureur au présidial et d'Anne Chevreau. Témoins Pierre Guillemot père de l'époux, Suzanne Feydeau mère de l'époux, Marie et Antoinette Guillemot, tantes de l'époux, Anne Thibaud, grand'mère de l'épouse, François Brodeau, frère de l'épouse, Jeanne Faure, belle sœur de l'épouse, Catherine Rabois, cousine de l'épouse, tous sousignés. J. Trambly, prêtre de l'Oratoire. — 2 mars, baptême de Jean Jacob, fils de Jacob Sarrazin et de Marie Mesnard, parrain Jean Guibuty, maître sellier, marraine Marie de Cœur, femme de Pierre Girard, maître boulangier. — 3 mars 1710, mariage de Jacques Grenon, domestique de M. de Marcogniet, gouverneur de cette ville, fils de Jean Grenon laboureur et de défunte Marguerite Giraudeau avec Marguerite Billaud, veuve de Jean Achart, domestique de M. le Maréchal de Chamilly. — 12 avril, baptême de Marie Marguerite, fille de François Baudry, marchand poëlier et de Marie Rateau, parrain Denis Dupoux, capitaine de vaisseau marraine

Marguerite Bassimoine, qui a déclaré ne savoir signer. — 16 avril, inhumation, derrière la chaire, dans l'aile des agonisants du corps de dame Marie Françoise Legrand épouse de Jean d'Abbadie, capitaine des fermes du Roi, âgée de 47 ans. — 13 mai, baptême d'Anne Marie, fille de Charles Paul Billaud, écuyer, conseiller du Roi, vice-sénéchal de la province d'Aunis et grand prévôt de la Rochelle et chevalier du guet et d'Anne Marie Drouillet, parrain Jacques Rougier, écuyer sieur du Marais Guyot, conseiller du Roi, juge magistrat et assesseur civil et criminel au siège présidial de la Rochelle et marraine Marie Texier de Bellefond, épouse Caillé sieur des Barballières, docteur en médecine. — 15 mai, baptême de Jacques, fils de Pierre Girard, conseiller du Roi au siège présidial et de Magdelaine Berthommée Mousnier, parrain Jacques Guerry sieur de la Marcardière, conseiller du Roi et son lieutenant général criminel et civil au Présidial, veuve de Louis Guibour, écuyer, sieur du Val, conseiller du Roi, audit siège, tous soussignés. — 14 juin, baptême de Marie Anne, fille de Jean Baptiste de Jonquières écuyer et de Marie Bouchereau, parrain Albert Henri, conseiller du Roi, président au siège royal de Rochefort, et maire de ladite ville, marraine Marie Billon, épouse de Jean Poiret de la Desdivière conseiller du Roi au Présidial et assesseur dans la maréchaussée de cette ville. — Même jour, baptême de Catherine fille d'Antoine Salin, marchand et de Marie Piché, parrain Pierre-Jean, marraine Catherine Doussin. — 16 août, baptême de Jean Louis, fils de Jean-Baptiste Benoît, menuisier et de Jeanne Babin, parrain Louis de Villard, fils de Louis de Villard, brigadier des armées du Roi, directeur des fortifications d'Aunis, marraine Marie Suzanne Gréen de Saint Marsault, tous soussignés, — Jean-Baptiste Benoît, M. J. Gréen de St-Marsault de Chatelaillon, Courtenain de Villars, De Libeau, Daubigny, chevalier Daubigny, de Courtion, curé de Notre-Dame, etc. — (GG. 188.)

E. Suppl. 584 (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1710-1711.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — 21 octobre, mariage de Pierre Peraudeau, marchand, veuf de Marie Fromaget avec Marie Chavigneau, fille de feu Pierre Chavigneau et de Marie Bilard. — 16 novembre; baptême de Marie Marguerite, fille de Pierre Meyer et de Marie Gautier, parrain Arnaud Josselme, marraine Marguerite Estavar, qui ne sait signer. — 3 février 1711 « par moi, prêtre, vicaire soussigné a été baptisé Louis Marc, fils du sieur Louis Bonvallet « sergent au régiment de la Lande et de Charlotte Lesage, « sa femme, conformément au certificat donné par M. « Lacouture, lieutenant au régiment de la Lande, assurant « qu'ils sont légitimement mariés, le dit certificat donné

« le 3 février de cette année, l'enfant né le jour précé-  
« dent, ont été parrain et marraine le sieur Marc Constant  
« et Perrine Dubois, du même régiment, bons catholiques,  
« certifiés par M. Baulieu, lieutenant audit régiment, en  
« date du 3 courant, la marraine seule ne sait signer, de  
« ce requise, suivant l'ordonnance. » — 17 février, bap-  
tême d'Honoré, fils de Jean Mallès, major des habitants de  
La Rochelle et de Magdelaine Hervé, parrain Honoré  
Deyssaulier, conseiller du Roi et trésorier de la Généralité  
de La Rochelle, marraine Marie-Anne Toraille, femme de  
Huet de La Gastinière, conseiller du Roi, trésorier de la  
même généralité, tous soussignés. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de  
Thérèse, fille d'Honoré Deyssautier, conseiller du Roi et  
trésorier dans la généralité de La Rochelle et de Marie-Anne  
Loineau, parrain Jean Bichon, marraine Marie Menage. —  
21 avril, baptême de Pierre-André, fils d'André Mathé,  
voiturier et de Marie Barreau, parrain Pierre Griffon,  
conseiller du Roi au siège présidial, marraine Françoise  
Garbuzat, épouse de Jean Desirotte, conseiller du Roi audit  
siège. — 28 avril, inhumation du corps de Marguerite Menu-  
teau, fille de Matthieu Menuteau de Courchand, conseiller  
du Roi au Présidial et de Marguerite Demarine. — 16 juin,  
inhumation au bas de l'église, dans l'aile de l'autel des ago-  
nisants du corps de Marie-Françoise Louveau, fille de  
M. François Louveau, conseiller du Roi en l'Élection de cette  
ville et de Marie Trocquet, âgée de 16 ans. — (GG. 183.)

E. Suppl. 585. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1711-1712.** — Baptêmes, mariages et sépultures,  
paroisse de Notre-Dame. — 16 juillet, baptême de Louise  
Guy, fille de messire Louis Poirel du Gué d'Alléré, con-  
seiller du Roi au Présidial de cette ville, lieutenant général  
de police et de Magdelaine-Marguerite François, parrain  
André-Louis Poirel, son frère; marraine Jeanne-Guy,  
cousine de la baptisée. — 23 juillet, baptême de Marie-  
Esther, fille de Jean-Baptiste de Jonquières, écuyer et de  
Marie Bouchereau, parrain messire Louis Poirel du Gué,  
conseiller du Roi au siège présidial de cette ville, marraine  
Esther Denard, femme de Jean Bouchereau, ancien échevin  
de cette ville. — 10 août, inhumation de Jean, fils de Pierre  
Clemot, laboureur et de Suzanne Fonreau. — 25 août,  
« par moy, prestre curé soussigné, a esté baptisé François-  
« Louis, noir de nation, de la ville de Poupeau au royaume  
« de Jude, en la coste de Guinée, aagé de 25 à 30 ans,  
« qui s'appelait dans son pays Hieremy, a été parrain  
« M. François Paupin, conseiller secrétaire du Roi et  
« intéressé de la Compagnie royale de Guinée et traite et  
« la marraine damoiselle Marie-Anne Rabeau, épouse de  
« Nicolas Chevallier, officier de la Marine servant sur les  
« dits vaisseaux, ledit Hieremy a déclaré ne savoir signer. »

« (signé) La Chevallier, Sausine, de Börstel, Baudouin des  
« Marattes, Chevallier, Delebrouck, Ladöue, Mocquet, etc.  
« de Courtiou, curé de Notre-Dame. » — 10 septembre,  
inhumation de Charlotte, fille d'Honoré Deyssautier, trésorier  
de France et de Marie-Anne Cornuau. — 30 octobre, bap-  
tême d'Élisabeth-Charlotte, fille de Claude Bernard de  
Villars de La Brosse, lieutenant des vaisseaux du Roi, et  
de Marie-Suzanne Gouehon, parrain Jacques Michel, mar-  
raine Charlotte Gouehon. Ont assisté les sous-signés le chev.  
Olivier de Bonneval, Marianne Bernon, Michel, J. Trambly,  
prêtre de l'Oratoire. — 9 novembre, mariage de François  
Vannon, fils de défunt François Vannon, notaire à Poiré et  
de Jeanne Chabot et Marguerite Camus, native de Bourgneuf,  
fille de Pierre Camus, laboureur et de défunte Jeanne Mi-  
chel. — 16 novembre, mariage de Nicolas Camus, char-  
pentier de grosses œuvres, natif de Bourgneuf, fils de Pierre  
Camus, laboureur et de défunte Jeanne Michel avec Marie  
Surat, fille de feu Étienne Surat, maçon et tailleur de pierre  
et de Catherine Deschaups. — 18 décembre, baptême de  
Jacques-Auguste, fils de Noël Boutard, maître à danser et  
de Françoise Brondy, parrain Jacques-Auguste de Champs  
Paris, écuyer, sieur de Sausays, marraine Louise Boutard,  
sœur de l'enfant. — 4 janvier 1712, baptême de Louis, fils  
de Jean Ansour, architecte et entrepreneur des fortifications  
du Roi et de Catherine Dufour, son épouse, né le premier  
jour de l'an, parrain Louis Denis, fils de Louis Denis, maître  
architecte et de Marguerite Bassimoine, marraine Catherine  
Ansour, sœur de l'enfant — Ragueneau, prêtre de Notre-  
Dame. — 7 janvier 1712, mariage de René Besson, maître  
corroyeur, fils de René Besson, marchand tanneur et de  
Renée Foyer avec Marie-Anne Devallée, fille de défunt  
Jean Devallée, procureur à Soubise et de Sara Desmaisons.  
— 20 janvier, baptême de Jeanne-Anne, fille d'Étienne  
Devallée, chirurgien et d'Anne Charon, parrain René Besson,  
marraine Jeanne Devallée. — (GG. 484.)

E. Suppl. 386. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

**1712.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse  
de Notre-Dame. — « Le 9 mars, par moy curé sousigné,  
« a été baptisé Claude-Félix, fils légitime de sieur Claude  
« Masse, ingénieur ordinaire et conseiller du Roi et de  
« damoiselle Marie Papin, son épouse, né le jour précédent,  
« ont été parein et mareine sieur François Masse, damoi-  
« selle Marie-Anne Masse, ses frère et sœur. Ont assisté à  
« la cérémonie messire Ragueneau, prêtre, son oncle, sieur  
« Verrier et les sousignés, le parein seul ne sait signer.  
« (Signé) Masse, Marie Masse, Ragueneau, prêtre de Notre-  
« Dame, P. Trambly, prêtre de l'Oratoire, Granier, prêtre  
« de Notre-Dame, H. Papin Verrier, la S<sup>t</sup>-Gilles Bilheu,  
« Bonnichon, Verrier Mare Chodame, de Courtiou, curé de No-

« Dame. » — 18 mars, « par moy, prestre curé sousigné  
« a esté inhumé dans ce cimetièrre le corps de dam<sup>is</sup> Marie  
« Papin, espouze de M. Claude Masse, ingénieur ordinaire  
« du Roi, aagée de quarante ans, décedée le jour précédent,  
« ayant reçu les sacrements de l'Église, en présence des  
« sousignés. » — 23 mars, inhumation de Maurice-Alexan-  
dre Cassé de Beauregard, docteur en médecine, âgé de  
39 ans. — 7 avril, mariage de Bertrand Forestier, chirur-  
gien, natif de Montréal au Canada et de Marie Caurlier,  
avec Élisabeth-Charlotte Camoin, fille de Michel Camoin,  
capitaine de navire et de Catherine Basset. — 14 mai,  
baptême de Marie-Anne, fille de Joseph Chartraud, maître  
charpentier de grosses œuvres et de Marie Sollivet, parrain  
Louis Poirel, fils de messire Louis Poirel du Gué d'Alleré,  
conseiller au siège présidial et de Marie-Marguerite-Mag-  
delaine François et marraine Marie-Anne Belin, fille d'Ozée  
Belin, marchand, et d'Élisabeth Briand. — 23 mai, mariage  
de François Fourré, sergent de marine de la compagnie de  
la Brossardière en garnison dans cette ville, fils de feu René  
Fourré, docteur en médecine et de défunte Théodore Potet  
avec Marie Pichet, native des Sables-d'Olonne, en Poitou,  
fille de Jean Pichet, marchand colporteur et de Claudine  
Georget, en présence d'Alexandre Duperrier, Joseph  
Chandelier, amis de l'époux, Jean Piché, père de l'épouse,  
François Piché, son frère, Antoine Sorlin, son beau-frère,  
Jacques Morin, son beau-frère, Claudine Georget, mère de  
l'épouse. — 6 juin, mariage de messire René Couillet de  
Bussy, écuyer, sieur de Beaucour, fils de François Couillet  
de Bussy, écuyer, sieur de Beaucour et autres lieux et de  
Marguerite Prevost avec Charlotte du Landaz, fille de feu  
messire Alexandre du Landaz, écuyer, seigneur de Lanbray  
et de Marie-Anne Corenau, épouse à présent de messire Honoré  
Deyssautier, écuyer, Président, trésorier de France au  
bureau des finances et chambre des Domaines de la Géné-  
ralité, maire de cette ville en exereice, en présence de  
Jacques Delabruère, avocat au Présidial, porteur de pro-  
curation de M. et Madame de Bussy, père et mère, messire  
Honoré Deyssautier, trésorier de France, Marie-Anne Cor-  
neau, Marguerite Dinet, etc. — 8 septembre baptême de  
Louis-Samuel, fils de Samuel Brevet et de Marie Brevet,  
parrain Louis Denis, architecte, marraine Marguerite Faget,  
épouse d'Alexis Labadie, chirurgien. — L'enfant est dé-  
cédé le même jour. — (GG. 485.)

E. Suppl. 387. (Registre. — 79 feuillets, papier.

**1712-1713.** — Baptêmes, mariages et sépultures de  
la paroisse Notre Dame. — 25 septembre, baptême de  
Magdelaine-Jeanne, fille de Jean-Baptiste de Junquières,  
écuyer et de dame Marie Bouchereau, parrain Jean de  
Besombes, écuyer, major au gouvernement de l'île de Ré,

chevalier de Saint-Louis, marraine Magdelaine Giraudin, veuve de Louis Billaud, sieur d'ArJennes, échevin de cette ville. — 1<sup>er</sup> jour de l'an 1713, inhumation de Charlotte Cornereau, fille de François Cornereau, instructeur de la jeunesse et de Suzanne Belly. — 12 janvier, baptême d'Ignace, fils de Simon Bernard de Lannay, avocat et de Jeanne-Marguerite Griffon, parrain Ignace Cadoret de Beaupreau, conseiller du Roi et son avocat au Présidial, et marraine Jeanne-Marguerite Bigotteau. — 13 janvier, inhumation de Jacques Girard, fils de Pierre Girard, sieur de Bellevue, conseiller du Roi au Présidial, et de Magdelaine Mounsier. — 4 février, mariage de Pierre-Claude Dupont Degaud, écuyer, capitaine d'infanterie au régiment de Septdeville en garnison en cette ville, y demeurant natif de Paris, paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, fils de défunt Pierre Dupont Degaud, écuyer et de dame Denise Delahaye avec Esther-Charlotte Barbot, native de Paris, paroisse Saint-Sulpice, fille de feu messire Jean Barbot, seigneur de Romagné, conseiller du Roi en ce siège et de dame Suzanne Allaire. — « Le dix-huit février « 1713 a esté par moy prêtre sousigné baptisée Marie- « Anne, fille naturelle de Samuel-Joseph *Meschaint* (sic) « et de Suzanne Oualle, *mariés à la huguenotte* ; ont esté « parrain et maraine Jacques Talineau et Anne Gautron, « qui ne savent signer, de ce enquis, cet enfant est né le « seize de ce courant, le père absent ne s'est pas trouvé « au baptesme. — Ragueneau, prêtre de Notre-Dame. » — (Voir le mariage desdits Samuel-Joseph Meschinot et Suzanne Oualle dans le registre de la paroisse Saint-Barthélemy, à la date du 8 janvier 1701, F<sup>o</sup> 55). — 17 mars, baptême d'Henri, fils de Jean Laiden, journalier et d'Esther Andrée, sa femme, parrain Henry Mussset, marraine Marie-Anne Rochereau. Le père a déclaré ne savoir signer. — 24 avril, mariage de Joseph-Aimé de Saint-Vincent, lieutenant d'infanterie, fils de feu Gaspard de Saint-Vincent et de Marianne David avec Louise Carpeaud, fille de Michel Carpeaud, écuyer, sieur de Ponsery, directeur des affaires du Roi en la généralité de La Rochelle et d'Élisabeth Garnier. — 27 avril, « par moy prestre vicaire sousigné « a esté baptisé sous condition Nicolas-Jacques, fils de « sieur Nicolas Venette, maître chirurgien et de dame « Catherine Saulteau, né il y a une heure, a esté parrain « M<sup>re</sup> Jacques-Théodore Masson, praticien et la marraine « demoiselle Marie-Anne Venette, tante de l'enfant, tous « soussignés. — Signé: Venette, Masson, Marianne Venette, « Louise Lafie, Venette, Marie-Magdelaine Girard, Granier, « prêtre, vicaire de Notre-Dame. » 27 avril, baptême de François, fils de feu messire Charles de Cursay, chevalier, seigneur de St-Mary et de dame Charlotte de Montbron, parrain messire François de Cursay, chevalier, seigneur

d'Oleron, marraine Marie Simon, épouse de Messire Jacques Guerry, seigneur de La Marcadière, conseiller du Roi et son lieutenant général au Présidial, Signé. François de Cursay, Marie Simon, Madelaine Bragnaud, de Montberon, Marie Guerry, Le chevalier des Tourettes, de La Loupe, Guerry, de Courtiou, curé de Notre-Dame. — 30 avril 1713, inhumation de Jacques, fils de Jacques Rougier, écuyer, seigneur du Marais Diot (sic), conseiller du Roi et son assesseur civil et criminel en la Sénéchaussée et siège présidial et de Magdelaine Bougneau. — (GG. 183.)

E. Suppl. 588. (Registre.) — 116 feuillets, papier.

**1713-1714.** — Baptêmes, mariages et sépultures, paroisse Notre-Dame. — 3 juin, mariage de René Pelletier, fils de feu François Pelletier, marchand et de Françoise Petiot avec Marie Adrien, fille de feu Jean Adrien, marchand et de Marie Allenet. — 17 juillet, mariage de Charles Paillart du Chiron, marchand, fils de feu Charles Paillart du Chiron, chirurgien et de Jeanne Le Redde avec Catherine Mestayer, fille de Nicolas Mestayer, huissier et de Claude Rousseau. — 18 juillet, « par moy, prêtre vicaire soussigné, a été « baptisé François, fils du sieur François Beloc, marchand « raffineur de cette ville et de dame Marie Mounsier, sa « femme, disant être mariés à l'Église dans la paroisse de « Marennnes, en Saintonge, sans en avoir produit aucun « acte ni certificat, le père même ne s'est pas trouvé au « baptême de son enfant et est actuellement audit lieu de « Marennnes, et ne fait point aussi bien que son épouse le « devoir de catholique, né le jour précédent, a été parrein « Pierre Grissot, maître tailleur d'habits de cette ville et « marraine Marie Raux, cousine de l'enfant, qui a déclaré « ne savoir signer. — (Signé) Pierre Grissot, Marguerite « Jeuteau, Granier, prêtre, vicaire de Notre-Dame. » — Mariage de Claude-Marie Beausire, écuyer, sieur de La Grange, ingénieur ordinaire du Roi et capitaine d'une Compagnie d'artillerie, dans l'île Saint-Domingue, fils de noble homme Jean Beausire, conseiller du Roi, maître général de ses bâtiments, ponts et chaussées de France, juge et garde de la juridiction royale des bâtiments et maître général contrôleur, inspecteur des bâtiments, garde et ayant charge des fontaines publiques de la ville de Paris et de Marie-Catherine Le Trollier et Marie Carpeau, fille de Michel Carpeau, écuyer, sieur de Pontscrit, directeur des affaires du Roi de cette ville et d'Élisabeth Garnier. — 22 août, inhumation de Jean Piché, colporteur, âgé de 72 ans. — 14 novembre, mariage de Jean Debediand, pourvu de la charge de notaire royal, fils de François Debediand, marchand et d'Élisabeth Bucheron avec Anne Drilleau, fille de feu Jacques Drilleau, marchand et de Marie Quinqualet. — 22 novembre, mariage de messire Pierre Neau, licencié ès lois, fils de feu

messire Pierre Neau, conseiller du Roi et lieutenant particulier au Sénéchal dudit lieu et de Suzanne Moreau avec Suzanne Burette, fille de feu messire Louis Burette, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef des camps et armées de Sa Majesté, brigadier d'ingénieurs et capitaine d'infanterie et de Suzanne Moyné, sa veuve. — 25 novembre, baptême de Marguerite-Esther, fille de Louis Poirel du Gué d'Alleré, conseiller du Roi au Présidial et de Marguerite François parrain Jean-Baptiste de Jonquières, écuyer, marraine Esther Mesnard, veuve de Louis Guibourd, écuyer, sieur du Val, conseiller du Roi audit Présidial. — « Le trois « décembre, par moy prêtre vicairé sousigné, a esté inhumé « dans ce cimetièrre le corps de Pierre Lafargue, exécuteur « de la haute justice, aagé de quarante sept ans, décédé « le jour précédent, ayant été confessé et reçu l'extrême « onction. Y ont assisté Louis Chapot, son beau-frère et « Pierre Combaud, qui ont déclaré ne savoir signer. — « Granier, prêtre, vicairé de Notre-Dame. Ragueneau, « prêtre de Notre-Dame. » — 5 mars 1714, baptême de Simon, fils de messire Jean-Baptiste de Jonquières, écuyer et de Marie Bouchereau, parrain Simon Bouchereau, capitaine d'infanterie, oncle maternel, marraine Anne Poirel, femme de Jean-Charles Parnajon, écuyer capitaine de cavalerie, cousine maternelle de l'enfant. — 10 avril 1714, mariage de Jean-François Auboyneau, marchand et monnayeur en la monnaie de La Rochelle, fils de feu Isaac Auboyneau et de Renée Denard avec Elisabeth Mayré, (Méré) veuve d'André Viaud, marchand et monnayeur en ladite monnaie. — (GG. 186.)

E. Suppl. 589. (Registre.) — 69 feuillets, papier.

**1714.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame 1<sup>er</sup> mai, baptême de Marie, fille de Jacques-David Creagh, employé dans les fermes de Sa Majesté et d'Anne Batard, parrain Charles Godeau, chirurgien, major de la Marine, marraine Marie Grozé, sousignés. — 23 juin, mariage de Claude Bouttin, tisserand, veuf de Françoise Thibaud, et de Louise Camus, fille de feu Nicolas Camus, laboureur et de Jeanne Vincent. — 29 juillet, inhumation de Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste Jonquières, écuyer et de Marie Bouchereau. — (GG. 187.)

E. Suppl. 590. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1715.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — Sépultures : Jean-Baptiste Delalande. — Étienne Brevet. — Alexandre d'Eyssantier. — Baptêmes : Étienne-Sébastien Romfort. — Étienne Foucault. — Marie-Charlotte Bruslé. — 4 février 1715, mariage de Laurent Morineau-Desmarchais, conseiller du roi, juge magistrat civil et criminel en la sénéchaussée et siège présidial de

cette ville, fils de feu Laurent Morineau-Desmarchais, conseiller du roi et son premier avocat au même siège et Marie Tuleron, avec Elisabeth de Geac, fille de feu Pierre de Geac, ci-devant ministre de la R. p. R. et de Françoise Berger, sa veuve, en présence de François Tuleron, conseiller du roi, oncle de l'époux, Marie Tuleron, mère de l'époux, messire Pierre-François Morineau, prêtre, frère des époux, Matthieu Morineau, frère des époux, Henriette Dusieur, cousine de l'épouse, Sara Dusieur, amie de l'épouse, Jean Bichon. — « Le 13 février 1714, par moy sousigné « a esté baptisée Louyse-Gabriel (sie), née le 10 du présent « mois, fille naturelle Thomas Oüalle, marchand et de « Marie Nezereau, sa femme, mariés l'un avec l'autre hors « l'Église, à la manière huguenotte, le parrain et la marraine « Jacques Talinau et Louyse Pesseau qui ont tous signés « ey-dessous, excepté le parrain, le père de l'enfant n'a « pas voulu se trouver au baptême, Marie-Magdelaine « Jamard, Louise Pesseau, J. Trambly, prêtre de « l'Oratoire. « — « Le 13 du courant, (mars 1715) par « moy prestre sousigné a reçu les cérémonies du baptême « Nicolas-Marie, fils de Gédéon Fremy, capitaine d'une « compagnie détachée de la marine et d'Élizabeth Farco, « sa femme, né le 7 du même mois. Ont été parrain et « marraine Nicolas Bajod de Belangour, capitaine de ladite « compagnie et Marie-Angélique Bultel, épouse du sienr « Jean Béranger, capitaine de vaisseau, tous sousignés. « Le susdit enfant a reçu le baptême, en cas de nécessité, « par un aumônier du vaisseau dans lequel la mère a ac- « couché. » Marie Bultel, femme de Béranger. — Bajot « de Bellancourt. — Anne Quantin. — Elisabeth Camoin. « — Ranjon. — Delavarenne. — Gédéon Fremy. — « D'Hillerin. — Latezze. — Ragueneau, prêtre de l'Or- « toire. » — 17 mars « à l'issue du sermon, sur les 4 hen- « res du soir, on a fait dans tout le contour de cette église « la procession du très-Saint-Sacrement avec un concours « d'un peuple innombrable au bout de la nef de ladite « église, on s'y est arrêté et posé le très-Saint-Sacrement, « pendant qu'on a chanté le *Te Deum* pour remercier « Dieu de l'agrandissement de ladite église procuré par les « soins et vigilance de messire Jean de Courtion, prêtre de « l'Oratoire et curé de Notre-Dame, de M. Violet, trésorier « de France, l'un des maires de cette ville et gouvernement « de La Rochelle et premier marguillier et de MM. Le Clerc, « marchand négociant, Millien et Baudouin, aussi fabri- « queurs. » — 21 juin « par moy prestre curé sousigné « a été baptisée Marie-Charlotte, fille légitime de M. Pierre « Bruslé de Beaubert, receveur général des domaines du « roi et de dame Marie Mercier, son épouse, née le 19 du « courant, a esté parrain Charles Mercier Dupaty, conseiller « du roi au conseil supérieur du Cap, coste S<sup>t</sup>-Donngue

« et la marraine Marie-Magdelaine Garreau, épouse de  
 « Jean Bruslé, procureur du roi de la monnoye de ceste ville,  
 « tous soussignés : de Courtiou, curé de Notre-Dame. —  
 « Bruslé de Baubert. — Jean Bruslé. — Milebareau. —  
 « Mercier Dupaty. — Collard Glahet. — Benigne Bruslé.  
 « — Mereier Bauberst. » — Le 13 février 1715 « par moy  
 « soussigné a esté baptisé Jean, né du douze du présent  
 « mois, fils illégitime de père et de mère à nous inconnus,  
 « le parrain et la marraine sont François Gamoneau et  
 « et Ester Birotte, le parrain seule a secu signer. » (Signé)  
 « François Jamouneau. — J. Trambly, prêtre de l'Oratoire. »  
 — 25 février 1715, baptême de Pierre, fils de Charles  
 Boisse, maître ès arts et de pension et de d<sup>lle</sup> Catherine  
 Laffeté Desmarais, son épouse, né le 20 du courant, parrain  
 Pierre d'Horibarne, marraine Marguerite Rigant. « Le père  
 par son indisposition actuelle n'a pu se trouver au baptême  
 de son enfant. » Granier, prêtre, vicaire de Notre-Dame.  
 — 27 septembre 1715, inhumation de la fille de M. Étienne  
 Verrier, ingénieur ordinaire du roi et de Hélène Papin, son  
 épouse, décédée à l'âge de 4 ans. — (GG. 188.)

E. Suppl. 391. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

**1715-1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures de  
 la paroisse de Notre-Dame. — 2 octobre 1715 au 26 no-  
 vembre 1716. — 3 octobre 1715, baptême de Pierre-  
 Michel « enfant exposé à la porte de l'hôpital de cette ville,  
 « âgé de 3 jours »; parrain Michel Robin, marraine Suzanne  
 Arsegaude. — Sorignet, aumônier. — 16 octobre 1715,  
 inhumation « sans aucune cérémonie, du corps d'un homme  
 « âgé d'environ 30 ans, dont on ne sait ni le nom ni le pays,  
 « trouvé mort, dans des vignes, hors les murs de cette ville,  
 « après la permission obtenue de MM. les gens du roi, qui  
 « en ont fait la visite avec les maîtres jurés chirurgiens,  
 « dont le résultat a été que, selon les apparences, il étoit  
 « mort subitement et depuis cinq jours. » Granier, prêtre  
 « vicaire de Notre-Dame. » — 19 octobre 1715, baptême  
 de « François, fils de Léonard Chanceau, pauvre mendiant  
 « et de Anne Ymonet, sa femme, autant qu'il nous a  
 « apparu par un certificat du sieur curé de Thiers en  
 « Auvergne, au diocèse de Clermont, ledit certificat non  
 « légalisé, en datte du 6<sup>e</sup> mars 1703, signé Verlague, curé  
 « du lieu susdit, l'enfant né le 17 du courant, a été parrain  
 « Claude-François Giraud et marraine Magdelaine Laborde,  
 « le père seul ne sait signer. » — 21 octobre 1715, mariage  
 de Claude Giserl, boulanger, natif d'Orléans avec Anne  
 Gombaud, de La Rochelle. — 4 novembre 1715, baptême  
 de Louise-Renée, fille d'Amateur Desbordes, chirurgien  
 et de Louise Bouquet, parrain Louis Bouthier, marchand  
 et marraine Renée Bouquet, cousine. — 19 novembre 1715,  
 mariage de Joseph Dufour, employé dans les fermes du roi,

natif de Vienne en Suisse et de Marie Catherine Fournier,  
 de La Rochelle. — 28 novembre 1715, baptême de Michel  
 et Louise-Élisabeth, « enfants de père et mère à nous  
 « inconnus » parrain et marraine de Michel, Michel Galliot  
 et Jeanne Guillebert; parrain et marraine de Louise-Éli-  
 zabeth, Louis-Henri Delattre et Élisabeth Granier. — 18 dé-  
 cembre 1715, baptême de Toinette, fille de Pierre Lescure,  
 soldat dans le régiment de Bresse et de Léonarde Delage,  
 mariés ensemble, comme il l'a paru par un extrait à nous  
 prodnit; parrain et marraine Mathurin Plaignard et Toinette  
 Suzalet. — « 21 janvier 1716, par moy prêtre vicaire sous-  
 « signé a été baptisé Thomas, fils du sieur Thomas  
 « Oualle, marchand de cette ville et de dam<sup>lle</sup> Marie Neze-  
 « reau, faisant tous deux profession de la Religion Prétendue  
 « Réformée, non mariez à l'Église catholique, né le 17 du  
 « courant, a été parrain Jean Reinget, journalier et  
 « marraine Marguerite Moreau, femme de Laurent Charles  
 « aussi journalier, le père ne s'est pas trouvé au baptême  
 « de son enfant, tous deux ont déclaré ne savoir signer.  
 « Granier prêtre, vicaire de Notre-Dame. » — « Le 26<sup>e</sup> jan-  
 « vier 1716, par moy prêtre vicaire soussigné, a été baptisé  
 « Paul-Joseph, fils de Paul Donnadien, marchand raffineur  
 « de cette ville et de Anne Pavillon, faisant tous deux  
 « profession de la Religion Prétendue réformée et non  
 « mariés à l'Église Catholique, né le 24<sup>e</sup> du courant, a été  
 « parrain René Bournand et marraine Louise Gaillard,  
 « veuve Pierre Ballier, le père ne s'est point trouvé au  
 « baptême de son enfant, le parrain seul soussigné. »  
 « Signé Granier prêtre vicaire de Notre-Dame. » — « Le  
 « même jour par moy prêtre vicaire soussigné a été inhumé  
 « au cimetièrre de certe église le corps d'un pauvre gar-  
 « çon, dont on ignore le nom et le pays, décédé la nuit  
 « précédente dans une maison près les Religieuses de la  
 « Charité de cette ville âgé d'environ vingt ans, sans avoir  
 « reçu aucun sacrement, Granier, prêtre vicaire. » 30 jan-  
 vier 1716, baptême de Marie-Magdelaine, fille de René  
 d'Hillierin, employé dans les octrois de cette ville et de  
 Jeanne Bouchet, parrain Claude Palleron, contrôleur général  
 des octrois de cette ville et marraine Marie-Magdelaine  
 Bouchet, cousine de l'enfant. — 4 février 1716, mariage de  
 Pierre Huguet, praticien et de Hélène Jolly. — 5 février  
 1716, baptême de Paul-Richard, fils de Jacques Gillette  
 des Maisonsneuves, commissaire provincial d'artillerie et  
 de Louise Lefebvre; parrain Richard Lefebvre, receveur  
 des tailles de Saint-Maixent, marraine Françoise Mauvoysin,  
 épouse de Michau Tillotte. — 18 février 1716, baptême de  
 Marie-Anne, native d'Arada au royaume de Guinée, âgée  
 de 15 ans, arrivée dans cette ville il y a 9 mois, « fille de  
 « père et mère dont on n'a pu nous dire le nom » parrain  
 Daniel-Durand Beauval, marraine Marie-Anne Gabet. —



de Courtiou, curé. — 24 mars 1716, mariage de Pierre Morin « cocher de monseigneur le comte de Chamilly, « commandant pour le roy dans cette province » et de Jeanne Morin. — 21 juin 1716, baptême de Jean, fils de Jean Bariteau, mendiant et de « Gillette Le Guay, disant « être mariez sans nous en avoir donné d'autres preuves « que ce qu'ils nous ont déclaré de vive voix. » Parrain Jean Lemane, marraine Jeanne Decouras. — 29 juin 1716, baptême de Michelle, fille de Pierre Beusseau, soldat dans le régiment de Dauphiné et de Perrine Guérin « validement mariés ensemble, selon les papiers qu'ils « nous ont montrés » parrain Jacques Clériot, marraine Michelle Letellier. — (GG. 189.)

E. Suppl. 592. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, écrits, papier.

**1716-1717.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de La Rochelle. — 18 décembre 1716, baptême de Pierre, fils de Gilles Guillet, canonnier de marine et de Louise Bodail, sa femme ; parrain Pierre Lanez, marraine Françoise Jaquemain. — 17 janvier 1717, baptême de Louis-Clément, fils de Louis Marot, journalier et de Marie Pepin, parrain Clément Gariteau, m<sup>e</sup> boulanger, marraine Marie Goguet. — 19 février 1717, baptême de Jean, enfant exposé à la porte de l'hôpital général, âgé d'un jour, parrain Jean Conche, marraine Catherine Richard. — 16 mars 1717, baptême de Marie-Jeanne, fille de Jean Carré, soldat de la compagnie de Berthot au régiment de Saillant et de Christine Joseph, parrain Jean Brebion, garçon charron, marraine Jeanne Masson. — 6 mai 1717, baptême d'Antoine, fils d'Antoine Hay dit Lapommeray, soldat de la compagnie de M. Breton, au régiment de Bresse et de Jeanne Rousseau, mariés à Anqueville, avec l'approbation de M. du Petit Thouars, major dudit régiment et de M. Texier, commandant du régiment ; parrain Antoine Hoit, marraine Marie Guillemouton. — 12 mai 1717, baptême de Marie-Anne, fille de Charles Labonne, soldat au régiment de Saillant et de Marie-Françoise Deslinances, parrain Claude Vincent, sergent au même régiment et compagnie, marraine Marie-Anne Thibaud, épouse de Jean Dubois, employé dans les fermes de Sa Majesté. — 30 may 1717, mariage de Pierre Assailly, raffineur, natif de Fressinès en Poitou et de Marie Barbier, de cette ville — « Hier 13 (juin 1717) « s'est faite avec toute la pompe et magnificence que l'on « pouvait souhaiter, après en avoir reçu la permission de « M<sup>sr</sup> l'Évesque, la translation d'un ossement considérable « dé la cuisse de S<sup>t</sup> Clément, martyr, apporté de Rome par « M. l'abbé Chalmette, avec son authentique, qui fait foy « de la vérité de ladite relique, accordé à cette paroisse par « préférence à toute autre par M<sup>sr</sup> l'Évesque et renfermé « dans une châsse de bois doré, etc. ; » de Courtiou, curé.

— 5 juillet 1717, mariage de Joseph Toraille, pilotesur les vaisseaux du roi et de Marie Bontet « après avoir ven la « bulle du Saint Père le Pape, qui dispance les parties du « second degré de consanguinité pour le mariage, datée du « 27 février de la présente année et l'ordonnance de « M. l'Official signée Champflour, » en présence de Henri-Gaspard et Nicolas Toraille, frères de l'époux, Jacques de Folleville, lieutenant des vaisseaux du roi, cousin de l'époux, Joseph et Jeanne Bontet, frère et sœur des époux, Suzanne Seullard, cousine de l'épouse, tous soussignés. — De Courtiou, curé. — 11 juillet 1717, baptême de Marie-Jeanne, fille de Georges Moraney, journalier et de Marie-Jeanne Daviet, parrain Thomas Sire, marraine Marie-Jeanne Loup. — 22 septembre 1717, inhumation de François, fils de René de Bussy, écuier et de Charlotte du Landaz, âgé de 16 mois. — Abbé Deyssautier. — De Courtiou, curé. — (GG. 190.)

E. Suppl. 593. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier écrits.

**1718-1719.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 1<sup>er</sup> janvier 1718, baptême de Marie-Anne, fille de Jacques Gauvin, m<sup>e</sup> entrepreneur, et de Anne Cholet, parrain François Miehau, m<sup>e</sup> entrepreneur, marraine Mathurine Mousnier, soussignés. — Château prêtre, vicaire. — 16 janvier 1718, baptême de Jean, fils de Julien Lacoste, portefaix et de Marie-Anne Hervieux, parrain Jean Sauzeau, marraine Jeanne Renaud. — Trambly, prêtre de l'Oratoire. — 17 janvier 1718, mariage de Laurent Delhomme, maçon et tailleur de pierres avec Catherine Bonnin. — Le 24 janvier 1718, baptême de Charles-François fils de Charles Herman, marchand et de Suzanne-Marie Dioré. — 29 janvier 1717, baptême de Jean-Baptiste « fils de père et mère à nous inconnus, ex- « posé à la porte de l'hôpital général de cette ville, la nuit « précédente, âgé d'environ trois jours, » parrain Jean-Auguste Pelletier, marraine Elizabeth Blancher. — 7 février 1718, inhumation « dans le chœur des dames reli- « gieuses de Notre-Dame de Charité nouvellement établies « dans cette ville et après y avoir fait l'office avec mon « clergé » le corps de dame Anne-Louise de Mauclerc, veuve de De Couhet, commissaire demaire au Port-Louis, âgée de 30 ans, — de Mauclerc, Gabet, Bichon, de Courtiou. — 10 février 1718, inhumation de Charles-Maurice Dubois avocat au Parlement de Besançon et contrôleur des exploits, âgé de 33 ans. — 12 février 1718, inhumation de Marie Candon, âgé de 8 jours, fille de Jean Candon, tailleur et de Renée Masset. — 14 février 1718, mariage de Jean Geay, cordier, fils de feu Jacques Geay, journalier et de Jeanne Trouvé avec Anne Chauvan, veuve de Louis Petit, cordier « conjoints par paroles de présents.



— 15 février 1718, baptême de Marie, fille de Michel Laniez, journalier et de Marie Nauteau, parrain Etienne Faineau, marraine Marie Chesne. — 25 février 1718, baptême de Jean-Baptiste fils de Jean Bourru, m<sup>e</sup> sellier et de Marie Langueteau, parrain Jean-Baptiste Le Grand, marchand et marraine Julienne Delamar, épouse d'Antoine Girardeau, marchand. — 26 février 1718, inhumation de Louise fille de feu Louis-Pierre Thiers, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Jeanne Burgand, sa veuve, âgée de 33 ans. — (Signé) Antoine Leport; Lamarée; G. Thiers, curé de Chastellillon. — 11 mars 1718, baptême de Marie-Suzanne, fille de Joseph Viredoux de La Herpinère, commissaire et garde provincial de La Rochelle et de Catherine Desbarres, parrain Jacques Grenot, notaire royal et marraine Marie Billon, épouse de Jean Poirot de La Disdivière, conseiller du roi au Présidial. — 26 mai 1718, baptême de Marie-Jeanne fille de Joseph Toraille, bourgeois et de Marie Bontet, parrain François Huet sieur de la Gâtinière, trésorier de France, marraine Jeanne Toraille, veuve de Thomas, banquier. — 10 décembre 1718, baptême de Paul, fils légitime de Jean Labbé m<sup>d</sup> raffineur et de Marguerite Boucher sa femme, faisant profession de la R. p. R., mais mariés à l'église catholique, parrain Pierre Guimard, journalier, marraine Marie Jaulin, le père ne s'est point trouvé au baptême de son enfant. — Chasteau, prêtre vicaire. — (GG. 191.)

E. Suppl. 394. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets papier, écrits.

**1719.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Notre-Dame. — 12 janvier, mariage de Pierre de la Croix, jardinier, veuf de Jeanne Bonnet et Marguerite Essandié. — 14 janvier, baptême de Marie-Anne-Lazare, fille de Pierre Maudet avocat au Présidial et de Marie-Anne-Sarra de Nectoux, sa femme; parrain Lazare de Nectoux, conseiller et avocat du roi à l'Amirauté de cette ville et marraine Marie-Anne Bouchereau, épouse de Louis Maudet, avocat, tous soussignés. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Pierre PrevotEAU, journalier de Niort fils de feu Jacques PrevotEAU et de Suzanne Fillon avec Marie Vivier, veuve de Jean Boïsson, journalier, de cette ville. — 7 mars, mariage de André de la Ribardière, conseiller du roi, receveur général des consignations du siège présidial et sénéchaussée du Poitou et Marie Aimée Laynée, veuve de Michel Billon, bourgeois; présents Emery Cailler des Barhalières, cousin germain de l'époux, Joseph Aymé de St-Vincent, père de l'épouse, Guillaume Calleonvel et Pierre Bichon, amis de l'époux, Louise Carpeau belle-sœur de l'épouse, Suzanne de Ponsery, amie de l'épouse, tous soussignés. — 24 avril, mariage de Mathurin Abraham, laboureur, natif du Petit Mars, en Bretagne et de

Suzanne Thiers, du bourg de Forges. — 5 juin 1719 mariage de Valentin Mariocheau de Bonnemort, seigneur d'Aytré, Les Raveaux et de la Salle, conseiller du roi et juge magistrat civil et criminel en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, fils de défunt Valentin Mariocheau de Bonnemort, aussi seigneur d'Aytré, conseiller du roi et son lieutenant général au Présidial et de Marie-Anne Husson, avec Catherine-Henriette Vialet, fille de Guillaume Vialet, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine, de cette généralité et d'Anne-Claude-Marie Rains, en présence des soussignés Pierre Mariocheau, avocat au Parlement frère de l'époux, M. et M<sup>me</sup> de Loiré, frère et sœur de l'époux, M. Viallet, trésorier de France et M<sup>me</sup> Viallet, père et mère de l'épouse. — (Signé) Bonnemort, Vialet, Bonnemor Loiré, Vialet, Marie Raine Vialet, P. Bonnemor, Jary de Loiré, Beraudin Donat, de St-Paul, Hesnard, Charlotte Vialet, le vidame, de la Blaière, Chenard, Luppé, Galet d'Andigné, Beraudin Bonneuil, Beauharnois, Pagez Beraudin, Suzanne de Bonneuil, de Courtiou, curé de Notre-Dame. — 5 octobre, inhumation de Pierre, fils de René de Bussy, écuier et de Charlotte de Landaz, 20 mois. — 7 octobre, Marie-Anne, fille des mêmes, âgée de cinq ans. — 25 décembre 1719, baptême de Jeanne, fille de « Thomas Oualle et de Marie Nezereau, « vivant ensemble comme mariés et faisant profession de « la R. p. R., née le 23 du courant » parrain Jean Jollivet, tonnelier et marraine Marie Jollivet, femme de Nicolas Poignet, le père est absent et le parrain seul a déclaré savoir signer. — J. Jollivet, J. Merlet. — P. R. Château, prêtre, vicaire de N.-D. — (GG. 192.)

E. Suppl. 395. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets papier, écrits.

**1720.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 6 février, mariage de Jacques Boïsson, maître tonnelier, fils de Louis Boïsson, maître tonnelier et de Françoise Bonnet avec Suzanne-Esther Mauzé, fille de défunts André Mauzé, marchand et de Esther Billon. — 10 mars, baptême de Pierre, fils de Georges Morancy, tailleur de pierres et de Marie-Jeanne Davret, parrain Pierre Rivaux, tonnelier, marraine Marie Beaussay, tous soussignés. — 24 mars, baptême de Marie-Anne-Esther « fille de François Nègre et de Hélène Lardeau, faisant profession de la R. p. R. et vivant ensemble comme mariés, née le 19 du courant » parrain Pierre Parion, marraine Marianne-Françoise Amelin, tous soussignés. L. Brion, prêtre vicaire. — 29 avril, inhumation dans l'église des Religieuses hospitalières, de d<sup>lle</sup> Antoinette Lebé, fille de M. Lebé et de Françoise-Angélique Gaultier, née à Léogane, côte de St-Domingue, pension-

naire chez lesdites religieuses, âgée de 9 ans. — 20 mai, baptême de Marie-Louise, fille de messire René Coulay de Bussy, chevalier, seigneur de Beaucours et de Charlotte du Landaz, parrain François-Antoine de Queux de Baine, marraine Marie-Louise Poirel, tous soussignés. — 29 juin, mariage de André Dubois, soldat au régiment de Vexin, fils de Bernard Dubois et d'Anne Delacoste avec Marie Choquet, veuve de Jean-Louis Santier dit Belleville, native de Paris. — 30 juin inhumation dans l'aile de la chapelle de la S<sup>te</sup>-Vierge de Pierre de Lestoile, procureur à l'Élection, âgé de 37 ans 1/2, décédé sans sacrement. — 9 juillet, mariage de Pierre Delatour, tonnelier, fils de feu Charles Delatour, marchand et de Suzanne Bruaetièrre avec Marie Rouffineau, veuve de Simon Poreheron, buandier à Lafond. — 8 août, mariage de Jean Gendrait, cordier, fils de feu Jean Gendrait, tisserand et de Marie Garineau avec Anne Eseubart, fille de Joseph Eseubart, laboureur et de Anne Dandonneau. — 17 août, mariage de Pierre Caillé, journalier et de Marie Jouve, veuve de Samuel Bonnet, bombardier. — 20 août 1720, mariage de Jacques Villaret, veuf d'Antoinette Martin et d'Anne Martin veuve d'Antoine Dumond, sergent de la compagnie du s<sup>r</sup> de Labry, régiment de Périgord. — 26 septembre 1720, inhumation dans l'église, près le confessionnal au haut de l'allée de l'autel de Notre-Dame de Pitié, de François-Claude Le Menand du Plessis, capitaine de dragons, prévôt général des maréchaussées d'Annis et Saintonge âgé de 28 ans, sans avoir pu recevoir les sacrements. — 16 octobre, inhumation près la balustrade de l'autel de l'Assomption de Michel Nevaud, écuyer, s<sup>r</sup> de Langlade, conseiller du roi, commissaire de la marine, 53 ans. — 18 novembre, mariage de Jean Geay, courtier et de Françoise Riche. — (GG. 193.)

E. Suppl. 396. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

**1721.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 13 janvier, inhumation de Suzanne Pichet, femme de Jean Popan, charpentier de navires, 33 ans, décédée aux hospitalières. — 4 février, mariage de Antoine Marquet, capitaine de vaisseau, fils de feu Guillaume Marquet, écrivain du roi et de Marie Princet avec Henriette Prévost, fille de feu Louis Prévost, conseiller du roi, élu au siège de La Rochelle et de Françoise Dizeux, en présence de Simon Briais, Pierre Pothier, François Chassinat dit Gaudinière, Françoise Dizeux, Louis Prévost et Jean Mercier, de Courtion, curé. — 17 février, mariage de Pierre Luc, portefaix emballer, veuf d'Ozanne Hervé, avec Marie Chasseloup, fille de feu Etienne Chasseloup laboureur et de Jeanne Texier. — 4 mars, inhumation de Jacques Villaret dit Dauphiné, 63 ans. — 9 mars, baptême

de Paul, fils de Paul Donnadiou et de Magdelaine Abraham, tous deux faisant profession de la R. p. R., parrain Pierre Rault, marchand, marraine Catherine Rivière, qui ont tous signé. L. Brion, prêtre, vicaire de Notre-Dame. — 12 mars, baptême de Jean-Baptiste fils de François Naigre et de Hélène Lardeau, tous deux de la R. p. R. parrain Jean-Baptiste Besnard, marchand, marraine Louise Billon, qui ont tous signé. L. Brion, prêtre vicaire. — 30 mars, mariage de Jean Ecart, soldat dans le régiment de Périgord et d'Elizabeth Valvain « attendu qu'ils passaient l'un « et l'autre dans ledit régiment pour être mariés, quoique « cependant ils ne le fussent pas et que depuis environ « cinq ans, ils vivoient dans un mauvais commerce, les « officiers du régiment les croiant même mariés », en présence de Louis Brion, Jean Piaet, Jean Guillemot, Charles Granier, prêtres et Jean Bichon, soussignés. — de Courtion, curé. — 20 décembre, baptême de Marie-Esther-Elizabeth « fille de Louis Fillastre, marchand « et de Esther Caron vivant ensemble sans être mariés « selon la formule de l'Église catholique apostolique et « romaine » parrain Jean Poupet tonnelier, marraine Elizabeth Fillastre, tante de l'enfant. Signé L. Fillastre, Suzanne Fillastre, Poupet fils, Poupet, Egron, Louise Gamère, Pinet, prêtre, vic. de Notre-Dame. — 4 décembre, baptême de Martin, fils de Georges Morancy tailleur de pierres et de Marie-Jeanne Daviet, parrain Martin Montagne, charpentier, marraine Marie La Lande femme de François Deleschelle, charpentier. — (GG. 194.)

E. Suppl. 397. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier, écrits.

**1722-1723.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 10 janvier 1722, mariage de Pierre l'Évêque, boulangier et de Marie Genraud. — 12 janvier 1722, mariage de Hilaire Joubert, jardinier et de Catherine Mathé. — 18 janvier 1722, baptême de Jean-Pierre, fils de Jean-Bernard Favre, capitaine de vaisseau et de Marie-Jeanne Fléau, parrain Pierre-Joseph Mutton, marraine Appolonie Mahault, femme de Jean Baron Duclos, négociant, signé outre le parrain et la marraine, le père absent, Françoise Mallet, Henry Laroche, D'Ouille, Anne Fabre, Marie Mutton, Marain Baudain, Pregent, Eugène Darquier, Labarre, Mallet, Louise Doën, Pinet prêtre vicaire. — 24 janvier 1722, inhumation de Marguerite Salomon, veuve de François Paillard du Coullombier, maître chirurgien, âgée de 61 ans. — 27 janvier 1722, baptême de Elizabeth fille légitime proclamée de feu Étienne Mousse, sellier et de Marie Joseph sa veuve, parrain René Gigandet, marraine Élizabéth Voitringne. — 3 février 1722, inhumation dans l'église près des fonds baptismaux de Anne Papin, veuve de René Martin, laboureur à Périgny.

âgée de 62 ans. — 4 février 1722, inhumation de Marguerite Mercier, femme de Jacques Stoor, soldat au régiment de Périgord, âgée de 36 ans. — 16 février 1722, mariage de Pierre Jousseau, marchand et de Marie Daniaud. — 17 mars 1722, baptême par Cerizier, prêtre, vicaire de Périgny, de Marie Jeanne fille de Jacques Méri, laboureur à bras et de Jeanne Chappeau, parrain Charles-Étienne Roux, ecclésiastique, marraine Jeanne Fleury. — 4 août 1722, baptême de René Paul « fils légitime du sieur Paul « Donnadiou, marchand raffineur et de Magdelaine Abraham « tous deux de la R. p. R. et non mariés selon le rit de « l'Église C. a. et R. né le jour précédent, a été parrain « le sieur René Boizard, marchand tonnelier et marraine « Françoise Boizard, tous soussignés. » Granier prêtre vicaire. — 16 avril 1722, mariage de Sébastien Cousin, M<sup>e</sup> taillandier et d'Élizabeth Pollo et reconnaissance pour leur enfant légitime de Louis-Sébastien, né le 9 avril et baptisé le 10. — 29 avril, mariage de Nicolas Reynaud et de Marie Roffineau. — 8 mai 1722, inhumation de Gabrielle Garreau, femme de Mathurin Sorin, âgée de 36 ans. — 30 mai 1722, inhumation de Magdelaine, fille de François Bougreau, jardiner et de Marie-Anne Panpilleau, âgée de 8 jours. — 16 juin 1722, mariage de Charles Boisdon, tonnelier et de Judith Mauzé. — 28 juillet 1722, mariage de Antoine Faure, fils de feu Antoine Faure, l'un des cent suisses de la garde du Roi et de Barbe Palère, et veuf de Marie Baronnet avec Jeanne Papin fille de feu Pierre Papin officier marinier et de Judith Barré de la Tremblade. — 13 octobre 1722, mariage de Pierre Geay, journalier, fils de feu Pierre Geay, marinier de Marans et de Marie Boudinot, avec Magdelaine Defforge, fille de feu Guillaume Defforge laboureur et de Marie Cartier, de la Rochelle. — (G. G. 195.)

E. Suppl. 598. (Registre.) — In-folio, 2 registres reliés ensemble, 40 feuillets et 35 feuillets, papier, écrits.

**1723-1724.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 30 novembre 1723, inhumation par de Pee, aumônier du régiment d'Auvergne de Germain Dumantel, dit Laforest, soldat dudit régiment, décédé subitement à 33 ans. — 23 décembre 1723, baptême de Marie Magdelaine fille de Jean Porchet, M<sup>e</sup> tisserand et de Marie Moynard, parrain, Charles-Jean-Baptiste Billard sieur de la Bulterie, marraine Marie-Magdelaine Giraud de Bellevue, qui ont signé sauf le père. — 10 janvier 1724, inhumation de Marie Menut, veuve de Michel Paronneau, maître maréchal, âgée de 60 ans. — 9 avril 1724, baptême de Renée fille de Georges Movaney entrepreneur et de Marie Jeanne Daviet, parrain Jean Vied, tonnelier, marraine Renée Degré qui seule a signé. — 13 janvier 1724, baptême de Louis-Charles

fils de Charles Boisdon, marchand et m<sup>e</sup> tonnelier et de Judith Mauzé, parrain Louis Boisdon marchand tonnelier et marraine Marie Mauzé femme de Josué Egron. — 14 juin 1724, baptême de Magdelaine-Suzanne, fille de Paul Donnadiou raffineur et de Magdelaine Abraham, sa femme, parrain Jean Denis, entrepreneur des travaux du Roi et marraine Suzanne Marguerite Bonnichon. — 27 juin 1724, baptême de Louis-Jean, fils de Louis Auboyneau, maître monnoyeur de pleine part de la monnaie royale et de Anne Thérèse Chauvet, parrain Jean-François Auboyneau, maître monnoyeur de pleine part de la dite monnaie, cousin de l'enfant et marraine Catherine Chauvet, tante de l'enfant qui ont tous signé. — Poissonnier, prêtre, vicaire, décédé le 26 août et inhumé le 28. — 8 juillet 1724, baptême de Jean-Baptiste-Charles, fils de Jean-Baptiste Mercier, avocat au Présidial et de Marie Olive de la Coste, parrain Pierre-Charles de la Boucherie de Varaise, conseiller du Roi au Présidial, marraine Marguerite-Olive Briant de Chédeville, le père absent, tous soussignés. — J. Grolleau, curé de St-Jean-du-Perrot. — 19 juillet 1724, baptême de Marguerite-Marie, fille de Adrien Nectoux, avocat du Roi à l'Amirauté et de Marie Gabet, parrain Lazare Nectoux, procureur du Roi audit siège, grand père de l'enfant et marraine Jeanne Favau représentant Marguerite Masson épouse Gabet, grand'mère de l'enfant, J. A. Prou, prieur de St-Médard, desservant Notre-Dame; ladite Marguerite décédée le 19 et inhumée le 20. — 7 août 1724, mariage de Izaac Barbot, marinier et de Magdelaine Pertuis. — 14 août 1724, baptême de Pierre-Michel, fils de Jean Gouniou, contrôleur général ambulante des aides de La Rochelle et de Thérèse Vigneron, parrain Michel Fauret du Pommeau, receveur général des nouveaux droits de l'Élection de La Rochelle, marraine Renée Haran, femme de Jean Girardeau de la Mettière l'aîné, négociant qui ont tous signé. — J. A. Prou, — 1<sup>er</sup> septembre 1724, baptême de Louis-Pierre fils de Pierre Beau seigneur de Mascaron, chevalier de St-Louis, Aide-major de La Rochelle, et de Louise-Catherine de la Ribardière, parrain Louis de la Ribardière receveur des tailles, oncle de l'enfant, marraine Louise de La Ribardière, grand'mère de l'enfant. — 22 octobre 1724, baptême de Élisabeth Félicité, fille de Jean-Paul de Marassé écuyer, chevalier de Louis, major de cette place et de Élisabeth Magdelaine de Larré, parrain Félix de St-Maurice, brigadier des armées du roi, commandant à La Rochelle, marraine Pelagie-Félicité de Larre, sœur de la mère. — (GG. 196.)

E. Suppl. 599 (Registre). — In-folio, 89 feuillets papier écrits.

**1725.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 14 mars 1725, baptême de Pierre et de Marie

Suzanne fils et fille de Louis Filliatre, marchand et de Suzanne Renaudon « vivant ensemble sans être mariés selon « la forme de l'Église Catholique apostolique et Romaine « et faisant profession de Religion Prétendue Réformée. » parrains André Clairtaud, tonnelier et Louis Marot, tonnelier ; marraines Marie Pépin, femme de Louis Marot, tonnelier et Marie Dupuis femme d'André Clairtaud tonnelier (Signé) Filliatre, André Clairtaud, Pinet prêtre vicaire. — « Le dix-septième jour du même mois (17 mars 1725) « et au que dessus, j'ay baptisé Antoine-Samuel-Henry né « du jour précédent, fils légitime de Samuel Joseph « Meschinot de Riehemond et Marguerite (de) Tendebaratz « ses père et mère. A esté parrain Antoine Léger et la « marraine Marie Anne Pertuis, le parrain a déclaré ne « savoir signer ». (Signé) Marianne Pertuis, Martin, Durand, J. Meschinot de Riehemond, Coudret prêtre Vic. de N. Dame. » — 17 mai 1725, baptême d'Étienne-Gaston, fils de haut et puissant seigneur messire Philippe-Auguste de Mastin de Nuailly, chevalier, seigneur de la châtellenie de Coureeault en Aunis, capitaine d'infanterie au régiment de Bourbonnais et de haute et puissante dame Gabrielle-Catherine de Viaud Daigne, son épouse ; parrain Étienne Gasteau, marraine Magdelaine Brodier, qui ont déclaré ne savoir signer. — Signé. — Philippe Auguste de Mastin de Nuailly, — J. A. Prou, prieur de St-Médard. — 2 juin 1725, baptême de Marie Anne, fille de Pierre de la Rivière et de Suzanne le Berton, parrain Toussaint le Berton, marraine Marie Anne Mersaud, qui ont tous signé. — 23 décembre 1725, baptême de Magdelaine-Louise, fille de Jean Gomier et de Thérèse Vignerou, parrain Jacques-Louis Durand de Mezy, marraine Marie Magdelaine de Ballier épouse de (Pallière) de Sarreau, capitaine au régiment Dauphin, qui ont signé — Gomier — Pallière de Sarrau — Durand de Mezy — Jean Benoist Beronneau — Vignerou Barrauneau — Thévenot de Vitré — Sarrau-Marie Suzanne Juppín — Haran de La Mettière — Dugene Calmeil — Menage de Presigny — Mazière — Lauret du Pommeau — J. A. Prou. — (GG. 197.)

E. Suppl. 600 (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier, écrits.

**1726.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, mariage de Louis Grellier, officier sur les vaisseaux marchands, fils de feu Olivier Grellier, huissier audiencier du Consulat et de feu Marie Bon avec Marguerite Pechauret, fille de Jacques Pechauret, marchand et de Marianne Racaud. — Ont signé Grellier, Marguerite Pechauret, Chateanneuf, Alliard, Catherine Racaud, Marie Racaud, Marie-Anne Guillon, Penet, prêtre, vicaire de Notre-Dame. — Même jour, mariage de Antoine Chadefaud, marchand colporteur et

de Marguerite-Françoise Roux, qui a seule déclaré savoir signer. — 7 janvier, baptême de Marie, fille de Jean-Baptiste Dubiet, soldat au régiment de la Reine, compagnie de Duval et de Françoise Maillard, parrain Louis Dubiet, frère de l'enfant, marraine Marie Verlé. — 15 janvier, mariage de Bernard Hindrichmont, serviteur rafineur, natif de Munster, fils de feu Hildelbercq Hindrichmont et de Christine Ostermant avec Jeanne Doussin, veuve de François Barthélemy dit Lamothe. — 21 janvier, baptême de Jean-René-Blandine, fils de Jean-Paul de Marassé, écuyer, chevalier de Saint-Louis, major de la place et d'Élizabeth de Larré, parrain René-Jacob de Tigné, chevalier de Malte et de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, directeur général des fortifications, marraine Blandine Huet, épouse de Gabrielle Habert, écuyer, seigneur du Sablot, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du roi. — 24 janvier mariage d'Étienne Marehand, marchand, fils de feu Étienne Marehand, notaire royal et de Jeanne Rié avec Marie de Labat, fille de Antoine de Labat, marchand et de feu Marie-Jeanne Affaire, signé E. Marchant, Marie Delabat, A. de Labat, J. Marchant, Nicolas Morel, Béchet, Labbé, N, Serizier, J. A. Prou, vicaire. — 8 février, baptême de Charles-François, fils de François Guilbeau, cocher de M. de Galiffet, et de Marie Deschamps, parrain Charles de Mastin, fils de Charles de Mastin, capitaine dans le régiment Bourbonnais et de Magdelaine Dasgne, marraine Marie-Angélique de Loiré, fille de Charles-Henri de Loiré, trésorier de France et de Marie-Angélique de Bonnemort. — 20 février, baptême de Louis-Pierre-Simon, fils de Louis Auboyneau, monnayeur de pleine part de la monnaie de La Rochelle et commensal de la maison du roi et de Anne-Marie Chauvet, parrain Pierre Dumont, marraine Anne Auboyneau, sœur de l'enfant. — 14 mars, baptême de Marie-Louise-Suzanne, fille de Philippe-Honoré Delile, contrôleur ambulancier des octrois et de Marie-Rose Mimau, parrain Louis Thévenot de Vitré, directeur général des droits du roi, marraine Marie-Suzanne Juppín. — 17 mars, baptême d'Henriette, fille de Jean-Baptiste Bretonaud, écuyer, sieur de St-Éloy et de Jeanne Bontemps, parrain Élie Bontemps, écuyer, capitaine de dragons marraine Henriette Hoquevin, son épouse, grand-père et grand-mère de l'enfant, qui ont signé. — 29 mars, baptême de Lazare-Adrien-Joseph, fils d'Adrien Nectoux, conseiller du roi et son avocat au siège de l'amirauté et de Marie-Anne Gabet, parrain Lazare Nectoux, procureur de l'amirauté, marraine Marguerite Maisonneuve, femme d'Isaac-Charles Gabet, greffier du bureau des finances de La Rochelle. — 21 septembre, inhumation d'Antoine Tramboure de Pommeray, fils de feu Antoine Tramboure, écuyer, sieur de Pommeray, capitaine au régiment Saillant et de feu Marguerite Marehand, âgé de

22 ans. — 25 septembre, mariage de Simon Billaud, sieur d'Angouste, lieutenant général en l'Élection et d'Anne Drillaud, veuve de Jean Debédiant, procureur. — (GG. 198.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 601. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier, écrits.

**1727.** — 8 janvier, mariage de Jacques Viaud, tailleur d'habits et de Marie Pean. — Signé Marie Peante, L. Balangé, Jean Peant, Marianne Pianté, Marie-Suzanne Drouinaude. — Durand, prêtre, vicaire. — 27 janvier, mariage de Etienne-Josué Petit, marchand, fils de feu Étienne-Josué Petit, marchand et Marie-Anne de la Roche à présent épouse de Barthélemy Rozier, eouseiller du Roi et contrôleur des domaines de l'amivauté et Jeanne Merle, fille de Joseph Merle, banquier et de Anne Audra, tous de La Rochelle. — 7 mars, baptême de Jan-Baptiste-Élie, fils de Jean-Baptiste Bretinaud, écuyer, seigneur de St-Éloy et de Jeanne de Bontemps Labaine, parrain Élie Bontemps de Labaine, marraine Henriette Jaquelin (signé) Bretinaud de St-Éloy, Bontemps Delabane, Henriette de Bontemps, de Bontemps fils, Bretinaud, Durand, prêtre, vicaire. — 12 mars, inhumation de Dominique Dantoine, faiseur de cordes de violons, 55 ans. — 19 mars, baptême de Marie-Thérèse-Catherine, fille de Louis Auboyneau, monnayeur de pleine part du serment de France de la monnaie de La Rochelle, et d'Anne-Thérèse Chauvet, parrain Louis Contard, fils de Louis Contard de Cayenne et de Magdelaine Chiconneau, marraine Marie-Anne Dumond, fille de Pierre Dumond et de fene Marie Chevit. — 5 avril, baptême de Marie-Judith, fille de Charles Boisdon et de Judith Mauzé, parrain Josué Aygrou, marraine Marie Jean. — « Le 15<sup>e</sup> jour d'avril 1727, « par moy prestre vicaire soussigné, a esté baptisé Jacques-  
« Joseph-Daniel, né du 2<sup>e</sup> de ce mois, fils légitime du sieur  
« Samuel-Joseph Mesehinet de Richemond, et de damoiselle  
« Marguerie de Tandebartz, le parrain a esté Jacques  
« Troisvallet, boulanger et la marraine Marie Carard, ont  
« assisté les soussignés J. Troisvallet, M. Guyon, Durand.  
« prêtre, vicaire de Nostre-Dame. » — 27 avril, inhumation de Catherine Ollereaud, âgée de 10 ans, décédée dans l'hôpital de M<sup>lle</sup> Forestier, appelé St-Étienne. — 30 avril, baptême de Claude-Alexis et Suzanne, enfants de Pierre Sozeau, charpentier de navire et de Louise Ordonneau, parrains Claude-Alexis Le Riche de Langerie et René Soullard, marraines Marie-Anne Le Riche de Langerie et Suzanne Malley, qui ont tous signé, sauf le père. — 12 mai, baptême de Charles-Auguste, fils de Jean-Baptiste Mercier, avocat au Parlement et de Marie-Olive de la Coste, parrain Charles Rousselot, marraine Jeanne de la Coste. — Pajon, de l'Oratoire, curé. — (GG. 199.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 602. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier, écrits.

**1728.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 10 février, mariage de Nicolas de la Chevardière, chevalier, seigneur de la Mothe et de Germon, capitaine d'infanterie au régiment de la reine, fils de Charles-Louis de la Chevardière, chevalier, seigneur de Mothe et de Germont et de Anne-Françoise de Buffroy avec Charlotte-Françoise du Landaz, veuve de René Coulet de Bussy, seigneur de Beaucourt (signé) Germont de la Chevardière, du Landaz, de Marassé, Deyssautier, Larée de Marassé, Corneau, Corneau Deyssautier, Marie Deyssantier, Thérèse Deyssautier, de la Gatinière Corneau, Marie Corneau, Billaud de la Buttrie, La Drouillet veuve Billaud, Pélagie de Larée, Marie Lejandre, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 22 février, baptême de Marguerite, fille de Pierre Brouillard, soldat grenadier du régiment Vermandois et de Jeanne Henrion, parrain Claude-Michel Fouquet, grenadier dudit régiment, marraine Marie Vaillan. — 7 mars, baptême d'André et Pierre, fils de Pierre Beau de Mascaron, aide-major de cette place et de Louise-Catherine de la Ribardière, parrains Jean Villards, domestique et Pierre Lefort, marraines Marianne Lefort, domestique et Magdelaine Benetteau, domestique, Ont signé. Marianne Lefort, Pierre Le Fort. — (En marge est écrit) Le parrain du premier né a été André de Labedière, prêtre curé à Poitiers, la marraine Marie Terrape et le parrain du second François Beau son frère aîné et la marraine Marie Auditeau (signé) Durand, prêtre vicaire. — 9 avril, baptême de Thomas-François, fils de Jean-Baptiste Breineau, écuyer, seigneur de Saint-Éloy, et de Jeanne Bontemps, parrain et marraine M. et M<sup>lle</sup> Bontemps, oncle et tante de l'enfant. (Signé) Bretinaud de St-Éloy, Bontemps de la Bare fils, Éléonore de Bontemps, Massé, prêtre. — 12 avril, baptême de Joesep-François, fils de François Calmeil de Saint-Fort, employé dans les fermes du roi et de Marie Dugenne, parrain Joseph d'Arquier, receveur des déclarations au bureau des fermes du roi et marraine Catherine Leroy, épouse de Calmeil, employé dans lesdites fermes, tous soussignés. — 21 avril, baptême de Jacques, fils de défunt François Alaire et de Catherine Doucet, parrain Jacques-Gillette des Maisonsueuves, ancien commissaire provincial d'artillerie, marraine Louise Lefèvre, épouse du parrain, qui ont tous signé. — (GG. 200.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 603. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier, écrits.

**1729.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — « L'onzième janvier 1729, par moy prêtre vic<sup>o</sup>  
« soussigné, a été baptisé Jacques Charles, né le 9<sup>e</sup> dudit

« mois, fils légitime de Charles-Dorothée Lesage et de  
 « Marie-Anne Petit, faisant la profession de comédien et  
 « mariez ensemble, ainsi qu'il m'a apparu par un certi-  
 « ficat de leur acte de mariage signé Damouys recteur de  
 « St-Aubin à Rhennes en Bretagne et légalisé par M. le  
 « vicairé général de M. l'Évêque, dud. Rhennes signé en  
 « latin *Petrus Perrin* et datté le premier du neuvième  
 « de mars et le second du dixième du même mois de  
 « l'aunée mil sept cent vingt huit, le parrain a été Jacques  
 « Petipré, de Richelieu, et la marraine Marie-Anne  
 « Guinneman, fille, tous soussignés, hors la marraine  
 « qui a déclaré ne le savoir. Signé : Le Sage, Petipré,  
 « Marianne Rive, Massé prêtre. » — 6 janvier, baptême  
 de Marie-Anne, décédée le 26 février, fille de Mathurin  
 Merle, marchand et de Marie Solet, parrain Joseph Bour-  
 geois, marraine Marianne Godrat, qui ont déclaré ne  
 savoir signer. — 14 février, mariage de François Guérin  
 et de Marie Robat, signé entre autres Théodore Breti-  
 naud écuyer. — 14 mars, baptême de René-Catherine  
 fils de René Menard et de Madeleine Bouron, parrain  
 René Lafrenaye, ingénieur ordinaire du roi et Catherine  
 de Junquières, qui ont signé. — 30 mars, baptême de  
 Marie-Charlotte fille de Pierre Mandet avocat au Parlement  
 et de Marie-Anne Nectoux, parrain Louis Maudet sieur  
 de Saint-Mathurin, marraine Marie-Anne Mandet, qui ont  
 signé. — 25 novembre, baptême de Pierre-Joseph fils de  
 Joseph Merle, bourgeois et de Marie Desperoux, parrain  
 Pierre Papineau, marraine Suzanne Desperoux, qui ont  
 tous signé. — 25 octobre, mariage de Henry de Saintours  
 écuyer s<sup>r</sup> de Lussae, capitaine au régiment de Forest, fils  
 de Raymond de Saintours seigneur de Beller, demeurant  
 en sa maison noble de Lussae et d'Antoinette Martin avec  
 Thérèse Deyssautier, fille de Honoré Deyssautier, ancien  
 trésorier de France, commissaire inspecteur des haras de  
 la généralité et de Marianne Corneau, en présence de  
 Jean-Paul de Marassé, écuyer, major de cette Place et  
 Pélagie-Elisabeth de Larée, son épouse, etc. — (GG. 201.)

E. Suppl. 604. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier, écrits.

**1730.** — Baptêmes, mariages et décès de la paroisse  
 de Notre-Dame. — 1 janvier, inhumation d'Henriette  
 Broûille, âgée de 48 ans. — Même jour, inhumation de  
 Jeanne Renaud, fille de défunts Abraham Renaud labou-  
 reur et de Marie Antrusseau, âgée de 43 ans, décédée  
 à l'hôpital Saint-Etienne. — 2 janvier, inhumation de  
 François Touzé, soldat de la compagnie du Plessis-  
 Brezé, régiment de Foix, âgé de 22 ans. — 16 janvier,  
 mariage de Pierre Larjaud, charpentier de grosses œuvres  
 et de Françoise Melé. — Même jour, baptême de Michel  
 Noël, fils de Michel Bultel, marchand et de Louise Bar-

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

au parrain Noël Thuault-Duplessis, maître écrivain,  
 marraine Louise-Catherine Bultel. — 18 janvier, inhu-  
 mation de René Delafond, 55 ans, domestique chez les  
 R. R. P. P. jésuites du collège. — 21 janvier, mariage  
 de Jean Brunet, journalier, veuf de Marie Joyet et de  
 Marie-Jeanne Bouyé, veuve de François Le Faucheur. —  
 23 janvier, mariage de Pierre Chauvet journalier et de  
 Catherine Parsonneau. — 8 février, baptême de Jean-  
 Baptiste, fils de Pierre Babinot, palefrenier des cava-  
 liers de la maréchaussée et de Catherine Roché, parrain  
 Jean-Baptiste Le Carpentier, employé dans les affaires  
 du roi, marraine Rose Granier, femme de Jacob Vinet,  
 exempt de la maréchaussée d'Aunis. — 25 février, bap-  
 tême de Suzanne Thérèse, fille de Germain Mazière,  
 directeur des aides et de Marie-Suzanne Juppin, parrain  
 Pierre Cottefer de Fontenelle, receveur général des aides,  
 marraine Marie-Thérèse Taillepied, épouse de M. de  
 Neuville, intéressé dans les fermes du roi; décédée et in-  
 humée le 25 février. — Même jour, baptême de Marie-Louise  
 fille des mêmes; parrain Pierre-Louis-Nicolas Meulan,  
 écuyer, marraine Marie-Claire Sanlis, épouse de Alexis-  
 Emmanuel de Pressigny directeur général des fermes. —  
 27 février, inhumation de Jean-Baptiste de Nocey, lieuten-  
 ant pour le roi, commandant à La Rochelle, brigadier  
 des armées du roi, commandeur de Saint-Louis, âgé de  
 73 ans. — 23 mars, inhumation de Lazare de Nectoux,  
 procureur du roi de l'Amirauté, 70 ans, sous le second  
 banc de la grande allée à droite en entrant. — (GG. 202.)

E. Suppl. 605. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets papier, écrits.

**1731.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre,  
 Dame. — 13 janvier, mariage de André Gastumeau-  
 huissier audiencier visiteur des vaisseaux au siège de  
 l'Amirauté, fils de feu François Gastumeau, notaire et  
 procureur et de feu Suzanne Guilbot avec Elisabeth  
 Chuprat, fille de feu Jean Chuprat et d'Elizabeth Godi-  
 neau. — Même jour, mariage d'André Bordier matelot  
 et journalier sur les vaisseaux marchands et Magdelaine  
 Boureau. — 15 janvier, mariage de Michel-Pierre Roy,  
 laboureur à bras veuf de François Chevalier avec Cathe-  
 rine Semeur, veuve de Léonard Petit. — 17 janvier,  
 mariage de François Levent, fils d'Antoine Levent, chi-  
 rurgien major du régiment de Montmorency et de Louise  
 Marehonne, tous deux défunts, avec Marie Jeanne Le-  
 fevre, fille de François Lefebvre, bourgeois et d'Anne  
 Boisselet. — 18 janvier, baptême d'Adrien Alexis, fils  
 d'Alexis Alaire, négociant et d'Anne-Hortense Bareaux,  
 parrain Adrien Nectoux, procureur du roi à l'Amirauté,  
 marraine Marie Grozé épouse de Leclere, négociant. —  
 24 janvier, mariage de Pierre Lamoureux, balutier, fils



de fen Etienne Lamoureux, balutier et de Marie Mesnage, avec Marie Millet, fille de Jean Millet, marchand fripier et de Marguerite-Arnaud. — 28 janvier, baptême de Marie-Anne, fille de François Pousse, maître menuisier et d'Angélique Gaborit, parrain Pierre Lanois, raffineur, marraine Marie-Anne Tremblet, femme d'Antoine Gaborit. — 3 février baptême de Charles-Samuel, fils de Charles Reas, monnayeur et d'Esther de Tandebartz « dont il ne nous est « apparu aucun acte de mariage fait en fesse de nostre « mère sainte église catholique, apostolique et romaine » parrain Charles Neau, laboureur à bras, marraine Catherine Gaillard, le parrain a déclaré ne savoir signer (Signé C. Gaillard, Pré, A. Courtableau, Dupont, Durand, prêtre, vicaire de Notre-Dame. — 3 février, inhumation dans l'église, près la porte du cimetière de Charles-Guillaume Drouillard, essayeur d'étain, âgé de 65 ans. — 5 février, mariage de Jean Paignoux, marinier et de Catherine Guillard. — 6 février, mariage de Louis Neau et de Françoise Matelot. — 6 février, baptême de Henriette, fille de Georges Morancy, entrepreneur et de Marie-Jeanne Daviet, parrain Pierre-Joseph-Alexis Bonvallet, marraine Henriette Rousseau ; décédée le 11 et inhumée le 12 dudit mois. — 25 février, baptême de Pierre-Louis fils de Louis Artaud, loueur de chevaux et de Marie-Anne Brisset, parrain Pierre Billet « désigneur du Roy » marraine Charles Magdelaine Trambours de la Pommeray, qui ont signé. — 3 avril, mariage de Jean Baehon, aide-major de la citadelle de St-Martin-de-Ré et de Marie-Henriette Vitry. — 5 avril, mariage de Charles Coudreau, écuyer, ingénieur ordinaire du Roi, et de Marie Huot veuve de l'ingénieur de Luéet. — 24 avril, mariage de Jean Rullier, procureur ès sièges présidiaux, bureau des finances et élection et de Marie Viault. — 15 mai, baptême de Suzanne Magdelaine, fille de Jean Pelletan, négociant et de Marianne Oualle, parrain David Oualle, avocat, marraine Magdelaine Tabutteau. — (G.G. 203.)

E. Suppl. 606. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier, écrits.

**1732.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — « Le cinquième de janvier 1732 par moy « prestre vicaire soussigné, a été inhumé dans le cime- « tière de cette paroisse le corps d'un jeune garçon âgé « d'environ seize ans ou dix sept qu'on a trouvé mort « dans le petit corps de garde de la Porte Dauphine, on « n'a pu dire ni son nom de baptême ni de famille, mais « seulement qu'on le croyoit du diocèse de Mous, et « qu'il avoit suivi le régiment de Condé, depuis Valen- « tienne jusqu'ici. Ont assisté les soussignés Cauey, « Vadehonœur, Massé prêtre vicaire. » — 8 janvier, iage de Jean Tarineau, laboureur de Bourgneuf et de

Jeanne Bougreau, veuve d'Etienne Rouillard. — 9 janvier, baptême de Geneviève-Henriette, fille de Germain de Mazière, directeur des Aides de la généralité de La Rochelle et de Marie-Suzanne Juppín, parrain Jean-Baptiste Taillepieu receveur général des finances d'Auch, demeurant à Paris, représenté par Pierre-Mazière de Melandon, contrôleur ambulant des octrois de cette ville, oncle paternel, marraine Henriette Juppín, tante de l'enfant, épouse de Dioré commandant pour le roi, abbé de Bourbon, représentée par Marie Maudet. Signé : Mazière, de Melanon, Claude Calmeil, d'Imarmont, Marianne Maudet, M. Elizabeth Juppín, Popell, Eugène Darquier, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 15 janvier, mariage d'Isaac Barbot, marinier, veuf de Madelaine Pertuis avec Marie Pertuis, de St-Vivien. — « Le 4<sup>e</sup> jour de « mars par moy prestre vicaire soussigné a été baptisée « Marie-Anne fille du sieur Pierre Reas, marchand et « officier de la Monoye de cette ville et d'Henriette De « Tandebartz, dont il ne nous est apparu aucun acte « de la célébration de leur mariage en face de l'église « Catholique et Romaine et vivans ensemble faisant pro- « fession de la Religion prétendue et Réformée, l'enfant « est née le 2 du courant, ont été parrain et marraine « Jean-Marie portefaix et Anne Brouard qui a déclaré « ne savoir signer, le parrain a signé avec moy. — « J. Marie Pinet, prêtre, vicaire de Notre-Dame. » — 22 mars, baptême de Jean-René fils de Jacques Girard, maître cordonnier et Marie Legendre, parrain Jean-René Marassé, fils de Jean-Paul de Marassé, major de cette place et marraine Marie-Anne-Thérèse Cornuau. Jacques Girard, Thérèse Huet de Larée, Marie Deyssantier, Le Ch. d'Eyssantier, Pajon, curé. — 26 mai, baptême de Jean-Baptiste fils de Louis Filliastre marchand et de Suzanne Renaudin « faisant profession tous deux de la « R. P. R., et dont il ne nous est apparu aucun acte de « mariage fait en face de notre mère S<sup>te</sup>.-Église » par rain Jean-Baptiste Gaston, maître tailleur, marraine Marguerite Filliastre, qui ont signé avec moi, Durand prêtre vicaire. — 10 juin 1732, abjuration réciproque de Jacob-Blaise Blanchard et de Jeanne Masson « de la Religion dite prétendue Réformée » Pinet prêtre de Notre-Dame, Massé prêtre, Pajon curé, suivie de leur mariage le 17 juin et de la reconnaissance de leur fille Marie-Anne, baptisée le 4 avril. — 17 octobre, baptême de Anne-Louise-Baptiste, fille de Pierre Beau, écuyer, seigneur de Mascaron capitaine aide major et de Louise de la Ribardière, parrain Jean Villers, marraine Jeanne Lize faisant pour le comte de Matignon gouverneur de la ville et Madame de Chambon, épouse de M. le lieutenant de roi de la ville. — 7 décembre baptême de Pelagie-



Françoise, fille de Charles Reas marchand et officier de la Monnaie et d'Esther de Tandebaratz « dont il ne nous est apparu aucun acte en forme de mariage », parrain Pierre Toussaint le Texier de la Grand'lande, marchand et marraine Pelagie Le Riche de Langerie, femme du parrain qui ont signé. — (GG. 204.)

E. Suppl. 607. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier, écrits.

**1733.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 7 janvier mariage de Jacques Brunet, jardinier et fossoyeur de cette paroisse, veuf de Marie Boucard avec Catherine Berlouin. Charles Painne, jardinier, cousin de l'épouse a seul signé. — 11 janvier, baptême de Marie-Louise-Charlotte fille de Louis-Laurent Maréchal, écuyer, conseiller du roi, commissaire des guerres et trésorier provincial du département de La Rochelle, et de Magdelaine Verryer, parrain Isaïe-Charles Toutant de Beauregard lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, marraine Marie Boizard, épouse de M. de la Carte qui ont tous signé. — 26 janvier, baptême de Suzanne, fille de Gabriel Girard, notaire royal apostolique et de Catherine Camoin, parrain Joseph Le Calle, marraine Suzanne Martin épouse de Pierre Deulert, procureur au Présidial. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Henriette Françoise fille de Pierre Drouillard, jardinier et de Françoise Baudriel, parrain Samuel Boyer de Chanvoyland, clerc tonsuré, marraine Henriette Raoult. — 16 mars, baptême de Jacques, fils de Jean Fleuriau, marchand poulaitier et de Marie-Anne Terrienne, parrain Jacques Moreau, tonnelier, marraine Jeanne Renault, le père a déclaré ne savoir signer. — 25 mars, baptême par l'évêque Augustin Roch de Menou, évêque de la Rochelle, qui a aussi été le parrain, de Marie-Augustine-Charlotte fille de Charles-Casimir de la Motte-Thibergeau, chevalier, seigneur de Flee et Thouré, chevalier de Saint-Louis, directeur des fortifications et de Marie-Thérèse-Julie de Menou, marraine Marie-Magdelaine-Charlotte de Ris, veuve de messire Pierre marquis de Seuil, colonel d'infanterie. Signé De Ris de Seuil, La Motte-Thibergeau, Rorellau, Bonhomme, Pajon curé, Durand vicaire, † Ang. R. év. de la Rochelle. — 20 juillet, mariage de Jacques-Philippe de Méric, écuyer sieur de Beauséjour avec Pelagie-Félicité de Larée. — 25 avril, baptême de Louis-Gabriel, fils de Louis-Henri-Alexandre Green de St-Marsault, écuyer S. de Gramahé et de Suzanne de Compain, parrain François-Louis Green de St-Marsault baron de Châtelailon, marraine Gabrielle des Montis veuve de Thuleron, conseiller au Présidial. — (GG. 205.)

E. Suppl. 608 (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier, écrits.

**1734.** — Baptêmes, mariages et sépultures. — 7 janvier, mariage de Louis Depons, marchand, veuf de Françoise Bourgouin et de Thérèse Barbaud, veuve de Charles Le Redde, marchand, en présence de Jean-Charles Depons et Jacques Levacher, frère et beau-frère et de Marie-Anne Bourgeois, femme de Levacher. — 13 février, baptême de Jean, fils d'Étienne Bougraux et de Marie-Anna Bourgouin, parrain Jean Lagozeray, jardinier et marraine Jeanne Bougraux, tante de l'enfant, qui ont déclaré ne savoir signer. — 16 février, mariage de Pierre Philippe, praticien et de Catherine Boisson. — Même jour, baptême d'Angélique-Rose, fille de François de Hillerin, avocat en parlement et de Louise-Angélique Bondet, parrain Charles-Gabriel de Hillerin, praticien, marraine Marie-Rose Bonnet, femme Venant Pichard, docteur en médecine, représentée par Marie-Anne Fallet. — 17 février, mariage de Jean-Antoine Basset, fermier du droit de minage et de Marie-Magdelaine Blandin. — 28 février, inhumation de Blaise, esclave nègre de M. de la Croix, âgé d'environ 30 ans, qui a été baptisé et, à la mort, a reçu les sacrements. — 8 mars, mariage de René Perdrigat et de Jeanne Mathé. — 23 mars, mariage de Jean-Baptiste Bretineau, écuyer, seigneur de Saint-Éloy, veuf de Jeanne de Bontemps, fils de Jean-Baptiste-Louis Bretineau, seigneur de Saint-Éloy et de Catherine de Mazaudier, et Olive-Magdelaine Chauvet du Breuil, fille de René Chauvet du Breuil, ancien commissaire aux classes de la marine et de Madelaine Morisset. — Même jour, baptême de Jacques Télémaque, âgé de onze ans, natif du Congo en Guinée, parrain Pierre Courtois, maître chirurgien, marraine Suzanne-Marguerite Bonnichou, qui ont signé. — 19 mai, mariage de Pierre-César Bineau, écuyer, capitaine d'infanterie et aide-major pour le roi du fort de Léogane, fils de Pierre-César Bineau, écuyer, capitaine d'infanterie et de Renée Giet, avec Marie-Olive Haran, fille de Nicolas Haran, conseiller du roi au conseil supérieur de Léogane et d'Olive Dalmant. — 6 juin, inhumation dans le chœur, du côté de l'Évangile, de messire Jean-Guillaume Durand, prêtre vicaire, décédé dans sa 36<sup>e</sup> année « après avoir servi cette paroisse pendant neuf ans. » — 28 juillet, mariage de Étienne Bougreau, pannetier, veuf de Marguerite Palard avec Marie-Anne Bourgouin. — 27 octobre, mariage de Jean L'Étoile, tisserand, veuf de Magdelaine Chassot avec Anne Bertin. — (GG. 206.)

E. Suppl. 609. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier, écrits.

**1735.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 10 janvier, mariage de Guy Barthe, maître sellier,

natif de Chinou et de Françoise de Pierre, de cette paroisse. — Même jour, mariage de Louis Bouyer et de Marguerite Manceau. — 11 janvier, mariage de Christophe-Marie Le Blanc et de Anne Rivier, veuve de Jacques Sarazin. — Même jour, mariage de Jean Jaulin, journalier et de Marie Fleury. — Même jour, mariage de Pierre Raimbaud, tonnelier avec Marie Rulland. — Même jour, inhumation de François Bernège, âgé d'un mois. — 12 janvier, baptême de Louis, fils de messire Jean-Baptiste Bertinaud, écuyer, seigneur de Saint-Éloy et de dame Olive-Magdelaine Dubrenil, parrain René Chauvet Dubreuil, ancien commissaire de la marine et marraine Magdelaine Morisset, grand père et grand'mère de l'enfant. — 8 février, mariage de Pierre-Étienne Riberon, pilote, fils de défnt Étienne Riberon et de Marguerite Laubourt, sa veuve avec Marie-Anne Mondot, fille de feu Jean-Pierre Mondot, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Louise Forestier, à présent femme de Germain Fauret Decoût, employé. — 19 février, inhumation d'un « pauvre mendiant, âgé d'environ 70 ans, dont le « nom nous est inconnu, ayant trouvé seulement sur lui « un crucifix pour marque de catholicité ». — 22 février, mariage de Gabriel Brodeau, garçon paveur, natif de Tonny Boutonne et de Marie-Anne Fleury, de cette paroisse. — 2 mars, baptême de Magdelaine-Marthe, fille de Jean-Antoine Basset, fermier du minage et de Marthe Jolivet, parrain Jacques Jolivet, aïeul maternel et marraine Marie-Magdelaine Basset, femme Nouveau, tante paternelle. — 3 mars, inhumation d'un enfant anonyme, fils naturel de Marie Antoine Félix Delaporte, dont le père est inconnu, décédé « après avoir seulement reçu les eaux par Martine « Soret, sage-femme ». — 14 mars, baptême de François-Marguerite, fils de François Chauvet Dubrenil, écuyer, conseiller, avocat du roi au bureau des finances de la généralité de La Rochelle et de Marie Daniau, parrain François Chauvet Dubrenil, officier du régiment Labadie, marraine Marguerite Chauvet Dubrenil. — 19 août, baptême de Marie-Catherine-Augustine, fille de Louis Jolivet, maître boulanger et de Marguerite Berthomé, parrain Poirel de la Dedivière, officier, marraine Catherine-Marie de Junquières. — 3 avril, inhumation auprès de la chapelle de la Vierge de Pierre Marocheau de Bonnemort, avocat au Parlement, âgé de 47 ans. — 14 avril, baptême de Marie Esther, fille de Jean Pelletan, marchand et de Marie-Anne Ouaille, parrain Martial Pelletan, cousin germain et Marie-Anne Pelletan, sœur de l'enfant. — 18 avril, mariage de Nicolas Barbier, cuisinier de monseigneur l'Évêque de cette ville et de Marguerite Pappou, veuve de Jean-Pierre Laurant, professeur des humanités. — (GG. 207.)

E. Suppl. 610. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier, écrits.

**1736.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — 5 janvier, inhumation de Marianne, fille de Jean Beaufany, faiseur de cordes d'instruments et d'Anne Sarrazin, sa femme, âgée de 11 ans. — 15 janvier, baptême de Marie-Marguerite-Magdelaine, fille de Furcy Legrie, négociant et de Marguerite Chrétien, parrain François Chrestien, changeur pour le roi et marraine Marie Dergny, épouse du parrain et grand'mère de la baptisée. — 23 janvier, mariage de François Gyrard, laboureur natif de Lalen et de Françoise Monmy, qui seule a signé avec Jeanne Bourgoïn. — 6 février, mariage de Simon Ollivier, maître corroyeur et d'Angélique Daguerre. — 23 mars, inhumation de Suzanne Merle. — 30 avril, baptême de Marie-Félicie-Suzanne, fille de Germain Mazière, ci-devant directeur des Aides de cette ville et de Marie-Suzanne Juppïn, parrain Pierre de Cambray, directeur des Aides de cette ville, marraine Marie Denuys, épouse de Félix de Morrys, directeur des domaines de Sa Majesté. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Étienne-André de Lestang Deris, écuyer, seigneur de la Limandière, aide-major au régiment de Labbadie, fils de défunt André-Jacob de Lestang, écuyer, seigneur de la Limandière et de Marie-Louise Jardel avec Charlotte Coulet de Bussy, fille de René Coulet de Bussy, écuyer, seigneur de Beaucourt, capitaine au régiment de la Lande infanterie et de Françoise-Charlotte Dulandas, témoins Honoré Deysautier, ancien président trésorier de France et Marie-Anne Cornuau, son épouse, grand'mère de la mariée, Honoré et Joseph Deysautier, oncles et Henriette-Catherine et Louise Coulet de Bussy, sœurs de l'époux. — 16 mai, inhumation de Marie-Magdelaine Moussaud, veuve de Jean Mergière de Veillausay, lieutenant prévôt de la maréchaussée, décédée à 31 ans. — 22 mai, baptême de Marie-Louise, fille d'André Racaud, boutonnièr et de Marie-Jeanne Savigny, parrain Jean Marigny, boutonnièr, marraine Louise Grain, femme de Michel Raignaud, boutonnièr. — 26 mai, baptême de Pierre-Henry, enfant exposé à la porte de l'hôpital de St-Jean-Baptiste à Lafond, parrain Pierre Lévêque, jardinier de l'hôpital, marraine Louise Ravard, domestique. — 17 juillet, baptême de François-Antoine-Salomon, fils d'Antoine Du Rouchail de la Reinerie, écuyer, sieur du Rouchail, ancien gendarme et de Magdelaine Compagnon, parrain Salomon Lecosson de Maboué, chevalier, écuyer, capitaine au régiment de la Badiè marraine Marie-Anne-Françoise Perrier, lesquels ont tous signé. — 6 septembre, baptême de Marie-Rosalie, fille d'Antoine Saulnier de Charagny, inspecteur des fermes du roi et de Marie-Élisabeth Chalumeau, parrain Jean Corbeau,

capitaine de navire et marraine Marie Gaudreau. — 13 octobre, baptême de Paul-Jean-Hyacinthe, fils de Hyacinthe-Gabriel Jouanne de St-Martin, négociant et de Marie-Magdelaine Grenon, parrain et marraine Jacques Brennelot et Suzanne Benoist, sa femme. — 13 novembre, baptême de Louise, fille de Jean Thienney, relieur et de Louise Pertuis, parrain Jean Bonnet, m<sup>d</sup> libraire et imprimeur, marraine Louise Besnard, femme Leconte, m<sup>d</sup> libraire. — (GG. 208.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 611. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

**1737.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 13 janvier, inhumation dans l'église des religieuses hospitalières de Jeanne Bailly « suivant qu'elle en avoit « ordonné par son testament » décédée à 72 ans. — 30 janvier, baptême de Marie-Anne-Thérèse, fille d'Étienne-André de Lestang de Ris, seigneur de la Limandière, écuyer et de Charlotte Coulet de Bussy, parrain Jean de Lestang, oncle paternel de l'enfant et Thérèse d'Eyssautier, épouse de Henry de Saintours, écuyer, grand'tante maternelle de l'enfant. — 25 février, mariage de Étienne-René de Coureelles, conseiller du roi, receveur des consignations des sénéchaussées, siège présidial et autres juridictions royales de La Rochelle, fils de défunt Jean de Coureelles, sieur du Raney, contrôleur au département des sels à Nantes et de Marguerite Guiton avec Magdelaine-Jeanne Cousard, fille de défunt Pierre Cousard, conseiller du roi, lieutenant criminel et vérificateur des rôles de l'Élection et de Magdelaine-Élisabeth Autin, témoins François de Hillerin, conseiller en la sénéchaussée et présidial, Pierre-François Soullart, notaire royal, Magdelaine-Élisabeth Autin, mère de l'épouse et Pierre-Charles Cousard, chanoine de Luçon, frère de l'épouse, qui ont tous signé. — 1<sup>er</sup> août, baptême de Jean-Nicolas, fils de Jacques-Jean-Baptiste Gimat de Bonneval et de Jeanne Salzella, parrain Jean Métau, dit Richard, clerc de cette paroisse. (marraine Marie Perrault, femme de Jean Pigeonnier. — (GG. 209.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 612. (Registre.) — In-folio 117 feuillets, papier, écrits.

**1738.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Notre-Dame. — 5 janvier, baptême de Françoise fille de Jacques Desbordes charpentier et de Jeanne Bertrand, parrain François Robin charpentier, marraine Françoise Martin femme d'Eutrope Julien Royer qui ont déclaré ne savoir signer. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Gabriel Pierre Grandjean sieur de l'Isle employé dans les fermes du roi à l'île de Ré, fils de défunts Étienne Grandjean sieur de Lisle de Landerneau en Basse Bretagne et de Marie Magdelaine Turgot avec Marie Magdelaine Soullougne fille de défunt Jean Baptiste Soullougne, marchand et de Judith Henriette Macault.

— 1<sup>er</sup> février, baptême de la fille de messire Louis Henry Alexandre Green de Saint Marsault chevalier seigneur de Cramahé et autres lieux et de dame Magdelaine Suzanne de Compaing « le nom de laquelle a été réservé pour lors « que les vrais parrain et marraine pourront la nommer. » présentée par Julien Gentil, domestique de M. de Cramahé et Jeanne Rousseau femme de Jean Genogau, qui ont déclaré ne savoir signer. Le père de l'enfant a seul signé. — De St-Marsault — Pajon, prêtre de l'oratoire, curé, — 14 janvier, mariage de Jean-Baptiste-Jacques Desgault, négociant fils de défunt Jean Baptiste Desgault de Maison rouge, conseiller au bailliage et jugé royal de Loche et de Marthe Proy avec Marie Anne Papineau, fille de Pierre Papineau, négociant et de feu Mexante Merle. — 21 février, baptême de Marie-Magdelaine fille de François du Ronchail sieur de la Rainerie, ancien gendarme et capitaine d'infanterie et de Marie-Magdelaine Compagnon, parrain Maximilien de Bosredon chevalier seigneur de Tix capitaine ancien de cavalerie, marraine Marie Louise Perauchean (Perochand) signé en outre: François Bonnamy de Bellefontayne, Françoise Perrier, Marie Jeanne Beauchamps, Marianne Seolastique Baudin, Marie-Anne Chalumeau, Marie Anne Françoise Perrier, Marie Auboineau, Pajon prêtre de l'oratoire. — 3 mars, baptême de Pierre Gabriel, fils de Pierre Dechaize maître tailleur d'habits et de Marie Jeanne Dusseauson, parrain Gabriel Girard, notaire royal et apostolique, marraine Marie Rabouin épouse de Pierre Courtois, maître chirurgien. — 22 mars, baptême de Rose Angélique, fille de Jean Didier Poirel, conseiller du roi au siège présidial et premier assesseur de la maréchaussée d'Aunis et Saintonge et Catherine Suard, parrain Pierre Didier Poirel, père de la baptisée, marraine Rose Angélique de Hillerin qui ont déclaré ne savoir signer. — 28 mars, inhumation de Joseph Dufour, suisse de Monseigneur l'Évêque, âgé de 54 ans. — 15 avril, mariage de Louis Poujant, receveur et contrôleur des actes et autres droits et domaines du roi, veuf de Thérèse Benezet avec Magdelaine Louise Moyne. — 26 avril, inhumation de Louise Françoise de Mirande veuve de Pierre de Guérin, chevalier Seigneur de Létang, lieutenant général d'épée de la Saintonge, décédé à 54 ans. — 4 mai, baptême de Marie Thérèse Éléonore fille de Charles Casimir de la Motte Thibergeau seigneur de Flee et autres lieux, directeur des fortifications de cette ville et de Marie Thérèse Julie de Menou, parrain Antoine Casimir Adrien Polyenete de la Motte Thibergeau, marraine Marie Augustine Charlotte de la Motte Thibergeau frère et sœur de l'enfant qui ont signé avec La Motte Thibergeau, Maziéré, Lefebure et Guéneveau de la Frénaie. — 11 mai, inhumation dans l'église des Jacobins de Pierre Antoine Jouin de La Tramblays, fils de défunt François Jouin écuyer sieur

de la Tramblays et de Marguerite Marchand, âgée de 15 ans. — 23 mai, baptême de Philippe Antoine, fils de Germain Mazière trésorier des fortifications et de Marie Suzanne Juppín, parrain Philippe Mazière prêtre, docteur en théologie, prieur de S<sup>t</sup>- Hippolyte de Rhodéz représenté par Germain Philippe Jean Marie Mazière frère de l'enfant et neveu du parrain, marraine Marie Élisabeth Angélique Mazière, sœur de l'enfant qui ne sait encore signer. — 8 juin, baptême « dans le vaisseau du Roy le *Profond* commandé par M. de Réal, « par le R. P. Barthélemy, religieux recollect aumônier « dudit vaisseau et dont le père dudit enfant a promis de « rapporter le certificat pour le faire insérer sur le présent « registre » de Jean fils de Nicolas Tifonos et d'Élisabeth Roulleau, passagers sur ledit vaisseau, parrain Jean Seguin. m<sup>e</sup> tailleur d'habits, marraine Marie Roulleau veuve d'Antoine Deliére soussignés. — 16 juillet, baptême de Marie Anne Victoire, fille de François Oüalle, bourgeois et de Marie Élisabeth Victoire Billaud, parrain Simon Billaud Seigneur d'Engouste, ancien lieutenant général de l'Élection, marraine Marie Anne Claëssen veuve de David Oüalle. Signé — J. Oüalle Des Marais, Marie Anne Claëssen, Marie Oüalle, Billaud, d'Angouste, Massé prêtre. — 10 août baptême de « Marie Jeanne, fille de Charles Réas du Couteau, « officier à la Monnaie de cette ville et de damoiselle Esther « Tantebarat (de Tandebartz) de la Religion prétendue « réformée » parrain Antoine Courtableau, marchand, marraine Marie Jeanne Claude, femme de Henri Dominique Micou, bourgeois, qui ont tous signé. — 15 août, abjuration par Marie Esther Belliard, de « la Religion protestante, « dans laquelle elle est née et avoit été élevée ». — 30 août, mariage de ladite Marie Esther Belliard fille de défunts Philippe Belliard, procureur fiscal de la châtellerie de Cheusse et de Élisabeth Debreé, avec Jean Saget, marchand joaillier, natif de Paris, veuf de Marguerite Denis. — 24 septembre, baptême de Marie « fille naturelle de Louis « Fillâtre maître tonnelier et de Suzanne Renaudin, tous « deux de la Religion protestante » parrain « André Bou- « yer, docteur, marraine Marie Vrigneaud sa femme qui « ont déclaré ne savoir signer » Signé L. Fillatre, Girard prêtre vicaire. — 29 septembre, baptême de Jean François, fils de François Sigougnos, laboureur et de Jeanne Lafon, parrain Pierre Samuel Seignette, conseiller du roi, juge et magistrat civil et criminel du siège présidial de cette ville et marraine Jeanne Marie-Anne Belin son épouse et Marie Hallays, fille de François Halays, docteur en médecine et de Judith Flore Belin qui a déclaré ne savoir signer, attendu son bas âge. — 9 octobre, baptême de Hélène Céleste fille de Simon Louis Cottiby, capitaine au régiment de Noailles et de Marie-Anne Masse, parrain Étienne Verrier, ingénieur ordinaire du roi, marraine Hélène Papin épouse d'Étienne

Verrier, ingénieur à l'île royale qui ont signé. — 10 novembre, inhumation vis à vis l'autel de l'ascension de Jean Paul Marassé chevalier de Saint-Louis, major de cette place, décédé à 73 ans, en présence de M. de Marassé fils, et Charles Amable Honoré de Barentin, intendant de cette province, Anne de Menou épouse d'Antoine de la Rivière de Chambon lieutenant du roi, commandant de cette place et des soussignés Bonnaventure, La Motte Thibergeau, Menou de Chambon, de Pontmarois, Menou de La Motte Thibergeau, Jaillot curé de S<sup>t</sup>-Sauveur, Moreau prêtre vicaire et Pajon prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame. — 22 décembre, inhumation de Pélagie Constance Henriette, 22 mois, fille de Robert Buthelet (de Butler) lieutenant général de l'Amirauté et de Marie Beraudin son épouse. — 30 décembre, inhumation « dans le chœur de « cette église, proche la Sainte-Table, du côté de l'Épître » d'Antoine de la Rivière, seigneur de Chambon, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis et lieutenant pour le roi au gouvernement de de cette ville, décédé à 75 ans, furent présents Charles Amable Honoré Barentin intendant de cette province et les soussignés Menou Chornisay, Bonnaventure, Du Bois, de Laforce, Moreau prêtre, de Seillous curé de S<sup>t</sup>-Barthélemy et Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame. — (GG. 210.)

E. Suppl. 613. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

**1739.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. Registre coté et paraphé par Béraudin écuyer, seigneur de Passy, Rempsay, conseiller du roi et lieutenant général de la sénéchaussée. — 17 janvier, inhumation « au bout de la grande allée, du côté de l'Épître » de Daniel Connery, capitaine au régiment de Chartres, âgé de 65 ans. Signé : Bonnaventure, S<sup>t</sup>-Estève, de Mascaron major, Montaignac, capitaine audit régiment, Pajon, prêtre curé. — 20 janvier, baptême de Louise fille d'Antoine Saulnier de Charagny, inspecteur des fermes du roi et de Marie-Élisabeth Chalumeau, parrain Furey Legrix, négociant, marraine Louise Leclere veuve d'Arnaud Dupas, négociant. — 27 janvier, mariage de François Boisse, employé dans les fermes du roi fils de Léonard Boisse, maître-ès-arts et de défunte Thérèse Brochard, avec Marie Sauvaget fille de défunt François Sauvaget et de Charlotte Nollet. — 21 février, baptême de Marie-Anne fille de Pierre Venet, cantonnier et de Louise Turpeaud, parrain Joseph Crassons de Médeuil, procureur au Présidial, marraine Marie-Anne Gauvret. — 25 février, baptême de Jean-Louis « jeune noir âgé d'environ 14 ou 15 ans, ame « né de la côte de Guinée en ce pays par M. Louis Casson- « capitaine de navire, à qui il appartient et qui a promis « de continuer de le faire élever dans la Religion catho-

« lique, apostolique et romaine, dont il fait profession » parrain Jean Veyssière, marchand négociant et Marguerite Payrand femme d'Etienne Mullon, marchand négociant qui ont tous signé. — 7 mars, baptême de Marie fille de Henry de Saint-Ours, chevalier de St-Louis pensionnaire du roi et de Thérèse Deysautier, parrain Raymond de St-Ours frère de la baptisée représentant François-Louis de Saint-Ours seigneur de Lussac, chevalier de Saint-Louis et pensionnaire du roi et marraine Marie-Suzanne Deysautier, tante maternelle. Ont signé : Saintours de Lussac, Raimon Saintours, Marie Deysautier, Deysautier Duchamp, Catherine de Bussy, Granier, prêtre. — 11 mars, inhumation de Claude, âgé de 8 mois « fils de Jean-Jacques « Bodoüin, marchand et de Jeanne-Catherine Dardene, sa « femme, tous deux de la Religion prétendue réformée. » — 12 avril, baptême de Pierre-Antoine fils de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond, marchand et de Marguerite de Tandebartz, parrain Antoine Desforche fils, marraine Magdelaine Poirrier, fille qui ont signé et déclaré le père absent. — 14 avril, mariage de Hermand-Christian Wilken, garçon raffineur, veuf de Marie-Anne Farge et d'Elizabeth Refobelet, native de Marchastel en Auvergne. — 2 mai, mariage de Joseph Decomps, notaire royal, procureur en la sénéchaussée, présidial et bureau des finances; veuf de Marie-Suzanne Roehard et de Thérèse Moyne, fille de défunts François Moyne, procureur et de Anne Tayau. — 4 juin baptême de Louis-Henri, fils de Louis chevalier de Bontemps, écuyer et de Jeanne Bonnamy parrain Louis de Bontemps de la Bane écuyer capitaine de dragons et marraine Henriette Anguevin, grand père et grand'mère de l'enfant, tous soussignés. — 7 juillet, mariage de Jean Renouveau, chirurgien, fils de Pierre Renouveau, chirurgien et de Elizabeth Chevillard avec Jeanne de la Coste, fille de Pierre-Aimé de la Coste, employé dans les fermes du roi et de Jeanne Marchand. — 9 juillet, baptême de Louis-Auguste fils de Marc-Antoine Descoufflet, sergent de la maréchaussée de cette ville et de Jeanne Gorget, parrain Louis-Auguste comte d'Estampes, seigneur de la Ferté Jeubault et autres lieux, colonel lieutenant du régiment de Chartres et de Louise-Françoise Cochereau épouse de Christophe-Joseph de Hastrel chevalier seigneur de Preaux, prévôt général des maréchaussées d'Aunis et Saintonge, tous soussignés. — 28 juillet, mariage de Jean-François Pineau journalier fils de défunt Jean Pineau et de Catherine Cochon avec Marie-Anne Vernet, native de Paris, fille de défunt Louis Vernet et d'Anne Derieux. — 5 août, inhumation de Françoise Louise fille de Thomas Delaire marchand et de Marie-Catherine Hervieux, décédée âgée de deux jours. — 27 août, baptême de Pierre-Joseph, fils de Michel-Basile-Marius Cousard, marchand négociant et d'Anne

Botié sa femme, parrain Pierre-Joseph Mullon seigneur d'Ayré, marraine Marguerite Payran, femme d'Etienne Mullon receveur général des droits de l'Amiral au Cap soussignés. — 5 septembre, baptême de Marie-Charlotte fille de Louis-Pierre Maudet conseiller du roi et son avocat au bureau des finances et chambre du domaine de la généralité et de Elizabeth Jacquard, parrain Charles Jacquard conseiller du roi garde marteau de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Rochefort, aïeul maternel, marraine Marie-Anne Bouchereau veuve de Louis Maudet, avocat au Parlement de Paris. Signé Jacquard, Maudet de Saint-Mathurin, Bouchereau, veuve Jacob, Houc, Pajon, curé. — 21 septembre, mariage de Charles Descombes, Labady, marchand fils de défunts Jean Descombes Labady et de Marianne Coutant, avec Anne-Jeanne Bilheux, fille de défunt Jacques Bilhieux et de Jeanne-Françoise de Saint-Gilles. — « Le 21 7<sup>bre</sup> 1739, par moy Prêtre curé soussigné a esté Baptisée Françoise-Esther, née ce même « jour, fille du sieur Paul Vivier, négociant de cette ville, « et de dame Anne-Marie Rocante, du mariage desquels « il ne nous a point apparu, les parrain et marraine ont « esté François Rolland et Marie Lesveillet, femme dudit « qui ont déclaré ne sçavoir signer. (Signé) P. Bichon, « Boullanger, Jean Tardi, Jullien Royé, François Rotant, « Pierre Martineau, Pajon, pr. de l'Oratoire, curé. » — 24 septembre inhumation d'Alexandre, fils de Bertineau de Saint-Eloy et de dame Dubrenil son épouse. — Signé St-Eloy, Thomas de St-Eloy, Ariste de St-Eloy, Pajon, prieur de l'Oratoire, curé. — 24 septembre, inhumation d'Angélique Huron Després, veuve de Jean Marois écuyer seigneur de Pont et de la Prée aux bœufs, chevalier de St-Louis, âgé de 50 ans. — 8 octobre, baptême de Jean-Baptiste-Thomas, fils de Jean-Baptiste Bertinaud seigneur de Saint-Eloy et de Louise Debreuil, parrain Thomas Bertinaud chevalier de Saint-Eloy et Eléonore Bertinaud frère et sœur du baptisé. — (GG. 211.)

E. Suppl. 614 (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier, écrits.

1749 — Baptêmes, mariages et décès de la paroisse Notre-Dame. — 2 janvier, baptême de Jean-Louis, fils de Yves Béranger, sculpteur, et de Sylvie Cazeneuve, parrain Jean Denis, entrepreneur des ouvrages du roi, marraine Marthe Ouvrard. Signé : Béranger, Denis, Marthe Ouvrard, Bouchet, Françoise Bouchet, Massé, prêtre. — 7 janvier, mariage de Joseph Cherpantier, employé dans les fermes du roi et de Louise de Saint-Marc, veuve de François Garraud. — 17 janvier, baptême de Marie-Magdelaine-Antoinette, fille de Jean-Baptiste-Jacques Desgault, négociant et de Marie-Anne Papineau, parrain Marc-Antoin. Papineau, négociant, grand oncle marraine Magdelaine.

Françoise Desgault de Maison rouge, tante paternelle l'enfant a été nommée le 27 août 1741, en même temps que Jean-Baptiste-Charles-Marie, son frère, parrain Charles-François Desgault de Maison rouge, prêtre et chanoine de Loches, oncle de l'enfant et marraine Marie-Anne Clergeau épouse Papineau, aïeul de l'enfant. — 23 janvier, mariage de Nicolas Bergemont, cordonnier de Marans et d'Anne Veillon, de la Flotte, île de Ré, demeurant en cette paroisse. — 29 janvier, baptême de Samuel-Pierre, fils de Michel-Samuel Meschinot de Richemond, négociant de cette ville et de Marie-Anne De Missy, son épouse, tous deux de la Religion prétendue Réformée, parrain Pierre Rullet, jardinier, marraine Anne Pianchot, femme du parrain. Signé : Pierre Rullet, Bichon, David, H. Marchand et Girard prêtre. — 6 février, baptême de François-Jacques-Etienne-Augustin, fils de François de Hillerin, conseiller du roi au Présidial de La Rochelle et de Louise-Angélique Bonnet, parrain Etienne-René de Courcelles, conseiller du roi et son procureur en l'Élection marraine Françoise-Marguerite de Hillerin, qui ont signé. — 15 février, baptême de Marie-Elizabeth, fille d'Antoine Lafite, soldat au régiment de Normandie, compagnie de la Beaume et de Claudine Lemione, parrain Jean Jacques-St-Paul de Fremont, sergent dans ladite compagnie, marraine Anne-Elizabeth Didier. — 24 février, mariage de Jean Fournat, journalier veuf de Charlotte Chaury et de Françoise Venet, veuve de Pierre Moreau. — 27 février, mariage de François-Pierre-Louis Hibon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bagny, veuf de Catherine du Bua avec Marie-Madelaine Bosredon du Croizet, veuve de Paul Brunet de Romsay, en présence de Joseph-Aimé de Saint-Vincent, Louis-Auguste Billon, Anne Besnard veuve d'Henri Merlin, d'Elizabeth Mounier, qui ont signé. — 14 mars, inhumation de l'enfant de Jean-François Boisse, maître d'école et de Marie Sauvaget, décédé le jour de sa naissance. — 14 mars, baptême de Jeanne, fille d'Antoine Saulnier de Charagny, inspecteur des fermes du roi et de Marie-Elizabeth Chalumeau, parrain Jean-Baptiste de Mascaramy seigneur de Cramais, chevalier de Saint-Louis, major de la citadelle de l'île d'Oleron et marraine Jeanne de Saint-Jullien, épouse de François Basset conseiller du roi et son contrôleur au bureau des finances de la généralité et receveur au bureau général des cinq grosses fermes, tous soussignés. Jean-Baptiste Gayot de Mascaramy, Gaultier, de St Julien Basset, Girard prêtre. — 15 mars, mariage de Jean Meynard, colporteur et de Jeanne Vernet. — 16 mars, baptême de Hélène-Elizabeth, fille de Christian Wilkens et de Elizabeth Restoblet, parrain Pierre Thomas, marraine Marie-Hélène Barbeau, soussignés. — 23 mars, baptême de Magdelaine fille de Paul Lapierre, vigneron et de Marie Moinet, par-

rain Elie Gabion, panetier, marraine Magdelaine Norijon qui ont déclaré ne savoir signer. L'enfant est décédée le 25 mars. — 5 mai, mariage de Jean Pichon, directeur des octrois et de Marie-Suzanne-Victoire de la Croix, fille de feu Pierre de la Croix et de Marie Millorit, malgré l'opposition de la feue dame de la Croix, aïeule paternelle et le désistement du sieur de la Croix, fils de la défunte et oncle paternel qui avait repris l'instance. — (GG. 212.)

E. Suppl. 613. (Registre.) — In-folio, 357 feuillets, papier.

**1741.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 9 janvier, mariage de Jean-Baptiste Ragnelti, natif de Viadassa en Italie avec Légère Feuillet. — 11 janvier, baptême du fils de Louis Green écuyer seigneur de Saint-Marsault et autres lieux et de Suzanne Compain « baptisé à la maison, étant en danger « de mort » né le 9 » et n'a point été nommé en vertu de « la permission accordée par M. l'abbé de Menou, vicaire « général » a assisté Madame de Tulleron, aïeule de l'enfant » qui a signé. « G. Demontils Tuleront » Pajon, « pr. de l'Oratoire. » — 16 janvier, mariage de Jean Dugros, journalier, fils de défunt Bernard Dugros et de Catherine Baratel, avec Catherine Adaire, fille de défunt Daniel Adaire, sergent dans la compagnie de Varmon, régiment de Touraine et de Jeanne Latour, à présent femme de Quantin Deloyau, marchand à Surgères. — 22 janvier, baptême de François-Henri, fils de François Durand, chantre de cette paroisse et de Jeanne-Charlotte Arnoul, parrain Henri Pajon, prêtre de l'Oratoire et curé de ladite paroisse, marraine Louise-Angélique Bonnet, épouse de messire de Hillerin conseiller au Présidial de cette ville. (Signé) Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame, Louise Bonnet de Hillerin, de Hillerin, Marie Deyssantier, Françoise-Marguerite de Hillerin, C. M. Le Blanc, F. Durand, Amadiu prêtre vicaire. — 24 janvier, mariage de Louis Texier, domestique et de Madeleine Montauban. — 24 janvier, baptême par Gariteau, vicaire de Vérines, d'André-Vincent-Hippolyte-Antoine, fils de Dominique Micon, marchand de cette ville et de Marie-Jeanne-Catherine Claude, parrain Antoine Piet, cousin du baptisé, marraine Suzanne Raymond épouse de M<sup>e</sup> Jean Gariteau, notaire royal, grand oncle de l'enfant, qui ont tous signé. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Jean-Baptiste Lebon, natif de l'île d'Aix et de Louise Jean veuve de Pierre Vallet, maître cordier. — 6 février, mariage de Joseph Le Cassin, maître chirurgien et de Suzanne Journolleau, veuve de Pierre Fradin, huissier audencier. — 11 février, mariage de François Jonon, maître ès arts et de Jeanne-Françoise Fumat. — 4 mai, baptême de Lazare-Victor, fils de Jean-Baptiste Girard, marchand et de Marie-Anne Bouffard,



parrain Lazare Poitou, prêtre et vicaire d'Aigrefeuille, marraine Marie-Jeanne Girard, tante du baptisé, qui ont signé avec Girard, prêtre. — 5 mai, inhumation de Marguerite, âgée de 16 ans, fille de Charles le Grand de Lucé, enseigne de la garnison de l'île de Cayenne, en Amérique et de Marie Lombard, décédée dans le couvent des dames hospitalières. — 23 août, baptême de Marie-Catherine-Josèphe, fille de Robert-Laurent Beltremieux, négociant et de Marie-Magdeleine Denis, parrain Etienne-Louis Denis, entrepreneur, aïeul maternel de l'enfant et marraine Angélique-Josèphe Beltremieux, veuve de Odet Delalieu, négociant. (Signé) Beltremieux, E.-L. Denis, A.-J. Beltremieux veuve Odet-Delalieu, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 27 septembre, baptême de Magdeleine-Louise, fille de Jean Peltan (Pelletan) négociant et de Marie-Anne Oüalle, parrain Jean-Pierre Peltan et Magdeleine-Suzanne Peltan, frère et sœur de l'enfant. Signé: J. Pelletan, Pelletan, S. Pelletan, Amadien, prêtre. — 5 décembre, mariage de Joseph-Etienne Lefevre, ingénieur en chef du département de Rochefort, fils de Charles-Joseph Lefevre, chevalier de Saint-Louis, Directeur des fortifications d'Annis, Saintonge, Poitou, Médoc et îles adjacentes et de Catherine Bedon, avec Anne Denyau, fille de Joseph Denyau sieur des Brosses et de Michelle Lestoux. Signé: Anne Denyau, Lefebvre, Bertaud, Bouchereau de Junquières, de Junquières, Claude, capucin, prestre, Pajon, de l'Oratoire curé, Crassous, François chanoine. — 16 décembre, baptême de Jean-Augustin secrétaire, fils de André Lucas, tonnelier et Marie Fonteneau « faisant profession de la R. p. Réformée, dont l'extrait de mariage ne nous a point été « montré » parrain Jean Billon, tonnelier, marraine Anne David, femme de François Millorit, charpentier de navire. — (GG. 213.)

E. Suppl. 613. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier, écrits.

**1742.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Notre-Dame. — 5 janvier, baptême de Jean-Baptiste-Charles, fils de Jean Renouilleau, lieutenant sur les vaisseaux marchands et de Jeanne De la Coste, parrain Jean-Baptiste-Charles Mercier, étudiant, marraine Jeanne-Marguerite Bernard Delannay. — 25 février, baptême de Marie-Catherine, fille de Michel-David Meschinot de Richemond, négociant et de Marie-Anne de Missy, parrain Toussaint Moreau, marraine Catherine Giraudeau. Ont assisté les soussignés Pierre Rullé, C<sup>de</sup> Moreau, Amadien, prêtre. — 6 mars, inhumation de Geneviève, 21 mois, fille de Jean Letoille, tisserand et de Anne Bretinne, en présence du père de l'enfant et de C<sup>de</sup> Moreau, Girard, prêtre. — 30 mars, baptême de Pierre-Daniel-Benjamin, fils de Samuel-Joseph Meschinot de Richemond et de Marguerite

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

de Tandeharatz, parrain Pierre Rullé, marraine Marie-Jeanne Chauvet, qui a déclaré ne savoir signer (signé) Pierre Rullé, M. Bailly, C<sup>de</sup> Moreau, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 1<sup>er</sup> avril, inhumation de Marie Grassier, fille de Henri de Saintours, écuyer, sieur de Lussac, chevalier de Saint-Louis et pensionnaire du roi et de Thérèse Deyssautier, décédée âgée de 18 mois. — 2 avril, baptême de Françoise-Magdeleine, fille de Jean-Jacques Saint-Paul de Froment, écuyer et de Marie Servinien, parrain Jean Servinien, marchand, marraine Françoise Guay, femme de Michel Facette, pilote sur les vaisseaux marchands. — 25 juin, baptême de Thomas-Nicolas, fils de Josué-Nicolas Boulanger, négociant et de Marie-Jeanne Oüalle « dont il ne nous a point paru « d'acte de mariage », parrain Louis Gadrat, charpentier de grosses œuvres et Marie Peloquin « laquelle a déclaré « ne savoir signer » Boullanger, Louis Gadrat, P. Merlaud, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 24 juillet, baptême de Laurent-Philippe-Louis, fils de Laurent-Robert Beltremieux et de Marie-Magdeleine Denis, parrain Maximilien-Philippe Beltremieux, marraine Marguerite Bassimoine, veuve Denis. — 30 octobre, mariage de Pierre-Joseph Mullon, écuyer, gentilhomme de la grande vénerie du roi, seigneur des châtelainies d'Ayré, les-Revans et la Salle, veuf de Gabriel Lamouéle et Marie-Élisabeth Leclere, fille de Jacques Leclere, ancien juge consul, directeur de la Chambre de commerce de La Rochelle et de défunte Marie Groszé. — (GG. 214.)

E. Suppl. 614. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier, écrits.

**1743.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Notre-Dame. — 6 janvier, inhumation de Étienne-Laurent-Maximilien, décédé à 5 mois, fils de Robert-Laurent Beltremieux, négociant et de Marie-Magdeleine Denis. — 7 janvier, mariage de Jean Milloneau, cuisinier chez M. Richard-Desherbiers, trésorier de France, natif de Channay en Poitou, et de Anne Durand, veuve de Jacques Gollet, cabaretier. — 28 janvier, mariage de Jean-Baptiste de Lestang, chevalier de la Limandière, fils de feu André-Jacob de Lestang, seigneur de la Limandière et de défunte Marie-Thérèse de Lardelle, demeurant à la Limandière, paroisse de Saint-Xandre et de Marie-Suzanne d'Eyssautier, fille de Honoré d'Eyssautier, écuyer, ancien président, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de La Rochelle et de Marie-Anne Carneau de La Rochelle, en présence de François d'Arbois de Mont-Rozier, brigadier des armées du roi et son lieutenant à La Rochelle, Charles-François Bérard de Montalet, capitaine au régiment de Gastinois, Honoré d'Eyssautier et Benigne Contant, son épouse, Henri de Saintours et Thérèse d'Eyssautier, Charles-François de Vérigny et Élisabeth



Larrée de Marassé; signé: de l'Estang, Marie Deyssantier, Montrosier, d'Alais Montalet, Larée de Marassé, Montalet de Montrosier, Cornean Deyssantier, Deyssantier de Saintours, Saintours, Deyssantier, curé de La Jarrie. — 12 février, mariage de Olivier-François Butel, officier de Marine et de Marie-Anne Barrière, par Gariteau, vicaire de Saint-Barthélemy. — 27 février, un enfant de Jean-Antoine Basset, maître boulanger et de Marthe Jollivet, baptisé le 20 avril 1742, a été nommé Angélique-Julie, parrain Hippolyte Desgnere (d'Aiguères), lieutenant au régiment de Tresnet infanterie, marraine Angélique de Visvone (Vivonne), qui ont signé avec Laribadière de Mascaron, Clode de Mascaron, Châtelailon, St-Simon, Montmouton, Basset et Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 8 avril, inhumation de Christian Wileken, âgé de 54 ans. — 15 avril, inhumation d'Antoine d'Auvergne, chevalier, seigneur de La Grossignière, âgé de 24 ans, témoins d'Auvergne, aide-major, Préville Mascaron, Pajon, curé. — 22 avril, mariage de Joseph-Honoré Regnier, écuyer, conseiller du roi, juge au siège présidial, fils de défunt Jean-Honoré Regnier, écuyer, conseiller du roi et d'Élisabeth Bardet avec Marie-Louise d'Amour de Freneuse, fille Joseph d'Amour, écuyer, seigneur de Freneuse et de Courcèlle et de Louise Léger de la Grange, en présence de François-Simon Martin, procureur au Présidial, curateur autorisant ladite d<sup>lle</sup> d'Amour, Pierre-Henri Regnier, écuyer, seigneur de Périgny, conseiller du roi, assesseur au Présidial, Pierre Griffon, conseiller à l'amirauté, Pierre-Henri Regnier, beau-frère et oncle de l'épouse, Marie Léger de la Grange, veuve de Jean des Réaux, tante de l'épouse, Marie-Angélique Coutard, veuve de Mathieu d'Amour, écuyer, sieur de Lisleronde, tante, etc. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Françoise-Amable-Marie, fille de Louise-Auguste Billon, bourgeois, et de Marie-Anne Detecheverry; parrain Amable-Matthieu-Robert de Beaurepaire, conseiller du roi, juge magistrat au présidial, procureur de Sa Majesté en la juridiction de la police, marraine Marie-Magdelaine Boisredon, épouse de Hibon de Bagny, écuyer, employé dans les fermes de Sa Majesté. — 29 mai, baptême d'Élisabeth-Judith, fille de Jean Vivier, négociant et d'Élisabeth Auboigeau (Auboyneau), parrain Jean Tallon, charpentier de grosses-œuvres, marraine Louise Imbert, qui ont déclaré ne savoir signer. Signé. J. Vivier. M. Magdelaine Suire, C<sup>de</sup> Moreau, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 31 mai, baptême de l'enfant de François Oualle et de Victoire Billaud Durivage, né le 29, nommé le 8 juillet David-Nicolas-François, parrain Nicolas Rougé, bourgeois, marraine Françoise Labarre, femme de David Oualle, inspecteur des fermes du roi. — 24 novembre, mariage de Joseph Pascaud, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances

de la Généralité, veuf de Dorothee Butler et de Jeanne-Victoire Verrier, veuve de Antoine de La Fitte, écuyer, en présence de Marguerite Bonet, veuve Pascaud, mère de l'époux, Antoine Pascaud, président, trésorier de France, frère de l'époux, Hélène Papin, femme d'Étienne Verrier, directeur des fortifications de l'île royale, mère de l'épouse, d'Étienne Verrier, ingénieur ordinaire du roi, son frère, et de plusieurs autres soussignés, Cottiby, Masse, Le Moyne, Meschin, Jean Butler, etc. François, chanoine. — 3 décembre, baptême de Jean-Louis-Laurent, fils de Robert-Laurent Belremieux, négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Jean Denis, entrepreneur des travaux du roi et marraine Marie-Jeanne Denis, soussignés. — (GG. 215.)

E. Suppl. 615. (registre.) — in-folio, 105 feuillets, papier.

**1744.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 14 janvier, mariage de Jean Legrand, domestique chez le commandant de la place et de Suzanne-Angélique Tallarie, de Saint-Savinien en présence de François d'Alboy de Montroziers, commandant de cette place et de Marie de Montalet son épouse, Marie-Élisabeth Liège, mère de l'épouse, et Marie Bouchereau de Junquières et autres soussignés. — 23 février, inhumation de Jean-Pierre de Freschinot, écuyer et contrôleur des actes des notaires. — Signé: Fraissinet, Mérie, de Mérie, de Mérie, vicaire d'Esmandes, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 9 février baptême de Marie-Charlotte-Victoire, fille de Pierre-Henri André de Lestang de Ry, chevalier, seigneur de la Limandière et de Charlotte Coulet de Bussy, parrain Jean-Joseph Cotet, marraine Marie Audon représentant Henri-Charles de Lamotte-Tassart, chevalier, seigneur d'Anguillocourt, chevalier de Saint-Louis, commissaire provincial d'artillerie et capitaine de canonniers au régiment royal d'artillerie et Marguerite Coulet de Bussy, tante de l'enfant. — 9 février, baptême de Marie-Françoise fille de Jean Filleteau, raffineur et de Marie Dupuit « tous deux faisant profession de la religion protestante » parrain Pierre Fromond, marraine Françoise Grelaud. — 9 février, baptême de Jean Pierre fils de Pierre Gillois, marchand et de Marie Élisabeth Dufour, « tous deux faisant profession de la Religion protestante » parrain Jean Porein maître perruquier, marraine Magdelaine Challon. — 13 mars, inhumation, dans la chapelle de l'Ascension, de Catherine-Josèphe Goddefroy, épouse de Claude-Louis Gittard, chevalier de St-Louis, directeur de fortifications d'Annis, Saintonge et Poitou, décédée à 42 ans. — Signé Barentin, Du Bois, Mare-Ant. Lefebvre, P. M. Dergny, prêtre, Sueré, prêtre, Girard, prêtre, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 18 mai, mariage de Étienne-Charles Toutant Beauregard, marchand, fils d'Isaïe-Charles Tontant Beauregard, lieutenant du premier chirurgien du roi et

maître chirurgien en cette ville et de Thérèse Leré avec Marguerite Peraudeau, fille de défunt Mathurin Peraudeau et de Magdelaine Moulinet. — 28 mai, baptême de Marguerite-Julie, fille de Jean Pelletan, marchand négociant et de Marie-Anne Oüalle, parrain Jean-Pierre Pelletan, marraine Élisabeth Pelletan, frère et sœur de l'enfant. — 25 juin, mariage de François Jallerat, soldat du bataillon de Chateauroux, caporal de la compagnie de M. le chevalier du Vivier avec Marie Delaveau, en présence de François de Préville, chevalier, seigneur de Ronchenoir, chevalier de Saint-Louis, commandant du bataillon de Chateauroux, milice du Berry, Claude-Joseph du Vivier, capitaine audit bataillon, du père de l'épouse et de Louis Petizeau, maître tailleur d'habits. — 5 juillet, inhumation de Pierre-Élie, 11 mois, fils de Pierre-Jérémie Garreau, marchand et d'Anne d'Angirard. — 17 juillet, baptême de Marie-Jeanne-Jucondine, fille de Jean-Pierre Husenstamm, Allemand de nation et d'Anne Jullien-Mullerin, parrain Jacques Mazière, marraine Jeanne Simon. — 20 juillet, mariage de Pierre Sauvestre et de Marie-Magdelaine Hungo « juif d'origine ». — 1<sup>er</sup> août, baptême de Geneviève-Victoire, fille de François Oüalle, bourgeois de cette ville et de Marie-Élisabeth-Victoire Billaud, parrain Thomas Bontemps écuyer, marraine Geneviève Billaud, femme de Rougé, bourgeois de cette ville. — 11 septembre, baptême de Suzanne-Sarra, fille de Jean Vivier, négociant et d'Élisabeth Auboineau (Auboyneau) son épouse, parrain Jean Servant, marraine Susanne Genosseau. — 21 octobre, inhumation de Honoré Deyssautier, écuyer, 46 ans, signé Saint Ours de Lussac, De l'Étang Dery, Pollart Delestang, Robert de Vérigny. — 22 octobre, baptême de François-Alexandre, fils de Jean Legrand marchand et de Angélique Talarie, parrain François de Préville, chevalier, seigneur de Touchenoire et marraine Marie Berrard de Montallet, épouse de François Dalbois de Montrozier, brigadier des armées du roi et son lieutenant commandant en cette place, tous soussignés. — 18 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Henry de Saint Ours, de Lussac, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi et de Thérèse Deyssautier, parrain Deyssautier, curé de la Jarrie, oncle de l'enfant, qui lui a administré le saint baptême, marraine Marie-Anne Haet de la Gastinière, veuve Corneau, tous soussignés. — (GG. 216.)

E. Suppl. 616. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier, écrits.

**1745.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Notre-Dame. — 26 janvier, inhumation de Charles-Timothée, 14 mois, fils de Charles de Mac-Carthy capitaine de vaisseau et d'Angélique Guilmain. — 8 mars, inhumation, derrière le chœur des religieuses hospitalières, de Hélène, fille de Joseph-Rivet Cotiby conseiller, avocat du roi à la sén-

chaussée et procureur du roi à la police et de feu Marie Massiot, décédée à 40 ans. — 17 avril, baptême de Pierre-Louis-Pascal, noir appartenant à M. Gayot, « négociant de « cette ville » âgé de 14 ans, parrain Pierre-Michel Dergny, prêtre, marraine Magdelaine Courtableau, épouse de Étienne-Joseph Dergny, maître apothicaire, soussignés. — 2 mai, baptême de Jacques-Louis, fils de Robert-Laurent Beltrémieux négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Louis-Denis, marraine Louise Ouvrard, épouse de Jean Denis, entrepreneur des travaux du roi. — 10 mai, mariage de Étienne-Louis Martin, chevalier, seigneur de Saint-Sulpice, officier au régiment de Chartres infanterie et de Marie-Magdelaine Murguier de la Villanzay, en présence de Jacques Martin seigneur de Castelpers, frère du marié, Angélique-Geneviève Quesnel épouse dudit, Suzanne Mousseau, veuve Martin et Pierre Aymon, bourgeois et autres soussignés. — 30 juin, baptême de Pélagie, fille d'André-Étienne de Lestang, chevalier seigneur de la Limandière et de Charlotte Conlet de Bussy, parrain Jean-Baptiste-Étienne de Lestang, chevalier de la Limandière et Honoré Deyssautier, frère et cousine de l'enfant. — 27 juillet, mariage de Jérémie Meschin, écuyer, chevalier de St-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, veuf de Anne Manay et de Marie-Anne Bernon, fille de feu François Bernon et de Anne Duchaine, en présence d'Hélène Papin, veuve d'Étienne Verrier, écuyer, chevalier de St-Louis, directeur des fortifications de l'île royale, Marie-Anne Masse, épouse de Simon-Louis Cottiby, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Noailles, Jean Vessière, négociant, Claude Moreau, sacristain. — (GG. 217.)

E. Suppl. 617. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier, écrits.

**1746.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 3 janvier, inhumation d'Arnaud Viuet, journalier, 60 ans. — 5 janvier, baptême de Marianne, fille de Jean Filleteau, raffineur et de Marie Dupuy, son épouse, « dont il ne nous a apparu aucun acte de mariage » parrain Pierre Delacapmesure, raffineur, marraine Marianne Sennet, qui ont signé. — 7 janvier, mariage de François de la Coste, capitaine de navire, veuf de Magdelaine Micheau et de Jeanne-Marguerite Bernard de Launay, fille de Simon Bernard de Launay, avocat en Parlement et de défunte Jeanne-Marguerite Griffon. — 3 février, mariage de Frédéric Jardin, cavalier en la maréchaussée, veuf de Catherine Renou et d'Anne Guernigon dite Durand, coiffeuse de profession. — 3 février, baptême d'André, fils d'André Guillon, boulanger et de Marie Girard, parrain André Dernaui, marraine Jeanne Girard, décédée le 7, inhumé le 8. — 13 février, baptême de Simon-Michel, fils de Pierre Rivaille, journalier et de Jeanne Gougeaud, parrain

Simon-Michel Angoulon, marraine Marie Aymard. — Le même jour, baptême de Marie-Jeanne, fille de Pierre Basset, maître écrivain, et de Marie-Jeanne David, parrain François Milloryt, constructeur de navires, et marraine Marie-Magdelaine Basset, épouse de Jean Nouveau, notaire royal. — 14 avril, inhumation « dans l'église du côté de « la chapelle de l'Ascension » de Jeanne Desbordes, veuve en 3<sup>es</sup> nocces de Jules, marquis de Gabaret, maréchal des camps et armées du roi, seigneur d'Angoulins, âgée de 66 ans. — 22 mai, inhumation « dans le chœur de cette église » de Pierre Girard, vicaire de cette paroisse, 40 ans. — 29 mai, inhumation « proche la chapelle de la Vierge » de Pierre Girard de Bellevue, conseiller du roi au Présidial. — 12 juin, baptême de Marie-Batilde, fille de Pierre-Joseph Mullon, écuyer, gentilhomme de la grande vénerie du roi, seigneur des châtellenies d'Aytré et de Marie-Elisabeth Leclere, parrain Jean-Baptiste-Louis Bonnamy de Bellefontaine, avocat, juge de la baronnie de Maillezais et marraine Elizabeth Grozé, oncle et tante de l'enfant. — 24 juin, baptême de Marianne-Angélique, fille de Jacques Desloges, poëlier, et d'Anne Bouët « faisant profession de « la R. p. R. et dont il ne nous a point apparu aucun « acte de mariage » parrain Jean Bailly, maître cloutier, marraine Benigne Kermorgand. — 16 août, baptême de Nicolas, fils de Louis-Alexandre Mounier, président trésorier de France au bureau des finances de cette ville et d'Anne Parnajon, son épouse ; parrain Nicolas de Sossiondo, ancien enseigne des vaisseaux du roi, marraine Marie Parnajon, oncle et tante de l'enfant. — 13 septembre, inhumation de Barbe Veyssière, femme de Pierre Papineau, armateur et négociant, 42 ans. — 28 novembre, baptême de Charles-Alexandre, fils de René-Alexandre comte de Culant, chevalier s<sup>r</sup> de Ciré et de Marie-Marguerite Badry Dourlens, parrain Jean Gillet, marraine Marie-Françoise Loizé. — 24 novembre, baptême de Françoise-Esther, fille de Jean Vivier, négociant et d'Elisabeth Auboïneau, parrain Pierre Loyreau, marraine Elizabeth Merlée. — (GG. 218.)

E. Suppl. 618. (Registre.) — In-folio 101 feuillets, papier, écrits.

**1747.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 7 janvier, baptême de Marguerite, âgée de 18 ans « esclave négresse de dame Marguerite de la Roque, épouse du sieur de Lamarque, commissaire aux classes au Cap français à Saint-Domingue: parrain Jacques Laporte, officier de milice à St.-Domingue, marraine dame de Lamarque, maîtresse de la nouvelle baptisée, soussignés. — 8 janvier, inhumation « dans cette église » de Henri de Saint-Ours de Lusac, chevalier, seigneur de Lusac, chevalier de Saint-Ouis, ancien capitaine d'infanterie, décédé à 64 ans. — 15 jan-

vier, inhumation « au bas du crucifix de l'église » de Marguerite-Hélène Bady de Dourlais, épouse de René-Alexandre, comte de Culant chevalier et seigneur des terres et châtellenies de Ciré, Champfleury, Lanepontière, Le Pont de la Pierre et autres lieux, âgée de 23 ans, ont assisté François-Louis Green de Saint-Marsault de Chatelaillon, Montrozier, Baudouyn de Lanoüe, St.-Estève, Pajon pr. de l'Oratoire, curé. — 21 février, inhumation de Marguerite, négresse chez M. Lamarque, second commissaire au Cap français, décédée dans l'hôpital de St.-Étienne. — 26 février, baptême de Jean-François, fils de Jean Henry, raffineur et de Catherine Griffon « faisant profession de la R. p. R. et dont « il ne nous a apparu aucun acte de mariage » parrain Jean-François Barbezière et marraine Suzanne Dolet, le parrain a signé avec Armand Prevôt et P. Dergny, prêtre. — 27 février, inhumation de Pierre Beau de Mascaron, écuyer, chevalier de St.-Louis, aide major de la Rochelle, 68 ans. Signé : Mascaron, Ch. Mascaron, de Hillerin, méd., Montrosier, St.-Estève, de Laribadière, curé d'Esmandes, Pajon, prêtre de l'Oratoire, curé. — 4 mars, baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Veyssière, contrôleur général du bureau des finances de cette ville et juge de la Bourse et de Louise Leclere, parrain Pierre Veyssière, négociant, marraine Elisabeth Leclere, épouse de Pierre Mullon seigneur d'Aytré, oncle et tante de l'enfant. — 17 mars, baptême de David, fils de Josue-Nicolas Boulanger, négociant et de Marie-Jeanne Oüalle, parrain Pierre Chapitreau, marraine Marie Couanard. — 28 mars, inhumation « du côté de la chapelle de la Vierge » de Nicolas Billaud, prêtre, 44 ans, signé : de Hillerin, Viette de la Rivagerie, Bouzitat de Sélines, Pajon, pr. de l'Oratoire, curé. — 8 avril, inhumation « vis-à-vis la grande porte » de Elizabeth Dejeac (Geac), épouse de Laurent Morineau, conseiller au Présidial, 64 ans. — Même jour, inhumation de Jacob de Bonnefoy de Bretauville, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de St.-Louis, 63 ans. — (GG. 219.)

E. Suppl. 619. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, papier, écrits.

**1748.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — 8 janvier, mariage de Jacques Dubuisson et de Marie-Anne Girardeau. — 8 janvier, baptême d'Anne-Marie Elizabeth, fille de Jean Vivier, négociant et de Elizabeth Auboïneau, parrain Jean Marchand, marraine Louise-Esther Fore. — 9 janvier, baptême de Jean, fils de Jean François, prévôt, cavalier de la maréchaussée et d'Elizabeth-Roch Benoist, son épouse, parrain François Bouffandeau, marchand et marraine Marie-Magdelaine Aubry, soussignés. — 15 janvier, mariage de Simon de Saint-Martin d'Orfeuille, fils de défunt Louis de

Saint-Martin d'Orfeuille, receveur des fermes du roi au bureau de Surgères, et de Thérèse Dupont avec Elisabeth d'Hastrel, fille de défunts Adrien d'Hastrel, écuyer, seigneur de Rivedoux et de Jeanne Thomas, en présence de Guillaume Delavergne, notaire royal, Pierre-André Bouyer, sacristain de Notre-Dame, Jacques-Antoine Cantin, marchand et Marie-Agnès-Thérèse Forest, son épouse. — 24 janvier, mariage de Pierre Creagh, employé au bureau de la direction des fermes du roi avec Jeanne de La Place. — 25 février, baptême de Pierre, fils d'Etienne Petitau, tonnelier et de Marguerite Roy, parrain Creagh, commis au bureau des fermes générales, marraine Magdelaine Poitevin, femme de Louis Moraney, entrepreneur des travaux du roi. — 22 mars, inhumation « chez les Pères Jacobins » de Magdelaine Valin, veuve Hervé, 46 ans. — 12 avril, baptême de Jeanne, fille de Pierre Merlin, employé dans les fermes du roi et de Marianne-Élisabeth Crax, parrain Jacques Marie écuyer, Chevalier de Monroy, marraine Jeanne de Laplace. Signé : Chevalier de Monrouant, Jeanne de Laplace, Anne Besnard veuve Merlin, Magdelaine Poitevine, P<sup>re</sup> Creagh, Merlin, P. Dergny, prêtre. — 23 avril, baptême de Marie-Magdelaine-Louise, fille de Jacques de Martin de Castelpers de Viviers, écuyer, chevalier, ancien capitaine au régiment de Chartres, lieutenant colonel, commandant du bataillon de Beauvoir, chevalier de Saint-Louis, et de Geneviève Quesnet, parrain Louis de Saint-Martin de Saint-Sulpice, écuyer, chevalier, capitaine au régiment de Chartres, frère du père, marraine Marie-Magdelaine Murguier de Veillanzay, belle-sœur, représentés par Pierre Vinet et par Marguerite Allot, Sorel, prêtre de l'Oratoire, curé. — 29 avril, baptême d'Etienne-François-Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Griffon, avocat en Parlement et de Marie Jacquard, parrain François Griffon, lieutenant criminel au Présidial, oncle, marraine Élisabeth Jacquard, épouse de Louis Mandet, avocat du roi au bureau des finances, tante. — 10 juin, baptême de Aimé-Charles, fils d'Aimé de la Coste, capitaine de navire et de Jeanne-Marguerite Bernard de Launay, parrain Jean-Baptiste-Charles Mercier, étudiant en droit, marraine Jeanne de la Coste, épouse de Jean Renouveau, capitaine de navire. — GG. 220.)

E. Suppl. 620. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier, écrits.

**1749.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 2 janvier, inhumation dans la communauté des religieuses de la Charité de Marie Ayraud, âgée de 63 ans, ayant servi 24 ans dans ladite communauté, « la sépulture faite dans ladite communauté... sans préjudice à notre droit de conduire à notre paroisse les corps des

« pensionnaires et autres séculières qui peuvent décéder tant dans ladite communauté que dans les autres de notre paroisse et de les y enterrer. » Sorat, curé. — 11 février, mariage de Antoine Caillé, maître écrivain, fils d'Antoine Caillé, aussi maître écrivain et de Louise Migaud avec Angélique Gasteau, fille de François-Auguste Gasteau, receveur et contrôleur des fermes du roi et de Marie-Catherine Legrand, en présence de Simon Peronne, receveur des octrois, Louis Tardif, notaire royal, Pierre-Auguste Beraud, beau frère, Marianne-Louise Gasteau, épouse de Beraud, sœur, Jean-Baptiste Troquet, maître orfèvre, cousin germain. — Gabriel Juchereau, maître vitrier, cousin de l'épouse, de Villedon, etc. — 5 avril, baptême de Françoise-Louise, fille de Charles Fontaine, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Marie Gayot, parrain Jean-Baptiste Gayot Mascaramine, seigneur de Cramahé, chevalier de Saint-Louis, major de cette place, marraine Françoise Louise de Rhodes, veuve de Jean-Baptiste Dupré, seigneur de la Villeneuve, signé — De Rhodes Dupré; Gayot Mascaramine de la Bussière, Montalet de Montrosier, Junquières, De Pleurre, Cramahé, La Boucherie Fromanteau, officier de la marine, Sorel, prêtre de l'Oratoire, curé. — « L'an de grâce 1749 et le Samedi Saint, 5<sup>e</sup> d'avril, a été baptisée solennellement Marie Gabrielle âgée d'environ seize ans, juive d'origine, native de cette ville, nommée jusqu'à ce jour Israël Sara, demeurant depuis quatre ans dans la communauté des Religieuses de la Providence, fille d'Anne-Julien Bonmarin, aussi juif d'origine, et chrétien catholique, demeurant à Vannes en Bretagne, et de Rachel Vidal, encore juive, et dont on ignore le domicile, a eu pour parrain messire Gabriel-Jean de Pleurre, chevalier, seigneur de Romilly, Laferté Vincuil et autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de justice, police et finances en la généralité de La Rochelle, et pour marraine Madame Marie-Élizabeth Bézar de Montalet, épouse de messire Claude-François de Montrosier, brigadier des armées du roi, son lieutenant et commandant à la Rochelle, lesquels ont signé avec nous et la baptisée, ainsi que plusieurs personnes de distinction qui se sont trouvées à cette cérémonie. — Signé : Marie Gabriel Bonmarin. — Montalet de Montrosier, de Pleurre, Durand, Beraudin, Griffon, Rougier, procureur du roi, de Chamouré, Bouyer, J. Pascaud, Maire, Pagez, 1<sup>er</sup> échevin, Junquières, Valin, procureur du roi syndic, Cramahé, La Boucherie Fromanteau, officier de marine, Sorel, prêtre ». — 17 avril, inhumation de Dominique Drouineau, âgé de 43 ans. — 28 avril, mariage de Jean-Jacques Quesnet, négociant, fils de Jean-Jacques Quesnet, négociant et de Marguerite-Éléonore Béchet avec Marguerite-Louise

Denis, fille de Jean Denis, architecte et négociant et de Louise Ouvrard. — 22 mai, baptême d'Anne-Élizabeth, fille de Jean Vivier, négociant et de Élisabeth Auboyneau, parrain Antoine Gateau, marraine Angélique Loiseau « qui ont déclaré ne savoir signer ». Signé : Jean Vivier, Durand, P. M. Dergny, prêtre. — 27 mai, baptême de Marthe-Augustine, fille de Jacques Horric, écuyer, officier, et de Marguerite-Gabrielle de Lucé, parrain Charles-Augustin La Touche de Tréville, commandant la compagnie des gentilshommes cadets, et lieutenant des vaisseaux du roi et marraine Marthe de Lucé. — 27 mai, inhumation de Louise Cochon, fille de Toussaint Cochon, tourneur et de Magdelaine Pelletier. — 20 juillet, baptême de Christophe-Joseph, fils d'Antoine Chebe, cavalier de la maréchaussée et de Catherine Mas-ené, parrain Christophe-Joseph de Hastrel, chevalier, seigneur de Preaux, prévôt général de la maréchaussée d'Annis et de Saintonge et marraine Anne Dière, épouse de Jean-Baptiste Guillotin, écuyer, seigneur de Pontezière, lieutenant de la maréchaussée d'Annis et de Saintonge. — 3 août, inhumation de Marie-Élizabeth, décédée à 18 mois, fille de feu Jean Vivier négociant et de Élisabeth Auboyneau. — 1<sup>er</sup> septembre, mariage, dans la chapelle de Puilboreau, de Louis de Verdal, écuyer, S<sup>r</sup> de Lestang, aide major du régiment de Penthièvre et Thérèse Deyssautier, veuve de Henry de Saintours de Lusac, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis. — 31 octobre, inhumation de Marie Bouchereau, veuve de Jean-Baptiste de Junquière, écuyer, 61 ans, dans l'église des pères de la Charité. — 5 novembre, baptême de Joseph-Étienne, fils de Laurent-Robert Beltremieux, négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Michel-Joseph Gaultier, marraine Marie-Catherine Guyas. — (GG. 221.)

E. Suppl. 621. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1759.** Baptêmes et mariages de Notre-Dame. — 26 janvier, mariage de Jean Mäyer, dit la Franchise, caporal des grenadiers de la compagnie de Debault au régiment de Penthièvre, 33 ans, fils de feu Léonard Mäyer et de feu Anne Waltherin, natif de Saarbourg, diocèse de Strasbourg, et d'Anne-Marie Pieron, 18 ans, fille de Dominique Pieron, caporal de la compagnie de Kersin au régiment de Penthièvre et de Catherine Pasqui. Les époux ont fait leur marque, ne sachant signer. — 5 mars, baptême de Françoise-Élizabeth, fille de Michel-Christophe de Junquière, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien capitaine d'infanterie et de Suzanne-Marie Tribondete, parrain Jacques-Joubert Lambert, écuyer, trésorier de France, premier marguillier de cette paroisse et marraine Françoise Rouleau, son épouse, qui ont tousigné. — 9 mars, baptême de Marie-Barbe-Françoise, fille de Jean Veysière, conseiller du roi, président trésorier de

France au bureau des finances de cette généralité et de Louise Leclerc, parrain Pierre Papineau, négociant, marraine Barbe Veysière, sa sœur. — 8 avril, baptême du fils de Jean-Baptiste-Joseph de Remond, écuyer, capitaine au régiment de Lionnais, et de Marie-Magdelaine-Julie de Gabaret, a été nommé, le 14 avril, François-Joseph, dans l'église de Saint-Germain de Marencennes, parrain François de Remond, marraine d<sup>ne</sup> de Gabaret. — 13 avril, baptême de la fille de Jean-Baptiste Gayot Mascarany, seigneur de Cramahé, chevalier de Saint-Louis, major de cette place, et de Jeanne-Marie Gayot, nommée, le 10 août, Marie-Élizabeth; parrain Marcellin Gayot Mascarani de Lot, son oncle paternel, marraine Marie-Elisabeth de Montalais, épouse de M. de Montrosier, brigadier lieutenant pour le roi et commandant de cette place. — Signé : Gayot Mascarani de Lot, Montalet de Montrosier, Gayot Mascarani (de la Bussière) major, Montrosier, de Rhodes Dupré, Joachim Gayot de Cramahé, Gayot de Lilau, Gayot de la Bussière, Murau des Fontaines, Sorel, curé. — 25 mai, mariage de Jean-Baptiste-Charles Mercier, conseiller du roi en la sénéchaussée et présidial, fils de défunt Jean-Baptiste Mercier, avocat au Parlement et d'Olive de la Coste, avec Marguerite-Germaine-Félicité Macauld, fille de défunt Jean Macauld, s<sup>eur</sup> du Doret et de Jeanne de Hillerin (signé) Mercier, conseiller; Marguerite-Geneviève-Félicité Macauld; de Hillerin du Doret, veuve Macauld; Macauld, avocat du roi; André-Victor Mercier; de Hillerin, conseiller; Marie-Thérèse Mercier; Olive Delacoste, veuve Mercier; Jeanne de la Coste; Renoulléan, Pierre-Nicolas Mercier; de Hillerin, médecin; de Hillerin, officier; M. F. J. Macauld; de Lannay de Lacoste; Billaud de Hillerin, M. Macauld; Desbarbalières de Hillerin; Desbarbalières; Sorel, curé. — 1<sup>er</sup> juin, baptême de Marie-Suzanne « fille légitime du s<sup>r</sup> Josué-Nicolas Boulanger, négociant et de d<sup>e</sup> Marie-Jeanne Oüalle, dont il ne nous a point paru d'acte de mariage » parrain Pierre Bouin, marraine Marie Breton. — Boullanger, Sorel, enré. — 3 juin, mariage de Jacques-Constantin Du Bois ingénieur en chef de Brouage et capitaine au régiment de Champagne et de Catherine-Françoise de Menou. 7 juillet, mariage de Ponce Abraham, instructeur de jeunesse et de Louise-Catherine Mathe. — « Le 15 juillet, sous l'épiscopat de M<sup>sr</sup> Augustin-Roch de Menou, étant marguilliers, MM. Jacques-Joubert Lambert de Lassiray, président, trésorier de France; Jean-Baptiste Desgault, négociant; Jacques Bellion et François Roux, marchands, par moy, curé soussigné, a esté bénite la principale cloche de cette paroisse et a été nommée Louise-Adélaïde par très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis-César comte d'Estrées, seigneur de Tourbes, baron de Monsmirail, et autres lieux, premier baron du Bourbonnois, lieutenant général des armées du

roi, inspecteur général de sa cavalerie, chevalier commandeur de ses ordres, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté des villes et gouvernement de La Rochelle, pays d'Annis, îles de Ré, Oleron, Brouage et pays adjacents, représenté par messire François Delbois de Montrosier, brigadier des armées du roi et son lieutenant général à La Rochelle, et par très haute et très puissante dame Madame Adélaïde-Félicité de Puyzieux, comtesse d'Estrées, représentée par cette notable ville de La Rochelle, en la personne de messire Joseph Pascaud, chevalier trésorier de France honoraire en la généralité de La Rochelle, maire et colonel de la ville en exercice, de MM. Pagès, de Courcelles, Boutiron, Bridault, échevins, Valin, procureur du roi, syndic, Guillotin, Gastumeau, Vincent Bureau, Nicolas Morel, Pascaud de Beaurepaire, Bigotteau, de Beraudin, des Barballières, conseillers et Moreau, secrétaire. Cette cloche, qui a subsisté 75 ans, a été refondue, au grand contentement d'un chacun, par Jean-Baptiste Allabray, maître fondeur de Luçon, une quête faite dans la paroisse, dans laquelle on a amassé six cents et quelques livres, a soulagé la paroisse, dans la grande dépense qu'il a fallu faire à ce sujet, l'acte cy-dessus y est gravé, ainsi que les armes de M<sup>sr</sup> l'Évêque, de M<sup>sr</sup> et de M<sup>ms</sup> d'Estrées, de M. de Montrosier et de la ville de La Rochelle, à la cérémonie de la bénédiction qui a été solennelle, ont assisté les soussignés : Montrosier, Pascaud, de Courcelles, Boutiron, Bridault, Valin, Gastumeau, Vincent Bureau, Nicolas Morel, E. Marchant, Bellion, P. M. Dergny, vicaire de Notre-Dame, F. B. Avrain, vicaire de S<sup>t</sup>-Barthélemy, Gaveau, vicaire de Notre-Dame, Desgault, Moreau, Sorel, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame. » — 25 octobre, baptême de Louis-Marie-Joseph, fils de Pierre Parreau et de Hélène Monier, parrain Louis-Marie-Joseph, marquis de Lescure, et Geneviève-Agathe Sauvestre de Clisson, marquise de Lescure, sa femme, marraine, représentés par le frère et la sœur de l'enfant. — (GG. 222.)

E. Suppl. 622. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, écrits.

**1750.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, mariage de Pierre La Roëque, maître de danse, fils de Jean-Bernard, maître de danse et de Jeanne-Marie Douet avec Élisabeth d'Uastrel, veuve de Simon Saint-Martin d'Orfeuille, employé dans les fermes du roi, en présence de François et Louis-Auguste-Jean d'Hillierin, père et fils, écuyers, Jean-Christophe Macauld, avocat du roi au Présidial et Louis Maudet, écuyer, trésorier de France et son avocat au bureau des finances. — 10 janvier, baptême de François-Victor, fils de François Oüalle, bourgeois et de Marie-Élisabeth-Victoire Billaud, parrain Nicolas-David Oüalle, marraine Marie-Élisabeth-

Victoire Oüalle, frère et sœur de l'enfant. — 22 janvier baptême d' Aimé-Henri-Guillaume, fils de Gantier Archer capitaine de navire marchand et de Marie-Élisabeth Marchand, parrain Guillaume White, marraine Élisabeth Guillotin, sœur de la mère de l'enfant, qui ont signé. — 6 février, baptême de Louise-Magdelaine, lle de Ponce Abraham, instructeur de jeunesse et de Louise-Catherine Mathé, parrain André-François Poittier, marraine Magdelaine Mathé, qui ont signé. — 10 avril, baptêmes de Louis, noir de la Côte d'Or, 20 ans et de Barbe-Rose, négresse de la côte d'Angole, âgée d'environ 15 ans, venus dans le navire le *d'Ormesson*, capitaine Nau, appartenant à M. Pierre Papineau, négociant de cette ville, parrain Louis Durand, chevalier, sieur de la Vaux-Martin, conseiller du roi et son président au Présidial et maire de cette ville, marraine Barbe Veyssière, soussignés. — 5 juin, baptême de Marguerite-Magdelaine-Théodore, fille de Laurent-Robert Beltremieux, négociant et de Magdelaine Denis, parrain Michel Guyas, marraine Marguerite Cadou. — 9 juin, mariage de Jean-François-Ignace Cadoret de Beanpreau, conseiller du roi et son lieutenant particulier à la sénéchaussée et présidial et de Marie-Anne Girard de Bellevue. — 14 juin, mariage de Louis Durand, chevalier, sieur de la Vaux-Martin, conseiller du roi et son Président au Présidial, avec Barbe Veyssière. — 24 juillet, baptême de Marie-Christine-Olive-Geneviève, fille de Jean-Baptiste-Charles Mercier, conseiller du roi en la sénéchaussée et de Marguerite-Geneviève-Félicité Macauld; parrain Jean-Christophe Macauld, avocat du roi au Présidial, marraine Olive de La Coste. — 14 octobre, inhumation de Pierre-Michel Dergny, 37 ans, prêtre vicaire de cette paroisse, depuis près de dix ans. « Ce respectable prestre avoit eu l'honneur « talent de gagner tous les cœurs. » Sorel, curé de Notre-Dame. — (GG. 223.)

E. Suppl. 623. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier, écrits.

**1752.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 10 janvier, mariage de Pierre de Vallantin, écuyer, sieur de Monbrun et du Boisauroux, avec Marie-Louise-Jeanne Rougier d'Estourettes. — 9 février, mariage de Joseph Ranger et de Marie-Anne Lezeau, en présence de Blair de Boisemont, conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finances en la généralité, Durand de la Vaux-Martin, président au Présidial, maire et colonel, Seignette, d'Hillierin, Pelletan, échevins, Valin, procureur syndic, Moreau, secrétaire. — 25 février, baptême de Pierre-François, fils de François de Hillierin, écuyer, conseiller au Présidial et de Thérèse Billaud, parrain Pierre-Guy de Hillierin, écuyer, docteur en médecine et médecin des hôpitaux royaux, marraine Rose Herbert, cou-

sin et cousine ayant le germain sur l'enfant. — 18 avril, mariage de Louis Tabarit, journalier et de Marie-Anne Boilevin Des Fontaines. — 4 juillet, mariage de Samuel-Toussaint Fromentin, procureur au Présidial (aïeul du peintre et écrivain Eugène Fromentin), et de Marie Guionnet du Portail. — 10 juillet, mariage de Pierre Ranché de Saint-Léger, commandant en second au fort St-Louis et Marthe-Marie de Lucet. — 3 novembre, baptême de Jean-Baptiste-Victor-Augustin, fils de Jean-Baptiste-Charles Mereier, conseiller au Présidial et de Marguerite-Geneviève-Félicité Macauld, parrain André-Victor Mercier, marraine Jeanne de Hillerin, veuve Macauld. — 23 décembre, baptême de Marthe-Constance, fille de Jacques Horric de Laugerie, écuyer, seigneur de Laugerie, ancien capitaine d'infanterie à St-Domingue et de Gabrielle de Lucet, parrain François-Constant Le Josne Contay de Versigny, chevalier, sieur de Versigny, marraine Marthe-Marie de Lucet de Ranché. — (GG. 224.)

E. Suppl. 624. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier, écrits.

**1753.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, baptême de Louise, fille de Jean Perry, négociant et de Marguerite Meschinot de Richemond, parrain Jean Lainé, laboureur, marraine Renée Pillot, sa femme, du bourg de Thairé, de ce diocèse, l'enfant né d'hier. — 21 janvier, baptême de Philippe-François, fils de Philippe Perard, instructeur de jeunesse et de Marie Moinot, parrain François Moinot, marraine Marguerite Moinot oncle et tante. — Signé Pierre Pourtau, Perrard, Pierre Bateau, E. F. Sandilleau, prêtre. — 18 février, baptême de Marie-Julie, fille de Jean-Jacques Quenet, négociant et de Marie-Louise Denis, parrain David-Casimir Denis, oncle, marraine Marie-Louise Denis, tante de l'enfant, qui ont tous signé. — 30 mars, baptême de Laurent-Benjamin, fils de Robert-Laurent Beltremieux, négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Philippe-Laurent-Dominique Beltremieux, marraine Angélique-Magdelaine Odet Delalieu, frère et cousine du baptisé, qui ont tous signé. — 17 mai, baptême d'Honoré-Félix, fils de François Rondeau, courtier d'eau-de-vie et de Marie-Suzanne Michel, parrain Jacques-François Rondeau, frère de l'enfant, marraine Marie Landois. — 14 juillet, baptême « à la maison, en danger de mort, » de Pierre-Bonnaventure, 18 ans, noir d'origine de la « Côte de Guinée » parrain Pierre-André Bouyer, marraine Louise Lebaudout. — 10 septembre, mariage de Pierre-François Izabez, ci-devant sergent dans le régiment de la Marine-infanterie et d'Anne-Louise Turpaud, veuve de Pierre Venet, boutonnier. — 7 octobre, baptême de Marie, fille de Jean Liège, raffineur et de Suzanne Cadot dont il ne nous est paru aucun acte de mariage » parrain Étienne Magnen, marraine Marie Saureau, soussignés. —

27 octobre, baptême de Thérèse-Françoise-Magdelaine, fille de François de Hillerin, écuyer, conseiller du roi au Présidial et de Thérèse Billaud, parrain Louis-Nicolas de Hillerin, son frère, marraine Magdelaine Durand. — (GG. 125.)

E. Suppl. 625. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

**1754.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame de La Rochelle. — 8 février, baptême d'Étienne-Josué, fils de Jean-Baptiste-Jacques Desgault, échevin de cette ville et de Marie-Anne Papineau, parrain Étienne-Josué Petit, bourgeois, marraine Marie-Anne Desgault, sœur de l'enfant. — 18 février, mariage de Jacques Harand, entrepreneur de l'artillerie, directeur et administrateur des fournitures militaires pour les troupes du roi et les casernes et hôpitaux de la généralité de La Rochelle, veuf de Gabrielle Theron et Jeanne-Marguerite Bordelon, veuve de Louis-Samuel Modey, capitaine et ingénieur ordinaire du roi, en présence de Magdelaine Modey, Marie-Anne Harand, Urbain-Majeur de Fondmarin, chevalier de St-Louis, commandant de l'artillerie au département de cette ville, Magdelaine-Marthe Bordelon, épouse dudit sieur de Fondmarin, François Oriconi, capitaine au régiment royal corse, en garnison en cette ville, Louis et Pierre-Louis Petizeau. — 2 mars, baptême de Marie-Anne-Élizabeth, fille de Jean Tallon, charpentier et de Suzanne Genauzeau, parrain Jacques-Antoine Carré, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, marraine Marie-Anne Petit du Petit-Val. — 11 mars, baptême de Jean-Jacques, fils de Jean-Jacques Quenet, négociant et de Marie-Louise Denis, parrain Jean Denis, grand-père, marraine Marguerite-Éléonore Béchet, grand-mère. — 23 mars ; « abjuration des hérésies de Luther « et Calvin, d'Élisabeth Samson, native d'Issoudun . . . « âgée de 17 ans . . . qui a déclaré ne savoir « signer. » — 12 avril, baptême de Marie-Jeanne, fille de Jacques Granger, « officier de cuisine » et de Jeanne-Rose Gauvignon ; » parrain Pierre Servant, marraine Marie-Anne Hérisse. — 23 avril, mariage de Charles Peron, charretier et d'Anne Dubois, en présence du père de l'épouse, de Thomas Mazières, Magdelaine Pichard, Ursule Malzard, Louise Bernon Dutreville, Marie Cossevin, Marguerite Ducoudray, Élisabeth Courtois, Geneviève Fierdesbras, etc. — 9 mai, mariage de Charles-François de Cattay, fils de François de Cattay, écuyer, sieur de la Brière et de feu Marie-Catherine Habert, avec Élisabeth Faillofais, fille de feu Louis Faillofais, marchand et de Françoise Menard. — (GG. 126.)

E. Suppl. 626. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier, écrits.

**1755.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-



Dame. — 7 janvier, mariage de François Scheicider et Louise Cardineau. — 24 janvier, mariage de Jean Michelet, journalier et de Jeanne Chessé. — 3 février, mariage de François Hillereau, tonnelier et de Jeanne Laguzeray. — 3 mars, baptême de Charlotte-Rosalie, fille de Gilles-Joseph Pilié, négociant et de Suzanne Delaunay, parrain Claude-Jean-François Dupuy, marraine Marie-Charlotte Pilié, sœur de l'enfant. (Signé) C. J. F. Dupuy, A. C. F. de Junquières, Gaudin, Pilié, P. Largeaud, vic. de N.-Dame. — 20 mai, baptême de Jacques-Louis, fils de Jacques de Martin de Vivier de Castelpers, chevalier de Saint-Louis et d'Angélique-Geneviève Quenet, parrain Louis-Auguste de Castelpers, marraine Marie-Geneviève Martin de Castelpers, frère et sœur. — 21 mai, baptême de Catherine-Aimée, fille de François Oüalle, bourgeois et de Victoire Billaud, parrain Philippe Ponjaud de Monjourdain, conseiller du roi et receveur des tailles de cette ville, marraine Catherine Dubois, épouse de Claëssen, directeur de la Compagnie des Indes, — 27 août, mariage de Pierre-Marie Serin, chevalier, seigneur de la Cordinière, capitaine au régiment de Lenoncourt cavalerie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis et de Marie-Angélique de Meynard. — 11 septembre, baptême de Marie-Angélique, fille de Pierre-Guy de Hillerin, écuyer, docteur en médecine, médecin des hôpitaux militaires et de Marie-Angélique Caillier des Barbalières, parrain, Pierre-Guy de Hillerin, écuyer, frère de l'enfant et marraine Marie Noyant. — (GG. 127.)

De 1732 à 1792, les décès sont enregistrés à part. — 1732, 18 février, Pierre Viault ; 6 juin, Daniel Macnamara ; 20 décembre, Louise Camus ; 22 décembre, Marie Manseau ; 24 décembre, Catherine Arondeau. — 1733, 10 avril, Pierre Musset ; 11 juin, Jacques Fleuriau. — 1735, 21 août, Jean Rivet ; 23 août, Pierre Lecaze ; 10 décembre, Jean Viault. — 1736, 3 avril, Pierre Mariocheau ; 5 août, Pierre Foucault ; 11 octobre, Marguerite Morancy. — 1737, 17 janvier, Louise Pineau ; 3 mars, Anne de la Roche ; 17 mars, Pierre Gauvin ; 24 octobre, Jean de la Croix. — 1738, 26 avril, Louise de Mirande ; 11 mai, Pierre de La Tremblay ; 22 décembre, Pélagie Butler ; 30 décembre, Antoine de La Rivière. — 1739, 15 janvier, Marie Vivier ; 21 septembre, Alexandre de S<sup>t</sup>-Éloy ; 24 octobre, Marie Seignette. — 1740, 15 janvier, Marie de la Renerie ; 6 avril, Catherine Fromentin ; 15 juillet Catherine Cochon ; 23 juillet, André Racaud ; 16 octobre, Marguerite de Blainvilliers. — 1741, 17 avril, Marie Decourt ; 5 mai, Marguerite Legrand de Luce ; 29 octobre, Marie Papin ; 2 novembre, Élisabeth Auboyneau. — 1742, 24 février, Honoré Deyssautier ; 1<sup>er</sup> avril, Marie de S<sup>t</sup>-Ours ; 5 mai, Anne de Lusignan ; 27 juin, Marie Gabaret. — 1743, 8 avril, Christian Wilckens ; 13 juillet, Jacques Mignonneau. — 1744, 20 juin, Georges

Morency ; 5 juillet, Pierre Garreau ; 12 novembre, Jacques Trochu. — 1745, 26 janvier, Catherine Mac Carthy ; 8 mars, Thérèse Cotiby ; 19 juin, Antoine Bourbon ; 30 octobre, Jean Beltremieux ; 27 décembre, Élisabeth Perry. — 1746, 19 septembre, Jacques de Saint-Denis ; 8 avril, Jacob de Bonnefoy. — 1747. — 26 mai, Pierre Fleuriau ; 13 août, Jacques Rivet ; 21 septembre, Jean Bouguereau, Marie Fleuriau ; 8 octobre, Jean Alleaume, 22 octobre, Hélène Wilckens ; 18 novembre, Marie Oüalle. — 1748, 320 enterrements, parmi lesquels, 20 mars, Jeanne Allenet, 28 juin, Louis Drouineau, 26 août, Geneviève Lecoq. — 1749, 514, parmi lesquels, 6 février, Jacques Rivel, 17 avril, Dominique Drouineau, 3 août, Anne Vivier, 28 août, Louis Cochon, 13 septembre, Paul Vivier, 2 octobre, Marie de Junquières. — 1750, 247, parmi lesquels : 5 février, Anne Vivier, 7 novembre, Pauline Vivier. — 1751, 270, parmi lesquels, 24 décembre, Mathieu de Beaurepaire. — 1752, 222 parmi lesquels, 11 août, Hyacinthe de S<sup>t</sup>-Martin. — 1753, 346, parmi lesquels, 15 mars, Jean de Pont des Granges, 13 mai, Marguerite Beltremieux, 30 juillet, Jean Veyssière, 4 octobre, Louise Perry. — 1754, 289, parmi lesquels, 8 mai, Magdelaine Raboteau. — 1755, 206, parmi lesquels, 1<sup>er</sup> septembre, Élisabeth Gabiou. — 1756, 255, parmi lesquels, 5 octobre, Catherine Oualle, 28 octobre, Pierre de Clermont de Gallerande. — 1757, 219. — 1758, 284, parmi lesquels, 13 août, Joseph d'Appelvoisin. — 1759, 316, parmi lesquels, 25 octobre, Élisabeth Van Hoogwert. — 1760, 268, parmi lesquels, 12 octobre, Charles Liège. — 1761, 277 enterrements, parmi lesquels, 17 octobre, Henri Delouche. — 1762, 390 enterrements, 15 mai, Adélaïde Duperré, 13 août, Jean de France. — 1763, 260, parmi lesquels, 29 mars, Anne Chasseloup, 15 octobre, Olive de la Coste. — 1764, 230, parmi lesquels, 1<sup>er</sup> juillet, Louise Querqui. — 1765, 395. — 1766, 275, 8 janvier, Élisabeth d'Hastrel. — 1767, 217. — 1768, 267. — 1769, 238. — 1770, 237. — 1771, 350. — 1772, 324. — 1773, 238. — 1774, 309. — 1775, 284. — 1776, 233. — 1777, 310. — 1778, 289. — 1779, 375. — 1780, 406. — 1781, 291. — 1782, 412. — 1783, 343. — 1784, 392. — 1785, 238. — 1786, 439. — 1787, 374. — 1788, 264. — 1789, 7 janvier, Jacques Ferry, 2 février, de Panetier, veuve de Villedon, 20 avril, Joseph Gauvin. — 1790, 21 août, de la Chapelle de la Rochejunior. — 1791, 6 février, Pierre Decour. — 1792.

Répertoire des décès de 1732 à 1792.

E. Suppl<sup>e</sup>. 627. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

**1756.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, mariage de Louis-David Ingrand, écuyer, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme de la manche du roi, capitaine de cavalerie et commensal de la mai-

son du roi, fils de David Ingrand, major de la ville de Poitiers et de feu Marie Aville avec Marie-Jeanne Bruslé, fille de feu Jean Bruslé, procureur du roi à l'hôtel des monnaies, directeur de la Chambre de commerce et de Jeanne Peltier, épouse de Charles-Vincent Bouzitat de Selines, écuyer, conseiller du roi au Présidial de cette ville. — 13 mars, baptême d'Alexandre, fils de Louis Le-bœuf, charpentier de grosses œuvres et de Françoise Barbuteau; parrain Alexandre Petit du Petit Val, marraine Lucie Petit du Petit Val; frère et sœur « qui ne savent « signer, vu leur bas âge ». — « Le 11 octobre 1756, par « moy soussigné a esté baptizée Jeanne-Magdelaine, née « d'hier, fille du sieur André Bernon, négociant de cette « ville et de Henriette-Magdelaine Rasteau, le parrain et la « marraine ont esté le sieur Jacques Rasteau, et Jeanne « Bonneau, oncle maternel et grand'mère paternelle, re- « présentés par Vital Lacombe, raffineur et Marguerite « Montagne qui ont signé avec le père. A. Bernon, Vittal « Lacombe, Marguerite Montagne, Elizabeth Montagne, « E. F. Sandilleau, prêtre. » — « Le 23 octobre 1756, « par moy soussigné a été baptisé Pierre-David, né d'hier, « fils légitime du sieur Jean Perry, négociant, et de demoi- « selle Marguerite Meschinot de Richemond, le parrain et « la marraine ont été Pierre Voizin, raffineur et Françoise « Colom. Ont assisté les soussignés Jean Perry, Pierre « Dapelvoisin, J. F. Avrain, vicaire de Notre-Dame. » — 4 novembre, mariage d'Étienne-François de Lostanges Desmarattes, procureur en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, fils de François de Lostanges Desmarattes, raffineur et de Marianne Salomon, avec Catherine Arnaudin, fille de Jean Arnaudin, marchand et de feu Catherine Gresy. — (GG. 129.)

E. Suppl<sup>4</sup>. 628. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets papier, écrits.

**1757.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 121 baptêmes de garçons et 136 de filles.

10 mai, baptême de Jean-Marie-Gabriel, fils de Paul-Fortunado Lamberz, musicien et de Jeanne Berger, parrain Jean Bonfils, négociant, marraine Marie-Thérèse Legardeur de Lisle. — « Le 24 mars, par moy soussigné a été baptisée Marie-Judith, née d'hier, fille naturelle de François Vernède, tonnelier et de Marie Saint, faisant profession de la religion prétendue Réformée et dont nous « n'avons aucune connoissance de leur mariage, le parrain « et la marraine ont été Izaac Janvret et Marie Paris. Ont « assisté les soussignés François Vernède, Jacques Pougnet, J. F. Avrain, vicaire de Notre-Dame. » — 10 mai, mariage de Pierre Dapelvoisin, garçon raffineur, natif d'Exoudun, fils d'Olivier Dapelvoisin, sargetier et de Jeanne Rose Moinet avec Marie Jouet. — 13 juin, mariage de Paul-

Jean-Hyacinthe, fils de Gabriel-Hyacinthe Jouanne-de-Saint-Martin, négociant et de Marie Magdelaine Grenon, avec Marie-Marguerite-Éléonore, fille de défunt Jacques Quenet, négociant et d'Éléonore Béchet, en présence de Louis Durand, chevalier, seigneur de La Vaux-Martin, conseiller du roi et son président au siège présidial, cousin de l'époux et Jacques-Joseph Decoms, prêtre, ami des parties, Jean-Jacques Quenet, négociant, frère de l'épouse, etc. — 30 juin, mariage de Silio-Laurent Colonna seigneur d'Ornano, lieutenant en premier du régiment royal corse en ce moment à l'île de Ré, fils de Dominique Colonna d'Ornano et d'Anne son épouse avec Marie Oüalle, veuve de Louis Daudeteau, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, en présence de Antoine Roussy, lieutenant au régiment royal corse, cousin de l'époux, David Oüalle, inspecteur des fermes du roi, François Oüalle, bourgeois de cette ville, frères de l'épouse, Françoise Baillé de la Barre, épouse de David Oüalle, Jeanne-Angélique de la Barre Prément, amie de l'épouse, François de Hillerin, écuyer, conseiller du roi au présidial de cette ville, Augustin de Zerbe, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment royal, corse, Barthelemy Bellini, capitaine au régiment royal corse, amis de l'époux. — 16 août, mariage de Jean Delhomme, entrepreneur d'ouvrages, veuf de Marie Paranteau et de Marie Augé, veuve de Gilbert Sauvannet. — 7 septembre, mariage de Jacques-Nicolas Philippe, premier huissier audiencier en la cour de la Monnaie royale de La Rochelle, natif de Marans, fils de feu Jacques-Nicolas Philippe, aussi huissier et de Marie-Rose Bouyer avec Jeanne Boisseau, fille de défunts Étienne Boisseau et de Jeanne Robin. — 20 octobre, mariage de François Fortin, tambour-major des grenadiers royaux de Bruslard, fils d'Éloy Fortin, et de Claudine Fortin, et Jeanne-Anne-Gabrielle Rogier, fille de Jean Rogier et de Marguerite Vaillant. (GG. 130.)

E. Suppl<sup>4</sup>. 629 (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1758.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 6 avril, mariage de Jean Cruon de La Grange, négociant, fils de feu Pierre Cruon de La Grange, bourgeois et de Marie Bienassis avec Marie Élisabeth Saulnier, fille d'Antoine Saulnier de Chazagny, capitaine des gardes du maréchal de Senecterre, commandant en chef dans les provinces de Poitou, Aunis, Saintonge et îles et de Marie-Élisabeth Chalumeau. Sorel, curé. — 5 juin, baptême de Marie-Magdelaine Éléonore, fille de Paul-Jean-Hyacinthe Jouanne de Saint-Martin, négociant de cette ville et de Marguerite-Éléonore Quenet; parrain Jean-Jacques Quenet, marraine Marie-Magdelaine Grenon, veuve de Saint-Martin. — 20 juillet, baptême de Marguerite-Henriette-Monique, fille de Bernard chevalier, seigneur de

Marigny, chevalier de Saint-Louis, commandant les côtes maritimes de La Rochelle et de Marie-Marthe-Monique de Raymond, parrain Henri de Girardon, chevalier de l'ordre de Prusse, marraine Marie-Louise de Raymond, veuve d'Alexandre-Eutrope du Breuil de Chateaubardon, lieutenant-colonel, major général des dragons de Saintonge, chevalier de Saint-Louis, le parrain représenté par Henry-Gaspard de Bernard, frère de l'enfant, la marraine par Marguerite Pelletier. — 4 août, baptême de François-Pierre, fils de Louis des Montils, écuyer, seigneur du Rozet et de Suzanne-Henriette Pinteau, parrain André-François Pinteau, aïeul paternel, marraine Suzanne des Montils, tante paternelle de l'enfant. — 31 août, baptême de Jean-Louis, fils de Louis Tarterue-Bonneau, négociant, et de Louise-Esther Chaudruc (de la R.p.R.), parrain Jean-Marie Tardieu, raffineur, marraine Marie Rousseau, veuve de Thomas Béral, Sorel curé. — (Signé) Louis Tarterue-Bonneau de Groleau. — 10 septembre, abjuration de la R. p. R. par Jeanne Aurilleau, native de Marennes, fille de défunts Antoine Aurilleau et de Marie Fichon « qui ne « sait signer ». (Signé) Louis Drouineau, François David, Sorel, curé. — 27 décembre, mariage de Pierre de Jousserant, chevalier de La Voulermie, fils de feu Étienne de Jousserant, écuyer, seigneur de La Voulermie, et d'Anne Coyteur, capitaine au bataillon de Poitiers-milice et de Marie-Catherine Guenot, veuve de Henri Bultel, fille de feu Joseph Guenot et de Françoise-Rose, en présence d'Onézime-François Pasqueron de Fommervault, capitaine d'infanterie, major du bataillon de Poitiers, Jean-Charles de Chevallier de Lussabeau, écuyer, capitaine audit bataillon de Poitiers, etc. — 279 baptêmes, 134 de garçons et 145 de filles. — (GG. 131.)

E. Suppl. 630 (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier, écrits.

**1759.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 152 baptêmes de garçons, 123 de filles, 65 mariages. — 23 février, baptême d'Antoine-Pierre-Benjamin, fils de Pierre-Côme de Mesnard, écuyer, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Julie de Mazière, parrain Pierre-Benjamin de Mazière, écuyer, chevalier, seigneur du Passage, enseigne des vaisseaux du roi et marraine Angélique de Meynard épouse d'Étienne-Henri Harouard du Beignon, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, seigneur de La Jarne, Saint-Sornin et autres lieux. — 8 janvier, mariage de François-Charles-Gabriel Ferry, exécuter des sentences criminelles de cette ville, fils de feu François Ferry et de Gabrielle-Angélique Marehand avec Françoise Chérubin, veuve de Nicolas Cherpan tier, exécuter des sentences criminelles

d'Angers, fille de défunts Pierre Chérubin et de Marie-Anne Garnier. — 26 janvier, mariage de Vital de Murat de Baings, chevalier de Murat, lieutenant des dragons au régiment royal, fils de feu Henri de Murat, chevalier, seigneur de Lussat et de Laplaine et de Jacquette Frédot, avec Jeanne-Marguerite Bernard de Lannay, veuve de François-Aimé de Lacoste, capitaine de navire marchand. — (GG. 132.)

E. Suppl. 631. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

**1760.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 133 baptêmes de garçons, 127 de filles, 46 mariages. — « Le 6 janvier, a esté solennellement « baptisé Moïse, juif de nation, âgé de 19 ans, natif de « Francfort-sur-le-Mein, soldat du régiment de Bigord- « infanterie, compagnie de M. de Fongière, en garnison en « cette ville, connu dans ledit régiment sous le nom de « Joseph-François, il a esté nommé, dans son baptême, « Alexandre-La Rochelle par ses parrain et marraine « qui ont été, le parrain messire Alexandre-Henri de « Musset, chevalier, seigneur de la Bonnaventure, brigadier « des armées du roi et son lieutenant au gouvernement de « cette ville et la marraine la ville de La Rochelle, repré- « sentée par Messieurs Étienne-Nicolas Guillotin, maire, « Regnier, Terral, Rodrigue, échevins ; Griffon, Gastumeau « et Conillandean, conseillers du Corps de Ville, qui tous « ont signé avec plusieurs officiers des troupes en garnison « dans cette ville, qui ont assisté à cette cérémonie, et « plusieurs autres, le baptisé a déclaré ne savoir signer. « (Signé) Bonnaventure, Guillotin, maire, Regnier, Richelet, « lieutenant-colonel, Lubon de Vilarson, lieutenant-colonel, « Griffon, Rodrigue, Gastumeau, Couillandean, de Font- « giève, capitaine, Sorel, curé. » — 7 janvier, mariage de Jean-David Venon, concierge de la prison royale de La Rochelle, veuf de Jeanne-Thérèse Bernardeau avec Hélène Bouyer. — 4 février, mariage de Jean Mesturas, bourgeois, natif de Saint-Claud en Angoumois, fils de défunt François Mesturas, notaire royal et de Marguerite Rivet avec Marie-Jeanne Guichard, fille de René Guichard et de Marie Damour. — 3 mars, baptême de Marie-Anne-Élizabeth, fille d'André Bernon, négociant et de Magdelaine-Henriette Rasteau, parrain Louis Mocquet, marraine Élizabeth Baudoin. (Signé) A. Bernon, Abraham, vicaire de N.-D. — 12 avril, baptême de Michel-Chrysostôme, fils de Michel de Couagne, capitaine ingénieur et de Jeanne de Loppinot, parrain Jean-Chrisostôme de Loppinot, seigneur de la Barrière, chevalier de Saint-Louis, major des troupes de l'île royale, grand-père maternel, marraine Marguerite de Ganne, épouse du sieur de La Galennier, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, cousine de l'enfant. — « Le « 14 avril 1760, Madame Marie-Magdelaine-Judith de Gabaret,

« épouse de messire Jean-Baptiste-Joseph de Remond, écuyer, « chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine « au régiment Lyonnais-infanterie, s'est présentée devant « nous et nous a requis de lui donner acte et d'insérer sur « nos registres copie de l'acte de nomination de son fils, « baptisé dans notre paroisse, le 8 avril de l'année 1750, « comme il paroît sur nos registres desdits jour et an et « sur le champ avons copié ce qui suit : Extrait des « registres de baptêmes de la paroisse de S<sup>t</sup>-Germain de « Marensenne, diocèse de La Rochelle en Aulnis : Le 3<sup>e</sup> « jour du mois d'août 1750 a été présenté en l'église de « cette paroisse pour être nommé, un enfant ondoyé, le « 8 avril de la présente année, à l'église de Notre-Dame de « la ville de La Rochelle, lequel enfant a été nommé « François-Joseph, fils légitime de messire Jean-Baptiste- « Joseph de Remond, écuyer, chevalier, capitaine au « régiment Lyonnais-infanterie et de dame Marie-Magde- « laine-Julie de Gabaret, son épouse. Le parrain a été « messire François-Remond de Montmort, maréchal des « camps et armées du roi, chef de brigade d'une des « compagnies des gardes du corps ; marraine Gabrielle- « Suzanne-Louise de Gabaret, qui ont fait présenter l'enfant, « le parrain par le sieur Jacques Bayou et la marraine par « Catherine Suret, qui a déclaré ne savoir signer, le sieur « Bayou s'estant avec moy soussigné. Ainsi signé sur le « registre : Bayou et Pavy, curé de Saint-Germain et ladite « dame de Gabaret de Remond a signé avec nous (signé) « Gabaret de Remond, Sorel, curé de N.-D. » — 8 mai 1760, baptême de Marie-Martbe, née d'hier, fille de Jean Perry, négociant et de Marguerite (Meschinet) de Riehemond, parrain Louis Godart, marraine Marie Grenot. (Signé) Prévost, Linard, Jean Perry, Sorel, curé. — 12 juin, baptême d'un garçon, nommé le 19 juin, Charles-Cosme-Maurice, né du mariage de Pierre-Cosme de Meynard, écuyer, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis et de Marie-Julie de Mazière, son épouse. (Signé) Antoine Regnier, Sorel, curé. — « Le parrain a été haut et puissant seigneur Pierre-Charles-François D'Esparbez de Lussan, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac et comte d'Aubeterre, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Collioudre et Port-Vendre, capitaine châtelain de Casteladié, employé, dans sa qualité de lieutenant général pour le Roi dans ces provinces, la marraine Marie-Angélique de Meynard, épouse de Pierre-Marie Lerin, chevalier, seigneur de La Cordonnrière, capitaine de cavalerie au régiment de Toustaint, chevalier de Saint-Louis, tante paternelle de l'enfant, absente et représentée par Angélique de Meynard du Beignon, sa sœur. — Le parrain est parent au 3<sup>e</sup> degré de la mère. » (Signé) Le C<sup>te</sup> de Jonzac, Meynard du Beignon, Le chev. de

Meynard, de Chassnenil du Passage, Harouard du Beignon, Meynard, Sorel, curé. — 7 août, baptême de Paul-Jean-Hyacinthe, fils de Paul-Jean-Hyacinthe Jouanne de Saint-Martin, négociant et de Marie-Marguerite-Éléonore Quenet, parrain Jean-Jacques Quenet, cousin, marraine Marguerite-Louise Denis, épouse de Jean-Jacques Quenet, négociant, oncle de l'enfant. — 2 septembre, baptême de Louise-Henriette-Catherine, fille de Robert-Laurent Beltremieux, négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Denis, prêtre baptisant, oncle maternel, marraine Marie-Catherine Beltremieux, sœur. (Signé) Beltremieux, Denis, prêtre, C. Beltremieux, Denis fils aîné. — 20 novembre, baptême de Marie-Anne-Charlotte, fille de François Narcy, Doleur et d'Élizabeth Senné, parrain Nicolas-d'Azy d'Estangny, seigneur de Mortagne la Vieille, marraine Marie-Anne-Charlotte Gallocheau, épouse Véron, représentés par Pierre Loup et Marie Perquot. — (GG. 132.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 632 (Registre). — In-folio, 69 feuillets, papier.

**1761.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 123 baptêmes de garçons, 124 de filles, 74 mariages. — 5 janvier, mariage de Jean-Baptiste-Xavier Denempont, chirurgien-major au régiment du colonel général de dragons en quartier à Marans, fils de feu Adrien-François Bertin Denempont, marchand et d'Anne-Élizabeth Dubois avec Françoise Allair, fille de feu Charles Allair et d'Élizabeth Kerkille, en présence de Jean-Louis Merigot, frère utérin, Michel Desmontis, négociant, Anne-Antoinette-Élizabeth Cornereau, Marie-Thérèse Artus et Catherine-Marie de Junquières. — 2 février, abjuration de la R. p. R. par Jeanne Bertrand, native de La Tremblade, « qui a déclaré « ne savoir signer ». — 3 février, mariage de ladite Bertrand avec Jacques Sisset. — 30 mars, mariage de Isaac-Joseph Vatable, natif de la Guadeloupe, fils d'Isaac-Joseph Vatable, ancien échevin et de Marguerite Levanier avec Anne-Marie Liège, veuve de Jean-Jacques Sers, négociant. — 4 septembre, baptême d'Angélique-Hélène-Suzanne, fille de Pierre-Cosme de Meynard, écuyer, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis et de Marie-Julie de Mazière, parrain Joseph de Meynard, écuyer, chevalier, oncle paternel, marraine Hélène-Suzanne de Mazière, grand'tante maternelle. — (GG. 133.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 633 (Registre). — In-folio, 69 feuillets papier, écrits.

**1762.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 14 janvier, abjuration de la R. p. R. par Jeanne Bonite, de Courlai, paroisse de S<sup>t</sup>-Palais, en Saintonge. — 4 février, baptême de Henriette-Agathe, fille de Paul-Jean-Hyacinthe Jouanne de Saint-Martin, négociant et de Marie-Marguerite-Éléonore Quenet. — 8 février, mariage

de Joseph Ouvrier et de Marie-Rose Ray, avec Marie « fille « naturelle et majeure de père et mère à nous inconnus ». — 22 avril, baptême de Léonore, fille de Jean Lafond, maçon et de Suzanne Paulot, parrain Thomas Bertinaud, chevalier de Saint-Éloy, marraine Léonore Bertinaud de Saint-Éloy. — 23 avril, baptême de Bastien, fils d'Antoine du Solon, cavalier de la maréchaussée du détachement de Marans, et de Jeanne Rousseau, parrain Bastien Morice, caporal au régiment de Royal vaisseaux, marraine Marie-Anne Normand. — 19 mai, mariage de Paul Chaigneau, maître orfèvre à Rochefort, fils d'Alexandre Chaigneau, marchand et de Geneviève Levacher. — 3 juin, baptême de Pierre-Joseph, fils de Pierre-Joseph Papineau, négociant et de Marie Brothier de Lavaux, parrain Pierre Papineau, négociant, grand-père, marraine Marie d'Harriette, grand-mère. — 6 juillet, mariage de Charles-Louis-Victor Martin, tonnelier, fils de feu René Martin de La Martinière et de Marguerite-Louise Peubloune, avec Marie Tallon, fille de feu Pierre Tallon, tonnelier et de Sébastienne Tublier. — 19 août, baptême de Jacques-Jean-Baptiste, fils d'André Bernon, négociant et de Magdelaine-Henriette Rasteau, parrain Jean-Baptiste Forestier, marraine Jeanne Dorat, Abraham, vicaire. — 22 août, baptême de Jeanne-Henriette, fille de Pierre Meynardie, négociant et de Jeanne-Perine Valette, parrain Jean Antrousseau, marraine Marguerite Albert, sa femme. — 3 septembre, baptême de Catherine-Thérèse-Aimée, fille d'Auguste-Aimé Verrier, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ingénieur ordinaire du roi, capitaine d'infanterie et de Catherine-Paule Gavoty, parrain Étienne Verrier, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef de cette place, capitaine d'infanterie, marraine Thérèse Cottiby, cousine de l'enfant. — 26 septembre, baptême de Pierre, fils de Pierre-Jacques Hardy, marin et de Henriette Morin « faisant profession de la R. p. R. » parrain Jean-Baptiste Forestier, rafineur, marraine Louise Barré. Sorel, curé. — 21 octobre, mariage d'Ami-Benjamin de Saint-Pierre, écuyer, commissaire des guerres en l'île de Ré avec Germaine-Charlotte Basset, bénit par de Saint-Pierre, vicaire général, chanoine, frère de l'époux. — 27 octobre, mariage de haut et puissant seigneur Louis Frotier, comte de La Messelière, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Sainte-Anne de Russie, fils de défunts haut et puissant Bonnaventure Frotier, marquis de La Messelière, maréchal des camps et armées du roi et de haute et puissante dame Marie-Anne Forest avec Thérèse-Charlotte-Catherine d'Escars, fille de feu haut et puissant seigneur Jacques-Charles-Laurent, comte d'Escars, lieutenant provincial d'artillerie au département de Nantes et de haute et puissante dame Marguerite-Françoise Jacques, veuve dudit seigneur d'Es-

cars. — 110 baptêmes de garçons, 149 de filles, 67 mariages. — (GG. 134.)

E. Suppl. 634. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, écrits, papier.

**1763.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Matburin-Dominique Bouyé, courtier et interprète juré de l'Amirauté, fils de Marc Bouyé, marchand et de feu Marguerite Dupuy avec Geneviève-Victoire Pommier, fille de feu François Pommier, fermier des carrosses et messageries royales de cette ville et d'Anne Bouyé, en présence de Charles-Barthélemy et Jacques-Marc Bouyé, frères de l'époux, Frédéric Melhop, époux de la mère de la future mariée, consentant audit mariage, Louis-Auguste-Frédéric Melhop, frère utérin, Pierre-Paseal Tardy et Marie-Magdelaine Bouyé. — Sorel, curé. — 8 février, mariage de Pierre-Félix, fils de Félix Gillet, aubergiste et de Suzanne Juteau avec Magdelaine-Scholastique Poupet, fille de défunts Joseph Poupet, marchand et maître tonnelier et de Marie-Magdelaine Leblanc. — « L'an de grâce 1763, et le Samedi Saint, 2 avril, a « été baptisé solennellement Bruno-François, âgé de 33 « ans, juif d'origine, natif de Metz en Lorraine, nommé « jusqu'à ce jour Isaae-Salomon, fils de défunt Salomon- « Isaae et de Rose-Rachel, vivante, demeurant en la « ville de Metz, a eu pour parrain messire Bruno de « Saint-Estève, écuyer, conseiller du Roi, commissaire « provincial des guerres en ce département, et pour mar- « raine Louise-Françoise de Brécey, épouse de Claude- « Charles de Caméron, écuyer, lesquels ont signé avec « nous et le baptisé, ainsi que plusieurs autres qui ont « assisté à cette cérémonie. » (Signé) Bruno-François-Sa- « lomom, Brécey de Caméron, St-Estève, J. Lambert-Lasiray, « Harouard, Harouard de Saint-Sornin, Chauvin de Villert, « Le chevalier de Lamarle, F. Lambert, de Sirven, « St-Estève de St-Sornin, Dublignon, de Noyau, Sorel, « curé. » — 8 mai, baptême d'André-Laurent, fils d'André Robin et de Françoise Landaisse, parrain Laurent Beltremieux, marraine Catherine Beltremieux. — 18 mai, baptême de Thérèse-Octavie, fille de Jacques-François Garreau, bourgeois de Bordeaux et négociant de cette ville et d'Anne Mounier Rocheclair, parrain Louis Diard, marraine Catherine Diard; Abraham, vicaire. — 28 juin, mariage de Jean-Victor de Haubouté, capitaine au régiment de Poitou, fils de feu Louis de Haubouté, écuyer, chevalier, seigneur de la Puiserie et de Marguerite d'Escars et Marie-Rose Morino, fille de feu André Morino, de Saint-Domingue et de Perrine Delaunay, en présence de Louis-Prosper, vicomte de Gréaulme, seigneur des Clermaudières, Andillyles-Marais, et autres lieux, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, son oncle à la mode de Bretagne et Pierre

Gambier, curé d'Audilly-les-Marais, ami de l'époux, Pierre Chaussegros, bourgeois, Élisabeth Morino et Augustin Roux. — 3 octobre, baptême de Joseph, fils de Pierre Meynardie, négociant et de Jeanne-Perine Valette, parrain Louis Morin, marraine Magdelaine Fleuriau, épouse dudit Morin. — 12 décembre, mariage de Jean-Joseph Davidsard, chevalier, major pour le roi dans cette ville, chevalier de Saint-Louis, fils de feu Jean-Marie Davidsard, chevalier, seigneur des Estanteries et de Marie-Louise Melet, veuf d'Ernestine de Douay, avec Marie Carrerotte, fille de Pierre Carrerotte, commissaire de la marine et conseiller au conseil supérieur de l'île royale et de Marie-Josèphe Chéron, en présence de Joseph-Marie-Alexandre Davidsard, chevalier, officier au régiment royal Comtois, frère de l'époux, Louis de Roussy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant pour le roi, en cette ville, Charles et André Carrerotte, officier des colonies, etc. — 113 baptêmes de garçons, 115 de filles et 84 mariages. — (GG. 135.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 635, (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1761.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 27 octobre, abjuration de la R. p. R. par Marie Richaud, de S<sup>t</sup>-Sulpice, en Saintonge « qui n'a pas signé » (Signé) F. Fauquet, des F. F. prêcheurs. Sorel, curé. — 15 janvier, baptême d'Étienne-Catherine-Jeanne, fille de Damien-Benjamin de Saint-Pierre, écuyer, commissaire des guerres en Saintonge, son aïeul paternel, marraine Catherine-Thérèse Guillet. — 17 janvier, mariage de Michel Giraudeau, conseiller du roi, notaire en cette ville, et de Marie Théodore, en présence de Joseph Crassous, Paul Giraud, procureur au Présidial, Élisabeth Godineau, Matthieu Fargenel, ami de l'époux, Marie Bernon, veuve de Marc-Auguste Pineau, chevalier, Marc-Auguste Pineau, chevalier, enseigne des vaisseaux du roi, Félicité Seignette, Anne Cambou, Marie-Olive Crassous, Sorel, curé. — 23 mars, abjuration de la R. p. R. par Thérèse-Suzanne Chevallier, âgée de 31 ans, et 27 du lit mois, mariage de ladite Chevallier avec Louis de Verdal de Létang, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Penthièvre-infanterie, en présence de Guillaume-Martin Destrapières, docteur en médecine, Charles Neau, Pierre-André Bonyer. Sorel, curé. — 14 août, baptême de Jean-André, fils d'André Bernon, négociant et de Magdelaine-Henriette Rasteau, parrain Jean Barré, marraine Marie Bouchet. — P. Largeaud, vicaire. — 22 août, baptême de Gabriel-Gustave, fils de Matthieu-Louis-Gustave Benoist, négociant et d'Anne-Marie Garreau, parrain Antoine Racaud, marraine Magdelaine Durandeau, Abraham, vicaire. — 11 octobre, baptême de Angélique-Marie-Telch de, fille de Jean Delagrance, négociant et de Marie-Élisabeth Saulnier, parrain Antoine

Saulnier de Charagny, capitaine des gardes du maréchal de Seneclerre, gouverneur de La Rochelle, marraine Angélique Petit de Beaupoivre, épouse de Pierre Papineau, négociant, ancien juge consul, etc. — (GG. 136.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 636, (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

**1765.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 15 janvier, mariage de Gilles-Joseph Rajot de Beurivage, capitaine de navire, fils de feu Gilles Rajot de Beurivage, bourgeois de Québec (Canada) et d'Élisabeth Douaire avec Élisabeth Lagroux. — 12 février, baptême de Jeanne-Magdelaine-Eustelle, fille de René-Jacques-Blaise Bouyer, marchand et d'Anne-Magdelaine Loyer, parrain Jean Bailly, marraine Jeanne-Françoise Fèvre, grand'mère de l'enfant. — 21 mai, mariage de Louis-Henri-François Green de Saint-Marsault, lieutenant des vaisseaux du roi au département de Rochefort, y demeurant, chevalier, seigneur du Treuil-Charay, de l'Herbardière et autres lieux, fils de feu Louis-Henri-Alexandre Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur de l'Herbardière et autres lieux et de Magdelaine-Suzanne Compin, avec Marie-Charlotte-Victoire de Lestang, fille d'Étienne-André de Lestang, chevalier, seigneur de La Limandière et autres lieux et de Charlotte de Bussy, en présence de Charles-Félix-Auguste Green de Saint-Marsault, enseigne des vaisseaux du roi, Henri-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault, sous-aide-major du régiment de La Rochelle, Louis-Charles-Amable Green de Saint-Marsault, garde de la Marine, Charles-Étienne-Victor Green de Saint-Marsault, tous quatre chevaliers et frères, Henriette Louise-Suzanne-Dorothée-Félicité-Gabrielle Green de Saint-Marsault, douairière de la Beaugisière, Suzanne-Pauline-Marie-Magloire Green de Saint-Marsault, sœurs, Louis-Charles Desmontis, chevalier, seigneur du Rosé, Charles-Maximilien Suirot du Mazeau, cousin, Marie-Céleste Green de Saint-Marsault, tante paternelle de l'époux, Sorel, curé. — 17 juin, mariage de François Rullier, boulanger, natif de Thairé, fils de feu Antoine Rullier, marchand et de Marie-Anne Lambert avec Marie-Catherine Martinique, fille de Pierre-Daniel Martinique, raffineur et de feu Catherine Grosset. — 17 juillet, baptême de François-Étienne, fils d'Étienne Moinereau, verrier et de Jeanne Gaboriaud, parrain François Schaispach, gentilhomme verrier, marraine Anne Madin. — 22 septembre, baptême de Jean-Maurice, fils de René Delabaude, maître d'hôtel de l'Évêque de La Rochelle et d'Hélène Servant, parrain Jean-Baptiste Barthe, marraine Jeanne Drilliaud, Alleaume, prêtre, Sorel, curé. — 13 octobre, baptême de Marthe-Pauline, fille de Pierre Meynardie, négociant et de Jeanne-Perrine Valette, parrain



Antoine Roussel, marraine Marie Touchelette, son épouse. — (GG. 137.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 637. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

**1766.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 10 janvier, baptême par Chareau, chirurgien major, de Thérèse-Jeanne-Pauline « en danger de « mort », fille de Louis de Verdal de Lestang, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien capitaine au régiment de Penthievre-infanterie et de Thérèse-Suzanne Chevallier, parrain Jean-Baptiste de Verdal, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de Penthievre-infanterie, marraine Marie-Thérèse de Verdal, sœur de l'enfant. — 18 février, mariage de Pierre-Alexis Gapail, tonnelier, de Dompierre, fils de feu Charles Gapail et de Madelaine Allard avec Jeanne Renaud, fille de feu Jean Renaud et de Michelle Diot. — 16 juin, mariage de François-Louis Jouin de La Tremblay, écuyer, seigneur de La Tremblay, veuf d'Élisabeth Regnier de La Roche et de Suzanne-Gabrielle Desmontis, fille de Charles Desmontis, écuyer, seigneur du Rozé et de Marie-Claude Marois, en présence de Étienne-Alexandre de Gascq, écuyer, seigneur du Gué d'Alléré, cousin germain du futur, Louis Desmontis, chevalier, seigneur du Rozé, frère de la future, Étienne Huet, écuyer, Jeanne-Rose Desmontis, Joseph Crassous de Médeuil, notaire et procureur au Présidial. — 26 juillet, baptême de Jacques Arnaud, fils de Jean Gilbert, conseiller du roi, juge de la monnaie et de Marie-Jeanne Pelletan, parrain Arnaud Gilbert, conseiller du roi au Présidial, marraine Jeanne-Magdelaine Gilbert, Collardeau, vicaire. — 4 août, baptême de Suzanne-Victoire, fille de haut et puissant Louis-Henri-François Green de Saint-Marsault, seigneur du Treuil-Charay, lieutenant sur les vaisseaux du Roi, de Rochefort et de Marie-Charlotte-Victoire de Lestang, parrain haut et puissant Étienne-Henri de Lestang, seigneur de la Limandière, marraine Suzanne-Magdelaine de Compaign, veuve de Louis-Alexandre Green de Saint-Marsault, — 20 septembre, baptême d'un garçon nommé le 8 décembre Maximilien-François-Paul-Emmanuel-Charles-Joseph, fils d'Ignace-Matthieu Genain, premier Secrétaire de l'Intendance de La Rochelle et de Marie-Reine-Antoinette, baronne de Lerchenfeld-Prensberg, parrain haut et puissant Maximilien, baron de Lerchenfeld-Prensberg, seigneur de Gebel, Songkofen, Luckenpoint et Schaldorf, chambellan, colonel du régiment d'infanterie de son nom, grand bailli d'Eymuhl et chevalier commandeur de l'ordre de S<sup>t</sup>-Michel en Bavière, marraine haute et puissante Antoinette, baronne de Lerchenfeld-Prensberg, dame de la clef d'or et première dame d'honneur de S. A. S. électorale de Bavière. — 29 septembre, mariage de Pierre Du Rousseau, écuyer et

haut seigneur de la terre de Saujon, fils de feu Joachim Du Rousseau, écuyer et de Catherine-Benoist de Morel avec Geneviève de Lamarque, du Cap français de S<sup>t</sup>-Domingue, fille de François-Achille de Lamarque et de Marguerite de La Roque, en présence de Pierre de Morel, beau-père de l'époux, de la mère de l'épouse, de Jean-Charles Pascault, marquis de Poléon et André-François Berthommé, diacre. — 25 novembre, baptême de Louise, fille de Michel de Couagne, chevalier de Saint-Louis, capitaine ingénieur et de Jeanne Loppinot parrain Jean Veyssière, marraine Louise Léchelle, cousins de l'enfant. — (GG. 138.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 638. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

**1767.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 16 janvier, baptême de Charles-Marie, fils de Charles-Jacques-Étienne Girard de Villars, conseiller du roi et son avocat en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, premier échevin du Corps de Ville et premier marguillier de cette paroisse, et de Marie-Catherine Denis de la Guérinière, parrain Charles-René Girard de Villars, conseiller du roi et son médecin des hôpitaux royaux de cette ville, aïeul paternel, marraine Charlotte-Louise Merland, épouse de Remy-Marie-Cléophas Denis, seigneur du Chiron, conseiller du roi, ancien receveur des tailles de l'Élection de Châtillon-sur-Sèvre, aïeule maternelle, ladite dame représentée par Louise-Henriette Denis de Lavonière. — 20 janvier, baptême d' Aimé-François-René, fils de Jacques-Jacob-Aimé Auger de La Garneray, négociant et de Jeanne Gigaux, parrain François-Benjamin Auger, curé de Charnay, oncle paternel baptisant, marraine Renée Belot, épouse de Gigaux, ancien échevin de cette ville et directeur du commerce. — 24 janvier, baptême de Marguerite-Françoise, fille d'Isaac-Joseph Vatable, négociant et d'Anne-Marie Liège, parrain Joseph-Emmanuel Arrivé, prêtre, principal du collège royal, baptisant, marraine Marie-Marguerite Vatable, tante de l'enfant. — 26 janvier, mariage de Anne-Charles Compagnon de Taims, écuyer, avocat du roi au Présidial de Saintes, fils de Jacques Compagnon, écuyer, seigneur de Thezac, Feusse et Thains, ancien avocat du roi au Présidial de Saintes et de Thérèse Bergerat avec Marie-Élizabeth-Louise Veyssière, fille de feu Jean-Baptiste Veyssière, président trésorier de France au bureau des finances de cette généralité et de Louise Leclere. — 4 février, baptême de Marie-Élizabeth, fille de Raymond de Saint-Ours, écuyer, seigneur du Petit Chesse, et d'Élizabeth Deyssautier, parrain Pierre-François-Louis Deyssautier, aïeul, représenté par Louis Deyssautier et Marie-Anne Louveau, épouse de Joseph Deyssautier, grand oncle de l'enfant. — 16 février, mariage de Sylvain Clergue, imprimeur, fils de feu Marc-Antoine Clergue, maître me-



nusier et de Catherine Desessarts avec Catherine Guillet, fille de feu Nicolas Guillet, charpentier de navire et de Jeanne Pichet. — 21 février, abjuration de la R. p. R. par Jean Chopin, âgé de 28 ans, natif de St-Sauvaut, fils de feu Jean Chopin et de Suzanne Biget, qui a déclaré ne savoir signer. — 23 février, mariage dudit Chopin avec Marguerite Paris. — 4 mars, baptême de Henriette-Louise-Esther, fille de François-Henri Harouard, écuyer, seigneur de Saint-Sornin et de Françoise-Esther de Saint-Estève, parrain Étienne-Louis Harouard, écuyer, lieutenant général de l'Amirauté de La Rochelle, conseiller secrétaire du roi, marraine Marie Esther Marchand, veuve de Jean Belavout, bis-aïeule maternelle. — 27 avril, mariage de Pierre Siret, journalier, natif de Périgny, fils de feu Louis Siret, laboureur, et de Louise Lebeau avec Jeanne Marot, fille de Pierre Marot, laboureur et de feu Marguerite Jourdain. — 29 avril, mariage de Louis Cassou, conseiller du roi et son lieutenant criminel au Présidial, natif de La Tremblade, fils de feu Louis Cassou, négociant et de Marie-Anne Neuvaine avec Marie-Charlotte Maudet, fille de Pierre-Louis Maudet, écuyer, ancien avocat du roi au bureau des finances et d'Élisabeth Jacquard. — 18 mai, baptême de Marie-Louise-Adélaïde, fille de Louis de Verdal, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi et de Thérèse Chevalier, parrain Jean-Louis de Verdal, capitaine au régiment de Penthièvre-infanterie, oncle, marraine Marie-Louise de Verdal, tante. — 21 mai, baptême de Marie-Anne-Julie, fille de Pierre-Alexis Gapail, tonnelier et de Jeanne Renaud, parrain Pierre Ballanger, marraine Marie-Anne Biron. — (GG. 139.)

E. Suppl. 639. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

**1768.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 14 janvier, baptême de Charlotte-Julie, fille de Louis-Henri-François Green de Saint-Marsault, écuyer, seigneur du Treuil-Charas, L'Herbaudière et autres lieux, lieutenant des vaisseaux du roi, oncle, marraine Charlotte de Bussy de Lestang, femme d'Étienne-André de Lestang, écuyer, seigneur de L'Herbaudière, aïeule, Fillon, vicaire de Notre-Dame. — 18 janvier, baptême de Louis, fils de Louis Cassou, conseiller du roi, lieutenant général criminel de la sénéchaussée et Présidial de la Rochelle, et de Marie-Charlotte Maudet, parrain messire Louis Maudet qui a baptisé l'enfant, marraine Élisabeth Leclerc, épouse de Jacques Goguet, juge des consuls de cette ville. — 3 février, mariage de Joseph-Luc Thierce, maître-ès-arts de l'université de Poitiers, natif de St.-Louis de St.-Domingue, fils de Luc Thierce, bourgeois et de feu Françoise Ducourair et Magdelaine-Victoire Papineau, fille de Pierre Papineau, négociant, ancien Directeur de la Cham-

bre de Commerce et de feu Marie-Anne Clergeaud. — 16 février, mariage de Jean-Louis de Lamaignère, avocat au Parlement de Paris, fils de Jean-Louis de Lamaignère, bourgeois de La Rochelle et de feu Catherine Prégent avec Marie-Antoinette Genain, fille d'Ignace-Mathieu Genain, premier secrétaire de l'Intendance de La Rochelle et de feu Marie-Anne Maujunot, en présence de Marie-Reine-Antoinette baronne de Lerchenfeldt, épouse en secondes nocces dudit Genain. — 6 mars, baptême de Louis-Alexandre-Benjamin baron de Châtelailon, fils de haut et puissant seigneur Henry-Charles-Benjamin Green de St.-Marsault et de dame Françoise-Suzanne-Geneviève Green de St.-Marsault de Châtelailon, parrain haut et puissant René-Alexandre marquis de Culant, seigneur de Ciré, et autres lieux, mestre de camp de dragons, oncle maternel et Suzanne-Magdelaine de Compaing, veuve de haut et puissant seigneur Louis-Alexandre Green de Saint-Marsault, aïeule paternelle. — 15 mai, baptême de Jean, fils de Pierre-François Gaiffe, imprimeur et de Henriette-Félicité Rateau, parrain Jean Gotron, marraine Élisabeth Paronneau. — 29 juin, abjuration de la R. p. R. par Marguerite Portron, âgée de 16 ans, native de La Mothe-Ste-Héraye. — 18 juillet, mariage de Jacques-Augustin Beraud, procureur au Présidial et bureau des finances, fils de feu Louis Beraud, huissier postulant en la juridiction consulaire et de Marie-Jeanne Fouché et Marie-Rose Jacques, fille de feu Jean Jacques, négociant et Suzanne Janvier. — 6 août, abjuration de la R. p. R., en l'église St.-Léonard des Chaumes et mariage de Jean Castera, négociant, âgé de 28 ans, avec Élisabeth Jean. — 12 septembre, mariage de Jean Poussin, ex-devant soldat au régiment de Vivarais, garçon perruquier et de Françoise Bourdeille. — 10 octobre, mariage de Benoist de la Brossé, cavalier de la maréchassée, natif de Lyon, fils de feu Claude-Benjamin de la Brosse, maître ouvrier en étoffes de soie, or et argent et de Marie Begue avec Marie Mazureau, fille de Jacques Mazureau, maître charpentier et de Marie Durand. — 21 octobre, abjuration de la R. p. R. par Françoise Desjardins, 32 ans, native de Chenay en Poitou et mariage de ladite avec Pierre Rivaud, boucher « après « trois sommations respectueuses faites à Pierre Desjar- « dins, père de la future » par Tessier, notaire. — 21 novembre, baptême de Marie-Reine-Louise-Antoinette, fille de Jean-Louis de la Maignère, avocat au Parlement de Paris et de Marie-Antoinette Genain, parrain Jean-Louis de la Maignère, grand-père paternel, marraine Marie-Reine-Antoinette baronne de Lerchenfeld, épouse d'Ignace-Mathieu Genain, premier Secrétaire de l'Intendance, grand père. — 21 décembre, baptême d'une jeune fille, réputée anglaise de nation, âgée de 22 ans, « prise dès le premier

« âge par les sauvages du Canada et rachetée dans le même « pays par M. Monnier, négociant de La Rochelle, à l'âge « de 4 ans ou environ, » parrain Gabriel Hilarion Boubier, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame, marraine Louise Cartier, veuve de Charles de Coigne, qui l'ont nommée Louise-Marie. — 31 décembre, baptême de Paul-François-Victor, fils de Jacques-Paul-Pascal, Directeur des fermes du roi dans la partie des aides et octrois, et d'Élizabeth Suire, parrain François Fauveau, écuyer, Secrétaire du roi, grand oncle, marraine Françoise Suire, grand'mère. — (GG. 140.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 613 (Registre.). — In-folio, 70 feuillets, papier.

**1769.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame. — 4 mars, baptême de Jean-Alexandre, fils de Pierre-Joseph-Papineau Desmarais, négociant de cette ville et de Marie Brothier de Lavaux, parrain Alexandre Amplement, capitaine de navire, et Thérèse Roy, épouse Brothier de Lavaux. — 24 avril, mariage de Pierre-Olivier Dapelloisin, marchand fabricant du bourg d'Exoudun, fils d'Olivier Dapelloisin et de feu Jeanne Pelletreau avec Jeanne-Ésther Gabaret, fille de défunt Louis Gabaret et de Jeanne Testar. — 20 avril, baptême de Marie-Françoise Bruno, fille de François-Henri Harouard, écuyer, chevalier, seigneur de Saint-Sornain, Croix-Chapeau, La Garde et autres lieux et de Françoise-Esther de Saint-Estève, parrain Bruno de Saint-Estève, écuyer, conseiller du roi, commissaire provincial des guerres de la généralité de La Rochelle, grand-père, marraine Marie-Suzanne Harouard, veuve de Gabriel-Nicolas de Gabaret, chevalier de Saint-Louis, grand'tante. — 13 mai, baptême de Louis-Joseph, fils de Marc-Antoine Devignaus, écuyer et de Marie-Anne-Magdelaine-Aimée Billon, parrain Louis-Joseph Detehégaray, cousin et Marie-Anne Deteheverry épouse Billon, marraine. — 12 juin, abjuration de la R. p. R. dans l'église des religieuses de Notre Dame de la Charité, de Louise Giraud, âgée de 19 ans, qui ne sait signer. — 24 juin, baptême de Jean-Baptiste Hugues, juif d'origine, natif de Pisa en Toscane, âgé de 23 ans, instruit au collège de La Rochelle, et nommé Raphaël, parrain Joseph Arrivé, principal du collège, marraine Marguerite Arrivé, sa sœur, représentés par Hugues Lacoste, concierge du collège et Félicité-Adélaïde-Éléonore Horas, juive d'origine. — 26 août, baptême de Catherine-Françoise, fille de Jean Bernon de Salins, avocat au Parlement et de Hugues-Barbe-Philibert de Bonamour, parrain André Bernon, négociant, marraine Catherine-Françoise de Bonamour, cousin et cousine. — 4 septembre, baptême, dans l'église des religieuses de la Charité, d'une noire de nation, appartenant à M. Navarre, âgée de 12 ans, nommée Victoire-

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Agathe, parrain Jacques Goguet, négociant, marraine Victoire Pascaud-Goguet, présent Pierre Navarre, chevalier, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de La Rochelle. — (GG. 141.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 644. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

**1770.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 8 janvier, mariage de Jacques Mistral, ex-devant soldat au régiment royal-vaisseau, fils de défunts Jean Mistral, poëlier et de Madelaine Sicile avec Marie-Madelaine Métayer, fille de défunts Jean Métayer, maître boucher et de Marie Renaud. — 14 février, baptême de Gabriel-Hyacinthe-Valentin, fils de Paul-Jean-Hyacinthe Jouanne de Saint-Martin, négociant et de Marie-Marguerite-Éléonore Quenet, parrain Michel-Oudard-René Avard, marraine Jeanne Laurier. — 25 février, mariage de messire Louis-Emmanuel de Bazignan, écuyer et ingénieur ordinaire du roi, fils de messire Menaud de Bazignan, seigneur de La Barthe et La Mothe et de feu Marie-Melchior de Cambon et Louise Dufry-Charets, fille de feu messir Joseph Dufry-Charets, écuyer, seigneur de La Pointe-Lévy et de Marguerite de Saunier, à présent épouse de messire Charles-Josué de La Perrelle, capitaine d'infanterie, native de Québec. — 11 mars, baptême de Marie-Louise-Charlotte, fille de maître Louis Cassou, lieutenant général criminel de la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, seigneur de Saint-Mathurin et de Chassagné en partie et de Marie-Charlotte Maudet, parrain maître Pierre-Marc Maudet, lieutenant au régiment d'Aunis-infanterie, oncle et marraine Marie-Claire-Victoire Lozeau, cousine de l'enfant. — 22 avril, baptême de Magdelaine-Élisabeth-Agathe, fille de Joseph-Lue Thiéree, maître ès arts de l'université de Poitiers, bourgeois de La Rochelle et Magdelaine-Victoire Papineau, parrain Pierre Papineau, grand père et Magdelaine-Élisabeth Thiéree, veuve Massias. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Jean-Julien Panchèvre, fils de défunt Pierre Panchèvre, fermier des messageries royales à Bordeaux et de Perrine Testard avec Marguerite-Juste Bouvier, fille de Jean Bouvier, boulanger et de Catherine Hortel, témoins messire Pierre de Jousserant, écuyer, chevalier de la Voulerme, capitaine de grenadiers royaux au régiment de La Rochefoucauld-Bayers, chevalier de Saint-Louis, ami du futur, Alexandre-Augustin Brossat, procureur au Présidial, ami de l'épouse. — « Le 21 mai 1770, a été célébré, de mon « consentement, à la paroisse de Loiré, par M<sup>o</sup> Christin, « curé, le mariage de messire Jacques-Joseph de Les- « trade, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire « de Saint-Louis, commandant au Fort-Chapus, en Sain- « tonge et de Louise-Élisabeth Le Moyne de Sérigny,

« sortie du couvent des dames hospitalières de cette ville pour se marier au château de son frère. Bouhier, « prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame. » — 31 mars et 7 juin, abjuration de la R. p. R. par Suzanne-Marguerite Portron, âgée de 45 ans et Pierre Roux, âgé de 19 ans, qui ne savent signer. — 25 juin, mariage de Charles Lemoyne, écuyer, sous commissaire de la marine au port de Rochefort, fils d'Antoine-Philippe Lemoyne, écuyer, conseiller du roi, commissaire général de la marine au port de Rochefort et de Marie-Magdelaine Birot. — 30 juillet, baptême de Charlotte-Suzanne, fille de haut et puissant seigneur messire Henri-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault et de Françoise-Suzanne-Geneviève Green de Saint-Marsault de Châtelailon, parrain haut et puissant seigneur Charles-Félix-Auguste chevalier Green de Saint-Marsault, oncle, marraine haute et puissante dame Suzanne Green de Saint-Marsault, marquise de La Ville Dieu, grande tante. — 16 août, baptême de Jean-Baptiste-Marie Hilarion, fils de Jean-Baptiste-Henri Dubrocucqz, bourgeois de cette ville, et de Françoise Cadoret, parrain messire Pierre-Jean-Baptiste Griffon, maire de cette ville, colonel de la ville, conseiller de l'amirauté et Marie-Suzanne-Victoire Pichon. — 19 novembre, mariage de Alexandre-Nicolas de La Chapelle de La Roche-Ennor, contrôleur du 20<sup>e</sup>, fils de défunt Charles-César de la Chapelle, écuyer, ancien capitaine d'infanterie et de Jeanne Augé avec Marie-Élizabeth Ballain, fille de défunt Jean-Félix Ballain, académicien des belles-lettres de Paris et bourgeois de Lyon et de Marie Dumas. — 21 décembre, baptême de Pauline-Antoinette, fille de Pierre Barbarin, laboureur, à Puilboreau et d'Élizabeth Bousiron ; parrain Armand-Amoine-Jérémie de Meschin, fils de messire Guillaume-Jérémie de Meschin, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine des vaisseaux du roi et de Pauline de Verdail, fille de messire de Verdail, écuyer, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie. — (GG. 142.)

E. Suppl. 645. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1771. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 12 janvier, baptême de Marie-Victoire, fille de messire Pierre-Louis du Rousset, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, aide major de cette ville, avec brevet de commandant et de Julie Collon, parrain messire Raymond de Saint-Ours, écuyer, chevalier, seigneur du Petit Cheusse, marraine Victoire Mousnier. — 19 janvier, baptême de Sophie-Marie, fille de Jean-Gabriel de Chermont, chevalier de St-Louis, ingénieur ordinaire du roi, en cette ville et de Marie-Charlotte Fabre de Mazan, parrain François Fabre

de Mazan, sous-aide major des chevaux légers de la garde du roi, oncle maternel ; marraine Marie de Chermont, veuve de messire de Caubous, lieutenant du roi, de Navarins, tante de l'enfant. — 5 février, mariage de Jean-Jacques Massé, capitaine de navire marchand, veuf de Marie-Louise Périer et de Marie-Anne-Élizabeth-Victoire Oüalle, fille de feu François Oüalle, bourgeois et de Victoire Billaud. — 26 février, baptême, dans la chapelle du dépôt des pauvres de cette ville, de Charles, juif d'origine, nommé ci-devant Aaron Carmi, natif de Crémone, en Italie, âgé d'environ 60 ans, parrain Charles Arnaud, concierge du dépôt, marraine Marie-Élizabeth Lebrun, (signé) Fr. Félix, récollet, F. Cassien, Colombier récollet délégué. — 28 mars, abjuration de la R. p. R. par Jean Tatrau, garçon farinier, 35 ans, qui ne sait signer. — 10 avril, baptême de Marguerite-Catherine, fille de messire Jacques-François Pujol, écuyer et de Marguerite Nicou, parrain Jacques Lamarre, marraine Marguerite Chabot. — 10 juin, baptême de Guillaume, fils de Jean Bernon de Salins, avocat au Parlement et de Hugues-Barbe-Philiberte de Bonamour, parrain messire Guillaume de Bonamour, écuyer, marraine Marie-Françoise Bernon de Salins. — 22 juillet, mariage de Jean-Baptiste-Pierre-Bonnet Leconte, ci-devant commissaire de la compagnie des Indes et conseiller au conseil supérieur de l'île de France, fils de feu Jean-Baptiste Leconte, ancien échevin et de Marie Bonnet avec Marie-Magdelaine-Jeanne-Geneviève Castaing, fille de François-Augustin Castaing, de Saint-Joseph de Torleck, île de St-Domingue et d'Anne-Geneviève Leroi. — (GG. 143.)

E. Suppl. 646. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1772. — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, mariage de messire Honoré-Louis-Charles de Mauclere, écuyer, seigneur du Bouchet, capitaine des vaisseaux du roi au département de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, fils de feu messire François-Antoine de Maucler, écuyer, seigneur du Payaut et du Bouchet et de Marie-Marthe Gabet, avec Marie-Anne-Thérèse de Saint-Ours, fille de feu messire Henri de Saint-Ours de Lusac, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Petit Cheusse et de feue Thérèse Deyssautier, femme de messire Louis de Verdail, chevalier de Saint-Louis. — 27 avril, mariage de Louis-Auguste-César de Seguin, capitaine au régiment de Vivarais, fils de feu messire Jacques de Seguin, seigneur des Hous, et de Marie-Magdelaine de Pius, avec Catherine-Julie de La Maignère, fille de Jean-Louis de La Maignère, ci-devant receveur des fermes du roi et de feue Catherine Prejant. — 12 juillet, baptême de Pierre-François Larvet, fils de François Larvet, tapissier

et de Marianne Babin, parrain Marie-Jean-François Félix, marraine Marie-Marthe Lign. — 13 juillet, baptême, dans l'église des dames hospitalières, de Louise-Josèphe, fille de messire Cosme-Joseph de Bréecy, écuyer, ancien capitaine d'infanterie et d'Anne-Agathe Seignette, parrain messire Pierre-Henri Seignette, avocat au Parlement et Présidial de La Rochelle, conseiller assesseur de la maréchaussée d'Aunis, maire, colonel des milices bourgeoises de cette ville, oncle paternel, marraine Louise de Bréecy, veuve de messire Jean de Julienne, chevalier de l'ordre du roi, membre honoraire de l'Académie de peinture et de sculpture, demeurant à Paris, rue des Gobelins, cousine germaine de l'enfant. — 17 octobre, baptême de Constance-Pauline, fille de messire Louis de Verdal, chevalier de Saint-Louis, capitaine garde-côtes de Marans, ancien capitaine d'infanterie Penthievre et de Suzanne-Thérèse Chevalier, parrain messire Charles Borommée, chevalier de Saint-Ours, chevalier de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, marraine demoiselle Nording de Witt, sœur de messire Nording de Witt, vice consul danois, représentée par Marie-Jeanne-Thérèse-Pauline de Verdal, sœur de l'enfant. — 15 décembre, mariage de Michel Desnoug, officier bleu de la marine, fils de défunt Simon Desnoug, maître orfèvre et de Marie-Anne Le Redde, avec Marie Reignier du Vivier, fille de messire Guillaume Reignier du Vivier, écuyer, seigneur de L'homme, et de Gabrielle Delavault. — (GG. 144.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 647. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

**1773.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 12 janvier, mariage d'Étienne Toutant-Beauregard, maître ès arts et en chirurgie, fils de Charles-Étienne Toutant-Beauregard, bourgeois et de Marguerite Peraudeau, avec Anne-Rose Hugonis, fille de Jacques Hugonis, bourgeois et de Marie Fouché, en présence de Marie-Anne Toutant-Beauregard, tante de l'époux, Magdelaine Hugonis, sœur, Mederic Hugonis, oncle de l'époux, Barthélemy Epagniou Deszille, contrôleur des actes, amis des époux. — 12 janvier, mariage de Pierre Cherat, vétérinaire ci-devant fourrier au Corps des grenadiers de France, fils de feu Jean Cherat et de feue Sylvie Rosgas avec Marie-Jeanne Roullit, fille de feu Jacques Roullit et de feue Marie Bideaud, en présence de messire Alexandre-Nicolas de la Chapelle de la Roche Ennor, écuyer, ami de l'époux et autres soussignés. — 1<sup>er</sup> février, mariage d'Augustin Fleury, marchand droguiste, fils de feu Didier Fleury, conseiller du roi, notaire à La Rochelle, et de Magdelaine-Charlotte Toutant-Beauregard avec Marie-Suzanne Amadiou, fille de Pierre Amadiou et de Jeanne-Louise Lemaire. — 8 février, mariage de Jean Fillon, commis de négociant, veuf de

Jeanne Birot et de Marie-Suzanne Prevost, fille de Jean-Armand Prevost de Jaure, raffineur et de Suzanne Dollet. — 22 février, mariage de Jean Clotte, garçon raffineur, veuf de Thérèse Allard et de Marie-Anne Salomon, veuve de François Desmarate, aussi raffineur. — 4 mars, baptême de Henriette, fille de Jean Bernon de Salins, seigneur du Petit Fétilly et de Hugues-Barbe-Philibert de Bonamour, parrain Henri Pineau, écuyer, enseigne des vaisseaux du roi et marraine Catherine-Françoise Bernon, cousin et sœur de l'enfant, représentés par Jean-Philibert Bernon de Salins, frère de l'enfant et Marie Bonnefous. — 6 mars, baptême de Marie-Mélanie, fille de Jacques-Martin Sibille-Lavertu, négociant et de Marie-Charlotte-Suzanne Pilié, parrain François Parent, marraine Marie Sibille-Coutant, oncle et tante de l'enfant. — 8 mars, baptême de Marie-Geneviève, fille de Joseph Rajot de Beurivage, capitaine de navire et d'Élizabeth Lagrois, parrain Vital Dupont, marraine Marie-Geneviève Trefilé. — 23 mars, mariage de Barnabé Massau, sergent vétérinaire de la compagnie de Gastebois au régiment de Bretagne et Marie-Élizabeth Veder, veuve de Marc Barsemille, brigadier de la maréchaussée. — 15 septembre, Baptême de Philippe-Auguste-Sainte-Croix, fils de Jean-Baptiste Anglade, capitaine des dragons, milice d'Aquin, quartier de St-Louis, St-Domingue et de Marie-Marguerite Grenon, parrain Hyacinthe-David Grenon de Laroselière, gendarme de la garde du roi, marraine Marie-Marguerite-Éléonore Quenet. — 9 novembre, mariage de Pierre Mainaud, voilier et de Marie-Anne Chastin. — 10 décembre, baptême de Catherine-Magdelaine, fille de Jacques Guillet, instructeur de jeunesse et de Marie-Angélique Octaud, parrain Nicolas-André Albert, marraine Catherine-Magdelaine Chauvin. — (GG. 145.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 648. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

**1774.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de François-Sylvestre, fils de Charles Delaigle, huissier à la monnaie, et de Catherine Roche, parrain François Delaigle, oncle, marraine Jeanne Roche, tante. — 10 janvier, mariage de Pierre Chablard, matelot et de Magdelaine Boulet. — 11 janvier, mariage de Louis Dubois, domestique et de Marthe-Louise Margoton, en présence de Victor de Criseuil-Duperré, Duperré fils, P. Desprez-Duperré, A. S. Duperré, M. S. Duperré, etc. — 6 février, abjuration de l'hérésie par Marie-Anne Rousseau, de Cozes, âgée de 25 ans. — 8 février, mariage de Louis Sautereau, contrôleur des aides à la porte royale et de Françoise-Thérèse Legrand. — 13 mars, baptême de Cèleste-Marie Gabrielle, fille de Jean-Baptiste-Henri Dubrocucqz, bourgeois et de Françoise Cadoret, parrain Gabriel-Hilarion Bouhier, prêtre de l'Oratoire, représenté

par Jean-Baptiste-Claude-Henri Dubrocucqz, frère de l'enfant et marraine Élisabeth Leleu Gigault, représentée par Marie-Victoire Leleu, sa fille. — 26 avril, mariage de Jean Dufort, employé dans les fermes, fils de feu Louis Dufort, maître tailleur d'habits et de Marie Lachaise avec Marie Perraud, fille de Raymond Perraud, fermier et de feu Anne Montassier. — 19 mai, baptême de Marie-Antoinette-Agathe, fille d'Antoine-Étienne Calabre, écuyer et de Françoise-Agathe Maffré, parrain Ignace-Matthieu Genain, subdélégué général de l'intendance de La Rochelle, marraine Marie-Reine-Antoinette Baronne de Lerchenfeld-Prenberg, épouse dudit parrain. — 25 juin, mariage de Philibert Sirot, garçon faïencier et de Catherine Penard. — 11 juillet, mariage de Jean-Jacques-Louis Lescuyer, notaire et procureur fiscal de St-Rogatien, fils de feu Louis Lescuyer, notaire et de Marie Demoussay et de Marie-Thérèse Foncaud, fille de feu Pierre Foucaud Duvivier, capitaine général du guet au bataillon garde-côte de Châtelailon et de Marie-Jeanne Herpin. — 29 juillet, baptême de Marie-Ange-Sophie, fille de Joseph Chevallier, officier au régiment Royal Vaisseaux et de Catherine Giraud de Buisson, parrain Ange-Marie-Pierre de Bourzeis, capitaine aide-major audit régiment, marraine Marie-Nicole-Paule, épouse de Claude-Félix Masse, ingénieur en chef à Bordeaux. — 3 août, baptême de Jean-Pierre-Étienne, fils de Pierre-Alexis Gapail, tonnelier et de Jeanne Renaud, parrain Jean Fleurant, marraine Élisabeth Lagneau. — 11 août, baptême de Jean-Isaac, fils d'Antoine Thouron, fils aîné, négociant et de Marie-Suzanne Nezereau, parrain Jean-Isaac Thouron, négociant, marraine Marie Jonanneau, représentés par Jean Lefebvre, garçon perruquier et Gabrielle-Thérèse Grammont, le père présent. — 21 septembre, mariage de Pierre-André-Gabriel de La Fite, chevalier, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, fils de feu Amable de La Fite, chevalier, seigneur de Courteil, St-Rhut, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis et de Marie-Anne de Lüen avec Marie du Montriand, sa cousine, fille de feu Étienne Hittier de Monfriand, écuyer, sieur de Boisrond et de Magdelaine de Vildon, sa seconde femme. — 20 novembre, baptême d'Élisabeth-Adélaïde, fille de Étienne Filliâtre, maître plombier et de Magdelaine Bernier, parrain Louis Bernier, cousin, marraine Adélaïde Bernier, cousine. — 18 décembre, baptême de Françoise-Julie, fille de Henri de la Baume de Belleville, écuyer et de Françoise Allibert, parrain Charles Belot, marraine Marie Allenet. — 26 décembre, baptême de Marie-Esther, fille de Jacques Contin, instructeur de jeunesse et de Marie-Marguerite Coindet, parrain André-Agapit Mestayer, marraine Marie-Henriette Contin, sœur de l'enfant. — 27 décembre, baptême de François, fils de Pierre Musset,

vigneron et de Marie Foisseau, parrain François Bouteau, marraine Marie Gautier. — (GG. 146.)

E. Suppl. 649. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

**1775.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 9 janvier, mariage de messire Jean Avril de Roctière, seigneur de Masquinant, natif de Saint-Pierre de Bernac, généralité de Limoges, élection d'Angoulême, fils de feu François Avril, écuyer, seigneur du Breuil-Anriget, Masquinant, et autres lieux et d'Élisabeth Dexmier avec Marie-Esther-Adélaïde Dupont de Gault, native de Périgny, fille de défunts Pierre-Henri Dupont de Gault, cheveu-gendarme de la garde, capitaine de cavalerie, lieutenant colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de la garde-côte capitainerie de Châtelailon, et de Marie Barbot. — 28 janvier, baptême de Marie-Antoinette-Julie, fille de messire Louis-Auguste-César de Seguin, capitaine au régiment de Vivarais et de Catherine-Julie de La Maignère, parrain Jacques-Louis Deshous de Seguin, chef de bataillon au régiment de Vivarais et marraine Marie-Antoinette Genain de la Maignère. — « Le 20 février 1775, « par moy curé soussigné, a été baptisé Victor-Guy, né de « ce jour, fils légitime de messire Jean-Augustin Duperré, « escuyer, conseiller du roy, receveur des tailles de « l'Élection de La Rochelle, trésorier principal des troupes « de l'artillerie et du génie et de dame Gabrielle Prat- « Desprez, son épouse, le parrain et la marraine ont esté « messire Victor Chriseuil-Duperré et demoiselle Marie- « Soulange Duperré, frère et sœur de l'enfant. Ont assisté « les soussignés : V. de Chriseuil-Duperré, M. Soulange « Duperré, Duperré. — Bouhier, prêtre de l'Oratoire, euré « de Notre-Dame. » — 21 août, mariage de Léonard Dayras, maçon, fils de défunt Jacques Dayras et de Marie-Anne Jusseau avec Marie-Anne Mureau, fille de Jacques Mureau, laboureur et de Catherine Jolly. — 4 septembre, mariage de René Vivien, garçon chirurgien et de Marie Vivien. — 16 septembre, baptême de Louise, fille de Jacques Guillet, instructeur de jeunesse et de Marie-Angélique Hocteau, parrain Jacques Rigondeau, marraine Louise Limouzin. — (GG. 147.)

E. Suppl. 650. (Registre.) — 58 feuillets écrits, papier.

**1776.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 3 janvier, baptême de Pierre-François, fils de François Regis, ci-devant soldat au régiment de Vermandois, et de Magdelaine Brunet « dont le mariage nous « est inconnu », parrain Pierre Renaud, marraine Anne Bardin. — 8 janvier, mariage de Joseph-Jean Garaud, m<sup>e</sup> boulanger et de Marie-Apert Magnelinière. — 8 janvier, baptême de Jean-Bernard, fils de Girard-Henri Niermeyer, m<sup>e</sup> tailleur et de Marie Delsol, parrain Jean-André Fou-

crasse, marraine Marie Gibaud. — 15 janvier, mariage de Barthélemy Jouineau, tourneur en bois, veuf de Louise Pernel et de Suzanne Brunet. — 24 janvier, mariage de Jacques Vinet, jardinier et de Jeanne Fouché. — 3 février, baptême de Marie-Thérèse, fille d'Olivier-François Audouin, négociant et de Rose Berthault, parrain Alexandre Audouin, marraine Thérèse Audouin. — 6 février, mariage de Sylvain Bernier et d'Élizabeth Chauvet. — 19 février, baptême de Louis-Thérèse, fils de Louis de Verdal, chevalier de St-Louis, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Penthhièvre et de Thérèse-Suzanne Chevallier, parrain Louis-François Jouin de La Tramblais, marraine Jeanne-Thérèse Tourneau, veuve d'Antoine de Méritens, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie. — 9 septembre, baptême de Thérèse-Eugénie, fille posthume et légitime de Henri-Louis Ranson, négociant et de Marie-Françoise Gallot, parrain Jean-Marie Ranson, marraine Marie-Françoise Ranson, frère et sœur. — 9 novembre, baptême de Charles-Gabriel, fils d'Étienne Gardié et de Marie-Magdelaine Boisseau, parrain Charles-Louis Duperré, trésorier de l'extraordinaire des guerres, de l'artillerie et du génie et commis à la recette générale des finances de la généralité de La Rochelle et marraine Marie-Gabrielle Prat-Desprez, veuve de Jean-Augustin Duperré, receveur des tailles de l'Élection de La Rochelle, trésorier de l'extraordinaire des guerres, de l'artillerie et du génie et commis à la recette générale des finances de la généralité de La Rochelle. — (GG. 148.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 651. (Registre.) — 67 feuillets, écrits.

**1777.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 20 janvier, mariage d'Aimé-Étienne Renouveau, commissaire général des tailles de la généralité de La Rochelle, fils de feu Jean Renouveau, capitaine de la côte de Guinée et de Jeanne de la Coste avec Catherine-Suzanne-Constance Guyas, fille de Michel-Charles Guyas, négociant et de Suzanne-Louise Le Roux, en présence de Jean-Aimé de la Coste, subdélégué et secrétaire de l'intendance, Simon-Jacques Goujard-Boupland, maître ès arts et en chirurgie, Jean-Nicolas Poirer, notaire, Marie-Antoinette Gros, Marie-Marguerite-Olive de la Coste, Louise Le Roux, Marie-Olive Mercier, cousins et cousines des époux. — 5 février, mariage de Jean-Jérôme Boulnat, ancien bourgeois de Paris, fils de défunts Louis-Claude Boulnat, marchand de Paris et de Marie-Élizabeth Rousel avec Barbe Gillot Dulys, fille de Nicolas Gillot Dulys, écuyer, contrôleur ambulancier des étapes et convois militaires de la généralité de La Rochelle et de feu Barbe Dusaux. — 15 mars, baptême d'Alexandre-Pierre-Paris, fils de Pierre Carrel, négociant et vice-consul du roi d'Espagne et de

Marie-Félicité Charault, parrain François Renoux, marraine Marguerite Bacle. — 17 mars, baptême de Philippe-Bibiane, fils de Barthélemy Epagnou Deszille, directeur des régies des greffes et domaines de cette généralité et de Marie-Marguerite Begonat, parrain Philippe Poujaud de Monjourdain, conseiller du roi, receveur des tailles et régisseur des droits du roi et marraine Marie-Bibiane Claessen, épouse de François-Patrice-Alexandre-Vincent-Raoul de Labbadie, chevalier de St-Louis, lieutenant des vaisseaux du roi. — (GG. 149.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 652. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1778.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 7 janvier, mariage de Marie-Pierre-Joseph Paquet, instructeur de jeunesse, fils de Louis Paquet, sacristain de St-Nicolas et de Suzanne Bernard avec Louise-Catherine Abraham, fille de défunts Ponce Abraham et de Louise-Catherine Mathé. — 7 janvier, mariage de Henri Gougnard, cultivateur à Coup de vague de Marsilly avec Marie-Anne Boisseau, en présence de Maurin de St-Marcel, V<sup>e</sup> de Meritens, Join de la Tramblay, Des Montils de La Tramblay, Michel Ferry, Louis Gatinau, etc. — 18 janvier, baptême de Marie-Thérèse-Charlotte, légitimée par le mariage, le 9 juillet, de Daniel-Joseph Hondagné de Larehe, habitant les Gonaïves, île de St-Domingue, en ce moment à Avignon et de Elisabeth Lartigan, de Limbé, île de St-Domingue. — 20 janvier, mariage de Oudard-François-André Bouyer, procureur au Présidial et de Marie Delhomme. — 5 mai, mariage de Jacques-François Troy « travaillant dans les fantoxinis italiens » et de Lucile-Marie Rebecquey, fille de François-Marie Rebecquey, « directeur privilégié des fantoxinis italiens » et de Rose-Dominique Raussy. — 2 juillet, bénédiction de la grosse cloche, refondue par François Lavouzelle, parrain Louis de Roussy, chevalier de St-Louis, lieutenant pour le roi au gouvernement de la Rochelle, marraine Françoise-Esther de St-Estève, épouse de François Harouard seigneur de St-Sornin. — (GG. 150.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 653. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1779.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 15 janvier, baptême de Jeanne-Françoise fille de Louis David, pêcheur à St-Pierre de Miquelon, et d'Anne Traham, parrain Toussaint Baudry de Sanrai, marraine Jeanne Martin. — 19 janvier, mariage de Benoist Rogemont, maître serrurier et de Magdelaine Gabaret. — 10 janvier, mariage de François Raffet, cocher chez M. de Sérigny de Loire et Marie-Magdelaine Roy. — 16 février, mariage de Jean-Edme-François Bonhier, commis à la régie générale des droits de marc d'or, fils de défunts



Jean Bouhier et Marie Hudin avec Françoise-Elizabeth Oüalle, fille de défunt François Oüalle, bourgeois et de Victoire Billaud, après trois sommations respectueuses à la mère de la future, en présence de Jean-Baptiste-François-Xavier Moyne, procureur au présidial, Jean Goujaud, beau-frère, Philibert Pichon, beau-frère, Antoine Chadefaud, cousin, François Goujaud, neveu, Marie et Jeanne Bouhier, sœurs de l'époux, Pierre-François Bouchet, notaire. — 21 février, baptême de Auguste-Marie, fils de Henri-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault comte de Châtelailton, chevalier, seigneur des Bonchaux, de Lherbandière, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis et de Françoise-Suzanne-Geneviève Green de Saint-Marsault comtesse de Châtelailton, parrain Marie-Pierre-Charles Meulan d'Ablois, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de justice, police et finances de la généralité, marraine Pauline-Suzanne-Marie-Magloire Green de Saint-Marsault, épouse de Pierre de La Guarrigue, chevalier, seigneur de Chartres, chef d'escadre des armées navales, brigadier des armées navales, chevalier de St-Louis. — 21 juin, mariage de Jacques Prevost comte d'Olbreuse, mousquetaire noir, fils d'Alexandre-Armand Prevost, marquis d'Olbreuse, seigneur d'Antigny, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis et de Charlotte Brigide avec Etienne-Catherine-Jeanne de St-Pierre, fille de Damien-Benjamin de St-Pierre, chevalier, commissaire principal des guerres de la Rochelle, chevalier de St-Louis et de défunte Germaine-Charlotte Basset. — 28 novembre, baptême de Just-Hyacinthe fils de Louis Loizeau, charpentier de grosses œuvres et d'Elisabeth Moynet, parrain noble maître Hyacinthe Bouhier, avocat en Parlement, ancien sénéchal président du port de Paimboeuf en Bretagne, correspondant de la commission intermédiaire des États de Bretagne, marraine Marguerite Marchand. — 29 novembre, baptême de Marie-Louise, fille d'Etienne Gardie, commis au bureau de la guerre et de Marie-Magdelaine Boisseau, parrain Charles-Louis Duperré, trésorier principal de la guerre et marraine Marie-Soulange Duperré. — (GG. 151.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 654. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

**1780.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 18 janvier, mariage de Joseph Wolf, soldat au régiment suisse d'Olbonne, sergent de la compagnie de Reebach avec Marie Jolly. — 7 février, mariage de Pierre-Marc Maudet de Saint-Mathurin seigneur de Latonche, capitaine au régiment d'infanterie d'Annis, fils de défunts Pierre-Louis Maudet, avocat du roi au bureau des finances et d'Elisabeth Jaequard avec Marguerite-Rosalie-

Clotilde Macauld, fille de Jean-Christophe Macauld sieur du Doret, conseiller du roi et son premier avocat au Présidial et de Marie-Anne-Françoise-Thérèse Regnaud, en présence des père et mère de l'épouse, de Pierre-Etienne-Joseph Bonnamy de Bellefontaine, commissaire de la marine à Rochefort, Jacques-Christophe Prou chevalier, seigneur de Monroy, ancien chevau léger, etc. — 6 septembre, mariage de Pierre-Jacques-Achille Maubailarcq, négociant, fils de feu Jacques-Henri Maubailarcq, avocat en Parlement, conseiller substitut du procureur du roi et de Jeanne-Gabrielle Live avec Flore-Marie-Marguerite Quenet, fille de défunt Jean-Jacques Quenet, négociant et de Marguerite-Louise Denis. — (GG. 152.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 655. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier, écrits.

**1781.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Notre-Dame. — 17 janvier, mariage d'Antoine-Toussaint Fromentin Dupeux, procureur au Présidial de La Rochelle, fils de Samuel-Toussaint Fromentin, procureur audit siège et de Marie Guionnet avec Marie-Catherine Bernard, fille de François Bernard, marchand et de Marie-Magdelaine Elbert, en présence de Paul Giraud, Pierre et Charles-Pascal Fragneau, cousins germains, Antoine Michelin, cousin de l'époux, Philippe Elbert, Marie-Anne Bernard, oncle et tante et Marie Bernard, sœur de l'épouse. — 17 janvier, mariage de Jacques-Christophe Prou, chevalier seigneur de Monroy et de la Vallorie, chevau-léger de la garde du roi, fils de défunts Jacques-Gaspard Prou, chevalier, seigneur de Monroy et de Marie-Françoise-Juliette Macauld, avec Françoise-Suzanne-Paule Macauld, fille de Jean Christophe Macauld, conseiller du roi et son premier avocat en la sénéchaussée et Présidial et de Marie-Anne-Françoise-Thérèse Regnaud. — 25 janvier, baptême par Bourgnecht, aumônier du régiment d'Albonne Suisse, de Jeanne, fille d'Arnault Borrin, grenadier et maître tailleur dudit régiment et de Marie-Josèphe Prover, parrain Pierre-François Pierrard, du même régiment et marraine Jeanne Frick, épouse du parrain. — 21 mars, baptême d'Alexandre-Armand fils de Jacques Prevost, comte d'Olbreuse, mousquetaire noir et d'Etienne-Catherine-Jeanne de Saint-Pierre, parrain Alexandre-Armand Prevost, marquis d'Olbreuse, seigneur d'Antigny, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand-père et marraine Alexandrine de Saint-Pierre, veuve de messire de Vignemont, tante. — (GG. 153.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 656. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier, écrits.

**1782.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 6 janvier, baptême de Marie-Thérèse, fille d'Oudard-François-André Bouyer, procureur au Pré-



sidual, et de Marie Delhomme, parrain Michel-Charles Bouyer, marraine Thérèse Delhomme. — 8 janvier, mariage d'Etienne-Jean-François Payneau, bourgeois, fils d'Étienne Payneau, orfèvre et de Louise Perotteau, avec Marie Le Clerc, native de la Colline, paroisse de St-Thomas d'Aquin, île de l'Amérique, fille de Claude Le Clerc et de Marie-Magdelaine Dubois. — 11 janvier, baptême de Pierre, fils de Pierre-Alexis Gapail, tonnelier et de Jeanne Renaud, parrain Pierre Martin, marraine Marie-Anne-Julie Gapail. — 5 février, baptême de Marie-Anne, fille de Christian Schalmtzud, soldat au régiment Courten suisse, compagnie de Denucé et de Marie-Ursule Sigel, parrain Jean Sigel, soldat audit régiment, marraine Marie-Anne Schwartz. — 24 mars, abjuration de l'hérésie par Henri Jacques, 33 ans, natif de Sainte-Croix, canton de Berne, entre les mains de Pierre-Polyearpe Blavont, prêtre, professeur de philosophie au collège. — (GG. 154.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 637. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier, écrits.

**1783.** — Baptêmes et mariages de Notre-Dame. — 5 janvier, baptême de Catherine-Louise, fille de Simon Weiss, sergent au régiment d'Olbonne et de Marie-Louise Bourg, parrain Louis Marçais, marraine Françoise-Louise Weiss, sœur de l'enfant. — 1 février, baptême de Thérèse-Paule, fille de Jacques-Christophe Prou de Monroy, chevalier seigneur de la Vallerie « cheveu-léger de la garde du roy » et de Françoise-Suzanne-Paule Macauld, parrain Jacques-Jean de Juglard, chevalier, seigneur de La Barre, cousin, et marraine Marie-Anne-Françoise-Thérèse Regnaud, épouse de Jean-Christophe Macauld, conseiller du roi et son premier avocat au Présidial. — 8 février, baptême de Marie-Agathe, fille de Charles-Jean-Marie Alquier, conseiller et avocat du roi au Présidial et de Françoise-Émilie Gilbert, parrain Pierre-Jacques-Joseph Mullon d'Aytré, conseiller du roi et son procureur au bureau des finances et domaines de cette généralité et marraine Marie-Jeanne Pelletan, épouse de Jean Gilbert, juge de la monnaie, cousin et grand mère de l'enfant. — 16 février, baptême de Jeanne, fille de Pierre-François Larvet, tapissier et de Marie-Anne Babin, parrain François Daunis, marraine Jeanne Daguin. — 24 février, mariage de Michel Wagner, soldat retiré du régiment d'Olbonne suisse avec Elisabeth Dupont. — 26 février, mariage d'André-Aubin Brossard, architecte-inspecteur de la voirie, du bureau général des finances de cette ville, entrepreneur du roi aux fortifications de Foures, veuf de Marie-Rose Junin avec Marie-Magdelaine Bouyer, fille de Pierre-André Bouyer, sacristain de cette paroisse et de feu Catherine Belliard. — (GG. 155.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 638. (Registre.) — 57 feuillets, papier.

**1784.** — Baptêmes et mariages de Notre-Dame. — 26 janvier, baptême de Jean-Pierre, fils de Jean Piaud, capitaine de navire et de Marie-Magdelaine Latouche, parrain Pierre Piaud, oncle, marraine Thérèse Élisabeth Gagnet de Latouche tante de l'enfant (signé) Canaud, A. Piaud Canaud, etc. — 28 janvier, mariage de Henri Gilbert de Jouy, écuyer, trésorier de France au bureau des finances, seigneur du Beignon, veuf de Françoise-Marie Coutouly et Anne-Pélagie Macauld. — 6 mars, baptême de Marie-Pierre-Joseph, fils de Jean-François Mehaignery, marchand corroyeur et de Louise Pottier, parrain Marie-Pierre-Joseph Paquet, cousin, marraine Angélique Pottier, tante de l'enfant. — 27 mars, abjuration de l'hérésie par Pierre Laurent, âgé de 16 ans, qui ne sait signer. — 27 mars, baptême de Marie-Jeanne, fille d'André Méneau, marchand teinturier et d'Anne-Elisabeth Moulin, parrain Pierre-André Méneau grand oncle et Marie-Jeanne Méneau, tante, tous soussignés. — 30 juin, mariage de Joseph-Etienne Beltremieux, capitaine de navire de commerce, fils de Laurent-Robert Bellremieux négociant et de Marie-Magdelaine Denis avec Marie-Magdelaine-Éléonore Jouanne de St-Martin, fille de Jouanne de St-Martin, négociant et de Marguerite-Éléonore Quenet. — (GG. 156.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 639. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier, écrits.

**1785.** — Baptêmes et mariages de la paroisse de Notre-Dame. — 10 janvier, mariage de Joseph Constantin bourgeois, fils de défunts Jean Constantin, bourgeois et de Marie-Catherine Renaud, avec Jeanne-Anne Quoy, fille de feu Dominique Quoy, fermier et de feu Anne Guérin, de Mailé, la dite demoiselle demeurant au couvent des religieuses hospitalières en présence de Jacques Constantin, Marie-Elisabeth Constantin, veuve de Daniel Lacombe, Hélène Constantin, René Quoy, André-Nicolas-François Texier et Pierre-André Bouyer. — « Le 12 (janvier) a été célébré à Péré, paroisse de Saintonge, de mon agrément, le mariage de François-Joseph de Remond avec Marie-Elisabeth de St-Ours, de cette paroisse, Bouhier, enré ». — 16 janvier, abjuration de l'hérésie par Jean-Rodolph Vegly, soldat retiré du régiment de Courtin, suisse, âgé de 32 ans. — 17 janvier, mariage dudit Jean-Rodolph Vegly avec Louise-Marie-Jeanne Bigaud. — 18 janvier mariage de Louis Carré des Varennes, écuyer, seigneur de St-Marc et autres lieux avec Claire-Françoise Camus et reconnaissance des trois enfants « *tanquam paterna proles* » : Jean-Louis, né le 16 avril 1779, Claire-

Charlotte-Lucile, le 15 janvier 1782 et Charles-Léon, le 7 septembre 1783 afin qu'ils soient « *fili heredes primogeniti* » et « *constante matrimonio* » venir à partage avec les autres enfants qui pourraient naître, dans la suite, de leur union sacramentelle. — Signé : Carré Desvarenes, Claire-Françoise Camus, veuve Camus, Delavergne, Desbains, Bouyer p.r., Bertrand, Boubier, curé. — (GG. 157.)

E. Suppl. 660. (Registre.) — 47 feuillets, papier, écrits.

**1786.** — Baptêmes et mariages de Notre-Dame. — 9 janvier, mariage de François Vien, marin, fils de défunt François Vien et de Marie Coullaud avec Marie-Anne Merland, fille de feu Gabriel Merland, boulanger et de Marie Jaudeau. — 31 janvier, baptême de Jules-César-Auguste, fils de Charles-Etienne de Grandvoinet, architecte ingénieur et de Marie-Thérèse-Catherine Boullaud, parrain Charles-Henri-Ferdinand de Grandvoinet et marraine Antoinette-Thérèse-Adélaïde de Grandvoinet, frère et sœur. — 7 mars, mariage de François Landois, enseigne sur les navires, fils de Jean-Laurent-Vincent Landois, commissionnaire des rouliers et de Louise Bouchereau avec Marguerite-Marthe Bonneau, fille majeure de feu Louis-Barthélémy Bonneau, marchand et de Marguerite-Thomas Landois. — 3 mai, mariage de Pierre-Ambroise-François Choderlos de la Clos, écuyer, capitaine au corps royal d'artillerie et de Marie-Soulange Duperré et reconnaissance d'Etienne Fargeau, baptisé à Montagne la Vieille le 3 et né le 1<sup>er</sup> mai 1784. Signé : Choderlos de Laclos, M. Soulange Duperré, Prat Desprez veuve Duperré, Giraud, Gourdon des Bruns, Duperré Giraud, Garois, De la Coste, François vicaire de Notre-Dame et Boubier, curé. — 10 octobre, baptême de Antoine-Guy-Marie-César fils d'Antoine-Guy Coquille, chevalier, capitaine au régiment de Condé dragons, et de Marie-Claire-Pélagie Jousbert du Landreau, parrain César-Antoine de Vernon, chevalier de Bonneuil, ancien capitaine de carabiniers, chevalier de St-Louis, marraine Marie-Louise-Julienne Gazeau de Champagne. — (GG. 158.)

E. Suppl. 661. (Registre.) — 51 feuillets papier, écrits.

**1787.** — Baptêmes et mariages de Notre-Dame. — 19 février, baptême d'Henri-Jean-Etienne-Louis, fils de Jean-Jacques Garnault, négociant absent et de Suzanne-Louise Déchazault, parrain Henri-Isaac Garnault, oncle et Suzanne-Etiennette Moricet, épouse de Pierre-Charles Lambert, banquier à Paris, grand-mère de l'enfant, représentée par Angélique Favreau. — 24 février, baptême de Pierre-Luc-Elie, fils d'Aubin Barrellier, conseiller du roi notaire et de Marguerite-Magdelaine-Julie-Félicité Coindet,

parrain Pierre-François Roy, avocat au Présidial, marraine Elie-Marie-Thérèse Roy. — 16 avril, mariage de Jacques-Christophe Prou de Monroy, chevalier, seigneur de La Vallerie, Crochet, etc., chevau léger de la garde du roi, veuf de Françoise-Suzanne-Paule Marault avec Marie-Louise-Charlotte Cassou de St-Mathurin. — 9 mai, baptême de Jean-Etienne Aubin, fils de Jean Aubin Du Moustier de Frédilly, négociant et de Jeanne-Victoire Joly, parrain Jean-Samuel Du Moustier oncle, marraine Elizabeth Le Nain, veuve Dumoustier. — 30 décembre, baptême de Marie-Victoire, fille de Jean-Baptiste Rocher, officier à la monnaie et d'Angélique-Victoire Tierce, parrain Julien-Pierre Plessis, procureur au Présidial, marraine Marie-Olive Crassous, épouse de Jacques jeune. — (GG. 159.)

E. Suppl. 662. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1788.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 17 février, sépulture de Laurent-Philippe-Nicolas Godard de La Bostrie, huissier à la juridiction consulaire, 45 ans. — 18 février, sépulture de Marguerite-Élizabeth, 14 ans, fille de Jacques Coutin, instructeur de jeunesse et de Marie-Marguerite Coindet. — 5 juin, abjuration de l'hérésie par Esther Bouet, dans l'église des Dames Blanches. — 20 juin abjuration de l'hérésie par Elizabeth Charon, 22 ans. — 22 juin, abjuration de l'hérésie par Frederic Zeller, 32 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 25 juin, mariage de Jacob Ditsch, perruquier appointé au régiment de la Sarre et de ladite Elizabeth Charon. — 5 novembre, baptême de Marie-Adèle, fille de Jean-Baptiste-Pierre-Augustin Grissot de Passy, conseiller du roi, lieutenant général criminel au Présidial et premier échevin, et de Marie-Suzanne-Élizabeth Regnaud, parrain François-Simon Regnaud, conseiller et procureur du roi audit siège, ancien premier échevin, marraine Marie-Anne Berthau, épouse de Pierre Raymon, officier de la marine royale, chevalier de Saint-Louis. — (GG. 160.)

E. Suppl. 663. (Registre.) — 89 feuillets, papier, écrits.

**1789.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 17 janvier, inhumation de Gervais Balek, prêtre et supérieur des écoles charitables, 79 ans. — (Signé) J. Pelletan ; Brin, prêtre ; Lucas, prêtre ; Vihier, prêtre ; Pollart, vicaire de Notre-Dame ; Aguesseau ; Gaultier, prêtre ; Campbell, prêtre ; Fontaine, prêtre ; Duchesne, aumônier de l'hôpital St-Louis ; Jeaucour, prêtre de l'Oratoire, curé de Notre-Dame. — 21 février, mariage de Joseph Pascault, ancien interprète du gouvernement au cap français, île St-Domingue, veuf de Marie Nouveau, avec Victoire-Auguste Gaudineau. — 5 mars, sépulture

audit Pascault à 59 ans, derrière le chœur de cette église. — 11 mars, baptême de Marie-Honoré-Raymond, fils de François Doré, commis de négociant et de Françoise Wernert, parrain Marie-Honoré-Raimond de Maclerc, marraine Louise Saint-Blancard. — 24 avril, baptême de Louise-Gabrielle, fille de Jean Laubuze, maître boulanger et de Marie-Anne Jeandreau; parrain Louis-Patrice Paumier de Beauchamps, marraine Gabrielle Duvivier, dame de Beauchamps. — 27 avril, mariage de Jean-Gilbert de Gourville, écuyer, président trésorier de France et conseiller au Présidial et de Françoise-Judith Macauld. — (GG. 161.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 664. (Registre.) — 99 feuillets, papier.

**1790.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 18 janvier, inhumation de Pierre de Bourzac, chevalier de St-Louis, 71 ans. — 20 janvier, baptême de Michel, fils de Pierre-François Carnel, crocheteur, et de Geneviève Danver, parrain Michel Miller, marraine Suzanne-Marguerite Proux, femme de Pierre Cassagueau, journaliste. — 3 février, mariage de Louis-Charles Vildieu, maître du passage du roi établi pour la correspondance des troupes de La Rochelle, à l'île d'Aix avec Olive Henry. — 3 mars, baptême de Françoise-Aline, fille de Claude Bernier de La Durantière, receveur des finances du Poitou à La Rochelle et de Marie-Adélaïde Gromair de Rougerie, parrain Charles La Fougé, avocat, marraine Françoise-Geneviève Hornet de Rougerie, grand'mère de l'enfant. — (GG. 162.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 665. (Registre.) — 76 feuillets, écrits, papier.

**1791.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 6 janvier, baptême de Joseph-Benjamin, fils de Pierre-Henri-Benjamin Filleau, contrôleur aux entrepôts et de Marie-Cécile-Adélaïde Le Roy, parrain Paul-Guillaume-Joseph De Lavergne, trésorier du district et marraine Renée-Victoire Filiatreau. — 20 janvier, sépulture de Jean Grissot, ancien ingénieur des ponts et chaussées et des armées de Sa Majesté Catholique, 65 ans. — 9 février, sépulture d'Émilie-Victoire, fille de Gabriel-Moïse Debessé et d'Adélaïde Croiset. — 18 février, abjuration de l'hérésie par Anne-Esther Poitevin, 27 ans. — 21 février, mariage de Jadite Poitevin avec Louis-Joseph Caqué, contrôleur des douanes, malgré l'opposition de Benigne-Esther Donnadien, veuve du sieur Pierre Poitevin, mère de la future épouse, opposition levée par le tribunal de famille. — 31 juillet, sépulture d'Étienne Bouffar, entrepreneur, 70 ans. — 19 7<sup>bre</sup>, mariage de Pascal-Eutrope Foucaud, officier sur les navires marchands et de Marie-Esther Paris. — (GG. 163).

CHARENTRE-INTÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

E. Suppl<sup>t</sup>. 666. (Registre.) — 81 feuillets, papier, écrits.

**1792.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame. — 8 janvier, mariage de François-Ferdinand Gilbert, négociant, fils de feu Jean-Emmanuel Gilbert, négociant et de Marguerite Lamarque avec Alexandrine Grillard, fille de fen Michel-Hyacinthe Grillard, visiteur des fermes et de Marie-Anne-Françoise Seignette. — 7 février, mariage de Pierre Mesnard, avoué au tribunal du district de Rochefort, fils de fen Élie Mesnard et de Anne Gaudin, avec Marie-Louise Schiller, fille de défunts Pierre-Paul Schiller et de Marguerite Verguin. — 6 novembre, sépulture de Jeanne Dalbousse, 25 ans, à l'hôpital des hospitalières, fille d'Antoine Dalbousse et de Jeanne Dalbousse. — Arrêté le présent registre dans la sacristie de la paroisse de Notre-Dame, le 6 novembre 1792, l'an premier de la République française (signé) Le Bouc, substitut du procureur de la commune, Lespinas, officier municipal, Lesueur, c. greffier. — (GG. 164.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 667. (3 registres) chacun de 100 feuillets, papier.

**1792-1792.** — Répertoire des baptêmes, mariages et des sépultures de la paroisse de Notre-Dame. — (GG. 165.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 668. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

**1654-1667.** — Mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — « Ce 21 juin 1654, nous « avons reçu à la bénédiction nuptiale Laurent Marchesson, « charpentier de grosses œuvres, et fils de Marie Tophet « et de Laurent Marchesson, ses père et mère et Louise « Gardrat, fille de feu André Gardrat et de Laurence Gracien ; furent présents Pierre Marchesson, père de l'époux, « François Paillet, Étienne Durandau, André Nicolas, « amis, et Sébastien Boulain, Vincent Boutaulon et Pierre « Thébouet. J. Delormeau, pb<sup>re</sup> de l'Oratoire, curé de « Saint-Nicolas. » — 9 7<sup>bre</sup> 1654. — Mariage de Jean Nourry, chirurgien, fils de d. Louys Nourry, m<sup>c</sup> apothicaire, et d'Élisabeth Patcaud, femme de Jean Nourry, sergent royal. — Et Anne Texier, fille de Jean Texier, vivant maître chirurgien et de Magdelaine Joudeau. — 7 février 1656. — Mariage de Pierre Cabeu, marchand et de Marguerite de la Fargue, Jean Cabeu père, Élie Delafond beau-frère, Germain Girard, cousin germain, Estienne Maulis, cousin germain, Mathieu de la Fargue, prêtre, Louys de la Fargue père, J. Delormeau, prêtre de l'Oratoire, curé de St-Nicolas. — « Le sept du susd. mois (janvier 1657) nous avons re-

« ceu à la bénédiction nuptiale Jacques Chaigneau,  
 « marchand en cette ville de La Rochelle et Louyse  
 « Forrestier, vefve de feu Jehan Cossin, après les trois  
 « bans publiés à la grande messe de paroisse et nous avoir  
 « apparu par tesmoins que le d. Chaigneau est veuf et que  
 « sa deffunte femme a esté tué par les Iroquois à une lieue  
 « de Québec, selon le rapport des tesmoins qui ont signé  
 « et attesté par devant Tuleron, notaire et ont esté pré-  
 « sents du présents mariage M. Jean Valladeau,  
 « beau-père de la fille, Jean Sauvaistre, beau-frère, Estienne  
 « Bourget, beau-père, Jean Chaigneau, frère de l'époux,  
 « Pierre Chaigneau, Louys Loubet, beau-frère, m<sup>re</sup> Gabriel  
 « Neau, Baptiste Bardou, Louis Neau. — J. Delormeau,  
 « p<sup>re</sup> de l'Oratoire et curé de S<sup>t</sup>-Nicolas. — J. Sauvestre,  
 « Gabriel Neau. — Michel de Seires. » — 8 juillet 1657.  
 — Mariage de Jacques Miget, procureur au siège présidial  
 de La Rochelle, natif de S<sup>te</sup>-Souille, fils de m. Gilles Miget,  
 m<sup>d</sup> et de Marie Girault et Marie de Bresme. — 14 octobre  
 1658, mariage de Mathias Merle et Perrine Jouyneau. —  
 12 décembre 1660, mariage de Louis Girard, s<sup>er</sup> de Laisné  
 et de Marie Jacquereau, fille de Jérémie Jacquereau et de  
 Marie Aubin. S. Gogron, prestre de l'Oratoire et curé de  
 S<sup>t</sup>-Nicolas. — (Tous les mariages enregistrés sont ceux de  
 laboureurs, charpentiers de navires, tailleurs de pierre,  
 marchands, métayers, voituriers, bonnetiers, mariniers,  
 portefaix, arquebusiers, pâlistiers, maçons, cordonniers.) —  
 15 juillet 1663, mariage de Bourellet et Marie Auboyneau,  
 Isaac Auboyneau, Bourlier, Hamot, Boutin. — 28 février  
 1667, mariage de Michel de Combet de la Mitonnière avec  
 Perrine-Thérèse Rosignol, de S<sup>t</sup>-Christophe. — Signé : Hu-  
 bert, Batencourt, Jean Charlet, Philippe de Courbon, Fran-  
 çois de Poincey de Lonvilliers, Thérèse Girault, Dechambre,  
 Thibault. — (GG. 266.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 669. (Registre.)— In-folio, 28 feuillets, papier.

**1654.** — Papier des morts depuis le 7 juin de l'an  
 1654. — « Le 7 juin 1654 a esté inhumé au cimetièrre de  
 « S<sup>t</sup>-Sauveur le corps de Magdelaine Javelot, vefve de feu  
 « Pierre .... vivant m<sup>re</sup> .... de la paroisse de S<sup>t</sup>-Nicolas. »  
 — « Le 9 juin 1654 a esté inhumé au cimetièrre de S<sup>t</sup>-  
 « Sauveur le corps d'Élisabeth du Val, fille de Pierre du  
 « Val et de Anne Marchand, agée de dix ans, rue de la  
 « sardinerie, p<sup>se</sup> S<sup>t</sup>-Nicolas. » — « Ce 8 9<sup>bre</sup> 1654  
 « a esté inhumé au cimetièrre de S<sup>t</sup>-Sauveur . . . fils de . . .  
 « Vrionneau, marinier dem<sup>t</sup> en la p<sup>se</sup> de S<sup>t</sup> Nicolas, aagé  
 « d'environ 18 mois. » — Ce 20 9<sup>bre</sup> 1654 a esté inhumé  
 « au cimetièrre de S<sup>t</sup>-Sauveur, Isaïe Savillae, d'Aigre en  
 « Saintonge, m<sup>re</sup> cabaretier dem<sup>t</sup> en la paroisse S<sup>t</sup>-Nicolas. »  
 — « Le 13 mars 1655, a esté inhumé au cimetièrre de

« S<sup>t</sup>-Sauveur Jacques Rousseau dit Laforest de la ville  
 « Thouare, soldat en la garnison de la tour S<sup>t</sup>-Nicolas,  
 « aagé d'environ 22 à 23 ans. » — « Le 11 7<sup>bre</sup> 1657,  
 « a esté inhumé au cimetièrre de S.S. Blaise Deservoire,  
 « crocheteur de la paroisse S<sup>t</sup>-Nicolas, aagé d'environ 52  
 « ans. » — « Le 15 d<sup>bre</sup> 1657, a esté inhumé au cimetièrre  
 « de S<sup>t</sup>-Sauveur le corps de Guillaume Trut, fils de Pierre  
 « Trut et de Jacquette Roteau, ses père et mère, aagé de  
 « sept ans ou environ, p<sup>se</sup> de S<sup>t</sup>-Nicolas, *contre la Velene*  
 « *noire.* » — « Le 17 juin 1658, a esté inhumé au  
 « cimetièrre de S<sup>t</sup>-Nicolas, que nous bénismes hier, seize  
 « juin, jour de dimanche, après vespres, proessionnellement  
 « avec l'assistance du R. P. Joseph Bas, p<sup>re</sup> de l'Oratoire,  
 « de MM. Michel Fourré, Gendrat, Bourget et Cottin,  
 « p<sup>res</sup> et plusieurs paroissiens, le 1<sup>er</sup> de tous a esté enterré  
 « Nicolas, fils de Guillaume Bernard et de Marie Coudreau,  
 « ses père et mère, aagé de dix ans. » — « Le 16 x<sup>bre</sup> 1667 a  
 « esté inhumé dans le cimetièrre le corps de Anne Nouete,  
 « aagée de 17 aus. » — « Nous soubz signé certifions que  
 « Hilaire Rompillon, femme de Jean Coutre a reçu l'abs-  
 « lution de l'hérésie de nous J. Garnier, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas  
 « le 25 juin 1662, en présence des témoins souscris. —  
 « J. Garnier, p<sup>e</sup> de l'Or. et curé de S<sup>t</sup>-Nicolas. — François  
 « Lamberteau. Louis Reneteau. » — « Nous soubzsigné  
 « certifions que Marie Martin, vefve de defunct Bertrañ  
 « Gagneret, en son vivant archer a receu l'absolution de  
 « l'hérésie dans sa maison, estant en son liet malade, en  
 « presenee des témoins souscris. J. Garnier, p<sup>r</sup> de l'Or. et  
 « curé. » — Même acte concernant C. Blomat, procureur  
 au siège présidial et eslection de ceste ville. (Chattin.  
 m. Hirvois. — Marie Hillairin. — Hirvoie, Anne Martin.  
 — (GG. 267.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 670. (Registre.)— In-folio 92, feuillets, papier.

**21 juin 1654. — 2 février 1668.** — Baptêmes.  
 12 juillet 1654 baptême de Jean, fils de Pierre Doré et de  
 Marguerite Jarminault. — Parrain Jean Martin et Thomasse  
 Bessère, marraine. — 22 juillet 1654 baptême de Magdelaine,  
 fille de Pierre Vigneau, tonnelier et de Jeanne You, parrain  
 Jacques Tuffet, conseiller au présidial de La Rochelle  
 marraine Magdelaine Gaigneur. — 27 juillet 1654, baptême  
 de Gabriel, fils de René Turault et d'Esther Salomon, par-  
 rain Gabriel Rabusson, promoteur et curé de Lagord,  
 marraine Renée Chappon. — Delormeau, p<sup>re</sup> de l'Oratoire,  
 curé de S<sup>t</sup>-Nicolas — Rabusson — Catherine Garnier. —  
 2 février 1655, baptême d'André, fils de François Bailli  
 et de Marie Fonteneau. — Parrain m<sup>re</sup> André Boyer,  
 architecte, marraine Louise Mairel. — « Ce 21 février 1658  
 « a esté baptisé François, fils de Léonard Micheau et de

« Louise Luelle, ses père et mère, de la p<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Nicolas  
 « et a eu pour parrain François Foucault, de la p<sup>ss</sup>e de  
 « S<sup>t</sup>-Marguerite et pour marraine Luce Bassière de la  
 « par<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Nicolas. — J. Delormeau, prestre de l'Oratoire de Jésus. » — « Ce 15 avril 1655 a esté baptisé  
 « Antoine, fils d'Antoine Baudry, m<sup>e</sup> bourrellier et de  
 « Marie François, ses père et mère, de la p<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Nicolas,  
 « et a eu pour parrain m. Simon Bouchereau, advocat et  
 « madame Anne Mandot pour marraine, tous deux de la  
 « p<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Barthélemy. — Il est né le 13<sup>e</sup> du mesme  
 « mois, François Bouverine, vicaire. » — « Ce 18 avril  
 « 1655 a esté baptisé en l'église de S<sup>t</sup>-Sauveur une fille  
 « illégitime attribuée à un appelé François Moinereau,  
 « marchand de draps, demeurant sous la Bourserie, et la  
 « mère Susanne Moinereau, qui a accouché chez Marie  
 « Gendre, demeurant en la rue de la Sardinerie, paroisse  
 « de S<sup>t</sup>-Nicolas et a eu pour parrain François Mestayer,  
 « demeurant proche les R<sup>ds</sup> P.P. Récolets chez mons<sup>r</sup> de  
 « Coreille, par<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Sauveur et Anne Gendre pour  
 « marraine, paroisse de S<sup>t</sup>-Nicolas. J. Delormeau, p<sup>tre</sup> de  
 « l'Oratoire, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas. » — « Ce 19 mai 1655,  
 « baptême à S<sup>t</sup>-Sauveur d'André Zénas, fils de m<sup>e</sup> Guillaume  
 « Cornef, tailleur et d'Élisabeth Cabeau. Parrain André  
 « Gedoyne, chevalier, sieur de Messière, marraine d<sup>lle</sup> Jeanne  
 « Chastegneir. — 17 octobre 1655, baptême de Marguerite,  
 « fille de Jean Serres et de Marie Pinault. — Parrain Michel  
 « Autun, s<sup>r</sup> des Cheverons, marraine Marguerite Perroteau.  
 « — 6 juillet 1656, baptême de Marie-Eugénie, fille de Jean  
 « Norry et de Anne Tessier. Parrain André Vaz de Mello,  
 « lieutenant général de La Rochelle, marraine Marie Gres-  
 « seau. — 24 février 1657, baptême à S<sup>t</sup>-Sauveur de Jacques,  
 « fils de Georges Tardif, m<sup>e</sup> charpentier de navires et d'Esther  
 « Guilloin « soy disant père et mère » de la p<sup>ss</sup>e de S<sup>t</sup>-Nicolas.  
 « Parrain m. Jacques Rougier, conseiller du Roy au siège pré-  
 « sidental de La R<sup>elle</sup>, marraine d<sup>lle</sup> Gabrielle Girardin. — « Le  
 « 25 juin 1657 a receu les cérémonies du baptême, ayant  
 « esté baptisé en la maison par la sage-femme, comme  
 « elle nous a témoigné par nécessité, Hier-Jean, fils de  
 « m. Jean Lavau et de Marie Dumaine et a eu pour parrain  
 « Nytier Guillon, capitaine du Roy en ses armées navalles,  
 « et pour marraine dame Jeanne Nadau, femme de m. Petit.  
 « Il est né le 22 febvrier de la même année. — J. Delor-  
 « meau, p<sup>tre</sup> de l'Oratoire et curé de S<sup>t</sup>-Nicolas. » —  
 « Jeanne Nadau, Guillon. — 30 avril 1658, baptême à  
 « S<sup>t</sup>-Sauveur de Marie-Marguerite, fille de Jacques Nuget,  
 « procureur au Présidial de la Rochelle et de Marie Dehesme,  
 « de S<sup>t</sup>-Nicolas. Parrain Pierre Gresseau, escuyer, advocat  
 « en parlement et au Présidial de la Rochelle, marraine  
 « Marie Simon, femme de m. Gaspard Baudry, procureur  
 « au présidial de la Rochelle. — Delormeau, p<sup>tre</sup> de l'Oratoire.

« toire. — 22 décembre 1658, baptême à S<sup>t</sup>-Sauveur de  
 « Marie, fille d'Yves Gauffreneau et de Marie Pigeon, parrain  
 « Hilaire Bontemps, conseiller au Présidial de la Rochelle,  
 « marraine Sara Depont. Hegron, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas. —  
 « 15 février 1659. — Baptême d'Élisabeth, fille de Geoffroy  
 « Martin et d'Olive Maurisset. Parrain Simon Bouchereau  
 « en Parlement avocat, m. Dominge Marot. — 6 juillet 1659.  
 « — Baptême de Catherine, fille de Jean Sauvestre et d'Éli-  
 « sabeth Forestier, parrain m<sup>e</sup> Saturnin Grassineau, s<sup>r</sup> de  
 « S<sup>t</sup>-Surain, conseiller du Roi au Présidial d<sup>lle</sup> Catherine  
 « Gaigneur, marraine. — 14 oct. 1659. Baptême de Pierre,  
 « fils de Louis Beneteau et de Marie Cartin. Pierre de  
 « Beauchamps, m<sup>e</sup> chirurgien à la Rochelle, m. Françoise  
 « Gouin. — 4 janvier 1660, baptême de Marie-Anne, fille de  
 « Marc Grissot et de Guillemette Gaudriot. Parrain Alexandre  
 « Demontreau, notaire royal au siège présidial, marraine  
 « Marie Fouaceau, femme de m<sup>e</sup> Jean Pinet, procureur au  
 « Présidial. — 13 9<sup>bre</sup> 1661. Baptême de Louis, fils de Louis  
 « Beneteau et de Marie Cardin. Parrain Louis Voyneau,  
 « écuyer, s<sup>r</sup> de Plessis Maulelec, conseiller du Roi, lieutenant  
 « général criminel au présidial de la Rochelle, marraine  
 « d<sup>lle</sup> Élisabeth Lejeunehomme. Heyron, p<sup>tre</sup> de l'Oratoire.  
 « — 9 décembre 1663, baptême de Marguerite-Appoline,  
 « fille de Bertrand Martin et de Marie Chaveau. Parrain  
 « Mathurin Bretineau, assesseur civil et criminel au présidial  
 « de la Rochelle, marraine Marguerite Gédouyn. —  
 « (G. 268.)

E. Suppl. 671. — 28 feuillets, papier.

**1654.** — 25 9<sup>bre</sup> 1664. — Baptême de Marie-Anne,  
 « fille de Jacques Brison et d'Élisabeth Veillon. Parrain  
 « Anne-Gabriel de Chambré, m. Anne de Chambré, femme  
 « de Huber, secrétaire du roi et directeur général de la  
 « compagnie des Indes. — 28 9<sup>bre</sup> 1665, baptême de Fran-  
 « çois, fils de François Millorey et de Marguerite Malou;  
 « parrain Guillaume Almeras, chef d'escadre des armées  
 « navales, marraine Marianne Sara Depont, veuve de Pierre  
 « Gresseau. — 28 décembre 1667. — Baptême de Louis, fils  
 « de Simon Dutillae et de Barbe Langlois. Parrain Lonys  
 « Durand, président au Présidial de la Rochelle, marraine  
 « Marie-Anne-Sara Depont. — Papier où sont contenues les  
 « abjurations qui ont esté faictes depuis l'année 1655. —  
 « 6 février 1655. — Magdetaine Duchay, veuve Guillaume  
 « Hébrard, m<sup>e</sup> de navire (n'a pas signé) — 16 mars 1655,  
 « Marie Gndrinne, fille, 23 ans (n'a pas signé) — 20 mars  
 « 1655. — Marie Brevet, fille, 20 ans. — d<sup>e</sup>. — 2 janvier  
 « 1656. — Esther Guilloin, fille, 21 ans. — d<sup>e</sup>. — 10 jan-  
 « vier 1656. — Daniel Forest, m<sup>e</sup> praticien, 21 ans. —

16 avril 1636. - Marie Vitet, fille, 20 ans. - 3 mai 1636. — Jean Barrit, garçon, 25 ans. — De Villejésus en Poitou. — 13 août 1636 — Sara Aubin, fille. 22 ans d°. — 14 avril 1637 — Michelle Delabrousse, 52 ans. — 4 mai 1637 — Marie Debresme, fille, 23 ans. — Le 19 janvier 1639 a esté bapt. Jeanne, fille de Jean Vrenougneau et de Toinette Drapeau. P. Nicolas Gireaud, m. Jeanne Pineau. — 11 juillet 1660, abj<sup>on</sup>. Jehanne-Gordeille, 19 ans, fille de François Gadriel et de Marthe Masse. — 6 juin 1639 — Dame Nicole Morisset, femme en premières noces de maistre Jehan Goismard, praticien à Marans et maintenant promise en mariage au sieur Louis Gaultier, marchand, demeurant au dit Marans, estant à présent aagée de quarante ans ou environ. — 21 août 1639, Jehanne Pacode, fille de Jehan Pacode et de Suzanne Maillione. — 18 août 1660 — Marguerite Custodeau, fille, 24 ans. — Février 1661 — Pierre Vallade, fils d'André et de Sara Coussau, 23 ans. — 24 octobre 1661 — Daniel Rablier, 28 ans. — 3 9<sup>bre</sup> 1661. — Marie Gudet, 30 ans. — 7 9<sup>bre</sup> 1661 — Michel Roudard de Tonnay Charente, 33 ans. — 1 décembre — Jeanne Damour, 43 ans, mariée à Pierre Menanteau. — 23 déc. Mathurin Cousseme, 35 ans, veuf Marie Melet. — 5 février 1662, Jacques Cochet, 30 ans marié à Catherine Micheau. — 5 février 1662 — Élisabeth Marie, veuve de Henry Morin, âgée de 58 ans. — 4 février 1662 Estienne Vrignant, âgé de 32 ans, marié à Marie Descluseau. — 9 mars 1662 Jean Berne, 43 ans, marié à Élisabeth Avril — 17 avril 1664 — Marie Masson, 20 ans. — 24 février 1665 — Simonne Pacos, 18 ans. — 25 mai 1665, Isaac Coindault, 18 ans et Jeanne Petit, 19 ans. — 22 août 1665 — Pierre Adrien, marinier, 33 ans. — 22 mai 1665 — Claude Renault, 22 ans. — 29 juillet 1667 — Marie Bonau, 18 ans. — (GG. 269.)

E. Suppl. 672. — 33 feuillets, papier.

**1668.** — Baptêmes, mariages et funérailles de St-Nicolas, registre coté et paraphé par Alexandre Landas, écuyer, s<sup>r</sup> de Beignon, conseiller du Roi en ses conseils et son lieutenant général en la sénéchaussée et présidial de la Rochelle. — 26 février, baptême d'Élisabeth, fille de François Meliorit, charpentier et de Marguerite Machou. Parrain m<sup>e</sup> Louis Durand, conseiller du Roi en ses conseils, 1<sup>er</sup> président au présidial de cette ville et Élisabeth Julien. Jean Garnier, prêtre de l'Oratoire, curé. — 13 mars, baptême de Françoise, fille de Jacques Joubert et de Françoise Coindrean. Parrain François Pachot, m<sup>b</sup>. — Marraine d<sup>ns</sup> Lucrèce des Moulins, femme de Louys du Lignage, escuyer, s<sup>r</sup> de Craman. — « Le même jour (2 mai 1668) a « esté baptisée Marie-Judith, fille de Louys Gouin, ton-

« nelier et de Marthe Duseau, sa femme, le parrain m<sup>e</sup> « Bernard du Présoir, la marraine dame Marie Deturbide, « fille de m<sup>e</sup> Sauvé Déturbide, lesquels ont déclaré qu'elle « estoit née le premier de may, le parrain et la marraine « ont signé, la mère du susdit enfant est de la religion « prétendue » signé : Jean Garnier, curé. — Duperron — « Marie Deturbide » — « Le 17 mai 1668, a esté inhumé « dans le cimetièrre St-Nicolas le corps de Belleville, chi- « rurgien de St-Maximin en Province, âgé de 30 ans ou « environ, auquel enterrement ont assisté M. Mathurin « Groyer, m<sup>e</sup> chirurgien et m<sup>e</sup> Jean Delagarde, aussi chi- « rurgien et aspirant à la maîtrise, lesquels ont signé : Jean « Garnier, curé. Groyer, Delagarde. » — 19 mai 1668, baptême de Magdelaine, fille de Guillaume Cotereau, m<sup>e</sup> savatier et de Mathurin Arandeau. Parrain Adrien de Luchet, écuyer, p<sup>r</sup> de la Rivière et marraine d<sup>ns</sup> Magdelaine Bigotteau. — 1 juillet 1668, baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Fevbre, sergeret de Marguerite Rambault. Parrain m<sup>e</sup> Jean Drougneau, notaire royal, marraine Élisabeth de la Rade, femme de Pierre Chauvet, charpentier de navires. — 16 janvier 1668 ont esté épousés Anthoïne Chevreux, m<sup>e</sup> cordonnier, « fils de Pierre Chevreux, m<sup>re</sup> cord. et Suzanne Demergne, « fille de feu Jean Demergne, m<sup>d</sup> et de Marie Almant, âgée « de 19 à 20 ans, en présence de m<sup>e</sup> Simon Biget, archer- « huissier du vice-sénéchal d'Annis, dem<sup>e</sup> Pierre Chevreux « aussi archer. — Jean Garnier, curé. — Biget, Chevreux. » — 25 juillet 1668, baptême de Paul, fils de Antoine Forgerit, s<sup>r</sup> de Chanloquet et de d<sup>ns</sup> Lucrèce Angeli; parrain François de Lyvene. — De Verdille, commandeur de la commanderie de St-Jean de S<sup>te</sup>-Catherine de Nantes. — Marraine Paul de Vidos, femme de Jean de Lagny, directeur général des 5 grosses fermes de France, François de Liverme. — Paule de Bidault. — 20 juillet 1668, mariage de Jean Nau, maître voiturier, des Bris des Bois avec Renée des Champs, 25 ans, fille de feu Pierre des Champs, farinier et d'André Fougère. — En présence de Jean Feuilleteau, m<sup>d</sup> de St-Sauveur et de Tobie Martin, portefaix de St-Nicolas. — 19 août 1668. — Baptême d'Olivier, fils de Laurent Millorit, charpentier de navires et de Toinette Grégoire, sa femme. — Parrain Olivier Berger, commis de l'intendant Colbert, de la p<sup>sse</sup> de St-Barthélemy. — Marraine Isabeau Julhen, femme de Charles Dumont, conseiller du Roi et contrôleur de la marine, de la par<sup>sse</sup> de St-Barthélemy. — 27 août 1668, baptême de Jean, fils de Jean Caillet, tonnelier et de Catherine de Lestrade. Parrain Jean Corneilleau, fils de Jean Corneilleau, procureur au siège présidial et élection de cette ville, marraine Anne Martin, fille de Geoffroy Martin, m<sup>d</sup>. — 18 7<sup>bre</sup> 1668, abjuration d'Anne Vitet, âgée de 26 ans, fille de Gédéon Vitet, cloutier. — 22 7<sup>bre</sup>, abjuration de François Ratet, 26 ans,



sculpteur (de St-Sauveur). — 27 7<sup>bre</sup>, mariage du dit François Ratet avec Judith Gueffreneau, 24 ans, fille de défunt Jean Gueffreneau, officier en la maison de M. de Villemontée. — Jean Garnier, curé. — 7 octobre 1668, inhumation de Michel Bouros, compagnon fourbisseur d'épées de Rennes, fils de Guillaume Bouros et de Michelle Galais. — Chauvin, p<sup>tre</sup>. — 21 8<sup>bre</sup> 1668, baptême de Pierre, fils de Pierre Bouette, arquebusier et d'Anne Tessier, parrain m<sup>e</sup> Pierre Tessier, p<sup>steur</sup> de Bellefonds, greffier de la police de cette ville, marraine Anne Martin, fille du s<sup>r</sup> Martin, hôte du Dauphin, Chauvin, p<sup>tre</sup> en l'absence du curé. — (GG. 270.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 673. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier écrits.

**1669.** — Baptêmes, mariages et inhumations de St-Nicolas. — Inhumation de Pierre, fils de Jean Delagarde m<sup>e</sup> chirurgien et d'Anne Tessier. Témoins, Pierre de Beauchamps m<sup>e</sup> chirurgien. Jean Garnier, curé. — 23 avril baptême de Louys, fils de honorable homme Louys Gabaret capitaine entretenu pour le Roi en la marine et de Louise Auboyneau, parrain honorable homme Isaac Auboyneau m<sup>d</sup>; marraine Jeanne Gabaret. — 3 novembre, abjuration de Jeanne Boutin 24 ans. — 25 décembre, inhumation d'Estienne Texier 60 ans. — (GG. 271.)

E. Suppl<sup>e</sup> 674. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier, écrits.

**1670.** — Baptêmes, mariages et inhumations. — Registre coté et par. par Alex. Laudas sg<sup>r</sup> de Beignon, conseiller du Roi et son lieutenant général au Présidial et gouvernement de la Rochelle. Jean Garnier, curé. — 3 janvier, inhumation de Perrine Michelle, 4 ans, ont assisté François Lambreteau sacristain et Jean Martin cloulier, lesquels ont déclaré ne savoir signer. — (Cette même déclaration est faite par la très grande majorité des parrains et marraines et des mariés.) — 20 janvier, inhumation de Joanni Dagnerre, 40 ans, charpentier de navires. — 29 janvier, mariage de François Gasteau, m<sup>d</sup>, 25 ans et Radeconde Boizard, V<sup>ve</sup> Jean Poirier 30 ans. — En présence de M<sup>e</sup> Olivier de la Faye, ei-dev. procureur au Présidial et Olivier de la Frege, avocat en Parlement, François-Charles sieur de la Bobinière, Jean Molard officier de la marine. — (Lesquels ont signé.) — 11 février, baptême de Louis-Charles, fils d'honorable homme Antoine Héron, m<sup>d</sup> et d'Élisabeth Thybault. Parrain M<sup>e</sup> François-Louis de Roussellet de Château-Renault, chevalier capitaine des vaisseaux du Roi, marraine Élisabeth Julien, femme de M. du Mont, contrôleur général de la marine, laquelle a déclaré ne savoir signer. — 25 mars, baptême de François

fils de Nicolas Bire charpentier et de Marie Mite. Parrain Pierre Chertemps fils de M. de Seuil commissaire général de la marine. Marraine d<sup>lle</sup> Céline Colbert de Terrou, fille de M. Colbert intendant général de la marine. — Jean Garnier, curé. — 16 mars 1670, baptême de Marie-Catherine fille de Louis Targue chapelier et d'Anne Charé. — Parrain Estienne Girard s<sup>r</sup> de la Pinaudière conseiller du Roy au Présidial, marraine Marie Mounier. — Girard, Marie Mounier. — Jean Garnier, curé. — 2 juin 1670. — Mariage de Jean Besnaud m<sup>d</sup> 26 ans et Françoise Coquillé 23 ans. — En présence de Louys Denys m<sup>d</sup>, Marcelein Estourneau m<sup>e</sup> d'école, Geoffroy Martin m<sup>d</sup>, Pierre Faure charpentier de navire. — 28 juin. — Baptême d'Eudoxe-Esther-Hélie, fille de noble homme Antoine Hubert, conseiller du Roi et Marie-Anne de Chambre, sa femme. Parrain Jacques Guymard, marraine Marguerite Martin. — 20 juillet, baptême de Michel, fils de François-Michel Millerit charpentier de navire et de Marguerite Matou. Parrain honorable homme Michel Bigoteau conseiller du Roy, président en l'élection, marraine Ester Meynard, femme de Louis Guibour, écuier, sieur du Vals, conseiller du Roy et Juge magistrat au Présidial, qui a signé. — 12 août 1670, baptême de Marguerite, fille de René Aubry cordier et de Louyse Gilbert. Parrain Louys Gabaret capitaine entretenu pour le service du Roy, de la marine, marraine dame Marguerite Cadet qui ont signé. — 25 août 1670. — Baptême de Jean, fils de Pierre Feubure, serger et de Marguerite Rambaude sa femme. Parrain Jean de la Garde m<sup>e</sup> chirurgien, marraine Anne Fatar (qui a signé). — 17 septembre. — Abjuration de Claude Prusan, âgé de 28 ans, en présence de dame Jeanne Demissy, veuve de Jacques Grisin, greffier au Présidial qui a seule signé. — 27 décembre, baptême de Marie, fille de Nicolas Brotin, m<sup>e</sup> sculpteur et de Marie Péronneau sa femme. Parrain Pierre Rousseau m<sup>e</sup> maçon, marraine Élisabeth de la Rade qui a déclaré ne savoir signer. — (GG. 272.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 675 (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier. — (Couverture parchemin. — Feuille d'un missel gothique du xv<sup>e</sup> siècle avec initiales rouges et bleues.)

**1671.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la p<sup>te</sup> St-Nicolas de la Rochelle. — Jean Garnier curé. — 3 janvier. — Inhumation de Bertrand Ravar, aide-major à St-Christophe âgé de 37 ans en présence de Josué Berchaud et Jean Deberluste marchands. — 14 janvier, baptême de Suzanne fille de Pierre Le Feufure notaire en la baronnie de Chatellaillon et de Marie Potier. Parrain Jean Drougneau, notaire royal, marraine d<sup>lle</sup> Lucrèce Angely (qui ont signé). — 12 février, inhumation de Jean Nougat



ret, en présence de Jean Nougaret son père et Nicolas Delespine m<sup>e</sup> serrurier. — 21 mars, baptême de Jeanne, fille de Jacques Brison savetier et de Jeanne Morande. Parrain Jacques Chauvet m<sup>d</sup>, marraine Jeanne Auboyneau. — 22 mars, baptême d'Élisabeth-Antoinette, fille de Laurent Millory et d'Antoinette Grégoire sa femme. Parrain Pierre Rode cons. du Roi, receveur des tailles et gouverneur des ports et havres des villes et gouvernement de la Rochelle, marraine Élisabeth Thibault, Rode, E. Thibant. — Jean Garnier, curé. — 31 mars, baptême de Pierre-Jean, fils de Jean Delagarde m<sup>e</sup> chirurgien et d'Anne Tessier. — René Babin m<sup>e</sup> chirurgien, marraine Louise Plauson. — 16 avril, baptême de Jean-François-Gaspard, fils de Pierre Carette m<sup>e</sup> arquebusier et d'Anne Tessier, sa femme. Parrain Jean-François Cadot, chevalier de Sebeville, m. D<sup>lle</sup> Suzanne Linage de Cranant. — 11 juin mariage de Pierre de St-Marc, commis aux traites foraines de la Rochelle 25 ans et Seignette Mangon, 26 ans, en présence de Dominique Daunis marchand, Jacques Mabile clerc, Vincent Choubet, clerc, François Lambreteau, sacristain. — 23 août. — Inhumation d'Élisabeth Duperré, âgée de 20 mois, en présence de Pierre Vignault son grand père. — 26 août. — Abjuration d'Anne Besar, 24 ans, en présence de François Lambreteau sacristain et Vincent-Charlet clerc, lesquels ont déclaré ne savoir signer. — « Le 8 septembre a été baptisée un enfant dont on ne connaît point les parens, née le même jour. Le parrain « Pierre Claironin tonnelier, la marraine Connant, laquelle « a déclaré ne savoir signer. — Jean Garnier, curé, « Pierre Claironin. — 4 octobre. — Inhumation de Jean Racault, 21 ans. — 7 novembre inhumation de Michel Thevenin, matelot, 23 ans. — « Le 20 novembre a été « inhumé de Paris dans le cimetière le corps d'un pauvre « jeune homme du pays du Maine, décédé le 19 du ct, « auquel enterrement ont assisté Jacques Mabile clerc, et « Pierre Lambreteau lequel a déclaré ne savoir signer. » — (GG. 273.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 676. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

**1672.** — Baptêmes, mariages et inhumations. — 28 janvier, baptême de Jean, fils de Bessé Jules, chirurgien et de Renée Depau, parrain Jean de la Garde m<sup>e</sup> chirurgien, marraine Marguerite Petit. Augrau, vicaire de St.-Nicolas. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Jean Hazeur sieur du Petit Marois, m<sup>e</sup> sergent 24 ans et Anne Drouard 26 ans. — En présence de Charles Dolande ec. s<sup>r</sup> du Vignaud, commissaire provincial du pays d'Aunis et Brouage et Jean Sauvestre sergent de la police, Jacques Pillau, m<sup>e</sup> potier d'étain, Maurice Hirvoix m<sup>e</sup> tailleur d'habits. —

9 mars, baptême de Jean, fils de Jean Metereau matelot et de Françoise Declusau. Parrain Jean Burtet s<sup>r</sup> de St.-Martin, marraine d<sup>elle</sup> Magdelaine du Bosquet, Bertes de St.-Martin, Magdelaine Dubosquet, Estienne Vrignaud, Louis Quatrebarbes. — 15 mai. — Abjuration de Skier Gausens, hollandaise de Saardam 23 ans, en présence de Jean Spans voilier, Pierre Janse Bose, Martin Morete, voilier, Jean Blaevoet, marchand. — 27 mai. — Mariage de Pierre Jansen Boos, charpentier de navire de Saardam en Hollande, 25 ans avec ladite Skiers Jansen aussi de Saardam, 23 ans. — Mariage de Jean Joly jardinier, 23 ans avec Catherine Auger 23 ans. — 6 août abjuration de Paul Baux, praticien, 27 ans. — 9 août mariage du dit avec Anne Baron, 31 ans. — 16 août, mariage de Jacques Chedepeau chapelier 31 ans avec Ozanne Ferchaut 37 ans. — 8 novembre, inhumation de Joseph Auboyneau 24 ans, en présence d'Isaac Auboyneau son père, marchand et capitaine de la milice de la paroisse et Jean Auboyneau son frère. — 13 décembre, baptême de Jean, fils de Laurent Millory charpentier de navire et d'Estienne Grégoire. Parrain Jean Germain commissaire général des poudres et salpêtres et vivres de la marine, marraine Marguerite Gedoy. — (GG. 274.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 677. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

**1673.** — Baptêmes, mariages et sépultures. — 9 avril, baptême de Jeanne-Louise, fille de Jean-Jacob Hazeur, m<sup>e</sup> d'école et d'Anne Drouard. Parrain Estienne Joulain, m<sup>d</sup> marraine Jeanne Allais. — 24 avril, mariage de Durand Verdalle, bourgeois et m<sup>d</sup> de Bordeaux, 25 ans et de Marie Martin, 23 ans. — 19 mai, inhumation de Jean Nougaret, pâtissier, 32 ans. — 5 novembre. — Baptême de Judith-Marianne, fille de Pierre du Fort, s<sup>r</sup> du Rocher et de noble d<sup>lle</sup> Judith Deunos, sa femme, parrain Abel Fingault, marraine Françoise Marianne, qui ont déclaré ne savoir signer. — (GG. 275.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 678. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papiers.

**1674.** — Baptêmes, mariages et sépultures. — 8 janvier, abjuration de Tobie Bourgon, marinier. — 15 janvier, mariage du dit avec Marie Ménard, âgée de 18 ans. — 29 janvier, mariage de Jean Duperré, m<sup>e</sup> tailleur d'habits, 23 ans et de Magdelaine Rouillarde, 26 ans. — 5 avril, inhumation de Jean Delagarde, m<sup>e</sup> chirurgien, âgé de 50 ans. — 16 mai. — Baptême de Marie, fille de Louis Gautron, m<sup>e</sup> cordonnier et de Mathurine Racaut, parrain Louis Gabaret, escuyer, cap<sup>e</sup> entretenu en la marine. — Marraine Marie Auboyneau. — 18 juin. — Mariage de Jacques Girardeau,

dit Fouquet, praticien et de Jeanne Guy, en présence de Jean Fouquet m<sup>d</sup> et de Laurent Chevalon, m<sup>e</sup> pâtissier, Jean Cadoret, greffier au Présidial de la Rochelle et Jean Bouyer, filassier. — 21 août. Baptême de Marie-Anne, fille de Noël Versé et de Marguerite Gachet. P. François Teuleron, avocat au Parlement, m. Marie Teuleron. — 26 septembre. Inhumation de Magdeleine, fille de Jean Duperré et de Magdelaine Rouillaut. — Poupeau, prêtre. — (GG. 276.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 679. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

**1675.** — 14 janvier, mariage de François Laurens, s<sup>r</sup> des Bouehardières, 27 ans et de d<sup>lle</sup> Marie-Marguerite de Brémont, 25 ans, tous deux de cette paroisse, témoins vénérables Jean Sergaut, chanoine de l'église cathédrale de la Rochelle, Martin Remy, lieutenant de la patache, Fleurant Cherni, commis sur les quais. — René de Milly, capitaine de la patache. — D<sup>lle</sup> Suzanne Thomas. Jean Garnier, curé. — 19 mai, baptême de Louys, fils de Jehan Auboyneau, m<sup>d</sup> et de dame Marie Avrand. — Parrain Louys Avrand, m<sup>e</sup> de la poste de Dompierre, marraine Marie Beau. — 21. — Inhumation du dit, décédé le 20 en présence de Jean et Isaac Auboyneau. — 4 février, mariage d'Anthoine Camus, cordier, 24 ans et de Marie Gilbert, 21 ans. — En présence de Louys Camus, boulanger, René Giron, m<sup>d</sup> poissonnier, Jean Gilbert, charpentier de navires, René Aubry, cordier. — 25 août, baptême de Jean, fils de Jean du Péré, tailleur d'habits et de Louyse Angé. P. Jean Ditturbide, charpentier de navire. — Marraine Marie Ditturbide. — (GG. 277.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 680. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1676.** — 14 avril — Baptême de Marie, fille de Jean Auboyneau, m<sup>d</sup> et de Marie Avron, parrain Isaac Auboyneau, m<sup>d</sup>, marraine Marie Clément. — Jean Garnier, curé. — 24 mai. — Inhumation de Jacques Duchoron, capitaine au rég<sup>t</sup> de Normandie, 35 ans — Jean Garnier, curé. — 31 mai. — Mariage de Mare-Antoine du Drot, écuyer, s<sup>r</sup> de Pachère, lieutenant entretenu pour le service de S. M. en ses armées navales, natif de Goular en Guienne, fils de défunt Jean du Drot et d<sup>lle</sup> Marie Lambert, native de Grenoble, fille de noble homme André Lambert, ingénieur des travaux de S. M. au département de Rochefort, député en cette ville — Témoins Jacques de Charlotte, esc., s<sup>r</sup> de Clavin, lieutenant de marine; François Bousingault, receveur des fermes du Roi au bureau de Rochefort, André Lambert, ingénieur du Roi au département de Rochefort, Balthasar de Gratian, enseigne des vaisseaux du

Roi. — 24 juin — Mariage de Mathieu Gaillard, commissaire de St-Étienne d'Ars et d'Anne Martin, 26 ans. — Présents: Laurent Morineau, beau-frère à cause de la femme du dit Gabriel Barreau, m<sup>d</sup> de cette ville, Jacques Mousset — Pierre Gaillard, docteur en Théologie de la faculté de Paris, curé recteur de la p<sup>se</sup> des Portes, île de Ré. — « Le 8 décembre nous avons procédé à la bénédiction de la « cloche, le parrain a esté m. Jacques La Mote, m<sup>d</sup> et « d<sup>lle</sup> Louyse Juchereau, ép. m. Charles Aubert, m<sup>d</sup> lesquels « luy ont donné le nom de Louise. — Jean Bon, huissier « et Jean Neau, fabricateurs y ont assisté avec plusieurs « habitants. Fait le 8 décembre. — Jean Garnier, curé. » — (GG. 278.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 681. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1677.** — 10 janvier, inhumation de Nicolas Ervé, matelot, âgé de 20 ans. — 18 janvier, mariage de Jacques Girand, charpentier de navires, 38 ans et Marie Faure, 35 ans. — 24 janvier, baptême d'Antoine-Michel, fils de Michel Chevallier, m<sup>e</sup> cordonnier et de Catherine Fouché. — Parrain Antoine Beaumont, charpentier de navire, marraine Anne Cousinier, Jean Garnier, curé. — 7 février. — Mariage d'André Langlois, tonnelier de Marsilly, 25 ans et de Marguerite Martin 22 ans. — Pierre et Mathurin Langlois, père du marié — Gilles Martin, frère de la mariée, Pierre Botrau, cousin germain. — 8 mars, baptême de Pierre, fils de Pierre Macault, m<sup>d</sup> d'eau-de-vie et de Marie Roulaud. — Parrain Pierre Coudret, commissaire de la police, marraine Anne Macault. — 24 mars, — baptême de Simon, fils de François Camus, charpentier de navires et de Marie Touvelin, parrain Simon Dire, laboureur, marraine Catherine Aubine. — Jean Garnier, curé. — (GG. 279.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 682. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

**1678.** — 17 janvier, mariage de René du Sau, taillandier, 25 ans et Jeanne Antin, 23 ans. — 31 janvier — mariage d'Élie Barau, procureur au siège présidial, 27 ans et Marie-Marguerite Miget, 19 ans. — Jacques Tuffet, conseiller du Roi au présidial, François Tulleron, avocat au présidial, Jacques Miget, procureur au présidial. — 2 février, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Auboyneau, m<sup>d</sup> et de Marie Aurat. — Parrain Jean Aurat, marraine Marie Auboyneau. — 21 février, baptême de Marie-Anne, fille de Paul de Massougnès, escuyer, s<sup>r</sup> des Granges, lieutenant pour le Roi de l'île de Cayenne et capitaine commandant la garnison et de Françoise Devas. — Parrain Jean de Massougnès, escuyer, sieur des Fontaines, marraine d<sup>lle</sup> Damaris-Marie de Cailhault. — Jean Garnier, curé. —

10 mars — baptême d'Élisabeth, fille d'Urbain Poupard, commis pour le Roi et d'Élisabeth Sabatié. — P. Pierre de la Croix, m. Claudine-Marie Maynard. — 15 novembre, bapt. Marie-Anne, fille de Pierre Bachelier, laboureur et de Marie Gendron. Parrain Jean-César Drouineau, clerc. Marraine Marianne Raymond. — (GG. 280.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 683. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

**1679.** — 1<sup>er</sup> février. — Mariage de Thomas Prévost, chirurgien et de Jeanne Nourry, en présence de François Lambertau, sacristain, Nicolas Hua, clerc, Jean Drouyneau, notaire royal, Pierre Couet, clerc. — 19 février. Baptême de Louis-Olivier, fils de Jean Dupéré, m<sup>e</sup> tailleur d'habits et de Louise Augé. Parrain Olivier Grellier, huissier à la bourse. — Marraine Marie Baston. — 26 mars. Baptême de Jean, fils de Jean Auboyneau, m<sup>d</sup> et de Marie Avrard, parrain Isaac Auboyneau, m<sup>d</sup>, marraine Jeanne Poirée, laquelle a déclaré ne savoir signer. — 6 7<sup>bre</sup>, mariage de Charles Dolande, escuyer, sieur du Vignau, commissaire provincial de l'artillerie du pays d'Aunis et Brouage, demeurant à Brouage, 71 ans et Françoise des Landes, 50 ans, dem<sup>t</sup> aussi à Brouage, sœur du curé du dit lieu. Marie et Catherine Dolande, filles du d. s<sup>r</sup> du Vignau. — Marguerite Daviau, fille de la d. Françoise Deslandes, d<sup>lle</sup> Magdelaine de la Croix, petite-fille de l'époux, de Catherine de Lisle, fille de la d. Catherine des Landes. — Jean François, s<sup>r</sup> du Petit Marais, Jean Garnier, curé. — (GG. 281.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 684. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1680.** — 17 avril. Inhumation dans l'église de Pierre Vignaut, âgé de 35 ans. P<sup>re</sup> Vignaut père, tonnelier et Jacques You, son oncle, qui ont déclaré ne savoir signer. — 28 avril, inhumation dans l'église de Louis Auboyneau. Jean Auboyneau, son père, Jean Avrard, praticien, son oncle. Il avait été baptisé la veille. Parrain Louis Bourlier. Marraine Louise Auboyneau, veuve de Louis Gabaret, esc<sup>r</sup>, cap<sup>e</sup> entretenu pour le service du Roi en la marine. Le parrain a déclaré ne savoir signer. — La fin du registre se trouve sans signatures. « Je certifie avoir donné l'absolution de l'hérésie à Marie Veillet, veuve de Pierre Lebeau, charpentier de navire, âgée de 32 ans, en présence de « témoins, le 28 7<sup>bre</sup> 1685. — Jean Garnier, curé. — (GG. 282.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 685. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

**1681.** — 24 9<sup>bre</sup>. Mariage de Jean Jolin, marinier, 26 ans et de Françoise Renaut, 25 ans. — Jean Garnier, enré.

— 2 décembre, inhumation du corps d'un enfant appartenant à Jacques Gravant, matelot. — René Praudeau, matelot et Jean Fournau, matelot ont déclaré ne savoir signer. — 8 décembre — Baptême de Marie-Anne, fille de Jean Dupéré, m<sup>e</sup> tailleur d'habits et de Louise Augé. — Parrain Esprit Finet, m<sup>d</sup>, marraine Jenquette Laurent. — 28 x<sup>bre</sup>. Inhumation d'Élisabeth, fille de Jean Petit, huissier, en présence du dit Jean et de Jean Febvre, m<sup>d</sup> boucher. — (GG. 283.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 686. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

**1682.** — 28 sept., abjuration de Marie Penicou, 14 ans, laquelle n'a pas signé, en présence de Jean Hua, clerc, Estienne Brotier, Michel Guibert, Catherine Geay, Marguerite Fougère, Marie Brangé, Magdelaine Gautron. — 24 9<sup>bre</sup>, mariage d'Abraham des Vignes, 50 ans et de Marie Moïse, 40 ans. (Un grand nombre d'actes ne sont pas signés par les parties.) — (GG. 284.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 687. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

**1683.** — 2 mai, baptême de Jeanne, fille de Jean Auboyneau m<sup>d</sup> et de Marie Avrard. Parrain Michel Thiré procureur au Préal. Marraine Jeanne Bonnau. — 9 août, mariage de Laurens Camus marinier et Renée Portier. — 28 août. — Inhumation de Marguerite Villeneuve 42 ans. — Inhumation de Jean Morin, seieur de long, mari de ladite Villeneuve. — (GG. 285.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 688 (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1684.** — 24 janvier, baptême de Jacques, fils de Mathurin Boyer, marinier et de Marie Vrignaude. — Parrain Jacques Vacher écuyer s<sup>r</sup> de la Casse, marraine Marie-Anne Gaigneur. — Jean Garnier curé. — 24 janvier, mariage d'Estienne des Roches procureur au Présidial de cette ville, 35 ans et Marie Maisonneuve. — Julien Billon et Jean de Fremont receveur général des Domaines de la province. — Jacques Maisonneuve architecte et entrepreneur, père de l'épouse. — 4 avril, baptême de Nicolas, fils de François Véronneau m<sup>e</sup> tisserand et de Catherine Chapron. Parrain Nicolas Hua, instructeur de la jeunesse, marraine Marie Ganocheau. — 29 avril, mariage de Samuel Guibert m<sup>d</sup> et Jeanne Martin. — « 12 juin. — A « esté inhumé dans le cimetièrre le corps de dame Marie « Dilerain (de Hillerin) aagée de 76 ans décedée 4 du « courant auquel enterrement ont assisté Joseph de la « Fargue son fils, Jean Barbose, Cabeece exsc<sup>r</sup> s<sup>r</sup> d'Ausonte, « Jean Garnier curé. » — 9 mai 1684. — Abjuration de

Catherine Osanne de S<sup>t</sup>-Jean d'Angély, 16 ans fille de Jean Lafontaine huissier. Elle n'a pas signé. — (GG. 286.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 689. (Registre.) — in-folio, 34 feuillets, papier.

**1685.** — Abjurations. — 2 octobre. Antoine Feret laboureur, Anne Prou, Isaac Regnaud m<sup>d</sup>, David Vitet cloutier, Jeanne Jolin 65 ans, Marie Billar 54 ans, Magdelaine Girard 40 ans, Sara Combaut, Madeleine Macon 63 ans, Anne Suppin 40 ans, Jeanne Duguerry 67 ans, Élisabeth Vitet et Suzanne Vitet, Anne Genty veuve de Jacques Masson, Anne Nau veuve de Jean Caillet, Anne Dupuis fille de Zacharie Dupuis, Françoise Lachèse, Sara Consaut veuve d'André Valade, Jeanne Jenson veuve de Jacques Verdois. — 28 septembre, Marie Bouillière v<sup>e</sup> Hervé, Anne Chases, 13 octobre Marie Morin, v<sup>e</sup> Jean Ruau, Anne Cellier, Anne Chartron v<sup>e</sup> Jean Casmin, Jeanne et Marie Juppín, Anne et Jeanne Pagot, Anne Thomas femme de Pierre Héreau, Madeleine Hélar femme de David Delage, Pierre Atimon, Élie Auboyneau m<sup>d</sup>, Marie Blutel, Marie Auboyneau, Zacharie Poucin, Isaac Navoit, Olive Maton, Sara Pèrier, Susanne Rau, Louise Targère, Jeanne Champagnau, Jacob Dorgé, Élisabeth Chayn, Jeanne Champagneau, Jacques Poirier, Jean Boutaulon, Jean Brau, Jean Merlar, Élie Merlar, Charles Naulace, Daniel Pineault, Françoise Simon, Jeanne Demanus, Philippe Thomas, 14 décembre Anne Rebouleau, Henri Fumerau, Marie Bouchet, Judith Brusau, Isaac Deben, Marie Dubois femme de Jean Sanière, René Gagnere, Susanne Gagnere, Judith Rochelle, Pierre Fillastre, Simonne Bourdet. — 15 octobre, Michel Cicar, Marie Bine, Anne Morin, Marie, Esther, Anne, Catherine, Marianne et Jeanne et Jacques Gaiot. — Catherine Jonnau, Anne Macon, Mathurin Froisau, Jeanne Brebutelle de la Tremblade, Nicolas et Esther Duquery, Magdelaine Michelle, Élisabeth Jutuan, Marthe Busau: 20. — Anne Dupuis, Estienne Salomon. 26, Nicolas Charon. — 30. — Jean Brat. — Abraham Arnault, de Vitré en Poitou. — Marie Colourne, Daniel Bouran et Marthe Truvé. — 18 septembre, Pierre Girar, Pierre Thomas, Jean Dujardin. 26, Louise Lachaise, Esther Verneuil. — (GG. 287.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 690. (Registre.) — in-folio, 26 feuillets, papier.

**1686.** — 5 mai. — Baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Charron et de Françoise Vergus. Parrain Pierre Brunet m<sup>e</sup> mareschal, marraine Élisabeth Monnier lesquels ont déclaré ne savoir signer. — Le 31 may 1686 « a esté « baptisée la cloche de S<sup>t</sup>-Nicolas par moy Jean Garnier, « premier curé de cette paroisse, depuis le rétablissement

« de l'église détruite par les hérétiques, le parein a esté  
« messire Pierre Arnoul, chevalier, seigneur de Vaueres-  
« son et de la Tour, conseiller du Roy en ses conseils,  
« intendant de justice, police, finance et marine, commis-  
« saire départi pour l'exécution des ordres de sa Majesté,  
« ville et gouvernement de la Rochelle, Brouage, îles de  
« Ré, Oleron et côtes adjacentes, m. dame Élisabeth du  
« Val, femme de M. Landaz, conseiller secrétaire du Roy,  
« trésorier général de l'artillerie, lesquels ont substitué  
« M. Didier Poirel, procureur du Roy de Rochefort qui  
« par leur ordre ont donné les noms de Pierre Élisabeth  
« à la dite cloche, M. Jean Auboyneau et Antoine Cham-  
« bry estans fabricqueurs, et M. Élie Barnaut, syndic. —  
« Jean Garnier, curé, Poirel, Auboyneau. » — 9 septembre,  
mariage de Daniel Remond, charpentier de navire 26 ans,  
et d'Élisabeth Millory 18 ans. — Messire Louys Durand de  
la Vaux Martin président au présidial, Jean Chauvet capi-  
taine de navire, André-Antoine Lapièrrière chirurgien,  
An oine Douelle, charpentier de navire. — 17 octobre,  
mariage de Michel Texenin marinier natif de Pornic et  
Jeanne Sabaste. Témoins Jean Meschineau marinier, Mi-  
chel Chevalier m<sup>e</sup> cordonnier, ami de l'époux, Jean Lam-  
bertau, sacristain, Jean Hua, clerc. — (GG. 288.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 691. (Registre.) — in-folio, 28 feuillets, papier.

**1687.** — « Le 31 janvier a esté inhumé dans le cime-  
« tière de S<sup>t</sup>-Nicolas de la Rochelle le corps d'un jeune  
« homme à nous inconnu qui avoit demeuré pendant deux  
« mois à la charité de cette ville à ce que l'on nous a  
« rapporté, qui a desclaré après avoir reçu le sacrement  
« de penitance et donné des marques de bon chrestien  
« qu'il estoit d'Arles en Provence, confiseur de sa profes-  
« sion et il a paru par un billet trouvé dans ses poches en  
« forme de permission de sortir de Bordeaux pour venir à  
« la Rochelle, qu'il s'appelait Charles Mantet, son enter-  
« rement fait en présence de Jean-Lambert Rault sacris-  
« tain et de Jean Davignon et autres qui ont déclaré ne  
« seavoir sign<sup>er</sup>. — R. Esnault, curé. » — 13 mars. —  
Baptême de Marie-Jeanne fille de Michel Rapiçault m<sup>d</sup> et  
de d<sup>e</sup>lle Jeanne Péan, son épouse. Parrain René Esnault  
curé de cette paroisse, marraine Marie Avrard femme de  
Jean Auboynaud premier fabricqueur de la d. paroisse.  
R. Esnault, Auboyneau, Marie Avrard, M. Rapiçault,  
M. Auboyneau, Devannes, prêtre. — 20 mars, baptême de  
Marie-Anne fille de Jean Maistre, marinier, et de Marie  
Roy. Parrain Pierre Tarin, m<sup>d</sup>, marraine Marie-Anne de  
Bourbonne. R. Esnault, curé. — 27 mars, inhumation  
de Gabriel Bernardeau, avocat en parlement seigneur de  
Marsilly âgé de 61 ans. Pierre Tessier de Bellefond et

Antoine Bagard, notaire royal. — 13 octobre, baptême de Louis fils Jean Poupard canonnier et de Marie Diré sa femme. Parrain Louis Guillotin cap<sup>e</sup> de vaisseau du Roi, marraine Jeanne Ainère femme du s<sup>r</sup> Charles Alaire m<sup>d</sup>. — 30 décembre, abjuration de Pierre Fougeron, tonnelier 23 ans, de Nieul, en présence de Deuys-Auguste de la Tare, comte de la Tare, Jean Auboyneau m<sup>d</sup> et Guillaume Lallier. — (GG. 289.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 692. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1688.** — 11 avril, baptême Louise Auboyneau. — 29 mars ent. Jean-Charles de Laplace. — 2 juin, mariage de Nicolas Véronneau et Darchelin. — 3 octobre, baptême de Marianne Dagnière. — (GG. 290.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 693. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1689.** — 8 avril baptême de Marie Veronneau. E. 2 mai, Pierre Veronneau. — 10 août, Marie Véronneau. — 18 janvier mariage de la Fargue et Pinioste. — (GG. 291.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 694. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1690.** — 13 octobre baptême de Catherine Travers. — 26 décembre, baptême de Arnaud Vivier. — 16 mai, mariage de Viault et Dauze. — 22 janvier, enterrement de René Bruslé. — 12 juin, Jeanne Debeauvois. — 20 août. — Enterrement de Michel Chasseloup. — 7 septembre, enterrement de Marie Tourneux. — 16 septembre, enterrement de Louise Auboyneau. — (GG. 292.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 695. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1691.** — 28 janvier, baptême de Pierre Auboyneau. — 10 juin, baptême de Marie-Françoise Véronneau. — 24 juillet, baptême de Anne-Martin Gastebois. — Mariage 16 juillet, de Sansac avec Tardy. — 26 décembre, baptême de Charles de Lacroix. — (GG. 293.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 696. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1692.** — 8 mars, baptême de Benjamin Bernon. — 12 mai, baptême de Thomas de Sansacq. — (GG. 294.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 697. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1693.** — 8 mars, baptême de Jacques Auboyneau, 11 mai B. Elisabeth de Sansacq, 6 octobre, baptême de Pierre Viault. — (GG. 295.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 698. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1694.** — 21 juin E. René de Chambre, 14 juin m. Léonard Duquesne et Marguerite Trinquant, 5 décembre B. Jean-Nicolas de Beauchamp. — 21 juin E. René de Chambon. — (GG. 296.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 699. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1695.** — 2 avril, baptême d'Étienne Saulnier. — 24 mai, baptême de François Auboyneau. — 8 septembre, abj<sup>on</sup> de David Papin. — 9 février, mariage de Jean Macault et Suzanne Lafitte. — 9 septembre, mariage de Jacob Raoult et Marguerite Chasseloup. — 2 mai 1696, mariage de René-Alexandre Morelli et de Louyse Auboyneau. — (GG. 297.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 700. (Registre.) — In-folio; 46 feuillets, papier.

**1696.** — Registre coté et paraphé par Valentin Mariocheau de Bonnemort, conseiller du Roi, lieutenant général de la sénéchaussée de La Rochelle. — 12 août, — baptême de Marie-Anne fille de Marchand et de Marie-Anne Claessen, pour lui donner un nom seulement et non pas pour le sacrement. — Baptême de David Oualle. — 7 octobre, enterrement de Marie-Anne Oualle fille de Jean-François Oualle et de Suzanne Tabuteau. — 14 mai, mariage de Charles Pouzin procureur au Présidial et d'Anne-Marie Auboyneau fille de feu Isaac Auboyneau marchand et de Marie Beau. — 3 septembre, mariage de Charles Guillotin m<sup>e</sup> mareschal de S<sup>t</sup>-Jean d'Angely et Marguerite Majault. (GG. 298.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 701. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

**1697.** — 24 décembre, baptême de David Oualle fils de David Oualle marchand et de Marie-Anne Claessen. Parrain m<sup>e</sup> Pierre Bailly, conseiller du Roi, marraine Élisabeth Claessen. — 25 décembre, baptême de Catheriue Baudouin. — 6 janvier, enterrement de Charles Biron, fils de Jean Biron tailleur de pierres et de Louise Beneteau. — 15 mars — enterrement de Mathurin Vallade, fils de Mathurin Vallade matelot et d'Élisabeth Dorat. — (GG. 299.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 702. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

**1698.** — 23 février, enterrement de Marie Auboyneau, 54 ans, veuve de Jacques Borlier, s<sup>r</sup> des Rosiers m<sup>d</sup>, Jacques Mousnier prêtre vicair, Gille Neveur, sacristain,

L. des Rameaux curé de St-Nicolas. — 5 mai, abjuration à 79 ans de Jeanne Jolin, femme de Daniel Petit, saulnier, demeurant près d'Estray (Aytré). — 26 mai, enterrement de Claude Néron fils de René Néront journalier et d'Andrée Déc. — (GG. 300.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 703. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

**1700.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 23 octobre, baptême de Nicolas Oüalle fils de David Oüalle et de Marie-Anne Claessen. Parrain Nicolas Claëssen, marraine Suzanne Oüalle. — 22 novembre, mariage de Bernard du Verger, marinier et de Jeanne Chevrier. — 11 décembre, baptême de Marie-Anne Oualle, fille de Jean-François Oüalle m<sup>t</sup> et de Susanne Tubutteau. Parrain Pierre Bailly conseiller du Roi au Présidial, marraine Marie-Suzanne Tubutteau. — (GG. 301.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 704. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1701.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de la Rochelle. — 24 mai, enterrement de Nicolas Oüalle, fils de David Oüalle et de Marie-Anne Claëssen. — 19 septembre, mariage de Jean Camus, ouvrier en ferblanc, fils de Antoine Camus, maître cordier et de Marie Gibert et d'Élisabeth Clémenceau fille de Michel Clémenceau tonnelier et d'Anne Godieaux. — 3 octobre, enterrement de Magdelaine Chasseloup, femme de Jean Thibaud 58 ans. — (GG. 302.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 705. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

**1702.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 17 novembre. — Enterrement de Léonard Duquesne, 38 ans « décédé » dans la communion de l'église. — 8 octobre, baptême de Michel Camus, fils de Jean Camus, lanternier et d'Élisabeth Clémanson, parrain Michel Clémanson, cabaretier ; marraine Marie Gilbert. — (GG. 303.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 706. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1703.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 20 janvier, baptême de Pierre-Charles Dieulefils, fils de Charles Dieulefils et de Magdelaine Michelet, parrain Pierre Ginot, boulanger, marraine Charlotte Sioneau, femme de Jacques Moineau, qui ont déclaré ne pas savoir signer.

— Baptême d'Anne Oüalle, fille de David Oüalle et de Marie-Anne Claëssen, parrain Jean Auboyneau, marchand, marraine Suzanne Tabutteau. — 12 février, mariage de François Vyard, écrivain du roi au port de Rochefort, fils de François Vyard, aussi écrivain audit port et de défunte Anne Véderine et de Marie Jouberteau, fille de François Jouberteau, marchand et de Marie Joly. — 20 février, mariage d'Étienne Bertin, veuf de Marguerite Loyal et de Marguerite Ligonnière. — 12 mars, baptême de Pierre-Gédéon, fils de Pierre Gourneau, marchand et de Magdelaine Vêrat, « qui se disent mariés, » parrain Gédéon Nicolas écuyer seigneur de Voutron, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie franche d'infanterie de marine, marraine Anne-Sara Nicolas de Voutron. — (Signé) Nicolas Voutron, Anne-Sara Voutron, Marguerite de Culant, Henriette Voutron, Nicolas Jouneau, Du Quesne, d'Orens, Hervé, vicaire. — 1<sup>er</sup> décembre, mariage de Jean-François Saoullet, marchand à La Caillere, en Poitou, et de Marie Auboyneau, fille de Jean Auboyneau, marchand, ancien pair et échevin et de défunte Marie Avrard, en présence de Jean Auboyneau, Charles Pouzin, procureur au Présidial, Michel Revillaud, avocat au Présidial de Poitiers, Jean-François Oüalle, marchand, L. des Rameaux, curé de Saint-Nicolas. — (GG. 304.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 707. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1704.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — Mariage de Nicolas Deshayes, matelot, veuf de Jeanne Bouyer et de Marguerite Véronneau, fille de François Véronneau, tisserand. — 13 octobre, mariage d'Étienne Cochon, matelot et de Marie Charon, fille de feu Nicolas Charon, charpentier de navire et de Marie Sauzeau. — (GG. 305.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 708. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1705.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 3 mars, baptême de Marguerite Malherbe, fille de Henri Malherbe, marchand et d'Anne Lafond, parrain Pierre Gendron, procureur au présidial, marraine Marguerite Pelette. — 16 janvier, inhumation du fils de David Oüalle et d'Anne Claëssen. — 10 février, inhumation de Marie-Anne, fille de David Oüalle et de Marie-Anne Claëssen. — 24 mai, inhumation de Joseph de la Fargue, marchand, âgé de 57 ans. — (GG. 306.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 709. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1706.** — 24 janvier, baptême de Marie-Anne Pineau, fille de Jacques Pineau, poulicier et de Madeleine Papet,

parrain Louis Tiphoyneau, lanternier, marraine Marie-Anne Nicollas. — 18 mars, inhumation de Desloriers, soldat du régiment de la Roche du Maine. — 23 mars, baptême de Jean Delacroix, fils de Jean Delacroix et de Marie-Anne Doscher. — 30 novembre, baptême de Pierre, fils de David Oüalle, marchand et de Marie-Anne Claëssen, parrain David Oüalle, marraine Suzanne Oüalle, signé D. Oüalle, Suzanne Tabutteau, David Oüalle fils, Élisabeth Claëssen, Suzanne Claëssen, J.-F. Oüalle. — (GG. 307.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 710. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1706-1707.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 15 novembre, mariage de Jacques Hardouin et de Suzanne Châtaigner. — 6 juillet, baptême de Magdelaine Charon. — (GG. 308.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 711. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1708.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 15 janvier, baptême de Marie Bruneteau. — 19 février, baptême de Marie-Magdelaine Prevost. — 5 octobre, baptême de Pierre Auboyneau. — (GG. — 309.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 712. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1709.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de la Rochelle. — 20 janvier, baptême de Marie-Marguerite-Olive, fille de Michel Doyallaval, charpentier de navire et de Marguerite Bertaud, parrain Charles Fleury, major garde côtes, marraine Olive Briens, femme de Philippe Merlin sieur de Chédeville, capitaine de cavalerie et premier fabriqueur de cette église. — 10 juillet, baptême de Jeanne Gravouil, fille de Mathurin Gravouil, charpentier de navire et de Jeanne Masson, parrain François Petit, officier de la compagnie des Indes, marraine Catherine Geay. — 4 août, baptême de Jean-François des Comps de Labadie, fils de Jean des Comps, marchand et de Marie Courrapier, parrain Jean-François Oüalle, marchand, marraine Catherine Anceelin. — 4 décembre, baptême de Marie-Anne-Élisabeth Auboyneau, fille de Louis Auboyneau, marchand et d'Élisabeth Ferré, parrain François Miraubeau, capitaine de navire, marraine Élisabeth Geay. — 29 décembre, baptême de Marie-Suzanne Drouyneau, fille de Jean Drouyneau, tonnelier et de Suzanne Arnaud, parrain Charles Fleury, major garde côtes, marraine Marie Dufay. — 11 juillet, inhumation de Jean-Marie-Angé de Vialis, fils de Michel-Angé de Vialis, receveur général des fermes du roi et de Marie Mouchard. — (GG. 310.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 713. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1710.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 11 novembre, baptême d'Élisabeth Auboyneau, fille de Louis Auboyneau et d'Élisabeth Ferré, parrain André Bernard, marraine Suzanne Thomas. — 21 décembre, baptême de Mathurin Gravouil, fils de Mathurin Gravouil, charpentier et de Jeanne Massau, parrain Jacques Savarit écuyer sieur des Essards, marraine Marie Gravouil. — 2 mai, inhumation de Perrine Viviers, 52 ans, veuve de Jean Baujet, seieur de long. — 31 juillet, inhumation de Marguerite de Lafargue, 75 ans, veuve de Pierre Cabece. — 13 octobre, baptême de Geneviève, fille de Thomas Lebaud, charpentier de navire et d'Élisabeth Chapron « qui se disent mariés » parrain Léonard La Valade, marraine Geneviève Harouard, présente Charlotte-Élisabeth de Montbron. — Péré, vicaire. — 30 octobre, inhumation de Renée Rivet, 72 ans, veuve de Germain Lucas. — 1<sup>er</sup> juillet, mariage d'Auguste Cadoret et d'Anne Genot. — (GG. 311.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 714. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1711.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 25 novembre, baptême de Pierre Auboyneau, fils de Pierre Auboyneau, marchand et de Marie Ferret, parrain Gui HeaumLaville, marraine Jeanne Dayon. — 16 septembre, inhumation de Jean-Baptiste Maudet, fils de Laurent Maudet, menuisier et de Madelaine Cotreau. — 9 novembre, mariage d'Élie Auboyneau et de Renée Begaud. — 29 novembre, mariage de Louis Yaslin et de Marie Véronneau, fille de feu Nicolas Véronneau, charpentier de navires et de Marie Darchelin. — (GG. 312.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 715. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1712.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 7 juillet, baptême de Marie-Jeanne Chaillié, fille de Jean Chaillié, et de Marie Charon, parrain Jean Macauld, maître constructeur pour le roi, marraine Jeanne Gautron. — 27 mars, inhumation de Marie Guenon. — 4 avril, mariage de Gaspard de Bernard seigneur de Marigny, fils de feu François de Bernard écuyer seigneur de La Motte de Marigny et de Marie de Corday avec Suzanne Bernon, veuve de Pierre Harouard, Directeur général des vivres de l'armée du roi en Italie. — 17 mai, mariage de



Jean Donat, conseiller secrétaire du roi, directeur de la Monnaie royale de La Rochelle et de Paule Beraudin, fille de feu Gabriel Beraudin écuyer seigneur de Granzay, lieutenant général et de Suzanne Usson, témoin Ozée Belin, directeur de la compagnie royale de Saint-Domingue. — (GG. 313.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 716. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1713.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Marthe-Élisabeth Griffon, fille de Pierre Griffon, charpentier de navires et d'Anne Travers, parrain Simon Chapaud, marraine Marthe Guiochet. — 17 octobre, baptême de Marie-Magdelaine Chaillé, fille de Jean Chaillé et de Marie Charon, parrain Matthieu Guilanteau, marraine Marie-Magdelaine Porcein. — 30 avril, inhumation de Marie Gravouil, fille de Mathurin Gravouil, charpentier de navire et de Jeanne Masson. — 11 juin, inhumation de Jean Duperé, fils de Jean Duperé, tailleur d'habits. — 28 août, mariage de Pierre Viault, charpentier de navire et de Marie-Magdelaine Garnier. — 27 septembre, mariage de Jean Bandouin, marinier et de Henriette Camus. — (GG. 314.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 717. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1714.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 8 janvier, inhumation de Louis-Guillaume Charron, fils de Louis Charron et de Magdelaine Lebeau « qui se disent mariés ». — (GG. 315.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 718. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1715.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 14 janvier, baptême de Jean-Isaac Dussou, fils de Étienne Dussou, charpentier et de Anne Cordier « qui se disent mariés », parrain Étienne Morant, marraine Marie Grollé. — 28 janvier, mariage d'Antoine Delahaye, boucher, fils de feu Pierre Delahaye, boucher et de Marie Josse avec Marianne Duperé, fille de Jean Duperé, maître tailleur d'habits et de Louise Auger. — 31 janvier, baptême de Pierre, fils de Jacques Maray, employé dans les fermes du roi et de Marie Morin, parrain Pierre Grimaud, écuyer, sieur de Fort, marraine Marianne de la Maignere. — 5 février, mariage de Louis Auboyneau, marchand, fils de Jean Auboyneau et de Marie Antar avec Marie Lehoux, veuve de Claude Bernard de Milliere, bourgeois, témoins Jean Auboyneau, père, Jacques Auboyneau, frère de l'époux, François Lehoux, frère de l'épouse. — (GG. 316.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 719. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

**1715.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 17 septembre, mariage de Jean Descomps, marchand, veuf de Marie Courapier avec Marie-Anne Contant, veuve de Pierre Guiehard, tonnelier, en présence de Jean Descomps de Labadie, fils de l'époux et Jean Baptiste Huas, maître menuisier. — 9 décembre, baptême de Jeanne, fille de Louis Auboyneau, marchand et de Marie Lehoux, parrain Jean Auboyneau, marchand, marraine Marie Riverain. — 4 mai, inhumation de Jeanne, fille de Louis Auboyneau et de Marie Lehoux. — « Le 28 de may 1715, du consentement de M. Duranti « de Bonrecueil, je curé soussigné ay baptisé Suzanne, « laquelle les sieur Paul Bion et Anne de La Croix, sa « femme m'ont déclaré être issue d'un mariage secrètement « contracté entre le sieur Pierre Bareau, procureur du « roi au buceau des finances de cette ville de La Rochelle « et d<sup>lle</sup> Suzanne Bion, parrain Jean-Baptiste Huas, sacris- « tain, marraine M<sup>me</sup> Despaux, sage-femme, qui ont « signé, ledit Bareau, absent. — L. Desrameaux, curé. » — 8 novembre, inhumation de Jean, fils de Jacques Rougier, conseiller du roi et son assesseur civil et criminel au Présidial de La Rochelle, et de Marie-Magdelaine Braguean. — A. Blanchet, vicaire. — (GG. 317.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 720. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1715-1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 23 novembre, baptême de Marie-Suzanne, fille de Jean Chevalier, marchand et de Marianne Roulleau « qui se disent mariés » parrain Jean Gonjoud, marchand apothicaire, marraine Marie Chevallier. — 11 février, mariage de Vincent Miget, fils de feu Jacques Miget, procureur au Présidial et d'Esther Bouchereau avec Anne Chauvet, fille d'Antoine Chauvet, capitaine de navire et de feu Jeanne Marchand, témoins Antoine Chauvet, Esther Bouchereau, Jacques Bouchereau, Jean Bruslé, procureur du roi de la monnaie. — (GG. 318.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 721. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 4 mai, réhabilitation du mariage de Jean Mechineau, fils de Jean Mécineau, maître de barque et de Catherine Gonillar avec Marie Griffon, fille de Jean Griffon, charpentier de navires et de Jeanne Garensus par Blanchet, vicaire de St-Nicolas. — 15 mai, mariage de Élie-Pierre Bareau, écuyer, conseiller

du roi et son procureur au bureau des finances de cette ville, fils d'Élie Barreau, procureur au Présidial et de Marie-Suzanne Bion, fille de Paul Bion, conseiller du roi et premier juge de la monnaie et d'Anne de la Croix et légitimation de leur fille Suzanne, baptisée le 28 mai 1715. (Les conjoints étant de la Religion, le mariage, en l'absence de ministre de leur culte, avait été contracté uniquement devant le notaire.) — 20 août, mariage de François Dinet, tonnelier, fils de François Dinet, notaire et procureur au comté de Benon et d'Anne Charraud avec Marie Martineau, fille de Jean Martineau, tonnelier et de Marie Dupain. — 10 septembre, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Pierre Fernande, directeur pour les fermes du roi et de Marie Pinaud, parrain François Lesieur, brigadier général pour la ferme du tabac, marraine Élisabeth Nassivet. — 22 décembre, mariage de Joseph Louvain, ci-devant commis dans les affaires du roi, fils de Jean Louvain, huissier du cabinet de S. A. S. le Prince de Vaudemont et de feu Geueviève Colombe, en présence de Marie-Magdelaine Palureau, veuve de Louis Papelard, sieur de Lestang. — (GG. 319.)

E. Suppl. 722. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1716-1717.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 30 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Martin Mirbaisse, écuyer, sieur de Vilmont et d'Antoinette Fourier, parrain Dominique Bérard, écuyer, marraine Magdelaine Cantreay. — 22 février, baptême de Jeanne, fille de Jacques Bateau, maître tonnelier et de Jeanne Counil, parrain Michel Pregelut de la Bessaye, marraine Françoise Delabarre. — « Le 7<sup>e</sup> « jour de mars 1717 a esté inhumé dans le cimetièrre « ce lieu le corps de Jean Leuzé, matelot qui s'est trouvé « noyé ce matin au pied de la tour Saint-Nicolas, auquel « on a trouvé des marques de catholicité dans son coffre, « ainsy qu'il nous a apparu par un billet de M. Bouzitat « de Selines, juge de l'Amirauté, qui a levé le corps et « permis de l'enterrer, ce que nous avons fait en présence « de Denis Boutonne, Jean Roy et de François Petit, « mariniers, ledit Roy a signé avec moi, L. des Rameaux, « curé. » — « 5 avril, baptême de Pierre-François, fils « de François de Court, marchand banquier et de Marie- « Élisabeth Jamain, parrain François Remondière, marraine « Marguerite Gaudichon. » — « 17 mai, baptême de « Joseph, fils de René Caillié, laboureur et de Catherine « Rofineau, parrain Joseph Damour, écuyer, sieur de « Frenean, marraine Louise Léger Lagrange. » — (GG. 320.)

E. Suppl. 723. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1717-1718.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 21 janvier, inhumation de Catherine Belin, à 62 ans. — 3 février, inhumation de Marguerite Guilbert, 17 ans. — « Le 3 mars « 1718, a esté baptisé dans l'église de Saint-Nicolas, par « moy soussigné, avec la permission de M. le curé, Mag- « delaine, fille légitime de Paul Beguin, laboureur et « d'Élisabeth Marot, habitant de Tasdon, paroisse d'Aytré, « l'enfant est née le 16 février, parrain messire Jacques « Rougier, conseiller du roy et son assesseur au siège « présidial de La Rochelle; marraine dame Magdelaine « Bougneau, son épouse, qui a signé au présent acte, « Bernard de Lannay, prieur curé d'Aytré. » — (GG. 321.)

E. Suppl. 724. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

**1718-1719.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse S<sup>t</sup>-Nicolas de La Rochelle. — « Le 1<sup>er</sup> jour de « décembre 1718, par moy, curé soussigné a esté enterré « dans le chœur de cette église Saint-Nicolas le corps de « feu messire Louis des Rameaux, curé de cette paroisse, « mort âgé de 53 ans, après avoir reçu tous les sacrements, « J. Grolleau, curé de S<sup>t</sup>-Jean Le Ber, prêtre de l'Or- « toire, curé de Saint-Sauveur. » — 11 décembre, baptême de Jacques-Étienne, fils de François de Court, marchand et de Marie-Élisabeth Jamin, parrain Pierre Renou, mar- raine Marie Levraud. — 12 février, baptême de Marguerite, fille de Louis Derain et de Marguerite Counil, parrain Daniel Guillemeton, maître taillandier, marraine Jeanne Counil, Louis Boutiron, prêtre vicaire. — 12 avril, baptême de Marain, fils de Mathurin Masse, journalier et de Marie Poreheron, parrain Marain Joubert, marraine Marie Belly, Denécheau, curé. — « Le 27 avril 1719, a esté « inhumé dans le cimetièrre de ce lieu, le corps de Joseph « de Brestte dit La Roche, natif de Marmande, lequel a « été tué dans la tour de Saint-Nicolas. Ont assisté à son « enterrement Dominique Astrie, soldat, Jacques Pautre, « aussi soldat, qui a déclaré ne savoir signer. — Dominique « Astrie, L. Boutiron, prêtre vicaire. » — 22 août, mariage de Joachim Texier, marinier, fils de feu Antoine Texier et de feu Michelle Rafin avec Marie Anne Rasteau, de Bourgneuf, fille de feu Louis Rasteau, notaire et procureur audit lieu et de Marie Micou. — Denécheau, curé. — 1<sup>er</sup> décembre, baptême de Nicolas-César, fils de Pierre Belle- vigne, marchand et de Marie-Françoise du Hamel, parrain César Nicolas, écuyer, sieur du Val, marraine Marie Longueteau, Denécheau, curé. — (GG. 322.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 725. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

**1720-1721.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 29 janvier, mariage de Pierre Bigot, négociant de Moncontour, fils d'Henri Bigot, notaire royal et de Thérèse Jamet avec Olive Grellier, fille de feu Olive Grellier, procureur au Consulat de cette ville et de Marie Bon, en présence de Henri Bigot, greffier de la baronnie de Moncontour, frère de l'époux et Pierre Drouin, prêtre, curé de Saint-Nicolas de Moncontour, cousin de l'époux, etc. — (GG. 323.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 726. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1721.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 12 février, mariage de Jean Gariteau, notaire royal, garde-scel en la ville et gouvernement de La Rochelle et Suzanne Raymond. — 2 août, mariage de Michel Caillé, fils de feu Pierre Caillé et de Louise Brisebois et de Marie-Magdelaine Miget, fille de Jacques Miget, procureur au Présidial et élection de La Rochelle et d'Esther Bouchereau. — « Le 11 novembre 1721, nous « soussignés, commissaires en cette partie de monseigneur « l'Évêque et assistés de François Denécheau, prêtre curé « de cette paroisse, Louis Boutiron, prêtre vicaire d'icelle « et autres soussignés, avons béni l'autel et chapelle de la « Sainte-Vierge, nouvellement bâtis, se joignant et commu- « niquant, par un arceau d'environ trente pieds, à l'église « de ladite paroisse, du côté de l'Évangile, contenant « ladite chapelle quarante pieds de longueur et vingt-trois « de largeur ou environ. — (GG. 324.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 727. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1722-1723.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 19 janvier, baptême de Marie-Esther Griffon, fille de Jean Griffon et de Judith Oüalle, parrain Charles Gorion, marraine Marie Miliorit. — 16 février, mariage de Henri-Charles-Gabriel Lelouis, employé dans les aides de La Rochelle, fils de Charles Lelouis, receveur des aides, et de Marie de Missé avec Marguerite Drillard, veuve en premières noces de Charles Le Moyne et en secondes noces de Pierre-Louis de La Fargue, des Sables. — « Le 24 avril 1722, sur les neuf heures « du matin, nous soussigné assisté de M. Louis Bou- « tiron, prêtre vicaire de cette paroisse et autres ecclé- « siastiques soussignés, par permission de l'illustrissime « et révérendissime Étienne de Champflour, évêque de ce « diocèse, avons béni l'emplacement du jardin vis-à- « vis la maison où pend pour enseigne le dauphin

« entre la rue du duc et celle de Saint-Claude, dite « paroisse, joignant au midi la maison et du jardin « sieur Nicolas Huas, maître écrivain et au nord, « la maison et jardin de M. Journeau, pour désormais « servir et estre en effet ledit emplacement ou jardin, « ainsi béni, le cimetière de cette paroisse. Ont été « présents les sieurs Pierre-Charles, marchand, pre- « mier fabriqueur de cette paroisse, Jean Maître, Jean « Plachon, Charles Desbrière et Étienne Marchand, mar- « chands et habitants de cette paroisse. » — (GG. 325.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 728. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1724-1725.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 5 mai, baptême d'Aimée-Thérèse Sackstroh, fille de Jean Sackstroh, maître serviteur dans la raffinerie du sieur Gastebois et d'Aimée Mitrau, parrain L. Tréhet, marraine Thérèse Tréhet, Boutiron, vicaire. — 18 juin, baptême de Louis-Benjamin De Court, fils de François De Court et de Marie Jamain « qui se disent mariés » parrain Philippe Thomas, marraine Suzanne Huas, qui a déclaré ne savoir signer. — 21 janvier 1725, baptême de Marie-Anne, née le 19 courant, fille naturelle et légitime du sieur Pierre-Louis Laneau, négociant armateur et seigneur de Mortagne et de Marie-Rachel Perdrian, parrain Jean Corbineau, crocheteur, marraine Marie Martineau, qui ne savent signer, le père absent. J. Denécheau, curé. — Nota « qu'en vertu de la sentence « de M. le lieutenant général de la sénéchaussée de « La Rochelle du 8 janvier 1784, les mots établis en « marge de l'acte ci-contre « légitime, négociant-armateur « et seigneur de Mortagne » ont été ajoutés audit acte, « dans lequel ont été aussi rayés huit mots « qui se « disent mariés, ce qui ne nous est point connu, » « suivant le procès-verbal de ce jour 5 janvier 1788. « et en vertu duquel la présente mention a été faite « par nous, greffier, soussigné, Regnault. » — 3 novembre, mariage de François Guiochet, fils de François Guiochet, capitaine de vaisseau de la compagnie et de Marie Couzinier avec Marie-Élisabeth Guilmeton, fille de Daniel Guilmeton, maître taillandier et d'Élisabeth Dannel. — Noms de ceux qui ont reçu la confirmation depuis 1720 à 1722, en 1731 et en 1734. — (GG. 326.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 729. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1726-1728.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 26 février, mariage de messire Maximilien de Bosredon, chevalier, seigneur de Chalut, natif de Saint-Avier en

Auvergne, fils de défunt Jean de Bosredon, chevalier, seigneur de Tix et autres places et de Marie du Breuil avec Louise David veuve de Pierre Accard, bourgeois de La Rochelle, Denécheau, curé. — 25 mai, mariage de Joseph Lebœuf, praticien, fils de messire Joseph Lebœuf, écuyer, chevalier de Saint-Louis, et de Marianne Bret avec Catherine Poitou, fille de défunt Louis Poitou, marchand et de Catherine Auger, à présent femme de Jean Gautier, marchand. — 25 août, baptême de Louis, fils de Pierre Potier, portefaix et de Julienne Gresleau, parrain Louis de Chaumont, conseiller du roi, Directeur des affaires du roi, marraine Catherine-Victoire de Chaumont, sa fille. — 4 février, réhabilitation du mariage de Sébastien Bertrand, chirurgien, fils de feu Jean Bertrand, chirurgien et d'Anne Venel avec Magdelaine Blanchet, fille de Balthasar Blanchet et de Françoise Lamière « qui passaient dans l'esprit du public pour « mari et femme, quoiqu'ils ne fussent que contractés « seulement. » Louis Boutiron, vicaire. — (GG. 327.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 730. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1728-1729.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 26 mai, mariage de Pierre Yves de Laigle, premier huissier audiencier garde meubles du bureau des finances et chambre du Domaine de La Rochelle, fils de feu Pierre Yves de Laigle (de Laygle) procureur fiscal de Vignolle et Saint-Paul et de Jeanne Angier et Élisabeth Thomeur, fille de feu Alexandre Thomeur, capitaine des galiotes du roi et de Julie Pigeau. — « Le 3 juillet 1729, Daniel « Chasteau, âgé d'environ 58 ans, né à Surgères, en ce « diocèse, ayant passé en Angleterre pour cause de Reli- « gion et y ayant demeuré environ 44 ans, à ce qu'il nous « a assuré, a abjuré l'hérésie de Calvin entre mes mains « comme en ayant pouvoir de monseigneur nostre Eves- « que et a reçu, en même temps, la sainte communion « à la Sainte messe en présence de messire Louis Bouti- « ron, prêtre vicaire de cette paroisse, du sieur Huas, « sacristain, et autres qui ne signent. » (Signé) Daniel « Château, L. Boutiron, prêtre vicaire de Saint-Nicolas, « J. Huas, Denécheau, enré de Saint-Nicolas. » — 25 août, baptême de Magdelaine-Rose, fille d'Étienne Emeriau, capitaine de vaisseau et de Françoise Levasseur, parrain François Vrignaud, marchand, marraine Magdelaine Le Vacher. — L. Boutiron, prêtre, vicaire de Saint-Nicolas. — « Le 20 septembre 1729, a été inhumé publi- « quement, dans le cimetière de ce lieu, le corps de « messire René de Rougemont, fils de messire René de

« Rougemont, seigneur dudit lieu et de dame Marie Gaba- « ret, de la paroisse de Tourangeau dans le Mirbalais, « élection de Richelieu, âgé d'environ 24 ans, décédé à « l'auberge de la côte de Saint-Domingue en ceste pa- « roisse, ont été présents les sieurs Michel Brionne, « officier de la monnaie de ceste ville et Michel Cézérae, « marchand et autres soussignés. — Denécheau prêtre, « curé. » — (GG 328.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 731. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1730-1733.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 25 janvier, mariage de Pierre Toussaint Le Texier de La Grande lande, fils de feu Gervais Le Texier de La Grande Lande, employé dans les fermes du Roi et de Marie Patrean avec Madelaine-Pélagie Le Riche de Langerie, fille de feu René Le Riche écuyer sieur de Langerie, capitaine des portes de cette ville et de fene Jeanne Soumain de Clairville. — 7 janvier, inhumation de Jacques Girardeau, âgé de 73 ans. — (GG. 329.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 732. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1733-1736.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 2 août 1734, mariage de Pierre Merlin, employé dans les fermes du Roi, fils de feu Henri Merlin, marchand et d'Anne Bernard avec Marianne-Élisabeth Creagh, fille de David Creagh, écuyer, capitaine dans les fermes du Roi à Saint-Valery et d'Anne Bastura. — (GG. 330.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 733. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

**1737.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 1<sup>er</sup> juin, inhumation de Marie-Anne Seignette, fille de Pierre Seignette, conseiller au Présidial de cette ville et de Marie-Anne Belin. — 26 juin, inhumation de Jean Faneuil, négociant, 65 ans, « décédé sur la grand'rue, sans avoir reçu aucun « sacrement, ayant été surpris. » — (GG. 331.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 734. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

**1738.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 28 janvier, baptême de Marie-Élisabeth Besse de la Barthe, fille de Jean Besse de la Barthe, marchand et de Charlotte Palmier « mariés soi- « disant » (formule que le curé applique constamment aux Réformés) parrain Martin Bernier, maître boulanger, mar-

raine Marie-Élisabeth Roussel. — 8 février, abjuration de Jean Herewyn, natif de Leyden, en Hollande, en présence de Pierre Cadot et de Jean Lartigue, employés sur les travaux du Roi. — J. Giraud, curé. — 12 février, mariage dudit Jean Herewyn, âgé de 50 ans, veuf de Wrylempie Ling avec Barbe Derivier, âgée de 35 ans, fille de feu Alexandre Derivier, maître charpentier de grosses œuvres et de Catherine Bidaut, maintenant femme de Pierre Cadot, aussi maître charpentier de grosses œuvres. — Denécheau, curé. — 17 mars, baptême de Pierre-Joachim de Baussay, fils de Joachim de Baussay, négociant et de Marie Bonfils « mariés soi-disant », parrain François Loup, maître bourrelier, marraine Marie Ledoux, qui a déclaré ne savoir signer. — (GG. 332.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 735. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

**1739.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — « Le 4 mars, a été baptisé par moy soussigné, prêtre curé, Jean-Charles-Louis Besse de La Barthe, né du 1<sup>er</sup> du courant, fils du sieur Jean de La Barthe, négociant, et de Marie-Charlotte Palmié « qui se disent mariés, ce qui ne nous paroît pas » (assertion appliquée toujours aux protestants), le parrain a été Louis Lefevre de Longeville, garde du corps du roy, la marraine Marie-Élisabeth Boyer, soussignés, de ce requis. » Panier curé. — 26 novembre, baptême de Marie-Françoise Salomon, fille de Jean Salomon, charpentier de navire et de Marie-Anne Fautin, de cette paroisse « qui se disent mariés, ce qui ne nous est pas connu » parrain Toussaint Gueneux, marraine Marie-Françoise Salomon. — Joseph Giraud, prêtre, vicaire. — (GG. 333.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 736. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

**1740.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 10 juillet, baptême de Marie-Suzanne Besse de la Barthe, fille de Jean Besse de La Barthe, marchand négociant et de Marie-Charlotte Palmié, « qui se disent mariés, ce qui « ne nous paroît point », parrain Pierre Levraux, maître tonnelier, marraine Marie Barraud. — 8 août, réhabilitation du mariage « contracté depuis environ six ans « par un aumônier de régiment, contre les règles de « l'Église et de l'État » entre Philippe Ravey, écuyer, sieur de Grandpré, lieutenant de l'hôtel royal des Invalides et Marthe de Caza-Mayor, fille de Bernard de Caza-Mayor et de feu Marie Delignet « pour mettre leur « conscience en repos, et assurer leur état et celui de « Catherine Ravey de Grandpré, âgée d'environ cinq

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

« ans, leur fille, provenue et née de leur susdit mariage « clandestin », paroisse d'Ersault, en la vallée d'Aspe, diocèse d'Oleron, en Béarn. — 12 novembre 1740, mariage de Robert-Laurent Beltremieux, négociant, fils de feu Laurent Beltremieux, négociant de la ville de Lisle en Flandre, et de feu Philippine-Thérèse Marcot, avec Marie-Magdelaine Denis, fille de Étienne-Louis Denis, négociant et Marie-Catherine Guyas, de Saint-Nicolas de La Rochelle, en présence d'Étienne-Louis Denis, père de la préparlée, Marie-Catherine Guyas, sa mère, Marguerite Bassimoine, son aïeule, Angélique-Josèphe Beltremieux, veuve dudit sieur Audet Lalieu, sœur du préparlé, Louise-Marguerite, Marie et Marie-Anne et Catherine Denis, sœurs de la préparlée, Jacques-Étienne-Louis, Jean-Louis Denis, frères de la préparlée et Jean Denis, son oncle. — (GG. 334.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 737. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1741.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 19 avril, inhumation dans l'église des P.P. Récollets de Marie Fouché, 69 ans. — 31 mai, baptême de Jacques-Antoine, fils de Philippe Galois de La Brosse, bourgeois et d'Esther Beguin, parrain Antoine-Alexandre de Chambourey, receveur des aides de cette ville, marraine Denise Cécile Gaillard. — 24 juin, inhumation d'Étienne-Louis Denis, marchand négociant « premier fabriqueur et « entrepreneur de cette église, bâtie et édifiée par ses « soins et attentions. » Signé : Denis, Beltremieux, Panier, curé. — 27 septembre, mariage de Jean Fremond, pilote, fils de François Fremond, marchand et de Marie Flandreau avec Marie Marguerite Champdavoine, fille de feu Joseph Champdavoine, maître perruquier, et d'Anne Moulin, en présence de Pierre-Toussaint Letexier de la Grand-Lande. — 27 décembre, baptême de Marie-Anne Gaudin, fille de Noël Gaudin, chantre de cette paroisse et de Marie Laehaise, parrain Baron, marchand droguiste, marraine demoiselle Pinsonneau. — 31 décembre, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Jean-Baptiste Soumbrum, marchand négociant et de Magdelaine Desherbert de Lapointe, parrain Simon Desherbert de Lapointe, marchand négociant de cette ville, ancien consul, marraine Magdelaine Bultel. — (GG. 335.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 738. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

**1742.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 20 avril, inhumation de Françoise de Baussay, 32 ans, femme

de Louis Roulet. — « Le dernier d'août 1742, a été baptisée par moy soussigné Marie-Marguerite, née le jour précédent, fille du sieur Daniel Besse de La Barthe, négociant et de demoiselle Marie-Judith Le-gendre. Le parrain a été Raimond Caillaud, domestique dudit sieur Daniel Besse de La Barthe, de cette paroisse, soussigné, et la marraine Louise Barbier, de la paroisse de Saint-Sauveur, qui a déclaré ne savoir signer. — Raimond Caillaud, François Jeaudouin, Louis Rousseau, J.-H. Giraud, prêtre vicaire. » — 3 septembre, inhumation de Jean Echasseriau, marin décédé chez Clément Medon, aubergiste de cette ville, originaire de Saint-Sorlin, en Saintonge, âgé de 24 ans, en présence de Marguerite Echasseriau, sa cousine, Jean-Baptiste Martin, son ami, et plusieurs autres. — 15 novembre, mariage d'Hyacinthe Suire, praticien, fils d'Alexandre Suire et de feue Élisabeth Pichot avec Marie-Élisabeth Augé, fille de Vincent Augé, maître tailleur d'habits et de feue Marguerite Bourgerone et reconnaissance d'Antoine-Hyacinthe Suire, leur fils, vrai et légitime héritier. — (GG. 336.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 739. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1743.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 8 septembre, baptême de Catherine-Henriette-Louise, fille de Jean Besse de la Barthe, marchand négociant et de Marie-Charlotte Palmié « qui se disent mariés », parrain Jean Fourneau, tailleur de pierres, marraine Louise Gaudin, signé: Louise Gaudin, Marie Gaudin, Marie Camus, Panier, curé. — 6 mai, mariage de Jean-Baptiste Varin, capitaine de navires marchands, fils de feu Jean Varin, marchand et de Catherine Le Provost avec Marie Ostrin, fille de Jean Ostrin, tonnelier et d'Esther Beaumont. — (GG. 337.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 740. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1744.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 27 mai, baptême de Marie-Françoise-Henriette, fille de Jacques-Étienne Collon, marchand et de Marie-Jeanne Pinsonneau, parrain Pierre Boucher, bourgeois, marraine Henriette Doscher. — S. F. Pinsonneau, prêtre religieux de l'observance de Saint-François. — 7 janvier, mariage de Pierre Morancy, entrepreneur des travaux du roi, fils de Georges Morancy, aussi entrepreneur et de Marie-Jeanne Daviet, avec Marie-Jeanne Beloquint, fille de feu Alexandre Beloquint, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes et de Marie-Anne

Chizier. — 6 mars, baptême de Pierre, fils d'André Chabot, négociant et premier fabriqueur de cette église et de François de La Croix; parrain Niou, conseiller du roi, maire et juge de police de Rochefort, représenté par Michel Bellivier, marraine Henriette-Élisabeth Pinsonneau, représentée par Catherine Bellivier. — 13 avril, mariage de Jacques-Charles Guias, capitaine de navires, fils de feu Charles Guias, marchand et de Jeanne Chaillat Verdaille, avec Marguerite Cadou, fille de Pierre Cadou, marchand et de Marguerite Deschamps, présents Étienne-Louis Denis et Marie-Magdelaine Denis, femme Beltremieux. — 29 décembre, mariage de François Morancy, entrepreneur des travaux du roi à la barre de Bayonne, fils de Georges Morancy, aussi entrepreneur, et de Marie Daviet avec Marie-Magdelaine Beloquin, fille de feu Alexandre Beloquin, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes et de Marie-Anne Chizier, etc. — (GG. 338.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 741. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1745.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 2 juin, mariage de Nicolas Porsain, maître traversier, veuf de Marguerite Simonneau, avec Marie Regnaud, veuve d'Antoine Petiteau, marinier. — 19 juin, inhumation de Jacques Papaud, 60 ans, contrôleur et visiteur au bureau des fermes du roi, ancien fabriqueur de cette paroisse, époux de Marie-Louise Gellin. — 27 juillet, mariage de Joseph Laurency, natif de Venise, fils de François Laurency, marinier et d'Angélique Facé avec Suzanne Incelis, fille de feu Bertrand Incelis et de Jeanne Mottais. — 18 décembre, inhumation d'un fils de Varin, capitaine de navire, marchand et d'Astrin, son épouse, etc. — (GG. 339.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 742. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1746.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas de la Rochelle. — 2 mai, baptême de Jean-Philippe-Robert, fils de Laurent-Robert Beltremieux, négociant et de Marie-Magdelaine Denis, parrain Jean-Étienne-Louis Denis, marraine Marie-Anne Denis. — 6 septembre, mariage de Jean Allenet, marchand, fils de Samuel Allenet, marchand et de Françoise Coudre avec Louise Viavant, fille d'Honoré Viavant, marchand cloutier et de feue Louise Marchand. — (GG. 340.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 743. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1747.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 7 mars, baptême

de Jean-Dominique, fils de Dominique Delissart, constructeur de navires et de Marianne Menard, parrain Jean-Dominique Pertuis, marraine Élisabeth Delessart. — 13 septembre, baptême d'Élisabeth-Honoré, fille de Frédéric-François de Couteric, sieur de Planège, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Suzanne Bernard, parrain Maurice Giraud, maître tailleur d'habits, marraine Élisabeth Luzet. — 8 octobre, inhumation de Françoise-Anastasie-Henriette-Claire de Bonvallet, fille du sieur de Bonvallet, receveur des décimes ecclésiastiques et de Marguerite Gazeau. — 8 octobre, inhumation de Pierre Brochard, 35 ans, des Sables d'Olonne, matelot sur le vaisseau la *Vénus*, appartenant au sieur Giraudeau, négociant. — 7 novembre, baptême de Jeanne-Charlotte-Élisabeth, fille de Jean Besse de la Barthe, marchand négociant et de Charlotte Palmié « qui se disent mariés », parrain Pierre Gaillard, laboureur, marraine Marie Bibard. — Panier, curé. — (GG. 341.)

E. Suppl. 744. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1748.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 16 juin, baptême de Charles-Nicolas Beltremieux, fils de Laurent-Robert Beltremieux, négociant et de Marie Magdelaine Denis, parrain Charles Guyas, capitaine de navire, marraine Marie Catherine Faydy, femme d'Étienne Louis Denis, négociant. — 10 décembre, mariage de Théodore Bernard, veuf d'Angélique Pingaud, avec Marie Anne Choisy, fille de feu Mare Choisy, charpentier de navire et de Catherine Roy. — (GG. 338.)

E. Suppl. 745. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

**1749.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 4 octobre, inhumation de Marie-Jeanne-Magdelaine-Louise Morancy, fille de Pierre Moraney, entrepreneur des travaux du roi et de Marie-Jeanne Bloquin. — 19 octobre, inhumation de Henri Cochon, fils de Germain Cochon, bombardier au service du roi et de Magdelaine Fortunet. — 3 novembre, baptême de Thomas-Elie Giraudeau, fils de Jean-Pierre Antoine Giraudeau et d'Anne-Suzanne Ouaille « qui se disent mariés », parrain Pierre Rideau, marraine Catherine-Henriette Tardy. — « Le 27 décembre a été bénite solennellement dans « l'église de Saint-Nicolas une cloche pour servir au service « divin de ladite église appelée Henriette (pesant cent « soixante trois livres). Le parrain a été André-Michel Cha- « bot et la marraine Henriette Midy. » — (GG. 339.)

E. Suppl. 746. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

**1750.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — « Le 20 juin, a été inhumé dans le cimetière « le corps d'un jeune garçon, âgé d'environ dix-sept ans « inconnu, mendiant de profession, à es qu'il a apparu par « ses mauvais haillons et trouvé noyé dans un des fossés « de l'écluse Saint-Nicolas sur cette paroisse et levé par « la permission de M. Berau lin, lieutenant général de l'Ami- « rauté de cette ville. — Le 3 septembre, a été inhumé « dans le cimetière, le corps d'Elie-Thomas Giraudeau, « âgé de dix mois, fils d'Antoine Giraudeau et de demoiselle « Suzanne Ouaille, ont assisté à la sépulture les soussignés « Cathelinet Ardi, Marie-Judith Charles, Magdelaine Charles, « Marguerite Marehand, E. Panier, vicaire de Saint-Nico- « las. » — 25 novembre, inhumation de Martial Alibert, âgé de 30 ans, cloutier, mari de Michelle Gognet, qui a assisté à sa sépulture avec les soussignés Jean Bailly, Pierre Perier, Panier, prêtre et vicaire de Saint-Nicolas. — (GG. 340.)

E. Suppl. 747. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1750.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 24 février, baptême de Marianne-Élisabeth De Lège, fille de Michel De Lège, capitaine de navire marchand, et d'Élisabeth Gautreau « qui se disent mariés, ce qui ne nous apparaît point », parrain Louis Baron, marraine Magdelaine Darnault. — « Le 13 mai a été bénite « la grosse cloche de cette paroisse, nommée Marie-Margue- « rite-Anne, par le sieur Joseph Vatable et demoiselle Marie- « Marguerite-Anne Vatable, qui en ont été les parrain et « marraine et se sont soussignés, avec les témoins de ce « requis. » Signé : Marie-Marguerite Vatable, J. Vatable, « F. Vatable, J.J. Vatable, F. Malachie Laborie, récollet, « Marie-Anne Desgault, L. Durand, Jeanne Gigaux Renault, « M.-L. Pajand, P.-J. Dorgny, prêtre, Catherine Bellevue, « Barberoy, Pierre Desgault, Louise Dupuy, Suzanne Pel- « letan, Henriette Bellivier, Bellivier, Bourdon, vicaire de « Saint-Sauveur, Leconte, Clarrier, prêtre vicaire de Saint- « Nicolas, Panier, curé de Saint-Nicolas. » — (GG. 341.)

E. Suppl. 748. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1751.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — Mariage de Guillau ne Lavielle, garçon raffineur, veuf de Marguerite Robert avec Marie-Anne Mulliorit, veuve de Jean Ragandy, maître d'équipage



sur les navires marchands. — Mariage d'Étienne Brandais, garçon charpentier de navires, avec Marie Mechinneau. — 7 novembre, mariage de François-Nicolas Dupuy, maître traiteur, pâtissier et rôtisseur, fils de François Dupuy, aussi maître traiteur et de Marie Guichard avec Marie Perin, fille de Jean Perin, voiturier de Rochefort et de Marie Neau. — Bouquin, curé de Saint-Rogatien, Lambert, curé de Saint-Vivien. — (GG. 342.)

E. Suppl. 749. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

**1751.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 14 février, inhumation de Françoise La-Garle, veuve en secondes noces d'Alexandre Faget, marchand, âgée de 73 ans. — 29 mars, « a esté inhumé » dans le cimetière le corps d'un homme espagnol de nation, « dont le nom est inconnu, mis par ordre du commandant » du fort Saint-Pierre de la Martinique, dans le navire la « Sainte-Claire, de Bordeaux, capitaine Jacques Pinguet » et décédé à bord dudit navire dans les rades de cette ville, le 27 du présent mois. Ont assisté à sa sépulture « le dit sieur Jacques Pinguet, Pierre Rideau, Jacques Bou- » bier et Louis Desmareau, qui ont déclaré ne savoir signer, « hors le soussigné Pinguet, Panier, prêtre, vicaire de » Saint-Nicolas. » — 10 avril, inhumation de Pélagie-Magdelaine Le Riche de Langerie, 48 ans, épouse de Pierre-Toussaint Le Texier de la Grand Lande. — 18 mai, inhumation de Henriette-Marie-Françoise Colon du Breuil, fille de Jacques-Étienne Colon du Breuil, marchand et de Marie-Jeanne Pinçonneau. — (GG. 343.)

E. Suppl. 750. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

**1752.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 2 mai, mariage d'Antoine Veillon, officier sur les navires marchands, natif de Québec en Canada, fils de feu Jean-Baptiste Veillon, capitaine de navire et de Marie-Louise Migneron avec Jeanne Derain, fille de feu Louis Derain, maître tonnelier et de Marguerite Coumil. — « Le » « 29 mai, a reçu, par la permission expresse de Monsei- » gneur l'Évêque, en date du 21 du mois dernier, de moi » « soussigné, les eaux et les cérémonies du baptême, une fille » « légitime de messire Jean-Noël La Fond de Cujulas, cheva- » lier de l'ordre militaire de Saint-Louis, major du régiment » « royal corse et de dame Marie-Anne Papineau, son épouse » « la sus dite fille, née, le même jour et an, omission faite » « cependant des questions préliminaires à la réception du » « baptême de la dite fille, de l'Évangile qui doit le suivre » « et de l'imposition du nom de l'enfant, n'ayant eu ni » « parrain ni marraine, dans l'attente de ceux qu'on lui des-

« tine, ce qui restait aux cérémonies du baptême de cette » « fille de lui donner un parrain et une marraine et de la » « nommer s'est fait et accompli dans l'église paroissiale du » « Château de l'Isle d'Oleron, diocèse de Saintes, comme » « il appert par le certificat du sieur Hillaire, prêtre vi- » caire du Château, île d'Oleron, en date du 21 novembre » « et contresigné par Cheverry, greffier, dont acte sur le » « registre courant de cette année 1753, paroisse de Saint- » « Nicolas, de La Rochelle, le 29 novembre. » — 28 no- » vembre, mariage de « Pierre Ballias, marchand, natif » « du Cul de Sac de Léogane, paroisse du Rosaire, côte de » « Saint-Domingue, fils de feu Pierre Ballias, marchand et » « de Jeanne Berteau avec Suzanne-Olive Levoyé, fille de » « feu Julien Levoyé, capitaine sur les navires marchands » « et de Marie Pré. » — (GG. 344.)

E. Suppl. 751. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1752.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — Le 25 septembre, a été inhumé dans le cimetière le corps d'un inconnu, trouvé noyé dans les douves de Saint-Nicolas, âgé d'environ 60 ans, en présence de René Roi, François Chevalier, Pierre Roussier, Françoise Guillot et Marie Chantillon, qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis, hors le soussigné René Roy, Panier, prêtre, vicaire. — Le 11 novembre, a été inhumé dans le cimetière, le corps d'un inconnu trouvé noyé dans le canal de Maubec sur cette paroisse, âgé d'environ 40 ans, en présence de Pierre-Jacques Boisson, Jean-Baptiste Andrieu, François Vilneuve, Étienne Berlaud, Françoise Inbert, E. Panier, prêtre, vicaire. — 3 mars, inhumation d'Olive Pré, âgée de 71 ans, en présence de la veuve Nicolas Levoyé, Marie Levoyé, sa fille, Olive Levoyé et Olive Pré, ses nièces. — (GG. 345.)

E. Suppl. 752. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

**1753.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 18 décembre, baptême de Marie Esther, fille et de Pierre-Hyacinthe, fils de Pierre Cherbonneau et de Jeanne Menand « qui se disent mariés, ce » « qui ne nous apparaît point », parrain Hyacinthe Castagne, marraine Marie-Anne-Élisabeth Dufossé, parrain Alexandre Johanneau, marraine Marie-Marguerite-Esther Rullier. — Panier, prêtre, vicaire. — 8 janvier, mariage de Honoré-Salomon Davy, marchand natif de Saint-Martin, fils de Jean Davy, marchand et de Catherine Beguin, avec Suzanne Magnien, native de Ciré, fille de feu Simon Martin, notaire et procureur et de Suzanne Bouyé. — 20 février, mariage d'Antoine Chauvet, capitaine sur les navires marchands,

fils de feu Antoine Chauvet, aussi capitaine marchand et de Marie Turpeaux avec Marie-Marguerite Vatable, fille d'Isaac-Joseph Vatable, négociant et de Jeanne-Marguerite Levanier. — 15 mai, mariage d'Étienne-Louis Estival, marchand, fils de Charles-Louis Estival, capitaine de navires marchands et de Louise Raoult avec Marie-Claire Vatable, native de la Basse-Terre, île de la Guadeloupe, fille de François Vatable, bourgeois et négociant et de Jeanne Rullot. — 21 décembre, baptême de Henri, fils de Louis Rougier, marchand et de Marie Flandreau « qui se disent « mariés, ce qui ne nous apparaît point », parrain Pierre Gentil, marraine Élisabeth Lacoste, Panier, prêtre, vicaire. « Le 22 décembre, a été baptisée solennellement en danger « de mort, dans la maison du sieur Gasane, marchand, négociant demeurant dans cette paroisse, rue de la Sardinerie, « Élisabeth âgée d'environ dix ans, née de père et de mère « inconnus, vu que l'on nous a rapporté qu'elle était issue « de parents sauvages de nation et arrivée depuis peu de la « Nouvelle-France, après avoir été instruite des principes « de la Religion Catholique par les dames religieuses de « Montréal, le parrain a été le sieur Jean-Baptiste Jaland, aubergiste et la marraine Jeanne Salneuve. » — (GG. 346.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 753. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1753.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 16 mai, inhumation de Marie Bouchier, femme d'Antoine Mignonneau. — 18 mai, inhumation de Gabrielle Delafond, âgée de 26 ans, femme de Pierre l'Évêque. — 19 mai, inhumation de Bellefonds, fille de Philippe Bellefonds et de Marie Morendean. — 19 juillet, inhumation de Valentin Godard, ancien garde d'artillerie, veuf de Marie-Anne Fabre. — 17 septembre, a été inhumé dans le cimetière, le corps d'Étienne Louel, âgé d'environ 40 ans, en son vivant mari de Marie Courtin, demeurant sur la paroisse de Notre-Dame et décédé par accident et subitement, en travaillant en qualité de besson dans la maison de Jean Perrin, rue du Duc, sur cette paroisse. — 7 décembre, inhumation de Marguerite d'Anton, âgée de 60 ans, veuve de messire de Jean Nicou écuyer, seigneur des Bonnières. — (GG. 347.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 754. (Registre.) — In-folio, 5 feuillets, papier.

**1754.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 5 février, inhumation de Marie-Renée Charlotte-Thérèse de Braeh, fille de messire Bernardin de Braeh, écuyer, chevalier sieur de Courcelle et de fene Scholastique de La Vallée-Gautier, native de Villedieu en

Normandie, âgée de 20 ans. — Panier, curé. — 10 mars inhumation d'Edme de Ganeau, ancien commissaire des invalides d'Annis, âgé de 75 ans, mari de Marie-Anne de Castello. — 6 mai, inhumation d'Edme de Ganeau, âgé de 45 ans, officier du grand bureau des fermes du roi, mari de Marie Anne Pineau. Ont signé : Pierre de Ganeau, Oualle, P. Augier. — 14 novembre, inhumation de Jean-Baptiste-Noë de Coullerie, fils de Frédéric François de Coullerie et de Suzanne Bernard. — (GG. 348.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 755. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1755.** — Baptêmes, et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 7 janvier, baptême de Marguerite Bonaudet, fille de François Bonaudet, marin et d'Élisabeth Rivière, parrain Joseph de Létang de Richemond, contrôleur des octrois, marraine Marguerite Peronne. — 8 mars, baptême de Michel-Thomas Le Page, fils de Pierre Le Page, charpentier de navires, et de Suzanne Roi « qui se disent « mariés, ce qui ne nous paroist pas ». (Les curés désignent toujours ainsi les mariages protestants), parrain Michel Loizi, charpentier de grosses œuvres, marraine Marie Anne Monnier, Panier, curé. — 8 avril, mariage de Pierre-Auguste Mercier, tonnelier, fils de feu Pierre Mercier, marin et de Jeanne Favereau et de Marie Thérèse Bonneau, fille de feu Pierre Bonneau, buandier et de Marie Couturier, en présence de Gabriel Mercier, Françoise Chauvet, Joseph Charpentier, Élisabeth Mercier, Arnaud Batignac, Marianne Viard, femme de Claude Étienne Pelit de Beaupoivre, procureur au Présidial, et curateur aux causes de la proparlée, Girard, Jean Massé, Antoine Jouhanne. — 4 juillet, baptême de François Princharde, fils de Jacques Princharde et de Marie Ponjet « qui se disent mariés, ce qui ne nous apparaît point » (voir plus haut). — 8 juillet, baptême de Gilbert Chaveau, fils de Jean Chaveau et de Marguerite Bassat « qui se disent mariés » (voir plus haut), parrain Pierre Gilbert Flamanchet, marraine Élisabeth Bernier. — (GG. 349.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 756. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

**1756.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — Baptême de Marie-Françoise-Elizabeth, originaire de Québec, en Canada, Nouvelle France, âgée de douze ans, née de parents à nous inconnus, demeurant en qualité de domestique chez François Gazau, marchand négociant, parrain Jean Pierre Nouveau, marraine Jeanne Françoise Goulard. — 1<sup>er</sup> mars, mariage de Pierre Neptune, nègre libre de la côte de Guinée, tonnelier et Louise, négresse libre de la Guadeloupe, qui ne savent signer. — 28 juin, baptême de Pierre Antoine Vatable, fils

de Isaac Joseph Vatable, négociant et fabricant de cette église et de Marguerite Le Vannier, parrain Isaac-Joseph Vatable, négociant, marraine Marguerite Vatable, femme d'Antoine Chauvet. — 26 décembre, baptême d'Antoine François Lepage, fils de Pierre Le Page, entrepreneur de navires et de Suzanne Roy « qui se disent mariés » (V. E. St. 755) parrain Antoine Guérin, marraine Marie Choisy. — (GG. 350.)

E. Suppl. 757. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

**1757.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 2 janvier, baptême de Marie-Augustine, fille de Jacques Pinard, mari et de Louise Brunet, parrain Augustin Goujard, marraine Marie Chrestien. — F. Léon Robert Desistes, récollet délégué. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Lue Tilly, matelot, fils de feu Louis Tilly, laboureur et de Marie Foirat avec Marguerite Duc, fille de Jacques Duc, marinier et de Marguerite Ribaux. — 21 février, mariage de Jean Viller, employé dans les fermes du roi, fils de Claude Viller, bourgeois et de feue Catherine Philippe avec Jeanne Catherine Poitou, fille de feu Louis Poitou, bourgeois, et de Marie Gautier. — 25 mars, baptême de Jeanne Savary, fille de Jean Savary, employé dans les fermes du roi et de Marie de Lamotte, parrain Julien Boullay, marraine Jeanne Peronne — Signé: Jouyneau Desloges, Croison, vicaire. — 26 avril, baptême de Marie-Anne-Charlotte, fille de Pierre Vrain, employé dans les fermes du roi et de Marie-Anne Estienne, parrain Michel Flandré, marraine Marie-Anne-Charlotte Pourcelet. — 4 juillet, mariage de Pierre Lenois, marinier sur les vaisseaux marchands, fils de Pierre Lenois, laboureur, et de feue Gabrielle Ledoyen avec Françoise Braud, servante domestique, fille de Jean Braud, laboureur et de Catherine Regnaud, signé: Colonna d'Ornano, officier du régiment royal corse, Pauier, curé. — 14 juillet, mariage de Patrice Walsb, capitaine sur les navires marchands, natif de Dublin, fils de Patrice Walsh, capitaine marchand et d'Anastase Seynnot avec Marguerite-Suzanne Huas, fille de feu Jean Huas, capitaine de navire et de Marguerite Branday. — 25 juillet, mariage de messire Pierre-Louis Haraud de la Girardière, avocat au Parlement de Bordeaux, fils de Jacques Haraud, directeur des fournitures militaires des casernes et hôpitaux militaires de la généralité de La Rochelle et de feue Gabrielle Theron avec Magdelaine-Marthe-Jeanne Moday, fille de feu messire Louis-Samuel Moday, écuyer, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire du roi à l'île Martinique et de Jeanne-Marguerite Bardelon-Duplessis, à présent épouse dudit Haraud père. — 2 décembre, baptême d'Élisabeth, fille d'André Favereau, journalier et d'Élisabeth

Théot, parrain Jacques Lapierre, marraine Suzanne Rousset, Osmont, vicaire. — (GG. 351.)

E. Suppl. 758. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1757.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 24 août, inhumation de François Guilbot dit Argenton, portefaix, âgé de 72 ans, mari de Claire Gaunix. — 7 octobre, inhumation de Suzanne Devain, 28 ans, veuve de François Châtin, dit Dufossé, chirurgien sur les vaisseaux marchands. — 20 octobre, baptême de Thérèse-Louise Contaud, fille de Gabriel Contaud, chirurgien sur les vaisseaux marchands et de Jeanne-Catherine Hugon, parrain Antoine Lasale, maître chirurgien, marraine Jeanne-Thérèse Hugon. — (GG. 352.)

E. Suppl. 759. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

**1758.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 18 juillet, mariage de Nicolas Jarry, maître taillandier, fils de Nicolas Jarry, aussi maître taillandier et de Catherine Pineau, avec Marie-Gabrielle Perier, fille de feu Augustin Perier, pilote et de Magdelaine Menard. — J.-J. Périer, vicaire de Saint-Laurent de la Prée. — 18 septembre, mariage de Jacques Poireau « ouvrier en faïencerie » fils de feu Jacques Poireau, drapier et de feue Magdelaine Gelé avec Marie Laurent, fille de feu François Laurent, marin et de Marie Bardet. — (GG. 353.)

E. Suppl. 760. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

**1758.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 18 septembre, inhumation de Marianne Denort, 72 ans, veuve en secondes nocces de Jacques Chagneau, charretier. — 19 octobre, inhumation de Jeanne-Françoise-Angélique Chanteloube dite La Vaeherie, fille de Jean-Marie Chanteloube, dit La Vaeherie, maître perruquier et de feue Marie-Angélique Ferret. — « Le 28 novembre, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Françoise Girardeau, 72 ans, sœur de la société de La Croix et du Tiers ordre des Capucins. Ont assisté à sa sépulture Anne Girardeau, sa sœur, Françoise et Anne Seguin, son neveu et sa nièce. » — (GG. 354.)

E. Suppl. 761. (Registre.) — 22 feuillets, papier.

**1759.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 13 février, mariage de Jean Mineau, ci-devant maître des fortifications de Louisbourg, colonie de l'île

Royale, veuf de Jeanne Rousseau, demeurant à Saint-Louis de Rochefort, et de Jeanne Guesnon, veuve de Jean Gaultier et de Thomas Léenyer, Léonard, vicaire. — 26 février, mariage de Jean-René dit Saint Jean, ci-devant soldat au régiment de Talari-infanterie, fils d'Alexis René dit Saint Jean et de Marie-Anne Bonneau avec Marie-Anne Métayer, fille de Louis Métayer et d'Anne Raclaud. — 26 février, mariage de Pierre Guigne, contre-maître sur les navires marchands, fils de feu François Guigne, poulieur, et de Marie-Anne Dandineau avec Louise Baudouin, veuve de René Roy, marin. — 5 mars, baptême de François, fils de Jacques Boisdon, aubergiste de « *l'Amiral de France* » et d'Élisabeth Cognac, parrain François Guilbeaud, marraine Louise Magou. — 6 mars, baptême d'Étienne-Jean-Louis, fils de Jacques-Étienne-Louis Denis, fils aîné, entrepreneur des travaux du roi et de Louise Coutant, parrain Jean-Louis Denis, diacre secrétaire de l'église cathédrale; marraine Marie-Catherine Faydy, Panier curé. — 11 octobre, baptême d'Élisabeth-Félicité-Modeste, fille de Quantin Bergeron d'Anguy, garde des magasins des vivres de terre de cette ville et de Marie-Marguerite Lefel-Dumesnil; parrain Claude Gusman, directeur général des vivres de terre, marraine Élisabeth Desneau, épouse de François Gazau, marchand négociant, fabricant honoraire de cette paroisse. — 31 décembre, baptême de Jacques Pautremat, fils de Mathurin Pautremat dit La Gaieté, caporal et de Julienne Né, son épouse, parrain Jacques Thomas, tambour audit régiment, marraine Jeanne Bonnefond. — (GG. 355.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 762. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1759.** — Inhumations de la paroisse Notre-Dame. — 14 mars, inhumation d'Anne-Thérèse Lebeau, 18 ans, fille d'Antoine Lebeau et de Marguerite Dufrenois. — 27 septembre, inhumation de Pierre-Jean Boufard, fils de Pierre Boufard et de Marie Brunet, Léonard vicaire. — 8 novembre, inhumation d'Antoine Janeau, 52 ans, brigadier des tailles pour les fermes du roi. — 11 décembre, inhumation de Pierre Morancy, entrepreneur, des travaux du roi, 40 ans. — (GG. 356.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 763. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

**1760.** — Baptêmes et mariages. — 11 février, mariage de Jean-Baptiste Chevalier, négociant de Québec, veuf Pelletier et de Marie-Anne Vatable, fille de François Vatable, bourgeois et de Jeanne Rullot. — 11 février, baptême de Jacques-François, fils de Philippe Foucheux, sergent des milices de Bretagne et de Gillette Froget. — 18 février, mariage de Pierre Dufourey, chirurgien, fils de

feu Pierre Dufourey, maître chirurgien et de Jeanne Duforticq avec Thérèse-Catherine Dubosc, fille de Guillaume Dubosc, capitaine de navire et d'Anne-Suzanne Fargue. — 3 mai, baptême de Dominique, fils de Clément Ribardière, caporal au régiment de Béarn, compagnie de Varaine, et de Thérèse Cousin, parrain Dominique Ribardière, marraine Félicité Dumaine. — 6 juin, baptême de Geneviève, fille de Jacques Ferry, journalier et de Marie-Anne Defaye, parrain Vincent Rivaille, marraine Geneviève Delaistre. — Allemand, Alleaume fils, Lefèvre, Anne Racaud, M. D. Bouyé, J. Davy, vicaire. — 14 septembre, abjuration de Anne-Marie Liège, veuve Sers, signée J. J. Vatable, Levannie Vatable, Vatable Chauvet, Davy vicaire et Panier, curé. — 28 novembre baptême de Marie-Gabrielle, fille d'Antoine Peyrusset, négociant et de Marie-Élisabeth Giraudeau « qui se disent mariés, ce qui ne nous apparait point » parrain Pierre Desbordes, marraine Suzanne Vachet, Panier, curé. — 6 décembre, baptême de Marie-Catherine, née à bord de la *Journée parlementaire* du Canada, baptisée audit bord par le R. P. Nicolas, récollet, fille d'Étienne Dejain, commerçant et de Catherine Rollet, parrain Simon Cartier, marraine Marie-Andrée Demasse. — Davy, vicaire. — 29 décembre, baptême de Jean-Baptiste-François-Ignace, fils de Pierre-Ignace Mehay de la Marche dit Lemhay, contrôleur des cartes et de Jeanne-Françoise Sarrazin, parrain François-Nicolas-André Texier, marraine Marie-Catherine Venette, femme de Jean-Baptiste Troquet, marchand orfèvre. — (GG. 357.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 764. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1761.** — Inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas. — 9 mai, inhumation de Dominique Delisar, entrepreneur et constructeur de navires, 55 ans, époux de Marie-Anne Menard. — 20 août, inhumation de Marie Guilmeton, 70 ans, veuve de Pierre Vozelle. — 1<sup>er</sup> septembre, inhumation de Marie-Jeanne, fille de Pierre Basset et de Jeanne-Catherine David. — 29 décembre, inhumation de Marie-Élisabeth Uranie, fille d'Honoré Viavant, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Jeanne Plemy — signé : Oular, Chessé, Viavant, Davy, vicaire. — (GG. 358.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 765. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1761.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 27 janvier, mariage de Pierre Boucheron de Marsac, notaire et procureur postulant de la baronnie de Châtelailon, commanderie de Bonrguent, Thairé et dépendances, demeurant à Salles, fils de Sieaire Boucheron sieur Dupuy, notaire et procureur audit lieu et de fene Françoise

Dubois avec Marie-Magdelaine Rouël-Châteauneuf, fille de feu Louis Rouël-Châteauneuf, bourgeois et de Marie-Magdelaine Chezis. — 27 janvier, mariage de Charles Blat, ci-devant sergent au régiment de Chartres-infanterie, fils de défunt Pierre Blat, tisserand et de Marguerite Mauga, avec Suzanne Bernard, veuve d'Antoine Buffet. — 31 mars, mariage d'Alexandre Neullier, garçon voilier, fils de feu Alexandre Neullier, graissier et de Suzanne Racaud avec Jeanne Jouineau, fille de feu Barthélemy Jouineau et de Louise Penille. — 18 décembre, baptême de Jean-Baptiste-Louis, fils de Louis Dupont, secrétaire de la direction du génie et de Marguerite Frébault, parrain Jean-Baptiste Fillion, marraine Victoire Gibaud. — (GG. 359.)

E. Suppl. 766. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

**1761.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 27 janvier, inhumation de Catherine Bigeon, 92 ans, veuve de Pierre Chagneau, Jean-Baptiste Jallant, aubergiste de la côte de Saint-Domingue, fabricant de cette paroisse, Davy, vicaire. — 11 mai, inhumation de Pierre-Jean-François-Samuel Peron, fils de Pierre Peron, capitaine sur les vaisseaux marchands et d'Anne Laplace. — « Le 1<sup>er</sup> octobre, a été inhumé au bas des marches du sanctuaire de cette église, le corps de messire René Panier, bachelier en théologie et curé de cette paroisse, âgé de 70 ans. Ont assisté à sa sépulture messire Jean-Baptiste-René Panier, prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Sorbonne, chanoine de l'église Cathédrale de cette ville son neveu, M. Barthélemy Panier, son cousin germain, dame Marguerite Crusson veuve Ganet, demoiselle Thérèse Ganet, femme de M. Le-touche, ses cousins, MM. les curés et vicaires de Notre-Dame, Saint-Barthélemy, Saint-Sauveur et Saint-Jean, les sieurs Cosse, Jallant et Gingreau, marguilliers et autres soussignés. » — 8 octobre, inhumation d'Antoine Lebeaux, 59 ans, capitaine sur les vaisseaux marchands, époux de Marguerite Dufresnois. — (GG. 360.)

E. Suppl. 767. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1762-1765.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas de La Rochelle. — 20 mars 1762, inhumation de Marie-Suzanne-Marguerite, deux mois, fille d'Isaac-Joseph Vatable, négociant et de Marie Liège, en présence de Marguerite Levannie, épouse de Joseph Vatable, négociant, Marie-Marguerite Vatable, épouse d'Antoine Chauvet, capitaine, grand-mère et tante de l'enfant. — Bourdon, curé. — 8 août, inhumation de Jeanne Parat, 67 ans, veuve de Jean Charpentier. — 19 août, inhumation de Marguerite Tardy,

93 ans, veuve de Pierre Neau, charpentier de grosses œuvres. — 25 novembre, inhumation de Jean Chevalier, marchand négociant, ci-devant à Québec, 48 ans, marié en secondes noccs à Marie-Anne Vatable. — (GG. 361.)

E. Suppl. 768. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

**1762-1765.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 12 février 1765, mariage de Jacques Pingault, fils de feu Louis Pingault, charpentier de navires et de Marie-Anne Begaud avec Marguerite Chrestien, fille de feu Marc Chrestien et de Catherine Bourdet. — 25 juin, mariage de Hyacinthe-François-Marie Girard, employé dans les fermes du roi, fils de François Girard, marchand et de Gabrielle Godillau avec Suzanne Deguiset, fille de feu Jacques Deguiset et de Marie-Anne Nauzillas, épouse en secondes noccs de Jean Dorret. — 2 septembre, mariage de Michel Ferry, garçon tailleur de pierres, fils de Michel Ferry aussi tailleur de pierres et d'Anne Briant avec Marie Brunier, fille de Pierre Brunier, raffineur et de Marie Ardouin. — 24 septembre, mariage de Jacques Bruneteau, charpentier de navires, fils de feu Jacques Bruneteau, marinier et de Marie Bouyé, fille de Marc Bouyé, maître boulanger et de feue Marguerite Dupuy, en présence de Joseph Bruneteau, charpentier de navires, son frère, Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues du nord, frère de l'épouse, Pierre Target, voilier, Vivien Riveau, clerc tonsuré. — 11 octobre, baptême de Marie, fille de Louis Dupont, préposé des fortifications et de Marguerite Frébault, parrain Pierre Dupont, marraine Marie Dupont. — 11 novembre, 1765, abjuration de Marianne Billoteau, 27 ans, en présence de Jérôme Légier, imprimeur du roi, Jérôme-Ignace Lemhay, contrôleur des actes, Joseph Méricot, professeur de l'école royale d'hydrographie, Joseph Crassous de Médeuil, notaire royal, Françoise-Judith Charies, Chabot vicaire, Bourdin curé de Saint-Nicolas, Edmond Murphy, prêtre Irlandais. — 18 novembre, mariage de Joseph Méricot, professeur à l'école royale d'hydrographie, fils de Gabriel Méricot, marchand libraire à Paris et de feue Barbe-Élizabeth Aubert, avec ladite Marianne Billoteau, fille de Jacques Billoteau, capitaine de navires et d'Anne Vitet. — (GG. 362.)

E. Suppl. 769. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1766.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 19 janvier, abjuration de Marie Roux, 25 ans, « qui a déclaré ne savoir signer ». — 3 février, mariage de ladite Marie Roux, fille de feu Jean Roux, laboureur et de Marie Poirier avec Louis Raffin, journalier, fils de feu

Étienne Raffin, laboureur et de Marie Drouet. — 4 février, mariage de Joseph Repellin, fils de feu Jacques Repellin et d'Anne Guillaud avec Jeanne Emerancienne Hugon, fille de Philippe Hugon, maître chirurgien et de Catherine Guilleaud. — 11 mai, baptême d'Antoine, fils de Jean Rimbart et de Marie Candé « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Antoine Saroy, « cavalier de la maréchaussée de cette province », marraine Suzanne Bernard, épouse de Louis Paquet, sacristain. Bourdin, curé. — 11 mai, baptême d'Élisabeth, fille de Daniel Texier, charpentier de grosses œuvres et de Magdelaine Mechain, « du mariage desquels il ne nous est point apparu » parrain Mare Carsemille « cavalier de la maréchaussée de cette province », marraine Élisabeth Raymond, femme du sieur Pierre Gerbeau, capitaine de navire. (Il s'agit, on le voit, d'enfants protestants, baptisés à l'église avec le concours de la maréchaussée.) — (GG. 363.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 770. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

**1766** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 9 février, inhumation de Philippe Bonnaud, 35 ans, fils de Jacques Bonnaud, marchand drapier et de Marie Besson. — 9 avril, inhumation de Françoise Dupont, 80 ans, veuve de Adrien Proux, tonnelier. — 6 novembre, inhumation de Marie-Magdelaine, 37 ans, fille de feu Philippe Henry, maître chirurgien juré et de Catherine Gaillard. — (GG. 364.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 771. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1767**. — Baptêmes et mariages. — Abjurations, le 27 mars, d'Anne Pache, 26 ans, « qui a déclaré ne savoir signer » ; le 29 mai, de Marie-Anne Chambreau, 21 ans, « qui a déclaré ne savoir signer », le 24 mai, de Louise Cottonneau, âgée de 34 ans, et mariage, le 1<sup>er</sup> juin, de ladite Louise, fille de Louis-Henri Cottonneau, bourgeois et de feu Marguerite Favre, avec Pierre Guilhem, marchand, fils de Jacques Guilhem et d'Anne Drapron. — 29 juin, abjuration de Magdelaine Bigarraud, 18 ans, « qui a déclaré ne savoir signer » et, 30 juin, mariage de ladite Magdelaine, fille de feu Olive Bigarraud, charpentier et de Magdelaine Rossignol, avec Pierre Renou, matelot, fils de feu Jean Renou et de Louise Vrignau et reconnaissance, comme leur fils légitime, de Pierre, né le 2 novembre et baptisé le 3 novembre 1765. — 18 août, baptême de Marie-Anne-Pélagie, fille des précédents, parrain Denis Lapougue, marrain Marie-Anne Baïle. — 21 décembre, baptême de Rose, fille de Jean Sauvage, marinier et de Jeanne Ingrand, parrain Aimable Langlois, charpentier de navires, marraine Rose Guesdon, Bourdin, curé. — (GG. 365.)

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

E. Suppl<sup>t</sup>. 772. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

**1767**. — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 8 janvier, inhumation de messire Louis-Henri-Nicolas de Maubeuge, 4 mois, fils de messire Nicolas comte de Maubeuge, chevalier, seigneur de la Neuville et de Harbigny, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine aide major au régiment royal comtois et de Marie-Antoinette-Élisabeth Coquille. — 26 mai, inhumation de Jean-Baptiste, fils de Louis Dupont, secrétaire de la Direction du génie et de Marguerite Frébault. — « Le 2 août, par moi curé « soussigné, a été inhumé dans le cimetière de cette « paroisse, le petit corps d'un enfant anonyme ondoyé à « la maison, en danger de mort, par Jeanne Galias, matrone » de cette paroisse, laquelle nous a déclaré que ledit enfant « était né d'une négresse et que le père était inconnu. » Bourdin curé. — 15 décembre, inhumation de Marie Lauret, 72 ans, veuve d'Antoine Allard, marinier. — (GG. 366.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 773. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1768**. — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 5 juillet, baptême de Georges-Hippolyte, fils de Antoine Chauvet, capitaine de navires marchands et de Marguerite-Alette Vatable, parrain Georges Marchand, droguiste, marraine Marie Pleny, veuve de Jean-François Marchand, capitaine de navires. — Même jour, baptême de Rose-Pélagie, fille des mêmes, parrain Jean-Baptiste-Pierre-Augustin Grissot, marraine Marguerite-Rose Chauvet, sa sœur. — 27 septembre, mariage de Mathurin Basset, voilier, veuf d'Élisabeth Bonnet, avec Marguerite Patry, fille de feu Joseph Patry, scieur de long et de Jeanne Philippe. — 14 novembre, mariage de Louis-François Gartier, maître perruquier, fils de feu Pierre Cartier, bourgeois et de Catherine Bouin, avec Marie-Thérèse Martin, fille de feu Laurent Martin, maître boulanger, et de Marie-Françoise Pasquier. — 25 décembre, abjuration de Marie-Suzanne Besse de Labarte, 28 ans, en présence de messire Benjamin de La Boucherie de Varaise, messire Pierre-Paul Bureau, chevalier, seigneur d'Angouste, conseiller et avocat du roi au bureau des finances et Chambre du domaine de sa Majesté et abbé Murphy prêtre, irlandais, etc. — (GG. 367.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 774. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1768**. — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 4 septembre, inhumation d'Étienne-François-Hyacinte,

ils de messire Nicolas de Baudry, chevalier de Balzac et d'Anne de Mounier. — 2 octobre, inhumation de Marguerite, fille d'Antoine Peyrusset, négociant et de Marie-Élisabeth Girardeau. — 27 octobre, inhumation de Pierre-Augustin Beraud, 37 ans, marchand et agent de change. — (GG. 368.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 775. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1769.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 12 avril, mariage de Jean Fontagrail, chirurgien, veuf de Marie-Claude Dubreuil, avec Louise Gire, veuve d'Étienne Moquet, tonnelier. — 12 avril, baptême de Marie-Élisabeth, fille de René Roi et de Marie Jandan, parrain Jean-Baptiste Michau, marraine Élisabeth Jambu, Tourneur, vicaire. — 31 mai, baptême par Pierre Lacoste-Dulac, prêtre curé de Campagnac de Monclard en Périgord, de Marie-Magdelaine, fille de Pierre Lacoste-Dulac, négociant et de Marie-Magdelaine Guillou, parrain ledit Pierre Lacoste, curé, marraine Marie-Magdelaine Guillou, veuve de Charles Jousseau. — 21 août, mariage de Jean Regnault, principal commis au greffe du siège présidial et sénéchaussée, fils de Pierre Regnault, fermier du Château de Genouillé et de Suzanne Ducarret avec Marie-Anne Guyon, fille de feu Pierre-Paul Guyon, marchand et de Louise-Élisabeth Guillemeton, épouse de Pierre Regnier, marchand. — 24 octobre, baptême de Pierre-François-Samuel, fils de François Charrnaud, procureur au Présidial et de Marie-Jeanne Peron, parrain Pierre Delaplace, ancien capitaine de navire, marraine Marie-Anne Delaplace, épouse de Pierre Peron, capitaine de navire, son aïeule maternelle. — 12 novembre, baptême de Catherine-Félicité, fille d'Antoine Chauvet, capitaine de navires marchands et de Marguerite Alette Vatable, parrain Antoine-Joseph Dumoulin, fils, marraine Catherine Dumoulin, Tourneur, vicaire. — (GG. 369.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 776. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1769.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 8 mars, inhumation de Marie-Modeste Godet, fille de Louis Godet et de Marie Hébert, ci-devant habitant de Louisbourg. — 8 avril, inhumation de Pierre-Lazare Chauvet, fils d'Antoine Chauvet, capitaine de navires marchands et de Marie-Marguerite Vatable. — 30 novembre, inhumation dans la grande allée de cette église de Marguerite-Alette Vatable, âgée de 35 ans, fille d'Antoine Chauvet, capitaine de navires. — (GG. 370.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 777. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1770.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 8 mai, baptême de Marie-Françoise, fille de François Biard, charpentier de navires et de Françoise Gaillard, parrain Pierre Dolet, éclusier du roi, marraine Marie Belloquin, veuve de Pierre Morancy. — 28 mai, mariage de Michel Jolly, marinier, fils de feu Pierre Jolly, tonnelier et de Jeanne Loizy avec Magdelaine Baudry, fille de François Baudry, employé au bureau du tabac de La Rochelle et de feu Jeanne Renaud. — 30 juin, baptême de Paul-Joseph-Antoine, fils de François Luzet, maître de barque et de Marthe Auger, parrain Antoine Bonhomme, relieur, marraine Marie-Josèphe Gauvain. — (GG. 371.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 778. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1770.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 12 avril, inhumations de Catherine Couturaud, 21 ans, fille de feu Pierre Couturaud, courtier et de Marguerite Nicard. — 30 mai, inhumation de Pierre-Cristophe, 13 mois, fils de Patrice Walsh, capitaine de navires marchands et de Marguerite-Suzanne Huas. — 7 juin, inhumation de Antoine Loquet, lieutenant dans les fermes du roi, 48 ans. — 30 novembre, inhumation de Suzanne Roy, 69 ans, épouse en premières noces de Jean Lefort, contrôleur des aides et octrois du bureau de la porte Saint-Nicolas. — 20 décembre, inhumation de Jean Viéneau, portefaix, 67 ans, époux en troisièmes noces de Marie Gilet. — (GG. 372.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 779. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1771.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 30 avril, baptême d'Eutrope, fils de Jean-Baptiste Mingot, vannier et d'Anne Janvret, parrain Charles Gachet, marraine Catherine Denis, en présence d'Esther Beltremieux. — 7 août, mariage de François-Benjamin Hébert, visiteur au bureau des fermes du roi, fils de feu François-Benjamin Hébert, marchand et de Marie-Anne Lebrethon avec Olive-Georgine Delavertu, fille de Jacques, Robert Delavertu, secrétaire de la direction des fermes de Bretagne et de Marie-Geneviève Sanson. — 21 septembre, abjuration de Jean Bigarraud, âgé de 27 ans. — 12 novembre, mariage dudit Bigarraud avec Marie-Suzanne Feuillet. — (GG. 373.)



E. Suppl<sup>t</sup>. 780. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1772.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 5 février, inhumation de Jacques Lapierre, charpentier de navires, 55 ans, époux d'Élisabeth Jouanne. — 23 mai, inhumation de Joseph Brunteau, 38 ans, époux de Marie-Anne Simonneau. — 23 octobre, inhumation de Jean-Marie de Chanteloube dit Vacherie, ancien maître perruquier, 60 ans, époux en secondes nocces de Marie-Françoise Martin, en présence de leur fils messire Jean-Marie de Chanteloube dit Vacherie, prêtre — Signé : J. M. Vacherie de Chanteloube, prêtre, Jean-Baptiste Vacherie, Henri Vacherie, M. René de Chanteloube, Bascavet, prêtre vicair de Saint-Nicolas. — 28 octobre, inhumation de Pierre, fils de Pierre Fournat, journalier et de Marie Moynier. — 4 décembre, inhumation de Catherine Bouru, âgée de 75 ans. — Dechézeau, Bourdin, curé. — (GG. 374.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 781. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

**1772.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 28 janvier, mariage de Louis Aumon, charpentier de navires et de Magdelaine-Jeanne Tonnelier, en présence de messire Jacques-François de Maichangué, écuyer, ancien officier d'infanterie au régiment de Boulonnais. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Pierre-François Missonnet, commis au bureau général des aides, fils de Pierre-Gervais Missonnet, employé dans les fermes du roi et de Magdelaine Drapeau avec Marie-Thérèse Rideau, fille de Jean Rideau, marchand et de feu Marthe Novrigeon. — 7 mai, baptême de Geneviève-Éléonore, fille de Jaque-Michel Vaudrin de la Bretonnière, contrôleur aux octrois et de Geneviève Deligny, parrain Vincent Blignot, capitaine des fermes du roi, marraine Rose-Éléonore Grangé, épouse de François Mesté. — 15 juin, mariage de Pierre Courtin, fripier, fils de Jean Courtin, fripier, et de Marie Roy avec Marthe-Marie, fille de feu Jean Ruault, garde-maire et de Marie Alleau. — 14 août, baptême de Catherine-Pélagie, fille de messire Jean-Hyacinthe-Antoine Gigaux, écuyer, gendarme de la garde du roi et de Anne-Catherine Mérie, parrain François-Garnier Gigaux des Marais, conseiller du roi et son président au siège de l'Élection, marraine Pélagie Mérie, oncle et tante de l'enfant. — (GG. 375.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 782. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1773.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — Mariage de Nicolas Lespinas, marchand quincaillier, veuf d'Anne-Charlotte Loraux avec Anne-

Louise Jallant, fille de Jean-Baptiste Jallant, marchand aubergiste et de Marie-Louise Bertrand. — 11 janvier, mariage de François-Paul Chagneau, maître d'écriture, fils de feu Paul Chagneau et d'Élisabeth Renaud, avec Marie-Élisabeth Brandais, fille de feu Étienne Brandais et d'Élisabeth Connille. — 28 février, baptême de Gabrielle-Catherine, fille de Pierre Couraude dit Garreau, tonnelier sur les vaisseaux et de Marie-Jeanne-Élisabeth Bulle, parrain Pierre-André Méneau, tonnelier, marraine Jeanne Gravouille, veuve de François Bulle, aieule de l'enfant. — J. Nicolas, récollet. — 8 avril, abjuration de Jeanne Beiguer, 25 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 22 décembre, mariage de Pierre-François Mary de Beauchêne, sergent au régiment de Bretagne-infanterie, fils de Charles Mary, marchand, et de Cécile Ruau avec Marie-Élisabeth Guyon, fille de Guillaume Guyon, maître cloutier et de Marie Viavant. — (GG. 376.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 783. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1773.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 18 janvier, inhumation de Pierre Blavet, capitaine de navires, époux d'Anne Haunorat, 56 ans. — 26 janvier, inhumation de Marie-Anne Racine, 40 ans, épouse de Pierre Barrillon, laboureur à l'hôpital St-Étienne. — 31 janvier, inhumation de Marthe Barchet, 80 ans, veuve de François Haumet. — 25 mars, inhumation de Marie-Anne Corbineau, 78 ans, à l'hôpital St-Étienne. — 2 avril, inhumation de Nicolas-Jean Vauzelle, fils de Jean Vanzelle, charpentier de navires et de Suzanne Marie. — 7 décembre, inhumation de Pierre-André Petit, procureur au Présidial et à la Sénéchaussée, 72 ans, époux de Marie-Élisabeth Guiochet. — (GG. 376.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 784. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

**1774.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 10 janvier, mariage d'André Fouchier, chirurgien sur les navires marchands, fils majeur de François Fouchier, marchand et de Françoise Chateillier, avec Jeanne Birolle, fille de feu Jean Birolle, pilote côtier et de Jeanne Bontaud. — 23 mars, mariage de Jacques Bastard, employé dans les fermes du roi, veuf de Marie-Élisabeth Merlin et de Françoise Rodier, fille de feu Louis Rodier, marchand et de Marie-Jeanne Bordeau. — 16 mai, mariage de Jean Bisquet, marchand, fils de feu Louis-Jacques Bisquet, marchand et de Marie-Anne Bérard avec Marie-Anne Denegre, fille de feu Matthieu Denegre, marchand et de Marie-Anne Trea, en présence de messire Jean d'Argence du Bonsquet, chevalier, seigneur des Chachenries, chevalier

de Saint-Louis, capitaine employé à la suite de la place de La Rochelle. — 25 juillet, mariage de Louis-Jacques Beduinaud de Lamare, commis à la recette du bureau de la porte avec Thérèse Rovati, fille d'Auguste-Philippe Rovati, médecin et chirurgien, chevalier de St-Jean de Latran de l'Éperon d'or et d'Éléonore-Brigitte-Anne-Marie Borgia. — 16 octobre, baptême de Jean-Baptiste, fils de Charles Blot, marchand et de Marie Alibert, parrain Henri de Labaume de Belleville, employé dans les fermes du roi, marraine Marie Allenet. — (GG. 377.)

E. Suppl. 785. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1774.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 11 juin, Marie-Anne-Épiphanie Saulnier de Charagny, 28 ans, fille de feus Antoine Saulnier de Charagny, ancien garde du roi et inspecteur des fermes du roi à La Rochelle et de Marie-Élisabeth Chalanceau. — 25 août, Claude-François, fils de Claude Potet, soldat appointé au régiment de Languedoc et de Marie-Anne Thévenin. — 12 décembre, Pierre-Antoine-Simon Defossés, 19 ans, décédé chez Jean-Baptiste Jallant, aubergiste de la *côte de Saint-Domingue*, fils d'Antoine Defossés, marchand à Paris et de Catherine Lafabreque. — (GG. 388.)

E. Suppl. 786. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

**1775.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 13 janvier, baptême « sous condition » de Pierre-Paul, fils de Jean-Paul d'Ardainne, capitaine de navires et de Marie-Anne-Esther Réas du Conteau, parrain Louis Paquet, sacristain, marraine Suzanne Bernard, Bourdin, curé. — 17 mai, baptême « sous condition » de Jean-Isaac-Étienne et Jean-Antoine, enfants jumeaux d'Étienne-Abraham Gauvain, officier de la monnaie et de Rose-Honorée-Louise Colomb « du mariage desquels il ne nous est point apparu », parrain du premier, Jean Fradin, aubergiste, marraine Marie-Anne Mageaud; parrain du second, Jean Poinot, marraine Suzanne Pluchon, épouse d'André Forgerit. — 29 mars, abjuration de Marie Chauvet, 16 ans, « qui a déclaré ne savoir signer. » — 9 juin, baptême de Marie-Hyacinthe, fils de Louis Dupont, préposé au détail des fortifications, et de Marguerite Frebault, parrain Hyacinthe Gigaux, écuyer, gendarme de la garde, marraine Marie-Geneviève Liégeois, épouse de Nicolas Bousquet, négociant. — 18 juillet, baptême de Louis-Claude-Benjamin, fils de Thomas Lavergne, ancien conseiller aux eaux et forêts, et de Marie-Françoise Martineau, parrain messire Jean-Louis Denis, prêtre, secrétaire du chapitre

de cette ville, marraine Louise Denis. — 23 août, mariage de Jean Barbet, procureur au présidial, fils de Matthieu Barbet, maître tanneur et de feu Suzanne Petit et de Suzanne Breau, fille de Jacques Breau, bourgeois et de feu Marie-Jeanne Laillier. — 31 août, baptême de Jean-Grégoire-Louis, fils de Jean Couteau, postillon et de Marguerite Cadiou, parrain François-Grégoire Saunier, inspecteur contrôleur général des fermes du département de La Rochelle. — 2 décembre, mariage de René Huguet, sieur de Marsilly, chirurgien, fils de Jean Huguet, sieur de La Ratière, bourgeois et de feu Marie-Jeanne Tombereau avec Marie-Solange Hugon, fille de Jacques-François Hugon, maître en chirurgie et de Marie-Marguerite Andigné. — (GG. 389.)

E. Suppl. 787. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1775.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 27 septembre, Pierre-Alexandre-Charles Humbert, fils de Henri Tourneur, entrepreneur des ouvrages du roi et de Marie-Anne Delessard. — 27 octobre, Jacques Bignonneau, 86 ans, époux Pingaud. — 24 décembre, Marie-Anne Jaulin, 45 ans, époux Louis Fareau, charpentier de navires. — (GG. 390.)

E. Suppl. 788. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

**1776.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 3 février, baptême de Françoise-Adélaïde, fille de René Boutard, cuisinier et de Marie-Françoise Bouyé, parrain Mathurin-Dominique Bouyé, interprète du hollandais, marraine Françoise Guillon, épouse de Jacques Tureaud, aussi interprète du hollandais. — 22 avril, mariage d'Étienne-Louis Périer, capitaine de navire, fils de Jérôme Périer et de feu Thérèse Dumaine et d'Élisabeth Perthuy, fille de Nicolas Perthuy et d'Élisabeth Menard. — 5 juillet, abjuration de Marie Bruelot, 70 ans « qui a déclaré ne savoir signer. » — 28 août, mariage de Jean-Baptiste-Pierre, fils de Pierre Couturand, marchand et de Marguerite Nicard avec Marguerite Brandais, fille de feu Étienne Brandais, marchand et d'Élisabeth Counille. — 25 septembre, mariage de Charles-Louis Chatin, capitaine de navires, fils d'Antoine Chatin, ancien marchand et d'Anne-Marguerite Canton avec Magdelaine Berthomé, fille de Jacques Berthomé, aubergiste et de feu Marie Chaillou. — 30 décembre, baptême de Jean-Baptiste-Pierre Coutureau, courtier et de Marguerite Branday, parrain Paul Chagneau, maître d'écriture, marraine Marguerite Nicard veuve de Pierre Coutureau, aussi courtier. — (GG. 391.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 789. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1776.** — Inhumations de la paroisse St-Nicolas. — 17 janvier, « dans l'allée de la chapelle de la Sainte-Vierge » Jeanne Lemelle, 34 ans, épouse de Denis Breau, négociant de la Louisiane, signé : Le baron de Wavre, Bourdin, curé. — 14 février, Jeanne Ingrand, 83 ans, veuve de Jean Cambolas, homme d'affaires au château de Boisel. — 21 février, Jean Breaud, maréchal, 74 ans, veuf Catherine Bernier, en présence de messire Jean Braud, prieur curé de Mortagne-la-Vieille. — 13 mars, « au bas de la chapelle « de la Sainte-Vierge » Jean-Baptiste Arraste, 75 ans, décédé chez Jean-Marie Pissala, interprète des Espagnols, veuf de Marie d'Hormara. — (GG. 392.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 790. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1777.** — Baptêmes et mariages. — 13 janvier, baptême d'Étienne-Catherine, fille d'Élie-Louis Seignette, négociant, maître de la Monnaie, commensal de la maison du roi et de Claire Doublet « qu'il nous a déclaré être son « épouse » (1) parrain Étienne Joly, représenté par Jacques Dubigeon, tonnelier, marraine Catherine Poizay, veuve Laeoste, représentée par Catherine Perrot. Bourdin, curé. — 15 décembre, baptême de Joseph, fils de Pierre Savinien, tailleur de pierres et de Catherine Gazeau, parrain Léonard Mathé, régisseur de l'hôpital Saint-Louis, marraine Louise Gazeau. — (GG. 393.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 791. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

**1777.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 17 mai, Denis Braud, négociant à la Louisiane, époux en 1<sup>res</sup> noces de Marie-Catherine Briau — Signé : Le baron de Wavre, Lardeau fils, Guillemot fils, Tardý, notaire, J.-M. Vacherie de Chanteloube, vicaire. — 24 octobre, Marie-Élisabeth Guiochet, 77 ans, veuve d'Élie-André Petit, procureur au siège présidial et sénéchaussée de cette ville — Signé : Petit, Crassous, Le Lorrain, Brunet, Bourdin, curé. — 3 décembre, Françoise Bouret, 21 ans, fille de François Bouret, bourgeois et d'Anne Lort. — (GG. 394.)

(1) Par suite des instructions de la Cour, les curés ont modifié la formule qu'ils employaient pour le baptême des enfants issus de parents de la religion réformée.

E. Suppl<sup>r</sup>. 792. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

**1778.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 25 janvier, baptême de Marie-Magdelaine-Sophie, fille de Joseph Massot, négociant et premier marguillier en charge de cette paroisse et d'Élisabeth-Sophie Gazaud, parrain Barthélemy Épagnon Deszille, contrôleur des actes et directeur des droits réservés, marraine Marie-Magdelaine Lebœuf, épouse de François Hérand, procureur au présidial et sénéchaussée. — 5 février, mariage de René Chanteloube dit Vacherie, ancien maître-perruquier, veuf de Jeanne Counille avec Marie-Jeanne Mericheau, fille de feu Mathurin Mericheau, maître d'équipage et de Marie-Esther Sarget — Signé : H. Vacherie de Chanteloube, J.-M. Vacherie de Chanteloube, vicaire. — 9 février, baptême de Marie-Adélaïde, fille de Charles Gryen et de Marie-Anne Kaager « allemands d'origine, munis de bons certificats et « voyageant pour gagner leur vie », parrain Jean Gorichon, aubergiste, marraine Madeleine Dionnet, femme de Louis Vergnaud, tonneher. — 22 mars, baptême de Nicolas-Henri-Valentin, fils de Louis Dupont, préposé au détail des fortifications de cette ville et de Marguerite Frebault, parrain Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort, marraine Marie-Henriette Élisabeth Bousquet. — 27 avril, mariage de Charles-Nicolas Morisset, boulanger, fils de Charles Morisset, laboureur, et de Jeanne Boulerne et de Suzanne Martineau, fille de feu René Martineau, charpentier de grosses œuvres et de Marie Gouet, en présence d'Antoine Saulnier de Charagny et Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort. — 31 mai, abjuration de Jacques Mounet, 26 ans « qui a déclaré ne savoir signer » — 6 juillet, mariage d'Augustin-Marie Cazanova, sergent des grenadiers du régiment royal corse, fils de feu Dominique Cazanova et de Cesari, avec Marie-Anne Moreru, fille de feu Pierre Moreau, marinier et de Marie-Anne Gaboriaud, avec l'autorisation du marquis de Saint-Luc, colonel dudit régiment. — (GG. 395.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 793. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1779.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 26 octobre, baptême de Jacques Garreau, fils de François Garreau, journalier et de Suzanne Gasnaud, parrain Jacques Rousseau, tonnelier, marraine Magdelaine Boutard. — 18 septembre, baptême de Pierre Gabaude dit Touzal, fils de Jean Gabaude dit Touzal et de Fabienne Degornay, de Saint-Pierre de Miquelon, parrain Pierre Lacour, « dessinateur à la faïence », marraine Marie-Jeanne Picand. — 19 août, mariage de Étienne-Joseph-Louis Gaultier, marchand, fils de Michel-Joseph Gaultier Bourga-

neuf et de Marie-Jeanne Denis. — 19 novembre, abjuration de Catherine-Esther Roux, 31 ans et 24 novembre, mariage de ladite Roux avec Christophe Divety, 1<sup>er</sup> commis à la Direction des vivres, en présence de Bernard-Philippe Delbare de Choisy, écuyer, ancien gendarme de la garde du roi, Antoine-Joseph-Nicolas de Mandoir, écuyer, lieutenant du régiment de Rouergue. — (GG. 396)

E. Suppl<sup>r</sup>. 794. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1779.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 12 janvier, Charles-Agricole Venant, de l'hôpital général. 20 janvier, Marie-Magdelaine-Sophie Paronneau, fille de Jean-Baptiste Paronneau, marchand et de Magdelaine Coutureau. — 27 février, Joseph Menanceau, marinier, de Saint-Pierre de Miquelon. — 29 mai, Hyacinthe Liège, fils d'Étienne-Nicolas-Dominique Liège, maître apothicaire et de Marie-Jeanne Magre. — 29 août, Michel Lafitte, fils de Bernard Lafitte et d'Élisabeth Tataré, de Saint-Pierre de Miquelon. — 17 septembre, Thérèse Mathé, fille d'André-René Mathé, maître cordier et d'Élisabeth Deloreau. — (GG. 397.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 795. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

**1780.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 13 février, baptême de Marceline Seignette, fille d'Élie-Louis Seignette, négociant et de Claire Doublet, parrain Gabriel Louveau, marraine Anne Lausse, épouse Labauche. — 25 mars, baptême de Jean-Michel, fils de Jean Fromentin, charpentier de navires et de Madelaine Brossard, parrain Pierre Brossard, charpentier de navires, marraine Élisabeth Rouy. — 4 septembre, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Petitpas, de Saint-Pierre de Miquelon, et de Marie Vignaud, parrain Jacques Vignaud, marraine Anne Lavigne. — 8 septembre, baptême de Jean-Julien Minville, de Saint-Pierre de Miquelon, fils de Jean Minville, chirurgien et de Marie-Rose Bertaud, parrain Julien de Salbans, sous-lieutenant d'infanterie, marraine Modeste Buffé, femme Pradaire. — 11 septembre, baptême de Louise-Catherine Mouton, de Saint-Pierre de Miquelon, fille de Jean Mouton et d'Angélique Héneugre, parrain André Lafitte, marraine Louise Counaud. — 14 novembre, baptême de Pierre-Joseph, fils de Jean Miraude, de Saint-Pierre de Miquelon et d'Anne Bertaud, parrain Jean-Baptiste Bertaud, marraine Antoinette Bertaud. — 10 janvier, mariage de Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort, fils de Pierre-Claude-Valentin Mariocheau de Bonnemort, receveur des décimes de ce diocèse et de feue Innocente-Béatrice-Marie-Charlotte de Malenfant avec

Marie-Henriette-Élisabeth Bousquet, fille de feu Laurent-Nicolas Bousquet, négociant de Bordeaux, et de Marie-Geneviève Bigot-Liégeois, en présence de Rose-Geneviève de Ganeau, épouse en secondes nocces de Pierre-Claude-Valentin Mariocheau de Bonnemort, Marie-Pauline et Valentin-Paulin Mariocheau de Bonnemort, Marie-Geneviève Bigot-Liégeois, Henri Bigot-Liégeois, garde provincial d'artillerie, Pierre-Henri-François Bousquet, Élisabeth Desnau, veuve de François Gazau, Joseph-Marie Massot, négociant, Élisabeth-Sophie Gazau, épouse Massot, Anne-Victoire de Fresney, veuve de Pierre-François-Armand-Étienne Bigot-Liégeois, directeur des cinq grosses fermes, Bourdin, curé et J.-M. Vacherie de Chanteloube, vicaire. — (GG. 398.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 796. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1781.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 17 mai, baptême de Jacques-Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort, fils de Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort et de Marie-Henriette-Élisabeth Bousquet, parrain Jacques-Barthélemy Vialet, secrétaire à l'Intendance, marraine Geneviève Liégeois, veuve de Nicolas Bousquet, négociant, aïeule maternelle. — 11 juin, mariage d'Arnaud Cassagnau, journalier, fils de feu François Cassagnan, journalier et de Jaquette Larens avec Suzanne Proux, fille de Jean Proux, journalier et de Marguerite Laurent. — (GG. 399.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 797. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1781.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 19 janvier, Marie-Anne Esprinchard, fille de François Esprinchard, maître boulanger et de Marie-Anne Rayneau. — 19 juillet, François Lecoq, charpentier de navires, époux en 2<sup>es</sup> nocces de Marie Blaizeau. — (GG. 400.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 798. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1782.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 7 mai, Suzanne-Marie épouse de Jean Vauzelle, tonnelier. — 11 octobre, Barthélemy-Henri-Nicolas Mariocheau de Bonnemort, fils de Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort et de Marie-Henriette-Élisabeth Bousquet. — (GG. 401.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 799. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1782.** — Baptêmes et mariages. — 6 avril, abjuration de Paul-Michel Donnéadiou, 30 ans, et Marie-Anne Roux, 36 ans, et 26 avril, mariage des susnommés en présence de

Jean Grissot, seigneur de Passy et Rompsay, ancien ingénieur du roi et des armées de S. M. Catholique, Pierre-Augustin Grissot de Passy, conseiller du roi, lieutenant général criminel au Présidial, Martin Frichet, docteur en droit de la faculté de Paris et avocat au Parlement. — Fr. Martial, Hardy, récollet. — 9 avril, baptême d'Angélique-Gabriel Maubailleq, fils d'Achille Maubailleq, négociant et de Flore Quenet. — 14 mai, mariage d'Antoine-François Bonnavita, employé dans les fermes du roi, fils de Jean-Philippe Bonnavita, bourgeois corse et de Catherine Bonneau avec Marie-Anne Bonneau, fille de Jean-François Bonneau, employé dans les fermes du roi et de Marie-Anne Guibot. — 24 novembre, mariage de Michel-François Allenet, marinier, fils de François-Joseph Allenet, journalier et de Marie Pommier avec Henriette Tessier, fille de Pierre Tessier, journalier et de Marie-Anne Petit. — (GG. 402.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 800. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

**1783.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 9 septembre, Magdelaine-Esther Beltremieux, 28 ans, épouse de Jean Fremond, capitaine de navires marchands. — 7 décembre, Marie-Thérèse-Adélaïde Alleaume, veuve de François Svoire. — (GG. 403.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 801. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1784.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 19 novembre, baptêmes : de Joseph Renaudin; — 26 novembre, Patrice Breclay; — 13 décembre, Flore Maubailleq; — 3 mai, mariage Bouyé et Robert. — (GG. 404.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 802. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1784.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 18 février, Fromentin. — 9 avril, Anne Travers. — 15 août, Anne Goguet. — 30 juillet, Patrice Walch. — (GG. 405.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 803. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1785.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — Baptêmes 30 mars, Beltremieux, 15 décembre Ladauge (qui a donné son nom à un cours). — (GG. 406.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 804. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1785.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 4 septembre, Boutiron. — 27 novembre, Michel Goguet. — (GG. 407.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 805. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1786.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 9 janvier, baptêmes : Marie Allenet, 1<sup>er</sup> février, un nègre nommé Pierre, 22 octobre, Henriette Boutard. — 17 juillet, mariage de Camille Dufresse et de Charles, 7 août, mariage de Duverneuil et de Husseau. — 77 baptêmes, 24 mariages. — (GG. 408.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 806. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1786.** — Inhumations. — 21 avril, Simon Pelletan. — 30 décembre, Jean Merle dit Bertillac. — 81 décès. — (GG. 409.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 807. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1787.** — Baptêmes et mariages. — 29 janvier, Anne Manceau. — 26 mai, Pierre Chanteloub. — 5 septembre, baptême d'Adrien Maubailleq. — 75 baptêmes, 28 mariages. — (GG. 401.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 808. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1787.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 24 juillet, Magdelaine Méchineau. — 26 juillet, Michel-René Vacherie. — 28 août, Marie-Anne Chollet. — 27 septembre, Magdelaine-Gabrielle Chollet. — 13 octobre, Adrien Maubailleq. (GG. 411.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 809. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1788.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 24 mai, Louise Mendan. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême Tessèdre. — 15 janvier, mariage de Cluseau et de Knell. — 22 décembre, baptême d'Hélène de Verneuil. — (GG. 412.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 810. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1788.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 4 décembre, Louise Giraudeau. — 23 décembre, Hélène de Verneuil. — 28 décembre, Marc Gigot. — (GG. 413.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 811. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1789.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 2 juin, baptême de Julie-Clo-

Hilde Maubaillareq. — 20 avril, mariage de Verteuil et Cremon. — 13 mai, mariage de Michel Bernard et Marie de Puibresque. — 2 septembre, baptême de Puibresque. — 17 octobre, inhumation Desroches. — 19 décembre, inhumation de Marie Seignette. — 9 janvier, Abraham Gigaux de Lagroix. — 5 février, Marie et Élisabeth Pelletan. — (GG. 414.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 812. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1790.** — Inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle. — 6 février, Louis-Michel Mechineau. — 7 avril, Marie-Anne Chauvet. — 2 décembre, Clotilde Maubaillareq. — (GG. 415.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 813. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1790.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 17 avril, baptême de Pierre Manceau. — 27 juin, baptême de Achille de Puibresque. — 12 janvier, mariage Brunet et Garnier. — 11 août, mariage de Clermontier et Bousac. — (GG. 416.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 814. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1791.** — Baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Nicolas. — 6 janvier, baptême d'Alexandre-Joseph Travers. — 23 février, Louis-Joseph Baudouin. — 18 juillet, mariage Dubois et Fromentin. — (GG. 417.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 815. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1791.** — Inhumations de la paroisse Saint-Nicolas. — 27 janvier, Ambroise Garnier, veuf Brandôme. — 14 avril, Charles Poupet. — 11 août, Barthélemy Jouineaud, époux Brunet. — 5 septembre, Alexis Audoyet. — (GG. 418.)

*La paroisse de Saint-Nicolas a été réunie à celle de Saint-Sauveur en 1792.*

E. Suppl<sup>t</sup>. 816. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1655-1668.** — Baptêmes, mariages, inhumations, actes de catholicité de la paroisse Saint-Sauveur de La Rochelle. — 20 octobre 1668, baptême d'Élisabeth Chadeau. — 12 mai, mariage de Jean Lestrade et d'Élisabeth Magnen. — 17 mai, décès d'Étienne Charon. — (GG. 419.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 817. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1669.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 29 juin, baptême de Jean de La

Roche. — 8 juin, baptême de Françoise Nadault. — 19 février, mariage de Simon de Saint-Marc et de Louise de Goux. — 15 octobre, mariage de Michel Delabaye et de Marie Seuveron. — 11 novembre, mariage de Nicolas Musnier et d'Anne You. — 8 septembre, inhumation d'Élisabeth Chadeau. — 25 septembre, inhumation d'Antoine Dolbeau, prêtre. — (GG. 420.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 818. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1670.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> septembre, mariage de François de Clinchant et de Françoise Nadaut. — 25 janvier, baptême de Magdelaine Fabry. — 1<sup>er</sup> juin baptême de Jacques Drouyneau. — Inhumations, 6 octobre, Paul Debessé. — 28 novembre, Abraham Beaumont. — (GG. 421.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 819. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1671.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 20 janvier, mariage de Jacques Monjault et de Marguerite Fabry. — 12 octobre, mariage de Joannis d'Hyorsabal et de Dominge d'Hyaree. — (GG. 422.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 820. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1672.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 7 mai, baptême de Louise de Marines. — 30 octobre, baptême de Mathurin Bernon. — (GG. 423.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 821. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1673.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur de La Rochelle. — 15 mai, baptême de Marguerite-Magdelaine-Élisabeth de Marines. — (GG. 424.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 822. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1674.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 2 juillet, mariage de Pierre Jamard et de Marie Beranger. — 17 septembre, inhumation de Marie Simouneau veuve Fabry. — (GG. 425.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 823. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1675.** — Baptêmes, mariages et inhumations, 8 août,

baptême de Marie-Anne de la Court. — 18 novembre, mariage de Nicolas Claessen et de Marie Mouchard. — (GG. 426.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 824. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1676.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 6 octobre, inhumation de Marguerite Fabry, femme de Montjaud. — (GG. 427.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 825. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1677.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 15 janvier, mariage de Pierre Normandin et de Jeanne You. — 22 novembre, mariage de Léon-Joseph Regnier et d'Élisabeth Claessen. — 5 avril décès de Élisabeth Dussault. — 11 octobre, inhumation de Jeanne Michel, femme Delaire. — 7 juillet, baptême de Louis Duperré. — 7 juillet, abjuration d'Anne Gaborit. — 2 août, baptême de Jeanne et de Marie de Marines. — 23 novembre, inhumation de Nicolas Claessen. — (GG. 428.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 826. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1678.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 8 mai, baptême de Jeanne de Saint-Marc. — 12 juillet, mariage de Michel Papin et de Jeanne Lambert. — 23 janvier, inhumation de Marie-Anne Chadeau. — (GG. 429.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 827. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1679.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 9 décembre, baptême de François Chalumeau. — 26 mai, abjuration de Louis de Facro. — 11 septembre, inhumation d'Ève de Lafontaine. — (GG. 430.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 828. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1680.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 4 mars, baptême d'Antoine Claessen. — 18 février, inhumation de Richard Creagh. — 31 décembre, inhumation d'Isaac Arboynéau. — (GG. 431.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 829. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1681.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — Abjurations : 7 septembre, CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Jean Nevault ; 19 septembre, Anne Robin et ses enfants, 9 décembre, Claude Thomas. — 18 avril, mariage de Jean César Drouyneau et de Marie Chasseloup. — 24 novembre, mariage de Richard Le Vacher et de Françoise Besnard. — (GG. 432.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 830. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1682.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 12 juillet, abjuration de Moïse Petit. — 24 septembre, inhumation de Marie Bourbon veuve Truvers. — 25 novembre, inhumation de Jean Delanoüe. — (GG. 433.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 831. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1683.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> juillet, abjuration de Jacques Cant. — 7 juin, inhumation de Claude de La Court. — (GG. 434.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 832. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1684.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 30 janvier, inhumation de Jean Lhommedieu sieur des Mazures. — 24 décembre, abjuration de Catherine Boyer. — 26 décembre, abjuration de Marguerite Vesron, femme du sieur Chasseloup. — (GG. 435.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 833. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1685.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 9 juillet, mariage de Jean Gauvin et de Renée Neveu. — Abjurations : 24 juillet, Pierre Boutaud ; 7 août, Louise Drugeon ; 23 août, Gédéon Maynard ; 21 septembre, Jeanne Maurat, Suzanne Junin veuve Bertrand ; 30 septembre, Esther Jousselin, veuve Olivier ; 1<sup>er</sup> octobre, Jean Beluteau, Joseph Desperoux, Etienne Olivier ; 2 octobre, Anne Pimant veuve Beneteau ; 3 octobre, Élisabeth Mahaud veuve Hossard ; 8 octobre, Charles Debordes, Josué Cherbonneau ; 21 octobre, Jeanne Morin, Renée Garnaud ; 6 novembre, François Faure. — (GG. 437.)

E. Suppl<sup>ts</sup>. 834. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1686.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 30 avril, mariage de Jacques



Bernon et de Jeanne-Catherine Faneuil. — Inhumations : 13 mars, Louis Ancelin ; 25 avril, Pierre Papin ; 3 juin, Marie Michel, femme du sieur de La Tache. — (GG. 437.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 835. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1687.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 6 février, inhumations de la veuve Auboyneau. — 13 décembre : Marie Bernon, femme Faneuil. — Mariages : 2 juin, Jacques Turpand et Marie Ferchaud. — 8 septembre, Nicolas Chapperon et Marguerite Langelier. — 23 décembre, Depont Fouchard et Jeanne Fragé. — (GG. 438.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 836. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1688.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 19 février, baptême de Paul Depont. — 8 mars, baptême d'Anne-Louise Poupet. — 30 mai, baptême de Marie-Françoise Huet. — 18 octobre, baptême de Jean-Michel Dronineau. — 1<sup>er</sup> mars, mariage de Jean Ducornau et d'Élisabeth Serre. — 31 mai, mariage de Louis Torterue-Bonneau et de Marie Besnard. — 13 septembre, mariage d'Abraham de La Croix et de Suzanne Faneuil. — 24 février, inhumation de Pierre Faneuil. — 19 juin, inhumation de Melchisédech-David Monchat. — 6 août, inhumation de Paul Legoux de Beauséjour. — 27 août, inhumation de Marie Mouchard veuve Claessen. — (GG. 439.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 837. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1689.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 35 mariages, 104 baptêmes, 142 inhumations. — (GG. 440.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 838. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1689.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 3 février, mariage de Richard Roumegou, marinier, fils de feu Pierre Roumegou, marinier et de Marie Gorret avec Marie Adrien, veuve de Jean Laguarde.-Signé: Richard Roumegou, Jacques Roumegoux, Jacques Ferrand, Daniel Groton, Laurens Millorit, Ramey, curé de Saint-Sauveur. — 31 octobre, mariage de René You, maître boulanger, fils de feu Étienne You, maréchal et de feu Marguerite Meraudet avec Marie-Anne Planson, veuve de Pierre Hernaud, maître boulanger, en présence de David et d'Anne Basset. — 12 janvier, baptême d'André-Benjamin, fils de Louis Tabutteau, marchand et de Suzanne-Marie Faneuil, parrain François Turpeau, marchand, marraine Marie Turpeau. — 23 janvier, baptêmes d'Adrien

de Torterue, fils de Louis Torterue-Bonneau, marchand et de Marie Besnard, parrain Adrien du Bouchet, écuyer, seigneur de Cezanson, conseiller procureur du roi en l'amirauté de La Rochelle, marraine Élisabeth Gedoin épouse d'Antoine Gory. (Signé) Torterue-Bonneau, Du Bouchet, Élisabeth Gedoin, Ramey, curé de S<sup>t</sup>.-Sauveur. — 3 juillet, baptême d'Anne, fille de Pierre Hirvoix, notaire royal et de Suzanne Carreau, parrain Maurice Hirvoix, marchand, marraine Anne Macault. — 16 juillet, baptême d'Étienne, fils d'Étienne Jousseau, marchand et d'Étienne Marrolay, parrain Nicolas Brebion, marraine Suzanne Roy. — 30 juillet, baptême de Jean, fils de Depont Fouchard, marchand et de Jeanne Frogé, parrain Jean-César de Ruyneau, marraine Suzanne Bonneau. — 12 août, baptême d'Anne-Élisabeth, fille de Jean Galaudet, marinier et d'Anne Bagard, parrain Antoine Bagard, notaire royal, marraine Élisabeth Bourrot. — 28 septembre, baptême de Jean-Samuel, fils de Jean Ollivier, marchand et de Suzanne Joumar, parrain Jean Gariteau, praticien, marraine Marie Pilleau. — 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Jean, fils de Jean Durand, capitaine de vaisseau pour le roi et d'Élisabeth Pileau, parrain Jacques Tresset, marchand, marraine Françoise Pilleau qui ont signé. — 23 novembre, baptême de Marie-Anne, fille de Richard Roumegou, maître sur les vaisseaux du roi et de Marie Adrien, parrain Mathurin Bouyé, capitaine de vaisseau, marraine Élisabeth Mathieu. — 22 décembre, baptême de Magdelaine, fille de Michel Dergny marchand et de Marie Boucherot, parrain Pierre Dergny, marraine Marie Dergny. — 22 juin, inhumation de Jeanne, deux ans, fille de Jean Bernon, marchand et de Jeanne-Catherine Faneuil. — 8 octobre, inhumation d'Esther, cinq ans et demi, fille de Pierre Naud, charpentier et d'Esther Pescher. — 4 décembre, inhumation dans l'église de Marie Macaud, veuve de Jacques Gandin, maître boulanger, âgé de 70 ans. — (GG. 441.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 839. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

**1691.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Nicolas. — 1<sup>er</sup> avril, inhumation d'André Bernon, 18 ans, fils d'honorable homme Jean Bernon, docteur en théologie et de Marie Joussetin. — 22 septembre, inhumation de Jean Gaulin, prêtre, âgé de 30 ans, fils de défunts Antoine Gaulin et de Marie Miget. — 9 janvier, mariage de Jean Moreau, marinier, fils de feu Pierre Moreau, pilote de navire et d'Esther Prevost et de Suzanne Maisnet, fille de feu Barthélemy Maisnet, maître tonnelier et de Louise Tremeau, en présence de Louis Turnier, maître chapelier, Antoine Fokk, officier marinier et d'Étienne Gaultier. — 14 janvier, baptême de Jacques, fils

de Jean Baragné, marchand et de Judith Billon, parrain Jacques Baragné, marraine Marie Baragué. — 12 février, mariage de Guillaume Nadeau, fils de feu Jean Nadeau, marchand et de feu Élisabeth Grasset avec Marie Boucherie, fille de Jean Boucherie, marchand et de Jeanne Pelloquain, en présence de Jean Boucherie, Jean Nadeau, Jacques Grasset, Jacques Billeau et Nicolas Roger. — 19 février, mariage de Jean Garitteau, notaire royal, fils de feu Jean Garitteau, marchand et maître boulanger et de Jeanne Charron, à présent femme de Michel Valadon aussi marchand et maître boulanger avec Catherine Savin, fille de feu Jacques Savin, notaire royal et de Catherine Le Borgne. — 26 février, mariage de Louis Moreau, praticien, fils de Bertrand Moreau, huissier au grenier à sel et de Marie Soubs avec Marie Legrain, fille de feu Zacharie Legrain, marchand et de Marie Estachon, femme de Sylvain Moreau, maître chirurgien. — 26 février, mariage de Jacques Goulet, marchand perruquier, fils de feu Jean Goulet marchand perruquier et de Marie Fontaine avec Louise-Thérèse Binet, fille de feu Nicolas Binet, maître en fait de danse et de Françoise de Ponchert, à présent femme de Hugues Gueneband Dubourg, maître ès-arts. — 12 mars, baptême d'Élisabeth-Judith, fille d'Élie Richard, docteur en médecine et de Jeanne Belin, parrain Henri Allaire, juge de l'Amirauté de cette ville, marraine Jeanne Barbin, femme d'Antoine Gyron. — 26 juin, mariage de Alexandre Yvonet, marchand, fils de défunts Jean Yvonet, notaire royal, et de Suzanne Petit avec Élisabeth Rullot, fille de feu Philippe Rullot, marchand et de Suzanne Tisseau. — Information pour suppléer à l'acte de baptême du fils, né le 11 décembre 1691, du légitime mariage de Abraham de La Croix et de Suzanne Faneuil 26 juillet 1710. Signée Meschines de l'Obrière, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Sauveur. — (GG. 442.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 840. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 11 janvier, baptême de Pierre, fils d'Abraham de La Croix, marchand et de Suzanne Faneuil, parrain Pierre Roger, marraine Dominique Roger. — 8 février, baptême de Marie-Françoise, fille de Depont Fouchard, marchand et de Jeanne Fragé, parrain Pierre Garbusat, marchand, marraine Marie-Françoise Garbusat, sa fille. — 14 janvier, mariage de Jacques Kermorgan et de Marguerite Gervau. — 22 janvier, mariage de Jean Lamothe et de Marguerite Langelier. — 26 janvier, mariage de Pierre Gallais et de Marie David. — 4 février, mariage de Jean de Beauchamps et de Marie Boisselet. — 6 février, mariage de Jean Tenard et de Jeanne Quierton. — 19 fé-

vrier, mariage de Sébastien Sabouraud et de Magdelaine Girard. — 20 février, mariage de Jean Seguin et de Louise-Marianne Perreau. — 7 mariages, 24 baptêmes, 15 inhumations. — (GG. 443.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 841. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1692.** — (Couverture en parchemin formée par une baillette à titre de ferme du 21 mai 1546, signée Demery et Larcher, entre damoiselle Anne de Sauzay, veuve de noble homme maître Aymé Bachelard, conservateur des privilèges royaux de l'université de Poitiers, dame de la Pivetière demeurant au Chastelleraud et Jean Audebert, laboureur, d'une maison et métairie appelée Langevinière, pour quatre septiers froment, deux septiers mestaut, un septier de seigle, un septier baillarge et vingt-cinq boisseaux d'avoine, rendus à La Berthelière, fors l'avoine qu'il sera tenu de rendre et conduire à Chastelleraud.) — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 86 baptêmes, 20 mariages, 44 inhumations. — 15 juin, baptême de François « que le parrain et la marraine m'ont assuré estre fils » de François Fleuriau, marchand et de Élisabeth Franaud, son épouse, qui n'ont pareu ni l'un ni l'autre » parrain Étienne Picard, laboureur, marraine Marie Brault, lesquels ont déclaré ne savoir signer — F. Des Rameaux, viciaire. — 23 avril, baptême de Henriette, fille d'Antoine Allaire, marchand et de Jeanne Pagez, parrain Paul Bion, juge de la monnaie, marraine Henriette Pagez. — 20 mai baptême de Henriette, fille de Louis Tabutteau, marchand et de Suzanne-Marie Faneuil, parrain Jean Turpeau, marraine Marie Brunet. — 24 novembre, baptême de Jacques-André, fils de Jacques Kermorgan, tapissier et de Marie Marguerite Gervaud, parrain André La Mollinière, marraine Marie-Marguerite Miget, Ramey, curé. — 17 novembre, mariage de Jean de Launay, marchand, fils de défunts Jean de Launay, marchand et de Magdelaine Léonard avec Marie-Suzanne Menanceau, fille de défunt Henri Menanceau, marchand et de Marie Maynard. — 20 mars, inhumation de Louis, cinq mois, fils de Pierre Hirvoix, notaire royal et de Suzanne Carranson. — 7 juin, inhumation de Jean Camus, marinier, âgé de 92 ans. — 9 septembre, inhumation de Jeanne, fille de Pierre Hirvoix, serrurier et d'Anne Godineau, quatre ans. — 23 octobre, inhumation de Catherine Maquin, fille d'André Maquin et de Catherine Dudit, sept semaines. — (GG. 444.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 842. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1693-1694.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur 158 baptêmes, 38 mariages, 158 inhu-

mations. — 4 janvier 1693, baptême de Jean, fils d'Étienne Jousseume, marchand et de Marie-Anne Marcolloy, parrain Jean de La Neude, marraine Françoise Champiré. — 3 février 1693, mariage de Simon-Pierre Denis, écuyer, sieur de La Ronde et de Catherine Le Neuf avec Jeanne Janvier, veuve de Jean Bourdon, écuyer, sieur de Dombourg. — 3 août 1693, mariage de François de Menard, cordier, fils de Jacques de Menard, tissier et de feue Léonarde Buffet avec Catherine Rabosseau, fille de feu Pierre Rabosseau, laboureur et de Jeanne Pelletier. — 10 février 1694, baptême de Thérèse, « fille à ce qu'on m'a dit de Pierre Faneuil absent et d'Esther Allaire, son épouse » parrain Jean Guischar, maître voilier et marraine Marie Delanoïte, qui ont déclaré ne savoir signer. Ramey, curé. — 26 juin 1693, baptême de Jean, fils d'Abraham de La Croix, marchand et de Suzanne Faneuil, parrain Jean Beisserie, maître bahutier, marraine Marie Charro. — 5 août 1693, baptême de Marie-Suzanne, fille de Pierre Harouard, receveur au bureau général des fermes du roi et de Suzanne Bernon, parrain Pierre Harouard fils, marraine Esther Bernon, femme du sieur du Petit Val. — 12 décembre 1693, baptême de Jean, fils de Pierre De La Coste, marchand et de Marguerite Depont, parrain Jean Barbot de Romagné, conseiller au Présidial, marraine Marie Remy de La Coste. Drouineau, prêtre. — 18 janvier 1694, baptême de Marie, fille de Jacques Bernon sieur de Bernonville, marchand et de Jeanne-Catherine Faneuil, parrain François Turpeau, marchand, marraine Marie Brunet. — Inhumations: 29 janvier, Claude de Villars; — 4 mars, Marcellin, 18 ans, fils de noble François de Traversier, sieur de Montrerol et de Françoise de Soleres, en présence des sieurs de Goulard, capitaine dans le régiment de la Chastre, Golainville et Diseuil, capitaines dans ledit régiment. — 21 mars, Élisabeth (3 ans 4 mois), fille de Pierre Seignette, docteur en médecine et de feue Elisabeth Denis. — 23 avril, le sieur de Sainte Marie de Lar, lieutenant de frégate royale, 42 ans. — 3 mai, Nicolas de Saint Simon, marchand, 37 ans. — 21 juin, Élisabeth-Judith Richard, 2 ans 1/2, fille d'Élie Richard, docteur en médecine et de Jeanne Belin, son épouse. Ramey, curé. — 7 octobre, André-François Huet. — (GG. 445.)

E. Suppl. 843. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

**1694-1695.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 32 mariages, 96 baptêmes, 76 inhumations. — 22 janvier 1695, mariage de Si-

mon Martin, notaire royal, fils de François Martin, avocat en Parlement et au Présidial et de Marie Thibault avec Marie-Magdelaine Saint-Marc, fille de feu Saint-Marc, marchand et de Jaquette Margon. — 3 novembre 1694, baptême de Catherine, fille de François Flenriau et d'Élisabeth Fragneaud, parrain Pierre Bouttié, marraine Catherine Boues, qui ont déclaré ne savoir signer. Ramey, curé. — 4 novembre 1694, baptême d'Élisabeth, fille d'Élie Seignette, marchand et de Suzanne Depont, parrain Pierre Turpeau, saunier, marraine Michelle Videau, qui ont déclaré ne savoir signer. — (Signé) E. Seignette, Ramey, curé. — 7 novembre 1694, baptême de Jean-André, fils de Pierre Harouard, receveur du grand bureau et de Suzanne Bernon, parrain Jean Bernon seigneur de Feusses et de Fielvraut, marraine Esther Menard, veuve de Louis Guibaud, écuyer, sieur du Val et conseiller du roi au présidial de La Rochelle. — 8 avril 1694, inhumation de Louise, deux jours, fille de Charles Le Coq, soldat de marine et de Louise Dhonoré, Drouineau, vicaire. — 3 février 1695, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Prunière, marchand et de Marie Riché, parrain François Molinier, bourgeois de Bordeaux, marraine Anne Serizier, femme de Noël Richer, marchand. — Molinier, curé de Saint-Vivien, Maisonneuve, vicaire de Saint-Sauveur. — (GG. 446.)

E. Suppl. 844. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

**1695-1696.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Sauveur. — 138 baptêmes, 26 mariages, 66 inhumations. — 13 mars 1695, baptême d'Élisabeth Magdelaine, fille de François d'Avarez, marchand et d'Anne Bouchet. — 16 mars 1695, baptême de François, fils de François Chahaignes de La Rouillere, commis sur les quais et de Suzanne Desperoux, parrain Edme de Saint-Germain, capitaine sur les quais, marraine Jeanne Angélique Oubron, femme de Michel Petit, officier et capitaine de patache laquelle a déclaré ne savoir signer. — Même jour, baptême de Suzanne, fille de Joseph-Claude de Gayan, écuyer sieur de La Roche et de Suzanne Monnier, parrain François Dunesat, ingénieur, marraine Jeanne Page. — 13 juin 1695, baptême de Pierre, fils d'Abraham de La Croix, marchand et de Suzanne Faneuil, parrain Paul Bion, conseiller, marraine Marie Mouchard. — 2 juillet 1695, baptême d'Esther, fille de Jacques Bernon, marchand et de Jeanne Catherine Faneuil, parrain Nicolas Gaillard, maître boulanger, marraine Jeanne Giraud. — 26 juin 1695, baptême d'Amateur, fils d'Élie Richard, docteur en médecine et de Jeanne Belin, parrain Amateur Huet sieur du Riveau, capitaine des vaisseaux du roi, marraine Marianne Husson, épouse de Valentin Mariocheau, conseiller du roi. —

12 juillet 1695, baptême de Charles, fils de Charles de Torcy, officier sur les vaisseaux, et de Suzanne de La Croix, parrain Michel Mutel, marraine Jeanne Mutel. — 24 décembre 1695, baptême de Marie, fille de Rumilly d'Ancourt, lieutenant des gardes du maréchal d'Estrées, et d'Élisabeth Ramey, parrain Maubert, capitaine de la patache de Saint-Martin, marraine Marie Billon. — 7 février 1695, mariage de David Oüalle, marchand, fils de feu David Oüalle marchand et de défunte Suzanne Bailly avec Marie-Anne Classe, fille de Nicolas Classe, marchand et de défunte Marie Monchard, en présence de Nicolas Classe, père de l'épouse, Pierre Bailly, conseiller au Présidial, oncle de l'époux, Jean Monchard, secrétaire du roi, oncle de l'épouse Jean François Oüalle, frère de l'épouse et Joseph-Léon Regnier. — (GG. 447.)

E. Suppl. 845. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

**1696-1697.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> octobre 1696, baptême de Jean-François, fils de Jean Desperoux et de Marie Chappellot, parrain François Matthieu, maître d'hôtel de Monseigneur le maréchal de Tourville, marraine Catherine Marcollay, femme de Dominique Dubois, marchand. — 19 mai 1696, mariage de Gaspard Boisdon, marchand, fils de feu Jacques Boisdon, marchand et de Marie Raoult avec Marie Geoffroy, fille de feu Jacques Geoffroy et de Marie Depersilier. — 12 novembre 1696, mariage par Louis Auboyneau, curé de Colombiers, évêché de Poitiers, de Charles Auboyneau, fils de René Auboyneau, sieur de Pain et de Claude Le Comte avec Françoise Buot, fille de défunt Nicolas Buot et de Louise Baillard. — 7 octobre 1697, inhumation de Catherine, 5 ans, fille de feu Jean Gallaudet, marinier et d'Anne Barar. — 27 décembre 1697, inhumation de Isaac Jollet, sieur de Laubray, marchand, 72 ans. — (GG. 448.)

E. Suppl. 846. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

**1697-1698.** — Mariages, baptêmes et enterrements de la paroisse Saint-Sauveur. — 15 janvier 1697, mariage de Louis Pintenelle, procureur et notaire à Benon, fils de défunt Marc Pintenelle, notaire et d'Anne Poulard avec Marie Guichard, fille de Josué Guichard, marchand et de Marie Bussi. — 28 janvier 1697, baptême de Anne-Magdelaine, fille de Le Houx, marchand et de Marie Silverin, parrain Gaspard de Saint-Vincent, écuyer, marraine Anne Bouclier. — 29 dudit, enterrement de Nicolas, 6 jours, fils de Pierre Rouleau et de Marie Grain de Saint-Marceau, Maisonneuve, vicaire. — 30 janvier 1697, mariage de

Charles François, marchand, fils de défunt Louis François, marchand et d'Antoinette Lesaubre avec Suzanne Pinet, fille de défunt René Pinet et d'Élisabeth Langlois, en présence de Jacques Brésin, capitaine de vaisseau, Isabelle Langlois, Marguerite Bloquin, etc. — 25 février 1690, baptême d'André, fils d'André Guitton, marchand paumier et de Marguerite Couture, parrain Mathurin Guitton, employé dans les fermes, marraine Magdelaine Lavoix, femme de Jacques Marais, marchand. — 30 mars 1697, baptême de Marguerite, fille de Pierre de la Coste, marchand et de Marguerite Dupont, parrain Jacques Barbot, maître boulanger et marraine Suzanne Giraudeau, qui a déclaré ne savoir signer. — 18 avril, baptême de Louise, fille de Louis Torterue Bonneau, et de Marie Besnard, parrain Louis Bonneau, fils de Nicolas Bonneau, marraine Louise Mars, femme d'Étienne Besnard. — 5 juin 1697, baptême de Michel, fils de François Colin, joueur de hautbois, et de Mauricette Gautier, parrain Michel Léger, officier du roi, marraine Françoise Detroit, femme de Charles Monsigot, maître de danse. — 1<sup>er</sup> juillet 1697, baptême de Marie, fille de Charles Rondart, tourneur en bois et de Marie-Anne Bobineau, parrain Côme Renier, fils de Pierre Renier (Resnier) Conseiller au Présidial et marraine Marie Renier, sœur du parrain. — 15 août 1697, baptême d'Élisabeth-Marie, fille de Joseph Girouard, « sculpteur », et de Marguerite Gautron, parrain Jean Guichard, maître voilier, marraine Élisabeth Gautron, tante de l'enfant. — 5 octobre 1697, baptême de Marianne, fille de Élie Seignette, marchand et de Suzanne Depont, parrain Samuel Bernon, conseiller du roi, trésorier de France, marraine Marianne Briand, le père présent. — 28 septembre 1697, baptême de Benjamin, fils de Pierre Faneüil, marchand, et d'Esther Allaire, parrain Pierre Duhart, facteur dudit Pierre Faneüil, marraine Jeanne Guigner. — (GG. 449.)

E. Suppl. 847. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

**1698-1699.** — Mariages, baptêmes et enterrements de Saint-Sauveur. — 8 avril 1698, mariage de Simon Pichet, laboureur, fils de Pierre Pichet, laboureur et de Catherine Libert, de Blaye, avec Jeanne Geay, fille de feu Étienne Geay et de Marie Chirmine. — 22 avril 1698, mariage de Thomas Delaire, le jeune, marchand pelletier, fils de Thomas Delaire, marchand pelletier avec Marie-Claude Le Fèvre, fille de feu Philibert Le Fèvre, marchand pelletier et de Marie de Pressoir, de Paris. — Perron, curé. — 3 mai 1698, baptême de Charles, fils de Charles Auboyneau, chirurgien et de Françoise Buot, parrain Philippe Delauzon, enseigne sur les vaisseaux du roi et marraine Marie-Jeanne Soret, fille de Jean Soret, marchand et de Renaude Biéz. — 4 mai

1698, baptême de Pierre, fils de Jean Bonfils, marchand et de Marie Faneüil, parrain François Guigner, maître menuisier, marraine Marie-Françoise, femme de Jean Jolain, marinier. — 30 mai 1698, baptême de Marianne, fille de François Chahaignes de La Roulière et de Suzanne Despéroux, parrain Jean Coupeau, greffier secrétaire de la maison de ville, marraine Marie Tissier. — 18 juin 1698, inhumation d'Esther-Suzanne, fille de Pierre Faneüil, marchand, officier de la monnaie et d'Esther Allaire. — 19 août 1698, baptême de Jeanne-Esther, fille d'Élie Seignette, marchand épiciier et de Suzanne de Pont, son épouse, parrain Jean Donat, Conseiller du roi et directeur de la monnaie, marraine Esther Menard, veuve de Louis Guibourg Sieur du Val, conseiller du roi au Présidial. — 21 août 1698, baptême d'Antoine et Jacques, fils jumeaux de Bernard Audeau, maître savetier et de Jeanne Borderon, parrain d'Antoine, Antoine Bourrot, fils de Louis Bourrot, marchand et de Marie Carreau, marraine Jeanne Macaud, fille de Jacques Macaud, maître boulanger et de Jeanne Bouchet, parrain de Jacques, Jacques Bruslé, fils de Jacques Bruslé, procureur du roi à la monnaie et de Marie Thoraille, marraine, Marie-Perrine Delafont, fille de feu Pierre Delafont, marchand et de Firmine Le Roux, femme du sieur de Mirail des Tourneaux. — 10 janvier 1699, baptême de Marie-Sara, fille de Depont Fouchard, marchand et de Jeanne Frogé, parrain Lazare Nectoux, conseiller procureur du roi à l'Amirauté de La Rochelle, marraine Marie Mouchard, veuve de Massiot, trésorier de France. — (GG. 450.)

E. Suppl. 848. (Registre.) — tu-folio, 53 feuillets, papier.

**1699-1700.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 27 janvier 1699, baptême de Marie-Claude, fille de Thomas de Laire, marchand pelletier et de Marie-Claude Lefèvre, parrain Daniel Jousserant, maître orfèvre, marraine Claude-Charlotte Le Clair, fille de Jacques Le Clair, maître sellier. — 29 janvier 1699, baptême de Michel-Ange, fils de Vincent de la Bruère du Condray, employé dans les fermes et de Catherine de La Bouet, sa femme ; parrain Michel-Ange Vialis, Directeur général des fermes du roi à la Rochelle, marraine Begnine Pagez. — 31 janvier 1699 baptême de Marie-Élisabeth, fille de Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé, lieutenant général des armées du roi, gouverneur et lieutenant général du pays d'Aunis, de La Rochelle, des îles d'Oleron, Ré, Brouage et côtes adjacentes et de Marie-Élisabeth Berthelot, parrain Thomas de Coquerel, fils de Louis, imprimeur libraire, marraine Suzanne Champion, fille de défunt Champion — Signé : Le Comte de Gacé, Thomas de Coquerel, Bouglie, prêtre de l'Oratoire, curé

de St-Sauveur. — 9 février 1699, mariage de Georges Poucheau, journalier, fils de défunt Jacques Poucheau, filassier et de Françoise Gatineau, avec Louise Cottereau, fille de défunt Alain Cotereau, cordonnier et de Jacquette Geoffroy. — 26 février 1699, inhumation de Geoffroy, fils de Jean Desperoux, tonnelier et de Marie Chabelot, trois jours. — 5 mars 1699, baptême d'Alexandre, fils de Durand, capitaine de vaisseau et d'Élisabeth Pillau, parrain Alexandre Piot Develly, commis des quais, marraine Marianne Pilleau, fille de Pilleau, marchand, et de Marie, fille jumelle des mêmes, parrain David Oüalle, marchand, marraine Marie Auboyneau, fille d'Auboyneau, marchand et échevin, lesquels ont signé ; le père absent. — (GG. 451.)

E. Suppl. 849. (Registre. — tu-folio, 52 feuillets, papier.

**1700-1701.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> février 1700, mariage de Jean Petit dit La Brière, soldat de la compagnie du sieur d'Hyverny, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Flandre, fils de défunt Jean Petit et de Marie Renard, avec Anne Agry, fille de défunt Nicolas Agry et de Marie Bullon. — 22 février 1700, mariage de Nicolas Barollet, fils de Louis Barollet, conseiller du roi, substitut du procureur de Sa Majesté en la prévôté de Bouillant et de Françoise Baudinet avec Jeanne Château, fille de feu René Château, marchand et de feue Jeanne Arnault, en présence de Louis Château, marchand, Jean Château, marchand, Joseph Duray, écuyer, sieur de Sauroy, Marie Mouchard, veuve de Henri Massiot, conseiller du roi et trésorier général de France et François Guigner, maître menuisier. — 22 février 1700, mariage de Jean Laurent, journalier, fils de feu Lambert Laurent, laboureur, et de feue Marie Becq avec Jacquette Dubreuil (sic), fille de feu Samuel du Breüil (sic) et de Catherine Thubin — Duquesne, vicaire. — 25 février 1700, baptême de Marie-Thérèse et Marguerite, enfants jumeaux de Benjamin Fouchard et de Magdelaine Gaigneur, parrain Nicolas-Joseph Pachot, marraine Marie-Thérèse Gaigneur. — 19 avril 1700, mariage de François Pintault, marchand, fils de défunt René Pintault, procureur au Présidial et de Magdelaine Billaud avec Suzanne Gaschot, fille d'Étienne Gaschot, sieur des Varennes et de feue Suzanne Fontaine, en présence de Magdelaine Pintault, sa mère, André et Alphonse Pintault, procureur du roi à l'Élection, Anne Poirel, Marguerite et Magdelaine Pintault, Raymond Bessey, procureur au Présidial, Élisabeth Billaud, veuve d'André Meurgnier, Étienne Gachot, sieur des Varennes, Marianne Gachot, Judith Gachot, Paul Usson, avocat en Parlement, Élie Nicolas sieur du Caillau, écrivain de Sa Majesté au port de Rochefort, Magdelaine Fontaine et François Guignier, maître menuisier

— 27 avril 1700, mariage de Jean Ferry, serviteur domestique, fils de feu Jean Ferry et Marie Talluet avec Louise Douhault, veuve de Louis Fromager, archer de la maréchaussée d'Annis, en présence de Charles-Paul Billaud, écuyer, sieur de la Villeneuve, conseiller du roi, vice-sénéchal de La Rochelle et grand prévôt d'Annis, Charles Nugault, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, employé pour les droits du roi, Jean David, chapelier, Jean Bourasseau, maître tailleur d'habits et René Loiseau, sergent d'infanterie au régiment de Périgord. — (GG. 452.)

D. Suppl. 850. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1701-1702.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 26 janvier 1701, mariage de Marc-Antoine Grimauld, natif de St-Pierre d'Oleron fils de feu André Grimauld, notaire et procureur fiscal et de Jeanne Le Conte avec Henriette Allemand, fille d'Abraham Allemand, maître poulieur et de Magdelaine Maureau. — 31 janvier 1701, mariage de Pierre Guerin, sergier, veuf de Sara Burgaud, et de Marianne Bernier, fille de feu Pierre Bernier, maître chirurgien et de Marguerite Grosbois. — 13 février 1701, inhumation de Jean-François, 13 jours, fils de François des Favières du Croiset, et de Marie-Aimée Ganet. — 6 février 1701, baptême de Louis Torterue, fils de Louis Torterue-Bonneau et de Marie Besnard, parrain Jean Fouchard, marraine Marie Bonneau. — 22 mars 1701, baptême de Marie-Thérèse-Charlotte, fille d'Alexandre Nadau, marchand apothicaire et de Marie-Magdelaine du Thay, parrain Pierre-Louis-Joseph d'Herville, fils de Pierre d'Herville, capitaine sur les vaisseaux du roi, marraine Marie Le Moyne de Sainte-Hélène. — 12 avril 1701, baptême de Marguerite, fille de Jean Chevalier, commis aux fermes et de Marie Mortuave, parrain Matthieu Menuteau, sieur de Courehamps, conseiller du roi au Présidial, marraine Marguerite de Marines, son épouse. — 3 mai 1701, inhumation de la fille de Paul Bidé, écuyer, seigneur de Chesau et de Jeanne Richard, enfant décédé après avoir été ondoyé par Suzanne Girardeau, sage-femme, veuve de Louis Noblet. — Jallay, vicaire. — 12 mai, baptême de Jean, fils de Jacques Giraud, maître boulanger et de Marie Paris, parrain Jean Bonnamy, sieur de Bellefontaine, secrétaire de M. de Gacé, gouverneur de cette province, marraine Marthe Thiballier. — 15 mai 1701, inhumation d'Alexandre, fils de Daniel Bremond, capitaine de vaisseau marchand, 4 ans. — 22 juin 1701, baptême de Claude-Élisabeth, fils de François Denis, écuyer, sieur de Bonnaventure, capitaine de frégate sur les vaisseaux du roi et de Jeanne Desjanières, parrain Claude de Rabesais, chevalier, seigneur de la Gesse, Montigni, etc., commandant les

troupes de Canada au service du roi, marraine Catherine Creag, veuve du sieur Creag, qui ont signé, le père absent pour les affaires du roi — Catherine Creag de Ramezay Creagh, Jeanne Janniere, Charles Aubert de Locheray Bouglie, curé. — 24 juillet 1701, baptême de Guillaume-Alexandre, fils du sieur d'Ancourt, lieutenant des gardes de M. d'Estrée, gouverneur du comté Nantois et d'Élisabeth Ramey, parrain Guillaume Roger Duchesne, fermier des droits à la chaîne et marraine Marie Lezeau. — 19 décembre 1701, baptême d'Élie, fils d'Élie Seignette, marchand droguiste, et de Suzanne Depont, parrain Étienne Regnaud greffier en chef de l'amirauté, marraine Charlotte du Bouchet, femme de Lazare de Nectoux, conseiller, avocat et procureur audit siège. — (GG. 453.)

E. Suppl. 851. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

**1702-1703.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 26 février 1702, baptême de Henriette, fille de René Durand, maître de danse et d'Anne Gennetin, parrain Charles de Bardet, sieur des Glaireaux (Glereau), fils de feu Charles Bardet, capitaine de vaisseau dans les armées du roi et de Marie Tersmitte, marraine Henriette-Sara Page, fille de Théodore Page et de Sara Tersmitte. — 7 mars 1702, baptême de Marie-Suzanne, fille d'Abraham de la Croix, marchand et de Suzanne Faneuil, parrain Isaac Mouchard, écuyer, sieur de Chabans, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et marraine Anne de la Croix, femme de Paul Bion, conseiller du roi et juge garde de la monnaie. — 25 avril 1702, mariage de Jacques Carayon, marchand, natif de Barth, paroisse de St-Jean Delfreth, évêché de Castre, fils de feu Jean Carayon, marchand et de Jeanne Cabarel, avec Sara Depont, fille de feu Paul Depont, marchand et bourgeois et de Suzanne Bernon, en présence de Suzanne Bernon, mère, Élie Seignette, beau-frère de la mariée, François Guigner, maître menuisier, Jean Chanson, garçon menuisier et Jacques Guigner. — Bouglie, curé. — 15 mai 1702, baptême de Suzanne-Marie-Anne, fille de Jacques Vinault, commis aux portes et de Suzanne Girouat, parrain Charles Roullier des Varennes, marraine Marianno Toraille, femme du sieur Huet de la Gastinière, conseiller trésorier de France. — 9 juillet 1702, baptême de Pierre-Michel, fils de Joseph-Claude de Gajan, écuyer, sieur de la Roche, lieutenant dans les armées de Sa Majesté et de Suzanne Mounier, parrain Michel Pannetier, écuyer, seigneur de Largere, marraine Marie Billon, fille de François Billon, notaire et d'Anne Forget. — 29 juillet 1702, inhumation devant l'autel de la Vierge de Théophile du Vigier, seigneur de la Vigerie, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis,



décédé à 68 ans. — 20 décembre 1702, baptême de Paul, fils de Élie Seignette, marchand et de Suzanne de Pont, parrain Paul Bion, conseiller du roi, juge de la monnaie, marraine Marie-Magdelaine Seignette. — 8 janvier 1703, mariage de Antoine de Labat, marchand, natif de Fayat, paroisse des Açores en Portugal, fils de Gédéon de Labat, marchand et de Marie de Favis de Sylverre avec Marie Allaire, fille d'Antoine Allaire, marchand et de Jeanne Pagez. — (GG. 454.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 852. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

**1703-1704.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 4 mars 1703, baptême de Victor-Michel, fils de Pierre David, maître tailleur et d'Anne Durand, parrain Victor Tambonneau, écuyer, chevalier de Malte, marraine Marie du Rivau-Huet qui ont signé avec M. Beraudin et du Rivau-Huet, et Bouglie, curé. — 23 avril 1703, mariage de Jacques Angouillon, maître coffretier, fils de feu Jacques Angouillon, maître cordier et de Françoise Petit, avec Magdelaine Ferehault, native de Salles, fille de feu Jean Ferchault, laboureur et de feu Marie Barillon. — 4 juin 1703, mariage de Geoffroy Stritch, pilote de navire, natif de Himerick en Irlande, fils de Jacques Stritch et de feu Catherine Herbert avec Marie Stafford veuve de Richard Grampart Brongatte. (Signé) Marie Stafford, Jeffery Stritch, Brunet, Marthe Gall, Ambrosius Stritch, Rogé, Gillom Floyd, Deane De Villepeul Trotie, Edmond Derian, James Casq, François Guigner, C. Joseph Diffe, Boughier, curé. — 5 juin 1703, mariage de Philippe Desbordes, marchand libraire, natif de Niort, fils de feu Guillaume Desbordes aussi marchand libraire et de feu Marie Bureau avec Marie Salvin, native de La Rochelle, fille de feu Gilles Salvin, marchand libraire et de feu Esther Maisonneuve. — 5 juin 1703, mariage de Antoine Masson, garçon pâtissier cuisinier, fils de feu Nicolas Masson, vigneron et de Perronnelle Passau avec Anne Hance, veuve de Claude Turpin, maître pâtissier. L'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir signer. Durand de La Vaux Martin, président au Présidial, a signé au contrat. — 11 juin 1703, mariage de Charles Coutant, maître boulanger, fils de feu Mathurin Coutant aussi boulanger et de Catherine Fourestier avec Anne-Élisabeth Mauvoisin, fille de feu Pierre Mauvoisin, maître menuisier et d'Anne Chancelier, veuve en secondes noces de Pierre de Lafond, marchand. — 13 juin, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Biset, commis dans les fermes de Sa Majesté et de Marie Coignée, parrain Michel Guillotin, procureur au Présidial, marraine Marie Poulain, fille de René Poulain, huissier audiencier au siège de l'Amirauté et de Marie Desplat. — 2 juillet 1703, baptême d'Anne, fille

de Robert Le Grain, bourgeois de Rouen, organiste de St-Maclou, « selon le témoignage que m'en a rendu le sieur de Longueil, officier du roi, » et de Claude Gaultier, parrain Henri Biet, officier dans les armées du roi, marraine Anne Vauzelle. — 8 juillet 1703, mariage de Jean Fouscher, charpentier, fils de Jean Fouscher, charpentier de navire et de Marguerite Rasteau, avec Marie de Lousche, de Saint-Denis d'Oleron, fille de feu Joseph de Lousche, laboureur et de Marie Mesnier. — Marie de Lousche, Marguerite Rasteau, Sébastien Fouscher, Antoine Taphorin ont déclaré ne savoir signer. — 4 septembre 1703, mariage de Guillaume Dubosq, employé dans les fermes du roi, fils de feu Marin Dubosq et de Marie-Marthe Charles avec Suzanne-Aimée Phelippes, fille de Aimé Phelippes, marchand et de Suzanne Desperoux. En présence de Hélène de Labruere, veuve de Charles de la Vigne, de la Chataigner, Desperoux, Aimé de Saint-Germain, Philippe de Saint-Germain, François et Jean Guigner. — 24 septembre 1703, baptême de Jeanne Esther, fille d'Étienne Nezereau, marchand et de Marie Bié, parrain Étienne Marchant, fils de Jean Marchant graisseur et de feu Marie Rodet. — 13 octobre 1703, mariage de François Roy, maître boulanger, fils de Jean Roy, maître boulanger et de feu Françoise Council, avec Jeanne Mariocheau, veuve de Mathurin Coutant, maître boulanger. Le marié a déclaré ne savoir signer. — 15 décembre 1703, baptême de Pierre-Henri, fils d'Élie Seiguette, marchand et de Suzanne Depont, parrain Henri Neale, fils de Jacques, marchand des îles d'Amérique, et de Marie d'Orange; marraine Suzanne Sanceau. — 11 janvier 1704, baptême de Marie-Marguerite, née le même jour et décédée le 12, fille d'Isaac Chaillé le jeune et de Marguerite Bourdeau, parrain Matthieu Rougé, marchand, marraine Marie Rougé. — 15 janvier 1704, mariage d'Isaac Boux de La Roche, procureur au Présidial, natif de Benon, fils de feu Jacob Boux, procureur fiscal du comté de Benon et de Catherine Jarry avec Marie Moulinneuf, fille de Pierre Moulinneuf, marchand et de Marie Marchand. — (GG. 455.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 853. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

**1704-1705.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur. — 29 juillet 1704, mariage de Jean Vivier, marchand, natif de Marennnes, fils de maître Jacques Vivier, docteur en médecine et de feu Anne Bault avec Esther Depont, fille de feu Paul Depont, marchand et de Suzanne Bernon, en présence de Suzanne Bernon, Élie Seignette, marchand, beau-frère, Jacques Carayon, marchand et beau-frère et François Guignière, maître menuisier. — 9 août 1704, inhumation de Benjamin Fouchard, marchand poissonnier « mort dans le sein de l'église » à



36 ans. — 14 août 1704, baptême de Suzanne-Sara, fille de Jacques Carayon, marchand et de Sara Depont, parrain Élie Seignette, marchand, marraine Suzanne-Sara Seignette, fille dudit sieur. — 5 décembre 1704, baptême d'Anne-Élisabeth, fille de Robert Bouchet, voiturier et d'Anne Laplaine, parrain Joseph Hermit fils, et marraine Anne-Élisabeth, fille de feu Jean Galandet, marchand et d'Anne Bérard. — 15 décembre 1704, baptême d'Anne-Jeanne, fille de Guillaume Royer du Chesne, employé dans les fermes du roi et fermier des tours de cette ville et de Jeanne Chaillou, parrain Jean-Baptiste Gillet, maître d'hôtel de M. de Vervins, brigadier des armées du roi et inspecteur de ses troupes en Aunis, marraine Anne Vauzelle, femme de Nicolas Papelard, marchand confiseur. — 21 décembre 1704, inhumation de Catherine Rochefort, hibernoise de nation et née à Saint-Malo, veuve en premières noces de Sarsfildt, irlandais, et en secondes d'André Lebrun, âgée de 51 ans. — 26 janvier 1705, mariage de Joseph Dudoüet, marchand de Bordeaux, veuf d'Anne Doüet et Marie Durandeau, native de Rochefort, fille de Gaspard Durandeau, marchand et de Marie Cribler. — 3 février 1705, baptême de Marie Lydie, fille de Pierre Réveillé écuyer sieur de Beauregard, conseiller du roi, receveur des fermes et d'Antoinette Forestier, parrain Antoine Fermé, maître chirurgien, marraine Lydie Borie, femme de Pierre de La Fargue, des Sables, bourgeois. — 13 février 1705, baptême de Marie-Suzanne, fille de Jean Gerbier, écuyer, seigneur de Nornay, président trésorier de France à La Rochelle et l'un des maires perpétuels de ladite ville, et de Marie-Anne Chauveau, parrain messire Richard Creagh chevalier seigneur de la Foucherie et marraine Marie Poirel, épouse de Simon Bouchereau, conseiller du roi et son procureur à la Sénéchaussée et siège présidial. — (GG. 456.)

E. Suppl. 854. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1705-1706.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Sauveur. — 25 février 1705, inhumations dans l'église, au-dessus des fonts baptismaux, entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> vitrail, d'André Wanthier, marchand commissionnaire, natif de Lille, mort subitement à 40 ans. — 3 mars 1705, baptême de Marie, fille de François Disdier Guibert, maître boulanger, et de Jeanne Thein, parrain Jean-Baptiste Texier du Carroy, fermier des droits d'octroi, marraine Marie Billon, femme de Jean Poirel de la Ledivière, conseiller au Présidial et assesseur criminel de la maréchaussée d'Aunis. — 11 mars 1705, baptême de Marie-Élisabeth, fille d'Antoine de Labat, marchand et de Marie Jeanne Allaire, parrain Marc-Antoine des Vignaux, écuyer,

capitaine d'infanterie au régiment de Flandre, marraine Élisabeth Pagez, femme de Jacques Thomas, conseiller du roi et commissaire sequestre. — 27 mars 1705, inhumation de Suzanne-Sara Carayon, 7 mois 1/2, fille de Jacques Carayon, marchand et de Sara Depont. — 28 mars 1705, inhumation dans l'église, au-dessus de la petite porte, auprès de la muraille, de Dugné, aide-d'office chez le maréchal de Chamilly, 32 ans. — 29 mars 1705, inhumation de Thomas Delaire, marchand peletier, 73 ans. — 2 août 1705, mariage de Nicolas de Coquerel, imprimeur, marchand libraire, natif de Coutances, fils de feu Louis de Coquerel, imprimeur marchand libraire et de feu Marie Legendre avec Michelle-Geneviève Fragé, fille de feu Julien Fragé, marchand et maître potier d'étain, et d'Angélique Coustauder. — 23 octobre 1705, baptême de Jean-Guillaume, fils « naturel » de Isaac Cothonneau, marchand de cette ville et de Suzanne Croiset, « ses père et mère » parrain Jean Pichon, enseigne des vaisseaux du roi du port de Rochefort, marraine Marie Allemand, le père de l'enfant présent. Jollay, vicaire. — 1<sup>er</sup> janvier 1706, baptême de Marie-Anne-Sara, fille de Jacques Carayon, marchand et bourgeois et de Sara Depont, parrain Samuel Bernon, écuyer, conseiller du roi, trésorier de France à Poitiers, marraine Suzanne Bernon, femme de Pierre Harouard, qui ont signé avec le père de l'enfant. — 11 janvier 1706, mariage de Pierre L'Empereur, journalier, natif de Dunkerque, fils de feu Jean L'Empereur, journalier et de feu Élisabeth Huidelaine. Marie-Madelaine Salomon a seule signé. — 25 janvier 1706, baptême de Jean-Paul, fils de Jean Vivier, marchand et bourgeois et d'Esther Depont, parrain Paul Bion, fils de Paul Bion, conseiller du roi et juge garde de la monnaie et d'Anne de la Croix, sa femme, marraine Suzanne-Sara Seignette, fille d'Élie Seignette, marchand droguiste et de Suzanne Depont. — 6 février 1706, baptême de Jeanne, fille de Philippe Desbordes, marchand libraire et de Marie Salvin, parrain Jean Thierce, marchand et maître orfèvre à Niort, marraine Jeanne Arramy, femme d'André Estournel, marchand et bourgeois de cette ville qui ont signé avec le père de l'enfant. — 24 février 1706, baptême de Jeanne-Geneviève, fille de Louis Moreau, conseiller du roi et garde-seel au siège royal des traites foraines de cette ville et de Marie Legrain, parrain Jean Micheau, fils de Jean Micheau, notaire royal et de Marie-Jeanne Coutant, marraine Jeanne Gariteau, fille de Jean Gariteau, notaire royal et de Catherine Savin. — 25 mars 1706, baptême de Marie-Magdelaine, fille « naturelle » de Jean Bouguereau, marchand et de Madelaine Seignette (ils étaient de la R. p. R., d'où l'injurieuse qualification, donnée par le curé) parrain Élie Seignette, marchand, marraine Marie-Magdelaine Bateau, fille d'Élie Bateau, procureur à

la sénéchaussée et au présidial et de feu Marie-Marguerite Miget, le père de l'enfant absent. — 6 avril 1706, baptême de Louise, fille de Jean-Baptiste Simonnet, marchand fripier et de Jeanne Hillairet, parrain Pierre de Montis, conseiller du roi, contrôleur garde en la monnaie de La Rochelle, marraine Louise Lefebvre, femme de Jacques Gillet, écuyer, sieur de la Maisonneuve, conseiller du roi et commissaire provincial d'artillerie, qui ont signé avec le père. — 3 février 1710, (*sic*) mariage de Jean Bilhault et de Suzanne-Magdelaine Caillon. — (GG. 457.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 835. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

**1706-1708.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Sauveur de La Rochelle. — 28 mai 1706, baptême de Marie-Anne, fille d'Antoine Labat, marchand graissier et de Jeanne-Marie Allaire, parrain Antoine Girard, cordier, marraine Marianne Giraud, fille de Pierre Giraud, voiturier et d'Anne Garnier, qui ont déclaré ne savoir signer, le père de l'enfant absent. — 29 mai 1706, inhumation de Jeanne-Marie Allaire, femme d'Antoine de Labat, marchand banquier, « morte dans le sein de l'église » à 28 ans. — 19 juin 1706, inhumation de Marie-Anne Malherbe, femme de Jean Mesnier, pilote, 32 ans. — 26 juillet 1706, inhumation d'Anne Camus, veuve de Jacques Babin et en secondes noces de Martin Jonquières, 72 ans. — 12 septembre 1706, baptême de Marie-Esther, fille de Isaac Vatable, marchand et de Marie Duquery, parrain Pierre Duval, marchand, marraine Marie Barbot, fille de feu David Barbot, marchand et de Marie Brevet, femme en secondes noces de Nicolas Bonneau, marchand, lesquels ont tous signé, avec le père de l'enfant. — 18 septembre 1706, inhumation de ladite Marie-Esther Vatable, 14 jours. — 25 septembre 1706, baptême de Marie-Anne, fille de Joseph Merle, marchand et de Anne Andera, parrain Michel Merle, son frère, marraine Anne Mexante Merle, sa sœur. — 28 octobre 1706, mariage de Sauvat Detchéverry, marchand, natif de Bayonne, fils de feu Michel Detchéverry et de feu Anne de Morechon avec Anne Grenot, fille de Jacques Grenot, notaire royal et de feu Hélène Billon. — 22 janvier 1707, mariage de Jean Auboyneau, marchand âgé de 57 ans, veuf de Marie Avrard avec Marie Gariteau, veuve de Jacques Chauvet, marchand, âgée de 43 ans. — 17 février 1707, dispense de consanguinité spirituelle « pour avoir ledit Auboyneau autrefois porté sur les fonts « un des enfants de ladite Marie Gariteau et dudit feu Jacques Chauvet. — 24 janvier 1707, baptême de Elisabeth, fille de Jacques Carayon, marchand et bourgeois et de Sara Depont, parrain Paul Depont, fils de Paul Depont, marchand et bourgeois, et de Sara Bernon ; marraine Elisabeth

Seignette, fille d'Élie Seignette, marchand droguiste et de Suzanne Depont, qui ont signé avec le père de l'enfant. — (GG. 458.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 836. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier, écrits.

**1708.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Sauveur. — 24 janvier 1708, mariage de Jean Raoult, marchand, fils de feu Jean Raoult, maître tonnelier et de Marie Tournois avec Catherine-Henriette Goudeau, fille de feu Henri Goudeau, maître chirurgien et de Marie Hirvoix. — 29 janvier 1708, baptême de Pierre, fils de Pierre Huet, chirurgien et de Marie-Marguerite de Coquerel, parrain Charles Chavanne, marraine Jeanne-Françoise de Coquerel, fille de feu Louis de Coquerel, marchand libraire et imprimeur et de feu Marie Legrand qui ont signé avec le père de l'enfant. — 10 février 1708, baptême de Nicolas, fils de Nicolas Coquerel, imprimeur, marchand et libraire et de Michelle-Geneviève Frasier, parrain Jean Thierce, maître orfèvre, marraine Angélique Frasier, signé : Nicolas de Coquerel, J. Thierce, Angélique Frasier, Madelaine Frasier, Marie Frasier, Jallay, prêtre, vicaire de St-Sauveur. — 19 février 1708, inhumation de Jeanne Mariocheau « nouvelle convertie » 30 ans, veuve en premières noces de Mathurin Coutant, maître boulanger et femme de François Roy, maître boulanger « morte dans le sein de l'église, après s'être confessée et avoir reçu l'extrême-onction, ne s'étant pas trouvée en état de recevoir le saint viatique » Bouglie, curé de St-Sauveur. — 20 février 1708, mariage de Louis Autain, maître arquebusier, fils de feu René Autain, aussi maître arquebusier et de Marie Bouyer avec Marie-Anne de L'Hom, fille de feu Bernard de L'Hom, chirurgien et de feu Catherine Fournier. — 25 février 1708, inhumation de Marie-Madelaine Butler, femme d'Antoine Raison, m<sup>d</sup> banquier, 35 ans. — 22 avril 1708, baptême de Louis, fils de Jacques Bedainneau de la Mare, commis au bureau général des postes de cette ville et de Marie Girouard, parrain Louis Yverneau, employé dans les fermes du roi, marraine Thérèse Tayau, fille de feu Simon Tayau, procureur au Présidial et de Catherine Gillet, qui ont signé avec le père de l'enfant. — 26 mai 1708, baptême d'Élie, fils de Jean Vivier, marchand banquier et d'Esther Depont, parrain Michel Thuillier, marchand brûleur, marraine Suzanne Giraudet, veuve de Louis Noblet, qui a déclaré ne savoir signer. — (GG. 459.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 837. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1709-1710.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur, — 8 janvier 1709, inhumation

de Marie Lecomte, 40 ans « morte chez le sieur de Com-  
« méray, dont elle avait nourri un des enfants, » au canton  
des Flamands. — 5 janvier 1709, inhumation de Pierre-Jean,  
fils du sieur Depont Fouehard, marchand droguiste et de  
Jeanne Fragé, 14 ans 1/2, Perron, prêtre de l'Oratoire. —  
6 janvier 1709, baptême d'Arnauld-Isaac, fils d'Isaac Guil-  
mençon, marchand et de Marguerite Cassou « non mariés  
« à l'église » parrain Pejol, marchand, marraine Jeanne  
Chauvet, femme de René Piet, qui ont signé « le père  
« absent » Jallay, vicaire. — 23 janvier 1709, inhumation  
de Marguerite et de Marie-Magdelaine Marcombe, sœurs,  
filles de Pierre Marcombe, sergent à la compagnie du sieur  
de La Porte, capitaine d'infanterie au régiment de Mornac  
et d'Anne Chesnard « mortes au bout de huit jours. —  
26 janvier 1709, baptême de Jean-Nicolas, fils de Jean Viault,  
procureur à l'Amirauté et de Suzanne-Henriette Pouzeau,  
parrain Nicolas Chevalier, capitaine de navire, marraine  
Marie Pouzeau. — 6 février 1709, baptême de Charles-  
Élie-Basile, fils de messire Paul Bidé, seigneur de Chezac,  
lieutenant des vaisseaux du roi et capitaine d'une compagnie  
franche de la Marine, au département de Rochefort et de  
Jeanne Richard, parrain Basile Marius, écuyer, sieur de  
L'Anglois, marraine Élisabeth-Madelaine Autin, femme de  
Pierre-Couchard, conseiller du roi, lieutenant criminel et  
vérificateur des rôles au siège royal de l'Élection, qui ont  
signé avec le père. — 21 février 1709, baptême de Marie-  
Anne, fille d'Henri Pontardant, marchand drapier et de  
Suzanne Bonnamy « non mariés à l'église » parrain Gabriel  
Roger, marchand et marraine Marie Allemand qui ont signé  
« le père absent. » — (GG. 460.)

E. Suppl. 858. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1710-1712.** — Baptêmes, mariages et inhumations  
de la paroisse Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> août 1710, inhumation  
de Jean Bernard, maître arquebusier, 26 ans. — Meschines  
de Lobrière, prêtre de l'Oratoire. — 15 août 1710, baptême  
de Marie-Renée-Élisabeth, fille de Paul Kaissac, marchand  
et de Marie Des Maisons « non mariés à l'Église » parrain  
Noël Boulet, marchand, marraine Renée Page, qui ont signé  
« le père absent » Jallay, vicaire. — 19 août 1710, inhu-  
mation « dans cette église, auprès du second pilier de l'aile,  
« du côté de l'autel de la Vierge » de Louise Heurteault,  
femme de Jean Rouy, marchand, 48 ans. — 19 août 1710,  
baptême de Renée-Marie-Anne, fille de Henri Pontardant,  
marchand et d'Anne Bonnamy « non mariés en face de  
« l'Église », parrain Louis Sorignet, marchand, marraine  
Renée Page, qui ont signé « le père absent. » Le Ber, curé. —  
20 août 1710, mariage de Pierre Cristin, maître perruquier, fils  
de feu Pierre Cristin, marchand corroyeur et de Marie Tho-

mas avec Magdelaine Le Vacher, fille de Richard Le Vacher,  
maître orfèvre et de Françoise Besnard. — 25 août 1710,  
baptême de Magdelaine, fille de Jean Micheau, notaire royal  
et de Marie-Jeanne Constant, parrain Jean-Baptiste Thiery,  
avocat au Parlement et au Présidial, sénéchal et juge ordi-  
naire de Surgères, marraine Marie-Jeanne Micheau, qui ont  
signé avec le père de l'enfant et Meschines de Lobrière,  
prêtre de l'Oratoire. — 2 septembre 1710, baptême par  
Bernard de Launay, prieur curé d'Aytré, de Jean-Olivier,  
fils d'Antoine Challumeau, marchand et d'Élisabeth Poirier,  
parrain Olivier Lannel, marchand banquier, marraine Marie  
Chasseloup, épouse d'Antoine de Labat, marchand banquier  
qui ont signé avec le père de l'enfant. — 23 septembre  
1710, baptême de Joseph, fils de Louis Moineau, maître  
cordonnier et de Françoise Vasleau, parrain Louis-Julien-  
Joseph Duplessis, fils de Noël Duplessis « instructeur de  
« jeunesse » et de Marie Guillin, marraine Marie Bouchet,  
fille de Jacques Bouchet, aubergiste et de défunte Marie  
Besly, qui ont signé avec le père de l'enfant. — 27 janvier  
1711, mariage de Joseph de Virdoux, sieur de la Herpinière,  
commissaire garde provincial d'artillerie de La Rochelle,  
fils de feu Nicolas de Virdoux, conseiller du roi, commissaire  
aux saisies réelles et de Renée Biondeau avec Catherine-  
Marie des Barres, fille de feu François des Barres, conseiller  
du roi et prévôt de la Marine et de Catherine Billon. —  
(GG. 461.)

E. Suppl. 859. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

**1712-1713.** — Baptêmes, mariages et inhumations  
de la paroisse Saint-Sauveur. — 29 janvier 1712, baptême  
de Jacques, fils de Jacques Rasteau, marchand de cette ville  
et de Suzanne-Sara Seignette « non mariés à l'église » parrain  
Jean Gastignolles, tailleur d'habits, marraine Anne Bosron,  
femme du parrain, qui ont déclaré ne savoir signer. —  
Le père de l'enfant a signé : Rasteau le jeune. — Élie Sei-  
gnette. — Le Ber, curé. — 6 février 1712, mariage de  
Claude Heullin, marchand tapissier, fils de feu Jean Heullin,  
marchand drapier et de Jeanne Richardeau avec Élisabeth  
Valladon, fille de Barthélemy Valladon, marchand et mai-  
tre boulanger et d'Élisabeth Prieur, en présence des pères  
et mères, des sieurs Rigomer Brun, marchand, Pierre La-  
lauze, marchand, Jean Marigny, Barthélemy Valladon, frère  
de l'épouse, Josué Mousnier, conseiller au Présidial. —  
19 février 1712, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Se-  
guin, maître tailleur et de Jeanne Bonnaud, parrain Edue  
Claude, fils de Pierre Claude, marchand et de Marie Furon,  
marraine Marie-Anne Bernon, fille de François Bernon,  
secrétaire du gouverneur du cap français de Saint-Domingue  
et d'Anne du Chesue, son épouse, qui ont signé avec le

père de l'enfant. — 2 mars 1712, baptême de Marie-Anne Parnajon, fille de noble homme Jean-Charles Parnajon, et d'Anne Poirel, parrain François Belair, représentant Henri du Laux, oncle de l'enfant, marraine Marie Bretomelle, à la place de Marianne Poirel, tante. — 16 mars 1712, baptême de Jean-Baptiste-Louis, fils de Jean-Baptiste Rocaute, marchand banquier et de Marie Rousseau, parrain Louis Porel sieur du Gué d'Alleré, conseiller du roi au Présidial et marraine Marie Gabusard, épouse de Jean Diserotte, conseiller au Présidial, qui ont signé avec le père de l'enfant. — 18 avril 1712, mariage de Jean-Baptiste-François de Courtiou, employé dans les fermes du roi, fils de feu Jacques Courtiou, marchand drapier et de Catherine Boyere. — 19 avril 1712, baptême de Suzanne-Paule, fille d'Étienne Palmier, marchand et de Charlotte Bramant, parrain honorable homme Jean Donacq, conseiller du roi, directeur général de la monnaie royale et marraine honorable damoiselle Paule Beraudin, fille de feu Gabriel Beraudin, conseiller du roi et lieutenant général au Présidial de La Rochelle et d'honorable dame Suzanne Husson, son épouse, qui ont signé, le père absent. — (GG. 462.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 860. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1713-1717.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse St-Sauveur. — 8 septembre 1713, baptême de Simon, fils de Simon Apparu, chirurgien sur les vaisseaux du roi et de Marguerite Genté, parrain Pierre Girard, cabaretier, marraine Marguerite Foucault, le parrain a seul signé avec le père de l'enfant. — 21 septembre 1713, baptême de François-Philippe, fils de François Brunet, maître tonnelier et de Marie Rousset, parrain Philippe Fournier, maître serrurier, marraine Angélique Fournet, femme de Pierre Aubert, pilote sur les vaisseaux du roi, qui a signé avec le père de l'enfant. — Jallay, vicaire. — 25 septembre 1713, mariage de Étienne Garaud, maître boulanger, fils de feu Jean Garaud, farinier et d'Anne Deguistre, avec Marie Daniel, fille de feu Daniel Daniel, marchand et de Marie Baudon. — Le Ber, curé. — 24 septembre 1713, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Louis Boubet, tonnelier et de Magdelaine Bernard « non mariés à l'église » parrain François Brodeau, marchand, marraine Marie Mayeau, femme de Denis Roberge, capitaine de vaisseau, qui ont signé avec le père de l'enfant, Poupelin, vicaire. — 26 septembre 1713, baptême de Marie-Suzanne-Marthe, fille d'Isaac Boureau, marchand et de Marie Huhert « non mariés à l'église » parrain Alexis Granier, greffier de la juridiction consulaire, marraine Suzanne Lecoq, épouse de Thomas Frenacq, marchand, qui ont signé, le père de l'enfant présent. — Jallay, vicaire. — 28 septembre

1713, baptême de Guillaume-René, fils de Guillaume Plouent Duplessy et d'Angélique Gautier, parrain René Reneau Levant, fils de René Reneau Levant, chirurgien major sur les vaisseaux du roi et de Louise Méchine, son épouse, marraine Marie-Marguerite Hartivillier, fille de François Artivillier (sic), maître pâtissier et de Marie Rousset, le père absent. — Marguerite Hardivillié (sic). — Levant — Jallay, vicaire. — Ajouté depuis le mot Méchine laissé ci-devant en blanc, Jallot, curé. — 19 octobre 1713, inhumation de Jean, fils de Jean Robin, marchand graisseur et de Judith Garnier « non mariés à l'église » mort à 13 mois. — Jallay, vicaire. — 9 mars 1714, baptême de Jacques-Adrien et de Marie-Marthe, enfants jumeaux de François Courson, marchand libraire et imprimeur et de Marie-Jeanne Fredonnet, parrains Adrien Denis de la Millière, conseiller du roi, directeur des affaires de Sa Majesté et François Courson, marraines Marthe Guillot, épouse de François Dubreuil et Marie-Anne Godeau, fille de Charles Godeau, chirurgien de la marine. — 15 mars 1714, baptême de Thomas-Jacques, fils d'Étienne Palmier, marchand et de Charlotte Bremaud, parrain Jacques Grenot, notaire royal, marraine Marie Laplanche. — (GG. 463.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 861. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1717-1720.** — Baptêmes, mariages et inhumations de St Sauveur. — 7 mars 1717, baptême de Marguerite, fille de François Brotin « marchand fayancier » et de Jeanne Julien, parrain Michel Ganet, marraine Marguerite Julien, tante, qui ont signé avec le père de l'enfant. — 1<sup>er</sup> avril 1717, inhumation de Marguerite Suzanne, fille de Jean Bouguereau, maître orfèvre et de Madelaine Seignette, âgée de cinq ans. — E. Seignette, Bertin, Poupelin, vicaire. — 8 juin 1717, baptême de Marie Esther, fille de Daniel Ayné, marchand, et de Marie-Anne Ollivier « non mariés à l'église » parrain Philippe Fin, marchand, marraine Marie Mauzé, épouse de Josué Egron, marchand boucher, qui ont signé avec le père. — Jallay, vicaire. — 16 octobre 1717, baptême d'Élisabeth-Marguerite, fille de Michel Delestrille, marchand et d'Élisabeth Legouge « non mariés à l'église », parrain Laurent Fumat, notaire royal, marraine Marguerite Fredin, épouse de Gabriel Esrasme maître apothicaire, qui ont signé avec le père, Jallay, vicaire. — 23 novembre 1717, mariage d'Alexis Audhière, marchand, fils de feu François Audhière, capitaine de vaisseau et de défunte Geneviève Corbin, avec Thérèse Marchant, fille de feu Étienne Marchant, notaire royal et de Jeanne Biay. — 10 décembre 1717, baptême de Benigne-Suzanne, fille de Nicolas Arquemant, raffineur et de Suzanne Meslier, non mariés à l'église, parrain François

Bouchet, marchand poëlier, marraine Benigne Villeneuve — Poupelin, vicaire. — 4 février 1718, baptême de Claude-François, fils de Pierre Mesnier, imprimeur et de Marguerite Mestayer, parrain Claude François Dupin, secrétaire de l'Intendant, marraine Marie-Magdelaine Allemand. — 20 février 1718, baptême de Pierre Nicolas, fils de Pierre-Nicolas-Jacinthe Binet chevalier, seigneur de Monbelin et de Marcognet et de Louise-Henriette Le Cadou, parrain Félix de Saint Maurice, brigadier des armées du roi, commandant de la ville, tours et dépendances de La Rochelle, marraine Catherine Poncet de la Rivière, épouse de François de Fauche Bouton comte de Chamilly, baron de Bauminil et Apremont, gouverneur des ville et château de Dijon, lieutenant général des armées du Roi, ci-devant son ambassadeur en Danemark et commandant en chef, les provinces de Poitou, Saintonge, Annis et îles adjacentes, qui ont signé avec le père de l'enfant. — (GG. 464.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 862. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

**1723-1723.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> mars 1720, inhumation « dans l'allée du côté de l'autel de la Vierge » de Marie Marié, veuve de Bernard Porret, conseiller du roi au conseil supérieur de Léogane, côte de Saint-Domingue. — 18 mars 1720, mariage de Jules Chartier de la Brière, conseiller du roi adjoint aux enquêtes et son substitut au bailliage de Meulan, de présent receveur de l'entrée des vins, contrôleur des octrois et employé dans les fermes du roi à la porte des deux Moulins, fils de feu noble homme Jules Chartier, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel du bailliage du comté de Gien et Marie Aubry, veuf de Jeanne Marguerite de Gars, avec Marthe de Hillerin-Duperré, fille de feu Guy de Hillerin sieur du Peré et de Madelaine Charrier. — 18 mars 1720, baptême d'Esther-Charlotte, fille de Jacques Rasteau, marchand banquier et de Suzanne-Sara Seignette « non mariés à l'Église », parrain Nicolas Morel, marchand et l'un des conseillers de la maison commune et hôtel de ville, marraine Charlotte Marchant, qui ont signé avec le père de l'enfant. — Le Ber, curé. — 14 avril 1720, baptême de Jean Henri, fils de Henri Dardaine, marchand et d'Aune Rivé « non mariés à l'Église », parrain Jean Simon, marchand, marraine Marie Bouineau. — Grimaud, vicaire. — 22 avril 1720, inhumation de Marie Thérèse Chaillé, 13 ans, fille d'Isaac Chaillé, marchand et de . . . Bourdeaux. — 27 juin 1720, baptême de Marie, fille de Michel de Lestrielle, marchand graisseur et d'Élisabeth Legouze « non mariés à l'Église », parrain Georges Jousseau, marchand pannetier, marraine Marie Saudon, femme de Charles Lanqueteau, marchand graisseur qui

ont signé avec le père de l'enfant et Bruay, vicaire. — 28 juillet 1720, baptême de la grosse cloche, par l'abbé Daudigny, chanoine, nommée Jacques par Jacques Bigoteau, conseiller du roi et président en l'élection, maire et sub-délégué à l'intendance et Sara Pagez, épouse de Gabriel Beraudin, conseiller du roi et lieutenant général au Présidial et le même jour, bénédiction de la seconde cloche par ledit abbé, nommée Gabrielle Paule par Susanne Gabriel Donat, écuyer, fils de Jean Donat, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France et de ses finances et de Paule Beraudin et par Marie de Chambault-Fleury, fille de Chambault-Fleury, marchand banquier, directeur de la compagnie de l'île St Jean et de Henriette Bandouin (pas de signatures). — 9 mars 1721 baptême d'Antoinette Suzanne Paule, fille de Jean Paumer, officier et de Suzanne Bremant « non mariés à l'Église », parrain le chevalier Aytrandré capitaine des vaisseaux du roi, marraine Paule de Bonneuil, qui ont signé. — Le Ber, curé. — (GG. 465.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 863. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1723-1725.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 20 juin 1723, baptême de Pierre, fils de Jacques Bernonville, marchand banquier et de Marie-Jeanne Faneuil, parrain Pierre Claude Dupont de Romagné, écuyer, gendarme de la garde du roi, marraine Magdelaine Tabutteau, qui ont signé avec le père de l'enfant et Jaillot, curé de St-Sauveur. — 27 juin 1723, baptême de Mathien, fils de Jacques Buteau, marchand et de Anne Guillaudeau « non mariés à l'Église » parrain Jacques Jouannet, marchand, marraine Marie Giraud, son épouse, qui ont signé, le père absent, avec Jaillot, curé. — 27 juin 1723, baptême de Jean-Baptiste-Paul, fils de Jean Lacaze répétiteur de philosophie et de Catherine Casquault, parrain Jean Fontemoing, fils, marraine Marie-Jeanne Herpin, fille de Nicolas Herpin, marchand et de Jeanne-Élisabeth Mesnier, qui ont signé avec Jaillot, curé. — 15 juillet 1723, baptême de Gabriel, fils de Gabriel Baudry maître lounelier et de Marie Anne Bret, parrain Julien Bonnichon, architecte et entrepreneur des fortifications du Roi, marraine Marie Potonnier veuve de François Bret, maître pâtissier, qui ont signé avec le père et le curé Jaillot. — 3 septembre 1723, baptême de Jacques-Alexandre-Samuel, fils de Jacques-Alexandre Cauvin, marchand perruquier et de Jeanne Avron, parrain Samuel Fleuriau, marchand orfèvre, marraine Angélique Fragé, Grimaud, vicaire. — 18 septembre 1723, mariage de Jacques Desperoux, potier d'étain, fils de feu Pierre Desperoux, maître potier d'étain et de défunte Anne-Marie Maret, avec Marie-Aune Becavin, fille d'Olivier Becavin, marchand et de Françoise Jollivet, sa femme. — 16 jan-

vier 1724, baptême de Jean Baptiste-Louis-Étienne, fils de Simon-Louis Julliot, marchand et de Marguerite Biardeau, La Métieré, parrain Jean-Baptiste-Julliot, vicaire de St-Martin-de-Ré, marraine Marie Biardeau la Métieré, veuve de Daniel Robert, marchand, qui ont signé avec le père de l'enfant et Jaillot, curé. — 8 mars 1724, inhumation « devant le premier pilier de l'aile du côté de l'autel de la « Vierge, dans lequel il y a une inscription sur cuivre » de très haute et très puissante dame Anne-Élisabeth de Wissemberg, épouse de messire Richard de Creack, écuyer, sieur de la Foucherie, 55 ans. — Jaillot, curé. — 29 juin 1724, baptême de Jean Thomas, noir de nation, de Harada, côte de Guinée, appartenant à la veuve du sieur de Belaucourd, capitaine de garde à Léogane, côte de Saint-Domingue, parrain Jean-Louis dit Spion, aussi noir, appartenant au sieur Donat, conseiller du roi et directeur de la monnaie, marraine Jeanne, noire de nation, appartenant à la dame veuve du sieur Dupaty, conseiller du roi et trésorier de France, qui ont tous déclaré ne savoir signer. — (signé), Gabet. — 24 juillet 1726, baptême de Marie-Esther fille de Jacques Bernonville, marchand et de Marie-Jeanne Faneuil, parrain Étienne Branday, marchand, marraine Élisabeth Millorit, qui déclaré ne savoir signer. — Jaillot curé. — (GG. 466.)

E. Suppl. 864. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1726-1730.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 12 septembre 1726, baptême de Georges-Auguste, fils de Sébastien-Pierre-Maurice Logez, imprimeur et de Marie-Marguerite Moreau, parrain Georges-Auguste-Marie Dupeux, marraine Élisabeth Doze, F. Grimaud, vicaire. — 29 septembre 1726, baptême de Jean-Jacques, fils de Louis Depons, marchand et de Françoise Bourgoin, parrain Jacques Levacher, orfèvre, marraine Gabrielle Depons, fille de feu Jean Depons, marchand, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — 30 septembre 1726, baptême de Marie-Thérèse, fille de Jean Fourrestier et de Anne du Morisson « non mariés à l'Église » parrain Pierre Boisson, charpentier de grosses œuvres, marraine Marguerite Veronneau. Le père a signé avec Jaillot, curé. — 29 octobre 1726, baptême de Marie, fille de Jacques Rasteau, marchand banquier, et de Suzanne-Sara Seignette « non mariés à l'Église » parrain Jean Jolivet, marraine Magdelaine Rouaud « le parrain et le père ont signé » avec F. Grimaud, vicaire. — 10 novembre 1726, baptême de Marie-Anne-Esther, fille d'Étienne Palmier et de Charlotte Bremant, parrain Pierre Huas, tonnelier, marraine Jeanne fille de René Gorion, capitaine de navire et de Marie Robert, le père absent, Jaillot curé. — 26 novembre 1726, inhumation de Daniel, 3 ans 1/2,

fils de Simon Desnouy, orfèvre et de Marie-Anne Redde, Jaillot, curé. — 8 décembre 1727, baptême de Jean-François fils de Jean Forestier et de Jeanne Du Morisson, parrain François Guillebeau, portefaix, marraine Jeanne David. Le parrain a signé avec Jaillot, curé. — 22 décembre 1727, baptême de Jeanne-Esther, fille de Jacques Rasteau, négociant et de Suzanne-Sara Seignette, « non mariés à l'Église » parrain Jean Verdereau, marchand boucher, marraine Jeanne Burie, son épouse, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — 13 janvier 1728, inhumation « vis-à-vis le second vitrail de l'aile de la chapelle de la S<sup>te</sup> Vierge, pas loin du « banc de la fabrique » de Jacques Giraud de la Montagne, marchand de bois au port de Rochefort. — Maistre, P. Mennier, J. Sabouraud, prêtre, Jaillot, curé. — 20 mars 1728, baptême de Jean-Joachim, fils de Jean-André de Belleisle, docteur en médecine, et de Françoise Maillard, parrain Jean-Antoine de Belleisle, marraine Jeanne-Marie Pierre. — Le père a signé. — 13 avril 1728, inhumation « du côté de la chapelle Saint-Georgès, entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> banc, à 3 pieds de la grande allée » de François Classen, négociant. — 11 mai 1728, baptême de Magdelaine-Rose, fille de Louis-François Marchand, marchand tapissier et de Magdelaine-Ambroise Bouchet, parrain Samuel Fleumiau, marchand orfèvre, marraine Marie-Magdelaine Bouchet, femme de Joseph Reculé. — (GG. 467.)

E. Suppl. 865. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1731-1733.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 22 mai 1731, mariage de Jean-Baptiste Veyssière, négociant, fils de Pierre Veyssière, bourgeois et marchand de Limoges et de Barbe Texandier avec Marie-Anne Bertrand, fille de feu Honoré Bertrand, négociant et de Marie-Magdelaine Bertrand, en présence de Papineau l'ainé, J. Merle, Desperoux, Guillotin, Bruslé, Besnard et Jaillot, curé. — 30 novembre 1731, mariage de Jean Serenges, tailleur d'habits, fils de défunts Jean Serenges, maître sergier et de Catherine Berny, avec Jeanne Mahé, fille de défunts René Mahé, maître tailleur d'habits et de Jeanne Olivier, en présence de Claessen, Hallays, Dubois Claessen, Belin, Hallays, Marie-Anne Belin, Marie Frédéric, Batilde Claessen, P. Oüalle, F. Oüalle, Françoise Lebreccq, M. Jacques, Benigne Rondart, Françoise Mutel, Boutet, V. Ruas, Anne Lavonte, Lamorisset, Farjenel, Petizeau, Jaillot, curé. — 2 décembre 1731, baptême de Jeanne et Jean, enfants jumeaux de Jean-Jacques Pavie, marchand cartier et de Marie Babin, parrains Jacques Boirassé et Jean Bonneau, marraines Jeanne Tuffé et Marguerite Roux. — 12 août 1732, mariage de Michel-Étienne fils, de Michel-Archange Guillotin, procureur au Présidial, et de Catherine-Suzanne



Forcelatierre avec Marie-Élisabeth Marchand, fille de défunt Jean Marehand et de Magdelaine Linet. — 26 août 1732, mariage de Simon-Élie de Beaupinay, fils de Jean Élie, « seul imprimeur et marchand libraire de Niort » et de Marie David, avec Marie-Louise Joly, native de Montlhéry, fille de défunt François Joly, marchand et de Marie Basille, Vinet, vicaire. — 21 août 1732, baptême de Daniel-Charles, fils de Daniel Moreau, maître tailleur et de Thérèse Greneau, parrain Charles-Isaïe Toutant-Beauregard, lieutenant du premier chirurgien du roi, marraine Thérèse Toutant-Beauregard, fille du parrain, le père a déclaré ne savoir signer. — 9 septembre 1732, mariage de Michel Bodin, marinier, fils de feu Henri Bodin, laboureur et de Suzanne Jutteau avec Anne Buot, veuve de Henri Michelon, charpentier de grosses œuvres. — Jaillot, curé de Saint-Sauveur. — 23 septembre 1732, mariage de Gui-Élie Lesport, musicien, natif de Paris, fils de défunt Élie Lesport, maître tailleur d'habits de Paris et de Marie-Marguerite Baillif avec Bénigne Rondart, fille de Jacques Rondart, tourneur en bois et de défunte Marie-Anne Bobineau. — Jaillot, curé. — (GG. 468.)

E. Suppl. 866 (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

**1733-1736.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 31 août 1733, inhumation de Pierre Basset, maître boulanger, mort âgé de soixante-douze ans. — Jaillot, curé. — 9 septembre 1733, mariage de Jacques Massias, conseiller du roi, président lieutenant général au siège royal de Rochefort, fils de Jacques Massias sieur des Forges, bourgeois et de Anne Petit avec Magdelaine Thierce, fils de feu Jacques Thierce, marchand et maître orfèvre et d'Esther Bouhier. — Jaillot, curé. — 21 octobre 1733, baptême de Catherine fille de Vivien Bellivier, marchand et d'Henriette-Élisabeth Pinsonneau, parrain, messire André Lucas, vicaire de Marsay, marraine Catherine Bellivier, femme de Michel Chabot; le père et le parrain ont signé. — 15 novembre 1733, baptême de Marie-Jeanne, fille d'Eloi-Jacques-Phillippe-Auguste d'Assonval du Bocage « maître arithméticien » et de Marie-Anne Dupuis, parrain Claude Levasseur, bourgeois, marraine Jeanne Château, femme d'Ambroise-Daniel, aubergiste, le père et le parrain ont signé. — 11 décembre 1733, baptême de Marie-Magdelaine-Élisabeth, fille de Michel-Étienne Guillotin, marchand de draps de soie et de Marie-Élisabeth Marchand, parrain Marie-Magdelaine Finnety, veuve du sieur Marchand. — Bonvallet, vicaire. — 28 janvier 1738, mariage de Jean Brochard, notaire royal, veuf de Marie-Magdelaine Micheau avec Marie-Suzanne Joly, veuve de Pierre-Paul Flamen, receveur des droits du roi au bureau

général de ses fermes. — Jaillot, curé. — 26 avril 1734, baptême de Jacques-Michel, fils de Jacques-François Odet de la Lieu, commerçant et de Louise-Catherine Bultel, parrain Michel Bultel, marchand, marraine Louise Brustlé, femme de Odet, commerçant qui ont signé avec Jaillot, curé. — 24 juillet 1734, mariage de Claude Garnault, marchand, fils de feu Pierre Garnault, horloger de Poitiers, et de Marie Cottière, avec Marguerite Tricot, fille de Henri Tricot, marchand, et de Marguerite Ancien. Bonvallet, vicaire. — 4 février 1735, baptême de leur fille Marguerite-Thérèse, née le 3 février 1735. — 5 octobre 1734, mariage de Guy-Hélie Lesport, musicien, veuf de Bénigne Rondart et de Catherine Chauvet, fille de feu Josné Chauvet, chirurgien-major et de Catherine Paux. — 15 novembre 1734, mariage de Hyacinthe-Gabriel Joüanne de Saint-Martin, négociant, fils de Nicolas Joüanne de Saint-Martin, de Châteaulin en Basse-Bretagne et de feu Marie Bricchet avec Marie-Magdelaine Grenon, fille de Jean Grenon, négociant et de feu Marie-Magdelaine Michelet. — 4 décembre 1734, baptême d'Abraham-Étienne, fils d'Abraham Étienne Gauvain et de Marie-Anne Seignette « non mariés à l'Église » parrain Étienne Pepin, garçon boulanger, marraine Marie Laudret, fille de François Laudret, sergetier, qui ont déclaré ne savoir signer, le père absent. — Jaillot, curé. — (GG. 469.)

E. Suppl. 867 (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

**1737.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 24 janvier, baptême de Michel-Médéric, fils de Michel Cherbonneau, marchand graisseur et de Marie Charurier « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Médéric Hugonis, marchand graisseur, marraine Marie Bouchet, sa femme, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — 2 mars, inhumation « dans l'aile de la chapelle « de la Sainte-Vierge, sous et à côté du vitrail le plus « proche de ladite chapelle » de Marie-Anne Harouard, femme de Simon Billaud sieur d'Ardaine, conseiller du roi, juge magistrat au présidial, 48 ans. — Durand, président, Rougier, assesseur au présidial, Billaud et Jaillot, curé. — 26 mai, inhumation « du côté de la chapelle de la Vierge » de François-Tanneguy Pujol de Rivrenil, contrôleur à l'entrepôt pour les fermes du roi, 30 ans, fils de Jean Pujol, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire et greffier du Conseil d'État et privé du roi et de Marie-Jeanne Lhermitte. — 4 juin 1737, inhumation de Guillaume, fils d'André Méneau, maître teinturier, brigadier des gardes du comte de Matignon et d'Agnès Hubert. — Bonvallet, vicaire. — 8 juillet, mariage de Jean Dugas, tonnelier et de Jeanne Giraud en présence de Jean Pelletan, Jean-Pierre



Pelletan, Marie-Anne Oüalle, épouse de Jean Pelletan, Suzanne Pelletan, Marie-Anne Pelletan, amis de l'époux et de Jeanne Giraud veuve de Dillet, Jean-Joseph Papineau, Pierre Papineau du Breuil, Marie-Anne de Lavau, Marie-Anne Papineau du Breuil, Félicité Papineau du Breuil, amis de l'épouse, qui ont signé à l'exception de l'épouse. Bonvallet, vicaire. — 8 juillet, baptême de Jean-François-André, fils de Jean-Élie Bouguereau, marchand orfèvre et essayeur de la monnaie et de Marie-Jeanne Queron Desalle, parrain François Gnillemin, maître tonnelier, marraine Louise Sorlin, femme de François Gnillemin, qui a signé avec le père et Bonvallet des Brosses, vicaire. — 20 juillet, baptême de Pierre, fils de Claude Garnault, marchand droguiste et de Marguerite Tricot, parrain Pierre Garrat, marchand joaillier à Toulouse, représenté par Michel Tricot, fils d'Henri Tricot, marchand droguiste, marraine Anne Savanat, représentée par Marie-Anne Tricot, sœur du parrain. Signé Garnault, Michel Tricot, Marguerite Tricot, Bonvallet des Brosses, vicaire. — 29 décembre, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Michel Cherbonneau, marchand et de Marie Charurier « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Michel Barbier, droguiste, marraine Françoise Mutel, femme de François Lacroix, maître tailleur, qui ont signé avec le père et le curé Jaillot. — (GG. 470.)

E. Suppl. 868. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

**1738.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 27 juillet, baptême de Jean-Élie, fils de Jean-Auguste Bebenrodt, maître raffineur et de Suzanne Blein « non mariés à l'Église » parrain Georges Bodt, raffineur, marraine Marie-Anne Tellier, domestique chez M. Vivier, qui a signé avec le père de l'enfant. — 29 juillet, mariage de Jean-Baptiste-Louis Blesson « enseignant la langue latine » fils de Louis Blesson, peintre à Fontenayle-Comte et de Marie Pommeret, avec Catherine Regnier, tapissière, fille de feu Luc Regnier, menuisier et de Marie Puchean. — Bonvallet des Brosses, vicaire. — 31 août, baptême de Jean-Élie Vivier (acte rectifié par sentence du lieutenant général de la sénéchaussée du 8 mars 1769 : « Le 31 du mois d'août 1738, par nous curé soussigné a été baptisé Jean-Élie, fils légitime de M<sup>re</sup> Paul Vivier, écuyer et de dame Anne Marie Rocaute, le parrain a été Simon de Saint-Marc, tonnelier et la marraine Catherine Pillat, domestique chez ledit sieur Paul Vivier, qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain n'a signé, le père absent. — (signé) Simon de Saint-Marc, Marie-Anne Tellier, Jacques Cherbonneau, Pierre Ballerit, Charles Mingron. — Jaillot, curé de Saint-Sauveur. » — (Délivré le 18 octobre 1774. — Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Sauveur). — 11 sep-

tembre 1738, inhumation de Catherine-Madelaine, fille de Louis Massanne Le Noir « maître de musique » et de Madeleine-Marguerite Philippe. — Jaillot, curé. — 25 septembre 1738, baptême de Jacob-François, fils de Simon-François Paris « capitaine des quais et fermes du roi » et de Marie-Esther Gappiant; parrain François Durand, négociant, marraine Élisabeth Gravonil, épouse d'Étienne Coindet, capitaine sur les navires marchands, tous soussignés, à l'exception de la marraine. — (GG. 471.)

E. Suppl. 869. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1739.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 19 janvier, mariage de Bruno de Saint-Estève, écuyer, commissaire provincial des guerres en la généralité, veuf de Marie-Renée-Françoise de Racine avec Françoise Blavou, fille de feu Jean Blavou, négociant et d'Esther Marchant, en présence de Alexandre-Henri de Musset, chevalier seigneur de Bonnaventure, Antoine Rochard, avocat, Françoise Blavou, Esther Marchand veuve Blavou, Étienne Marchand, Marie Marchand, Nicolas Morel, Marie Morel, Geneviève Porquet, Aubinneau, Jeanne Poy et Jaillot curé. — 14 mars, baptême de Marie-Thérèse, fille de Pierre-Guillaume Despéroux, maître potier d'étain et de Jeanne Leroux, parrain Thomas Bon, major de la bourgeoisie, marraine Élisabeth Leroux. — 30 mars, baptême de Claude, fils d'André Méneau, maître teinturier, et d'Agnès Hubert, parrain Claude Hubert, maître menuisier d'Orléans, marraine Marie-Anne Guibert. — Bonvallet l'aîné, vicaire. — 14 avril, mariage d'Antoine-Simon, fils de Simon-Jude Piet-la-Guitinerie, marchand et de Marie Chanvet avec Suzanne-Andrée-Pierre Dupas, fille de François-Pierre Dupas et de défunte Jeanne Gilbert. — 25 avril 1739, inhumation de Catherine de Saint-Marc, femme de Jean-Baptiste Poupet, maître tonnelier, 48 ans. — 29 mai, baptême de Paul, Louise et Marie, enfants de Michel Cherbonneau, marchand graisseur et de Marie Charurier « du mariage desquels il ne nous a paru aucun acte » parrains, Paul Audurier, Urbain Piron et Joseph Piron, marraines Marie-Catherine Gellé, Louise Piron et Marie Piron. — Bonvallet, vicaire. — 14 août, baptême de Marie-Catherine-Claire, fille de François Oüalle, négociant et de Marie-Élisabeth-Victoire Billaud, parrain Nicolas Claëssen député au bureau du commerce de La Rochelle, à Paris, marraine Marie-Anne Sibille, veuve de messire Auguste Viette de la Rivagerie qui ont signé avec Jaillot, curé. — 3 septembre, baptême de Marie-Jeanne-Madeleine, fille de Jean-Élie Bouguereau, essayeur de la monnaie et de Marie-Jeanne Queron des Allées, parrain Louis Desarcis, domestique et marraine Marie-Anne Baudin, domestique qui ont déclaré ne savoir signer. — Le père a signé avec le curé-

Jaillot. — 23 novembre, mariage de Philibert Charault, chirurgien-major inspecteur des hôpitaux du roi de cette ville et de Marie Morel. — (GG. 472.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 870. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1740.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 21 janvier, mariage de Pierre Niou du Breuil, conseiller du roi, maire perpétuel de Rochefort, commandant la bourgeoisie, lieutenant général de police et procureur du roi de la marine de Rochefort, veuf de Marguerite Petit avec Anne Chabot, fille de Michel Chabot, marchand et de Catherine Bellivier, en présence de François Rolland Cordier de Morinval, commissaire des poudres et salpêtres de la généralité, Louis Chenier, Jean Boisson, André Chabot, Alexandre Chabot et Joseph Chabot, Joseph Girardeau et Vivien Bellivier. — Jaillot, curé. — 23 février, mariage de Henri Lamude, employé dans les fermes du roi, fils de feu Jean Lamude, marchand et de feu Marie Mahault, avec Marie-Thérèse Damicourt, fille de René Damicourt, « imprimeur » et de feu Jeanne Fuget, en présence de Jean Bonnet, marchand libraire, Charles Cavaroque, employé, Pierre-Toussaint Texier de la Grand'lande, négociant, René Damicourt père, Pierre-Auguste Beraud, marchand et Jean Gariteau, notaire royal. — Jaillot, curé. — 5 mars, mariage de Philippe-Constant Agoust du Maine, capitaine de navire et Marie-Jeanne Courtiou. — Jaillot, curé. — 1<sup>er</sup> août, mariage de Charles-Nicolas Monot, serviteur domestique et de Marie-Anne Bonnet. — 7 novembre, inhumation de Samuel Fleuriau, 58 ans, marchand orfèvre et ancien fabricant de cette paroisse. — 27 décembre, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Michel Cherbonneau, marchand et de Marie-Charles Charrurier « non mariés à l'Église » parrain Martin Boucher, cuisinier, marraine Anne Bougrat qui ont signé avec le père de l'enfant. — (GG. 473.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 871. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1741.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 16 mars, inhumation d'André Ranjard, négociant, 63 ans. — 25 avril, mariage de Jacques Beduineau de la Mare, fils de Jacques Beduineau de la Mare, contrôleur au bureau des postes et de Marie-Suzanne Girouard avec Suzanne Polart, fille de feu Jacques Pollart, conseiller au Présidial et de feu Marguerite Angibaut. — 24 mai, baptême de Élisabeth-Catherine, fille « légitime » de Jean-Auguste Bebenrot, maître raffineur actuellement à Hanouer et de Suzanne Blein « non mariés à l'Église » parrain Étienne Quillon, maître boulanger, marraine Marie-Suzanne Moreau. — J. B. Jousserant, vicaire. — 22 septembre in-

humation de Marie-Anne, fille de Louis Corneille, maître de musique et de Catherine Denis. — 24 décembre, baptême de Marie-Henriette, fille de Jean-Élie Bouguereau, officier de la monnaie royale et de Marie-Jeanne Queron de Vallée, parrain Pierre Martin, garçon perruquier, marraine Henriette Chanullon. — (GG. 474.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 872. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

**1742.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 8 janvier, mariage de Antoine de Court, journalier, fils de feu Pierre de Court, maréchal et de Marie Vergnaud avec Marie Lacrauze, fille de feu Jean Lacrauze, laboureur à bras et de Marie Picard. — 21 février, baptême de Magdelaine-Marguerite fille de Michel Cherbonneau, marchand graisseur et de Marie Charurier « non mariés à l'Église » parrain Joseph Roe, marchand droguiste, marraine Madelaine Leblanc, femme de Joseph Poupet, tonnelier. — 4 mars, baptême d'Elie-Louis, fils d'Elie Seignette, négociant et de Marie-Anne-Jeanne Perdriau, parrain Jacques Genot, maître boulanger, marraine Elisabeth Moran veuve de Jacques Genot, qui ont signé avec le père et Jaillot curé. — 24 mars, baptême de Marie-Suzanne-Françoise, fille de Jacques Beduineau de la Mare, employé dans les postes et de Suzanne Pollart, parrain Jean-Baptiste Pujols, écuyer capitaine des postes de cette ville, marraine Marie Girouard, aïeule paternelle qui ont signé avec le père. — 20 novembre, inhumation de Marie-Élisabeth Garnault, fille de Jean Garnault, horloger et de Marie Testé « non mariés à l'Église ». Jaillot, curé. — (GG. 475.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 873. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1743.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 20 février, mariage de Baptiste-Nicolas-François Metoyer, marchand détaillant, fils de feu Jean Metoyer, marchand et de feu Françoise Galloteau avec Marie-Anne Drapron, fille de feu François Drapron, marchand et de Anne Naudin. — 23 février, mariage de Claude-Étienne Petit de Beampoivre, procureur au Présidial, fils de Claude-Étienne Petit de Beampoivre, seigneur de la Chauve, conseiller du Roi, président, prévôt, juge ordinaire civil et criminel, lieutenant particulier, assesseur criminel, commissaire examinateur et lieutenant général de police des villes de Châteaulandon, d'Ordives, Seau, et d'Angélique-Antoinette de Laveau avec Marie-Anne Viard, fille de défunt François Viard, écrivain du roi au port de Rochefort et de Marie Jouberteau. — 12 décembre, mariage de Jean-Louis Tardy, notaire royal et greffier des conventions en cette ville, fils de feu Louis Tardy, notaire royal et de Gabrielle Martin avec Angélique-Victoire Girard fille de défunt André Girard, notaire royal et de Suzanne Tetien. — (GG. 476)

E. Suppl. 874. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

**1744.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 19 février, baptême de Jean-Baptiste-Jacques, fils de Jean-Baptiste Poupet, marchand tonnelier et de Marie Dujardin, parrain Jean-Jacques Marchand, marraine Henriette Poupet, femme de Joseph Roques. — 6 mars, inhumation de Gabriel-Pierre-François-Régis, fils de François Larvet, tapissier et de Marguerite-Françoise Soulmagnin. — 17 avril, baptême de Pierre-Jean, fils de Michel Cherbonneau et d'Esther Maigneau « du mariage desquels il ne nous est point apparu » parrain Jean Arnaud, droguiste, marraine Anne Godineau, fille de feu Pierre Godineau, maître bouranger. — 4 juillet, baptême de Jean-Hilaire-Samuel fils de Pierre-Samuel Bouguereau, maître et marchand orfèvre et de Marie Jouannet « non mariés à l'église » parrain Hilaire Guillet, cordier, marraine Jeanne Dubois, le père présent, J.-B. Jousserant, vicaire. — 6 juillet, baptême de Marie-Sara, fille de François Liège négociant et de Marie-Suzanne Bernon, parrain Louis Labrousse, tonnelier, marraine Jeanne Bourbon femme de Clément Bomjean, jardinier. Le père et le parrain ont signé. — 9 novembre, inhumation de Jean de la Bastidette seigneur des Prières en Rouergue, 78 ans, « inhumé dans l'église des RR. PP. Récollets ». — Maximilien de Bosredon, J.-J. Froment de Saint Paul, écuyer. — (GG. 477.)

E. Suppl. 875. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

**1745.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 7 janvier, mariage de François Gendre, fils de Louis Gendre et de Marthe Thuron, soldat en la compagnie de Fontvielle, régiment de Berry, bataillon de Châteauroux sous le nom de Saint François, aujourd'hui domestique chez M. Coquille, avec Jeanne Rousseau, fille de feu Jean Rousseau et de feu Marie Rendu. — 7 janvier, mariage de Jean Sureau, maître tailleur et de Françoise Brejon, en présence de Pierre Desbordes, François Larvet, maître tapissier, Pierre Bon, arquebusier, Madelaine Brejon femme de Pierre, Jeanneau, marin, Nicolas Menard, Maréchal et le sieur J. de Bonnegens, marchand, qui ont signé avec Jaillot, curé. — 11 janvier, baptême de Louis-Luc, fils de Louis Auboyneau, commerçant et d'Anne-Esther Du-sault, parrain Pierre Petit, marraine Louise Faur, femme de Pierre Loiseau, jardinier, le père et le parrain ont signé, ainsi que Bernonville, et Jaillot, curé. — 23 février, baptême de Henri Isaac, fils de Jean Garnault, horloger, et de Marie Anne Tosté, parrain Henri Albert, tonnelier, marraine, Jeanne Coudrain, servante chez ledit sieur. Le père a signé

avec le curé Jaillot. — 17 mars, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Charles-Etienne Toutant-Beauregard, marchand et de Marguerite Peraudeau, parrain Charles-Isaïe Toutant-Beauregard, lieutenant du premier chirurgien du roi, marraine Marie-Magdelaine Moulinneuf veuve Perraudau. Le père et le parrain ont signé, avec Jaillot curé. — 29 avril, baptême de François, fils de Michel Cherbonneau, marchand graisseur et d'Esther Fraigneau « non mariés à l'église » parrain François Gravier, marraine Louise Piron, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — 17 décembre, baptême d'Elie Jean, fils de Pierre-Samuel Bouguereau, m<sup>e</sup> orfèvre et d'Anne-Marie Jouanet « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Jean Lyon, marraine Marie-Anne-Françoise Lyon. Le père a signé avec Jaillot, curé. — (GG. 478.)

E. Suppl. 876. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier, écrits.

**1746.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Sauveur. — 2 janvier, baptême de Thérèse-Henriette, décédée le lendemain, fille de François Sureau-la-Morande, marchand orfèvre et de Jeanne Thérèse Brossat, parrain Benjamin Lardeau, marraine Henriette Lalame veuve Raux. — 16 janvier, baptême de Louise, fille de Moïse Cherbonneau, marchand et de Catherine-Suzanne Mennande « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Josué Gilet, marraine Louise Goron, le père a signé avec Jaillot, curé. — 4 mai, baptême de Louis-Jacques, fils de Jacques François et de Magdelaine Moineau, parrain Louis Dubois, maître cordonnier, marraine Suzanne Malleaux Fornel de Montégut, prêtre. — 22 mai, baptême de Jean-Isaac, fils d'Isaac Charrurier, marchand graisseur, et d'Elisabeth Basot « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Pierre Allard, portefaix, marraine Jeanne Josef, servante dudit Charrurier, qui ont déclaré ne savoir signer, le père absent, Jaillot, curé. — 29 juin, baptême de Daniel-Antoine, fils de Jacques Jousseau, marchand et de Louise Jaillot « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Hilaire Dorain, laboureur, marraine Anne Normand, qui ont déclaré ne savoir signer, le père absent. Savouret, vicaire. — 31 juillet, baptême de Pierre, fils d'André Méneau teinturier et d'Agnès Hubert, parrain Pierre Bergeron, charpentier de grosses œuvres, marraine Magdelaine Blanche veuve Honton, Viette vicaire. — 10 août, mariage de Nicolas Huas, marchand garnisseur, fils de Jean-Baptiste Huas, marchand aubergiste et de feu Marie Turpeau avec Anne Marchand, fille de feu Jean Marchand, procureur au Présidial et de Angélique Baron. — 12 octobre, baptême d'Elie, fils d'Elie Vivier, négociant et de Françoise Renée Rocaute, « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Louis Cantin, commis à la direction des domaines du roi de la

généralité de La Rochelle, marraine Marie Anne Cantin, sa sœur, qui ont signé avec le père et le curé Jaillot. — 25 octobre, inhumation de Pierre Dussart, écuyer, sieur de Chaumont, capitaine des invalides en garnison à Fouras, décédé à 72 ans. — 31 octobre, baptême de Charles, fils de Jean Garnault, horloger et de Marie Tostée, son épouse, parrain Charles Phelippon, horloger, marraine Elisabeth Desmarquest, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — (GG. 479.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 877. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1747.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Saint-Sauveur. — 12 février, inhumation de Jean François Le Goff sieur de Lannay, 34 ans, secrétaire du cardinal de Gèvres. — 5 avril, mariage de Pierre Amadien-La Barrière, bourgeois, veuf d'Hélène Pouillet avec Jeanne-Louise Lemoyne, veuve de Jean-Michel-Rogacien Roux, chirurgien. — 4 juin baptême de Marthe-Victoire fille d'Isaac Charrurier, marchand graisseur et d'Elisabeth Bassot « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Jean Pierre, meunier, marraine Victoire Lenord, qui ont signé, le père absent, avec Jaillot, curé. — 4 juin, baptême de Jean-Isaac, fils de Toussaint Danbertes, chirurgien navigateur sur les vaisseaux marchands du roi et de Marie-Lestritte « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Jean Albert, marchand, marraine Henriette Bouran, qui ont signé avec le père et Jaillot, curé. — 2 juillet, mariage de Antoine Camus, cordier, fils de Blaise Camus, maître cordier et de Marie Jaud, avec Marie-Anne Martin, fille de feu Matthieu Martin, tonnelier et de Marie-Anne Guillemeton, Savouret vicaire. — 29 juillet, inhumation de Geneviève, fille de Bruno de Saint Estève, commissaire provincial des guerres et de feu Marie-Françoise Blavou. — 29 décembre, inhumation de Marie-Andrée de Belleple, décédée à 50 ans. — (GG. 480.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 878. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier, écrits.

**1748.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 8 janvier, mariage de Jean-André Rossignol, notaire royal, fils de Jean Rossignol, procureur au Présidial et de Marie-Anne Marchand, avec Marie-Anne Levacher, fille de Jacques Levacher, marchand et maître orfèvre et de Marie-Anne Bourgeois (Bourgouin) Jaillot, curé. — Même jour, mariage de Louis-Ouvrier Darbellet, fils de Michel-Ouvrier Darbellet, marchand et d'Aune Petit avec Françoise Baraud, fille de Louis Baraud, marchand et de Marguerite Guerry. Jaillot, curé. — 13 mars, baptême de Marie-Thérèse, fille de Jacques Tureaud, courtier juré de

cette ville et de Marie-Françoise Guillot, parrain Thomas Guillon, marraine Marie-Thérèse Feret, veuve de Jacques Turaud, tonnelier. — Jaillot, curé. — 30 mars, baptême d'Élisabeth-Antoinette, fille de Marc-Antoine Lefebvre, négociant armateur et de Marie-Élisabeth Boyer, parrain Antoine Le Tellier, marraine Françoise Le Febvre. — 30 avril, baptême de Marie, fille de Charles-Étienne Toutant-Beauregard, marchand et de Marguerite Pereaudeau, parrain Didier Fleury, notaire, marraine Marie Moulineuf, veuve d'Isaac Boux-La Roche, procureur au Présidial. — 5 avril, baptême de Jean, fils d'Isaac Charrurier, marchand graisseur et d'Élisabeth Basseau « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Jean Audouin, marraine Élisabeth Duplessis. — 13 avril, baptême de Jean-Baptiste, ci-devant connu sous le nom d'Alexandre, âgé de dix ans, fils de père à nous inconnu, noir de nation, parrain Nicolas-Philbert Charault, fils du chirurgien major de l'hôpital et marraine Jeanne Marchand, femme de Nicolas Moret « ledit nègre appartient à M. Verron » Jaillot, curé. — 21 avril, baptême de Suzanne-Rose, fille de Moïse Cherbonneau et de Suzanne Menand « du mariage desquels il ne nous a pas apparu », parrain François Magaud, marraine Rose Huguet, qui ont signé, le père présent. — Viette, vicaire. — 27 avril, inhumation de Thomas Petit, fils de François Petit, marchand faïencier et de Marie-Jeanne Cadet, âgé de 11 ans. — 11 mai, baptême de Marie-Victoire, fille d'Antoine Ranjard, négociant et de Marie-Anne Delaire, parrain Germer Renault, négociant, marraine Marie-Claude Delaire, veuve Misonnet. — 10 août, baptême d'Élisabeth-Marie-Adélaïde, fille de Garnault, horloger et de Marie Tostée, parrain Jean Tostée, marraine Élisabeth Gireau, orfèvre. — Jaillot, curé. — (GG. 481.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 879. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1749.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Marie-Anne-Félicité, fille d'Élie Vivier, négociant et de Françoise-Renée Rocaute « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Pierre Desmarais, maître raffineur, marraine Marie-Anne Canton, qui ont signé, le père absent. — Jaillot, curé. — 15 avril, inhumation « sous le second bane du côté de la chaire près de la grande allée » de Madelaine-Suzanne Claessen, 72 ans. — Claessen fils, Gravier, avocat du roi, Oüalle et Jaillot, curé. — 15 mai, baptême de Joseph, fils de Joseph Chabot, négociant et de Marie Dupuy, parrain André Chabot, négociant, marraine Catherine Dupuy. — 9 juin, mariage de René-Jean-François Dupont de la Barbere, employé dans les fermes du roi, fils de feu François Dupont de la Barbere, marchand à la Ferté-Macé, diocèse

du Mans et de Marie Lasnier, avec Marie-Élisabeth La Haye fille de feu François La Haye, maître boulanger et de feu Anne La Forest, en présence de Jacques-Philippe-François Lasnier de Gramot, oncle du futur, Pierre Delongayne, capitaine de la patache des fermes du roi, Jeanne La Forest, tante de la future, Marie-Anne La Haye, sa sœur et Pierre Perthuis, capitaine des quais. — Jaillot, curé. — 12 juillet, inhumation de Paul-Isaac Cherbonneau, fils de Michel Cherbonneau, marchand grenetier et d'Esther Fragneau, son épouse. — 19 juillet, baptême de Magdelaine, fille d'Isaac Charrurier, marchand graisseur et de Marie-Élisabeth Bassot « du mariage desquels il ne nous a point apparu », parrain Jacques Senet, menuisier, marraine Magdelaine Brillard. — Savouret, vicaire. — 23 juillet, baptême de François-Louis, fils de François Louppe, traiteur et de Jeanne-Thérèse Laurent, parrain Paul-Louis Seignette, marraine Marie-Anne-Françoise Seignette. — Louppe, Belin Seignette, Marie-Élisabeth Seignette, Savouret, vicaire. — « Le deuxième du mois d'août, par moy, prêtre de « l'Oratoire et curé de la paroisse de St-Barthélemy de « cette ville soussigné, a été inhumé au milieu du sanc- « tuaire de cette église, le cœur de messire Claude-Hubert « Jaillot, prêtre et Supérieur de l'Oratoire de cette dite ville « et curé de cette paroisse, décédé le 31 du mois précédent. « — Savouret, vic. de St-Sauveur. A. Espinay, prêtre de « l'Oratoire, curé de St-Barthélemy. » — 9 août, inhumation de Jean-Élie, fils de Joachim de Baussay, négociant et de Marie Bonfils, âgé de 10 ans. — (GG. 482.)

E. Suppl. 880. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier, écrits.

**1750.** — Enterrements de St-Sauveur. — 2 janvier, Marie Bossé, 64 ans, femme de Louis Brunette, tonnelier. — Léon, curé. — 3 janvier, Louis-Joseph Duchamps, fils de Jean-Baptiste Duchamps, marchand cartier et de Marguerite Grain. — 8 janvier, Jean Fournet, tonnelier, 26 ans, fils de Jean Fournet et d'Anne Dubourdieu. — 11 janvier, Pierre Girard, maître cordier, 56 ans. — 13 janvier, Urbain-Jean Turquos, 23 ans, fils de François Turcos, maître cloutier. — 13 janvier, François Pmet, marchand, veuf de Louise Beseau, 69 ans. — 19 janvier, François-Nicolas Gritton, fils de Pierre Gritton, cabaretier et de Marie-Anne Chailloux. — 23 janvier, Pierre Poty, maître tailleur, 70 ans. — 25 janvier, Simon Moreno, 38 ans, matelot du navire *la Balance*. — 26 janvier, Jean Fougere, 80 ans. — 28 janvier, Anne Vrigneau, veuve Poptineau, 70 ans. — 2 février, François Beauvais, tonnelier, 36 ans. — 3 février, Marie Joubert, 48 ans. — 7 février, Jean-Baptiste-Joseph Allebert, 9 ans. — 15 février, Jean-Bernard Roché, fils de Jean Roché, capitaine sur les vaisseaux marchands et de

Catherine Brunet. — « Un inconnu, natif de Brie, près « St-Jouin en Poitou, de moyenne stature, de visage petit, « de poil noir, lequel muni des sacrements de l'église « mort le 25, âgé d'environ 45 ou 48 ans. » — 17 novembre, André Méneau, soldat dans la compagnie de Saint-Sulpice, régiment de Chartres, sous le nom de Saint-André 23 ans, fils d'André Méneau, maître teinturier et d'Agnès Hubert. — (GG. 483.)

E. Suppl. 881. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier, écrits.

**1750.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Pierre-Nicolas, fils de Pierre Gourdon, tonnelier et de Jeanne Faur, parrain Nicolas Cerisier, tamisier, marraine Thérèse Ganet. — Léon, curé. — 2 janvier, baptême de Louis-Joseph, fils de Jean-Baptiste du Champ, marchand cartier et de Marguerite Grain, parrain Louis-Joseph Pavie, marraine Magdelaine Grain, J.-B. Bremond, vicaire. — 7 janvier, mariage de Pierre-Paul Rousseau, marchand tonnelier, fils de Pierre-Samuel Rousseau et de Marie Sinchaud, avec Marianne-Marguerite Bourran, fille de feu Isaac Boureau et de Marguerite Hubert, en présence de René Serpier, ferblantier, Jacques Thibaud « latiniste », Marie Gaillard, Jacques Courtois, Léon, curé. — 7 janvier, mariage de Louis Gnaud, charpentier de navires, veuf de Magdelaine de Larroys avec Marie Grizault, fille de feu René Grizaut, de Croix Chapeau et d'Élisabeth Boufard. — 12 janvier, mariage de François Marzellez, courtier de change, fils de François Marzellez, maître écrivain et de Louise Verlon avec Marie Carré, fille de Christophe Carré, entreposeur de la ville de Cognac et de Marie Feuonillet, en présence de François Marzellez père, Jean-Baptiste La Haye, Pineau, chirurgien, Joseph Carré et J.-B. Bremond, vicaire. — 15 janvier, mariage de Martin Dupuy de la Porcherie, docteur en médecine de l'université de Montpellier, agrégé au collège royal des Médecins de La Rochelle, fils de Jacques Dupuy, armateur et de Marie Begaud et de Françoise Thierie, fille de feu Jacques Thierie, marchand orfèvre et d'Esther Bouhier. — 18 janvier, baptême de Anne-Élisabeth, fille de Pierre Perthuis, capitaine des fermes du roi et de Françoise Philippe, parrain Jacques-Étienne Denis, marraine Élisabeth Perthuis. — 24 mai, abjuration de la religion anglieane par Jean Houper, matelot, 43 ans, Marie Barbé, son épouse, 36 ans, Marie Houper, leur fille, 12 ans; abjuration de Jeanne Daillié, fille d'Antoine Daillié, maître de musique et de Élisabeth Desert, 17 ans. — 7 juillet, baptême de Pierre-David, fils de Pierre Creagh, syndic et receveur de la chambre de Commerce et de Jeanne Delaplace, parrain Louis-David Tagau, marraine Anne Bastard. — Même jour, baptême de

Pierre-Charles, fils de Pierre-Nicolas Mesnier, imprimeur du roi et de Louise Harlande, parrain Charles Mesnier, marraine Marie-Anne Mesnier Cobrin. — (GG. 484.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 882. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier, écrits.

**1751.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 4 janvier, baptême de Pierre-Jean, fils de Pierre-Samuel Bouguereau, marchand orfèvre, et de Renée Beraud « du « mariage desquels il ne nous est rien apparu » parrain Pierre Meunier, marraine Jeanne Parat, veuve de Jean Cherpantier, le parrain seul a signé avec J.-B. Bremand, vicaire. — 27 avril, mariage de Nicolas Maussion de la Burlerie, maître perruquier, veuf de Claudine Bonssel, avec Jeanne Brunet, fille de François Brunet et de Jeanne Chesnard. — Léon, curé. — 23 avril, mariage de Léonard Martin, chirurgien, fils de feu Léonard Martin, greffier de la juridiction de Courpignac et de Catherine Mathieu avec Catherine Lagord, fille de feu Nicolas Lagord des Grois et de Catherine Vinceneuil, en présence de la mère de l'épouse, de Pierre Martin, chirurgien, Pierre-Isaac Dumoulin, conseiller du roi, contrôleur général des finances, domaines et bois de la Généralité, Jean Boisson, marchand, et de son épouse, Jacques Tureau, courtier, et de son épouse, Joseph d'Hénin, marchand, qui ont signé avec Léon, curé. — 8 mai, mariage de Pierre Dubosc, tailleur, avec Marie-Anne Allard. — 1<sup>er</sup> juin, baptême de Jean-Hippolyte-Frédéric, fils de Pierre Guillemot, marchand et de Marie-Magdelaine Marchand, parrain Hippolyte Dergny, pour Jean Guillemot, oncle de l'enfant, marraine Marie Archer pour Jeanne Baudry, grand-mère. — 3 juin, mariage d'Étienne Viault, labourer à bras, veuf de Françoise Masson, 37 ans et de Marie Ardouin, de Cozes, fille de feu Jean Arlonin et de Judith Jarnac, 40 ans. — J.-B. Bremand, vicaire. — 13 juin, baptême de Joseph-Sens, fils de Hyacinthe Magre, maître apothicaire et de Marie-Rose Guichetot. — Parrain Joseph Magre, oncle paternel, marraine Magdelaine Guinot. — 8 novembre, mariage de Jean-Marie de Surville, fils de Guillaume Mouschetin de Surville et de Françoise Élie, veuve de Thomas Montigny. — 28 novembre, baptême de Paul Jacques, fils de Jacques Carayon négociant et de Mariane Rasteau, parrain Louis Écuran, journalier, marraine Magdelaine Nadeau, sa femme, le père seul a signé avec Léon, curé. — 19 décembre, baptême de Jeanne-Esther, fille de Nicolas Paillet, négociant et de Jeanne Garesché « du mariage « desquels il ne nous a pas apparu » parrain Jacques François, maître tonnelier, marraine Marie-Anne de Herieu, le père seul a signé avec Léon, curé. — (GG. 483.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 883. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier, écrits.

**1751.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, Louise Joly, veuve de Louis Robilleaud, boucher, ensuite soldat dans les gardes wallonnes. — 8 janvier, Joseph Bournau, sculpteur, 60 ans. — 12 janvier, Esther Bouhier, veuve de Jacques Thierce, orfèvre, 73 ans. — 12 janvier, Madeleine Charrurier, fille d'Isaac Charrurier, marchand graisseur et de Marie-Élisabeth Bassot, 17 mois. — 14 février, Marie-Thérèse Ferret, veuve de Jacques Turaud, maître tonnelier, 55 ans. — 9 avril, Jean-Mathurin Tardy, fils de Jean-Louis Tardy, notaire royal et d'Angélique-Victoire Girard, 4 ans. — 17 septembre, François-Antoine Pallone-Konig, marchand de cristaux, 28 ans, natif de Prague. — 15 octobre « dans le chœur, du côté de l'Évangile, de « l'Église de Notre-Dame, le corps de messire Pierre-Michel Dergny, prêtre vicaire de ladite Église, natif et « habitant de cette paroisse, décédé le jour précédent, âgé « de 37 ans » E.-J. Dergny, Desgault, P. Courjaret, J. Chaussat, J. Hervé, Sorel, curé de Notre-Dame, Léon, curé de St-Sauveur. — 29 novembre, Louis Delpêche, raffineur, natif d'Agen, 47 ans. — 2 décembre, « dans la « chapelle Saint-Georges de cette Église, contre le mur, et « proche le second pilier, vis-à-vis la chaire » Jean Faillofais, notaire royal, 27 ans. — 22 décembre, Jeanne Espagnaud, veuve de Louis Pron, 85 ans. — 25 décembre, Jacques-Augustin Delamarre, fils de Jacques Beduineau Delamarre et de Suzanne Polart, 2 ans. — (GG. 486.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 884. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier, écrits.

**1752.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 10 janvier, mariage de Hugues L'estage, matelot, 22 ans, fils de Jean L'estage et de feu Marie Morin, avec Marie-Radegonde de Nery, veuve de Louis Fremoud, charpentier de navire. — 14 février, baptême de Louis « nègre pris en « Guinée, appartenant à M. Cassemir, officier de navire, « âge d'environ 12 ans » parrain Louis Gigot, tonnelier, marraine Jeanne Rouillard. — 19 mars, baptême de Jean-Baptiste-Mathieu « nègre, né de parents inconnus, 11 ans, « après avoir appris les éléments de la foi », parrain Mathieu Esseau, jardiner, marraine Marie Bonnet, tous deux au service de M. Perdriau, négociant. — 5 avril, mariage de Jacques-Joseph Faillofais, notaire royal, fils de défunts Joseph Faillofais et de Suzanne Gautron, avec Suzanne Coassot, fille de Mathurin Coassot et de . . . . . — 10 avril, mariage de Jean-Pierre Meunier, fils de Pierre Meunier, sacristain de cette église et de feu Madelaine Sabou-



raud avec Magdelaine-Agnès Méneau, fille d'André Méneau, marchand teinturier et d'Agnès Hubert. — 3 juillet, baptême de Marie-Magdelaine, fille posthume de défunt Pierre de Jarnac, marchand et de Marguerite-Magdelaine Raboteau « du mariage desquels il ne nous est pas apparu », parrain Jean Delemme, charpentier, marraine Marie Baudet. — 28 août, baptême de Jean-Benjamin, fils de Pierre-Samuel Bouguereau, marchand orfèvre et de Renée Beraud « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain François Blanchon, marraine Marie Boiteau. — 25 septembre, baptême de Marie-Magdelaine, fille d'Isaac Charrurier, marchand graisseur et d'Élisabeth Bassot, « du mariage desquels il ne nous est point apparu », parrain François Lespinasse, chirurgien de navire, marraine Magdelaine Billard. — 26 octobre, abjuration de Jean Bruneau, garçon apothicaire, de Tholigny, en Poitou, 26 ans. — 14 novembre, mariage de Nicolas-David Creagh, employé dans les fermes du roi, fils de défunt Jacques-David Creagh, ancien receveur des fermes et d'Anne Batard avec Louise-Marguerite Mesnier, fille de feu Pierre Mesnier, marchand libraire et imprimeur et de Marguerite Métayer, en présence de Pierre Creagh, frère de l'époux, Pierre Mesnier, sacristain, Pierre Mesnier, imprimeur de cette ville, Charles Mesnier, imprimeur à Rochefort, frères de l'épouse et dame Métayer, sa mère, qui ont signé avec Léon, curé de Saint-Sauveur. — (GG. 487.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 885. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier, écrits.

**1752.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 8 janvier, Morille Boizard, tonnelier, 48 ans. — 9 janvier, Jean Chaillé, 25 mois. — 14 janvier, Jeanne Delannay, veuve de Georges Le Page Premard, 70 ans. — 18 janvier, Louis Depons, marchand, 53 ans. — 19 janvier, Marie Moriand, veuve de Jean Guilleman, aubergiste, 58 ans. — 19 janvier, Magdelaine Villain, veuve Belanger, 62 ans. — 22 janvier « dans la chapelle Saint-Georges de cette église, proche le « dernier pilier du côté de la petite porte » Jean Savinien, marchand fripier, 70 ans. — 31 janvier, Marie Delanael, veuve de Louis Biron, aubergiste, 85 ans. — 1<sup>er</sup> février, Françoise Trait, fille de défunts Jacques Trait et Françoise Tilleau, 65 ans. — 4 février, Ambroise Garnier, 76 ans. — 4 février, Naudet, fils de Nicolas Naudet et de Françoise Roy « ondoyé à la maison étant en danger de mort ». — 8 février, Marguerite Lenfant, 92 ans, veuve de Pierre Marie. — 19 février « dans la chapelle de la Vierge, vis-à-vis le premier pilier du côté de la nef » Renée Bouquet, veuve de Jacques De Lavau, 83 ans. — De Lavau, prieur d'Aytré, F. Balich, prêtre, Papineau, Léon, curé. — 4 avril, Marie-Pierre Dupas, veuve de Charles-Michel Dergny, 32

ans. — 7 avril, André Boisseau dit Saint-André, 66 ans. — 10 avril, Guillaume Neisson, 18 ans. — 16 avril, Mathurin Coussot, maître boulanger, 75 ans. — 13 mai, Simon Gillet, raffineur, 35 ans. — 25 mai, Louise de Saint-Marc, 13 ans. — 21 mars, Marie Bouyé, 1 an. — 30 juin, Marianne Méchain, veuve de Michel Dottau, capitaine de navire, 67 ans. — 16 juillet, Marie Madré, femme de Louis Bonneau, maître perruquier, 32 ans. — 26 juillet, Marie Fèvre, 56 ans, fille d'Étienne Fèvre, capitaine de navire et de Marie Dusau. — 28 novembre, Esther Marchand, fille de Jean Marchand, capitaine de navire et de Suzanne-Esther Julliot. — 7 octobre, Marie-Suzanne Remigereau, fille de Pierre-René Remigereau, capitaine de navire et de Suzanne Petit. — 26 décembre, Arnaud Ribereau, aubergiste, 37 ans. — (GG. 488.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 886. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier, écrits.

**1753.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 16 janvier, mariage de François Mongis, laboureur à bras, veuf de Louise Arrat, avec Marguerite Martin. — 4 février, baptême d'Anne-Henriette, fille de Jacques Tureaud, courtier de navire et de Marie-Françoise Guillon, parrain Jean-François Charles fils, marraine Marie-Thérèse Tureaud, sœur de l'enfant. — Le père a seul signé avec Léon, curé. 12 février, mariage de Louis-Charles Boisdon, maître tonnelier, 29 ans, fils de défunts Charles Boisdon, maître tonnelier et de Marie-Judith Mauzé. — 19 mai, baptême d'Anne-Henriette, fille de Pierre Creagh, agent de la Chambre de Commerce et de Jeanne Delaplace, parrain Pierre Delaplace, fils, marraine Marie-Jeanne-Élisabeth, sa sœur. — 24 août, baptême de Pierre-Isaac, fils de Jacques Carayon et de Marianne Rasteau, parrain François Mesnard, charpentier, marraine Catherine Duclous, sa femme. — 13 novembre, baptême de Suzanne-Esther, fille de Pierre-Samuel Bouguereau, marchand orfèvre et de Renée Beraud « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Étienne Renou fils, marraine Jeanne Parat. — (GG. 489.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 887. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1753.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 7 janvier, Louise Mutel, 88 ans. — 13 janvier, Louise Marin, 1 jour. — 21 janvier, Louise Coraille, 38 ans. — 23 janvier, François Bouchet, 68 ans. — J. de Bonnegens signe comme témoin. — 30 janvier, Marcel Nadeau, fils de Ignace Nadeau, médecin et de Charlotte Beneset, 14 ans, Girard de Villars signe avec Léon, curé. — 31 janvier, Marie-Magdelaine Piron, fille de Jean Piron « instructeur de jeunesse » et de Magdelaine Robejaud, 4 ans 1/2. — Catherine Rabillé, femme



de Louis Charles, raffineur, 65 ans. — 4 février, Jeanne-Élisabeth, 3 ans, fille de Pierre-Isaac Perthuis, employé et de Françoise Philippe. — 6 février « dans la chapelle « de la Vierge des RR. PP. Récollets » Suzanne Forget, marchande pâtissière, 76 ans, veuve de Gabriel Bandry, charpentier. — 9 février, Jean-Baptiste Rongé « maître « d'école » 39 ans. — 20 février, Jean-Nicolas Gillet, 17 mois. — 23 février, Jacques Bouchet, 9 ans. — 23 février, Charles Pastoureau, 35 ans. — 5 mars, Magdelaine Tienloup, veuve de Jean Durand, maître pâtissier, 75 ans. — 25 mars, Louis de L'humeau, fils de Germain de L'humeau et de Suzanne Chiron, 2 ans 1/2. — 30 mars, Françoise Tureaud, 4 ans, fille de Jacques Tureaud, courtier et de Marie-Françoise Guillon. — 23 avril, Françoise-Adélaïde Tureaud, 29 mois, fille des précédents. — 14 mai, Hélène Hédreau, veuve de Jean Bonhyer, arquebusier, 70 ans. — 15 mai, Marie Geneuil, veuve d'André Dronneau, 54 ans, maître boulanger. — 29 juin, Élisabeth, fille de Jean Guiniard, maître ferblantier et de Marie Desfossés, 3 ans 1/2. — Bouley, vicaire. — 22 novembre, « dans la chapelle de la « vierge, au pied du pilier, derrière le banc de la fabrique Marie Bonnet, veuve de Jean-Baptiste Dubois, chirurgien, 65 ans. — 3 décembre, Romain Oüin, fils de Pierre Oüin et de Joachine Brunlent, 25 ans, natif de Dieppe « trouvé noyé le jour précédent dans le havre ». — 29 décembre, Pierre Perthuis, capitaine des fermes du roi, 52 ans, signé Perthuis, Meunier, Prégent, Oüalle, Léon, curé. — (GG. 490.)

E. Suppl. 888. (Registre.) — in-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1754.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 2 janvier, Jacques Robereau, bedeau de cette église, 43 ans, P. Aug. Bouley, vicaire. — 5 janvier, Jean Joussant, matelot du département de Royan, mort le jour précédent dans la rade de Chédebois, 63 ans. — 28 mars, Jeanne-Marguerite Brebion, veuve de Charles-Auguste Perisard, procureur, 50 ans. — 14 avril, Marie-Élisabeth Goulard, fille de Charles-François Goulard, marchand et de Marie-Élisabeth Girouard, 5 ans 1/2. — 23 avril, Louis-Guillaume Tardy, négociant, époux de Marie-Anne-Élisabeth Coutant, 30 ans. — 23 avril, Louise Guesdon, épouse d'Antoine-Astruc Duclos, maître tailleur d'habits, 67 ans. — 29 avril, Pierre Garnier, maître de barque, 44 ans. — 9 mai, Étienne Martineau, portefaix, 66 ans. — 17 mai, Morille Hugué, fils de feu Louis Hugué « lieutenant sur les vaisseaux « marchands » et de Louise Aimée, 22 ans. — 20 mai, Jean Lion, marin, fils de Paul Lion, marin et de Jeanne Neau, 21 ans. — 21 mai, Daniel Audouin, maître cordonnier, 73 ans. — 28 juin, Pierre Bouyé, fils de Jean Bouyé, ar-

quebusier et de Marie Hudin, 12 ans. — 5 août, Marie-Marguerite Toutant-Beauregard, fille de Toutant-Beauregard mareband et de Marguerite Perreandeau, 13 mois. — 7 août, Louise Poirier, fille de Jean Poirier et de Louise Derin « morte à l'hôpital de St-Étienne » 22 ans. — 15 août « au bout de la grande allée, du côté de la chapelle de « Saint-Georges » Pierre Mennier, sacristain, 68 ans. — 18 octobre, Suzanne Heurtin, veuve de Jean Piehon « ca- « pitaine sur les vaisseaux du roi » 91 ans. — 22 octobre, Jean Ingrand, homme d'affaires, veuf de Marie Marsau, 66 ans. — 9 novembre, Michelle Laplace, veuve d'Antoine Allaire, interprète, 58 ans. — 5 décembre, Robert Boulmay « maître d'exercice » 58 ans. — 14 décembre, Jeanne Maillard, fille de Pierre Maillard, marin et d'Élisabeth Brion, 26 ans. — 28 décembre, Clément Gaschet, maître menuisier, 85 ans. — (GG. 491.)

E. Suppl. 889. (Registre.) — in-folio, 19 feuillets, papier, écrits.

**1754.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 10 janvier, baptême de Louis Julien, fils de Julien Adrien, marchand graisseur et de Marie Chambreau « du mariage « desquels il ne nous a pas paru », parrain Louis Regnier, marchand, marraine Élisabeth Douteau, femme de Gabriel Bibier, marchand graisseur, la marraine seule a signé avec Bourdi, vicaire, F. Lespinas, Bibier, Suzanne Chambreau et Madelaine Douteau. — 12 janvier, mariage de Pierre Poirier, cordonnier, fils de feu Gabriel Poirier, notaire royal et procureur à Sainte-Soulle et d'Élisabeth Nanteau, avec Marie-Anne Guibert, veuve de Bernard Damasse. — 14 janvier, mariage de François Cornevin, marchand détaillant, fils de feu Pierre Cornevin, marchand sellier et de Marie Cornin avec Marie Chastelain, fille de feu Pierre Chastelain, maître cloutier et de Marie Bernon. — 29 janvier, mariage de Maurice-Auguste Perrandeau, garçon tonnelier, fils de feu Jacques Perrandeau, tonnelier et de Louise-Françoise Roy avec Magdelaine Merlaud « Gasqueuse » fille de défunt Pierre Merlaud, voiturier et de Magdelaine Birot. — Léon, curé. — 3 février, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Jean Bouët et de Marie Bernard « du mariage desquels il ne « nous a rien paru » parrain François Métivié, marraine Élisabeth Barbot. — P. Aug. Bouley, vicaire. — 11 février, mariage de Antoine-Louis Mauvoisin de Vereourt, fils de défunt honorable homme Charles Mauvoisin seigneur de Vereourt, ancien juge consul et négociant et de Anne-Judith Lefebvre avec Marie Maurice-Maurissière, fille de Paul Maurice-Maurissière, marchand et de Marie-Magdelaine Morin, en présence de Paul Maurissière, Marie-Magdelaine Morin, Paul Maurissière, Magdelaine Rigauveau, veuve d'André Morin, François Tourni, Barthélemy Bancio, Jean-

Baptiste Caris et François Fougère. — 13 février, baptême de Marie-Catherine-Eulalie, fille d'Étienne Ranjard, négociant et premier marguillier de cette église et de Marie-Anne Delaire, parrain Jean-Pierre Pelletan, négociant, marraine Marie-Suzanne Ranjard. — 22 mars, baptême de Marie-Anne-Adélaïde, fille de Jacques Tureaud, courtier de navires et de Marie Grisson, parrain Thomas-Marc Bouhyer, marin, marraine Marie-Anne Missiorit, épouse de Guillaume Lavielle, raffineur. — (GG. 492.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 890. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

**1755.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — « Le premier jour de l'an par moy enré soussigné, a été « batizée nne fille prise sur les Sauvages, aagée d'environ « 7 ans et demi, à laquelle on a donné le nom de Marie, « le parrain a été Jean-Baptiste Helme, marchand pelletier « et la marraine Marie-Jacqueline Gibert, son épouse. Le « parrain seul a signé avec nous ». — « Helme, Léon, prêtre de l'Oratoire, curé de St-Sauveur. » — 2 janvier, baptême d'Esther Creagh, fille de Pierre Creagh, agent de la Chambre de Commerce et de Jeanne Delaplace, parrain Pierre Cler, journalier, marraine Marie Lartean, sa femme. — Pierre Creagh, Léon, prêtre de l'Oratoire, curé de St-Sauveur. — 2 janvier, baptême de Honoré-Salomon Davy, marchand épiciier et de Henriette Magnien, parrain Jean-François Sagebin de Létang, marchand, marraine Anne Bouyer, femme de Médéric Melhop, fermier des carosses et messageries de Rochefort. — 7 janvier, mariage de Pierre Bourgouin, maître boulanger, fils de défunts Jean Bourgouin, maître tailleur d'habits et d'Élisabeth Fonteneau, avec Anne Racaud, fille d'Antoine Racaud, maître menuisier et d'Anne David. — 30 janvier, mariage de Jean-Baptiste Vallean, chirurgien-major de navires marchands, fils de feu Étienne Vallean, maître chirurgien et de Jeanne-Thérèse Duvonger avec Jeanne-Magdelaine Vrignonneau, fille de feu Pierre Vrignonneau, capitaine de navires et de Perrine Delavergne. — 8 mars, baptême de Jean, fils de Joseph Miehau, marchand orfèvre et de Louise Toutant-Beauregard, parrain messire Jean Toutant-Beauregard, curé d'Angoulins, marraine Marguerite Perrandean, épouse d'Étienne Toutant-Beauregard. — 1<sup>er</sup> juin, abjuration de la religion prétendue réformée par Jeanne Peyon, 22 ans, de la Tremblade, fille de feu Pierre Peyon, saulnier et de Jeanne Renaud, en présence du curé et de Jean-Louis Tardy, notaire royal. Lad. Peyon a déclaré ne savoir signer. Léon, curé, Tardy, P. Aug. Bouley, vicaire, abjuration le 23 décembre par Jeanne Albert, 40 ans. — 9 novembre, baptême de Marie-Marguerite, fille de Jacques Carayon, négociant et de Marianne Rasteau, parrain François Delpy, raffineur, marraine

Jeanne Poupard, veuve de Mathurin Rozeau. — 20 novembre, baptême de Louis-Benjamin, fils de Pierre-Samuel Bouguereau, marchand orfèvre et de Renée Berand « du mariage desquels ne nous a point apparu » parrain Michel Badon, laboureur, marraine Jeanne Morin, domestique de la maison, qui ont déclaré ne savoir écrire. — 24 novembre, bénédiction de la grosse cloche, qui, après 219 ans, a été fondue en 1720, refondue le 26 juillet 1736 et 16 octobre 1755, nommée Jeanne-Rochelle par Jacques Pollard, conseiller du roi, maire et les échevins de La Rochelle, qui ont tous signé. — (GG. 493.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 891. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

**1755.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 10 janvier, Pierre Vernueil, portefaix, 49 ans. — 11 janvier, Marthe Amy, 48 ans. — 13 janvier, Pierre-Charles Mesnier, 4 ans. — 13 janvier, Marie-Magdelaine-Agnès Meunier, 17 mois. — 15 janvier, Marianne-Félicité Vivier, 4 ans 10 mois. — 17 janvier, Marie-Anne Dreand, veuve de Jacques Rofineau, 66 ans. — 21 janvier, Louise Gorand, 3 ans 1/2. — 29 janvier, Charles-Augustin Barbe. — 1<sup>er</sup> février, Louise Charles, 49 ans. — 3 février, Dupersil, du régiment d'Auvergne, 49 ans. — 10 février, Marianne Laurent, 20 mois. — 12 février, Michel Driard, 56 ans. — 12 février, Pierre Charpentier, garde du comte d'Estrées, 32 ans. — 19 février, Joseph-Louis Martineau, 53 ans. — 27 mars, Élisabeth Bonneau, veuve Bureau, 70 ans. — 30 mars, Fabien-Bastien Richard, 4 ans. — 31 mars, Pierre Bertier, charpentier de grosses œuvres, 40 ans. — 17 avril, Marie Duneau, veuve de Jean Méneau, maître teinturier, 86 ans. — 21 avril, Marianne Royer, femme d'André Lapouyade, 30 ans. — 23 avril, Anne Limier, femme de Nicolas-Louis Bichon, 25 ans. — 4 mai, Madelaine Allemand, 21 ans. — 6 mai, Marie-Suzanne Brunet, femme de Denis Cadusseau, 29 ans. — 13 juin, Marie Guionnet, veuve de Pierre Coidet, 89 ans. — 20 juin, André Lapouyade, 40 ans. — 24 juin, Louis Moineau, 74 ans. — 2 juillet, Élisabeth et sa sœur jumelle, filles de Joseph Charles et de Magdelaine Garnier. — 10 décembre, Anne Daniau, veuve de Jean Bichon, ancien sacristain de Notre-Dame, 72 ans. — 16 décembre, Guy-Jean, « maître ès arts » fils de Guy Haran, ancien directeur dans les affaires du roi et de défunte Judith Desperoux, 26 ans. — (GG. 494.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 892. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier, écrits.

**1756.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Françoise Cauvais dit Ledreux, fille de Joseph Cauvais dit Le Dreux, maître perruquier et de

Magdelaine Perrotin Petitpré, parrain Charles-David Rousseau, premier commis au greffe du Présidial de cette ville, marraine Françoise Mainard, qui ont signé avec P. Aug. Bouley, vicaire et Léon, curé. — 4 janvier, baptême de Nicolas-Claude, fils de Claude Roux, docteur et de Marie-Marguerite-Anne de Louche, parrain Nicolas Bignon, fripier, marraine Marie-Marguerite Avrand, femme de Jean Claude Perrinet, qui ont signé avec Léon, curé. — 7 janvier, baptême de Pierre, fils de Gérard Louit, maître tailleur d'habits et de Catherine Caillaud, parrain Pierre forgereau, marin, marraine Thérèse Sauzeau, qui ont signé avec nous. — 12 janvier, baptême de Pierre-Antoine, fils de Pierre Bourgouin, maître boulanger, et d'Anne Racaud, parrain Antoine Racaud, marraine Jeanne-Élisabeth Bourgouin, veuve de Jean Rivière. — 13 janvier, baptême de Marie-Françoise Charies, fille de Pierre Charles, marchand et de Magdelaine Biardeau-La Mitière, parrain Guillaume Brana, marraine Marie-Françoise Alleaume. — 24 janvier, baptême de Marie-Thérèse Magdelaine Valteau, fille de Jean-Baptiste Valteau, chirurgien-major sur les navires et de Magdelaine Vrignonneau, parrain Fabien Badiand, marraine Jeanne-Thérèse Duvergier, veuve d'Étienne Valteau, qui ont signé avec nous. — 26 janvier, baptême de Jeanne-Victoire Ranjard, fille d'Étienne Ranjard, négociant et de Marie-Anne Delaire, parrain Louis Bridault, négociant, marraine Jeanne Gigaux épouse de Germer Renault, négociant. — 27 janvier, baptême de François-Guillaume, fils de Guillaume Rigondeau, tonnelier et d'Élisabeth Raux, parrain François Coutin, aubergiste, marraine Marie Rambaux, Bourdin, vicaire. — 23 mars, baptême de Jacques-Marie-Joseph, fils de Jacques Tureaud, courtier et de Marie-Françoise Goisdon, parrain Jean-Thomas Boisson fils, marraine Geneviève Pomier, qui ont signé avec Léon, curé. — 3 mai, mariage de Pierre-André Méneau et de Marguerite Catherine Boutteville. — 12 novembre, baptême de Louise-Élisabeth, fille de Jacques Carayon, négociant et de Marianne Rasteau, parrain François Delpy, raffineur, marraine Jeanne Poupard, veuve de Mathieu Rozeau. — Le père et le parrain ont signé avec Léon, curé. — (GG. 493.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 893. (Registre.) — in-folio, 7 feuillets, papier, écrits.

**1756.** — Enterrements de la paroisse Saint-Sauveur de La Rochelle. — 7 janvier, Jean Pichot, marin, natif de Benon, 28 ans. — 11 janvier, Catherine Brussier, veuve de Louis Gaudiehon, saulnier, 75 ans. — 21 janvier « dans « la chapelle Saint-Georges, vers le milieu, du côté du « mur, » Magdelaine Biardeau-La Mitière, veuve de Louis Brana et femme de Pierre Charles, négociant, 44 ans. —

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

29 janvier, Anne Hervé, veuve de François Isambert, chaisier, âgée de 50 ans. — 13 février, Marie-Catherine Allemand femme de Jean-Baptiste Simonnet, fripier, 41 ans. — 21 février, Jean Pineau, cabaretier, 70 ans. — 23 février, Michel-Isaac Mauduit, fils d'Isaac Mauduit, négociant et de Marie Magdelaine Bultel, 16 ans. — 25 février, François Tellier, fils de François Tellier, bourgeois et de Marie Chabot, 13 ans. — 3 mars, Catherine Desmoussay, veuve de Jean Pineau, cabaretier, 42 ans. — 15 mars, Jacques Coiré, portefaix, 75 ans. — 17 mars, Louis Guillet, maître cordonnier, 68 ans. — 21 mars, Pierre Moindron, marin, 35 ans. — 22 mars, Marie Moncoüard, veuve de Pierre Miget, tonnelier; même jour, Françoise Valteau, veuve de Louis Moineau, maître cordonnier, 76 ans. — 24 mars, François Médard Lesdet, encaveur, 55 ans. — 29 mars, Antoine-Astruc Duclous, marchand, 72 ans. — 30 mars, Élisabeth Auge, veuve de Jacob Lange, native de Bruxelles, 50 ans « morte à l'hôpital Saint-Étienne ». — 13 avril, Magdelaine Dergny, femme de Joseph Hervé, marchand, 33 ans. — 30 avril, Marie-Marguerite, fille d'Eustache Le Sueur, contrôleur des fermes, 18 ans. — 4 mai, Jean-Baptiste, fils de Jacques Brisson, marchand et de Jeanne Royer, 18 ans. — 29 mai, Jean Bramarit, raffineur, 34 ans. — 3 juin, Marianne, fille de Gabriel Heraut, traiteur et de Marianne Petit, 16 ans 1/2. — 7 juin, Jeanne David, femme de François Barou, journalier, 60 ans. — 18 juin, Catherine Thieslin, femme de Louis Parsonneau, arquebusier, 50 ans. — 19 juin, Jeanne Sauvaget, veuve de Jean Le Proux, marchand, 75 ans. — 13 décembre, Pierre Dion, marin, fils de Mathurin Dion et de Jeanne Robert, 22 ans. — (GG. 496.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 894. (Registre.) — in-folio, 16 feuillets, papier.

**1757.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 18 janvier, mariage de Gabriel Daniau, praticien, 28 ans, fils de Jean Daniau, bourgeois et de feu Marie-Henriette Martin, avec Marie Daguesseau, veuve en 2<sup>es</sup> noces de Jacques Doray, marin. — 6 février, baptême de Marie-Magdelaine fille de René Delabaude, maître d'hôtel de l'évêché et de Hélène Servant, parrain Alexis Moulin, marraine Marie-Magdelaine David. — 14 février, mariage de Pierre Besnard Duchamps, maître perruquier, veuf de Marguerite Couridat et de Suzanne Despéroux, fille de Jacques Despéroux, maître potier d'étain et de Marianne Beccavin. — 23 février, baptême de Jean-Pierre-Dominique, fils de Jean-Pierre Meunier, sacristain et de Magdelaine Agnès Méneau, parrain Messire Dominique Léon, curé de cette paroisse, marraine Marguerite Néel du Rocher, veuve de Jacques Faget, écuyer, conseiller du roi, contrôleur

général des finances et bois de la généralité de La Rochelle. — 29 avril, baptême de Pierre Denecheau, fils d'Augustin Denecheau, marchand droguiste et de Marianne Poupelin, parrain Louis Denecheau, marraine Marguerite Buffandeau. — 20 mai, baptême de Pierre André, fils de Pierre-André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Boutteville, parrain André Méneau, maître teinturier aïeul paternel, marraine Catherine Baudouin, veuve de Jean Boutteville, aïeule maternelle, laquelle a déclaré ne savoir écrire, le père et le parrain ont signé avec Léon, curé. — 11 juin, baptême de Thomas-Benjamin, fils de Jacques Tureaud, courtier des étrangers et interprète des langues étrangères et de Marie-Françoise Guillon, parrain Jean Thomas Boisson, cousin, marraine Marie Bouyé, sa cousine, qui a déclaré ne savoir signer. — 8 juillet, baptême de Jean-Samuel, fils de Pierre Menand, marchand et de Jeanne Février « du mariage desquels il ne nous a point apparu » parrain Jean Moreau, marchand, graisseur, marraine Marie Roche, sa femme. Le parrain seul a signé. — 30 août, mariage de Louis de Fourerroy, employé dans les fermes du roi et de Marie-Jeanne Brebeau. — 23 septembre, baptême de Pierre Bernard, fils de François-Étienne Liège, négociant et de Jeanne Boudet, parrain Pierre Boudet, marraine Suzanne Liège, aïeul et tante. — (GG. 497.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 895. (Registre.) — In-folio, 5 feuillets, papier, écrits.

**1757.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 23 janvier, Marianne Hubert, 23 ans, fille de Charles Hubert et de Marie Héliot. — 26 janvier, Françoise Boisard, veuve d'André Rulland, marchand blanconnier, 58 ans. — 27 janvier, René Hardouin, cordier, 75 ans. — 1<sup>er</sup> février, Marie Bussière, femme de Nicolas Rivé, tailleur de pierre, 58 ans. — 18 février, Jacques-Benjamin Braud, fils de Jacques Braud, marchand orfèvre et de Thérèse Lardeau. — 19 février, Jeanne Marchay, fille d'André Marchay et de Catherine Colas, morte à l'hôpital de Saint-Étienne, 53 ans. — 19 février, Joseph Bizet, garçon boulanger, fils de Louis Bizet, notaire et de Jeanne Bourdeau, 26 ans. — 2 mars, Thérèse Lanet, veuve de François Peltier, courtier de navires, 72 ans. — 3 mars, Marie-Françoise-Catherine Rochet, fille de Jean Rochet, capitaine de navire et de Catherine Brunet, 4 ans. — 19 mai, Louis-Henri Creagh, 6 ans, fils de Pierre Creagh et de Jeanne Delaplace. — 1<sup>er</sup> juin, Magdelaine Miget, femme de Pierre Mousnier, maître arquebusier, 51 ans. — 14 juin « dans la chapelle « de la Vierge, au bas de la balustrade, du côté de la nef » Marie-Renée Dejols, 31 ans, fille de feu Pierre Dejols, marchand et de Marie-Magdelaine de Lavau. — « Le 21 juin, « par moy vicaire soussigné a été inhumé au cimetière « de cette paroisse le corps d'Antoine Sieye, peintre natif

« de la ville épiscopale de Frejus en Provence, mort le « jour précédent, âgé de 73 ans, muni des Sacrements. — « Beaulieu. — Bournaud. Bourdin, vicaire de St-Sauveur. » — 26 juin « dans la chapelle de la Vierge, au-dessous du « second vitrail, vers le milieu » Catherine Bellivier, veuve de Michel Chabot, marchand, 73 ans. — Ph. Chabot l'aîné, Joseph Chabot, P. Courjaret. — Léon, curé de St-Sauveur. — 5 novembre, Marguerite Dalphin, femme de René Chauvin, maître tailleur en corps, 59 ans. — (GG. 498.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 896. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets papier, écrits.

**1758.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 4 janvier, baptême de Marguerite-Geneviève, fille de Gilbert Huet, cabaretier et d'Anne Patoiseau, parrain Jacques Dufour, marraine Marguerite Foreadet. — 6 janvier, baptême « après l'instruction suffisante » d'un noir, né au Port-au-Prince, âgé d'environ 15 ans, fils de Joseph Lafotine et de Catherine Margot, nommé Paul-Baptiste par Jean Boucher et Marie Beliard, qui l'ont tenu sur les fonts. — 12 janvier, mariage de Jean-Guillaume Moreau, marchand de Saint-Laurent de La Prée, veuf d'Anne Vallet et de Marie Pavie, fille de feu Jean-Jacques Pavie, marchand cartier et de Françoise Babin. — 21 février, baptême de Jean-Baptiste-Charles, fils de Charles Bouley et de Marie-Rose Drounaux, parrain Jean-Baptiste Lengronne dit Mesnage, oncle paternel, marraine Françoise Geneuille, tante maternelle de l'enfant. — 7 mars, baptême de Jean-François, fils de Jean-Joseph Guilloton, maître d'écriture et de Louise Rochet, parrain Jean Sirvin, maître de latin, marraine Marie Vaigaud, tante maternelle, qui ont signé avec Herrgkerzen. — 23 mars, baptême de Jacques Théodore, fils de Marc Bouyé, maître boulanger et de Marie Moinot, parrain Jacques Tureaud, interprète, marraine Marguerite Bouyé, sœur de l'enfant. — 6 mai, baptême de Jean-Baptiste-Louis-Isaac-Joseph Goüyquet de la Garenne, fils de Louis Goüyquet, chevalier de la Garenne et de Marie-Jeanne Boutet, parrain Isaac Goüyquet, comme le père, capitaine au bataillon de Saint-Brieuc, milice de Bretagne, oncle paternel, marraine Anne-Élisabeth Manecau. — 30 mai, baptême de Pierre-Catherine-Jacques Alexandre Méneau, fils d'André Méneau et de Marguerite Catherine Boutteville, parrain Jacques Tureaud, interprète des langues étrangères, marraine Agnès Hubert, épouse d'André Méneau, grand'mère paternelle. — (GG. 499.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 897. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1758.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 9 janvier, Marie-Anne, fille de feu Jacques Pavie, marchand cartier et de Marie-Françoise Babin, 20 ans. — 12 février, Louis Cernel, musicien, 45 ans. — 12 février, Jeanne-Charlotte

Adenet, épouse de Louis Gendron. — 16 février, Magdelaine Ledoux, 20 ans. — 17 février, Marie-Marguerite Paillat, veuve de François Avrard, 62 ans. — 20 février, Anne Disleau, femme de Nicolas Rémon, 30 ans. — 21 février, François Léonard, maître arquebusier, 68 ans. — 28 février, Marianne Blesson veuve de « Joseph Brossard « de Beaulieu, sculpteur » 54 ans. — 2 mars, « dans « la chapelle Saint-Georges de cette église, vers le milieu » Anne Bleu, veuve de Pierre Grissot, marchand. — 10 mars, Gabriel Morisset, 65 ans. — 11 mars, Jean, fils de Pierre Gazeau, maître tonnelier, 6 jours. — 12 mars, Charles, fils de feu Jean Guimard, marin et de Marianne Pibert, 21 ans. — 15 mars, Augustin, fils d'Étienne Levé, marchand orfèvre et de Marianne Lepage, 6 ans. — 16 mars, Marie Rûfageau « morte le jour précédent à l'hôpital Saint Étienne », 20 ans. — 22 mars, Marie Bouyé, femme de Daniel Nadeau, M<sup>e</sup> apothicaire, 38 ans. — 1<sup>er</sup> avril, Claude Vulfran Lemire, négociant, 65 ans. — 4 avril, Clément Vaucher, cuisinier, originaire de Paris, 62 ans. — 11 avril, Marguerite, fille de Pierre Gaudineau, maître boulanger et de Françoise Roy, Gaudineau, prêtre vicaire de Monecontant, Baron, Gaudineau, Léon curé, de St.-Sauveur. — 17 avril, Marie d'Amour, veuve de Jean Poplineau, charpentier, 66 ans. — 18 avril, Marie-Aimée veuve de Pierre Pibert, quincaillier, 97 ans. — 18 mai, Louis-Julien, fils de Julien Adrien, marchand graisseur et de Marie Chambreau, 4 ans 1/2. — 30 octobre, Angélique, fille de Jean d'Arnois et de Hélène Chapeau « habitants de l'île Royale » 14 mois. — 15 novembre, Marie-Joseph, fils de Jean d'Arnoys et d'Hélène Chapeau « habitants de Louisbourg » 4 ans. — 20 décembre, Jeanne Dégoutin, veuve de Dubois Berthelot, capitaine aide-major sur la marine à Louisbourg, 51 ans. — 20 décembre, Pierre « nègre appartenant aux héritiers du sieur Caillet, 23 ans », natif du quartier de Jean Rabel, dépendant du port de Paix. — (GG. 500.)

E. Suppl. 898. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier, écrits.

**1759.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 15 janvier, mariage de Sébastien Pineau, marin, 34 ans, de Louisbourg, île Royale et de Marie Basset, 25 ans, fille de défunt Julien Basset, et de Marguerite Desroches. — 24 janvier, baptême de François, fils de Pierre-Noël Decomps, commis aux domaines du roi et de Marie Escourou, parrain François Delaigle, marraine Catherine Decomps. — 26 janvier, baptême de Mathurin, fils de Jacques Claparel, négociant à l'île Royale et de Marie-Louise-Angélique Faucheur, parrain Mathurin Faucheur, grand-père, marraine Marie Carré, femme de François Margelley, commis au bureau des postes. — 6 février, baptême de Pierre-Jean-

Élie, fils de Julien Adrien et de Marie Chambreau « du mariage desquels il ne nous est rien apparu », parrain Pierre Guedon, marraine Marie-Anne Beau. — P. Aug. Bouley, vicaire de St.-Sauveur. — 7 février, mariage de Jean Henry Frists, garçon cordonnier, natif de Maestricht, en Flandre et de Marie Bouhyer. — 7 février, baptême de Mathieu, fils de Jean-Louis Tardy, notaire royal et greffier des conventions en cette ville et d'Angélique-Victoire Girard, parrain Pierre-Mathieu Sourisseau, procureur au Présidial, marraine Élisabeth Beraud. — 12 février, mariage de Florentin Marchand, garçon tailleur d'habits, 28 ans, fils de feu Michel Marchand, marchand drapier et de Marguerite Valladon et de Marguerite-Suzanne Chauvin, 29 ans, fille de René Chauvin, maître tailleur d'habits et de défunte Marguerite Dalphin. — 14 février, mariage de Jean Goujand, chirurgien de navire, 29 ans, fils de défunt Jean Goujand et d'Anne Malbay, avec Marianne Bouhyer, 18 ans, fille de feu Jean Bouhyer, maître arquebusier et de Marie Hudin. — 18 avril, mariage de Jean-François Labiche, inspecteur des vivres pour les pays d'Annis et Saintonge, 31 ans, et de Marie Hélène Brisson, 19 ans. — 13 juin, baptême de Mathurin Henry, fils d'André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Boutteville, parrain Mathurin Méneau, maître teinturier, son oncle, marraine Marie-Anne Baudouin, sa tante. — 28 novembre, mariage de Balthazar Knell, 24 ans, fils de défunt Jean-Henry Knell, notaire impérial et de Marie Cantin, de Saarbourg avec Marguerite Seguin, fille de défunt Pierre Seguin et de Jeanne Boule. — (GG. 501.)

E. Suppl. 899. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier, écrits.

**1759.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 3 janvier, Louise Bourin, femme de Pierre Rivet, charpentier de navires, 35 ans. — 21 février, Marianne Séguin, femme de Jean-Jacques Roll, marchand colporteur, 26 ans. — 1<sup>er</sup> mars, Honoré, fils de Pierre Raux, officier garde-côte et d'Élisabeth Chapau, 2 ans. — 28 mars, Simon-Louis Julliot, marchand, 65 ans. — 3 avril, Marianne Moreau épouse de Jacques Viallet, bourgeois, 32 ans. — 6 avril, Louise, fille de défunts Jean David, employé dans les fermes du roi et de Marianne Mars, 55 ans. — 10 avril, Marguerite, Lamitié, veuve de Simon-Louis Julliot, marchand. — 9 juin, Claude Thomas dit Bourguignon, maître de danse, 48 ans. — 8 août, Pierre-Noël, fils de Pierre-Noël Decomps, employé au bureau des domaines et de Marie Lescarou, 18 mois. — 29 septembre, Louis, fils de Jean Bayle, marchand et de Marianne Gaudiehon, 3 ans. — 14 octobre, Marie-Marguerite, fille de Jean Bedene, négociant et de Marie Robert, 14 mois. — 25 octobre, Antoine, second lieutenant dans les grenadiers de France, fils de feu

Étienne-Charles Lemoine de la Gerbaudière, secrétaire du roi et de Suzanne Pascaud, 24 ans. — 6 novembre, Gabriel, fils de François Larvet, marchand tapissier et de Françoise-Marguerite Soulmagnon, 13 ans. — 7 novembre, Marie, fille de Pierre-Timothée Mesté, employé dans les fermes et de Magdelaine Daniel, 26 mois. — 30 décembre, Catherine, fille de défunts Jacques Marin, charpentier, et de Suzanne Barreau, 12 ans. — (GG. 502.)

E. Suppl. 900. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier, écrits.

**1760.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 4 janvier, baptême de Jean-Jacques-Casimir, fils de Pierre Renadet, marchand et de Marguerite-Félicité Masson « du « mariage desquels il ne nous est point apparu », parrain Jean Augé, vigneron, marraine Louise Fresché, sa femme, le père absent, Léon curé. — 29 janvier, mariage de Jean Dutricu, perruquier, veuf de Marie Villalon et de Marie Cascabel. — 6 février, baptême de Marie-Jeanne, fille de Pierre Piaud, marchand et de Marie-Jeanne Regnault, parrain Pierre Piaud, grand-père, marraine Jeanne Michelet, épouse de Jean Regnault, grand-mère. — 19 mars, mariage de Joseph-François Collonnier, maître apothicaire, 28 ans, fils de défunts Toussaint Collonnier, notaire et procureur à la Jarric et de Marie-Anne Jousselin avec Thérèse Albert, fille de feu Simon Albert, marchand et de Marie Audbienne, 18 ans. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Pierre-René Jolly et de Magdelaine-Perrine Regnier. — 14 juin, baptême d'Alexis, fils de Jean-Louis Tardy, notaire royal et apostolique et greffier des conventions et d'Angélique-Victoire Giraud, parrain Louis Tardy, marraine Angélique-Suzanne Tardy. — 14 juin, baptême de Jean-Philippe, fils de François Bayle, marchand et de Marie-Anne Gaudichon, parrain Philippe Moreau, farinier, marraine Marie-Henriette Favreau. — 12 juillet, abjuration de Pélagie Réas du Couteau, fille de Charles Réas du Couteau, mort prévôt de la monnaie de cette ville et de feu d<sup>lle</sup> Esther de Tandebartz. — 12 novembre, mariage de ladite Pélagie Réas du Couteau avec René-Étienne Barré, marchand. — 3 décembre, baptême de Claude-François, fils de Charles-François de S<sup>te</sup> Marthe, sergent d'affaires de la marine en Canada et de Marguerite Douret, parrain Claude Huguet, marchand, marraine Charles Lechai, femme de Jean Pillet, aubergiste. — 18 août, baptême de Marie-Élisabeth Hélène, fille de Charles-Félix Bouley, maître perruquier et de Marie-Rose Drouneaux, parrain Charles-François Bouley, courtier royal, oncle de l'enfant, marraine Marie-Élisabeth Estival, femme d'Étienne Dislean, soussignés. — (GG. 503.)

E. Suppl. 901. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits.

**1760.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 14 février,

Jean-Baptiste Rondès, fils de Jean-Baptiste, négociant et de Louise-Renée Leconte, 9 mois. — 19 février « au milieu « du sanctuaire de cette église, le cœur de messire « Dominique Léon, prêtre de l'Oratoire et curé de cette « paroisse » 63 ans, Espinay, de l'Oratoire, curé de S<sup>t</sup> Barthélemy, Sorel, de l'Oratoire, curé de Notre-Dame, Reybaud, de l'Oratoire, Bonvallet Des Brosses, doyen, curé de S<sup>t</sup>-Jean. Panier, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas, Bouley, vicaire de S<sup>t</sup>-Sauveur, Bourdin, vicaire de S<sup>t</sup>-Sauveur, P. Guillemot, Girandot. — 6 avril, Léon, fils de Jean Fremon, capitaine de navire et de Marie Chardavoine, 7 ans. — 15 avril, Jean, fils de Jean Visard Dessagne, bourgeois d'Ambasac et de Thérèse Rachet, 23 ans. — 26 septembre, Jean Baptiste, fils de Charles-Félix Bouley, maître perruquier et de Marianne-Rose Drouneau, 2 ans 1/2. — 21 novembre, Jacques Beduineau Delamare, ancien receveur du bureau de la poste, 82 ans. — (GG. 504.)

E. Suppl. 902. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier, écrits.

**1761.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 7 janvier, mariage de Jean Pairin, loueur de chevaux, veuf de Marie Nau et de Catherine Boyer, veuve d'Antoine Agard. — 11 janvier, baptême de Jean, fils de Claude Hurtin, boulanger et de Amable Charlotte Manès « depuis « peu arrivés du Canada » parrain Jean Gide, commerçant au Canada, marraine Archange Chaslon. — 13 janvier, mariage de Jean Corbinaud, commis au bureau de la poste et de Marie-Marguerite Bodin. — 27 janvier, mariage de Jean Billard, laboureur et de Marie Raux, tous deux illettrés. — 28 janvier, baptême d'André Chain, boucher, et de Jeanne Seguin. — 22 février, baptême d'Alexandre-Auguste-Joseph, fils de Joseph Fraigneau marchand et de Catherine Estermy, parrain Augustin Fraigneau, marraine Catherine Fraigneau « qui n'a pu signer attendu son bas âge. » — 6 mars, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Jean-Baptiste Torto, officier du régiment d'Harcourt-dragons et d'Anne Parisot, mariés à Duane, en Franche-Comté, parrain Louis Étienne Estival, marchand, marraine Françoise Perthuis. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Jean-Pierre, fils de Pierre Piaud, marchand et de Marie-Jeanne Regnault, parrain Jean Regnault aïeul, marraine Judith Boybellaud, aïeule représentée par Jeanne Michelet, — Reybaud, curé. — 19 mai, baptême de Claude-Joseph, fils de Pierre-André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Bouteville, parrain Claude-Joseph Lefebvre-Dufresne, marraine Élisabeth-Antoinette Lefebvre soussignés. — 28 mai, baptême de Jean, fils de Julien Adrien et de Marie Chambaud, « non mariés à l'église », parrain Étienne Borit, portefaix, marraine Marie Guibert, le père a seul signé avec Reybaud, curé. —



12 juillet, baptême de Jeanne, fille de Balthazar Knell, maître perruquier et de Marguerite Seguin, parrain Joseph Dubois, officier de Mgr l'Évêque, marraine Jeanne Seguin, femme de André Chain, tante maternelle. — (GG. 505.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 903. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier, écrits.

**1761.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 2 janvier, Mathurin, fils de Pierre Bourgoïn, maître boulanger et de Anne Racaud, 20 mois. — 4 janvier, Gabriel Héraut, traiteur, 50 ans. — 7 janvier, Marie Pilet, veuve d'Étienne Beaudouin, marinier, 82 ans. — 28 janvier, Magdelaine Pinet, femme de Georges Dubois, maréchal, 56 ans. — 12 février, Magdelaine Héraut, femme de Jean Moreau, employé dans les fermes du roi, 65 ans. — 20 février, Jean Roché, capitaine de navire marchand, 48 ans. — 25 février, Renée Magnant « ci-devant domestique de « madame Wallace, au service de laquelle elle a demeuré « environ 50 ans » 70 ans. — 2 mars, Philippe, fils de Jean Flagelle, poulicier et de Marianne Guignier, 7 ans 2 mois. — « Le 14 mars 1761, ayant reconnu qu'Étienne Charles « enterré le 12 de ce mois est encore vivant, et que le « defunt avoit nom Jean Baptiste Charle, né le 23 « mai 1745, déclarons que la vérité est que Jean Baptiste « Charle, fils légitime de M<sup>r</sup> Pierre Charle, marchand et « de défunte Magdelaine Biardeau-La Mitière a été inhumé « le 12 de ce mois et que ledit Etienne Charle est encore « vivant et a signé, ainsi que M<sup>r</sup> Pierre Charle père, son « frère, son oncle et le s<sup>r</sup> Varin pour faire foi en cas de « besoin — P<sup>re</sup> Charle, père du defunt, E. P<sup>re</sup> Charle « frère, J. Charle, oncle, Varin, Reybaud, prêtre de « l'Or. curé. » — 1<sup>er</sup> avril, Pierre-Jean David « maître « ès arts » 48 ans. — 17 avril, Étienne, fils d'Étienne Jolly, négociant, et de Suzanne Liège, 6 ans, 9 mois. — 1<sup>er</sup> septembre, Anne Marquis, femme de François Lévêque, laboureur, 72 ans. — (GG. 506.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 904. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier, écrits.

**1762.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Louis-Xavier, fils de Louis Gouyquet de La Garenne, capitaine au régiment de Saint-Brieuc et de Marie-Jeanne Boutet, parrain Jean Boutillier, journalier marraine Marie-Jeanne Bernard, son épouse, le père seul a signé avec Reybaud curé. — 5 janvier, baptême de François-Marie, fils de Jean Sénat « marchand dans les « colonies du Canada » et d'Antoinette Dutour, parrain Jean-François Natau, ci-devant marchand à Louisbourg,

marraine Marie Cécile Normand, le père et le parrain ont signé avec Reybaud, curé. — 4 janvier, baptême d'Élisabeth-Victoire, fille de Paul-Jacob Dergny, capitaine de navire et de Marie-Anne Élisabeth Coutant, parrain Pierre Courjarret, marraine Marie-Magdelaine-Perrine-Charlotte Dergny. — 11 janvier, mariage de Jacques Boulmay, commis au magasin du bois de cette ville et d'Aune Fremont. — 10 janvier, baptême de Pierre-Daniel, fils de Jacques Bouscasse, négociant et de Marie-Anne Lestritte, « dont le mariage ne nous est point connu », parrain Mathurin Caillaud, portefaix, marraine Renée Geay, son épouse. Le père et le parrain ont signé avec Reybaud, curé. — 25 janvier, mariage de Louis de Putiers de la Treille, maître perruquier, fils de feu Julien de Putiers de la Treille et de Marie-Louise Pibelouque et de Marguerite-Jeanne Deffieux, fille de feu Benoit Deffieux, aubergiste et de feu Céleste Mounier. — 8 février, mariage de Louis-Joseph Pavie, marchand pelletier, fils de Joseph Pavie, marchand libraire et de Marie-Jeanne Couasse. — 8 février, baptême d'Élisabeth-Charlotte, fille de Jean-Charles-François Bouley courtier et d'Élisabeth Charon, parrain Louis Dastas, employé dans les fermes, marraine Antoinette-Charlotte Estival. — 2 mars, baptême de Simon-Camille, fils de François Dufresse, négociant et de Jeanne-Marie Péronne, parrain Simon Péronne, receveur des octrois, marraine Marie-Anne Boucheheraud, son épouse ; aïeul et aïeule du baptisé. — (GG. 507.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 905. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits.

**1762.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 25 janvier, Jeanne Boutin, femme de Pierre Delage, gardien de navire, 60 ans. — 2 mars, Pierre Delage, gardien de navire, 77 ans. — 6 mars, Marie Boisdon, fille de défunts Gaspard Boisdon, marchand et de Marie Geoffroy, 58 ans. — 13 mars, Marie-Magdelaine-Louise, fille de Jean Montauban, notaire royal et de Marie-Magdelaine-Louise Fleury, 18 mois. — 3 avril, Pierre-Joachim, fils de Pierre Patgaux Desmarais, maître raffineur et de Marianne Cantin, 5 ans. — 7 juin, Joseph-Charles, fils de Charles-Étienne Toutant-Beauregard, marchand chapelier et de Marguerite Perraudeau, 13 ans. — 30 août, Pierre Bergeron, charpentier de grosses œuvres et ancien bedeau, 62 ans, 8 mois. — 2 octobre, Étienne Disleau, courtier, 70 ans. — 2 octobre, Jean-Baptiste Charle, capitaine de navire, 47 ans. — 6 novembre, Pierre-Jacques, 9 ans, fils de feu Pierre-Élisée Paillet, négociant à Marennes et de Marie Rasteau. — 30 décembre, Barthélemy, 17 ans, fils de Jean Pineau, cabaretier et de feu Catherine Demoussay. — (GG. 508.)



E. Suppl<sup>r</sup>. 906. (Registre.) — In-folio, feuillets, papier.

**1763.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 6 janvier, baptême de Jeanne, fille de Jean Lally, facteur au bureau de la messagerie de Paris et de Magdelaine Renaudeau. parrain Sylvain Moine, domestique, marraine Jeanne Renaudeau, domestique illettrée. — 25 janvier, mariage par Jean Toutant-Beauregard, curé d'Angoulins, de Pierre-Didier Fleury, conseiller du roi, notaire, fils de feu Didier Fleury, conseiller du roi, notaire et de Charlotte Toutant de Beauregard avec Marie-Jeanne Castaigne, fille de feu Pierre Castaigne, marchand et de Françoise Geoffre. — 25 janvier, baptême de Magdelaine-Marguerite, fille de Pierre-André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Boutteville, parrain Antoine Racaud, maître menuisier, marraine Magdelaine Méneau soussignés. — 27 janvier, baptême de Michel-Antoine, fils d'Antoine Trevizani « vénitien » et de Marie-Magdelaine Gori « qui nous disent avoir reçu la « bénédiction nuptiale le 28 décembre 1760 à Alexandrie, « diocèse de S<sup>t</sup>-Pierre en Italie, sans nous en avoir donné « la preuve légale » parrain Michel Ferron, plombier, marraine Marguerite Rabier. — 10 mars, abjuration de Suzanne Rigaud, fille de Pierre Rigaud, pilote et de défunte Marguerite Girardeau, 21 ans. — 26 avril, mariage de Pierre Guy met, marchand, fils de feu Pierre Guymet, marchand et de Catherine-Esther Suire avec Marie-Anne Poupet, fille de Jean-Baptiste Poupet, marchand et de Marie Desjardins. — 28 juin, mariage de François La Vouselle, « maître fondeur » résidant sur la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean du Perrot de cette ville, natif de Toulouse, sur la paroisse de Notre-Dame de la Daurade, fils de défunt Pierre La Vouselle, maître fondeur et de Marie Bruel avec Marie Magaud, fille de François Magaud, aubergiste et de Louise Parenteau. — 22 septembre, baptême de Pierre-Élisée, fils de Jean Bedene, négociant et de Marie Guibert, parrain Barthélemy Andoin, marchand de bestiaux, marraine Marie Gatineau, son épouse. — 14 octobre, baptême de Jeanne-Élisabeth-Amélie, fille de Jacques Bouseasse, marchand et de Marie-Anne Lestrille « dont « le mariage ne nous est pas connu », parrain François Dufresse, marraine Jeanne-Marie Péronne. — 15 octobre, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre-Isaac Garesché, négociant et de Jeanne Alliés « dont le mariage ne nous est « pas connu », parrain Simon Peroche, charpentier et Suzanne Conte, servante. — (GG. 509.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 907. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier, écrits.

**1765.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 6 février, Jacques Claparède, habitant de l'île Royale, 31 ans. — 27

février, Anne Ménard, veuve de Jacques Albert, maître tisserand, morte à l'hôpital de S<sup>t</sup>-Étienne, 64 ans. — 6 avril, Madelaine Rigaud, fille de défunts Gabriel Rigaud, maître d'équipage et de Jeanne Suire, 89 ans. — 30 septembre, Louise Aimée « marchande fayencièrre » veuve de Louis Huguét, marin, 69 ans. — 4 octobre, Claude Kertzen, marchand, natif de Thionville, veuf de Jeanne Welle, marié en 2<sup>es</sup> noces à Anne Doyen, résidente à Nancy, 64 ans. — 24 octobre, Matthieu, fils de Jean-Louis Tardy, conseiller du roi, notaire apostolique et greffier des Conventions et de Angélique-Victoire Girard. — 27 octobre, Marguerite, fille de Jean Boisjon, marchand et de Marie Geoffroy, 63 ans. — (GG. 510.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 908. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1761.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 25 janvier, baptême de Louis-Pierre-Lambert, fils de Louis Roche, horloger, et de Magdelaine Guérin, parrain Lambert Proux, compagnon arquebusier marraine Angélique Guérin. — 26 janvier, baptême de René-Augustin, fils de René Delabaude, maître d'hôtel et de Hélène Servant, présenté le 23 avril par Jean-Baptiste-René Delabaude et Élisabeth Seyné, épouse Bonnefond, qui l'ont nommé. — 14 février, mariage de Jean-Faustin Le Lorrain, procureur au Présidial, fils de feu Lonis-Jacques Le Lorrain, procureur et de feu Marie-Louise Leconte, avec Marie-Louise Michaud, fille de Joseph Michaud, marchand orfèvre et de Louise Toutant de Beauregard, par Jean Toutant de Beauregard, prieur, curé d'Angoulins. — 19 mars, baptême de Henriette-Marguerite, fille de Jacques de Bessé, marchand orfèvre et d'Élisabeth-Judith du Temps, sa légitime épouse, parrain François Robinon, domestique, marraine Jeanne Corteau de la Vallée, acte rectifié par arrêt du Parlement du 14 janvier 1767 et sentence du lieutenant général du 14 mai 1767, qui a fait effacer les mots « dont le mariage ne nous est « point connu » mis à tort par le curé Reybaud). — 12 mars, baptême de Nicolas, fils de Jean-Joachim Delahaye-Duménil, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Cambise et de Magdelaine-Thérèse Paillet, parrain Charles Turfin, laboureur et marraine Marie-Barbe de Mézières de Sully, représentée par Marie Girard, femme de Turfin « lesquels ont déclaré ne savoir signer, le père absent ». — 13 avril, baptême de Jean-Baptiste-Joseph, fils de Joseph Malbay de Frémentel, commis aux vivres et de Thérèse Grapot, parrain Jean Michelet, marraine Catherine Taillefer, le père et le parrain soussignés. — 7 mai, mariage de Jacques Canaud, marinier, fils de défunt Jacques Canaud, laboureur et de défunte Madelaine Donat, de S<sup>t</sup>-Vivien de Bords, en Saintonge avec Marie-Anne Pouchet, fille de feu

Jean Pourchet et de défunte Louise Albert, de St-Pierre le Vieux de Maillezais. — 7 mai, mariage de Jean Peloquin, tonnelier et de Élizabeth Gleneau, de Sainte-Soulle. — 12 juin, mariage de Philippe Huard, négociant, fils de feu Noël Huard, négociant et de défunte Catherine Bouchas avec Louise-Charles Busquet « de Montréal en Canada », fille de feu Antoine Busquet, négociant et de défunte Louise Petit d'Arvilliers. — (GG. 311.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 909. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier, écrits.

**1764.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 17 février, Gabriel, fils de feu André Bernon, négociant et de Françoise Monnereau, 53 ans. — Bernon de Salins, Baudouyn de La Noüe, Culant, Pineau, Haronard, Seignette, Reybaud, curé, — 21 mars, Michel, fils de feu Pierre Péan, chirurgien et de défunte Marie Roger, 28 ans. — 3 avril, Magdelaine-Thérèse, fille de Pierre Leclerc, marchand et de Marie-Magdelaine Morancy, 9 ans. — 2 juin, Charles-François Bouchet, marchand poëlier, époux de Louise Gingreau, 48 ans. — Bouchet, curé de Laleu, Gingreau, curé d'Esnandes, Decomps, Pinet, Solleau, Gingreau, Sorel, curé de Notre-Dame. — 7 juillet, Angélique-Suzanne, fille de Jean-Louis Tardy, notaire royal et d'Angélique-Victoire Girard, 20 ans — 27 octobre « à l'entrée de la chapelle de la Vierge, « joignant la balustrade » Barbe-Rose Mallet, épouse d'Étienne Regnier, marchand pelletier, 53 ans. — 3 novembre, Marie-Anne Vallean, veuve de Louis Brigaud, capitaine au régiment de Bigorre, 70 ans. — 18 décembre, Marguerite Guilloton, veuve de Jacques Gazeau et femme de Joseph Clandot « maître d'écriture », 37 ans, et leur fils « mort « aussitôt sa naissance et après avoir été ondoyé ». — 29 décembre, Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Varin, capitaine de navire et de défunte Marie-Jeanne Astrain, 16 ans. — (GG. 312.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 910. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier, écrits.

**1765.** — Baptêmes et mariages de St-Sauveur. — 9 janvier, mariage de Louis-Augustin de Guay, fils de feu François de Guay, chirurgien et de Catherine Lambert avec Marie Magdelaine Coffineau, fille de feu René Coffineau, tourneur et de défunte Marie Garnier. — 14 janvier, mariage de Jean-Denis Goujaud, fils de Michel Goujaud, maître apothicaire et d'Élisabeth Le Vasseur avec Marie-Agathe Micheau, fille de Joseph Micheau, marchand orfèvre et de Louise Toutant de Beauregard, Michel Goujaud, Élisabeth Le Vasseur, Joseph Micheau, père, Joseph Micheau, frère, Marie-Élisabeth Jambu, Montauban, S. Jambu, V. Goujaud, Goujaud Layssard, Lehoux aîné, Lehoux jeune, Le Lorrain, Dhenin l'aîné, J.

Layssard, Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé. — 14 janvier, mariage d'Antoine Racand, fils d'Antoine Racand, maître menuisier et d'Anne David, avec Marie de L'humeau, fille de Germain de L'humeau, marchand et de Suzanne Chiron. — 9 février, mariage de Pierre Bédoret, marin, fils de Pierre Bédoret, imprimeur et de Magdelaine Magou avec Marie-Esther Guitton, fille de feu Pierre Guitton, soldat et de défunte Marie-Anne Tellier. — 29 mai, mariage de Patrice Bodkin, fils de feu Robert Bodkin et de défunte Élisabeth Butler avec Geneviève Blavout, fille de feu Jean Blavout et d'Esther Marchant. — 18 juin 1765, baptême de Paul, fils du légitime mariage (acte rectifié le 21 décembre 1779) de Jean Bedene, négociant et de Marie Robert, parrain Louis Archimbault, tonnelier, marraine Marie Maucouard, son épouse, d'Ardillières. — 20 août, mariage de Barthélemy Roux, d'Agen, négociant, fils de Joseph Roux et de défunte Gervaise Chemin avec Marie-Françoise de L'Archenfeldt, fille de feu Antoine, baron de L'Archenfeldt et de défunte Marie-Anne de Richelin, de Strasbourg. — 2 septembre, mariage de Barthélemy-André Boffinet, garçon coutelier de St-Jean-d'Angely, fils de François Bollinet, maître coutelier et de défunte Catherine La Bossay, avec Marie Marmion, fille de Louis Marmion, maître coutelier et de défunte Jeanne Rabon. — (GG. 313.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 911 (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1765.** — Enterrements de la paroisse de St-Sauveur. — 11 janvier, Magdelaine-Augustine, fille de Pierre LeClere, marchand et de Magdelaine Morancy, 4 ans. — 2 septembre, Louise, fille de Pierre André Méneau, tonnelier et de Marguerite Bouteville, 1 an. — 12 septembre, Louis, fils de Balthazar Knell, maître perruquier et de Marguerite Seguin, 5 ans. — 26 septembre, « dans cette église, sous « les banes 18 et 19, du côté de la chapelle St-Georges » Étienne Philbert Massieu, fils de feu Auguste Massieu, négociant et de Marie Esther Blavout, 20 ans. — 13 octobre, Abel, fils de François Lavouzelle « fondateur » et de Marie Magaud. — (GG. 314.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 912. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier, écrits.

**1766.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 21 janvier, mariage de François Tifaugin, marchand cartier, fils de Jean Tifaugin, marchand cartier, et de Catherine Poinier, avec Jeanne Pinoteau, fille de Pierre Pinoteau, marchand et de défunte Henriette Sauseau. — 25 janvier, baptême d'Étienne-Benjamin, fils de Pierre-André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Bouteville, parrain Étienne-Louis Ranjard fils, marraine Geneviève Thérèse

Tienloup. — 10 février, mariage de Mathieu Farjenel notaire royal apostolique, veuf de Mathilde Guilton avec Marie Marguerite Pernel, fille de feu Jean Charles Pernel, marchand et de Marie-Marguerite Avrard. — Même jour, mariage de Jean Migaud, maître filassier, veuf de Marie Éveillé et de Marie-Marguerite Lecomte, fille de défunt Charles Lecomte, laboureur à bras et de Anne Margoton. — 21 février, baptême de Louis-Jean-Baptiste, fils de Pierre-François Utain de la Croix « sculpteur » et de Marie-Bernard, parrain Jean-Baptiste Maillet, plâtrier, marraine Marie-Marguerite Neau, femme de Nicolas Lacroix « peintre » tous soussignés. — 10 mars, mariage de Pierre Moreau, fils de défunts Jean Moreau et de Marie Bonenfant avec Marie-Catherine Bernier, fille de défunt Pierre Bernier, journalier et de Marie Valin. — 19 mars, baptême de Jean-Philippe, fils de Philippe Huard, négociant et de Louise-Charlotte Busquet, parrain messire Jean Huard curé d'Ennordre, représenté par Jacques Catignon, marraine Jeanne Busquet veuve Boismont. — (GG. 515.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 913 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier, écrits.

**1766.** — Enterrements de Saint Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, Marie-Anne, fille de Jean Bayle, marchand et de Marie-Anne Gauduchon, 8 ans. — 3 janvier, Honoré-François, fils de François Suire, boutonnier et de Marie-Thérèse Lefebvre, 35 ans. — 6 janvier, Pierre-Alexandre Baron, marchand, époux de Marie-Anne Bésquet, 54 ans. — 9 janvier Marie-Judith Gaschet 67 ans « dans l'église, « derrière le banc n° 61 ». — 30 janvier, Suzanne Thibaud, veuve d'Antoine-Charles Souvant, « écrivain principal de la marine. » — 31 janvier, Jean-François Tifaugin, fils de Jean Tifaugin, cartier et de Anne Couraud. — 19 février, Marie Lescarousse, femme de Pierre-Noël Decomps, praticien, 38 ans. — 17 mai, Marie-Suzanne-Henriette, fille de Jean-Baptiste-François Pujol, écuyer, agent général des fermes et de Marie-Suzanne Béduineau de La Mare, 22 ans. — 13 novembre, Louise Toutant de Beauregard, épouse de Joseph Micheau, marchand orfèvre, 46 ans. — 29 décembre, « dans la chapelle de Saint-Georges, derrière la « chaire » Jean Montauban, notaire royal, époux de Magdelaine-Louise Fleury, 37 ans. — (GG. 516.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 914. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1767.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 5 janvier, baptême de Magdelaine-Alexandrine, fille de Jean Maucouar, maître serrurier et de Marie-Anne Guilbeau, parrain Alexandre-Jean-Baptiste-Marie-Théodore Cadoret de Beaupréau, marraine Marie-Magdelaine-Jacqueline

Ignace Cadoret de Beaupréau, fils et fille soussignés. — 12 janvier, mariage d'Étienne Texier « cocher du carrosse « de Paris, faisant sa résidence ordinaire à Poitiers », fils de feu Bernard Texier, cordonnier et de Jeanne Grasset, avec Louise Le Petit, fille de Louis Le Petit « courrier de la « route de Poitiers » et de défunte Marie Ferrat. — 26 janvier, mariage de Joseph Claudot « maître d'écriture » veuf de Marguerite Guillotin et de Marguerite-Olive Badeaux, fille de défunts Fabien Badeaux, constructeur de navires et de Perrine de La Marque. — 7 février, baptême de Jacques et de Louis-François, fils de François Lavouzelle « maître fondeur » et de Marie Magaud, parrains Jacques Desperoux, maître potier d'étain, et Louis Robert, marchand poëlier, marraines Louise Magaud, femme de Charles Boisdon et Louise Parenteau, femme de François Magaud. — 9 février, baptême de Pierre Térif, fils d'Antoine Térif dit Montauban, « canonnier de la brigade « de loyauté du corps royal de Partillerie, maintenant in- « valide et de Félicité-Gabrielle Métot », parrain Pierre Roux capitaine de navire, marraine Magdelaine-Marie-Charles — 19 avril, baptême de « Charles, ci-devant nommé Jolibois, âgé « d'environ 17 ans, né à la côte de Guinée » parrain Charles Héry, négociant, marraine Marie-Anne Coine épouse Léchelle Signé : Héry, Decouagne Léchelle, Loppinot de Couagne, Le ch<sup>r</sup> de Villeray, D. Sabourin, Reybaud, curé. — 24 mai, baptême de Jean-de-Dieu, fils de Pierre-André Méneau, m<sup>e</sup> tonnelier et de Marguerite Boutteville, parrain Jean-de-Dieu Griveau, marraine Marie-Jeanne-Piaud. — (GG. 517.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 915. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier, écrits.

**1767.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 19 mars, Marie-Françoise Alleaume, veuve de messire Jacques de Meherent d'Estier, écuyer, ancien lieutenant d'infanterie, 80 ans. — 15 avril, Anne-Marie-Élisabeth, fille de Pierre Barré « marchand faïencier » et d'Élisabeth Apert, 2 ans 1/2. — 4 juin « du côté de la chapelle St-Georges », Marie-Joseph Le Gendre, épouse de Pierre Bonfils, bourgeois, 69 ans. — 22 août, Jean-Baptiste Goujaud, fils de Jean-Baptiste Goujaud, chirurgien et de Marie Bouhier, 7 ans. — 31 août, Suzanne Thomas, veuve de René Albert « libraire », 66 ans. — (GG. 518.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 916. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1768.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 16 février, mariage de Étienne Valteau, marin, fils de feu Jean Valteau, marin et de défunte Magdelaine Juillet, avec Marie Marcou, veuve de François Cbaigneau. — 14 février,

baptême de Pierre-Marc-Antoine, fils de Pierre Moreau, aubergiste et de Marie Bernier, parrain Marc-Antoine Lefebvre, négociant, représenté par son fils Armand, marraine Anne Boyé, femme Meloph. — 26 avril, mariage de Paul-Sylvestre Foucaud, officier des gardes-côtes, fils de défunts Pierre-René Foucault, officier des gardes-côtes et de Paule Guay avec Jeanne-Julie, fille de Joseph-Jean-André Verdier, négociant et de Jeanne-Françoise Chaillou. — 30 avril, baptême de François « né dans « l'île de Congo, âgé de 15 ans, au service de Paul Hardy, « capitaine de navires » parrain François Grancoïn, maître tailleur d'habits, marraine Jeanne Bernard, femme de Pierre Matignon, marchand. — 16 septembre, baptême de Guillaume-Cyprien, fils de Pierre-Guillaume-Cyprien Desperoux, marchand et de Marie-Suzanne Chaussat, parrain Guillaume Desperoux, marchand, marraine Marie-Suzanne Chaillou. — (GG. 519.)

E. Suppl<sup>é</sup>. 917. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits.

**1768.** — Enterrements de Saint Sauveur. — 30 janvier, Pierre Héranx, maître cordonnier, époux d'Élisabeth Fillastre, 61 ans. — 1<sup>er</sup> février, Bernard Comairas, entrepreneur, époux de Jeanne Jacquelin, 60 ans. — 26 février, Pierre-Nicolas Alvarès, 5 mois. — 24 mars, Anne d'Alençona 87 ans. — 10 juillet, Marie-Henriette, fille de feus Vivien Bellivier, négociant et de Henriette-Élisabeth Pinsonneau. — 3 août « dans la nef de la chapelle de la vierge, vis-à-vis les « fonts baptismaux » Jean-Baptiste Poupet, marchand, veuf de Marie Dujardin, 80 ans. — 31 octobre, Marie Marcaye, épouse de Louis-Antoine Godefroy, chirurgien major des colonies françaises, 33 ans. — 27 novembre, Michel de Salabery, écuyer, lieutenant des vaisseaux de Sa Majesté, veuf de Magdelaine-Louise Duchesnay, 64 ans. — (GG. 520.)

E. Suppl<sup>é</sup>. 918. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1769.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 10 janvier, mariage de Jean-Baptiste Desnouv, chandelier, fils de feu Daniel Desnouv, lapidaire, et de Françoise Allemand avec Louise L'Église, fille de feu Dominique L'Église et de Catherine Jouanneau. — 18 janvier, baptême de Nicolas-Jean, fils de Jean Vauzelle, marin, et de Suzanne Marie, parrain Nicolas Turpeau, conseiller du roi, notaire, marraine Marie Besse de Labarte, soussignés, le père absent, Guiot, Alègre, F. Marie Molin, Paris, vicaire de Saint-Sauveur. — 23 janvier, mariage de Louis Cougnacq, marchand, fils de Matthieu-Mathurin Cougnacq, marchand et de défunte Jeanne Thierry, avec Suzanne Jouanneau, fille de feu Louis Jouanneau et d'Anne Brissonneau, marchande. — 23 jan-

vier, baptême de Marie-Hélène, fille de Barthélemy-André Bofinet, maître coutelier et de Marie Marmion, parrain Jean-Mathias Langlois, maître menuisier, marraine Hélène Moequet, soussignés. — 5 février, baptême de Suzanne Pélagie, fille de Pierre-André Méneau, maître tonnelier et de Marguerite Bouteville, parrain Jean-Pierre Meunier, sacristain, marraine Suzanne Percheron, soussignés. — 10 avril, mariage de Jean-Baptiste Fillon, confiseur, fils de feu Jean Fillon, courtier juré pour les eaux-de-vie et de Marguerite David, avec Catherine Comairas, fille de feu Bernard Comairas, entrepreneur et de Jeanne Jacquelin. — 19 avril, mariage de Augustin Bridault, négociant, fils de Louis Bridault, négociant, ancien directeur du commerce, ancien juge-consul et ancien échevin et de Marguerite Mignon avec Élisabeth-Antoinette Lefebvre, fille de Marc-Antoine Lefebvre, négociant, directeur de la Chambre du Commerce, administrateur de l'hôpital général, ancien juge consul et ancien échevin et d'Élisabeth Boyer, par E.-L. Bridault, prêtre. — 22 août, baptême de Marie-Étienne-Joachim, fils de Pierre-Joachim de Baussay et de Marie-Jeanne-Élisabeth Belin, que M. Charraut, maître en chirurgie « nous a dit être son épouse » parrain Pierre Desmarais, maître raffineur, marraine Marie-Anne Gantin, son épouse. — Marie-Étienne-Joachim de Baussay et son frère jumeau ont été enterrés dans le cimetière. — Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé. — 29 septembre, baptême de Marguerite-Henriette-Furey, fille de Paul-René-Auguste-Joseph de la Maisonneuve, écuyer, seigneur de la Motte et de Marguerite-Henriette Lalesse, parrain Pierre-Jérôme Furey de la Maisonneuve, écuyer, seigneur de Renou, marraine Henriette Cassemin, épouse de Benjamin Lalesse. — (GG. 522.)

E. Suppl<sup>é</sup>. 919. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, écrits.

**1769.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, Pierre, fils de Antoine Barbereau, maître menuisier et de Marguerite Montagne, 4 ans. — 27 janvier, Marie Bruneau, épouse de René Valladon, marchand, 71 ans. — 29 janvier, Catherine Langlois, veuve de Jean Valladon, capitaine de navires, 51 ans, décédée à l'hôpital Saint-Étienne. — 4 mars, Jean, fils de Jean Hulin La Croix « sculpteur », trois ans. — 11 avril, Jean-Richard, fils de Jean-Charles Chaboceau-Grandmaison, marchand libraire et de Marie-Anne Amelot. — 29 avril, Louise, fille de feu Étienne Levé, marchand orfèvre et de Marie-Anne Lepage, 27 ans. — 12 août « dans cette église, auprès des fonts baptismaux », Pierre Cassaigne, marchand et ancien marguillier, époux de Marie-Françoise Geoffre, 65 ans. — 24 août, Marie-Étienne Joachine de Baussay et son frère jumeau. — 30 août, Marie-Françoise, fille de feu Depont Fouchard, marchand

ancien juge consul et de défunte Marie-Françoise Fragé, 77 ans. — 23 décembre, Pélagie-Élisabeth, fille de Laurent Delabostrie, huissier et de Marie-Anne-Élisabeth Petit. — (GG. 523.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 920. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

**1770.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 10 janvier, baptême de Thomas, fils d'Antoine Racaud, maître menuisier et de Marie Delhoumeau, parrain Thomas Allemand, capitaine de navire et marraine Marianne David soussignés. — 17 janvier, mariage d'Étienne Fleury, fils de feu Didier Fleury, notaire et de défunte Magdelaine-Charles Toutant de Beauregard, avec Magdelaine-Antoinette Leclere, fille de Pierre Leclere, marchand et de Magdelaine Morancy. — 23 janvier, mariage de Jacques-Paul Herbert, miroitier, fils de feu Jean Herbert, sellier et de Thérèse Porthet avec Louise-Élisabeth Ransien, fille de Claude Ransieu, maître boulanger et de défunte Françoise-Élisabeth Augé. — 29 janvier, mariage de Jacques Chatin, matelot, fils de Jacques Chatin, cabaretier et de Marie-Anne Duret avec Élisabeth Laurent, fille de Jean Laurent, pilote côtier et d'Anne Remijard. — 31 janvier, mariage de François Baudry, marinier, fils de défunt Pierre Baudry, marinier et de Marie Lucas avec Catherine Moreau, veuve de Paul Pitteau, marin, et en secondes noces de Louis, maître de barque. — 3 février, baptême de Paul-Gabriel, fils de MATHURIN Allard, marchand et de Marie-Magdelaine Baudouin, parrain Paul Collet, marchand, marraine Magdelaine-Gabrielle Cassaigne, épouse d'Antoine Girardeau, soussignés. — 3 février, Pierre-Antoine-David, fils de René Verdreau, marchand et de Marie Bazille, parrain Pierre Chabot, architecte, marraine Marie Bazille, femme de Jacques Laveau, maître perruquier, soussignés. — 10 février, baptême de Marie-Anne-Charlotte, fille de Balthazar Kuell, maître perruquier et de Marguerite Seguin, parrain Jacques Gohory, maître teinturier, marraine Marie-Charlotte Busson, femme de Jean Raoult, maître perruquier, soussignés. — 13 février, baptême d'Hélène, fille de Jean Goujard, chirurgien et de Marie Bouhier, parrain Louis Bouhier, marraine Hélène Bouhier. — 21 février, mariage de Jean-Baptiste Fournial, marchand miroitier, fils de Nicolas Fournial, aussi marchand miroitier, et de Louise Huguet. — (GG. 524.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 921. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

**1770.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 7 janvier, Guillaumette Gariques, 68 ans, femme de Pierre Proux, maître arquebusier. — 12 janvier, Jeanne Michelet, femme de Jean Regnault, marchand, 70 ans. — 15 février, Antoi-

nette-Charlotte Estéval, veuve en premières noces de Paul Julien, maître boulanger et en secondes de Pierre Guériu, aussi maître boulanger, 70 ans. — 27 mars, Louis-Nicolas, fils de Nicolas Turpeau, notaire royal et de Magdelaine-Élisabeth Letard. — 14 avril, André Méneau, maître teinturier, époux d'Agnès Hubert, 66 ans. — 17 avril, Pierre Ducourneau, commis chez M. Bedenc, négociant, 27 ans, fils de François Ducourneau, bourgeois et d'Anne Descois. — 30 avril, Marie-Anne Adrien « baptisée au désert » fille d'Étienne Adrien, marchand et de Marie-Gabrielle-Esther Réas du Couteau « qu'il nous a dit être son épouse » Gaultier Lagaultrie, Cousin Vallée, Reyband, curé. — 16 août, « dans la chapelle du crucifix des R. P. Récollets, où se « fait l'office de la paroisse, par rapport à la voûte que « l'on construit dans notre église paroissiale » le corps de Marie-Anne Fumolleau, leur mère temporelle, morte le jour précédent, âgée d'environ 72 ans. » — 29 septembre, Antoine-Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Desnouy, marchand de poterie et de Louise L'Église. — (GG. 525.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 922. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1771.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 4 janvier, baptême de Louis-Jean-Marie, fils de messire Jacques-François de Maichangué, écuyer, ancien officier au régiment d'infanterie de Boulonnais et de Marie-Magdelaine Gravier, parrain Jean-Louis Gastumeau, marraine Magdelaine-Henriette Gastumeau, épouse de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, procureur du roi de l'Amirauté. — 27 janvier, baptême de Henri-Charles-Benjamin, fils de Guillaume Bergeron, marchand et de Rose-Marguerite Pathouot, parrain Henry Suarez d'Aulan, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de l'île de Ré, représenté par Charles Sannier, maître d'hôtel de M. le marquis d'Aulan, marraine Françoise-Esther de Saint-Estève, épouse de messire François-Henry Harouard, chevalier, seigneur de Saint-Sornin, de la Garde-aux-Valets, Croix-Chapeau et autres lieux, représentée par Thérèse-Henriette Charpentier, soussignés. — 23 février, baptême de Marie-Céleste, fille de Paul-René-Auguste-Joseph de la Maisonneuve, seigneur de La Motte et de Marguerite-Henriette Lalesse, parrain Jean-Benjamin Lalesse, négociant, son aïeul, marraine Marie-Louise-Henriette-Céleste de Venours, sa tante. Gastumeau, curé de Dompierre a administré le sacrement. — 13 mars, mariage de Sulpice Hubert, capitaine de navire, fils de feu François Hubert et de défunte Denise Forien d'Yeuville avec Marie-Anne Levé, fille d'Étienne Levé, marchand orfèvre et de Marie-Anne Lepage, en présence de Philippe Gaultier, fermier de Laleu, Théodore-Raymond Dexmier, Delagroix,

officier de marine, Joseph Merigot, professeur royal d'hydrographie, et Clarie Levé. — « Les parties nous ont présenté et à l'instant retiré un extrait de baptême du 6 du mois de janvier 1768, de Joséphine-Hiéronime, leur fille qu'ils regardent comme légitime. » — (GG. 526.)

E. Suppl. 923. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1771.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 13 février, Thérèse-Françoise, fille de feu Jean-Pierre Voland, écuyer-lieutenant au régiment suisse de Carrer et de défunte Marie, Thérèse Prost, de St-Pierre des Terriers rouges, île Saint-Domingue, 25 ans. — 13 février, Marie-Anne Coûte, femme en 1<sup>es</sup> noces de Jacques Cormier, chirurgien, et en secondes, de Jean Bailly, maître cloutier, 71 ans. — 3 mars, Jeanne-Magdelaine, fille de feu Jacques Bois, garde d'artillerie à la citadelle de Saint-Martin et de feu Jeanne Turbé, 18 ans. — 13 mars, Pierre-Samuel, fils de Jean-Baptiste-Samuel Pellier, marchand et de Jeanne Serres, 18 mois. — 29 mars, Jean Petitpied, bourgeois, veuf de Dauphine Bernon, 81 ans. — 31 mars, Marie Carre, veuve de Claude Vittemet, capitaine dans les fermes du roi, 85 ans. — 24 avril « dans cette église, vers le milieu de la nef de la chapelle de « Saint-Georges, proche le mur » Pierre-Paul Vitalis, écuyer, ancien exempt de la prévôté de l'hôtel, époux de Marie-Anne Emery, dame des châtelainies, terres et seigneuries de La Gremenaudière, La Rocheberlin, Périgny, La Suze, Les Laisses, 42 ans. — 18 juillet, « sous son banc, n° 9, dans cette église » Marie Aubry, veuve de Nicolas Hudin, 78 ans. — 16 septembre, Marie-Louise Rousseau, femme d'Antoine Quéry de Salons, cavalier de la maréchaussée, 32 ans. — 13 décembre, Pierre-Henry, fils d'Étienne Adrien, marchand et de Réas du Couteau, 8 mois. — 31 décembre, Maurice Ponce, marchand et ancien receveur de la fabrique, époux de Marguerite-Esther Alléret, 62 ans. — (GG. 527.)

E. Suppl. 924. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier, écrits.

**1772.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 2 janvier, baptême de Flavie, fille de Jean Regnault, greffier du Présidial et de Marie-Anne Guyon, parrain Pierre Regnier, marchand, marraine Marie-Suzanne Moreau. — 13 janvier, mariage de Pierre-Didier Fleury, conseiller du roi, notaire, veuf de Marie-Jeanne Cassaigne et de Suzanne-Élisabeth Jacques, fille de feu Jean Jacques, négociant et de Suzanne Janoine. — 20 février, baptême de Jacques-Étienne, fils d'Étienne Renou, maître boulanger, et d'Élisabeth Barreau, parrain Jacques Coutin « instructeur de jeunesse » marraine Marie Barreau. — 21 février, mariage de Pierre Hébert,

négociant, fils de feu François-Benjamin Hébert, bourgeois et de défunte Marie-Anne Lebreton, et de Suzanne Faillofais, fille de feu Jean Faillofais, conseiller du roi, notaire et de Suzanne Coussot. — 26 mars, baptême de Louise-Aimée-Thérèse, fille de Pierre Borde, négociant et de Louise-Aimée Barbreaud, parrain François Gaborit, négociant, marraine Thérèse Barbreaud. — 3 mai, baptême de Charles-Eugénie fille de Philippe Huard, négociant et marguillier d'honneur de cette paroisse et Louise-Charles Busquet, parrain Jean-Philippe Huard, marraine Eugénie Boutiron. — 13 mai, baptême de Catherine-Elizabeth, fille de Balthazar Kuell, maître perruquier et de Marguerite Seguin, parrain Louis Cougnaeq, marchand, marraine Elisabeth Tournour, femme de Simon Angoulon. — 11 août, baptême de Louis, fils de Pierre-André Méneau, tonnelier et de Marguerite Bouteville, parrain Louis-Pierre-François Doyère « maître d'écriture », marraine Marie-Magdelaine Dumont, femme de Mathurin Méneau. — 14 août, baptême de Louise-Genève, fille de Jean-Baptiste Adrien, employé dans les fermes du roi et de Marie-Catherine Gautier, parrain Jean-François Faucher, orfèvre, marraine Louise Archambaud, soussignés. — (GG. 528.)

E. Suppl. 925. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier, écrits.

**1773.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 19 janvier, Marie-Marguerite Métayer, veuve de Pierre Mesnier, marchand libraire, 82 ans. — 21 janvier, Marie Favreau, femme de Jean Bise, maître cordonnier, décédée à l'hôpital St-Etienne, 55 ans. — 29 février, Marie-Anne, fille de Jean-Charles Chabocceau Grandmaison, marchand libraire, et de Marie-Anne Amelot, 5 ans. — 12 avril, Joseph-François Charon, fils de Jean-David-Zéphirin Charon, ancien commis des vivres de Rochefort et de dame Levallois, 14 ans. — 14 mai « dans cette église, sous son banc, n° 58 » Pierre Vizard Démoulin, contrôleur général des domaines et bois de cette Généralité, époux de Marie Chauvet, 60 ans. — 30 juin, Marie-Anne Lapouillade, épouse de Pierre-Louis Dechezeaux, fils, marchand, 28 ans. — 18 décembre, Henriette-Anne-Charlotte, fille de feu Charles Chassillon, caonnier, et de feu Anne Dorignat, 49 ans. — (GG. 529.)

E. Suppl. 926. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier, écrits.

**1773.** — Baptêmes et mariages de St-Sauveur. — 29 janvier, abjuration d'Elizabeth Gelineau, 27 ans, veuve de Jean Vaneyek, négociant. Ont signé veuve Vaneyek, Lalesse, Cassemain Lalesse, Marie Riou, Dumas, vicaire de Saint-Sauveur, Roux, vicaire de Saint-Sauveur, Gastumeau, curé de Dompierre et Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé. —



23 mars, mariage de Barthélemy Gree, avocat au Présidial, fils de feu Julien Gree, négociant, et de défunte Marie Thérèse Migadel avec Marguerite, fille de Pierre Vitalis, major de la milice bourgeoise et seigneur de la Gremenaudière et de Geneviève Gueneri des Châteaux, — 12 juillet, mariage de Alexandre-Robert Avenel, fils de François Avenel « peintre » et de Magdelaine-Françoise Guéroult, avec Marie Phelipot, fille de Jean Phelipot, laboureur et de Marie Laubourg. — (GG. 530.)

E. Suppl. 927. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1773.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 13 janvier, Marie Françoise Bouffard, veuve de Nicolas Mortier, maître d'équipage, 68 ans. — 31 janvier, Marie Jeanne Gastineau épouse de Pierre Grillot, contrôleur des aides et octrois au bureau du Havre, 37 ans. — 18 février, Philippe Huard, négociant et marguillier d'honneur, époux de Louise Charlotte Busquet, 50 ans. — 3 mai, Elisabeth Gelineau, veuve de Jean Vaneyek, marchand, 27 ans 1/2. — 23 décembre, Elisabeth Charle, fille de Pierre Charles, négociant, et de défunte Marie Magdelaine Biardeau, 23 ans. — (GG. 531.)

E. Suppl. 928. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier, écrits.

**1774.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 11 janvier, baptême de Pierre-Étienne, fils de Pierre-Étienne Toutant Beauregard, maître en chirurgie et de Rose-Anne Hugonis, parrain Jacques Hugonis, bourgeois, aïeul maternel, marraine Marguerite Perreardeau, aïeule paternelle. — 7 février, baptême de Benjamin-Alexandre, fils de Jacques Debessé, marchand orfèvre et de Elisabeth-Judith Dutens, parrain François Geraud, marchand, marraine Marie-Catherine Durand, domestique, le père a seul signé avec Dumas, vicaire. — 8 février, mariage de Jacques-Nicolas Le Gris, négociant, fils de Furcy Le Gris, négociant, ancien juge de la juridiction consulaire, et syndic de la Chambre de commerce de La Rochelle et de Marie-Anne-Claire-Estournel, avec Louise-Renée Roudès, fille de Jean-Baptiste Roudès, négociant, ancien juge de la juridiction consulaire et syndic de la Chambre du Commerce de La Rochelle, et de Louise-Renée Lecomte. — 16 février, baptême de Jean Philibert, fils de Philibert Pichon, bourgeois et de Jeanne Bouhier, parrain Jean Pichon, procureur du roi, marraine Marie Bouhier, épouse de Jean-Baptiste Goujand, fabricant de cette paroisse. — 23 février, baptême de Simon, fils de Jean-Antoine-Nicolas de Saint Martin « maître ès arts » et de Marie Aglon, parrain Simon Angoulon, marraine Marie Henriette Renaud. — (GG. 532.)

E. Suppl. 929. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1774.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 13 janvier, Rose Hugonis, 20 ans, épouse de Pierre-Étienne Toutant-Beauregard, maître en chirurgie. — 30 janvier, Jeanne Françoise Joguet, veuve en premières noces d'ancien Gélén, marchand, et en dernière de Nicolas Braud, employé, 91 ans. — 4 février, Suzanne Jouanneau, femme de Louis Cougnacq, marchand, 31 ans. — 8 février, Benjamin-Alexandre, fils de Jacques Debessé, marchand orfèvre, et de Elisabeth-Judith Dutens, 1 jour. — 16 février, Marie Dubreuil, veuve de Pierre Lavouzelle, « maître fondeur, » 75 ans. — 9 juin, Marguerite Peraudeau, femme de Charles-Étienne Toutant-Beauregard, ancien marchand, 56 ans. — 20 juin, Jean-Baptiste Bouas, natif de Bayonne, 34 ans, mort chez le sieur Crespin, marchand garnisseur, au canton des Flamands, signé : Crespin, Lanusse, A. Lanusse jeune, Rivet Thibandière, Reybaud, curé. — 31 octobre, Henriette, fille de Jean Bernon de Salins, écuyer, conseiller du roi, auditeur des comptes en la Chambre de Paris, et de Hugues Barbe Philibert de Bonamour, 21 ans. — 21 novembre, Frédéric Rolle, natif de Notre-Dame de Clary, en Suisse, époux de Catherine Oruais, 70 ans. — 18 décembre, Pierre Bonfils, ancien échevin et ancien marguillier, veuf de Marie Joséphe Le Gendre, 77 ans. — (GG. 533.)

E. Suppl. 930. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

**1775.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 16 janvier, mariage de Pierre Bayard, garçon cordonnier, fils de feu François Bayard, maître cordonnier et de défunte Anne de Laroque avec Françoise Saudrau, veuve de Barthélemy Marthe, aussi cordonnier, qui ont signé avec Reybaud curé et les témoins. — 27 février, mariage d'Antoine Grasset, sieur de La Garde, fils de feu Pierre Grasset, notaire et procureur, et de défunte Jeanne Lescure, avec Catherine-Claire Courtableau, fille de feu Antoine Courtableau, marchand, et de défunte Catherine-Olive Labourin. — 30 mars, baptême par Louis Leredde, prêtre, chanoine de La Rochelle, syndic du clergé, de Jean-Antoine fils de Jean-Antoine Barrière, marchand orfèvre, et de Marie-Jeanne Magdelaine Leclerc, parrain Jérôme Besnard, orfèvre, marraine Louise-Anne Desnouy, son épouse. — 2 avril, baptême de Pierre-Julien, fils de Pierre Cadet, musicien et d'Anne Levache, de Marans, parrain Jean-Julien Marsault, chirurgien dentiste, marraine Suzanne Ruaud, épouse du sieur Godineau. — 7 avril, baptême de Joseph-Aimé



fil de Jean Barbolan, chirurgien sur les vaisseaux marchands, et de Madelaine Barbaud, parrain Joseph Gachet, marraine Marie-Françoise Charles. — 16 juin, baptême de Jacques-Charles, fils de Jacques Bédouineau de Lamare, premier commis de la poste aux lettres, et de Marie Thérèse Rivati, parrain Charles Pujol de Rivreuil, écuyer, marraine Marie-Suzanne Bedouineau de la Mare, soussignés. — 30 juin, baptême de François-Nicolas, fils de Nicolas-Marie Nourry dit Grammont, maître perruquier, et de Catherine Bazile, parrain Claude-François Amiot, négociant, marraine Marie-Françoise Valteau, femme de Pierre Cuau, soussignés. — Damas, vicaire. — (GG. 534.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 931. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1775.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 9 janvier, Pierre Charles, fils de Paul-Jacob Dergny, capitaine de navires, et de Marie Anne Elisabeth Coutant, 10 ans. — 10 février « vers le milieu de la nef de la chapelle de la « Sainte Vierge » Catherine Chabot, épouse de Joseph Giraudot, bourgeois et ancien marguillier, 62 ans. — 22 mai, Jean, fils de Jean-Baptiste Goujard, bourgeois et marguillier, et de Marie Bouhier, 9 ans. — 24 juillet, Pierre-Guillaume Despéroux, marchand, veuf de Jeanne Leroux, 66 ans. — 22 décembre, Jean-Vincent-Daniel, fils de Jean-Baptiste Simonnet, marchand, et d'Elisabeth Landois, 18 mois. — 30 décembre, Louis, fils de Pierre Génin, « faïencier », et de Jeanne Penard, 2 ans et 8 mois. — (GG. 535.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 932. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier, écrits.

**1776.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 30 janvier, baptême de Jeanne Augustine, fille de Laurent-Philippe-Nicolas Godard de la Bostrie, huissier aux consuls et de Marie-Anne Petit, parrain Louis-Éléazar Fleury, marraine Françoise-Rose Sourisseau. — 6 février, baptême de Dominique, fils de Pierre Verdier et de Marie-Anne Bouchard, parrain Pierre-Paul Verdier, frère de l'enfant, marraine Lucie Bernier « qui ont déclaré ne savoir signer, « vu leur bas âge ». — 4 mai, baptême de Pierre-René, fils de Joseph Marchand d'Auteville, contrôleur ambulancier des vingtièmes de la généralité, et d'Anne-Marguerite Creagh, parrain Pierre Mesnier, imprimeur du roi, représenté par René Jousserand, marraine Marianne Marchand d'Auteville, épouse de Henri Girard, bourgeois, — tante paternelle. — 9 septembre, abjuration de Jeanne Sillon, 29 ans, qui a déclaré ne savoir signer. — 24 novembre, baptême de Jean-Baptiste-Hippolyte, fils de Jean de Brondeau, écuyer, sieur de la Barre, et de Marie Limousin de Gabet, parrain Jean-Baptiste Capet, marraine Victoire Mayac, illettrée.

— 5 décembre, baptême de Marie-Sophie-Éléonore, fille de Antoine Peronne, capitaine sur les vaisseaux marchands et de Marianne-Adélaïde Tureaud, parrain Simon Peronne, receveur des octrois de cette ville, marraine Marie-Françoise Guillon, épouse de Jacques Tureaud, aïeul et aïeule de l'enfant. — (GG. 536.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 933. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier, écrits.

**1776.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 27 juillet, Louis Gendron, bourgeois, veuf de Charlotte Adenet, 74 ans. — 10 août, Suzanne Malherbe, femme de Jean Bertier, maître perruquier, 31 ans. — 15 septembre, Jacques Despéroux, marchand potier d'étain, 77 ans, veuf de Marie-Anne Beccavin. — 27 novembre, Jean-Baptiste Hippolyte, fils de Jean de Brondeau, écuyer, sieur de la Barre, et de Marie Limousin de Gabet, 3 jours. — 26 décembre, Marie-Anne Chaboceau, fille de Jean-Charles Chaboceau-Grand'maison, marchand libraire, et de Marie Amelot, 19 ans. — (GG. 537.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 934. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier, écrits.

**1777.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême d'Antoine-Louis, fils d'Antoine Racaud, maître menuisier, et de Marie Delhoumeau, parrain Louis Petizeau, maître perruquier, marraine Marie-Anne Racaud, tante maternelle. — 7 janvier, mariage de Michel d'Anglade, couvreur plombier, fils de feu Guillaume d'Anglade tonnelier, et de Marie Raynard avec Marie Dollet, veuve de Louis Ferron, en présence de Pierre Bayard, cordonnier, François-Nicolas Leroyer, cavalier de la maréchaussée, Mathieu Loga, couvreur et Michel Cluze, maître perruquier. — 27 janvier, baptême de Marianne-Agathe, fille de Louis Petizeau, maître perruquier, et de Marianne Bichon, parrain Auguste Menard « maître en fait d'armes » marraine Marie Bichon, tante de l'enfant. — 29 janvier, mariage de Charles Tournour, capitaine de navires, fils de Jean Tournour, architecte et de Marthe Gris, avec Marie-Suzanne Chaussat, fille de Joseph Chaussat, marchand et de Suzanne Chaillou. — 16 avril, baptême de Julie-Félicité, fille d'Étienne-François Chopard Maillot, marchand et de Félicité Matignon, parrain Nicolas Camus, confiseur, marraine Julie Bichon. — 27 avril, baptêmes de Marie-Aimée, fille de Jacques Ferré, imprimeur, et d'Élisabeth Farde, parrain Henri de la Baume de Belleville, employé dans les fermes du roi, marraine Marie Alibert, et d'Élisabeth Éléonore, sœur jumelle de la précédente, parrain Pierre Croizier, marchand, marraine Françoise Alibert, femme de Henri de la Baume de Bel

ville, employé dans les fermes du roi, soussigné Legrix, vicaire de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Marie-Angélique, fille de Patrice-Jean-Pascal Fonchard, géographe et de Marie-Magdelaine Dionneaud, parrain Antoine Saranon, cavalier de la maréchassée, et marraine Angélique Grommer, femme de Joseph Rore, soussignés. — 18 mai, abjuration de Marguerite Straline, 20 ans. — 30 juin, mariage de Nicolas Camus, garçon confiseur, fils de feu Jean-Baptiste Camus et de Marie Monet, avec Marie-Anne-Julie Bichon, fille de feu Louis Bichon et de défunte Marie Anne Limier. — 15 septembre, mariage de François-Nicolas Ouille capitaine sur les navires marchands, et de Marie Delezay, par Étienne Delezay, récollet, dit père Barthélémy. — (GG. 538.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 935. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1777.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 4 janvier, Marie-Jeanne Peronne, épouse de François Dufresse, négociant, 38 ans. — 8 janvier, Marie-Louise Deloynes, épouse de Louis-Pierre-François Doyère « maître-« écrivain » 59 ans. — 18 janvier, Jeanne-Suzanne, til'e de feu Etienne-Pierre Rault, procureur au siège présidial, et de défunte Marie Bouyer, 64 ans. — 17 mars « un « enfant ondoyé à la maison par le sieur Roblin, maître « en chirurgie » fils de Henri Bourdin, marchand et de Renée Mounet, Dumas, vicaire. — 26 avril, Françoise Gazeau couturière fille de feu François Gazeau, et de défunte Marie-Anne-Françoise Geay, 73 ans. — 28 mai, Louis Tardy, ancien clerc de palais, fils de Jean-Louis Tardy, conseiller du roi, notaire et greffier des conventions, et d'Angélique-Victoire Girard, 29 ans. — 4 juin, Pierre-Louis Maillae, garçon tailleur, fils de feu Pierre-Guillaume Maillae, capitaine et receveur de la brigade ambulante, et de Marguerite Tardé, 21 ans. — 23 juin, Jeanne, 2 ans, fille de François Schedebach « souffleur à la verrerie » et de défunte Jeanne Pinotteau. — 29 juin, Jacques-Etienne Morel, bourgeois, époux de Louise Decluzaud, 64 ans. — 10 septembre, Marie 49 ans, fille de feu Jacques Cornier « chirurgien major » et de défunte Marie-Anne Coûte. — 7 octobre, Marc-Antoine Lefebvre « ancien juge consul « et directeur de la Chambre de commerce, ancien « échevin de l'hôtel de ville, ancien administrateur de « l'hôpital général, et ancien marguillier d'honneur de « cette paroisse » 77 ans. — Signé: Louis Pruvost, Lefebvre Dufréne, Armand Lefebvre, Denis, Carrel, Mourlan, Ingrand, Desgaut, J. B. d'Énin, Roulès, Legrix fils, Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé. — (GG. 539.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 936. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier, écrits.

**1778.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur de

La Rochelle. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Jeanne-Catherine, fille de François Robillard, cuisinier, et de Thérèse Merleaud, parrain Jean-François Buseuil, soldat au régiment de Royal-Corse, marraine Marie-Anne Paris, illettrée. Legrix, vicaire. — 21 janvier, mariage de Léon Jousomme, premier commis à la direction des fermes du roi, fils de feu Pierre Jousomme, maître boulanger, et de Charlotte Bonneau avec Marie-Thérèse Tureaud, fille de Jacques Tureaud, courtier et interprète au siège de l'Amirauté et de Marie-Françoise Guillon. — 29 janvier, mariage de Joseph Brard, marin, fils de Toussaint Brard, pilote côtier et de Marthe Gillet, avec Marguerite Chillaux, fille de feu René Chillaux, aubergiste, et de défunte Marie-Anne Sabouraud, sa première femme. — 3 février, mariage de Maurice Grelé, premier commis au bureau de direction des vingtièmes, fils de feu Guillaume Grelé, marchand, et de défunte Marie Trottié, avec Françoise-Augustine Mesnier, fille de Pierre Mesnier, imprimeur du roi, et de Louise-Françoise Harlande. — 11 février, mariage de Pierre-Léon Chauvet, négociant, fils de feu Léon-Louis Chauvet, notaire royal et procureur à Saint Christophe, et de défunte Marie Micou, avec Félicité Légier, fille de Jérôme Légier, imprimeur du roi, et de Marguerite Callot, native de Montauban. Eustache Légier, prêtre chanoine de Luçon, a béni le mariage. — 2 mars, mariage de Claude Toy, garçon serrurier, fils de Paul Toy, maître serrurier, et de Marie Blachot, avec Jeanne Amiot, fille de François Amiot, maître serrurier, et de Catherine Duret. — 13 juin, mariage de Etienne-François-Jean-Baptiste Griffon, étudiant ès loix, fils de feu Jean-Baptiste Griffon, avocat en Parlement, et de Marie Jacquard avec Marie-Anne Nadau, fille de Daniel Nadau (signature Nadau) maître apothicaire, et de feu Marie Bouyer. — 30 juin, mariage de Pierre Menu, scieur de long, fils de François Menu et de Louise Passelongue, avec Magdelaine Humbert, veuve de Choses Gauthier, marin. — (GG. 540.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 937. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier, écrits.

**1778.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 2 janvier, Marie-Anne-Françoise Geoffre, veuve de Pierre Cassaigne, marchand, ancien marguillier, 74 ans. — 27 février, René, fils de Jean-Baptiste-François Boulanger « sculpteur » et de Geneviève Frémy, 1 jour. — 3 avril, Pierre Senaud « concierge du poids le roi » vent en premières noces de Marie-Henriette Rossignol et en secondes d'Élisabeth Lot, 62 ans. — 4 novembre, Louis-Jean et Pierre-Jean, enfants jumeaux de Jean Gelor, boulanger, et de Françoise Paquet, 2 jours. — (GG. 541.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 938. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier, écrits.

**1779.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. —

4 janvier, baptême de Marie Geneviève-Eulalie, fille de Léon Joussonne, premier commis de la direction des fermes du roi, et de Marie-Thérèse Tureaud, parrain Jacques Tureaud, courtier et interprète des langues étrangères, aïeul, marraine d<sup>lre</sup> Joussonne, épouse de Jacques Perreaud, tonnelier, tante. — 3 février, mariage de Jean Beduineau-Lamare, commis à la direction des vingtièmes de la généralité, fils de Jacques Beduineau-Lamare, bourgeois, et de Suzanne Pollart, avec Marie-Anne Roy, fille de défunts Alexandre Roy, marchand à l'île royale, et de Marie Brunet. — 15 mars, baptême de Pierre-Henri, fils de Pierre-Thomas Seuand, charpentier de grosses œuvres, et de Magdelaine Brizard, parrain Pierre-David Creagh, commis aux classes de la marine, marraine Esther Creagh, soussignés. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Marie-Julie, fille de Nicolas Camus, marchand confiseur, et de Marie-Anne-Julie Richou, parrain Louis Petizeau, maître perruquier, oncle par alliance, marraine Marie Richou, sa tante. — 23 juin, mariage de Antoine Nory-Grammond, perruquier, fils de feu Antoine Nory-Grammond, maître perruquier, et d'Anne-Thérèse Valteau avec Thérèse Besnard-Duchamps, fille de Pierre Besnard-Duchamps, marchand et de Suzanne Desperoux. — 17 août, baptême de Pierre-Jean-François, fils de Pierre Grelard, maître jardinier, et de Magdelaine-Pélagie Bloquet, parrain Jean Perot, marraine Elizabeth Perot. — (GG. 342.)

E. Suppl. 939. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier, écrits.

**1779.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 24 janvier, Antoine Racaud, maître menuisier, ancien marguillier, époux Anne David, 78 ans. — 28 janvier, Louis-Pierre-François Doyere « maître d'écriture », veuf de Marie-Louise Deloynes et époux de Magdelaine Bernard, 51 ans. — 14 février, Marie-Suzanne Moinot, veuve de Marc Bouyé, maître boulanger, 63 ans. — M. D. Bouyé, Lalesse, Tureaud, D. Borde, René Boutard, J.-J. Lalesse, Tureaud fils aîné, Joussonne, Legrix, vicaire. — 30 avril, Nicolas-Joseph, 1 an, fils de Nicolas Camus, marchand confiseur, et de Julie Bichon. — 20 mai, Jean, 3 ans, fils de Jean Soie, charpentier et de Marie Badrot. — 30 décembre, Marguerite Dugas, veuve de Didier Tineau, marin et, en 2<sup>es</sup> noces, de Yves Guyomard, marin, 58 ans. — (GG. 343.)

E. Suppl. 940. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier, écrits.

**1780.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 19 janvier, mariage d'Étienne Trenis, marchand, veuf de Marie-Suzanne Grante, et de Marie-Anne Héron, fille de feu Jacques Héron et de Marie-Anne Moreau, actuellement femme de François Lespmasse, marchand. — 6 février,

abjuration de Marie Brillanceau, âgée de 25 ans. — 4 avril, mariage de ladite Marie Brillanceau, fille de feu François Brillanceau, marchand, et d'Élisabeth Marchand, avec Louis Petit, commissionnaire du roulage, fils de Claude Petit, marchand, et de feu Suzanne Bazet. — 10 avril, mariage de François-Philippe Perard, marin, fils de feu Philippe Perard « instructeur de la jeunesse » et de Marie Moinot, avec Élisabeth Jaudonnet, fille de feu Jacques Jaudonnet et de Marie-Magdelaine Jouanne. — 12 avril, baptême d'Antoine-Jacques, fils de Jacques Ferré « imprimeur » et d'Élisabeth-Charlotte Sarde, parrain Antoine Mayard, cafetier, marraine Marie Mainville. — 1<sup>er</sup> mai, mariage de Jean-Baptiste Grillot, fils de feu Denis Grillot, marchand, et d'Anne Caillot, avec Louise de Bessey, fille de feu Jean-Martin de Bessey, officier au régiment de Belle-Isle et de défunte Marie Soudaisse, tous illettrés. — 27 juin, mariage de Louis Chanteloub, fils de feu Jacques Chanteloub et de Suzanne Foucaud, avec Marie Bastard, fille de feu Pierre Bastard, journalier, et de Jeanne Pageaud. — 2 septembre, baptême de Françoise-Lucie, fille de Pierre Hébert, négociant et receveur de la chancellerie présidiale, et de Suzanne-Françoise Faillotais, parrain Claire-Henri-François Coullon, directeur des biens des religionnaires fugitifs, marraine Françoise-Catherine Brunet. — 17 octobre, baptême de Noël-Michel, fils de Michel d'Anglade, maître couvreur et de Marie Dolet, parrain Noël Guay, maître boutonnier, marraine Françoise Saudreau, femme de Pierre Bayard, maître cordonnier. — 15 décembre, baptême de Charlemagne-Alexandre, fils de Pierre-Léon Chauvet, négociant, et de Félicité Légiér, parrain Eustache Légiér, chanoine de la cathédrale de Luçon, oncle maternel, marraine Jacqueline Paule Delannay, tante paternelle. — (GG. 344.)

E. Suppl. 941. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1780.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 8 janvier, Anne Petit, femme en premières noces de Jean-Baptiste Focras, maître tailleur au régiment du Vivarais, et en secondes noces d'Isidore Dupasquier « maître d'école » 45 ans. — 9 janvier, Jacques Béduineau-Lamare, ancien receveur du bureau des postes, époux de Suzanne Pollart, 74 ans. — 14 janvier, Antoine-Angélique Regnier, écuyer, prêtre vicaire de Saint-Christophe, fils de feu Joseph-Honoré Regnier, écuyer, conseiller du roi, et de défunte Louise Dauours, 25 ans. — 22 mars, Pierre Guillemot, ancien juge consul et ancien marguillier, époux de Marie-Magdelaine Marchand, 66 ans. — 3 mai, Jeanne Pingaud, veuve de Jacques Mignonneau, marin, 87 ans. — 10 mai, Marie-Thérèse Rayneau, femme de Louis de Fourerroy, ancien contrôleur des fermes du roi, 26 ans. — 3 octobre, Antoine

Viel, soldat au régiment suisse d'Aulbonne, compagnie de Buchman, 20 ans. — 15 octobre, Joseph, fils de Michel d'Anglade, couvreur, et de Marie Dollet, 14 mois. — 18 octobre, Jacob Brunnagie, soldat au régiment suisse d'Aulbonne, compagnie de Lussy, 25 ans. — 22 octobre, Louis Legal, matelot charpentier sur le navire *les Etats d'Artois*, 18 ans. — 22 octobre, Paul Buchman, natif du canton de Lucerne, en Suisse, sergent dans le régiment suisse d'Aulbonne, 30 ans. — 25 octobre, Jacob Krieger, natif de Nenkirch, soldat dans le régiment suisse d'Aulbonne, 36 ans. — 28 octobre, François-Xavier, fils de François Doublet, « fayancier » et de Marie-Anne Babinot, 1an. — 28 octobre, Adam Roull, grenadier au régiment suisse d'Aulbonne, compagnie de Roussy, 24 ans. — 25 novembre, Georges Battelot, sergent dans la première compagnie des grenadiers de M. Brunier, au régiment suisse d'Aulbonne, 50 ans. — 26 novembre, Paul Mammert, fils de feu Jacques Roux « maître ès arts », et de défunte Magdelaine Hirondeau, 21 ans. — 23 décembre, Pierre-Henri, fils de Nourry-Grammond, maître perruquier et de Catherine Basille. — 25 décembre, Marie Girard, femme de Pierre Lachainé, journalier, 80 ans. — (GG. 545.)

E. Suppl. 942. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier, écrits.

**1781.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 26 février, baptême de Pierre-Marie-Henri, fils de Louis-Jacques Pinet, marchand orfèvre, et de Marie-Françoise-Michelle Fournier-Dubreuil, parrain Pierre Pinet, maître en chirurgie, marraine Marie-Jeanne Runel, veuve de Michel-Jacques Fournier-Dubreuil, aïeule de l'enfant. — 27 février mariage de Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues étrangères, veuf de Victoire Pommier, avec Marie-Anne Lalesse, fille de Jean-Benjamin Lalesse, négociant, et de Henriette Cassemin. Parmi les témoins, figure Claude-Joseph Lefebvre-Dufrêne, trésorier de France. — 13 mars, baptême de Charles-Hippolyte, fils de Jean-Hippolyte-Frédéric Guillemot, marchand et de Suzanne-Marie Mayeau, parrain Charles Lardeau, négociant et conseiller à l'Hôtel de ville, marraine Marie-Catherine Braud, veuve de Denis Braud, négociant. — 19 mars, baptême de Jean-Joseph, fils de François Doublet « tourneur en fayance » et de Marie-Anne Babinot, parrain Jean Savarit, négociant, marraine Catherine Corneille. — 14 mai, mariage de Nicolas Perade, menuisier, veuf de Marie Negré, demeurant à Rochefort et de Suzanne Guichard, de Saint-Rogatien, fille de Pierre Guichard et de Marie Melé, en présence de Louis Perade, maître menuisier, frère de l'époux, de Gabrielle Poinot, épouse dudit Perade, Pierre Gravolet, maître sellier, ami de l'époux et Pierre Guichard, père de l'épouse,

Marie Melé, mère de l'épouse, Jean Coullandreau, cousin germain. — 29 mai, mariage de Jean-Baptiste Noël, capitaine de navire, veuf de Marie-Anne-Charlotte Boilleau et de Jeanne-Élisabeth Creagh, fille de Pierre Creagh, receveur de la Chambre de Commerce, et de Jeanne de la Place. — (GG. 546.)

E. Suppl. 943. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

**1782.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 27 janvier, Anne Brand, veuve en premières nocces de Nicolas Delaunel, capitaine de navires marchands, et en secondes nocces de Jacques Piché, marchand, 89 ans. — 9 février, Thérèse, fille de feu Ambroise Boisdon, maître serrurier, et de Catherine Baulieu, 8 ans. — 29 mars, Marie-Rose Guicheteau, 62 ans, épouse de Hyacinthe Magre, maître apothicaire. — 18 avril, Jeanne Martin, 40 ans, veuve de Joseph Mingué et épouse de Laurent Cassaignau. — 24 avril, Étienne Piard, 35 ans, employé dans les fermes du roi, époux de Jeanne Chadefaud. — 10 mai, Marie-Anne Mesnier, veuve de Daniel Corbun, capitaine de navires marchands. — 8 août, Catherine, 5 ans, fille de Jacques Pouet « peintre en fayance », et de Françoise Audureau. — 25 août, Marie-Françoise Pernin, veuve de Jean-Pierre Huet-Drominville, 44 ans. — 3 décembre, Marie-Éléonore Roblain, fille de Laurent Roblain, maître en chirurgie, et de Marie Bidault, 20 ans. — 27 décembre, Jean-Baptiste Simonnet, marchand, 45 ans, époux d'Élisabeth Landois. — (GG. 547.)

E. Suppl. 944. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier, écrits.

**1782.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 3 janvier, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Michel d'Anglade, maître couvreur, et de Marie Dollet, parrain François-Nicolas Le Roi, brigadier de maréchaussée, marraine Jeanne Dollet, oncle et tante maternels. — 21 janvier, baptême de Suzanne-Victoire, fille de Jean-Aubin Dumoustier de Frédilly, négociant, et de Jeanne-Victoire Jolly, parrain Jean Dumoustier de Vrilly, bourgeois de Loudun, aïeul de l'enfant et marraine Anne-Suzanne Liège-Jolly, aïeule maternelle, représentés par Pierre Jamard et Elisabeth Bernard, laquelle a signé avec le père Dumoustier de Frédilly, Dumoustier, E. Joly, B<sup>e</sup> Joly, Elisabeth Bernard, Bichon, vicaire. — 10 février, baptême de Pierre, fils de Pierre Vitalis, coseigneur de la châtellenie de la Gremenaudière, et de Marguerite Boutet, coseigneur de la châtellenie de Fourpatour, parrain Pierre Vitalis, son bis-aïeul paternel, ancien major de la milice bourgeoise et seigneur de la Gremenaudière, marraine Marguerite-Eustelle Charpentier de Longchamps, veuve de Clément Boutet,

ancien officier d'infanterie de Monconseil et seigneur de la châtellenie de Fonpatour. — 10 février, baptême de Guillaume-François-Appolinaire, fils de Jean-Baptiste Gazot et de Marianne Dery, parrain Pierre-Guillaume Desperoux, manchonnier et marguillier, marraine Marie-Françoise Chaussat, soussignés, sauf le père illettré. — 22 mars, baptême de Suzanne-Marguerite, fille d'Arnaud Cassagnaud, portefaix, et de Marguerite-Suzanne Proux, parrain René Baranger, maître mennisier, marraine Marguerite Laurant, femme de Jean Proux, aïeule maternelle, le père illettré, le parrain et la marraine ont signé avec Bichon, vicaire. — 12 avril, baptême de Rosalie, fille de Jacques Pouhet, « peintre en fayance », et de Françoise Andurand, parrain Jean-Baptiste Bayot « tourneur en fayance », marraine Rosalie Mangé, illettrée. — 10 juin, mariage de René Normand, journalier et de Louise Rivaud. — (GG. 548.)

E. Suppl. 945. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier, écrits.

**1782.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 14 février, Magdelaine Robjos, 69 ans, épouse de Jean Piron, « instructeur de jeunesse ». — 5 mars, Catherine Bourgignon, 95 ans, veuve de Simon Letard. — 8 mars, Jérôme Légier, imprimeur du roi, 78 ans, époux de Marguerite Callot. — 20 mai, Marie-Suzanne, fille de Michel Giraud, notaire et de Marie-Théodore Demortier. — Bichon, vicaire. — 9 juillet, Jean-Louis Tardy, conseiller du roi, notaire, époux d'Angélique-Victoire Girard, 67 ans, en présence de la communauté des conseillers du roi, notaires de cette ville. — 25 septembre, le petit corps du fils de Jean-Aubin Dumoustier de Frédilly, négociant et de Jeanne-Victoire Jolly. — « Le 16 octobre, par moi, Supérieur de l'Oratoire sous-« signé a été inhumé, dans le milieu du sanctuaire, le cœur « de messire Jean Reybaud, prêtre de l'Oratoire, curé de « cette paroisse, décédé à l'Oratoire, ce jour précédent, « âgé de 76 ans, après avoir reçu tous les sacrements. Ont « assisté les soussignés, Desperoux, Alemand, Caillé, prêtre « vicaire de S<sup>t</sup>-Jean, Bonhier, prêtre de l'Oratoire, curé de « Notre-Dame, Beaumont, de l'Oratoire, Clevas, prêtre de « l'Oratoire, Bourdin, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas, Mirlin, prêtre de « l'Oratoire, curé de S<sup>t</sup>-Barthélemy, Gensé, de l'Oratoire, « Fourhial, prêtre de l'Oratoire, Marie Jean, vicaire de « S<sup>t</sup>-Sauveur, Bichon, vicaire de S<sup>t</sup>-Sauveur, Limoual, « prêtre et supérieur de l'Oratoire. » — 6 décembre, Jean-Baptiste-François Pujol, écuyer, époux de Marie-Suzanne de la Mare, 80 ans. — 13 décembre, Jean-Joseph Balloroy, bourgeois du Cap français, île et côte de Saint-Domingue, 45 ans, décédé chez Roblain, maître en chirurgie. — (GG. 549.)

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

E. Suppl. 946. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

**1783.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 7 avril, abjuration de Jean-François Brillanceau, 31 ans, — dans l'église des Récollets. — 17 avril, baptême de Marie-Anne, fille de Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues étrangères, et de Marie-Anne Lalesse, parrain Étienne Tribou, capitaine de navire, marraine Marie-Françoise Guillou, épouse de Jacques Tureau, interprète des langues étrangères, grand'tante de l'enfant. — 24 avril, baptême de Françoise-Sophie, fille de Antoine-Nory Grammon, maître perruquier, et de Thérèse Regnard-Duchamp, parrain François Lareau, tailleur d'habits, marraine Marie-Marguerite Chontaud. — (GG. 550.)

E. Suppl. 947. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier, écrits.

**1783.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 7 janvier, Renée Thomas, veuve en 1<sup>res</sup> noces de Philippe Bertrand, pannetier et en 2<sup>es</sup> noces de Jacques Milon, farinier, 81 ans. — 7 mars, Louis Geoffroy, raffineur, 52 ans époux de Marie Goubaud. — 20 avril, Balthazar Knell, marchand cafetier, 48 ans, époux de Marguerite Séguin. — 11 juin, Magdelaine Inbert, 53 ans, veuve en 1<sup>res</sup> noces de Charles Gaultier, épouse de Pierre Menu. — Nicolas, prêtre de l'Oratoire, curé. — 13 juin, Suzanne, 14 mois, fille de Arnaud Cassagnaud, journalier, et de Suzanne Prou. — 16 septembre, Marguerite Séguin, 45 ans, veuve de Balthazar Knell. — 18 octobre, Jeanne-Suzanne Grammont, fille d'Antoine Nourri-Grammont, maître perruquier, et de Marie-Thérèse Besnard-Duchamp. — 20 octobre, Catherine Gueneri des Châteaux, veuve de messire Pierre Vitalis, ancien major des milices bourgeoises, seigneur de la terre et seigneurie de La Gremmenaudière, La Roche-Bertin, Périgny, La Suze, Les Laisses, 87 ans. — 27 octobre, Angélique-Victoire Girard, veuve de Jean-Louis Tardy, conseiller du roi, notaire et greffier des conventions, 61 ans. — 30 décembre, Jacques, fils de Jacques-Philippe Thomas, mennisier, et de Marie-Jeanne Heroquier, 3 ans, Nicolas, prêtre de l'Oratoire, curé. — (GG. 551.)

E. Suppl. 948. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

**1784.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 7 janvier, mariage de Jean-Thomas, maître tailleur d'habits, veuf de Marie-Aimé et Marie Chevré, fille de défunt Pierre Chevrier, cabaretier, et de Marie Sagot. — 23 janvier, baptême de Jean-Marie, fils de Jean-Bruno Pinnelière, marchand et de Rose-Toussaint Tertas, parrain Jean Carel, rédacteur

50

des comptes de la marine, marraine Thérèse Lardeau, épouse de Jean Pellier. — 30 janvier, baptême de Magdelaine, fille de Pierre Forestier, « raffineur », et de Marguerite Heraud, parrain Martial Deltour, « raffineur », marraine Magdelaine Corlieu. — Le même jour, baptême de la sœur jumelle de la précédente, parrain Étienne Forestier « raffineur », marraine Jeanne Forestier. — 13 mars, baptême de Philippe-Françoise-Henriette-Élisabeth, fille de Jean-François Bigot, menuisier, et de Marie-Jeanne Beranger, parrain Philippe Augier « officier du point d'honneur », marraine Suzanne Henriette Devie, épouse de Jean-Baptiste Bernard. — 29 mars, baptême de Pierre-Élie, fils d'Arnaud Cassaignaud, portefaix et de Suzanne Proux, parrain Pierre-Élie Peroux, tonnelier, marraine Rosalie Monyer. — 6 avril, baptême de Pierre-François, fils de Pierre Méneau, marin, et de Marie Anne Chatin, parrain François Duclos, maître charpentier, marraine Suzanne Chatin, oncle et tante. — 6 juillet, baptême de Suzanne-Henriette « née le jour précédent du mariage entre le sieur Étienne-Isaac Rasteau, armateur et « dame Henriette Paillet, son épouse » parrain Julien-Nicolas Suidre, négociant, oncle paternel, marraine Suzanne Belin, veuve Rasteau, aïeule paternelle, représentés par Charles Michel et Jeanne Caillaud, domestique chez MM. Rasteau. Signé: Rasteau, N. Suidre, Belin, V. Rasteau, Nicolas, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Sauveur. — 15 août, baptême de Marie-Thérèse-Julie, fille d'Antoine Nori-Grammont, maître perruquier, et de Thérèse Renard Duchamps, parrain Jean Blondet, marraine Thérèse Grammont. — (GG. 552.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 949. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier.

1784. — Enterrements de Saint-Sauveur. — 13 avril, Catherine-Hélène Boubier, 62 ans, épouse d'André Despéroux, secrétaire en chef du corps de ville, capitaine des gardes du gouvernement d'Aunis. — 18 septembre, Marie-Élisabeth Boyé, veuve de Marc-Antoine Lefebvre, négociant, ancien échevin, juge-consul, administrateur de l'hôpital général, Directeur de la Chambre de commerce au pays d'Aunis, 73 ans. — Signé: Armand Lefebvre, Guymet, Augustin Bridault, Chauvet, Lefebvre-Dufrène, Jacques F. Dessaline, Bridault, Roudès, Jacq. Guibert, J.-B. d'Hénin, J. Dumoustier, V<sup>e</sup> Dejarnae, Rasteau, P. Garreau, L. Fort, Jacques Rasteau, Nicolas, prêtre de l'Oratoire, curé. — 10 octobre, Marc-Jacques-Joseph-Dominique, 31 mois, fils de Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues étrangères, et de Marie-Anne Lalesse. — 31 octobre, un étranger mort « subitement chez M. Moreau, aubergiste de la ville « de Poitiers, n'ayant pu savoir son nom, malgré toutes « recherches ». — (GG. 233.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 950. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier, écrits.

1785. — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 26 janvier, mariage de Jean-François-Armand Lefebvre, fils de feu Marc-Antoine Lefebvre, négociant, juge-consul, et directeur de la Chambre du commerce, et de défunte Élisabeth Boyé, avec Marie-Anne-Catherine Guymet, fille de Pierre Guymet, négociant et syndic de ladite Chambre, et de Marie-Anne Poupet. — 27 janvier, baptême de Louis-Guillaume, fils de Pierre Vivielle, maître tapissier et de Catherine Boinot, parrain Louis Mathé, maître cordonnier, marraine Guillaumette Borillac, veuve de François Vivielle, aïeule paternelle « qui ont déclaré ne savoir signer », sans le père. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Jean-Baptiste-Léonor Mongis, peintre, natif d'Avranches, et de Marie Boucher, fille de Bernard Boucher, maître tailleur d'habits, et de défunte Marguerite Chaillet Verdailles. — 25 avril, baptême de Marie-Victoire, fille de Victor Panel, maître perruquier, et de Marguerite Buffet, parrain messire Claude-Félix-Hubert de La Hayrie, comte de La Hayrie, et marraine Marie-Victoire Lelen, soussignés. — 20 juin, mariage de Jean-Jacques Tayau, marchand courtier d'eau-de-vie, fils de feu Jean Tayau, marchand, et de Marie-Modeste Bettan, avec Suzanne-Pélagie Méneau, fille de André Méneau, maître tonnelier, et de Marguerite-Catherine Bonteville. — 17 septembre, baptême de Marie-Suzanne, fille de Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues étrangères, et de Marie-Anne Lalesse, parrain Michel Giraud, notaire, marraine Suzanne-Marguerite Boyer veuve Laval. — (GG. 554.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 951. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier, écrits.

1785. — Enterrements de Saint-Sauveur. — 11 janvier, Pierre Gaultier, jardinier et second bedeau de cette paroisse, 52 ans, époux en premières noces de Françoise Sauvage et en secondes de Jeanne Boulineau. — 11 janvier, Marie Maillarbeau, 72 ans, veuve de Pierre Miget, tonnelier. — 28 mars, Nicolas-Étienne Dominique, maître apothicaire, 33 ans, époux de Marie-Jeanne Magre. — 7 avril, Marie Guillou, 72 ans, fille de Jacques Guillou et de Françoise Daniau. — 8 avril, Catherine Rondeau, 60 ans, épouse de Gilbert-Léon Flamanchet, marchand. — 27 avril, Laurent Roblain, maître en chirurgie, ancien prévôt, ancien professeur des accouchements, et chirurgien-major de l'hôpital des Dames hospitalières, époux de Marie Bidault, 54 ans. — 10 octobre, Jean-Baptiste, fils de Louis Vivier Debourges « maître d'écriture », et de Marie-Geneviève Joannin, 1 mois et 1/2. — 15 octobre, Marie-Émilie, fille de Louis-Jacques Pinet, marchand orfèvre, et de Marie-Fran-

quoise Fournier Dubreuil, 11 mois. — 23 octobre, François de la Gravelle, veuve de Jean Marie, huissier à la Monnaie, 90 ans. — 28 novembre, Jean, 6 ans, fils de Henri Nanssau « maître de musique », et de Marie Bonnefon. — 24 décembre, Françoise « négresse », domestique chez madame veuve Bonfils, 50 ans. — (GG. 555.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 952. (Registre.) — In-folio, feuillets, papier.

**1786.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 16 janvier, mariage de Jean-Baptiste-Pierre Astruc, négociant, veuf d'Elisabeth Charles, et de Victoire Cadoret, fille de feu François Cadoret, marchand, et de Marie Forget, en présence de Pierre-François Alleaume, négociant, neveu de l'époux, Charles-Louis Gabet, avocat en Parlement, receveur des décimes ecclésiastiques, son ami, Marie Forget, veuve de François Cadoret, mère de l'épouse, Catherine Cadoret, sa sœur, François-Auguste Rozé, capitaine des fermes et Louis-Jean-Baptiste de la Badie, capitaine dans le corps royal de l'artillerie, chevalier, seigneur de La Chausselière, soussignés. — 23 décembre, mariage de Claude Guegny, fils de Claude Guegny, vigneron, et d'Anne Mera, avec Marie Rigoleau, veuve de François Gris, en présence de Louis Roy, maître d'écriture, François Bodard, aubergiste, amis de l'époux, Jean Gabilly, fripier et Jean Luce, maître tailleur, amis de l'épouse. L'époux et l'épouse ont déclaré ne savoir signer. — 16 février, mariage de Marc-Antoine-Jacques Fleury de Lavergne, seigneur de La Laudière et de La Vergne, officier des gendarmes, de la compagnie d'ordonnance du roi, sous le titre de Flandre, natif de Québec (Canada), fils de feu Jacques Fleury des Mairais et de Marie-Josèphe Oüimet, avec Magdelaine-Gabrielle Cassaigne, veuve d'Antoine Girardeau, négociant. — 31 juillet, mariage de Jean Auveneux, notaire royal à St Christophe, fils de défunts Louis Auveneux, bourgeois, et de Marie Damesay, avec Hélène Goujaud, fille de feu Jean Goujaud, chirurgien major et de Marie Boubier. — 20 août, baptême de Valentin, fils de Nicolas-Valentin Mariocheau de Bonnemort, bourgeois et d'Elisabeth Bousquet, parrain Valentin-Henri Mariocheau de Bonnemort, frère de l'enfant et Anne Remblet. — (GG. 556.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 953. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier, écrits.

**1786.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 21 janvier, Elisabeth, fille de Henri Maussau, « maître de musique », et de Marie Bonnefon, 7 ans. — 15 avril, Joseph Tévenin, « dessinateur », époux de Adélaïde Dufossé, 35 ans. — 25 avril, Furcy-Louis Legrix, 6 ans 1/2, fils de Jacques-Nicolas Legrix, ancien consul de la juridiction consulaire, adminis-

trateur de l'hôpital général et échevin de la ville de La Rochelle, et de Louise-Renée Rondès. — 9 mai, Pierre-Louis, fils d'André Bonniot, boucher au service du roi et de Marguerite Bodin. — 26 mai, Pierre-Gabriel, fils de feu Nicolas-Étienne-Dominique Liège, maître apothicaire, et de Marie-Jeanne Magre. — 1<sup>er</sup> septembre, Philippe-Jacques, fils de Pierre-Michel de Kenedy, tailleur, et de Marie Labathe. — 23 décembre, Catherine-Julie, 3 ans 1/2, fille de Pierre Vivielle, marchand tapissier, et de Catherine Boinat. — (GG. 557.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 954. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

**1787.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 17 janvier, baptême de Jeanne-Marie-Anne-Marguerite, « née du mariage entre » Pierre-Daniel Bouscasse, négociant, et Marie-Esther Talon, parrain Jean Bouscasse, capitaine de navire, oncle paternel de l'enfant, marraine Marie-Anne Lestrille, épouse de Jacques Bouscasse, négociant, représentés par Simon Martin, tonnelier et Marguerite Besseau, son épouse. — Signé : Bouscasse père, Daniel Bouscasse, Elie Bouscasse, Lestrille-Bouscasse, P. Daniel Lestrille, Simon Martin, Nicolas, prêtre de l'Oratoire, curé. — 16 janvier, baptême de Catherine-Véronique, fille de Jean Sallé, maître cordonnier et de Catherine Guimbeau, parrain Pierre Chauvineau, « peintre en fayence, » marraine Véronique Réveillère. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Jean-Pierre, fils de Pierre Guesnier de La Bletterie, maître apothicaire, et de Jeanne Magre, parrain Jean Augey Poiné, étudiant en droit, cousin, marraine Magdelaine Guesnier de La Bletterie, tante paternelle. — 4 avril, baptême de Jeanne-Marie-Anne-Euphrasie, fille de Joseph-Jérôme Nadau de La Rochebaudière, docteur en médecine et maître en pharmacie, et de Elisabeth Fraigneau, parrain Jean-Baptiste Forestier, maître raffineur, marraine Jeanne Forestier, soussignés. — 23 avril, mariage de Jean-Baptiste Jodot, ancien apothicaire, aide-major des hôpitaux militaires, fils de Pierre Jodot, maître apothicaire de Versailles et des menus plaisirs du Roi, et de défunte Françoise Rochefort, avec Marie-Thérèse Nadau, fille de Dumel Nadau, doyen des apothicaires, et de défunte Marie-Anne Boyer. — (GG. 558.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 955. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier, écrits.

**1787.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 9 janvier Jean Montaigu, maître d'équipage, 63 ans, époux de Catherine Sureau. — 30 janvier, Thérèse Esprit dit Finet, 77 ans, fille d'Esprit dit Finet, bourgeois, et de Magdeleine Gaillard, Jouanne de Saint-Martin, prêtre, Nicolas, curé, Carré. — 10 mai, Henri-Jacques-Edouard Farjenc, 22 ans, fils de



Mathieu Farjenel, conseiller du roi, notaire, et de Marie-Marguerite Pernel. — 15 mai, Hyacinthe Magre, maître apothicaire, 75 ans, veuf de Marie-Rose Guicheteau. — 6 juillet, Jeanne Verdier, 69 ans, veuve de Jean Blanc, receveur des Aides, et de Jean-Martin Deguissalles, employé dans les fermes du roi. — 11 juillet, Pierre Creagh, receveur des droits de la Chambre de commerce et ancien fermier du Poids-le-Roi, 75 ans, époux de Jeanne Delaplace. — 3 août, Nicolas Camus, marchand, 38 ans, époux de Marie-Anne-Julie Bichou. — « Le 19 décembre, par moi « vicair soussigné a été inhumé dans le sanctuaire de cette « église, le cœur de messire Jacques Nicolas, prêtre de « l'Oratoire et curé de cette paroisse, âgé de 59 ans ou en « viron et ont assisté les soussignés Limonuas, prêtre et « supérieur de l'Oratoire ; Merlin, prêtre de l'Oratoire, curé « de St. Barthélemy, Chevas, prêtre de l'Oratoire ; Tabarand, prêtre de l'Oratoire ; Bourdin, curé de Saint-Nicolas ; Roy, doyen-curé de Saint-Jean, Monnier, Chauvet, Desperoux, conseiller au Présidial ; Seignette, assesseur, de la Coste, avocat, Raoult, P. Proux et Jouanne de Saint-Martin, vicaires de Saint-Sauveur. » — (GG. 559.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 956. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier, écrits.

**1788.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 21 janvier, mariage de Claude-Joseph Méneau, tonnelier, fils d'André Méneau, tonnelier, et de Marguerite-Catherine Boutteville, avec Marguerite-Angélique Albert, fille de Pierre Albert, charpentier de navires, et de Marguerite Pernel. — 5 février, baptême de Louis-Alexandre, fils de Jean-Louis Admyrauld, et de Henriette-Julie Suidre, son épouse, parrain Elie-Louis Vivier, oncle maternel de l'enfant, représenté par Jean Blanchet et Marie-Jeanne Admyrauld, épouse de Hepe Luther, tante paternelle, représentée par Jeanne Juteau. Signé : Louis Admyrauld, L. Vivier, Admyrauld, Luther, Jean Planche, Joüanne de Saint-Martin, vicair. — 2 mars, baptême de Élisabeth-Alexandrine, fille de Jean-Baptiste Jodot, maître en pharmacie et apothicaire de S. A. S. Mgr. le duc de Penthièvre, au port de La Rochelle, et de Marie-Thérèse Nadau, parrain Alexandre Nadau, bourgeois, cousin de l'enfant et marraine Élisabeth Fraigneau, épouse de Joseph-Jérôme Nadau de La Richebaudière, docteur en médecine et maître en pharmacie, tante de l'enfant. — (GG. 560.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 957. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier, écrits.

**1788.** — Enterrements de Saint-Sauveur. — 14 janvier, Catherine Vitalis, dame de la châtelainie de La Gremenaudière, 62 ans, fille de Pierre Vitalis, ancien major des milices

bourgeoises, seigneur de la terre et seigneurie de La Gremenaudière, La Roche Bertin, Périgny, La Suze, Les Laisses, etc. — 22 mars, François Benjamin, fils de Jean-Hippolyte-Frédéric Guillemot, marchand, et de Suzanne-Marie Mayaud. — 3 juillet, Germain, 4 ans, fils de Nicolas Camus, marchand confiseur, et de Marie-Anne-Julie Bichou. 6 juillet, Julien-François Marquis, imprimeur, fils de Louis Marquis, marchand, et de Françoise Brunet, 32 ans. — (GG. 561.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 958. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier, écrits.

**1789.** — Baptêmes et mariages de Saint-Sauveur. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Joseph-Henri-Pierre, fils de Michel Guyas, sacristain, et de Marie-Jeanne Barré, parrain Pierre-Joseph Le Roy, prêtre de l'Oratoire et curé de cette paroisse, marraine Henriette Vitalis, haute et puissante dame, en partie, de La Gremenaudière, La Roche Bertin, Périgny, La Suze, Les Laisses, soussignés. — 15 juin, mariage de Mathurin-Vincent Cappon, imprimeur libraire, fils de Nicolas-Vincent Cappon et de Marie-Françoise Gilles, avec Julie Augustine Mesnier, fille de Pierre Mesnier, ancien imprimeur du roi et de Louise Françoise Gaularde. — 16 juillet, baptême de Pierre-Dominique, fils de Mathurin-Dominique Bouyé, interprète des langues étrangères et de Marie-Anne Lalesse, parrain Pierre-Jean Bentz, capitaine de navires, et marraine Flavie Vasseur, épouse du sieur Jean Bentz, soussignés. (GG. 562.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 959. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier, écrits.

**1790.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 6 février, baptême de François-André, fils d'André Gentilhomme, maître orfèvre, et de Marie Garnier, parrain François Nadeaud, marraine Marie Bourday, épouse de Jean Sibillot, soussignés avec le père. — 19 mai, mariage de Pierre-Michel Bouet, chirurgien sur les navires marchands, fils de feu Michel Bouet, postulant en la juridiction consulaire, et d'Élisabeth Delaplace avec Anne-Sophie Huas, fille de Jean Huas, ancien capitaine de navires, et de Suzanne Alaire. — 6 juillet, mariage de Pierre Lapierre et de Victoire-Suzanne Gazeau. — 2 novembre, baptême de Charles, fils de Pierre Méneau, maître voilier et de Marie-Anne Chatain, parrain Charles Tilly, marraine Marie-Anne Bonneau. — (GG. 563.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 960. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier, écrits.

**1791.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 10 janvier, mariage de Jean Buffard Desva-

rennes, tonnelier, fils de feu Jacques-Armand Buffard Desvaremmes et de Françoise Barbaud, avec Anne-Élisabeth Gauduchon, fille de Pierre Gauduchon, tonnelier, et de Anne Robert. — 31 janvier, mariage d'Étienne Delouche, capitaine de navires (second du vaisseau *le Vengeur*) fils de feu François Delouche, capitaine de navires, et d'Anne Chesneau, avec Élisabeth Mathuriau, fille de Pierre Mathuriau dit Dujardin et de Suzanne Monmureau. — 23 février, baptême de Charles, fils d'Arnaud Cassaignaud, portefaix, et de Suzanne Proust, parrain Charles Michel, maître tailleur, marraine Paule Proust, femme de Jean Marijaud, tante de l'enfant. — 28 février, mariage de Thomas-Benjamin Tureaud, fils de Jacques Tureaud, interprète juré des langues étrangères et courtier de l'Amirauté, et de Marie Françoise Guillou, conjoints, et de Jeanne Sévelit, fille de Jean Sévelit, fermier de la terre de Laleu, et de fene Marie Thérèse Ver. — (GG. 564.)

E. Suppl. 961. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier, écrits

**1792.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Sauveur. — 9 janvier, mariage de Jacinto Pereira, fils de Joseph Pereira et de Joseph Dacosta, avec Marie-Marguerite Gamelin, fille de feu Guillaume Gamelin, cuisinier, et de Marie Gauruchon. — 26 mai, enterrement de Louise-Flore fille de Pierre-Jacques-Achille Maubailleaq, négociant, et de Marguerite-Flore Quenet. — 24 octobre, baptême d'Henriette, fille du citoyen François-Aimé Gaiffe, tapissier et de Marie-Suzanne Riomme, parrain Jean Riomme, marchand, marraine Henriette-Félicité Rasteau, veuve de Pierre-François Gaiffe, aïeuls de l'enfant. Le Roy curé de Saint Sauveur. — (GG. 563.)

E. Suppl. 962 (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.  
(tous les actes sont en latin) (premier feuillet déchiré)

**1593-1598.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Pierre de Laleu (*S. Petri de Alodio*) réuni à La Rochelle. « Hac die tertia Jullii, Petrus Fontant, filius Nicolai Fontant et matris Naffin babisata in ecclesia S. Petri Laleu, « patrius Petrus Gaigner, matrina Margarita Deschamps, « teste meo signo manuale 1593 — J. Godard. » — 20 août 1593, baptême de Jean, fils de Crespin Pontart et Jeanne Grencourt, parrain Jean Sibille, marraine Denise Chauveau, dans l'église de Saint-Pierre de Laleu. — 22 août baptême, de Gaudre Denis, fils de Jean Denis et de Catherine Charier, parrain Claude Moreau, marraine Denise Charier. Signé : Claude Moreau, Mestivier, curé « de Saint-Nicolas de La Rochelle. » — 13 mars 1594, baptême de Martin, fils de Honoré Berteaud et de Louise Girardeau, parrain Martin Pain,

marraine Catherine Petit, Ferré curé (de Saint-Sauveur de La Rochelle) *curatus S. Salvatoris de Rupella* — 11 juin 1595, baptême de Pierre, fils de Vincent Seguin et de Malthurine Bonnet, parrain Pierre Febvre, marraine Thoinette Audouin, M. Corbin, curé (de Saint-Sauveur). — 9 juillet 1595, baptême de Françoise, fille de Lambert et de Catherine Bonière, parrain Marin Peigné, marraine Françoise Catherine, M. Corbin, « curé de la Jarye ». — 20 février 1596, baptême de Jean et Marie Mullon, filles de Thomas Mullon et de Julienne Dorin, de l'église Saint-Jean du Perrot de La Rochelle, parrains Pierre Renault et François Houtrière et mairaines Jeanne Fenard et Ester Renault. « Cy finist « ce présent papier de baptêmes ès années 1593, 1594, « 1595, 1596, 1597, 1598 de laquelle année 1598, il faut « dra avoir recours au second papier de baptesmes en- « commeneé du 30<sup>e</sup> jour et dernier du mois d'apvril, jour « et feste de la glorieuse Ascension de Notre Seigneur « faict par moy Estienne Godard, de l'ordre des freres Mi- « neurs de la province de Touraine Pictavienne, natif du « convent de Laval et recteur de Notre-Dame de Cougnes, « en La Rochelle, par dispense de nostre Saint-Père le « pape. » — (GG. 566.)

E. Suppl. 963. (Registre.) — In-1°, 96 feuillets, papier.

**1604-1618** (manquent 1599-1603) Baptêmes de Saint-Pierre de Laleu. — D. H. L. Agrasse, curé — (Actes en français). — 22 février 1604, baptême de Marie, fille de Claude Guiot et de Renée Lancement, parrain Daniel Rideau, marraine Marie Baron. — 23 février, baptême de Pierre, fils de Jacques Oron et de André Valanchet, parrain Pierre Guillot, marraine Colette Venette. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Jean, fils de François Granordeau et de Louise Parpailon, parrain et marraine Jean et Françoise Trotin — 7 mars, baptême de Jacques, fils de Jean Toumeau et de Marie Bertineau, parrain Jacques Nadaut, marraine Vincente Revenois. — 8 mars, baptême de Jean, fils de Mathelin Joyan et de Marie Gonineau, parrain Jean Quarré, marraine Marie Micheneau. — 3 avril, baptême de Nicolas, fils de Pierre Bossis et de Marie Rouseau, parrain Nicolas Navarre, marraine Marie Lermite. — 20 mai 1605, baptême de Jean fils de Charles Gautier et de Perrette Poirier, parrain noble Jean Boisseau, soussigné : marraine Denise Couasse. D. H. L. Agrasse, curé. — 11 septembre 1605, baptême de Jacques, fils de Jean Ragau et de Marguerite Blanzae, parrain Jacques Blanzae, marraine Jeanne Poirier. J. Blanzae. — 2 octobre 1605, baptême de Jeanne, fille de Pierre Romet et de Marie..., parrain, maître Guillaume Grondin, soussigné, marraine Marie Grisart. — 9 octobre 1605, baptême de Barthélemy, fils de François Robain et

de Marguerite Perraude, parrain M. Barthélemy Barbier soussigné, marraine dame Marie Poumier. — 30 janvier 1606, baptême de Jean fils, de René Richart et d'Andrée... parrain Jean Mousnier, marraine Jeanne Chouron. — (La plupart des actes ne sont suivis d'aucune signature, quelques-uns seulement sont signés du parrain et un très petit nombre de la marraine.) — 18 septembre 1607, baptême de Magdelaine, fille de Thomas Guiberteau et de Denise Cochon, parrain Jean Gaigneur, fils de Pierre Gaigneur, procureur, marraine Magdelaine Mondot. Signé : P. Gaigneur, Magdelaine Moncot, Gymberteau, D. H. L. Agrasse, curé. — 1<sup>er</sup> avril 1608, baptême d'Anne, fille de François Patras et de Andrée Baraude. parrain Lucas Bertineau, marraine Anne Roberteau, D. H. L. Agrasse. — (GG. 567.)

E. Suppl. 964. (Registre.) — In-4°, 61 feuillets, papier, écrits couverture parchemin plain-chant. — Le feuillet 4 déchiré à mi-page.

**1644-1655** — (Manquent de 1619 à 1643). — Baptêmes et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — « Le 28 octobre, jour des SS. Apost. Simon et Jude, a fait profession de la foy eath. Apost. et Rom. et abjuration de l'hérésie, Marguerite Moreau, femme d'Antoine Brais, laboureur, natifve de S<sup>t</sup> Mesme, en la présence des tesmoins soussignés, par nous archiprêtre de La Rochelle, faisant la visite en ladite Église, led. jour 1647, laquelle a déclaré ne savoir signer. » Jousseau, archiprêtre de La Rochelle, Jan Albie, Jehan Girard, Magdelaine Mondot, Suzanne Nasson, Harache » — « Le 18 octobre 1644, a été baptisé Joseph, fils de Jean Renaudeau et de Marie Chataignier, son parrain a été messire Antoine Harache, prêtre curé de ladite Église, la marraine damoiselle Marguerite Gatel, de La Rochelle, par messire George Meusnier, prêtre curé de Saint Maurice » — 23 octobre 1645, baptême de Jean, fils de Jacques Gabourit et de Jeanne Caeau, parrain Jean Merlet, maître maçon, marraine Suzanne Veillon, femme de Michel Panneau, procureur à La Rochelle, et assesseur du sénéchal de cette seigneurie. — 19 mars 1644, baptême de Laurence, fille de Daniel Gargouillaud et de Suzanne Couperie, parrain Pierre Fournier, marraine Laurence Duret. — 24 septembre 1645, baptême de Jacques, fils de Guillaume Tria et de Marie Cherbonneau, parrain maître Jacques Gatet, sieur de la Caremiere, conseiller au Présidial de La Rochelle, marraine Magdelaine Mondot, femme de Nicolas Venette, marchand, Harache, curé. — 3 octobre 1645, baptême de François, fils naturel de Pierre Terrien, serviteur à Mousedin, natif du bourg de Saint-Martin de la Coudre en Saintonge et de Marguerite

Gourgadine, servante audit lieu, parrain François Perrodeau demeurant à La Rochelle, marraine Catherine Thibaud, femme de Jean Laboureur, marchand, à La Rochelle. — 26 novembre 1645, baptême de Marie, fille de Jean Rousseau et de Louise Simoneau, parrain Pierre Paquet, maître pâtissier de La Rochelle, marraine Marie Fouquet, fille de feu Jacques Fouquet et de Rachelle Bluin. — 7 octobre 1646, baptême de Noël, fils de Jean Renaudeau et de Marie Chastagnier, parrain Noël d'Amour, marraine Catherine Renaudeau, sœur du baptisé, par Mondot « prestre demeurant à La Rochelle, en l'absence du curé ». — 9 février 1648, baptême de Joseph, fils de Jean Roy et d'Isabelle Couard, parrain messire Antoine Harache, marraine Suzanne Veillon, par P. Aulneau, prêtre. — 29 mars 1648, baptême de Jacques, fils de Pierre Fleuri, commis à la recette des traites au bureau de Laleu, et de Henriette Le Bailly, parrain Jacques Gatet, avocat au Présidial de La Rochelle, marraine Jeanne fille de feu Robert Le Bailly et de Judith Dieulefit, soussignés « Le 6 juin 1644, a esté inhumé le corps de messire Helie Ferchaud, presbre, curé en son vivant de ladite paroisse, âgé d'environ 51 ans. » — « Le 29 décembre 1645, a été inhumé le corps de Paul Yvon, seigneur de cette paroisse. » — « Le 25 août 1655, jour de Saint-Louis a esté inhumé le corps de Simon Bonpoint, laboureur, âgé d'environ 68 ans. » — (GG. 568.)

E. Suppl. 965. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1657-1663**. — « Mariages célébrés en l'église parochiale de S<sup>t</sup> Pierre de Laleu en Aulnis. » — 15 octobre 1657 au 2 juillet 1658. — 15 octobre 1657, mariage de Pierre, fils de Jean Triault et de Julienne Goupillaut, avec Marguerite, fille de Pierre Beaumont et de défunte Magdelaine Devault. Les témoins seuls ont signé : J. D. Audeteau, B. Brunetière, M. Bigotteau, Jehan Girard, Jean Epaulleau, Jean Amieau, Antoine Girard, Daviceau, Harache, curé de Laleu. — 25 octobre 1657, mariage de Pierre, fils de Pierre Fournier et de feu Jeanne Perrounet, avec Jeanne Vergereau, fille de feu Pierre Vergereau et de Jeanne Nottin. Les témoins seuls ont signé : J. Pereaudeau, P. Butaud, Jean Albie, Estienne Bonra, François Chevallier, Pierre Dupont, M. Bigotteau, A. Hugnet, M. Pereaudeau, Jean Gaudin, Daviceau, F. Pelcin, prêtre vicair. — 3 novembre 1657, mariage de Louis Montrouseau et de Jacqueline Thibaudeau. — Signé J. Coustadeau, François Chevallier. — 25 février 1658, mariage d'Etienne Favereau et de Suzanne Imbert « Solvit 40 affr. promiserat 3 libras » — 8 mai 1659, mariage de Jean Bodin et d'Hélène Pinet « sol. 80 affr. » — 5 juin 1659, mariage de Jean, fils de Guillaume Fa-

vereau, et de Marie Nadault « Solvit pro multis 6<sup>rs</sup> 17<sup>s</sup> 1<sup>d</sup> » — 30 juin 1659, mariage de René Gervais et d'Élisabeth Maigre « promisit 3<sup>ls</sup> ». — 19 janvier 1660, mariages de Jean Dole et de Marie Guarlepeau et de Sébastien Thibaut et de Jeanne Guarlepeau, sœurs, filles de Nicolas Guarlepeau et de Perrette Breton. — Les témoins seuls ont signé : Jan Albré et François Chevallier. — 30 mai 1661, mariage de Pierre, fils de Jean Beaumont et d'Élisabeth Rey, avec Marie Bonpoin, fille de feu Simon Bonpoint et de Louise Simonnet « 3 livres, missa ». — « Le dimanche, « 26 juin, 1661, ont esté espousez par M. Etienne Dumont, « presbtre curé de Notre Dame, de Ciré, noble homme « maistre Jacques Dumont, docteur en médecine et l'un « des médecins ordinaires de la ville de La Rochelle, natif « de la ville de St Germain en Limousin, fils de feu hono- « rable homme Jacques Dumont, marchand et de dame « Jeanne de Laysenne ses père et mère et damoiselle « Marie Venette, fille de feu honorable homme Nicolas « Venette, vivant marchand et de dame Magdelaine Mondot, « de ladite Rochelle, en présence des soussignés, les sus- « dits jour et an, Dumont, Marie Venette, Harache, curé « de Laleu, Venette, Magdelaine Mondot, Lesnard. p<sup>tr</sup> « curé de Croix Chapeau, Tuffet, J. Tuffet, Venette, « M. Gaigneur, Gaigneur, Venette, Catherine Gaigneur, « Hélène, Gaigneur, Marie Tuffet, Dumout, curé de Ciré. » — (GG. 569.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 966. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier, écrits.

**1655 - 1664.** — Baptêmes et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 30 octobre 1655, baptême de Charles, fils de Mathurin Haultin et de Jeanne Bodin, parrain Charles Bodin, marraine Julienne Goupillaut, femme de Jean Triar. — 14 janvier 1657, baptême de Jean, fils de Pierre Fort et d'Anne Travers, parrain Jean Marchand, natif de Lafond, marraine Marie Guillon, femme de Pierre Jean, demeurant à Lafond, Antoine Harache, curé de Laleu. — 21 janvier 1657, baptême de Catherine, fille de Mathurin Haultin et de Jeanne Bodin, parrain Jacques Bonpoint, marraine Catherine Haultin, de Laleu. — 18 mars 1657, baptême de Marie, fille de François Gouin et de Marie Poulet, parrain Louis Thibault, avocat au Parlement et siège présidial de La Rochelle, marraine Marie Venette, tous soussignés, de La Rochelle. — 19 août 1657, baptême de Magdelaine, fille de Henri Orry et de Magdelaine Baillif, parrain Antoine Sugier, marchand et bourgeois de La Rochelle, marraine Henriette Baillif, femme de Pierre Fleuri, de La Rochelle. — Signé : Sugier, Henriette Le Bailly, Harache. — 22 décembre 1657, baptême d'Anne, fille de Pierre Godinet et de Marie Brunet, parrain François Charlet, procureur de

police à La Rochelle, marraine Louise Grassin, femme de Jean-Jacques. — 16 juin 1658, baptême de Marie, fille de François Goibault et de Suzanne Hubert, parrain Jean Peraudeau, marraine Marie Rousseau, femme de Guillaume Bonis, huissier à La Rochelle. — 25 avril 1659, baptême d' « une fille naturelle, née de Catherine Bron, dont le père « a esté Mous<sup>r</sup> de Gobert sieur de Choupes, agé de trois « ans ou environ, a esté appelée Françoise, de laquelle le « parrain a esté Sébastien Babin sieur de La Girardiére, « receveur pour le Roy à Marans, et la mareine damoiselle « Françoise de Jau, femme de Pierre François sieur du « Temps, de Fontenay, Signé : De Lagirardiére Babin, « Françoise de Jau ». — 20 janvier 1660, baptême d'E- « tienne, fils de Jean Perrodeau et de Catherine Nivau, par- « rain Étienne Bureau, marraine Marie Grenot, tous deux « de La Rochelle, soussignés. — « Le 20<sup>e</sup> du mois de juin « de cette présente année (1663) est decédé messire Antoine « Arrache (Harache) curé de cette paroisse. Le 25<sup>e</sup> dudit « mois de juin au dit an, messire Michel Brunet, prêtre « de la ville de La Rochelle, archidiaire, officier et vicaire « général de Mgr l'illustrissime et reverendissime Evêque « de La Rochelle a pris possession de ladite cure de cette « paroisse en vertu de collation de mondit Seigneur, sur « la présentation du R. P. Siprien de l'Oratoire, en « qualité de prieur d'Aix, en ce gouvernement et diocèse. » — 27 avril 1664, baptême de Marie, fille de Jacques Daniau et d'Hélène Pinet, parrain Paul Vaucher, écuyer sieur de la Casse, avocat en Parlement de Paris et siège présidial de la ville et gouvernement de La Rochelle, marraine Françoise Gantier. — Signé : Vaucher, F. Gualtier, N. Ferrier, prêtre (vicaire). — 28 avril 1664, inhumation de Gabriel Pinnet, agé de 78 ans, par N. Ferrier, prêtre, vicaire dudit lieu. — 15 mai, inhumation de Jean Blou, fils de Louis Blou et de Simonne Girard, agé de 3 ans 1 2, par E. Chartier, prêtre curé de Saint Maurice, en l'absence du sieur vicaire de Laleu. (GG. 570.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 967. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier, écrits.

**1665-1667.** — (21 janvier au 13 novembre) Mariages et décès de Saint Pierre de Laleu. — 21 janvier 1665, mariage de Gilles Pollot et de Suzanne Rattier, par E. Le Lanier. — 16 février 1665, mariage de Philippe Loysen et d'Anne Bateau. — 30 juin 1665, mariage de Jean Reguindeau, de Saint-Naudre, et de Marie Sureau, en présence des soussignés Magdelaine Mondot, Venette, Blessebois, Venette, François Chevallier, Marie Marin, P. Gaborit, E. Le Lanier, vicaire à Laleu. — 25 novembre 1665, mariage de Jean Perot et de Isabelle Beaumont. Ont signé François Chevallier, Jean Davicau, Christ Gueneur, prêtre vicaire

de Laleu. — 4 mai 1666, mariage de Pierre Fierdebras et Marguerite Guyot. Ont signé : Pierre Fierdebras, Marguerite Guyot, François Gerval, Catherine Don, Élisabeth Duroché, Barral, Geneviève Renault-Desmier, Geneviève-Thérèse de Laporte, M. Marianne Fourestier, Anne Martin, Guillaume Fierdebras, frère de l'époux, a déclaré ne savoir signer, Christ Gueheneur, prêtre vicaire à Laleu. — 8 décembre 1665, inhumations de Michel Meryle, et de Magdelaine Trillant « nous avons assisté à l'enterrement » et récita les pseannes accoustumés à la sépulture des « enfants. » Christ Gueheneur, prêtre, vicaire de Laleu. — 28 décembre 1665, inhumation de Pierre Masteau, 69 ans « trépassé en la communion de notre mère Sainte Égl. » cath. apost. et rom. » Christ Gueheneur, p<sup>re</sup> vicaire. — 3 septembre 1667, inhumation de Sébastien Contantin, 32 ans « décédé en la communion de notre mère S<sup>te</sup> Égl. » apost. et rom. . . ayant esté prévenu de mort subite » Christ Gueheneur, prêtre, vicaire de Laleu. — (GG. 571.)

E. Suppl. 968. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier, écrits.

**1664-1668.** — Baptêmes de Saint-Pierre de Laleu. — 8 juin 1664, baptême de Jean, fils de Jean Epauleau et de Marie Gouin, parrain Jean Perraudeau, marraine Marie Bergerot. Signé : Pradier, J. Jardun, N. Ferrier, prêtre vicaire. — 12 juin 1664, baptême de Marie, fille de René Deschamps et de Marie Gibaude, parrain Antoine Pradier, receveur des traites au bureau de la Repentie, marraine Marie Guiot, soussignés. — 25 juin 1664, mariage de Jean Rigeau, laboureur, et de Louise Fournier. — 29 juin 1664, baptême de Suzanne, fille de Pierre Servan et d'Isabelle Pinelière, parrain Jacques Marchand, marraine Suzanne Raté. — 15 octobre 1664, baptême de Pierre, fils de Pierre Ferchaud et de Perrine Girardeau, parrain Gabriel Morin, marraine Jehanne Vergerelle. N. Ferrier, prêtre. — 2 novembre 1664, baptême de Marguerite, fille de Jacques Sallet et de Marie Chevallier, parrain Paul Vacher, écuyer, sieur de la Casse, avocat au Parlement et siège présidial, marraine Marie Sauvé, soussignés avec Brunet, Malherbe, Anne et Marie Vacher et N. Ferrier, prêtre. — 2 février 1665, baptême de Pierre, fils de Pierre Besson et de Perrine Bouquet, parrain Pierre Yvon, receveur des deniers d'octroi et payeur des gages des officiers du siège présidial de La Rochelle, marraine Catherine Bigotteau, soussignés avec Louis de Compaing, Marguerite Blandin, François Chevallier et E. Le Lanier, prêtre. — 11 mai 1666, baptême de Marie-Louise, fille de Pierre Fournier et de Jeanne Vergereau, parrain messire Louis Durand, chevalier, seigneur de Lavauxmartin, conseiller du roi en ses conseils et son premier président au Présidial de La Ro-

chelle, marraine Marie Lefebvre, fille de haut et puissant seigneur messire Antoine Lefebvre, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé et vice-roi commandant pour Sa Majesté dans toute l'Amérique et îles occidentales. — Christ Gueheneur, prêtre vicaire. — (GG. 572.)

E. Suppl. 969. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier, écrits.

**1668-1674.** — Baptêmes, mariages et enterrements de la paroisse de Saint-Pierre de Laleu. — Treize actes seulement sont signés par quelques-uns des témoins. — 27 février 1668, baptême de Marie, fille de Jean Galerneau et de Françoise Renault, parrain Jean Christon, marraine Anne-Marie Roy (Signé) J. Christon, Christ Gueheneur, prêtre vicaire. — 1<sup>er</sup> mars 1668, baptême de Jean, fils de Guillaume Ganorit et de Marie Teulle, parrain Jean Roy, marraine Marguerite Lame (Signé) Dazemar, Henri Gueheneur. — 11 mars 1668, baptême de Jean, fils de Pierre Morin et de Jeanne Chevallier, parrain noble homme Jean Bigotteau, et marraine Françoise Poisson, soussignés. — 17 avril 1668, mariage de Louis Rossignol, fils de Louis Rossignol, laboureur, et de Marie Joubert, veuve de Louis Chataignon, en présence de Jacques Lartigue et de François Damien, soussignés. — 30 avril 1668, mariage de Simon Lesourd, laboureur, et de Renée Triplon veuve de Sébastien Coutantin. — 7 mai 1668, mariage de Pierre Monrouzeau et de Marie Gouineau. — 9 mai 1668, mariage de Pierre Martin et de Françoise Bréchelière. — 20 mai 1668, mariage de René de Riez, laboureur à bras, et de Jeanne Garlopeau. — 31 août 1668, enterrement de Pierre Triau, 5 ans, fils de Pierre Triau, « fabriquer de la paroisse », et de Marguerite Beurmont. — 4 octobre 1668, baptême de Charles, fils de Jean Daudeteau, sieur de La Maisonneuve, et de Françoise Gautier, parrain Charles Dumont, conseiller du roi et contrôleur de la marine, marraine Marie de Compain, Michel Brunet, curé, Christs Gueheneur, vicaire officiant. — 18 septembre 1668, enterrement de Pierre Ferchaud, fils de Pierre Ferchaud et de Jeanne Girardeau. — 26 septembre 1668, baptême de François, fils de Jean Triau, laboureur, et de Marie Roe, parrain messire Louis Durand, conseiller du roi, en ses conseils, premier président au siège présidial de La Rochelle, marraine Jeanne Goupil, épouse de Michel Bigotteau, conseiller à l'Élection. — 18 janvier 1674, enterrement de Marie Epauleau, fille de Jean Epauleau et de Marie Gaudin. — (GG. 573.)

E. Suppl. 970. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

**1669-1672.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 11 janvier 1669, inhumation de Jac-

ques Salemon, 17 ans, « décédé en la communion de notre « mère sainte église cath. apost. et rom. » fils de Pierre Salemon et de Louise Bouchaud. — 13 janvier 1669, baptême de Catherine, fille d'Antoine Triau, laboureur, et de Marie Epauveau, parrain François Chabart, officier de la marine, marraine Catherine Marguet, soussignés, Christ Gueheneur, prêtre vicaire. — 20 janvier 1669, inhumation de Jeanne, fille de Jean Jolivet, sergent audiencier à La Rochelle, et de Jeanne Rondau. — 4 février 1669, mariage de Jean Richard, laboureur, fils de Pierre Richard et de Marie Poyraud, du Bois, île de Ré, avec Mathurine Mascheteau, veuve de Gabriel Normandin, de Laleu, en présence de Jean Peraudeau, Jean Mascheteau, François Chevalier, Jacques Gibaud, Pierre Le Clerc. — 5 février 1669, mariage de Jean Pinnelière, laboureur, fils d'André Pinnelière, laboureur, et d'Andrée Fayou, avec Magdelaine Malecot, fille de Mathurin Malecot, laboureur, et de défunte Magdelaine Morin. — 5 février 1669, baptême de Maurice, fils de Jean Jolivet, sergent audiencier à La Rochelle, et de Jeanne Bondau, parrain Maurice Lefebvre, marraine Renée Grellet, de La Rochelle, soussignés. — 1<sup>er</sup> décembre 1669, baptême de Marie, fille de Pierre Enseureau, laboureur, et d'Isabelle Pinnelière, parrain honorable homme Jean Baudeteau, sieur de La Maisonneuve, marraine Suzanne-Perrine Bourgeois, de La Rochelle. — 8 décembre 1669, baptême de Pierre, fils d'Étienne Eusereau et de Suzanne Hubert, parrain Pierre Mornay, marraine Marie Malecot. — 11 janvier 1672, mariage de Louis Rossignol, laboureur à bras, veuf de Marie Hubert, avec Renée Menanteau, fille de défunt Antoine Menanteau, laboureur, et de Marguerite Risteau. — 22 janvier 1672, mariage de Jean Bigreau, laboureur à bras, et de Marie Monrouzeau. — (Les années 1670-1671 sont sur le registre suivant.) (GG. 574.)

E. Suppl. 971. (Registre). — In-4°, 27 feuillets, papier, écrits.

**1670-1671.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier 1670, baptême de Pierre, fils de Jean Gotereau, tisserand, et de Françoise Gibaud, parrain Pierre Morpin, marraine Marie Morpin. — 13 janvier 1670, baptême de Simon, fils de René Bourgeadon, laboureur, et d'Isabelle Belineau, parrain Simon Le Souril, laboureur, marraine Françoise Breté, de Laleu, qui ont déclaré ne savoir signer. — 21 janvier 1670, baptême de François, fils de René Jalais, commis au poste de la Repentie, et de Renée Le Caen, parrain noble homme, François Violette, capitaine des gardes de La Rochelle, marraine Marie de Compaing. — 2 février 1670, inhumation de Jean Christon « maître d'échelle des enfants » 35 ans « décédé en la « communion de notre mère Sainte église cath. apost. et

rom. » Michel Brunet, curé et Christ. Gueheneur, vicaire. — 18 février 1670, baptême de Jean et Marguerite « fils « et fille jumeaux ou bessons légitimes, posthumes de Michel Triau, laboureur estant vivant, et de Isabelle Cartier » parrain de Jean, Jean Triau, son oncle, marraine Marguerite Craumont, parrain de Marguerite, Louis Triau, son oncle, et marraine Marguerite Triau, sa tante, lesquels ont déclaré ne savoir signer. — 14 mai 1670, baptême de Jeanne, fille de Jean Mereyer et de Jeanne Pinct, parrain noble homme Pierre Dazemard, avocat au Parlement, marraine Françoise Gautier, femme de M. Dandreteau, sieur de La Maisonneuve. — 27 mai 1670, mariage de Jacques Mauvilain, laboureur, fils de François Mauvilain, de Marsilly, et de feu Marie Bernardin, avec Michelle Marchant, fille de Gabriel Marchant, laboureur à bras, et de Marie Drillant, de Laleu. Ont signé François Chevallier et Noël Moulonnier. — 14 juillet 1670, mariage par Christ. Gueheneur, vicaire, de Gabriel Morin, laboureur, fils de feu Pierre Morin, laboureur, et de Renée Lambert, avec Marie Daviceau, fille de Mathurin Daviceau, « sergent postulant en la châtellenie de Laleu », et d'Anne Lerideau ; présents : Mathurin et Jean Lambert, oncles maternels du marié, Jean Merlet, maître maçon à La Rochelle, Pierre et Jean Daviceau, frères germains de la mariée, Jean Jolivet, sergent, Nicolas Merlet, Pierre Arnaut, soussignés. — 15 décembre 1670, baptême de Marie-Thérèse, fille d'Antoine François, cocher de la maréchaussée, suisse de nation, et de Marguerite Guyot, parrain Olivier Berger, lieutenant « de l'élection de La Rochelle, et secrétaire de M. l'intendant du pays d'Aunis », marraine Marie Toraille, soussignés. (GG. 575.)

E. Suppl. 972. (Registre). — In-4° 18 feuillets, papier, écrits.

**1671.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 12 janvier 1671, mariage de Jean Gaborit, le jeune, fils de défunts Jacques Gaborit et Jeanne Caen, avec Jeanne Drapeau, fille de feu Jacques Drapeau et de Françoise Martin, de Laleu, en présence de Jean Gaborit, oncle paternel, Pierre Gaborit frère germain, Louis Roger, beau-frère, Françoise Martin, Jeanne Felon, mère et grand-mère de la mariée, Élie Drapeau, frère, Jean Gautreau, signé : Christ. Gueheneur, vicaire, Gaborit, J. Daviceau, Nicolas Venette, N. Damour. — 19 janvier 1671, mariage de Jean Odé, laboureur à bras, fils de feu Pierre Odé, laboureur à bras, et de Louise Audoin avec Marie Chagnier, veuve de Jacques Guerry, en présence de Pierre Grelet, oncle maternel de Jean Odé, Charles Odé, son frère aîné, Pierre Tenaillon, son cousin, Louis Triau, Jean Chagnier, Élie Drapeau, Jean Gaborit, qui ont déclaré ne savoir signer. — 20 janvier 1671, baptême de Madelaine,

filles de Pierre Besson, laboureur à bras, et de Perrin, Bouque, parrain Jean Ménard, fils d'autre Jean, receveur du taillon à La Rochelle, marraine Madelaine Jaguenaud, tous de La Rochelle, soussignés. — 7 février 1671, baptême d'Élisabeth, fille de Jean Jollivet, huissier audiencier, sergent au présidial de La Rochelle et de la marine, et de Jeanne Goudaud, parrain Jean Fondeau, archer de la maréchassée de l'Annis, marraine Marthe Pelé, de La Rochelle, soussignés. — 1<sup>er</sup> avril 1671, baptême de Nicolas, fils de Mathurin Martin, et de Françoise Jouiteau, parrain Nicolas Venette, laboureur, marraine Marguerite Authaix. Signé: Christ. Gueheneur, prêtre vicaire, Nicolas Venet. — 13 avril 1671, mariage de Jean Marot, laboureur, fils de feu Jean Marot, laboureur, et de Jeanne Guérineau avec Jeanne Chevallier, veuve de Pierre Morin, « par l'ordre et licence de M. Michel Brunet, seigneur de Ronsay et curé de ladite paroisse » par Christ. Gueheneur, vicaire. — 17 mai 1671, baptême de François, fils de Jacques Toreille laboureur, et de Marie Brunet, parrain Antoine François, hôtelier à la Repentie, marraine Catherine André, femme de Pierre Monereau, marchand à La Rochelle. — (GG. 576.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 973. (Registre. — In-4° 36 feuillets, papier.

**1672.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 18 janvier, baptême de Pierre, fils d'Antoine-François, archer de la maréchassée, suisse de nation, et de Marguerite Guyot, parrain Pierre de la Croix, maître chirurgien de M. l'Évêque de La Rochelle, marraine Marguerite Laurens, épouse de François Clément, soldat de la garde des cent suisses du roi. — 11 janvier, mariage de Louis Rossignol, laboureur à bras, demeurant à Laleu, veuf de Marie Hubert, avec Renée Menanteau, fille de défunt Antoine Menanteau, laboureur, et de Marguerite Risteau. Ont signé François Chevallier, René Nicollot, Jean Epanleau et Christ. Gueheneur, prêtre vicaire. — 18 janvier, Inhumation de Marguerite Guyot, épouse d'Antoine François, suisse de nation, « décédée en la communion de nostre mère « sainte église ». Ont signé : Jean Guyot, Jacques Moullet, François Angez, musicien. — 25 janvier, mariage de Jean Richard, laboureur, avec Suzanne Bardin, fille de Jacques Bardin, laboureur, et d'Andrée Coubert. Témoins, Nicolas Venet, MM. les curés de St Maurice et de Lhoumeau. — 26 janvier, inhumation de Marie Guignon, fille de Guillaume Guignon et de Marie Garlopeau. — 29 novembre 1672, inhumation de Jeanne Gabourit « décédée en la communion de « notre mère sainte église » 63 ans, veuve de Garlopeau. — (GG. 577.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 974. (Registre.) — In-4°, 37 feuillets, papier.

**1673.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-

Pierre de Laleu. — 3 janvier, inhumation de Marie Le Clerc, fille de Mathien Le Clerc et de Marie Thorat. — 4 janvier, inhumation de Jean Rabot, laboureur à bras, 70 ans. — 7 janvier, inhumation de Marie Gris, 27 ans, fille de Jean Gris et de Andrée Camus. — 14 janvier, inhumation de François Boislard, fils de Jean Boislard et de Catherine Chauvet. — 8 janvier, baptême de François Martin, fils de Mathurin Martin, laboureur à bras, et de Françoise Jouiteau, en l'église de Saint-Maurice, parrain François Biré, de Laleu, marraine Marie Soulet, servante à La Rochelle. — 15 janvier, baptême de Jeanne, fille de Mathurin Authain, laboureur à bras, et de Marie Laplante, parrain Jacques Pinnelière, laboureur à bras, marraine Jeanne Pinet. — 23 janvier, mariage de Sebastien de Riez, laboureur à bras, veuf de Jeanne Brillou, et de Catherine Gautier, fille de défunt Étienne Gautier, sellier, et de Marie Seguiet, natifs de Niort, témoins Gabriel Duprat, Louis Hoel, Jacques Sal, Nicolas Garlopeau, Geoffroi Suraut. — 25 janvier, inhumation de Marie, fille de Gabriel Machereau. — 21 janvier, baptême de Jeanne, fille d'Antoine François, archer huissier de la maréchassée, et de Claude Droüet, parrain Martin Sibille, marchand au fort Laprée, marraine Jeanne Bouillet. Signé. Antoine François, Jeanne Le Bailly, Cleint, Serminhac, Pierre Doussaien, Christ. Gueheneur, prêtre vicaire de Laleu. — 7 février, mariage de Jacques Thorat, laboureur à bras, veuf de Marie Brunetière, avec Anne Giraud, fille de François Giraud, laboureur à bras, et de feue Louise Isambert, en présence de Jean Boislard, Jean Macheteau, François Giraud, Michel Chantereau. Ont signé Pierre Prasteau, M. Gautreau, Duchamps, E. Moulton, Jean Machereau, F. Giraud et Christ. Gueheneur, prêtre vicaire de Laleu. — 18 février, inhumation d'Anne Derié, 26 ans, fille de Sébastien de Rié, (*sic*) et de défunte Jeanne Brillou, témoins Bastien de Rié, Mathurin Daviceau, Pierre Boulet, Geoffroi Suraut. — 19 février, inhumation de Julienne Goupilleau, épouse de Jean Piau, laboureur à bœufs, 66 ans, témoins, Pierre et Jean Louis Triau, Gabriel Morin, Gilles Pollet, fabricant, Georges Hubert, Benoist Vandé, laboureur, et plusieurs autres qui ne savent signer. (GG. 578.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 975. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

**1674.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Pierre de Laleu. — 14 janvier, mariage de Pierre Papilleau, tonnelier, fils de Paul Papilleau, laboureur à La Rochelle et de Claude Couillaud, avec Hélène Bodin, fille de feu Charles Bodin et de Marie Pinet, témoins, Paul Papilleau, René Brosset, Jacques Daniau et Simon Papilleau, qui ne savent pas signer. — 18 janvier, baptême d'Antoine, fils de Louis Benoist, laboureur, et de Jeanne Chassereau, parrain Antoine Belon, laboureur, marraine Marie Dupuy. — 18 jan-



vier, inhumation de Marie Epanleau, fille de Jean Epanleau, laboureur, et de Marie Gaudin, témoins Geoffroy Suraud, Gabriel Penot. — 5 février, mariage de Pierre Aubineau, laboureur, fils de défunt Laurent Aubineau et de Jeanne Ganet, avec Marie Salomon, fille de Pierre Salomon, l'aîné, laboureur, et de Louise Bouchaud. — 6 février, baptême de Marianne, fille de Pierre Eerchaud, maître cordonnier, et de Perrine Girardeau, parrain Jacques Chedepau, chapelier à La Rochelle, marraine Marie Ladeville. — 30 décembre, baptême de Marguerite, fille de Jacques Marot, laboureur et de Marguerite Triaud, parrain Jacques Triaud, marraine Barthélemye Marot. — (GG. 579.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 976. (Registre.) — in-4° 21 feuillets, papier.

**1675.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 6 janvier, baptême de Guillaume, fils de Pierre Huserreau, laboureur, et d'Élisabeth Pinelière, parrain Guillaume Cherbot, maître tailleur d'habits à La Rochelle, marraine Marie Le Madré, qui a déclaré ne savoir signer. Tassin, prêtre vicair. — 17 janvier, inhumation de François Charpentier, laboureur, 63 ans, marié à Mathurine Tardé. — 4 février, mariage de Maurice Joly, laboureur, 34 ans, veuf de Hélène Gaborit, avec Mathurine Charpentier, 21 ans, fille de François Charpentier, laboureur, et de Mathurine Tardé, témoins Pierre Gabourit, Jacques Chemineau, Jean Trian, laboureur, Gilles Poulet, Benoist Vandé, François Viaud, qui ont déclaré ne savoir signer, excepté Gaborit et Jacques Chemineau, Tassin, vicair. — 2 février, mariage de Pierre Gaborit, tonnelier, 28 ans, fils de défunts Jean Gaborit et de Marie Audouin, avec Catherine Chabot, 28 ans, fille de feu Jacques Chabot, marinier, et de Marie Vallean, témoins Pierre Arnaud, Jean Macheteau, Maurice Joly, Pierre Grolet, François Malherbe, Jean Gaborit, Pierre Gaborit, Louis Triaud, Jacques Chemineau, Baptiste Boutet, Marie Vasleau. — « Le 20<sup>e</sup> jour « de juin, a esté baptisée Michelle, enfant trouvée le 16 du « présent mois, environ 9 à 10 heures du matin dans le « palier de la maison des Crapaudières, maison appartenant à M. Blasmin, où demeure Louis Belour, qui m'a « esté présentée par ledit Belour et Simonne Girard, sa « femme, je l'ay baptisée sous condition, elle peut, selon les « apparences, estre aagée de trois ou quatre mois, a esté « parrain François Boislard, laboureur, marraine Michelle « Bourselot, veuve de Bernard Charlaud, en présence de « Louis Belour, Jacques Lartigue, soussignés, Tassin, prêtre, « vicair. » — (GG. 580.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 977. (Registre.) — in-4°, 13 feuillets, papier.

**1676.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-

Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Jacques, fils de Jacques Ferrand, laboureur, et d'Élisabeth Pinnelière, parrain Jacques Triaud, laboureur, marraine Marie Gouin. Tassin vicair. — 7 janvier, « deux filles bessonnes » de Pierre Gaborit, tonnelier et de Catherine Chabot. Signé : Gaborit, Jacques Lartignes, Tassin, prêtre vicair. — 23 janvier, mariage de Jean Guérineau le jeune, laboureur, fils de Jean Guérineau, laboureur et de Jeanne Boupain, 27 ans, avec Jeanne Barret, 20 ans, fille d'Innocent Baret, laboureur à bœufs, et de Jeanne Brunetière, en présence de Guillaume Guérineau, Jacques Lartigne, Michel Favereau, Pierre Brunetière, François Brunetière, Gabriel Morin, Tassin, vicair. — 20 janvier, baptême de Jeanne, fille de Jean Salomon, laboureur et de Marie Aubineau, parrain Simon Le Sourd, laboureur, marraine Jeanne La Serre, qui n'ont su signer. — « Le 11<sup>e</sup> jour de febvrier 1676, ont « esté espousés ou a esté réhabilité le mariage cy devant « déclaré nul, suivant les conseilles et ordre de l'église, de « Jeande La Meude, chirurgien, aagé de viron 35 ans, fils « légitime de Raymond de La Meude, vivant practicien, et « de Catherine d'Imbernard, de la paroisse de S<sup>t</sup> Ivault, du « diocèse d'Arras et Suzanne Vacheron, aagée de viron « 33 ans, fille légitime de Guillaume Vacheron et de Suzanne Goureaux, ses père et mère, ladite Vacheron de « La Rochelle, faisant profession de la Religion prétendue « réformée et qui a déclaré vouloir continuer en icelle, le « tout par l'ordre de Monseigneur l'Évesque de La Rochelle, a nous données et, par cette présente réhabilitation, « les trois enfants proveus dudit de La Meude et de ladite « Vacheron, déclarés légitimes par l'ordonnance du Roy, « scavoir, Jean aagé de viron quatre ans, Louis aagé de « viron 18 mois, et une fille non baptisée aagée de viron « 2 mois et demy, tous trois déclarés et advoués dudit « La Meude leur père et de ladite Vacheron leur mère, en « présence de M. Jean Billaud, notaire en cette baronnerie, « Jean Macheteau, marchand en ce bourg, et Jacques Lartigue, qui tous ont signé avec les espousés et avec nous « presbtre soussigné le même jour et an que dessus en « l'autre part : Lamude, Suzanne Vacheron, J. Billaud, « J. Lartigue, J. Macheteau, Tassin, prebtre, vicair à « Laleu, par ordre de Monseigneur l'Évesque de La Rochelle. » — 20 février, baptême de Marie-Suzanne, fille des précédents. (GG. 581.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 978. (Registre.) — in-4°, 12 feuillets, papier.

**1677.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 4 janvier, baptême de Françoise, fille de Guillaume Gabriaud, laboureur, et de Marie Teulle, par-

rain Pierre Arnault, maréchal, marraine Françoise Brethé, qui n'ont su signer. Tassin, vicaire. — 10 janvier, inhumation de Jeanne Chevallier, 50 ans, femme de Jacques Guérineau. — 31 janvier, baptême de Jeanne-Marguerite, fille de Jacques Boisseau, fourmier, et de Jeanne Brunetière, parrain Jean-Baptiste-Bernard Barrette, écuyer, marraine Marguerite Moreau, demeurant à La Rochelle, soussignés. — 30 mai, baptême de Nicolas, fils de Michel Favereau, laboureur, et de Barthélemie Marot, parrain Nicolas Merlet, marchand de La Rochelle, marraine Françoise Métaude, soussignés. — 24 juillet, inhumation de Blaise Chusseau, de la Flotte (île de Ré), « ayant été trouvé noyé et mort à la côte, « proche la Repentie, faisant profession de la Religion « catholique », en présence de Jacqueline et Jeanne Turbé, ses belles sœurs, Marie Clere, Jean Daviceau et Auguste Monsion, qui seuls ont signé. — 7 septembre, mariage de Pierre Mouret, laboureur, de Verteuil, en Angoumois, fils de défunts Pierre Mouret et Marie Coulon, avec Françoise Galerneau, fille de feu Jean Galerneau, laboureur, et de Catherine Regnaudeau. L'épouse a déclaré ne savoir signer. Signé : Pierre Mouret, Poisson, Pierre Brunetière, Auguste Messon, Louis Poisson et Tassin, vicaire. — 14 octobre, inhumation de Louis-Mexandre, fils de Louis de Compaing, écuyer sieur de Chézelle et d'Anne d'Enfer, signé : Louis de Compaing, B. de Compaing, Auguste Monssion, Jean Huguët, Chavigneau et Tassin, vicaire. — (GG. 582.)

E. Suppl. 979. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets papier.

**1678.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 4 janvier, inhumation de Marie, fille de Guillaume Prarquet, bourgeois de La Rochelle, et de Marie Princept, en présence de son père, Joye, chirurgien, Gavestier, Portier. — 28 janvier, inhumation de Jeanne, fille d'Antoine François, archer et cabaretier à La Repentie, et de Claude Bronet. — 8 février, baptême d'Antoine, fils de Jean Salomon, laboureur, et de Marie Aubineau, parrain Antoine Bauzelaire, sieur de la Sablonnere, de La Rochelle, marraine Jeanne Benestreau, de La Rochelle, soussignés. — 20 mars, baptême de Pierre, fils de Mathurin Devesin, laboureur et d'Anne Pipet, parrain Pierre Voisin, marraine Marguerite Garnier. — 1<sup>er</sup> juin, inhumation de Jacques, fils d'Antoine Fernignac, canonier au fort de Laprée, et de Jeanne Fonqueteau, en présence de Mathieu Cler et Auguste Monsion. — 7 septembre, enterrement de Jeanne, fille de Nicolas Billaud, commissaire des saisies réelles, et de Marie Monsnier, en présence de Pierre Billaud, Clément Chavigneau. Tassin, vicaire. — 1<sup>er</sup> novembre, baptême de François, fils d'Antoine Trias, laboureur, et de Catherine Garreau, parrain François Bouchard, notaire

dans la châtellenie de Laleu, marraine Catherine Robin, qui n'a su signer. — 31 décembre, inhumation de Élisabeth, fille de Jean Pinet et d'Élisabeth Maigre ; en présence de Pierre Gaborit, d'Auguste Monssion et de Jean Espau-leau. Tassin, vicaire. — (GG. 583.)

E. Suppl. 980. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1679.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Pierre de Laleu. — 19 mars, baptême de Simon, fils de Pierre Paupillaud et d'Hélène Bodin, parrain Simon Paupillaud, laboureur, marraine Marie Mazara. Alquier, curé de S<sup>t</sup>-Maurice, en la place de M. le curé de Laleu, malade. — 23 mars, inhumation de Marie-Suzanne de La Meude, 6 mois, en présence de Jean de La Mende, son père, Auguste Monssion, etc. — 6 avril, baptême de Louis-Auguste, fils de Louis de Compaing, écuyer, sieur de Mezelles et d'Anne d'Enfer, parrain Jean Trillaud, marraine Élisabeth Trillaud. — Signé : Louis de Compaing, J. Clément, Pougé, prêtre, F.-Martial Maran, prêtre récollet. — 12 avril, mariage de Antoine Guinaudeau et de Marie Darbouet. — 23 mai, mariage de Jacques Sergent, chirurgien, fils d'honorable Pierre Sergent, marchand et d'Élisabeth Chirault, de Niort, défunts tous deux, avec Marie Guérineau, fille de défunts Pierre Guérineau, marchand et de Barbe Tampeste. — Ont signé : J. Sergent, Marie Guérineau, Bouchereau, Bouchereau, J. Bouchereau, Mudet, Bigotteau, Bouchard, A. Bouchereau, Esther Denar, Jean Bouchereau, Renée Denar, Élisabeth Girard, Jean Bouchereau, Simon Bouchereau, Auguste Monsion et J. Sergent, éhanoine. — (GG. 584.)

E. Suppl. 981. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1680.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 26 mai, inhumation de Magdelaine Ortion, 52 ans, femme de Gabriel Venet. — 17 juin, mariage de Jacques Pinchère et de Jeanne Garrosse, de Saint-Jean de La Rochelle, native de S<sup>t</sup>-Marie (île de Ré), Dougé, prêtre. — « Le 25 juin a esté enterré, au pied du grand autel, le corps « de messire Pierre Dougé, vivant prestre et curé de cette « paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Laleu, il mourut hier et estoit aagé « d'environ 36 ans. Les funérailles faites par nous sous- « signés : A. Nizet, curé de Marsilly. L. Combaud, curé de « Villedoux. J. Bèllouard, curé de Lhoumeau, Goussé, « curé d'Eslandes. C. Rabusson, prieur de La Garde, Ga- « briel Dabin, prêtre récollet. » — 21 octobre, inhumation de Daniel, fils de Daniel Besnard, avocat en Parlement et sénéchal en la châtellenie de Laleu, et de Françoise Marchant, F. Simon, récollet, Bouchard, notaire à Laleu, Bossart et Espau-leau. — 29 octobre, mariage de Hardy

Gastineau, maître coutelier, de la paroisse de Saint-Sauveur de La Rochelle, natif de Saint-Onen, fils de défunt Rolland Gastineau et de Catherine Mereau, avec Marie Mornay, fille de Jean Mornay, vigneron, et de défunte Renée Cusson. — Les deux frères de l'époux ont seuls signé avec lui. — P. Courtin, curé de Laleu, archiprêtre de La Rochelle. — (GG. 585.)

E. Suppl. 982. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1682.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — « Le 13 février, a été inhumé dans « cette église, vers le milieu, un peu à main droite en en- « trant, le corps d'Antoine François, suisse de nation, « hostelier au lieu de la Repentie, en cette paroisse, âgé « d'environ 48 ans, décédé la nuit précédente, y ont as- « sisté les soussignés et plusieurs autres J. Bellouard, « curé de Lhoumeau, Jacques Favre, Chevallier, Courtin, curé « de Laleu ». — 17 février, baptême de Paul, fils de Pierre Papilland et d'Hélène Bodin, parrain Pierre Gaborit, mar- raine Marie Aimard, femme de Jean Guillon. Le parrain seul a signé. — 19 février, inhumation de Pierre, fils de Pierre Venet, laboureur, et de Jeanne Martin. — 25 fé- vrier, baptême de Jeanne, fille de René Marais, laboureur, et de Françoise Chambaud, parrain Joseph Petitpré, fils de Jacques, chirurgien et de Françoise Gautier, marraine Jeanne Princet, femme de Joseph Jouard, chirurgien, sous- signés. — 13 mars, inhumation de Louise Audouin, 72 ans, femme de François Malherbe, laboureur. Ont signé : Mereier, Gaborit, Pierre Arnault, P. Courtin, curé. — 20 avril, mariage de Pierre Mornay, fils de Jean Mornay, la- boureur, et de défunte Renée Casson avec Marie Légeron, fille de défunt Jean Légeron, laboureur, et de défunte Marie Savary, en présence de Pierre Mornay, Pierre Casson, Jacques Morel, Henri Gastineau, Jean Regnault, Lamude, Louis Allaire, Rousselière, de Villeneuve, Savy, et autres. — 3 décembre, inhumation de Jeanne Saraud, veuve de Mathurin Ruault, laboureur, 62 ans, en présence de Gaspard Huguet, Jean Epauveau, Jean Brunctière et Jacques Gai- mard. — (GG. 586.)

E. Suppl. 983. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1682.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint- Pierre de Laleu. — 13 janvier, mariage de Guillaume Ga- briaü, laboureur, veuf de Marie Tenle et de Florence Cornet, native de Souvigné, en Poitou, fille de défunts Mathurin Cornet, laboureur, et de Nolette Gagnon, en présence de Pierre Gabrielaü, Jean Chauvet, Pierre Arnault, Lartigue, soussignés avec Courtin, curé. — 27 janvier, baptême de

Marie-Anne, fille de Louis de Compaing, écuyer, sieur de Chezelles et d'Anne d'Entfer, parrain Pierre Ponti, laboureur, marraine Suzanne Menauteau, femme de Pierre Charière, laboureur, qui ont dit ne savoir signer. — Signé Louis de Compaing et Courtin, curé. — 3 août, mariage de Pierre Arnaud, maréchal, veuf de Marie Garlopeau, avec Jeanne Esmard, fille de Jacques Esmard, laboureur, et de Clémence Cellier, en présence des soussignés Pierre Gaudineau, Ga- borit, Huguet, Louis Sallé, Pierre Brunctière, Jean Huguet, A. Fumoleau, Courtin, curé de Laleu, archiprêtre de La Rochelle. — 21 décembre, baptême de Jean, fils de Pierre Dupont, sacristain, et de Françoise Boizeau, parrain Jean Huguet, fils de Gaspard Huguet et de Marie Gautereau, marraine Marie, fille de Nicolas André, laboureur à bœufs et de Marie Garnier. — Jean Huguet a seul signé. (La très grande majorité des actes concerne des illettrés, quoique le nombre des signatures ait légèrement augmenté, du moins pour les hommes.) — (GG. 587.)

E. Suppl. 984. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1683.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint- Pierre de Laleu. — 6 janvier, baptême de Jeanne, fille de Jacques Salé, laboureur, et de Jeanne Garlopeau, parrain Antoine Fumoleau, serviteur domestique du curé, marraine Marguerite, fille de Jacques Salé et de défunte Marie Che- vallier, sa première femme. Ont signé Antoine Fumoleau, et Courtin, curé. — 1<sup>er</sup> mars, mariage de Pierre Besson, laboureur, veuf de Perrine Bouquier avec Antoinette Lasnier, fille de Jean Lasnier, laboureur, et de défunte Jacqueline Bonnet, en présence de Jacques Doze, cabaretier à La Ro- chelle, Jean Pinelière, laboureur, Jean Lasnier, Miche Lasnier, Jean Lasnier, tous illettrés, Nicolas Venet a seul signé avec le curé Courtin. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Michel, fils de défunt François Martin, laboureur, et de Catherine Chapitreau, de Lhoumeau « à cause de la vacance de la « paroisse » parrain Michel Jolly, fils de Denis Jolly, huissier à La Rochelle, et de Françoise Riffault, marraine Marie-Anne Piau, fille de René Piau, marchand et d'Éli- sabeth Jouet, soussignés avec G. Piau, Élisabeth Poui- toise, Élisabeth Jouet, Louise-Thérèse Savary, P. Creagh, écuyer, sieur des Marais, Jeanne Savary, P. Courtin, curé. — 4 octobre, mariage de Pierre-Antoine Peyran, « profes- « seur aux mathématiques », à St-Martin de Ré, natif d'A- vignon, fils de Guillaume Peyron, « professeur aux mathé- « matiques », et de Marguerite Allemard avec Marie Clément, de St-Martin de Ré, fille de Jean Clément, maître chirurgien et visiteur ordinaire en ladite île, demeurant à Laleu, et de Marie-Anne Deschamps, en présence de Jean Boudant, greffier de cette châtellenie, Pierre Arnaud, maréchal, le

père, la mère et le frère de l'épouse, Jean Clément « sous « diacre », tous soussignés avec Courtin, curé. — (GG. 588.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 983. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

**1684.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 janvier, baptême de Claude, fils d'Antoine Guinaudeau, farinier, et de Marie Darbois, parrain Claude Croizet, commis aux traites, marraine Michelle Chonteau, veuve de Claude Mouzon, soussignés. — 7 février, mariage de Daniel Dallet, laboureur, fils de défunt René Dallet, farinier de Thairé, et d'Élizabeth Glineau, à présent femme de René Boujardon, laboureur de Laleu, avec Esther, fille de François Malherbe, laboureur, et de défunte Louise Audoin, tous illettrés. — 13 mai, mariage de Pierre Brunetière, tonnelier, fils de François Brunetière, laboureur, et de défunte Suzanne Fraud, avec Marie Pinet, fille de Pierre Pinet, laboureur, et de Marie Marchand. — Signé : J. Brunetière, Pierre Brunetière, Jean Girard, Pierre Arnaud, Louis Salle, Jean Huguet, Jean Pinet, Bouchard, notaire à Laleu et Courtin, curé. — 31 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Jacques Trillaud, laboureur, et de Marie Salomon, parrain Jean Lartigue, laboureur, marraine Marie-Anne Rainneteau, fille de Philippe Rainneteau, portefaix, et de Marie Rousseau, son épouse, qui a dit ne savoir signer. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu, archiprêtre de La Rochelle. — (GG. 589.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 986. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

**1685.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 janvier, baptême de Marie, fille de Pierre Fournier le jeune, laboureur, et de Jeanne Buffet, parrain François Raté, laboureur, marraine Marie-Louise Fournier, tante de l'enfant, qui ont dit ne savoir signer. — 7 janvier, baptême d'Élizabeth, fille de Daniel Besnard, avocat en Parlement, sénéchal de Laleu, et de Françoise Marchand, de La Rochelle, parrain Élie Bareau, procureur au siège présidial de La Rochelle, marraine Élizabeth Chauvet, épouse de Antoine Marchand, conseiller du roi au siège présidial de La Rochelle. Signé : D. Besnard, Bareau, Élizabeth Chauvet, D. Courtin, prêtre de l'Oratoire, archiprêtre de La Rochelle, curé de Laleu. — 29 janvier, mariage de Louis Sallé, laboureur, fils de Jacques Sallé, laboureur, et de défunte Marie Chevalier, avec Jeanne Machereau, fille de Gabriel Machereau, laboureur, et de Marie Guignon, en présence du père de l'époux, de Jeanne Garlopeau, Guillaume Salle, Marie Salle, Pierre Mercier, Jacques Gibault, Nicolas Menanteau. Ont signé : J. Lartigue, Jean Huguet, J. Machereau, Louis Salle, P. Courtin, curé. — 18 janvier, mariage de Pierre

Billaud, laboureur, veuf de Marie Regnaud, avec Louise Chastaigner, veuve de Charles Audé, laboureur, en présence de Denis Courtin, marchand, Pierre Dupont et Michel Regnaud, soussignés, Jacques Audé, Jean Audé, qui, avec l'époux et l'épouse, ont déclaré ne savoir signer. — 29 janvier, mariage de Louis Sallé, laboureur, fils de Jacques Sallé, laboureur, et de défunte Marie Chevalier, avec Jeanne Machereau, fille de Gabriel Machereau, laboureur, et de Marie Guignon, en présence du père de l'époux, de Jeanne Garlopeau, Guillaume Sallé, Marie Sallé, Pierre Mercier, Jacques Gibault, Nicolas Menanteau, qui, avec l'épouse, ont dit ne savoir signer. — Signé : J. Lartigue, Jean Huguet, J. Machereau, Louis Salle et P. Courtin, curé. — 18 mai, inhumation de Élizabeth Mainard, veuve de François Panti et ce Raphaël Aiguillon, en présence de Pierre Panti, Jean Panti, Jean Daubigné et autres, qui ne savent signer. — 20 septembre, inhumation de Marie-Anne, fille de Louis de Compaing, écuyer, sieur de Chezelles et de damoiselle Anne d'Enfer, décédée à l'âge de 3 ans, ont signé : Louis de Compaing, Compaing et P. Dupont, P. Courtin, curé de Laleu. — 23 septembre, baptême par F. P. Guymard, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, de Jean, fils de Louis Rossignol et de Renée Menanteau, parrain Pierre Boisseau, laboureur, marraine Joanne Brunetière, Pierre Boisseau a déclaré ne savoir signer. — (GG. 590.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 987. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1686.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier, inhumation de Pierre, fils de Jean Milard, laboureur et de Marie Rousseau, en présence du père, de la mère et de Pierre Soulart, son oncle, qui ont déclaré ne savoir signer. P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, archiprêtre de La Rochelle, curé de Laleu. — 10 janvier, inhumation de Jacques, fils de Jacques Marot, laboureur, et de Marguerite Triau, en présence du père, de Gabriel Machereau et de Jacques Gibault, laboureur, qui ont déclaré ne savoir signer. — 13 janvier, baptême de Marie, fille de Jean Salomon, laboureur, et de Marie Bichon parrain Claude Besnard, maître menuisier à La Rochelle, marraine Jeanne Lefèvre, femme de défunt Claude Trenchand, boulanger à La Rochelle, soussignés avec Preudhomme, Barraud, Lechevalier Martinet et P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu. — 14 janvier, mariage de Pierre Ponty, laboureur, 27 ans, fils de défunts François Ponty, laboureur et d'Élizabeth Mesnard, avec Jeanne Sourd, 15 ans, fille de Simon Sourd, laboureur, et de Renée Tripelon, en présence de Jean Ponty, Jean Daubigné, laboureurs, Pierre Piffre, maçon, le père et la mère de l'épouse, et Barthélemy Tripelon, son cousin. Ont signé Jeanne Le-

sourd, J. Lartigue, P. Courtin, curé de Laleu, prêtre de l'Oratoire, archiprêtre de La Rochelle. — 28 décembre, inhumation de Jeanne Gaborit, fille de Jean Gaborit, laboureur, veuf de Jeanne Drapelle, en présence de son père, de Pierre Gaborit et Simon Drapeau, ses oncles, qui ont déclaré ne savoir signer. — Fumoleau, prêtre et vicaire. — (GG. 291.)

E. Suppl. 988. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

**1687.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier, baptême de Pierre, fils de François Raté, laboureur, et de Françoise Mercier, parrain Pierre Raté, laboureur, marraine Jeanne Brunetière, qui ont déclaré ne savoir signer. — 5 janvier, inhumation de Marie Faurion, femme de Pierre Macheteau, laboureur, en présence de son mari, Jean Macheteau, cousin germain, et Bertrand Maigre, beau-frère, J. Macheteau a seul signé avec F. Fumoleau, prêtre, vicaire. — 12 janvier, baptême de Magdelaine, fille de Jacques Trillaud, laboureur, et de Marie Salomon, parrain Jean Pinet, laboureur, marraine Magdelaine Huguet, fille de Gaspard Huguet et de Marie Gaultreau. — 30 janvier, baptême de Marie, fille de François Malherbe, laboureur, et de Jeanne Normande, parrain Jacques Fraud, laboureur, marraine Marie Gervaise, qui ont déclaré ne savoir signer. — 10 février, mariage de Jean Benoist, laboureur, 26 ans, avec Perrine Thomas, 21 ans. — Ont signé G. Huguet, Jean Huguet, Fumoleau, prêtre et vicaire, P. Courtin, curé de Laleu. — 10 février, baptême de André et Marie, enfants bessons de Michel Favreaud, laboureur, et de Berthomé Marotte, parrains André Wlayraud, maître maréchal et Jean Huguet, laboureur, marraines Françoise Bertée et Marie Guerrite. — « Aujourd'hui, « 7<sup>e</sup> jour d'avril . . . a esté inhumé dans cette église, vers le « milieu de la muraille qui est au nord, devant le banc « possédé et tenu à présent par dame Terais, veuve du « sieur Yvon de La Rivière, mariée depuis peu au sieur « Legrand, le corps de Jean Macheteau, brusleur et marchand d'eau-de-vie, lieutenant de la compagnie des « milices de Laleu, âgé de 47 ans. Y ont assisté les sieurs « François Fumoleau, vicaire de cette paroisse, Denis « Courtin, chapelain de Saint-Blaise en cette église, sous-signés, Pierre Masseteau, Michel Garlopeau, Jacques Salé, « Bertrand Maigre, Pierre Octeau, ses consins et presque toute « la paroisse, dont quelques uns ont signé, Fumoleau, prêtre « et vicaire, G. Dupond, D. Courtin, Douin, Noël Damour, « P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu, archiprêtre de La Rochelle. » — 12 octobre, baptême de Nicolas, fils de Louis David, laboureur et de Suzanne Poulet, parrain Nicolas, fils de Billaud, commissaire des saisies

réelles de La Rochelle et de Marie Mousnier, marraine Marie-Anne Chavigneau, fille de défunt Chavigneau, demeurant à La Rochelle, et de Marie Vaché, soussignés. — (GG. 292.)

E. Suppl. 989. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

**1688.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 7 janvier, mariage de Nicolas Boistard, laboureur, 40 ans, veuf de Michel Rochet, avec Marie Jonchère, de Brisambourg, en Saintonge, fille de défunts Étienne Jonchère, tisserand, et d'Élizabeth Arnaise, 30 ans, en présence de François Boistard, Jean Chauvet, laboureurs, Jean Bailli et Guillaume Salé, qui ont dit ne savoir signer. — 23 janvier, inhumation de noble homme Louis de Compaing, écuyer, 54 ans, en présence de ses neveux, Charles, Louis et Jacques de Compaing et de Charles et Louis Poisson, soussignés avec Fumoleau, prêtre vicaire et P. Courtin, curé de Laleu. — 9 février, mariage de Jean Huguet, laboureur, fils de Gaspard Huguet, tonnelier, et de Marie Gaultreau avec Suzanne Ferchaud, fille de défunts Jean Ferchaud, laboureur et de Marie Fraud, son épouse, parents au 4<sup>e</sup> degré, ayant obtenu la dispense de consanguinité, le 7 février dernier, en présence du père, de la mère, des frères, sœurs et oncles de l'époux et des oncles et amis de l'épouse, qui ont déclaré ne savoir signer, sauf Jean Huguet, G. Huguet, Pierre Brunetière, Michel Poulet, F. Fumoleau, prêtre et vicaire et Courtin, curé de Laleu. — 1<sup>er</sup> mars, inhumation « dans « cette église, vers le clocher » d'Étienne Barraud, commis pour la conservation des droits de Sa Majesté à La Repentie, 32 ans. Ont signé Prignaud, Het, Cacaault, Auger, Dubuisson, Delatour, Blandin, Fumoleau, vicaire et Courtin, curé. — 17 mai, mariage de Jean-Jacques Dagiou, écuyer et Catherine Regnier, fille de feu Nicolas Regnier, capitaine de vaisseau dans les armées navales du roi, et de défunte Catherine Bertineau, en présence de François Fumoleau, prêtre vicaire, Étienne Pedeneau, notaire royal et curateur aux causes de la susdite Catherine Regnier et Marie Regnier, sa sœur, soussignés. — 19 octobre, inhumation de l'enfant d'Albert Hervé, avocat en Parlement au Présidial de La Rochelle, et de Marguerite Girardin, en présence de Billaud, commissaire des saisies réelles de La Rochelle, soussignés. — (GG. 293.)

E. Suppl. 990. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1689.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 4 janvier, inhumation de Jean, fils de Jean Gibaud, de St-Maurice et de défunte Jeanne Lasnier en présence de sa belle-mère, Marie Pinellière et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer. — 7 janvier,

inhumation de Françoise Loiseau, femme d'Eustache Trouillé, laboureur, en présence de son mari et de plusieurs autres, qui ont déclaré ne savoir signer. — 16 janvier, inhumation de Nicolas Venet, laboureur, 43 ans, en présence de sa femme et de ses frères, qui ont déclaré ne savoir signer. — F. Fumoleau, prêtre, vicaire de Laleu. — 30 janvier, baptême de Jean, fils de Pierre Boissonnet, laboureur et de Jeanne Loizeau, parrain Jean Boissonnet, laboureur, fils de défunt Jean Boissonnet, laboureur, et de Jeanne Rebichet, marraine Marie Le Sourd, fille de Simon Le Sourd, laboureur et de Renée Tripelon, qui ont déclaré ne savoir signer. — 30 janvier, baptême de Jeanne, fille de Venant Pitardeau, laboureur, et de Marguerite Clifaud, parrain François-Claude Dureville, employé dans les fermes de Sa Majesté, marraine Jeanne Vrignaud, fille de Vrignaud, aussi employé dans les fermes du roi et de Jeanne Pinson, qui a déclaré ne savoir signer. — Dureville, F. Fumoleau, prêtre vicaire de Laleu. — 31 janvier, baptême de Marie, fille de Pierre Venet le jeune, laboureur, et de Hélène Pinet, parrain Jean Pinet, laboureur, fils de Pierre Pinet, aussi laboureur et de Marie Marchand, marraine Renée Triault, fille de défunt Louis Triault et de Barbe Grelet, qui ont déclaré ne savoir signer. — 14 février, mariage de Jacques Phelippon, laboureur, de St-Maurice, fils de Daniel Phelippon, laboureur, et de défunte Jeanne Brunet, avec Suzanne Servant, fille de défunt Pierre Servant, laboureur, et d'Élizabeth Pinelière. Ont signé J. Manigault, Jacques Morin et P. Courtin, curé de Laleu. — 20 mai, inhumation d'Anne, fille de Nicolas Classe, marchand de La Rochelle, et de défunte Marie Mouchard. Ont signé Nicolas Classe, François et Nicolas Classe, Boudault, D. Courtin, F. Fumoleau, prêtre et vicaire de Laleu, P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu. — 23 mai, mariage de Jacques Livert, laboureur, veuf en secondes noces de Catherine Rousseau, avec Françoise André, fille de Nicolas André, laboureur à bœufs, et de défunte Suzanne Charruau. Ont signé Nic. André, Louis André, Jean Levesque, Jean, François et Pierre Dandeteau, Bouchard, Fumoleau, vicaire et P. Courtin, curé de Laleu. — 30 décembre, inhumation de Charles, fils de Jean Macheteau, laboureur, et d'Élizabeth Lestang, en présence de Michel Brunetière, Jacques Jonet, P. Dupond et Fumoleau, prêtre, vicaire de Laleu. — (GG. 394.)

E. Suppl. 991. (Registre.) — In-4°. 8 feuillets, papier.

**1690.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 9 janvier, mariage de Jean Boissonnet, fils de défunt Jean Boissonnet, laboureur, et de défunte Jeanne Rebichet, avec Marie-Louise Fournier, fille de défunt Pierre Fournier, laboureur, et de Jeanne Vergereau.

Ont signé : Michel Brunetière, F. Fumoleau, vicaire et P. Courtin, curé de Laleu. — 26 janvier, baptême d'Angélique, fille de Jean Bertinaud, écuyer sieur de Saint-Éloy et de Magdelaine Manigault, parrain Léon Martin, écuyer, sieur de Mardenne, fils de Dumagnou, écuyer, s<sup>r</sup> de Mardenne et de Renée Couillaud, marraine Magdelaine Bertinaud, fille de Jean Bertinaud de Saint Éloy et de la susdite Manigault, qui a déclaré ne savoir signer. Signé : Dumagnou, F. Fumoleau, prêtre et vicaire de Laleu. — 6 février, mariage de Jean Jarriau, cordonnier, fils de Léon Jarriau, laboureur, et de Thomase Bonnet, avec Marie Uzereau, fille de défunt Pierre Uzereau, laboureur, et d'Élizabeth Pinnelière. Ont signé, Isaac Manigault, sieur de Limouillet, Léon Martin, écuyer sieur de Mardenne, Du Magnou, Jean Jarriau, Fumoleau, vicaire et P. Courtin, curé de Laleu. — 8 mars, baptême de Suzanne-Marie, fille de Jean Boudault, greffier, et de Marguerite Chebrat, parrain Nicolas Classe, marchand et bourgeois à La Rochelle, marraine Suzanne Belliard, fille de feu Philippe Belliard, procureur au siège royal de Fontenay et de Philippe Decourt. — 17 avril, baptême d'Élizabeth, fille de Daniel Besnard, avocat en Parlement, sénéchal du bourg de Laleu, et de Françoise Marchand, parrain René Mesteier, conseiller du roi, receveur des tailles et des octrois de La Rochelle et Éleclion de cette ville, marraine Élizabeth Chauvet, femme de Antoine Marchand, conseiller du roi au siège présidial de La Rochelle, soussignés. — 3 août, baptême de Marie-Henriette-Catherine, fille de Louis Moreau, laboureur, et de Marie Chevalier, parrain Jean, fils de Jean Bertinaud, sieur de Saint-Eloy et de Magdelaine Manigault, marraine Catherine Poisson ; le parrain a déclaré ne savoir signer. — (GG. 395.)

E. Suppl. 992. (Registre.) — In-4°. 8 feuillets, papier.

**1691.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 15 août, baptême de Catherine, fille de Boudault, greffier de la châtellenie de Laleu, et de Marguerite Chebrat, parrain Pierre Mornay, tonnelier, marraine Catherine Chabot, femme de Morin, cabaretier, qui ont déclaré ne savoir signer. — 13 août, mariage de Jean Girard, laboureur, fils d'Antoine Girard, laboureur, et de Marie Machet, avec Hélène Chevalier, fille de Jean Chevalier dit la Forteresse, laboureur, et de défunte Marie Fraud, en présence de Jean Girard, François Brunetière, oncles, Jean et François Brunetière, cousins germains de l'époux, Jean Chevalier, père, Pierre Brunetière, marchand, brûleur, cousin et René Chevalier, oncle de l'épouse. Ont signé : J. Brunetière, Jean Roy, F. Brunetière, Antoine Girard, Pierre Brunetière, F. Fumoleau, prêtre vicaire et P. Courtin, curé de Laleu. — 15 août, inhumation de

Jean Hugué, laboureur, en présence de son père, son frère, Pierre Dupont, L. Poisson, Fumoleau, prêtre vicaire, P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu, archevêque de La Rochelle. — 19 août, baptême de Marie-Thérèse, fille de Jean Lartigue, laboureur, et de Jeanne Laufrain, parrain Daniel Besnard, avocat en Parlement et sénéchal de la châtellenie de Laleu, marraine Marie-Thérèse Bertin, fille de Julien Bertin, receveur des postes de La Rochelle, et de défunte dame Marie Fobert, soussignés. — 20 août, mariage de Gabriel Morin, laboureur, fils de défunts Jean Morin, laboureur, et de Marguerite Lame, avec Marie André, fille de défunt Jacques André, tonnelier, et d'Elizabeth Gorry, en présence de René Chevalier, Jean Morin, Gabriel Morin, François Girardeau et Jean Séjourné. Ont signé : Gabriel Morin, L. Poisson, Jean Séjourné, Fumoleau, vicaire et P. Courtin, curé. — 25 décembre, baptême de Marie, fille de Joachim Audureau, laboureur, et de François Drouillard, parrain Jean Jouineau, laboureur à bœufs, marraine Marie André, fille de Nicolas André, laboureur à bœufs, et de défunte Suzanne Charruau. — (GG. 296.)

E. Suppl. 993 (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Marie, fille de Nicolas Guignon, laboureur, et de Marie Tarriau, parrain Pierre Venet, laboureur, marraine Marie Bichon, femme de Jean Salomon, laboureur. — 28 janvier, mariage de Pierre Ratté, laboureur, fils de défunt François Ratté, laboureur, et de Catherine Popillaud, avec Françoise Rattet, fille de Mathurin Rattet, laboureur, et de Marie Barraud, en présence de François Rattet, Gaspard Hugué, Pierre Popillaud, Charles Bonchaud, Mathurin Rattet père, Pierre Moreau. Ont signé : Jean Charlemagne, Lamude, Jacques Favreau, Chebrat, Pierre Bonnet, Pierre Mourat, A. Hugué, Noël Damour, Fumoleau, vicaire, et Courtin, curé de Laleu. — 8 mars, baptême de Jean Gabriel, fils de Noël Damour, laboureur, et d'Esther Cliffaud, parrain Gabriel Duprat, marchand, marraine Françoise Daudeteau, fille de Daudeteau, bourgeois de La Rochelle, et de Françoise Gaultier. Ont signé : Gabriel Duprat, Noël Damour, Françoise-Elisabeth Daudeteau, Marie-Thérèse Duquet, Jean Daudeteau, Pierre Daudeteau, P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, curé de Laleu. — (GG. 297.)

E. Suppl. 994. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

**1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 10 avril, baptême de Marie-Anne, fille de Jacques Garaud, laboureur, et de Marguerite Marboeuf,

parrain Daniel, fils d'Arnault de Chancel, marchand libraire à La Rochelle, et de Marie Berteguy, marraine Marie-Anne, fille de Michel Brionne, graveur à La Rochelle, et de Marie Gaultier, soussignés. — 27 avril, baptême de Jacques, fils de Jacques Boissonnet, laboureur, et de Marie Loizeau ; parrain Jacques, fils d'Antoine Loizeau, laboureur, et de Marie Pinellière, marraine Marie, fille de feu Jacques Marchand, laboureur, et de Marie Gualtreau, qui ont déclaré ne savoir signer. — 21 juillet, mariage de Pierre Pinet, laboureur, fils de défunt René Pinet, maître charpentier, et d'Elisabeth Langlois, avec Suzanne Ferchaud, veuve de Jean Hugué, laboureur, en présence de Jean et Paul Pinet, Jean Guérin, Pierre Fraud, oncle et Pierre Fraud, cousin germain, Jean Chevalier. Ont signé : A. Hugué, Besnard, Simon Juteau, Pierre Bugeau, Brunetière, Fumoleau, vicaire et Courtin, curé. — 18 novembre, mariage de Michel Perrault, maître tonnelier, fils de Michel Perrault, maître maréchal à Clavette, et de Françoise Arrivé, avec Jeanne Brunetière, fille de François Brunetière, marchand à Laleu et de Jeanne Girard. Ont signé : Michel Perros, Jeanne Brunetière, J. Brunetière, Brunetière, M. Brunetière, Marie Brunetière, Antoine Girard, Jean Boisseau, Claude Brunet, Sébastien Sabonraud, P. Courtin, prêtre de l'Oratoire, archiprêtre de La Rochelle et curé de Laleu. — (GG. 298.)

E. Suppl. 993. (Registre.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

**1693.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Barthélemy, fils de Jacques Robert, laboureur, et de Marie Conteuse, parrain Barthélemy Resneau, fils de Barthélemy Resneau, laboureur, et de Judith Laplanche, marraine Jeanne Chasteigner, fille de Jean Chasteigner, laboureur, et de Jeanne Garlopeau, Courtin, curé. — 8 janvier, baptême de Jean, fils de Jean Lartigue, laboureur, et de Jeanne Laufrain, parrain Jean Chasteigner, laboureur, marraine Claude Lartigue, fille de Laurent Lartigue, aussi laboureur, et de défunte Jeanne Blanchard, B. Moreau, vicaire de Laleu. — 12 janvier, mariage de Charles Bodin, laboureur, fils de Charles Bodin et de Marie Pinet, avec Jeanne Girard, fille d'Antoine Girard et de Marie Machet. Ont signé : Antoine Girard et Dupont, B. Moreau, vicaire et Courtin, curé. — Même jour, mariage de Jacques Loyseau, laboureur, fils d'Antoine Loyseau, laboureur, et de Marie Pinellière, avec Marie Morin, fille de feu Pierre Morin, laboureur, et de Jeanne Chevalier. — Même jour, mariage de François Boislard, laboureur, fils de François Boislard, laboureur, et de Catherine Chauvet, avec Jeanne Breté, native de Saint-Benoist en Poitou, fille de feu Louis Breté, maître maçon et tailleur de pierres, et de Renée Moreau. Jean Boisseau seul a signé avec



R. Moreau vicaire et Courtin, curé. — 27 décembre, inhumation de Marie, fille de Jacques Loiseau, laboureur, et de Marie Morin. — (GG. 299)

E. Suppl. 996. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1694.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Gaspard Huguét, tonnelier, en présence de Pierre Huguét, son fils, Michel Roulet, voiturier de La Rochelle, son beau-frère et Jean Boissonnet, laboureur, qui ont déclaré ne savoir signer. — 2 janvier, inhumation de Jean, fils de Joachim Audureau, laboureur et de Françoise Dreuillard. — 3 janvier, inhumation d'Antoine Girard, laboureur, et présence de Jean Girard, son frère, Jean Girard, son fils, Charles Bodin, son gendre. — 18 janvier, mariage de Jean Bonpoint, laboureur, fils de Simon Bonpoint, laboureur, et de Mathurine Autin, avec Magdelaine Huguét, fille de feu Gaspard Huguét, tonnelier, et de Marie Gautereau. — 29 janvier, baptême d'Hélène, fille de Pierre Venet, laboureur, et d'Hélène Pinet, parrain Jean Salomon, laboureur, marraine Marie Camus, femme de Robert Chevereau, maçon. — 20 avril, inhumation de Louis, fils de Pierre Guérin, marchand hôtelier de La Rochelle, et de Marie Tremaut. Ont signé : Marie Tremeau, Antoine Guérin, R. Moreau, vicaire de Laleu. — 24 octobre, baptême de Marguerite Camus, fille de Louis Camus et de Marie Francheville, parrain Nicolas Martin, marraine Marguerite Berté. Ont signé : Nicolas Martin, Daubons, vicaire de Laleu. — 21 décembre, baptême de Marguerite Damour, fille de Jacques Damour, laboureur, et de Jeanne Vallet, parrain Joseph Petitpré, chirurgien dans les vaisseaux de Sa Majesté, marraine Marguerite Giraudet, soussignés avec Gillot, Roboam et Daubons, vicaire de Laleu. — Même jour, baptême de Magdelaine, fille de Jean Girard et de Marie Mirondeau, parrain François Lombard, écolier à La Rochelle, marraine Magdelaine-Victoire Lombard, soussignés. — 17 janvier, mariage de Jean Drappeau, laboureur, fils de défunt Elie Drappeau et de Suzanne Gautreau, et Marie Jamain, fille d'Abraham Jamain et de Jaquette Dubourg, de La Jarne, en présence d'Etienne Conatu, Jean Bouissonnet, Abraham Jamain et Jean Dubourg. — (GG. 300.)

E. Suppl. 997. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1695.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 17 janvier, mariage de Guillaume Uzereau, laboureur, fils de feu Pierre Uzereau et d'Élisabeth Pinelière, et Marie Aunillon, fille de François Aunillon, charretier, à La Rochelle et de Mathurine Camus, en pré-

sence de Jacques Ferran, Jacques Pinelière, François Aunillon, qui ont déclaré ne savoir signer. Daubons, vicaire. — 25 mars, baptême de Jean, fils de Daniel Danet et de Marie Malherbe, parrain Robert Chevereau, marraine Marguerite Marot. Ont signé : Robert Chevereau et Daubons, vicaire de Laleu. — 8 mai, baptême de Jean, fils de Jacques Senaut et de Jeanne Lartiele, parrain Jean Salomon, fermier du four banal de Laleu, marraine Marie Legeron, femme de Pierre Mornay. — 14 juin, baptême d'Élisabeth-Angélique, fille de Jacques Gibeaud et d'Élisabeth Macheveau, parrain Ignace Cadoret, de La Rochelle, marraine Angélique Gautier. Ont signé : Ignace Cadoret, Angélique Gaultier, Marie Pinet, Antoinette de Mirambau, Marie Guatier, Marie Savin, Henriette Ceustand, Marie Bruslé et Daubons, vicaire de Laleu. — 31 juillet, baptême de Julien, fils de Louis Salé et de Jeanne Macheveau, parrain Julien Bonnichon, entrepreneur à La Rochelle, marraine Marie Maurin. Ont signé : Bonnichon, Louis Sallé, Coupeau, Raison, Mounan, J. Morin et Daubons, vicaire. — 17 août, baptême de Louis, fils de Jean Garloppé et de Catherine Chataignon, parrain messire René Louis Durand de Lavaux Martin, chevalier ; marraine Suzanne Durand de Lavaux Martin. Ont signé : Suzanne Durand de Lavaux Martin, Ollive Pellau, et Daubons, vicaire. — 21 août, baptême de Anne, fille de François Boislard, laboureur et de Jeanne Bretée, parrain Remi Noléau, sieur du Vivier, marraine Anne Poisson. Ont signé : Anne Poisson, Noléau, Poisson, Magdelaine Courtin, Françoise Gobet, Legrand, Courtin, curé de Laleu. — (GG. 301.)

E. Suppl. 998. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1696.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 15 janvier, baptême de Joseph, fils de François Malherbe, laboureur et de Jeanne Pouyan, parrain Joseph Beandon, maître tonnelier, marraine Marguerite Poireau, qui ont déclaré ne savoir signer. — 9 février, inhumation de Jean, fils de Patrice Creagh, marchand demeurant à Coreque en Irlande, et de Filip Houest, en présence de Jacques Creagh, Jacques Harrold et Jacques Power, qui ont signé avec Courtin, curé de Laleu. — 21 mars, baptême de Pierre, fils de Jean Chanché, laboureur, et de Jeanne Chardon, parrain Pierre Gachinat, praticien à La Rochelle, marraine Marianne Bourot, de la même ville. — Ont signé : Gachinat, Marianne Bourot, Matthieu Bourot, Élisabeth Gachinat, Jeanne Macaud, Anne Genot, Daubons, vicaire de Laleu. — 2 juillet, mariage de André Boret, laboureur, fils de René Boret et de défunte Renée Rattouit avec Magdelaine Danieaud, fille de défunt Jacques Danieaud et de Hélène Pinet, en présence de Jean et de Jacques Danieaud,

Pierre et Jean Pinet, Jean Camus, Jean Salomon, fermier du four banal. — Signé : Pierre Brunetière, François Damien, Huguet, Hebrac, Michel Brunetière, Isaac Maigre, Daubons, vicaire. — (GG. 302.)

E. Suppl. 999. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1697.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 janvier, baptême de Matthien, fils de Nicolas Martin, laboureur à bras, et de Marguerite Bertet, parrain Matthieu, fils de Pierre Gachinat, marchand brûleur de La Rochelle et de Jeanne Souslard, marraine Magdelaine Dias, fille d'Étienne Dias, marchand brûleur de La Rochelle, et de Magdelaine Dumons, Courtin, curé de Laleu. — 20 janvier, baptême de Pierre, fils de Louis Gourivaud, marchand cabaretier et de Marguerite Trechereau, parrain Pierre Roy, fils de Joseph Roy, chapelier et de Catherine Arnaud, marraine Jeanne Jonet, fille de Jean Jouet, cabaretier, et de Magdelaine Perraudau. Ont signé : Pierre Huguet, Pierre Garlopeau, Jacques Chatagner et Courtin, curé de Laleu. — 11 février, mariage de François Pourir, employé pour les cinq grosses fermes de France au poste de Paris, fils de feu Louis Pourir, sieur du Chesne, de Paris, capitaine de brigade, et de défunte Marguerite Martin avec Magdelaine Hery, fille de Daniel Hery, employé dans les mêmes fermes au poste de La Repentie et de Sara Tournour, de Saint-Jean d'Angély. — Signé : François Pourir du Chesne, Magdelaine Hery, Lamude, Barbe, Sara Tournour, Hery, D. Courtin, curé de Laleu. — 7 mars, baptême de Charles-Auguste, fils de Charles de La Croix, écuyer, sieur de La Mignoterie, commissaire d'artillerie à La Rochelle, et d'Henriette Gobert, parrain Auguste-Félix Gobert, écuyer sieur de Choupe, marraine Marie-Magdelaine Gobert, de La Rochelle. Ont signé : Gobert, Marie Gobert, De la Croix, Marie Pousson, Françoise-Amélie Gobert, D. Courtin, curé. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Jean, fils de Jean Rambaud, laboureur à bras, et de Magdelaine Soulard, parrain Jean Sirven, musicien de la cathédrale de La Rochelle, marraine Jeanne Le Fèvre, femme de Rigomert Brun, boulanger. — Signé : J. Sirven, Jeanne Le Fèvre, Rigomer Brun, D. Courtin, curé de Laleu. — (GG. 303.)

E. Suppl. 1000. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1698.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 13 janvier, mariage de Étienne Blay, fils de René Blay, marchand, et de Marie Freneau avec Marie Brunetière, fille de François Brunetière, marchand, et de Jeanne Girard. Ont signé E. Blay, Marie Brunetière, Blay, Blay, Pierre Brunetière, Brunetière, M. Brunetière, P.

Brunetière, P. Courtin, curé de Laleu. — 13 mars, baptême de Louis-Jacques, fils de Jacques Loyseau, laboureur à bras, et de Marie Maurin, parrain Louis Trezœufs, sieur de Larade, marraine Anne Poisson. — Signé Larade, Anne Poisson, Pollart, Louise de Lavaux Martin, M. Bigotteau, Hélène Pollart, P. Courtin, D. Courtin, curé. — 26 mars, inhumation de Françoise Marchant, femme de Benard, avocat au Présidial de La Rochelle, en présence d'Antoine Marchant, conseiller au Présidial de La Rochelle, Jean Merlet, architecte et Jean Lamude, soussignés. — 21 avril, mariage d'honorable homme Jean Couronneau, marchand, maître boulanger de Tours, veuf d'Anne Courson et de Louise Valadon, fille de défunt Alexandre Valadon, marchand, et de Michelle Compain. — Ont signé : J. Couronneau, Valadon, Corine Valadon, Gariteau, Barthélemy, Valadon, Marie Valadon, Jeanne Charron, A.-N. Auboyneau, Anne Angé, Magdelaine Mau, Suzanne Gaulin, L. Couronneau, prêtre curé de Saint-Claude de Divay, près Blois, frère de l'époux. — 28 décembre, baptême d'Anne, fille de Jacques Phelipon, laboureur, et de Suzanne Servant, parrain Pierre Venet, laboureur à bras, marraine Anne Morteau, femme de Jean Pinet. — A. Benoist, prêtre. — (GG. 304.)

E. Suppl. 1001. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1699-1700.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 20 janvier 1699, baptême de Pierre, fils de Jean Chauvet, laboureur à bras, et d'Anne Jacrot, parrain Pierre Vaudet, fils, marraine Marie Chevalier, qui ont déclaré ne savoir signer. — Courtin, curé de Laleu. — 25 janvier 1699, baptême de Pierre, fils de Pierre Brunet et de Jeanne Lubert parrain Pierre Huguet, marraine Anne Chasteigner, fille de Jean Chasteigner et de Jeanne Garlopeau. — Courtin, curé de Laleu. — 26 janvier 1699, mariage de Élie Pleideau, veuf de Louise Vigneron, avec Marie Mirondeau, veuve de Jean Girault, en présence d'Antoine Pleideau, Mathurin Ragendre, Étienne Giraud, Jean Chevalier, Jean Michot, François Chevalier, Courtin, curé de Laleu. — 8 février 1699, baptême de Catherine, fille de François Vincent, garde à La Repentie pour les grosses fermes, et de Marie-Françoise Boursier. — Parrain Jean Geoffroy, cabaretier, marraine Catherine Chabot, servante de Gabriel Morin, cabaretier, Courtin, curé de Laleu. — 12 février 1699, baptême de Jean, fils de Jean, Chevereau, maçon, et de Marie Camus, parrain Jean Nicolet, jardinier de Saint-Marc près Surgères, marraine Anne Morpeau, servante de Jean Pinet, laboureur à bras, qui ont déclaré ne savoir signer. — Courtin, curé de Laleu. — 30 décembre 1699, inhumation d'Antoine Trias, 72 ans,

en présence de ses fils, filles et autres parents et amis qui ne savent signer. — L. Loyau, prêtre, vicaire de Laleu. — 6 janvier 1700, baptême de Marguerite, fille de Simon Popillau, laboureur à bras, et de Marie Gouin, parrain Pierre Barré, marraine Marguerite Barbin. — 26 janvier 1700, baptême de Jean-Charles, fils de Jean Barset, laboureur à bœufs, et de Jeanne Guérineau, parrain Charles Doteau, marraine Françoise Dauteau, qui ont signé, à la réserve du père, avec frère Florent Monet, prêtre et récollet, faisant pour le curé de Laleu. — (GG. 305.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1002. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1700.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 6 janvier, baptême de Jean, fils de Jacques Botteau, laboureur à bras, et de Marie Frau, parrain Jean Boisseau, marraine Françoise Frau. — L. Loyau, prêtre vicaire de Laleu. — 6 janvier 1700, baptême de Marguerite, fille de Simon Popillau, laboureur à bras, et de Marie Gouin, parrain Pierre Barré, marraine Marguerite Barbin. — 6 janvier 1700, baptême de Jean, fils de Jean Marot, laboureur à bras, et de Marie Triau, parrain Nicolas Marot, marraine Marie Arnaud, inhumé le 7 à l'âge d'un jour. — L. Loyau, prêtre vicaire de Laleu. — 10 janvier, baptême de Gabriel, fils d'Antoine Simonet, laboureur à bras, et de Catherine Couardet, parrain Étienne Éveillé de Sireil, marraine Gabrielle Rivée, de La Rochelle. — L. Loyau, prêtre vicaire a seul signé. — 11 janvier 1700, mariage de Jean Chauché, fils de Jean Chauché, laboureur à bras, et d'Hélène Chevalier avec Jeanne Morozeau, fille de Pierre Morozeau et de Marie Gueuau. — 18 janvier 1700, mariage de Jean Boisseau, fils de Jacques Boisseau, laboureur à bras, et de Jeanne Brunetière avec Françoise Frau, fille de Pierre Frau, tonnelier et de Marie Ferchau. — 4 février 1700, baptême de Nicolas, fils de Jacques La Gaignerie et de Catherine Landriau, parrain Nicolas Claessen, le jeune, marraine Élisabeth Claessen, de La Rochelle, qui ont signé avec Suzanne Classen, F. Claessen, Henriette Dussieur, Élisabeth Mathieu et L. Loyau, prêtre vicaire. — 8 février 1700, baptême de Louise, fille de Pierre Venet, laboureur à bras, et d'Hélène Pinet, parrain Guillaume-Antoine de Sébastien de Beansoleil, de Surgères en Bourgogne, marraine Louise Deschamps, de La Rochelle. — Ont signé : De Beansoleil des Roches, Louise et Marie Deschamps, Barré et L. Loyau, prêtre vicaire. — 4 mars 1700, baptême de François, fils de François Boslard et de Jeanne Bretet, parrain Jacques-Pentecôte Marchand de La Bourrière, fils de Jacques Marchand de La Bourrière et de Marie-Anne de Vaconsin, et marraine Élisabeth Butler, tous de la paroisse de Saint-Jean de La Rochelle. Ont signé Élisabeth Butler, J. P. Mar-

chand de La Bourrière (le corps de l'acte porte Bourienne), D. Courtin, curé de Laleu. — 13 avril 1700, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Pierre Chassat, laboureur, et de Marie Pillière, parrain Michel Brunetière, marraine Magdelaine Guyas, qui ont signé. — (GG. 306.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1003. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1701.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 24 janvier, mariage de Michel Chevalier, laboureur à bras, et de Marie Gaborit, Duquesne, prêtre et vicaire de Laleu. — Même jour, mariage de Jean Joly, laboureur à bras, et de Jeanne Drapeau. — 7 février, mariage de Jean Autin, laboureur à bras, fils de feu Jean Autin et de Renée Pinet avec Jeanne Desmarais, fille de Jean Desmarais et de Françoise Chambaude, Duquesne, vicaire a seul signé. — 3 mars, baptême de Marie, fille de Jean Guérineau et de Jeanne Rousseau, parrain René Goriau « pilote de La Rochelle » marraine Anne Fromaget, de Marennes. Ont signé : René Gouriou, Anne Fromaget, François Thiot, Pierre Goriau et Duquesne, vicaire. — 27 mars, baptême de Gabriel, fils de François Vincent, commis au passage de La Repentie, et de Marie-Françoise Bordier, parrain Gabriel Morin, marraine Magdelaine Perrandeau. — Signé : Vincent, Duquesne, vicaire. — 18 mai, baptême d'Antoine, fils de Sébastien Rangé, laboureur à bras, et de Marie Guignon, parrain Antoine Chalumeau, marchand, de la paroisse Saint-Jean, de La Rochelle, marraine Élisabeth Bouloumer, femme de Saint-Germain, capitaine de la patache de La Rochelle, même paroisse. — Signé : Élisabeth Bouloumer, Chalumeau, Saint-Germain et Duquesne, vicaire. — 20 juin, mariage de Pierre Philipon, laboureur, veuf de Marie Picot, et de Suzanne Gabaud, les époux ni leurs témoins ne savent signer. — 12 septembre, baptême de René, fils de Jean Chauché et de Jeanne Montrouzeau, parrain René Pineau, commis de La Repentie, marraine Marie Couprie. — Signé : Pineau, Jean Chauché et Duquesne, vicaire. — 7 octobre, inhumation de Jean Gilbert, marchand brûleur, veuf de Jeanne Gormode. Marie Delavoie, sa veuve, ses parents et amis ne savent pas signer. — 30 octobre, baptême de Pierre, fils de Pierre Salereau, laboureur à bras, et de Louise de Leschelle, parrain Pierre-Louis du Mescoit, enseigne des vaisseaux du roi, marraine Catherine Gachet, de Saint-Jean de La Rochelle. — Signé : Du Mescoit, Catherine Gachet et Duquesne, vicaire. — 1<sup>er</sup> janvier 1702, baptême de Pierre, fils de Pierre Soulard, laboureur à bras, et de Suzanne Vinet, parrain François Brunetière, maître boulanger, marraine Jeanne Gachet. — 10 janvier 1702, mariage de François Chauché, laboureur à bras, et de Marie Venet. Signé : Jean Chauché, Daniel Chauché, Pierre Triaud et Duquesne, vicaire. — (GG. 307.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 1004. (Registre.) — In 4°, 10 feuillets, papier.

**1702.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 10 janvier 1702, mariage de Allard Chaurais, laboureur à bras, de Nieul en Annis, fils d'André Chaurais, journalier, et de défunte Jeanne Dorget, avec Suzanne Mounier, veuve de Moïse Chapron, de Nieul. — Signé : Pierre Brunetière, Lamude et Duquesne, vicaire. — 13 janvier, baptême de Jacques, fils de Jacques Pheilipon, laboureur à bras, et de Suzanne Servant, parrain Jean Camus, laboureur à bras, marraine Marie Marchand, Duquesne, vicaire, a seul signé. — 17 janvier, mariage de Nicolas Marot, laboureur à bras, fils de défunt Jean Marot et de Jeanne Chevalier, avec Jeanne Joüet, fille de Jean Joüet, marchand, et de Magdelaine Perraudeau. — Signé : François Joüet, Legrand, Chebrat, Yvon, Pollard, P. Poppillau, Jacques Perraudeau et Duquesne, vicaire. — 29 mai, mariage de Pierre Perraudeau, fils de Pierre Perraudeau, marchand et maître boulanger de La Rochelle, et de Léonarde Bruneleau, avec Anne Fromaget, fille de feu François Fromaget, marinier, et de Marie Rudie. — Signé : Pierre Perraudeau, Anne Fromaget, Pollard, Bichet, Rougé, Bon. A. Robert, Pasquier, Chaigneau, Lamude, I. Jousseran et Duquesne, vicaire. — 4 août, inhumation de Jeanne Camus, fille de Jean Camus et de Jeanne Daviau, Jean Camus père et Jean Pinet, ont déclaré ne savoir signer. — 10 septembre, baptême de Pierre, fils de Michel Rabiet, maître chirurgien, de la paroisse Saint-Jean de La Rochelle, et d'Anne De Clair, parrain Pierre de Montis, contrôleur de la Monnaie de La Rochelle, marraine Marie Albert, de la paroisse de Saint-Sauveur de La Rochelle, qui ont signé avec Rabiet, M. Coubras, Bujonet Grenot et Duquesne, vicaire. — (GG. 308.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 1003. (Registre.) — In 4°, 11 feuillets, papier.

**1703.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 26 janvier, inhumation de Marie Pitardeau, fille de Venant Pitardeau, laboureur, et de Marguerite Chifaud. — 28 janvier, baptême de Marie, fille de Pierre Garnier, et de Marie Soulard, parrain Jacques Sauseau, tonnelier à La Rochelle, marraine Marie Anne Garnier. Signé : Sauseau, Ouvrard et Duquesne, vicaire. — 19 février, mariage de François Magé laboureur, fils de François Magé, laboureur, et de défunte Marie Pavailton avec Françoise Venet, fille de défunt Nicolas Venet, laboureur, et de Magdelaine Besson. — Même jour, mariage de Jacques Mauvillain, laboureur, veuf de Marie Rousseau et de Jeanne Normand, veuve de François Malherbe, la-

boureur. — Signé : Joseph Chevallier et Duquesne, vicaire. — 24 février, baptême de Louis, fils de François Brune-tière, marchand, et de Marguerite Besnard, parrain Pierre Perraudeau, marchand boulanger, marraine Françoise De-louche, soussignés, avec Brunetière, Perraudeau, Jean Leméthos et Duquesne, vicaire. — 23 mars, baptême de Pierre fils de Robert Chevreau, maçon, tailleur de pierres, et de Marie Camus, parrain Pierre Moret, laboureur, marraine Louise Audureau. — Duquesne, vicaire. — 27 juin, mariage de Pierre Gibau, laboureur, fils de Jacques Gibau, laboureur, et d'Élisabeth Machereau avec Marie Garlopeau, fille de Jean Garlopeau, laboureur, et de Catherine Chataignier. Signé : Chevreau, Renazé, Gibaud, J. Gibaud, Louis Sallé, Chebrat, P. Huguet, Guérin, Jacques Chatagnier, Pierre Gniot, Trouvé et Duquesne, vicaire. — 13 août, baptême d'Antoine, fils de Jean Jolly, laboureur, et de Jeanne Drapeau, parrain Antoine Révérend, bombardier entretenu, marraine Élisabeth Guyonnet. — Signé : Élisabeth Guyonnet, P. Barry, G. de Rocquancourt, Jacques Guyonnet, Duquesne vicaire. — (GG. 309.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 1006. (Registre.) — In 4°, 10 feuillets, papier.

**1704.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 7 janvier, mariage de Pierre Venet, journalier, fils de feu Nicolas Venet, laboureur, et de Magdelaine Besson, avec Marianne Planchot, de la paroisse de Notre-Dame hors les murs de La Rochelle, de Jean Planchot, laboureur, et de défunte Marie Constant. — 10 janvier, mariage de Jacques Moreau, fils de feu Louis Moreau, laboureur, et de Marie Chevalier, avec Jeanne Fraud, tonnelier et de Marie Ferchaud. — 27 avril, baptême de Marie-Marguerite, fille de Jacques Pollard, conseiller du roi au Présidial de La Rochelle, et de Marguerite D'Angibaut, parrain Claude Dangibaud, écuyer, conseiller du roi, prévôt de Saintonge, marraine Marie Poisson, soussignés. — 17 juillet, baptême de Jeanne-Catherine, fille de Nicolas Marot laboureur, et de Jeanne Joffet, parrain Jean Baptiste Yvon, marraine Catherine Poisson, soussignés. — 30 décembre, inhumation de Jeanne Drapeau, fille de Jacques Drapeau, laboureur et de Marie Debesque. — Courtin, curé de Laleu. — (GG. 310.)

E. Suppl<sup>s</sup>. 1007. (Registre.) — In 4°, 12 feuillets, papier.

**1705.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 24 février, mariage de Jean Marot, journalier, fils de feu Jacques Marot, journalier, et de Marguerite Triau, avec Suzanne Marot, fille de feu Jean Marot laboureur, et de Jeanne Chevalier. — Signé : Trouvé,

Courtin, curé, — 1<sup>er</sup> mai, baptême d'Élisabeth, fille de François Lévêque, laboureur à bœufs, et de Jeanne Cherbonneau, parrain Pierre Lévêque, marraine Élisabeth, fille de Antoine Lévêque et de Elisabeth Pougner, qui ne savent signer. — 4 juin, inhumation de Jean Villeneuve, serviteur de Jean Pollard, conseiller du Roi. Signé : François Levesque, Courtin, curé de Laleu. — 9 juillet, baptême de Pierre, fils de Nicolas Prieur, laboureur à bœufs, et de Jeanne Pillot, parrain Pierre Richard, serviteur domestique de la maison de Mossidan, marraine Françoise Bernard, femme de Nicolas Touseau, qui ne savent signer. — 19 juillet, baptême de Pierre, fils de Cler Plaideau, laboureur, et de Marie Mirondeau, parrain Pierre Pousin, fils de Charles Pousin, procureur et de Jeanne Guériteau, marraine Gabrielle Jameau, fille de Nicolas Jameau, procureur et d'Antoinette David, soussignés. — 15 août, baptême de Marie, fille de feu Denis Landriau, laboureur, et de Catherine Saudon, parrain Jacques Marchand, laboureur, marraine Marie Prou, fille de Jean Prou, matelot de la Rochelle. — (GG. 311.)

E. Suppl. 1008. (Registre.) — In-4° 16 feuillets, papier.

**1706.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 4 janvier, baptême de Marie-Louise, fille de Pierre Huguet, laboureur, et de Jeanne Chatagner, parrain Pierre Augine, chef de cuisine de M. de Vervin, maréchal des camps et armées du roi, marraine Marie-Louise Martin, fille de Raymond Martin, maître pâtissier, et de Marie Roulet, soussignés, tous de La Rochelle, Courtin, curé de Laleu. — 8 janvier, baptême de Jacques, fils de Pierre Barré, laboureur, et de Louise Fayou, parrain Jacques Guérineau, laboureur, marraine Louise de Léchelle, femme de Pierre Favereau, de Saint Maurice. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Jean Menanteau, laboureur à bras, fils de feu Nicolas Ménanteau et de Marie Machereau, avec Marie Bopin, fille de Jean Bodin, journalier, et de Marguerite Salé. — 21 juin, mariage de Jacques Jouneau, journalier, veuf de Marie Anne Bonpard, de Nieul, avec Michelle Gniais, veuve de François Menanteau. — Signé : M. Ferrant, J. Trouvé, Courtin, curé. — 11 juillet, baptême de Marie, fille de Jean Macheteau, laboureur, et de Marie Mouret, parrain Antoine Girard, laboureur, marraine Marie Camus, veuve de Robert Chevieux. — 19 juillet, baptême de Magdelaine, fille de Jean Guérineau, laboureur, et de Jeanne Rousseau, parrain Mathurin Perraudeau, tonnelier, fils de Pierre Perraudeau, marraine Marie Brianceau, de La Rochelle. Signé : M. Desbois, Perraudeau, MM. Jouet et Courtin curé. — 24 juillet, inhumation de Marguerite, fille de Joseph Perrotin Petitpré, maître chirurgien de La Rochelle, et de Marianne

Girard, soussignés avec Jacob Ronx. — 31 juillet, baptême d'Anne, fille de Pierre Venet, laboureur et de Marie Georget, parrain Étienne Beaujean, maître de danses à La Rochelle, marraine Anne-Catherine de Vaudoncourt, femme de feu le sieur de Payen, capitaine, soussignés avec Courtin, curé de Laleu. — 11 septembre, baptême de Louis, fils de François Triau, laboureur, et de Marie Arnaud, parrain Pierre-Nicolas-Hyacinthe de Marcognet, fils du gouverneur de La Rochelle, et marraine Louise de Lavaux Martin femme du s<sup>r</sup> Deschaud, capitaine du régiment de Périgord soussignés avec Courtin (de Chaux), curé de Laleu. — (GG. 312.)

E. Suppl. 1009. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier.

**1707.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier, baptême de Marguerite, fille de Jean Goisbeau, laboureur, et de Marie Boislard, parrain Vincent Augé, tailleur d'habits, fils de Jean Augé et de Jeanne Charles, marraine Marguerite Bourgeron, fille d'Étienne Bourgeron et de Françoise Paris, Courtin, curé. — 13 janvier, inhumation de Jean Salé, en présence de Pierre Loiseau et de Julien Trouvé, ce dernier seul a signé avec Courtin, curé. — 26 janvier, baptême de Louise, fille de Pierre Pinelière, laboureur, soldat, et de Louise Garlopeau, parrain Jean Pinelière, boulanger à Saint-Éloy, marraine Marie Pinet, femme de Pierre Brunetière. Signé : Pinelière et Courtin, curé. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Marie, fille de Michel Chevalier, laboureur à bras, et de Marie Gaborit, parrain Bernard Bernon, de Saint-Jean de La Rochelle, marraine Marie Fournet. Signé : F. R. Hardebus, B. Bernon, Marie Fournet. — 30 octobre, inhumation de Jean Lamude, chirurgien, en présence de Julien Trouvé, « instructeur et chantre dudit lieu » et Pierre Huguet, qui ont signé avec Courtin, curé. — 30 décembre, baptême de Simon, fils de Simon Bonpoint, laboureur, et de Marie Forget, parrain René Léger, commis à la seigneurie dudit lieu de Laleu, marraine Marie Anne Soulard, fille de Pierre Soulard, notaire de La Rochelle, et de défunte Marie Raymond, qui ont signé, avec Élisabeth Souillard, Tayau, Deschamps, Marie Gachinat et Courtin, curé. — (GG. 313.)

E. Suppl. 1010. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1708.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 janvier, baptême de Louise, fille de Jean Triau, laboureur, et de Marguerite Marot, parrain Étie-Charles Bobin, praticien, marraine Jeanne Lezeau, fille de François Lezeau et de Jeanne Benestreau, Signé : Babin,

Courtin curé de Laleu. — 30 janvier, baptême de Jacques, fils de Jean Chauché, laboureur, et de Jeanne Montrouseau, parrain Jacques Durant, laboureur, marraine Jeanne Brun, qui ont déclaré ne savoir signer. — 6 février, mariage de Jean Rossignol, laboureur, fils de feu Louis Rossignol, laboureur, et de Renée Menanteau, avec Henriette Marchand, veuve de Joseph Chevalier, en présence de Jean Geoffroy, Louis Rossignol, Julien Trouvé, Pierre Marchand, Pierre Venet, etc. Trouvé a seul signé avec Courtin, curé. — 6 février, mariage de Nicolas Boislard, laboureur, fils de Nicolas Boislard, laboureur, et de défunte Michelle Rochet avec Marie Menanteau, fille de feu Nicolas Menanteau et de Suzanne Rangé, en présence de Nicolas Boislard et Sébastien Rangé et autres, qui ont déclaré ne savoir signer. — 18 mai, inhumation de Marguerite Bourdeaud, femme d'Isaac Chaillé, marchand à la Rochelle, en présence dudit Chaillé, Julien Trouvé et Huguet, ces deux derniers ont signé. — 30 décembre, inhumation d'Adrien Batté, 62 ans, en présence de François et Pierre Ratté, Julien Trouvé « instructeur de jeunesse et chantre dudit lieu » qui a signé avec Courtin, curé. — (GG. 314.)

E. Suppl. 1011. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1709.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 juillet, inhumation de Gabriel Fournier, 37 ans, — 16 janvier, baptême de Pierre, fils de Pierre Triand, laboureur, et de Hélène Chauché, parrain Pierre Triand, laboureur, marraine Marie Triand, veuve de Jean Petit fils. Signé: Triand, Courtin, curé. — 17 janvier, inhumation d'André Chauché, 6 mois, fils de François Chauché, laboureur et de Marie Venet. — 21 janvier, inhumation de Jacques, 6 mois, fils de Simon Martin, notaire, à La Rochelle, et de Marie-Anne Saint-Mars, en présence de Jean Pinet et Marie Venet, sa femme, qui ont déclaré ne savoir signer, Courtin, curé. — 21 janvier, mariage de Pierre Soulard, veuf de Marie Venet, et de Marie Juteau, servante de François Levesque, fille de Simon Juteau, journalier, et de défunte Marie Jollain, en présence de Simon Juteau, Jean Rembeau, Boucherin, qui ont signé avec Courtin, curé. — 27 janvier, baptême de Catherine, fille de Jean Goisbeau, laboureur, et de Marguerite Boislard, parrain Jean Sirven, fils de Jean Sirven et de Magdeleine Cotté, marraine Catherine Poisson. Signé: J. Sirven, Catherine Poisson, J. L. Causines, J.-B. Sirven, et Courtin, curé de Laleu. — 17 avril, mariage de Jean-François Trouillard, chirurgien, veuf de Marie-Anne Chessé avec Marie Anne Mallerit, veuve de Jean Lamude, aussi maître chirurgien, en présence de Jacques Chaigne, Bernard Legrand, Trouillard et Desayvre, soussignés avec le curé

Courtin. — 20 mai, inhumation de Charles-Auguste de La Croix, 12 ans, fils de Charles de La Croix, écuyer, sieur de La Mignoterie, commissaire d'artillerie et d'Henriette de Gobert. Ont signé: Henriette Gobert, Trouvé et Courtin, curé. — 21 mai, inhumation de Marianne Héroult, fille de Charles Héroult, maître perruquier à La Rochelle, et de Marianne Vertuelle, soussignés. — 16 juin, inhumation de Henriette de Butler, fille de Robert Butler et d'Élisabeth Butler. Signé: Robert Butler, Trouvé et Courtin, curé. — 9 juillet, mariage de André Boret, laboureur, veuf de Magdeleine Danian, avec Marie Salé, veuve de Jean Morin, en présence de Jean Camus, Pierre Mercier, Jean Barrat et Jean Bodin. Ont signé: Trouvé, Pierre Huguet et Courtin, curé. — 11 août, baptême de Julien, fils de Pierre Phelipon, laboureur, et de Suzanne Gasbeau, parrain Julien Trouvé, instructeur de jeunesse et chantre, marraine Marie Pinet, veuve Brosset. Trouvé seul a signé avec le curé Courtin. — (GG. 315.)

E. Suppl. 1012. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1710.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — « Le présent registre contenant « douze feuillets de papier timbré, cottiéz et paraphéz par « moy soussigné, Directeur des susdits droits et Procureur de M. Louis Le Lièvre, chargé par Arrêt du « Conseil du 30 juillet dernier, de la Vente et Régie des « des Offices de Greffiers alternatifs, Gardes et Conservateurs des Registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures et de Contrôleurs alternatifs des dits Greffiers, « crééz par Édit du même mois, de la Généralité de La « Rochelle, a été délivré à Monsieur le Curé de la paroisse de Laleu pour servir à l'Enregistrement des « Baptêmes, Mariages et Sépultures qui se feront dans « ladite Paroisse, pendant l'année prochaine mil sept cens « dix. Fait à La Rochelle, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de décembre « mil sept cent neuf. Signé: Février. Nombre de feux de « ladite Paroisse 190. — Droits deus. — Pour le Greffier, 7<sup>l</sup>. — Pour le Contrôleur 3<sup>l</sup> 10. — Total 10<sup>l</sup> 10. « — Pour le coust du papier et relieure des deux registres « 1<sup>l</sup> 10. Total du tout 11<sup>l</sup> 10 ». — (Timbre de la généralité de La Rochelle, douze deniers). — 1<sup>er</sup> janvier, inhumation d'Alexis Tardy, fils d'Alexis Tardy, maître tailleur d'habits de La Rochelle, et de Marie Anne Collet, en présence de Julien Trouvé et de Pierre Huguet, qui ont signé avec le curé Courtin. — 6 février, inhumation de Marie Gautreau, 78 ans, veuve de Gaspard Hugnet. Ont signé Pierre Hugnet et Julien Trouvé avec le curé Courtin. — 11 mai baptême d'Étienne Marot, fils de Louis Marot, laboureur à bras, et de Magdelaine Salé, parrain Étienne



Moreau, laboureur, fils de Louis Moreau et de Marie Chevalier, marraine Magdelaine Bodin, fille de Jean Bodin et de Marguerite Salé. — 4 juin, inhumation d'Anne, fille d'Antoine Disledre, capitaine d'infanterie et d'Anne Béchet, parrain Antoine Disledre, lieutenant d'infanterie, marraine Renée Dineaud, femme de Michel Dubrenil, qui ont déclaré ne savoir signer. — 8 septembre, baptême de Jean, fils de Jean Gaudin, maître chirurgien, et de Françoise Pochon, parrain Philippe Mignot, raffineur, marraine Marie Pochon, fille de Thomas Pochon, maître charpentier de vaisseau du roi, tous soussignés. — (GG. 316.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1013. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>, 16 feuillets, papier.

**1711.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 28 janvier, mariage de Gabriel Binet, « maître d'école, instructeur de jeunesse, » demeurant à La Rochelle, fils de feu Nicolas Binet, « maître joueur d'instruments » et de Françoise Dupont, avec Magdelaine Jouet, fille de Jean Jouet, tonnelier, et de Magdelaine Perraudéau, en présence de Jean-François Jouet et Julien Trouvé, soussignés avec Courtin, curé. — 26 janvier, mariage d'Antoine Patillon, laboureur, fils de feu Antoine Patillon, laboureur, et de Marie Nardive avec Marie Bouchaud, fille de Charles Bouchaud, laboureur, et de Hélène Pinet, en présence de Pierre Brunetière, Charles Bouchaud et de Julien Trouvé qui a seul signé. — 5 février inhumation de Suzanne Ferchaud, 45 ans. — Julien Trouvé, chantre, a seul signé avec le curé Courtin. — 3 février, inhumation de Jacques, fils de Jacques Pollard, conseiller au Présidial de La Rochelle, et de Marguerite Dangibaud (Daugibeau) en présence du père, de Julien Trouvé, chantre et de Louis Marot, laboureur. — 15 février, inhumation de Marguerite Richard, servante chez le sieur Dolbecq, 18 ans, en présence de François Triau et de Julien Trouvé. — 22 mars, baptême de Pierre, fils de Jean Autin, laboureur, et de Jeanne Marais, parrain Mathurin Pinard, employé dans les fermes du roi, marraine Jeanne Gachet, femme de Philippe Labrière, tous de La Rochelle. Ont signé : Letexier et Courtin, curé. — 27 avril, inhumation de Julien Mary dit La jeunesse, 28 ans, sergent en la Compagnie de Laubrière, capitaine au régiment des Angles, en présence des soussignés Godin, J. Jouet, Trouvé et Courtin, curé. — (GG. 317.)

E. Suppl<sup>e</sup> 1014. (Registre.) — In-4<sup>e</sup> 14 feuillets, papier.

**1712.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 5 janvier, baptême de Louise, fille de Nicolas Garlopeau, laboureur, et de Marie Pretiau, par-

rain Jacques Guérineau, laboureur, marraine Louise Chebrat, femme de François Guilbot, qui ont déclaré ne savoir signer. Courtin, curé. — 9 janvier, inhumation de Suzanne Delabiste, 68 ans, veuve de Pierre Paouïnet, en présence de Louis Ferchaud et Nicolas Daviaud. Julien Trouvé, chantre, a seul signé avec le curé Courtin. — 10 janvier, baptême de Jean, fils de Jacques Aimard, laboureur, et de Marie Boislard; parrain Jean Aimard; marraine Françoise Vallet, femme de Pierre Ratté. — 10 janvier, baptême d'Élisabeth, née le 8, fille de Jean Rousselot, laboureur, et de Suzanne Jarriau, parrain, Louis Ferchaud, laboureur, marraine Élisabeth Loumé, femme de Jean Salomon, qui ont déclaré ne savoir signer. — 11 janvier, mariage d'Antoine Debesque, laboureur, veuf de Jeanne Guignon avec Élisabeth Favereau, fille de Jacques Favereau, laboureur, et d'Élisabeth Arreard. — 31 mars, baptême de Michel Julien et de Marie-Magdelaine, enfants jumeaux de Julien Trouvé « notaire et instructeur de jeunesse de ladite paroisse (précédemment dit chantre) », et de Marie Angoulon, parrains Michel Leconte, marchand libraire, et Pierre Bonnet, maître chirurgien à La Rochelle, marraines Louise Galant et Magdelaine Courtin, veuve du sieur Delaborde, tous soussignés avec Jean-François Delavergne, récollet. — 29 juin, inhumation de Pierre Fayet, marchand, 33 ans, en présence de Guillaume Delaunay, officier au bureau des Finances de La Rochelle, Surville, capitaine de brigade à cheval, employé dans les fermes du roi, Julien Trouvé, chantre, Jacques Tissier de Bellefond et René Léger, marchand, tous soussignés avec Jean-François Delavergne, prêtre récollet, en l'absence de M. le curé. — 15 août, inhumation de Marie Marot, fille de Jean Marot dit La Rochelle, et de Marie Fontaine. Signé : Julien Trouvé, chantre et Fr. André Favier, récollet ind. — 7 septembre, inhumation de Jean Jarriau, fils de Jean Jarriau, cordonnier et de Marie Uzereau. Ont signé : Julien Trouvé, chantre, Pierre Huguet, sacristain, et Jean-François, prêtre récollet. — (G. G. 318.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1015. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>. 25 feuillets, papier.

**1713.** — Baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Pierre de Laleu. — 27 février, mariage de Michel Bergeron, laboureur, fils de Mathurin Bergeron, tisserand à Sainte-Gemme, et de défunte Perrine Garnier, avec Marguerite Salé, fille de feu Guillaume Salé, laboureur, et de feu Catherine Morry, en présence de Julien Trouvé, notaire audit lieu, Pierre Loiseau et Joachim, prêtre récollet. — 31 mars, inhumation d'Élisabeth Pine-lière, 57 ans, en présence de Jean et Jacques Ferrant, Julien Trouvé « maître d'école et chantre » et Pierre Huguet,



sacristain. Ces deux derniers seuls ont signé avec Courtin, curé. — 10 avril, baptême d'Élisabeth, fille de François Chauché, laboureur et de Marie Venet, parrain Simon Briais, écrivain roi à Rochefort, marraine Élisabeth Calendre, fille de Pierre Calendre, marchand à la Rochelle, soussignés avec Marquet, Briosne, Élisabeth Sené, Lafontaine, Trouvé et Joachim, prêtre récollet. — 23 juin, inhumation de Marie-Magdelaine Courtin, 49 ans, veuve de honorable homme Jacques-Germain Hoillard, lieutenant de dragons, et, à l'heure de son décès, capitaine des gardes de la province de Berry pour le tabac. — Ont signé : L. Michéau, prieur de Lagord, Chousteau, prieur curé de Saint-Xandre, Airault, curé de Saint-Maurice et Courtin, curé de Laleu. — 23 juillet, baptême de Jean, fils de Léonard Marot, laboureur, et de Jeanne Guignon, parrain Jean Guignon, laboureur, marraine Marie-Anne Chevalier, fille de Nicolas Chevalier, tonnelier et de Marie Planchot. La marraine seule a signé avec P. Esprit Redon, récollet. — 26 août, inhumation de Magdelaine Gourbeil, 46 ans, en présence de Jacques Rouffineau, son mari, Étienne Rouffineau, son fils, René Pelletier, son beau-frère et Mathurin Bernard, soussignés avec P. Esprit Redon, récollet. — 17 septembre, baptême de Marie-Thérèse, fille de Pierre Monrouzeau, laboureur, et de Marguerite Uzereau, parrain Pierre Bonnet, maître chirurgien, marraine Marie-Louise Leconte, fille de Michel Leconte et de Louise Gelland, soussignés avec Joachim Redon, récollet. — 6 janvier 1714, baptême de Pierre-Benjamin, fils de Pierre Triau, laboureur, et de Hélène Chessé, parrain Pierre David, capitaine de vaisseau, marraine Marie Beneteau. Ont signé : P. David, Marie Beneteau, Marie Chessé, Marianne David, Trouvé, Joachim, prêtre récollet. — 23 août, baptême d'Anne-Magdelaine, fille de Gabriel Tranchet, laboureur, et de Magdelaine Poinot, parrain Denis Courtin, officier sur les vaisseaux du roi, marraine, Anne Poisson. Signé : Anne Poisson, Denis Courtin de Saint-Agnian et Joachim, prêtre récollet. — (GG. 319.)

E. Suppl. 1016. (Registre.) — In-1°, 11 feuillets, papier.

**1715.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Françoise Chauché, en présence de Jean Chauché, laboureur, son père, Pierre Chauché, son oncle et Julien Trouvé, maître d'école qui seul a signé avec F. Joachim, récollet. — 16 mars, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Barittas, laboureur à bras, et de Marguerite Pettern, parrain, François Lesiau, marchand, marraine, Marie-Anne Lebrun, soussignés de La Rochelle, Courtin, curé. — 23 mars, baptême de Michel, fils de François Bartommé et de Marie

Guérineau, parrain François Leconte, marchand, marraine Marie Leconte, sa sœur, soussignés avec Marie Mesnier, Marie Marchand, Brullé et F. Joachim, prêtre récollet. — 6 avril, inhumation de René, fils de Jacques Rouffineau, aubergiste et de défunte Magdelaine Gourbeil, en présence des soussignés Julien Trouvé, chantre, et Pierre Huguet, sacristain, F. Joachim, récollet. — 3 mars, baptême de Michel, fils de Jean Marot, laboureur, et de Marie Morin, parrain Michel Brunetière, fils de Michel Brunetière et de Marguerite Bouvier, marraine Catherine Le Redde, fille de Pierre Le Redde et de Louise Bouvier, de La Rochelle, soussignés avec Michel Brunetière, Louise Bouvier, Louis Le Redde, Marie-Anne Le Redde, et F. Joachim, prêtre récollet. — 14 mai, baptême de David, fils d'Antoine Partidon et de Marie Boucheron, parrain David Pinsonneau, marraine Madelaine Tabutteau, soussignés avec J. F. Oüalle et F. Joachim, prêtre récollet. — 22 mai, baptême de Françoise, fille de Jacques Pillier, laboureur, et de Magdelaine Boissonnet, parrain Jean Hébron, écuyer, capitaine de compagnie au régiment de Brie, en garnison à l'île de Ré, marraine Claude Courtin, fille de maître Courtin et de Claude Lanté. (*signé*) : Suzanne Daudeteau, Claude-François Courtin, J. Hébron, D. Courtin de Saint-Agnian, F. Daudeteau, Trouvé et Courtin, curé. — 9 juillet, mariage de Denis Courtin de Saint-Agnian, capitaine de vaisseau, natif d'Orléans, fils d'honorable Guillaume Courtin, marchand, et de défunte Catherine Lessueur, avec Jeanne-Marie-Suzanne Daudeteau, de Paris, fille de Charles Daudeteau, sieur de Maisonneuve, et de défunte Jeanne Leonnais, béni par l'oncle du marié, Denis Courtin, curé de Laleu. — (GG. 320.)

E. Suppl. 1017. (Registre.) — in-4°, 14 feuillets, papier.

**1716.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 3 janvier, inhumation d'une fille de Pierre Popilleau, laboureur, et de Jeanne Cornu, décédée après avoir « reçu l'eau par la matrone », sans avoir été nommée. — 7 janvier, mariage de Jacques Bodin, laboureur, fils de Jean Bodin et de Marguerite Salé, avec Marie Bonpoint, fille de feu Jacques Bonpoint et Jeanne Guignon. — Ont signé : Jacques et François Bodin, Trouvé et F. Joachim. — 23 janvier, baptême de Jean, fils de Jean Gouin, laboureur, et de Françoise Venet, parrain Jean Megnier, officier à l'île de Ré, marraine Suzanne-Gabrielle Moussaud, femme Merlet, soussignés avec Courtin, curé. — 12 février, baptême de Jeanne Marthe, fille de Pierre Favereau, laboureur, et de Jeanne Favereau, parrain Guillaume Castagne, marchand, marraine Marthe Seguin, soussignés avec Hyacinthe Pichot, Marianne Seguin, Fr. Aceurse, récollet. — 18 février, ma-

riage de René Salé, laboureur, fils de Louis Salé, laboureur, et de Jeanne Machereau, avec Magdelaine Giraud, fille de feu Jean Giraud, laboureur, et de Magdelaine Mirondeau. (Signé) : Grozelière, René Salé, J. Messier, Trouvé, Ratté, Bodin, Povrier, Giraud, P. Pinet, Bonpoint, et F. Olivié, récollet — 11 avril, baptême de Marguerite, fille de Michel Gaborit, laboureur, et de Marie Menanteau, parrain Jean Lamude, laboureur, marraine Marguerite Garreau, fille d'André Garreau et de Marguerite Jamain, du fort de Saint-Pierre de la Martinique, soussignés avec Trouvé et Fr. Joachim, prêtre récollet. — 18 mai, baptême de Denis-François, fils de Denis Courtin de Saint-Aignan, capitaine de vaisseau, et de Françoise-Suzanne Daudeteau, parrain François Bordier du Cormeir, négociant, marraine Jeanne Bailly, soussignés avec D. Courtin de Saint-Aignan, Daudeteau, sieur de La Maisonneuve, F. Daudeteau, C. F. Courtin, Loyau de La Ramigère, prêtre, Fr. Accurse Gadaud, prêtre récollet, F. J. Daudeteau, jacobin, Trouvé et Courtin, curé. — 26 juillet, baptême de Jean-François, fils de Jean Pinelière, laboureur, et d'Anne Garnier, parrain Jacques-François Gaultier, prêtre, vicaire de Saint-Jean de La Rochelle, marraine Marianne Maubert, soussignés avec Guillemot, François Maubert, Foucault et Courtin, curé. — 9 septembre, baptême de Marie-Marguerite, fille de Jacques Moreau, laboureur, et de Jeanne Fraud, parrain Louis Jouët, tonnelier, marraine Marie-Marguerite Soiven, soussignés avec Brunetière, F. Perraud, L. Cornereau, clerc tonsuré, Élisabeth de la Bruère et J. Joachim, prêtre récollet. — (GG. 321.)

E. Suppl. 1018. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1717.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu, (couverture en parchemin formée par un fragment de transaction reçue par le notaire Davieeau en 1655). — 1<sup>er</sup> janvier, baptême d'Élisabeth, fille de François Allard, laboureur, et de Françoise Robert, parrain Étienne Robert, laboureur, marraine Françoise Jourdin, qui a seule signé avec le frère Joachim, récollet. — 3 janvier, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Godin, maître chirurgien, et de Françoise Pochon, parrain Jean Perraudeau, marraine Thérèse Guillard, soussignés avec Jean Ransien, J. Joullain, Guitton, Marie Pochon Trouvé, Crozetière, Godin et F. Joachim, récollet. — 7 janvier, baptême d'Anne, fille de Jean Quineau, sergent en la chàtellenie de Laleu, et de Marie-Anne Bonnet, parrain Pierre Brunetière, tonnelier, marraine Anne Marais, femme de Pierre Texier, huissier à La Rochelle, soussignés avec Texier, Quinaud, V. Augé et Trouvé. — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Pierre, fils de Pierre Senault, laboureur, et de Marie-

Anne Mouret, parrain Pierre Vitalis, bourgeois de La Rochelle, marraine Marie-Suzanne Lamare, fille de Jacques Lamare, employé au bureau de la poste de La Rochelle, et de Marie Girouart, soussignés avec Lamare, veuve Vitalis, Girouard, Durand, Trouvé et L. Brion, prêtre. — 20 avril, baptême de Charles, fils de François Bartommé, laboureur, et de Marie Guérineau, parrain, Charles Millesan, maître boulanger; marraine, Marguerite Bouvier, femme de Michel Brunetière, de La Rochelle, soussignés avec L. Brion, prêtre. 5 juillet, mariage de François Bouguereau, laboureur à La Rochelle, veuf d'Élisabeth Renaud, avec Marie-Anne Papillaud, fille de Simon Papillaud, laboureur, et de défunte Marie Gouin. Signé : Étienne Bougraux, L. Gibaud, Popilliau et L. Brion, prêtre. — 3 août, inhumation de Jeanne Brunetière, 86 ans. — (GG. 322.)

E. Suppl. 1019. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1718.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 10 janvier, mariage de Barthelemy Allerit, journalier, de Marsilly, fils de feu André Allerit, journalier et de Jeanne Chaigneau avec Françoise Daleth, fille de Daniel Daleth, journalier, et de feu Marie Malherbe. Signé : Trouvé, Chassot, Pierre Camus, Isaac Rousseau, Pierre Chassant, L. Brion, prêtre. — 21, février, mariage d'Étienne Moreau, laboureur, fils de feu Louis Moreau, laboureur, et de Marie Chevalier avec Jeanne Barret, fille de Jean Barret, laboureur, et de feu Marie Salé. Signé : Trouvé, Garlopean, Jouet, Ratté, L. Guilleau, Michel, Thomas, J. Mage, Jarriau, N. Chevalyer et L. Brion, prêtre, vicaire. — 9 mai, mariage de Jean Landriau, laboureur, fils de feu Denis Landriau, laboureur, et de Catherine Siodeau, avec Catherine Audouin, fille de feu Elie Audouin, laboureur, et de Marie Thebaud. Signé : Jean Boisseau, La Gagnerie, Jean Landriau, J. Favereau, Jacques Thebaud, Chevalyer, Chassot, Catherine Nos, L. Trouvé, P. Camus, P. Jarryaud, Anne Dubos et L. Brion, prêtre, vicaire. — 28 mai, inhumation d'Élisabeth Legrand, 27 ans, en présence de Marie-Anne Tharay, sa mère, René Legrand, son frère, et Julien Trouvé, maître d'école. Ce dernier seul a signé avec L. Brion, vicaire. — 30 mai, mariage de Jacques Aurel, marchand, fils de Jacques Aurel et de Marie Toulza, avec Françoise Courtin, fille de Guillaume Courtin, marchand, et de Claude Saveté. — Signé : Aurel, Courtin, Daudeteau, C. F. Courtin, Fr. Accurse, Gardaud, vicaire des Récollets, Chante, Marie Mars, Gay, G. Courtin, Trouvé, régent, Mothay Gay, Jeanne Cousard, F. Daudeteau, Suzanne Daudeteau, Courtin, L. Brion, prêtre vicaire, Hébron et Reynaud, prêtre supérieur de l'Oratoire de La Rochelle. — 8 juin, baptême de Marie, fille d'Isaac Chaillé, marchand de La Rochelle

et de Jeanne Brun, parrain Pierre Brun, avocat au Parlement, marraine Marie Melon. Signé : Chaillé, Brun, Marie Mellon, Lebrun, Trouvé et Courtin, curé de Laleu. — 2 septembre, inhumation de Denis-François, fils de Denis Courtin de Saint-Aignan, officier sur les vaisseaux, et de Suzanne Daudeteau, présents Gabriel Duprat et Julien Trouvé, chantre. J. Trambly, prêtre de l'Oratoire — (GG. 323)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1020. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 14 feuillets, papier.

**1719.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 janvier, inhumation de Pierre Vandé, fils de Pierre Vandé et de Magdelaine Pitardeau, Pierre Pitardeau a seul signé avec Angevin, prêtre, vicaire. — 20 février, mariage de Jean Giraud, laboureur, fils de feu Jean Giraud et de Marie Mirondeau, avec Marie Catineau, fille de Jean Catineau, laboureur, et de Marie Pousseleau, Legrand seul a signé avec le curé Courtin. — 20 février, mariage de Jean Rotureau, laboureur de La Rochelle, veuf de Marie-Anne Bruneau, avec Catherine Triau, fille de feu Jacques Triau, laboureur, et de Marie Baudouin. Signé : Jean Rautureau, J. Rambaud et Courtin, curé. — 4 juillet, mariage de Pierre Camus, laboureur, fils de Jean Camus, laboureur, et de feue Jeanne Daviau, avec Marguerite Blanchard, fille de feu Jacques Blanchard, laboureur, et de Jeanne Gaillet. Ont signé : Pierre Camus, Pierre Latour, P. Nicolas Lagagnerie, Germain Cochard, Trouvé et Courtin, curé de Laleu. — 31 août, inhumation de Pierre Basset, fils de feu Jean Basset, huissier et de Marie Gré, de La Rochelle. Signé : P. Basset, Jean Basset, Trouvé et Courtin, curé. — 4 octobre, inhumation de René Clémenceau, 25 ans, en présence de Nicolas Callon, laboureur à bœufs, Jules Trouvé, maître chantre, et Huguet, sacristain, Courtin, curé. — 29 octobre, inhumation « dans l'église » de Françoise Courtin, fille de Denis Courtin de Saint-Agnant et de Françoise-Elisabeth Daudeteau, en présence de Françoise Daudeteau, le père Jean François prêtre récollet, J. Trouvé et Courtin, curé. — 4 décembre, baptême de Jean-Jacques, fils de Jacques Allard, laboureur, et de Marie Massé, parrain Jean Regnaud, marchand brûleur de La Rochelle, marraine Marie-Anne Dupuy, soussignés avec Jean Regnaud, Dupuy, Gaillard, Marianne Cornet, Anne Durand, Jacques Regnaud, Pierre Dupuy et L. Chastain, prêtre. — (GG. 324)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1021. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 13 feuillets, papier.

**1720.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 30 janvier, baptême de Jacques, fils de Jacques Drapeau, laboureur et de Marie Debesque, parrain

Jacques Lezeau, pilote sur les vaisseaux du roi, marraine Françoise Vasseurst, soussignés avec Lezeau, Vanneau et Courtin, curé. — 9 avril, mariage de Jean-Jacques, fils de Robert Quesnet, marchand à La Rochelle, et de Antoinette Pihot, avec Marguerite Eléonore Bêchet, fille de Jacques Bêchet « greffier de l'écritoire » et de défunte Marguerite Perraudéau, soussignés avec Dufresnoy, Peraudeau, Jacques Odet, Bon, Vulfran Lemire, Marchand, J. Laisné, Lalause, P. Disleau, Minagen fils, Geslin, curé d'Esnaudes, Thuillier, veuve Perraudéau, L. Chastain, prêtre, J. Thérèse Gaillard, Rousselot, Mestayer, Marie Bon, La Beauregard, Françoise Bellette, Trouvé, Marguerite Levé, Louise Levé, Trouvé, G. Bernay, prêtre vicaire de Saint-Barthélemy. — 30 mai, inhumation de Louise, fille de Pierre Camus, laboureur, et de Marguerite Blanchard, parrain Jean Chevreau, laboureur, marraine Louise Venet, fille de Pierre Venet et Hélène Pinet, tous illettrés. — 3 juillet, mariage de Jacques Millet, laboureur, fils de défunt Jacques Millet et Jeanne Bourgogne, avec Françoise Chabot, fille de Pierre Chabot, marinier, et de Françoise Masson. — Signé : Trouvé, Pollard et F. Daudeteau, jacobin. — 28 juillet, baptême de Marie, fille de Jacques Gibau, laboureur, et de Marie Boret, parrain Charles Gaultier, marchand, marraine Elizabeth de Saint-Germain, soussignés avec Marianne de Saint-Germain, Trouvé, Françoise Brenicard, et L. Chastain, prêtre. — 13 août, mariage de Maurice Ardouin, maître pâtissier de La Rochelle, veuf de Michelle Chabos, avec Catherine Sorin, fille de défunts François Sorin et de Renée Guigne, de La Rochelle, soussignés avec Beaujean, M. Sorin, Marie Renaud C. Beraud, Marguerite Butler, C. Beraud, Trouvé, B. Renazé, Sorin, Marie Savar, Marie Beraud, Briaire et F. Nicolas de Saint-Pierre, Carme. — (GG. 325)

E. Suppl<sup>t</sup> 1022. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 26 feuillets, papier.

**1721.** — (1722 et 1723 manquent). Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Jacques, fils de Pierre Gibaud, laboureur et de Marie Garlopeau, parrain Julien Salé, laboureur, marraine Jeanne Pinet, illettrés. L. Chastain, prêtre. — 2 janvier, inhumation de Elisabeth Meunier, fille de Jean Meunier, maître cordonnier à La Rochelle, et de feue Marie Véronneau. Signé : Pierre Turquaud, Trouvé et L. Chastain, prêtre. — 7 janvier, mariage de Michel Giraud, laboureur, fils de Jean Giraud et de Magdelaine Mirondeau, décedés, avec Marie Mersier, fille de Pierre Mersier et de Marie Salé, décedés. Signé : Pierre Mersier, L. Guilleau, Pierre Boret, L. Briaud, Jacques Ratté, N. Chevalyer, René Salé et L. Chastain, prêtre. — 26 janvier, baptême de André, fils de François Mallet, laboureur à bras, et de Jeanne

Gariné, parrain André Merle, maître éperonnier, marraine Marie Goduchau, de La Rochelle, qui ont déclaré ne savoir signer. — 4 février, mariage de Jean Dugats, laboureur, fils de Nicolas Dugats, laboureur, et de Marguerite Ouvrard avec Magdelaine Boissonnet, veuve de Jacques Pillier, laboureur. Signé : Trouvé, Jeugnet, Jacques Loiseau, Jean Landriau, N. Chevalyer, Pierre Pinet et L. Chastain, prêtre. — 20 mars, mariage de Jean Marot, soldat, veuf de Marie Belon et de Suzanne Séguin, veuve de Jean Roux, journalier, avec l'autorisation des sieurs Duga, capitaine et comte de Béthune, commandant. Trouvé seul a signé avec L. Chastain, prêtre. — 27 mai, mariage de Pierre Perraud, tonnelier de La Rochelle, fils de feu Michel Perraud, tonnelier, et de Jeanne Brunetière, avec Marie Jolly, fille de Guy Jolly, aubergiste, et de Marie Couprie. Signé : P. Perraud, Marie Jolli, Guy Jolly, J. Brunetière, Brunetière, Pierre Salomon, Betouille et L. Chastain, prêtre. — 29 mai, baptême d'Élisabeth, fille de Michel Thomas, tailleur et de Marie Chevallier, parrain Pierre Pinet, fils de Pierre Pinet et de défunte Suzanne Ferchaud, marraine Elisabeth Begaud, fille d'André Begaud, marchand graisseur, et de Marie Jariau, soussignés avec Courtin, curé. — (GG. 326)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1023. (Registre). — In-4°, 13 feuillets, papier

**1724.** — (Manquent 1722 et 1723). Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier, baptême de Jacques, fils de Jean Menanteau, laboureur à bras, et de Marie Bodin, parrain Jacques Salé, fils de feu Louis Salé, laboureur à bras, et de Jeanne Macherolle, marraine Magdelaine Gibaud, fille de Pierre Gibaud, laboureur à bras, et de Marie Garlopeau; même jour, baptême de Pierre, fils des mêmes, parrain Pierre Bodin, laboureur, et marraine Jeanne Basete, femme d'Étienne Moreau, laboureur. Courtin, curé. — 21 février, mariage de Jean Cossevin, tonnelier, fils de Jean Cossevin, laboureur, et de Catherine Barré, avec Marie Damour, fille de feu Jacques Damour, laboureur, et de Jeanne Ralet, remariée à Pierre Puneté, brûleur. Signé : Cossevin, J. Cossevin, L. Cossevin Beraud, Pinet, P. Cossevin, Jean Damour, Jacques Rallé, Pinet, prêtre, vicaire de Notre-Dame. — 29 mars, inhumation de Françoise Daudeteau, 55 ans. Signé : Daudeteau, de Laval, supérieur de l'Oratoire et Courtin, curé. — 26 juin, mariage de Nicolas Marot, veuf de Jeanne Jouet, avec Marie Boissonnet, veuve de Gabriel Boilard. Signé : Jeanne Drillant, Jeanne Maisnaud, Marie Dufresne et Fr. Nicolas de Saint-Pierre, carme. — 1<sup>er</sup> juillet, inhumation de Louis Poisson, chanoine de Saint-Pierre de Surgères, Fr. Joachim, récollet. — 4 juillet, inhumation de Pierre

fils de Lafond, greffier à La Rochelle, et de Louise Levé. Fr. Joachim, récollet. — 4 février, baptême de Françoise, fille de Jean Dubois, laboureur à bœufs..., parrain Pierre Oüalle, fils de David Oüalle, négociant à La Rochelle, marraine Françoise Classen, fille de Nicolas Claessen, maire et colonel de la bourgeoisie de La Rochelle et de Catherine Dubois. Signé : P. Oüalle, Suzanne Oüalle, F. Claessen, Suzanne Claessen, Courtin, curé de Laleu. — (GG, 327)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1024. (Registre.) — In-4° 13 feuillets, papier.

**1725.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de François, fils de François Triaud, laboureur à bras, et d'Élisabeth Ratté, parrain Jean Triaud, fils de François Triaud et de Marie Renaud, marraine Catherine Arnaud, fille de Pierre Arnaud, employé à La Rochelle, et de Marie Maconillard, illettrés. Courtin, curé. — 10 janvier, inhumation d'Alexandre, 40 ans, fils de M. Alexandre que les matelots m'ont dit estre procureur fiscal du Roy, de Cauze en Saintonge, à trois lieux de La Tremblade, et Jacques ou Jean Garnier, âgé de 22 ans, fils de François Garnier, laboureur à bras, demeurant à La Poupelière, paroisse de Marreine et de Marie Travers son espouse, le premier étoit canonier dans le vaisseau nommé *L'Aurore*, venant de Léoganne, appartenant à M. Pinet, procureur du Roy à Bordeaux, le second estoit second tonnelier dans le mesme vaisseau, tous deux morts après avoir débarqué et évité le naufrage dudit vaisseau sur Laversin. Ont assisté à leurs funérailles Jean Vidault, garçon de chambre, Marcelle et Jeanne Chaillou, cousines du second qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis. Courtin, curé de Laleu. — 1<sup>er</sup> mars, bénédiction de la cloche nommée Madelaine, du nom de madame de Trudaine, dame de cette paroisse, parrain Nicolas Classen, maire de la ville de La Rochelle, marraine Marguerite Gatumeau, fille de Gatumeau, procureur au Présidial de La Rochelle et fiscal de la chàtellenie de Laleu, et de défunte Anne Delavoie. Signé : de Laval, supérieur de l'Oratoire, Classen, Gastumeau, F. Joachim, récollet, vicaire de la paroisse, F. J. Baptiste Mouliniar, gardien des Récollets, Dubois Claessen Suzanne Daudeteau, Gastumeau, Courtin Aurel, A. Beraud, Daudeteau, Courtin, Anguelien, Courtin, curé de Laleu. — 30 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Marot, laboureur à bras, et de Jeanne Janiau, parrain Denis Garlopeau, fils de Nicolas Garlopeau, laboureur à bras et de Marie Perciau, marraine Marianne Nicolet, fille de Jean Nicolet, crocheteur à La Rochelle et d'Élisabeth Marot, illettrés. Fr. Joachim. — (GG. 328.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1025 (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1726.** — Baptêmes, mariages, et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Jean Boret, F. Joachim, récollet. — 13 janvier, baptême d'Hélène, fille de Clément Bernard, boulanger, et de Hélène Panier, parrain Pierre Gaillard fils, de La Rochelle, marraine Marie David, fille de Gilles David, capitaine sur les vaisseaux. Courtin, curé de Laleu. — 24 janvier, baptême de Suzanne, fille de Jean Truan, tonnelier, et de Françoise Debréon, parrain Pierre Mazoué, marchand et bourgeois de La Rochelle, marraine Suzanne Daudeteau, veuve de Denis Courtin, sieur de Saint-Aignan, officier sur les vaisseaux du roi, soussignés avec Courtin, curé de Laleu. — 4 février, mariage de Pierre Perrau, maître tonnelier, veuf de Marie Jolly, avec Jeanne Damour, fille de défunt Jacques Damour et Jeanne Rallet. Signé : P. Perraud, Jeanne Damour, B. Renazé, Daudeteau Godin, J. E. Maillier, Jeanne Perraud, M. Brunetière, Étienne Raté, P. Brunetière, Michel Perraud, J. Ratté, D. Brunetière, Élisabeth Damour, Ralet, Suzanne Daudeteau, Marguerite Brunetière, Jacques Ratté, Cossevin et Pinet, prêtre et vicaire de Notre-Dame. — 14 juillet, inhumation de François Chabot, 42 ans, mort par accident, en présence de son fils, de son frère et de son neveu. Signé : Chabot, F. Joachim. — (GG. 329)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1026. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier (piqûres d'insectes).

**1727.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 7 janvier, mariage d'André Petitfils, laboureur, fils de défunt Jean Petitfils, laboureur, et de Marie Triau, avec Jeanne Huguet, fille de Pierre Huguet, laboureur à bras, et de Jeanne Chatagné, en présence de Louis Petitfils, Jacques Chatagné, Louis Morin, Jean Chatagné, Jean Bompoin, Louis Pillié, etc, qui ont tous déclaré ne savoir signer. Fr. Joachim, récollet. — 3 février, mariage de Jacques Guignon, laboureur, fils de feu Nicolas Guignon laboureur et de Marie Jarriau avec Élisabeth Guérineau, fille de Jean Guérineau, laboureur, et de Jeanne Rousseau, en présence de Jean et de Pierre Guignon, Léonard Marot, Jean Guérineau, Jacques Guérineau, François Brethommé, Ont signé : J. Jariaud, J. Rousselot, Jacques Pollart, Pierre Jarriau, Jean Guérineau, Michel Trouvé, Jacques Loizeau, J. Polter et F. Joachim, récollet. — 17 février, mariage de Jacques Loizeau, laboureur à bras, fils de défunts Jacques Loizeau, laboureur, et de Marie Morin avec Jeanne Guérineau, fille de Jacques Guérineau, laboureur, et de Jeanne Longulteau, en présence de leurs parents et amis. Ont

signé : Jacques Loizeau, Daudeteau, Jausson, Jarossoy, Jean Guérineau, Blaise Ranfien, Marie Chevallier et Courtin curé. — 22 février, mariage de François Babou-Paignere, fils de défunt Jacques Babou, maître menuisier, et Catherine Jamois, avec Marie-Thérèse Vignerot, fille de Pierre Vignerot, employé dans les fermes du roi, et de défunte Agnès Bodaille. Ont signé : François Babou, Marie-Thérèse Vignerot, Vignerot, Louis Vignerot, Duplanty, Vernon, P. Piard, Perotel, Marie Agnès, Vignerot, Marie Cardin, Jeanne Garnier, Marie Piard et Courtin, curé de Laleu. — 13 novembre, inhumation de Marie-Eugénie, 2 ans, fille de Nicolas Claessen, maire et colonel de la milice bourgeoise de La Rochelle, et de Catherine Dubois. Ont assisté aux funérailles Pierre Roy, jardinier et Prasteau, tonnelier Courtin, curé de Laleu. — (GG. 330.)

E. Suppl<sup>e</sup> 1027. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier (piqûres de vers)

**1728-1729.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 22 janvier, inhumation de Jeanne Bachelier, veuve François Gaillard, 58 ans, Courtin curé. — 6 mai, baptême de Jeanne et Thérèse, enfants de Guillaume Mesnard et de Magdelaine Templet, parrains Jean Bonnet, marchand imprimeur et libraire à La Rochelle, Michel Saloin, aussi marchand de La Rochelle, marraines Catherine Hervieux, épouse de Thomas Delaire, marchand et Marie Salvin, épouse de Jean Bonnet tous soussignés avec Cousard, prêtre, vicaire de Laleu. — 5 juillet, baptême de Marie, fille de François Triau, laboureur à bras, et d'Élisabeth Ratté, parrain Etienne de Malestroit, écrivain du roi, et marraine Marie Soullard, soussignés avec Renault Ailé de St-Léonard d'Eriau et Cousard, prêtre, vicaire. — 13 juillet, mariage de Mathieu-Salomon Martin, marchand de St Martin, île de Ré, veuf de Marie Clavereau et de Suzanne-Gabriel le Moussan, veuve de Jean-Joseph Merlet, en présence de messire Charles de Mommusson, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant pour le roi au fort de Laprée, Jean-Baptiste Thillorier, notaire royal et procureur à St Martin, Leonard Vittry et Léonard Guillemot, notaire royal et greffier des conventions, tous soussignés avec Veillon, prêtre, chapelain de St Pierre de Loix et Courtin, curé de Laleu. — (GG. 331.)

E. Suppl<sup>e</sup> 1028. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier (piqûres de vers).

**1729.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier, baptême de Jean, fils de Jacques Guérineau le jeune, et de Marie Boillard, parrain

Jean Guérineau, marraine Françoise Guérineau, qui ont déclaré ne savoir signer. Cousard, prêtre vicaire de Laleu. — 9 janvier, inhumation de Simon Bonpoint, 17 ans. Jean Bodin a seul signé avec Cousard, vicaire. — 10 janvier, mariage de Gabriel Morin, laboureur, fils de défunt Gabriel Morin, laboureur, et de Marie André, avec Catherine Huguet, fille de défunts Pierre Huguet, laboureur, et de Jeanne Chattagné, Courtin, curé. — 20 janvier, baptême de Jeanne, fille de Pierre Perrau, tonnelier, et de Jeanne Damour, parrain Pierre Brunetière, fils de Michel Brunetière, marchand brûleur à La Rochelle, et de Marie Bouvier, marraine Élisabeth Damour, fille de défunt Jacques Damour et de Jeanne Rallet. Signé : P. Perraud, P. Brunetière, Élisabeth Damour et Cousard, prêtre, vicaire de Laleu. — 20 mars, inhumation de Jeanne Garnier, 54 ans, femme de Jean Chatagné. — 7 mai, inhumation de Pierre Pinet, 64 ans, marchand brûleur, en présence de messire Jean Pinet, prêtre, vicaire de Notre-Dame de Cougnes, son fils, et Paul et Zacharie Pinet, ses frères, qui ont signé avec Courtin, curé de Laleu. — 18 juillet, mariage de Charles Gorivan, laboureur, veuf de Françoise Favreau, avec Marie Bouchau veuve de Pierre Girard. Signé : Lanqueteau, Balthilde Claessen, Marie Saudon et Cousard, prêtre vicaire de Laleu. — 18 octobre, mariage de Michel Matthé, maître cordier, de La Rochelle, fils de défunt Pierre Mathé, maître cordier, et de défunte Marguerite Mousnier, avec Françoise-Louise Trouvé, fille de défunt Julien Trouvé, notaire en cette châtellenie, et de Marie Angoulon. Signé : Michel Maté, Louise Trouvé, Angoulon, Trouvé, Jacques Bremon, Pierre Besse, M. Angoulon, La Bonnet, Claessen, Beraud, J. B. Fremin, Anne Mathé, Maureand, Tisseyre et Cousard, prêtre vicaire de Laleu. — (GG. 332.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1029. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 16 feuillets, papier.

**1730.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 4<sup>er</sup> janvier, baptême de Marie, fille de Pierre Bourrosseau, laboureur, et de Marie Thibault, parrain Pierre-Jean Janiau, laboureur, fils de Jean Janiau, cordonnier, et de Marie Uzereau et marraine Marie Thibault, qui ont déclaré ne savoir signer. — 18 janvier, baptême de Jean, fils de Louis Petitfils, laboureur, et de Marie Pinet, parrain Jean Mesnard, capitaine sur les vaisseaux, marraine Jeanne Masson, Courtin, curé de Laleu. — 19 février, inhumation de Marie, fille de Pierre Antin, laboureur, et de Ratté. — 9 mars, inhumation de Jacques Butler, marchand, 63 ans, en présence de Jean Butler et Labadie, ses neveux, Cousard, vicaire. — 27 novembre, mariage de Joseph Chevalier, laboureur, fils de Michel Chevalier, laboureur, et de Marie Gaborit, avec Catherine Merceron, fille

de Jacques Merceron, laboureur et de défunte Marguerite Marot. Ont signé : B. Bernon, Jacques Chevalier, L. Seguin, P. Chatelain, Pierre Nicolet et Cousard, vicaire de Laleu. — 30 novembre, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Magord, laboureur et d'Élisabeth Renau, parrain Jean-Baptiste Godin, maître chirurgien, marraine Magdelaine Sallé, veuve de Louis Marot. Le parrain seul a signé avec Courtin, curé. — (GG. 333.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1030. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 19 feuillets, papier.

**1730-1733.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 10 décembre 1730, baptême de Louis Triau, fils de Jean Triau le jeune, laboureur, et de Marie Caquinau, parrain Louis Triau, oncle, marraine Marie Pattillon, fille d'Antoine Pattillon et de défunte Bouchau. Cousard, vicaire. — 4 avril 1731, baptême de Françoise, « fille d'un père et d'une mère, dont les noms nous sont inconnus », parrain Nicolas Taillefer « instructeur de jeunesse », marraine Marie Sallé, femme d'André Boret, laboureur. Le parrain seul a signé avec Cousard, vicaire. — 2 juin 1731, baptême de Jean-Baptiste, fils de Pierre Perrau, tonnelier, et de Jeanne Damour, parrain Jean-Baptiste Godin, « maître chirurgien », marraine Marie Perrand, tante de l'enfant. Signé : Marie Perrand, P. Perraud, Marie Merlet, Marie-Angélique Martin, Godin et Cousard, vicaire. — 11 juillet 1731, baptême de Jeanne-Thérèse, fille de Gaspard Brun, marchand et fermier de la seigneurie de Moucidun, et de Marie-Thérèse Desreau, parrain messire Louis Brun, prêtre, marraine Jeanne Tranchant, veuve de Bernard Forcade, maître chirurgien de La Rochelle, soussignés avec Cousard, vicaire. — 23 octobre, baptême de Marie, fille d'Antoine Patillon, laboureur, et de Marianne Moret, parrain Antoine Barbrau, maître menuisier de La Rochelle, marraine Marie Rousseau, tous soussignés avec Cousard, vicaire. — 23 octobre, inhumation d'Élisabeth Sorin de Chaume, fille de Jean Sorin de Chaume, bourgeois de La Rochelle, et de Marie Allin, en présence de Jacques Pollard, conseiller au Présidial de La Rochelle, soussigné avec Cousard, vicaire. — 16 janvier 1632, mariage de Jean Durieux, sieur de Maisonneuve, fils de Michel Durieux, écuyer, sieur de Maisonneuve, et de défunte Anne de Lastigue avec Suzanne Daudeteau, veuve de Denis Courtin, officier sur les vaisseaux du roi, en présence d'Antoine d'Abzac, porteur de procuration du père du marié, noble Fabien de Fauvé, lieutenant au régiment de Dauphiné, Louis de Vilson, lieutenant au régiment de Dauphiné et Jacques de Lamare, ami de la mariée, soussignés avec J.-M. Maisonneuve, prêcheur, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, d'Abzac, Saint-Chris-



tophe, de Vilson, Lamare, Suzanne Lamare, Marie Anne Belcour, Malo, Jeanne Marguerite Malp<sup>s</sup>, Rose Malo. — (GG. 334.)

E. Suppl. 1031. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

**1733-1736.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 4 février, baptême de Magdelaine, fille de Pierre Mazière, tonnelier, et de Magdelaine Gautier, parrain Pierre Perrau, tonnelier de La Rochelle, marraine Marie-Anne Chevalier, femme de Louis Guillaud, maréchal. Cousard, vicaire. — II février, baptême de Joseph, fils de Jean Girard, laboureur, et de Marie Jouineau, parrain Joseph Chevalier, laboureur, marraine Marie Tonneau, femme de Jacques Chevalier, laboureur, Cousard, vicaire. — 31 mars, baptême de Marie, fille de Jean Magé, laboureur, et de Marie Chevalier, parrain Pierre Goduchon, voilier à la Rochelle, marraine Marie Monnier, soussignés avec Rosalie Beauchamps, Marie Beauchamps, la Cadet, P. Arnaud et Cousard, vicaire de Laleu. — 7 septembre, mariage de Jean Marot, laboureur, fils de défunt Jean Marot, laboureur, et de Catherine Gaborit avec Marguerite Loizeau, fille de défunt Jacques Loizeau, laboureur et de défunte Marie Morin. Ont signé : Jacques Loiseau, Daillé, M. Sorin, Marie Duillé, J. Duplessis, Marchand et Cousard, vicaire. — 15 février, mariage de Jean Triau, laboureur, veuve de Jeanne Boissard avec Marianne Brunetière, fille de défunt Pierre Brunetière, laboureur, et de défunte Marie Pinet, soussignés avec Cousard, vicaire. — 9 avril, inhumation d'Olivier Creach, « matelot noyé dans un naufrage « le 7 de ce présent mois, âgé d'environ 35 ans, il m'a « été assuré par le capitaine du navire, nommé Claude « Briant, qu'il faisoit profession de la religion catholique « et qu'il avoit mesme satisfait à son devoir pascal ». Ont signé Claude Briant, Mathieu Le Dut, Rambaud et Cousard, vicaire de Laleu. — 31 janvier 1735, mariage de Thomas Auger, laboureur, fils de défunts Thomas Auger et de Catherine Troaillé, avec Marie Dubois, fille de Jean Dubois, laboureur, et d'Anne Laurent. Ont signé : P. Oüalle, Pannelière, La Palennière, Dubois Claessen, Bathilde Claessen, Félicité Claessen, Pregent, F. Oüalle, Madelaine Poinaud, Marianne Guibourt, L. Nadaux, Mahé Sérange, Marie Mornet, A. David, P. Camus, Cousard, vicaire. — 5 juin 1735, inhumation de Marie Gabrielle, 7 mois, fille d'Élie Girardeau, négociant et de Marie Lelarge sa femme « tous « deux religionnaires », Cousard, vicaire de Laleu. — 13 avril 1736, inhumation, à la « porte de l'église sous « le balet », de Denis Courtin, curé de Laleu, promoteur de la conférence de Dompierre, 69 ans. Signé : Delaribadière, curé d'Esnandes, L. Micheau, curé de Lagord, vicaire

forain, R. Languteau, curé de Nieul, Brion, curé de Dompierre, Lacont, curé de Marsilly, Louis Brun, curé de Saint Maurice, P. Linzier, curé de Lhoumeau, et Rambaud, D. Micheau, vicaire de Lagord, de Mérie, vicaire d'Esnandes, Salvin, vicaire de Laleu. — (GG. 335.)

E. Suppl. 1032. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1736-1737.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 25 mai 1736, baptême de Françoise, fille de Jacques Plaideau, laboureur à bras, et de Jeanne Pinet, parrain René Chevallier, laboureur, marraine Jean Raté, Gabet, curé de Laleu. — 27 juin, baptême de François, fils de Jean Triau, laboureur, et de Marie-Anne Brunetière, parrain François Brunetière, marchand brûleur, marraine Jeanne Triau. Ont signé : F. Brunetière, Brunetière S., Marie Perraud, A. David, Gabet, curé de Laleu. — 3 juillet, mariage de Louis Guilleau, maréchal, veuf de Marianne Chevalier, et d'Élisabeth Guimard, fille de défunt Daniel Guimard et de Magdelaine Fenet. Signé : P. Rivière, Marie Chevallier, L. Guilleau, Hélène Chevalier, Jean Goujat, Pujol, d'Aulnay Suzanne Lamare, femme de Pujol, Pierre Lanka, Jacques Roy, L. Salvin, vicaire et Gabet, curé de Laleu. — 21 août, mariage de Jacques Pollart, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, fils de Jacques Pollart, aussi conseiller, et de défunte Marie Dangibaud, avec Sara Coutant, fille de Paul Coutant, conseiller, commissaire aux saisies réelles de La Rochelle, et de défunte Magdelaine Billaud. Signé : Pollart, Coustaud, Constaud, Benigne Coutant, Pollart, L. Salvin, vicaire et Gabet, curé de Laleu. — 12 novembre, mariage de Jean-Louis Chateau, employé dans les fermes, veuf de Marie Braud, avec Marie-Angélique Martin, fille de Matthieu-Salomon Martin et de défunte Marie Clavereau. Signé : Chateau, Marie-Angélique Martin, S. Martin, Suzanne Moussaud, Anne Clavereau, La Martin Thilorier, Anne Delaunet, Suzanne Chateau, Thilorier, Mossie, P. Lantart, fils, Jarosson, Gabet, curé de Laleu. — (GG. 336.)

E. Suppl. 1033. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

**1737-1738.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 janvier, inhumation de Jean Boyer, laboureur, 40 ans, en présence de Jean Rambaud et de Jacques Bodin, chantres, soussignés avec Guilleau et Gabet, curé de Laleu. — 8 janvier, mariage de Jean Marot, l'aîné, laboureur à bras, 55 ans, veuf de Jeanne Fraud, avec Jeanne Martin, 40 ans, veuf de Nicolas Margot, journalier. Signé : P. Nicolet, P. Bertet, Simon



Erit et Gabet, curé de Laleu. — 15 février, inhumation d'Étienne Beaulundy, 25 ans, décédé dans la maison seigneuriale de Mousidun, domestique de M. Lebrun, fermier de la seigneurie de Laleu. — 19 mars, baptême de Pierre et Louise, fils et fille de Pierre Pertuis, laboureur, et de Jeanne Huguet, parrains Pierre Morancy et René Dubuisson, raffineur, marraines Suzanne Brunetière, de La Rochelle et Louise Huguet. Signé : P. Morancy, F. Brunetière, Brunetière et L. Salvin, vicaire. — 22 juin, baptême de Matthieu-Louis, fils de Louis Chateau, capitaine de la brigade de La Repentie et de Marie-Angélique Martin, parrain Mathieu Salomon Martin, bourgeois, et marraine Suzanne-Gabrielle Mousseau, épouse du parrain. — 7 juillet, inhumation de Jean Mesnard, capitaine de navire. Signé : Charles Josselme, Nicolle, Pierre Cailhaud, et Gabet, curé de Laleu. — 22 août, inhumation « dans l'église » de Jean Lamude, négociant de la Rochelle. Ont signé : R. Langueteau, curé de Nieul, Louis Brun, curé de Saint-Maurice, P. Cerier, curé de Lhoumeau, L. Boutiron, curé de Saint-Xandre, de Méric, vicaire d'Eslandes, L. Salvin, vicaire de Laleu, Gabet, curé de Laleu. — 23 août, inhumation d'Antoine Riffau, bourgeois de la Rochelle, 80 ans. Signé : Butler, Rambaud, L. Bodin, L. Salvin, prêtre vicaire de Laleu et Gabet, curé de Laleu. — 4 septembre, mariage de Jean-Georges Stender, marchand de La Rochelle, veuf de Marie Butaud, et Marie Delavau, fille de défunt Jean Delavau et de Marie Buffard. Signé : Stender, veuve Audbière, Marie Delavau, Chébuttaud, P. Mazoué, Jeanne Buffard, Marianne Pouzin, P. Mazoué, Jean-Clément Brenner, Thomas Audbière et Gabet, curé de Laleu. — 13 septembre, baptême de Jacques Paul, fils de Jacques Pollart, conseiller au Présidial, et de Sara Coutant, parrain Paul Coutant, commissaire aux saisies réelles, marraine Anne Billaud, soussignés. — 18 septembre, baptême de Marie-Anne, fille de Gaspard Brun, fermier de la seigneurie de Mousidun et de Thérèse des Réaux, parrain François des Réaux, marraine Jeanne Thérèse-Brun. — (GG. 337.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1034. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier.

**1739-1740.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 5 janvier 1739, inhumation de Louise Auvinet, fille de Jean Auvinet et de Jeanne Raffin. Signé : Gaudin, Gibaud et Gabet, curé de Laleu. — 5 janvier, baptême de Jean-Baptiste, fils de Louis Drapeau, laboureur à bras, et de Marianne Dubois, parrain Jean-Baptiste-Roland Claessen, fils, marraine Anne-Félicité Claessen, sœur du parrain, soussignés avec le chevalier Dupugot et Gabet, curé de Laleu. — 26 avril, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Jean Grenot, laboureur à bras, et

de Jeanne Huguet, parrain Jacques-Antoine Chasmeau, procureur au Présidial, marraine Marie-Élisabeth Soullard, épouse de Jean-Louis Lamude, soussignés avec Boutiron, F. Beraud, Soullard et Gabet, curé. — 24 mai, baptême de Marie-Élisabeth, fille de François Gouin, laboureur, et de Marie Marot, parrain François Legris, marchand brûleur, marraine Marie-Élisabeth Nadau, de la Rochelle, soussignés avec G. Bérard, Pierre Maudot, F. Lessing, G. Ragody, Marchand, L. Salvin, prêtre, vicaire de Laleu. — 25 juillet 1739, baptême de Suzanne, fille de Jacques Pollart, conseiller au Présidial, et de Sara Coutant, parrain Simon Billaud, avocat en Parlement et sénéchal de la chàtellenie de Laleu, marraine Suzanne Pollart, soussignés avec Constant Deyssautier, Billaud Deyssautier, Constant, F. Béraud, de Chaumejart, Sorin, Gabet, curé. — 15 février 1740, mariage de Jacques Gibaud, laboureur, fils de feu Joseph Gibaud, laboureur, et de Marie Sallé, avec Margnerite Gaborit, fille de Michel Gaborit, laboureur, et de Marie Menanteau. Signé : Jean Gamneaud, Étienne Guillaud, L. Salvin, prêtre vicaire de Laleu. — 4 mars 1740, baptême de Jacques-Pierre-Casimir, fils de Pierre Perraud, marchand brûleur, et de Jeanne Damour, parrain Jacques Gaultier, entrepreneur des ouvrages du roi, marraine Françoise Renaud, femme de Pierre Mousnier, boulanger. Signé : Jacques Gaultier, Pierre Mousnié, M. G. Loumeau, veuve Masson et Gabet, curé de Laleu. — 15 mars 1740, baptême de Catherine-Adélaïde, fille de Noël Gaudin, « maître « d'école et chantre de cette paroisse » et de Marie Lachaise, parrain Jean-Baptiste-Roland Claessen, marraine Catherine-Aimée Claessen, sœur du parrain, soussignés avec Gabet, curé. — 19 décembre 1740, mariage de Pierre Pertuis, laboureur à bras, veuf de Jeanne Huguet, avec Magdelaine Boureau, veuve de Jean Devie, de La Rochelle, vivant matelot, décédé à Saint-Marc, côte de Saint-Domingue, le 10 octobre 1738. — (GG. 338.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1035. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1740-1741.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 janvier 1740, inhumation de Vincent Dugast « décédé dans la maison qu'a Madame « Charly dans cette paroisse ». — 30 janvier, mariage de Jean Chataigner, laboureur, à bras, fils de défunts Jean Chataigner et d'Anne Garnier, avec Louise Rambaud, fille de François Rambaud, laboureur et de Louise Bouchaud (contrat Crassous). Signé : Rambaud, Guillaud, Bodin et Gabet, curé de Laleu. — 17 mai 1741, mariage de Jacques Bompont, laboureur à bras, fils de défunts Pierre Bompont et de Magdelaine Bodin, avec Marie-Anne Favereau, fille de Jacques Favereau et de Marie Audouin. Signé J.

Bodin, F. Favereau, P. Barret, Michel Barran et Gabet, curé. — 26 juin 1741, mariage de Louis Triau, laboureur à bras, fils de défunts Jean Triau et de Marie Marot avec Marie Tranchet, fille de Gabriel Tranchet et de Madelaine Pornot. Signé: Jean Triau, Jacques Roy, Gabriel Gauthier, Marie Ogé, de Freneuse, Marie-Henriette Regnaud, Jean Triau, Augustine Gastumeau, Gastumeau, Regnaud, Anne Gastumeau, M. Roy et Gabet, curé de Laleu. — (GG. 537.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1036. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 17 feuillets, papier.

**1742.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 5 janvier, inhumation de Genais Jolly, employé dans les fermes du roi, 60 ans. Signé: Marie (huissier à La Rochelle), Chateau, Mingaud, Triaud et Decomps, curé de Laleu. — 16 janvier, mariage de Pierre Tranchet, laboureur, fils de Gabriel Tranchet, laboureur et de Magdelaine Poisnot, avec Marie Baudet, fille de défunts Michel Baudet, laboureur et de Marie Coutant. Signé: Jean Auneau, L. Dugué, M. Thibault, Jean Tryan, Jouneau de Monplaisir et Decomps, curé de Laleu. — 5 février, mariage d'Antoine-David Patillon, laboureur, fils d'Antoine Patillon, laboureur et de défunte Marie Bouchaud, avec Louise Camus, fille de Pierre Camus, laboureur et de Marguerite Blanchard. Signé: P. Camus, J. Bodin, P. Ecartat, Marie Besson, Pierre Girard, Pierre Senau, Decomps, curé de Laleu. — 13 juin, mariage de André Raffin, journalier, veuf de Marie Venet, avec Marie-Anne Voyer, veuve d'André Bequet. Signé: Michel Loizy, L. Madie, L. Rateau, Madie Jeanne, Claude-Marie-Elizabeth-Marianne Nadeau, Victoire Claessen, P. Gaillard, Nadeau, L. Salvin, prêtre vicaire. — 15 janvier 1743, inhumation de Marie Bompont, 41 ans, femme de Pierre Popillau, cabaretier. Signé: J. Bodin, Taillefer, L. Salvin, Jean Marie et Decomps, curé. — (GG. 538.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1037. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 9 feuillets, papier.

**1743.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 31 janvier, baptême de Pierre, fils de Pierre Jarriau, laboureur et de Catherine Rabosseau, parrain, Jean Jarriau, marraine Suzanne Uzereau. Signé: Pierre Jarriau et L. Salvin, prêtre vicaire de Laleu. — 4 juin, mariage de Pierre Papillaud, laboureur, veuf de Marie Bompont, et de Louise Venet, veuve de Nicolas Plaideau, laboureur, en présence de Jacques Papillaud, fils Jacques Papillaud frère, Pierre Bompont, beau-père et Paul Sourisseau, beau-frère de l'époux et de Jeanne Plaideau et Jacques Plaideau, fille et beau-frère de l'épouse.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Ont signé: Papillaud, Paul Sourisseau, Gibaud, Girard, Suzanne Croisetière et L. Salvin, vicaire. — 23 juin, mariage de Louis Raoult, laboureur, fils de Louis Raoult, laboureur et de Jeanne Pasquier, de Pampin, en cette paroisse, avec Jeanne Dubois, fille de défunt Jean Dubois, laboureur et de Suzanne Laurens, aujourd'hui, femme de Jean Bourasseau, laboureur. Signé: Louis Rault, Nicolas Rault, Dubois Claessen, Louis Paquet, Louis Raud, Lejeune, Victoria Claessen, Claessen Merle, Aimée Claessen, Roland Claessen, Dugast, Elizabeth Rondeau, Louis Chaillé, Mathurin Gallois, M. J. Éblard, Decomps, curé de Laleu. — 29 décembre, baptême de Jean-Blaise, fils de Louis Uzereau, laboureur et de Suzanne Marot, parrain Jean-Blaise Dugast, laboureur, marraine Marie Autain. Signé: Louis Uzereau et L. Salvin, vicaire. — (GG. 539.)

E. Suppl<sup>e</sup>. 1038. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 13 feuillets, papier.

**1744.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Marie Marot, 27 ans, femme de Jacques Goupilleau, laboureur. Signé: Rattée, Decomps, curé de Laleu. — 5 janvier, baptême de Marie-Épiphanie, fille de Jacques Geoffroy, laboureur et de Marie-Anne Gibaud, parrain André Raffin, laboureur marraine Marie Sallé, veuve de Joseph Gibaud, grand'mère de l'enfant. L. Salvin, prêtre, vicaire de Laleu. — 17 février, mariage de Pierre Pinelière, laboureur, fils de défunts Jean Pinelière, laboureur et de Françoise Garine. Ont signé: Jacques Garnier, L. Guilleau, Étienne Guilleau, Françoise Jourdain, Decomps, curé de Laleu. — 13 avril, mariage de Jacques Pillier, laboureur, fils de défunt Jacques Pillier, laboureur, et de Magdelaine Boissonnet, avec Elizabeth Marot, fille de défunts Léonard Marot, laboureur et Jeanne Guignon. Ont signé: Jean Dugas, Gibaud, P. Girard, Jean Marie, Decomps, curé de Laleu. — 20 avril, mariage de François Auger, journalier, fils de défunts Jean Auger et de Catherine Paris, avec Jeanne Gaudin, veuve de Jean Feran, laboureur. — 16 juin, inhumation de François Furey, fils de Furey Legris, marchand à La Rochelle, et de Marie-Rose Estornel. Signé: Lagontrie fils, F. Legris jeune, J. Baudry, L. Salvin, prêtre vicaire. — 9 août, baptême de Françoise, fille de Pierre Marot, laboureur et de Jeanne Marienneau, parrain Jean-Antoine Caillé « maître écrivain à La Rochelle » marraine Françoise Beaujean. Signé: Tardy, notaire, Caillée, L. Salvin, prêtre vicaire de Laleu. — 25 août, inhumation de Pierre-Charles, fils de Pierre Charier, huissier de la juridiction, consulaire de La Rochelle et de Jeanne Grosseau. Signé: Charier, Baudry et L. Salvin, prêtre, vicaire. — GG. 540.

E. Suppl<sup>t</sup>. 1039. (Registre.) — In-4°, feuillets, papier.

**1715.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Jeanne, fille de Jean Merceron, laboureur et de Jeanne Boislard, parrain Jacques Menanteau, marraine Jeanne Plaideau, illettrés. L. Salvin, vicaire. — 3 janvier, baptême de Pierre, fils de François Autin, laboureur et de Marie Sallé, parrain Pierre Autin, grand-père, marraine Magdelaine Giraud, veuve en premières noces de René Sallé, grand-mère, illettrés. — 14 février, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Moreau, laboureur et de Marie Bouchaud, parrain Jean-Baptiste Chaillon, « fermier de la chaîne à La Rochelle » marraine Marie Jenson. Signé : J. B. Chaillon, Jeanne. Haunay, Marie Jenson, Jeanne Chaillot, Crepeau, Jean Moreau, Girard, L. Salvin, vicaire. — 22 février, mariage de Jacques Triau, laboureur, fils de défunts Pierre Triau et de Marie Boiteau avec Marguerite Bodin, fille de Jacques Bodin et de Hélène Gouin. Signé : J. Bodin, l'aîné, J. Bodin, J. B. Chaillon, Marie Jenson, J. Baudry, Gibaud, Jacques Chevalier, J. Mareau, Etienne Guilleau, Jean Maire, Decomps, curé. — 7 mars, baptême de Marie, fille de défunt Pierre Garlopeau, laboureur et de Marie-Thérèse Rabosseau, parrain François Sureau de la Morande, marchand de La Rochelle, marraine Marie-Thérèse Brossat. Signé : François Seureau-Lamorande, La Sureaud-Lamorande, Joseph Brossat, Henri Brossat, F. Vignier, L. Salvin, vicaire. — 4 avril, baptême d'André-Olivier, fils d'André Raffin, laboureur, et de Marie Voyer, parrain Olivier Guillemot, marchand, marraine Elizabeth Cignault, épouse de Joseph Toupet, suisse de l'intendance. Signé : O. Guillemot, Elizabeth Sienne, Friderice, Vin, Dangerville, Commié, Larue, L. Salvin, vicaire. — (GG. 541.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1040. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1716.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 12 janvier, baptême de Paul, fils de Paul Sourisseau, laboureur et de Françoise Bompoin, parrain François Triau, marraine Magdelaine Guignon. Signé : Paul Sourisseau, François Triau et Decomps, curé de Laleu. — 18 janvier, inhumation de Jean Boudault, 45 ans, domestique, « trouvé mort accidentellement sur la côte ». — 12 février, baptême de Elizabeth, fille de Pierre Jarriau, laboureur et de Catherine Rabosseau, parrain Jean Branday, marchand, marraine Marie-Anne-Elizabeth Martin, lingère à La Rochelle, qui ont signé avec Pierre Jarriau D. Branday, Jean Goriou, Auguste Bebenrod, Ch. Drimon

et L. Salvin, vicaire. — 13 mars, baptême de Claude-Jacques, fils de Joseph Meraron, laboureur, et de Catherine Rambaud, parrain Claude Jugé, de la paroisse Saint-Jean, marraine Marie Thomaseau, de celle de Saint-Sauveur, qui ont signé avec Marie Frizie, Pierre Recqueu, Elizabeth Fortont, Louise Frizie et L. Salvin, vicaire. — 1<sup>er</sup> mai, baptême de Louis-Marie, fils de Jacques Gibaud, laboureur, et de Marguerite Gaborit, parrain Louis Salvin, vicaire de Laleu, marraine Marie-Elizabeth Loiseau, fille de M. Loiseau, receveur général du bureau du tabac à La Rochelle, soussignés avec L. Souret de Bussèvre, Loiseau, Thérèse Dupeux, J. E. Loizeau, Gibaud, L. Salvin, vicaire officiant. — 5 août, inhumation de Joseph Coquet, 24 ans, « de la « compagnie de Jésus, régent de rhétorique au collège de « La Rochelle, décédé le jour d'hier et trouvé noyé dans « la mer, près le village de La Repentie, en cette paroisse, « où il avoit esté prendre les bains » en présence de R. P. Henri Favols, de la comp. de Jésus, syndic de La Rochelle, soussignés avec Pollart, F. Bezaud, Claessen et Decomps, curé de Laleu. — 16 octobre, inhumation de Marie-Esther Pelletan, 12 ans, fille de Jean Pelletan, marchand à La Rochelle et de Marie-Anne Oüalle, en présence de plusieurs parents et amis. L. Salvin, vicaire. — (GG. 542)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1841 (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1717.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 18 avril, inhumation de Marie Camus, veuve en secondes noces de Jean Girard, laboureur, 84 ans. Signé : Girard, Gibaud et L. Salvin, vicaire. — 23 juin, inhumation de Pierre Camus, laboureur, 51 ans, en présence de Marguerite Blanchard, sa veuve, Antoine David Patillon, son gendre, Pierre Girard, son cousin et plusieurs autres. L. Salvin, vicaire. — 19 octobre, inhumation de Jean-François, fils de Jean-Baptiste Jousseau, capitaine de la brigade de la Repentie et de Catherine Duon. Signé : Jousseau, Valteau et Salvin, vicaire. — 25 octobre, inhumation de Marianne Allain, 49 ans, épouse de Jean Chaumejan Saurin « maître à danser de la ville de La Rochelle » en présence de ses filles, du sieur et D<sup>lle</sup> Beaujan, Tardy, notaire à La Rochelle, Pollart, conseiller, et plusieurs autres parents et amis. Decomps, curé. — 13 février, mariage de Jean Marie, laboureur, fils majeur de défunts Jean Marie, laboureur, et de Marie Cochin, avec Françoise Bodin, fille de Pierre Bodin, laboureur, et de Catherine Godineau. Signé : Jean Marie, J. Fort, J. Bodin père, Paul Sourisseau, François Audouin, Pierre Girard, J. Bodin J. Baudry, Gibaud et Decomps, curé. — 13 juin,

mariage de Pierre Duplessis « maître à danser » de La Rochelle, fils de Jacques Duplessis, « maître en faits d'armes » et de Suzanne Cusson, avec Marie-Louise Veillon « native du Canada, demeurant depuis plusieurs années au couvent des Saintes Claires de La Rochelle, fille de feu Jean-Baptiste Veillon, capitaine de navire et de Marie-Louise Meignerou ». Ont signé : Duplessis, Marie-Louise Veillon, D. Lehoux, femme de Le Houx, Eugène Macarthy, Marie Pintenelle, Jean Bazil, Anne Lartigue de Fournier, Louis Lehoux, S. Brunetière, L. Salvin, vicaire. — (GG. 543.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1042. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1748.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 janvier, mariage de François Audureau, laboureur, veuf de Jeanne Gibaud avec Catherine Bouchereau, fille de Pierre Bouchereau laboureur, et de Marie Triau. Signé : Jean Moreau, Gibaud, Giraud, François Triau, B. Chaillou, Jacques Patillon, Eritau, Jeanne Merseaud, Marie Jenson et L. Salvin, vicaire. — 7 mars, baptême de Charles, fils de Pierre Bodin, laboureur, et de Marguerite Godineau, parrain Charles Jousseau, maître boulanger, marraine Marie Guillou, de La Rochelle, soussignés avec L. Salvin, vicaire. — 19 mai, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Nicolas Clion, laboureur et de Marie Chassot, parrain Pierre-Antoine Delongpré, officier, marraine Marie-Magdelaine Bodin, qui ont déclaré ne savoir signer. Signé : Marianne Gasteau, Berand, femme de Marin, Marie-Marguerite Clément Jacob, Angélique Gasteau, Marie Madelaine Bobin, Sibille Degatine, A. Chauvet et L. Salvin, vicaire. — 23 septembre, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jacques Bompont, laboureur, et d'Elisabeth Favereau, parrain Jean Moquet, marraine Elizabeth Fournier. Signé : Hélène Chevallier, Elizabeth Damour, Jean Moques, Suzanne Baron, Jacques Bernier et Decomps, curé de Laleu. — (GG. 544.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1043. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

**1749.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 31 janvier, inhumation de Jacques Sallé, 50 ans, époux de Marie Loiseau, en présence de sa veuve, et de Marie et Magdelaine Sallé ses filles et de plusieurs parents et amis. Decomps, curé. — 1<sup>er</sup> septembre, inhumation de Jean Marot, fils de Jean Marot, laboureur et de Marguerite Loiseau. — 10 octobre, inhumation « dans « l'église devant les fonts baptismaux » de Alexandre-Henri Butler, fils de Pierre-Antoine Butler, demeurant à La

Rochelle et d'Elizabeth Bodkin « de présent dans leur maison en ce bourg ». Decomps, curé. — 17 novembre, mariage de Pierre Girard, laboureur, au Treuil Bâton, paroisse de Nieul, fils de défunt François Girard, laboureur et de Marie Briaud avec Marie Sallé, fille de défunt Jacques Sallé, laboureur et de Marie Loiseau « le mariage a été « célébré dans la chambre de la veuve Sallé, mère de « l'épouse, où l'époux étoit détenu au lil, parce que, hier « au soir, venant de la Repentie, il se cassa la cuisse droite ». Signé : J. Loiseau, Jean Dugas et Decomps, curé. — 18 août, baptême de Jacques, fils de Jean-Blaise Dugas, laboureur et de Françoise Sallé, parrain Jacques Plaideau, laboureur, marraine Jeanne Ratté, femme de Michel Marot, qui ont déclaré ne savoir signer. — (GG. 545.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1044. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

**1750.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 12 janvier, mariage de Jacques Godin, laboureur, fils de défunt Jacques Godin et de Magdelaine Godin, avec Renée Faye, veuve de Jean Semé. Signé : F. Biret, J. Baudry et Decomps, curé. — 12 janvier, mariage de François Daudet, laboureur, fils de défunt François Daudet, laboureur et de Catherine Seulle avec Françoise Gibaud, fille de défunt Joseph Gibaud, laboureur et de Marie Sallé. Signé : Louis Eraud, Baudry, Decomps, curé de Laleu. — 26 janvier, mariage de Pierre Ecarlat, laboureur et tonnelier, fils de Pierre Ecarlat, laboureur et de Catherine Moynet, avec Marianne Bodin, fille de Jacques Bodin, laboureur et de défunte Marie Bompont. Signé : P. Ecarlat, J. Bodin père, Serp, Jean Marie, R. Chaudron, Louis Chaudron, Jacques et François Patillon, Decomps, curé. — 28 septembre, mariage de Jean Blanchard, marinier veuf de Marie Massé, avec Jeanne Thibaudeau. Signé : Bodkin, Butler, Butler, Prudhomme de Fetilly, Nadeau Savarit, Marguerite Benoist, Gaudin, Decomps, curé de Laleu. — 7 novembre, baptême d'Elizabeth, fille de François Daudet, vigneron et de Françoise Gibeau, parrain Jacques Pouyau, boucher, marraine Elizabeth Gibeau, épouse de Pierre Roy, illettrés. Mesnard, vicaire de Laleu. — (GG. 546.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1045. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

**1751.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 11 janvier, mariage de Jean Mercier, laboureur, veuf d'Elizabeth Marot, avec Marie Beaugeveuve de Louis Paerand. Signé : Garlopeau, Pierre Roflineau, Jean Garlopeau, Papillaud, Pierre Morain, Det,

comps, curé de Laleu. — 8 février, mariage de Richard Besson, laboureur, fils de défunt Pierre Besson, laboureur et de Jeanne André, avec Marie Autin, fille de Pierre Autin, laboureur et de Jeanne Ratté. Signé : Richard Besson, Autin, Marie Besson, Ratté, François Triaud et Decomps, curé de Laleu. François Gadrat, Rambaud, Garlaubeau, René Ferbut, Thérèse Dupré, Anne Luneau, Marie Galliot, Anne de Sanset, Marianne Gallot. — 16 février, mariage de Joseph Brossat, marchand de La Rochelle, fils de défunts Joseph Brossat, marchand et de Marie-Magdelaine Roux avec Marie-Thérèse Audhieré, fille d'Alexis Audhieré et de Thérèse Mazoué. Signé : Brossat, Thérèse Audhieré, J. Gerbier, F. Seureau Lamorande, Brossat Lamorande, Henri, Brossat, Mazoué, Mars Mazoué, Marie Audhieré veuve Albert, Alexis Audhieré, veuve Slender, M. David Damiens, Marianne Pouzin, Augustin Brossat, Geneviève Montagne, Suzanne Audhieré, La Joubert Cheverier, A. Stender aîné, Marie Brossat, Jean Stender, L. Leconte, Decomps, curé de Laleu. — 15 octobre, baptême de Marguerite-Julie, fille de Jacques Pollart, conseiller du roi au Présidial, et procureur de Sa Majesté en la maréchaussée et de Catherine-Marguerite Guinot, parrain Jacques Pollart, frère consanguin de l'enfant, marraine Marguerite Fredin, veuve de Gabriel-Evariste Guinot, aïeule maternelle. Signé : Fredin, veuve Guinot, Pollart, Pollart, Decomps, curé. — (GG. 547.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1046. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

**1752.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 30 août, inhumation, de Catherine de Méric, fille de M. de Méric de Beauséjour, écuyer, demeurant à Lhoumeau et de dame Goguet, l'enfant décédée chez le nommé Auditeau, laboureur, son nourricier. Decomps, curé. — 26 octobre, inhumation de Joseph-Philippe Bancio, fils de Barthélemy Bancio, négociant de La Rochelle et de Anne Charlot. Decomps, curé. — 28 octobre, baptême de Gabriel-Jacques, fils de Jacques Pollart, conseiller du roi au Présidial, et procureur du roi de la maréchaussée et de Catherine-Marguerite Guinot, parrain Jacques Pollart, frère de l'enfant, marraine Magdelaine Guinot, tante de l'enfant, soussignés. — Decomps, curé. — (GG. 548.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1047. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, écrits, papier.

**1753.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 février, mariage de Jean Girard, laboureur, fils de Jean Girard, laboureur et de Marie Merlet,

avec Marie Moizeau, fille Louis Moizeau, laboureur et de Catherine Proux. Signé : Jane Brun, A. Courtableau fils, Marie Quillet, Clere Courtableau, Le Benoit Camoin, M. F. Camoin, Caussé, Jacob fils, Mitteau, Simon, Nicolas Brun, Decomps, curé. — 22 septembre, baptême de François, fils de Jacques Croizetière, conseiller du roi, commissaire général, receveur et contrôleur des deniers des saisis réelles de La Rochelle et de dame Marie-Elizabeth Morisset, parrain François Surau de La Morande, marchand épicier, marraine Renée Béraud, soussignés avec De Bussac et Texier, vicaire. — 13 novembre, mariage de Jacques Triaud, laboureur, veuf de Marie Bodin avec Françoise Goguet, fille d'André Goguet, Saulnier et de Françoise Sourisseau, de la Couarde, île de Ré. Signé : André Goguet, J. Bodin, Ecarlat, Claessen, Jean Viau, Marie-Anne de Chaumejan, Eugénie Claessen, Bibiane Claessen, Girard, Catherine de Chaumejan et Decomps, curé. — (GG. 549.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1048. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

**1754.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 12 janvier, inhumation de Pierre Drapeau, fils de Louis Drapeau, laboureur et de Marianne Dubois. Decomps, curé. — 1<sup>er</sup> février, inhumation d'un enfant mort une heure après sa naissance, fils de Richard Besson, laboureur et de Marie Autin, Decomps, curé. — Même jour, inhumation de François Boisseau, maître tailleur d'habits à La Rochelle, 54 ans. — En présence de Jean Fournier, Jean Marie et Élie Bouyer. — 23 mai, inhumation de Jacques Isleau « noyé et jeté par la mer » sur la côte de cette paroisse du côté de la grand'mare. » Signé : André Gotière, Pierre Fraecas, Jean Baptiste Rambaud et Decomps, curé. — 7 janvier, inhumation de Jacques Menanteau, fils de Jacques Menanteau, laboureur et de Marie Guérineau. Decomps curé. — 2 janvier, baptême de Marie, fille de François Triaud, laboureur et de Marie Écarlat, parrain Jacques Triau, marraine Marie Jarriau. Decomps curé. — 11 février, mariage de Pierre Garlopeau tonnelier, fils de Jean, laboureur et marguillier de cette paroisse et de défunte Marie Jarriau avec Marie-Anne Mazières, fille de Pierre Mazières tonnelier et de Madelaine Gautier. Signé : Pierre Garlopeaud, Marianne Masières, Jean Garlaupand, Bruneteau, Pierre Jarriau, Marie Moreau Louise Guillemeton, Élisabeth Guillemeton, Jacques, Denis Garlopaud, Etienne Guilleau, Perraud, Decomps, curé de Laleu. — 18 février, mariage de François Bodin laboureur, fils de défunt, Jacques Bodin, laboureur et de Hélène Gouin avec Marie-Élizabeth Macheteau, servante domestique chez la dame veuve Oüalle, paroisse de Notre-

Dame à La Rochelle, depuis plusieurs années, fille de défunts Pierre Macheteau, laboureur et de Marie Chévreau. Signé : J. Bodin, P. Écarlat, J. Moreaud, François Triau, Magdelaine Guignon, F. Vergneaud et Decomps, curé. — (GG. 550.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1049. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

**1755.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 19 janvier, baptême de Jacques, fils d'Antoine Bompont, laboureur, et de Jeanne Joubert, parrain Jacques Boret, laboureur, marraine Marie Lezeau, illettrés. — 26 janvier, baptême de Pierre, fils de Jacques Bompont et de Marie Favereau, parrain Pierre Forestier, domestique chez M. l'abbé Labadie, marraine Magdelaine Boret. Decomps, curé. — 2 février, baptêmes de Simon, fils de Richard Besson, laboureur, et de Marie Autin, parrain Simon Bodin, marraine Louise Autin. — 25 mai, mariage de François Patillon, laboureur, fils de défunt Antoine Patillon et de défunte Marianne Moret, avec Magdelaine Marot, fille de défunt Louis Marot, laboureur et de Magdelaine Gibaud. Signé : François, Pierre et Jacques Patillon, Pierre Senau, Élisabeth Gibaud, Simon Bodin, Henriette Senaude, Jacques Marot, G. Marot, Marie Lezeau, Jacques Popillaud, J. Boret et Decomps, curé. — 19 novembre, mariage de Raymond David, maître chirurgien, fils de François David, et de défunte Gabrielle Dubreuil, avec Marie-Élisabeth Nadeau, veuve de Daniel Savarit, officier sur les vaisseaux marchands, fille de défunts Jean Nadeau et de Marie Privat. Signé : R. David, Marie Élisabeth Nadeau, J. Chaussat, Polleau, Guilmot, J. Bodin, Marie Sergaud, Lamude Guilmot, Marie Nadeau, Lajoubert Chevrier, Madelaine femme de Bichet, Daniel Savarit, Marie Guilhot, Bouchet, vicaire et Decomps, curé. — 18 décembre, baptême de Françoise-Marie, fille de haut et puissant seigneur messire Jacques-Louis-François Gazeau de La Brandanière, chevalier, seigneur baron de Champagné-les-Marais et autres lieux, demeurant en son château dudit Champagné en bas Poitou et depuis quelque temps en cette paroisse, et de haute et puissante dame Henriette-Angélique-Lucie Foucher de Cireé, parrain haut et puissant seigneur François Paul Henri Gazeau de la Brandanière, chevalier, comte de Bessé, un des mousquetaires du Roi, marraine haute et puissante dame Marie-Françoise-Perrine-Henriette Gazeau de la Brandanière, marquise de Cireé, épouse de haut et puissant seigneur François-Henri-Mathurin Foucher, chevalier, seigneur marquis de Cireé. Signé : Jacques-Louis-François de la Brandanière de Champagné, Marie Jousson, Jacques

Bougrand et Decomps, curé de Laleu. — 27 décembre, baptême de Laurent, fils de Jacques Pilier, laboureur et d'Élisabeth Marot, parrain Laurent Grasset, huissier à la police de La Rochelle, marraine Louise Baret, femme de Pierre Pitre, huissier au bureau des finances de La Rochelle, soussignés avec Bouchet, vicaire. — (GG. 551.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1050. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

**1756.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 19 janvier, mariage de François Biret, tonnelier, veuf de Marie-Anne Chauvin, avec Louise Triaud, veuve de Jean Berthommé, laboureur. Signé : F. Biret, J. Brune, François Vergneaud, J. Triau, P. Berthomé, Decomps, curé. — 16 février, mariage de Jean Bodin, laboureur, fils de défunts Jean Bodin et de Marie Garnier, avec Marie Lezeau, fille de Louis Lezeau, laboureur et de défunte Marie Gibaud. Signé : Simon Bodin, Jean Moreau, Marie Lezeau, P. Écarlat, Élisabeth Lezeau, N. Ménard, F. Potillon, Jean Boisseau, Thérèse Lezeau, François Daniau, Jacques Popillaud, Daniel Savarit, Decomps, curé. — 11 mai, mariage de François-Joseph Romieu, natif de Béziers, fils de Pierre Romieu, contrôleur des fermes du roi au bureau de Puydronard et d'Antoinette Debeauchoste, avec Marianne de Chaumejan, fille de Jean de Chaumejan Sorin et de défunte Marianne Allain. Signé : Romieu, Marie-Anne de Chaumejan-Sorin, Grelleau, Tardy veuve, Beraud, Catherine de Chaumejan, Loizon, Girard Tardy, J. G. de Chaumejan, Marie Élisabeth Beraud, Thérèse Beraud, Bouchet, vicaire de Laleu, Catherine Allard, Guinot Pollart, Pollart, Foucher de Champagne, Anitus du Raino, Decomps, curé. — 14 juillet, mariage de François Beraud, avocat en Parlement et au Présidial de La Rochelle, conseiller du roi, juge garde de la monnaie royale, sénéchal et juge ordinaire de la châtellenie de Laleu, veuf en premières noces de Suzanne Martin, en secondes de Thérèse Grozé, avec Louise Grocq, veuve en premières noces de Jacques Leladon du Moulin et en secondes de Louis Pochon. Signé : Louise Ducrocq, F. Beraud, P<sup>re</sup> Aug. Beraud, veuve Moreau, Marie-Thérèse Beraud, Augustine-Élisabeth Beraud, André Raoult, E. Leclerc Gognet, Gasteau, Beraud, Moreau, Vouszelau, Amadiou, Élisabeth Béraud, Magdelaine Beraud, Suzanne Mersier, Dorge, Micou femme de Raoult, Jeanne Béraud, Anne Sauvaget, Bouchet vicaire de Laleu, Anitus du Raino, Victor Mercier, Decomps, curé. — 28 décembre, baptême de Louis-Jean, fils de Jean Bodin, laboureur, et de Marie Lezeau, parrain Louis Lezeau, marraine Élisabeth Guignon. Decomps, curé. — (GG. 552.)

E. Suppl. 1031. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, écrits.

**1757.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 17 janvier, baptême de Louis-Jean, fils de Jean Gigot, laboureur à bœufs, demeurant en la métairie de M. Charau et de Magdelaine Marboeuf, parrain Louis Dastas, employé dans les fermes du roi, marraine Marie Coulon. Signé : Louis Dastas, Merlan, Marguerite Petite, Merland, Marie Dubugas, G. L. Dubugrar, Dubugrar et Bouchet, vicaire. — 7 février, mariage de Jacques Papillaud, laboureur, fils d'Antoine Papillaud et de Louise Garlopeau avec Marianne Daniaud, fille de défunt Jean Daniaud, laboureur, et de Marguerite Blanchard. Signé : Jacques Papillaud, A. Papillau, Jean Garlaupeau, Daniau, P. Rofineau, Pierre Popillaud, J. Gueneaud, Pierre Pledeau, Jeanne Poulet, Decomps, curé. — 26 avril, baptême de Louise-Élisabeth, fille de Pierre Garlopeau, tonnelier et de Marie-Anne Mazière, parrain Jacques François Hugon, maître chirurgien juré de La Rochelle, marraine Louise-Élisabeth Guilmeton, femme de Pierre Regnier. Signé : Louise-Élisabeth Guilmeton, Pierre Regnier, J. F. Hugon, Contaud, J. Hugon, La Hugon femme de Contaud, Marguerite Huas, Suzanne Billiard et Bouchet, vicaire. — 5 septembre, baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Girard, laboureur et de Marie Sallé, parrain Michel Mathé, marraine Élisabeth Viavant, soussignés avec Marie Anne H. Mathé, Anne Mathé, G. Flamanchet fils, Joseph Boulmay et G. Bergeron, Pierre Lourans Martin et Bouchet, curé. — 14 novembre, mariage de Louis Marot, laboureur, fils de feu Louis Marot, laboureur et de Magdelaine Gibaud, avec Suzanne Bodin, fille de feu Pierre Bodin laboureur et de Catherine Godineau. Signé : François Pattillon, Jacques Marot, Étienne Marot, Thérèse Lezeau, Élisabeth Lezeau, Écarlat, Simon Bodin, J. Bodin, Jean-Marie Eriteau, Raymond David, Anne-Magdelaine Jousson, Nadeau David, Savarit, F. Vergneaud, Jeanne Pouiau, Gilbert Daguin, Simon Eriteau, Garlaupeau et Bouchet, curé. — (GG. 553.)

E. Suppl. 1052. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier, écrits.

**1758.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 février, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jacques Merceron, laboureur, et de Marie Rambaud, parrain Jean-Baptiste Corby, négociant, marraine Magdelaine Paroche Dufresne, son épouse, de La Rochelle, soussignés avec Pasquier, L. Dubau, J. Tureau, Lardeau

Bonnes Van Nyn, P. Alexis Vidaud, Récollet et Bouchet, curé. — 30 septembre, baptême de Pierre, fils de Jacques Popillau, laboureur et de Marie-Anne Laniau, parrain Pierre Moyzeau, marraine Jeanne Chevreau illettrée, Abraham, vicaire. — 24 janvier, inhumation d'un « étranger » mendiant, décédé le jour précédent dans la grange de Jacques Pollart, conseiller au Présidial de La Rochelle et procureur du roi de la maréchaussée, dont ignore l'âge, le nom et la patrie en présence de Jacques Godin, métayer dudit Pollart et Étienne Marot, laboureur, etc., Bouchet, curé de Laleu. — (GG. 554.)

E. Suppl. 1033. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, écrits, papier.

**1759.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 13 septembre, inhumation de Marie-Anne Fouchard, 61 ans, femme de Lacorre, capitaine des employés dans les fermes du roi au poste de la Repentie, en présence de Dulac, lieutenant des dits employés, Jean Baptiste Goussé, ces derniers soussignés avec Bouchet, curé. — 20 février, mariage de Jacques Lavigne, tailleur d'habits, fils de défunts Guillaume Lavigne et de Françoise Viant avec Marie Ragé, fille de Pierre Ragier, laboureur à bras et de défunte Françoise Rambaut. Signé : David, P. Ragé, F. Grenon, Daniel-Henri Savarit, Bouchet, curé de Laleu. — 24 mars, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Lacoste Dulac, lieutenant des employés dans les fermes du roi, au poste de la Repentie et de Marie Eustèle Fleuret, parrain Antoine-Claude Tassy, employé dans les dites fermes, marraine Marie-Anne Fouchard épouse de Lacorre, capitaine des employés audit poste. Signé : Marianne Fouchard, Lapatie Fouleau, Tassy, Dulac et Bouchet, curé de Laleu. — 31 mai, baptême de Charles, fils de Raymond David et d'Élisabeth-Marie Nadeau, parrain Charles Charrault, marraine Marie Guillemot, soussignés avec Jean Collardeau, vicaire. — 30 décembre, baptême de Jacques, fils de Jacques Étienne Pâtillon laboureur et de Louise Triau, parrain Étienne Marot, marraine Jeanne Pouyaud, Bouchet, curé. — (GG. 555.)

E. Suppl. 1034. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier, écrits.

**1760.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 8 juillet, baptême de Jean-Baptiste-Louis, fils de Jean Jolly, employé dans les fermes du roi au poste de La Repentie et de Marie Montauban, parrain Jean-Baptiste-Louis Dominici, marraine Françoise Mayet, veuve de Louis Dominici « qui se sont retirés sans signer ». Bouchet, curé. — 14 juillet, baptême de Michel-Joseph,



fil de Michel Bouet, huissier à la juridiction consulaire de La Rochelle et de Marie-Renée Chaurau, parrain Joseph Chaussat, marchand, marraine Marie Levallois. Signé : J. Chaussat, M. Levallois, Suzanne Chaillou, femme de Chaussat, Marie Levallois, M. Bouet et Bouchet, curé. — 1<sup>er</sup> septembre, mariage de Jacques Triau, laboureur à bras, fils de défunts François Triau; et d'Elisabeth Ratté, avec Elizabeth Popilleau, fille de défunts Pierre Popilleau et d'Elisabeth Marot. Signé : P. Popilleau, Poujaud de Monjourdain, François Triau, Jeanne Poujaud, Marie Marot, Louis Hebert, J. Boret et Bouchet, curé. — 9 octobre, mariage de Jean Lacorre, employé dans les fermes du roi au poste de Saint-Michel en l'Herm, veuf de Marie-Anne Fouchard, avec Françoise Mayel, veuve de Louis Dominici, aubergiste, et en premières noces de Barthélemy Champlain. Signé : Lacorre, Jouneau, Darphin, Jolly, Dominici et Bouchet, curé. — 19 octobre, baptême de Benjamin Bruno, fils de Philippe Gaultier, fermier de la seigneurie de Laleu, et de Anne Delafond, parrain Benjamin-Jacob de la Fillée, procureur, marraine Charlotte Rondeau. Signé : Charlotte Rondeau, Jacob de la Fillée, Delavergne, Gaultier, Bouchet, curé. — (GG. 556.)

E. Suppl<sup>a</sup>. 1053. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, écrits.

**1761.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Pierre de Laleu. — 13, avril, mariage de Pierre Berthommé, fils de défunts Jean Berthommé, laboureur et de Louise Triau, avec Marie Biret, fille de François Biret, tonnelier, et de feu Marie Anne Chauvin. Signé : P. Berthomé, F. Biret, Triau, Jean Biret, Marie Brunet, Guilmot, J. Brunet, Marie Albert, M. Mallard, Pierre et A. Brunet, Bouchet, curé. — 30 juin, mariage d'Antoine Rambaud, laboureur, fils de Pierre Rambaud et d'Elizabeth Debesquet, avec Marie Marot, fille de défunts Louis Marot Moussy Painé et de Suzanne Chevallier. Signé : Daniau, Jean-Alexandre Gruet, Ousane, Goulard, J. Goulart, J. Marie-Anne Viantl, Pujol fils, C. Peronné, Pujol Painé, Thérèse Beraud, Louise Bouchereau, Marie Berger, B. Péronne, Suzanne Pujol, M. Chainean, Péronne, Marie Moreau et Bouchet, curé. — 5 juillet, baptême de Marie, « fille naturelle et illégitime » de Jean Péri, soldat au bataillon de milice d'Angoulême, compagnie de M. Desgentils, et de Marie Gibaud, fille de défunts Jacques Gibaud, laboureur et de Marguerite Gaborit, parrain Jacques Gibaud, marraine Marie Guignon. Signé : Jean Péry, Périer, vicaire. — (GG. 557.)

E. Suppl<sup>a</sup>. 1056. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, écrits.

**1762.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-

Pierre de Laleu. — 12 février, sépulture de Jean Macheteau, laboureur, décédé au village de Vaugouin, à 48 ans, en présence de Jean Macheteau, son fils, Jacques Patillon et Louise Triau, sa femme, François Patillon et Magdelaine Marot, David et Pierre Patillon, André Lezeau et Louise Patillon, sa femme, tous ses beaux-frères et belles-sœurs, « qui se sont retirés sans signer ». J. Patillon, Bouchet, curé. — 17 février, inhumation de Pierre Chevallon, garçon jardinier, natif de Marsilly, paroisse de St-Fresne en Angoumois, décédé à 40 ans, en présence de Jacques Golin, Jean Ferrant et plusieurs autres « qui ont déclaré ne savoir signer », Bouchet, curé. — 1<sup>er</sup> mars, inhumation de Jeanne Damour, 58 ans, veuve de Pierre Perraud, en présence de Jacques, Elisabeth et Jeanne Perraud, ses enfants, Jacques Verdure, son gendre, Louise Damour, femme de Martin Bernier, sa sœur. — Signé : Michel Perraud, M. Gautier, Jacques Bernier et Bouchet, curé. — 9 août, inhumation de Joseph-Laurent Pasquier, négociant à La Rochelle, époux de Marie-Elizabeth Bencio-Piémont décédé à la Bergerie, à 59 ans. Signé : Jean Bancio, P. Dubault, J. Pasquier, Jean Jacques, Marie Piémont, Richer femme de Dubault, Bouchet, curé. — 15 avril, baptême de Françoise, fille de François Bonneau, capitaine des fermes du roi, et de Anne Guibot, parrain Jean Lacassaigne, marraine Françoise Mayelle, soussignés. Coudret, vicaire de Laleu. — 21 juin, mariage de Louis Drapeau, laboureur, fils de feu Louis Drapeau, laboureur et de Marianne Dubois, à présent femme de Gervais Gibaud avec Jeanne Gibaud, fille de Gervais Gibaud, laboureur et de défunte Jeanne Triau, sa première femme. Signé : Claessen Merle, La Boutard, Suzanne Gariteau, veuve Rouillé, Pairelon, J. Delafond, P. Lanot, La Charle, Marie Marote, Bouchet, curé. — 19 juillet, mariage de Jacques Triau, laboureur, fils de Jean Triau, laboureur et de Marie Caquineau avec Jeanne Moreau, fille de défunt Etienne Moreau, laboureur, et de Jeanne Basset. Signé : Jean Triaud, Jacques Patillon, P<sup>re</sup> Berthomé, Marianne Trielle, F. Biret, Jean Biret, Jean Barret, Elizabeth Lezeau, Jeanne Poujau, Guilleau, F. Grenon et Bouchet, curé. — (GG. 558.)

E. Suppl<sup>a</sup>. 1057. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1763.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 17 janvier, inhumation de Catherine Moimet, 72 ans, veuve de Pierre Escarlat, en présence de Pierre Escarlat, son fils, François Triau, son gendre, François Daudet, Jean Garlopeau, « qui se sont retirés sans signer ». Bouchet, curé. — 8 avril, inhumation de Marie-Elisabeth-Françoise, fille de Laleu, négociant à La

Rochelle et de Elisabeth Gigaud, en présence de Pierre Berthommé et Jean Garlopeau. Signé : Bouchet, curé. — 1<sup>er</sup> octobre, inhumation de Magdelaine Maslon, décédée à La Fontaine, 33 ans, femme de Pierre Malarbre, négociant, actuellement à Saint-Domingue, en présence de Marie Gendron, sa sœur utérine, Pierre et Jean Carit, ses cousins. Signé : Bremand, curé de Saint-Maurice, Coudret vicaire de Laleu, Bouchet, curé. — 2 décembre, inhumation de Guillaume fils de Françoise Delouche, capitaine de vaisseau marchand à La Rochelle, et de défunte Marie-Anne-Henriette Chesneau. Signé : Etienne Cheneau, F. Patillon, P. Berthomé, Coudret, vicaire. — 4 mai, mariage de Jacques Boret, laboureur, 33 ans, fils de feu Nicolas Boret, laboureur, et de Marie Triau, avec Marie Marot, 28 ans, fille de feu Louis Marot, laboureur et de Magdelaine Gibaud, sa veuve. Signé : François Princé, Jacques Marot, F. Patillon, Mestivié, Guilmot, Maslon, Malarbre, Métivié De Normansville, Elizabeth Gibaud, Louise Marot, Thérèse Lezeau, Jeanne Poujand, Elizabeth Lezeau, Marie Marot, Simon Bodin, Denis Garlopand, Etienne Marot, Bouchet, curé. — 30 mai, mariage de Jacques Marot, laboureur, 27 ans, fils d'Etienne Marot, laboureur, et de Louise Guérineau et de Jeanne Pouyand, 21 ans, fille de défunt Jacques Pouyand, boucher et de Suzanne Toumis. Signé : Jacques Marot, Jeanne Pouyand, Pollart, Marie Pujol, Suzanne Lamare, Pollart fils, Suzanne Pujol, J. Goular, Pujol fils, Lamare fils, C. de Bussac Gabet, André Pinet, F. Patillon, Pujol le jeune, Julie Pollart, Jeanne Pellereau, Simon Bodin, Marie Besson, Jacques Touzeau, Françoise Bastard, P. Berthon, Lamenie Estienne, Louise Maurissau, Louise Audinet, Bouchet, curé. — (GG. 559.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1058. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier, écrits.

**1764.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 10 janvier, inhumation de Michel-Victor, fils de Louis Le Houx, négociant à La Rochelle, et de Magdelaine Gallé, en présence de Jean Barret, Jean Garlopeau, Pierre Berthommé. Coudret, vicaire. — 24 janvier, inhumation de Marie-Françoise Le Picard, fille du eidevant trésorier des invalides de la marine en Canada et de Marguerite Delisle, en présence de Pierre Magé et Marie Boret, Bouchet, curé. — 16 mars, inhumation d'Edme Martin, bourgeois de La Rochelle, fermier de la maison noble de la Foucherie, en présence de Magdelaine Baribau, Edme-Jean Martin et P. J. Granger, soussignés avec Bouchet, curé. — 6 février, mariage de Pierre Pambaud, laboureur, fils de défunts François Rambaud, laboureur, et de Louise Bouchaud avec Marie Loiseau, 28 ans, fille de Jacques Loiseau, laboureur et de Jeanne Guérineau. Signé : Jac-

ques Loiseau, Estienne Loizau, Jacques Marot, Estienne Marot, De Chaumejan Sorin, Roy, Pollart, La Fradin, N. Dumon, François Dutré, F. Grenon et Bouchet, curé. — 10 février, baptême et enterrement de Louis-François et Marie, enfants jumeaux de François Bonneau, capitaine des employés dans les fermes du roi au poste de La Repentie, et d'Anne Guibot, parrains Louis Gay, aubergiste, et Michel Marot, laboureur, marraines Elizabeth Perraud et Marie-Anne Bonneau, femme Gay, qui ont déclaré ne savoir signer. Bouchet, curé. — (GG. 560.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1059 (Registre.). — In-4°, 12 feuillets, papier, écrits.

**1765.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 21 juin, inhumation de Jean-Baptiste Levivrai, bourgeois, décédé à 52 ans. Signé : Guilmot, Draud, Vatel, Dabbay, G. Delhumeau, A. Julien, Bouchet, curé. — 2 octobre, inhumation de François Beraud, avocat au Parlement, juge garde de l'hôtel de la monnaie de La Rochelle et sénéchal de la chàtellenie de Laleu. Signé : P. Auguste Beraud fils, Pollart, J. Gabet, Guilmot, Croisze-tière, Bremaud curé de Saint-Maurice et de Chaumejan Sorin. — 14 janvier, mariage de Pierre Pelletier, tonnelier, 25 ans, fils de défunt Jacques Pelletier, laboureur, et d'Anne Autrusseau, avec Marie Marot, fille de Michel Marot, laboureur et de Jeanne Ratté. Signé : P. Pelletier, P. Marot J. Pelletier, Jacques Fillonneau, Jean Bellefaye, Rougé, P. Ravay, Guionneau, Pelletier, Rouhauld, François Triau, J. Greset, Jean Coiré, Jacques Pelletier, Jean Coiré, Suzanne Pujol, B. Edmond, Jouneau, Félicité Chavault, Victoire Chavault, de Chaumejan Sorin, F. Pujol. Charault fils, Simon Bodin, Dubugrar, Jacques et Etienne Marot, Jean Garlaudeau, Bouchet, curé. — 3 avril, baptême de Charlotte-Françoise, fille de Jean-Baptiste Lulé, marchand perruquier à La Rochelle, et d'Elizabeth-Charlotte de Chaumejan, parrain Jean de Chaumejan, receveur du bureau des aides à La Rochelle, grand père de l'enfant, marraine Françoise-Genève de Chaumejan, tante paternelle. Signé : de Chaumejan Sorin, F. G. de Chaumejan, Tulé et Coudret, vicaire. — (GG. 561.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1060. (Registre. — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1767.** — (1766 manque.) — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 19 janvier, mariage de Jean-François Auditeau, laboureur à bras, fils de Jean Auditeau, laboureur à bras, et de Marie Borteau avec Jeanne-Thérèse Chevreau, fille de défunts Jean Chevreau, laboureur, et de Marguerite Popilleau. Signé : Thérèse Hu-

gon, A. Popilleau, Jean Garlopeau, J. Popillaud, Marie-Magdelaine Deniot, Jean Guillery, Pierre Foucaud et Bouchet, curé. — 22 janvier, baptême de Jeanne-Elisabeth, fille de Jean Marot, laboureur, et de Suzanne Tiraud, parrain Jacques Perraud, garçon tonnelier, marraine Jeanne-Elisabeth Lecomte, soussignés avec Marguerite Lecomte, Forneret, L. Lecomte, Marie Baubie et Fournier, vicaire. — 28 décembre, enterrement de Jeanne Autin, femme de Jacques Barret, laboureur à bras, en présence de son mari, François, Jeanne, Pierre et Marie Barret et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer. Bouchet, curé. — (GG. 562.)

E. Suppl. 1061. (Registre.) — In-4° 14 feuillets papier, écrits.

**1768.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 21 janvier, mariage de Pierre Poupard, laboureur, veuf d'Anne Delafond et de Marie Anne Gibaud, veuve de Jacques Geoffroi. — 9 février, mariage de Pierre Carrel, négociant à La Rochelle, natif de Saint-Jean-de-Luz, fils de feu Antoine Carrel et de Gracieuse Galbarret, avec Marie-Félicité Charault, fille de Philibert Charault, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France près la cour des monnaies de Lyon et lieutenant de son premier chirurgien à La Rochelle et de feu Marie Morel. Signé : Marie-Félicité Charault, Pierre Carrel, Pierre Robert, Charault, Delaire l'aîné, Charault fils, C. V. Charault, Anne Morel, Charlotte Charault, G. Charault, Jacques Morel, S. M. Bonfils Robert, M. Terral Delaire, Claessen Merle, D. Marchant, Fournier vicaire et Bouchet, curé. — 21 mars, baptême de Marie-Félicité, fille de François Rambaud, laboureur, et de Marie-Anne Nau, parrain Pierre Carrel, négociant de La Rochelle, marraine Marie-Félicité Charrault son épouse, soussignés avec C. V. Charault, G. Charault, C. Charault et Bouchet, curé. — 16 mai, mariage de Jean-Louis Meaumont dit Laborie, fils de Jean Meaumont dit Laborie, maître chirurgien juré, et de Marie-Catherine Tayeau, avec François-Geneviève de Chaumejan, native de La Rochelle, fille de Jean de Chaumejan Sorin, bourgeois, et de défunte Marie-Anne Allain. Signé : Meaumont Laborie, F. G. de Chaumejan, N. Huas, Tayeau veuve Laborie, M. D. Tayeau, Girard Tayeau, Romieu, de Chaumejan Sorin, de Chaumejan Lulé, Lulé, Tardy, C. A. Romieu, Tardy fils, M. F. Tardy A. Huas, Pollart, Guinot, Pollart, Julie Pollart, Girard Tostée, Gadobert Lagarosse, M. Gallocheau, H. J. Coupeau, Hélène Romieu, Pasty, Prevost, J. P. Rabiet, prêtre, vicaire de Nioul, F. Angélique, Grellety, prêtre récollet, Bouchet, curé. — 7 octobre, enterrement de Simon-André Bodin, fils de Simon Bodin, journalier, et d'Elisabeth Marot.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Signé : Simon Bodin et Porcheron de Périgny, vicaire de Laleu. — (GG. 563.)

E. Suppl. 1062. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier, écrits.

**1769.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 18 janvier, inhumation d'un « étranger, mendiant et inconnu, de taille médiocre, de visage long et maigre, de poil châtain et ayant la barbe blanche et qui a paru être âgé d'environ soixante ans, décédé sans sacrement dans la grange du sieur Malarbre où il avait été reçu par charité, et sur lequel on a trouvé un chapellet, ce qui a fait juger qu'il faisait profession de la Religion catholique, apostolique et romaine. » Bouchet curé — 10 février, inhumation d'Antoine Rambaud, vigneron, 36 ans en présence de Marie Marot, sa femme, Pierre Rambaud, son père, Jeanne Rambaud, femme de Pierre Plaideau, sa sœur et plusieurs autres. Bouchet, curé. — 12 septembre, baptême de Charles-Benjamin, fils de Pierre Dumaine et de Suzanne Watin, parrain Charles Lavallée, marraine Anne-Eléonore Dumaine, soussignés avec Gaultier La Gaultrie, vicaire. — 15 octobre, inhumation de François Bompont, veuve de Paul Sourieau, vigneron, « décédée subitement le jour précédent », en présence de Pierre et Elizabeth Sourieau, ses enfants, Paul Marot son neveu et de plusieurs autres qui ne savaient signer. Bouchet, curé. — 6 novembre, inhumation de Marie-Marguerite, fille de Jean-Baptiste Mesturas, capitaine des fermes du roi à La Repentie, et de Marie Guichard, en présence du père et de la mère, le père a signé avec moi Gaultier Lagaultrie, vicaire. — 18 septembre, mariage de Jean Beraud, négociant, 36 ans, fils de défunt Charles Beraud, négociant et de Jeanne-Elizabeth Tardy, avec Marguerite-Julie Pollart, de La Rochelle, 18 ans, fille de Jacques Pollart, conseiller du roi au Présidial de La Rochelle, procureur du roi de la maréchaussée et ancien maire de la ville, et de Marguerite-Catherine Guinot. Ont signé : J. Beraud, Marguerite-Julie Pollart, Tardy veuve Beraud, de Chaumejan Sorin, veuve Moreau, Tardy, Pollart, Guinot Pollart, Jacques Pollart fils, Adélaïde Pollart, Rosalie Pollart, F. Pollart, Aubierge Pollart, M. Guinot, Boutiron, Boutiron, M. Boutiron, M. S. Labare, Meaumont Laborie, de Bussac, Gabet, L. Gabet, Gaultier Lagaultrie, vicaire, B. G. Chaumejan Laborie, Bouchet, curé, J. G. Rabiet, prêtre, vicaire de Tricul, frère utérin de l'épouse. — 12 octobre, baptême de Joseph Martin, fils de Jacques Martin Sibille-Lavertu, négociant à La Rochelle et de Suzanne-Charlotte Pillié, parrain Joseph Pillié, grand-père, marraine Marie-Suzanne Mazyck, veuve Sibille-Lavertu, grand mère, soussignés avec Gaultier La Gaultrie, vicaire. — (GG. 565.)

E. Suppl. 1063. (Registre.) — In-4° 11 feuillets, papier.

**1770.** — Baptêmes, mariages et inhumation de Saint-Pierre de Laleu. — 7 janvier, inhumation de Jacques Plaideau, fils de Pierre Plaideau, laboureur, et de Jeanne Rambaud. Bouchet, curé. — 10 janvier, inhumation de Pierre Triau, tailleur d'habits, 33 ans, en présence de François, Jean-Baptiste, Jacques, Jean-Louis, et Elisabeth Triau, femme de Jean-Jacques Chevrier, vigneron. — 31 janvier, inhumation de Jean-Baptiste-Michel Legrand, fils de Jean-Baptiste Legrand, receveur des aides et octrois au bureau de la porte neuve de La Rochelle, et de Marie Deschamps, en présence de Pierre Chevalier et Marie-Anne Triau. — 19 mars, inhumation « avec la permission de M. Seignette, sénéchal de cette paroisse » de Pierre Rousseau, 36 ans, « jardinier chez M. Vivier, à la maison appelée Vaugouin « en cette paroisse... Trouvé mort, hier matin devant la « porte de ladite maison », en présence de Jean Rullier, Henri Cerpeau, Jacques Triau et Jacques Patillon, Bouchet, curé. — 11 décembre, inhumation de Pierre-Joseph, fils d'Alexandre Racapé, employé dans les fermes du roi au poste de la Repentie, et de Jeanne Mesnier, Gaultier La Gaultrie, vicaire de Laleu. — 26 novembre, baptême de Pierre-Joseph, fils d'Alexandre Racapé, employé dans les fermes du roi au poste de la Repentie, et de Jeanne Mesnier, parrain Joseph Mestadier, employé audit poste, marraine Elisabeth Bullé, femme de Segond, capitaine au poste de la Repentie. Signé : Mestadier, Catherine Loumeau Beauchard, Bullé Segond, Maynier, femme de Theriton, F. Segond, J. Bochart, Gaultier Lagaultrie, vicaire. — 30 décembre, baptême de Gervais, fils de Pierre Mayé et de Magdelaine Boret, parrain Gervais Gibaud, marraine Marie Goupilleau. Signé : Gaultier Lagaultrie, vicaire. — (GG. 566.)

E. Suppl. 1064. (Registre.) — In-4° 10 feuillets, papier.

**1771.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 11 septembre, inhumation de Marguerite-Jeanne, fille de Marc Tarin, fourrier au régiment d'Orléans-infanterie, et de Jeanne La Roche, en présence de Marie Chauvin, femme de Jean Nicolet et de Jean Garlopeau. — 22 décembre, inhumation de Marie Triau, en présence de Jean Triau, Marie Laguineau, ses père et mère, Louis et Jacques Triau, ses frères, Louise Triau, femme de Jacques Patillon et Marianne Triau, femme de Pierre Chevalier, ses sœurs, Bouchet, curé de Laleu. — 7 janvier, mariage de Jean Ratté, vigneron, 37 ans, fils de défunt

Jean Ratté, vigneron, et de Suzanne Triau, avec Elisabeth Coutanceau, fille de défunts André Coutanceau, vigneron et de Magdelaine Guérin. Signé : E. J. Comte, M. L. Comte, E. Lecomte, Christophe Mazière, Michot, F. Dan, Ferrerolle, Bouchet, curé. — 14 janvier, baptême de Pierre, fils de Pierre Soulice, maréchal ferrant, et d'Anne Bercelet, parrain Philippe Marot, marraine Magdelaine Marot. — 12 mai, baptême d'Augustin, fils de Simon Bodin et d'Elisabeth Marot, parrain Augustin de Nicou, écuyer, chevalier, seigneur de La Goupillière, marraine Marguerite Chaillou. Signé : Chevalier de Nicou, Marguerite Chaillou, femme de Bauchamps, veuve de Rienière et Gaultier Lagaultrie, vicaire. 11 août, baptême de Cécile, fille de Pierre Coutanceau, vigneron, et de Magdelaine Sallé, parrain Sébastien Lagarosse, conseiller du roi, receveur des amendes et épices des eaux et forêts des provinces d'Aunis et de Saintonge, marraine Lagrosse, Marie-Elisabeth Chauvet, Faure-Gadobert, Lagrosse, Benoist, veuve Chauvet, Pollart, Beraud, Mariel veuve Arondel, Marie-Jeanne Pujol, Marie Dufaud, Adélaïde Pollart, Cécile Chauvet, Marie Lagarosse, Jacques Pollart, Marie Arondel, Aubierge Pollart, Pujol, de Roizenil et Gaultier Lagaultrie, vicaire. — (GG. 567.)

E. Suppl. 1065. (Registre.) — In-4° 11 feuillets, papier, écrits.

**1772.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 14 août, inhumation de Gabriel-Armand, fils de Jean-Augustin Duperré, écuyer, conseiller du roi, receveur des tailles et trésorier de l'extraordinaire des guerres à La Rochelle, et de Marie-Gabrielle Prat Després, en présence de Victor Duperré, son frère et de Louis Dubois, domestique dudit sieur, soussignés avec Bouchet, curé. — 17 septembre, baptême de Jean-Baptiste-Gabriel, fils de Jean-Baptiste Beraud, bourgeois de La Rochelle et de Catherine-Julie Pollart, parrain Gabriel Rabiet, vicaire de Nieuil, qui a baptisé l'enfant, marraine Marguerite-Catherine Guinot épouse de Jacques Pollart, conseiller au Présidial de La Rochelle et son procureur en la maréchaussée, grand'mère maternelle de l'enfant. Signé : Guinot Pollart, J. Beraud, Adélaïde Pollart, Rosalie Pollart, J. G. Rabiet, vicaire de Nieuil. — 24 octobre, inhumation de Jeanne Bompoin, veuve en premières noces de Pierre Marot, vigneron, et en secondes de Jacques Monrouzeau, vigneron, 73 ans, en présence de Paul Marot, Marie Albert, Pierre Souriceau, Elizabeth Souriceau, femme de Pierre Roi. Bouchet, curé. — (GG. 568.)

E. Suppl. 1066. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier.

**1773.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-

Pierre de Laleu. — 8 février, mariage de Jean Albert, jardinier, 36 ans, fils de défunt Pierre Albert, vigneron et de Marie-Anne Jeffray, avec Marie Barret, 38 ans, fille de Pierre Barret, tonnelier, et de feu Jeanne Moreau. Signé : Louis Sagot, veuve Rocha, Jacques Bandri, P. L. Barret, Pierre Favereau, Jacques Favereau, Bouchet, curé. — 6 juillet, mariage de Christophe Mazières, 32 ans, fils de défunts Pierre Mazières, tonnelier, et de Magdelaine Gaultier, avec Elisabeth Gibaud, 26 ans, fille de défunts Gervais Gibaud, vigneron et de Jeanne Triau. — Signé : Christophe Mazière, P. Garlopand, Jean Garlaudeau, Louis Marot, Esther Louvan, Bouchet, curé. — 11 juillet, mariage de Pierre Guïtton, tonnelier, fils de Pierre Guïtton, tonnelier, et de feu Elisabeth Ancelin avec Marie Barret, fille de Jean Barret et de feu Magdelaine Guérineau. — Signé : Pollart J. Beraud, Guïnot Pollart, De Bussac Gabet, Adélaïde Pollart, Pollart Beraud, Rosalie Pollart, Aubierge Pollart, J. B. Gabet, Emès Pollart, L. F. A. Gabet, C. Janvier, Jean Barret, Pierre Favreau, Jacques Favreau, Estienne Loizet, Bouchet, curé. — (GG. 569.)

E. Suppl. 1067. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier, écrits.

**1774.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 février, inhumation d'Élisabeth Caritte, 31 ans, femme de Jean-Baptiste Poulain. Signé : J. Berthommé, Jean Garlaudeau, Bouchet, curé. — 21 septembre, inhumation de Marie-Rosalie, fille de Jean-Baptiste Beraud et de Marguerite-Julie Pollart. — 29 septembre, inhumation de Jacques Richer, huissier audienier au Présidial de La Rochelle, 34 ans, en présence d'Élisabeth Dubeignon, Jacques, Henri et Olive Richer. Signé : Richer Dreux, M. Bouet, Richer, J. Huët, Linaueteau, Verdin, L. Bouchet, curé. — 20 juin, mariage de messire Ambroise-Eulalie de Malartie, chevalier, major du régiment provincial de Montauban, fils de feu haut et puissant seigneur messire Pierre-Hippolyte-Joseph de Malartie, chevalier, comte de Montriconx, seigneur de Saint-Geniez et autres lieux, ancien lieutenant au régiment des gardes françaises de Sa Majesté, et de haute et puissante dame Antoinette-Charlotte de Savignac, veuve douairière dudit seigneur comte de Montriconx, natif de Montauban, 35 ans, et de Françoise Eugénie Claëssen, veuve douairière de feu messire Pierre-Henri Reignier, écuyer, seigneur de Périgny et de La Roche Barangère, conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur criminel et premier conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, 44 ans, témoins messire Louis Roussy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant pour le roi à La Rochelle, messire Jean-Joseph Davisard, chevalier de Saint Louis, major pour le roi à La

Rochelle, messire Jean Roland Claëssen, commissaire de la marine à Rochefort, frère de l'épouse, dame Bathilde Claëssen, veuve de messire Pierre Merle, chevalier de Saint-Louis, capitaine des grenadiers au régiment de Foix, sa sœur. Signé : Malartie, Françoise-Eugénie Claëssen, Roussy, Davidzard, Claëssen, Claëssen Merle, Faguerole, Boucherau, Crassons, Bouchet, curé de Laleu, Poirel, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy, Roussy de Caseneuve, doyen et vicaire général. — (GG. 570.)

E. Suppl. 1068. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier, écrits.

**1775.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 20 novembre, inhumation « dans « l'église, au bout de la grande allée du côté de l'Évangile, « sous le bane destiné aux sœurs de la charité de cette « paroisse » du corps de la sœur Eustache, Marie-Anne Huard, 44 ans « laquelle était une des deux premières « sœurs de la charité, qui étoient venues de la communauté de Querhoent, ci-devant Montoire, en bas Vendôme, pour remplir l'établissement fondé dans cette « paroisse en 1751 par dame Anne Busquet, veuve du sieur « Pierre Charly, négociant de La Rochelle, en présence de « la sœur du Saint-Sacrement, Marie-Anne Dufau, première supérieure dudit établissement et des soussignés. « J. G. Rabiet, prêtre vicaire de Nieuil, J. M. Vaeherie, « de Chanteloube, vicaire de St-Nicolas, Bouchet, curé « de Laleu ». — 27 février, mariage de François Duvair « régent de la paroisse d'Ars », 44 ans, fils de Mathurin Duvair, maître tailleur d'habits, et de défunte Catherine Chabrot avec Marie-Perrine Pommeau, 44 ans, veuve de Louis Gay, anbergiste. Signé : François Duvair, Blondell, Pommeau, Louis Vinet, Pelletier, Louis Marot et Bouchet, curé. — (GG. 571.)

E. Suppl. 1069. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier.

**1776.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 12 septembre, inhumation de Charlotte-Victoire Charault, 31 ans, épouse de Paste, bourgeois de La Rochelle. Signé : Marie et Charlotte Charrault, C. de Boussac, Gabet, Appoline Paste, Savouret, curé de Nieuil, Bremond, curé de Saint Maurice, Jean, curé de Lhoumeau, Bichon, vicaire de Laleu, Bouchet, prêtre, curé de Laleu. — 15 avril, mariage de Jean-Baptiste Paste, bourgeois de La Rochelle, 31 ans, fils de André Paste, officier à l'hôtel royal des invalides à Paris, et de Marie Françoise Haas, avec Charlotte-Victoire Charault, fille de messire Philibert Charault, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et

couronne de France près la cour des monnaies de Lyon, et lieutenant de son premier chirurgien à La Rochelle, et de Marie Morel. Signé : Charlotte-Victoire Charault, Paste, Lhormorein, Carrière, Marie Charault, Roy, C. Touchémolin, Appoline Paste, Jean Gast, Pujol de Rivreuil et Bouchet, curé. — (GG. 372.)

E. Suppl. 1070. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier, écrits.

**1777.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 24 mai, inhumation d' « un cadavre » trouvé à la côte de la Repentie, paroisse de Laleu, par « Jacques Barret, garde de l'Amirauté, lequel a été reconnu être le corps du sieur de Nouzières, lieutenant « du vaisseau *le Père de Famille*, qui avait péri à la mer, « la nuit du dimanche au lundi, 12 de ce mois, avec deux « autres personnes, dont les corps ont été trouvés à la « même côte, fils de M. de Nouzières, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Saint-Martin, île de Ré, l'inhumation « faite avec la permission de MM. les officiers de l'Amirauté, en date de ce jour, en présence de Pierre Berthomé et Jean Garlopeau, soussignés avec Bouchet, « curé ». — 9 août, inhumation de Jean-Jacques, fils de Jacques-Nicolas Legrix, négociant à La Rochelle et de Louise-Renée Roudès, en présence d'Étienne Loiseau, vigneron et de Marie Chevalier sa femme, ses père et mère nourriciers. Bouchet, curé. — (CG. 573.)

E. Suppl. 1071. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier, écrits.

**1778.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 19 janvier, mariage de Louis Coupeau, vigneron, fils de feu François Coupeau, vigneron, et de Marie Perrotin avec Thérèse Terrade, fille de Pierre Terrade vigneron et d'Anne Bailly. Signé : Draud Lechevalier, Hugnet, Garraud, Marie Solange, Hugon et Bouchet, curé. — 28 avril, mariage de Pierre Bompoin, vigneron, fils d'Antoine Bompoin, vigneron, et de Jeanne Jubert avec Marie-Jeanne Macheteau, fille de défunt Jean Macheteau vigneron et de Marie Patillon. Signé : Suzanne Auginet, Anne Mour, Benine Terrau, Bouet, J. Patillon, F. Patillon, Jean Patillon, Bouchet, curé de Laleu. — 28 février, mariage de Jacques Bompoin, vigneron, fils d'Antoine Bompoin, vigneron, et de Jeanne Jubert, avec Magdelaine Goupilleau, fille de défunt Jacques Goupilleau et de Magdelaine Ratté, veuve de Gervais Gibaud. Signé : Philippe Marot, Bonet, F. Patillon, Christophe Mazière, Antoine Chadeffaud, Nicolas Bouet, Paul Chassot, Pierre Bouet fils cadet, Bouchet, curé. — 30 juin, mariage de Gabriel Dorain,

journalier, fils majeur de défunts Jacques Dorain, portefaix, et de Marguerite Pinau, avec Élisabeth Daudet, fille de François Daudet, vigneron, et de feu Françoise Gibaud. Signé : Jeanne Hipo, Agathe-Soulange Duperré, Duperré, Furey Duperré, Desmarais, Esther Desmarais, Marianne Lacroix, Pierre Viot, Fr. Patillon, P. Écarlat, père, P. Écarlat, Bouchet, curé. — 9 novembre, mariage de Pierre Barret, vigneron, fils de Jacques Barret, garde côtes et de défunte Jeanne Antin, avec Jeanne Triau, fille de Jacques Triau dit Sonnet, vigneron et de . . . . . Signé : P. Barret, et Bouchet, curé. — 23 novembre, mariage de Jacques Bompoin, vigneron, veuf de Marie-Anne Favreau et de Marie Guignon, veuve de Jean Barret, vigneron. Signé : Apert Maglinière, Barraud et L. Brelay, Bouchet, curé. — (GG. 574.)

E. Suppl. 1072. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier, écrits.

**1779.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 6 mars, inhumation de Jacques Pollart, doyen des conseillers du roi au Présidial de La Rochelle et son procureur en la maréchaussée d'Aunis, faisant les fonctions de lieutenant général, ancien maire de La Rochelle, 76 ans. Signé : J. G. Rabiet, prêtre, curé de Lagord, J. Pollart, Seignette, Regnaud, procureur du roi, Beraud, Viette de la Rivagerie, Moyne du Vivier, Alquier, avocat du roi, Blavout, prêtre, Jean, curé de Lhoumeau, Savouret, curé de Nieuil, J. M. Vacherie de Chanteloube, prêtre, vicaire de Saint-Nicolas, Bouchet, curé de Laleu. — 24 novembre, inhumation de Suzanne Chobart, épouse de Joseph Ferral, capitaine des employés dans les fermes du roi au poste de la Repentie. Signé : Richard, Barbarin, Besson, Delbœuf, Bouchet, curé. — 13 décembre, inhumation de Jacques Patillon, vigneron et premier marguillier en charge de cette paroisse, 50 ans, en présence de Louise Triau, sa femme, Jean-Elie, Pierre-Jacques, Jacques-Etienne et François-Antoine Patillon, ses enfants, qui ont déclaré ne savoir signer. Bouchet, curé. — 1<sup>er</sup> février, mariage de Pierre Favreau, vigneron, 34 ans 1½, fils de défunt Michel Favreau, vigneron et de Marie Barret avec Marie-Anne Escarlat, 28 ans, fille de Pierre Escarlat, tonnelier et de Marie-Anne Bodin. — 1<sup>er</sup> août, baptême de Jeanne-Rosalie fille de René Huguet, chirurgien sur les navires marchands, et de Marie-Solange Hugon, parrain Joseph Ferat, capitaine des employés dans les fermes du roi au poste de la Repentie, marraine Jeanne-Emérantienne Hugon, soussignés avec Anne de Feral, M. Françoise Hugon, Barbarin et Bouchet, curé. — 14 août, baptême de Marie-François-Hippolyte, fils de Jean-Baptiste Beraud, bourgeois de La

Rochelle et de Marguerite-Julie Pollart, parrain Joseph-François Romieu, avocat au Présidial, et receveur des droits du roi à Puydrouard, marraine Aubierge Pollard, soussignés avec Renée Pollart, E. et F. Herard et Bouchet, curé. — (GG. 575.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1073. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

**1780.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 26 juin, mariage de Jacques Merceron, vigneron, fils de défunt Jacques Merceron, vigneron et de Magdelaine Rambaud, avec Marie Triau, 26 ans, fille de défunts François Triau, vigneron et de Marie Escarlat. Signé : J. Merceron, P. Escarlat père, Dapelvoisin, P. Favreau, Pierre Escarlat, Pierre Rambaud, Marie Pellene dite Remonne, MM. Bouin, Jean Garlaupéau, Thérèse Moraney, Boulay, Marianna, Marguerite Ratuit et Bouchet, curé. — 28 octobre 1780, inhumation de messire Jean-Bertrand-Marie vicomte Desgrées, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie, décédé dans sa maison de Pampin, 54 ans. Signé : Saintours, Gaultier, Deschamps, vicaire et Bouchet, curé. — (GG. 576.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1074. (Registre.) — In-4° 14 feuillets papier, écrits.

**1781.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 31 janvier, inhumation de Pierre Bouchet « prêtre curé de cette paroisse, décédé le jour précédent, âgé d'environ soixante ans, en présence des « soussignés Bouchet, Pinet, Pierre Bouchet, Deschamps, « prêtre, vicaire de Laleu, Chauveau, prêtre vicaire de « Lagord, J. G. Rabiet, prieur curé de Lagord, Berthomé, « doyen curé de Marsilly, Poyaud, curé de Saint-Xandre. « Gastumeau, prieur curé de Dompierre, Jean, curé de « Lhoumeau, Croi-zetièrre, prêtre, Pavie, vicaire de Dom- « pierre, J. M. Vacherie de Chanteloube, prêtre, Brémand, « curé de Saint-Maurice, Savouret, curé de Nieuil, doyen « de la Conférence. » — 2 avril, inhumation de Jacques Gibaud, vigneron, 38 ans, « trouvé mort dans le tîef de « Pampin, dépendant de la chàtellenie de Laleu, comme « il appert par le procès-verbal de M. Raoult, juge de la- « dite chàtellenie qui en requit la sépulture. » Pollart, curé de Laleu. — 25 juin, mariage de François Dugas, domestique chez M. de Saint-Pierre, fils de Jean Dugas et de défunte Françoise Vallée, avec Thérèse Martin, fille de défunt Marc Martin, laboureur et de Marie Olivier, en présence de Jean Dugas, Pierre Dugas, Marguerite Dugas, Françoise Olivier, femme de Pierre Archambeau, Benja-

min Archambeau. Signé : M. E. Boé De Rougemont, Pollart, curé de Laleu. — 20 août, mariage de François Escarlat, laboureur, fils de Pierre Escarlat, tonnelier et de Marie-Anne Bodin, avec Louise Triau, fille de défunt Jean Triau, laboureur et de Françoise Autin, à présent femme de Louis Cosson. Signé : F. Escarlat, P. Escarlat, P. Escarlat, F. Triau, E. Marot, Jean Autin, J. P. Cosson, P. Besson, Etienne Sesehebere, J. F. Panier, J. Favreaud, Pollart, curé. — 10 octobre, baptême de Jacques-Denis-Erasme, fils de Jean-Baptiste Beraud, bourgeois et de Marguerite-Julie Pollart, parrain Jacques-Gabriel Pollart, curé et oncle maternel de l'enfant, marraine Catherine Guinot, veuve de Jacques Pollart, conseiller au Présidial, et tante maternelle, qui ont signé avec Beraud père, Aimée et Aubierge Pollart, tantes, veuve Pollart, J. G. Rabiet, prieur curé de Lagord et Pollart, curé de Laleu. — (GG. 577.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1075. (Registre.) — In-4° 14 feuillets, papier, écrits.

**1782.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 10 juin, mariage de Jacques Rambaud, vigneron, fils de Jean Rambaud, vigneron, et de Magdelaine Bisson avec Magdelaine Tibaud, fille de défunts Jean Tibaud, vigneron et de Marie Robert. Signé : Pierre Rambaud, Joseph Tibaud, Jean Garlopeau, J. Besson, Ingrand, Marvand, S. Ingrand, Louise Brossard, Lardeau et Pollart, curé. — 10 juillet, mariage de messire Jean-Richard-Antoine-Robert Butler, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, fils de feu messire Pierre-Antoine Butler, écuyer et de défunte Marie-Elisabeth Bodkin, avec Marie-Magdelaine Lamoureux, fille de feu Jean Lamoureux et de défunte Marie-Anne Lemoine. Signé : Jean-Richard-Antoine-Robert Butler, Marie Lamoureux, Daviaud, Tourneur, Gaultier, Deschamps prêtre et Pollart, curé de Laleu. — Reconnaissance, pour leurs enfants, de Jeanne-Pélagie « fille d'un père et d'une mère inconnus » baptisée à S<sup>t</sup> Louis de Rochefort, le 19 mai 1774, et Pantaléon, baptisé à S<sup>t</sup> Louis de Rochefort le 24 novembre 1781. Signé : Jean-Richard-Antoine-Robert Butler, MM. Lamoureux, Gaultier, Deschamps, prêtre, Daviaud, Tourneur, Pollart, curé de Laleu. — 30 octobre, inhumation de Magdelaine-Louise, 10 mois, fille de messire Étienne-Hubert de Méric écuyer, sieur de Sandrail et de Marie-Louise Duranceau, en présence de Marie Robert, femme de J. Thi-baud, Pollart, curé de Laleu. — (GG. 578.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1076. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier, écrits.

**1783.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-



Pierre de Laleu. — 2 janvier, inhumation de deux enfants « ondoyés à la maison et décédés aussitôt » de messire Etienne-Hubert de Méric, sieur de Sandrail et de Marie-Anne-Louise Duranceau, Pollart, curé. — 17 février, mariage de Pierre Besson, vigneron et de Marie Autin, avec Marie Joffroi, fille de défunt Jacques Joffroi et de Marie-Anne Gibaud. Signé : P. Besson, Simon Besson, Marie Besson, E. Marot, Pierre Ecarlat, Pierre Raubaud, De Heimbach et Pollart, curé de Laleu. — 23 septembre, inhumation d'Ambroise Thibaud de Beauregard, supérieure de la maison de charité de cette paroisse, religieuse de la maison de Querhouil en Vendômois, décédée à 48 ans. Pollart, diacre, Pollart, curé. — (GG. 579.)

E. Suppl. 1077. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier, écrits.

**1784.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 12 janvier, mariage de Pierre Triau, laboureur, fils de Louis Triau, laboureur, et de Marie Gellot, avec Louise Moreau, fille de défunt Pierre-David Moreau laboureur, et de Jeanne Lambert. Signé : P. Triau, F. Ecarlat, Pierre Regnier, Nouzillot et Pelletier. — 3 mai, mariage de Jacques Pihier, vigneron, fils de défunts Jacques Pihier, vigneron, et de Elisabeth Marot, avec Françoise-Murzeaud, fille de défunts Jean Murzeaud, vigneron, et de Françoise Bonneau, Pollart, curé. — 3 novembre, baptême de Pierre-Moïse, fils de Julien-Philibert Poisson, employé dans les fermes du roi et de Marie-Françoise Neau, parrain Pierre Duhulgod, marraine Thérèse Contand, soussignés avec Therans Poisson et Pollart, curé. — (GG. 580.)

E. Suppl. 1078. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier, écrits.

**1785.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 30 mars, inhumation de Charles Hardy, natif d'Angers, 38 ans, imprimeur travaillant à La Rochelle, chez Chauvet et son prédécesseur environ 12 ans « trouvé noyé à la côte de la Repentie, qui a été reconnu « par MM. ses confrères, M. Chauvet, imprimeur du roi, « M. Ferret et son frère, M. Vincent Cappon, M. Maugé, « maître relieur, M. Sombert, M. François Sauveau et « M. Martin » soussignés avec Pollart, curé — 4 juillet, mariage de Pierre Delmas, lieutenant des fermes du roi, de Saint-Dominique de Montpasier, diocèse de Sarlat, fils de Pierre Delmas, bourgeois et Marie Delayre, avec Jeanne-Cathérine Esneaud de Breuil, fille de messire Jean-Baptiste Esnaud du Breuil, écuyer, receveur des fermes du roi à La Repentie et de Marthe Tillard Pougandin. Signé : Delmas, Esnaud-Dubreuil, Malon, Méric de Sandrail, Maurisson,

Pollart, curé. — 25 septembre, inhumation de Mathieu Dupré, 40 ans, « décédé dans la maison de M. Pollart où il étoit venu faire uendange » Pollart, curé. — 15 décembre, inhumation d'Alexis Camus, 17 ans. Signé : J. Grenon et Pollart, curé. — (GG. 581.)

E. Suppl. 1079. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier, écrits.

**1786.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 3 janvier, baptême d'Étienne Michel, fils d'Étienne Deregé, maître charpentier, et de Magdelaine Modeste Surge, parrain Michel Danglade, maître couvreur, marraine Magdelaine Missonnet, femme de Poplineau Charpentier. Signé : Drajot, Étienne Deregé, Danglade, Poplineau et Pollart, curé. — 20 février, baptême de Pierre-Gabriel, fils de Jacques Merceron « chantre et « régent de cette paroisse », et de Marie Triaud, parrain Pierre Merceron, oncle, et marraine Jeanne Triaud, cousine de l'enfant, Jacques Merceron et Pollart, curé de Laleu. — 20 avril, baptême d'Antoine-Alexandre, fils de Pierre Triaud, vigneron, et de Anne-Marie Patillon, parrain Marc-Antoine-Félix-Marguerite Giraud et marraine Alexandre Pourally « qui ont déclaré ne savoir signer à cause de leur bas « âge » P. Triaud et Pollart, curé. — 17 juillet, mariage de Simon-Camille Dufresse, bourgeois, fils de François Dufresse, négociant, et de défunte Jeanne Maurice Péronne, avec Françoise Charles, fille de défunt Pierre Charles négociant et de Magdelaine Biardine-Lamitière. Signé : Dufresse fils, Françoise Charles, Peronne, P<sup>re</sup> E. Charles Foulque, Dufresse père, M. D. Layau, V<sup>e</sup> Landois-Foulque, Oostren veuve Charles, Pelletier de La Rivallière, Adam Pelletier, Regnier Guilmot, et Pollart, curé. — 16 août, inhumation de messire Victor Chrisenil Duperré, officier lieutenant au régiment Vermandois, 28 ans. Signé : Ch. Duperré, Giraud Descures, Despéroux, Demissy fils, Gourdon, Déhault de Pressensé, (aïeul du Sénateur, membre de l'Institut, Académie des Sciences morales et politiques), Garois, Pollart, curé. — (GG. 582.)

E. Suppl. 1080. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, écrits.

**1787.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 16 février, inhumation de Marie-Thérèse Ver, 37 ans, épouse de Jean Sevelit, fermier de cette paroisse, en présence de Pierre Ver, son neveu et Augustin Gaultier, soussignés avec Pollart, curé. — 11 juin, mariage de Jacques Jamin, farinier, fils de défunts René Jamin farinier, et de Marie Fillon, avec Marie Catherine Étot, fille de François Étot, marchand, et de défunte Jacqueline

Leuppe. Signé : Quentin, Chaulet, C. Seguin, Esnaud, Dubreüil, Pineaud et Pollart, curé. — (GG. 583.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1081. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier, écrits.

**1788.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 2 juin, inhumation de Marthe Tillard Pougandin, 50 ans, épouse de messire Jean-Baptiste Esnaud Dubreüil, écuyer, receveur des fermes du roi au port de La Repentie. Signé : Esnaud Dubreüil, Lefeuve, Renaud, et Pollart, curé de Laleu. — 16 juin, 1788 mariage de Louis Triaud, vigneron, fils de défunt François Triaud, vigneron, et de Marie Escarlat, avec Marie Catherine Chevalier, fille de Pierre Chevalier, vigneron, et de Marie-Anne Triaud. Signé : P. Escarlat père, P. Triaud, P. Escarlat, Delestre, Marianne Boüet, Morgand et Pollart, curé de Laleu. — 18 septembre, baptême de Jeanne et Magdeleine, filles jumelles de Jean Triaud, laboureur et de Jeanne Roux, parrains Jacques Roi et Joseph Marot, marraines Jeanne Merlet et Magdelaine Moiseau. Croiszetièrre, prieur, curé de Mortagne. — 27 octobre, mariage de François Marot, vigneron, fils de Jean Marot, vigneron et de Suzanne Triaud, avec Louise Bodin, fille de Simon Bodin, vigneron et d'Élisabeth Marot. Signé : Simon Bodin, L. Patillon, J. Patillon, Jacques Roy, Hérard, Pollart, curé de Laleu, Croiszetièrre, avocat, Edmond Richer, sous-lieutenant de vaisseau, R. Crassous, Crassous, Bryhan Croiszetièrre et R. B. F. P. Croiszetièrre. — (GG. 584.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1082. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier, écrits.

**1789.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 23 avril, baptême de Louise, fille de Pierre Boutet, laboureur et de Françoise Durand, parrain François Seguy, directeur de la monnaie de La Rochelle, représenté par Germain Favour, fondeur à la monnaie, marraine Louise Seguy, représentée par Jeanne Aimée, qui ont déclaré ne savoir signer, sauf la marraine. Signé : Jeanne Aymée, Pollart, curé. — 13 juillet, mariage de Pierre Roy, vigneron, fils de Jacques Roy, vigneron, et de défunte Marie Guignon avec Jeanne Triaud, fille de Louis Triaud, vigneron et de Jeanne Boutet. Signé : Jacques Roy, Jacques Roy, François Roy, François Foin, Philippe Triaud, François Pedeneau, Jacques Merceron, J. Patillon, Pollart, curé. — 26 décembre, baptême de Pierre, fils de Pierre Triaud, vigneron, et de Marie Menanteau, parrain Pierre Triaud, grand-père, marraine Magdelaine Salé, veuve de Pierre Coutanceau. Pollart, curé. — (GG. 585.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1083. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, écrits.

**1790.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Pierre de Laleu. — 17 mars, inhumation d'Étienne Marot vigneron, 80 ans, en présence de Jacques, Étienne, Louis et Jean Marot, Magdelaine Marot, femme de Gervais Gibaud Signé : Jacques Marot, Étienne Marot, Pollart, curé. — 3 avril, mariage de Philibert Desplanches, employé dans les fermes du roi au poste de la Repentie, fils de Joseph Desplanches et de défunte Antoinette Bouin, avec Françoise Crépaud, fille de défunts Jean Crespaud, et de Louise Gilbert. Signé : Jean Barot, P. Renaud, Pollart, curé. — 11 mai, mariage de Jean-Baptiste-Edmond Richer, sous-lieutenant des vaisseaux du roi, de la huitième escadre, au département de Rochefort, fils de Joseph-Jean-Baptiste Richer, capitaine de port à la Guadeloupe, et de Victoire Vincelotte du Fort de Saint-Pierre, avec Reine-Bathilde-Marie-Pélagie Croiszetièrre, fille de ten Jacques Croiszetièrre, conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles de La Rochelle, et d'Élisabeth Morisset, en présence de Charles-César-Séraphin des Herbiers de L'Étanduèrre, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de St-Louis et chevalier de Malte non profès, Pierre Alexandre Robert, sous-lieutenant des vaisseaux du roi, Jean-Baptiste Druet, prêtre, principal du collège de Surgères, la mère de l'épouse, Gabriel-Jacques-Constantin Croiszetièrre, avocat, son frère et curateur, Paul-Augustin-Mathias Croiszetièrre, son père, Catherine-Madelaine Bryhan, sa belle-sœur, épouse du s<sup>r</sup> Croiszetièrre, Joseph Crassous de Médeuil, doyen des procureurs du Présidial, Julien-René Plessis, procureur, Louis Croisier, bourgeois, Marie Louise-Émilie Crassous, Rosalie Crassous, Charles Rousseau, notaire tous sous-signés et Polliciant Croiszetièrre, bachelier de Sorbonne, prieur-curé de Mortagne-la-Vieille en Annis. — (GG. 586.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1084. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier, écrits.

**1791.** — Baptêmes, mariages et inhumation de Saint-Pierre de Laleu. — 15 février, mariage de Charles-Hubert Barthélemy-Louis Simmer, sergent-major et secrétaire du régiment de la Saxe, fils de défunt François Simmer, bourgeois et de Marie Catherine Reyter, de Thionville, avec Rosalie-Marguerite Croizet, fille de Blaise Croizet, ci-devant maître de poste à La Rochelle et de défunte Anne Peraud. Signé : Claire Croizet, Simmer, Croizet, Moutier, Croizet, Croizet fils, Gontier, Baston, Gontier fils et Pollart, curé, et reconnaissance pour leur fils légitime de Augustin-Louis Benjamin, baptisé, le 7 juin 1790 à Lagord. Signé : Cl. Croizet,

Simmer, Croizet, Contier, R. Croiset, Croiset fils, Monniers Baston, Gontier fils et Pollart, curé. — 12 mai, inhumation de Marie-Sophie Nicolas de La Villemarais, 50 ans. Signé : N. La Villemarais, C. de S<sup>te</sup> Radegonde, B. N. Lavillemarais, Rives, Simmer et Pollart, curé. — (GG. 587.)

E. Suppl. 1085. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier,

**1792.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre de Laleu. — 23 janvier, baptême de Barthélemy-Marie-Joseph, fils de Joseph Demartin, lieutenant préposé à la police du commerce extérieur au port de la digue, et de Marie-Françoise Boureaud, parrain Barthélemy-Marie Pommerot, lieutenant préposé à la police du commerce extérieur au poste de la Repentie, marraine Anne Pain. Le parrain a signé avec le curé et le père. — 13 février, mariage de Pierre Juleau, vigneron, fils de défunt Antoine Juleau, vigneron et de Marie Baudry, avec Magdelaine Plisson, fille de feu Pierre Plisson, vigneron, et de Louise Bonhomme. Signé : Viault, Victoire Viault née Rochard, Pollart, curé. — 16 août, mariage de Joseph Migault, tonnelier, natif de Rouen, fils de défunt Louis Migault, maître menuisier et d'Anne Brochet, de La Rochelle, avec Louise Albert, fille de Louis Albert, vigneron, et de Suzanne Ratin. Signé : Joseph Migault, Annet Albert, J. Migault, Jeanne Guillie, L. Pollart, curé. — (GG. 588.)

E. Suppl. 1086. (Registre.) — In-4°, 801 feuillets, papier.

**1632-1680.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jehan du Perrot. E. Henry, curé. — « Aujourd'hui, « 14<sup>e</sup> Jour de mars 1632, a été baptisé dans l'église « antienne de Saint-Jehan du Perrot, Jehan, filz de « Michel Le Maigre et de Sarra Bonnin. Le parrain fut « Jehan Tharay, commissaire ordinaire de la Marine, la « marraine Marie Barbier, et à l'issue de la bénédic- « tion et réconciliation de ladite Église et cimetière et « en présence de Gabriel Bateau et Jacques Guériteau, « fabriciens de ladite paroisse, de Saint-Jehan du Perrot « et de plusieurs autres cy-dessous signés. » Signé : « E. Henry, curé de Saint-Jehan du Perrot, Tharay, « Marie Barbier, Gabriel Bateau, Billon, F. Gariteau, « H. Delafont, Pynard, Laberthe, Jean Pineau, Gabriel « Picaudeau, Riolé, M. Richard, Pierre Garreau, « P. Beraud, Lemaistre, Pierre, ancien sacristain de St- « Barthélemy et de St-Jehan du Perrot. » — « Le 22 juil- « let 1632, a été baptisé Pierre, fils de Gabriel Bateau et de « Marie Vaugour. Le parin fut M. M<sup>re</sup> Pierre Habert,

« conseiller au siège présidial de La Rochelle, la marine « damoiselle Marguerite Horry. » Signé « Habert, Mar- « guerite Horry, Gabriel Bateau et E. Henry, curé de « St-Jehan du Perrot. » — 19 janvier 1633, baptême de Marie, fille de Léonard Appart et d'Esther Boursaud, parrain Jean de Lescalle, lieutenant criminel de La Rochelle, marraine Marie d'Abillon, E. Henry, curé. — 2 février 1633, baptême d'Antoinette, fille de Jacques Hersant et de Marie Camaret, parrain Claude Philippe, secrétaire de M. le duc d'Elbeuf, marraine Antoinette de Vandière. — Signé : Phelippe Vandière, E. Henry, curé. — 12 mars 1633, baptême d'Urbain, fils d'Antoine Grignon, et de Suzanne Sepet, parrain Urbain Sauvé, conseiller du roi et élu en l'élection de La Rochelle, commissaire ordinaire en la marine, marraine Marie d'Abillon, femme de Benjamin Meurguier, élu de La Rochelle. — Signé : Sauvé, Marie d'Abillon, E. Henry, curé. — 14 avril 1633, baptême de Louis, fils d'André Thibault, marchand et de Marie Bigotteau, parrain Jean Bretinaud, écuyer, sieur de Foix, conseiller du roi et l'un des Élus de cette ville de la Rochelle, marraine Marie Thibault. — 1<sup>er</sup> mai 1633, baptême de Philippe, fils de Michel Le Naigre et de Sarra Bonnin, parrain Philbert Rapinat de Lestang, commis à l'extraordinaire de la guerre, etc., marraine Philippe de La Barre, épouse de François de Villemontée, chevalier, seigneur de Villenoxe et de Monteguillon, conseiller du roi en ses conseils et intendant de la justice en cette province. — Signé : De la Barre, De Lestang, E. Henry, curé. — 13 août 1634, baptême d'Anne, fille de Martin Surger et de Marie Benon, parrain François de Sauzay baron de Baulle, marraine Anne de L'Escale. (Signé) François de Sansay, Anne de Lescalle et E. Henry. — 23 octobre 1635, baptême de François, fils de François Angoulaud, sergent royal et de Marie Roux, parrain Pierre Gabert, écuyer, conseiller et avocat du roi au Présidial de La Rochelle, marraine Jeanne Marchand, femme de Jean de Lescalle, écuyer, lieutenant criminel au Présidial. — Signé : Jeanne Marchand, Habert et Robert, prêtre de l'Oratoire. — 25 février 1636, baptême de Michel, fils de Michel Le Maigre, sergent royal et général en France et fabricant de la paroisse et de ..., parrain Jacques Gresseau, conseiller du roi et juge magistrat civil et criminel nommé par Sa Majesté, marraine Marie Maisondieu. — Signé : Gresseau, Marie Maisondieu et E. Henry, curé. — 23 novembre 1636, baptême d'Antoine, fils d'Antoine Garnier et de Marie Dubois, parrain Antoine de Bois Martin, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, marraine Catherine Leullier, soussignés avec Henry, curé. — 4 février 1637, baptême de Pierre, fils de Claude Mals et de Suzanne Clause, parrain

noble Moïse de Billon, écuyer, sieur de La Touche, lieutenant de Mgr le Cardinal dans les tours de la Rochelle et sergent major de ladite ville, marraine Catherine Leullier, soussignés avec Robert, prêtre de l'Oratoire. — 19 avril 1637, baptême de Jeanne, fille de Pierre Demier, marchand et de Catherine Thomas, parrain Louis Auboyneau, marraine Jeanne Pentecoste, soussignés avec E. Henry, curé. — « Le 28 décembre 1632, fust enterré Jean de « Lespine, natif de Brest en Bretagne, lequel fut tué le « jour d'hiver sur les 9 ou 10 heures du soir. » — « Le 26 mars 1634, a été enterrée dans le cimetière de « ceste paroisse Marie Mariochelle, vefve de Jean « Nadault. » — « Le 13 février 1635, ont esté enterrez « dans le cymetière Saint-Jehan du Perrot, par moy « curé dudit lieu, Charles Noël, natif d'Agneaux en Nor- « mandie et Etienne Labbé, de la paroisse de Longueil, « en Normandie, tous deux matelots, lesquels se sont « noyés, par cas fortuit, près le port de la ville de La « Rochelle. » — « Le 28 avril 1635, ont esté espousés, par « moy curé de Saint-Jehan du Perrot en la ville de La « Rochelle, le sieur Jean Massé, marchand de la paroisse « d'Ars en l'isle de Rhé, avec Marie-Jeanne Desmier, « vefve de feu Pierre François et ce en présence de Marie « Massé, Marguerite Auboyneau, et autres soussignés, « E. Henry, curé de St-Jehan. » — 27 mars 1638, baptême de Elie, fils de Pierre Dubré et d'Elisabeth Ferchault, parrain messire Elie Ferchaud, prêtre, curé de Laleu, marraine Joachine Gombault. — 23 mars 1639, baptême d'Amador, fils d'Etienne Laffetté et de Marguerite Asehai, parrain « honeste homme Louis du Cambout, « esenier, sieur de Bessay, gouverneur pour le roy en « la citadelle d'Oleron, » marraine Marie Papan, femme de M. du Verger, lieutenant d'une compagnie pour le service de Sa Majesté. — Signé : Loys du Cambout, Bessay, Marie Papan. — 20 mai 1639, baptême de Moïse, fils d'Antoine Garnier et de Marie Dubois, parrain noble homme Moïse de Billon, écuyer, sieur de La Touche-Denon, lieutenant pour Monseigneur le Cardinal dans son gouvernement des tours et hâvres de La Rochelle, major et capitaine commandant les armes de la dite ville, marraine Marie François, femme de Michel Bigoteau, écuyer, sieur du Plomb, conseiller du roi en l'Élection de La Rochelle. — 7 novembre 1639, baptême d'Antoinette, fille de Jean Michel et de Marie Gougeon, parrain Guillaume Desjardins, sieur du Val, contrôleur des guerres, marraine Antoinette de Maurogné. — 28 juin 1640, baptême d'Anne, fille d'Antoine Marquet et de Marie Barbin, parrain Moïse de Billon, chevalier, sieur de La Touche-Denon, gouverneur des tours de La Rochelle et grand sénéchal d'Aunis, marraine Marie Bigoteau, femme de M. de Durand, conseiller

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

au Présidial de La Rochelle. — Signé : La Touche-Denon, Marie Bigoteau. — 12 octobre 1640, baptême de Moïse, fils de François Augerol et de Marie Simon, parrain noble homme Moïse de Billon, chevalier sieur de La Touche, gouverneur des tours de La Rochelle, grand sénéchal d'Aunis, marraine Marie Papan, femme de M. du Verger, lieutenant de la compagnie des gens de pied de Mr. le Marquis de Saint-Christophe et écuyer de M. le grand prieur. Signé : Moïse de Billon, Marie Papan, E. Henry, curé. — 4 mars 1643, baptême de Marie, fille de Jehan Pinaud et de Catherine Neau, parrain André Tuffé, avocat en Parlement, marraine Marie Dubois, E. Henry, curé. — 30 mai 1643, baptême de Pierre, fils de Jean Massé, et de Jeanne Desmier, parrain Pierre Habert, avocat du roi au Présidial de La Rochelle, marraine Elisabeth Cabece, veuve de Pierre Chastelain, E. Henry, curé. — 21 octobre 1647, baptême de Louis, fils de Pierre Bourrot et de Françoise Baron, parrain Louis de Bosquevert, écuyer, sieur de La Roche du Montait, marraine Marie de Baudry. — 24 juin 1649, baptême de Françoise, fille de Françoise Pigré et de Claude Bonamy, parrain Jean Chauvet, marchand, marraine Françoise Manigault, femme de Moïse de Billon, chevalier, sieur de La Touche-Denon, gouverneur des tours de La Rochelle. — 13 mars 1650, baptême de Jacques, fils de Jean Chessé et d'Isabelle Chariot, parrain Jacques Tuffé, conseiller au Présidial de La Rochelle, marraine Marie Duhamel. Signé : Jacques Tuffé, Marie Duhamel, E. Henry, curé. — 30 mars 1650, baptême de Marie, fille de Pierre Chasteigner et de Imberte de Ribourt, parrain honorable homme Simon de Vuacousains, fabriqueur de cette paroisse, marraine Marie Duhamel, E. Henry, curé. — 26 février 1651, baptême de François, fils de François Robineau et de Marie Boluet, parrain Paul Vacher, écuyer, sieur de la Casse, marraine Marie Declain, E. Henry, curé. — 13 juillet 1652, baptême d'Anne, fille de René de Montpellier et d'Helène Estuard, parrain noble Jean de Bardonné, sieur de Saint-Romain, lieutenant du roi en la ville de La Rochelle et pays d'Aunis, marraine Anne de Lescale, dame de Guérin. Signé : Saint-Romain, Anne de Lescale, Verdier, prêtre. — 20 décembre 1652, baptême de Catherine, fille de Guillaume Lee, marchand, et de Catherine Creagh, parrain Pierre Creagh, marchand, marraine Catherine Skiddye. Ont signé : Guillaume Lee, Pierre Creagh, Catherine Skiddye, Pillet, curé. — 22 janvier 1653, baptême de Jean, fils de Jacques Duclan et de Perrine Verignaut, parrain Jean Gabaret, de Saint-Martin de Ré, marraine Marie Labourier, de Saint-Sauveur de La Rochelle, Pillet, curé. — 26 août 1658, mariage de Michel, fils de défunt Guillaume Gendron et de Françoise

Boutel avec Perrine Bardet, fille de François Bardet et d'Anne Luquette. Signé : Aubin Nicole, prêtre de l'Oratoire de Jésus. — 26 juillet 1643, mariage de Jean du Tertre, marchand, avec Marie Bateau, fille de honorable homme Gabriel Bateau, marchand, et de Marie Vaugour, en présence de Jean Vaugour, Benjamin Mennguier, conseiller du roi et Esleu en cette ville, Jacques Tuffet, avocat en Parlement, Jean Mousnyer, marchand, Catherine Gaigneur, Melchior Appelman et E. Henry, curé. — 13 janvier 1654, mariage de Richard, Trant, marchand Irlandais, fils de Guillaume Trant et d'Hélène Rice, avec Elizabeth Bayly, anglaise, fille d'honorable homme George Bayly et de Jehanne Gay. — 4 janvier 1642, inhumation dans le cimetière de Sara Tongrelou. E. Henry, curé. — (GG. 590.)

E. Suppl. 1087. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

**1661.** « Noms de ceux qui se sont convertis et ont « abjuré l'hérésie. — Les certificats sont remis à MM. de « la police ». — Mallès, curé de St-Jean du Perrot. — 9 octobre, Jeanne Jogin, fille de Jacques, marinier et de feu Marie Passiot. — 25 octobre, Isaac Hervé. — Suzanne François, veuve de Jacques Duchesne. — Jeanne Yvon, veuve de François Ganne. — 16 novembre, Étienne et Jacques Raoul frères. — 26 novembre, Pierre Abrard et Marie Lambert (ont abjuré le 9 octobre à Saint-Xandre). — 5 décembre, Marie Planson, fille de Pierre et de Jeanne du Gua « ayant esté cy-devant baptisée dans l'église de Saint-Sauveur ». — 20 décembre, Marie Laurier, veuve Lezin Lebras « ayant professé la R. p. R. dès sa naissance et ayant espousé le susdit en l'église C. A. et R. « et professé durant deux ans la croyance d'icelle et « s'estant rehenté dans la susdite R. p. R. ». — 21 décembre, Marie Baulouet, femme de François Robineau, maître cordonnier. — 4 janvier 1662, Catherine Fontbertaud, veuve de Pierre Herbouin « a abjuré l'hérésie de « Calvin, en laquelle elle a vescu 35 ans ou environ ». — 11 janvier 1662, Marie Bertaud, 50 ans, veuve d'Étienne Raoul. — 19 janvier, Hilaire Boyer, habitant Nieul « ayant été auparavant catholique ». — 20 janvier, François Cosson « remis dans le giron de l'Église, d'où il « estoit sorti pour vivre dans l'erreur. » — 8 février, Anne Durand, de Mauzé. — 18 février, Isabelle Habeau, veuve de Pierre Vidau, capitaine de marine. — 21 février, Nicolas Boyer, boucher. — 22 mars, Marie Robin, femme de Jean Constantineau. — « Le 6 mars 1662, Balthazar « maistre voilier a abjuré l'hérésie entre les mains du « Père Du Costa, jésuite, ainsi qu'il appert par le certificat

« qu'il en a baillé à Messieurs de la police », Mallès, curé de St-Jean du Perrot. — 25 mai, Nicolas Videlet, Jeanne Courtois. — 25 mars, Anne Gachet. — 26 mars, Jean Constantineau, marinier. — 27 mars, Samuel Piet, matelot. — 29 mars, François Raffineux, tambour de cette ville. — 8 août, Besson, de l'île de Ré « entre les mains du R. P. « François Du Costa, prédicateur controversiste ». — 13 avril, Marie Maillet, orpheline. — 30 mai, Pierre Gauteret, matelot. — 30 mai, Étienne Boret, matelot. — 20 juillet, Suzanne Mambu « ayant été auparavant bonne catholique ». — 7 juillet, Pierre Moreau et Esther Prévost. — 23 juillet, Hansschult, natif de Lubeck. — 30 juillet, Boursant dit Lamothe. — 11 août, Jean Barbereau, Jeanne Ganne, Magdelaine Guérinelle et sa fille Jeanne Moyset. — 17 septembre, Samuel Hervé, canonnier de navire (a abjuré à Québec). — 15 décembre, Pierre Cherpeau et Louise Jouet. — 14 janvier 1663, Moïse Audebert, charpentier de navires (aucune des abjurations n'est signée par le néophyte). — 24 novembre, Jean Camus « entre les mains « du R. P. gardien des Récollets ». — 30 mars, Pierre Bataillet. — 12 juin, Marie Hervé. — 28 novembre, Marie Broum. — 22 février 1664, André Prévost, matelot. — Dernier avril 1664, Marguerite Estienne, veuve « dans sa « maison, à cause de la maladie qu'elle avoit, qui ne lui « permettoit pas de venir à l'église ». — 8 septembre 1664, Marguerite Regnier. — 4 octobre 1664, Marie Guilbain, veuve. — 24 octobre, Jeanne Chauvet, « ci-devant « catholique ». — 31 janvier 1665, Jeanne Duga, de Royan. — 30 mars, Magdelaine Ranconnet « fille et sœur « des sieurs Ranconnet, ministres, natifve des Sables d'O- « lone, âgée de 21 ans, a fait son abjuration dans l'église « des R. R. P. P. Capucins ». — 30 décembre, Anne Tabuteau, 18 ans. — 8 janvier 1667, Anne Graulet, 28 ans. — 15 avril, Isabeau Guillebeau. — 27 juillet, Élizabeth Chollet (a signé). — 25 octobre, Magdelaine Brard, 25 ans. — 31 janvier 1668, Judith Bonnet, 20 ans. — 21 mars, Marie Chauvin. — 2 août, Marie Gouyneau, veuve. — 28 avril 1669, Claude la Machère. — 21 novembre, Sara Morin, 23 ans. — « Le vendredy 1<sup>er</sup> avril 1667, la cloche « de l'église Saint-Jean du Perrot, a esté béuiste par mes- « sire Pierre Mallès, curé de ladite paroisse, de laquelle « a esté parrain messire Charles Dumont, conseiller du « roy en ses conseils, controoleur général de la marine, « M. son fils ayant suppléé pour luy, en son absence et la « marraine Marianne Le Gaigneur, estant fabriqueurs les « sieurs de la Fourrière et Claude Petit, présents, les sous- « signés Jacques de Vuacousains, Jeanne Viole, Charles « Dumont, Marie-Anne Le Gaigneur, Isabeau Julienne, de « Vuacousains, Petit Jasmin, Jeanne Pantecoste, Jeanne « Vignon, Louise Cote, Louise Chapelain, Claude Fieffort,

« Mallès, curé de Saint-Jehan du Perrot. » — « Le lundy, « 23<sup>e</sup> janvier 1668 a esté baptizé Charles, filz de Edme « Godeau, maître chirurgien, et de Edmée Poirier, con- « jointz, parrain M<sup>o</sup> Colbert du Terron, intendant de la « province et marraine madame François Colbert, mar- « quise de la Roche Corbon, sa fille, par nous soussigné, « Ledit Charles est né le 20 du courant. Signé : Colbert de « Terron, F. Colbert de Terron, Godeau, Mallès, curé de « St-Jean du Perrot ». — 3 novembre 1673, baptême de Richard, fils de noble homme Jean Butler, marchand, et de Marguerite Butler, parrain noble homme Richard Butler, marchand, marraine Magdelaine Coureison. — 8 décembre 1673, baptême d'Anne-Thérèse, fille de Pierre Triblin, matelot et de Marguerite Jousset, parrain Michel Begou, écuyer, sieur de Villecoulon, marraine Anne Desfougères. — 28 août 1679, mariage de Jean Romanel, marinier, natif de Venise, fils de feu Jérôme Romanel, capitaine de vaisseau, et de Catherine Joseph, avec Jeanne Gorée, veuve de Joachim Tessier, marinier, Simoneau, curé de Saint-Jean. — (GG. 591.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1088. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 22 feuillets, papier. (Les registres de 1680 à 1711 sont reliés dans une même couverture en parchemin.)

**1680-1681.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — Simonneau, curé. — 3 février 1680, baptême de Jean Arnauld, fils d'Arnauld Péré, marchand en cette ville, et de Suzanne Grignon, parrain Jean Demière, écuyer, sieur d'Arques, major et commandant pour Sa Majesté en l'île de Ré, marraine Marianne Vinet, femme de Michel Bigoteau, avocat en Parlement, receveur des consignations. Signé: Marianne Vinet, Darques, Arnaud Péré et Simonneau, curé. — 19 août 1680, mariage de messire Henri-Louis de Roussille, écuyer, fils de défunts messire Bernard de Roussille, écuyer, seigneur de Roussille, et d'Anne Bertillae, avec Claire Dalton, fille de feu Jacques Dalton, marchand, et de Marguerite Senrloq, en présence de Jean White Laurens, et François Guillot. Ont signé : Simoneau, curé de Saint-Jean, de Roussille, Claire Dalton, Marie Dalton, Elisabeth Dalton, Jean White Laurens et François Guillot. — 26 août 1680, mariage de François Gedoy, écuyer, sieur de Mézière, fils de feu André Gedoy, écuyer, sieur de Mézière, et de Marguerite Ganvaing, avec Catherine Lepère, veuve de Paul Polluche, en présence de Pierre Cousard et de Jean Grignon, marchands, tous soussignés. — « Le 20<sup>e</sup> may 1681, Anne Seguin, âgée « de 19 ans, fille de défunt François Seguin, vivant pilote « et d'Élisabeth Nouleau, de Saint-Savinien en Xaintonge, « a fait abjuration de l'hérésie, dont acte a esté fourny au

« secrétariat de l'évesché de ceste ville, en présence de « Claude Fieffort et de François Guillot, tous deux secré- « tains (sic) de cette paroisse, soussignés et autres nommés « audit acte. Claude Fieffort, François Guillot, Bonenfant, « curé de Saint-Jean. » — (GG. 592.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1089. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 30 feuillets, papier.

**1682.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 26 janvier, mariage de Claude Moreau, marchand, 42 ans, avec Jeanne Pachot, en présence de Jean La Guyole, Arnaud Péré, François Pachot et Jean-Blaise Busquet, Bonenfant, curé. — 8 février, mariage de Gabriel Dupont, maître apothicaire, fils de défunt Abel Dupont S<sup>r</sup> de la Brionnère, procureur fiscal de Beaulieu sous La Roche-sur-Yon, avec Elisabeth De Clain, fille de défunt Girard de Clain, marchand et de Marie Debonnaire. — (Le nom de la mère du marié manque.) — (GG. 593.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1090. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 28 feuillets, papier

**1683.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 28 février, mariage de Jean Drilland, maître tonnelier, 26 ans, avec Marguerite Boisdou, 19 ans. Bonenfant, curé. — 24 février, Abjuration de Jeanne Morgue, 50 ans, femme d'André Fleurot, jardinier, qui a déclaré ne savoir signer. — (GG. 594.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1091. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 24 feuillets, papier.

**1684.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 9 mars, baptême de Catherine-Bénigne, fille de Jacques Bruslé, marchand, et de Marie Toraille, parrain Antoine Desmarines, marchand, marraine Catherine Perrin. Devanne, prêtre vicaire. — 18 octobre, mariage de Charles de La Boucherie, conseiller du roi, garde-seciaux en ce siège de La Rochelle, demeurant à Fontenay-le-Comte et Marie-Anne Cousard, veuve de Julien Colardeau, conseiller et procureur du roi audit siège. Signé: C. de la Boucherie, Marie-Anne Cousard, Cousard, Fouchereau, J. François, J. de la Boucherie, A. Acart, MM. Fouchereau, Pierre Fouchereau, J. Grignon, Renazé, curé. — (GG. 595.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1092. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 20 feuillets, papier.

**1686.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 24 février, abjuration de Suzanne Colin

veuve de Jean Hannequin, marchand et de sa fille, Marie-Suzanne, âgée de 17 ans. — « Le 11<sup>e</sup> juillet 1685, a esté « baptisé par moy, prestre, curé de S<sup>t</sup>-Jean, sousigné, « Jean, fils naturel de Marie Alard, fille de défunt Jean « Alard, maître tonnelier et de Louyse Arramy, son épouse « lequel enfant est issu de Mareq de La Barrière dit La « Brèche, eaporal sur les vaisseaux du roi, suivant la « déclaration de ladite Alard mère, a esté parrain Jean « Alard, maître tonnelier, et marraine Ester Alard, frère « et sœur de ladite Alard mère. Ladite Esther Alard a « déclaré ne savoir signer, de ce enquisse et ladite mère « ne sçait pareillement signer. Lesdits jour et an que « dessus on m'a donné copie d'un contrat de mariage entre « ledit sieur de La Barrière et Alard, par devant un notaire « royal de l'isle de Cayenne . . . Renazé, curé de Saint- « Jean. » — 18 juin 1685, mariage de Élizée Béchet, marchand tonnelier, natif de Saint-Pierre d'Oleron, fils de Come Béchet, ci-devant notaire et procureur audit Oleron, décédé et de Gabrielle Guillelmy avec Marguerite Barault, fille de défunt Jean Barault, charpentier de grosses œuvres, et de défunte Marguerite Barbin. — 22 mai 1685, abjuration de Magdelaine, âgée de cinq ans, fille de Judith Roy femme de Jacques Brodier, charpentier de navire, calviniste. Pierre Renazé, curé de Saint-Jean. — (GG. 596.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1093. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

**1686-1687.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 21 mars, mariage de Remond de Gassion, chevalier, seigneur de Gayon, lieutenant pour le roi de la citadelle de l'île de Ré, fils de défunt messire Louis de Gassion, chevalier, seigneur de Gayon et de Marie Gayon, vivants, avec Marie de Magné, veuve de messire Hector Green de Saint-Marsault, chevalier, seigneur de Dompierre, en présence de Charles de Magné, écuyer, seigneur de Perré, père de l'épouse. Renazé, curé. — 17 juin 1686, mariage de Pierre Vinet, fils de défunt Mathurin Vinet et de Renée Rousselot avec Marie Boursier, fille de défunt Jean Boursier « instructeur de la jeunesse » et de Louise Allard. — (GG. 597.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1094. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

**1688.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 5 janvier, inhumation de Jean Creagh, bourgeois, natif de Galouy en Irlande, 27 ans, en présence d'Édouard Creagh, son frère, R. P. Dominique Martin, religieux augustin, Jacques Marchand, fabriqueur. — 27 janvier, abjuration de Pierre Berger, 21 ans, fils de dé-

funt Guillaume Berceer, brûleur, et de Marie Audran, a déclaré ne savoir signer. — 2 février, mariage de Pierre Denizé, marchand, fils de défunt Pierre Denizé, sieur de La Cave, conseiller du roi aux traites foraines et domaniales et de Jeanne Allais avec Hélène Baufretton, veuve de Roger Potiron, marchand, en présence de Pierre Guillemot, notaire royal, Henri Goudeau, m<sup>e</sup> chirurgien, Jean Malbœuf, maître cordonnier, François Guillot, sacristain, Pierre Tambourg, René Allard. — (GG. 598.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1095. (Registres.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

**1689.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 10 janvier, mariage de Charles Monsigot, maître de danse, natif de Paris, fils de défunt Claude Monsigot, bourgeois, et d'Anne Bourgeois, avec Françoise le Noye, veuve de Bernard Leclerc, maître de danse, en présence de Girard Charles Bouleier de Bellisle, docteur en médecine, Jean Benquet, perruquier, Jacques Bourget, maître apothicaire, François Guillot, sacristain, René Villard, serviteur domestique et Renazé, curé de Saint-Jean. — (GG. 599.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1096. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

**1690.** — Baptêmes, mariages et sépultures de St-Jean du Perrot. — 8 février, baptême de Jacques-Louis Le Ber de Saint-Paul. — 4 mai, baptême de Jean de Saint-Germain. — 25 juin, baptême de Richard-Jean, fils de Jean Butler, marchand et de Marguerite-Magdelaine Butler, parrain Jean Martin, marchand, marraine Magdelaine Butler, Devannes, curé. — 29 juin, baptême de Charles-Claude, fils d'Antoine Benoist, marinier et de Marie Legoux, parrain Charles Monsigot, maître de danse, marraine Magdelaine Guillemin, femme de Claude La Cour, marchand perruquier. R. Devannes, curé. — (GG. 600.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1097. (Registre.) — In-4°, 25 feuillets, papier.

**1691.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 2 janvier, baptême de Jacques, fils de Michel Rabiet, maître chirurgien et d'Anne Declain, parrain Jacques Grenot, notaire royal, marraine Elisabeth Declain, femme de Gabriel Dupont, maître apothicaire soussignés avec R. Devannes, curé. — 31 janvier, baptême de Jean, fils de Jean Berthelot, notaire royal, et de Marie Des Réaux, parrain Jean Auboyneau, marchand, marraine Marie La Guyolle, femme de Pierre



Tissier de Bellefonds, greffier en chef de la police soussignés. — 21 février, inhumation dans la chapelle de N. D. de ceste église, de Michel Archdeacon, étudiant irlandais, âgé de 16 ans, fils d'Archdeacon, irlandais demeurant à Kinsale, en présence de Jean Butler, marchand et Pierre Douin, instructeur de jeunesse soussignés. — 28 février, baptême de George Hortens, fils d'Arnaud Garron, pilote et de Judith Gouzil, parrain George, chevalier d'Hervault, capitaine des vaisseaux du roi, marraine Hortense Le Mastin de Nuaillé, soussignés avec Gouzil et R. Devannes, curé de St-Jean. — (GG. 601.)

E. Suppl. 1098. (Registre.) — In-4°. 27. feuillets, papier.

**1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 1<sup>er</sup> février, baptême de Marie-Anne Pentecoste, fils de François du Buisson, marchand, et de Marie-Anne Marchand, parrain Jacques Marchand, marraine Jeanne Pentecoste, soussignés avec Loyau de La Ramigère, Manne de Vuacousaint, Thérèse-Angélique Marchand, Loyau de Chasteaupers, A. Landaz et J. Maurage, vicaire. — 11 mars, baptême de Renée, fille d'Auguste Codoret, maître boulanger, et d'Anne Vachen, parrain Louis Bourrot, marchand, marraine Renée Millard, femme de Guillaume Cressé. — (GG. 602.)

E. Suppl. 1099 (Registre.) — In-4° 31 feuillets, papier.

**1693.** — Baptêmes, mariages et inhumations de St-Jean du Perrot. — 10 janvier, baptême de Marie-Jeanne, fille Julien Garnier, contrôleur des finances et de Catherine Petit, parrain Michel Petit, capitaine de la patache de La Rochelle, marraine Marie Petit, veuve de Nicolas Garnier, commissaire pour le roi dans ses armées. — 12 janvier, inhumation « dans la nef de l'église, au-dessous de la « chaire », de Joseph Bremand, capitaine des brûlots de Sa Majesté, 40 ans « tué par un coup d'épée dans cette « paroisse, sur la petite rive ». Ont assisté à son enterrement : Simon Bruneau, écrivain du roi sur le vaisseau commandé par le défunt, Isaac Manager, second pilote et parent du défunt, soussignés, sauf Guillaume Renau, maître canonier, qui a déclaré ne savoir écrire. — 24 janvier, baptême de Marie Magdelaine, fille d'Edmond Goned, marchand de La Rochelle et de Magdelaine de Lange, parrain Jean de Lange, conseiller du roi, contrôleur général des finances et gabelles de Languedoc, marraine Marie Gould, épouse de Patrice Boche, soussignés avec J. W. Coppinger, Jeanne Coppinger, Patrice Roche, Suzanne de Lange, Hélène Gould, Edmond Gould,

M. A. Corneille et de Lange, curé de Sainte-Soulle, qui a fait le baptême. — (GG. 603.)

E. Suppl. 1100. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.  
(Quelques piqûres de vers.)

**1694.** — Baptêmes, mariages et inhumations de St-Jean du Perrot. — 14 janvier, inhumation de Patrice Creagh, 50 ans, et Felleis White, 50 ans, mari et femme, décédés sur la minuit en présence de François Guillot et de Pierre Boisseau. — 20 janvier, baptême de Jean-Antoine, fils de Jean La Croix, marchand, et de Marie-Anne Dauché, parrain Antoine Merle, seigneur de Beaulieu, aide major de La Rochelle, marraine Suzanne Merle, soussignés. — 15 février, mariage de Benjamin Fouchard, marchand, fils de Benjamin Fouchard et de Sara Duport avec Magdelaine Gagneur, fille de défunts Pierre Gagneur, marchand et Jeanne Grignon. Ont signé, outre les époux : M. Gagneur, Suzanne Grignon, Marguerite Gagneur, A. Gagneur, P. Gagneur, Elisabeth Gagneur, Estornel, Armand Deré, Etienne Gagneur, F. Pachot et M. Pachot. — 25 février, baptême d'Angélique-Françoise, fille de Pierre Durand, capitaine de navire, et de Jeanne Allard, parrain François Pachot, marraine Angélique Huron, fille de Thomas Huron, marchand, soussignés avec M. Pachot, M. Gagneur, Magdelaine Gagneur, Parne Daniel, Marguerite Gagneur, Marie Trahan, Anne Busquet, Marie Moureaux et Maurage, vicaire. — 21 mars, inhumation de Bertrand de la Ruste « marinier et intéressé dans le navire nommé la *Marie* « de Sibour, commandé par Martin Vigoureux, de « Bayonne, âgé de 62 ans, décédé d'hier. Ont assisté « à son enterrement le sieur Martin Vigoureux, capitaine « dudit vaisseau la *Marie*, Joannis Darras, beau-frère dudit « défunt, le sieur Louis de Vider et Pierre du Breuil, tous « témoins audit enterrement et soussignés avec moi ». Signé : Martin Vigoureux, Janista Dareshe, Louis. G. (tache d'encre) Pierre du Breuil, R. Devannes, curé de Saint-Jean. — (GG. 604.)

E. Suppl. 1101. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, papier.

**1695.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 14 mars, inhumation de François Dominge, 3 ans, fils de Jean Dominge, canonier et de Jacqueline Lépine, E. Bourrot, curé. — 17 mars, baptême d'Agnès « dont le père et la mère sont inconnus » parrain Pierre Boisseau, fossoyeur, marraine la nourrice de l'enfant qui ont déclaré ne savoir signer. — 22 mars, baptême de Mariange, fille d'Abraham Caron, pilote de navire, et de

Marie Mobeuf, parrain Raimon d'Azera, marchand, marraine Marianne Faure. (Signé) R. Hazeras, Marianne Faure, Duponnois, Claude Brunet, E. Ciste (les parents devaient être de la religion, d'où la qualification de fille naturelle donnée par le vicaire Jean Herbert). — 21 mars, mariage de Antoine Reisson, marchand, fils de feu François Reisson, marchand et de Catherine Borrelly, de Marseille, avec Magdelaine Butler, fille de feu Richard Butler, marchand, et feue Magdelaine Courcoison, en présence de Jean Butler, Jean Antoine Borrelly, cousin de l'époux, Robert Butler, cousin germain de l'épouse, André Misset, ami de l'épouse qui ont tous signé avec le curé E. Bourot. — 11 mars, mariage de Jacques Libaudière, marinier, fils de feu Jean Libaudière marinier et d'Andrée Gougeu, avec Françoise Bragneau, fille de feu Jean Bragneau et de Jacquette Le Beau. (Signé) E. Bourot, Jean Driard, Pierre Loubier, Bontin, Levasseur, Richard Driard, Marie Pagez, Elisabeth Pagez, Thérèse Carrean, Suzanne Pagez, Benigne Pagez. — 16 avril, baptême de Jacques, fils de Patrice Roche et de Marie Gould, parrain Guillaume Coppinger, marchand, marraine Hélène Gould, sous-signés avec Patrice Roche, Edmond Gould, François Coppinger, Aline Gould et Bourot, curé. — (GG. 605.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1102. (Registre.) — In-4°. 47 feuillets, papier.

**1696.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 31 juillet 1697 (sic) abjuration de Jacques Gillois, marchand, de Champagné, en Poitou, à présent à Puyrâteau, fils de feu Jacques Gillois, marchand et de Suzanne Berthonneau, 20 ans. Signé : J. Gillois, Gindreau, E. Bourot, curé. — « Il y a une abjuration du mois de décembre 1695, faite dans la « chapelle de l'Evesché ». — 9 janvier, mariage de Nicolas Esgron, sieur de La Motte, marchand, natif de Québec, Canada, fils de feu Pierre Esgron, marchand audit Québec et de Marie Fousset, avec Marie Buffard, fille de Louis Buffard, marchand et de Marguerite Gendreau. Ont signé : Lamothe Egront, Marie Buffard, J. Lagrange, Gabriel Esgron, Buffard, B. Mahoué, Mazoué, J. Baragué, M. Baragué, P. Baragué, Marguerite Gendreau, Jeanne Buffard, Catherine Buffard, Marguerite Buffard, Judith Billon, Bultel, Charles Egront, E. Bourot, curé. — 6 février, mariage de Marc Fleury, marchand, de Rennes, fils de feu Richard Fleury, marchand et de Sébastienne Bergeron avec Vincende Consein, veuve de Nicolas Charle, capitaine de navire. — Signé : Marc Nicolas Fleury, Vincende Consaint, Pierre Durand, Jean Lauga, Judith Benoist et E. Bourot, curé. — (GG. 606.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1103. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

**1697.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 9 mai, baptême d'Angélique-Pentecôte, fille de Jean Micaeli, chirurgien major sur les vaisseaux du roi, et d'Angélique Coucher, parrain Jacques Marchand de la Fourrière, marraine Marie-Anne de Vuaconsains, son épouse soussignés. — 24 mai, baptême de François, fils de Pierre Duvigneau, chirurgien de cette ville, et de Marianne Mhabille, parrain messire François Colbert de St-Marc, chevalier de l'ordre militaire du roi, de Saint-Louis, capitaine sur ses vaisseaux, marraine Angélique Lee Des Herbiers soussignés avec E. Bourot, curé. — 9 juin, baptême de Jacques-François, fils d'Edme de Saint-Germain, capitaine du roi sur les quais de La Rochelle et d'Elisabeth Boullamer, parrain François Maubert, conseiller du roi, receveur des fermes au bureau de Marans, marraine Marie Jeanne Rousselot, soussignés avec Auvray, vicaire. — 1<sup>er</sup> juillet, mariage de Pierre Boisseau, cordonnier, fils de feu Thomas Boisseau et de Marie Dodin, avec Suzanne Rabillard, fille de feu Nicolas Rabillard, entrepreneur et de Catherine Drouet. — Signé : Suzanne Rabillard, Louis Deschant, Estienne Suyrat, Guillot, Marie-Charlotte Brouillé, François Guillot, Emmanuel Bourot, Jeanne Pontoise, J. Grignon, Hervé, Rabiet, Matthieu Bourot, Etienne Taillefert, Jacques Roy, Anne Macault, Louise Grignon, Marie Bourot, Marie Anne Grignon, Marianne Bourot, Madelaine Bourot, Joseph Bourot, Magdelaine Chanvitaud, Pierre Cossevin, Auvray, vicaire et E. Bourot, curé. — 27 décembre, baptême de Marie Esther, fille légitime d'Allard Belin, marchand et d'Elisabeth Olivier, conjoints. L'acte non signé a été régularisé par sentence du lieutenant général de la sénéchaussée de la Rochelle du 16 février 1764. — (GG. 607.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1104. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

**1698.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 13 février, baptême d'Antoine-Robert, fils de Jean Butler et de Marguerite Butler, parrain Antoine Reisson, marchand, marraine Antoinette de Mirambean, soussignés avec Marie Gaultier, Magdelaine Butler et Auvray, vicaire. — 10 mars, baptême de Joseph, fils de Pierre Ardouineau, conseiller du roi, receveur général du domaine et de Renée Pays, parrain de La Roussellière, conseiller du roi, contrôleur général des fermes du roi au département de La Rochelle, et d'Anne Elisabeth Wessinger femme Creak. Signé : Hardouineau, Roussellière, Anne

Weyssimberg et Bourote, curé. — 5 avril, baptême d'Hélène Jacquette, fille de Pierre Mittifeu et de Marie Bataille, parrain Jacques Pollard, avocat au Parlement, marraine Hélène Pollard. Signé : P. Mittifeu, Hélène Pollart, Dangibaud, Dominique Pollart, Louise de Lavaux Martin, S. Billaud Dardenne, Auvray, vicaire de S<sup>t</sup> Jean. — 6 avril, baptême de Louise, fille de Jean Élie, laboureur et d'Isabelle Cochon, parrain François Gravouil, marraine Louise Gaschet, soussignés avec Jacques Giraud, L. de Moulens, Jeanne Gabriaud, Danglade, Lambert, Élisabeth Gaigneur, Le Roux, Gaigneur et Auvray, vicaire de Saint-Jean. — 20 avril, mariage de George Gould, marchand, fils de Henri Gould, marchand irlandais, et de feu Marguerite Gould, avec Marie Galway, fille de feu Jean Galway, écuyer et d'Alonne Gould. Signé : George Gould, Mary Galway, E. Bourrot, curé de Saint-Jean, Henry Gould, Hélène Gould, And. Galway, Peeter Nagle, Thomas Hase, Coppinger, Jos. Rue, Mary Weskell, Ann Merrogh, Aline Gould, Hellen Galwey, Christian Gallwey. — (GG. 608.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1103. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

**1699.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Henriette, fille de François Dubois, capitaine de navire, et d'Esther Roy, parrain Pierre Bruslé, marchand, marraine Marie-Jeanne Thomas. Signé : Pierre Bruslé, Marie-Jeanne Thomas, Jacques Bruslé, Marie Toraille, Jeanne Toraille, Marie Bruslé, E. Bourrot, curé. — 2 mars, mariage de Thomas Heusse, marchand irlandais, fils de feu Guillaume Heusse, marchand, et de Jeanne Gallwey, avec Hélène Gould, fille de feu Patrice Gould, marchand, et de Catherine Haulx, sa femme. Signé : Thomas Has, Hellen Gould, Jean Gould, André Misset, Peeter Nagle, Mary Gallwey, Jean Gould, Patrice Roche, Edmond Gould, Marie Gould, Hellen Gould, Marie-Thérèse Gould, Aline Gould, Jeanne Gould, Catherine Gould, E. Bourrot, curé. — 3 mai, baptême de Jeanne, fille de Pierre Hardouyneau, conseiller du roi, receveur de ses domaines, et de Renée Paye, conjoints, parrain François Huet de la Gastinière, trésorier de France de la généralité de La Rochelle, marraine Jeanne Dargilly, femme de Froment, trésorier de France. Signé : Hardouyneau, Jeanne Dargillier de Froment, Huet La Gastinière, Froment, E. Bourrot, curé. — (GG. 609.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1106. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 30 feuillets, papier.

**1700.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 10 janvier, baptême d'Élisabeth Char-

lotte, fille de Jean Nicolas, marinier et de Louise Barberau, parrain Pierre Leblond de Latour, ingénieur, marraine Élisabeth-Charlotte Gouchon. Signé : Leblond de Latour, Élisabeth-Charlotte Gouchon, Baudouyn de la Noüe, M. S. Gouchon, S. Lionnel, Charles Merlin, Pierre Denis, Auvray, vicaire. — 11 janvier, mariage de Gilles David, marinier, fils de feu Pierre David, marinier, et de Marie Gravouil, avec Jeanne Millet, fille de Jean Millet, maître charpentier de grosses œuvres, et de Marie Perraudéau. Signé : G. David, Jeanne Millet, Jean Millet, P. David, P. Gravouil, Marot, F. Gravouil, Jean Ducasse, Merot Desblancheterre, P. Poupilleau, E. Gautier, François Turquan, Perthuis, Perraudéau, Jacques Perreudeau, Mazoué, Rey, Marie-Anne Merot, Marie Millet, Marie David, Pierre David, Madelaine Millet, Gilette Gravouil, Suzanne Perraudéau, Marie-Marthe Gravouil, Cossevin, E. Bourrot, curé. — (GG. 610.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1107. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 28 feuillets, papier.

**1702.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 15 juin, mariage de Jacques Merot, capitaine de navire, fils de défunt Jacques Merot, capitaine de navire, et de Perrine Chelle, avec Marie Martin, fille de Mathurin Martin, maître poulieur et de Marie Hemeau. Signé : Pierre Denis, Merot Desblanchetierres, Guillaume David, Marie Martin, Marie-Anne Merot, Jean Chessé, L. Estancefin, Marie Chessé, Pierre Gremin, Marie Tremeau, Mathieu David, Marie-Anne David, Françoise Pournier, Catherine Fortier, Jeanne Martin, Geneviève Mesnaude, Auvray, vicaire. — 7 juillet, baptême de Marie Madeleine, fille d'Allard Belin, marchand, et d'Élisabeth Olivier, parrain Henri Belin, fils d'Ozée Belin, marchand de cette ville, marraine Madelaine Richard, fille de Richard, médecin de cette ville. Signé : Allard Belin, M. Magdelaine Richard, Henry Belin, Jeanne Richard de Chézac, Auvray, vicaire. — 6 juillet, inhumation de Marthe Camus, veuve de Pierre Beneteau, marinier, 48 ans. Ont assisté à son enterrement son fils Pierre Beneteau, Bourgit, J. Tharay et Auvray vicaire, soussignés. — 16 juillet, baptême d'Antoine Bernard, fils d'Antoine Chauveteau, maître cordonnier, et de Renée Lambert, parrain Bernard Cailleau de La Ville, marchand, marraine Catherine Michélet, femme de Borie, marchand. Ont signé : Catherine Michélet, Cailhau de La Ville, M. Scolastique de La Ville, Chauveteau et Auvray, vicaire. — 23 août, baptême de Marie-Anne, fille de Jacques Galochau, maître cordier et de Marie-Anne Gravaud, parrain Philippe Saint-Germain, marraine Marianne de Monjon. Signé : Saint-Germain, M. de Montjon, Susanne

Veronneau, Elisabeth Boulloumer, Marie Lanzere, Auvray, vicaire. — (GG. 611.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1108. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

**1703.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 3 janvier, baptême de Jeanne-Marie, fille d'Allard Belin, marchand, et d'Élisabeth Olivier, parrain Antoine Labat, marchand, marraine Jeanne-Marie Allaire. Signé : Allard Belin, Jeanne M. Allaire, de Labat et Auvray, vicaire. — 7 janvier, baptême de Guillaume, fils d'Étienne Gilbert et de Françoise Riché, parrain Guillaume de Lormel, marraine Jeanne Truchet, soussignés avec Marianne Cornet et O' Kyff, faisant les fonctions curiales. — 17 février, mariage de Charles Dussausay, maître pâtissier, fils de défunt Jean Dussausay, et de Cécile Lebeau, avec Magdelaine Benestreau, fille de défunt Jean Benestreau et de Renée Grellet, en présence de Claude et Jean Prudhomme, Philippe Crochet, maître d'hôtel de M. le gouverneur, Joseph Garçon, Jean Benestreau, Anne, Catherine et Marguerite Benestreau, Jean Gaborit, Pierre Janneau, Thomas Benestreau, Rigomer Brun, soussignés avec Begon et Moulnyer de La Tousse, curé. — 20 mars, baptême de Pierre-Henri, fils d'Henri Gould, irlandais, et d'Hélène Nagle, parrain Pierre-Louis-Joseph Lemoine d'Herville, marraine Paule Berardin, soussignés avec le père, Marie Grignon, Dardillere et Moulnyer de La Tousse. — 7 mai, mariage de Jean-François Trouillard Duplessis, garçon chirurgien, fils de défunt Charles Trouillard, marchand à Paris et de Marguerite du Coudray, avec Marianne Chessé, fille de défunts Guillaume Chessé, aubergiste, et de fene Marie Michelle, en présence de Pierre Huet, Pierre Gacherie, Suzanne et Magdelaine et Marguerite Chessé, Louis Rousseau, Yves et Guillaume Chessé, Jacques et Guillaume Chaviteau, Jacques Merot des Blanchetières et Moulnyer de la Tousse, curé. — (GG. 612.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1109. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

**1704.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 20 janvier, mariage, avec l'autorisation de M. de Lostange, lieutenant de vaisseau et capitaine d'une compagnie franche de la marine, d'Antoine Lavade, soldat dans la compagnie franche de la marine de ce département, fils de défunt François Lavade et de Jeanne Dufour, avec Magdelaine Michel, veuve de Toussaints Menu, marinier, en présence de Guillaume Reverand, soldat, Antoine Villeneuve, Baptiste Boutin, François Bonin, Moulnyer de Lastousse, curé. — 30 février, inhumation

« devant l'autel de Nostre-Dame, proche la muraille » de Jean Butler, marchand banquier, 63 ans, en présence de Corneille O' Kiff, prêtre, Gabriel Bizet, André Brebion, elerc, etc. Moulnyer de La Tousse, curé. — 15 février, abjuration de Esther Brodache, veuve Goilin, 69 ans, entre les maius de Jacques Petit, prêtre, docteur en théologie, aumônier et chanoine de l'église cathédrale de La Rochelle, en présence d'Esther et d'Élisabeth Goilin, Lauvray, Marie Martin, O' Kyff, prêtre, Moulnyer de La Tousse, curé, Chevreau, prêtre, et M. Michellet. — 17 février, baptême d'Élisabeth, fille de Jean Camus, ouvrier en fer blanc, et d'Élisabeth Clemanson, parrain Jean-Blaise Camus, marraine Jeanne Clemanson, soussignés avec le père et O' Kyff, prêtre. — 11 mars 1704, baptême de Claude, fils de Claude Masse, ingénieur, et de Marie Papin, parrain Julien Lotin, ingénieur, marraine Marianne-Élisabeth Le Mastin, soussignés avec Legaigneur, F. Le Roy, Lottin, Hélène Papin, Olivier, Castaing, Delonge, de Villebeuf, Marie Le Roy, Moulnyer de La Tousse, curé. — (GG. 613.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1110. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

**1705.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 12 février, baptême de François-Jean, fils de Pierre Le Moyné d'Yberville, écuyer seigneur d'Ar-dillière, capitaine des vaisseaux du roi et chevalier de Saint-Louis, et de Marie Thérèse Paulet de La Combe, parrain François Jousseran, écuyer, sieur de Vaulezar, enseigne des vaisseaux du roi, marraine Catherine Jeanne Le Moyné soussignés avec de Noyan, Riette, Demoneaux, Lalande de Gayon, O'Kyff, vicaire. — 13 avril, baptême de Jean François, fils de Jean François Levasseur, capitaine de navire, et de Marianne Chauveau, parrain Michel Rabiet, maître chirurgien, marraine Marie Leroux. La marraine a déclaré ne savoir signer. Moulnyer de Lastousse, curé. — 2 mai, mariage de Nicolas Jacques White, irlandais, capitaine de navire, fils de feu Nicolas White, marchand de Waterford et de Marie Françoise, avec Catherine Cornmucke, aussi irlandaise, veuve de Guillaume Flannagane fille de défunt Robert Cornmucke, capitaine de navire, irlandais et Hélène Polly, en présence de Henri Gould, Jean Sighins, Jacques Gravan, Gravan mère et fille, Sullivan, soussignés et O'Kyff, vicaire. — 2 octobre, inhumation de Hilaire Petiteler, canadien, fils de Pierre Petiteler et de Françoise Paris, en présence de Jean Baptiste Petiteler, François Ruet, écuyer sieur de Mousseau, François Deschamps, Pierre Gachet, archer de la maréchaussée. Signé : Demoneaux, de De Beaumont, Gachet, Pouzeaux et Moulnyer de La Tousse, curé. — (GG. 614.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1111. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 30 feuillets, papier.

**1706.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 30 juillet, abjuration de Jean Gould, natif de Cheere en Écosse, entre les mains de Corneille O'Kyffe, prêtre, docteur en théologie, vicaire de S'-Jean. Il a déclaré ne savoir signer. — 7 août, mariage dudit Jean Gould, soldat de la compagnie de grenadiers de La Roche du Maine, fils de défunt Guillaume Gould et de Jeanne Moore avec Catherine White, veuve d'Edward de la Haye, compagnon arquebusier, irlandaise, fille de défunt Jean White et de Marie Justus. — 25 octobre, baptême de Jean-François-Louis, fils de Charles Legros, écuyer, seigneur de Princé, commissaire des guerres en cette ville et de Denise-Françoise Garnier, parrain Jean Donat, directeur de la monnaie, marraine Marianne Butin, veuve de Garnier colonel de cavalerie, soussignés. — (GG. 612.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1112. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 32 feuillets, papier.

**1707.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 13 février, inhumation de René Renard, étranger, cuisinier, 36 ans, malade dans le vaisseau *la Charente*, navire du roi, commandé par Saint-Marc et mort chez Bourget, aubergiste, en présence de Gabriel Bourget, père et fils, Salomon Bideau, matelot, Jean Busquet, matelot, Moulhner de la Tousche, curé. — 13 juin, baptême de Rose-Bénigne, fille de Robert Butler, marchand banquier et d'Élisabeth Butler, parrain Richard Butler, marraine Élisabeth Butler, soussignés. — 17 juin, baptême de Pierre, fils de Louis Restier de Lafaye « l'auteur « des plaisirs du roy » et d'Anne Marie Auzeray « qu'il « m'a dit être sa femme » parrain Pierre Vau, marraine Catherine Restier de Lafaye. Signé : Pierre Vau, Catherine Restier, Louis Restier, Moulhner de la Tousche, curé. — 21 juillet, abjuration de Jeanne Chevalier, 26 ans, qui ne sait signer. — (GG. 613.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1113. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 38 feuillets, papier.

**1708.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 6 février, baptême de Jean-Ézéchiel, fils de Jean Couillandean, marchand et de Jeanne Grazellé, « sa prétendue femme, ne s'étant point marié en face de « l'église », parrain Jacques Rabet, marraine Suzanne Dupont, soussignés avec Couillandean, Élisabeth Dupont, Marianne Gabriau, de Saint-Germain, Pélagat, Marie-Anne

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Rabet. — 20 février, mariage de Nicolas-Jérémie, sieur de la Montaigne, lieutenant du fort Bourbon, veuf de Marie Magdalenne, fils de défunt Jérémie de la Montaigne, marchand et Jeanne Pelletier, avec Françoise Bourrot, veuve de Jean Chavitau, capitaine de vaisseau, fille de défunt Emmanuel Bourrot, marchand et de Marie Angeard, soussignés avec D. Roborye, R. Littée, de Beauvoisin, Marie Bourrot, Magdelaine Bourrot, Magdelaine Chaviteau, Marie Chaviteau, Jeanne Herrie, Renée Tassin et O'Kyff, vicaire. — 20 février, mariage de Jean Gaschet, maître chirurgien, fils de Pierre Gaschet, praticien et de feu Marie Guérin avec Élisabeth Sollet, fille d'Urbain Sollet, maître charpentier et Marie Élisabeth Montpellier, soussignés avec J. Pollet, Pothier, M. Chevillard, Catherine Gachet, Marguerite Bourdeaux, J. Robin, Jean Bertheau, Pierre Bertheau, Françoise Sollet, Marie Petit, O'Kyffe, vicaire. — (GG. 614.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1114. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 24 feuillets, papier.

**1709.** — Baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Jean du Perrot. — 4 février, mariage de Thomas Dujardin, marchand, veuf de Marie Bonhomme et de Marie Bataillay, veuve de Pierre Millefere, courtier, soussignés avec Jean Parady, Rabet, Rigomer Brun, Hérault, Des Réaux, Moulhner de la Tousche, curé. — 1<sup>er</sup> octobre, inhumation de André King, écuyer, irlandais, 21 ans, fils de Boslock King, écuyer et de . . . Misset, en présence de Robert Butler, banquier, et O'Kiffe, prêtre, Moulhner de la Tousche, curé. — (GG. 615.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1115. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 37 feuillets, papier.

**1710.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. — 7 janvier, baptême de Marianne Louise, fille de Jean Baptiste Massière, marchand banquier et de Marianne Marchand, parrain Louis Louisson, ingénieur et chevalier de Saint Louis, marraine Marie-Magdelaine Marchand. — 12 février, mariage de Charles Le Vasseur, capitaine de navire, natif de Québec, en Canada, fils de défunt Loms Le Vasseur, marchand et de Marguerite Bellanger, avec Marianne Gabriau, fille de défunt Jean Gabriau, marchand et de Marianne Chauvau, en présence de Le Vasseur, Marianne Chauvos, Marie Vaucher, Simon Gabriau, Cadoret, Jeanne Bourdeaux, Anne Vaclin, Beauregard de Lurrey, Olivier, Marie Cadoret, Marguerite Chauveau. — 31 mai, mariage de René Pongneau, matelot, fils de défunts René Pongneau marinier et de Magdelaine Clinchant avec Marie Moreau, fille de défunt Mathieu Moreau, matelot et de Marie

Pineau en présence de Rousseau, Bourget, Dominique Guillot, Moulmyer de La Tousse, curé. — 24 juillet 1710, mariage de Nicolas-François Deschandelliers sieur de la Pigeonnère, natif de Blois, fils de défunt noble homme Jean Deschandelliers, sieur de la Pigeonnère, et de Marguerite Garré avec Marie Bruslé, veuve de Joseph Compère, capitaine de navire, en présence de Henri-François Deschandelliers, frère du marié, Pierre Gastineau, Marie-Françoise Gœsland, Pierre Bruslé, frère de la mariée, Louis Benard, son beau-frère, François Huet sieur de la Gastinière et Antoine Carré. Moulmyer de La Tousse, curé. (GG. 616).

E. Suppl. 116. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

**1711-1714.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jean du Perrot. — Moulmyer de La Tousse, curé, Péré, vicaire. — 24 février 1711, baptême de Robert, fils de Robert Butler, marchand banquier et d'Élisabeth Butler, parrain Patrice Misset, gouverneur d'Alieante, brigadier des armées du roi d'Espagne, marraine Marguerite Butler. — « Le 27 février 1711, ont été enterrés au cimetiè-  
« tière les corps de Guillaume Desurix et Martin Renyer,  
« irlandois, qui se sont noyés entre les tours de la Chaisne,  
« la nuit précédente. Ont assisté à leurs enterrements  
« Edmond de Ryan et Robert Macouay, capitaine du navire  
« irlandois où estoient ces deux hommes noyés. — Edmond  
« de Ryan, Robert M<sup>r</sup> Cenoehy, Péré, vicaire de Saint-  
« Nicolas. » — 22 juin 1711, mariage de François Jousse-  
rant, maître orfèvre, avec Jeanne Gueheneue. — 22 août  
1711, inhumation de Jean-François Goutard, 32 ans, natif  
de Tonton, officier sur le vaisseau *le Galant*, appartenant  
à la compagnie du Sénégal, présentement en cette rade,  
décédé d'hier. Ont assisté à l'enterrement Jean Roger,  
chirurgien sur ledit vaisseau et Pierre Godichon, qui a  
déclaré ne savoir signer, Péré, vicaire de Saint-Jean. —  
5 octobre 1711, baptême de Nicolas, né du 28 septembre,  
fils de Pierre Didot, maître voilier et de Suzanne Belivier,  
parrain Nicolas Chevallier, marraine Marie-Anne Rabaud,  
M. de Montjon, Péré, vicaire. — « Le 13 novembre 1711  
« a été enterré au cimetière le corps d'une fille décédée la  
« nuit précédente, laquelle, après s'être donné plusieurs  
« noms, a dit s'appeler Marguerite Morinau, fille de défunt  
« Morinau, graveur à Poitiers, où ladite Morineau a dit  
« estre née, elle s'est confessée au Père Daye, professeur  
« de philosophie du Collège de la Compagnie de Jésus et  
« a reçu les autres sacrements par moy soussigné, elle a  
« aussy déclaré avoir 19 ans, elle est morte chez le nommé  
« Legal, marinier, chez lequel elle estoit depuis 8 jours.

« Ont assisté à son enterrement Pierre et Susanne Godi-  
« chon, qui ont dit ne sçavoir signer. Péré, vicaire. » —  
14 janvier 1712, baptême de Jacques, fils de Jacques Guyas,  
marchand et de Catherine Guyas, parrain Jean-Louis-Victor  
Massieu, fils de Jean-Baptiste Massieu, marchand et mar-  
raine Élisabeth Butler, fille de Robert Butler. — 18 janvier  
1712, mariage de Louis Porquet de Bellemare, marchand  
de Saint-Sauveur, natif de Calais, fils de défunt Jacques  
Porquet et de Marie Bouchet avec Marie-Madelaine de  
Passy, fille de Jacques de Passy et de Marie-Anne de  
Vancousin, témoins Jean-Baptiste Massieu, marchand et  
Marie-Anne Marchand, Olivier Lanel, Jean Marchand,  
Robert Butler, Rosnay et Péré, vicaire. — 9 mars 1712,  
baptême de Marie-Jeanne, fille de François Bernard, écuyer,  
sieur de Monthergé, et de Jeanne Bron, parrain M. de  
Saint-Germain, capitaine de la patache, de La Rochelle,  
marraine M<sup>lle</sup> Laborde. Signé : de Saint-Germain, Marie-  
Magdelaine Courtin, A. D. Brebion, prêtre. — 19 mai 1712,  
baptême de Jean, fils de Robert Butler, banquier et d'Éli-  
sabeth Butler, parrain Jean Butler, banquier, marraine Ma-  
rienne Butler, Moulmyer de La Tousse, curé de Saint-Jean.  
— 2 juillet 1712, abjuration de Daniel Renaud, marinier,  
âgé de 34 ans, entre les mains du R. P. Roubaud, de la  
Compagnie de Jésus, « professeur en théologie au séminaire  
« de La Rochelle ». — 18 août 1712, baptême de Margue-  
rite, fille de Jean Petit, marchand de Canada, et de Char-  
lotte Couturier, parrain Jacques-Louis Le Ber, écuyer, sieur  
de Saint-Paul, marraine Marguerite Bouet, femme de  
Pascand, marchand, signé : Marguerite Bouet Pascand,  
Le Ber de Saint-Paul et Moulmyer de La Tousse, curé. —  
« Le 28 août 1712, a été enterré au cimetière le corps de  
« Magdelaine Petit, veuve Philippe Hueche Desmarais,  
« maistre à daneer, demeurant depuis deux mois dans cette  
« paroisse, âgée de 49 ans, décédée d'hier. Ont assisté à  
« son enterrement Pierre et Suzanne Godichon, qui ont  
« dit ne sçavoir signer, Péré, vicaire de Saint-Jean. » —  
« Le 5 septembre 1712, a été enterré au cimetière le corps  
« d'Estienne Yvonnet, de Rochefort, embarqué sur le vais-  
« seau du roy *le François*, en qualité de volontaire, mort  
« dans ledit vaisseau, à présent dans la rade de Chef de  
« Bois, comme l'a dit l'aumosnier du vaisseau. Ont assisté à  
« son enterrement Pierre et Suzanne Godichon, qui ont dit  
« ne savoir signer. Péré, vicaire de Saint-Jean. » — « Le  
« 17 septembre 1712 a été porté aux Capucins, le corps de  
« messire Christophe Dastier, lieutenant pour le roy dans  
« le gouvernement de La Rochelle, chevalier de Saint-  
« Louis, âgé de 73 ans, décédé le 15 de ce mois. Ont as-  
« sisté à son enterrement Pierre Dorin, Pierre Chateau, et  
« François Cousin, eleres tonsurés soussignés. » — 4 octo-  
bre 1712, mariage de Pierre Gay, commis à la monnaie avec

Marie Mothay, Moulmyer de La Touche, curé de Saint-Jean. — « Le 8 octobre 1712, a été enterrée au cimetière le « corps d'une femme, qui demeurait depuis 15 jours en « cette paroisse, qui eut la teste cassée hier au soir, dont « on ne sçait point le nom, qu'on dit estre de Rennes et « estre femme d'un nommé Jean Uuiier, qui a pris la « fuite, elle a entendu quelquefois la messe et elle paroissoit « aagée de 45 ans. Ont assisté à l'enterrement Pierre Godi- « chon, qui a dit ne sçavoir signer et Nicolas Roussel « canonnier soussigné avec le curé Moulmyer de La Tou- « che. » — 25 octobre 1712, baptême de Françoise Toinette, fille de Léonard Guillemot, notaire royal et de Françoise Brodeau, parrain Louis Rousseau, notaire et greffier à Marans, marraine Antoinette Guillemot, veuve Potier, soussignés. — 19 novembre 1712, inhumation de Marie-Françoise de Saint-Vist, âgée de 4 jours, fille de Guy de Saint-Vis, sieur de Bonnardière, garde à la patache et de Jacqueline de Pecteau, décédée d'hier. Ont assisté à l'enterrement ledit Guy de Saint-Vis, son père et Pierre Godichon, qui a dit ne savoir signer. Péré, vicaire. — Le 20 novembre 1712, inhumation de l'aîné de Saint-Vis, âgé de 5 jours, fils des mêmes. — 30 novembre 1712, baptême de Marie, fille de François Piché, colporteur et de Marie Dutrousseau, parrain François Maudet, marraine Marie Camus, qui a seule signé avec Péré, vicaire. — 30 novembre 1712, baptême de Jean, fils de Jacques Perreandeau, tonnelier et de Louise-Françoise Roy, parrain Jean Drülland, marraine Marie Bertaud. — 10 décembre 1712, baptême de Charles-Louis, fils de Charles Fleury, major garde-côtes et de Marguerite Henriette Bandouin de Bourjolly, parrain Louis Landron, marchand, marraine Louise de Beauchamps, femme de M. Lamotte, commissaire de la marine, soussignés. — « Le 13 décembre 1712 a été enterré, dans le « chœur de cette église, au milieu proche le baptistère, le « le corps de messire Guillaume Moulmyer de la Touche, « curé de cette paroisse, bachelier en théologie, âgé de « 57 ans, décédé d'hier ». Ont signé Duranti de Bonreueil, curé de Saint-Barthélemy, Le Ber, curé de Saint-Sauveur, de Courtiou, curé de Notre-Dame, de Framéau, curé de Saint-Nicolas et Péré, vicaire de Saint-Jean. — « Le « 10 décembre 1712, a été baptisé Louis, noir du Sénégal, « de la coste de Guinée, âgé de 12 ans environ, qui a été « mené dans cette ville par le sieur Richard Butler. Ont « été parrain et marraine le sieur Richard Butler, et « d<sup>lle</sup> Elisabeth Butler. Le baptême a été administré par « messire Scipion Jérôme Begon, doyen de l'église cathé- « drale de cette ville, docteur en Sorbonne. » Ont signé : Jean Butler, Rich. Butler, Elisabeth Butler, Begon, Péré. — 4 février 1713, mariage de Louis Chenard, marchand, fils de Louis Chenard, avocat au Parlement et de feue Rose

Hubert avec Hélène Taillourdeau de Saint-Paul, fille de feu noble homme Paul Taillourdeau, sieur de Saint-Paul et de Louise Thubin, témoins Gabriel Langlois, fermier général, Jean Donat, conseiller secrétaire du roi, directeur de la monnaie, Louis de Virson, Regnaud de la Blinière, commissaires des guerres, et Pierre Guichot, de Haute-roche, Marie Mignonneau et Péré, vicaire. — 8 mars 1713, baptême d'Étienne-Jean-Gabriel-Pierre, fils de messire noble homme Jean Donat, écuyer, secrétaire du roi, directeur de la monnaie de La Rochelle et de Paule Béraudin, parrain Étienne de la Molère, écuyer conseiller secrétaire du roi, représenté par Pierre Demoutis, contrôleur de la Monnaie et Suzanne Husson, épouse de feu Gabriel Béraudin, écuyer, lieutenant général, Auguin, curé. — 12 mars 1713, baptême de Claude-Marguerite, fille de Frédéric Herbin, lieutenant de compagnie entretenu dans la ville de Québec (Nouvelle France) et de Louise Dumont, parrain messire Claude de Beauharnois, chevalier, seigneur de Beaumont et de Margnerite Bouet. — 6 mai 1713, baptême de Jean, fils de Michel Stuckey, marchand et bourgeois de cette ville et de Marie Magdelaine Seignette, parrain Pierre Seignette, marraine Anne Bion, Auguin, curé. — 8 juin 1713, baptême de Denis-François, fils de François de Beauvoisin, professeur royal d'hydrographie et de Magdelaine Bourot, parrain Denis Augéard, prêtre prieur de la chapelle Tireuil, marraine Marie Bourot. Signé : D. Augéard prieur de la chap. Tireuil, Marie Bourot de Beauvoisin, Hervé, Françoise Bourot, Péré, vicaire. — 19 juillet 1713, mariage de messire Louis Cuvillier de Soissons, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef de l'île d'Oléron, capitaine d'infanterie, natif de Paris, fils de feu Antoine Cuvillier marchand et de Gabrielle Le Beuses, avec Marie Pentecoste Marchand, fille de Jacques Marchand et de Marie Anne Vaucousin en présence de Messire de Favart, brigadier des armées du roi, messire Julien Lottin, ingénieur en chef à l'île de Ré, J. B. Mathieu, Masse, etc. — 8 octobre 1713, baptême de Marie, fille « naturelle » ainsi qualifiée à cause de la religion de ses parents de Tobie Audran marchand et de Marie Monier, parrain Jean Goujaud, maître apothicaire, marraine Marie Juge, soussignés avec J. Faget, Marie-Marguerite de Coquerel et Auguin, curé. — 25 novembre 1713, mariage de Jean Pineau, chirurgien major sur les vaisseaux et d'Anne Gauvin, veuve de Nicolas Lamy, marinier. — (GG 421).

E. Suppl. 1117. (registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

**1714-1715.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jean du Perrot de La Rochelle. —



20 juin 1714, mariage de Louis Bourgeois, procureur au Présidial, fils de Nicolas Bourgeois, premier huissier aux traites et de défunte Marie Gachinar avec Jaquette Escoube, fille de Jean Escoube, bourgeois et capitaine de navire et de Marie Joubin. — 3 septembre 1714, baptême de Gabriel Suzanne, fils de Jean Donat, écuyer conseiller du roi, secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, directeur de la monnaie de La Rochelle et de Paule Béraudin, parrain Gabriel Béraudin, écuyer, seigneur de Rompsay, marraine Marie-Suzanne Béraudin. Signé : Donat, Béraudin, Béraudin Bonneuil, Henriette Husson, Louise de Bessay, Pagez Béraudin, Le chevalier de Beauharnois, vidame de la Blinière, Monchard, Bion, Baudouyn de Lannoüe, Pajon, Desmothais, Déframeaux, curé de Saint-Nicolas et P. Anguin, curé de Saint-Jean. — 6 septembre 1714, baptême de Joseph, fils de Bernard Foreade, maître chirurgien et de Jeanne Tranchant, parrain Joseph Capdeville, officier de marine, marraine Charlotte Chariteau. — 13 novembre 1714, mariage de Augustin Moreau, commis au greffe des bureaux des finances, fils de Jean Baptiste Moreau et de Jeanne Belette, avec Marie-Suzanne Dufault, fille de Bertrand Dufault, marchand, et de Suzanne Pothier, en présence de Paule Béraudin, femme de Jean Donat, directeur de la monnaie, conseiller secrétaire du roi. Anguin, curé. — 4 juin 1715, mariage de Clément de la Faille, maître chirurgien, natif de Bagnères de Bigorre, diocèse de Tarbes, fils de Pierre de la Faille, marchand et de Marie Claverie avec Marie Bretion, fille de feu Gilles Brebion, marchand et de Jeanne Moine, Anguin, curé. — 4 juin 1715, mariage de Pierre Bureau, marchand de Lisbonne, fils de feu Étienne Bureau et de feu Marie de Lestolas avec Marie-Anne Puchot, fille de François Puchot, marchand et de Marie-Anne Gaigneur, Anguin, curé. — Le 3 août 1715, a été baptisée Anne, fille « naturelle » (ainsi qualifiée à cause de la religion de ses parents) de Paul Dislean, marchand et d'Esther Belin, née le 30 du mois dernier, a été parrain Jean Pré, marchand et marraine Anne Faure, femme de Jean Baptiste Reculé, marchand, soussignés avec Gaultier, vicaire. — (GG. 422.)

E. Suppl. 1118. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

**1715-1718.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean du Perrot. 24 octobre 1715, mariage de Pierre Berthelot, marinier, fils de feu Jacques Berthelot et de Marie Pinard avec Marianne Couché, fille de François Couché, maître de barque et de Catherine Ménevault, Gaultier, vicaire. — 10 décembre 1715, mariage de Jean-Baptiste Le Vieulx, écuyer, seigneur de Sourdeval, natif de Paris,

fils de feu François Le Vieulx, écuyer, seigneur de Sourdeval, capitaine de grenadiers au régiment de Picardie et de Marianne de Raymond avec Élisabeth Trotebas, fille de feu Honoré Trotebas, capitaine de flûte du roi et de Claire Gravouil, en présence de Pierre-François de Chartres, écuyer, seigneur de Villeray, Samuel de Chartres, écuyer, seigneur de Villeray, François Courant, employé sur les quais de cette ville, Claire Gravouil, Anne Gravouil, femme de Jacques Savard, écuyer, seigneur des Essarts et le sieur des Essarts, soussignés. — 19 décembre 1715, inhumation de Françoise Joye, femme d'Urbain du Hamel, native de l'Isle Bouchard, en Touraine, âgée de 66 ans. — 8 janvier 1716, mariage de Louis-Albert-Noël Lorget, sieur de Bois-Labbée, natif de Bernay, fils de Jean Lorget, receveur des tailles de l'Élection et de Catherine Doublet avec Marie Chollet, fille de feu François Chollet, marchand et de Marie Durivault, en présence de Benjamin de Mazière, chevalier, seigneur du Passage, Marie-Françoise Garbuzot, Jeanne de Bois le Roy, femme d'Antoine Jouslain, trésorier des finances de cette généralité et maire de cette ville. Gaultier, vicaire. — 3 février 1716, mariage de Jean Dubourdieu dit Gaston, maître tailleur d'habits, fils de défunts Jean Dubourdieu, aussi tailleur d'habits, et de Marguerite Pineau avec Marguerite Benestreau, veuve de Claude Godefroy, marchand. — 15 mars 1716, baptême de Denis, fils de Timothée Mac-Carthy, capitaine de navire et de Héléne Chéa, parrain Alexandre Gordon, marchand et marraine Eustache Hore. Signé : Latouche Mac-Carthy, Gordon, Hore, Jean Halleirant, P. Gould, Gaultier, vicaire. — « Le « 19 mars 1716, a été baptisée Marie-Magdelaine, âgée « d'environ 24 ans, native de la côte de Guinée, dont on « n'a pu dire le nom du père et de la mère, a été parrain « messire Jérémie Meschin, officier de la marine au port de « Rochefort et marraine Catherine Deniaud, femme de « Jacques Belluteau, marchand, ladite Marie-Magdelaine a « déclaré ne savoir signer. » Meschin, Denicau Beluteau, J. Lagrange, Marie des Réaux, Marie Drouillard Montier, Gaultier, vicaire de Saint-Jean. — 21 mars 1716, inhumation de Marie Bainbaud, native de Périgord, âgée de 46 ans, femme de Marc Mollays, interprète des langues étrangères, « morte dans la communion de l'Église ». — Même jour, mariage de Pierre Julliot, chirurgien, fils de feu Pierre Julliot, marchand et d'Anne Jonot, avec Marie Drillaud, fille de feu Pierre Drillaud, maître tonnelier et de feu Gabrielle Simonnet. — 19 juillet 1716, baptême de Blandine, fille de maître Léonard Guillemot, notaire royal et de Françoise Brodeau, parrain Pierre-François Guillemot, marraine Blandine Maubert. — 4 août 1716, mariage de Robert Bodkin, marchand, natif de Galloway en Irlande, fils de feu Patrice Bodkin et de feu Élisabeth Linch avec

Élisabeth Butler, fille de feu Jean Butler et de Marguerite Butler, François Dominique Martin, sous-prieur des Augustins. — « Cette feuille est pour mettre la visite de M. le « commandeur de Bourgneuf pour la religion de Malte » (Elle est restée en blanc). — « Le 28<sup>e</sup> jour de septembre 1716 a « été inhumé dans cette église par moy, suivant l'usage « ordinaire, curé de Notre-Dame de cette ville et premier « curé du Diocèse, le corps de messire Pierre Auguin, « curé de cette paroisse, âgé de 56 ans, décédé le jour pré- « cédent, y ont assisté les soussignés : de Courtiou, curé de « Notre-Dame, J. Châtain, diaere, Pouplein, prêtre de « S<sup>t</sup>-Sauveur, Granier, prêtre de Notre-Dame, Grimaud, « sous diaere. » — 23 janvier 1717, inhumation de honorable homme Antoine Paccard, marchand et négociant de cette ville, natif de la province d'Angoumois, 52 ans, Grolleau, curé. — 19 mai 1716, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jacques Nicq, maître de navire et d'Anne Kaver, sa femme, parrain Jean-Baptiste de Franeine, écuyer, capitaine des vaisseaux du roi, marraine Élisabeth Briccu, femme de Jacques Michel, marchand, Gaultier, vicaire. — 30 août 1717, baptême de Jean-Baptiste-Jacques, fils de Jean-Baptiste Le Vielx, écuyer, seigneur de Sourdeval et d'Élisabeth-Claire Trottebas, parrain Jacques Savary, écuyer, seigneur des Essards, marraine Claire Grayoil, Grolleau, curé. — 17 septembre 1717, inhumation de Marie-Thérèse-Charlotte Binet de Marcognet, 10 mois, fille de honorable Pierre Binet de Marcognet, écuyer, seigneur de Monbelin et de Louise Desmoulins, Grolleau, curé. — 36 avril 1718, mariage de Gaspard Dupré, chirurgien et de Charlotte Dugoirry Duvi- gneaud, en présence de Gilbert Adenet, Denis Choberge, capitaine de vaisseau, Jacques Amadieu, Claude Dupossoire, Anne Mabile, Catherine Duvi- gneau, Pierre Dugoirry Duvi- gneau, Élisabeth Garnier, Léonard Garnier, Magde- laine Perrin, J. Grolleau, curé. — 30 juillet 1718, baptême de Marie-Magdelaine, fille de Sébastien Avril, marchand et de Marie Magdelaine Pachot, parrain Pierre Bureau de Las- tauzas, marchand, marraine Marie Gagneur, J. Grolleau, curé. — (GG. 423).

E. Suppl<sup>e</sup>. 1119. (Registre.) — In-folio. 74 feuillets, papier.

**1718-1721.** — Baptêmes, mariages et sépultures de S<sup>t</sup>-Jean du Perrot. — 1<sup>er</sup> novembre 1718, baptême d'Élisa- beth-Anne, fille de Jean-Baptiste Le Vielx, écuyer, sei- gneur de Sourdeval et de Claire-Élisabeth Trottebas, parrain Pierre-Henri de Raymond, marraine Anne Grayoil, femme de Jacques Savary, écuyer, seigneur des Essards. Signé de Raymond, Vayssièrre, prêtre. — 29 novembre 1718, inhu- mation de Jean-Baptiste-Jacques, 15 mois, fils des précé-

dents. — 6 décembre 1718, inhumation de François-Paul Gaultier, prêtre, vicaire de cette paroisse, 31 ans, P. R. Château, prêtre vicaire de Notre-Dame, Rousseau, prêtre vicaire de Saint-Barthélemy, Rosnay, prêtre vicaire de Saint-Sauveur, J. L. Boureau, prêtre vicaire de Saint-Jean, Grolleau, curé de Saint-Jean. — 24 janvier 1719, baptême de Jean-Baptiste-Marie, fils de Pierre Gauduchon, sacris- tain de cette église et de Françoise Jurat, parrain messire Jean Baptiste Grolleau, curé, marraine Marie Anne Bourrot, en présence de François Beauvoisin, géographe du roi, Nicolas-Jérémie, marchand, Nicolas Chevalier, capitaine de vaisseau, Magdelaine et Françoise Bourrot, Marie-Anne Rabaud et René Grolleau. — 10 août 1719, baptême de Georges-Marie, fils de Jean Despeux, capitaine de vaisseau et de Marguerite Gendreau, parrain, messire Georges Le Mastin, lieutenant colonel de cavalerie, marraine Marie Bouchereau, femme de honorable Jean-Baptiste de Jonquière, Grolleau, curé. — 13 novembre 1719, mariage de Jean- Baptiste Poupet, marchand, fils de Jean Poupet, marchand et maître tonnelier et de Marie Despauz avec Catherine de Saint-Mareq, fille de Jean de Saint-Mareq, marchand et maître tonnelier et de défunte Catherine Aufré. — 1<sup>er</sup> juil- let 1720, mariage de Nicolas-Samuel Regnaud, interprète des langues étrangères, fils de Nicolas Regnaud, conseiller du roi du siège de l'Amirauté et de défunte Marie Metifeu avec Suzanne-Élisabeth Homo, fille de défunt Noël Homo, marchand et de Marguerite Orioux. — 3 août 1710, inhu- mation de Jeanne Bernier, 32 ans, femme du sieur de Vignolles, écuyer, Grolleau, curé. — 28 octobre 1720, inhumation de Françoise Lebras, 30 ans, épouse, de Bema- nos, capitaine réformé à la suite de la garnison de cette place. — 2 février 1721, baptême de Jean-Baptiste Poupet, marchand et de Catherine de Saint-Mareq, parrain Jean de Saint-Mareq, grand père et fabricant en charge, marraine Marie Despauz, Grolleau, curé. — 17 février 1721, mariage de Joseph Damour, écuyer, seigneur de Frencuse, natif de Québec, en Canada, fils de défunt Mathieu Damour, écuyer, seigneur de Frencuse, conseiller du roi au conseil souve- rain de Québec et de Louise Bion avec Louise Lézer, fille de Jean Léger, sieur de la Grange, capitaine de flûte de Sa Majesté et de Marie-Louise Fauvel, J. L. Boureau, prêtre vicaire. — 17 février 1721, mariage de Jean-Marie du Lino de Murier, natif de Québec, en Canada, fils d'honorable Jean-François du Lino, conseiller du roi, président du con- seil supérieur de la Nouvelle France et de Catherine Nolan avec Marie-Anne Peyrant, fille de feu Antoine Peyrant, sieur de Fief Coutret et d'Anne Bonnin, à présent femme de messire Pierre François Juleron, sieur des Herbets, con- seiller du roi, juge magistrat civil et criminel au siège prési- dial. — 2 mars 1721, baptême de Charles-Richard, fils de

Charles Viger, maître boutonnier et de Marie-Anne Ronsseau, parrain Richard Testu, sieur de la Richardière, capitaine sur les vaisseaux de la compagnie de l'île Saint-Jean, marraine Marie-Anne de Saint-Germain. — 10 juillet 1721, baptême de Louis dit Mercure, natif de la côte d'Afrique, 9 ans, parrain Léonard Guillemot, notaire royal, marraine Françoise Guillemot, R. Canqueteau, prêtre curé de Nienil, J. Grolleau, curé. — 29 juillet 1721, mariage de Jacques Rue, capitaine de vaisseau, veuf de Marguerite Welehe avec Catherine Ryan, fille de défunt Edmont Ryan, marchand et d'Honorée Rue, J. Grolleau, curé. — 2 août 1721, baptême de Marie-Anne-Thérèse-Catherine, fille d'honorable Sébastien Avril, marchand et de Marie-Magdelaine Pachot, parrain honorable Pierre Bureau, marchand, consul pour la Nation portugaise et chevalier de l'ordre de Saint-Jacques dudit Portugal, marraine Thérèse Pachot. — 24 novembre 1721, mariage de François-Salomon, procureur du Conseil supérieur de l'île de la Martinique, fils de défunt François Salomon, maître entretenu au port de Rochefort et d'Angélique Véron et Catherine Berland, fille de François Berland et de Catherine Rouillet. — (GG. 424.)

E. Suppl. 1120. Registre.) — In-folio, 140 feuillets papier.

**1722-1723.** -- Baptême, mariages et sépulture de Saint-Jean du Perrot. — 19 janvier 1722, baptême de Marie-Marguerite, fille de Jean-Marie Delino des Mûriers et de Marie-Anne Peyran, parrain noble Louis-Philippe de Rigault comte de Vandrenil, lieutenant des vaisseaux de Sa Majesté au département de Rochefort, marraine Marguerite Payant. — 10 février 1722, mariage de Jean-Gabriel du Noyer, seigneur de Goupillon, conseiller du roi, receveur général des domaines et bois de cette ville et l'un des 75 conseillers de l'hôtel de ville de Poitiers, fils de défunt Isaac du Noyer, procureur au Présidial audit Poitiers et secrétaire pour le point d'honneur du lieutenant de MM. les maréchaux de France et de Marguerite Poignon Concombe avec Jeanne de Misset, fille de défunt Patrice de Misset, écuyer, brigadier des armées de Sa Majesté Catholique et gouverneur de la ville d'Alicante en Espagne et de Catherine Thouzier. — « Aujourd'hui ont comparu en leurs  
« personnes par devant nous, notaires royaux garde notes  
« et gardes scel à La Rochelle soussignés, Raymond Roma-  
« guac, maître cordonnier, et Pierre Roy, boucher, demeu-  
« rant en cette ville, lesquels ont dit, certifié et attesté  
« véritable à tous qu'il appartiendra bien connaître le nom-  
« mé Esprit Degueuze, marinier de profession, natif d'Oli-  
« oure en Provence, fils de défunts Raymond Degueuze,

« marinier et d'Anne Regnier, conjoints, ses père et mère,  
« qu'il n'est marié ni engagé pour le mariage avec qui que  
« soit, si ce n'est avec Marguerite Grelard, sa promise et  
« fiancée et qu'il n'est nullement engagé pour le mariage  
« avec d'autre, c'est ce qu'ils sont prêts d'affirmer en jus-  
« tice et partout ailleurs que besoin sera, 16 mars 1722 ». —  
17 mars 1722, mariage de Esprit Degueuze, marinier avec  
Marguerite Grelard, fille de feu Jacques Grelard et de Fran-  
çoise Bernard-J. L. Bourreau, prêtre et vicaire de Saint-  
Jean. — 27 avril 1722, mariage de Jean des Réaux, mar-  
chand, fils de Jean des Réaux, marchand et de Marie Girard  
avec Marie-Élisabeth Léger de Lagrange, native de Québec  
en Canada, fille de Jean Léger de Lagrange, capitaine des  
flûtes du roi et de Louise Fauvel. Jean des Réaux, des  
Réaux, Marie Élisabeth Léger de Lagrange, Damour de  
Freneuze, Louise de Freneuze, veuve de Freneuze, André  
des Réaux, Thérèse des Réaux, Jeanne Gaston, Anne-Gas-  
ton, Guillemot, notaire, Jean Fournet, J. L. Bourreau, prêtre  
vicaire. — 6 juin 1722, inhumation de Louis de la Mazière,  
employé dans les fermes de Sa Majesté, âgé de 25 ans. —  
15 novembre 1722, mariage de Charles Paillard du Chiou,  
avec Marie-Catherine Dupuy, fille de Jean Dupuy, capitaine  
de navire et Marie-Anne Cornet, à présent femme de  
Pierre Bon, marchand. — 3 janvier 1723, mariage d'An-  
toine Pascaud, conseiller du roi, juge de la monnaie royale,  
natif de Montréal, en Canada, fils de défunt Antoine Pas-  
caud, négociant, et de Marguerite Douat, avec Élisabeth  
Butler, fille de défunt Robert Butler négociant et d'Élisa-  
beth Butler-Pascaud, Élisabeth Butler, veuve Pascaud,  
Marguerite Butler, Pascaud de Nancelas, Pascaud, Dorothee  
Butler, Nancelas, Jean Butler, de Valles, Marianne Butler,  
Delino de Balmont, Robert Bochin, Misset, de la Gorgen-  
dière, Sollicoffre, Jeanne Butler, J. Grolleau, curé. —  
3 février 1723, mariage d'André-Louis Moyne, avocat au  
Présidial, fils d'André Moyne, avocat audit siège et de  
Marie-Jeanne Mercier, avec Catherine Dugouart Duvigneau,  
fille de feu Pierre Dugouart du Vigneau, maître chirurgien  
Juré et d'Anne Mabilille. — « Le neuvième jour du mois  
« d'aoust mil sept cent vingt trois a été par moy soussigné  
« inhumé le corps de monsieur maître Charles Mercier Du  
« Paty, conseiller du roy en son conseil supérieur au cap  
« François, côte de Saint-Domingue, âgé de 42 ans, dans  
« la grande allée de cette église, après avoir reçu tous les  
« sacrements, Ont assisté à la sépulture François Brunet et  
« Jean Léger, J. L. Bourreau, prêtre vicaire de Saint-  
« Jean. » — 9 septembre 1723, mariage de Jean-Baptiste  
Mercier, avocat en Parlement, et au Présidial de cette  
ville, fils de défunts Jean-Baptiste Mercier, notaire royal et  
de Marie Epaulau avec Marie-Olive de la Coste, fille de  
défunt Aymé de la Coste, bourgeois et de Jeanne-Marchand

J. Boureau, prêtre vicaire. — 24 février 1726, baptême d'Angélique-Geneviève, fille d'Étienne Richer, contrôleur général des fermes du roi et de Geneviève Allemand, parrain Louis Pelet, écuyer, prévôt général de la maréchaussée de la généralité de La Rochelle et marraine Catherine-Geneviève Richer. — 24 février 1727, mariage de Joseph Paseand, négociant, fils de défunt Antoine Paseaud, négociant et de Marguerite Bonet avec Dorothee Butler, fille de défunt Robert Butler et d'Élisabeth Butler. — 21 juin 1727, baptême d'Anne-Louise, Marguerite, fille de messire Étienne Bernard de la Molère, écuyer, conseiller du roi, directeur, trésorier particulier de la monnaie et de Marie-Marguerite Renard, parrain Louis-Joseph Renard, conseiller du roi, trésorier de France, au bureau des finances de Lille en Flandre, marraine Anne-Marguerite Mouret, épouse de Bernard de la Molère, écuyer, conseiller du roi, maison, couronne de France et de ses finances. — « Aujourd'hui, « 22<sup>e</sup> d'aoust 1727 a été construit les fonds baptismaux de « cette église par les soins des sieurs marguilliers en char- « ge, Jean Butler, Jacques Ganet, Boureau, curé de « Saint-Jean. » — (GG. 425.)

E. Suppl. 1121. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1727-1731.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean de La Rochelle, Th. Boureau, curé. — 1<sup>er</sup> décembre 1727, sépulture de Marguerite Butler « dans cette église, devant la chapelle de la Vierge » décédé la veille à l'âge de 69 ans, veuve de Jean Butler, négociant. — 29 décembre 1721, baptême de Jean-Henry, fils de Jean Gabriel Dunoyer, conseiller du roi, receveur général des domaines du roi de la généralité de La Rochelle, et de Jeanne Misset, parrain Henri Bourdin de Freuille, marraine Marguerite Dunoyer, représentés par Jean Boureau et Marguerite Boureau. — 27 décembre 1730, baptême de Françoise-Marie, fille de Nicolas Mortier et de Marie-Jeanne Bouffard, parrain Jean Bernard Reazé, négociant, marraine Françoise Batel de Claessen, signé : B. Renazé, Batel de Claessen, Sébastien Dubois Claessen, P. Oüalle, P. Massieu, Auguste Massieu et de Meynard, chanoine. — 31 janvier 1731, mariage de Nicolas-Julien de la Chasse, écuyer, sieur de Longueville, fils de feu messire Antoine-Alexandre de la Chasse, écuyer, capitaine d'infanterie et de Louise Baron, avec Claire Trotebas, veuve de Jean-Baptiste-Antoine Le Vieux, écuyer, sieur de Sourdeval. — (GG. 427.)

E. Suppl. 1122. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1731-1736.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean. — « Le 28 juillet 1731, a esté par moy sous- « signé baptisé Léonard Mereure, noir, âgé d'environ « 20 ans, venant de la côte de Guinée, de Mabou, et ap- « partenant à M<sup>e</sup> Léonard Guillemot, greffier des conven- « tions et notaire royal de cette ville, et la marraine « Françoise Guillemot, qui ont soussigné, J. L. Boureau, « curé de Saint-Jean. » — « Le 28 juillet 1731, a esté « par moy soussigné, baptisé Pierre Cupidon, noir, âgé « d'environ 9 à 10 ans, appartenant audit Hayraud, a esté « parrain le sieur Pierre Guillemot et la marraine Blan- « dine Guillemot, qui ont soussigné, (signé) Hérault Guil- « lemot, Boureau, curé de Saint-Jean. » — 4 juin 1732, mariage de Joseph Detehegaray, négociant, fils de feu Jean Detehegaray, sieur de l'ancienne maison de Chégaray, et de Marie de la Masse, avec Renée Darangos, fille de feu François Darangos, négociant et ancien juge consul et de Jeanne Page. — 22 juillet 1732, baptême de Louis-Marguerite-Jérôme, fils de Louis Pelet, écuyer, conseiller du roi, prévôt général du pays d'Aunis et de Saintonge, généralité de La Rochelle, et de Louise Ballay, parrain Jérôme Bignon, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, intendant de justice, police et finances de ladite généralité marraine Marguerite Panaud, épouse de messire de Nancelas, capitaine de cavalerie. — 30 août 1733, mariage de Louis de Luchet, chevalier, seigneur de La Rivière, natif de Genouillé, fils de feu Adrien de Luchet, chevalier seigneur de la Rivière, et de Henriette de Ranque avec Élisabeth de Gaude de Saint-Germain, veuve de Philippe Denis de Bonnaventure, ancien lieutenant d'infanterie. — 16 février 1733, mariage de Pierre Verdier, courtier, fils de Pierre Verdier, aubergiste et d'Anne Verlet, avec Marie Voutremer, fille de feu Jean Voutremer, capitaine de navire et de Marguerite Massé. — (GG. 428.)

E. Suppl. 1123. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

**1736-1742.** — Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse St-Jean. — 2 juillet 1736, mariage de Daniel Martin, procureur au Présidial, fils de Simon Martin, notaire royal et de Marie-Magdelaine Saint-Mare, avec Marie Millière, fille de feu Claude-Bernard Millière, bourgeois et de Marie Lehoux. — 13 août 1736, baptême de Jean-Louis-Marie, fils de Jean Gachet, officier sur les vaisseaux et de Catherine-Claire Boureau, parrain messire Jean-Louis Bou-

reau, curé de la paroisse, grand oncle de l'enfant, marraine Jeanne Gachet, veuve La Bruyère, grand'tante, soussigné, Julliot, vicaire, François prêtre. — 9 septembre 1736, baptême de Louis-Auguste-Victor, fils de Louis-Auguste Massieu, négociant et de Marie-Esther Blavou, parrain Jean-Louis-Victor Massieu, ingénieur ordinaire du roi, représenté par Jean-Baptiste Morel, négociant, marraine Esther Marchand, veuve Blavou, négociant, aïeule de l'enfant. — 9 septembre 1736, baptême de Jérôme-François, fils de Pierre Le Mestre, marchand et de Gilberte Mithon, parrain François Bougainville, officier du Comte de Matignon, marraine Marie-Anne Prevost. — 29 octobre, baptême de Marie-Anne-Élisabeth, fille de Michel Goujand, apothicaire et de Marie-Anne-Élisabeth Le Vasseur, parrain Jean Goujand, oncle de l'enfant, apothicaire, marraine Marie-Anne Gabriau, épouse de Jean Dupré, négociant. — 24 avril 1737, mariage de Guillaume Dufaud, capitaine de navire, fils de feu Guillaume Dufaud, capitaine de navire et de feu Anne Perravau avec Marie-Élisabeth Plantard, fille de Charles Plantard, négociant et d'Élisabeth Gabriau, en présence de G. Dufaud, Marie-Élisabeth Plantard, Charles Plantard, Élisabeth Gabriau, P. Dufaud, Marie Gabriau, F. Plantard, Élisabeth Jallet. Goujand le jeune, Élisabeth Le Vasseur femme Goujand, Marie-Anne Auboineau et Boureau, curé. — 24 avril 1737, baptême de Jean-Baptiste-Joseph, fils de Barnabé-Marc-Antoine Devigneau, seigneur du Chiron, et de Marie-Françoise Darango, son épouse, demeurant au Chiron, paroisse de Saint-Pierre de Thou; parrain Jean-Baptiste Joseph de Remond, lieutenant d'infanterie, marraine Jeanne Page, veuve Darango. — 26 novembre 1737, baptême de Pierre-Hyacinthe, fils de Louis-Auguste Massieu, négociant et de Marie Esther Blavou, marraine Marie Partable, marchand, veuve de Louis Cuvillier, de Soissons, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie et ingénieur *en chef*, grande tante de l'enfant du côté paternel. — 7 janvier 1738, mariage d'André-Philippe, fils de feu Nicolas Philippe, commissaire des tailles et de Marie-Magdelaine Bret et de Marie-Anne Cadoret, fille de feu Auguste Cadoret, maître boulanger et d'Anne Tacheu. — 6 mars 1738, mariage de François Nicault, ex-devant sergent au régiment d'Anjou, dans la compagnie du sieur de Jaucourt, à présent en garnison dans cette ville, fils de Jean Nicault, notaire royal et de Françoise Faution de Larimont avec Jeanne Michel Deriete, veuve d'Arnaud Barnouth, anbergiste. J.-L. Boureau, curé doyen de Saint-Jean. — 20 avril 1740, mariage de Pierre-Antoine Butler, natif de la côte de Saint-Domingue, fils de feu Richard Butler, négociant et de Marie-Rosalie Soulfau, de Nouillé avec Élisabeth Bodkin, fille de feu Robert Bodkin, négociant et d'Élisabeth Butler. Ont signé: Patrice Butler, Pierre-Antoine Butler, Jean-Baptiste Butler,

Élisabeth Bodkin, Butler Delabadie, Dutertre Butler, Pascaud de Nanclas, Marie Pascaud, J.-L. Boureau, curé doyen de St-Jean. — 9 juin 1740, abjuration par François Butler, 25 ans, marchand, natif d'Aranda en Novrège, en présence de Jean Butler, maire de cette ville et ancien juge consul, de Jean-Baptiste Butler, officier d'infanterie, de Pierre-Antoine Butler, Jacques Miron, négociant, Patrice Bodkin, négociant et Suzanne Rabot. — 1<sup>er</sup> février 1741, mariage de Jean-Baptiste Sombroun, négociant, fils de feu Pierre Sombroun, marchand et de Marguerite Dalliens, avec Marie-Magdelaine Deshersbiers de La Pointe, fils de Simon Deshersbiers de la Pointe, premier consul et marguillier en charge et Marie-Magdelaine Butler, en présence de Beltrémieux, M. Denis femme de Beltrémieux, Jean Veysière, J. de Bonneyens. — 27 juin 1741, mariage de Jean-Baptiste Butler, fils de feu Richard Butler, négociant et de Marie-Rosalie Soulfour de Nouillé avec Marie-Suzanne Bonfils, fille de feu Pierre Bonfils, négociant et de Suzanne Trésahars, en présence de Jean-Baptiste Butler, Suzanne Bonfils, Suzanne Trésahars, veuve Bonfils, Butler, Théodore Bonfils, Esther Bonfils, Trésahars Bonfils, Théodore de la Croix, J. G. de la Croix, Élisabeth Bodkin Butler, Daniel Garesché, Hte de la Croix Garesché, Isaac Garesché, Patrice Bodkin, D. Rocault, J. Védrières, J. L. Boureau, curé doyen. — 25 juillet 1742, mariage de Pierre Veysière, négociant, fils de Pierre Veysière, bourgeois, et de feu dame Barbe Entendier, avec Marie-Élisabeth Souillard, veuve de Jean-Louis Lamude, négociant « ledit Lamude s'estant embarqué « malade à St-Mareq, côte de Saint-Domingue, sur le « navire le *Palmier*, commandé par le capitaine Tondeu, « qui a mis à la voile de ladite côte, dans le mois d'août « 1739, sans qu'on en ait eu depuis aucunes nouvelles, vu « un acte passé par le sieur Truchet du Fuy, notaire royal « à St-Mareq, légalisé par messire Biroton, conseiller au « conseil supérieur de Léogane, Sénéchal, juge civil et « criminel du siège royal de St-Mareq, en l'isle de St-Domingue, par lequel Jean-Joseph Bertrand, Antoine Julliot, « et Charles Bonfils, négociants demeurant audit lieu de « St-Mareq, ont certifié tout ce que dessus, vu aussi le « certificat dudit sieur Théodore Laeroix, armateur dudit « navire le *Palmier*, commandé par le capitaine Tondeu, « les sieurs Pascaud l'aîné, maire de cette ville, Pascaud « le jeune et Papineau, négociants qui ont soussigné et « attesté la même chose. » — (GG 429).

E. Suppl. 1124. (Registre.) — In-folio, 168 feuillets, papier.

**1743-1748.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean-du-Perrot. — 25 janvier, baptême d'Esther-

Geneviève, fille d'Auguste Massien et de Marie-Esther Blavout, parrain Claude Wulfram Lemire, négociant, marraine Geneviève Blavout. — 9 juin 1743, inhumation « dans le chœur, du côté de l'Évangile » de Élie-François Regnaud, prêtre et vicaire de cette paroisse, âgé de 33 ans. A. Espinay, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Barthélemy, J. B. Jousserant, prêtre, vicaire de Saint-Sauveur, Gariteau, vicaire de S<sup>t</sup>-Barthélemy, Th. Giraud, prêtre vicaire de Saint-Nicolas, J. L. Bourcau, doyen curé de Saint-Jean. — 13 juin 1743, baptême de Marie-Anne-Thérèse, fille de Charles-François Robert de Vérigny, écuyer, conseiller du roi, directeur et trésorier de la Monnaie de La Rochelle et de Marie-Anne-Thérèse Corneau, parrain Nicolas-Robert de Montault, écuyer, oncle paternel, marraine Marie-Anne Huet de La Gâtinière, veuve de Pierre Corneau, tante maternelle. — 17 septembre 1743, mariage de Louis-Nicolas Chevalier, écuyer, sieur de Laborde, officier de la Reine, reçu en survivance, fils de Louis Chevalier, écuyer, sieur de Laborde, des grands et petits Coudrets, en Touraine, Coutant, La Jaille et la Carte, en Poitou, officier de la maison de la Reine et de Catherine Gendron Soulponze avec Magdelaine-Esther de La Ville, native de S<sup>t</sup>-Domingue, quartier de l'Artibonite, fille de Pierre de La Vile, capitaine d'infanterie de milice et de Françoise Germain. — 2 février 1747, baptême de Suzanne-Louise, fille de Pierre Lepage, charpentier et de Suzanne Roi, son épouse, parrain André Maillard, maître taillandier, marraine Louise Pougnaud, femme de Julien Paronneau, maître taillandier. Signé : Pierre Lepage, Louise Pougnaud, Marie Pougnaud, Marie Cordouant, François Rulle, Bonvallet des Brosses, doyen curé de S<sup>t</sup>-Jean. Acte rectifié par ordonnance du 26 février 1779, signé Regnaud, et arrêt du Parlement de Paris du 9 février 1779, rendu à la requête de Jean-Élie Bonguereau, marchand et officier de la Monnaie de La Rochelle et Suzanne-Louise Lepage son épouse. — « Le 13 de septembre 1749, a été par moy soussigné inhumé le corps d'Esther, « âgée de deux ans, décédée le jour précédent, fille du « sieur Michel-David Meschinot de Richemond, négociant « et de Marie-Anne de Missy. Ont assisté à sa sépulture « les signés Jacques Roux, Bonvallet des Brosses, curé « doyen de Saint-Jean. » — 23 octobre 1749, baptême de Marie-Joseph-Victor-Césaire, fils de Marie-Joseph Pascaud, président trésorier de France et maire en exercice et de Jeanne-Victoire Verrier, parrain Étienne-Césaire Verrier, chevalier de Saint-Louis, ingénieur ordinaire du roi, marraine Suzanne Pascaud, veuve du sieur Lemoyne, secrétaire du roi. — 19 novembre 1749, mariage de Jean Grassard, fils de Joseph Grassard, poulieur, et de Catherine Bourdieu avec Marie-Henriette Guinier, fille de feu François Guinier poulieur et de Marie-Anne Dandineau. — 10 mars 1750,

baptême d'Élisabeth, fille de Jean Laurent, marinier et d'Anne Remijari, parrain Jean-François Fournier de La Charrie, contrôleur à la visite au bureau des fermes, marraine Jeanne-Angélique Pregaud de la Barre. — 5 juillet 1750, baptême d'Éléonore, fille de Charles-François Robert de Vérigny, écuyer, conseiller du roi, directeur de la Monnaie de La Rochelle et de Marie-Anne-Thérèse Cornuau, parrain Aimable-Mathieu-Robert sieur de Beaurepaire, conseiller du roi, juge magistrat au siège présidial, procureur de Sa Majesté à la juridiction de police, ancien maire et conseiller perpétuel de l'Hôtel de Ville de La Rochelle, marraine Éléonore Besnard, épouse de Claude Baudry, écuyer, directeur des postes de La Rochelle. — 12 octobre 1750, mariage de Jean-Nicolas Dagien de Brissons, écuyer, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, commandant de bataillon au régiment de Royal Comtois, natif de Saint-Martin, île de Ré, fils de feu messire Jean-Jacques Dagien écuyer et de Catherine Regnier, avec Henriette-Esther Bonfils, fille de feu Pierre Bonfils, négociant et de Suzanne Treschars (Trézahar) de La Rochelle. — 23 décembre 1750, baptême de Victoire-Félicité, fille de Joseph-Marie Pascaud, président trésorier de France et maire en exercice et de Jeanne-Victoire Verrier, parrain Étienne Lemoyne, écuyer, marraine Marguerite-Victoire Pascaud, sœur de l'enfant. — 1750, 24 mariages, 76 baptêmes, 66 enterrements. — 7 août 1751, baptême d'Arnaud-Nicolas, fils de Nicolas Reins, interprète étranger et d'Élisabeth Fonteneau, parrain Arnaud Brognon, marchand graisseur, marraine Catherine Lazord, femme de Joseph Fontenau, marinier. — 12 octobre 1751, mariage de Pierre Lecoq, fils d'Adrien Lecoq, marinier et de Marguerite Lavalley avec Marie-Suzanne Foucaud, fille de feu René Foucaud, marinier et de Marie Sabate. — 19 octobre 1751, baptême d'Hélène, fille de Michel Rodrigue, négociant et de Marguerite Lartigue, parrain Antoine Rodrigue, frère de l'enfant, marraine Anne-Rodrigue, sœur. — 2 décembre 1750, baptême de Marie-Thérèse, fille d'Antoine Nourry-Grammont, maître perruquier et d'Anne-Thérèse Vallean, parrain Jean Vallean, chirurgien de Beauvoir-sur-Mer, marraine Marie-Anne Roussy, femme de Perrière Mard. — (GG. 430).

E. Suppl<sup>o</sup> 1125. Registre. — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1751-1760.** — Baptêmes, mariages et sépultures de S<sup>t</sup>-Jean du Perrot. — 12 juin 1751, baptême de Marie Fleuriat. — 5 août, baptême de François-Joseph Feral de Bellecombe. — 1<sup>er</sup> février 1752, baptême de Pierre Rato-teau. — 5 février 1752, baptême d'André Camus. — 19 fé-

vrier 1751, baptême de Gabriel-Jacques-Constantin Croiszetière. — 15 août 1751, baptême de Jacques Gognet. — 1<sup>er</sup> avril 1753, baptême de Françoise Admyrauld. — 30 avril 1753, baptême de Denis Camus. — 14 août 1753, baptême de Denis Gognet. — 27 août 1753, baptême de Pierre Creagh. — 9 octobre 1753, décès de Marie Nourry-Grammont. — 3 décembre 1753, décès d'Antoine Nourry. — 25 janvier 1754, baptême d'Antoine-Jacques Jaudonnet. 15 mars 1754, baptême de Marie Bouguereau. — 5 avril 1753, baptême de Madelaine Raboteau. — 30 octobre 1753, baptême d'Elisabeth Croiszetière. — 4 novembre 1753, baptême de Catherine Boyer de Morel. — 23 décembre 1753, baptême de Pauline Bonfils. — 10 février 1753, sépulture de Jean-Nicolas d'Agien. — 22 mars 1754, décès de Jacques Gognet. — 28 avril 1755, baptême de Pierre-Jean Raboteau, fils de Pierre Racoteau, capitaine de navire et de Magdelaine Hérauld, parrain Jean Michelet, marraine Marie Caillaud, acte rectifié par sentence du 7 mai 1786. — 3 mars 1755, décès de Blaise Camus. — 27 décembre 1756, décès de Jacques Jaudonnet. — 26 février 1756, baptême de Jacques Grammont. — 6 mai 1756, baptême de Daniel Creagh. — 27 novembre 1756, baptême de Louis-Benjamin Gognet. — 11 mai 1756, mariage Romieux et Deschaumejean. — 4 juillet 1756, inhumation de Jeanne Despéroux. — 1<sup>er</sup> novembre 1756, décès de Jean Bonnaud, nègre, et d'Elisabeth Convenance, sa femme, négresse. — 25 février 1757, baptême d'Anne Romieux. — 15 avril 1757, baptême de Marthe Raboteau, acte rectifié le 2 juin 1786. — 19 avril 1757, baptême d'Étienne Isaac Rasteau, fils de Pierre-Isaac Rasteau, négociant et de Suzanne Belin, parrain Jacques Pinaud, tonnelier, marraine Elisabeth Lebœuf. — 3 août 1757, baptême de Antoine-Charles Admyrauld, fils de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant et de Marguerite Giraudeau, parrain Jean-Pierre-Antoine Giraudeau, oncle de l'enfant, marraine Marie-Charles Admyrauld, représentés par Mathurin Greunier et Louise Gleneau. Ont signé : Ant. Giraudeau, Admyrauld, Vincent, Paul Fleuriau, Fleuriau et Bonvallet des Brosses, curé doyen de S<sup>t</sup> Jean. — 19 août 1757, baptême de Marie-Magdelaine Godet. — 4 septembre 1757, baptême de Pierre-André Despéroux. — 8 novembre 1757, baptême de Marie-Anne Grammont. — 11 juillet 1757, sépulture de Charles-Aimé Creagh. — 14 janvier 1758, baptême d'Antoine Camus. — 25 mars 1758, baptême de Jean-Baptiste « noir de M. Bourgine ». — 13 avril 1758, baptême d'Étienne Raboteau, fils de Pierre Raboteau, et de Magdelaine Hérauld, Gareau, vicaire. — 2 juin 1758, baptême de Jacques Rasteau. — 29 août 1757, baptême de Marie-Pierre Admyrauld, fils de Pierre-Gabriel Admyrauld et de Marie Magdelaine Giraudeau, parrain Gabriel Admyrauld grand' père marraine Marie Lelarge épouse Giraudeau,

représentée par Françoise Suidre. — 12 septembre 1757, baptême d'Anne-Louise Drouineau, fille de Pierre-David Drouineau et de Magdelaine Bouet. — 2 octobre, 12, 13, 14 décembre 1757, sépulture d'un homme, d'une femme et de trois enfants venant de Louisbourg. — 14 novembre 1758, décès de Daniel Creagh. — 30 mai 1760, baptême de Jean-Louis, fils de Pierre-Gabriel Admyrauld, négociant et de Marie-Marguerite Giraudeau, parrain Louis Giraudeau, négociant, marraine Jeanne Guenigauld, veuve de Charles Coulombier, représentés par Jean Duprou, tonnelier et Françoise Suire. Ont signé : Admyrauld, Vincens, Paul Fleuriau, J. Thouron et Bonvallet des Brosses, curé doyen de S<sup>t</sup> Jean. — (GG. 431).

E. Suppl. 1126. (Liasse.) — 13 cahiers, 142 feuillets, papier

**1750-1762.** — Sépultures de la paroisse Saint-Jean-du-Perrot. — Les doubles sont dans les registres cartonnés des baptêmes, mariages et sépultures. Bonvallet des Brosses curé doyen. — Décès en 1750, 65. — Décès en 1760, 49. — (GG. 431 bis).

E. Suppl. 1127. (Liasse.) — 14 cahiers, 182 feuillets, papier.

**1763-1787.** — Sépultures de la paroisse Saint-Jean-du-Perrot. — Les doubles sont dans les registres cartonnés des baptêmes, mariages et sépultures. — Bonvallet des Brosses, curé doyen. — Bourdin curé doyen en 1767. — L. F. Frin de S<sup>t</sup>-Germain, de l'ordre de Malte, doyen curé en 1775. Roy, curé doyen en 1784. — 1770, 55 décès. — 1780, 68 décès. — (GG. 431 ter).

E. Suppl<sup>e</sup> 1128. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

**1761-1766.** — Baptêmes, mariages et décès de Saint-Jean. — 21 janvier 1761, baptême d'Adélaïde-Perrine Duperré, fille de messire Jean-Augustin Duperré, écuyer, conseiller du roi, receveur alternatif des tailles de l'Élection de La Rochelle et de Marie-Gabrielle Prat Desprez, parrain Charles-Louis Duperré, écuyer, frère de l'enfant, marraine Marie-Adélaïde-Henriette du Pont de Gault, fille de messire Pierre-Henri du Pont de Gault, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie de la garde ordinaire du roi, major de la capitainerie de milice des gardes-côtes de Châtelailлон. — 25 février 1761, baptême de Nicolas-Pierre Bonyé. — 30 mai 1761, baptême de Joseph-Louis Gognet. — 10 juin 1761, baptême de Charlotte-Angélique



de Saint-Hilaire. — 18 août, baptême de Antoine-Augustin Raboteau. — 5 janvier 1762, baptême de Marie-Henriette Furey Duperré. — 24 octobre 1762, baptême de Louis-Antoine Cadet de Beaupré. — 26 novembre 1762, baptême d'Esther-Sylvestre Duperré. — 17 janvier 1762, inhumation de Marie-Adélaïde Crassous. — 26 avril 1762, inhumation d'Anne-Suzanne Crassous. — 7 août 1762, inhumation de Marie-Gabriel Admyrauld. — 11 septembre 1762, inhumation de Henri-Albert de Saint-Vincent. — 7 mai 1763, baptême de Marie-Anne Admyrauld. — 12 mai 1763, baptême d'Anastasia de Galway. — 1<sup>er</sup> janvier 1764, baptême de Charles-Aubin Duperré, fils de Jean-Augustin Duperré, écuyer, conseiller du roi, receveur alternatif des tailles de l'Élection de La Rochelle et de Marie-Gabrielle Prat Desprez, parrain Charles-Louis Duperré, marraine Agathe-Soulange Duperré, frère et sœur de l'enfant. — 10 avril 1763, baptême de Jean de Galway. — 26 novembre 1763, baptême de Marie Rasteau, fille de Pierre-Isaac Rasteau, négociant et de Suzanne Belin, parrain Michel Martineau, marraine Louise Denis. — 24 décembre 1763, baptême de Félix-Aubin Duperré, fils de Jean-Augustin Duperré, — 17 mai 1763, mariage de M. du Pont de Chambon, avec Mlle Rodrigue. — 14 décembre 1765, baptême de Louis-Valéry Duperré, fils de Jean-Augustin Duperré, écuyer et de Marie-Gabrielle Prat Desprez, parrain Charles-Louis Duperré, marraine Agathe-Soulange Duperré, frère et sœur de l'enfant. — 28 mai 1765, mariage de Jacques Goguet, négociant, fils de Jacques Goguet, négociant et de Suzanne-Elisabeth Coutanceau, et de Paule Nassivet, fille de Gilles Nassivet « graveur à la Monnaie royale » et de Catherine Gilbert. — 7 juin 1765, sépulture d'Antoine Mignonneau. — 30 décembre 1765, sépulture de Denis Goguet. — 6 mai 1766, baptême de Marie-Anne-Suzanne de Reboul. — 29 septembre 1766, baptême de Louis-Benjamin Rasteau. — 2 décembre, 1766, baptême de Gabriel-Louis-Élie Seignette, fils d'Élie-Louis Seignette, et de Claire Doublet, parrain Antoine-François Barbrau, marraine Catherine Groisard, en présence de Perdriau, oncle du père, acte rectifié par sentence du 28 janvier 1784, signé Griffon. — (GG. 432).

B. 1129. (Registre.) — In-folio 140 feuillets, papier.

**1767-1772.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean-du-Perrot. — 20 avril 1767, baptême de Joseph-Simon de Vasselot. — 21 juin 1767, baptême d'André-Pierre-Louis de Reboul. — 22 octobre 1767, baptême de Prosper-Sabin Duperré. — 27 août 1768, sépulture de Marie-Anne Degaudé de Saint-Germain. — 19 octobre 1768, sépul-

ture de Marie-Émilie Seignette. — 10 août 1769, sépulture de Antoine-Blaise Camus. — 9 février 1770, baptême d'Agathe-Perrine Duperré. — 13 avril 1770, baptême de Geneviève Lanusse. — 9 juin 1770, baptême d'Adélaïde-Victoire Brossard de Beaulieu. — 13 octobre 1770, baptême de Jean-Denis Goguet. — 23 avril 1770, mariage de Decheminade et Dugard du Charmoy. — 22 septembre 1770, inhumation d'Alexandre-David Seignette. — 2 janvier 1771, baptême de Pierre-Joseph Moreau de Morjani. — 20 février 1771, baptême de Françoise-Claire Seignette. — 12 avril 1771, baptême d'Anne-Louise Gomé de Lagrange. — 31 mai 1771, baptême de Adélaïde-Sophie Brossard de Beaulieu. — 22 avril 1771, mariage de M. de Pontchâteau et de M<sup>lle</sup> Quentin. — 30 juillet, sépulture de Catherine Girardeau. — 9 mars 1772, baptême de Jean-François Gomé de La Grange. — 26 avril 1772, baptême de Paul Seignette. — 19 mars 1772, inhumation de Nicolas-David Creagh. — (GG. 433).

B. 1130. (Registre.) — In-folio 196 feuillets, papier.

**1773-1779.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean-du-Perrot. — 22 août 1773, baptême de Jean-Jacques Vandrin de La Bretonnière, fils de Jacques-Michel Vandrin de La Bretonnière, contrôleur des aides et octrois et de Geneviève de Ligny, parrain Jean-Baptiste Péronne, marraine Marie-Anne Bailloux. — 9 décembre 1773, baptême de Marie-Joseph-Benjamin Brossard de Beaulieu, fils de François-Louis Brossard de Beaulieu, « peintre » et de Geneviève Montagne, parrain Jacques Damien Brossard de Beaulieu, marraine Marie-Jeanne Brossard de Beaulieu, Bourdin doyen curé. — 13 décembre 1773, mariage de messire Jacques-Denis Goguet, écuyer, fils de messire Denis Goguet, écuyer, seigneur de la Sausaye, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, président trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle et de Louise Ferré du Buron, avec Jacqueline-Marguerite-Victoire Rayer, native de La Rochelle, fille de défunts Pierre-Louis Rayer, négociant, et ancien consul de la juridiction consulaire de La Rochelle et de Marie-Marguerite-Magdelaine Legrix, Bourdin, doyen curé. — 23 février 1774, baptême d'Agathe-Suzanne Lecoq, fille de Jacques Lecoq, marin et d'Agathe Thérault, parrain Pierre-Marie Jau, marin, marraine Suzanne Duval. Signé : Brossard de Beaulieu, Pierre Mousson, Bourdin, doyen curé. — 23 mars 1774, baptême de Modeste Seignette, fille de Louis Seignette, maître de la monnaie et de Claire Doublet, acte rectifié par sentence du 8 janvier 1784. — 8 mai 1774, baptême de Michel-André Mesturas. —

14 février 1774, sépulture de Marie-Anne Croiszetière. — 13 septembre, inhumation de Marguerite-Sara Seignette, fille d'Elie-Louis Seignette, négociant, maître de la monnaie et de Claire Doublet. — 10 avril 1775, baptême de Louis-Arcae Seignette, fils d'Elie-Louis Seignette, négociant, maître de la monnaie et commensal de la maison du roi et de Claire Doublet, parrain Louis-Elie Vivier, représenté par Jacques Caillet, marraine Marie-Emilie Laguette, représentée par Louise Bernicard, acte rectifié le 28 janvier 1784. — 16 avril 1775, baptême de Marie-Charlotte Vaudrin de La Bretonnière, fille de Jacques-Marie Vaudrin de La Bretonnière, contrôleur des aides et octrois et de Geneviève de Ligny, parrain Jacques-Antoine, secrétaire de l'intendance, marraine Charlotte Pierrenain. — 18 décembre 1775, baptême de Jacques, nègre de M. Goguet. — 19 mai 1776, baptême de Marie-Anne-Victoire Goguet, fille de Jacques-Denis Goguet, écuyer, négociant et de Jacqueline Marguerite-Victoire Rayer, parrain Denis Goguet, trésorier de France, secrétaire du roi, grand père de l'enfant représenté par Joseph-Denis Goguet, petit-fils, marraine Marie-Claire d'Estournel, épouse de Furey Legrix, négociant, directeur de la Chambre de commerce, époux de Louise Gomé de La Grange. — 19 juin 1776, abjuration de Pierre Balstedt, matelot, âgé de 31 ans et 12 octobre 1776, mariage dudit avec Jeanne Faur, fille d'André Faur, tonnelier et de Marguerite Clergeau. — 27 juillet 1776, baptême de Jacques-Benjamin Lanusse, fils de Jean Lanusse, négociant et de Dominique Prudent, parrain Jacques Lanusse, marraine Marie Lanusse. — 20 octobre 1776, baptême de Marie Cherchauly de Belmont, fille de Pierre Augustin Cherchauly de Belmont, écuyer, employé dans les fermes du roi, et de Marie-Julie-Marguerite Dufour, parrain Etienne Nayrault et marraine Marie-Anne Nayrault frère et sœur. — 13 Octobre 1777, baptême de Jacques Goguet de la Sauzaie, fils de Jacques Denis Goguet de La Sauzaie, écuyer et de Jacqueline-Marguerite-Victoire Rayer, parrain Jacques Goguet négociant, marraine Jeanne Rayer de La Martinière, représentés par Etienne-Césaire Goguet, cousin germain de l'enfant et Elie-Marie-Thérèse Roy, Legrix, vicair de Saint-Sauveur. — 16 novembre 1777, décès de Marie Cherchauly de Belmont. — 31 janvier 1778, décès de Denis Goguet, écuyer seigneur de la Sausaie, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, ancien Président Trésorier de France au bureau des finances de cette ville et ancien syndic de la Chambre de commerce à l'âge de 74 ans. — 26 mai 1778, sépulture de Jacques Goguet, fils de Jacques Denis Goguet de la Sauzaie, écuyer, négociant et de Jacqueline-Marguerite-Victoire Rayer. Le Commandeur Frin de Saint-Germain, doyen curé de Saint-Jean. — 19 septem-

bre 1778, sépulture de Jacques Goguet, échevin du corps de ville, ancien juge consul et ancien syndic de la Chambre de commerce, âgé de 70 ans. — 27 novembre 1778, sépulture de Jeanne-Marguerite Butler, 68 ans, veuve d'Etienne Alexandre de Labadie, ancien colonel. — 4 avril 1779, sépulture de Jean-Benjamin Lanusse, fils de Jean Lanusse, négociant et de Dominica Prudent. — 31 janvier 1780, mariage de Jacques Balisson de Rougemont, bachelier en droit, secrétaire de M. le chevalier de Saint-Pierre, commissaire principal des guerres de la généralité de La Rochelle, natif de Sourdeval la Barre, diocèse d'Avranches, fils de feu J. B. Balisson de Rougemont sieur de la Boucherie, et de feu Jeanne-Charlotte Lucas avec Marie-Elisabeth Boé, fille de Nicolas Eutrope Boé, marchand tailleur d'habits et de feu Maria Bourrasseau. Signé, outre les parties, de Saint-Pierre-d'Olbreuse, d'Olbreuse, Hairain, curé de Ciré. — (GG. 434.)

E. Suppl. 1131. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

**1780-1785.** — Baptêmes, mariages et sépultures de St-Jean. — 21 juillet 1780, baptême de Théodore-Dominique Lanusse, fils de Jean Lanusse, négociant et de Dominica Prudent, parrain Dominique Labat, marraine Françoise Prudent. — 14 août 1780, baptême de Nicolle Goguet de la Sauzaie, fils de Denis Goguet de la Sauzaie, écuyer, négociant et de Jacqueline-Marguerite-Victoire Rayer, parrain Denis-Joseph Goguet, écuyer, ancien maire de cette ville, représenté par Etienne-Césaire, son fils, marraine Nicole Rayer, représentée par Elisabeth-Constance Navarre. — 30 décembre 1780, baptême de Germain-Joseph-Henry de Vineop. — 24 mars 1780, sépulture de Paul Dubrandar de Siran. — 8 février 1781, baptême de Michel-Nicolas Balisson de Rougemont, fils de Jacques-Balisson de Rougemont et d'Elisabeth Boé, parrain Nicolas Boé, grand-père de l'enfant, marraine Jeanne-Charles-Barthelemy Bassiot, trisaïeule de l'enfant du côté maternel. Le Commandeur Frin de Saint-Germain, doyen curé. — 27 juillet 1781, baptême d'Anne-Abraham Basset, fils de J. B. Antoine Basset, marchand voilier et de Marthe Peltreau, parrain Jean-Gédéon Basset, marraine Geneviève Begaud. — 1<sup>er</sup> août 1781, mariage de Etienne Vignaud, marin, veuf de Marie Richard et de Louise Sire, veuve de Jean Boudreau, marin. — 18 septembre 1781, mariage de Monchis de Laporte, liquoriste et de Jeanne-Antoine-Andrée Martin. — 3 février 1782, baptême de Louis Goguet, fils de Jacques-Denis Goguet et de Victoire Rayer, parrain Louis Legrix, négociant, marraine Louise Goguet, veuve Gomé de la Grange. — 8 mars 1782, baptême de Rose

Joséphine Pyrol de Biermon, fille de Sébastien Pyrol de Biermon, receveur au bureau de la chaîne et de Rose-Elisabeth Dubourg; parrain Joseph Saint-Blancard, marraine Jacqueline Mesnard. — 26 décembre 1782, baptême de Marie-Catherine Balisson de Rougemont, fille de Jacques Balisson de Rougemont et de Marie-Elisabeth Boé, parrain Michel Entrope Boé, marraine Catherine Boé. — 2 août 1783, baptême de Marie-Louise Rouzetti de La Golterie, fille de Claude Rouzetti de la Golterie, directeur du domaine à Cayenne et de Louise Robert, parrain Toussaint Bandy, capitaine de navire, marraine Marie-Thérèse Poulin, veuve de Villers, ancien capitaine, chevalier de Saint-Louis. — 22 septembre 1783, mariage de Bernard de la Biche, garde du corps du roi et de Marie-Anne-Elisabeth de la Biche. — 28 février 1784, baptême d'Augustin-Julien Brunet de Lamare, fils d'Augustin, maître en chirurgie et de Rose Rouillé. — 26 avril 1784, sépulture de Damien-Benjamin Basset, fils de Jean-Antoine Basset, maître voilier et de Marthe Pelletreau. — 5 mai 1784, baptême de Jean-Pierre Delétant, fils de Pierre Delétant et de Marie Tuttefait. — 4 février 1785, baptême de Louis-Alexandre Pyrol de Biermont, fils de Sébastien Pyrol de Biermont, receveur de la régie générale et de Rose-Elisabeth Duburg, parrain Jean-Louis Arnauld, négociant, marraine Louise Lamare. — (GG. 435.)

E. Suppl. 1132. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

**1786-1791.** — Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Jean. — 16 septembre 1786, sépulture de Michel-Jacques Pascaud. — 30 mai 1787, baptême de Jean-Louis Vauzelle. — 25 novembre 1786, baptême de Charles-Joseph Sire. — 21 juillet 1786, sépulture de Sébastien Pyrol de Biermont. — 11 octobre 1789, baptême de Jean-Joseph-Charles de Martel. — 22 octobre 1789, baptême de Marie-Claire Callot. — 24 décembre 1789, sépulture d'Antoine-Robert de Butler. — 4 juillet 1789, sépulture de Pierre-Josué Basset. — 13 août 1790, baptême de Frédéric-Joseph Louis du Pont de Chambon. — 28 août 1790, baptême de Pierre-Simon Callot (conseiller de préfecture, maire de La Rochelle, auteur de *Jean Guiton* et de *la Rochelle protestante*). — 10 janvier 1791, sépulture de Noël Pineau. — 27 avril 1791, mariage de M. Elevation et de Mlle Coniée. — (GG. 436.)

La paroisse Saint-Jean a été réunie à celle de Saint-Barthélemy, le 16 août 1791. — Rappelons pour mémoire les fonds précédemment analysés et publiés : Hôpital général, décès du 17 mai 1732 au 28 décembre 1792, 1 registre, Hôpital de la charité, 1 registre décès, 4 janvier 1668 au

30 décembre 1680. 56 registres, décès du 14 janvier 1737 au 30 décembre 1792. Eglise réformée, baptêmes, mariages et décès (1768 à 1792).

E. Suppl. 1133. Registre. — In-folio, 225 feuillets, écrits.

**1601.** — « C'est le quatrième livre des registres du « greffe royal des insinuations des actes et provisions « ecclésiastiques du diocèse de Maillezais, ordonné estre « fait en l'évesché et diocèse dudict Maillezais, suivant « l'édit du roy fait sur l'érection dudict greffe, fait par « moy Hector Chabirand, fermier dudict greffe, commen- « çant le 27<sup>e</sup> du mois de juillet 1601. — Signé: H. Chabi- « rand » (Voir G 71) chapelle Saint-Martin à Saint-Michault-le-Cloux. — Les sieur et dame de Saint-Michault, présentateurs. — François Robin, pourvu, par suite du décès de François Jouselin. — Prieuré Saint-Mathieu de la Motte de Beaumont, paroisse de Clazay. — Michel Christi, par suite du décès de Robert Archibald. — Cure d'Ardin. — Michel Bertrand, à la place de Pierre Benestreau. — Prieuré cure Sainte-Catherine. — Paul Mercier, à la place de Laurens Benestau. — Chapelle Sainte-Catherine à Pissot, Jean Payreau, par suite du décès d'André Liet. — Chapelle Saint-Michel à Tiffauges. Le sieur de la Tissonnière présentateur. — François Pillot, à la place de François Blanchard. — Résignation de la cure d'Ardin. — Cure de Saint-Gilles de Champagne, Nicolas Vernou. — Prieuré cure de Saint-Sulpice, — Martin Mesnard, à la place de Pierre Veillon. — Prieuré Saint-Laur, — Robert Usaye. — Chapelle Saint-Michel à Tiffauges. — Cure de Saint-Vallery. — Jean Barrault. — L'abbé de Saint-Michel en L'herm, présentateur, par la permutation de la cure de Burlé. — Chapelle des Grimaux en l'église du Bousseau, Jean Barrault. — Prieuré de Foussay. — André Benestreau, à la place de Jean Morisset. — Cure de Saint-Martin de Fraigneau. — François Moynet. — Chapelle Saint-Michel de Tiffauges. — René Hulin, à la place et sur la résignation de François Pillot. — Gabriel Hulin, notaire apostolique. — Chapelle Sainte-Catherine du Bousseau, Jean Barrault. — Prieuré Saint-Pierre-le-Viel. — Nicolas Prévost, à la place de Pierre Crochet. — Prieuré de Foussay dépendant de l'abbaye Borgueil. — François Lepareux, à la place de Jean Morisset. — Chapelle des Soulices à Benet. — François Pommereux, à la place de Pierre Pouvreau. — Prieuré cure de Saint-Sulpice. — Chapelle Notre-Dame de la Violette aux Episses. — Louis Valet, à la place de Bartheau. — Cure de Saint-Maixent de Jouillé les Marais. — Jacques Bodin, à la place de Mathurin Gaultier. — Prieuré de Saint-Pierre le Vieux, Jean Collart, à la place de Nicolas Prévost.

— Cure Saint-Étienne de Chaix. — Jacques, Barque à la place de Pierre Pasteau. — Prieuré cure de Sainte-Christine. — Jean de la Cheze, à la place de Jean Le Mercier. — Chapelle ou stipendie des Herbretelières Notre-Dame d'Ardin. — André Benestreau. — Nicolas Bienvenu fondateur. — Le s<sup>r</sup> de La Roussière présentateur. — Résignation de Jean Moricet. — Chapelle de la Trinité de Bressuire à l'autel Saint-Pierre de l'église Notre-Dame. — François Aurillard. — Léon Brethé sieur de Chaillé, présentateur et résignant. — Thibault, Aubin et Collette Bousmé conjoints, fondateurs. — Cure de Notre-Dame de Chambroutel. — Mathieu Ragot à la place de Maurice Ferehau. — Commanderie de Saint-Thomas à Fontenay. — Robert de Brageonne. — Prieuré cure de Saint-Loup, dépendant d'Orvault: Pierre Berthommé, à la place de Simon Gaudin. — Chapelle de Notre-Dame. . . . . au Busseau. — Jean Veillac, présentateur. — Pierre Grimault, fondateur. — Chapelle de la Trinité à Bressuire. — Aumônerie de Maillezais. — Nicolas Crosnier, à la place d'Esdras Lambert. — Chapelle des Herbecelières en l'église d'Ardin. — Le sieur de La Roussière Cathobrais, présentateur. — Prieuré Notre-Dame de Voulvant. — Jean Chabirand à la place de Jacques Girard. — Prieuré de Marsay. — Laurent Moutperoux à la place de Guido de Vaires. — Pierre Nivellet, maître d'école de l'Abbaye, par suite du décès de Pierre du Mourdeau. — Cure de Saint-Pierre de Fauraye. — Jacques Chaillou à la place de Jacques Leclere. — Cure Saint-Jouyn de Bresse dépendant de Saint-Jouyn de Marne. — Maurice Charon, par suite du décès de Jean Guérignon l'aîné. — Cure Saint-André de la Marche. — René Lemprière. — Cure Saint-Pierre de Marillet. — Pierre Micheau, par permutation de la cure de Fraigneau avec François Moynet. — Prieuré Sainte-Mathie, alias Saint-Massire. — Louis Ruelle, par dévolution de Jean Belanger le jeune. — Prieuré Saint-Pierre de Vesins. — Briand Jarry, à la place de François de Lesperonnière. — Absolution pour Nicolas Viette. — Cure Saint-Pierre le Vieux à Maillezais. — François Jauseau à la place de François Terrien. — Cure de Bresse. — René Gaucher. — Cure Saint-Maurice de Besselu. — Pierre Fradet, à la place de Louis Bondault. — Chapelle de Portault, alias de Saint-Guinefort à Ardin. — Pierre Esperon. — Le sieur du Bois-ratault, fondateur. — Christophe Rousseau, cédant. — Aumônerie ou Maison-Dieu, de la Magdelaine de Benet, Louis de Bideran. — René Mulot, cédant. — Le sieur de Benet, présentateur. — Chapelle de la Magdelaine à l'église Notre-Dame de Vihers. — Jean Burolleau. — Jean Renaudet, cédant. — Cure de Montilliers. — Jean Frôgier. — François Sauvestre, cédant. — Chapelle Notre-Dame en l'église Saint-Nicolas de Vihers. — Pierre Le Noir. — Cure

du Bois. — Louis Malecot, Antoine du Pin, cédant. — Aumônerie Saint-Julien, près le cimetière Saint-Julien de Chollet. — Jean Leverrier. — Le sieur de Cholet, présentateur, décès de Jean Dolbeau. — Cure Notre-Dame de Saint-François, dépendant de Nieul sur l'Autise. — Jean Coytau, décès d'Etienne de Lestang. — Prieuré cure de Saint-Martin de Louyn. — Pierre Jarrousseau. — Jacques Pidoux. — Prieuré cure de Saint-Rémy de Playne. — Mathurin Le Febvre, par suite du décès de Jacques Le Peigne. — La chapelle ou stipendie fondée par défunts Jean Rogère et Catherine Marchand, sa femme à Foussay. — Antoine Martin, Mathurin Boureau présentateur. — Prieuré de Saint-Vincent de Tiffauges. — Charles Chouart, Jean Lescuyer, cédant. — Chapelle Saint-Julien-le-Martyr à Saint-Pierre de Chollet. — Les Doubleaux, fondateurs. — Le curé de Saint-Pierre de Chollet et le sieur temporel de Chollet, patrons, présentateurs alternatifs, René de Champelais sieur de la Buronnière. — Lettres de vicaire en l'abbaye de Bellefontaine pour René Guilleberteau. — Prieuré cure de Saint-Hilaire de Borthays. — Jean Talvé — Aubin Bachelou, cédant. — Prieuré d'Auzay. — Jean Renault. — Charles Constant. — Chapelle Notre-Dame de Pitié à Saint-Pierre de Coussay ou Roussay (sic). — Nicolas Doublet, présentateur, Antoine Rousselot, pourvu, décès de Mathurin Doublet. — Chapelle de Lavau à Fenieux. — Louis Bourdron. — Le sieur Davailles de la Rapinière, présentateur. — Jean Margeot, cédant. — Cure du May. — Isaac Chargé, Louis Godin. — Cure du May. — Jean Hondry. — Chapelle Notre-Dame en l'église de Saint-Pierre Deschaubrongne. — Michel Hayau. — Bertrand Hay, cédant. — Cure de Saint-André de la Manche. — Pierre Bodineau. — Pierre Barrau, cédant. — Cure de Notre-Dame de Vernou. — René Guy. — Pierre Courtier, cédant. — Prieuré Saint-Nicolas de Fontenay-le-Comte. — Paul Babin. — Hilarin Goguet, cédant. — Prieuré Saint-Gilles d'Argenton Château. — Jean-Girard. — Cure de Notre-Dame de Chertzay. — Michel Bon. — Cure de Montilliers, Jean Frogier, François Sauvestre. — Profession de Pierre Jarry. — Prieuré cure de Louyn. — Pierre Bignolleau. — Pierre Jarrousseau cédant. — Curé et doyenné de Saint-Laurent sur Sayvre. — Mathurin Grolleau. — Nicolas Prévost, cédant. — Chapelle ou stipendie des Aminets de Louyn. — Mathurin Aminet de la Buronnière, présentateur. — Bignolleau. — Chapelle des Amessans, annexée à la cure de Saint-Maxire. — Chapelle de Pallardy à Notre-Dame du Lys. — Le curé et le fabriquer de la susdite église, présentateurs alternatifs. — Prieuré cure de Brechaussé. — Bertrand Hay. — Jean Tuandière, cédant. — Résignation pour Bertrand Hay, de la chapelle de Notre-Dame Deschaubrongne. — Cure de Notre-Dame de l'Her-

meneau. — Mathurin Mahier. — Prieuré cure de Geay dépendant de Saint-Laurens de Thouars, Jean Brion. — Prieuré de Vouvant. — Nicolas Prévost. — Jean Chabirand cédant. — Cession dudit prieuré par Prévost à René Vrin, curé de Notre-Dame de Fontenay. — Cure Saint-Hilaire sur l'Autize, Gilles Morel, Martin Suppiots, cédant. — Signé à la fin du registre H. Chabirand, N. Troussillon et Delabruère. — (GG. 437.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1134. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets, papier.

**1603-1606.** — Greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Maillezais (5<sup>e</sup> vol. de Chabirand) « Le jendy « XV<sup>e</sup> du mois de juing 1593, je suys parti avec mes « enfans de la ville de Sainet-Maixent, pour venir faire ma « résidence en ce lieu de Maillezais, où j'ay arrivé avec « mesdits enfans, le sabmedy en suyvant XVII<sup>e</sup> dud. mois, « où monsieur d'Aubigny commendoit au chasteau dudit « Maillezais pour le roy. Le mardy XX<sup>e</sup> dud. mois et an, « est decédé Vincent Lavoyne, environ le huit février du « matin et a esté enterré au grand cymetiere de Sainet- « Maixent, il a decédé au chastel d'Aubigné près la ville « dud. Sainet-Maixent. — La nuit du vendredy venant au « sabmedy, environ minuyt seziesme, du mois de decembre « a decédé dame Nicolle Gallière, ma mère, a esté enterrée « au cymetiere de Saint-Nicollas-de-Maillezais, led. jour de « sabmedy XVI<sup>e</sup> dudit mois de decembre mil cinq cens « quatre vingtz quinze. » (Pas de signature). « Le III<sup>e</sup> jour « du mois d'octobre mil cinq cens quatre vingtz dix neuf, « mon filz Jehan Chabirand a esté reçu religieux en l'abbaye « de Sainet-Maixent au diocèse de Poitiers, frère Isaac « Martin, prieur claustral de lad. abbaye luy a donné « l'habit en présence de vénérables frères Eutrope Bage- « nard, secrestain, Jehan Martin, cellerier, Sébastien Tro- « chery, chantre, Chevallier Jehan Douhet, chapelain de la « chapelle Saint-Louys, Jehan Feraud, Mathurin Trochery, « et François Germain, chapelain de la chapelle Saint- « Pierre, tous religieux profès de lad. abbaye consentans la « réception de mon d. fils et Philippe Girard, aussi reli- « gieux de lad. abbaye. — Le lundy XVI<sup>e</sup> du mois d'octo- « bre mil six cens, mon filz Jacques Chabirand est party « de ce lieu de Maillezais pour s'établir à Bordeaux et l'ay « trouvé le lendemain à Benon et de là l'ay conduit « jusques au diet Bordeaux et n'ayant trouvé ni pour « le mettre l'ay laissé au loyer de monsieur Berry. Le « mardy XVI<sup>e</sup> desd. mois et an j'ay fiancé ma fille Fran- « çoyse avec M. Mathurin Girard, sergent royal ». Prieuré Saint-Martin des Gentils. — Chapelle Saint-Vincent de Lobrière. — Prieuré Saint-Sauveur de la Guichardière. —

Cure Saint-Aubin de Loubigné. — Prieuré cure de Saint-Hilaire de Rosthays. — Cure de Sainte-Marie de Fousseye. — Prieuré cure de Saint-Quantin de Boullieré. — Cure de Pouilhe, etc. — Signé : H. Chabirand, N. Troussillon, Delabruère. — (GG. 438.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1133. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

**1603-1606.** — Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Maillezais. — (Couverture en parchemin formée par un fragment de testament de Pierre de Saint-Gellais, chevalier seigneur de Montlieu, Saint-Aulays et autres lieux, dont la date manque et par un fragment d'acte du 17 avril 1539 du notaire Airaud, de Maillezais). — Le titre et les premiers feuillets, manquent également. — Prieuré de Courson. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Hilaire de Foussay. — Prieuré de Notre-Dame de Vernou. — Prieuré de S. P. Deschaubroignes. — N. D. de Courson. — Saint-Yon de Bressuire. — S<sup>t</sup>-Gilles de Surgères. — Chapelle de St-Jean en l'église de la Pomme raye. — Prieuré-cure de Saint-Pompain. — Prieuré de Marsay. — Prieuré de Saint-Pompain. — Prieuré de Vouillé. — Prieuré de Cholet : Pascal du Val. — Prieuré Sainte-Catherine de Bressuire. — Cure de Dampvix. — Prieuré Sainte-Eulalie de Benet. — Prieuré de Cholet. — Prieuré de Saint-Gilles d'Argenton Château. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Gilles d'Argenton. — Chapelle de Saint-Pardoul, paroisse Saint-Etienne des Lèges. — Cure de Saint-Pompain. — Prieuré de Saint-Remy de la Plaine. — Notre-Dame des douleurs (Archiprêtre d'Arclin). — Chapelle de Notre-Dame de Pitié, paroisse de Saint André de La Marche. — Chapelle de Saint-Michel le Cloux. — Chapelle de Sainte-Marie, de La Resnerie, paroisse de S<sup>t</sup>-Martin d'Ars. — Cure de Brechaussé. — Cure de Saint-Yves de Bressuire. — Chapelle Nicolas Bernaudeau, Saint-Pierre de Fenou. — Sainte-Marie de Bressuire. — Notre-Dame de Vouvant. — Chapelle Saint-Georges du château de Cholet. — Prieuré de Saint-Etienne de Mallé, paroisse de Mazière. — Chapelle de Lavan, paroisse de Saint-Paul de Fenieux, Autel de Saint-Sébastien. — Chapelle Saint-Martin de Cercoux sous Passavant. — Chapelle Saint-Jacques de Saint-Lazare près Montagne. — Abbaye de Mauléon. — Chapelle Saint-Jean l'Evangeliste en l'église de Mortagne. — Prieuré cure de Saint-Pompain. — Chapelle des Soulets ou Pissot. — Chapelle Saint-Hilaire de Boussay en Livarsois. — Prieuré de Luçon. — Chapelle Notre-Dame de Laudegemisson. — Chapelle de Saint-Lazare de Taillepied, près de Bressuire. — Chapelle de Saint-André sur Sèvre. — Chapelle de Saint Michel Le Cloux. — Chapelle de la Compassion de Beaupreau de Saint-Paul de Cholet. — Chapelle d'Aubigné.

— Chapelle de la Madelaine à Mortagne. — Prieuré claustral de l'Absie. — Chapellenie de Beuet. — Prieuré cure de la Romaine. — Chapellenie de la Grolière, paroisse de Saint-Sulpice. — Cure de Saint-Michel du May. — Prieuré de Saint-Pompain. — Cure de Saint-Georges de Cholet. — Cure de Saint-Jacques de Bressuire. — Chapelle de la Sainte-Trinité en l'église de Bressuire. — Aumônerie Saint-Jacques de Bressuire. — Prieuré de Saint-Hilaire de Leussay. — Prieuré de Saint-Martin de Velluire. — Chapelle des Grotes ou de la Grolière, paroisse de Saint-Sulpice. — Chapelle de Lye. — Chapelle de Saint-Hilaire de Vihers. — Prieuré de Courson. — Cure de Saint-Hilaire Deschanbroignes. — Cure de Saint-Pierre de Chassenon. — Cure de Sainte-Mélaïne de Mauléon. — Chapelle de Sainte-Catherine en l'église de Pissot. — Prieuré de la Vacheresse. — Chapelle de Notre-Dame de la Pitié de Saint-Michel le Cloux. — Cure de Notre-Dame de Tremond. — Cure de Saint-Nicolas de Maillezais. — Cure de Saint-Pierre-le-Vieux. — Chapellenie de Notre-Dame de l'autel en Pouillé. — Chapellenie de Sainte-Catherine en l'église de Velluire. — Prieuré de Saint-Martin des Gentils. — Chapelle des Vian, en l'église de Saint-Vincent de l'Herberie près Fontenay. — Prieuré de Saint-Sauveur de la Guychardière. — Cure de Saint-Aubin de Baubigné. — Prieuré de Saint-Marc. — Prieur de Saint-Hilaire de la Réorthie. — Chapelle de la Sainte-Trinité à Bressuire. — Chapelle de Saint-Hilaire de Foussay. — Chapelle de Saint-Remy de Pouillé. — (Gé. 639.)

E. Suppl. 1136. (Registre. — In-4°, 96 feuillets, écrits.)

**1555-1556.** — « Pappier et registre des insinuations « des actes et provisions ecclésiastiques de l'année mil cinq cent cinquante cinq, commençant le XXVI<sup>e</sup> juillet » jusqu'au 24 juillet 1556. — Déroit d'Annis. — Provisions pour messire René Hamon, d'une chapellenie fondée par feu Nicolas Gibouin, à l'autel Saint-Nicolas en l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle. — Au même des chapellenies fondées par les Ferrons et Massicotz à l'autel Notre-Dame en l'église Saint-Barthélemy. — Au même de la chapellenie fondée par Nicolas Pignonneau à l'autel Sainte-Anne, en l'église Saint-Barthélemy. — Prise de possession par le même de la chapellenie Gibouin; — par le même de la chapellenie des Ferrons et Massicotz, — de celle de Pignonneau. — Première lettre de tonsure pour Pierre Tallochon (12 juin 1557). — Provisions pour Jacques Arnault de la chapellenie fondée par feu Jehan Gaulteron (22 juillet 1555). — Provisions pour Pierre Faure, d'une chapellenie fondée par feu Jehan Perier. — Provisions pour Aldrie Mouchez

de la cure de St-Martin en l'île de Ré. — Acte de possession pour Vitz Aymer d'une compagnie ou société en l'église d'Aytré de feu Philippe Mirambeau. — Provisions pour Pierre Faure d'une chapellenie fondée par feu Marguerite du Tournay, desservie en l'église Saint-Barthélemy. — Provisions pour frère Ambroise de Chasteaupers pour la cure de St-Laurent de La Prée. — Provisions pour frère René Durcot du prieuré de St-Étienne d'Yves (12 septembre 1555). — Provisions pour maître Balthazard Duperrat du prieuré de St-Étienne d'Yves (27 décembre 1554). — Provisions de Sébastien Suyre, du prieuré de St-Étienne d'Yves. — Acte de possession pour Vitz Aymer de la cure de Sainte-Souline (14 septembre 1555). — Provisions d'une compagnie en l'église Saint-Nicolas de La Rochelle pour Jehan Garreteau. — Provisions de Mathurin Fombroyer pour la confrairie de Notre-Dame auparavant desservie à Saint-Martin de Ré et d'une chapellenie fondée par feu messire Guillaume Hugnet, desservie en ladite église. — Provisions pour Laurens Jambot d'une chapellenie fondée par feu Jehan-Raoult, appelée La Regnardière desservie en l'église Saint-Martin de Ré. — Confrairie Saint-Jean-Baptiste à St-Martin de Ré. — Lettre de tonsure de Mathurin Massé, Frère mineur de La Rochelle (17 avril 1547). — Provisions pour Jacques Daussargues de la cure de Saint-Antoine de Pauléon (16 octobre 1555). — Provisions pour Girard Allard d'une prébende de Saint-Pierre de Marsilly (23 octobre 1555). — Provisions pour Girard Allard, d'une prébende à St-Pierre de Marsilly (23 octobre 1555). — Provisions pour Pierre Jamyer du prieuré de Saint-Étienne d'Yves et son annexe de Voulttron. — Provisions du prieuré de Saint-Étienne d'Yves pour frère Guillaume de Martine. — Acte de publication au prône des provisions et prise de possession du prieuré d'Yves pour ledit Guillaume de Martine. — Première lettre de tonsure pour Pierre Saulvignon. — Provisions pour Nicolas Maynard d'une chapellenie fondée par feu Yollante Savarielle en l'église Sainte-Catherine de Loix. — Provisions pour Mathurin Fombornier d'une chapellenie fondée par feu Guillaume Hugnet en l'église Saint-Martin de Ré. — Provisions de deux compagnies de Saint-Sauveur de La Rochelle pour Pasquyer et Jacques Arnault. — Provisions pour Mathurin Bogeay d'une chapellenie fondée par feu Louise Chausome, en l'église Notre-Dame de Congnes. — Provisions pour René Hélouyn du prieuré de Charentenay. — Provisions pour Pierre Brunet d'une compagnie de Saint-Jean du Perrot. — Provisions pour Honorat Guillot, d'une chapellenie fondée par feu Jean Marchant, en l'église Saint-Martin de Ré. — Provisions pour Paul Robert d'une chapellenie fondée par feu Yolande Savarielle, en l'église Sainte-Catherine de Loix. — Provisions pour Jean Ogeron du prieuré de Saint-



Sauveur de Nuaille. — Provisions pour Mathurin Aulbin de la cure de Saint-Laurent de Laprée. — Un prêtre résidant assigné à la chapelle de Sécheboue. — Provisions pour Pierre Mesnard d'une chapellenie en l'église Saint-Martin de Ré fondée par feu Jean Raoult. — Provisions pour Jean Meryault d'une chapellenie fondée en ladite église par feu Jean Raoult. « Une maison en dépend ». — Provisions pour Jean Cailliaud de la cure de Saint-Laurent de Laprée. — Chapellenie fondée par feu Mathieu de La Ruhe, en l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle « de laquelle dépend une maison size près la Porte neuve ». — Prise de possession par Pierre Faure de deux chapellenies fondées par feu Jean Paire en l'église Saint-Barthélemy par feu Marguerite Du Tournay, en l'autel de la Magdelaine et Saint-Nicolas de ladite église. — Provisions pour Thomas, d'une compagnie en l'église Saint-Sauveur. — Provisions pour Alain Bruneau, d'une compagnie en l'église Saint-Martin d'Esnaudes. — Présentation de Méry Payraud pour la confrérie de la conception de Notre-Dame et chapellenie fondée par feu Guillaume Hugué. — Provisions pour frère Antoine Pichon, du prieuré de Notre-Dame de Mauzé. — Provisions pour Jean Merlet de la chapellenie fondée par feu Jean Jaquet, en l'église Saint-Martin de Ré. — Première tonsure pour Georges Platet. — Provisions de la cure de Saint-Étienne d'Aigrefeuille pour Pierre Maynard. — Provisions de ladite cure pour Guillaume Masson. — Provisions pour Pierre Maynard de deux chapellenies, l'une fondée par feu Bertrand Vyauld et l'autre par feu Jean Raoult. — Provisions du prieuré d'Yves pour Balthazard Duperat. — Provisions pour Jean Raymond du prieuré de Saint-Georges de Périgny de l'abbaye de Brantôme. — Transaction entre le commandeur de Bourgneuf, noble homme Christophe Acton, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et Amateur Blandin, écuyer, sieur de la Bardonnayere, et d'Angouste, conseiller du roi et son assesseur et lieutenant particulier civil et criminel au présidial de La Rochelle. — Provisions pour Louis Payrochin, du prieuré cure de Saint-Ouyn, dépendant de l'abbaye de Nieul sur l'Autize. — Provisions du prieuré et chapellenie du Breuil Bertin pour Pierre Tallochon. — Provisions d'une compagnie en l'église Saint-Pierre de Surgères pour Pierre Sauvignon. — Procuration pour Pierre Tallochon pour résigner entre les mains du pape le prieuré et chapellenie du Breuil Bertin. — Provisions pour Nicolas Pelletreau d'une compagnie en l'église Saint-Martin d'Esnaudes. — Procuration *ad resignandum* pour Louis Pairochin, pour le prieuré cure de Saint-Ouyn. — Élection au profit de Guyet Nourrisson par les confrères de la confrérie de Saint-Estoy, d'une chapellenie en la chapelle du charnier ou cimetière de l'église Notre-Dame de Cougnes. — Provisions pour Geoffroy Tabaryt du prieuré de Saint-

Étienne d'Yves. — Prise de possession du prieuré de Saint-Georges de Périgny par Jean Raymond. — Provisions d'une prébende de Saint-Jean Dehors par Henri Le Meignyen. — Provisions du prieuré de Saint-Vincent des Chaumes pour frère Jean Le Roy. — Provisions pour Jean Poytevin du prieuré de Saint-Pierre de Surgères. — Procuration *ad resignandum* d'une prébende de Saint-Jean Dehors au profit de Henri Le Meignyen. — Provisions pour Mery Meschineau du prieuré de Saint-Pierre d'Angliers. — Provisions pour Antoine de Raneon d'une compagnie de Saint-Sauveur. — Provisions pour Georges Platet du prieuré et chapellenie de Saint-Martin de Romsay. — Provisions d'une chapellenie fondée par feu Berthomé Brun au pour Jacques Arnault, en l'autel Saint-Martial de l'église Saint-Sauveur de La Rochelle. Le droit de patronage appartient aux fabriciens de ladite église. — Provisions d'une chapelle fondée par feu Guillaume Lugué à Jean Gautin. — Provisions *ad resignandum* du prieuré de Ronsai, en faveur de Georges Platet. — Accord fait entre Jehan Denybat et Georges Charruau d'un canonicat et prébende de l'église Saint-Pierre de Surgères. — Provisions pour Jean Bailly de la cure Notre-Dame, dont la présentation appartient au prieuré d'Aix. — Provisions pour Olivier Obryt d'une compagnie de Saint-Sauveur de La Rochelle. — Insinuation des noms et cognoms et ordinations ecclésiastiques de Michel Berthon, d'Antoine Redyen, — de Mery Payraud, — de Pierre Touty. — Prise de possession d'une compagnie de Saint-Sauveur de La Rochelle pour Olivier Obryt. — Provisions de Mery Payraud d'une chapellenie fondée par feu Guillaume Hugué, de la quelle dépend une maison — Insinuation des noms, cognoms et ordinations de Jean Denybat. — de Pierre Pasquier, — de Jacques Arnault. — Clauses du testament de feu Jehan Mathé insinué à la requête de Louis Payrochin. — Provisions de Louis Proust, d'une compagnie à Saint-Pierre de Surgères. — Provisions pour M. Guyon d'une chapelle appelée la chapellenie de Bazanges en l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle. — Provisions pour Jean Granat de la cure de Boubé. — Provisions du prieuré de Lileau pour M. André Baritaud. — Prise de possession du prieuré de Goipon pour frère Guy Girard. — Provisions de la cure de Saint-Antoine de Pantéon pour Jacques Daussaygues. — Provisions de la cure de Sainte-Marie de Surgères pour M. Guyet Cossin. — Provisions pour Jean Desquetz d'une compagnie en l'église Saint-Étienne d'Aytré. — Acte de renonciation faite d'une procuration pour une chapellenie fondée par feu Pierre Rambaud en l'église Saint Martin de Ré. — Provisions pour frère Nicolas de Billy du prieuré de Saint-Étienne d'Ars, en l'île de Ré. — Provisions pour frère Ambrois de Chasteaupers de la cure de Saint-Laurent de la Prée. — Provi-



sions pour frère Gilles Guillot du prieuré de Saint-Étienne d'Ars, en l'île de Ré. — Provisions pour M<sup>e</sup> Antoine Kedyen de la prébende de Monzeuil. — Provisions pour M<sup>e</sup> Pierre Decomps du prieuré de Saint-Étienne d'Yves. — Provisions pour M. François Bigot d'une prébende de la Gellinière dépendant de Saint-Jean Dehors. — Provisions pour Étienne Texier de la cure de Saint-Julien de Millescutis. — (2 juillet 1556.) — S<sup>t</sup>-Laurent de la Prée. — Provisions de Saint-Sauveur de Nuailly pour frère Antoine Bry. — Provisions pour frère Jehan de Saint-Tymer du prieuré de Dieu-Lidon (Saint-André de Lidon). — (GG. 440.)

E. Suppl. 1137. Registre. — In-4<sup>e</sup>, 52 feuillets, papier.

**1557.** — Insinuations desactes et provisions ecclésiastiques en la ville de La Rochelle. — Prieuré d'Anet : provisions pour Jehan de Thou. — Lettres de tonsure pour Pierre Bibard. — Prieuré de Sainte-Marie de Ré. — Provisions pour Jacques Beilloufeau, puis Antoine Redien, puis Louis Aubonyneau d'une prébende de Saint-Gilles de Surgères. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Martin de Jolle. — Provisions pour Antoine Le Maignen. — Prieuré d'Yves Dom Pierre Petit. — Provisions pour Pierre Jourdain pour la cure de Sainte-Marie de Ré. — Provisions d'une prébende de Saint-Jean Dehors pour René d'Angliers. — Prieuré de l'aumônerie. — Prébende en l'église S<sup>t</sup>-Barthélemy de La Rochelle pour Cosme Leclere. — Provisions de la Chapelle dite des bouchers fondée par feu Jehan Lespagnol, pour Pierre Mesturer. — Provisions pour Jean Barreteau d'une chapellenie fondée par feu Guillaume Pineau, en l'autel de Sainte-Catherine de l'église Saint-Sauveur. — Prieuré de Bouhet pour Jehan de Fonsseques, évêque de Tulle. — Chapelle du Coudrai de Nieul, présentation de Jean Chauvin pour Jacques Bigot. — Provisions pour Vitzaymer d'une compagnie de Congnes à La Rochelle. — Provisions d'un vicariat de S<sup>t</sup>-Jean Dehors pour René d'Angliers (12 novembre 1557). — Cure de Notre-Dame de Courson, provisions pour frère Mathias Remy. — Provisions pour Jean Bailly de l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Laurent de Forges à la présentation du prieur d'Aix (15 novembre 1557). — Provisions de Notre-Dame de La Rochelle pour Léonard Béranger. — Cure de Salles, provisions pour Jean Tappou. — Cure de Saint-Romard, ci-devant S<sup>t</sup>-Jean de Châtelailon pour Pierre Nerisson. — Provisions pour Nicolas Boureau d'une prébende en l'église Saint-Gilles de Surgères (16 novembre 1557). — Compagnie S<sup>t</sup>-Nicolas de La Rochelle pour René Chenrlean. — Prébende de Saint-Pierre, chapellenie S<sup>te</sup>-Marie de Ré fondée par Henri Beausire et sa femme Perrine, Mirande, provisions pour Bert Testard. — Prieuré

de Saint-Martin de Nuailly, provisions pour Étienne Bouquet. — Prieuré de Saint-Maixent de la Fondelaye. — Provisions pour frère Simon du Retail. — Provisions pour Étienne Germain, d'une chapellenie fondée par défunt Jean de Rancé en l'église Sainte-Catherine de Loix. — Provisions pour Charles de La Fourest d'une prébende à Saint-Barthélemy de La Rochelle (23 novembre 1557). — Provisions pour André Baritault, d'une prébende à Saint-Jean Dehors. — Prébende à S<sup>t</sup>-Gilles de Surgères pour Pierre Pasquier. — Prieuré de Saint-Pierre d'Asnais. — Provisions pour Jean Espineux. — Prieuré de Périgny pour Jean Petit. — Table des bénéfices et domaines. — (GG. 441.)

E. Suppl. 1138. (Registra.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

**1558-1559.** — « Papier et registre des insinuations « des actes et provisions ecclésiastiques estably en la ville « de La Rochelle par Révérend père en Dieu messire Tris- « tand du Bizet, évesque de Xaintes, suyvnt l'édict du « roy nostre sire, commanzé le jour et feste de l'Annon- « ciation Nostre-Dame, vingt-cinquesme mars 1558 » (fini le 3 avril 1559). — Saint-Vincent des Chaumes, dépendant de Montiersneuf de Poitiers. — Cure de Cougnes. — Canoniat de Saint-Jean Dehors. — Société de Saint-Sauveur. — Prieuré de Saint-Gilles de Surgères. — Cure de Saint-Martin de Nuailly. — Chapelle de Guillaume Connil de La Flotte. — Cure de Saint-Cande. — Chapelle Beausire et Perrette Mirande à Saint-Martin de Ré. — Prieuré Saint-Maixent de la Fondelay. — Chapelle Jean Hantron, de Saint-Nicolas. — Société de Saint-Nicolas. — Chapelle de Bethléem. — Cure de Saint-Laurent de La Prée. — Prébende du Chiron Marandean. — Société de Cougnes. — Les deux chapelles du roi à Saint-Barthélemy. — Cure de Bourgneuf. — Société de Saint-Barthélemy. — Prieuré Saint-Étienne d'Yves. — Chapelle Jean Mallet et Jeanne Rullet d'Aytré, présentation du chapitre de Saintes. — Baillette de vignes à Ardigny à quinze sols et le huitain des fruits. — Provisions du Plomb. — Provisions du prieuré de la Clairaye. — Prébende de Saint-Gilles. — Cure de Saint-Laurent de Forges, présentation du prieur d'Aix. — Cure de Saint-Cir d'Arçays. — Cure d'Yves. — Prieuré de La Fondelay. — Abbaye de la Grâce-Dieu. — Cure de Marans. — Chapelle de Pierre Rambaud et de Perrine Constant. — Chapelle S<sup>t</sup>-Sébastien de Puilboreau. — Prieuré Saint-Sauveur de Nuailly. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Médard de Marsay. — Cure de La Jarne. — Baillette d'une maison des Jacobins, d'une place devant et d'un quartier de terre pour cinq livres, arrentement d'une maison par le chapitre de Cougnes, rue du Minage pour 30 livres de rente et 26 sols de rente au chapitre de Saintes

à Noël. — Vente d'une maison de la compagnie de Congnes, rue de la Broterie, pour cent livres. — Table des actes. — (GG. 442).

E. Suppl. 1139. (Registre.) — In-4°, 52 feuillets, papier.

**1565** (Jaenne de 1560 à 1564). — Insinuations ecclésiastiques. — Prieuré Sainte-Croix de Mauzé : Pierre Germond. — Prébende Saint-Pierre de Surgères : Guillaume Guillon. — Prébende du Perrot : Jean Courtin. — Prieuré Saint-Pierre d'Angliers : Michel Grimaud. — Prieuré de Breuil-Berthuin. — Cure de Saint-Béatrix de Landrai : Angibaud. — Prieuré d'Aix : Valentin Clérian. — Prieuré Sainte-Marie de Ré : Frère Guillot. — Prieuré de Notre-Dame de l'Isleau : François Guillebau. — Cure de Saint-André du Gué d'Aleré. — Chapelle Jean Raoul, de Saint-Martin. — Cure d'Espanes : Gauboux Aymebaux. — Chapelle Nicolas Ledau, à l'autel Notre-Dame des Cordeliers : Olivier du Plan. — L'hôpital Saint-Julien du Beurre : Hugues Ouret. — Chapelle Antoine Gaudemer, fabrique de la Flotte : Paul Farineau. — Prieuré de La Clairay : Guillaume Alaire. — Prieuré Notre-Dame de Vourie, de Nieul : Josué Berne. — Chapelle Jean Vincent, à St-Martin de Ré : Jacques Voyneau. Une maison à Saint-Martin en dépend. — Chapelle Jean Rousselin, de Saint-Martin : Nicolas Maynard. — Chapelle de Bongency, maison rue des Cloutiers et demi-quartier de vignes au Lignon : Byre. — Cure de Longèves : Pierre Pasquier. — Chapelle Jean Bourguignon, Antoine Rideau. — St-Martin de Ré : Mathurin Bounaud. — Chapelle de Guillaume Hugnet, de Saint-Martin de Ré : Guillaume Bain. — Cure de Saint-Vivien : Nicolas Soulle. — Prieuré de St-Georges du Bois. — Aumônerie de St-Sorlin de Bourgneuf : Gabriel Eveillard. — Prieuré d'Ars : Hestor Palinier. — Cure de St-Martin de Ré : Robert Prevost. — Cure d'Aytré : Hugues Duret. — Cure de Chambon : Pierre Beauvillain. — Cure de Lajarric : Clément Le Frate. — Chapelle Jean Prunier du Perrot : Etienne Nau. — Cure du Breuil la Réorte : Etienne Dorin. — Prieuré S<sup>te</sup>-Enlalie de Ré : Georges du Thay. — Baillettes, à S<sup>te</sup>-Soulle, d'une partie de maison et verger, pour 20 sols de rente ; des domaines et devoirs de Fondouce à Coudevache pour 30 livres de rente ; d<sup>o</sup> à Puyvineux pour 40 livres ; de la maison de la Grâce-Dieu à la Rochelle pour 20 livres ; d'une portion de maison et jardin de la cure d'Angoulins, pour 10 sols de rente ; de trois cassérons de marais à la cure de Villedoux pour 15 sols de cens, etc. — (GG. 443.)

E. Suppl. 1140. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1566.** — Insinuations ecclésiastiques. — Provisions pour la cure de Saint-Nicolas pour Nicolas Gentil. — Provisions pour la cure de Longeves pour Pierre Pasquier. — Provisions pour la cure de Lalaïgne. — Provisions pour la chapelle Gaufron pour Pierre Heriau. — Provisions d'un canonicat pour Pierre Desrustures. — Provisions de la cure de Nieul et d'une prébende audit lieu pour Carlin Maynard. — Chapelle de Jean Gautron pour Jean Baretan. — Chapelle de Jean Carantois, d'Ars dépendant des fabriciens pour Pierre du Chais. — Prébende de Saint-Pierre-lès-Surgères, collation par le Pape en faveur d'Adam Droguier. — Prieuré de Saint-Jasmoï, abbaye de Chartres, en faveur de Gilles Ruseret. — Prébende de Sainte-Croix de Mauzé, en faveur de Frané Savari. — Prieuré de Saint-Candé, collation par le Pape, en faveur de Jean Courtin. — Cure de Saint-Laurent de la Prée, collation par le Pape. — Cure de Saint-Vivien, collation par l'évêque en faveur de Pierre Pollet. — Cure de Saint-Laurent de Forges, collation par l'évêque en faveur de Léonard Bembre. — Cure de Saint-Pierre de Laleu, collation par l'évêque, en faveur de Côme Le Clerc. — Prieuré de Salles, collation par le prieur de Saint-Nicolas et la cure de Châtelailon, en faveur de Jacques Peigné. — Chapelle fondée par Etienne Goujon et Jeanne Vinet. — Chapelle de Sainte-Marie de Ré, présentation d'Hilaire Chambely en faveur de F. Guyot. — Chapelle de Sainte-Marie à l'autel Saint-Nicolas. — Chapelle Louis Biraud, présentation de l'évêque, à l'île de Ré, en faveur de René Gaborit. — Chapelle Rambaud à la Courdre, avec maison près le cimetière, en faveur de Bapt. Vergnaut. — Chapelle Catherine Laydeth, en l'église de Saint-Pierre de Mauzé en faveur de Guy Maynier. — Prieuré de Saint-Pierre de Surgères, présentation du Pape en faveur de Jean Chenau, d'Auxerre. — Cure de Notre-Dame de Surgères. — Chapelle Jean Lespagnol, en l'église Saint-Nicolas en faveur de Jean Baretan. — Chapelle Pierre Rousseau, de Saint-Xandre. — Baillette d'une vigne à La Sablière, pour 6 sols de cens et le huilain à Bonenfant à Lafond. — Baillette de 16 quartiers de terre en vignes de l'abbaye d'Angle en Poitou, pour cinq livres de rente, à Bruna, sergent royal. — Baillette d'un masureau et pièce de terre de la paroisse de Lagord pour 40 sols de rente. — Baillette des terres de la grange de Landrai de Saint-Gilles de Surgères pour 50 sols. — Baillette de la terre de Puyvineux par l'abbaye de Fontouce, pour 40 livres de rente, à Jean Chastelier. — Baillette du treuil de l'angle, par Saint-Jean Delors, près la porte des Salines, pour dix sols de rente et

le huitain à Noël Drotheau. — Baillette du marais Sauvage et autres prés à Andilly par Saint-Jean Dehors à Thibaud. — Baillette de la métairie de la Cour à Thibaud. — Baillette d'une place à Sainte-Marguerite au Perrot, près les murs, dont les maisons avaient été démolies pour faire la citadelle, pour dix sols de rente, à Jean Gautier. — Baillette du treuil de Saint-Jean à Nieul, pour 25 sols de cens, à Vrignaut. — Baillette d'une maison de la Grâce-Dieu, près de la chapelle de Cougnes, pour 20 livres de rente à Dumas. — Baillette des prés de la cure d'Andilly pour 10 livres à Moze. — Baillette des prés et marais de Sermaix à Andilly, par emphythéose pour 26 livres de rente. — (GG. 444.)

E. Suppl. 1141. Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1567-1568.** — « Papier ou registre du greffe des insinuations des actes et provisions ecclésiastiques estans en La Rochelle par révérend père en Dieu messire Tristand du Bizet évesque de Xaintes, suyvnt l'ordre du roy nostre sire, commencé le lundy vingtz quatriesme jour de febvrier l'an mil cinq cens soixante et sept » fini le 28 juin 1568. — Chapelle Louis Biraud desservie en la chapelle du Bois, collation de l'évêque pour Louis Payraud. — Chapelle de Jean Lespagnol en l'église Saint-Nicolas de La Rochelle. — Chapelle de Pierre Rambaud, de Saint-Martin de Ré à la collation de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste et de l'évêque pour Robert Prévôt. — Chapelle de Notre-Dame de Poulias, collation de l'évêque pour Jourdain Redenil. — Cure de Saint-Laurent de La Prée. — Chapelle de la Tabarière de Cougnes. — Chapelle de Guillaume Marchand d'Andilly, collation des fabriqueurs, il y a une maison avec jardin. — Abbaye de Notre-Dame du Charron, collation du Pape. — Cure de Saint-Nicolas de La Rochelle, collation de l'évêque. — Société de Saint-Nicolas, collation du chapitre. — Cure du Perrot et chapelle de Verines qui est son annexe, en faveur de Nicolas Viaut. — Prieuré de Saint-Pierre d'Angliers, collation de l'évêque, présentation de l'abbé de Nieul. — Cure de Saint-Eutrope de Voutron, collation de l'évêque. — Chapelle de Guillaume Bloy, Saint-Jean de Liversay, collation de l'évêque. — Chapelle de Pierre Rousseau de Saint-Candé, collation du Pape. — Prieuré de Lisleau, collation du Pape, en faveur de François de Croix, prieur. — Chapelle de Saint-Agnès, à la collation des fabriqueurs de Marans, « chapelle « en partie démolie, au bout de laquelle il y a une pièce « de vigne qui en dépend ». — Cure de Notre-Dame de Virson, collation de l'évêque, en faveur de Maurice Vigneau. — Cure de Saint-Pierre de Laleu en faveur de Pierre

Pasquier. — Société de Nieul. — Prieuré de Charentenay. — Chapelle d'Amateur Blandin à Saint-Sauveur, collation de l'évêque. — Prieuré de Sainte-Valerie de Mauzé, collation de l'évêque, pour Jean Saunier. — Chapelle Mathieu Orceau de Dompierre, avec une maison à Chagnolet, pour Jean Chevillon. — Cure de St-Martin à Villeneuve, collation de l'évêque. — Prieuré de Saint-Martin de Peyre, collation de l'évêque. — Chapelle régulière de Saint-Louis à Périgny, collation de l'abbé de Nieul. — Baillette d'un pré marais, terre et vignes de la cure de Marans, dont les pièces confrontent aux prés et terres du prieuré de Marans, pour sept livres de rente. — Baillette d'une maison de la chapelle Baudoin, de Cougnes, située en la cour de la Grâce-Dieu, pour cinq livres de rente. — Baillette d'un petit jardin de la chapelle Robert, sis en la rue des prêtres, pour 5 sols de rente. — Baillette de 10 livres de rente aux Cordeliers sur un jardin joignant l'église des Cordeliers et la maison de Pauléon. — Baillette d'une pièce de pré et terre sis à Taddon, près la porte Saint-Nicolas, au couvent des Augustins, pour 8 livres de rente. — (GG. 445.)

E. Suppl. 1142. Liasse.) — 12 feuillets, papier.

**1724-1789.** — Mandements imprimés, Étienne de Champflour, évêque de La Rochelle (29 juillet 1724). Les nouveaux convertis de notre diocèse « après avoir fait « abjuration de leur hérésie, sont retombés dans leurs « premières erreurs et viveat dans une fausse sécurité, « sans faire aucun exercice de religion... Conformément « à l'article VI de la déclaration du roy, vous obligerez les « pères, mères, tuteurs, etc, d'envoyer leurs enfants au « catéchisme, que vous ferés exprès pour eux deux fois la « semaine au moins... vous aurés soin aussi, suivant l'ar- « ticle V de la même déclaration, de faire établir des maîtres « et maîtresses d'école dans vos paroisses..... de bonnes « mœurs et d'une catholicité sûre et reconnue... tous les « enfants des nouveaux convertis seront obligéz d'y assister « régulièrement... les maîtres et maîtresses d'école... leur « feront le catéchisme... et les mèneront tous les jours à « la Sainte-Messe... Vous irez, toutes les semaines, visiter « les nouveaux convertis... vous les instruirez avec beau- « coup de douceur et de patience... en cas qu'il se « trouvât, comme il n'est arrivé que trop souvent quelques « Religionnaires qui s'opposassent à vos instructions (auprès « des malades nouveaux convertis) vous agirés conformément « aux articles IX et X de la Déclaration du Roi et si les « malades eux-mêmes persévèrent à ne pas vous écouter, « et à ne pas se soumettre à l'Eglise, vous vous conformez « aux mêmes articles IX et X de ladite déclaration... »

« nous vous mandons de faire un estat exact de tous les mariages clandestins qui ont été faits dans vos paroisses., vous vous adresserez à MM. les Procureurs du Roy, chacun dans votre district, ou aux procureurs fiseaux, afin qu'ils fassent les procédures nécessaires, etc. » — Augustin-Roch de Menou, carême de 1739 (9 janvier, permission de manger des œufs depuis le jour des Cendres inclusivement, jusqu'au Dimanche des Rameaux, à l'exception des vendredis de chaque semaine.) — Collecte « *pro aeris serenitate*, pour la cessation de la pluye qui continue depuis le 8 juin dernier, ce qui a déjà causé beaucoup de dommage tant au bled qu'aux vignes » (16 juillet 1763) François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès (2 juin 1769) collecte « *pro Papa Clemente decimo quarto* » à l'occasion du choix fait par le Sacré Collège de François-Laurent Ganganelli. — Carême de 1770 (18 janvier) : « C'est en public, sans honte, sans remords, qu'on transgresse le précepte (du jeûne), on s'assemble pour commettre en commun une prévarication plus scandaleuse, on s'excite les uns les autres..., quoi, vous chrétiens! qui réunis dans le sein de l'Église, déplorés avec nous l'erreur de nos frères séparés, qui refusent de reconnaître en ce point l'autorité légitime, combien n'êtes-vous pas plus coupables d'aller ainsi contre votre croyance et quel fatal exemple ne leur donnez-vous pas? » — Jubilé universel de N.-S.-P. le Pape Clément XIV pour implorer le secours divin au commencement de son pontificat (22 mars 1770) et mandement de M. de Crussol d'Uzès. — Des églises sont désignées pour les stations du jubilé, à la Rochelle, Rochefort, Saint-Martin de Ré, Fontenay-le-Comte, Châtillon-sur-Sèvre, Bressuire, Chollet et Vihiers. — Carême de 1771. — (15 janvier). — Règlement du nombre des fêtes, dans le diocèse (1<sup>er</sup> octobre 1772). On n'observera « avec cessation de travail » que tous les dimanches, de vendredi-saint, jusqu'après l'office du matin, Pâques et les deux jours suivants, l'Ascension, la Pentecôte et le lendemain, la Sainte-Trinité, le T. S. Sacrement, le jour de l'Octave, la fête du premier patron de chaque paroisse, le 1 et 6 janvier, 2 février, 23 mars, 24 et 29 juin, 15 et 25 août, 8 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre (Toussaint) 8, 25 (Noël) 26 et 27-décembre. — Mandement des vicaires généraux, le siège vacant, par suite de la mort de l'évêque Roch de Menou (5 décembre 1767). Prières pour la cessation « des pluies abondantes qui désolent les campagnes » (10 novembre 1770 et 28 janvier 1774). — (GG. 446.)

E. Suppl. 1143. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1695-1764.** — Règlement pour les places dans l'église Saint-Barthélémy (4 juin). « Le milieu (du chœur) du côté

« droit et du côté gauche, toutes les dignités et les chanoines placés sera distingué et séparé des places des chanoines des deux côtés par des bras et lesdites places, tant du côté droit que du côté gauche seront occupées par MM. du Présidial, privativement à tout autre, à la réserve de quatre places du côté gauche, après le dernier conseiller qui seront occupées par MM. les Elus, et comme le nombre de MM. du Présidial excédera le nombre des places qu'ils peuvent occuper dans les hautes chaises, ces Messieurs doubleront, sous leurs corps, dans les basses chaises, et de même MM. les Elus qui ne pourront être placés, doubleront dans les chaises basses, sous leurs corps, etc. » — Délibération du Corps de Ville, du 15 août 1764, lettre du vice-chancelier de Mauléon à M. Sorel, curé de Notre-Dame, aux officiers de la sénéchaussée et du Présidial, aux maire, échevins et officiers du corps de Ville de la Rochelle pour maintenir ces magistrats dans les droits, honneurs et prérogatives qui leur appartiennent. Lors de la procession générale annuelle instituée le 15 août par la déclaration du roi du 10 février 1638, et son vœu à la Sainte-Vierge renouvelé le 21 juillet 1738 et solemnisé le 15 août de ladite année, le sieur Sorel, prêtre de l'Oratoire et le sieur Abraham, l'un de ses vicaires se retirèrent sans présenter l'eau bénite à MM. les Officiers du Présidial, ni à ceux du corps de Ville dans une idée de vengeance de la part dudit Sorel, curé, qui n'ayant pu avoir entrée au bureau d'administration du collège royal de cette ville, en qualité d'envoyé de Monseigneur l'Evêque et que voyant à la tête des deux corps M. le lieutenant général et M. le maire qui sont l'un et l'autre du bureau d'administration il n'a pas voulu leur rendre ni faire rendre un honneur qui est dû à leur corps, qu'il en a privé par là, honneur dont ils ont toujours joui... » Excuses dudit curé à la sortie de l'église renouvelées au Vice-Chancelier, au Procureur général du Parlement et au Comte de Saint-Florentin qui ont étouffé l'affaire. — (GG. 447).

E. Suppl. 1143. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

**1651-1778.** — Lettres de prêtrise et actes de baptême. — Michel La Coarret, lettre de tonsure par Claude Marc-Antoine d'Apehon, évêque de Dijon, lettres de sous-diacre, quatre ordres mineurs et prêtrise; lettre de diaere par Joseph-François d'Andigné de la Chasse, évêque de Chalon, qui le qualifie religieux profès de l'abbaye de Clairvaux (1773-1774). — Lettre de tonsure par François Joseph Emmanuel de Crussol d'Uzès, évêque de la Rochelle pour Gabriel Jacques Pollard, lettre des quatre ordres

mineurs pour le même, lettre de sous-diacre, lettre de diacre et lettre de prêtrise, pour le même) (La note « lettres de prêtrise pour brûler » a été prise sans doute en 1793) (1777-1778). — Extrait de baptême de Charles Cozac, le 3 février 1681, produit au moment de son mariage avec Bastienne Cotereau en 1681, avec attestation de Robert prêtre, curé de Cernon, qui certifie qu'il n'est « taché d'aucun vice et bon catholique ». — Certificat du curé de Saint-Barthélémy constatant que Jean Joseph Guilloton, maître d'écriture à la Rochelle, a de son mariage avec Louise Rochet, dix enfants vivants, nés du 15 août 1754 au 23 juillet 1771. — (G.G. 448).

E. Suppl. 1146. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1708-1711.** — Insinuations ecclésiastiques du diocèse de La Rochelle, registre coté et paraphé par Nicolas Troussillon, grand archidiaque et député général à la chambre ecclésiastique, par suite de l'indisposition de Etienne, évêque de La Rochelle. — Dispense du 4<sup>e</sup> degré de parenté entre Louis Croisin, de Coulon et Marie Chasserand, de Sainte-Christine. — Dispense de bans entre Michel-Louis et Louise Boursaud, de Saint-Barthélemy de La Rochelle. — Prise de possession de la cure de S. Chaubrognes et de la chapelle des Nobles par M. Coëffard. — Dispense de bans entre Gabriel Beraudin, écuyer et Sara Pagez, entre Jean-Baptiste Bailly et de Madelaine Delabreldeche. — Provisions de la chapelle de Sainte-Catherine de Sérigny pour Journolleau. — Provisions de la cure de Saint-Pierre de Bretignote pour Lebae. — Dispense de bans entre Jacques Mokit et Magdelaine Mau, veuve Renazé, entre Jacques Moreau et Marie Robin, entre Pierre Rivo et Suzanne-Thérèse Fouscher. — Provisions de la cure de Sainte-Radegonde la Vineuse pour Gautreau; — de la chapelle de Saint-Jean à Fontenay pour Claude Petrimon; — de la cure de Saint-Martin des Cerqueux sous Passavant pour Chellevergne. — Provisions de Rome pour le canonicat de Gaillard résigné en faveur de Bagard, église de La Rochelle. — Prise de possession du prieuré cure de Saint-Pierre de Montigny par Morin. — Dispense de bans entre Jacques Cotté, d'Eslandes et Marie-Jeanne Burgaud. — Provisions du roi pour la chapelle de Saint-Romuald à Châtelailillon en faveur de Berry; — prieuré simple de Saint-Blaise de Pivelé pour dom Christophe de La Croix, religieux profès de l'Abbaye de Notre-Dame de la Grenetière. — Prise de possession du prieuré simple de Saint-Blaise de Pirelé par dom Christophe de La Croix. — Provisions de Rome pour la seconde chapelle de Papineau à Pamplie, en faveur de Verneau. — Dispense de bans entre

Claude Lasegue et Marie Serat, Jean-Baptiste Legros et Jeanne Morin de La Rochelle, Honoré Marchais et Marianne Pinau, de Rochefort. — Prise de possession du prieuré de la Touche Chevrier par Doré, chanoine de Luçon. — Dispense de bans entre François Bonnet de Rochefort et Marie Auboyneau de La Rochelle; — entre Pierre Audry et Marie-Magdelaine Perodeau, de La Rochelle entre Jean Boyer et Suzanne Baranger, de Saint-Martin de Ré. — Provisions pour le prieuré-cure des Aubiers en faveur de Paul Bonnet de Villegenon. — Prise de possession de la chapelle de Longbois à la Flotte, île de Ré, pour M. de Larré de Brion, chanoine de Nevers. — Nomination de Le Testu aux bénéfices de l'évêché de La Rochelle. — Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Charentenay par Cosnier. — Prieuré simple de Saint-Gaudens de Fouras en faveur de Gaillet. — Dispense de bans entre Antoine de Labat de Saint-Sauveur et de Marie Chasseloup, de Notre-Dame de La Rochelle. — Dispense du 3<sup>e</sup> degré de parenté entre Pierre Carteau et Marie Clergeau; du 2<sup>e</sup> entre André Juttau et Jeanne Puriaud. — Dispense de bans entre Pierre-Auguste Fonteneau et Marie Caron. — Prieuré de N. D. de Ronsevaux en faveur d'Allaire. — Prieurés de S<sup>te</sup>-Catherine des Moulins Neufs, Saint-Maurice de Vergeroux, S<sup>t</sup> Georges de Périgny, S<sup>t</sup>-Hilaire de Puylabureau en faveur de Chaigneau. — Prise de possession du canonicat, sous le titre de Saint-Pierre, par Chalmettys; — seconde chapelle des Papineau dans l'église de Pamplie par Verneau. — Cure de N.-D. de Charentenay en faveur de Cosnier. — Dispense de bans entre Jacques Babin, de La Rochelle et Françoise Lebret, de Rochefort. — Permutation entre de Lapiere et Bonnet de Villegenon des prieurés cures de S<sup>t</sup>-Mélaine et de S<sup>t</sup>-Jean de Ternanteuil. — Dispense de bans entre Claude Huet sieur de Vendôme, écuyer et Marianne Habert, de Saint-Barthélemy de La Rochelle; — entre Jacques Jahan et Marianne Boullard; — entre Maximilien Bouton, écuyer sieur de la Boigisière et Suzanne Fleury; — entre Pierre Boyer et Elisabeth Descorneau. — Prise de possession du prieuré cure de Saint-Pierre de Surgères par Guilbert au nom du chapitre de La Rochelle. — Prieuré simple de Saint-Martin de Genty en faveur de Fournillon de Butery. — Profession de Quintard en l'abbaye de l'Absie. — Dispense de bans entre Louis Rousseau et Marie Oulanguin; — entre Pierre Reveillaut et Jacqueline Cousin. — Aumônerie ou chapelle de Saint-Jacques en faveur de Alliot. — Dispense du 2<sup>e</sup> degré de parenté entre Charles Chapin et Anne Poivrier. — Prieuré simple Sainte-Marie d'Auzay en faveur de Louail. — Résignation de la cure de Saint-Martin des Fontaines en faveur de Sorin. — Dispense de bans entre Maria Pelisson et Marguerite Moignard. — Présentation de la chapelle de

service à l'autel de Saint-Venant à Benet, pour Jacob. — Dispense du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré de parenté pour Jean Durand et Marie Moreau. — Prieuré simple de Saint-Gilles d'Argenton Château résigné par Jean Dumesnil en faveur de Lambert Berthe avec réserve de pension de 700 livres. — Dispense de bans entre Pierre-Jean Luneau et Suzanne Tirbois. — Résignation de la cure de Saint-Aubin du Plein en faveur de René Delavau, par Charles Moreau. — Provisions de la cure de Saint-Pierre de Surgères en faveur de Pierre Laborde. — Résignation des prieurés de Saint-Marc et de Saint-Jame en faveur de Pierre Gaillard. — Lettres de tonsure de Isaac Renaud, Pierre Hugnete, Jules Pasté, Hyacinthe François, Jean Auguin, Michel Brisson. — Dispense de bans entre Pierre-Adrien Rousseau, conseiller du roi, juge garde de la monnaie royale de La Rochelle, et Louise Billon ; — entre Louis Bonnin et Louise Bonneau. — Concession de la chapelle de La Madelaine à Vihiers en faveur de Pascal Bault par le décès de François Duhalay. — Dispense de bans entre Pierre Lambert et Jeanne Daniau ; — Pierre Babin et Anne Thibaud ; — Jacques Tiron et Madeleine Visier ; — Jacques Morin et Marie Prieur. — Jean Cotté et Marie Benoist ; — Isaac Chaillé et Madeleine Rouger. — Aumônerie de Saint-Pierre d'Oirvault pour Davousac. — Cure d'Anais en faveur de Constantin. — Dispense de bans entre Sébastien Billaud et Renée Achard ; — entre Eloy Robin et Jeanne Roy ; — Jacques Galle et Elisabeth Jean ; — Louis Gris et Marthe Mémel ; — Etienne Perrot et Elisabeth Girard ; — François Mouchard et Marie Bonneau ; — Louis Olivier et Marianne Rogé. — Dispense du 4<sup>e</sup> degré de parenté entre Emery Pentecôte et Marianne Rivaille ; — Isaac Chaillé et Madeleine Rogé ; — François Tétard et Marie Lejard ; — André Alain et Marie Pain ; — Prise de possession de la chapelle de Rambaud en l'île de Ré par Etienne de Champflour. — Dispense de bans entre Jean Reaud et Françoise Jordia ; — Jean Lelong et Françoise Aury. — Dispense du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> degré de parenté entre François Mouchard et Marie Bonneau. — Lettres de bachelier, maître-ès-arts, *quinquennium* et chanoine de Luçon de Jean Guanduard. — Dispense du 4<sup>e</sup> degré de parenté entre Jean Sounard et Gabrielle Vellier. — Dispense de bans entre Pierre Chaviteau et Suzanne Dupont ; — Antoine Billaud et Marguerite Lallier ; — Jean Gabonau et Anne Guay ; — Nicolas Fleury et Marianne Chaillon ; — Charles Chauvet et Marie Richard ; — Guillaume Blanchet et Marthe Bouchereau ; — Résignation par Pierre Bouilliaud du prieuré simple de Saint-Martin de la Pommeraye avec réserve d'une pension de 250 livres en faveur de Guillaume Bouilliaud. — Dispense de bans entre Pierre Brodeau et Marie Cholet. — Provisions de la cure de S<sup>t</sup>-Pierre-le-Vieux pour Pierre Chabirand. — Dispense de bans entre

Jean Givélet et Marie Letang ; — entre André Mesnard et Charlotte Ressayard. — Prieuré de Nueul en faveur de Martineau. — Cure de Loire par Jouot. — Lettres de tonsure de Brun. — Prise de possession de la sacristie de l'abbaye de Notre-Dame de Beaulieu pour Jean-Baptiste Lelièvre de la Villeguérin, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin de la congrégation de France, demeurant en l'abbaye de la Trinité de Mauléon. — Chapelle de la Trinité en l'église Notre-Dame de la Séguinière pour Godard. — Nomination de Pineau aux bénéfices qui viendraient à vaquer dans les diocèses de La Rochelle, Luçon et l'abbaye de Talmont. — Permutation des cures d'Angoulins et de Saint-Valérien entre Chauvet et de Lhommeau. — Résignation du prieuré cure de N. D. de la Tardière en faveur de Moreau, avec réserve de 230 livres de pension en faveur de Normandin. — Chapelle de S<sup>t</sup>-Laurent à S<sup>t</sup>-Hilaire de la Fosse pour Huanlt. — Prieuré cure de Soulieure en faveur de Guillon. — Dispense du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré de parenté entre Pierre Poupelin et Marguerite Cousseau. — Dispense de bans entre Jacques Moreau et Marianne Gouvrit, Georges Beziat et Michelle Moulin, Mathieu Bourrot et Jeanne Muret, Benoist Vincent et Marie Lorit. — Brevet royal pour un cononiat de La Rochelle en faveur de Charles Bergier. — Prieuré cure de S<sup>t</sup>-Pierre de Soulieures en faveur de Coultancin. — Cure et vicairie perpétuelle de Saint-Etienne d'Ars, en faveur de Geslin. — Présentation de la chapelle de S<sup>t</sup>-Jean de Fourcheliniers pour Chabert par Michel-Henri-Charles Fauquet, seigneur de Massogne. — Résignation du prieuré cure de Saint-Maixent de Geay en faveur d'Esnon. — Cure de la chapelle Largeau en faveur de Boisdon. — Cure de Saint-Sauveur de La Rochelle en faveur de Leben. — Prieuré claustral de l'abbaye d'Oirvault en faveur de Marc-Antoine Noël, avec réserve de 120 livres de pension. — Résignation du prieuré de S<sup>t</sup>-Pierre de Tancoigné en faveur de Matignon. — Cure de Saint-Radegonde la Vinense pour Touraine. — Fondation d'un service, d'une grande messe de *requiem* et de deux messes basses, chaque année à perpétuité, pour le repos de Marie-Anne Grignon par Fleury, dans l'église de Dompierre. — Chapelle des Palardis en faveur de Lecomte. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Gilles-d'Argenton château en faveur de Berthe. — Titre clérical de Bibart. — Chapelle de Saint-Jean de Fourcheliniers pour Chabert. — Titre clérical de Desplanques. — Prieuré de S<sup>t</sup>-Martin de Genty pour dom Jean-François de Fourmillon Butery. — Résignation du prieuré cure de Saint-Nicolas de Charon en faveur de Grasset. — Titre sacerdotal de Louis René de Say écuyer « clere tonsuré et acolythe, « du diocèse de La Rochelle » et constitution par sa mère de cent livres de rentes viagères. — Titre clérical de Hulin. — 24 novembre 1710, Jacques de Bruère, avocat au parle-



ment, commis à l'exercice du greffe et contrôle des insinuations ecclésiastiques du diocèse, a reçu depuis le 16 novembre 1707, pour le droit d'insinuation, 3637 livres 10 sols, et pour le droit de contrôle qui est la moitié de celui des insinuations, 1818 livres 15 sols, montant ensemble à 5466 livres 5 sols, dont le tiers retenu pour ses salaires et honoraires, il doit 3637 livres 10 sols. — Etienne, évêque de La Rochelle, M. Troussillon, député général, G. de Hillerin, député du chapitre. Bouchet, député général Vayssal, L. F. Lorisson, prieur curé de la Chasteigneray, député pour le doyenné de Fontenay, François doyen et député de Vihiers, Riault, Ragot, syndic d'Aunis à Roulleau. — (GG. 449.)

E. Suppl. 117. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1747-1750.** — (Manquant de 1712 à 1746). Insinuations ecclésiastiques du diocèse de La Rochelle. Bonvallet des Brosses, commis à l'exercice du greffe, par commission du 29 avril 1734, en exécution de l'édit de décembre 1691 et des arrêts du Conseil d'État des 18 décembre et 3 janvier 1694, registre coté et paraphé par Griffon, vicaire général et François, secrétaire et par Valentin Miriocheau de Bonnemort, président trésorier de France au bureau des Finances. — Augustin-Roche de Menou, Évêque de La Rochelle. — Cure de Notre-Dame de l'Assomption de Terves, en faveur de Henri Pineau. — Union de la chapelle de St-Julien à la fabrique de la paroisse de St-André de la Marehe. — Cure de Faye Moreau pour François Bronthron. — Chapelle des Gelots à Coulonges-lès-Royaux par Pierre des Noûes. — Résignation de la trésorerie de La Rochelle en faveur de Pierre de Hillerin. — Chapelle de Saint-Antoine de Cahors à Notre-Dame de Bressuire pour Morice Irland. — Prise de possession de l'archidiaconé de Bressuire par Alexandre Griffon. — Titre clérical de Jacques Girard. — Lettres de tonsure de Alexandre-Henri-Roch de Chasteigner; Jean-Baptiste-Henri Vinzelle. — Prise d'habit de Charles-Gabriel Grenon dans l'abbaye de Saint-Pierre d'Orvault, en conséquence du mandement d'Aymar-Robert de Prye, abbé de ladite abbaye et permission du prieur et des chanoines réguliers de ladite abbaye audit Grenon pour faire son noviciat au séminaire de La Rochelle en continuant ses études. — Bulle de dispense de consanguinité du 3<sup>e</sup> degré de consanguinité entre Louis Blanc et Marie Guérin. — Prise de possession de la chapelle de Saint-Nicolas ou Fillon à Vihiers, par Gabriel de La Marée. — Provisions du canoniat de Saint-Jacques et Saint-Philippe dans la cathédrale de La Rochelle pour Jean-Baptiste-Athanase Bonvallet. — Refus et répudiation des dites pro-

visions et provisions nouvelles pour Pierre Valin. — Prise de possession de la trésorerie de La Rochelle pour Pierre de Hillerin. — Provisions du prieuré de Sainte-Eulalie à La Flotte, ile de Ré pour Pierre Aclocque. — Démission des chapelles de Saint-Jean l'Évangéliste à Mortagne et de Saint-Jacques à Pouillé par Pierre Mauclerc de la Muzanchère, évêque de Nantes et présentation d'Alexis Gabriel de Bessay. — Provision de la cure de l'île d'Elle pour Jean-de-Dieu-René Godineau. — Présentation de la chapelle de Notre-Dame de la Conception dite des Roches Guitton à Boismé pour Marc de l'Écoree. — Provisions de la chapelle du grand autel du Payré pour Pierre-Benjamin Ferret. — Prise de possession de la cure de Saint-Hilaire de l'île d'Elle par Jean-de-Dieu-René Godineau. — Résignation du canoniat de Saint-Ignace martyr en la cathédrale de La Rochelle en faveur de Maurice de Lisle. — Permutation du canoniat sous le titre de la conversion de Saint-Paul dans la cathédrale de La Rochelle, en faveur de Jacques Vinet et du prieuré cure de Notre-Dame de Rochefort en faveur de Joseph Brian. — Titre clérical de Joseph Drouet. — Titre clérical de Martin Sueur de Boisse. — Bulle de dispense du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité entre Charles Cailleau et Françoise Gay. — Consentement de Louis Gabriel Chauvelin, abbé de Saint-Jouin des Marnes pour la réunion des revenus du prieuré de Notre-Dame de l'Aumônerie pour un hôpital à Châtillon-sur-Sèvre. — Procuration d'Alexis-Magdelaine-Rosalie duc de Châtillon pair de France, chevalier commandeur des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et de la haute et basse Bretagne, ci-devant gouverneur de Monseigneur le Dauphin, premier gentilhomme de sa chambre, etc. pour poursuivre le décret de l'union du prieuré de Notre-Dame de l'aumônerie de Châtillon à l'hôpital dudit lieu. — Prise de possession de la cure de Saint-Hilaire de Surin par François Papin. — Provisions de la cure de Saint-Louis de Rochefort pour Mathieu Corbier. — Élection de Jacques-Bruno de Roussy de Cazeneuve, aumônier du chapitre de La Rochelle au doyenné dudit chapitre. — Provisions de la cure de Sainte-Radegonde des Marais pour Nicolas Rivière. — Provisions du prieuré de Saint-Aquitaire de Vouhé et de Saint-Branquaire son annexe pour Guillaume de Mauriceaud. — Prise d'habits de chanoine régulier en l'abbaye de Saint-Pierre d'Orvault par Jean-Baptiste-Joseph Charrault. — Présentation de la chapelle de Notre-Dame la Petite aux Cerqueux de Maulévrier pour Georges-Gabriel-Guillaume Louët. — Prise de possession du prieuré de Saint-Saturnin du Bois par Joseph Maugas. — Prise de possession de la cure de St-Jean du Breuil par François Christaen. — Prise de possession de la chapelle de Notre-Dame les Drouets à Saint-Martin de Montigny par Pierre Dozet. — Prise d'habit de Marie-Anne Renaud dite



Marie de Sainte-Céleste aux Dames blanches. — Prise de possession de la cure de Sainte-Radegonde des Marais ou des Noyers par Nicolas Rivière. — Brevet du roi pour le prieuré de Vezius, en faveur de Mathieu Monsnier. — Provisions de la chapelle de Saint-Joseph de Notre-Dame de Fontenay pour André Boucliet de La Girardière. — Prise de possession des prieurés de Saint-Marc du Boisfleury et de Saint-James du Boisfleury à Lalou pour Jean-Baptiste-Athanase Bonvallet des Brosses. — Provisions de la cure d'Évraines pour Antoine Moraud. — Provisions de la chapelle de la Naullière pour Jean-Pierre Garrand. — Provisions des chapelles du crucifix et de Saint-Jacques du Cimetière à Notre-Dame de Vibiers pour René Guimard. — Exécution des bulles de dispense du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> degré d'affinité entre Jean Baranger et Perrine Maillet. — Prise de possession de la chapelle de Notre-Dame-la-petite aux Cerqueux de Maulévrier pour Georges-Gabriel-Guillaume Louet. — Provisions des chapelles de la nouvelle conception de Sainte-Anne et de la bienheureuse Vierge Marie de bon secours pour Jean-Chrysostôme-Étienne Richard. — Prise de possession du prieuré cure de Saint-Lazare de Taillepieu à Saint-Porchaire pour dom Jean Traverdo. — Prieuré des Bois de Secondigny en Gâtine pour Jean-Baptiste de Ribeyreys. — Prise de possession de la chapelle des Pins à Vibiers par Pierre Rigalleau. — (GG. 450).

E. Suppl. 1148. (Liasse.) — 2 parchemins, 50 pièces papier et un cahier de 386 rôles papier.

**1704-1781.** — Procédures entre le syndic du clergé de La Rochelle et le fermier des droits de contrôle, pour contrôles d'actes; — Lucas, sieur de Vauqueville pour le paiement d'une somme de 850 livres; — le fermier des aides qui prétendait faire payer aux curés de La Jarrie et de Sainte-Soulle un droit sur les chaudières à eau-de-vie; — entre le curé de Rochefort et le greffier des domaines des gens de main-morte pour déclaration au dit greffe de ladite cure; — pour la veuve du sieur André, receveur des fermes au bureau d'Angoulins, acquéreur de gages; — entre le syndic du Clergé de Paris et celui de La Rochelle pour paiement des droits d'enregistrement des baux des biens et revenus de la manse abbatiale de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm unie au collège Mazarin; — entre le syndic du clergé de La Rochelle et Micheau et Masseau, notaires, fermiers d'Ars, Loix et les Portes, demandeurs en restitution de frais d'enregistrement par eux payés au greffe des domaines des gens de main-morte; — entre ledit syndic et M. de Beauharnois, mari de la veuve Hardouineau, receveur général des domaines et bois de la généralité de La CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Rochelle. — A la réquisition de l'Évêque et des commissaires députés au bureau ecclésiastique et chambre des décimes du diocèse de La Rochelle, Pierre-Étienne-Lazare Griffon, écuyer, seigneur des Mothais, Romagné, Maizeron, Ponthezière et autres lieux, conseiller du roi et son lieutenant général en la sénéchaussée de La Rochelle, se transporte avec le procureur du roi et le greffier dans la maison dudit Bonvallet, dans un cabinet au second, ayant vue sur la cour, ayant fait ouverture d'une armoire qui se trouve pratiquée dans le mur au fond dudit cabinet, qu'il auroit déclaré être l'armoire où sont les fonds du clergé, il a été fait inventaire des sommes qui y étaient déposées et apposé les scellés sur les meubles, papiers, registres dudit Bonvallet. — (GG. 451).

E. Suppl. 1149. (Volume relié.) — In-folio, de 491 pages.

**1736.** — Rapport de Messieurs les agents contenant les principales affaires du clergé qui se sont passées depuis l'assemblée de 1730 jusqu'en celle de 1735, fait par M. l'abbé de Cossé de Brissac, ancien agent et promoteur et depuis évêque de Condom, avec les pièces justificatives dudit rapport. — Paris, chez Pierre Simon, imprimeur du clergé de France, rue de la Harpe, 1736. — (GG. 452).

E. Suppl. 1150. Liasse. — 50 pièces, papier.

**1626-1776.** — Signification par huissier aux fabriciens d'Azire de payer les taxes de main-morte à Jean Raguin, chargé par le roi du recouvrement des deniers à elle dus et revenant bon par arrêt du Conseil du 24 octobre 1658. — Adjudication du blé de ladite fabrique pour huit livres, quinze sols, trois deniers. — Quittance de Pierre Pidou, commis pour la recette des droits de francs-tiers, de la somme de treize livres, quatre sols, savoir douze livres pour le roi, et vingt-quatre sols. — Arrêt de la Cour des Aides recevant l'appel fait par Louis Robert, de l'ordonnance rendue par Briand, président de l'Élection de Niort le 2 juin 1661 et de tout ce qui s'en est suivi, comme de juge incompétent. — Correspondance au sujet de la comptabilité de Bonvallet des Brosses, entre Crassous, procureur à la sénéchaussée et présidial de La Rochelle, Brunon, Guillet, Jahan, etc. « Après la catastrophe arrivée au fils  
« aîné du sieur Bonvallet qui résidoit à Paris, n'ignorant  
« pas la liaison qu'il y avoit entre le père et les enfants,  
« le commerce scabreux que ceux-ci avoient entrepris,  
« dans lequel ils ont eu des échecs considérables qui les  
« avoient mis dans le cas de faire des emprunts, soupçon-

« nant que le père se trouveroit pour quelque chose dans  
 « les manœuvres de ses enfants et dans la crainte que la  
 « caisse des décimes ne fut altérée, MM. de la chambre  
 « ecclésiastique du diocèse firent présenter chez lui  
 « M. le doyen de la cathédrale, grand vicaire et député à la  
 « chambre ecclésiastique et ensuite M. le Redde, syndic  
 « du clergé pour s'informer de l'état de la caisse et de la  
 « situation où était ledit sieur Bonvallet relativement à ses  
 « recettes. Il leur avoua... qu'il avait retiré 80,000 livres  
 « de sa caisse pour élever ses enfants qui avoient passé à  
 « son ordre trois lettres de change, » etc. — (GG. 453.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1151. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier, fragments de missel à initiales bleues et rouges dans la couverture de parchemin.

**1577-1578.** — Greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Maillezais. — Prieuré de Saint-Maurice des Nonhes. — Chapelle de Saint-Pierre du Chemin. — Chapelle de Saint-Lazare de Mortagne. — Antoine Joubert. — Jean Begouyn. — Chapelle des Boutallonières. — Prieuré de la chapelle Gaudin. — Prieuré de Notre-Dame de Vihiers. — Cure de Denans. — Chapelle de Saint-Venant. — Prieuré de Saint-Bardoux. — Prieuré de Notre-Dame de Beaumont. — Frère Florent Vermault. — Frère Germain Chevalier, religieux de l'abbaye Saint-Pierre d'Orvault. — Cure des Epesses. — Pierre Ramfray. — Pierre Jarry. — Cure de Denant. — Prieuré de la Mothe de Beaumont. — Cure de Montiers. — Cure de la chapelle Gaudin pour René-Lambert Gaudin. — Collège et maître d'école de Sauzay. — Prieuré de Courson. — Cure de Saint-André sur Sève. — Cure de Saint-Hilaire d'Échambrogne. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste à La Pommeraye. — Chapelle de l'autonomie d'Ésuronne. — Chapelle de Notre-Dame de Restineau à Courson. — Prieuré cure Notre-Dame de Vihiers. — Prieuré de Benet. — Cure de Sainte-Mélanie de Mauléon. — Cure de Vesins. — Chapelle de St-Jacques de Mauléon. — Chapelle de Saint-Maxire. — Chapelle de Saint-Jacques le Grand, abbaye d'Orvault. — Cure de Saint-Pierre d'Échambrognes. — Grande chapelle du château de Maulévrier. — Chapelle de Saint-Venant à Azire. — Cure de Noirlieu. — Cure de Marsay. — Prieuré de Saint-Paul en Gâtine. — Chapelle de Notre-Dame de la Baynerie. — Chapelle de Notre-Dame de Maulévrier. — Cure de Longesve. — Chapelle Maignen. — Prieuré Sainte-Catherine de Bressuire. — Cure de Bresse près Argenton Château. — Lettre de tonsure de messire François Ragueneau. — Chapelle de Notre-Dame de la Raymerie. — Chapelle des Charrières à Fontaines. — Prieuré Saint-Vincent de Tiffauges. — Chapelle de Sainte-Catherine de Vihiers. — Chapelle de Saint-Nicolas de

Vihiers. — Chapelle Saint-Pierre à l'église Saint-Nicolas de Bressuire. — Cure de Noirlieu. — Chapelle de Toussaints à Pouille. — Cure du Puy de la Garde. — Prieuré claustral de Maillezais. — Chapelle de Notre-Dame à Joussay. — Prieuré de Sanzay. — Chapelle de Saint-Laurent de la Fosse. — Prieuré-cure des Aulbiers. — Prieuré du Gué de Velluyre. — Cure de Saint-Vallatyen. — Cure du Buceau. — Chapelle Sainte-Catherine d'Argenton-Château. — Chapelle de Notre-Dame de la Raymerie. — Chapelle Saint-Nicolas de Vihiers. — Cure de Notre-Dame de Voussay. — Prieuré de Courson. — Cure de Loberye. — Cure de Saint-Hilaire près Mortagne. — Prieuré-cure de la Mothe de Beaumont. — Cure de Saint-Vincent de La Tour de Landry. — Provisions pour le frère Bonaventure Bourguignon; Blaise Legereau; Gilles Bodin; André Bodin; Jacques Regnault; Vincent Dupin; Florent Vermault; Guillaume Amoureuse; Joseph Bugnon. — Chapelle Saint-Jacques de Pont-Sameau. — Chapelle des Morins à Mortagne. — Cure d'Aradin. — Prieuré de Saint-Lambert. — Seigneurie de Cosses et marais Saint-Michel. — Chapelle de la Violette. — Chapelle de Pirebée. — Cure de Notre-Dame du Pin. — Prieuré de Saint-Jouin sous Mauléon. — Chapelle de la Trinité en l'Église de Courson. — Lettres d'Antoine Crozet; René Dilol. — Cure de Saint-Christophe du Bois. — Cure de la Tour-Landry. — Chapelle Papault. — Prieuré de Saint-Maxire. — Cure de Xanton. — Évêché et seigneurie de Maillezais. Signé à la fin du registre: N. Trousson, De la Bruère, E. Bage et P. Houstet. — (GG. 454).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1152. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

**1696-1725.** — Inventaire général des titres, contrats concernant le couvent des Augustins de la ville de La Rochelle. — (GG. 455).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1153. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVII<sup>e</sup> Siècle.** — Devis de la fondation, situation et bâtiments de l'abbaye de Charon, filiation de Clairvaux, dans le pays d'Annis. — Elle porte « *d'azur au poisson d'argent en fasce, accompagné de trois croissants de même, deux en chef et un en pointe* ». — (GG. 456).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1154. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

**1667-1789.** — Papier pour servir de livres de recettes de la Sacristie des Carmes de la Rochelle tenu par

Les prieurs et clavares. — Rétablissement de la confrérie de Notre-Dame de Recouvrance, en l'église et monastère des Carmes, entre les officiers, marchands, bourgeois et habitants de La Rochelle (10 janvier 1636.) — Les Carmes déclarent qu'ils consentent de cesser leur action contre le sieur de La Roche, ci-devant Carme « en se conformant à la volonté du roi, moyennant aussi que ledit sieur de La Roche ne face fonction de Ministre. » — Mémoire en latin sur le rang que doivent occuper les Carmes dans les processions. — (GG. 457).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1155. (Liasse.) — 1 pièce papier.

**1679.** — Abbaye des Chastelliers. — Procès-verbal de visite de frère Allin Propst, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie de la faculté de Paris. — (GG. 458).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1156. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

**1774.** — Registre de vêtues et professions des Religieuses Sainte-Claire de la Rochelle. — Religieuses de chœur: Magdelaine-Adélaïde Pollart, fille de Jacques Pollart, conseiller du roi au Présidial et procureur du roi de la maréchaussée. — Rose Reynaud, fille de Jean-Pierre Reynaud, maître chirurgien juré de Rochefort. — Victoire-Adélaïde de Dalméras, fille d'un officier dans les fermes du roi. — Marie Rollet, fille d'un conseiller du roi, prévôt de la marine. — Emmanuelle-Fortunée-Mathieu Vaneau, fille du commissaire des vivres à Aligre. — Marie Suzanne Verger, fille d'un orfèvre. — Marie Anne Baillargeau, fille d'un laboureur, sœur converse, etc. — Signatures de la nouvelle religieuse, de ses parents, de l'abbesse, de la maîtresse des novices, de la procureuse, du vicaire général, des chanoines, de religieux carmes, de prêtres séculiers, etc., etc. — (GG. 459).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1157. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1738-1789** — Registre contenant ce qui est dû au monastère des Saintes-Claire et ce qu'il doit. — (GG. 460)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1158. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

**1744-1788.** — Examens pour vêtues et professions dans la communauté des religieuses de Sainte-Claire de la

Rochelle. — Elles déclarent que « c'est de leur bon gré et pure volonté qu'elles embrassent cet état, que nulles vues humaines, mais le seul désir de se sanctifier les y ont déterminées et qu'elles n'ont contracté aucun engagement qui puisse être un obstacle au dessein qu'elles ont de se consacrer à Dieu par la vie religieuse. » — Religieuses de chœur: Marie-Suzanne Berreau, Marguerite Guichard, Suzanne Costineau, Marie-Jeanne Laumonier, Joseph Botier, Marie-Jeanne Pichet, Marie-Catherine Denis, Élisabeth Le Roux, Marie Gallocheau, Anne-Françoise Rochard, Louise Bouriaud, Marie-Anne Massé, Anne-Paule de La Salle, Marie-Thérèse Gabet, Marie-Françoise Fumat, Élisabeth-Agathe Dieu le fils Desbarres, Marie-Louise-Ursule Gastumeau, Marguerite-Honorée Fontaine, Marie-Angélique Henriette Damour de Listeronde, Renée Robin, Madelaine Aury, Louise-Victoire Coupeau, Marie-Louise Guénot veuve Brême, Marie-Marguerite Joussemet, Marie-Anne Marguerite Seguin, Marie Jeanne Le Large, Marie Catherine Josèphe Beltremieux, Marie-Thérèse Petit, Rose Renand Marie-Louise Gannat, Agathe-Mélanie Soumbroun, Magdelaine-Louise-Catherine Godreau, Magdelaine-Adélaïde Pollard, Marie-Victoire Bernier, Marie-Anne Georget, Victoire Adélaïde Dalméras, Marie-Jeanne-Julie Rolland, Eustelle Mequay, Marie Rollet, Françoise-Magdelaine Labonne, Marie Borde, Marguerite Reuttin, Emmanuelle-Mathieu-Fortunée Vaneau, Élisabeth-Suzanne Lafond, Jeanne-Françoise Boisson, Marie-Suzanne Verger, Marie-Jeanne Graner, Marie-Anne Baillargeon, Anne-Adélaïde Fremon, Marie-Louise Cèleste Valin (fille de Pierre-Josué-Barthélemy Valin, avocat et procureur du roi de l'Amirauté. — 26 octobre 1788. — (GG. 461).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1159. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

**1795.** — Rôle de répartition de la somme de de 39567 livres, incombant au détroit de Maillezais, dans le secours extraordinaire de quatre millions accordé au roi par l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris le 15 Juin 1702, fait et arrêté par Étienne de Champflour, évêque de La Rochelle, étant en son château de Lhermeaud, Lambert doyen et député, N. Troussillon, député général, Bouchet, député général, E. Moriceaux, J. Gari-pault, député pour Fontenay, Voyssat pour Ardeu, Pitault, synde au détroit de Maillezais. — (GG. 462).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1160. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

**1645-1765.** — Bref de N. S. P. le pape Innocent X, confirmant la faculté déjà accordée aux Réguliers de rece-

voir les confessions des séculiers, même à Pâques. — Commandement fait à la requête de M<sup>r</sup> Vincent de la Bruaie sieur du Coudray, commis à la recette et recouvrement des deniers des décimes qui se payent par MM. les bénéficiers d'Aunis au sieur Vidault, curé de la Laigne, de payer audit du Coudray, trente-neuf livres, dix-neuf sols, trois deniers tournois, pour les décimes dus à cause du susdit bénéfice, pour les termes d'octobre 1667, février et octobre 1668 d'octobre 1669. — Arrêt du Conseil d'État portant suppression d'écrits, imprimés sous les titres d'observations, mémoires, remontrances, et au nom de curés, soit d'une même ville et d'un même diocèse, soit de plusieurs diocèses, « comme contraires aux règles et maximes du royaume, « tendant à émouvoir les esprits et à troubler la tranquillité publique. » — (16 novembre 1765). — Mémoire sur ce qui concerne Bouvallet, ci-devant receveur des décimes du diocèse de La Rochelle par suite de « la catastrophe arrivée au fils aîné du sieur Bouvallet. » — Arrêt du Conseil d'État enjoignant aux jurats, consuls, maires, échevins, capitouls et autres magistrats des villes de recevoir les évêques aux entrées et visites qu'ils font dans les villes « avec leurs robes, chaperons et livrées « consulaires et de leur porter, en cet habit, le poêle, « partout où il conviendra. » (19 janvier 1651). — (GG. 464).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1161. Liassé. — 23 pièces, papier.

**1711-1741.** — Cordeliers de Saint-François. — Délibération du Corps de Ville de La Rochelle votant une somme de cent cinquante livres à M. de Bonnemort, lieutenant général au Présidial et père temporel des religieux Cordeliers de Saint-François, à l'occasion de la tenue du chapitre général dudit ordre. (22 juin 1711). — Quittance de ladite somme signée par F. H. Cordier, gardien de l'observance dudit couvent à La Rochelle. — Procédures entre les RR. PP. Dominicains de La Rochelle et Marc Meynat, charpentier de grosses œuvres, au sujet du Treuil de Pasneuf. (1741). — (GG. 465).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1162. Liassé. — 105 pièces papier.

**1686.** — Les religieux, correcteur et couvent des Minimes de Châteauneuf défendeurs contre François de La Doulle de Canault, capitaine dans le régiment de Champagne, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Montearmel, de Saint-Lazare, de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Périgueux demandeur, au sujet d'un

échange de terres. — Noms de ceux qui ont des vignes au fief Chaberte. — Les RR. PP. Minimes contre François Jamouneau, marchand. (1710) — Lettres de prêtrise du R. P. Théodore Valadon, supérieur des Minimes de La Rochelle, et lettres adressées audit Valadon par Thoissnier, (cachet d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de l'étoile et d'un croissant en pointe — cachet d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux mains ouvertes et en pointe d'un croissant de même) Valadon, son frère, Valadon de la Nouë, son neveu, Boureau d'Alvray, procureur au Châtelet, Daniel Lys, Giraud, sœur Valadon, du Grand-hôpital de l'Hôtel-Dieu d'Ambroise, François Desfossés, Ch. Le Mesle Oursel et C<sup>ie</sup>, Louis Valadon, son père, Giraud (cachet d'or à une coulèvre contournée en pal au naturel, et une mer d'azur en pointe) concernant des vœux au sujet de l'entrée en religion de Théodore Valadon : « Si par « une fantaisie, une idée de jeune homme, un esprit de « changement et de nouveauté, tu te trouves conduit dans « la retraite du cloître, si tes passions soulevées t'y « livrent la guerre, sans que tu te sentes assez de force « et de courage pour les surmonter et les combattre avec « succès, reprends sans hésiter tes premiers vêtements, « que la honte d'en changer ne t'arrête point, un moment « de honte ne te garantirait pas d'une vie entière de « remords et de regrets, prends les conseils d'un sage « directeur, recours à la prière... » (1766). — Mort de la belle-mère de son frère, maître des eaux et forêts et lieutenant particulier à Gournay en Bray Normandie). — Bonne santé de son père, malgré son âge avancé. — Nouvelles d'un neveu, qui est chez un procureur, où il apprend un peu de pratique et qui va passer sur un navire comme pilotin. « Il est grand, bien fait et d'une assez jolie figure « etc. » — (Il signe Valadon De la Nouë). — Nouvelles d'une nièce « ayant été 8 ou 9 ans dans les couvents où « elle n'a pas acquis grande science et où elle a beaucoup « perdu son temps, et une grande partie, parcequ'elle n'a « pas l'intelligence bien étendue, et qu'elle a beaucoup de « difficulté à apprendre ce qu'on veut lui enseigner » elle a été mise par sa tante Thoissnier « chez sa couturière pour « du moins luy apprendre à travailler et pour la mettre au « fait de conduire ses petites affaires; » nouvelles des vendanges de M. Thoissnier, il a fait 75 poinçons de vin qu'il vendus 95 livres la pipe ou les deux poinçons; — (cachet représentant la tête de Johannes Wilkes de profil). — Son neveu serait disposé à « embrasser le saint état monastique » mais il cherche à l'en détourner, ne lui croyant pas de vocation. — Vœux de Boureau d'Alvray, procureur au Châtelet et de sa femme, offre de sa maison pour le « fils naturel de leur oncle Saint-Armand » s'il veut le faire instruire à Paris. — Compte-rendu par Thoissnier des inté-

rêts de la famille, par suite de la mort de leur père, Louis Valadon (cachet d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles et d'un croissant en pointe, couronne de marquis). — Des hauteurs de l'Arcahaye, proche le Port-au-Prince, demande par son frère de graines de jardinage et de potager, fleurs de toute espèce et noyaux divers. — Charault, fils d'un chirurgien de La Rochelle, vient dans cette ville pour recueillir sa succession. — Copie du titre créatif de 40 livres de rente viagère, faite par Louis Valadon, bourgeois de Tours à Théodore Valadon, son fils et de défunte Marie-Anne Legros, sa première femme, à l'occasion de l'entrée en noviciat dudit Théodore au couvent des Minimes de Saint-François de Tours, certifié le 10 mars 1776 par Amable Aubry, religieux Minime. — Valadon écrit du Port-au-Prince pour demander des nouvelles des études de son petit Saint-Amand. Apprend-il les principes de sa langue, l'arithmétique, la géométrie, les mathématiques, le dessin, l'histoire ancienne et moderne, celle de France, la géographie, les devoirs de sa religion, la connaissance de l'ancien et du nouveau Testament et l'histoire naturelle dans les ouvrages de M. de Buffon? — Acte de baptême, 11 mai 1748. — Acolyte et ordres mineurs, 1 décembre 1767, lettres de tonsure 1<sup>er</sup> avril 1768, sous-diacon 22 décembre 1770, diacon 25 mai 1771, prêtre 13 juin 1772, prier du couvent de la pointe des Minimes près La Rochelle, autorisation épiscopale de prêcher, recevoir la confession des fidèles de 1779 à 1789. — (GG. 466).

E. Suppl. 1163. (Liasse.) — 10 pièces papier.

**1179-1197.** — Prieuré de Saint-Gilles de Nieul et seigneurie de Sainte-Radegonde appartenant aux Minimes de Surgères. — Copies d'une charte d'Aliénor d'Aquitaine et de quatre de Richard comte de Poitiers (1179-1181) et (1189-1197) en double expédition, collationnées par Bellion et Arnould, notaires à Surgères, le 16 janvier 1636, exemptant le prieur et les religieux de tout cens et de toutes coutumes, tant en argent, qu'en terrages, complants et dîmes et confirmant leurs privilèges et immunités. — (GG. 467).

E. Suppl. 1164. (Liasse.) — 18 pièces papier.

**1630-1773.** — Jésuites de La Rochelle. — Enquête sur la prétention de PP. jésuites de La Rochelle à « s'approprier et prendre sept à 8 pieds en largeur et quelques cinquante à soixante pieds en longueur sur la grande

« rue qui conduit des Pays doux à la Porte de Cougues de ceste ville pour augmenter et agrandir le jardin de leur maison ». — Déclarations du roi prescrivant que tous ceux qui, après être entrés dans la compagnie des jésuites par l'émission des vœux simples, en seront licenciés et congédiés avant l'âge de trente-trois ans accomplis, rentreront dans tous leurs droits, échus ou à échoir, avant ou depuis lesdits vœux simples, pour exercer lesdits droits suivant l'article V de l'Édit de 1603, sans néanmoins aucune restitution de fruits. Ceux qui seront licenciés et congédiés après ledit âge ne pourront avoir ni prétendre aucune part dans les successions directes ou collatérales échues ou à échoir, ceux, ayant été licenciés et congédiés par la compagnie, après y avoir fait leurs vœux simples, ne pourront exercer aucun droit, les jésuites congédiés avant ces présentes ne pourront se pourvoir contre les dispositions faites par contrats de mariages, donations, testaments, partages passés devant notaires, etc; — ordonnant que, dans six mois pour tout délai, les Supérieurs de chacune des maisons de la société des jésuites seront tenus de remettre au greffe du conseil les titres de leur établissement en France (2 août 1761). — Arrêt du Parlement recevant le procureur général du roi appelant comme d'abus des bulles de Paul III concernant l'obligation imposée à tous les membres de ladite Société d'une obéissance aveugle dans l'exécution comme dans l'aquiescement envers toute volonté du général sans examen sur la justice d'aucun ordre émané de lui, etc. et ordonnant qu'un certain nombre de livres approuvés par ladite Société seront lacérés et brûlés comme séditieux, destructifs de tout principe de la morale chrétienne, enseignant une doctrine meurtrière et abominable, etc. 6 août 1761. — Lettres patentes du roi pour suspendre l'exécution des arrêts du Parlement du 6 août 1761 (29 août 1761). — Arrêt du Parlement de Rouen ordonnant que les constitutions et règlements des soi-disans jésuites et un certain nombre de livres par eux approuvés, seront lacérés et brûlés par l'exécuteur de la haute justice, comme « attentatoires à toute autorité spirituelle, temporelle, irréguliers et impies, etc. » — Arrêt du Parlement ordonnant qu'il sera, sans délai, dressé des procès-verbaux contenant état exact de tous les prêtres, écoliers et autres qui sont dans chacune des maisons de ladite société, collèges, séminaires, noviciats, maisons professes, résidences, missions ou autres, ainsi que tous ceux qui sont affiliés à ladite société, de tous les biens mobiliers et immobiliers, etc. — Représentation de tous les registres, titres, papiers, mémoires, etc. actes de vœture, profession etc. titres de propriété, etc. (23-30 avril 1762). — Arrêt du Parlement faisant défense à tous les sujets du roi d'entrer dans ladite société et aux prêtres etc., de recevoir

dans leurs maisons aucun membre de ladite Société, nés en pays étrangers ou naturels français qui feraient à l'avenir, hors du royaume, les vœux, etc, et à tous les sujets du roi de fréquenter les séminaires, noviciats et maisons desdits soi-disans Jésuites. — (5 juin 1762). — Arrêté du Parlement qui, après la suppression des soi-disant Jésuites, concerne diverses mesures à prendre avant de concéder les secours qui pourraient être accordés à ceux qui seraient dans le besoin. — Répartition faite entre MM. les présidents Rolland, Roussel de la Tour et de l'Averdy, commissaires nommés par l'arrêt du 6 août 1762, des différens établissemens des ci-devant soi-disant jésuites (On attribue à M. de l'Averdy, Amiens, Langres, La Rochelle, Nevers et Paris). — Arrêts du Parlement (28 août 1762) concernant les attributions des économes séquestres, nommés par les officiers des bailliages, des ci-devant soi-disant jésuites; — ordonnant que toute l'argenterie appartenante aux ci-devant soi-disant jésuites sera portée es hôtels des Monnaies les plus proches par les économes séquestres pour y être convertie en argent comptant, ainsi que toute l'argenterie dépendante des congrégations qui se tenaient ci-devant dans les chapelles desdits établissemens et collèges, sauf aux officiers municipaux des villes à retenir les pièces d'argenterie qu'ils estimeront convenir aux églises de leurs villes, en payant auxdits économes le prix qui en serait donné aux hôtels des monnaies; (31 août 1762); — ordonnant qu'il soit pourvu par les archevêques et évêques ordinaires du ressort, la Cour à la nomination de collation et présentation de tous les bénéfices qui étaient ci-devant à la nomination, etc. des jésuites (7 septembre 1762); — concernant le serment prescrit aux membres de la ci-devant Société se disant de Jésus par les arrêts des 6 août 1762 et 22 février 1764; — qui supprime un imprimé ayant pour titre : Bref de N. S. P. le pape Clément XIII « qui ne paraissait « avoir aucun caractère d'authenticité » et renouvelle les défenses de recevoir, publier ou exécuter, imprimer, vendre ou distribuer aucunes bulles, ou brefs de la Cour de Rome, sans lettres patentes du roi, registrées en ladite cour (1 juin 1764). — Discours d'un de messieurs de Grand' Chambre au Parlement, toutes les chambres assemblées, (29 avril 1767) et arrêt du Parlement prescrivant qu'il soit dressé dans chacun des bailliages ou sénéchaussées du ressort, un état ou mémoire, contenant le nom, l'âge et le genre d'infirmité de ceux des ci-devant soi-disant Jésuites, qui seroient affectés de maladies graves et habituelles qui les mettroient dans une impossibilité absolue d'exécuter les dispositions de l'arrêt du 9 mai et les placer dans des maisons de religieuses ou hôpitaux voisins des lieux où ils sont actuellement résidans. — Description d'une médaille partie pour éterniser la mémoire de l'abolition totale de

Société de Jésus « L'endroit y présente le vray portrait du « Pape régnant pris d'une taille douce de Rome même, « dans ses ornemens, avec la légende : CLEMENS XIV. « PONTIFEX OPTIMUS MAXIMVS. Sur l'envers paroît à la « droite notre Sauveur avec ses apôtres comme sa vraye « société qu'il s'est choisie lui-même pendant sa carrière « dans le monde, à la gauche on remarque quelques pères « de la prétendue Société de Jésus, qui s'enfuient à grands « pas, après que le Sauveur les a rebuttés comme des gens « qui ne conviennent point dans sa Société avec la légende : « NVNQVAM NOVI VOS, DISCEDITE A ME OMNES. « L'exergue présente ces mots : EXAVGURATE SOCIETATE « JESU MEMORIA MDCCLXXIII. Plus bas (Ps. 118, v. 23) « A DOMINE FACTUM EST MIRABILE IN OCVLIS « NOSTRIS. — Une idée, qui se présentera de soi-même « à tous ceux qui sauront juger sur toute l'étendue de cet « événement important. » — (GG. 468).

E. Suppl. 1163. (Liasse.) — 1 pièce (papier.)

**1782.** — Supplique adressée à l'Intendant de la Généralité par les religieuses de la Providence Saint-Joseph de la Rochelle, disant que le Corps de ville ayant fait, en 1774, la réunion de tous les offices municipaux pour la somme de 72,000 livres, elles prêtèrent à constitution de rente une somme de 24,000 livres qui venait de leur être remboursée par le clergé, pour être employée au payement de ces mêmes offices qui étaient réunis, remettaient le sieur Pichon dans la place de receveur des octrois, elles sont créancières du Corps de ville de 1,700 livres de rente et à « découvert de « deux années, ce revenu est l'un des plus conséquents de « leur maison, dans laquelle sont élevées, entretenues et « instruites gratuitement douze pauvres orphelines de « famille ». — (GG. 469.)

E. Suppl. 1166. (Liasse.) — 8 pièces (papier.)

**1690-1764.** — Reconnaissance d'une rente de soixante dix sols par an, à chaque fête de Noël, due par Silvain Moreau, maître chirurgien aux RR.PP. de l'Oratoire, à cause de leur prieuré de Saint-Jean hors les murs, sur une maison « rue du Coy, qui fait cul de sac proche la grande « Boucherie, paroisse de Saint Sauveur » (10 janvier 1690) — Délibération du Corps de ville concernant les arrérages de rentes dues aux PP. de l'Oratoire sur des maisons acquises par ledit Corps de ville, sur la maison des Écoles Chrétiennes, 15 sols de rente foncière, sur la maison Antoine Bonnin Legendre, rue de Lescale, 4 livres, 3 sols

4 deniers, sur une maison, grande rue des Jean Arnaud et Jeanne Frapé, 10 livres, sur une maison rue de la Charité 3 livres, soit 327 livres. — (GG. 470.)

E. Suppl. 1167. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

**1524.** — Prieuré de Saint-Pierre de Marsilly. — « S'en-  
« suivent les noms des tiefz et tenanciers en iceux du prieuré  
« de Saint-Pierre de Marsilly avec leurs complans et censes  
« deus andict prieuré, fait par moy Jehan Prevost, licencié  
« en droictz, prieur commandataire dudit prieuré, l'an mil  
« cinq cens vingt quatre et a commandé le premier payement  
« en ladite année ». — Les principaux tenanciers sont les  
hoirs de Jean des Moulins, sous Laubrecy, Jean Buffet à  
Chauveronde, les hoirs de Antoine Boisseau au Chaigne,  
Mathurin Mozé, à la Saulzée, Berthomé Gaignetaux Bachones  
Georges Bulfechon aux Hurtaultx, Bertrand Martineau à La  
Lasse, Jan Partenay à Piness-Argent, Pierre Jarry et Jean  
Galleteau à Champechardon, Georges Thomas à La Mothe  
Brûlée, Étienne Allery à la Testarde, etc. — (GG. 471.)

E. Suppl. 1168. (Registre.) — In-folio 115 feuillets, papier.

**1689.** — « Extrait d'un papier terrier de la com-  
manderie du Temple de La Rochelle, clos le 18<sup>e</sup> jour du  
mois d'Aoust 1689, par devant M. le lieutenant général de  
« La Rochelle, commissaire, approuvé par le chapitre pro-  
« vincial tenu à Poitiers le 16 Septembre, lequel extrait à  
« été fait par moy, Didier Poirel, procureur du roy de Ro-  
« chefort pour y employer les noms des nouveaux  
« détempteurs, à mesure qu'ils viendront à ma cognoissance  
« etc ». Rue de la Chauzellerte : Jean Pandin écuyer sieur  
des Martres, héritier de Suzanne Leroyer, sa mère, veuve  
de Gaspard Pandin écuyer sieur des Martres, conseiller au  
Présidial de la Rochelle, pour une grande maison size en  
ladite rue. — Paul Cornuau, peintre. — Rue de Chédeville :  
Jean Escarré des Champs, maître chirurgien. — Jeanne  
Anboynéau, veuve d'Antoine Bonnaud. — Canton des petits  
banes, Pierre Gilon, marchand, mari de Marie Nadau fille de  
Jacques Nadau — Zacharie Fonnereau, marchand alogeur.  
Henri Colin, conseiller du roi en l'Élection. — Grande rue  
du Temple : Jean Allaire, Jacques Salomon, Jacques Brevet,  
Marie Galon, veuve de Fulcran Galot, Jacques Levacher,  
maître orfèvre, Abraham Sarraud, écuyer, sieur de la Combe.  
— Petite rue du Temple : Anne Toupet. — Cour du temple :  
Marie Ancelin. — Jean Allaire. — Echoppes de boucherie  
René Jouitan, marchand gantier. — Moïse Moreau, Marie  
Taillefert, Canton de la Caille : Ève d'Harlette — Rue

Rambaud : Charles Brunet sieur de Passy, receveur des  
droits du roi au bureau de Charente et autres héritiers de  
messire Michel, prêtre, archidiacre de l'église cathédrale.  
Canton de la Triperie : Jean Basset. — Rue des Gentils-  
hommes : Suzanne Goislard veuve de Jacques Esprinhard. —  
Grande rue du Temple : H. lie Seignette, maître apothicaire  
— Grande rive, Abraham Mouchard. — Nicolas Classeu. —  
Pierre Faneuil. — Grande rue de la Poissonnerie : Daniel  
Henri Delezemant, ministre de la Religion, mari de Claude  
Brunet, Jacques de Tandebartz, l'un des ministres de la  
Religion, mari de Sara Dusieur. — Rue de Castres :  
Jacques Lesourd, Maître chirurgien — Anne Goder, veuve  
de Daniel Gombaud, avocat au Présidial. — Grande rue Saint-  
Jean : Marguerite Benoist femme de Pierre Daboulay,  
écuyer, sieur de Maigné et de Maransennes, comme usufrui-  
tière des biens de son premier mari, Jacques Mothais qui  
était au lieu de Marie Manigault veuve de Jean de Berran-  
dy écuyer. — Rue de la Verdrière, Alexandre Godefroy,  
mari d'Élisabeth Paycault. — Grande rue de Saint-Nicolas  
Adrian de la Croix, Étienne Bourdet, capitaine entretenu  
pour le service du roi en la Marine. — Village de Lafos :  
Jacques d'Argence. — Fief de Saint-James, de Bois Fleuri  
ou des Templiers, paroisse de Laleu : Marie Manigault,  
Antoine François, archer huissier en la Maréchaussée d'Au-  
unis. — Fétilly : Charles Bernard de Fétilly, Jean Massiot sieur  
de la Mothe — Nie d : Louise Salbert, veuve de Pierre Le-  
Goux écuyer sieur des Marais. — Lagord : Pierre Druid  
sieur de la Moullnette. — Saint-Rogatien : Louis de Serry  
écuyer sieur des Gardes, mari d'Anne Petit, Jacques Chalun-  
neau. — Prieuré de Seicheboneq, La Grande Borde : David  
Chintrier sieur de Bongrend Angachin, Louis Camin sieur  
de la Chesnaye, David Nezereau, André Boursicot sieur  
des Lignes près Sauzon, mari de Sara Larcher. — La Flotte  
île de Ré : Joseph Coustans, marchand. — La Couarde :  
Pierre Gibaud, le jeune. — Seigneurie de Bernay en la  
Comté de Mirans : Pierre Faneuil, marchand, Guy de la  
Blachière chevalier, seigneur des Coutiers, mari d'Anne  
Bernardeau, Christoph Ancelin, chevalier, seigneur de  
Bernessard, Es héritiers d'Abraham Tessereau, écuyer,  
seigneur de la Basse Garenne. — Mirans : Pierre Avcard,  
marinier, pour un petit tènement de maisons et jardins,  
contenant 17 brasses de France, le long de la rue qui des-  
cend du logis le Baril venant à la rivière vers l'océan, et  
aussi 10 brasses sur la rue qui conduit des fours neufs de  
la Baleine au temple de ceux de H. R. P. R. à l'endroit que  
ladite maison confronte du côté du septentrion. — Claude  
Toril ou sieur de la Garderie, receveur de Brouage. — La  
Cabane : Mathurin Linnay, prêtre curé de Saint-Georges du  
Bois. — Le Rosu : Jean de Bachois, capitaine au régiment  
de Navarre, à Brouage, mari de D<sup>e</sup> R. streau ; Louis Bouin



sieur du Trenil et Jean Jalleau, procureur fiscal de la seigneurie de Saint-Jean-d'Angle, Jean de la Tour de Montalbert, du Plessis Acarts, la jeune Grollière et autres places demeurant au lieu de al Grollière, paroisse de Saint-Martin des Loriers principauté de Soubise. — Chauvet veuve de Nicolas écuyer sieur de la Cave, de Voutron. — (GG. 472.)

E. Suppl. 1169. (Liasse.) — 25 pièces (papier.)

**1662-1776.** — Exercice de la Religion réformée. — Certificat constatant que Pierre Mariet, marchand poëlier de la Rochelle est décédé à Pons et qu'il a été porté en terre par ceux de sa religion et qu'il n'étoit pas catholique romain, signé Pons Collineau, juge de Pons, Jean Arnaudot procureur fiscal, Pierre Joussan, sergent royal, Pierre Deschamps, sellier, Jean Bajou, cordonnier et André Sorin, marchand. — 13 janvier 1662, arrêt du Parlement de Bordeaux portant enregistrement de la déclaration du roi ordonnant que nul de ses sujets catholiques puisse embrasser la R.P.R. ni ceux de la R.P.R. après avoir fait une fois profession de ladite R.C.A. et R. quitter le giron de l'église pour reprendre leurs premières erreurs, à peine d'en courir la rigueur de ses ordonnances. — Avril 1663, arrêt du Conseil d'État interprétant la précédente déclaration et ordonnant qu'il ne sera fait aucune recherche des dits crimes pour le temps passé et jusqu'à l'enregistrement de ladite déclaration esdits Parlements. — 18 septembre 1664, déclaration du roi, portant défenses à ceux de la R.P.R. de faire fonctions de sages femmes. — 20 février 1680 ; portant que dans les lieux où il n'y aura point de juges résidents, les Syndics ou Marguilliers iront chez les malades de la R.P.R. pour savoir s'ils veulent mourir en ladite Religion. — 7 avril 1681, portant que les compétences des procès prévôtaux des gens de la R.P.R. domiciliés seront jugés aux Présidiaux. — 10 avril 1681, arrêt du conseil d'État portant qu'il sera informé par M. de Marillac intendant en Poitou contre les ministres et autres de la R.P.R. qui ont donné à l'arrêt du conseil du 19 mai dernier ordonnant qu'il serait informé au sujet des violences commises à l'égard des temples de Grenoble et d'Aouste, du feu mis à celui de Houdan, du bris des portes de celui de Saintes, de la rupture des fenêtres et de la chaire de celui de la Ferté au Vidame, de la Bible qui fut brûlée à Grenoble et à Houdan et de l'insulte faite au Ministre de Vendôme, une explication contraire à l'intention de sa Majesté. — 4 juillet 1681, déclaration du roi portant que les enfants de la R.P.R. pourront se convertir à l'âge de sept ans et défenses à ceux de ladite religion de faire élever leurs enfants dans les pays

étrangers. — 8 juillet 1681, arrêt du conseil d'État défendant à ceux de la R.P.R. assemblés en Synode, de donner à l'avenir aux lieux où l'exercice de leur dite religion est permis, un plus grand nombre de Ministres que celui lequel y étoit établi avant la tenue du dernier Synode. — 24 Novembre 1681, déclaration du roi portant défenses aux gens de mer et de métier de la R.P.R. d'aller s'établir dans les pays étrangers. — 18 mai 1682, arrêté du Conseil d'État ordonnant que tous les Ministres et Proposants de la R.P.R. seront tenus de se retirer incessamment des lieux où l'exercice de ladite religion a été interdit, à peine de trois mille livres d'amende et d'être privés pour toujours de faire aucune fonction de leur Ministère dans tout le royaume (13 juillet 1682) défense renouvelée par arrêt du 17 mai 1683. — Déclarations du roi portant que les enfants de ceux de la R.P.R. qui auront fait abjuration seront instruits en la Religion Catholique. — 17 juin 1683, portant que dans les temples de ceux de la R.P.R. il y aura un lieu marqué où pourront se mettre les Catholiques. — 10 juillet 1683, arrêt du Conseil d'État qui fait défenses aux seigneurs des fiefs dans la mouvance desquels se trouveront situés les biens des religionnaires, de les saisir féodalement faute de et d'hommage, pour droits non payés, tant, qu'ils sont es mains de sa Majesté. — 12 février 1724, qui commet Plessart, bourgeois de de Paris, pour faire la régie des revenus des biens des religionnaires, réfractaires aux ordres du roi dans toutes les provinces et généralités du royaume. — 11 février 1724. Déclaration du roi, ordonnant que tous les Prédicans qui auront convoqué des assemblées, qui y auront prêché ou fait aucunes fonctions, soient punis de mort, ainsi que la déclaration du mois de juillet 1686 l'ordonne pour les Ministres de la R.P.R., sans que ladite peine de mort puisse à l'avenir être réputée comminatoire, en ordonnant à tous ceux qui ont eu devant professé la R.P.R., ou qui sont nés de parents qui en ont fait profession, de faire baptiser leurs enfants dans les églises des paroisses où ils demeurent, dans les 24 heures après leur naissance, et défendant d'envoyer élever leur enfants hors du royaume, qu'il soit établi des maitres et des maitresses d'écoles dans toutes les paroisses pour instruire tous les enfants des principaux mystères et devoirs de la Religion Catholique, les conduire à la Messe, tous les jours ouvriers, etc. enjoignant à tous les parents qui ont fait profession de la R.P.R. ou qui sont nés de parents religionnaires, d'y envoyer leurs enfants jusqu'à l'âge de 14 ans, même pour ceux qui sont au-dessus de cet âge, jusqu'à l'âge de 20 ans ou de les envoyer aux collèges ou dans des Monastères et Communautés régulières, etc., que les Religionnaires qui refuseront les Sacrements pendant leur maladie soient condamnés au bannissement à perpétuité avec confiscation de leurs biens, s'ils viennent à

recouvrer la santé et s'ils meurent, que le procès soit fait à leur mémoire par les baillis et sénéchaux, avec confiscation de leurs biens, qu'aucune charge de judicature, offices des hôtels de ville, offices de greffiers, procureurs, notaires, huissiers, sergents, titres universitaires, médecins chirurgiens, apothicaires, libraires, imprimeurs etc., offices de la maison du roi, etc., ne puisse être conférée, sans une attestation du curé ou du vicairé constatant la profession de la Religion Catholique. — 14 mai 1724, arrêt du parlement interdisant aux Religioneux de se faire marier par des ministres, prédicants, même par des Ecclésiastiques autres que leurs propres curés, déclarant les enfants qui en seront provenus illégitimes et comme tels incapables de toutes successions etc. — 21 novembre 1757, arrêts du conseil d'État (manuscrit) portant cassation d'un arrêt du parlement de Toulouse du 2 avril 1773 qui avait donné les effets civils au mariage du protestant (Alexandre Ponce marié avec Marie Ponce, suivant le rite protestant) fait au désert par un ministre. — Arrêt du conseil d'État supprimant le collège ou académie de ceux de la R.P.R. de Sedan et unissant les bâtiments au collège des Jésuites. — 9 juillet 1681, alphabéth des noms des pères des nouveaux convertis qui ont satisfait à l'ordonnance de l'Intendant et rapporté certificat de l'inscription de leurs enfants aux écoles, qui sont demeurés au greffe de la police (1687); — maîtres et maîtresses d'écoles : Vinet, Manpas, Besson, Jacques Étournau, dame Galandean, Charlotte Chagueau, Jacques Perandean, Jean Fournier, Jean Travier, Marguerite Poupet, femme Colombier, dame Consladeur, Antoine Peuple, Jacques Lartigue, dame Augeteau, Nicolas Cloury, François Cornereau, Dubourg, René Caillaud, Louis Peuple, Pierre Pinson, André Bernard, Philippe Bonneau, Jeanne Berget, veuve Brossard, Renée Prou, Magdelaine Vasin. — Parmi les parents figurent les familles Angé, Boutet, Brossard, Barbot, Bernon, Bruslé, Bioz, Charron, Gaillé, Chevallier, Cherbonneau, Daucher, Desloges, Desperon, Esbrard, Esgron, Fouchard, Fonnereau, Godefroy, Garnier, Gascherie, Guillot, Griffon, Gaschet, Gayot, Huet, Husson, Hurtin, Hoissard, Jacob, Javeleau, Lièvre, Massiot, Mariocheau, Mesnard, Menant, Monnerœan, Mouschard, Merlu, Nezereau, Nereau, Ollivier, Ogé, Onalle, Papin, Piessis, Perdriau, Paré, du Puy, Richard, Rastean, Renandin, Roy, Real, Sarrean, Savarit, Savouret, Sacher, Sautrel, Seignette, Silvestre, Taillourdeau, Tabuteau, la Touche, Vallée, Villain, Vitet, etc. — Condamnations des nouveaux convertis à l'amende, pour le fait des écoles catholiques. — 14 mai 1687, Massiot, Daucher, Jacob, Godefroy, Corveche (Garosché), Esbrard, Coullon, Audroniu, Mesnard, Tristant, Duquery, Girard, Boisnot, Goislin. — Sentence rendue contre Martin, pour s'être établi à la Rochelle, depuis la réduction

CHARENTE-INFÉRIEURE. — SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

de cette ville, contrairement aux ordonnances et avoir chanté les psaumes dans sa maison. — 9 mars 1661, condamnation prononcée par l'Intendant du Languedoc, Louis de Bernage, déclarant que Jean Vesson, Jacob Bonnissel et Antoine Comte, atteints et convaincus d'avoir fait fonctions de Prédicants et de Ministres dans des assemblées, seront pendus et étranglés, Jacques Bourrely, Pierre Figaret, Anpré et François Comte, François Beaumés, aux galères perpétuelles, Anne Robert, Jeanne Mazaurigue, Suzanne Loubières, à être rasées et enfermées pour le reste de leur vie dans des prisons, et la maison de la veuve Verchand où se sont faites les dites assemblées, rasée, sans pouvoir être réédifiée. — 22 avril 1723, sentence dudit Bernage, condamnant à être pendu Jean Hue Mazel dit Mazel pour avoir fait fonctions de Prédicant et de Ministre de la R.P.R. sentence qui a été exécutée, malgré l'abjuration dudit Mazel, âgé de 60 ans. — 5 mai 1723, arrêt du Conseil d'État qui casse et annule les arrêts du Conseil obtenus par Jacques Nicolas et François Denis le Tourneur, oncle et neveux, pour être reçus libraires à Rouen et ordonne que les sieurs Calloué frères seront destitués de ladite profession, pour avoir fait profession ouverte de la R.P.R. et commeree journalier de catéchismes et autres livres de la Religion. — 11 septembre 1724, affiché à La Rochelle par ordre de l'Intendant Amelot de Chaillou. — Jugement de l'Intendant de La Rochelle, Barentin condamnant François Touzineau à être pendu et étranglé, pour avoir apostasié la Religion catholique et avoir assisté à plusieurs assemblées de Religioneux, etc. Exécuté le 17 décembre 1738. — (GG. 473.) (Voir E Suppl<sup>r</sup> 2217, pages 506 et 507.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1170. (Registre.) — 193 feuillets, papier.

**1763-1781.** — Délibérations du bureau de la régie d'administration du Collège royal de La Rochelle. « Le collège de La Rochelle a été fondé avec titre d'Université, par « lettres patentes de François I<sup>er</sup> du mois de mars 1541, « moyennant six cents livres tournois affectées sur les deniers patrimoniaux de cette ville et a été successivement « confirmé par lettres patentes de Charles IX du mois de « février 1561, par autres lettres patentes de Henri IV du « mois de Juin 1590 et du mois de Juillet 1592, par autres « lettres patentes de Louis XIII du mois de décembre 1629, « il a été accordé sur le domaine du roi une pension annuelle de deux mille livres; par autres lettres du même « Souverain, il a été accordé une autre pension de deux « mille livres sur les deniers d'octrois. Enfin il a été « confirmé par lettres patentes de l'auguste monarche « régnant avec les mêmes revenus le 4 octobre 1763 ».

Lettres patentes de décembre 1629 (Copie), charges et revenus du collège ; — Nomination de Delacaze à la chaire d'hydrographie, Nomination de Valin et Sureau comme administrateurs ; la délibération est signé : Griffon, Griffon trésorier, Rougier procureur du roi, Macauld, Valin, Seignette, Ch. Sureau et Turgnier prêtre. — Protestation du bureau contre la nomination de Mérigot à la place dudit Lacaze. — Remise de délibération du Corps de Ville pour assurer l'exécution de l'arrêt du Parlement du 25 février 1763 — Concordat avec les professeurs : Turquier prêtre, philosophie, 1000 livres, Gervaud, diacre, rhétorique, 900 livres, Lemaître, clerc tonsuré, seconde, 650 livres Hénéault troisième, Berthomé, quatrième, Tureau, cinquième, chacun 600 livres, Blanchard, prêtre, pour la philosophie, 1000 livres. Les nominations faites par le Corps de Ville sont dans les attributions du bureau, d'après l'édit de février 1763 — Nomination de Turquier, Blanchard, Gervaud Lemaître Hénéault, Berthomé, Tureau et Lacaze. État des charges et des revenus du Collège. Mémoire pour la réunion du prieuré de Dieu Lidon. — Commissaires nommés pour le règlement. — Nomination d'un commissaire pour la police du collège. — Lettres patentes pour la poursuite des biens vacants des Jésuites. Règlement général du Collège. — Députation à l'Évêque pour obtenir la continuation des exercices de piété dans l'église. — Réponse favorable de l'évêque à l'occasion *Te Deum* pour la paix. — Commissaires nommés pour dresser des états de la situation du collège et leur approbation par le bureau. — Envoi à la Cour du livre des missions du collège de la Rochelle par les ci-devant Jésuites. — Brousse nommé procureur du collège au parlement. — État des réparations du collège par Nassivet. — Lettre au procureur général touchant les créanciers des Jésuites. — Éloge des professeurs par le lieutenant général Griffon. — Examen des créances. — Les sieurs Le Maître et Tureau, exclus des ordres malgré les promesses de l'Évêque, parcequ'ils enseignent au collège. Démarche infructueuse du bureau auprès de l'Évêque. — Lettres patentes portant confirmation du collège de la Rochelle et de l'union faite du prieuré de Dieu Lidon. — 21 octobre 1763. — Service à l'Église au décès de chacun des administrateurs. — Nouvelles reconnaissances et déclarations notariées des cens, rentes et autres droits et devoirs seigneuriaux auxquels est tenu le collège envers le Duc de Saint-Simon, les Augustins, les Religieux de la Charité, les Oratoriens, le seigneur de Laleu, la fabrique de Laleu, le seigneur de Ronflae, celui de Châtelailon, celui de St-Rogatien la communterie de Bourgneuf, le seigneur de Ciré, celui de Passy Romsay, celui du Marais, celui de Maillezais, celui de Moreilles, celui de Champagne, Loup du Mertrais et Marie-Anne Authefaud. Approbation de la liste des livres

classiques remise au bureau par chaque régent. — Nomination de Dinet à la classe de 5<sup>e</sup> et de de Hillerin à celle de 6<sup>e</sup>. — Refus de Dinet. — Nomination de M. Arrivé, prêtre pour remplacer, pendant six mois, M. Turquier comme principal, ce dernier étant pourvu de la cure de Vèrines et ne pouvant donner au collège tout le temps qui serait nécessaire. — Mercier Dupaty, membre du bureau, Paul-Léonard Paroche Dufrêne, clerc tonsuré, nommé à la classe de 3<sup>e</sup>. — Définition des fonctions de sous-principal qui représentera le principal, en son absence, dans tout ce qui est de l'intérieur du collège, sauf la séance du bureau qui est décidée par les lettres patentes. La représentation du principal, pour tout ce qui est du dehors, comme visites, compliments, harangues appartiendrait au professeur de philosophie, en suite à celui de Rhétorique et ainsi successivement et que les discours d'apparat demeureraient réservés aux seuls principal et professeur d'éloquence. Lecture sera donnée du présent arrêté, ainsi que des articles du règlement aux sous-principal, professeurs et régents. — La police intérieure du lycée confiée à Rogier, procureur du roi. — Arrêt du parlement du 29 janvier 1765 portant règlement pour les collèges du ressort de la cour qui ne dépendent pas des Universités et notamment pour celui de La Rochelle. — Démission de Turquier, principal prieur curé de Vèrines et vote de remerciements pour les soins qu'il s'est donné pour le collège. — Nomination de Joseph-Emmanuel Arrivé pour le remplacer. — Nomination par l'évêque de Pierre-François Airault, prêtre, chanoine théologal et official, pour le remplacer au bureau du collège. Nomination par l'assemblée des notables de Griffon et Billault, conseillers pour administrateurs du Corps de ville et leur remplacement au bureau par Dupaty et Seignette, qui viennent de sortir d'exercice dans le Corps de ville. — Soutenance d'un acte de logique par deux élèves du professeur de philosophie sous la présidence de Lepelletier de Morfontaine, intendant de la province. Fondation de chaires de Mathématiques, de langue anglaise, hollandaise et allemande, et de langue italienne, espagnole et portugaise. — Réparation au bâtiment de la Borderie des Mortiers, dépendante de Clavette et de la charpente de la bibliothèque. — Approbation de la liste des classiques. — Fixation de l'ouverture des classes au premier jour non férié après la Toussaint. Messe du Saint-Esprit. — Lecture de l'arrêt du règlement — Discours fixé au premier lundi de décembre. — Distribution des prix par Le Pelletier de Morfontaine intendant, fixée au lundi 18 décembre et précédée d'un exercice d'éloquence, dont la dédicace lui sera offerte, de la part du bureau, par le principal et professeur de rhétorique. — Ouverture d'un cours de philosophie pour douze écoliers. — Nomination de Laeoste concierge à 150 livres, à la charge de nourrir et cou-

cher le garçon destiné au service des classes, de monter l'horloge, d'entretenir l'église, d'en soigner les ornements, et de préparer les fauteuils, les chaises et les bancs nécessaires pour les exercices. — Refus par l'évêque de faire faire dans l'église du collège, pour le Dauphin, le service solennel demandé par le bureau. — Installation de maître Pollard, conseiller au Présidial, ancien Maire, conseiller du Corps de ville, et, en cette qualité, administrateur du collège, à la place de M. Griffon, dont le temps est fini. — Lettre à l'évêque d'Orléans pour le prier de faire ordonner que la pension de 600 livres, dont le bureau a été chargé, par les lettres patentes du 21 octobre 1763 soit uniquement destinée à payer la pension de Jutard, ci-devant jésuite, détenu à l'hôpital général, comme le bureau l'a offert en réclamant au profit du collège la réunion du prieuré de Dieu Lidon aux ci-devant jésuites. — Ferme à François Ouvrard et à sa femme Marie, du domaine du collège dans le marais de Champagné. — Célébration dans la chapelle du collège du service du Dauphin. — Service pour le repos de l'âme de l'administrateur Seignette, récemment décédé, auquel les professeurs, régents et écoliers assistent. — Dédicace de l'acte général de philosophie présenté au nom du bureau du collège par le principal et Blanchard, professeur de philosophie au maréchal de Senecterre, gouverneur de la ville et de la province. — Exécution des arrêts du Parlement des 18 et 29 avril 1766. — Vente par Hainault, régent de troisième à Pavie, libraire de volumes de la Bibliothèque des ci-devant jésuites, tels que : *Pratique de Ferrière*, *Homélies de St-Jean Chrysostôme*, *vie des Saints*, *Tacite traduit par Dablangcourt*, *Oeuvres d'Horace*, *Mœurs des Chrétiens*, *des Israélites*, *de M. de Fleuri*, *Oeuvres diverses de P. Baudois*, *Horace de Jouvenel*, *philosophie de Duhau*, *Cicéron latin*, *Mœurs des Sauvages de Lafiteau*, *Hérodote latin*, *avec notes de Robert Etienne*, *Journal des savants*. Vente à J. David, curé de Salles, des retables et tabernacle des chapelles particulières du collège, où les ci-devant Jésuites tenaient les congrégations des écoliers et des habitants et d'un petit jeu d'orgues, estimation par Beau lieu, sculpteur et doreur et Chevalier, menuisier. — Constructions destinées à augmenter la valeur des locations faites par le collège. — Démission des fonctions de régent par Hainault. — Démission de Berthomé, diacre, régent de quatrième, pour se consacrer entièrement au ministère. — Démission de Blanchard, professeur de philosophie. — Bail du grand jardin du collège pour 58 ans, à 150 livres par an aux sieurs Admyrauld et Dangirard, négociants, à la charge de faire construire dans le dit jardin un bâtiment, de planter le surplus du jardin en bois et allées et d'en entretenir les murs de clôture. — Nomination de Paul Levrard, de Paroche Dufrène à la chaire de troisième, Jean-Marie Mousseau, sous-diacre

à celle de quatrième et Mounier, celle de cinquième — Examen des comptes — Inventaire des titres du collège ci-devant desservi par les Jésuites. — (décembre 1629 à 21 octobre 1763) Nomination de l'abbé J.-B. Tonnelier à la chaire de philosophie. — Démission de J.-B. Lemaître, professeur de seconde, nomination de Jean-Marie Mousseau sous-diacre déjà régent de 4<sup>e</sup> et pour remplacer le dit Mousseau, Pierre-René-François Morand de la Roussière, clerc tonsuré. — Commission de relieur du collège donnée à Bonhomme. — Réparations aux bâtiments du collège et à la couverture de l'église. — Démission du sieur de Hillerin, régent de sixième. — Service pour M. de Menou de Charnais, évêque décédé depuis peu, à la chapelle du collège, et à l'occasion de la mort de la reine. — Installation d'Augustin-Antoine Aldebert vicaire général pour représenter au bureau le nouvel évêque François-Emmanuel de Crussol d'Uzès. — Catalogue de la bibliothèque et classement des papiers et titres des ci-devant Jésuites. — Nomination au bureau de La Faille, contrôleur des guerres, avocat au Parlement, secrétaire perpétuel de l'Académie et du bureau de l'agriculture, à la place de Girard de Villars, médecin et bibliothécaire de la ville. — Résiliation du bail de Jean de Léchelle, négociant et fermier de la maison et jardin du Plessis. — Plaintes contre un professeur, qui n'est pas nommé et réponses dudit professeur aux faits allégués contre lui. — Distribution annuelle des prix. — Distribution des prix précédée d'un exercice littéraire des écoliers de rhétorique. — Démission de Morand, régent de 3<sup>e</sup> et de Penaud régent de 6<sup>e</sup>. — Nomination de Mounier pour la 3<sup>e</sup> et Bonneau, clerc tonsuré pour la 6<sup>e</sup>. — Séance du 12 décembre 1769, présidée par François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès, évêque de La Rochelle. — Arrêts du Parlement du 6 septembre 1769 : concernant un des professeurs du collège et du 8 décembre 1769. — Annulation de la destitution du sieur de Senailhae, professeur, de l'arrêt de la cour du 6 septembre 1769 par l'arrêt du 8 décembre 1769 défendant d'exécuter le décret de prise de corps prononcé contre lui. — Adjudication de la ferme de la prée du Plessis. — Nomination d'Avrard avocat à la place de Billand, dont le temps d'administration est fini. — Arrêt du Parlement portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités. — 12 février 1770 — Vote d'une somme de 100 livres pour les frais d'un acte général auquel un élève de philosophie est hors d'état de contribuer. — Valin chargé de la police du collège à la place de Pollart. — Nomination de Panier, député du Corps de ville au collège. — Destitution du sieur de Senailhae, chargé d'un des cours de philosophie, par suite d'une absence prolongée sans motifs ni excuses par le chancelier de Maupeou. — 6 janvier 1772, présentation au bureau par le sieur de Senailhae de trois certificats de docteurs de

la Faculté de médecine de Paris, des 22 août, 30 août, 3 septembre 1772 légalisés par le Doyen de la Faculté et un mémoire de lui. — Transmission des pièces au chancelier. — L'évêque estime qu'il y a lieu d'attendre la décision de M. Maupeou, M. de Senailhac ayant transmis au procureur général Filleau un mémoire en forme de requête. — Lettre du chancelier de Maupeou : « Ce n'est point à lui de prononcer sur la destitution du professeur de ce collège « contre lequel on avait porté des plaintes, mais au bureau ». Le bureau s'en rapporte entièrement à la décision du conseil supérieur, maintient pour le reste de l'année le professeur commis provisoirement pour l'enseignement de la philosophie. — Dans le cas où M. de Senailhac reprendrait ses fonctions (par suite de l'avis du conseil supérieur), le bureau estime qu'il doit être privé des appointements de l'année dernière et de toute espèce de gratification « pour peine de l'affectation qu'il a eue de ne faire part, dans aucun temps utile, au bureau des causes de son absence » et pour avoir même persisté à méconnaître l'autorité du « bureau. » — Installation de Seignette, maire et de la Coste, procureur de la ville, députés de leurs corps au bureau du collège. — Décès de Xiste-Pierre Jutard, prêtre ci-devant Jésuite, détenu pour cause de démence, à l'hôpital général, à six cents livres par an. — Baux des prieurés de Dieu Lidon et cabane de Châtelailon. — Le professeur de physique et de philosophie, de Senailhac, admis à siéger au bureau pour remplacer le principal empêché par la maladie. — Remise du pensionnat à l'abbé de Gase, principal par suite de la mort d'Arrivé principal. — Paiement des professeurs et régents. — Clôture des classes et distribution des prix. — Foi et hommage de M. de Châtelailon. — Vérification de la sacristie. — Ferme de la prairie du Plessis. — Installation au bureau du sieur Delaire, négociant, à la place du sieur de La Faille. — Règlement pour les congés : le jeudi en entier, sauf les fêtes tombant un mercredi, congé le mardi, lors qu'il y aura fête le vendredi, congé le mardi le plus près du 15 de chaque mois, congé depuis la veille de Noël jusqu'au deux janvier, congé les trois jours qui suivent la Quinquagésime, congé depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au lundi de la Quasimodo, congé depuis le samedi avant la Pentecôte jusqu'au mercredi suivant, congé les jours de St-Nicolas, Sainte-Catherine, dernier décembre, anniversaire de la naissance du roi et après midi de la Fête-Dieu. — Congé à l'occasion de la fête du principal et, à chaque classe, le jour de la fête du professeur ou régent. — Congé annuel au nom du bureau. — Arrêt du conseil supérieur de Poitiers du 14 octobre 1774 au profit du sieur de Senailhac, docteur en médecine et professeur de philosophie, ordonnant l'exécution des arrêts des 14 juillet et 20 août 1774, et le

paiement des honoraires dus audit professeur sous la déduction de la somme de 600 livres due à la succession vacante d'Arrivé. — Lettres patentes autorisant le Corps de ville à acquérir par bail à rente rachetable la maison du sieur de La Tremblays et le jardin appartenant au collège, joignant ladite maison, pour le logement des commandants et gouverneurs de la province. — Suppression d'une des chaires de philosophie et son remplacement par un cours de mathématiques. — Règlement de la pension du sieur de Senailhac, titulaire de la chaire supprimée, fixation de cette pension à 800 livres. — Nomination de Mérizot, professeur d'hydrographie à la chaire de mathématiques. — Annulation par arrêt du Parlement du 24 août 1777 de la nomination de Bourdin, curé de St-Nicolas, comme notable et membre du bureau du collège et son remplacement par J. Pelletan négociant. — Nomination de Bra It, prêtre docteur en théologie à la chaire de philosophie. — La démission par suite de sa nomination à la cure de Notre-Dame la petite de Poitiers, remplacement par Pierre Polycarpe Blavout, prêtre. — (GG. 474.)

E. Suppl. 1171. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

**1762-1792.** — Collège de La Rochelle. — Arrêts de la Cour du Parlement, ordonnance des officiers de la sénéchaussée, état alphabétique de tous les prêtres, écoliers et autres de la société se disant de Jésus, lesquels en exécution de l'arrêt du 6 août 1762, ont présenté leurs requêtes en la Cour, à fin de pensions annuelles et alimentaires, sur lesquelles est statué par arrêt du 22 février 1763. — État des bâtiments et dépendances du collège et du personnel des Jésuites de La Rochelle. — Revendication du collège et de ses dépendances par la ville. — Administration du collège, après l'expulsion des jésuites et correspondance y relative. — Projet de transfert du collège aux RR. PP. Récollets. — Discours de rentrée. — Distribution de prix. — Liste des ouvrages donnés. — L'histoire de La Rochelle d'Arcère est en tête des listes. — L'entrée du collège ayant été refusée à des personnes invitées par le Corps de ville à la distribution des prix, délibération pour empêcher la récidive (9 septembre 1754). — Liste nominative des autorités et leurs places respectives pendant la cérémonie.

« Le maire au centre, le président du district à sa droite, « le général Verueil ensuite, le principal à gauche du « maire. » Le district, la municipalité, le commandant de place, le comité de surveillance, le tribunal du district, le tribunal de commerce, les deux juges de paix, le bureau de conciliation, le chef de la légion du centre, les curés, le directeur d'artillerie, le commissaire ordonnateur de la

12<sup>e</sup> division, le commissaire de la marine, le Sous-directeur des fortifications, une députation de la Société populaire. — (GG. 473).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1172. (Liasse.) — 8 pièces papier.

**1763-1785.** — Édit du roi portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités (février 1763). — Lettres patentes du roi concernant le collège de Tours (juillet 1779). — Arrêt du Parlement portant règlement pour la nomination des notables dans les bureaux d'administration des collèges et les officiers municipaux qui doivent en être membres (1785). — (GG. 476).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1173. (Liasse.) — 2 pièces papier.

**1773.** — Lettre de l'intendant Senac de Meilhan adressant au maire de La Rochelle le prospectus d'une institution académique pour la jeune noblesse à Angers. — (GG, 477).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1174. (Liasse.) — 2 pièces papier.

**1787.** — Autorisation donnée par le lieutenant général de police à François-Joseph Dussillion, de Lille, d'enseigner à La Rochelle la géographie, le dessin, la grammaire française, l'orthographe, l'arithmétique et la géométrie, et à Jean-Jérôme Sorat, natif de Bénac, d'enseigner à La Rochelle, les langues française et latine et les mathématiques. — (GG. 477).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1175. (Liasse.) — 28 pièces, papier dont un cahier de 170 feuillets, papier.

**1725-1746.** — Écoles chrétiennes de La Rochelle. — Renonciation des P.P. jésuites au bénéfice du testament de Mgr. Étienne de Champflour, évêque de La Rochelle, qui, après avoir établi des écoles chrétiennes à La Rochelle et avoir fait un don de 12000 livres et de maisons à des frères du Canada pour les tenir, avait reporté par un codicille ce don aux P.P. jésuites, pour l'établissement d'une retraite, les frères du Canada n'ayant pas obtenu les lettres patentes nécessaires pour la fondation desdites écoles. Les PP. Jésuites consentent à cette renonciation, à la condition que la ville fasse les démarches nécessaires pour leur faire obtenir l'école d'hydrographie qui deviendrait publique, moyennant l'allocation annuelle de 500 francs accordée à un profes-

seur, qui n'était tenu de ne se charger que de huit écoliers gratuits. — (2 décembre 1726). — Délibération du Corps de ville (30 juillet 1725), qui se charge de remplir les clauses et conditions dudit testament et reçoit de l'évêque de Brancas, la somme et les bâtiments nécessaires audites écoles. — Compte et état des sommes provenant de la succession de Mgr. de Champflour, par Pierre Redon et René Roulleau et emploi desdites sommes (23 décembre 1727). — Délivrance des legs universels de Mgr. de Champflour (1731). — Arrêt du Conseil d'État subrogeant l'intendant de Barentin à l'intendant Bignon pour juger les procès nus et à mouvoir entre les héritiers, créanciers, légataires et débiteurs de Mgr. de Champflour (17 octobre 1740). — Vente des meubles délaissés par Louis Ture dit Chrestien, supérieur de la communauté des écoles chrétiennes de La Rochelle, à la requête de Pierre Redon et René Roulleau, chanoines, grands vicaires de la cathédrale exécuteurs testamentaires de Mgr. de Champflour (13-20 août 1727). — Déclaration et reconnaissances faites par Louis Ture dit Chrestien, ci-devant supérieur des frères hospitaliers de l'hôpital général de Montréal des sommes dues par lui et de ses ressources pour y faire face (29 juin 1739). — Devis des travaux à faire aux maisons des écoles chrétiennes de La Rochelle (1748). — Mémoire sur l'établissement desdites écoles et plan du terrain rues Saint-Louis et des fonderies (1742). — (GG. 479).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1176. (Liasse.) — 1 pièce papier.

**1772.** — École royale militaire. — Questions auxquelles les parents des jeunes gentilshommes doivent exactement répondre : « Sont-ils en état de faire preuve de « de quatre générations de noblesse de père exigées par « l'article XVI de l'édit ? Il est inutile sans cela qu'ils se « présentent, » etc. — (GG. 480).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1177. — 2 pièces papier.

**1767-1768.** — Suppliques adressées au Corps de ville pour l'établissement d'une école gratuite de dessin, si utile à une ville maritime par Jousseume fils, De Richemond fils, B. Auboyneau, Brevet, J. Geicker, Delacaze, P. G. Van Hoogwerff, E. Garreau, Lembray, L. J. Vivier et E. L. Seignette. — (GG. 481).

E. Suppl<sup>ts</sup> 1178. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

**1600-1770.** — Statuts du collège royal des médecins



de La Rochelle autorisés par arrêt du Parlement du 4 septembre 1742 (obligation formelle de professer la religion catholique). — École de chirurgie (1763). — Cours d'accouchement. — (1642). — Statuts des maîtres chirurgiens (4 mars 1600). — Règlement des maîtres apothicaires (24 janvier 1601). — Arrêts du Parlement et statuts et règlements des maîtres chirurgiens. (1724). — Lettres de maîtrise des sage-femmes. — (GG. 482).

E. Suppl<sup>l</sup>. 1179. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces, papier.

**1730-1766.** — Règlements (imprimés) pour servir à l'académie de musique de La Rochelle (1730). — Autorisation donnée à Entrope Friou, Louis Lenoir, Pierre Lagarde, Jacques Lenormand, Jean-Afroidise Vallat, Pierre Perignon, Étienne Deschommes, Pierre Dubreuil, Robert Boulmé, Mathieu Carion, Angélique Cornuel et René Poulleau, chefs de musique et musiciens à La Rochelle, d'établir une académie de musique et concert spirituel pour l'émulation de la jeunesse. (24 décembre 1736). — Concert spirituel dans la grande salle de l'Hôtel de ville. (1766). — (GG. 483).

E. Suppl<sup>l</sup>. 1180. (Registre). — 162 feuillets, écrits et 7 pièces papier.

**1750-1782.** — Bibliothèque de La Rochelle et cabinet d'histoire naturelle. — Dons à la ville par Richard Desherbiers trésorier de France de sa bibliothèque et par de la Faille de sa bibliothèque et de son cabinet d'histoire naturelle. — Autorisation donnée à l'académie de placer cette bibliothèque et ce cabinet d'histoire naturelle dans une maison attenante à l'Hôtel de ville. — Nomination de Charpentier de Longchamps, comme second bibliothécaire et de l'abbé Gervaud, comme premier bibliothécaire, par suite du décès d'Arcère. (11 février 1782). — Catalogue des livres de la ville de La Rochelle. — (GG. 484).

E. Suppl<sup>l</sup>. 1181. (Liasse). — 150 pièces, papier.

**1631-1770.** — Hospices et hôpitaux. — Mémoire sur la fondation de l'hôpital Saint-Barthélemy, ses accroissements, ses règlements. — Liste des directeurs : Alexandre Offroy « qui trafiquoit sur mer en des pays lointains, avoit confié « presque tout son bien à un commis et l'avoit envoyé « faire un grand voyage. Cet homme y mit beaucoup plus « de temps qu'il ne pensoit, et, pendant ce temps là Offroy « qui avoit fait différentes pertes tomba dans une extrême

« pauvreté et fut tellement abandonné de ses parents et de « ses amis, qu'il fut réduit à demander son pain et à coucher « sur des fumiers et dans la rue. Au bout de sept à huit ans, « son commis arriva dans un vaisseau richement chargé et « chercha son maître qu'à peine on connoissoit. Il luy « rendit compte de sa négociation et luy remit de grands « trésors, alors Offroy songea à faire un bon usage des « biens que Dieu luy envoyoit lorsqu'il ne s'y attendoit « plus et fonda et bâtit l'hôpital de Saint-Barthélemy, dont « il fut directeur pendant quinze ans et nomma sur la fin « de ses jours Pierre Barbe, en sa place, donnant tout « son bien aux pauvres. Si Alexandre Offroy fut le fonda- « teur de l'hôpital de Saint-Barthélemy, il n'en fut pas « le seul bienfaiteur et se trouve dans les annales de La « Rochelle, qu'en 1377, messire Jean de Saintonge résident « à Nieuil donna par testament audit hôpital la seigneurie « de Labergement avec ses dépendances... Jean Le « Gendre, avocat au Parlement, auteur du troisième livre « de la fleur et mer des histoires, après avoir parlé du « voyage de François I<sup>er</sup> à La Rochelle, (il y arriva le « penultième de décembre 1542 et en partit le deuxième « janvier 1543) et de la clémence dont il usa envers les « habitants, ajoute toutefois afin qu'à l'avenir ils ne fussent « pas si téméraires de commettre telle félonie, il les « condamna en deux cent mille livres tournois, les quelles « peu de jours après, il donna à Messire François de Mon- « tholon, garde des sceaux de France qui ne les voulut « embourser, ains d'une très grande vertu et sainteté qui « l'accompagna jusqu'à la mort, il les délaissa entre les « mains des habitans pour estre employéz à construire et « doter un hôtel Dieu en icelle ville à la substantation et « nourriture de tous pauvres malades et souffreteux qui a- « borderoient cèans, ce qui a esté depuis basti magnifique- « ment sur le tombeau de ce Montholon qui se voit à Paris « dans l'église de Saint-André des arts se lisent ces mots :

FRANCISCO MONTHOLONOEO PATRI  
PROCANCELLARIO QUI DUCENTA LIBRARUM MILLIA  
RUPELLANIS AD STRUENDUM VALETUINARIUM  
REDDIDIT EA QUE SIBI A FRANCISCO I REGE DATA  
DEO FÆNERAVIT

« Il mourut à Villiers Cotterets à la suite du Roy son « Maître le 12 juin 1543... Tout ce que je puis dire pour « lever une partie des difficultés que j'ay proposées à laisser « à la mémoire de M. de Montholon une action qui luy fait « tant d'honneur : c'est que les Rochellois condamnés à « payer les deux cent mille livres promirent de payer cette « somme, qu'on leur accorda du temps pour cela : que M. « de Montholon destina cet argent ou à la construction d'un « nouvel hôpital ou à l'augmentation des revenus de ceux « qui estoient déjà établis, qu'il laissa aux Rochellois la



« liberté de choisir lequel des deux ils trouveroient le  
 « plus avantageux au soulagement des pauvres, que les  
 « Rochellois trouvèrent plus à propos d'augmenter les  
 « revenus des hôpitaux qu'ils avoient desjà, que d'en  
 « construire un nouveau, ou bien que l'embaras de leurs  
 « affaires les empêcha d'exécuter leur promesse et d'effec-  
 « tuer la louable volonté de M. de Montholon... conjec-  
 « ture qui me paroist démentie par le caractère de loyauté  
 « que M. de Lanoüe qui devoit bien connaître La Rochelle  
 « donne aux habitans de cette ville... ». — Mémoire  
 concernant l'hôpital de Saint-Barthélemy et rappelant les  
 droits de la ville sur cet hospice, droits méconnus par les  
 Religieux de la charité. — Autre mémoire établissant les  
 droits de la ville sur l'hôpital de Saint-Barthélemy contre  
 les prétentions des religieux de la Charité. — Note sur le  
 droit qu'a l'Hôtel de ville sur l'hôpital de St-Barthélemy de  
 La Rochelle « que son fondateur laissa par son testament  
 « sous la direction des maire, échevins et pairs ». — Mé-  
 moire sur le droit qu'a le Corps de ville de La Rochelle de  
 nommer le médecin des pauvres habitans et malades dans  
 l'hôpital des frères de la Charité. — Autre mémoire sur le  
 même sujet. — Lettres patentes portant confirmation des  
 privilèges des convents et hôpitaux des Religieux de la  
 Charité de l'ordre de Saint-Jean de Dieu, mars 1732. —  
 Partage des revenus de l'hôpital Saint-Barthélemy et ses  
 annexes. — 1631, Supplique des religieux de l'hôpital  
 Siant-Barthélemy de la Charité de La Rochelle à l'intendant  
 Begon, pour réclamer l'indemnité du pied fourché de  
 540 livres par année. — Nomination par le Corps de ville de  
 Belleisle, médecin de l'hôpital, à la place de Hallays (1726);  
 Veillon à la place de Belleisle (1742); Destrapières (1758) et  
 correspondance relative à ces nominations. (1727-1769). —  
 Sommotion faite par Guillaume Delavergne, notaire et  
 Jacques Carayon, négociant, notable, au nom des maire,  
 échevins et conseillers du Corps de ville aux Religieux de  
 l'hôpital de la charité Saint-Barthélemy de cette ville pour  
 revendiquer les droits de la ville sur ledit hôpital (1769)  
 pour nomination des médecins. — Ordonnance royale  
 portant établissement des religieux de la Charité à La  
 Rochelle (1642). — Mémoire du Corps de ville  
 pour servir de réponse ou placet présenté à messire  
 Dargenvilliers, ministre secrétaire d'État et de la  
 guerre par les Religieux de la Charité de La Rochelle. —  
 Mémoire à consulter et consultation pour les religieux de  
 la Charité contre le premier chirurgien du roi. — Mémoire  
 présenté au Corps de ville par Desbarbalières. — Mémoire  
 à consulter pour les religieux de la Charité. — Projet de  
 délibération des prieurs et religieux de la Charité pour la  
 nomination de Destrapières, médecin à leur hôpital des  
 pauvres de Saint-Barthélemy. — Observations sur un pro-

jet de réponse aux religieux de la Charité concernant  
 l'exercice de la chirurgie par les dits religieux hors de leur  
 maison. — Observation du Corps de ville. — Privilèges des  
 hôtels de ville de nommer et présenter au premier chirurgien  
 du roi les sujet pour remplir les places du lieutenant du  
 premier chirurgien. — Propositions faites par les religieux  
 de la Charité accordant dix-huit lits aux pauvres habitans  
 de la ville et refusant de recevoir à l'avenir de 30 à 35 ma-  
 lades et offrant de mettre les dix-huit lits dans une salle  
 spéciale. — Ordonnance comment l'on doit eslire les au-  
 môniers et gouverneurs des aumôneries de la ville de La  
 Rochelle toutes les fois que ledit office est vacant. — Causes  
 et moyens d'appel fournis par les maire, échevins, officiers  
 du Corps de ville et Notables contre les Religieux, prieur et  
 couvent de l'hôpital de Saint-Barthélemy de La Rochelle.  
 — Mémoire concernant l'établissement des religieux de la  
 charité dans l'hôpital Saint-Barthélemy. — Lettres patentes  
 pour l'établissement de cinq places de démonstrateurs en  
 chirurgie et défense aux frères de la Charité et à toutes  
 autres personnes d'exercer cet art (1724). — Réponse des  
 religieux de la Charité au mémoire présenté par le Corps de  
 ville à l'intendant de Boïsement 1751. — Supplique des  
 maire, échevins et officiers du Corps de ville contre les  
 religieux de la Charité pour la nomination du médecin  
 adressée à la Grand'chambre du Parlement (1769). — Répon-  
 se des religieux de la charité. — Réponse du Corps de ville  
 aux moyens signifiés par les religieux de la Charité (1770).  
 — Déclaration du roi qui adjuge aux hôpitaux la totalité  
 des biens de ceux qui seront condamnés pour crime de  
 duel (1711). — Lettres patentes sur arrêt en faveur des  
 directeurs et administrateurs de l'hôpital de la Rochelle.  
 (1722). — Règlement général pour l'hôpital de Saint-Louis,  
 établissement de l'hôpital général à La Rochelle (1673). —  
 Enfants trouvés déposés audit hôpital. — Député ou  
 représentant de l'évêque au bureau de l'hôpital général,  
 nomination d'administrateurs. — Ordonnance royale por-  
 tant création de la maison dite de Saint-Étienne à la Ro-  
 chelle. — Arrêt du Conseil d'État pour assurer dans les  
 villes et lieux de la Généralité de la Rochelle des fonds  
 nécessaires aux besoins des hôpitaux (19 juillet 1725). —  
 État du nombre des fournitures faites par François Rondeau  
 aux soldats galeux (1762-1765) montant à 1,632 livres. —  
 Supplique adressée au duc de Choiseul, ministre de la  
 guerre, par François Rondeau, entrepreneur des lits des  
 casernes de la Rochelle, pour obtenir le remboursement  
 des lits fournis aux soldats galeux, par l'ordre du commis-  
 saire provincial des guerres, de Saint-Estève, sur le refus du  
 Corps de ville de solder cette dépense malgré l'ordonnance  
 de l'intendant Le Pelletier. — État des soldats des régiments  
 d'Eu, Penthièvre, Vivarais, Royal-Comtois, traités de la ga-

le par les chirurgiens majors Laugeas Souillé, Barthe, Cézans, et auxquels J. Rondeau a fourni des lits. — États visés par le commissaire provincial des guerres, de Saint-Estève. — (GG. 474.)

E. Suppl. 1182. (Liasse.) — 150 pièces, papier

**1635-1789.** — Reconnaissance de Laurent Bigotteau, marchand de la Rochelle, commis et préposé par l'intendant de la Thuillerie à l'hôpital de Mireuil « où les pauvres « malades du mal contagieux estoient portés » et réclamation d'une somme de 17198 livres, 16 sols dépensés par lui dans cette administration (1635). — Arrêt du conseil d'État portant défense de faire quarantaine en tous autres ports et lazarets que Marseille et Toulon (1762). — Ordonnance royale sur les précautions à prendre dans les ports de France pour prévenir la communication de la maladie contagieuse qui s'est manifestée dans le nord. — Ordonnance de Sa Majesté Impériale Souveraine de toutes les Russies prescrivant des mesures contre la propagation de la maladie contagieuse qui règne à Moscou. — Mémoire sur le bureau de Santé de Marseille et les règles qu'on y observe. — Ordonnance du roi portant règlement sur les précautions qui doivent être observées pour prévenir la communication du mal contagieux dans le Royaume par les vaisseaux et marchandises qui viennent de Hambourg et autres endroits atteints de ce mal (27 septembre 1713). — Délibérations du Corps de ville pour assurer l'exécution de l'ordonnance royale et votant les fonds nécessaires pour l'entretien d'une chaloupe avec cinq matelots pour servir aux médecin, chirurgien, et interprète qui ont été commis et préposés par les maire et échevins de la Rochelle pour la visite des vaisseaux, équipages et marchandises qui viennent des lieux suspects afin de leur faire faire quarantaine et prévenir, par ce moyen, les maladies contagieuses. — Ordonnance du roi pour le rétablissement de la liberté du commerce avec les villes du Nord (20 décembre 1713). — Certificats des médecins du roi des hôpitaux de la garnison et chirurgien de la Marine de la Rochelle, commis par le Corps de ville, en conséquence des ordres du roi à lui adressés pour l'exécution des présentes dans tout le ponant du pays d'Aunis, pour constater la visite des vaisseaux, l'examen des lettres de santé et la prescription de la quarantaine, le tout certifié par les Présidents-Trésoriers de France, maire en exercice, échevins et officiers du Corps de Ville. — Procédures concernant trois balles de poil de chameau venues de Hollande dans le navire *le Jean*, capitaine Elias Witing, à l'adresse de Bontils jeune, de La

Rochelle pour le compte de Dupont, de Lyon, brûlées comme suspectes de maladie contagieuses (1721). — Ordonnance de l'Intendant concernant les gardes bourgeois aux portes de la Rochelle pour prévenir la communication du mal contagieux, 22 août 1721. — Délibérations du Corps de ville prescrivant les mesures nécessaires pour éviter la propagation du mal contagieux manifesté à Toulon. — Ordonnance de l'Intendant Baillon et des maire et échevins prescrivant les mesures contre la propagation de la maladie manifestée à Lisbonne (1757). — Précautions prises par le Corps de ville de la Rochelle pour empêcher la communication de la maladie contagieuse qui s'est déclarée à Lisbonne (1757). — Ordonnance des officiers de l'Amirauté de la Rochelle, défendant à tous capitaines, maîtres et patrons de navires ou autres bâtiments de mer étrangers ou français, d'entrer dans le port de La Rochelle ou dans les ports obliques, ni d'aborder les côtes et îles dépendantes de cette Amirauté, de débarquer ou laisser débarquer personne de leur bord, ni aucuns effets et marchandises, qu'après avoir été reconnus et admis par l'ordre des magistrats de santé sur l'avis des officiers par eux préposés à cette fin (1767). — Ordonnance et règlement de l'Intendant Senac de Meilhan, de La Rochelle, prescrivant des mesures pour arrêter la propagation de la peste qui s'est manifestée dans la Valachie, la Moldavie, et une partie de la Pologne (1770). — Instruction pour Jean Barré, maître du bateau de santé *la Victoire* établi dans la rade de chef de Baie rédigée de concert par MM. les officiers municipaux, de l'Amirauté et Bertet, commissaire de la marine (1784). — Traitement de la maladie épizootique (avis imprimé). — Arrêt du Conseil d'État et ordonnance de l'Intendant Baron de Montyon qui accordent diverses gratifications par chaque mulet ou cheval propre à la charrue, qui sera vendu dans les marchés de Libourne, Agen et Condom, dans la Généralité de Bordeaux, avant le 20 février, Dax, Mont de Marsan, Auch, Bayonne, Orthez, Pau, Tarbes, Mirande, Saint-Sever, Oleron (8 janvier-3 février 1775). — Avis sur la maladie épizootique qui attaque les bêtes à cornes. — Arrêt du conseil d'État du roi concernant les dispositions à prendre pour arrêter les progrès de la maladie épizootique sur les bestiaux, dans les provinces méridionales du royaume (18 décembre 1774). — Arrêt du conseil d'État qui, en ordonnant l'exécution de celui du 18 décembre 1774, prescrit de nouvelles dispositions pour arrêter le progrès de la maladie épizootique sur les bêtes à cornes (8 janvier 1775). — Ordonnance de l'Intendant Baron de Montyon prescrivant que lorsque les symptômes de la contagion auront été reconnus, les dix premières bêtes à cornes qui tomberont malades soient tuées sans délai (27 décembre 1774). — Arrêt du Conseil d'État du roi, pour prévenir les dangers des maladies des

animaux et particulièrement de la morve (16 juillet 1784). — (GG. 475.)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1183. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

**1767-1815.** — Registre coté et paraphé par Charles Sureau, seigneur de Villars, maire et colonel des milices bourgeoises de La Rochelle, pour servir à l'enregistrement des certificats de santé qui seraient délivrés, tant aux capitaines de navires de ce port, qu'aux capitaines étrangers qui voyageraient dans les ports d'Italie et autres. — (GG. 476).

E. Suppl<sup>r</sup>. 1184. (Carton.) — 150 feuillets, papier.

**1740-1768-1780.** — Mendicité. — Registre contenant les noms, âges, durée d'habitation, etc. des mendiants de La Rochelle auxquels il a été accordé des permissions de mendier, avec les certificats des curés. — Plaques délivrées auxdits mendiants. — Avis pour donner du secours à ceux que l'on croit noyés et qui peuvent être rappelés à la vie. (1740) — Procès-verbaux, lettres, états nominatifs des personnes noyées. — (GG. 477)

E. Suppl<sup>r</sup>. 1185. (Carton.) — 61 pièces papier, 2 plans colories

**1775-1788.** — Salubrité. — Lettres des officiers municipaux de La Rochelle, Seignette, Jonanne de Saint-Martin, Rongier, Demontis, Macault, Ronzé, Lateu, Lardeau et De la Coste au duc de La Vrillière pour lui signaler les inconvénients que présentent pour la salubrité de la ville le canal creusé par les religieux de la Charité pour conduire dans le fossé de la ville joignant la place d'armes, toutes les immondices de leur hôpital, placé dans la partie de la ville la plus habitée, le cimetière renfermé dans l'enceinte dudit hôpital, qui reçoit non seulement les bourgeois morts dans ledit hôpital, et les soldats privilégiés, un nouveau charnier est creusé par eux à l'endroit de leur maison le plus voisin de la cathédrale et de la place d'armes, et demande que lesdits religieux se servent du cimetière que la ville a fourni pour la garnison (18 mai 1775). — Lettre desdits officiers municipaux au maréchal Dumuy, ministre de la guerre, pour lui exposer que la cause de l'épidémie, pendant la chaleur de l'été, qui s'attache principalement à la garnison tient à ce que « les eaux douces voisines de « la ville dans la partie du nord et du nord-ouest et les « fossés de la ville mêmes ou ces eaux douces se dégorgent

« et se mêlent à l'eau de la mer, ce mélange dangereux  
« par lui-même, dès qu'il fermente et se corrompt, l'est  
« encore devenu davantage depuis l'année 1766, depuis  
« ce temps, le fossé reçoit les matières d'un siège d'aisance  
« que la ville fut forcée d'établir sur le rempart et qui  
« sert à un corps de casernes. Les religieux de la Charité  
« ont creusé un conduit souterrain pour porter dans le  
« fossé de la ville toutes les immondices sans exception,  
« que peut fournir un hôpital de 4 à 500 malades « c'est  
« aux frais du roi que l'on fait le mal, dont nous nous  
« plaignons », placer un cloaque, dont les eaux dormantes  
ne peuvent être renouvelées que dans les grandes marées,  
c'est-à-dire tous les quinze jours, dans le voisinage de la  
place d'armes, la seule promenade de la ville, le rendez-  
vous de la garnison pour la parade, les revues et les exer-  
cices, de l'hôtel de l'intendance et des habitations d'une  
portion considérable de citoyens. (30 mai 1775). — Copie  
de la précédente dépêche adressée au baron de Montmore-  
nery. — Mémoire sur la plus grande partie des causes  
de l'insalubrité de l'air de La Rochelle, sur la nécessité  
d'empêcher les religieux de la Charité de l'augmenter en  
inhumant dans un charnier qu'ils creusent dans l'hôpital,  
près de la place d'armes. — Deux plans coloriés indiquant  
la situation respective du corps de caserne, du cabinet  
d'aisances, de l'hôtel du Gouvernement, du cimetière des  
protestants étrangers, de l'hôpital des hospitalières, de  
celui de Saint-Étienne, de la cathédrale, de la paroisse  
de Saint-Barthélemy, du corps de garde, de l'hôpital de la  
charité, du cimetière des pauvres de la paroisse de Saint-  
Barthélemy, de l'égout de l'hôpital de la Charité et du  
cimetière des soldats. — Requisitoire du procureur du roi,  
à l'occasion des plaintes portées par plusieurs citoyens  
au sujet de l'égout pratiqué par les religieux de la Charité  
près de la place d'armes. — Fontaines de La Rochelle. —  
Ordonnance de l'intendant Senac de Meilhan 23 octobre  
1766) prescrivant à tous les propriétaires des maisons, jar-  
dins, clos et terrains situés au village de Lafont et le long  
desquels passent les fossés et canaux servant à l'écoule-  
ment des eaux et qui en partant du jardin de la dame  
Dubeignon, situé au village de Lafont, dans lequel sont  
les sources et bassins qui fournissent l'eau des fontaines  
de la ville, vont en serpentant à travers le susdit village  
se dégorger dans la mer, les faire curer et nettoyer, dans  
huitaine, pour les purifier des vases, limons, immondices  
qui empêchent l'écoulement des eaux et peuvent corrompre,  
par filtration, les sources même des fontaines. — Ordon-  
nance de l'intendant baron de Montyon, plan, devis, déli-  
bération et lettres relatives à l'ouverture d'un nouveau  
canal pour l'écoulement des eaux de Lafont 1776-1772 et  
adressées par M. de Montyon au contrôleur général, Turgot,

par Meulan d'Ablois et Gueau de Reverseaux. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défense aux propriétaires des terrains situés au village de Lafont, d'y former aucuns lavoirs et à tous particuliers de quelques qualités et conditions qu'ils soient, d'y faire faire des lessives, ainsi que d'y laver aucunes peaux des tanneries, sous peine de trois cents livres d'amende. (27 avril 1782). — Ordonnances de l'intendant de Reverseaux, condamnant à 300 livres d'amende, Albert Fraischard et Jacques Savineau et Charles, pour avoir contrevenu audit arrêt du Conseil d'État, en lessivant à Lafont et messire Alexis Pallet, chevalier seigneur d'Autaize, Trézance et autres lieux, à cent livres d'amende, pour avoir péché dans les eaux des canaux pour le dessèchement des marais de la Boutonne (1788). — (GG. 478).

E. Suppl. 1186. Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

**1662-1767** — Recueil de lettres et mémoires, au nom de la société royale d'agriculture de la généralité de La Rochelle, par Louis-Étienne Arèbre, prêtre de l'Oratoire, secrétaire perpétuel de la société. — Lettre au contrôleur général pour le remercier d'avoir favorisé la fondation de la société royale d'agriculture et lui demander d'autoriser cette société à recevoir sous l'enveloppe de l'intendant les lettres et mémoires adressés par des citoyens qui travaillent gratuitement pour l'État et font, à leurs frais, des expériences longues, pénibles et coûteuses. — Demande à être autorisés, comme la Société de Paris, à recevoir des membres associés. — Formule des lettres d'associé. — Formule des lettres de correspondant. — Nomination des subdélégués au titre de correspondant. — Remerciements à M. Du Hamel du Monceau, au sujet du don de ses éléments d'agriculture. — Circulaire aux secrétaires des sociétés d'agriculture. — Envoi du mémoire de M. de la Faille sur les fumiers au contrôleur général et aux subdélégués et secrétaires des sociétés d'agriculture. — Demande à l'intendant Rouillé d'une somme annuelle de 50 écus pour impression des mémoires de la Société. — Correspondance établie avec la Société royale d'agriculture de Paris, réponse à M. de Palerne. — Mémoire sur la nécessité de diminuer le grand nombre de fêtes, pour servir de supplément au mémoire du marquis de Turbilly adressé à la Société, envoyé au Contrôleur général. — Mémoire sur les défrichements demandé par le Contrôleur général. — Lettres d'associé adressées à M. Du Hamel du Monceau. — Lettre à Compagnon, subdélégué à Saintes, sur la destruction des mites ou vers du blé. — Lettres à l'intendant pour le prier d'user de son influence pour obtenir la réduction du nombre

des fêtes; — Sur une nouvelle charrue proposée par Despommiers; — Sur la manière de préserver les blés des insectes. — Observations adressées au contrôleur général sur la nouvelle méthode de conserver les grains. — Lettre à de Palerne, secrétaire de la Société d'agriculture de Paris. « Il n'y a plus « qu'une caisse dans l'État, elle se trouve à Paris, c'est là « l'unique dépôt des richesses du royaume. Sortez de la capi- « tale, vous ne verrez plus d'argent, la source en est tarie et « la trace en est effacée. Tout est actuellement médiocrité « et indigence, et d'une à l'autre il y a quelquefois si peu « loin qu'il est aisé de les confondre. Nous pouvons « parler plus disertement de notre généralité. Le commerce « seul la faisoit valoir, mais la plus belle branche de ce « commerce est entièrement coupée. Le Canada nous « déchargeoit de nos vins, de nos sels, de nos eaux-de-vie « et de nos petites étoffes de laine, nous en recevions une « quantité immense de pelletteries, il n'en sera plus ques- « tion désormais, voilà donc pour nos propriétaires une con- « sidérable diminution des revenus, dont l'augmentation « des charges diminue encore la masse; leur demanderons- « nous un superflu? Il n'en est plus pour eux. La Société se- « roit d'avis, si le projet avoit lieu, d'accorder des encoura- « gements pécuniaires aux colons des généralités respectives, « une somme plus ou moins forte seroit le juste salaire « d'un laboureur qui introduiroit une nouvelle culture, ou « qui mettroit en pratique les leçons qu'il auroit reçues « de la Société locale. Des prix destinés à des ouvrages « auroient plus d'éclat que de véritable utilité. » — Observations sur le projet d'introduire les guildives dans le royaume, adressées au Contrôleur général. — Lettre à l'intendant Rouillé d'Orfeuil. La Société ne compte pas sur l'efficacité du secret du curé de Solomé qui n'est ni physicien, ni naturaliste « les insectes qu'il veut détruire « ne vivent que d'air, selon lui, et il avoue toutefois qu'ils « dévorent les grains... En publiant des secrets fort incer- « tains, on décrédite les véritables. » Réponse de la Société d'agriculture au précis de différents objets sur lesquels on demande des éclaircissements et des instructions pour parvenir à former un tableau de l'agriculture et de l'industrie de province. — Lettres à Dupont, associé de la Société royale d'agriculture de Soissons, pour le remercier de l'envoi de son mémoire; — à de Boisbedenil, subdélégué de l'intendant de Limoges pour le remercier de l'envoi du riz de Bengale, et l'informer des travaux de la Société de La Rochelle, projet d'introduire dans nos ports les eaux-de-vie de sirop fabriquées dans nos colonies, réponse à la méthode de chauffer les grains, méthode impraticable dans nos cantons, remèdes usités dans le pays pour les maladies des bestiaux, introduction de la culture du safran par M. Weis, négociant de La Rochelle, semoir inventé par

M. Delagarde, acclimatation des platanes et des peupliers d'Italie par MM. Dupaty et Seignette, par boutures à la manière des cannes à sucre, demande de pommes de terre d'une qualité différente des pommes de terre indigènes. — « Qu'un propriétaire, qui n'est plus que le fermier de son bien, jouisse d'une propriété vraiment utile, qu'il puisse se tirer d'une médiocrité qui avoisine l'indigence, si elle n'est pas l'indigence même, alors il formera des projets d'amélioration, mais améliore-t-on sans argent et quelles avances peut-on faire, quand on n'a que ce qu'il faut pour remplir les besoins présents de la vie. » — Réponse aux questions sur les maladies des bestiaux adressées à l'intendant Rouillé d'Orfeuil par la Société de La Rochelle. — Félicitations à l'intendant Rouillé d'Orfeuil sur sa nomination à l'intendance de Châlons, et à l'intendant Le Pelletier de Morfontaine nommé à La Rochelle. — Réponse aux éclaircissements demandés par Bertin, ministre et secrétaire d'État. — Dépopulation de l'Aunis. — Relevé sommaire des opérations de la Société d'agriculture. — Mémoire sur les moyens de multiplier les fumiers par de la Faïlle. — Expériences de Mounier. — Semoir de La Garde. — Nécessité de diminuer le nombre des fêtes par Arrière. — Introduction de la culture du safran par Weis. — Expérience sur le colza, dont on tire de l'huile par Brevet. — Boutures de peupliers d'Italie par Dupaty et Seignette. — Projet d'introduire dans le royaume les eaux-de-vie de sucre des colonies. — Carte économique de la généralité. — Maladies des bestiaux. — Marais salants par Duméril. — Mémoire au sujet de l'imposition de la taille relativement aux opérations de la Société, présenté à Bertin, ministre secrétaire d'État. — Mémoire au sujet de la libre exportation des eaux-de-vie de cidre et de poiré demandée par les provinces de Normandie et de Bretagne, adressé au contrôleur général de l'Auvergne. — Mémoire au sujet de la verrerie établie à Lafont. — Mémoire au sujet de la taille d'exploitation imposée sur un moulin d'une nouvelle invention. — Motifs d'agrandissement d'agriculture. — Réponse aux questions du ministre Bertin sur les eaux-de-vie. — Observation sur le défrichement des communaux. — Observation sur la marne. — Sur les vins du pays d'Aunis. — Compte-rendu des travaux de la Société, adressé au ministre Bertin. — Mémoire sur la nécessité de cultiver et d'augmenter les bois dans la généralité par Brevet. — (HH. 4.)

E. Suppl. 1187. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1700-1785.** — Agriculture. — Agneaux. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défenses à toutes personnes qui

élèvent et nourrissent des troupeaux, dans toute l'étendue du royaume, de tuer des agneaux et d'en vendre et aux bouchers, rôtisseurs, hôteliers, traiteurs, cabaretiers, et autres d'en acheter, tuer, apprêter et vendre pour être mangés, en quelque temps de l'année que ce soit, à la réserve des dix lieues aux environs de Paris, depuis Noël jusqu'à Pâques seulement (29 octobre 1701). — Bestiaux. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défenses à tous pères et conducteurs de bestiaux de les conduire en pâturage ou de les laisser répandre sur les bords des grands chemins plantés d'arbres et de haies d'épines, à peine de confiscation des bestiaux et de cent livres d'amende et ordonne que les contrevenans seront poursuivis aux sièges des maîtrises des eaux et forêts pour les parties des grands chemins seulement formés dans l'intérieur des bois (16 décembre 1759). — Avis de l'intendant sur la manière de traiter les bestiaux atteints d'une tumeur maligne et contagieuse sur la langue (19 avril 1763). — Céréales. — Conservation des grains (10 août 1763). — Mémoire pour servir à indiquer le plan qui a été suivi pour parvenir à connoître ce qui produit le blé noir dans les blés et à connoître les remèdes propres à détruire cette corruption. — Arrêt de la cour de Parlement concernant l'achat des bleds par les laboureurs, pour changer de semences. — Mémoire sur la manière de préserver le froment de la corruption et de le conserver. — Expériences faites en Angoumois d'une méthode à la portée de tous les cultivateurs, pour mettre les blés en état d'être bien conservés et même pour en faire périr jusqu'aux moindres insectes. — Sur un insecte qui dévore les grains dans l'Angoumois, une partie du Poitou et presque toute la Saintonge. — Riz. — Arrêt du Conseil d'État portant révocation du privilège accordé pour la culture du riz en France (5 octobre 1747). — Défrichements. — Arrêts du Conseil d'État qui accorde des encouragemens à ceux qui défricheront les terres (16 août 1761). — En faveur de la compagnie d'agriculture du marquisat de Certes, sénéchaussée de Bordeaux, mouvante de Sa Majesté, portant approbation et confirmation du contrat de concession et abandon à perpétuité de deux cent quarante mille arpens de terres incultes, vaines, vagues, landes et marais acquis en toute propriété du sieur d'Émery-François de Durfort, marquis de Civrac, maréchal des camps et armées du roi, par les sieurs Pierre Vallet de Salignac, écuyer, et André-Pierre Chaulée de Chazelle et compagnie, avec exemption de droits des lods et ventes, amortissemens, nouveaux acquêts, francs fiefs, centième denier et de toutes autres impositions, pendant quarante années (1<sup>er</sup> juin 1762). — Ensemencemens. — Arrêt du Conseil d'État, pour la rentrée des fonds qui ont été prêtés aux particuliers, à l'effet de les mettre en état d'en-

semencer leurs terres (5 février 1731). — Fourrages. — Ordonnance du roi portant permission de faucher les foins avant la Saint-Jean, dans toute l'étendue du royaume, même dans le parc de Versailles et autres maisons royales, sans en demander aucune permission aux seigneurs, aux capitaines des chasses et autres officiers (29 mai 1723). — Instruction sur la culture des turneps ou gros navets (juillet 1785). — Arrêt du Parlement relatif à la taxe des fourrages, et aux achats de foin, pailles, etc. qui devront être limités jusqu'à la récolte de l'année 1786 à l'exploitation et consommation personnelles (19 juillet 1785). — Glanage. — Arrêt du Parlement qui ordonne que, dans les paroisses du Poitou et de l'Annis, où il est d'usage de scier les blés à deux temps différents, l'usage pour la récolte des blés continuera d'être suivi et observé, comme avant l'arrêt du 11 juillet 1782 (10 mars 1783). — Pigeons. — Arrêt du Parlement prescrivant à tous les officiers du ressort de veiller à ce que les ordonnances, déclarations, arrêts et règlements de la cour, au sujet des colombiers et volières soient exactement observés (24 juillet 1725). — Taupes. — Destruction des taupes dans les champs, prairies, jardins, par le moyen de noix bouillies, pendant trois heures, dans un chaudron avec quatre pintes de lessive naturelle, à raison d'une noix ouverte en deux par taupinière (1761). — Vignes, vins et eaux-de-vie. — Vérités démontrées ou nouveaux calculs relatifs à la culture des vignes dans le pays d'Annis, qui prouvent que cette culture est la moins avantageuse pour les propriétaires, la plus utile aux habitants de la campagne et la plus précieuse pour le commerce et pour l'État par Croiszetière, avocat. — Lettres de l'intendant de Reverseaux et du contrôleur général Joly de Fleury aux membres de la Société d'agriculture de La Rochelle, au sujet du maintien du droit de subvention par doublement des eaux-de-vie chargées à La Rochelle pour Boulogne et Calais, mais dont la véritable destination est la Flandre et l'Artois. — (III. 2.)

E. Suppl. 1188. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1657-1774.** — Minage. — Établissement et ordonnance du minage de La Rochelle. — Transaction entre la commune et la dame Dujon, veuve du sieur Charon, propriétaire des droits du minage. — Arrêt et règlement concernant les droits de minage, délibérations du Corps de ville, procédures, correspondance au sujet desdits droits. — Mémoire concernant le minage de La Rochelle. — Arrêt du Conseil d'État et arrêt du Parlement concernant les boulangers de La Rochelle. — Procédures entre divers particuliers et le sieur Roy, fermier du minage. — Inter-

vention du Corps de ville dans ladite procédure. — Adjudication du minage, etc. — (III. 3.)

E. Suppl. 1189. (Carton.) — 150 pièces, papier.

**1728-1768.** — Arrêt et règlement concernant le minage (19 décembre 1490). — Ordonnance de Joseph-Honoré Regnier, écuyer, seigneur de Passy-Rompsay en partie et de Coreille, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de La Rochelle, lieutenant général de police, ordonnant l'exécution de la déclaration du roi du 19 avril 1723 et enjoignant aux marchands de blé de le porter vendre au minage, etc. (14 mars 1733). — Adjudication de la ferme du droit du minage par le maire Durand de la Vauxmartin et le procureur du roi syndic Vaslin (10 juillet 1732). — Extrait de la pancarte et transaction portant établissement et gouvernement des droits de minage de La Rochelle, entre Marguerite Dujon, veuve de messire Jean de Charon, chevalier, conseiller du roi en ses conseils et président au Parlement et Chambre mi-partie de Guyenne et les syndics des cinq paroisses de La Rochelle faisant pour le général des habitants (12 février 1665). — Mémoire concernant les droits de minage de La Rochelle. — Délibération de la chambre de commerce de La Rochelle adressée au contrôleur général, au sujet de l'apport en cette ville des blés destinés ensuite à être chargés pour l'étranger. — Lettre du ministre Trudaine à l'intendant de Blair de Boissemont pour provoquer une assemblée des habitants de La Rochelle à laquelle sera communiquée le projet de règlement de minage pour être ensuite examiné par la Chambre de commerce. — Nouveau règlement rendu au Corps de ville le minage qui était passé par voie d'arrentement entre les mains de divers particuliers et ensuite à la famille des sieurs Concarret de La Gravelle. — Tarif des droits de minage dressé par Griffon, échevin, Delavergne, conseiller, Carayon et Garreau, notables, commissaires nommés à cet effet dans l'assemblée des notables, du vendredi 6 février 1767, relativement à la pancarte portant établissement desdits droits de l'année 1490, dont l'exécution a été ordonnée par arrêt de la Cour de Parlement des 31 juillet 1660, 12 février 1665, 19 mai 1677, sentence de la sénéchaussée de La Rochelle des 1 février 1676, 27 avril 1701, 16 mai 1724 et de la transaction du 12 février 1665. — Arrêts du Conseil d'État autorisant la ville de La Rochelle à payer annuellement, sur ses deniers d'octrois, l'entretien et le loyer de la maison qui sert de logement au commandant en chef dans la province, et tant qu'il y aura lieu (25 août 1758) ; — portant permission d'emprunter 40,000 livres et constitution de rente et rétablissement de souffrance à

la ville de La Rochelle ; — ordonnant que le droit du minage de La Rochelle, les bâtiments et lieux où il s'exerce et dépendances demeureront réunis au domaine de ladite ville, pour en jouir par le Corps de ville, conformément aux tarifs et règlements, à la charge pour les maire, échevins et habitants de La Rochelle de payer et rembourser aux sieurs Massougnes, de Saint-Simon et de Concarret de La Gravelle, en leur qualité de représentants les anciens adjudicataires dudit droit de minage, le prix des fonds qu'ils justifieront avoir acquis pour l'exercice dudit droit et celui des bâtiments qu'ils trouveront avoir été construits ou améliorer, eu égard à leur valeur actuelle et selon l'estimation qui en sera faite par experts convenus entre les parties, etc. — Ordonnance de l'intendant de Blais de Borsmont pour assurer l'exécution desdits arrêts. — Remboursements sur le minage par la ville de La Rochelle à Jean de Massougne, écuyer seigneur des Fontaines, autre Jean de Massougne, Antoine de Chevreuse, chevalier seigneur de Tourtron, agissant au nom de Marie de Massougne, son épouse, et de Marie-Anne et Marie-Jeanne de Massougne, demeurant audit Tourtron, paroisse de Paisais-Naudoin en Angoumois, tous héritiers de René de Massougne, leur frère et de Élisabeth de Concarret, leur mère, à son décès épouse de Pierre Massougne de St-Simon, les maires, échevins et officiers du corps de ville de La Rochelle représentés par Paul-Charles de Pont, écuyer, seigneur des Granges, président trésorier de France au bureau de La Rochelle, maire d'icelle, Paul Bureau, conseiller du roi et son avocat général audit bureau, Pierre-Henri Scignette, avocat au présidial, Charles Sureau, négociant, Augustin-Mathieu Beaupied de Clermont, directeur de la monnaie, échevins, Pierre-Jean-Baptiste Griffon, conseiller à l'Amirauté, Nicolas-Simon Billand, avocat, Jean-Baptiste-Jacques Desgault, négociant, conseillers. — Six mille cent vingt-sept livres neuf sols quatre deniers, revenant auxdits de Massougne dans la vente faite au Corps de ville des droits de minage, maisons et bâtiments en dépendants. — (III. 4.)

E. Suppl. 1190. (Carton.) — 150 pièces, papier, 4 cahiers, parchemin.

**1552-1563-1788.** — Sentence rendue entre Pierre Basset, marchand, écuyer, seigneur de Magezie, Arcejac, près Saintes et en partie des seigneuries de Pampin et fermier des droits du minage de La Rochelle, demandeur et Angélique de Charron, veuve de messire Jean de Concarret, écuyer, héritière sous bénéfice d'inventaire de messire Jean de Charron, chevalier, seigneur de la Gravelle et autres places, son père, et universelle de défunte dame

Martie Rolland, sa mère, propriétaire du minage de cette ville, demeurant en son logis noble de Monmouton, paroisse d'Archiageay, en Saintonge, prenant le gérant, fait et cause dudit Basset, son fermier, contre Jacques Gillette sieur des Maisonneuves, bourgeois et les maire, échevins et autres officiers du corps et communauté de cette ville (6 juillet 1728). — Arrêt du Parlement et Chambre de l'Édit maintenant Marguerite Dujon, veuve de Jean de Charon, conseiller du roi en ses conseils et président au Parlement et Chambre de l'Édit de Guyenne, tutrice de ses enfants, héritiers d'André de Charon, sieur de Salles, leur oncle, en la jouissance du droit de minage de La Rochelle, avec défense aux officiers de police d'y contrevenir (7 septembre 1655). — Déclaration par laquelle damoiselle Nicole Jourdain tient du roi, en la ville de La Rochelle, la maison du minage et ses appartenances, à cinq sols de cens par an (10 juin 1552). — Partage entre Michel Meynard et Marie Moullinier, héritiers de feu Nicole Jourdain, par lequel le minage de La Rochelle est demeuré audit Meynard (27 septembre 1563). — Procuration donnée par très haut, très puissant et très illustre seigneur Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, comte de Valentinois, sire de Malignon, comte de Rasse, grand d'Espagne de la 1<sup>re</sup> classe, commun en biens avec très haute, très puissante et très illustre dame madame Marie Christine-Chrestienne de Saint-Simon de Ruffec, comtesse de Rasse, grande d'Espagne de 1<sup>re</sup> classe, son épouse, seule héritière de feu le duc de Saint-Simon, à Marie Bonnet, veuve de Jean-Baptiste Leconte, bourgeois de La Rochelle pour recevoir la somme de 1,204 livres, 13 sols, 10 deniers, pour 17 les sols pour livre dans les lots et ventes de l'acquisition faite par le Corps de ville des maisons dépendantes du minage de La Rochelle. — Transaction entre Marguerite Dujon, veuve de messire Jean de Charon, chevalier, conseiller du roi en ses conseils et président au Parlement et Chambre mi-partie de Guyenne, adjudicataire des biens sur elle saisis, en qualité de mère tutrice et curatrice de ses enfants mineurs et dudit défunt seigneur président son mari, iceux héritiers sous bénéfice d'inventaire d'André de Charron, écuyer, sieur de Salles, leur oncle par décret à elle livré et adjugé en son nom propre et privé en la cour de Parlement et Chambre de l'Édit de Paris, le 25 janvier 1663, demeurant en sa maison noble au bourg de Thairé et Jean Cabece, avocat en Parlement et au Présidial de La Rochelle, syndic de la paroisse de Saint-Barthélemy, Jacques Mousnier, marchand, syndic de la paroisse de Saint-Sauveur, Louis Thibault, avocat en Parlement et au Présidial, syndic de la paroisse de Notre-Dame de Congnes, Geoffroi Martin, syndic de la paroisse de Saint-Nicolas et Jean Garros, syndic de la paroisse St-Jean-du-Perrot, faisant pour



le général des habitants de La Rochelle, assistés de Georges Le Gaigneur, conseiller du roi, juge magistrat au Présidial de La Rochelle, chef de la direction d'icelle, Saturnin Grassineau aussi conseiller et magistrat audit siège et dudit Cabec. Ladite dame Dujou prendra le droit de minage et mesurage sur tous les blés, froments, avoine, farines et minots seulement qui entreront par mer à La Rochelle, soit qu'ils se soient vendus en gros ou en détail par les marchands forains, savoir pour le blé, froment, un denier pour chacun marchand ayant droit ou part en icelui, et demi-quartaut par chacune charge du nombre d'icelui, ladite charge composée de neuf boisseaux de rive, rase, ronde et grain sur bord, les sept charges évaluées à soixante-trois boisseaux de rive qui revient pour les sept demi-quartaux dudit droit de minage et mesurage sur ledit nombre de soixante-trois boisseaux de rive aux trois quarts d'un boisseau de rive, pour chacune charge de farine commune, composée de huit boisseaux combles, quatre deniers et la secousse du sac, pour chacune charge de fleur ou minot aussi composée de huit boisseaux combles, deux deniers et la secousse du sac, et pour chacune charge d'avoine composée de seize boisseaux de rive, rase, ronde et grain sur bord, deux deniers et un quartaut par chaque charge, les quatre charges revenant au nombre de soixante-trois à soixante-quatre boisseaux de rive, se monte pour le droit dudit nombre de soixante-trois à soixante-quatre boisseaux aussi aux trois quarts d'un boisseau de rive. Sera pareillement payé à ladite dame Dujou sur les blés, froment et avoine que les marchands forains feront entrer par terre en ladite ville pour vendre en gros ou en détail, savoir pour charge, tant de froment que d'avoine dite mesure de rive, rase, ronde et grain sur bord, deux deniers seulement, et les trois quarts d'un boisseau de rive sur le nombre de soixante-trois boisseaux à l'égard dudit froment et de soixante-trois à soixante-quatre boisseaux à l'égard de ladite avoine, et pour chacune charge de mètre, orge, baillarge et légumes, deux deniers seulement pour tout droit, et si lesdits marchands en vendent moins que ledit nombre, ils payeront ledit droit à proportion, néanmoins s'ils n'en vendent qu'un boisseau de froment ou deux d'avoine, ils n'en payeront aucun droit, etc. 1665. — (III. 5.)

E. Suppl. 1191. (Carton.) — 47 pièces, papier.

**1640-1764.** — Minage. — Mémoire pour messire Étienne-Claude d'Aligre, président du Parlement envoyé par le chancelier de Barentin, intendant de La Rochelle (4 avril 1742). — Réponse du Corps de ville de La Rochelle au mémoire du président d'Aligre. — « Dans la vente

« adjudication de la terre seigneurie de Marans au président d'Aligre pour 603,000 livres, qui ont été payés « comptant, se trouvent très expressément compris un droit « de mesurage, minage de tous les blés, sans aucune « restriction ». — Requête du président d'Aligre à l'intendant de La Rochelle. — Extrait des pièces qui concernent le minage de la seigneurie de Marans. — Mémoire pour le président d'Aligre en réponse à celui des Maire, échevins, et syndics des habitants de La Rochelle. — Réponse du Corps de ville de La Rochelle, au mémoire du président d'Aligre. Inventaire des pièces qui sont au dossier de la ville contre le président d'Aligre. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défenses au sieur d'Aligre de percevoir aucun droit de péage sur les marchandises qui passent sur les rivières de Marans et de Vendée et aucun droit de nuit noire, ni autres droits sur la pêche et sur les pêcheurs, aux peines portées par les ordonnances, faite par ce sieur d'Aligre d'avoir satisfait aux arrêts du Conseil des 21 avril et 26 Octobre 1739 et autres arrêts postérieurs (31 janvier 1764). — Lettres des avocats La Balme et Pelé aux Maire et échevins de La Rochelle. — (III. 6.)

E. Suppl. 1192. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

**1740-1777.** — Boulangerie. — Arrêts de la cour de Parlement qui réduit à deux espèces tout le pain qui se débite dans les marchés et les boutiques des boulangers (1740) qui ordonne à la communauté des maîtres boulangers de La Rochelle de faire leur pain avec de l'eau des fontaines de la ville, avec défense à tous les boulangers, sous telles peines qu'il appartiendra d'en employer d'autre à la manipulation dudit pain, et injonction à tous les boulangers de faire murer et boucher, dans la quinzaine, leurs puits et pompes (7 août 1777). — Délibérations du Corps de ville et taxe du pain (affiches imprimées par Mesnier). — Perte sur les minots mis en approvisionnement par la ville. — (III. 7.)

E. Suppl. 1193. (Liasse.) — 30 pièces, papier (piqûres d'insectes.)

**1652-1786.** — Boucherie. — Ordonnance de Turgot, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant de justice, police et finances dans la généralité de Soissons, prescrivant que les bouchers et autres particuliers qui feront entrer des bestiaux et viandes à Soissons, sont tenus de les faire entrer, de jour et non la nuit à heure indue, par les Portes S-Martin, Royer et de Luceau, d'y faire leurs déclarations et de payer les droits à leur arrivée aux

bureaux qui y sont pour ee établis, et leur faisant défenses de les faire entrer par les brèches et poternes qualifiées obliques, à peine de confiscation des bestiaux et viandes et de trois cents livres d'amende. — Transport par Gabriel Cabece, prêtre, curé de Saint-Martin de Nuaille, à Jacques Joubert, marchand raffineur à La Rochelle, de trente-sept livres de rente foncière due au sieur Cabece par François Couillandeu, marchand boucher à La Rochelle. — Sentence de police du Châtelet de Paris, rendue par le lieutenant général Nicolas-Jean-Baptiste Ravot, chevalier seigneur d'Ombreval, enjoignant à tout marchand boucher d'avoir à son étal des balances avec poids suffisants pour peser la viande de ceux ou celles qui voudront acheter d'eux à la livre, avec défense de se servir de pesons à peine d'amendes. — Tarifs des droits qui se perçoivent sur les bestiaux de diverses espèces aux entrées à La Rochelle. — Arrêt du Conseil d'État qui déboute la communauté des bouchers de Chartres de leur opposition, ordonne que l'arrêt du 26 mai dernier sera exécuté, suivant sa forme et teneur, sauf à ceux des dits bouchers qui tueront des bestiaux en commun, à en faire déclaration aux entrées, ou avant de les tuer, dont sera fait mention sur les registres des commis et sur les quittances qu'ils délivreront et en outre que les bestiaux qui sortiront pour aller au pacage, après avoir acquitté les droits, y rentreront sans payer, à l'effet de quoi les commis feront aussi mention sur leurs registres et sur les feuilles des bouchers, du nombre des bestiaux sortis pour servir à en faire la vérification à la rentrée (18 août 1716). — Règlement pour les bouchers par Jacques Gresseau et Jacques Tuffet, conseillers au Présidial nommés à l'exercice de la police, Brisson et Gillet, greffiers (1652). — Ordonnance du lieutenant général du Présidial de La Rochelle, Griffon concernant les bouchers domiciliés dans les banlieue, bailliage et paroisses qui dépendent et relèvent sans moyen de ee siège — Taxes de la viande à La Rochelle et à Rochefort. Prix des bestiaux. — Ordonnance de police concernant la viande des chairs de pores (1786). — Édit du roi portant création des offices d'inspecteur aux boucheries dans les villes et faubourgs de Paris et dans toutes les villes et bourgs fermés du royaume (février 1704). — (III. 8.)

E. Suppl. 1191. (Liasse.) — 22 pièces, papier, 2 parchemins

**1681-1790.** — Boucherie de carême. — Adjudications et procédures au profit de l'hôpital de la Charité de La Rochelle. — Nomination par les maîtres bouchers des maîtres gardes de la boucherie du Temple et de la grande boucherie. — Deniers dus au Corps de ville, en ce qui concerne la ferme des marchés et halles du Temple et droits qui en dé-

pendent. — Correspondance du Corps de ville avec le sub-délégué Gilbert, au sujet des droits perçus sur la halle du Temple. — Arrêt du Conseil d'État qui fait défenses à tous bouchers et autres personnes, de tuer, étaler, vendre ou débiter de la viande dans l'étendue d'une lieue aux environs de La Rochelle et qu'il ne pourra y avoir qu'un seul boucher à Saint-Nandre, Nieuil, Laleu, Dompierre, La Jarne, Aytré et Saint-Rogation. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que la foire de Beaucaire se tiendra le 22 juillet (23 février 1723). — Lettres patentes de prorogation des foires d'Amiens pour seize jours ouvrables (mars 1681). — (III. 9.)

E. Suppl. 1193. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1700-1715.** — Commerce. — Arrêt du Conseil d'État portant établissement d'un Conseil de Commerce composé de Daguesseau, conseiller d'État ordinaire et au Conseil royal des finances, Chamillart, conseiller au conseil royal et contrôleur général des finances, comte de Pontchartrain, conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, du sieur Amelot, conseiller d'État, des sieurs d'Hernothou et Banyn d'Angervilliers, conseillers de Sa Majesté en ses conseils, maîtres des requêtes ordinaires de son hôtel et de douze des principaux marchands, négociants du royaume, savoir deux de Paris, et un de Rouen, Bordeaux, Lyon, Marseille, La Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Lille, Bayonne et Dunkerque, lesdits marchands nommés par le Corps de ville et par les marchands négociants, pour une année et renouvelés d'année en année, sauf à prolonger le temps de service dans le dit Conseil... (29 juin 1700). — Ordonnance de l'intendant Michel Begon pour l'exécution du dit arrêt. — Délibérations du Corps de ville 16 et 18 juillet 1708 portant que le sieur Héron, secrétaire du roi, nommé député aux appointements de 6000 livres à la chaudière de commerce établie par arrêt du Conseil du 29 juin 1700, pour le bien de la ville et le rétablissement du commerce, s'était « attaché uniquement « à soutenir plusieurs procès qu'il avoit en Palement et « à faire valloir sa charge de secrétaire du roy, qui luy « estoit, pour ainsy dire, inutile en cette ville, de laquelle « il retire des émolumens considérables, sans qu'il ayt « jamais procuré aucun bien aux habitans et negossians « de cette ville, ce qui avoit donné lieu au Corps de ville « de révoquer led. s<sup>r</sup> Héron par résultat du 29 octobre « 1703 » avec déclaration que ses appointements ne lui seraient plus payés. Mais led. Héron avoit obtenu du contrôleur général son rétablissement, dans les fonctions qu'il avoit remplies, pendant trois années, avec maintien de ses

appointements de 6000 livres, sauf à se retirer lui-même après cette 4<sup>e</sup> année expirée, sans attendre une 2<sup>e</sup> révocation, il s'est perpétué dans ses fonctions, non seulement cette 4<sup>e</sup> année, mais trois années de plus et une 4<sup>e</sup> qui sera la huitième, que led. Héron est à Paris « contre le sentiment de tout le public, sans rendre aucun service à la « ville », une nouvelle révocation est prononcée contre lui par le Corps de Ville, qui lui est signifiée par Geoffroy Guillot, hussier à cheval au Châtelet de Paris (28 juillet 1708). — Délibération du Corps de ville qui règle le restant du paiement des gages dus à Héron, député du commerce de cette ville (27 janvier 1714). — Délibération du Corps de ville demandant à l'Intendant de le dispenser de procéder à la nomination d'un nouveau député à la Chambre de commerce de Paris, vu les charges extraordinaires qui absorbent entièrement les revenus de la ville et le peu d'utilité de cette députation. — Délibération du Corps de ville nommant Mouchard, secrétaire du roi, député au Conseil de commerce (3 avril 1715) par quatorze voix des officiers du Corps de ville sur vingt-un, et soixante-trois sur soixante-quatre des juges consuls, et négociants présents à l'assemblée. — (III. 10).

E. Suppl. 1196. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

**1461-1765.** — Extrait de l'ordonnance de Louis XI, donnée à Tours au mois de novembre 1461 portant confirmation des anciens privilèges de La Rochelle « art. 59. — « Les s<sup>rs</sup> maire, échevins, conseillers et pairs de La Rochelle ont pouvoir d'empêcher l'entrée des vins crus hors de « la baudiene et ne peuvent être mis dans ladite ville, « après la fête de la Saint-André ». — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que tous particuliers du commun des villes et lieux où les aides ont cours, seront sujets aux droits de détail comme les cabaretiers, sur les vins et autres boissons qu'ils consommeront, au delà de ce qui est nécessaire pour leur provision, en égard à leur état, condition, famille et impositions à la taille et capitation et qui attribue aux Intendants la connaissance des contestations qui pourront naître à ce sujet (13 février 1731). — Supplique des maîtres tonneillers au maire, requête du maire à l'Intendant et réponse de l'Intendant Begon « je ne crois pas que le directeur des aides de La Rochelle fasse usage de l'arrêt du « Conseil du 13 février dernier, jusqu'à ce que je puisse « examiner à fond si La Rochelle et la généralité est dans « ce cas... vous sentez bien puisqu'il m'est enjoint de « tenir la main à l'exécution de cet arrêt et que la connaissance des contestations m'est attribuée que mes décisions ne seront pas désavantageuses aux habitants ». —

Mémoire au directeur général des finances, pour les habitants de la province d'Aunis, sur l'exportation des vins d'Aunis (1767). — Mémoire adressé au Contrôleur général par le maire, échevins et notables de La Rochelle, sur le même sujet (1767). — Arrêts du Conseil d'État portant un règlement nouveau pour la régie et perception des droits de la traite de Charente sur les vins et eaux-de-vie qui sont transportés de Saintonge en Aunis et en Poitou et sur ceux qui passent d'Aunis en Poitou par les enclaves de la Saintonge (14 juin 1723); — ordonnant que les lieux étant dans l'étendue des cinq paroisses d'Usseau, La Rochénard, Deyrauxon, Vallans et d'Espanes demeureront et seront réputés de la province d'Aunis, ce faisant, que les habitants des paroisses pourront librement voiturier et transporter les vins, bestiaux et autres fruits de leurs terres en Aunis et en Poitou, sans payer aucun des droits prétendus par le fermier des traites des cinq grosses fermes, Jean Fauconnet; — ordonnant que les eaux-de-vie qui seront chargées à La Rochelle pour Calais, Boulogne et le pays Boulonois, continueront à jouir à l'avenir de l'exemption du droit de subvention par doublement. — Mémoire des directeurs et syndics de la chambre de Commerce de La Rochelle, au nom des négociants, pour faire connaître à l'Intendant que l'arrêt du Conseil d'État du 13 février 1731, obtenu par les sous-fermiers des aides, ne peut regarder La Rochelle ni y avoir aucune exécution. — Réplique des fermiers généraux audit mémoire. — Nouveau mémoire de la Chambre de commerce et nouvelle réplique des fermiers. — Lettres du contrôleur général à l'Intendant sur le même sujet. — Projet d'arrêt concernant le commerce de l'eau-de-vie, dans la ville de La Rochelle et avis du Corps de ville sur ledit projet proposé, en exécution de la lettre de l'Intendant du 15 juillet 1731. — Déclaration du roi et arrêts du Conseil d'État concernant la fabrique, l'usage et commerce des eaux-de-vie (1713-1753). — Tarifs des droits sur les eaux-de-vie. — (III. 11.)

E. Suppl. 1197. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1654-1726.** — Commerce des eaux-de-vie. — Placet présenté au contrôleur général au sujet des eaux-de-vie qui entrent à La Rochelle par terre venant de la Saintonge et de l'Angoumois. — Lettre du contrôleur Le Peletier à l'Intendant Bignon pour l'inviter à ouvrir une enquête sur cette question et à lui fournir les renseignements recueillis. — Mémoire pour Jacques Denis, courtier d'eau-de-vie, défendeur contre Hérauld, négociant, et ancien juge consul, demandeur, appelés en cause, Jean Bontier et sa femme au lieu et place de Vaillant, Charles d'Harlette et les héritiers

de Mouchard de Vaugouin, défendeurs, au sujet de la garantie de la contenance des barriques demandée aux courtiers. — Moyens que l'on estimeroit devoir être employés, pour répliquer, de la part des maire et échevins de La Rochelle, à la réponse des habitants de la contrée d'Aigre contre la demande faite par les dits maire et échevins, au nom collectif des habitants et propriétaires des biens fonds du pays d'Aunis, pour l'exclusion des ports situés dans ce pays aux eaux-de-vie de la contrée d'Aigre et des paroisses qui ont aptitude à la rivière de Charente. — Arrêt du Conseil d'État portant le règlement nouveau pour la régie et perception des droits de la traite de Charente sur les vins et eaux-de-vie qui sont transportés de Saintonge en Aunis et en Poitou et sur ceux qui passent d'Aunis en Poitou par les enclaves de Saintonge. — (III. 12.)

E. Suppl. 1198. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

**1726-1775.** — Commerce maritime. — Compagnie des Indes. — Arrêt du Conseil d'État concernant les défenses faites aux particuliers d'envoyer des vaisseaux et faire commerce dans les pays de la concession de la Compagnie des Indes (26 février 1726). — Recueil de pièces utiles pour l'instruction de l'affaire de la Compagnie des Indes : arrêt du Conseil d'État concernant le commerce de l'Inde (13 août 1769). — Récit fait par un de Messieurs aux Chambres assemblées, au sujet du précédent arrêt. — Procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement le 21 août 1769 en la Grand'Chambre, attendu l'état de la Chambre Saint-Louis. — Très humbles et très respectueuses représentations du Parlement au roi sur l'arrêt du 13 août 1769. — Réponse du roi au Parlement. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour le commerce de l'Inde (6 septembre 1769). — Mémoire adressé à la Chambre de Commerce de La Rochelle au sujet des avantages pour le commerce rochelais de la liberté du commerce des grandes Indes par les particuliers (1774). — Mémoire de la Chambre de Commerce de La Rochelle sur l'obligation imposée à tout le commerce de faire les retours de l'Inde dans le seul port de Lorient. — Lettre écrite à ce sujet par le Corps de ville au Contrôleur général (21 novembre 1771). — Réponse du contrôleur de Boyne qu'il n'est pas possible d'exempter les négociants de La Rochelle d'une loi qui leur est commune avec ceux des autres places du royaume. — Confirmation de la réponse de de Boyne par le ministre Trudaine aux officiers du Corps de ville et au sieur Admyrauld, « il est essentiel de « présenter un éredit national aux étrangers, en réunissant « toutes les ventes dans le même temps et dans le même « lieu ». — Requête du maire et député de Lorient à nos

Seigneurs les États de Bretagne sur la « nécessité de faire « dans un même lieu les désarmements des vaisseaux qui « viennent de l'Inde, de la Chine, des îles de France et de « Bourbon et les ventes des marchandises qui en pro- « viennent » et mémoire adressé à Turgot et à M. de Sartine. — Mémoire du Corps de ville de La Rochelle en réponse à celui de Lorient. — Réplique du maire de Lorient au mémoire des Directeurs du Commerce, de la province de Guyenne sur la liberté absolue du commerce de l'Inde, et à l'avis des Députés du Commerce sur un mémoire de la communauté de la ville de Lorient contre cette liberté. — Accusé de réception du mémoire du Corps de ville de La Rochelle par l'intendant de Montyon, MM. Sénac de Meilhan et de Sartine. — (III. 13.)

E. Suppl. 1199. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

**1577-1788.** — Commerce des grains. — Extrait de l'ordonnance de 1577 sur le commerce des grains. — Arrêt du Conseil d'État concernant le commerce des grains (27 septembre 1710-g décembre 1711; — qui fait inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de faire sortir hors du Royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, aucuns blés ou grains, à peine de la vie (30 août 1712; — portant règlement pour les farines, qui s'envoient dans les colonies (1 février 1720); — qui ordonne qu'il sera payé pour le blé, qui sortira du royaume, le triple des droits (13 mars 1720). — Ordonnance des marchands et échevins de Paris sur les marchandises de grains, chaux et autres (15 juillet 1724). — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les négociants de La Rochelle, qui ont fait entrer des farines et minots, quoique destinés pour les colonies françaises de l'Amérique, depuis le 28 mai 1721, seront tenus d'en payer les droits au fermier des octrois et qu'à compter du jour du présent arrêt, ils seront exempts desdits droits sur les farines et minots qu'ils enverront dans les colonies (1 avril 1727), — qui fixe à 15 sols par tonneau de froment ou méteil et à dix sols par tonneau de seigle, orges, baïllarges et autres menus grains, les droits qui seront perçus sur les agraïns qui sortiront de la Bretagne pour l'étranger, en exécution de l'arrêt du 22 avril 1732. — qui permet le transport des grains farines et légumes d'une province du royaume dans une autre et d'un port du royaume dans un autre (17 septembre 1743), — qui suspend la permission accordée par les arrêts du 10 octobre 1744 de faire sortir des provinces de Bretagne, Poitou et La Rochelle, des grains pour les pays étrangers, permet néanmoins de les faire passer dans les autres provinces du royaume (11 octobre 1746), — qui prescrit les

formalités à observer pour ceux qui, en exécution de l'arrêt du 11 décembre 1746, voudront faire passer en Provence des grains, farines ou légumes, en exemption des droits d'octrois de la rivière de Saône (22 janvier 1747), — qui suspend la permission de faire sortir des provinces de Bretagne, Poitou et La Rochelle, des grains, pour quelque destination qu'ils puissent avoir (21 août 1747), — sur le libre transport des grains d'une province dans une autre (7 novembre 1747), — sur la sortie des grains, etc. — (III. 14.)

E. Suppl. 1200. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

**1723-1786.** — Arrêts du Conseil d'État ordonnant : que, par le garde du trésor royal en exercice, il sera expédié des quittances portant intérêt au denier 50, au profit des propriétaires et porteurs de billets d'emprunt faits par les directeurs de la compagnie des Indes et que les intérêts desdits billets à 4 pour cent jusqu'au jour de leur échéance seront joints aux capitaux dans les quittances portant intérêt à deux pour cent, qui leur seront expédiées, pour l'emploi en être fait dans les états des finances des vingt généralités des pays d'élection au choix des propriétaires (22 août 1723), — défendant le commerce du Levant par le port de Cette (31 mai 1723), — révoquant la permission du commerce des îles de l'Amérique pour Cadix (17 juin 1723), — prorogeant, pendant un an, la permission aux négociants français à l'Amérique de faire venir des lards, beurres, etc., sans payer aucun droit (16 août 1723). — Prise de possession de la Compagnie des Indes (12 octobre 1723). — Rentes viagères de la Compagnie des Indes (2 juin 1724). — Toutes les marchandises apportées par la Compagnie des Indes, de la Chine et autres lieux de ses concessions, seront exemptes du droit de doublement des octrois, accordé aux hôpitaux de la ville de Nantes, tant en entrant qu'en sortant de ladite ville et de son territoire, — concernant les marchandises venant des îles et colonies françaises, — exportation et importation du commerce du Levant, — passeports expédiés par la Compagnie des Indes, — portant à 40 millions les fonds de la Compagnie des Indes, — ordonnant aux propriétaires et porteurs de papiers du Canada d'en faire la déclaration, — jugement dans l'affaire du Canada entre le procureur du roi, l'Intendant de justice, police, marine et finances en Canada, le commissaire de la marine, etc. et la marquise de Montcalm de Saint-Veran, mère et veuve du lieutenant général des armées du roi, commandant ses troupes au Canada, — fixant des époques pour le paiement des dettes des colonies contractées en France, — ordonnant la liquidation des lettres de change et billets de monnaie de Canada, — concernant l'extinction et brûlement des billets, etc. — (III. 15.)

E. Suppl. 1201. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

**1751-1764.** — Fabrication et commerce des eaux-de-vie de sirop, connus sous le nom de taffia et guildives. — Lettres adressées au Corps de ville par Rasteau l'aîné, de la Balme, avocat au Conseil du roi, Quelen, les maire et échevins de Nantes, P. Bellabre, P. Greslard, Ballay, Marcé, Giraud de la Prestière, Marcé, l'intendant de Blair de Boisemont, les maire, sous-maire et jurats, gouverneurs de Bordeaux, Roullé, Valin, les échevins et députés du commerce de Marseille, le maire d'Angers, celui de Tours, les maires de Cognac, Rochefort, Bayonne, Angoulême, le maréchal de Senecterre, d'Ormesson, etc. pour assurer l'exécution de la déclaration du roi de 1713 et ordonnant qu'il ne soit fabriqué, dans les terres et pays de la domination du roi, d'autres eaux-de-vie que celles de vin et qu'on interdise la fabrication et l'exportation de la guildive, de l'eau-de-vie de cidre, etc. — Arrêt du Conseil d'État qui réitère les défenses portées par la déclaration du 24 janvier 1713 de fabriquer aucune eau-de-vie de marc de raisin (21 octobre 1727). — Requête présentée par de la Balme, avocat, au roi et à son conseil, au nom des officiers municipaux de La Rochelle, des îles de Ré et d'Oléron et autres villes de l'Aunis, d'Orléans, Tours, Angoulême, Châtelleraut, Bordeaux, Libourne, Bourg, Blaye, Langon, et habitants de la sénéchaussée de Bordeaux, Saint-Jean-d'Angély, Arvert et la Tremblade, Saintes, Blois, Bergerac, Agen, Bayonne, Cette, Tonneins, Nérac, Condom, Port-Sainte-Marie, Béziers, Carcassonne, Nîmes, Lunel, Aigues-Mortes, Saint-Gilles et autres villes pour représenter que l'introduction des guildives et l'exportation des eaux-de-vie de cidre et de poiré menace de ruiner entièrement tous les pays de vignobles. — Mémoires pour le Corps de ville de La Rochelle contre la fabrication et le commerce des eaux-de-vie de sirop, connues dans les îles de Saint-Domingue, etc. sous le nom de taffia et guildives. — Mémoires de la Chambre de Commerce de La Rochelle sur le projet d'introduction des guildives en France et celui du commerce de sirops que nos colonies se proposent de faire directement avec l'étranger. — Mémoire sur la vigne, ce qu'elle coûte, avant qu'elle soit en rapport et ce qu'elle rapporte jusqu'à sa force, son décroît, ses frais, son histoire depuis le moment de sa création jusqu'à sa destruction et son utilité en faveur de la population. — (III. 16.)

E. Suppl. 1202. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1747-1749.** — Jauge des vaisseaux étrangers. — Ins-

truction pour la jauge des vaisseaux étrangers sujets au droit de fret, à l'usage des commis préposés pour la perception de ce droit, signée Cuisy, fermier général de La Rochelle, 6 août 1747 (imprimerie René-Jacob Desbordes). — Instruction pour la jauge des vaisseaux étrangers, sujets au droit de fret, à l'usage des commis préposés pour la perception de ce droit (3 avril 1749) (Imprimerie [royale]. — (HH. 17.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1203. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1757.** — Moyens pour assurer le commerce maritime de France et lui rendre avec avantage les pertes qu'il a faites avant la guerre et depuis sa déclaration. — (Signé) Ardius du Rômo. « Il n'est que trop prouvé que les pertes du commerce, depuis la guerre seulement, passent 30 millions. « Si, dès son commencement, il en avait employé 20 et « moins, pour sa conservation, il en auroit aujourd'hui 60 « de plus dans ses coffres, et auroit arrêté avec succès « toutes les entreprises de l'ennemi contre sa ruine. » — Arrêt du Conseil d'État du roi portant règlement pour les marchandises des prisés faites en mer sur les ennemis de l'État (15 mars 1757), (imprimerie P. Mesnier.) — (III. 18.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1204. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1761-1763.** — Supplique aux maire et échevins de Rochefort, par Thomas, Hèbre le jeune et fils, Hèbre de Saint-Clément, Priou, Charrier l'aîné, François Pelletreau, Frère de la Pommeray, Jean Girard père et fils et Jean Pelletreau, demandant l'envoi au Contrôleur général d'un mémoire tendant à obtenir de Sa Majesté l'établissement d'un entrepôt et la permission d'armer pour les colonies françaises d'Amérique et les côtes de Guinée. — Lettre d'envoi du maire Hèbre le jeune et des échevins Mesnier, Goizon et Constantin. — Mémoire en double expédition (29 mai 1761). — Mémoire de la Chambre de Commerce de La Rochelle sur les inconvénients qu'il y auroit d'assimiler Rochefort aux villes désignées par les lettres patentes de 1717 pour faire le commerce de Guinée et des colonies. — Lettre de l'Intendant Rouillé aux maire et échevins de La Rochelle. — Lettre écrite au Contrôleur général par la Chambre de Commerce de La Rochelle. — Mémoire pour la ville de La Rochelle contre la prétention de celle de Rochefort qui « ne tend à rien moins qu'à anéantir La Rochelle, « en lui enlevant tout son commerce maritime, sans lequel « elle ne sauroit subsister. » — (III. 19.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1205. (Liasse.) — 1 pièce, papier

**1764.** — Arrêt du Conseil d'État du roi qui admet le port des Sables-de-l'Olonne au nombre de ceux, par lesquels il est permis de faire directement le commerce des isles et colonies françaises de l'Amérique (17 décembre 1764) (Imprimerie P. Mesnier). — (III. 20.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1206. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

**1758.** — Mémoires imprimés par la Chambre de Commerce de La Rochelle à l'occasion des nouvelles tentatives que les habitans de la ville de Saint-Malo font auprès du Conseil pour l'affranchissement de leur port et la réponse à leur mémoire au sujet dudit affranchissement (Imprimerie P. Mesnier). — (III. 21.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1207. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

**1778-1783.** — Mémoire de la Chambre de Commerce d'Annis à l'effet d'obtenir que La Rochelle soit un des ports francs promis par le roi aux États-Unis d'Amérique (Imprimerie P.-L. Chauvet). — Mémoire présenté par les négociants de La Rochelle à MM. les Directeur et Syndics de la Chambre de Commerce d'Annis, à l'effet d'obtenir que leur ville soit un des ports francs promis par le roi aux États-Unis d'Amérique (Imp. Jérôme Légier). — Lettre d'envoi signée par les Directeur et Syndics de la Chambre de Commerce du pays d'Annis, Giraudeau l'aîné, Bridault l'aîné, Peyrasset, Daniel Garesché et J. Denis. — Nouvelle lettre de la Chambre (31 janvier 1783), signée Ranjard, Gognet, Legrix, B. Giraudeau et Jacques Guibert aux officiers municipaux de La Rochelle. Accusé de réception par le ministre de Vergennes. — (III. 22.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1208. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Lettre d'Ernest-Auguste Neesse, membre de la juridiction du prince de Lichtenstein, au sujet du règlement concernant les liquidations, et offre de réciprocité (Traduction en français non signée). — (III. 23.)

E. Suppl<sup>t</sup>. 1209. (Carton.) — 142 pièces, papier, 24 parchemins, 10 sceaux.

**1630-1752.** — Courtiers commissionnaires de vin, offices supprimées. — Arrêt du Conseil d'État, signé Tessereau, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, ordonnant l'exécution du règlement de police de 1630 et renvoyant la requête de Jean Rouvelin, fermier général des aides de France et des fermes et droits réunis au domaine de Sa Majesté par édit de décembre 1664. — Procès-verbal sur la falsification du règlement de police de La Rochelle (6 janvier 1668). — Procès-verbal contenant les dires et réquisitoires des directeurs et syndics de La Rochelle. — Copie du véritable règlement des juges de police (1 février 1630) collationné Tessereau, conseiller, secrétaire du roi, et paraphé article par article. — L'article 6 est ainsi formulé : « Défenses « sont faites à tous forains et estrangers et commission-  
« naires de vendre ny acheter aucune sorte de marchandises  
« sans l'entremise d'un courtier. » — Règlement (imprimé)  
« de ce qui est deu aux courtiers jurez de ceste ville de La Ro-  
chelle. publié de l'autorité et permission de MM. Nicolas  
Bretinaud, esueyer, sieur des Brethinières et Pierre Baudry,  
sieur de la Mirrie, conseillers au Présidial et juges de  
police » (février 1630). — Règlement (imprimé) des droits de  
courtage par Colbert de Terron, intendant (14 août 1669).  
— Sentence rendue entre Élie Depoix, procureur en l'Élec-  
tion, propriétaire des offices de jaugeurs, visiteurs, mesureurs  
de tonneaux, barriques et autres futailles, et Isaac Auboy-  
neau, Nicolas du Portault l'aîné, Étienne Baudoin, Pierre  
Gingreau, Étienne Tabuteau, André Boucher, Ligoumière,  
Valleau, etc. et les syndics des cinq paroisses de La Rochelle,  
faisant défenses aux marchands d'acheter et de se servir  
d'aucune futaille qu'elle n'ait été marquée par ledit Depoix.  
— Édit (imprimé) du roi portant révocation, suppression,  
extinction et abolition des offices des prix de vin, cour-  
tiers, jaugeurs et des droits à eux attribuez, ensemble de  
nouvelle imposition des dix sols pour muid de vin entrant  
en toutes les villes et bourgs du royaume (5 février 1632).  
— Règlement (imprimé) fait « sur l'édit de création des  
offices de jaugeurs et mesureurs des vaisseaux à mettre  
vin et autres breuvages et liqueurs » (23 mars 1603) com-  
mission de Mgr. de Villemontée (18 janvier 1641). — Ordon-  
nance des présidents, lieutenants, élus et contrôleurs  
de l'Élection de La Rochelle (19 février 1641). — Arrêt  
du Conseil, ordonnant que les habitants de l'île de Ré, en  
conséquence du remboursement fait par les maire et  
échevins de La Rochelle des offices de jaugeurs, demeu-

reront exempts, quittes et déchargés de l'établissement  
d'iceux offices, comme aussi, les commissaires établis a  
l'exercice d'iceux et recette des droits y attribués, sans  
pouvoir être à l'avenir inquiétés (22 mars 1608). — Com-  
mission de courtier commissionnaire des vins, cidres, eaux-  
de-vie et liqueurs, donnée à Pierre Garbuzat (22 avril 1692).  
— Commission de Jean de la Maignère, sur la résignation  
dudit Garbuzat. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que  
les directeurs de La Rochelle et de Rochefort paieront au  
sieur Remy, suivant leurs offres, la somme de 66 mille  
livres en principal, sur les quittances du trésorier des  
revenus casuels et les deux sols pour livre d'icelle sur celle  
dudit Remy, moitié dans la quinzaine du jour du présent  
arrêt, et l'autre au 1<sup>er</sup> novembre prochain (19 juillet 1692).  
— Sentence du Présidial qui condamne les habitants de La  
Rochelle à payer la somme de 10,000 livres portée en leur  
obligation du 24 juillet 1693 et aux intérêts pour le rem-  
boursement du prix des charges des courtiers: — Bail des  
droits de 20 sols par tonneau de vin, livré par l'intendant  
Begon au sieur Arnaud Duponty pour 48700 livres (30 octo-  
bre 1699). — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les  
habitans des faubourgs au dela de 300 toises des villes et  
bourgs où les droits d'inspecteurs aux boissons ont été  
établis, avant l'arrêt du 28 mai 1727 seront tenus de payer  
les sommes qu'ils peuvent devoir pour raison desdits droits  
(3 décembre 1726). — Réponse aux deux mémoires de  
l'adjudicataire des fermes générales unies par les bénéfi-  
ciers et autres ecclésiastiques qui demandent l'exemption  
des droits de courtiers jaugeurs etc. (1728). — Protestation  
et opposition de la Chambre de commerce et du Corps de  
ville de La Rochelle, contre l'exercice, marque et inven-  
taire des vins du cru de tous bouilleurs d'eau-de-vie dans  
les paroisses non sujettes aux inventaires dans le pays  
d'Aunis (1752). — III. 24.

E. Suppl<sup>t</sup>. 1021. (Carton.) — 50 pièces, papier, un cahier et 10 par-  
chemins, 8 sceaux.

**1733-1784.** — Jurés, priseurs. — Mémoire pour les  
corps et communauté de la ville de La Rochelle contre Jean  
Souchet, Joseph Le Bœnt et Louis Barreau se prétendant  
pourvus des offices de priseurs, vendeurs des biens meubles  
et de commissaires aux prisées et ventes des meubles en la  
ville de La Rochelle. « Les offices d'huissiers, priseurs, ven-  
« deurs de menbles ont été originairement créés par édit  
« du mois de février 1556 aux droits de 4 deniers pour  
« livre des prisées et ventes. Le 20 mai 1557, lettres de  
« jussion furent données au Parlement pour l'enregistre-



« ment de l'Édit et ces lettres modèrent les 4 deniers à  
 « 2 deniers. Le 27 avril 1558, il fut donné déclaration que  
 « les priseurs ne seroient appelés que selon qu'il plairait  
 « aux parties les appeler. Cette déclaration fut enregistrée  
 « au Parlement, le 11 mai 1558, aux charges que les parents,  
 « cohéritiers et autres pourront par eux, entre eux, quand  
 « bon leur semblera, faire les prisées et estimations de  
 « leurs biens, sans que les priseurs puissent les forcer de  
 « de les y appeler. En avril 1593, les offices d'huissiers  
 « priseurs furent réunis aux offices des autres huissiers  
 « et sergents royaux. Le 25 juin 1597, il fut ordonné que  
 « tous huissiers et sergents des cours et juridictions  
 « royales jouiroient héréditairement des fonctions et quali-  
 « tés d'huissiers priseurs. — Les droits des huissiers étoient  
 « de 3 livres par vacation et de 3 sols 8 deniers par rôle  
 « de leur expédition. Par édit du mois d'octobre 1696, les  
 « fonctions des huissiers priseurs furent distraites de celles  
 « des autres huissiers ou sergents des justices royales  
 « pour être exercées, conformément aux édits de 1556 et  
 « 1576, aux droits néanmoins de 4 deniers pour livre,  
 « 2 sols, 6 deniers pour chacun rôle de grosse et 2 sols,  
 « 6 deniers pour l'enregistrement de chaque opposition,  
 « ces charges ne furent point levées à La Rochelle, les  
 « huissiers et sergents continuèrent leurs fonctions. Le  
 « 22 avril 1697, il y eut déclaration portant révocation  
 « des 4 deniers pour livre, et que les priseurs jouiraient  
 « des droits, tels qu'en avoient joui les huissiers qui avoient  
 « précédemment joui dans ces fonctions. En 1699, le  
 « préposé à la vente des offices voulut faire percevoir  
 « les droits de 4 deniers pour livre du prix des ventes  
 « qu'il prétendoit être attribués auxdits offices, mais les  
 « habitants de la ville, les notaires, les huissiers, firent  
 « voir que par la déclaration de 1697, interprétative de  
 « l'édit de 1696, les 4 deniers pour livre étoient révoqués  
 « et que les droits prétendus se réduisoient à la seule  
 « faculté de faire les ventes, exclusivement aux autres  
 « huissiers et aux seules vacations de 3 livres par jour,  
 « outre l'expédition à 3 sols 8 deniers par rôle. L'affaire  
 « portée devant M. Begon, intendant à La Rochelle, il  
 « rendit son ordonnance le 8 août 1699, par laquelle  
 « il fixe les droits du traitant aux 4 deniers pour livre,  
 « à compter seulement depuis le mois d'octobre 1696,  
 « jusqu'au mois de mars 1697, et pour l'avenir, les  
 « 4 deniers pour livre sont rejetés et les droits réduits  
 « pour les prisées ou ventes de meubles au-dessous de  
 « 10 livres à 10 sols, pour celles de 20 livres à 20 sols,  
 « pour celles de 30 livres à 30 sols et pour celles de  
 « 50 livres et au-dessus à quelques sommes qu'elles  
 « puissent monter à 3 livres par jour, sans aucun exercice  
 « dans les juridictions des seigneurs. Cette ordonnance

« a eu son exécution, pendant quelque temps, mais soit  
 « que ces dites charges aient été supprimées par quelques  
 « édits particuliers, soit que le traitant ait abandonné  
 « la perception des droits ou que l'union en ait été faite  
 « aux charges des autres huissiers, on n'avoit plus entendu  
 « parler de ces droits à La Rochelle, on y étoit tran-  
 « quille jusqu'en l'année 1732, qu'un nommé Souchet, huis-  
 « sier aux Consuls leva une de ces charges pour La Rochelle  
 « elle lui a coûté 3 ou 400 livres... Il en leva huit sur le  
 « même pied qu'il fit réunir sur la tête des nommés Le Beuf  
 « et Barreau qu'il s'est associé... Ils obtinrent ensuite des  
 « provisions des offices de commissaires aux prisées et  
 « ventes de meubles. » — La finance n'est pas forte.  
 — Le Corps de ville conclut à la demande de retrait  
 purement et simplement des provisions de Souchet et  
 consorts. — Arrêt du Conseil d'État et ordonnance de  
 l'intendant Barentin (10 mars 1639) portant suppression  
 de huit offices de priseurs, vendeurs de meubles et de  
 trois offices de commissaires aux prisées et ventes des-  
 dits meubles, dont étoient pourvus lesdits Le Beuf,  
 Barraud, et Souchet et supprimés par ledit arrêt, à la  
 somme de 4963 livres 17 sols, 6 deniers, sur laquelle  
 somme les officiers du Corps de ville de La Rochelle  
 seront tenus de payer sur les deniers communs d'icelles,  
 celle de 2481 livres, 18 sols, 6 deniers, les notaires  
 royaux celle de 1240 livres, 19 sols 4 deniers, enfin  
 les huissiers royaux pareille somme de 1240 livres, 19 sols,  
 4 deniers. — Dépôt aux archives de la ville dudit arrêt  
 du 10 mars 1739, et des provisions desdits offices, quit-  
 tances de finances et de marc d'or. — Édit (imprimé)  
 du roi concernant les offices de jurés, priseurs, vendeurs  
 de biens meubles (février 1774). — Copie de lettres  
 de commerce (4 janvier 1778 au 1<sup>er</sup> mai 1784) parmi  
 lesquelles une lettre du 15 août adressée à de la Faille,  
 docteur en médecine à Aire, en Gascogne, concerne son  
 parent Clément de la Faille, commissaire des guerres à  
 La Rochelle, qui fit don à cette ville du cabinet d'histoire  
 naturelle qui porte son nom. — (III. 25).

E. Suppl. 1211. Volume. — In-folio, 123 pages.

**1690-1721.** — Inventaire imprimé des archives de  
 l'Hôtel-de-Ville. — Inventaire général des titres, papiers  
 et enseignements de l'Hôtel-de-Ville de La Rochelle, (à  
 La Rochelle, chez Pierre Mesnier, imprimeur de Mon-  
 seigneur l'Intendant, du Clergé et de la ville). (15 février  
 1690). — (III. 26).

E. Suppl<sup>l</sup>. 1212. (Liasse.) — 150 pièces, papier et un cahier de 30 feuillets, papier.

**1842-1857.** — Inventaire moderne des archives, armes, antiquités, livres, manuscrits, cartes, tableaux, estampes par M. Paul Cassagneaud, archiviste de la mairie, en retraite. — Placards, affiches et autres papiers et documents ne se rattachant pas aux séries précédentes. — (III. 27).

E. Suppl<sup>l</sup>. 1213. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1669-1767.** — Commerce de mer et en gros. — Édit du roi qui déclare le commerce de mer ne point déroger à la noblesse (août 1669). — Arrêt du Conseil d'État pour le rétablissement des entrepôts et transits et l'établissement des magasins es villes y spécifiées, pour la facilité et commodité du commerce (6 avril 1680). — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que, par provision, dans la jauge des vaisseaux qui sera faite à l'avenir dans les ports de Bretagne il ne sera compris que la moitié de l'Entre-deux-ponts, a raison de quarante-deux pieds cubes pour tonneau de mer (14 janvier 1687). — Ordonnance du roi pour le rétablissement de la liberté du commerce avec les villes du Nord (20 décembre 1713). — Arrêt du Conseil d'État du roi qui proroge, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1727, les dépenses de faire sortir des verres à vitre ni d'autre espèce hors du royaume (3 mars 1726). — Arrêt du Conseil d'État qui permet aux négociants françois, de porter en droiture des îles françoises de l'Amérique dans les ports d'Espagne, les sucres de toutes espèces, à l'exception des sucres bruts, ensemble toutes les autres marchandises du cru des îles françoises (27 janvier 1726). — Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes sur icelui concernant les sels qui se chargent dans l'étendue du gouvernement de Brouage, îles de Ré et d'Oléron et dans les ports du Poitou, de l'Annis, et de Bretagne, pour la destination des ports de Dunkerque, Calais, Boulogne et Étapes (22 février 1729). — Arrêts du Conseil d'État portant règlement pour la fabrique des toiles (13 mars 1731); — concernant les marchands d'étoffes (24 septembre 1733); — concernant les navires pour la pêche et l'exemption des droits de sortie des traites ou cinq grosses fermes, sur les vivres, vins, eaux-de-vie et autres boissons servant à leur avitaillement (25 mai 1736). — Arrêt du Conseil d'État concernant le commerce des laines, tant nationales qu'étrangères et le droit de les faire circuler en franchise dans tout le royaume (20 mars 1738); — le maintien des déclarations et autres formalités concernant le commerce des

grains et autres denrées qui circulent dans le royaume, comme avant la déclaration du 25 mai 1763 (25 septembre 1733), — les matières propres à la fabrication du papier (17 décembre 1766); — les privilèges, prérogatives et exemptions dont sa Majesté entend que jouissent les négociants en gros (le port de l'épée dans les villes) (30 octobre 1767). — (III. 28.)

E. Suppl<sup>l</sup>. 1214. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

**1705-1781.** — Chambre de Commerce. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'établissement d'une Chambre particulière de Commerce dans la ville de Bordeaux (26 mai 1705). — Règlement fait par la Chambre de Commerce de La Rochelle et les négociants et marchands de cette ville sur l'enregistrement des polices d'assurance et nouveaux modèles de police (2 mai 1763). — Lettres adressées aux maires et échevins par de Villiers, premier commis des finances, au sujet de l'hommage rendu à la mémoire du maréchal de Senecesterre et du don d'une somme de 300 livres aux Capucins de La Rochelle; — par J. de Montholon, procureur général de la Chambre des Comptes, sur l'état actuel de tous les revenus de la ville, tant des deniers patrimoniaux que de ceux d'octroi, conformément à la déclaration du roi du 27 juillet 1766 des procureurs du pays de Provence et des consuls d'Agen aux directeurs et syndics de la Chambre de Commerce de La Rochelle, les avisant qu'ils ont consulté la Chambre de Commerce de Marseille et la communauté de Toulon sur la question des vins qu'ils ne peuvent solliciter du ministre un arrêt du Conseil qui impose sur les eaux-de-vie étrangères que l'on importerait dans le royaume; — des maire et députés du Commerce de Marseille sur le même sujet; — appuyant le projet en question à la condition que l'imposition dont il s'agit ne serait pas levée dans les ports francs; — des président et députés de la Chambre de Commerce de Toulouse s'associant à la demande de la Chambre de Commerce de La Rochelle; — des juges et consuls de Saintes, estimant qu'il conviendrait de remontrer au ministre combien devient nuisible au commerce de la province et dans la principale de ses branches, l'entreprise des Espagnols, par l'introduction de leurs eaux-de-vie en France, que, depuis plusieurs années, la disette sur les vins a été grande, tandis que les Espagnols, dont le climat n'est point exposé à de fréquentes vaines, font évanouir au commerçant français toute espérance de se dédommager à l'avenir; — des juges et consuls d'Angers, exposant que le droit de dix sols par velle sur les vins étrangers serait préjudiciable au Commerce et au public, l'enchérissement de l'eau-de-vie à un prix excessif aurait des inconvénients; —

des juges et consuls d'Orléans qui sont favorables à l'établissement d'un droit sur toutes les eaux-de-vie venant d'Espagne et d'autres dominations étrangères pour entrer en France; — des directeurs du Commerce de la province de Guyenne, qui sont frappés des inconvénients du projet de la Chambre du Commerce de La Rochelle; — des prier et consuls de la bourse de Montpellier favorables à la demande de la Chambre de la Rochelle contre l'introduction des eaux-de-vie d'Espagne; — des juges et consuls et de la Chambre de Commerce de Nantes opposés à Bayonne l'établissement de ce droit de 10 sols par veite sur les eaux-de-vie d'Espagne; — des directeurs et Syndics de la Chambre de Commerce du pays d'Aunis, aux maire et échevins de La Rochelle, sur les inconvénients apportés par le droit de fret à la navigation par vaisseaux neutres établi par déclaration du roi du 25 mars 1765. — Lettres de la Chambre de La Rochelle à Necker sur le droit de fret imposé sur les bâtiments hollandais, pour le commerce des futailles, des grains, les prétentions du nouveau directeur des fermes, qui entrave journellement les négociants de La Rochelle et a obligé M<sup>l</sup>. Dumoustier frères, armateurs à jeter à la mer sept tierçons de bœufsalé, qu'ils voulaient donner aux pauvres de l'hôpital (signées) Rasteau, député, Girardeau, l'ainé, directeur et Daniel Garesché. — Nomination de J.-B. Pelletier, agréneur d'eau-de-vie à l'embarquement par Admyrauld, directeur, Jacques Guibert, Léchelle, J. Denis, B. Girardeau. — Tarifs des droits perçus au profit de la Chambre de Commerce de La Rochelle, à partir du 1<sup>er</sup> août 1763. — Instruction servant de tarif, pour recevoir le droit de fret, ordonné être levé sur le port des vaisseaux étrangers, entrant dans les havres et ports du royaume ou en sortant — (III. 29.)

E. Suppl. 1213. (Liassé.) — 12 pièces, papier.

**1633-1785.** — Fabriques et manufactures. — Défense par Julien Robin, écuyer, sieur du Chastenay, conseiller juge de police, aux boulangers de faire et vendre aux cabaretiers et à toutes autres personnes, pour quelque raison que ce soit, à l'avenir, du pain autre que du prix et poids des ordonnances statuts et réglemens de la police, savoir de cinq deniers, dix deniers, vingt deniers, trois sols et quatre, six sols et huit et treize sols et quatre deniers, vingt sols et jusques à vingt-six sols huit deniers, à peine de trois cents livres d'amende, etc. (24 septembre 1633) (placard imprimé). — Défense à toutes personnes de faire et déposer aucuns immondices dans les rues et autres lieux publics, à peine de dix livres d'amende, etc. (22 février 1645 — placard imprimé). — Défense à toutes personnes

de vendre de la viande de boucherie pendant le carême excepté aux adjudicataires de ladite vente (28 février 1648 placard imprimé, corrigé à la main). — Arrêts du Conseil d'État autorisant l'établissement dans tout le royaume des métiers à faire des bas (25 mars 1734); — prorogeant pour cinq années, l'attribution donnée aux Intendants pour connaître des contestations nées et à naître sur l'exécution des réglemens des 27 janvier 1739 et 18 septembre 1741 sur la fabrication du papier (4 mai 1733); — qui prescrit les marques qui devront être apposées aux mousselines qui se fabriquent dans le royaume (20 août 1738); — portant permission de gouffrer, peindre et imprimer les taffetas, gros de Tours, satins et autres étoffes de soie de toute espèce, fabriquées dans le royaume (21 janvier 1739); — qui permet à tous les habitants de la campagne et à ceux des lieux où il n'y a point de communautés, de fabriquer des étoffes, suivant les dispositions des réglemens (7 septembre 1762); — qui permet de fabriquer des porcelaines dans toute l'étendue du royaume (13 février 1766); — qui accorde à tous les habitants de la campagne la permission de fabriquer des toiles de lin, de chanvre et de coton, et toutes étoffes de laine et de soie, ainsi que de bonneterie et chapellerie (28 février 1766); — portant nouveau réglemant pour la fabrication des toiles peintes et imprimées dans le royaume (10 novembre 1785). — (III. 30.)

E. Suppl. 1216. (Registre. — In-4, 150 feuillets, papier.

**1674-1712.** — Registre des causes jugées au bureau des manufactures de La Rochelle. — Gresseau juge de police audit bureau. — Les marchands et maîtres gardes des manufactures contre Pierre Bibard, marchand à St-Mars la Réorte, saisie d'une pièce de droguet, marquée à la tête de Louis Lozeau, qui est fabriquée contrairement au réglemant; — contre la veuve Montagne, pour avoir reçu des balles de marchandises, sans les avoir fait porter au bureau des manufactures; — contre Lanal, marchand de Bordeaux, confiscation et amende pour contravention aux réglemans; — contre Pierre Guibert, saisie de deux pièces d'étoffes qui n'ont pas la largeur prescrite; — contre Jacques Saugeon, confiscation de pièces d'étoffes défectueuses; — contre Jacques Brissonnet, saisie de deux pièces de droguet qui ne sont pas de la largeur du réglemant. — contre Elie Jupin, saisie d'une pièce de droguet défectueuse; — contre François Bandry, saisie de trois pièces en contravention au réglemant; — nomination et prestation de serment des maîtres gardes, Jean La Guyole et Jean Esmery. — Arrêt du Conseil d'État contre les échevins qui ne jugeaient pas en conformité des réglemans généraux des manufactures. — Procès-ver-

bal de visite chez les marchands par Étienne Riché, commis de Colbert, ministre surintendant des Bâtimens, arts et manufactures de France. — Dépôt des marques au bureau de police dans un coffre à deux serrures, dont une clef sera confiée à un marchand juré et l'autre au maître garde serger. — Arrêts du Conseil d'État qui ordonne des peines contre les marchands et ouvriers qui fabriquent et exposent en vente des marchandises défectueuses et non conformes aux réglemens (24 décembre 1670); — contre des échevins qui ne jugeront pas en conformité des réglemens généraux des manufactures (18 novembre 1673); — que les appointemens des commis des manufactures seront payés par les maîtres gardes, du produit du sol pour pièce qui se perçoit pour la visite et marque de chacune pièce d'étoffe (30 décembre 1675). — Nomination des maîtres gardes, Jacques Morel, Marcollais Mesnard et Esprit Finet, jurés d'office. — Nomination comme maîtres gardes de Thomas Delaire; Tret Jeanneau et François Villierme (1679) — Condamnation d'Alexandre Petit à 3 livres d'amende et confiscation des vingt aulnes un quart de droguet saisis marqués d'un faux plomb, au profit des pauvres de l'hôpital général. — Nomination de maîtres gardes, Tret Janneau, Pierre Roy et Hellaire (Allaire) le jeune (1680). — Ordonnance de l'intendant Honoré Lucas chevalier, seigneur de Demuin et de Courcelles, conseiller du roi, intendant de la marine de Ponand et commissaire député de Sa Majesté au pays d'Annis, gouvernement de La Rochelle, Brouage et îles adjacentes, prescrivant qu'aucune marchandise ne soit marquée que de marques approuvées par les juges des lieux (6 novembre 1682). — Nomination de Jean Tran, Pierre Marcollais et Mathieu Denis pour maîtres gardes (1683). — Point de causes en 1684 et 1685. — Nomination de Tret Peloquin, Esprit Finet et Brusseau pour maîtres gardes (1686). — Amendes et saisies de marchandises non conformes au règlement. — Arrêts du Conseil d'État portant que les gardes jurés des marchands et ouvriers qui marqueront des étoffes défectueuses seront condamnés à dix livres d'amende par chaque contravention (24 juillet 1688); — portant que les étoffes défectueuses seront saisies et confisquées, quoique marquées de deux plombs (22 septembre 1688); — portant que les marchands qui se trouveront saisis de marchandises défectueuses supporteront les peines prescrites par les réglemens, sans qu'ils puissent avoir de recours sur les ouvriers ni sur ceux qui les leur auront envoyés (30 septembre 1688); — portant que les vérificateurs, aulneurs et marqueurs de draps et étoffes de laine et de fil et autres qui se prétendent pourvus en titre d'office, représenteront, par devant les Intendants, un mois après la signification dudit arrêt les titres en vertu desquels ils exercent les dites charges et cependant défenses d'en faire les fonctions ni

d'en pourvoir les droits (30 septembre 1688); — portant injonction aux receveurs et officiers des Seigneurs qui se trouveront saisis de margues à marquer les étoffes, de les remettre aux commis des manufactures sur les peines y contenues (9 octobre 1688), — ordonnant que les commis des manufactures auront entrée, séance et voix délibérative dans toutes les affaires qui concerneront les manufactures (29 mai 1691), — statuts, ordonnances et réglemens que Sa Majesté veut être observés par les marchands et maîtres teinturiers en grand et bon teint des draps, serges, et autres étoffes de laine de toutes les villes et bourgs de son royaume. — (HH. 31.)

E. 1217. Liasse.) — 56 pièces, papier dont quatre cahiers, 1 parchemin.

**1599-1690.** — Police du commerce et mesures de rigueur contre les réformés rochelais. — Essai du blé, de la farine et du pain à Châtellerault par le juge et lieutenant général de police (10-16 juillet 1609). — Offre faite par Pierre d'Harlette, marchand et bourgeois d'affermir 496 livres 1/2 marais salants, à 24 livres, la livre, soit 11916 livres, à payer, moitié fin août et moitié à la Saint-Martin. — (1625). — Défense à tous marchands d'exposer en vente aucuns harengs, sardines, saumons et baleines, sujets à visite et pacquage, sans qu'ils aient été préalablement, vus, visités et pacqués par les maîtres regards et pacqueurs jurés, conformément aux réglemens (1630). — Poursuites contre Pierre Nouzillac, pour injures adressées à Françoise Levesque, femme de Pierre Souillard (1630). — Informations contre Cadot, Melot et les enfants de la veuve Berthommé sur la plainte de Geoffroy L'hospitalier (1630) et condamnation desdits à vingt-cinq livres tournois d'amende, applicables aux ouvrages de l'église de Saint-Barthélemy à présent transférée au Grand-Temple de cette ville (1630). — Défense aux boulangers de faire aucun pain qui ne soit conforme aux réglemens. — Rappel des maîtres beuchers à l'observation des réglemens et aux visites des maîtres regards (1630). — Injonction « à tous maîtres « de chacun métier qui se sont établis en cette ville « depuis la réduction d'icelle de représenter » au procureur du roi « et mettre ès mains leurs actes de réception « èsdiets mestyers dans huitaine après la publication « des présentes, sur paine de cent solz d'amande contre « chacun des contrevenans et de plus grande paine ledit « temps passé, mesmes de leur faire deffances de tenir « boutiques ouvertes. Sur quoy aians esgard auxdites « remonstrances et y faisans droit, nous avons fait « injonction et commandement à tous maîtres de chacun

« mestier quy sont demeurant en cette ville depuis la  
 « réduction d'icelle de représenter et mettre ès mains  
 « dudit procureur du roi les actes de leur réception  
 « èsdicts mestyers qu'ilz ont par devers eux et ce dans  
 « huitaine après la publication des présentes, autrement  
 « et à faulte de ce faire, ledit temps passé, leur avons  
 « faiet et faisons inhibitions et deffenses de tenir bou-  
 « tiques ouvertes sur paine de cent solz d'amande et  
 « de plus grande en cas de contravention, » etc., (Signé)  
 N. Bretinauld, Baudry et Brisson (3 mars 1630). —  
 Information contre les compagnons de Jean-Georges,  
 boulanger, qui ont battu à coups de bâton et de pierres  
 et menacé de tuer Pierre Herodeau, pauvre manouvrier  
 occupé à nettoyer la fontaine du Pilon; visite, par un  
 chirurgien des blessures dudit Herodeau, et condam-  
 nation de Jean-Georges à quarante-cinq livres pour pro-  
 vision d'aliments et de médicaments envers ledit Herodeau  
 (17 mai 1630). — Procès-verbal de l'incendie arrivé en  
 la maison de Jacques Laborier, marchand et bourgeois  
 « où faisoit sa demeure Pierre Portier, commis à la fabri-  
 « cation des doubles et deniers » par Jean de Lescaie,  
 écuyer sieur de Grolleau, conseiller du roi et lieutenant  
 général criminel et Julien Robin, écuyer sieur du Chas-  
 tenay, aussi conseiller et juge au Présidial, commis à  
 l'exercice de la police. — Déclaration d'Élie Fortin, greffier  
 de la police et commis à l'extradition de partie des  
 registres de la mairie de La Rochelle, constatant qu'il n'y  
 est fait mention d'aucuns receveurs ni commissaires  
 extraordinaires que de la nomination des trésoriers des  
 deniers communs de cette ville, lorsqu'ils étoient acceptés  
 par M. le maire (8 janvier 1635). — Requête du lieutenant  
 général de délivrer aux juges de police, les statuts des  
 métiers de cette ville, le « livre noir », contenant l'ordre de  
 la police, les poids, mesures, balances, aulnes, quintaux  
 et autres choses concernant icelle; — le lieutenant gé-  
 néral est disposé à remettre au procureur de la police les  
 statuts et règlements des métiers, mais il n'a ni le « livre  
 noir, » ni le livre de « la Poterne », ni les boisseaux et mesures  
 de la police (6 juillet 1630). — « L'année dernière ceux  
 « qui avoient le commandement de la police firent bastir  
 « et construire des deniers du publicq une chapelle appelée  
 « Saint-Lonys joignant l'hospital de Mireuil, seignée près  
 « ceste ville, destinée pour recevoir les mallades affligés  
 « de peste et contagion, et des particuliers avoient faiet  
 « apposer leurs armes en troys divers endroitz de la  
 « chapelle et aux lieux les plus éminentz et honorables,  
 « avec quelques inscriptions, sans que celles du roy y  
 « soient, comme sy lesdicts particuliers estoient fonda-  
 « teurs de ladicte chapelle et par le moyen de leurs  
 « marques se vouldroient avec le temps arroger et attri-

« buer à leurs maisons et familles le droiet de fondation  
 « de ladicte chapelle, ores qu'elle n'a par eux esté fondée  
 « ny mesme par eux esté desboureé auleuns deniers, ains  
 « seulement par auctorité royale et des deniers communs,  
 « mesme auroient esté tels que de mettre leurs armes sur  
 « une plaque qui sert de base au tabernacle qui est sur  
 « l'autel à la porte duquel est représenté un Sauveur et au  
 « pied d'icelle est escript en lettres d'or *Hic Deum adorat*  
 « et audessous sont leurs dictes armes. . . Jacques Gibert  
 « vitrier et peintre de sa vocation, nous auroit dict que  
 « l'année dernière estant au lieu de Mireuil avec le Père  
 « Placide, des capucins, il auroit crayonné et peint aux deux  
 « costez d'une croix qui est peinte au-dessus de l'autel de  
 « ladite chapelle et au pignon qui a son aspect versceste  
 « ville trois treffles d'or en champ d'azur encloses dans un  
 « escusson et au-dessus de la porte de ladite chapelle et à  
 « l'autre pignon trois autres treffles d'or en champ d'azur  
 « avec son escusson au-dessus duquel est un timbre avec  
 « panache et au dessous desdictes armes est escript en  
 « lettres de peinture blanche : « Jacques Fouschier esenier  
 « sieur du Lison, Sases, Cources, l'Isle Maran et autres  
 « terres, lieutenant général pour le Roy au siège présidial  
 « de La Rochelle a faiet bastir ce sanitat des demers  
 « communs du publicq en l'année mil six cens vingt-neuf  
 « Priez Dieu pour luy » et pour justification de son dire,  
 « nous a fait voir et représenté un papier dans lequel  
 « sont représentez plusieurs armes entre lesquelles celles  
 « cy-dessus escriptes ensemble, le susdit escript estant  
 « au-dessous et nous a dict que celles qui sont en  
 « ladicte chapelle sont pareilles à celles qu'il nous a faiet  
 « voir dans ledit papier. . . et que les armes du roy  
 « n'estoient point en ladite chapelle. Ordonné que les sus-  
 « dites armes seront rayez et biffez, ensemble la susdite  
 « inscription et qu'au lieu et place d'icelle celles du roy  
 « y seront mises et apposez garnis de leurs ordres et  
 « cordons » (Signé) 15 avril 1630. N. Bretinauld, Brisson,  
 Gihert de Boullongne, greffier, et « advenant le lendemain,  
 « 17 dudit mois, nous, en exécution de nostre susdit juge-  
 « ment, avons mandé quérir ledit Gibert pour rayer et passer  
 « le pinceau sur lesdites armes et escript et au lieu d'icelles  
 « faire mettre et apposer celles du Roy, lequel nous auroit  
 « demandé la somme de dix livres et enfin huit livres  
 « délivrées par le receveur du roy. E. Fortin, greffier. » —  
 Saisie de marchandises à Henry Dom, marchand anglais,  
 Jacques Sauvaget, marchand à La Rochelle, et Étienne  
 Maumusson, marchand à Saintes et remise desdites mar-  
 chandises à Danmusson moyennant caution (24 septembre  
 1630). — Sentence condamnant Maroin, commis à la  
 recette des droits sur le fer et l'acier, à restituer les douze  
 livres qu'il a exigées de Jean Heut, avec défense de réci-

diver à peine de 50 livres d'amende. — Information contre Judith André, veuve de Daniel Laure, maître pâtissier et Antoine Cucheron, maître pâtissier pour injures aux maîtres regards qui venaient visiter sa boutique. — Information sur la plainte de Maurice Barbier, hôte de la *Croix blanche*, rue Verdrière, contre la Jaille qui avait, avec plusieurs personnes, brisé à minuit les planches de sa boutique, puis dérobé un manteau, et blessé ledit Barbier avec une épée, signée N. Bretinauld, et Reveau. — Expulsion de l'hôte du *Cerf-Volant* et sa femme, menant une vie scandaleuse (21 octobre 1630). — Saisie de barils de beurre débarqués d'un navire anglais au fond desquels étaient des pierres de la largeur desdits barils et de la grosseur d'un demi-pied (6 avril 1630). — Sentence condamnant André Nivet, prud'homme visiteur, contrôleur et marqueur des cuirs à ne plus prendre avec les droits à lui attribués aucun droit de sergent, à peine de concussion et injonction de prendre des marchands pour le paiement de la marque des cuirs toute espèce d'or et réales d'Espagne au même prix que lesdites espèces auront cours entre les marchands, à peine de concussion, et d'apposer la marque sur chaque peau de maroquin, à moins que les marchands ne le requièrent de marquer une seule peau par douzaine, de crainte d'endommager les autres peaux (29 juillet 1632). — Publication du règlement du Conseil d'État, pour la fonction, exercice et perception des droits attribués aux offices des prud'hommes élus pour la visite des cuirs et contrôleurs marqueurs desdits cuirs du 10 février 1629 (15 mars 1633). — Condamnation d'Ézéchiél Mureau et Louis Balanger, compteurs de poissons à rendre et restituer à André Camus, maître de navires, cinquante poissons secs et sept couples de vert, et six poissons verts, qu'ils ont reconnu avoir pris et emporté, et six livres 10 sols qu'ils ont exigé dudit Camus (13 décembre 1633). — Samuel Mallet, sellier, déclare être né en cette ville, y avoir toujours demeuré et s'y être marié, s'être retiré à Marans, peu de temps au paravant l'arrivée des Anglais en ces côtes et serait revenu après la réduction de la ville en l'obéissance du roi, où il aurait toujours continué sa demeure (1630). — Ordonnance prescrivant de nettoyer les rues et cantons les jours de la fête Dieu (18 juin 1631). — Injonction par de l'Escale et Habert, juges de la police, à tous les habitants de La Rochelle de nettoyer les rues de faire tendre de tapisserie le devant des maisons sizes es rues de la place du Château jusques au canton de Mauconseil, des Maistresses, Saint-Yon, Gargouillaud, aux cantons de Mauconseil, maison de ville, Gargouillaud et devant le Temple neuf, à peine de cinq cents livres d'amende (23 juin 1631). — Extrait des registres de

police tenus par Nicolas Bertinaud écuyer sieur de Bretinières et Pierre Baudry écuyer sieur de la Martrye, conseillers au Présidial, juges magistrats nommés pour l'exercice de la police (2 juillet 1630 au 27 mars 1638). — Ordonnance de Jacques Fouschier, écuyer, sieur du Lizon et de Sazay, lieutenant général et Jean Rougier, conseiller, juges de police, permettant aux maîtres tondeurs de tendre et faire tendre leurs draps et étoffes où bon leur semblera, pourvu que le public passant et charrois n'en reçoivent aucune incommodité et de laisser les rues et passages libres (24 janvier 1635). — Autorisation donnée à Jacques Bouchereau, maître pâtissier, rue des Maîtresses « de faire construire des pilliers de pierre de taille au lieu de ceulx de bois devant sa maison à un porehe » (5 août 1636). — Alignement de la grande ruhe « neuve tenant et continuant d'un bout à la place et terre des Carnes jusque au couvent des pères capucins, une ruhe entre deux » par Pierre Faureau, maître maçon et architecte et Élie Fortin, en vertu du commandement d'Olivier-Nicolas sieur du Pin et Pierre Maurongne écuyer sieur du Renseil, conseillers, juges de police (27 avril 1638). — Proclamation enjoignant d'apporter à la police les seaux de cuir et autres instruments servant aux incendies (22 janvier 1638). — État fourni aux fabriciens de Saint-Barthélemy des travaux à faire au Grand Temple : « réparer vingt coups de canon où il faut mettre des pierres de taille et oster celles qui sont gastées. . . faire faire et attacher deux croix de fer qui auront huit pieds de hauteur, sans compter le pied, qui sera anté dans le bois avecq quatre bandes de fer, l'une des croix aura une girouette, dans laquelle il y aura le nom de de Jésus doré, lesdites deux croix seront failtes comme est celle des Pères Capucins, et mettre un coq à une d'icelles » etc. — Défense par Nos Seigneurs de la Cour souveraine des Salins exerçant la police à La Rochelle à toutes personnes venant de Limoges, Saint-Junio et lieux circonvoisins de venir en cette ville, à peine de mille livres d'amende et confiscation des marchandises à cause de la contagion (5 août 1643). — Ordonnance de la Cour des Salins prescrivant aux habitants de s'assembler pour nommer quatre bourgeois qui exerceront la police suivant l'édit de création de ladite cour (14 août 1642). — Défense à Léonard Guillemot, hôte de l'*Écu d'argent* et à tous autres hôteliers de vendre aucun vin en bouteilles, à peine de trente livres d'amende et de confiscation (18 avril 1643). — Défense de mener des pipes et barriques aux fontaines pour les emplir d'eau (14 novembre 1643). — Ordonnance de l'intendant René de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson prescrivant au sieur Espyè « de n'en seigner et de n'apprendre qu'à lire et à écrire seule-



« ment aux enfants des habitants de la R. P. R.  
 « demeurant à La Rochelle, au nombre qu'ils se trouveront,  
 « pourvu qu'ils soient originaires d'icelle avec deffenses  
 « audit Espie de dogmatizer ny prendre avecq luy aucuns  
 « regens estrangers ou autres pour enseigner la langue  
 « latine et de faire venir chez luy des écoliers à ceste fin,  
 « à peyne d'être procédé contre eux extraordinairement  
 « comme infracteurs des éditz et ordonnances de Sa  
 « Majesté et comme tels punis exemplairement et sera  
 « tenu le nommé Forbes, estranger et autres, si aucun y a,  
 « qui se soient habitués à La Rochelle depuis et au pré-  
 « judice des vollontés du Roy... de se retirer de ladite  
 « ville dans quinzane... à peine de 500 livres  
 « d'amende... » (4 juillet 1645). — Déclaration par  
 Teuleron, notaire, de la perte du navire la *Sainte-Anne*,  
 à son retour de la Terre-Neuve, et déclaration de la vente  
 de la morue dudit navire à Jacques Mousnier et Pierre  
 Votat, pour 800 livres tournois, outre la somme de  
 100 livres déjà reçue par Gaigneur, marchand et courtier  
 juré (13 décembre 1646). — Saisie entre les mains de  
 Bertaud, veuve d'Étienne Raoul dit La Chambre, des  
 deniers, meubles, marchandises, etc., appartenant à  
 Élie Germon, marchand et bourgeois du navire de la  
 Tremblade, jusqu'à concurrence de mil neuf cents livres,  
 droits dus à Stevenot, courtier juré de cette ville (1 février  
 1649). — Ordonnance à tous hôteliers, cabaretiers et  
 autres vendant vin à détail, d'apporter les vaisseaux qui  
 ne sont essayés, jaugés, ni marqués en la maison et  
 boutique d'Élie Fortin pourvu de l'office d'essayeur, jau-  
 geur, et marqueur de vaisseaux à mesurer vin à détail,  
 avec défense de se servir d'aucun vaisseau qui ne soit  
 marqué (24 février 1649). — Condamnation à l'amende  
 pour reconstruction de maisons et ballets sans autorisa-  
 tion (2 juin 1659 — 8 juin 1650). — Règlement concer-  
 nant les forains et étrangers (22 février 1618). — Extrait  
 des noms des (réformés) qui ont esté condamnés de vuidier  
 cette ville et faux-bourgs par MM. les commissaires de  
 police pour y habiter contre et au préjudice de la déclara-  
 tion du roi de 1628, et celuy des enfants qui doivent  
 vuidier, lorsqu'ils seront en âge de majorité ou hors la  
 puissance de leurs mères, presque tous sont des gens de  
 métier ou des matelots, à l'exception de Priollean,  
 ministre de la Religion P. R. Auboyneau, Franchard, sieur  
 de la Closture, Tharay, veuve Vastin, d<sup>lle</sup> Stevenot, etc.  
 (1647-1662). — Jugement contre François Terpeau,  
 Michel Castille, Isaac Fredonnet, Pierre Guillaume, André  
 Fourestier, Mathurin Chauvel, Étienne Fourneau, etc.  
 condamnés à fournir chacun un vaisseau de cuir et de  
 lever l'acte de réception dans quinzaine, à peine de  
 40 livres d'amende (30 mars 1651). — Extraictz des noms

de ceux qui faisant profession de la R. P. R. sont con-  
 damnés à vider cette ville pour s'y estre habitués contre  
 et au préjudice de la desclaration du roy faicte lors de la  
 réduction d'icelle en son obéissance (1648-1651) (143 noms)  
 parmi lesquels du Meny, ministre de la R. P. R. — Con-  
 damnation de Charles Le Seigneur, maître orfèvre, à  
 30 livres pour avoir fait aller au prêche un jeune garçon  
 catholique étant en sa boutique et remettre ledit garçon  
 à son père pour le placer chez un orfèvre catholique. —  
 Serment de Jean Marchand, Barthélemy Mesnet, Charles  
 Tremean, compteurs jurés de poisson vert et sec et con-  
 damnation de Marchand à 20 sols d'amende pour avoir  
 travaillé avant d'avoir prêté ledit serment (6 novembre  
 1683). — Alphabet des pères de la R. P. R. qui  
 ont été assignés pour apporter le certificat de présence  
 de leurs enfants aux écoles catholiques (cahier de 19 feuil-  
 lets). — Alphabet des noms des pères nouveaux convertis  
 qui ont satisfait à l'ordonnance de M. l'intendant et rap-  
 porté certificat du maître d'école de leurs enfants (1687)  
 (cahier de 23 feuillets) (275 noms). — Ordonnance de police  
 prescrivant à l'adjudicataire des tombereaux de la ville de  
 les faire marcher tous les mardis, jeudis et samedis depuis  
 le matin jusqu'au soir, et aux habitants de nettoyer leurs  
 pavés tous les lundis, mercredis et vendredis (12 septembre  
 1690). — (III. 32.)

E. Suppl. 1218. (Registre.) — In-folio. 224 feuillets, papier.

**1631-1637.** — Permissions, maîtrises, commissions.  
 — Prestation de serment de Labé et Bucher, maîtres re-  
 gardes des potiers d'étain. — Bonnaventure Petit, Jacques  
 de Lagarde, Joachim Lecompte, maîtres regards cordon-  
 niers, Michel Mary, maître regarde corroyeur, Augustin  
 Ragnet, Mathurin Pintier, Guy de Lion, maîtres regards  
 savetiers. — François Galland, Bastien Angevin et Jacques  
 Berné, maîtres regards serrurier. — Étienne Pelisson-  
 neau, Isaac Tubouf, Isaac Bussy et Michel Boucher, maîtres  
 regards cordiers. — Étienne Gabet, Étienne Michelon  
 maîtres regards des bouchers de la grande boucherie. —  
 Jeanneau, maître regarde des bouchers de la boucherie  
 neuve. — Jacques et Nicolas Bon, maîtres regards des  
 tilaciers. — Orgereau, Jacques Meigné et Pierre Fagot,  
 maîtres regards des tissiers. — Anne Lapersonne, Maxi-  
 milien Rampounet, Joachim Durant et Noël Charrier,  
 maîtres regards des tailleurs d'habits. — Jacques Bou-  
 chereau et Jacques Dubois, maîtres regards des pâtissiers.  
 — Jacques Marolleau, maître regarde des couteliers. —  
 Isaac Godard et Pierre Morin, maîtres regards des tondeurs  
 de draps. — Jehan Sanceau et Charles Chalton, maîtres



regardes des chirurgiens. — Réception de maîtres savetiers Jean Davan, Jean Pestreau, Jacques La Garde, Daniel Bernier et Samuel Mesnier, maîtres regardes des teinturiers. — François Javelleau, Pierre Dubrois, Louis Gaigneur, Jacob Garé, Berthommé Simon, Abraham Desbois, Abraham Pajot, Jean Sauvage, Jean Savan, André Rousseau, Jean Le Maire, Abraham Desperoux le jeune, Thomas Mousneureau, Guyon Tharay, Guy Decourt, Isaac Grasenœil, Jacques Stévenot, courtiers jurés. — Abraham Desbois et André Rousseau, maîtres regardes desdits courtiers. — Permission à Fremin Cousture, maître pâtissier, de faire et débiter, pendant tout le carême, pâtés de viande et d'œufs, tartes, biscuits, macarons, etc., à la charge de donner aux Pères Minimes de la Digne, dix-huit livres. — Permission à Louis Hardy, cabaretier de poser à son logis, rue de la fabrique Saint-Sauveur, une enseigne avec la devise des « trois merciers » pour remarquer et signaler son logis. — Réception de Hiérosme La Carrière, compteur de poisson. — « Ancien ordre gardé et observé, chacun an, en la procession générale du Saint-Sacrement par les estatz de ceste ville d'Angers prins des registres de la prévosté et police dudit lieu : — Les grosses torches partiront ledit jour au matin entre cinq et six heures de l'église d'Angers, savoir celles des compagnons boulangers, bateliers, savetiers, portefaix, baguetiers et bahutiers, cordiers, couroyeurs, selliers, le cierge des drapiers drapans, tanneurs, cordonniers, poissonniers, bouchers. — Second ordre — portefaix, maîtres des harnais, ferreurs et filassiers, ciriers, bateliers et nautonniers, vinaigriers, savetiers et carrelers, cloutiers, tripeurs et revendeurs, menuisiers, selliers, tonneliers et chandeliers. — Troisième ordre — terrasseurs et blanchisseurs, maçons, tailleurs de pierres, cordiers, charpentiers, couvreurs d'ardoises, tourneurs et rouetiers, menuisiers, bahutiers et coffretiers, vitriers et plombiers, peintres. — Quatrième ordre — maréchaux, éperonniers, maréchaux d'œuvre blanche, arquebusiers et horlogers, serruriers, couteliers, armuriers, fourbisseurs, quincailliers, pintiers, poiliers. — Cinquième ordre — bonnetiers, chapeliers, parcheminiers, gantiers, coletiers, aiguilletiers, blanchisseurs, et mégisseurs, couroyeurs, selliers, paulmiers et raquetiers, maîtres drapiers drapant l'intérieur, escardeux, tondeurs, tanneurs, cordonniers, pourpointiers, tailleurs d'habits et couturiers, pelletiers, brodeurs. — Sixième ordre — poulailliers, eusiniers, rôlisseurs, poissonniers, boulangers, pâtissiers, cabaretiers, hôteliers, bouchers. — Septième ordre — cleres des marchands, marchands merciers, contre porteurs et libraires, ciersgers, ferrons, chirurgiens, apothicaires et droguistes, marchands de draps de laine, marchands de draps de soie, orfèvres, corps de la monnaie, juges et consuls des marchands. — Huitième ordre — notaires, ba-

zochiens et clers de la pratique, clers des greffes, greffiers, avocats, corps de l'université et faculté de médecine, enquêteurs, juges des traites, président lieutenant et élus, juges, lieutenants et conseillers de la prévôté, Corps de ville, avec les officiers de la juridiction de la sénéchaussée et siège présidial de cette ville d'Angers. — (Signé) O. Bernard. » — (III. 33.)

E. Suppl. 4219. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1768 - 1778.** — Réception des maîtres, syndics, enregistrement des lettres ou brevets, créés par les édits de 1767 : — arquebusiers, boulangers, couvreurs, cordonniers, corroyeurs, cloutiers, cordiers, couteliers, fourbisseurs d'épées, menuisiers, maréchaux, pâtissiers, savetiers, serruriers, tonneliers, tailleurs d'habits, tisserauds, tailleurs, teinturiers. — Brevets de maîtrises créés par édits de mars 1767, « J'ay reçu de Jean Verrière, la somme de « quarante livres pour finances d'un des quatre brevets ou « lettres de privilège de maître savetier tenant lieu de « maîtrises créées par édit de mars 1767, vérifié où besoin « a été, par l'acquéreur, être reçu, installé et incontinent « et sans difficulté par le bailly ou sénéchal ou autres juges « qu'il appartiendra, en vertu de la présente quittance de « finance dûment contrôlée qui tiendra lieu de brevet, « en jouir avec tels et semblables droits, franchises, liber- « tés et privilèges dont jouissent les autres maîtres jurés, « sans aucune distinction ni différence, et sans qu'il soit « tenu de faire aucun chef d'œuvre ni expérience, ni subir « aucun examen, ni payer banquet, droit de confrérie, ni « aucun droit que les jurés de la maîtrise ont accoutumé « de prendre et faire payer à ceux qui veulent être reçus « maîtres, dont il demeurera dispensé et excepté avec « faculté audit acquéreur de mettre et tenir sur les rues et « autres lieux et endroits que bon luy semblera et d'ouvrir « la boutique garnie d'outils et autres choses nécessaires « pour l'usage et exercice de ladite maîtrise de même ma- « nière et ainsi que les autres maîtres ayant fait chef d'œuvre « et expérience et être appelé en toutes assemblées, visites, « pouvoir être fait garde et juré dudit métier, jouir près « son décès sa veuve et enfans des mêmes facultés, privi- « lèges, franchises et libertés dont jouissent et ont droit de « jouir les autres maîtres et en outre dans le cas où il « seroit étranger à l'exception du droit d'aubaine avec faculté « de résider dans le royaume, y exercer son commerce et « métier, etc. » Fait à Paris le 17 janvier 1768. — Bertin, — Enregistré au contrôle général des finances, etc. 3 février 1768, signé : Perrotin. — Brevets de maîtrises de boulanger au profit de Jacques Bertin, (300 livres) — tailleur d'habits

pour François Vignaud (160 livres) — cordonnier pour Antoine Bastide (120 livres). — Arrêts du Conseil d'État joints à chaque brevet de maîtrises dont la finance a été acquittée par le titulaire. — Réception de François La Vouzelle, fondeur, comme maître serrurier, aux termes du brevet qui lui a été délivré conformément à l'édit de mars 1767, moyennant une finance de deux cents livres, malgré l'opposition de Benoît Rougemont, Jean Mocouard et Jean Boizard, maîtres gardes de la communauté des maîtres serruriers (26 juin 1773). — Réceptions de Jean Moreau, maître tailleur ; — Jean Sorlin maître cordonnier ; — des maîtres gardes tonneliers, boulangers, tailleurs d'habits ; — Pierre Bonneau, maître boulanger ; — Jean-Baptiste Ingrand, maître boulanger — des maîtres gardes serruriers, menuisiers, bouchers ; — Pierre Gourdien, maître boulanger ; — des maîtres gardes cloutiers, couteliers, perruquiers ; — Ambroise Boisdou, maître serrurier. — Statuts et règlements des maîtres buchers-menuisiers (profession de la Religion Catholique et nécessité de se mettre de la confrérie de Sainte-Anne) 13 septembre 1771. — La couverture du registre est formée par le tableau des revenderesses poissonnières autorisées par les juges de police, en conséquence de l'ordonnance du 19 juillet 1768, par arrêté du 6 février 1769. — Réception de Jean Labat, Antoine Fereyrol, maîtres menuisiers ; — Joseph Hardy, maître menuisier ; — Jean-Louis-Henri Barthelemi, maître tailleur ; — Provisions de Vincent Haulomme, huissier de police. — Brevet de maître en l'art de chirurgie pour Augustin Brinet, par Germain Pichault de la Martinière, écuyer, conseiller d'État de l'ordre du roi, premier chirurgien de Sa Majesté, Président né de l'académie royale de chirurgie. — Nomination de Jean-Baptiste-Henri Dubroencqz aux fonctions d'agréé à l'acceptation à la place du feu Brossard, par le Corps de ville chargé alternativement des dites nominations avec la Chambre de Commerce, par l'arrêt du Conseil du 28 mai 1653 (1 mars 1777). — Provisions d'huissier de police pour Louis Bartau. — (III. 34.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1220. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1476-1521-1789.** — Règlements des corporations d'arts et métiers : alottisseurs de cuir ; apothicaires, bonnetiers, chapeliers, pelletiers, foueurs ; cafetiers ; chapeliers ; chirurgiens et barbiers ; cordiers ; cordonniers, save-tiers corroyeurs, tanneurs ; couvreurs, plombiers ; tilassiers fourbisseurs d'épées ; guimbelotiers ; maréchaux ; pâtis-siers ; potiers d'étain ; serrurier ; tailleurs d'habits ; tan-neurs ; tisserand ; tonneliers. — Amendes, contraventions et police. — Tableau des maîtres bonnetiers, avec l'année

de leur réception (9 maîtres, 13 agrégés, 1 veuve). — Ré-glement des maîtres chapeliers. (1476, 1521, 1638, 1641, 1647). — Règlement des maîtres couroyeurs (19 avril 1579) cordonniers. — (Imprimé par Pierre Mesnier) annotations manuscrites en marge. — Statuts et règlements des maîtres couvreurs et plombiers (25 novembre 1769). — Règlements et statuts des maîtres serruriers de La Rochelle (20 août 1731). — Enregistrement des lettres de maîtrise créées par édit des mois de septembre 1638, octobre 1640, en faveur de la naissance des Dauphin et duc d'Anjou, enfants de France. — Déclaration du roi interprétative des articles 35 et 41 de l'édit de mai 1765. — Ordonnance des officiers de police portant règlement pour la vente du gibier, volaille, poisson, œufs, légumes qui doivent se vendre au marché public (3 avril 1754). — Défense à tous marchands, revendeurs d'herbes et regratiers d'aller au devant des marchands de la campagne et d'acheter et enlever leurs légumes avant les heures prescrites par les règlements et avant que le public en soit fourni (13 mai 1773). — Ordonnances de police en faveur de la communauté des maîtres barbiers et perruquiers contre les garçons perruquiers, chambrelans et coiffeurs de femmes ; — concernant les maîtres, ouvriers et compagnons de la nouvelle communauté de maréchaux ferrans et grossiers, serruriers, taillandiers, ferblantiers, éperonniers, ferrailleurs et cloutiers de La Rochelle établie par édit d'avril 1777. — Lettres patentes de février 1677 portant confirmation des statuts et règlements des maîtres menuisiers de La Rochelle (3 septembre 1772). — Tableau des maîtres fondeurs, épingliers, balanceurs, chaudronniers potiers d'étain et autres métaux, excepté l'or et l'argent. (1788). — Enregistrement des noms des ouvriers qui vien-nent travailler dans les communautés d'arts et métiers, conformément aux lettres patentes du 12 septembre 1781 (3 mai 1782 — 24 novembre 1783) : ouvriers ébénistes, me-nuisiers, serruriers, taillandiers, cloutiers, cordonniers, couteliers, couvreurs, boulangers, ferblantiers, selliers, maréchaux, forgerons. — Brevets, délivrés en vertu de l'édit d'avril 1777 et nominations de syndics et adjoints (27 février 1788 — 23 juillet 1789). — Quittances délivrées par Joseph-Basile Poincignon, chargé de la régie, recette et administration du domaine et droits de Sa Majesté et des revenus casuels, aux maîtres, suivant la déclaration et agré-gation faite à la police. — Statuts et règlements des mar-chands épiciers, confiseurs, droguistes, ciriers de La Ro-chelle. — (III. 35.)

E. Suppl<sup>o</sup>. 1221. Liasse. — 150 pièces, papier.

**1709-1790.** — Corporations d'arts et métiers. — Ar-

rêt du Conseil d'État portant règlement pour les professions d'arts et métiers et autres qui intéressent le Commerce et qui ne sont pas en jurande (23 août 1767). — Réception de Jean Chevallier fils comme maître menuisier. — Édit portant création des maîtrises d'arts et métiers (novembre 1722) dans toutes les villes du royaume. — Arrêt qui fixe les frais de réception pour les arts et métiers (14 février 1723), créés par édit de novembre 1722. — Arrêts du Conseil qui enjoint aux maîtres et gardes jurés et syndics des communautés des arts et métiers, ensemble les greffiers et notaires des confréries et tous autres gardes et dépositaires des registres des dites communautés de les communiquer à Jean Grillau ou ses commis (22 janvier 1726); — qui porte création de maîtrises d'arts et métiers dans toutes les villes à l'occasion du mariage du roi (juin 1725); — qui permet d'acquérir les maîtres restants à vendre, partie en effets dus par Sa Majesté (10 juin 1727); — défendant aux parlements d'entreprendre aucune connaissance ni juridiction privative de la Cour des monnaies et des juges ressortissant (31 juillet 1736); — qui ordonne que les sujets qui justifieront d'un apprentissage et compagnonnage chez les maîtres d'une ville du royaume quelconque où il y a jurande seront admis à la maîtrise, de leur profession dans les communautés d'arts et métiers de toute autre ville du royaume qu'ils jugeront à propos de choisir, à l'exception de ce qui concerne les communautés, compagnons et apprentis des villes de Paris, Lyon, Lille et Rouen, par rapport auxquels il ne sera quant à présent rien innové (25 mars 1733). — Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes sur icelui portant règlement sur les joailliers faussetiers (27 juillet 1767) (imprimerie royale). — Édit du roi imprimé, concernant les arts et métiers (mars 1767). — Copie de l'édit précédent, tirée du registre du greffe de la Sénéchaussée. — Lettres patentes du roi (imprimées avec un médaillon de profil de Louis XVI, Papillon fecit) portant réunion en une seule communauté des professions d'orfèvres, lapidaires, joailliers et horlogers dans les villes du ressort du Conseil souverain de Roussillon (Perpignan, Thuir, Elue, Arles, Prats de Mollion, Ile, Ceret, Villefranche, Prades et Vinça) (12 septembre 1779). — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État du roi, qui en ordonnant l'exécution de celui du 27 décembre 1729, concernant les maîtres de forges et leurs ouvriers, évoque toutes les contestations nées ou à naître au sujet de ladite exécution et les renvoie par devant les sieurs Intendants des provinces et généralités pour être par eux jugées, sauf l'appel au Conseil (4 août 1786). — Avis du comité de constitution portant que les maîtrises et jurandes n'étant point abolies jusqu'à présent, la municipalité de La Rochelle a bien jugé, en maintenant les différentes communautés dans l'exercice exclusif de leur

métier, les arrêts du Parlement sur l'appel, sont incompetents, mais il faut user avec circonspection d'un droit qui bientôt peut-être sera modifié (26 août 1790). — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État qui ordonne que dans tous les lieux où il y a jurande, il sera créé des maîtrises de *Barbiers perruquiers, baigneurs éturistes* (18 juillet 1724). — Ordonnance de M. de Harlay, conseiller d'État, intendant de la généralité de Paris qui ordonne, conformément à l'arrêt du 30 avril 1726, que les *bouchers* qui ont été reçus maîtres dans les villes et bourgs, ne pourront faire des abatis de bestiaux et vendre des viandes dans les villages et lieux où les droits d'inspecteurs n'ont pas eours, sinon en payant les droits et faisant leurs déclarations et qui fait pareillement défenses aux bouchers non reçus maîtres et qui demeurent dans la compagnie, de vendre des viandes hors de leurs demeures, à moins qu'ils ne les transportent dans les lieux sujets pour en payer les droits (16 juin 1732). — Tableau des maîtres *bouchers et charcutiers* de La Rochelle (reçus de 1777 à 1788) pour l'année 1788. — Pierre Viollet, Syndic, Jean-Baptiste Paris adjoint — (Théodore-Louis-Moyne-Duvivier, conseiller, juge). — Règlements et statuts (imprimés) des maîtres *carreleurs-savetiers* de La Rochelle (1700). — Tableau (imprimé) des maîtres *cordonniers* pour 1788. — Jacques Philippe Favreau, Syndic, Jean Martial Dardignac, adjoint. — Commission et acte de serment des *filassiers*, Girardeau, par devant Louis Durand seigneur de la Vaux Martin, Président — pour 1702. — Factum (imprimé) pour Mesmer, Pierre et Nicolas Cocquerel, anciens *imprimeurs et libraires* de La Rochelle contre Pierre Huet, chirurgien, Marie-Marguerite Coequerel sa femme, et François Courson, leur garçon, soi-disant imprimeurs libraires. — Déclaration (imprimée) du roi concernant les imprimeurs (10 mai 1728). — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État du roi portant règlement sur l'examen, l'approbation, l'impression et le débit des livres et autres ouvrages (10 juillet 1745). — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État prescrivant la fourniture au juge de police d'un mémoire contenant les noms, de tous les imprimeurs et libraires, le temps et les formalités de leur réception et établissement, les lieux de leurs établissements précédents, les personnes chez qui ils ont fait leurs apprentissages, les noms et qualités de leurs apprentis et compagnons, le nombre de leurs presses, la quantité de leurs fontes et caractères, le tout à peine de cinq cents livres d'amende, etc. — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État. — Arrêt (imprimé) du Conseil d'État du roi qui ordonne que les arrêts et règlements concernant l'Imprimerie et Librairie seront exécutés et en conséquence qu'aucun aspirant à la Librairie ne pourra être admis à exercer cette profession dans la ville de La Rochelle qu'après avoir justifié... d'un brevet d'apprentissage... et de

certificats portant qu'il est congru en langue latine, qu'il sait lire le grec, qu'il professe la Religion Catholique, etc. (2 août 1762) et autorisant les sieurs Chaboceau, Legall et Paire à continuer d'exercer la librairie à La Rochelle. — (Parmi les pièces visées par ledit arrêt figurent les attestations du sieur Desbordes, ancien imprimeur et du père Giraudeau, jésuite, contenant que Legall avait travaillé chez Desbordes, comme compagnon imprimeur pendant dix années et qu'il s'étoit distingué en travaillant sur l'introduction à la Langue grecque et le Dictionnaire hébreu dudit Père Giraudeau). — Ordonnance (imprimée) de police de Carré de Candé, lieutenant général, Griffon, Grissot de Passy, Seignette, Moyne du Vivier, Boutet et Despéroux (1<sup>er</sup> mars 1787), concernant les compagnons *menuisiers, ébénistes, tourneurs, et layetiers*. — Tableau des maîtres de la nouvelle communauté de *selliers, bourneliers, charrons* et autres ouvriers en voiture, de La Rochelle (25 février 1788). — Règlement de police concernant les *tonneliers* et la fabrique des futailles (16 octobre 1700). — Projet de règlement pour les barriques d'eau-de-vie et leur jauge, proposé par les lieutenants généraux de police et complété par la chambre de Commerce, de l'avis de tous les négociants, et le Corps de ville — (30 mai 1728) (signé) Depont des Granges, Besnard, Vincent Bureau, Claessen, Bonvallet, Guillotin, Corneau, Deyssautier. — Arrêt du Conseil d'État (manuscrit et imprimé) portant règlement pour la fabrication des futailles (17 août 1743). — Règlement (manuscrit) sur les futailles (sans date). — Lettre du maréchal de Malignon et opposition en Parlement du Corps de ville à l'établissement par le sieur Besnard d'une *raffinerie à sucre* dans sa maison qui a son issue dans la petite rue du Temple (1709). — Tableau (manuscrit) des *maîtres tailleurs et fripiers d'habits en neuf et en vieux*, qui composent la nouvelle communauté des maîtres créée par l'édit du roi d'avril 1777. — Tableau (imprimé) des *maîtres tapissiers vendeurs de meubles en neuf et en vieux et miroitiers* de la ville de La Rochelle, en 1788. — (reçus de 1777 à 1788). — (HH. 36.)

E. Suppl. 1222. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier, écrits.

**1760-1790.** — Registre de la communauté des maîtres *orfèvres* de La Rochelle. — Nomination de Genetay et Michaud pour gardes. — Le poinçon portera la lettre C. (Signé) 13 janvier 1760. Lené, J. Braud, P. J. Bouguereau, Troquet, Ganet, Micheau, Lardeau, Cambré, Jaëques, Debessé et L. Genetay. — Taxation de Dubessé à 90 livres et de Lamarque à 70 livres. — Requête présentée aux juges gardes de la Monnaie par Pierre Verger, compagnon orfèvre, pour être reçu maître (6 juillet 1761).

Emprunt d'une somme de 1,500 livres par la communauté du sieur Garnault, pour compléter la somme de 3,000 livres et amortir entre les mains du sieur Levacher les deux rentes dont elle était chargée (30 août 1761). — Continuation des pouvoirs des maîtres gardes. — Adoption de la lettre D pour le poinçon. — Taxation de Châlons à 107 livres et de Verger à 70 livres. — Amende de 3 livres pour les absences des maîtres des assemblées de la communauté, à moins d'absence, de maladie ou d'affaires de conséquence. Règlement des comptes (1762). — Nomination de Michaud et Braud en 1764. Le poinçon sera marqué E. — Répartition du droit de contrôle entre M<sup>re</sup> Desnouy et MM. Genetay, Michaud, Braud, Bouguereau, Ganet, Lardeau, Debessé, Châlons, Verger, Jousserand, Besnard et Levé. — Renouvellement des pouvoirs de Michaud et Braud. — Le poinçon sera marqué d'un F. — Comptabilité. — Nomination pour gardes de Braud et Bouguereau. Le poinçon sera marqué G. — Remise par M. Genetay de son poinçon, et déclaration qu'il n'exercera plus la profession d'orfèvre (28 janvier 1765). — Nomination de Lardeau, comme député, conformément à l'édit de mai 1765, pour la nomination des notables de l'Hôtel de Ville. — Lardeau n'a pas occupé le rang qu'il devait avoir à cette assemblée, le corps des orfèvres faisant partie des six corps des marchands, la communauté adresse ses réclamations au contrôleur général et rappelle que les orfèvres ont été admis dans les principales villes du royaume aux charges municipales et consulaires. — Réponse favorable de Laverdy, le 26 juillet 1765. — Participation de la communauté aux dépenses pour le curement du port (1768). — Maîtres gardes : Braud et Bouguereau, Lardeau et Debessé, Debessé et Chalon, Chalon et Birot, Birot et Verger, Verger et Besnard, Texier et Guyot, Pinet et Faucher, Gapy et Michelin, Michelin et Texier, Texier et Bourant, Gentilhomme et Dagnerre, etc. — Pierre-Samuel Bouguereau dépose son poinçon et cesse d'exercer (1769). — Jousserand passe à Saint-Domingue et dépose son poinçon. — Michaud dépose son poinçon. — Le lain dépose son poinçon, pour aller à Saint-Domingue. — Cession par Lardeau de sa maîtrise à Pinet (1778). — Biffement des poinçons des maîtres orfèvres morts ou absents, Troquet, Lecoq, Jousserand, Micheau, Ledain, Bouguereau, Vaucher, Normandin et veuve Desnouy (1779). — Cession de la maîtrise par Verger à Michelin. — Le poinçon marqué successivement de toutes les lettres de l'alphabet jusqu'au V, est marqué et 1782 II V et en 1783 II X, en 1784 II Y, en 1785 un griffon avec le millésime. — Saisie des marchandises qui ne doivent pas se trouver chez les bijoutiers forains et horlogers. — Tableau des orfèvres joailliers reçus de 1753 à 1787 et des horlogers agrégés.

— Nomination de Pinet et Debessé pour l'assemblée du Tiers-État qui doit rédiger les cahiers de doléance (26 février 1789). — Comptabilité. — (HH. 37.)

B. Suppl. 1223. (Liasse.) — 150 pièces, papier, 2 parchemins.

**1647-1789.** — Corporations d'arts et métiers. — Sentence des juges de police condamnant les maîtres serruriers de cette ville à dix deniers pour l'appel de chaque maître en faveur de Pierre Tissier, greffier de la justice et police (1648). — Même sentence concernant les maîtres cordonniers et corroyeurs (1647). — Réception de maîtres épiciers, cordonniers, merciers drapiers, tailleurs, chapeliers, pelletiers, foueurs, mercière drapière, traiteurs, maçons, entrepreneurs, (Aubin Brossard) fripiers, tailleurs, etc., en vertu de l'édit d'avril 1777. — Réception de François-Antoine de Nicastro, docteur en médecine de la faculté de Bordeaux et ancien médecin des hôpitaux du roi et Pierre-Damien Rondeau (9 juin 1787). — Liste des crocheteurs avec leurs numéros. — Arrêt du Conseil d'État qui évoque au Conseil les contestations nées et à mouvoir entre les jurés des communautés d'arts et métiers et les acquéreurs des lettres de maîtrises créées par édit du mois de novembre 1722 (28 décembre 1725). — Ordonnance (imprimée) de police qui prescrit que les traîneurs se tiendront en rang sur la place Barentin et les crocheteurs sur l'emplacement qui est vis-à-vis le Pont-Neuf, à la suite les uns des autres et ne marcheront jamais de front quand on les appellera pour leur service, leur défendant de faire conduire, dans aucun temps, pour quoi que ce soit, leurs chevaux, chargés ou non, par des femmes, non plus que par des enfants au-dessous de dix-sept ans, le tout à peine de 10 livres d'amende par chaque contravention et plus grande peine en cas de récidive (14 mai 1787). — Nomination par le Corps de ville de trois chirurgiens pour la lieutenance du premier chirurgien du roi, vacante par la mort de Charault, décédé le 4 février 1781. — (Goujard 11 voix, Beaugard 10 et Gabaude 7) (9 février 1781). — Édit du roi portant dé-union des droits et privilèges des chirurgiens jurés royaux et union d'iceux aux lieutenants du premier chirurgien du roi rétabli par le présent Édit (septembre 1723). — Ordonnance (imprimée) de police rendue en faveur des maîtres barbiers et perruquiers de cette ville, en conséquence des lettres patentes du 21 juillet 1771 contre les chambrelans, coiffeurs et coiffeuses pour dames, auxquels il est enjoint de faire inscrire leurs noms et demeures sur le registre à ce destiné (21 novembre 1771). — Tableau (imprimé) des maîtres couteliers, armuriers,

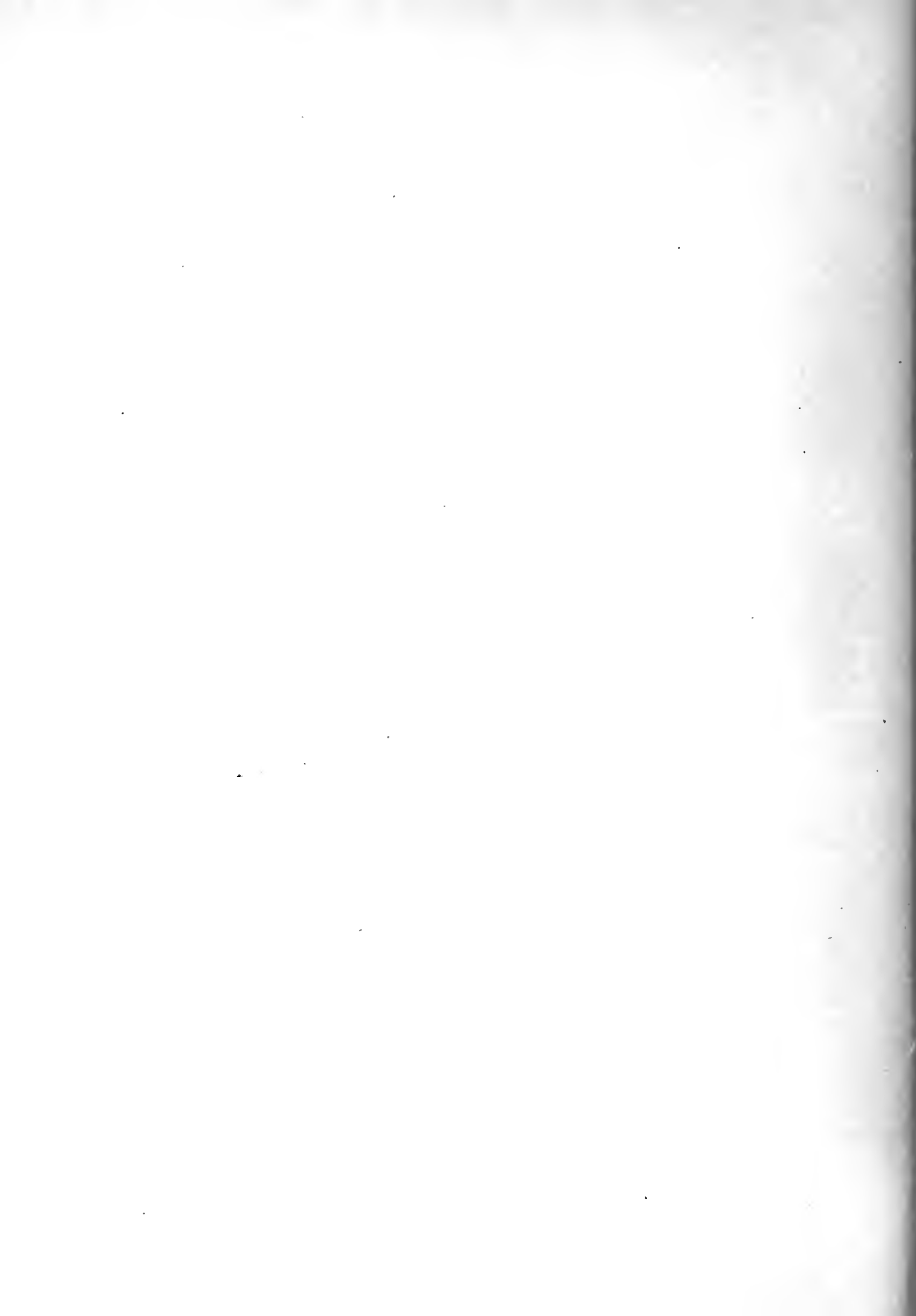
arquebusiers et fourbisseurs de La Rochelle (1788). — Tableau des maîtres et agrégés du corps des marchands drapiers et merciers de La Rochelle, formant la communauté par édit du mois d'avril 1777, pour l'année 1788 (Pour la première fois, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, on trouve quelques maîtres non-catholiques, MM. Jean Ranson, reçu le 23 décembre 1777, Pierre Déchézeau à la même date, Jean Chapron, le 14 janvier 1783, Isaac Raboteau, le 6 octobre 1777, Pierre-Jérémie Garreau, à la même date, Élie-Moïse Garreau, à la même date, Jean-Baptiste-Samuel Pellier le 7 octobre 1777, Jacques Bourillon à la même date, Jean-Isaac Jousseau le 10 octobre 1777, Jean et Étienne Charruyer etc., de même dans la corporation des maîtres orfèvres, Jacques Debessé, Pierre-Samuel Bouguereau, etc.) — (HH 38.)

E. Suppl. 1224. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

**1631.** — Minutes de Bureau, notaire à La Rochelle. — Succession de Jacques Huillard et de Marie Davyau. Depuis l'inventaire, Jacques Huillard sieur de Beauheu et Gabrielle Huillard, femme de Noël Masson écuyer sieur des Plantes, déclarent avoir trouvé parmi les meubles délaissés par ladite Davyau, leur mère, « une « roze de diamant, un petit diamant, un rubis, une « esvière et une escnelle à oreilles et une eniller, le « tout d'argent, une chesne d'or quarrée en deux pièces « paisant deux onces, une petite chesne d'or paisant « une once, deux deniers, un ciel de lit avec ses cour- « tines, etc. » (10 décembre 1631). — Obligations, contrats et papiers de l'hérédité de noble homme Jacques Huillard, sieur de Beauheu, et de Marie Davyau sa femme, décrets en présence de noble homme André Querquy, avocat en Parlement, mari de Catherine Huillard, Jacques Bernard écuyer, sieur de Monsanson, veuf de Marie Huillard, noble homme Jacques Huillard sieur de Beauheu et François Billon, procureur au Présidial, ayant charge de Noël Masson, écuyer sieur des Plantes, mari de Gabrielle Huillard. — Obligation de Antoine et François Yzambart, de la Grève, paroisse de St-Martin de Villeneuve envers Anne-Georges, veuve de noble homme Jean Brunet sieur de Ronsay, avocat au Présidial de La Rochelle. — Obligation de 560 livres tournois et final arrêt de compte de Jean Bailly, avocat, pour lui et son fils héritier d'Élisabeth Mallet, sa mère et Jehan Lechantre, ministre du Saint-Evangile en l'église de La Flotte, de toutes leurs affaires particulières entre eux et ladite Mallet, sans préjudice des 240 livres de principal et des intérêts d'icelles dues audit Lechantre par lesdits Bailly

et Mallet, sa femme, comme héritière d'Esther Corru, sa tante maternelle, et des comptes qu'ils ont à se rendre mutuellement, entre eux tous, des effets des hérités Corru et Piguénit, payables lesdites 560 livres à Noël 1632 (28 novembre 1631). — Obligation de 375 livres souscrite par Jacques Constant, procureur du roi en la maîtrise des ports et juridiction des traites de Poitou, Saintonge, Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle et îles adjacentes et Jeanne de Haraneder, sa femme, au profit de Rachel Debeziers. — Bail d'une maison « sise en la rue de la Juyverie (aujourd'hui rue Gabriel Admyrauld), en laquelle réside, de présent le sieur Daniel de La Cave, marchand, » par Nicolas Guynot, écuyer, sieur du Fief, au nom et comme ayant charge de Françoise de Roger, dame de La Sauzaye, et autres places, pour 180 livres par an, à noble homme Louis Martin, sieur du Fief Saint-Louis, conseiller du roi, élu en l'Élection de Nevers, demeurant à Paris, à la requête de sœur Marie de Saint-François et sœur Anne de Sainte-Claire, religieuses hospitalières professes du couvent et hôpital de la Charité Notre-Dame, à Paris, pour établir à La Rochelle un couvent et hôpital et y recevoir les pauvres filles et femmes malades, à présent logées en cette ville en la maison du sieur de La Pallière, devant la place du Château (14 octobre, 4 novembre 1631). — Ratification par Laurence de Cazaux, du contrat d'arrentement passé entre son mari, Antoine de Lasterye, bourgeois et marchand de S. Bourre et noble homme Louis Massiot, avocat au Présidial de La Rochelle, le 19 avril 1631 (15 juillet 1631). — Quittance donnée par Hurbain (Urbain) Parnajon, secrétaire de la chambre du roi, à La Rochelle, cessionnaire de Jean Michelet à Jean Barbot, écuyer, sieur de Buzay, receveur des droits de l'Élection, de la somme de 289 livres, 4 sols, 8 deniers, etc. — Obligation de 380 livres, souscrite par Louis Gargouilleau, écuyer, et Catherine Du Tronchet, sa femme, au profit de François Gariteau, marchand, pour vente et livraison d'étoffes pour habits. — Transport par Bernard de Lastes, marchand, à Magdelaine Henry, veuve de Pierre Thévenin, chevalier, sieur de La Jarric, conseiller du roi au Présidial, d'une somme de 269 livres, 3 sols, 9 deniers, à prendre sur Marie Noix et Jean Sarraud, comme héritiers bénéficiaires de Jacques Bouhier, suivant jugement de la cour présidiale du 21 juillet 1630. — Transaction entre

nobles hommes François Desbarres, sieur des Roches et du Vieux Rouzeau, procureur fiscal du comté de Benon et Louis Desbarres, prieur du prieuré Notre-Dame du Breuil Bertin en Aunis, enfants et héritiers de feu noble homme François Desbarres, conseiller élu pour le roi en l'Élection de La Rochelle, mort revêtu de son office, d'une part, et Pierre Regnault, sieur de Jouhet, pour la jouissance dudit office (8 mai 1631). — Vente par Marie Guillemain, veuve de Benjamin Bernon, écuyer, sieur de Lisleau, à messire Gaspard Coignet, sieur de La Thuillerie, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de la justice, police, finance et marine es-provinces de Poitou, Saintonge, pays d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle et îles adjacentes, commissaire-député par Sa Majesté pour l'achat des sels nécessaires, pour la fourniture des greniers à sel de France, de huit cents de sel, mesure de l'île de Ré, rendu, quitte, à bord, de tous frais, fors et excepté les droits du roi, qui seront acquittés par le seigneur de La Thuillerie, au port du Fief d'Ars, pour 350 livres par cent de sel, revenant en tout à 2,800 livres tournois (15 octobre 1631). — Quittance de ladite dame Marie Guillemain (27 novembre 1631). — Ventes de sel audit intendant par Benjamin Penin, de Marennes; Michel Bigoteau, sieur du Plomb; Elie Levraud, de Brouage; Pierre Gombaud, Jacques Michel, de La Tremblade; Jean Majou, Jean Pallet, écuyer, etc. — Inventaire des biens, meubles, titres et enseignements délaissés par le décès de Pierre Goullard, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, à la requête de sa veuve Esther Métaier, comme tutrice et curatrice de ses enfants. — Sommations André Corné à Elie Fortin; Nicolas Venette, faisant pour Anne Gaigneur, veuve de Jean Mondet à Claude Dardin; Gaspard Pandin, sieur des Martes, conseiller au Présidial, à Louis Benoist, procureur; Jacques Boullard, écuyer, sieur de La Magdelaine à François Billon; Jacques Thomas, procureur, à Pierre Héroult, commissaire général des saisies réelles; Pierre Bouillet, maître maçon à Jean Périer, marchand; Pierre Bouchet, écuyer, à Elie Mopuy, procureur; Abraham Cassemain à Elie Chevallier; Judith Gommaud à noble homme Nicolas Bauloin, sieur de Belœil; Gabriel Thévenet, audit noble homme Nicolas Bauloin, sieur de Belœil; etc. — (III 39).





## ADDITIONS ET CORRECTIONS



TOME II (séries C. H.). *Introduction* :

Page 6, ligne 24, supprimer « marquis de Pauléon ». — Ligne 26, supprimer « de Pauléon. »

Page 9, ligne 12, au lieu de « Chastignier » lire « Chasteignier. »

Page 9, ligne 14, au lieu de « Cothirian » lire « Cothereau. »

Page 9, ligne 25, au lieu de « Tecmier » lire « Tercinier. »

Série E, pages 2 et 3. — Les articles 6 à 10 doivent être reportés à la série II, page 33.

Série II, page 7. — L'article II 22 forme double emploi avec l'article II 38, page 13.

Série II, page 15. — Article 45, au lieu de 1282, lire 1298.

Série II, pages 33 à 40. — Les articles II 90 à 102 doivent porter les numéros II 93 à 104.

*Inventaire des archives de la ville de Rochefort.* — Page 74, ajouter : 775 à 782. *Eglise réformée.* — *Décès* (1<sup>er</sup> décembre 1739 à 1746) ; un registre (1746-1765) ; un registre (1765-1778) ; un registre (17 septembre 1778 — 13 février 1788) ; un registre tenu au greffe.

*Baptêmes, mariages et décès* (10 mai 1766 — 9 novembre 1777) ; un registre (30 décembre 1777 — 26 octobre 1784) ; un registre (7 novembre 1784 — 7 décembre 1788) ; un registre (7 décembre 1788 — 2 mai 1791) ; un registre (23 juillet 1791 — 23 décembre 1792), signés par les pasteurs Jean Dupuy jeune, Jean Martin, Pierre Peïrot, Louis-Barthélemy Gleize, Jean-Paul Bétrine, François Estienvrot, Michel Voulaud, Silva Blachon et Jean Mazaurie. Le colloque du 18 septembre 1766 érigea Rochefort en « église particulière desservie par le pasteur du quartier », les fidèles ayant ouvert « une maison d'oraison dans leur ville. » Rochefort faisait auparavant partie de l'église du Port-des-Barques.

*Hospice Saint-Charles* 783 à 787. — Sépultures (1789-1792) quatre registres. — *Hospice des Orphelines.* — Sépultures (1<sup>er</sup> janvier 1788 au 7 décembre 1792), un registre.













CD Charente-Maritime, France  
1217 (Dept.) Archives départemen-  
L37A56 tales  
Ville de la Rochelle

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---



UTL AT DOWNSVIEW  
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 16 06 21 04 031 7